TUFTS COLLEGE LIBRARY.
GIFT OF
JAMES D. PERKINS,
OCT. 1901.
41136

REVUE

DES

DEUX MONDES

XXXIIIe ANNÉE. — SECONDE PÉRIODE

PARIS. — IMPRIMERIE DE J. CLAYE

RUE SAINT-BENOIT, 7

TUFTS COLLEGE
LIBRARY.

REVUE

DES

DEUX MONDES

XXXIIIe ANNÉE. — SECONDE PÉRIODE

TOME QUARANTE-QUATRIÈME

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE SAINT-BENOIT, 20

1863

TUFTS COLLEGE
LIBRARY.
41136

MLLE LA QUINTINIE

PREMIÈRE LETTRE.

A M. HONORÉ LEMONTIER, A PARIS.

Aix en Savoie, 1er juin 1861.

Eh bien! oui, père, j'ai du chagrin, tu l'as deviné, tu l'as senti. Elle ne m'aime pas!

Qui, elle? Tu voyais bien, tu comprenais bien, au désordre de mes lettres, et tu sais bien qu'à mon âge, et de l'humeur dont tu m'as fait, il n'y a qu'un rêve : *être aimé*, et qu'une souffrance : aimer sans espoir.

Surtout ne t'afflige pas : je ne suis pas faible, ni lâche, ni fou, ni ingrat. Je sais que si je me laissais abattre, je te briserais le cœur. Je lutterai, je lutte. N'aie pas peur, ton enfant tâchera d'être un homme.

Je suis agité ce soir. Je m'efforcerai d'être calme demain. Je ne sortirai pas, et je passerai ma journée, s'il le faut, à te raconter mon histoire. Prends patience. Je crois que ce récit me fera du bien. Trois semaines d'émotion sans t'ouvrir mon cœur, c'était trop. J'étouffe. A demain, père. Tu sais que d'abord et avant tout je t'aime de toute mon âme.

ÉMILE.

DEUXIÈME LETTRE.

A M. HONORÉ LEMONTIER, A PARIS.

Aix en Savoie, 2 juin 1861.

M'y voici. Il pleut. Je me suis enfermé dans l'espèce de chalet apocryphe que j'habite à côté d'Aix. Je ne veux m'occuper que de

toi aujourd'hui. Ne me gronde pas si j'écris comme un chat. C'est déjà beaucoup que de pouvoir écrire.

Elle a vingt-deux ans. C'est trop pour moi, n'est-ce pas? Je me le suis dit. C'est, en raison de la précocité de son sexe et de l'expérience qu'elle a peut-être déjà du monde, dix ans de plus que mes vingt-quatre ans; mais quand je l'ai vue d'abord, je l'ai crue beaucoup plus jeune. Son premier aspect est celui d'une enfant.

Tu vois que ce n'est pas d'Élise Marsanne que je te parle. Élise est une charmante personne. J'ai fait tout mon possible pour désirer d'être son mari. Tu le désirais, toi, et tu avais raison. Elle est la fille de ton ami, elle est mon amie d'enfance. Je suis venu ici sous prétexte de flâner comme elle, et au fond pour te complaire en m'attachant à cette belle et chère enfant. Eh bien! je ne sais quel refus obstiné s'est fait en nous. Je n'ai jamais pu venir à bout de l'aimer autrement que comme ma sœur, et on n'épouse pas sa sœur.

Ne dis pas que je suis capricieux, non. Je n'ai point encore fini d'être naïf, et surtout je n'ai pas travaillé à cesser de l'être; cela, je te le jure!

Et puis il n'y a pas de ma faute! Si Élise m'eût aimé,... que sait-on?... Mais point. Élise est toujours notre *Lisette* si gaie, si franche, si gentille, et, disons-le aussi sans reproche, si positive! Toujours la même raison enjouée, le même esprit d'ordre, les mêmes rires en présence de tout ce qui sent l'*exagération*. C'est comme cela, tu sais bien, qu'elle appelle tout ce qui émeut un peu vivement les autres, et il ne dépend pas de moi de n'être pas facile à émouvoir, si bien que je suis un *exagéré* à ses yeux, et qu'elle me pardonne d'être comme je suis. Elle est bien bonne, j'en suis très reconnaissant; mais ce continuel pardon amical me laisse calme, et tu m'as permis de ne pas me marier sans amour.

Lucie a donc vingt-deux ans. Lucie est brune, assez grande;... elle a des yeux... Eh bien! non, je ne peux pas te décrire Lucie... Demande-moi la couleur des yeux et des cheveux d'Élise, comment sont faits ses doigts et ses bagues, comment elle s'habille : je sais tout cela, et je pourrais t'en faire un portrait aussi minutieusement étudié que si j'étais peintre; mais Lucie, non! Pour moi, son image remplit le monde et ne saurait être concentrée. Mon cœur m'étouffe, et ma main tremble rien qu'à écrire son nom!

Son père est le général La Quintinie, que tu ne connais pas, je pense, et qui commande dans je ne sais quel département. Descend-il du La Quintinie des jardins du temps de Louis XIV? Peu importe. Le grand-père maternel de Lucie, M. de Turdy, habite un château qu'il a sur le lac du Bourget. Lucie a été élevée par ce grand-père et par une grand'tante avec laquelle elle passe les hivers à Chambéry. L'été, elle habite sans sa tante le manoir de l'aïeul.

Elle a passé deux ou trois ans à Paris dans le couvent où était Élise Marsanne. Malgré une certaine différence d'âge, elles s'aimaient beaucoup, et en venant à Aix, Élise se faisait une grande fête de la revoir. Elle a été tout de suite lui rendre visite avec sa mère. Le soir même, elle m'a parlé d'elle. — Si vous connaissiez Lucie, me disait-elle, vous n'auriez pas assez de mots *à grand effet* dans votre vocabulaire exalté pour dire l'impression qu'elle vous causerait.

— C'est donc une merveille?

— Ah! *une merveille!* Voilà déjà! — Et la bonne Élise de rire.

Moi aussi, je riais. Le surlendemain, j'ai rencontré Lucie chez ces dames. Élise me regardait en riant toujours. J'étais très calme, très froid, si froid et si calme que, Lucie partie, j'ai dit à Élise que son amie était *très bien*.

Mais le coup était porté, vois-tu! Si j'avais dit seulement trois paroles, je me serais trahi et rendu ridicule, j'aimais Lucie. Pourquoi? Oui, au fait, pourquoi Lucie et pas une autre? Il y en a ici à choisir pour objet de mes rêves, des demoiselles plus ou moins à marier, des brunes, des blondes, des Anglaises sentimentales, des Parisiennes pimpantes, des Allemandes toutes roses, des Italiennes toutes pâles. Lucie n'est rien de tout cela. Elle n'est peut-être pas jolie; je n'en sais rien. Elle m'a regardé, elle m'a salué, je lui ai dit trois mots insignifians, j'avais probablement l'air stupide. Elle m'a vaguement souri, et avec tout cela elle m'a pris mon cœur comme si elle me le tirait de la poitrine avec ses deux mains, et elle l'a emporté avec elle, probablement sans y attacher plus d'importance qu'à une feuille que l'on cueille en passant et par distraction à une branche du chemin.

Père, toi qui as aimé, est-ce comme cela qu'on devient amoureux d'une femme? Se rend-on compte de ce qui vous plaît en elle? Est-on dans son bon sens quand cette flèche vous arrive sans qu'on l'ait prévue, sans qu'on ait eu le temps de s'en préserver? Oh! le vieux Cupidon avec son carquois et son arc! Je n'avais jamais songé que ces emblèmes fussent l'explication de l'éternel phénomène, de l'événement fatal, aussi vieux que le monde, et aussi vrai il y a quatre mille ans qu'il l'est encore aujourd'hui!

Mais je suis peut-être fou! Dans le temps de froid examen où nous vivons, doit-on être ainsi la proie des antiques fatalités et des instincts aveugles? Ne doit-on pas raisonner tout, même l'amour, et se dire, comme plusieurs que je connais : A quoi cela me mènera-t-il? Tu ne m'as pourtant pas appris cela, toi! Tu ne m'as pas recommandé de veiller sur les élans spontanés de mon cœur! Il m'a semblé au contraire que tu désirais me le conserver chaud et entier; mais tu pensais que j'aimerais Élise et que mon bonheur viendrait

d'elle. Je l'ai cherché ailleurs, ou plutôt la fatalité m'a appelé ailleurs, car me voilà malheureux. Du moins je souffre. Et je vis pourtant! et je ne sais pas guérir!

C'est bien vulgaire, il me semble! Je me fais l'effet d'un amoureux classique. *Vorrei e non vorrei.* Je ne sais ce que c'est, je ne sais ce que j'ai, et je ne sais pas le dire, à toi, médecin de mon âme. J'ai l'orgueil profondément irrité, et par momens je suis honteux de moi. Aide-moi donc à me retrouver! Je ne comprends pas ce que je suis devenu.

Le jour où pour la première fois j'ai vu Lucie, j'ai passé la soirée à me promener avec Henri. Il a vu, à mon silence, qu'il y avait en moi du changement, et il m'a dit en riant : Tu es donc amoureux? J'ai nié, et puis j'ai avoué.

— Eh bien! m'a-t-il dit, je la connais cette Lucie, elle est riche, mais tu l'es aussi. Vos situations se valent, et on ne lui connaît pas d'engagemens. Sa famille est très considérée, la tienne aussi; je ne vois pas d'obstacles. Fais-toi aimer.

Fais-toi aimer! comme si cela était aussi facile que de se faire voir! J'ai été si épouvanté d'un conseil où je sentais toute mon âme et tout mon repos en jeu, que je l'ai repoussé vivement. Je ne sais quelle sotte honte m'a fait mentir après la sincérité du premier aveu : j'ai prétendu que je n'étais pas épris au point de faire la moindre démarche avant d'avoir réfléchi et surtout avant de t'avoir consulté.

Pour le dernier point, je sentais bien que je te devais la première confidence. Eh bien! j'ai osé encore moins avec toi qu'avec moi-même. Il m'a semblé qu'un sentiment si subitement éclos te ferait sourire, à moins d'être exprimé avec une certaine mesure; j'ai essayé de t'écrire raisonnablement que j'avais perdu la raison. Je n'ai pas pu résoudre un pareil problème.

Le lendemain, comme je flottais dans cette agitation vague et terrible, le hasard ou plutôt ma destinée m'a conduit au château de Turdy. Il avait été convenu que j'irais avec Mme Marsanne et sa fille à l'abbaye de Hautecombe, que nous connaissions déjà, mais où nous n'avions pas visité la fontaine intermittente, dite des *Merveilles.* C'est une attrape bien conditionnée; mais le lac, vu de la hauteur, est si joli! Et puis Élise et sa mère étaient gaies; Henri, qui nous servait de *cicerone*, est toujours parfaitement aimable; les petits bateaux du lac sont trop petits et parfaitement incommodes, mais ils sont bien menés par de bons Savoyards enjoués et obligeans, et notre promenade, riante par elle-même, pouvait supporter beaucoup de déceptions.

Comme nous redescendions le lac, Élise proposa de me montrer de près le château de Turdy, qui est sur la même rive que l'abbaye, à peu près en face d'Aix-les-Bains. Le cœur me battit bien

fort; mais j'eus l'air de ne m'intéresser qu'au château, et nos bateliers nous déposèrent à un petit port composé de quelques maisons de pêcheurs ombragées de beaux arbres et tapies à la rive, dans l'échancrure d'un rocher.

Tu connais ce beau pays de Savoie; je ne sais si tu te rappelles cette localité, tout ce rivage du lac, du côté que ferme à pic la muraille dentelée appelée la chaîne des monts du *Tchat*, du *Chat* en langue vulgaire. Nous avons vu ensemble de plus grands lacs et de plus hautes montagnes; mais celles-ci ont une élégance de formes et une limpidité de couleur qui me charment. Ce beau calcaire du Jura se refuse aux teintes sombres de l'humidité et aux souillures pittoresques de la décrépitude. Le vieux manoir de Turdy, édifice élégant dans sa force et planté à mi-côte de la montagne, mire dans le lac trop bleu peut-être sa face carrée, peut-être trop blanche. Les constructions du chemin de fer sur la rive opposée sont trop blanches aussi, mais elles ne jurent pas sur les roches pâles et nues qu'elles décorent de tourelles et de portiques encorbellés à l'entrée et à la sortie de chaque tunnel. Il y en a, je crois, huit ou dix le long du lac que côtoie la voie ferrée. Voilà les riantes fortifications de l'âge moderne, et je n'ai pu me refuser à cette réflexion qu'Élise n'a pas voulu prendre au sérieux, et qui me frappait pourtant comme une idée saine et rassurante pour l'avenir : c'est que les tours à mâchicoulis et les monumentales barrières de cette région ne ferment plus la communication entre les peuples, mais qu'elles l'ouvrent au contraire avec les forces souveraines de l'industrie, à travers les flancs compacts des montagnes, obstacles que la nature elle-même semblait avoir voulu poser à l'échange des relations sociales, et que l'homme a pu et voulu vaincre.

La partie du Jura que je te décris, par manière de calmant, avant de te faire entrer dans mon orage intérieur, est donc surprenante de couleur fraîche et d'aspect théâtral. C'est bien le pays que la *fashion* européenne a pu adopter pour ses promenades de santé ou de plaisir. Des routes magnifiques, des constructions coquettes, des chalets luxueux, d'antiques manoirs rajeunis, des cultures vivaces, un grand air de bien-être et de propreté chez les habitans enrichis par l'affluence des étrangers, tout cela ne parlerait pas assez à l'imagination de l'artiste, si, à deux pas du riant vallon d'Aix et du paisible lac, la nature ne reprenait sa libre et forte allure alpestre. J'ai pu en juger lorsque, arrivés à Turdy, nous nous sommes trouvés tout d'un coup sur la terrasse formée par le vaste sommet du massif carré du vieux château. De là on domine tout le lac, long, étroit, sinueux et ressemblant à un large fleuve du Nouveau-Monde; mais quel fleuve a cette transparence de saphir et ces miroitemens irisés?

Le manoir de Turdy n'est pas loin de l'extrémité du lac, côté de Chambéry. Il est situé à deux ou trois heures de marche verticale, juste au-dessous de la *Dent-du-Chat*, la pointe la plus élevée de cette crête marmoréenne qui presse le rivage en plongeant tout droit dans le flot, et assis sur un rocher qui dépasse et mouvemente un peu la ligne trop roide de ce rivage abrupt. Ce rocher est assez vaste pour porter un paysage entier de jardins et de fabriques admirablement posé dans ses ondulations. Le manoir est d'un beau style et de taille à figurer sans mesquinerie parmi les escarpemens qui le portent et le dominent. Il est complétement inhabité, quoique en bon état de réparation extérieure; mais probablement il faudrait, pour arranger l'intérieur, des dépenses trop considérables, et généralement les habitans du pays préfèrent accoler, au pied ou au flanc de ces vastes et incommodes constructions de leurs pères, des logis modernes à la mode anglaise ou suisse. Celui de Turdy est bas et occupe une ligne assez longue, avec des ailes en retour. Ombragé d'un gros massif de beaux arbres, il est comme caché et abrité par la forteresse contre le couronnement de laquelle il s'appuie, tournant le dos au lac et ne regardant pas même en face de lui la muraille austère de la montagne, qui lui est cachée par les gros tilleuls du jardin. En revanche une large échappée de vue à gauche, sur la terrasse en demi-cercle de ce jardin, permet d'embrasser toute la vallée de Chambéry, à laquelle l'extrémité du lac sert de premier plan, et dont le profond horizon est fermé par les glaciers majestueux des grandes alpes de neige. Mais la vue générale du site est à prendre sur le toit plat du vieux château. De là on voit s'ouvrir magnifiquement la gorge qui serre le lac, et on peut compter les nombreux plans et méandres de la vallée de Chambéry, large et long soulèvement bosselé, fouillé, craqué et disloqué dans tous les sens, et enfin affaissé dans son ensemble désordonné, au milieu du soulèvement resté debout des montagnes environnantes.

C'est un beau spectacle que celui de cette nature en ruine que décore une splendide végétation, vierge en apparence, bien que partout dirigée ou utilisée par la main de l'homme. Elle est si gazonnée, si arrosée, si lavée et si fraîche de ton, cette nature savoisienne, qu'on peut lui reprocher quelquefois, surtout aux environs d'Aix, d'être un peu vignette anglaise, paysage romantique composé et colorié à plaisir. D'autre part, les cultures, où, comme en Italie, la vigne court en guirlandes sur les arbres, mais ici avec une coquetterie plus arrangée, ont un air de fête champêtre qui manque un peu de naïveté. Heureusement à deux pas de là le roc nu avec des chutes d'eau dans ses brisures, les ravins profondément tranchés et charriant des blocs au milieu des prairies, les arbres et les terres entraînés par les orages, montrent bien que la beauté primi-

tive conserve ici une certaine habitude terrible, et que ni le touriste de la belle saison ni le patient et laborieux paysan de la montagne ne l'ont encore soumise entièrement à leur profit ou à leur plaisir.

Je regardais ce grand, fier et doux tableau, songeant au plaisir de vivre là, près d'une femme aimée, lorsqu'une voix déjà connue comme si je l'eusse entendue toute ma vie me fit tressaillir et frissonner : c'était Mlle La Quintinie, qu'on nous avait dite absente, et qui rentrait de la promenade avec son grand-père. Elle accourait embrasser Élise, et Mme Marsanne se hâta de me présenter à M. de Turdy.

C'est un grand vieillard maigre, poli, un peu timide, assez insignifiant à première vue, mais que je ne pouvais cependant pas regarder sans intérêt, car il avait une réputation de grande honorabilité, et je savais déjà que Lucie l'adore. Il m'accueillit avec cette politesse provinciale qu'on raille à Paris, mais que je trouve fort bonne et fort agréable quand elle n'est pas exagérée, et c'était ici le cas. On nous fit entrer au salon, et il n'y eut pas moyen de s'en aller. Lucie retenait obstinément ces dames à dîner. M. de Turdy, qui connaissait un peu Henri, nous retint tous les deux. On renvoya nos bateliers, on se chargeait de nous faire reconduire le soir.

C'est ainsi que je me suis trouvé introduit et accepté dans la maison de Lucie, non comme un prétendant qui n'eût peut-être jamais osé se présenter, mais comme un hôte et un ami de plus que le hasard protége. Je ne sais pas trop ce qui s'est passé avant et pendant le dîner. Je ne sais pas mieux dire dans quel état d'émotion bizarre je me trouvais. J'avais des envies nerveuses de rire et de pleurer, et si j'eusse bu autre chose que de l'eau, je me serais cru surpris par l'ivresse.

Peu à peu je me suis retrouvé en rencontrant deux ou trois fois les yeux de Lucie fixés sur moi et comme étonnés. J'ai repris l'aisance que donne l'habitude du monde, mais non le calme intérieur. La voix de Lucie, extraordinairement forte et douce en même temps, me frappait de secousses électriques chaque fois qu'elle s'élevait au-dessus du diapason de la causerie intime. Cette voix a, je t'assure, une puissance fascinatrice, et je crois même qu'elle est, en ce qui me concerne du moins, la plus grande séduction extérieure de Lucie. Elle est parfois vibrante comme l'airain et remplit le milieu où elle résonne comme une sorte de commandement majestueux. Son rire est si franc, si large, si chantant, qu'il n'y a pas d'orage qu'il ne doive couvrir ou disperser. Une interpellation directe de cette voix à son diapason élevé est comme un appel aux armes dans le tournoi de la conversation. Et puis, dès qu'elle a engagé un échange quelconque de paroles, elle s'emplit d'une suavité qui semble verser des torrens de tendresse et d'abandon, quelque insignifiant que soit le fond de l'entretien.

Ceci ne veut pas dire que Lucie parle avec frivolité sur quoi que ce soit. Au contraire, elle est sérieuse sous un grand air de gaîté juvénile; mais je veux te faire comprendre qu'avant de l'apprécier dans son intelligence on est déjà subjugué par son accent.

Son regard est comme sa voix, il est franc et doux, non pas hardi, mais brave, trop souvent distrait peut-être, mais toujours pénétrant quand on l'obtient en plein visage, et bienveillant pour peu qu'on le mérite. Ses yeux sont d'une limpidité que je n'ai jamais trouvée dans les yeux noirs. Ils ne sont pas noirs du reste, du moins je les vois d'un ton orangé quand je parviens à me rendre compte de quelque particularité en la regardant, car, malgré mon habitude de contempler avec un soin égal l'ensemble et les détails de toute chose et de tout être, ce qui me domine dans l'aspect de Lucie, c'est l'ensemble. Cela tient à ce qu'il m'est impossible de la regarder de sang-froid. Je ne sais quel vertige flotte autour d'elle; c'est comme le frissonnement d'un nimbe.

Mais comme je dois t'impatienter avec mon récit qui n'avance pas! Ce jour-là, il ne se passa rien du tout entre elle et moi, rien d'apparent du moins. Nous étions parfaitement étrangers l'un à l'autre, et je me taisais dans la crainte de perdre une seule de ses paroles ou de me distraire de l'émotion délicieuse où je me sentais plongé. Qu'a-t-elle dit? a-t-elle dit quelque chose? De quoi a-t-on parlé autour de nous ce jour-là? Je n'en sais absolument rien. J'étais dans un état surprenant; il me semblait faire un rêve de somnambule, marcher au bord d'un précipice avec aisance et savourer l'enivrement de l'abîme avec la confiance d'un fou.

J'ai été seulement frappé de la manière dont elle m'a dit adieu. M. de Turdy engageait Henri à revenir souvent le voir, et comme il s'était aperçu de mon admiration pour le beau site où s'élève sa demeure, il m'invitait à revenir aussi. Sa petite-fille et lui nous ont reconduits jusqu'au bord du lac, où deux barques nous attendaient. Dans la première, qui est celle de M. de Turdy, il n'y a, en sus des bateliers, de place que pour deux personnes. C'est un de ces petits canots effilés qui nagent avec une vitesse étonnante. Mme Marsanne et sa fille s'assirent dans cette barque et passèrent devant. Il y en avait une plus grande pour Henri et pour moi; celle-ci s'appelait *les Amis*, la première s'appelle *Lucie*. Je compris que M. de Turdy n'admettait jamais d'autre passager que lui-même avec sa petite-fille, et je lui en sus un gré infini. Ces embarcations sont si étroites qu'il n'y a vraiment aucune pudeur à y entasser des femmes et des hommes. En nous quittant, M. de Turdy nous cria : *au revoir*, et Lucie répéta d'une voix franche ce mot, qui ne s'adressait qu'à moi par le fait du hasard. J'étais entré le dernier dans la barque, j'avais encore un pied sur le rivage, et Henri était déjà au bout de la

proue, prétendant ramer à la place du batelier pour ne pas prendre froid.

Il eut bientôt assez de cette gymnastique. Le lac est plus large qu'il ne paraît. Henri vint donc s'asseoir près de moi. La lune était resplendissante, et le ciel, criblé d'étoiles, ressemblait à un ciel de Naples. Je ne voulais parler que de ce beau spectacle, mais Henri me parla de Lucie. — Eh! me dit-il, il va bien, il va même très bien, ton mariage! C'est très romanesque, et pourtant cela va tout seul.

J'étais épouvanté de cette ouverture, je la trouvais insensée, et si tout autre qu'Henri Valmare me l'eût faite, je crois que je me serais fâché. Me parler avec cette légèreté, cette liberté d'esprit du but terrible et sacré de l'amour, et cela au début du premier sentiment, à l'invasion du premier trouble, c'était me traiter comme on ferait d'un oiseau que l'on précipiterait sans ailes dans l'inconnu de l'espace. Je ne répondis point. Je sais qu'Henri est bon quand même. C'est le plus intime, sinon le plus sympathique de mes amis d'enfance. Il a ton estime et ton affection; mais tu avais bien raison de me dire : « Vous ne vous comprendrez pas toujours. » Le fait est que déjà nous ne nous comprenions plus du tout, et que sa précipitation me semblait un outrage à la divine pureté de mon premier rêve.

Il ne s'inquiéta guère de mon silence. — J'ai beaucoup parlé de toi à M. de Turdy, reprit-il. Comme il me questionnait sur ton compte, frappé qu'il était de ton heureuse physionomie, je lui ai raconté toute ta vie, la manière dont ton père, resté veuf de bonne heure, t'a élevé lui-même, à lui tout seul et à sa manière, en homme très fort, très admirable et très original qu'il est, comme quoi cet excellent père avait réussi à faire de toi un garçon charmant, chevaleresque, poétique, un véritable Amadis des Gaules. J'ai dit tout cela sans rire, parce que j'aime ton père et toi, parce que, tout en vous trouvant singuliers, je vous estime à l'égal de ce qu'il y a de meilleur dans le monde, et mon vieux Turdy, qui n'est pas mal don Quichotte non plus, a pris feu tout de suite. Il ne m'a pas demandé si tu étais riche ou pauvre, mais si tu *étais occupé*. J'ai répondu : *Il s'occupe*, ce qui n'est peut-être pas la même chose; mais il n'a point paru faire de distinction, et je te jure que tu as fait sa conquête et par conséquent celle de sa charmante petite-fille, qui ne voit que par ses yeux.

Je ne répondais toujours point. Je ne voulais ni approuver la précipitation d'Henri, ni le dégoûter de me rendre service, car je sentais bien qu'il pouvait seul suppléer à ma timidité... D'où vient que cette brusque façon de me pousser dans ma destinée me faisait souffrir?

Il remarqua mon silence et parut s'en inquiéter. — Après ça, me dit-il, peut-être t'es-tu moqué de moi en me disant que tu étais épris de Mlle La Quintinie, et peut-être au fond penses-tu toujours à Mlle Marsanne?

— Dis-moi, lui répondis-je, que tu es amoureux d'Élise, et laissons l'autre tranquille. Pauvre jeune fille, si riante et si heureuse, qu'a-t-elle fait d'excentrique ou de hasardé aujourd'hui, pour que deux écoliers en vacances se permettent d'épier le premier battement de son cœur et de disposer de sa vie dans leurs rêves?

Henri se prit à rire, et puis tout d'un coup il me développa d'un ton fort sérieux, et pour la première fois, ses théories sur l'amour et le mariage. « Mon cher ami, dit-il, libre à toi de te prendre pour un écolier; mais moi, je sens que je suis un homme, et un homme de mon temps, qui plus est. A vingt-cinq ans, j'en ai, à beaucoup d'égards, cinquante. Tu ne m'en fais pas ton compliment, je le sais, je t'en dispense. Je n'ai pas la prétention de te servir de modèle, et je ne me permets pas de vouloir rien déranger au système d'éducation que ton père t'a appliqué. Je suis ce qu'on m'a fait, ce que le monde d'aujourd'hui fait de tous les jeunes gens qui ne se présentent pas à lui armés de toutes pièces par la déesse Minerve, et cuirassés de théories plus ou moins transcendantes. Je ne suis pas venu au monde, comme toi, avec une fortune bien établie. Mon père a mangé gaîment la sienne sans trop songer à mon avenir, c'était son droit. Il m'a procuré un emploi assez lucratif dans un ministère. Je suis un homme *occupé*, moi, et je n'en suis pas plus fier, car mon occupation ne sert absolument à rien et ne me prend pas une parcelle de mon intelligence, de mon cœur ou de ma volonté. Je suis un privilégié qui ne feint même pas de travailler, vu qu'il est fier et méprise l'hypocrisie, un être complétement inutile à la société, et qui ne se soucie pas plus d'elle qu'elle ne se soucie de lui. Mon père s'est servi d'une influence acquise par ses opinions; moi, je n'ai pas encore d'opinions politiques, et comme je suis un honnête garçon, je ne feins pas plus d'en avoir que je ne feins de prendre mon emploi au sérieux. Je sais très bien qu'en perdant mon père je resterai sans appui, et que si j'ai affaire alors à des supérieurs zélés, à des pédans administratifs, je perdrai ma place. Voilà pourquoi je songe à me marier pendant que j'ai cette place, qui fait de moi ce qu'on appelle un parti sortable. Qui dit mariage dit donc *affaire* dans la position où je suis; cette position, je ne me la suis pas faite, je l'ai subie. Je n'aurais pas mieux demandé que d'être un homme de mérite, mais on ne m'a pas donné l'occasion de le devenir. J'y suppléerai par ma volonté quand je me sentirai mûr. Je réfléchirai, j'écrirai ou j'agirai; je serai quelque chose. Il n'est pas permis de ne rien être au temps où nous vivons.

Ce que je produirai, je ne le sais pas encore, mais je sais la philosophie que j'aurai, et je veux bien te la dire d'avance.

« Je ne sais absolument rien de la vie future, voilà pourquoi je ne la nie pas; mais je ne force pas non plus mon imagination pour y croire. Toute ma religion consiste à accepter la vie présente telle qu'elle est, et à ne pas chercher querelle à Dieu sur son peu de durée. J'accepte aussi la courte mesure d'intelligence qu'il m'a donnée, ainsi qu'à la plupart de mes semblables, et ma vertu consiste à n'en pas faire le mauvais usage de préférer le laid au beau, le mal au bien. Donc je ne ferai jamais d'action perverse et je n'aurai pas de vices, ce qui ne sera pas une conduite trop vulgaire; je n'ai pas de goût pour ce qui est vulgaire.

« Te voilà fixé sur mes principes de religion et de moralité. Ils tiennent, comme tu le vois, en deux mots : tolérance et bon goût. C'est assez, si ces deux mots-là sont sérieux.

« Passons au chapitre du sentiment. Je suis passionné, avec l'imagination froide, c'est-à-dire que je suis jeune, que je n'ai abusé de rien, que j'ai encore des sens, et que je suis très capable d'aimer une femme à la condition qu'elle sera ma femme et que je pourrai l'estimer. Je n'estime pas les femmes en général. Toutes celles que j'ai connues intimement jouaient un rôle quelconque, et se sont classées dans mon souvenir comme des actrices plus ou moins habiles; mais celle que je choisirai sera forcée d'être naturelle, vu qu'elle ne fera aucun effet et n'aura aucune prise sur moi, si elle ne l'est pas. Qu'elle soit du reste tout ce qu'il lui plaira d'être, sérieuse ou frivole, artiste ou bourgeoise d'esprit, pieuse ou philosophe, ambitieuse ou modeste, mondaine ou cénobitique, pourvu qu'elle soit de bonne foi dans le caractère qu'elle me montrera et honnête dans la satisfaction de ses instincts, je lui laisserai sa libre initiative. Elle sera fidèle, c'est tout ce qu'il me faut, et jamais ridicule, j'en réponds, j'y veillerai; je saurai la choisir, te dis-je, et je l'aiderai à marcher droit, je l'y contraindrai au besoin. Je n'ai donc aucune frayeur du mariage, j'en remplirai consciencieusement tous les devoirs, et je me ferai respecter, je me le suis juré à moi-même.

« J'ai dit. Tu connais à présent celui qui te parle. Je passe au fait présent, au sujet qui t'occupe. Élise Marsanne me plaît; elle est, jusqu'à ce jour, la seule femme dont je puisse dire : Je peux l'aimer; mais je ne l'aime point encore, je n'ai pas lâché la bride à la vivacité de mon goût pour elle. Dis-moi franchement, et une fois pour toutes, que tu renonces à elle et que ton père t'autorise à n'y plus songer, et demain je te dirai peut-être que je suis amoureux d'elle, si ce mot-là te paraît nécessaire au sérieux de mes projets. »

J'ai voulu, cher père, te rapporter aussi textuellement que possible tout ce discours de notre ami, parce que Mme Marsanne, voyant

que je ne recherche pas sa fille, te consultera probablement avant d'écouter un autre prétendant. Peut-être que tout cela ne t'apprend rien, qu'elle t'a déjà écrit la tournure que prenaient les choses en ce qui concerne Élise, et que depuis longtemps tu as pénétré le caractère et les idées d'Henri. Peut-être que tu les as pesés dans ta sagesse, et que tu as déjà porté ton jugement. Permets-moi cependant de te dire le mien. Élise Marsanne et Henri Valmare me semblent faits l'un pour l'autre, et j'ai quelque sujet de croire qu'ils s'entendent déjà fort bien.

Quant à mon avis,... qu'importe? Puis-je dire que j'ai un avis, une théorie quelconque à opposer au programme que mon ami s'est fait sur l'amour et le mariage? Non en vérité, je n'avais pas encore beaucoup pensé au mariage, moi, et, depuis que j'aime, tout se résume pour moi dans le besoin de l'amour éternel, de l'amour exclusif. Le mot de mariage ne m'offre pas un sens à part, et je ne peux rien discuter à ce sujet avec Henri, qui fait de l'amour une sorte de satisfaction physique légitime, énergique et amicale, mais où il semble que les croyances, les opinions, les idées en un mot doivent faire éternellement deux lits.

Je lui jurai que ni toi ni moi n'apporterions d'obstacle à ses projets, et je le priai de ne pas se préoccuper des miens à ce point de vue.

Deux jours après, nous fûmes rendre notre visite à M. de Turdy. Il était seul. Sa petite-fille va de temps en temps voir sa tante à Chambéry. Les jeunes personnes du monde vont rarement ainsi seules dans leur voiture. Moi je n'y trouvais rien à redire, je devais croire et je crois à la fidélité et au dévouement des vieux serviteurs auxquels M. de Turdy confie son unique enfant; mais Henri, qui est plus occupé que moi des usages, a demandé assez naïvement au vieillard si les jeunes Savoyardes jouissaient de la liberté qu'on accorde aux demoiselles anglaises. — Non, pas du tout, a-t-il répondu; mais ma Lucie n'est plus une petite pensionnaire. Elle n'a pas de mère, sa tante est infirme, et moi, je suis bien vieux; je me déplace difficilement. Son père n'est ici que lorsqu'il peut dérober quelques jours à ses fonctions militaires. Lucie a le cœur partagé entre nous trois; elle ne peut guère suivre le général, qui n'est jamais installé que provisoirement, et qui, étant toujours censé en activité de service, se flatte toujours d'entrer en campagne à la première occasion. C'est un bon père que mon gendre, et il voit que Lucie est plus convenablement et plus heureusement fixée dans la vieille famille sédentaire que dans une ville de garnison. Il a donc bien voulu me faire jusqu'ici le sacrifice de me laisser mon bâton de vieillesse, et je lui en sais un gré extrême. C'est un homme excellent, bien qu'un peu imposant de manières.

En prononçant ce mot d'*imposant*, M. de Turdy eut une sorte de mystérieux sourire qui me frappa, mais qui ne m'a pas été expliqué. Il continua de motiver à nos yeux, avec une condescendance qui me frappa aussi, l'espèce de liberté dont jouit sa petite-fille, et c'est alors seulement que j'appris l'âge de Lucie. Je ne le soupçonnais pas : je lui avais donné de seize à dix-sept ans. — Elle est majeure depuis un an, nous dit-il, et je trouve qu'il serait ridicule de l'astreindre à toutes les minuties de l'étiquette nécessaire aux petites ingénues. Elle est arrivée à la jeunesse complète, entourée de tant d'estime et de respect, que nous croyons juste, sa tante et moi, de lui laisser recueillir un peu le bénéfice de sa raison et de sa piété.

Puis, s'adressant à Henri, il ajouta : — Vous trouverez peut-être ce dernier mot un peu rauque dans ma bouche de mécréant; mais je veux vous dire, — devant votre jeune ami précisément, — que je me suis fort amendé depuis un an ou deux. Il est temps, n'est-il pas vrai? N'allez pourtant pas me croire converti! Les capucinades sont fort de mode en ce temps-ci. Moi, j'ai passé l'âge où elles pourraient être utiles, et je m'en tiendrai à la chose qui m'a suffi jusqu'à ce jour. Je nie le Dieu personnel, voyant, écoutant, veillant et réglementant la création à la manière d'un administrateur émérite. Si Dieu existe, il n'a, selon moi, de comptes à rendre à personne de sa gestion, et il l'abandonne aux lois établies par la force des choses. Je sais que vous n'êtes pas beaucoup plus spiritualiste que moi, mon cher Valmare; mais votre jeune ami,.. dont j'ignore absolument les opinions...

Je lui demandai si c'était une question qu'il me faisait l'honneur de m'adresser.

— Non, reprit-il, je n'ai pas ce droit-là, et d'ailleurs je reconnais aujourd'hui que je ne l'ai envers personne. Il fut un temps où j'étais un peu fanatique d'incrédulité, et où les momeries me poussaient à bout. J'ai mis de l'eau dans mon vin, ou plutôt ma petite-fille a baptisé mon breuvage, et je me suis laissé faire. Elle m'a reproché mon intolérance; elle m'a juré qu'elle respectait mes idées, qu'elle ne chercherait jamais à me les ôter, et elle m'a tenu parole. Enfin ma petite dévote a remporté la victoire. Je ne dis plus rien, je laisse à chacun sa fantaisie, je ne me moque plus des pratiques; je ne réclame plus la liberté de conscience, puisqu'on me l'accorde à moi-même. Qu'en pensez-vous?

Il me regardait. Je ne sais ce que j'allais répondre, peut-être n'aurais-je pas du tout répondu, lorsque Mlle La Quintinie entra. Je ne m'y attendais pas. Elle était venue par le lac, elle avait monté la côte à pied et s'était introduite sans fracas par le jardin; elle avait laissé son chapeau sur un banc, elle se trouva assise au milieu

de nous après avoir baisé le front blanc et luisant de son grand-père, comme si, ayant assisté à la conversation, elle le remerciait de ce qu'il venait de dire.

Je crois qu'elle avait effectivement surpris et deviné ses dernières paroles, car elle se tourna gaîment vers Henri en lui disant : Vous n'allez pas soutenir le contraire, monsieur Valmare?

— Je n'avais pas la parole, répondit Henri en me désignant. Voici l'oracle consulté.

— Un oracle! déjà? s'écria Lucie avec son beau rire moqueur et caressant.

— Quand on est oracle à mon âge, lui répondis-je, on reste muet, ou l'on s'en tire par des énigmes.

— Ni l'un ni l'autre, reprit-elle, ou bien l'on n'est qu'un faux oracle, c'est-à-dire rien. Moi, je sais que vous êtes quelque chose, on nous l'a dit, et je crois de tout mon cœur que vous êtes quelqu'un. Il faut parler et dire de bonne foi tout ce que vous pensez.

Il me sembla qu'elle me faisait subir à dessein un interrogatoire, que son grand-père s'y prêtait, qu'il avait amené cela, et qu'elle en tirerait parti avec adresse, tout en y mettant une apparence d'imprévu.

Pensait-on déjà que je me présentais, que je m'offrais sans retour? Henri avait-il déjà, dès ma première visite, trahi le secret de mon mutisme effaré? Henri, si prudent pour lui-même dans la vie, était-il à ce point imprudent pour les autres? Je me crus placé sur la sellette, et j'eus un mouvement de terreur et de dépit si prononcé que je faillis m'enfuir sans dire un mot.

Lucie vit mon air éperdu. Je crois que je rougissais comme un enfant. Elle fut très gaie, et d'une gaîté dont il était impossible de se piquer, car cet accent de bonté qui est en elle, ce ton de bonhomie presque fraternelle dès le premier abord, est une séduction dont je ne puis te donner l'idée. Elle prétendit que j'étais en proie au vertige des pythonisses, que je regardais la fenêtre, et elle courut la fermer, assurant que j'avais le projet de m'envoler pour soustraire le secret des dieux à la vaine curiosité des mortels. Quand j'eus ri et plaisanté à mon tour, j'espérai en être quitte; mais Henri, qui voulait absolument me faire *briller*, y revint, et Lucie insista. Je pris mon parti alors avec la témérité que soulève en moi la moindre apparence de persécution. C'est de mon âge, et c'était mon droit. Je veux tâcher de me bien rappeler ce que j'ai dit ce jour-là, car dès ce jour-là j'ai brûlé mes vaisseaux et compromis sans retour mon rêve d'amour et de bonheur.

J'ai dit que les oracles n'étaient pas responsables de leurs arrêts, qu'ils étaient la proie toute passive d'une vérité infernale ou céleste

agissant en dehors d'eux ou malgré eux. Là-dessus j'ai déclaré que je ne voyais pas matière à prononcer, parce que je ne me trouvais aux prises en ce moment avec aucune foi réelle. M. de Turdy, en accordant à sa petite-fille le droit de croire au Dieu *personnel*, cessait d'être l'incrédule qu'il avait la prétention d'être. Mlle La Quintinie, en respectant l'incrédulité de son grand-père, abandonnait les voies de l'orthodoxie. Il n'y avait plus de doctrine dès qu'il y avait transaction. L'oracle, voyant des idées aussi confuses troubler son atmosphère, demandait à descendre du trépied et à garder ses inspirations pour lui-même.

— C'est-à-dire, répondit Mlle La Quintinie, que vous accaparez pour vous tout seul la vérité suprême. C'est fort vilain! c'est de l'égoïsme! Mais vous en avez dit assez, malgré vous, pour que j'en fasse mon profit, et je crois que j'ai eu tort de faire si bon marché du peu de foi de mon grand-père. Pourtant, si j'étais ergoteuse, je vous dirais que vous me donnez raison, car, si mon grand-père, en tolérant mes idées religieuses, a fait un pas vers la foi, je reste orthodoxe en me réconciliant avec une âme à demi convertie.

Elle disait cela d'un ton très net et tout en caressant le vieillard, qui, souriant et vaincu, me regardait comme pour me demander s'il était possible de résister à ce bel apôtre.

Je résistai pourtant sans trop savoir pourquoi; je me sentais poussé à la révolte par un instinct de loyauté. Plus on se sent épris, plus on doit offrir sérieusement son âme, et il n'y aurait rien de sérieux dans la prudence évasive. Je soutins donc mon assertion. Je ne voulus rien céder. Je déclarai que, si j'avais une doctrine de foi bien arrêtée, il me serait impossible de la modifier au gré de mes affections ou de mes sympathies.

— Savez-vous que cela est effrayant? objecta Mlle La Quintinie. Vous dites : *Si j'avais une doctrine!* Donc vous n'en avez pas, et avec cela vous êtes plus intolérant que ceux qui en ont une!

Je répondis qu'une doctrine ne s'improvisait pas à mon âge, que je travaillerais de toute mon âme à m'éclairer, et que je me préparais à croire et à penser par un grand respect envers l'essence même de la foi, comme un homme qui va franchir quelque dangereux passage s'assure contre le vertige et consulte sa volonté.

Lucie me regardait attentivement, comme si elle eût étudié de sang-froid ma fermeté intérieure dans les lignes de mon visage: puis, après un instant de silence, elle dit d'un ton très sérieux :

— Je crois que vous avez raison, et que cet apprentissage d'austérité intellectuelle vous mènera à la vérité!

Henri prit cela pour des paroles d'encouragement. Moi, je sentis que le ton et le regard de Lucie me faisaient vaguement beaucoup

de mal; mais quand Henri me demanda ensuite pourquoi, je ne sus pas le lui dire.

On parla d'autre chose, et nous prîmes congé. Notre visite avait duré plus longtemps qu'il n'était strictement convenable; mais, loin de nous le faire sentir, on nous invita à une promenade à laquelle Mme Marsanne et sa fille, ainsi que deux ou trois autres personnes, allaient être conviées. M. de Turdy chargea Henri de prendre jour avec ces dames et de lui écrire leur décision.

Mme Marsanne me prit à part le soir même pour me demander comment s'était passée ma seconde visite à Turdy. Je lui en rendis compte sincèrement. Comme jamais il n'a été question entre elle et moi des projets que vous aviez faits ensemble et que je suis censé, aussi bien qu'Élise, les ignorer absolument, je crus devoir exprimer sans détour mon admiration pour Lucie et ma sympathie pour son grand-père. « Prends garde, mon cher Émile, répondit notre amie. Mlle La Quintinie a refusé plusieurs partis, et, bien qu'elle n'ait pas affiché une résolution décisive, sa famille craint qu'elle ne tourne tout doucement à l'habitude du célibat. Il faut que je t'apprenne ce que c'est que Lucie. Je ne le sais réellement que depuis deux ou trois jours, ayant été aux informations auprès des personnes du pays.

« Lucie n'est pas seulement une charmante fille que mon Élise a connue très gaie et très intelligente au couvent; c'est à présent une personne plus que distinguée : c'est, dit-on, une femme réellement supérieure. Elle a tant de goût et de bon sens qu'elle le cache plutôt qu'elle ne le montre; mais il paraît qu'elle est aussi instruite qu'une femme peut l'être et qu'elle a un grand talent de musicienne, avec cela un caractère qui, par le courage et l'élévation, ne paraît pas de son sexe. Tout en la chérissant, Élise se moque un peu d'elle entre nous. Moi, je suis moins sceptique que ma fille, et je vois dans Mlle La Quintinie une personne qui ne se décidera pas aisément au mariage, parce qu'elle a le droit d'exiger beaucoup et parce qu'elle ne connaît pas les petites ambitions, l'ennui de l'oisiveté, le besoin de paraître, enfin toutes les petites raisons qui déterminent la plupart des jeunes filles.

« Si j'étais sa mère, poursuivit Mme Marsanne, peut-être la laisserais-je suivre cette voie exceptionnelle, à la condition que j'aurais pour me consoler une autre fille comme Élise, destinée à prendre la vie plus terre à terre. On dit que le général La Quintinie n'entend pas de cette oreille, et que quand il a le loisir de s'occuper de Lucie, il tempête de la voir encore fille à vingt-deux ans. Il menace alors les vieux parens de la leur retirer, s'ils ne trouvent pas à la marier au plus vite. Donc le grand-père avait jeté d'abord les yeux sur Henri Valmare; mais il paraît qu'Henri a une autre inclination.»

Ici Mme Marsanne sourit d'une manière expressive, et elle continua : « Du moins Henri m'a dit qu'il l'avait fait clairement pressentir dès les premiers mots très bienveillans et très gauches du bonhomme Turdy. Aussi le bonhomme a-t-il songé à toi dès qu'il t'a vu et qu'il a su d'Henri qui tu es et ce que tu vaux. — Je laisserai tous mes biens à Lucie, a-t-il dit. Sa grand'tante en fera autant. Nous n'avons donc pas à nous préoccuper de la fortune du futur. Ma sœur a des idées un peu féodales, c'est un radotage dont je souris. On passera sur le nom, quel qu'il soit. Ce qu'il nous faut, c'est un jeune homme charmant, très instruit et d'un caractère un peu exceptionnel, à la fois enthousiaste et vertueux, comme vous m'avez dépeint M. Émile Lemontier. Celui-là pourrait plaire à ma petite-fille, qui sait? Rien ne coûte d'essayer. N'en dites rien au jeune homme; mais si Lucie lui tourne un peu la tête, ne le découragez pas, car de mon côté je plaiderai sa cause vivement. »

En me rapportant les paroles de M. de Turdy, Mme Marsanne m'avait paru, elle, plaider avec une délicate réserve la cause des amours d'Henri et d'Élise. Aussi je me gardai bien de dire non au rêve du vieux Turdy, et tout en m'y prêtant à mes risques et périls, je priai Mme Marsanne de ne point t'en écrire. J'eus peut-être tort, mais je craignais de te tourmenter l'esprit. Tu avais un grand travail à terminer, et moi, me sentant pris trop vite et trop fortement, je me flattais de me calmer et de t'entretenir peu à peu de mes espérances sans te bouleverser de mes anxiétés.

Dans tout cela, cher père, ne te semble-t-il pas que les personnes graves, le grand-père, Mme Marsanne et Henri, qui se pique d'avoir cinquante ans, ont agi bien vite? Je ne leur en veux pas. Ils n'ont pas deviné combien j'étais capable d'aimer avec passion, et combien Lucie, avec son air ouvert et confiant, était en garde contre mon amour.

J'ai eu pourtant de grandes illusions, comme tu vas le voir, des illusions dont je suis honteux à présent. Je ne suis pas un fat, et, sans faire de fausse modestie, je ne me crois pas présomptueux. Si j'ai fait de très bonnes études, c'est grâce à toi, qui de bonne heure, avec un mélange admirable de persévérance et de sollicitude, as su développer, exciter et contenir tour à tour les élans de ma curiosité. D'ailleurs cette soif d'apprendre, mon seul mérite, je la tiens de toi, et je n'ai en moi rien de bon qui ne t'appartienne. A force de m'entendre répéter que je ne suis pas un garçon vulgaire, j'ai dû m'habituer à le croire; mais je te jure que je n'ai pas ouvert la porte aux sottes vanités, que j'ai le respect enthousiaste des supériorités auxquelles je dois de n'être pas un esprit trop inférieur, et que tout mon orgueil est de comprendre le bien qui m'a été fait, le prix du beau et du vrai qui m'ont été donnés.

En me présentant de nouveau devant Lucie, j'étais donc digne, sinon de son estime, du moins de son attention. Je lui apportais une confiance sans bornes dans son caractère, et ce n'est pas là un sentiment d'infatuation personnelle. Je ne l'examinais pas, je ne me demandais pas si mon cœur et mon imagination la plaçaient trop haut : j'avais ce besoin d'adorer sans contrôle et de se donner sans réserve qui est à coup sûr le fait d'une réelle ingénuité d'esprit.

Ce fut à la cascade de Coux qu'eut lieu notre troisième rencontre. Cette chute d'eau, médiocre comme volume et comme hauteur, n'en est pas moins digne de l'engouement de Jean-Jacques. En fait de paysage, Rousseau était vraiment un grand artiste, et on peut, quand on est artiste aussi, le suivre avec confiance dans ses promenades. Il avait compris que le beau n'a pas besoin d'une grande mise en scène, et que l'effet des choses est dans l'harmonie. Rien de plus frais et de plus suave que l'arrangement naturel de cette cascatelle. La brisure de rochers d'où elle s'élance est proportionnée à son élévation, et les blocs où elle disparaît un instant, pour s'en échapper en plusieurs courans agités, sont jetés là dans un désordre en même temps hardi et gracieux. Il y a des entassemens qui forment des arches moussues où l'eau tournoie et bouillonne avec des bruits charmans et un mouvement dont la fougue est plutôt joie que colère. Partout sur ces beaux rochers mouillés fleurit cette petite plante rose que tu aimes tant, l'érine alpestre, qui se tasse et se presse à la pierre, en lutte contre l'eau, avec la coquetterie des êtres délicats d'aspect qui ont l'organisation forte. J'étais en train d'examiner ces fleurettes à la loupe avec Henri, quand j'entendis arriver la voiture qui amenait Mmes Marsanne avec Mlle La Quintinie et son grand-père. Je ne crus pas devoir marquer trop d'empressement, et je laissai Henri se présenter le premier. Tout le monde connaissait la délicatesse de ma situation, car on s'arrangea de telle manière que je dusse offrir mon bras à Lucie, et très peu d'instans après, bien qu'elle ne parût point songer à s'y prêter, nous fûmes seuls ensemble au bord d'un des méandres du torrent, séparés de nos compagnons par un groupe de rochers.

Nous étions trop près de la cascade pour échanger facilement des paroles suivies. L'érine alpestre me servit de prétexte pour nous en éloigner un peu et pour parler de toi. Lucie se montra dès lors toute disposée à m'entendre, et elle me fit sur ton compte mille questions charmantes. Elle connaît tes travaux, et elle en raisonne comme une femme de mérite qui n'a pas ou qui feint de ne pas avoir dans la mémoire la technologie des choses, mais qui en a parfaitement compris le but et suivi le développement. J'étais ravi de voir qu'elle n'était étrangère à rien de ce qui t'intéresse. Je le fus encore plus quand je découvris qu'elle connaissait toute ta vie de

dévouement, de travail et de dignité. Elle voulut savoir ton âge, ta figure, tes goûts, tes habitudes, ta manière de travailler, de parler, de t'habiller, et quand j'eus répondu à tout, elle me demanda si je te ressemblais.

Je ne te ressemble qu'à demi, et j'avouai humblement qu'avec mes vingt-quatre ans j'étais beaucoup moins bien que toi avec tes soixante. Elle ne me sut pas mauvais gré de l'hommage que j'étais heureux de te rendre en toutes choses; mais ce n'est pas de la ressemblance extérieure qu'elle se préoccupait. Elle voulait savoir si je partageais toutes tes idées, et si, en les respectant beaucoup, je n'y apportais pas en moi-même quelque modification. La question était directe, sérieuse, et ne me déplut pas. D'autres eussent peut-être préféré une femme ne sachant parler que de choses frivoles, mais je ne me sentais pas mal à l'aise avec cet esprit net et sérieux qui me demandait compte avec douceur et délicatesse du fond de ma pensée. Je n'éprouvai pas le puéril besoin de la dominer et de lui prouver qu'un homme ordinaire en sait presque toujours plus long que la femme la mieux instruite. Je voyais bien qu'elle en était persuadée, et qu'en m'interrogeant elle ne me demandait que cette solution de la conscience du vrai que tout être humain a le droit de vouloir soumettre à son point de vue.

Voici, je crois, le sens fidèle de ma réponse :

« Mon père a travaillé quarante ans, cherchant à travers les profondeurs du passé non pas tant les curiosités de l'érudition que les vérités de l'histoire philosophique. Il n'a été ni professeur, ni fonctionnaire sous aucun gouvernement. Il n'a voulu appartenir à aucun corps de la science officielle. Sa fortune et son peu d'ambition directe lui ont permis de conserver une indépendance absolue, extrêmement rare dans le temps où nous vivons. Vous voyez que le résultat de tant de savoir et de liberté l'a conduit à repousser les systèmes de toutes pièces et à n'admettre qu'un très petit nombre de vérités fondamentales. Vous êtes étonnée, disiez-vous tout à l'heure, de trouver dans ses résumés tant de respect pour des croyances qui ne sont pas les siennes, tant de mesure et de douceur envers les plus intolérans adversaires de sa philosophie : c'est que mon père est d'une générosité de tempérament dont rien n'approche, et que la forme amère ou irritée lui est antipathique; mais ne croyez pas que cette douceur d'âme change rien aux principes qu'il a une fois admis. Si vous avez lu attentivement, comme je le crois, ses conclusions générales, vous devez être certaine qu'il n'y a pas en lui de transaction possible avec ceux qui nient le développement de la lumière...

— C'est-à-dire avec les catholiques? dit Mlle La Quintinie en me regardant fixement.

— Non-seulement avec les catholiques, repris-je, mais avec les sectateurs de toute religion qui cloue la pensée humaine sur un dogme immobile et sans avenir.

— Et vous partagez entièrement cette révolte de votre père contre des croyances... qui sont les miennes, on vous l'a dit?

— Je la partage entièrement, répondis-je, non-seulement par respect pour son opinion, qui est celle de tous les vrais grands esprits, mais encore par la conviction que mes études, mes instincts et mes réflexions m'ont forcé d'avoir.

C'était là, n'est-ce pas? une déclaration de guerre bien plus qu'une déclaration d'amour. Mlle La Quintinie garda le silence assez longtemps pour me faire croire que tout était rompu, ou plutôt que rien ne serait jamais commencé entre nous. Elle avait mis sur ses genoux une touffe de ces petites fleurs qui avaient servi à commencer l'entretien, et elle avait l'air de jouer avec sans m'entendre. Tout à coup elle leva la tête et me regarda encore en disant : — Il y a une chose certaine, monsieur Lemontier, c'est que vous avez une franchise rare, et que c'est une grande qualité. J'aurais bien des choses à vous dire, mais c'est vraiment trop tôt. Je ne peux pas avoir tant de confiance. Donnez-moi le temps de vous connaître un peu plus, et alors je me permettrai peut-être de discuter quelquefois avec vous, car j'ai beau être une femme, encore enfant à bien des égards, vous savez que chacun tient à sa croyance, et que les faibles ont le droit de se défendre contre les forts.

— Pourquoi pas tout de suite? lui demandai-je. Êtes-vous aussi sincère que moi quand vous prétendez ne pas me connaître? Je me suis pourtant donné tout entier, et vous n'avez rien à découvrir que je ne vous aie livré.

— Vous avez raison, reprit-elle, et je crois que ce serait vous faire injure que de vous étudier comme un homme ordinaire. Qui comprend votre père et qui vous a vu un instant doit vous connaître, sous peine de tomber dans une méfiance niaise; mais pourtant... je ne peux pas dire un mot de plus sans vous faire une question absurde. Répondrez-vous à une question absurde?

Et comme j'hésitais à répondre, cherchant à deviner d'avance, elle ajouta en riant : — La vérite exige quelquefois l'absurdité. Vous savez le fameux *credo quia absurdum!*

Mais tout en riant ainsi elle rougissait beaucoup, et je la priai de s'expliquer en rougissant moi-même autant qu'elle.

— Eh bien! reprit-elle avec un héroïsme de franchise extraordinaire, on prétend que vous avez conçu pour moi, à première vue, une passion de roman. C'est Élise qui dit cela, et pour vous tirer de votre embarras, sachez qu'elle prétend que j'ai répondu à cette passion comme par une commotion électrique. Vous reconnaissez là le

style moqueur de notre amie; mais il y a quelque chose de vrai sous cette hyberbole. J'ai cru voir que vous étiez porté à une sympathie particulière pour moi, et de mon côté j'ai ressenti pour vous la même chose. Voilà les grands mots lâchés; ils ne sont pas si effrayans qu'ils en ont l'air, et nous pouvons à présent nous entendre, en braves gens que nous sommes, pour rire des attaques de nos amis, et pour leur répondre ensuite, sans rire, que nous nous estimons véritablement l'un l'autre. Du moins, quant à moi, je le déclare. En pouvez-vous dire autant de vous-même, et ma question est-elle absurde, indiscrète ou inconvenante?

Cher père, je ne sais pas comment on dit à une femme qu'on est amoureux d'elle; mais je n'ai trouvé rien de si naturel et de si aisé que de lui dire qu'on l'aime sérieusement. Je l'ai dit à Lucie sans trouble immodeste, sans génuflexion indécente, en la regardant bien en face, comme elle me regardait, et sans aucun reste de timidité. Je lui ai dit que je ne savais pas si c'était de l'amitié, de l'amour ou de la passion, vu que je n'avais aucune expérience de mes propres sentimens, mais que je me sentais lui appartenir entièrement. J'ai ajouté qu'elle ne devait pas se préoccuper de cette vivacité d'impression, que je ne savais pas encore l'importance et la durée que cela pouvait avoir dans ma vie, que cet embrasement subit de tout mon être pouvait bien tenir à ma jeunesse et à mon enthousiasme naturel, que je n'étais pas assez sot pour m'en faire un mérite et pour vouloir qu'elle m'en sût gré. Il n'y avait en moi qu'une chose à prendre en grave considération, mon respect pour elle, c'est-à-dire une foi aveugle dans sa loyauté et un dévouement qui pouvait être mis à l'épreuve la plus rude le jour où il serait accepté.

Je ne sais pas si elle fut très émue en m'écoutant. Dès qu'elle eut compris, elle mit sa figure dans ses mains, et elle se tenait assise, les coudes appuyés sur ses genoux. C'est tout ce qui m'a frappé dans son attitude, car tu penses bien que je n'étais pas de sang-froid et que je songeais à me faire bien comprendre dans l'énergie de ma sincérité beaucoup plus qu'à surprendre en elle un trouble physique quelconque. Ce trouble des sens, dont pour rien au monde je n'eusse voulu profiter, même pour effleurer seulement son vêtement, ne m'eût rien appris, sinon qu'elle était femme, et nullement blasée sur de pareils épanchemens. Or je savais bien qu'elle est femme; tout en elle exprime une vie intense gouvernée par une vie intellectuelle plus intense encore, et quant à l'expérience qu'elle peut avoir, je ne croyais pas devoir la craindre. Personne, j'en réponds devant Dieu, ne lui a jamais exprimé une affection aussi forte et aussi vraie que la mienne.

Je vis seulement, quand elle releva son visage, qu'elle avait caché quelques larmes et qu'un beau sourire reprenait le dessus. — Vous

êtes, me dit-elle, la droiture en personne, puisque du premier mot vous risquez le tout pour le tout! De la part d'un autre, ce que vous m'avez dit là m'eût probablement choquée; mais, tout en ayant eu un peu mal aux nerfs, je ne sais trop pourquoi, j'ai été plus touchée que blessée de votre hardiesse. N'en concluez pas que je vous aime comme vous avez l'air de m'aimer. Sur l'honneur, je ne sais pas ce que c'est que l'amour, ni si je le saurai jamais; mais je connais l'amitié, et il me semble que vous me l'inspirez spontanément, comme un droit que vous réclameriez au nom du Dieu qui lit dans les âmes. Restons-en là jusqu'à nouvel ordre. Malgré le grand mystère qu'on se recommande autour de nous, et que chacun trahit de son mieux, nous savons fort bien l'un et l'autre qu'on veut que nous nous aimions. Ceci est une question immense, puisqu'elle conduit forcément au mariage, et que le mariage nous effraie tous les deux, n'est-il pas vrai?

— Cela est très vrai quant à moi, répondis-je; mais cette nouvelle brutalité que vous exigez de ma franchise veut être expliquée. Le mariage est le contrat le plus saint et le plus respectable que je connaisse, c'est le but et l'idéal d'une vie sérieuse et pure. Je ne me crois pas indigne d'y aspirer, et il n'y a dans mon existence aucun usage de ma liberté qui m'en détourne et qui me crée des regrets pour la suite; seulement je n'ai pas encore assez réfléchi aux devoirs d'un père de famille, et je ne suis pas assez mûr pour les envisager. Avec une espérance comme celle qu'on veut me suggérer, la maturité se ferait peut-être très vite, et mon père m'y aiderait considérablement; mais à l'heure qu'il est, et tel que me voilà, surpris par un sentiment dont je ne soupçonnais pas la puissance, je mentirais si je me donnais pour un esprit tout à fait formé, et je sens qu'avec vous il faudrait être cet esprit-là. Vous avez le droit de l'exiger.

Lucie me répondit qu'elle était parfaitement satisfaite de toutes mes réponses et de toutes mes idées sur notre situation, qu'elle ne voyait devant nous aucun obstacle invincible à l'union désirée par son grand-père, mais qu'elle ne voyait pas non plus la possibilité d'y arrêter si vite nos pensées et de prendre spontanément une résolution intérieure. — Il faut nous voir, dit-elle, et causer ensemble de temps en temps. Nous y courons peut-être le risque de rencontrer l'amour sur le chemin de l'amitié, puisque ni l'un ni l'autre ne savons bien la différence; mais je crois pouvoir dire sans orgueil que nous avons tous les deux une certaine force de réflexion à mettre à l'épreuve, et qu'il n'y a pas de mal possible dans nos relations. Nous avons beaucoup de courage, cela est certain, et je n'ai pas de parti-pris contre le mariage, dont je me fais la même idée que vous. Il serait peut-être puéril de nous rencontrer tels que nous sommes sans vouloir nous connaître, et sans laisser à Dieu le soin

de nous associer ou de nous désunir. Je m'en remets à lui. Je n'ose pas dire : Faites comme moi, puisque vous n'êtes pas sûr que Dieu s'occupe de nos destinées...

Je lui répondis que je n'avais jamais nié cette intervention et que j'aimais à y croire, que j'y croirais peut-être absolument un jour, quand j'oserais m'affirmer à moi-même certaines vérités qu'on ne doit pas admettre par complaisance ou par enivrement.

— C'est bien, ajouta-t-elle, et avant tout pourtant vous consulterez votre père?

— Sans aucun doute.

Elle réfléchit un instant comme incertaine, puis elle approuva et prit mon bras pour aller rejoindre son grand-père, qui était en tête-à-tête, lui, avec Mme Marsanne. Certainement ils parlaient de nous, car ils sourirent en nous voyant. Lucie alla droit à eux, et leur dit avec beaucoup d'assurance, trop d'assurance peut-être : — Eh bien! nous ne nous détestons pas, nous nous estimons beaucoup, et nous voulons bien nous rencontrer de temps en temps; mais n'en demandez pas davantage. Nous ne nous déciderons à l'étourdie ni l'un ni l'autre. Soyez donc discrets et patiens, c'est votre affaire.

Le grand-père fut enchanté et me pressa vivement les mains. Je causai assez longtemps avec lui. C'est un vieux raisonneur à idées étroites, mais dont le cœur généreux répare la sécheresse intellectuelle. Il a une instruction superficielle qui lui permet de prononcer sur tout sans avoir rien approfondi. Il a la prétention de croire au néant, et sa logique est si mauvaise que Lucie a dû se faire religieuse par réaction. Ce n'en est pas moins un homme aimable et un homme excellent que M. de Turdy. Il a une grande bienveillance et la naïveté d'un vieillard dont la vie a été pure. Il se pique de comprendre les délicatesses du sentiment, et il en a certes l'instinct, sinon par expérience, du moins par habitude de savoir-vivre. Je l'ai pris surtout en affection à cause de la tendresse vraiment touchante qu'il a pour sa petite-fille. Elle est son idéal et son dieu, et s'il n'a rien gouverné en elle, il n'a du moins rien flétri et rien amoindri.

Tout en s'attribuant une finesse et une prudence qu'il n'a pas, il a une notion vraie des choses sociales, et il fut de l'avis de Lucie et du mien sur les convenances morales du mariage. Il comprit qu'on ne devait pas faire de ceci une affaire, surprendre deux volontés hésitantes et unir deux êtres qui ne se connaissent pas. Il m'a raconté qu'il avait été marié à une femme qu'il avait vue pour la première fois la veille du contrat, et il m'a laissé deviner qu'il avait eu avec elle une vie pâle, régulière et sans effusion. Sa fille, qu'il avait voulu laisser plus libre, s'était engouée sans beaucoup de réflexion des épaulettes de colonel et des moustaches noires de M. La Quintinie. Il ne paraît pas que cette union puisse être qualifiée au-

trement que de *paisible*, ce qui signifie peut-être *ennuyée*. Enfin l'amour véritable ne me semble pas avoir beaucoup visité ce vieux manoir et cette famille de Turdy. La grand'tante est restée fille, en proie à une dévotion ponctuelle et mondaine. Sa maison est à Chambéry le rendez-vous de la vieille aristocratie de la province.

La conclusion de ces détails fut que M. de Turdy se berçait avec plaisir de l'espoir de marier Lucie avant de mourir et qu'il était très content de pouvoir écrire au général, son gendre, qu'il avait mis un nouveau mariage en train pour elle; mais il consentit à ne vouloir rien presser. Il laissa à Lucie le temps de la réflexion, sachant, disait-il, qu'elle romprait tout, si on la tourmentait. Il ne vit pas d'inconvéniens à nous mettre en rapports ensemble, sans engagement réciproque. Lucie a agréé l'essai d'autres soins que les miens, mais dès les premiers jours elle les a repoussés sans appel. Elle n'a pu être compromise par aucun dépit, tant sa réputation est bien établie. On me jugeait incapable de me plaindre en cas d'échec, et on avait raison. La situation a donc été dessinée ainsi, et jusqu'à présent elle n'a pas été modifiée par le fait de M. de Turdy ni par le mien; mais nous avions compté sans des obstacles que tu apprécieras, et qu'aujourd'hui je juge invincibles. Je reprends mon récit.

La journée de la cascade de Coux fut charmante. On fit une légère collation sur l'herbe. Lucie fut gaie comme je ne l'avais pas encore vue, et il ne tint qu'à moi de croire qu'elle était heureuse ou remplie d'espérances de bonheur. La gaîté de Lucie n'est pas une pétulance d'enfant qui s'étourdit, c'est une grâce de femme qui cherche à épanouir les autres; on y sent la tendresse d'une bonne et sainte fille qui a cherché toute sa vie à dérider le front de vieillards aimés, et qui a trouvé le rayonnement de sa propre jeunesse dans cette préoccupation touchante. Le vieux Turdy n'est pas gai par lui-même, et Lucie a fait de leur vie à deux un éternel sourire. Mme Marsanne, qui me l'avait dépeinte si sérieuse, fut étonnée de l'abondance et de la tenue de son enjouement, et moi, dont le cœur ému était plutôt prêt à éclater dans les larmes que dans le rire, je me sentis emporté sans résistance dans un monde d'idées fraîches et jeunes, dans un paradis de fleurs et d'oiseaux enivrés de soleil.

Lucie est particulièrement et l'on pourrait dire spécialement *aimable*. Je n'avais jamais compris toute l'extension de ce mot-là, trop prodigué dans le monde, où presque tous les individus sont frottés d'un certain vernis d'aménité banale. Bien différente est cette aménité que le cœur échauffe et que l'esprit colore. Lucie n'est pas ainsi avec tout le monde. Elle a besoin de la véritable intimité pour s'abandonner, et jusqu'à ce jour elle n'avait dit le secret de son charme ni à Henri ni à moi. Elle ne songea plus à s'observer dans ce dîner sur l'herbe, et son expansion fut éblouissante. Elle ne cherche pas

l'esprit, et elle en a beaucoup quand elle s'anime. Sa plaisanterie du moment fut un jeu avec Élise, jeu où Élise brilla et fut vaincue. Élise, avec son dédain pour les idées sérieuses et les sentimens vifs, met volontiers sa coquetterie à railler, devant Henri, ce qu'elle appelle mes vertus et ce qu'elle traite de science théologique dans la piété de Lucie. Elle m'appelle *Grandisson*, elle appelle Lucie son vieux bénédictin. Je me laisse railler : Élise n'est jamais méchante et ne me fâche point; mais Lucie a une manière enjouée de se défendre. Elle abonde dans le sens de sa compagne, et joue, à mourir de rire, le rôle de vieux docteur. Elle l'interpelle en termes de catéchisme sur les modes, sur la forme des éventails, sur la couleur des rubans; puis elle lui fait d'une voix grave, et avec des intonations de prédicateur très comiques, des sermons en trois points sur ses hérésies en fait de goût et de parure. Elle lui cite, avec des arrangemens apocryphes, les pères de l'église a propos de son ombrelle ou de ses gants, et en somme elle lui démontre qu'elle entend mieux qu'elle ces graves questions de la toilette des femmes.

A ce jeu en succéda un du même genre, où elle me prit à partie sur mes opinions politiques. Comme je lui reprochais d'être légitimiste, elle se mit à contrefaire certains vieux personnages encroûtés qu'elle voit chez sa tante, que son grand-père reconnut et nomma en riant jusqu'aux larmes. Évidemment Lucie, en s'égayant dans cette mimique très réussie et dans cette caricature d'un langage arriéré de formes et d'idées, faisait gracieusement la cour à son grand-père, j'osais alors dire à moi aussi. Elle nous abandonnait l'exagération, les travers et les ridicules du milieu où nous la supposions rivée. Elle semblait même trahir la cause du passé et nous céder la gouverne de son esprit jeune et généreux, prêt à nous suivre dans les élans de la vie. Moi du moins, je voulais voir tout cela dans sa gaîté conciliante, et je revins de cette promenade ébloui, charmé, prêt à me croire préféré à tout ce que Lucie avait respecté, accepté ou subi jusque-là.

Mon erreur était complète, l'orgueil m'aveuglait. Lucie est, je le crois, une âme inébranlable, qui fait la part de ce qu'on peut appeler l'écume des opinions, mais qui reste fidèle à de certains principes et tranquille comme ces grandes profondeurs de l'Océan qui ne s'aperçoivent pas des caprices du vent à la surface du flot. Sa gaîté, sa douceur, son humeur égale et facile, auraient dû être pour moi la révélation d'un parti-pris, d'un pli à jamais formé dans le livre de sa destinée. Que ce soit à telle ou telle page de son code intérieur, cette page résume sa force, établit sa résistance; elle n'ira pas au-delà.

Je revis Lucie le lendemain à Aix, chez Mme Marsanne, qui était un peu souffrante. Elle prolongea sa visite pour lui tenir compagnie.

Élise était allée avec sa belle-sœur voir la Grande-Chartreuse, et Henri avait obtenu la permission de les accompagner. Je me trouvai donc comme en tête-à-tête avec Lucie, car Mme Marsanne nous mit en train de causerie, et se borna ensuite à nous écouter, plaçant de temps en temps un mot pour nous aider à développer ou à résumer nos idées. Tu ne l'ignores pas, c'est le talent bienveillant et assez intelligent de notre amie.

Lucie me parut avoir sur le cœur l'épithète de légitimiste que je lui avais adressée en riant la veille.

— Le mot n'est pas une injure en lui-même, dit-elle; mais vous y avez mis une intention hostile, confessez-vous!

Et comme je l'avouais, car je ne veux rien nier, rien dissimuler avec elle : — Je veux, reprit-elle, vous dire les opinions politiques que je me permets d'avoir. Née d'un père français et d'une mère savoisienne, j'ai été élevée en Savoie, c'est-à-dire en Italie, puisque nous sommes Français d'hier. Je suis donc Italienne à demi, et je n'admets pas que l'annexion ait pu nous dénationaliser si vite. Étant bonne Italienne et patriote, je m'en pique, je ne puis aimer l'Autriche, et je ne puis pas approuver la résistance politique du saint-siége à l'unité de l'Italie.

— En vérité! s'écria Mme Marsanne, votre orthodoxie s'arrête au pouvoir spirituel?

— Absolument, répondit Lucie; je n'ai jamais eu d'autre manière de voir, et je suis orthodoxe quand même, car le pouvoir temporel n'est pas un article de foi. J'irai plus loin, j'avouerai que j'aime Garibaldi, et que je cesserais d'aimer Victor-Emmanuel le jour où il cesserait de protester pour l'indépendance de l'Italie. Voilà ma profession de foi. Est-ce le *légitimisme* comme vous l'entendez en France?

— Non certes, répondis-je, et je crois que nous sommes bien près de nous entendre.

— Alors restons-en là, dit-elle, et parlons d'autre chose, car la similitude parfaite des idées n'est pas si nécessaire dans ce monde. Peut-être même est-il bon que chacun garde une certaine nuance qui le caractérise, pour faire acte de liberté dans la limite admissible.

Il me sembla qu'elle abandonnait encore une partie de son lest pour s'enlever plus haut dans la région du vrai, et je lui en marquai ma reconnaissance par le soin que je pris de ne plus rien contredire. Elle parla de la France avec un peu d'amertume et de l'indifférence politique et religieuse des Français avec tristesse; puis elle parla de son grand-père avec adoration et des douceurs de leur intimité. Je ne sais ce qu'elle dit encore : elle fut si bonne ce jour-là, que je t'écrivis le soir une longue lettre que je devais terminer et t'envoyer

le lendemain. Je ne te l'envoyai pas; le lendemain, j'avais la mort dans l'âme.

Le lendemain, je rendis visite à M. de Turdy. Je ne sais par quelle fatalité il lui vint à l'esprit de me demander si j'avais été aux Charmettes, et comme je répondais négativement : — Voilà, dit-il en riant, un pèlerinage que ma petite-fille ne fera pas avec vous!

J'interrogeai les yeux de Lucie, qui affectait de regarder le paysage, comme si elle n'eût entendu ni la question ni la réponse. Je ne sais quelle curiosité chagrine me fit insister. Elle prit alors son parti et répondit nettement : — Ce n'est pas là une promenade pour une jeune fille! Vous pensez bien que je n'ai rien lu de M. Rousseau; mais je sais, par la tradition du pays, tout ce qui concerne cette existence des Charmettes, et le nom de Mme de Warens me répugne, permettez-moi de vous le dire.

— Ma chère enfant, reprit le grand-père, j'aime à croire que tu sais fort mal l'histoire des Charmettes, et qu'aucune personne du pays ne s'est jamais permis de la raconter devant toi, à moins que cette personne ne soit ta grand'tante ou une de ses amies les béguines, ou encore quelque prêtre, car il n'y a que les dévots pour dire crûment les choses, et pour apprendre aux jeunes filles ce que nous autres, vieux mécréans, nous croirions devoir leur laisser ignorer.

Lucie garda un instant le silence, et une vive rougeur de dépit ou de honte monta jusqu'à son front; mais la lutte contre elle-même fut rapidement terminée. La rougeur s'envola comme un éclair, elle embrassa le vieillard en lui disant : — En cela, père, tu peux bien avoir raison! Tu sais, moi, tout ce qui me console de te contredire, c'est quand je peux trouver l'occasion de me donner tort! — M. de Turdy, attendri, me regardait comme pour me dire : Vous voyez si on peut résister à tant de grâce et de bonté,... et il est certain que j'étais de son avis. On discuterait avec Lucie, on disputerait même, rien que pour le plaisir de la voir si délicieusement céder. Aussi le nuage qui me resta dans l'esprit eut-il une autre cause que son aversion systématique pour le grand génie de Rousseau, qu'elle ne connaît pas. Je m'affectai intérieurement de la pensée que cette âme candide était déjà déflorée par la science de soi-même imposée aux jeunes filles pieuses comme un devoir, comme une nécessité du sérieux de la confession. La confession!... Je n'avais jamais pensé à cela qu'avec sang-froid. J'avais vu la première institution, la confession publique à la porte du temple, comme une chose terrible et grande, comme un reflet ardent de l'époque du martyre : je regardais la confession auriculaire comme une déviation du principe, comme un accommodement du pécheur avec le ciel et du prêtre avec le pécheur; mais je n'avais pas encore

mis dans ma pensée l'image du prêtre entre Lucie et moi. Quand elle se présenta, elle fit passer une sueur froide dans tout mon corps. Je me rappelai ce passage de Paul-Louis Courier, qui ne m'avait frappé que comme éloquence, et il me revint tout entier dans la mémoire comme si je l'eusse appris par cœur. Tu te le rappelles, ce passage que nous avons lu ensemble il n'y a pas longtemps... « On leur défend l'amour, et le mariage surtout; on leur livre les femmes. Ils n'en peuvent avoir une et ils vivent avec toutes familièrement, c'est peu, mais dans la confidence, l'intimité, le secret de leurs actions cachées, de toutes leurs pensées. L'innocente fillette, sous l'aile de sa mère, entend le prêtre d'abord, qui, bientôt l'appelant, l'entretient seul à seule, qui, le premier, avant qu'elle puisse faillir, lui nomme le péché... Seuls, et n'ayant pour témoins que ces murs, que ces voûtes, ils causent! De quoi? Hélas! de tout ce qui n'est pas innocent. Ils parlent ou plutôt murmurent à voix basse, et leurs bouches s'approchent, et leur souffle se confond. Cela dure une heure et se renouvelle souvent. »

Cette implacable citation de ma mémoire, avec son corollaire sur le rôle du prêtre entre les époux, me fit ressentir tous les aiguillons de la jalousie, et cette première torture de l'amour fut si poignante que Lucie s'en aperçut et me demanda ce que j'avais.

La présence du grand-père ne me gênant pas pour un entretien de cette nature, je demandai brusquement à Lucie si elle avait un confesseur.

— Eh! mais oui, sans doute, répondit-elle, il le faut bien!

— J'aurais cru que vous n'en aviez pas besoin.

— On a toujours quelque chose à se reprocher.

— Dans le secret de la conscience, dans le fond de la pensée apparemment, car vos actions, à vous, ne peuvent jamais être mauvaises.

— Franchement, dit-elle en riant, je n'ai pas commis, que je sache, beaucoup de mauvaises actions. Quant aux cas de conscience, si j'en avais, ce ne serait pas à l'abbé Gémyet que je demanderais de les résoudre. Le bonhomme est l'idéal de la simplicité.

M. de Turdy, comme s'il eût voulu me tranquilliser, s'écria que l'abbé Gémyet était le meilleur et le plus inoffensif des hommes. — Celui-là, dit-il, je le connais, je réponds de lui, et je ne t'en permettrai jamais d'autre. Puisqu'on voulait absolument un confesseur, continua-t-il en s'adressant à moi, j'ai voulu au moins choisir, et j'ai mis la main sur un bon prêtre, tolérant, point cagot...

— Et tout à fait nul, reprit Lucie avec le même sourire que j'avais déjà remarqué.

— Nul! je le veux bien, dit le grand-père en s'animant; nul! je les aime comme cela et pas autrement, les prêtres! je ne veux point

de ces fanatiques comme mademoiselle ma sœur les préférerait peut-être.

— Eh! mon Dieu, cher papa, reprit Lucie, tu accuses ma tante! Tu sais bien qu'elle est plus mondaine que moi et qu'elle s'accommode fort bien pour son compte de la tolérance illimitée de M. Gémyet. Voyons, ne me chicane pas trop. J'ai fait ce que tu voulais, j'ai accepté mon confesseur de ta main : je le respecte, j'ai de l'estime et de l'amitié pour lui; mais je ne peux pas le prendre pour un aigle, lui-même n'a pas cette prétention-là, et quand je me confesse à lui de beaucoup de tiédeur et de relâchement dans la pratique, je suis toute prête à lui dire que c'est sa faute, et c'est tout au plus s'il ne me dit pas que cela lui est parfaitement égal.

— Bien, bien, très bien! s'écria le grand-père en riant et en me regardant encore, voilà ce que je veux, et c'est à ce prix-là que nous nous entendrons.

— Qu'est-ce que vous pensez de tout cela, vous? dit Lucie en se tournant vers moi avec son gracieux abandon. Doit-on faire les choses à demi? Je sais d'avance que vous pensez le contraire, car si vous n'étiez pas un esprit absolu, vous ne seriez plus vous-même.

— Je pense, répondis-je sans hésiter, que la confession est mauvaise ou inutile. Vous avez accepté la chose inutile et pris le moins mauvais parti, ne pouvant vous résoudre à prendre le seul bon...

— Qui est de ne plus rien croire? Cela ne m'est pas possible!

Elle me fit cette réponse fort sèchement. Je m'inclinai et ne parlai plus, bien qu'elle m'y provoquât avec toutes les grâces d'esprit et de cœur qui sont en elle. Au bout de quelques instans, comme je prenais congé : — Vous me boudez, je le vois, dit-elle; vous croyez que je vous regarde comme un athée. Non, je suis à cent lieues de cela; mais rappelez-vous, j'ai une doctrine, et vous n'en avez pas!

— Eh bien! lui répondis-je, j'en aurai une. Je vous jure que j'en aurai une avant peu, car je vois qu'il le faut!

Elle partit d'un grand éclat de rire et me tendit la main pour la première fois, corrigeant par ce témoignage d'affection et d'intimité ce que sa raillerie avait de blessant; mais on n'a pas deux cœurs pour aimer, et je ne peux pas mettre dans le même cette simultanéité de joie et de souffrance. Je commençais à ne plus comprendre Lucie. J'étais horriblement triste, c'est pourquoi je ne t'écrivis pas en rentrant. Henri se moquait un peu de moi.

— Tu t'embarques mal, disait-il. Te voilà déjà aux prises avec les préjugés de ta fiancée, car elle est ta fiancée, je t'en réponds. Le grand-père t'adore, et la jeune fille t'aime.

— Non, elle ne m'aimera probablement pas.

— C'est peut-être toi qui n'aimes pas, reprit-il avec un peu de

vivacité. Tu me fais l'effet d'un pédant ou d'un despote. Eh! mon cher, que t'importe que ta femme croie au culte et suive les pratiques d'une église quelconque?

— Tu permettras le confesseur à la tienne, toi?

— Je lui en permettrai dix, à la condition que ces messieurs-là ne l'empêcheront pas d'être à moi corps et âme.

— Non, tu ne te soucies pas de son âme! Tu lui laisseras l'absolue liberté de conscience, tu l'as dit!

— Conscience religieuse, entendons-nous! Qu'elle croie à Junon-Lucine ou à l'immaculée conception, ce ne sont pas là mes affaires. Pourvu qu'elle me donne des enfans qui soient de moi, qu'elle préfère mon entretien au confessionnal, je ne lui demanderai jamais compte de ses épanchemens spiritualistes avec les docteurs en droit canonique.

— Eh bien! moi, je suis tout autre. Je ne sépare point l'âme du corps, et je ne supporterai pas l'amant platonique, de quelque nom qu'il s'appelle!

— Alors ne te marie pas, mon cher, ou cherche une protestante. Mlle La Quintinie n'est pas ton fait. Tu as raison, il ne faut pas écrire à ton père. Oublie-la et retourne à Paris.

— Est-elle donc si obstinée que je ne puisse l'amener à mes idées?

— Je n'en sais rien. Elle paraît fort douce de caractère; elle a l'air de t'aimer. Élise est convaincue qu'elle t'adore. Tu peux essayer, mais tu t'engages là dans une mauvaise voie et tu rêves l'impossible, car on ne change pas ce que la nature a fait sans le gâter, je t'en avertis. Lucie a une tendance au mysticisme; tu pourras bien déplacer le fétiche, mais gare à l'avenir! L'amant pourra bien remplacer le prêtre.

Henri me parla encore longtemps sur ce ton, et il m'ébranla. Ah! que j'aurais voulu t'avoir près de moi pour résoudre tous mes doutes! J'étais partagé entre mille aperçus contraires. Tantôt Henri me démontrait que je voulais asservir la compagne de ma vie, l'effacer, lui ôter toute personnalité, et la noyer dans le rayonnement de mon orgueil; tantôt il me semblait rompre absolument la beauté du lien conjugal en admettant qu'on pût vivre intellectuellement à part l'un de l'autre, et en s'efforçant même de me prouver que c'était mieux ainsi. Il concluait à l'infériorité de nature chez la femme, et il répétait ce lieu commun révoltant, qu'il lui faut un frein autre que l'amour et le respect de son mari, parce qu'elle n'a pas assez de force morale pour s'en contenter.

Je retournai à Turdy peu de jours après. J'étais résigné; j'acceptais tout! Non convaincu, mais soumis, j'admettais que Lucie, en

me faisant de légères concessions, pouvait en exiger autant de moi. Je la trouvai seule au jardin. — Eh bien! me dit-elle, cette fameuse doctrine, l'apportez-vous toute chaude et cuite à point? — Elle raillait, je me sentis fort irrité; elle me sourit, et comme le ciel est dans son sourire, je vis qu'elle raillait sans amertume et sans dédain. Je me calmai. — Non, lui dis-je, je n'apporte pas de doctrine. Il me semblait très facile d'en reconstruire une de tous points avec les saines notions qui m'ont été données dès mon enfance, et qui ne demandent plus qu'un lien pour composer un ensemble; mais ce lien, c'est l'amour, l'amour que je ne connais que par un instinct violent, une révélation subite enveloppée de nuages. Je sens pourtant bien que l'amour est tout, et que sans lui toute doctrine reste vide. Les catholiques n'ont pu s'en tirer qu'en le supprimant; vous voyez bien que nous ne sommes pas plus avancés l'un que l'autre!

— Les catholiques ont supprimé l'amour! Vous croyez cela? s'écria Lucie, sincèrement interdite et comme cherchant un argument à m'opposer.

— Trouvez-moi un précepte catholique autre que celui de l'obéissance passive de la femme envers le mari!

— Mais la religion est tout amour pourtant!

— Oui, l'amour envers Dieu et la charité envers le prochain. Cherchez dans vos souvenirs si quelqu'un vous a jamais dit : Le cœur de la femme est destiné à renfermer une affection sans bornes pour l'homme de son choix, pour le compagnon de sa vie?

— Non, mais il est écrit : *La femme quittera son père et sa mère...*

— C'est une loi civile, ce n'est pas même l'amour sous-entendu, c'est le domicile conjugal. Le code l'explique tout au long.

— Enfin qu'est-ce que vous entendez par l'amour? La préférence qu'on donne à un homme sur la Divinité même?

— Préférence, lui répondis-je impétueusement, est un mot qui ne me présente ici aucun sens. C'est un mot inventé par ceux qui ont rapetissé l'idée de Dieu au point d'en faire un homme dont un autre homme peut devenir le rival, et ceci, permettez-moi de vous le dire, est une sorte de profanation du sentiment que nous devons avoir de la Divinité.

— Bien! reprit Lucie, qui m'écoutait avec une attention animée; vous dites là des choses qui me vont. Vous admettez dès lors que l'on aime Dieu par-dessus toutes choses?

— Aimer est le mot le plus élastique et le plus vague que l'homme ait inventé. Dieu ne peut nous inspirer qu'un genre d'adoration auquel rien ne se compare et qu'aucune langue ne peut exprimer. Dieu ne veut donc pas être aimé avec le même esprit et avec le

même cœur qu'il nous a donnés pour aimer notre semblable, et du moment que nous croyons en lui, nous avons nécessairement pour lui le sentiment qu'il réclame de nous; mais ce sentiment n'existe pas dans une âme que l'ascétisme dérobe à l'amour humain, car il s'y dénature et devient amour humain lui-même, ce qui est une idolâtrie, un délire et un blasphème.

— J'entends! vous croyez que sainte Thérèse...

— Était folle et consumée de flammes terrestres auxquelles son imagination malade essayait de donner le change. Je hais ces mensonges de l'âme, comme tout ce qui est contre nature.

Lucie ne répondit rien, elle marchait dans le jardin et cueillait des fleurs machinalement; mais ses mains tremblaient, et sa démarche trahissait une grande agitation.

— Mon ami, me dit-elle enfin quand ses deux mains furent pleines, — car nous sommes amis toujours et quand même, n'est-ce pas? — vous dites des choses qui me bouleversent, et vous voyez, je ne vous réponds pas. Suis-je vaincue par le raisonnement ou persuadée par un charme mystérieux dont je doive me méfier? Je ne sais pas; en vérité, je ne sais pas! Il faut que j'y pense. Ne désespérez pas et n'ayez pas non plus trop d'orgueil. Il faut que je me prive de vous voir pendant quelques jours, et je vous dirai ensuite si j'ai fait un pas en avant ou en arrière. Je ne veux point être persuadée par surprise.

Cette résolution, contre laquelle je n'avais pas le droit de protester, me jeta dans une vive inquiétude, et j'eus là le pressentiment de quelque chose de grave. Elle essaya de me rassurer. — Voyez où nous en sommes, dit-elle; on presse la situation un peu plus que nous ne le voudrions. On a déjà écrit à mon père, sans vous nommer, il est vrai; mais il paraît qu'il s'impatiente et demande des détails. Il va falloir parler à ma tante, qui ne sait rien encore. Avez-vous écrit à votre père, vous?

— Non. J'attendais, je devais attendre une véritable espérance.

— Eh bien! n'écrivez pas encore, promettez-le-moi, et n'allons pas plus avant sans que je sois sûre de moi-même. Je vous disais l'autre jour que je ne voyais pas d'obstacles; j'en vois aujourd'hui. Je vous disais aussi que je ne voyais pas non plus de parti à prendre. Cela n'est guère possible du moment qu'il faut apaiser la sollicitude de deux familles par des résolutions quelconques. Ne nous laissons donc pas entraîner par les impatiences des autres, car là est le danger. Forçons-les à nous attendre, en nous attendant nous-mêmes patiemment et volontairement.

Je ne pouvais que me soumettre, mais je m'en allai épouvanté, car Lucie ne fixait que vaguement le terme de mon exil. C'était tan-

tôt huit jours, tantôt quinze, et je me disais par momens que c'était peut-être toute la vie.

Cinq jours, cinq mortels jours après, j'ai reçu un billet de M. de Turdy qui me disait : « Je suis seul, venez me voir. » Je l'ai trouvé seul en effet. Lucie était allée à Chambéry passer *une semaine* auprès de sa grand'tante. M. de Turdy était triste, bien qu'il voulût faire contre fortune bon cœur. Nous n'avons parlé que de Lucie, tout en essayant de n'en point trop parler. — Lucie, m'a-t-il dit, subit des influences mystérieuses que je ne peux pas saisir. Vous avez entendu notre discussion de l'autre jour : j'ai gagné le point important, le confesseur. C'est un bon homme. Ma sœur est une bonne fille dont la dévotion n'a rien d'exalté; son entourage est très arriéré d'opinions, mais il n'y a là personne d'assez fort pour avoir du crédit sur l'esprit de ma petite-fille. Vous avez vu qu'elle se moque de ces vieux seigneurs de village qui n'ont pas le sens commun, et quant à elle, vous avez dû constater que, dans tout ce qui tient à la vie pratique, à la politique, au *temporel*, comme ils disent chez sa tante, elle est très libérale; mais elle avait toujours dit et elle recommence à dire qu'elle ne veut pas devenir la femme d'un incrédule. Je me suis épuisé à la gronder, à la contredire; elle m'a promis de s'interroger elle-même, et elle m'a paru très ébranlée en partant.

— Soyez certain, lui dis-je avec amertume, qu'à présent elle a repris ses forces, et que l'influence mystérieuse dont vous parlez s'est de nouveau emparée d'elle.

— Ah! si je savais qui! s'est écrié le vieillard en frappant sa canne sur le parquet avec vivacité. Ce sera quelqu'une des nonnes de ***. Il y a là un couvent de carmélites très austères, et je sais qu'elle y va quelquefois. Oui, oui, ce doit être un foyer de fanatisme. Je ne veux plus qu'elle y mette les pieds!

Je me sentais bien mal défendu contre le malheur de ma destinée par ce vieux enfant; mais je le voyais si chagrin et si tourmenté que je consentis à passer la journée et la soirée avec lui. Je fis tant bien que mal sa partie de trictrac pour remplacer Lucie, qui la fait tous les soirs quand ils sont tête-à-tête.

Il était tard quand nous eûmes fini, et, pour épargner au batelier de la maison la peine de me faire passer le lac, j'acceptai l'hospitalité que le châtelain m'offrait pour la nuit.

Ici se place un fait fort étranger peut-être à ma situation, un fait qui te paraîtra sans doute insignifiant, mais qui m'a trop frappé pour que je ne te le rapporte pas.

J'étais si agité de me trouver dans cette maison pleine de l'image de Lucie, dans cette maison qui eût pu devenir la mienne, si j'étais

moins loyal ou moins jaloux, que je ne pus fermer l'œil. Ma chambre était au rez-de-chaussée et avait une sortie directe sur le jardin. Je m'en échappai sans bruit et me promenai une demi-heure dans ce jardin, qui n'est pas grand, mais qui est un Éden quand même, grâce à ses beaux ombrages, à ses massifs de fleurs et à ce site magnifique qu'on y domine. La lune, réduite à un croissant assez délié, se leva vers minuit, éclairant à peine le pied des arbres; mais la nuit était si claire et si constellée que je distinguais, sinon la couleur, du moins la forme de tous les objets environnans. Le lac se détachait comme une plaque d'argent bruni au sein d'une masse sombre qui paraissait incommensurable. Des buissons de fraxinelle, plante que l'on cultive beaucoup ici dans les jardins, et qui atteint de grandes proportions, exhalaient des parfums exquis. Tout était recueillement voluptueux, mystère d'amour peut-être, dans cette nuit tiède. Une charmante cascade, qui bondit au bout du jardin après avoir mis en mouvement une petite usine, était emprisonnée dans son écluse. Tout était muet et comme endormi profondément. Je pensais à Lucie avec une ardeur de désir et de terreur qui me faisait frissonner sans cause, non pas au moindre bruit, il ne s'en produisait aucun, mais à l'idée, à l'appréhension du moindre souffle de l'air dans mes cheveux.

Tout à coup j'entends dans ce morne silence le bruit cadencé d'une paire de rames sur le lac, et, en suivant la direction du son, je vis distinctement une barque qui cinglait en droite ligne sur le petit port placé à l'angle du rocher qui porte le manoir. Cette barque, vue de la plate-forme, était si petite que je n'eusse pu la distinguer, si l'eau, vivement brillantée en cet endroit, ne l'eût détachée comme un point noir à la surface.

Quoi de plus simple que la présence d'une embarcation sur ce lac souvent exploré la nuit par les pêcheurs ou les oisifs? Mon imagination excitée vit pourtant là un événement capable de décider de ma vie. C'était Lucie qui revenait me surprendre, et que j'allais voir aborder au-dessous de moi!

Aborder là, non, pourtant, ce n'était pas possible : le rocher est à pic; mais si la barque s'engageait dans l'ombre projetée sur l'eau par la masse de ce rocher, évidemment elle se dirigeait sur le petit port, et, comme du jardin on ne voit pas le débarcadère, je sortis du jardin en franchissant un mur à hauteur d'appui, et je descendis précipitamment le sentier.

Grâce à l'ombrage des grands marronniers qui, plantés à mi-côte, étendent leurs longues branches au-dessus des chaumières jusqu'au bord de l'eau, je gagnai la rive sans être aperçu, et je vis la barque d'assez près pour m'assurer qu'elle ne contenait que deux hommes,

un batelier qui faisait force de rames, et un personnage enveloppé d'un manteau et coiffé d'un chapeau à larges bords. Ils passèrent à peu de brasses du rivage et disparurent en remontant vers l'abbaye de Hautecombe.

Je me raillai moi-même, mais la déception ne fut pas moins pénible, et je restai cloué à ma place comme si j'eusse attendu l'apparition d'une autre barque portant réellement Lucie.

Cependant j'écoutais machinalement le petit bruit de celle qui venait de passer, et je remarquai qu'elle s'arrêtait à une très courte distance de moi. Je retins mon souffle, et j'entendis une voix basse et timbrée, une voix méridionale dire avec un léger accent étranger : *C'est ici?*

— Oui, monsieur, répondit la voix toute locale du batelier savoyard.

Tout rentra dans le silence. La curiosité m'aiguillonnait; il faut te dire pourquoi.

A vingt pas de la petite anse sablonneuse qui sert de débarcadère au hameau, la montagne verticale se creuse en grotte. Deux piliers bruts naturellement évidés dans le massif calcaire soutiennent une petite voûte où l'on a sculpté dans le roc une statuette de madone. C'est une chapelle rustique, dont le sol, un peu exhaussé au-dessus de l'eau, est à sec quand le lac est tranquille, et cette chapelle est une des retraites favorites de Lucie. Elle y a voué une dévotion particulière à la Vierge, elle y a fait planter du lierre qui s'enroule gracieusement autour des piliers, et elle y va souvent rêver ou prier le soir.

Je tenais ces détails du batelier, qui m'avait transporté le jour même. Était-elle là? mon Dieu! Y avait-elle donné rendez-vous à cet inconnu? Je ne pouvais rien voir, la grotte s'ouvre dans un angle rentrant de la montagne. Ah! tu ne sais pas que je suis horriblement jaloux! Je ne le savais pas moi-même. Quelle torture, mon père! quelle fureur!

Je demeurai quelques instans sans pouvoir réfléchir. J'étais sur le point de me jeter tout habillé à la nage, car de la rive on ne peut gagner autrement cette chapelle : le rocher plonge à pic dans le lac à une très grande profondeur; mais toute mon attention se reporta sur la barque, qui, après une pose de quelques minutes, revenait vers moi. Je me dissimulai encore, et je vis repasser les deux hommes à peu de distance. Je les suivis des yeux aussi loin que possible; ils s'en allaient par où ils étaient venus, du côté qui regarde Chambéry, et bientôt ils se perdirent dans la brume qui commençait à se répandre au ras de l'eau.

Quel était donc le but de cette longue course sur le lac pour une

station d'un instant? Il n'y avait là que la chapelle rustique où l'on pût prendre pied, et cette grotte n'a aucune communication, que je sache, avec l'intérieur de la montagne. J'essayai de démarrer un petit canot de pêcheur, j'en vins à bout, et en un instant je gagnai la grotte. Elle était vide, sombre et muette. J'y remarquai seulement un parfum de fleurs très prononcé et un objet blanchâtre dont je m'emparai; c'était une grosse touffe de lis qu'on venait de déposer aux pieds de la madone, car les fleurs étaient trop fraîches pour avoir passé là la moitié de la nuit. L'inconnu venait donc d'apporter cette offrande... A qui? à la Vierge ou à Lucie?

J'emportai le bouquet, je l'examinai dans ma chambre après l'avoir délié avec soin. Il ne contenait aucun papier; mais sur le ruban de soie blanche qui l'entourait il y avait un signe imprimé en or, et ce signe était ce qu'on appelle en style de sacristie, je crois, un *cœur de Marie*, un cœur surmonté d'une croix et percé d'un glaive avec des gouttes de sang figurées en rouge carmin, emblème d'amour charnel, s'il en fut, avec une allusion à la douleur physique. J'éprouvai un mouvement de dégoût. De pareils symboles m'ont toujours semblé exprimer tout autre chose que des idées religieuses, et je cherche en vain dans la vraie doctrine chrétienne quelque trait qui s'y rapporte.

Je me tourmentai l'esprit horriblement; que signifiait cette sorte d'*ex-voto* d'un cœur malade, dévoré peut-être, peut-être ensanglanté par ma tentative d'union avec Lucie? Ce n'était peut-être rien de tout cela, c'était tout simplement un vœu accompli par une âme dévote étrangère à mes préoccupations; mais cet étranger, je l'avais assez aperçu pour me convaincre que ce n'était ni un paysan ni un prêtre : il m'avait paru jeune, bien mis et d'une tournure svelte. Pourtant je l'avais si mal vu que je pouvais bien avoir rêvé tout cela. Quoi qu'il en soit, je reportai le bouquet, et je restai caché dans la chapelle, attendant avec la rage au cœur que quelqu'un vînt le prendre. Je ne vis personne, je n'entendis rien, si ce n'est la voix du batelier dont j'avais emmené le bateau, et qui, aux premières lueurs du jour, me héla du rivage pour me le redemander. Quand il sut que j'étais un hôte du manoir, il me reprocha, puisque j'avais eu la fantaisie de naviguer si matin, de ne pas l'avoir réveillé.

Il me reconduisit à l'autre bord. J'avais remis les lis aux pieds de la madone, et j'avais emporté le ruban. Je veillai encore de loin jusqu'au grand jour en vue de la grotte. Aucune barque n'en approcha. Je m'y fis reconduire dans la soirée. Les lis étaient là flétris, personne n'y avait touché. Il était huit heures du soir. Quoique très fatigué, car je n'avais pu me reposer dans la journée, je montai au château, et je surpris agréablement M. de Turdy, qui s'apprêtait

à se coucher, en lui disant que, me trouvant par hasard dans son voisinage, j'avais songé à venir faire sa partie.

— Ah! que c'est aimable à vous! s'écria-t-il. J'allais tâcher de dormir pour échapper à l'ennui de ma veillée solitaire. C'est si long, une soirée de vieillard qui ne peut plus lire sans se fatiguer! Les enfans nous gâtent. Ils s'occupent de nous distraire, et quand ils sont là, nous nous laissons aller en égoïstes que nous sommes, et quand ils s'en vont, nous nous plaignons de ce qu'ils ne préfèrent pas notre triste société à toutes choses!

— Il faut, lui dis-je en préparant sa table de jeu, que Mlle La Quintinie ait à Chambéry des occupations bien sérieuses ou bien attrayantes pour vous laisser seul, car j'ai été témoin du plaisir sincère qu'elle trouve à vous entourer de soins.

— Eh! oui, sans doute! Il faut bien qu'elle ait l'esprit troublé de quelque souci grave!

— Est-ce que vous ne recevez pas tous les jours des nouvelles de Chambéry?

— J'en reçois de deux jours l'un : elle m'écrit des billets très courts, et qui ne m'apprennent rien de l'emploi de son temps. Ordinairement nous ne nous quittons point de tout l'été, hormis pour les grandes fêtes religieuses, qu'elle va célébrer auprès de sa tante. L'hiver, nous nous séparons franchement. Je n'aime pas Chambéry. Je passe quelques mois à Lyon, où j'ai des connaissances, et où il fait moins froid que dans nos neiges. Alors ma Lucie m'écrit de longues lettres charmantes, qui font ma consolation et mon orgueil; mais la séparation qu'elle m'impose en ce moment, en plein été, sans cause suffisante selon moi, m'est fort pénible.

Je fis observer à M. de Turdy que j'étais la cause de son chagrin, et qu'il eût été beaucoup plus logique de la part de Lucie de m'envoyer à Chambéry, avec défense d'en sortir jusqu'à nouvel ordre, que d'y aller elle-même pour m'éviter.

— C'est ce que j'ai dit, reprit-il; mais elle a insisté si vivement que j'ai dû céder, et je vois bien qu'il y a sous jeu quelque chose qu'on me cache.

— A vous? On vous cacherait quelque chose?... Non, Lucie vous adore!

— Ah! que voulez-vous, mon cher! La dévotion rompt sans façon tous les liens du cœur et de la famille; mais voilà que je me plains à vous, comme un vieux enfant que je suis, à vous qui souffrez peut-être un peu aussi pour votre compte!

— Je souffre beaucoup, répondis-je, car j'aime Mlle La Quintinie plus que je ne puis l'exprimer.

Il me serra les mains, et nous oubliâmes la partie de trictrac. Il

était beaucoup plus expansif que la veille et comme découragé de la vie. Il essaya de faire l'esprit fort pour se remonter, mais il n'en vint pas à bout. Je mourais d'envie de l'interroger sur les relations que Lucie pouvait avoir avec le personnage mystérieux que j'avais vu la nuit précédente sur le lac; mais le pauvre homme me parut si abattu que je me reprochai l'égoïsme de mes soupçons. Je ne lui parlai point de l'aventure, et je le fis jouer pour le distraire, après quoi j'acceptai le gîte qu'il m'offrait. Je voulais veiller encore toute la nuit, et j'y parvins malgré la fatigue qui m'écrasait. Rien ne troubla le morne repos de la nuit autour du manoir. J'allai dès le matin visiter encore la grotte. Les lis pourrissaient dans l'abandon. Je les jetai dans l'eau, et je revins à Aix, où la fièvre me retint deux jours au lit.

Le troisième jour, abattu, mais non calmé, j'allai à Chambéry à tout hasard, cherchant à rencontrer Lucie malgré sa défense, voulant tâcher de savoir au moins ce qu'elle devenait. Je ne connais personne à Chambéry, mais je rencontrai aux abords de la ville quelques baigneurs d'Aix, dont un Anglais fort mélomane avec qui je me suis un peu lié, et qui m'aborda en me disant : — Est-ce que vous n'allez pas aux carmélites de ***?

— Pourquoi faire?

— Pour entendre chanter une demoiselle du pays qui est, dit-on, fort extraordinaire.

— Oui, j'y vais, répondis-je tout tremblant. Où est-ce?

— Suivez-nous, me dit-il.

Nous gravîmes un chemin très rapide qui monte en zigzag à travers d'énormes rochers.

— Et le nom de cette cantatrice? demandai-je à mon guide.

— Attendez! Je ne sais plus, ce n'est pas une artiste de profession, c'est une personne de bonne famille qui chante en l'honneur de la fête du jour, la Trinité. Elle a un nom en *ie*,... La Quérinie,... non, La Quintinie... M'y voilà.

Je sentis tous les frissons de la fièvre me reprendre, il faisait pourtant une chaleur d'orage accablante. Nous arrivâmes au pied d'un édifice fermé, à fenêtres grillées; c'était le couvent, et nous y trouvâmes une centaine de personnes qui s'étaient assises à l'ombre et qui attendaient que les nonnes eussent fini de psalmodier les vêpres. Aucun homme ne pénétrait dans ce couvent rigidement cloîtré. Les dames de la ville n'ont accès dans la chapelle qu'avec des permissions particulières. Cette chapelle était pleine et la porte close; mais à cause de la chaleur les fenêtres du chœur étaient ouvertes en partie, et comme on entendait fort bien la psalmodie, on ne devait rien perdre du chant.

Le mélomane qui m'avait renseigné et que je ne quittais pas entra sans façon en pourparlers avec les hommes qui se trouvaient là et les interrogea sur Mlle La Quintinie. Je recueillais tout avec avidité. « C'est une personne du plus grand mérite, disait-on, toute vouée aux bonnes œuvres, une vraie sainte, et en même temps c'est une femme charmante, qui fait les honneurs du salon de sa tante avec une grâce parfaite; mais jamais elle ne chante dans le monde. On dit qu'elle a fait le vœu de ne chanter que pour l'église. Elle chantera le jour de la Fête-Dieu à la cathédrale, et je vous réponds qu'on y viendra de loin pour l'entendre. En ce moment-ci, elle fait une retraite de huit jours aux carmélites. On dit qu'elle va se marier, mais d'autres disent qu'elle se fera religieuse; on ne sait pas. »

En ce moment, un des amateurs de la ville signala une lourde voiture armoriée qui montait la côte. « C'est le vieux carrosse de la vieille Mlle de Turdy. Elle va entendre chanter sa petite-nièce à la bénédiction du saint sacrement. Peut-être la ramènera-t-elle à la ville. Vous la verrez alors; elle est très jolie! »

La voiture arriva en effet à la porte de la chapelle, et j'en vis descendre la vieille tante, grasse, boiteuse, et soutenue par un homme d'environ quarante ans, dont la figure me frappa beaucoup : une tête méridionale très brune, très accentuée, une mise sévère, beaucoup de cheveux noirs crépus rejetés en arrière, un front demi-chauve très pur et très lisse contrastant avec des yeux sombres et fatigués, d'un éclat fiévreux. Il entra dans l'église avec la vieille dame après avoir frappé d'une façon particulière. La porte se referma brusquement derrière eux.

Quel était cet homme qui seul avait le droit d'entrer dans le sanctuaire? Je le demandai avec agitation à tout le monde. Personne ne le savait, personne ne le connaissait. C'était un laïque; rien dans sa mise et dans son attitude n'annonçait un prêtre : ce devait être, selon les assistans, qui tous me parurent plus ou moins ultramontains, un personnage envoyé par le pape pour recueillir le denier de saint Pierre, ou un grand dignitaire de la société de Saint-Vincent-de-Paul.

Le bruit des cloches à toute volée annonça la fin des vêpres et le commencement du *salut*. Des voix de femmes entonnèrent un chœur fort pauvrement exécuté; puis l'orgue préluda, et la voix de Lucie se fit seule entendre. Ce qu'elle chanta, je n'en sais rien. Je ne suis pas érudit en musique, et je n'avais plus le loisir d'écouter mes voisins. J'étais dévoré de rage à cause de cet homme qui était entré là, et qui l'entendait de plus près que moi, qui la voyait peut-être, pendant que j'étais à la porte avec les inconnus. J'aurais voulu qu'elle chantât mal, que sa voix fût désagréable, et que tout

le monde se mit à siffler comme au théâtre; n'en avait-on pas le droit, puisqu'on venait là comme au spectacle ou au concert?

Mais comme elle chante, mon Dieu! Quelle voix limpide et puissante, quel accent large et sublime, quelle plénitude et quelle suavité! Et elle n'a pas chanté, elle ne chantera jamais pour moi seul! Je me le disais, je m'efforçais de me détacher de cette femme qui ne m'appartiendra jamais, et j'étais vaincu, brisé par cette voix surhumaine qui s'emparait de moi comme la brise s'empare de l'herbe qu'elle secoue et de la fleur qu'elle effeuille! En même temps que je la maudissais pour cet envahissement de tout mon être, je sentais des larmes gonfler ma poitrine et ruisseler sur mes joues. Cela était trop fort pour moi. Je m'éloignai. Je voulus descendre le sentier. Je voyais devant moi, de l'autre côté du ravin, l'étrange ville de Chambéry, avec ses toits d'ardoise sombre sans reflets, encadrés de fer-blanc brillant, comme une exhibition de linceuls noirs semés de larmes d'argent. Les montagnes à forme fantastique qui la dominent, le bruit des torrens qui la traversent, ses vieux édifices, ses ceintures d'arbres séculaires, tout cela s'agitait devant moi comme dans un rêve. Un instant les tambours et la musique de la garnison se firent entendre et formèrent un rauque contraste avec le chant de Lucie, qui planait tranquille comme une voix du ciel sur cette impuissante clameur de la terre. Je me jetai à l'écart dans les rochers qui surplombent le ravin. Je me bouchai les oreilles, j'entendais toujours Lucie, rien que Lucie; elle semblait me dire : Tu n'as pas besoin de tes sens pour m'entendre, c'est mon âme qui parle à ton âme, et tu ne m'échapperas pas.

Tout à coup la voix cessa, les *dilettanti* du dehors s'oublièrent jusqu'à applaudir; mais les cloches couvrirent ces vains témoignages d'admiration mondaine, et peu d'instans après je me trouvai, je ne saurais dire comment, le premier auprès de la voiture où montait Lucie avec sa tante et le personnage inconnu objet de ma haine instinctive et de ma colère mal déguisée. Cet homme monta le dernier et jeta sur moi un regard froid comme l'acier, un regard qui m'exaspéra. Je ne sais ce que je fis, je ne suis pas sûr de ne lui avoir pas montré le poing d'un air de menace.

Quant à Lucie, elle ne m'aperçut seulement pas. Vêtue de blanc et la taille enveloppée d'un léger burnous de cachemire, elle cherchait à dérober sa figure sous le capuchon à floches de soie; mais ce capuchon retomba sur son épaule, entraînant une partie de son abondante chevelure dénouée, et je vis sa figure pâle qui semblait ravie en extase, ou plutôt un peu égarée par l'épuisement de l'extase, car il y avait de la souffrance dans ses traits, et ses lèvres étaient aussi blanches que son vêtement; ses narines étaient dilatées,

sa bouche serrée, ses yeux sans regard. Je ne croyais pas que sa physionomie aimante et douce pût se pétrifier ainsi sous la contraction mystique de la pensée. Elle me regarda et ne me vit pas; elle disparut sans voir personne, sans répondre à plusieurs saluts qui lui furent adressés sur son passage, et j'entendis que quelqu'un disait : — Elle chante avec trop de ferveur, il y a sous le calme triomphant de sa voix une émotion qui la tue.

Une seule personne malveillante, une femme très parée, éleva un peu le ton pour dire : — Laissez donc! elle aime le succès, elle est femme!

— Non, reprit mon Anglais dilettante, elle est artiste avant tout; elle n'est peut-être pas dévote!

Je recueillais machinalement les opinions, et cette dernière parole me frappa, car je n'étais plus capable de penser pour mon propre compte. Je me sentais très mal, je me sentais mourir, car je venais de constater que je n'étais rien pour Lucie. Avant moi, il y avait en elle l'ascétisme, ou la musique, ou cet inconnu qui entrait avec elle dans le sanctuaire des femmes, peut-être le même qui portait des lis dans la chapelle du rocher, à la clarté des étoiles : que sais-je? Il y a une passion immense dans l'âme de Lucie, et je ne suis point l'objet de cette passion!

Mon Anglais s'aperçut que j'étais pris de défaillance. Il me ramena à Aix dans sa voiture avec beaucoup d'obligeance et de courtoisie. Je me remis au lit, et je dormis près de quarante-huit heures. Je crois qu'on m'a saigné; on a mis le tout sur le compte d'un coup de soleil. J'ai passé encore deux jours à me remettre; enfin je suis très bien, très fort, très calme aujourd'hui. Je me suis occupé, durant cette inaction forcée, à me détacher de Lucie, à repousser de moi cet amour impossible, insensé, misérable, et qui me rendrait injuste et méchant, je le sens bien! Je n'ai plus voulu rien savoir d'elle. J'ai prié Henri et Mme Marsanne, qui m'ont soigné avec une bonté parfaite, de ne pas prononcer son nom devant moi, et de ne rien t'écrire de mon indisposition. Je me suis senti de force à te raconter tout moi-même. Je suis guéri physiquement, et dans deux jours je pars pour te rejoindre. Ah! mon père! je suis bien malheureux! mais tu sauras peut-être guérir ton Émile.

GEORGE SAND.

(La seconde partie au prochain n°.)

TROIS MINISTRES

DE L'EMPIRE ROMAIN

SOUS LES FILS DE THÉODOSE.

IV.

PREMIER SIÉGE DE ROME PAR ALARIC.

I.

Honorius enfin se sentait émancipé : il avait tué son tuteur (1), forcé sa belle-mère à fuir pour éviter le même sort, et chassé sa femme du palais, en attendant qu'il la chassât de Ravenne ; ses eunuques lui dirent sans doute qu'il était un homme. Euchérius lui manquait encore. Enlevé par un gros d'auxiliaires barbares pendant qu'on égorgeait son père et conduit par eux jusqu'aux portes de Rome, le fils de Stilicon s'y était réfugié : Sérène n'avait pas tardé à l'y rejoindre. Voyant ensuite que les espions du nouveau ministre Olympius le poursuivaient de demeure en demeure et le traquaient comme une proie, Euchérius se retira dans une église qui jouissait du droit d'asile. Il eût pu s'y croire en sûreté; mais le chef du parti catholique ne respectait pas plus une église chrétienne qu'un temple païen, quand ils gênaient son intérêt ou son caprice, et une lettre

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1er juillet 1862, les détails de la mort de Stilicon, qui amena contre Rome l'entreprise d'Alaric. Voyez en outre les études sur *Rufin* et *Eutrope* dans la *Revue* du 1er novembre 1860, du 1er mars et du 1er août 1861.

munie du sceau impérial ordonna d'en tirer le fugitif à main armée. L'asile fut envahi par des soldats, le sanctuaire violé, et le prisonnier dirigé, pieds et poings liés, sur Ravenne.

Un simulacre de tribunal l'y attendait, un simulacre de jugement le condamna à perdre la tête. L'ordre régulier des choses voulait que l'arrêt fût exécuté dans Ravenne même, il en fut autrement : l'empereur décida qu'Euchérius serait décapité dans l'enceinte de Rome. Quelles furent ses raisons : superstition ou cruauté raffinée? Craignit-il que le sang du fils versé sur une terre encore tiède du sang du père ne s'élevât avec trop de force pour crier vengeance contre lui, ou réservait-il à Sérène, comme une marque de bonne parenté et de reconnaissance, le spectacle de son fils supplicié? Prétendit-il enfin intimider par cet exemple les habitans de Rome, qui ne cachaient ni leurs regrets de la perte de Stilicon, ni leur éloignement pour ses meurtriers? Ces trois raisons contribuèrent probablement à la détermination d'Honorius; mais une quatrième aussi put le toucher. Il avait chassé sa femme du palais, ou du moins de son appartement, sans qu'elle eût jamais donné lieu à aucun reproche (l'histoire a le soin de nous le dire) : la trouvant encore trop près, il voulait la renvoyer à sa mère; or l'occasion lui semblait assez naturelle de faire escorter la sœur jusqu'à Rome par le convoi qui ramènerait le frère condamné à mort. Cette résolution arrêtée, on équipa une petite troupe de braves bien armés, et deux eunuques de confiance, Térentius et Arsacius, furent chargés de livrer, dans les murs de la ville éternelle, Thermantie à sa mère, Euchérius au bourreau.

Ces événemens se passaient au moment où l'armée d'Alaric rentrait en Italie, ainsi qu'on le verra plus tard. Le convoi chemina d'abord assez tranquillement; à quelques journées de marche, de l'autre côté de l'Apennin, il rencontra des fourrageurs de cette armée qui couraient la campagne, mêlés aux débris des anciennes bandes de Stilicon. On se battit, et les Romains furent mis en déroute : dans le conflit, Euchérius fut délivré, ou s'échappa des mains de ses gardiens. Les Barbares, ravis d'une si belle capture, le conduisaient déjà vers Alaric, quand les Romains, revenus sur leurs pas, prirent vaillamment leur revanche et reconquirent leur prisonnier. Rien ne les troubla plus durant le trajet, et ils arrivèrent à Rome avec leur double dépôt. Térentius y remplit sa mission en serviteur exact et scrupuleux; il ne repartit point sans avoir vu tomber la tête d'Euchérius et remis l'impératrice aux mains de sa mère. Toutefois il se garda bien de revenir par le même chemin, tant il craignait une nouvelle rencontre des Barbares. Un navire frété au port d'Ostie le ramena, en longeant les côtes de la Campanie et des Abruzzes, jus-

qu'à son maître, qui le paya généreusement par la charge de grand-chambellan; son compagnon Arsace eut le second rang parmi les eunuques du palais : tous deux devinrent les conseillers intimes d'Honorius, comme ils avaient été les instrumens de ses méfaits.

Cependant les assassins de Stilicon, dans la première ivresse du succès, faisaient main basse sur toutes les places, se partageaient toutes les dignités de l'empire d'Occident. Olympius s'attribua d'abord, sous le titre de maître des offices, le pouvoir absolu qu'avait possédé sa victime. L'officier romain qui avait rempli l'office de bourreau lors de l'exécution du régent, Héraclianus, reçut pour cet infâme service le gouvernement des provinces africaines, que régissait le comte Bathanarius, mari de la sœur de Stilicon. Arrivé à Carthage avec un rescrit de l'empereur, il fit saisir Bathanarius, le mit à mort et s'installa à sa place. Sous la main de ce misérable, Olympius tenait Rome, dont la subsistance resta dès lors à sa discrétion. Ce n'était pas tout que de s'emparer du pouvoir par un meurtre, il fallait encore justifier ce meurtre aux yeux du monde et convaincre Honorius qu'il avait été sauvé. Olympius avait pour cela besoin d'une conspiration : il se mit en mesure de la découvrir, et chercha des coupables avec une audace inouie. On le vit jeter d'abord son dévolu sur deux personnages considérables attachés à la personne du prince, Pierre, primicier des notaires, et le grand-chambellan, Deutérius : mis en jugement comme confidens et complices des attentats de Stilicon, ils furent interrogés publiquement, puis soumis à toutes les rigueurs de la question. Comme ces hommes honorables protestaient, au milieu des supplices et avec une héroïque fermeté, de l'innocence du régent non moins que de la leur, Olympius les fit assommer à coups de bâton. Ses autres tentatives ne réussirent pas mieux. Il eut beau choisir ses victimes dans tous les rangs; les bourreaux n'obtinrent aucun aveu, et le maître des offices aucun indice de la conspiration qu'il cherchait.

Arrêté ainsi dans son plan d'exécutions en grand par le courage des accusés, Olympius se rejeta sur les confiscations, dont il élargit d'autant plus le cercle qu'il s'enrichissait en se vengeant. Un décret que nous avons encore déclara dévolus au fisc impérial les biens du *brigand*, de l'*ennemi public*, et ceux de ses *satellites*. Ce dernier mot, d'une signification indéterminée, pouvait comprendre non-seulement les anciens amis de Stilicon, mais ceux qui avaient coopéré à ses actes et obéi à ses ordres quand il avait le droit d'en donner, et, par une extension facile à prévoir, il atteignait quiconque osait résister ou déplaisait à Olympius. On mit d'abord la main sur les propriétés du *brigand*; ses intendans furent tenus, sous les plus fortes peines, de dénoncer tout ce qu'il possédait de meubles

et d'immeubles, ainsi que l'endroit où ils se trouvaient, et, pour prévenir toute dissimulation possible, le décret annula les créances que des tiers pourraient présenter sur le condamné. Les amis connus de Stilicon et ceux que, pour une raison ou pour une autre, on engloba dans la catégorie des satellites furent frappés de semblables mesures. La plus grande rigueur était exigée des agens du fisc, et les ménagemens, l'équité même, pouvaient tourner contre eux comme des prévarications taxées de complicité ou de connivence avec les proscrits. L'intendant des largesses sacrées, Héliocrates, chargé de la poursuite des confiscations à l'intérieur de Rome, ayant mis dans sa conduite une modération dont l'histoire le loue, se vit dénoncer auprès d'Olympius : il savait ce que valaient les maîtres qu'il servait, et, sans perdre le temps à se justifier, il se sauva précipitamment dans une église. L'exil, la relégation, l'emprisonnement, marchaient de pair avec les confiscations. Les anciens soldats de Stilicon étaient particulièrement suspects; on leur interdit l'accès de Rome et celui de Ravenne, lors même que leur congé de vétérance était régulier et qu'il avait été obtenu sans faveur : en cas d'infraction à la défense, on les déportait. La terreur était générale. Tout entier au sentiment de son triomphe, le parti catholique excusait ces crimes ou les atténuait pour n'avoir pas à en rougir. « L'église et le prince, nous dit le représentant historique de ce parti, Orose, furent ainsi sauvés à bon marché par le châtiment de quelques pervers. » Le langage des écrivains polythéistes est au contraire sombre et douloureux. « C'était, disent-ils, le règne du mauvais génie; en l'absence du bon, qui s'était retiré de la terre, il troublait à son gré toutes les choses humaines. »

A l'aide de ces cruautés et du bouleversement des plus hautes fortunes, la réaction religieuse voguait à peines voiles. Olympius, dès son arrivée à la maîtrise des offices, avait fait appel aux évêques, provoquant les plus considérables à lui donner des avis, accueillant toutes les demandes, recevant toutes les députations ecclésiastiques avec une feinte humilité. Un de ses premiers actes fut d'écrire à l'évêque d'Hippone, Augustin, qui se contenta de louer sa piété et le bien qu'il voulait faire à l'église, mais ne lui traça point de plan de conduite : des hommes plus ardens le poussaient dans la voie des réactions violentes. On vit en effet les lois religieuses se succéder avec une étonnante rapidité : en quelques mois, le régime de tolérance établi par Stilicon après la mort de Théodose avait complétement disparu. Stilicon avait été assassiné le 23 août 408, et dès le 14 novembre une loi excluait des charges de la cour et de l'armée les païens et les hérétiques; le 13 décembre, une autre loi rétablit et amplifia la juridiction civile des évêques, et six jours après celle-ci une

troisième ordonna la démolition des temples, en substituant l'action ecclésiastique à celle des magistrats. En même temps la persécution redoubla de rigueur contre les Juifs, les hérétiques, et en particulier les donatistes, qui s'étaient réveillés au bruit de la mort du régent, comme si elle leur eût apporté la liberté. Augustin pria Olympius de bien faire sentir à ces sectaires que la liberté n'est que pour les catholiques : c'était une conséquence du principe d'unité. Les trois lois que je viens de citer furent les principales. Comme l'action et le but n'en étaient pas moins politiques que religieux, et se liaient d'ailleurs étroitement aux événemens qui devaient suivre, je m'arrêterai quelques instans sur chacune de ces lois, afin de bien montrer l'attitude et l'esprit du parti vainqueur au lendemain de la chute de Stilicon.

J'ai parlé précédemment (1) de la juridiction civile des évêques, de ce for ecclésiastique imprudemment introduit par Gratien et Théodose au sein de la société romaine; les lois de Stilicon l'avaient réduit à un simple arbitrage, limité d'ailleurs dans son exercice à certaines matières de médiocre importance. La loi du 13 décembre lui rendit son ancien caractère de juridiction proprement dite, et l'aggrava encore en faisant cette juridiction sans appel et l'étendant à toutes ou presque toutes les matières civiles, ce qui mettait l'évêque au-dessus des gouverneurs de provinces et l'assimilait au préfet du prétoire. Un privilége si exorbitant ne causa pourtant pas dans le clergé une reconnaissance enthousiaste. Le clergé n'y voulut point voir un octroi du prince, mais la restitution d'un droit inhérent au caractère du prêtre. La justice vient de Dieu : or qui peut la mieux dispenser sur terre que les chefs du sacerdoce, qui lient et délient au ciel? Saint Paul ne recommande-t-il pas aux fidèles de ne point porter leurs différends devant les tribunaux du siècle, mais de prendre pour juges des choses de cette vie les saints, qui jugent jusqu'aux anges, ou même les moindres personnes de l'église? Aux raisons tirées de saint Paul, on pouvait répondre, sans cesser d'être chrétien, que la prescription de l'apôtre, bonne pour des associations restreintes, interdites, persécutées, dont le premier devoir était de veiller sur leurs membres et de les prémunir contre l'inimitié du siècle, ne s'appliquait point à une grande société organisée civilement, où la religion avait sa place, mais n'absorbait pas tout. Rien d'ailleurs n'était plus contraire à l'ordre politique romain que ce second état dans l'état, cette juridiction qui pouvait à un jour donné se séparer de l'empereur en l'excommuniant, tandis que, dans la théorie du gouvernement impérial, la loi était une émanation du

(1) *Revue* du 1er juillet 1862.

prince, représentant lui-même ou plutôt incarnation du peuple-roi. Quoi qu'il en soit, on courut à ce nouveau forum par curiosité, par flatterie, par crainte d'être soupçonné; le prétoire du juge civil n'eut plus de chrétiens à sa barre; la foule se pressa autour du siége de l'évêque. Celui-ci, le bâton pastoral en main, passa son temps à juger des procès, à entendre des avocats, à étudier les lois, au grand détriment de l'instruction religieuse des peuples et de sa propre édification. Augustin s'en plaint amèrement; il maudit presque cette chaîne dorée dont l'ambition épiscopale l'a chargé, cette corvée, comme il l'appelle, qui tue et dévore le temps qu'il doit aux choses divines. « Oh! s'écria-t-il, j'aimerais à passer chaque jour quelques heures dans un beau monastère, travaillant de mes mains, lisant, priant, me livrant à l'étude des livres saints, plutôt que de vivre dans ce tumulte odieux de disputes, de chicanes, de procès... Que ne puis-je dire avec la parole sainte : « Retirez-vous de moi, méchans, afin que je remplisse le commandement de mon Dieu! »

La loi du 19 décembre, sur la suppression des temples et des sacrifices, était la sanction de tous les actes violens dirigés depuis dix années contre l'ancien culte national par les évêques et les moines en dehors de l'administration et malgré elle. Il nous suffira d'en indiquer les principales dispositions pour qu'on juge de l'effet qu'elle produisit sur la masse encore si grande des polythéistes. « Les revenus et annones des temples étaient affectés à l'entretien des soldats. — Les simulacres existant dans les temples, chapelles ou autres lieux devaient être renversés de leurs piédestaux et brisés. — Les temples publics étaient confisqués et appropriés à des usages civils; les temples et chapelles privés devaient être démolis par les propriétaires eux-mêmes. » Toute célébration de festins ou jeux dans les lieux souillés par la superstition ou en l'honneur d'un rite sacrilége était rigoureusement interdite. Ce qui était tout à fait nouveau dans cette loi, c'est qu'elle donnait pouvoir à l'évêque du lieu d'assurer l'exécution de ces mesures par la main ecclésiastique, sans que les magistrats civils fussent moins responsables; leur négligence était punie d'une amende de vingt livres d'or outre pareille amende infligée à leurs officiaux. Ainsi le préfet était soumis à la surveillance de ses agens, les agens et lui à celle de l'évêque. Deux autres lois rendues contre les hérétiques et les Juifs condamnèrent à la peine de mort quiconque troublerait par la force l'exercice de la religion catholique, et à celle de la déportation quiconque attaquerait publiquement ses dogmes. Ces sévices que l'esprit religieux de notre siècle réprouve, non moins que l'esprit de liberté, étaient dans les tendances du catholicisme au ve siècle; de grands docteurs les provoquaient et en déclaraient l'application

juste et salutaire. L'évêque d'Hippone, défendant les lois dont nous parlons, écrivait à l'un de ses collègues schismatiques : « L'église de Dieu connaît deux sortes d'ennemis également dangereux, quoique opposés, les adversaires déclarés et les indifférens. Ces lois que tu blâmes enchaînent les premiers à la manière des fous furieux; elles secouent les seconds, et les tirent d'une léthargie funeste pour les faire veiller au salut de l'unité. Nous en avons ranimé ainsi plus d'un, et loin de nous taxer de cruauté, ils nous remercient aujourd'hui de les avoir arrachés à un sommeil de mort. »

La loi du 14 novembre, relative aux généraux barbares, jeta dans l'armée romaine la même perturbation que les deux autres dans l'ordre civil. Ainsi que nous l'avons dit, elle privait de leurs grades les officiers non catholiques, ou du moins elle leur défendait de paraître devant le prince avec leurs insignes, c'est-à-dire qu'elle les dépouillait de leur dignité en leur réservant leur traitement : c'était une sorte de mise en disponibilité. Les officiers barbares au service de Rome étant presque tous hérétiques ou païens, cette mesure donnait satisfaction au parti militaire romain, mais en même temps elle désorganisait l'armée, telle que les besoins publics l'avaient constituée depuis un demi-siècle. Frappés dans leur honneur et dans leur fortune, ces vieux généraux barbares, qui avaient fait les guerres de Julien, de Valentinien, de Théodose, arrêté Radagaise à Fésules sous Stilicon et battu Alaric à Pollentia, déposèrent leur baudrier de commandement et ne parurent plus au palais. Beaucoup quittèrent complétement le service de Rome pour passer chez les Goths, d'autres restèrent en Italie, mécontens et soupirant dans la retraite après des jours meilleurs. Le Goth Sarus, qui avait décidé contre Alaric la victoire de Pollentia, trop fier pour se soumettre à son ennemi et ne pouvant plus servir les Romains, se jeta dans la campagne avec une troupe de Barbares intrépides comme lui; il y fit la guerre pour son compte, gardant la neutralité entre les deux armées. Cette déplorable situation ouvrit enfin les yeux d'Honorius sur les conséquences de sa loi d'exclusion. N'osant la rapporter formellement de peur de se mettre à dos du même coup le parti catholique et le parti militaire romain, il voulut du moins en adoucir les effets dans la pratique; mais beaucoup de généraux barbares repoussèrent fièrement une demi-réparation, à laquelle ils préféraient une disgrâce complète. De ce nombre fut Généride, que l'histoire nous peint comme un homme courageux, honnête, désintéressé et connu par son vieil attachement à la famille de Théodose. Honorius l'aimait et s'entretenait volontiers avec lui. Vivement blessé par la loi d'exclusion, Généride avait résigné son commandement et se tenait renfermé dans sa maison, ne mettant plus le pied à la cour :

Honorius lui en fit reproche un jour qu'il le rencontra. « Pourquoi ne te vois-je plus, lui dit-il, et comment, étant magistrat, ne parais-tu pas dans le palais aux époques déterminées et à ton rang? — César, répondit le Barbare, j'obéis à votre loi, car je ne suis pas chrétien. » L'empereur s'étant récrié sur ce que sa loi ne regardait pas un homme tel que lui, et qu'il pouvait se présenter : « Non, reprit Généride avec fermeté, votre loi nous condamne à quitter le baudrier, nous l'avons fait, et je n'accepterai jamais une exception qui serait une insulte pour les autres! » Honorius eût voulu réparer le mal que faisait sa loi : il était déjà trop tard. Des officiers romains sans expérience et sans autre mérite que l'appui du parti vainqueur remplaçaient déjà les officiers barbares dans tous les cadres de l'armée. Turpillion commandait la cavalerie, Varane l'infanterie; « ces deux hommes, selon le mot d'un historien, n'étaient bons qu'à enhardir l'ennemi et à décourager leurs propres troupes. » Quant à la garde du prince, où servait l'élite des milices impériales, elle avait été confiée à Valens, soldat plutôt que général, d'une bravoure inconsidérée, et qui nuisit plus à l'empire par son ardeur que les autres par leur lâcheté.

Tandis que la société romaine, en proie à une réaction impitoyable, chancelait ainsi sur ses bases, et que le nom de Stilicon servait de prétexte à tous les excès des partis, que devenait la famille du régent? Sérène, réunie à sa fille Thermantia, vivait obscurément dans un coin de Rome. Ces deux reines détrônées confondaient leurs larmes : l'une pleurait son mari assassiné, son fils supplicié sous ses yeux; l'autre dévorait en silence l'affront d'une répudiation. Pourtant la mesure des maux n'était pas comblée pour elles; une nouvelle catastrophe, la plus tragique de toutes, menaçait ce reste infortuné de tant de gloires. Thermantia devait survivre à sa mère. Elle ne mourut qu'en 415, et des mains pieuses la transportèrent près de sa sœur Marie dans les caveaux du Vatican. Vouées au même destin, elles partagèrent aussi la même tombe, après avoir partagé la couche du même homme et l'avoir quittée toutes deux sans être épouses; mais Honorius avait en vain dépouillé Thermantia des honneurs souverains : la mort les lui rendit. Elle fut ensevelie dans le manteau et avec les ornemens des impératrices, et quand, onze siècles plus tard, des fouilles pratiquées au Vatican amenèrent la découverte de son sépulcre, on recueillit parmi ses os plusieurs poignées de perles mêlées à des débris de pourpre et d'or.

On ne peut parler de la famille de Stilicon sans y joindre Claudien, dont la renommée reste attachée à celle de son héros. Comme ami, comme païen et comme poète, il devait être une des premières victimes de la terrible réaction. Comme poète, et l'égal de Juvénal

dans la satire, Claudien s'était attiré bien des jalousies et des colères dont il se riait lorsqu'il était puissant et protégé; il fut accablé quand on le vit délaissé et faible. Comme païen, et « païen obstiné, » suivant le mot d'Orose, il avait jeté trop d'éclat sur le paganisme à son déclin, les polythéistes le citaient avec trop d'orgueil, pour que les chrétiens ne l'eussent pas dans une profonde haine. Enfin on lui en voulut de l'amitié de Sérène, sa noble patronne, et Honorius, qu'il avait si magnifiquement chanté, ne le défendit point. Il fut chassé de la cour, privé de ses biens, frappé dans sa famille, poursuivi dans ses amis, dont plusieurs furent mis à la question, afin de l'incriminer lui-même, séparé enfin de sa femme, dont il ne parle plus. On n'épargna que le grade qu'il possédait dans l'armée, peut-être pour lui laisser un peu de pain. L'histoire nous nomme un de ses ennemis, le plus cruel, le plus implacable de tous, et c'était un compatriote du poète, né comme lui dans la ville d'Alexandrie. Il se nommait Adrien et avait occupé des places éminentes sous les règnes de Théodose et de ses fils. On lui reconnaissait de grands talens, une activité infatigable dans les affaires, mais peu de scrupule à y chercher son profit. Claudien eut le malheur de l'attaquer au temps où ses traits restaient sans réplique. Comparant la vigilance funeste d'Adrien à la paresse de l'honnête Mallius Théodorus, consul en 399, il avait composé cette épigramme acérée : « Mallius se livre jour et nuit au sommeil, tandis que l'Égyptien veille pour piller le sacré et le profane. Peuples de l'Italie, adressez au ciel des vœux pour que Mallius veille enfin et que l'Égyptien puisse dormir! » L'Égyptien ne s'endormit pas, et, devenu préfet du prétoire après le meurtre de Stilicon, il consacra ses insomnies malfaisantes à la ruine du poète, qu'il réduisit à demander merci. Nous avons encore la lettre par laquelle Claudien essaya, mais vainement, de désarmer son persécuteur.

« Mon châtiment dépasse la mesure, lui écrit-il, pardonne à un adversaire terrassé. Me voici suppliant à tes genoux; j'avoue mon crime, j'implore mon pardon. Achille, dans son ardente colère, respecta le cadavre d'Hector; Oreste sut calmer les furies vengeresses de sa mère; Alexandre s'attendrit à la vue des rois qu'il avait détrônés; il rendit à Porus, son captif, plus de peuples et de contrées qu'il n'en avait conquis : le fondateur de notre patrie, tu le vois, connaissait la clémence... J'ai perdu mon crédit et mes biens; la pauvreté hideuse me poursuit, ma maison est déserte, mes plus chers amis m'ont été enlevés. L'un expire aux mains des bourreaux, l'autre traîne dans l'exil une douloureuse destinée. Que puis-je encore attendre et craindre?... Quand on peut déchirer son ennemi et lui arracher l'âme, le courroux s'apaise. Les bêtes sauvages s'éloi-

gnent de la proie qu'elles ont sous leurs pieds; quel ennemi suis-je pour toi? L'humble colline n'est pas le théâtre des combats de Borée; le feu du ciel ne s'arrête point sur la tête du saule, et le dieu du tonnerre n'honore point de ses traits la bruyère rampante; il faut aux coups de la foudre les grands chênes et les ormes séculaires... Que la ville d'Alexandrie, notre commun berceau, entende ma plainte; que Pharos, signalée de loin par les navires, soit émue de mes vers; que le Nil, élevant au-dessus des flots sa face baignée de larmes, pleure mes funérailles sur ses rives sans nombre! »

Ces beaux et tristes vers ne le sauvèrent point. Il semble au contraire, sur quelques mots d'un écrivain grec contemporain, qu'il quitta l'Occident pour aller mourir expatrié dans cet empire d'Orient, dont il avait été, après Stilicon, l'adversaire le plus redouté.

II.

Déjà en marche pour l'Épire, d'après ses conventions avec le gouvernement romain, Alaric, au premier bruit du meurtre de Stilicon, avait ramené son armée en Norique, sur la frontière même de l'Italie. Il s'y retrancha fortement, mais dans une attitude en apparence pacifique, tandis qu'Ataülf, son lieutenant et le mari de sa sœur, allait recruter sur les bords du Danube une seconde armée de Goths pannoniens et de Huns. Son camp fut bientôt rempli de Barbares, déserteurs des garnisons romaines, qui se succédaient par bandes nombreuses demandant vengeance pour leurs femmes et leurs enfans égorgés, vengeance pour leur général Stilicon, et soufflant leur colère dans le cœur des Goths d'Alaric. Au milieu de tant de passions sauvages, ce chef restait impassible, répétant qu'il était l'allié de l'empire, et qu'il ne romprait point le premier la foi jurée. En effet, il se remit à négocier comme si rien n'était changé dans le gouvernement romain depuis le traité conclu à Ravenne, entre lui et Stilicon, pour l'occupation de l'Illyrie orientale. « Si l'empereur, disait-il, renonce à la possession des provinces grecques, dont la conquête assurée d'avance et déjà commencée devait se faire par les armes des Goths, il n'en doit pas moins au roi de ce peuple les 4,000 livres d'or stipulées pour indemnité de campagne, et qui représentent ses frais d'armement; Alaric s'en contenterait, et, Rome ne voulant plus de ses services, il quitterait le Norique pour aller rejoindre son beau-frère en Pannonie. » Quant à son titre de maître des milices, qu'il avait abdiqué en Orient pour passer à la solde de l'Occident, quant aux honneurs que lui avait formellement promis le ministre d'Honorius, il n'en dit mot, gardant soigneusement ce chef de réclamation pour une circonstance plus opportune. En garantie

du nouvel accord dont il indiquait les bases, le roi goth offrait pour otages à l'empereur des personnages distingués de sa nation et demandait nominativement deux otages romains : Jason, fils de Jovius, préfet d'Illyrie, et le jeune Aétius, fils de Gaudentius, qui avait déjà passé près de lui trois années en la même qualité, lorsqu'il occupait l'Épire.

Ce message, parti du camp d'Alaric pour Ravenne vers la fin de septembre, trouva la cour et le gouvernement dans la plus grande confusion, mais dans un aveuglement plus grand encore. Olympius prit en face des envoyés l'attitude superbe d'un vainqueur de Stilicon, et Honorius, qui croyait ou s'efforçait de croire que le roi des Goths avait été d'accord avec son beau-père pour le renverser du trône, éconduisit ses ambassadeurs sans leur laisser le moindre espoir d'arrangement. C'était la guerre, la guerre immédiate « qu'on eût pu éviter, dit un historien, en achetant une trêve par quelque argent, les Barbares se prenant toujours à ce piége; » mais l'esprit de vertige animait cette administration, tout occupée de questions de parti, qui provoquait de gaîté de cœur la guerre étrangère à l'instant même où, par l'expulsion des Barbares fédérés, elle brisait le nerf de l'armée romaine. Ce n'était en effet ni Turpillion ni Varane qui pouvaient rendre la confiance aux troupes désorganisées, et la présence d'un Vigilantius à la tête des cohortes palatines n'était bonne qu'à discréditer une milice brave, habituée à servir sous des chefs éprouvés. Olympius, malgré tout, se mit à concentrer une armée qu'il renferma dans Ravenne, derrière les marais et les fossés qui entouraient la place; il ordonna en outre des levées d'hommes en Italie, mais sans succès. L'esprit de suite et de direction intelligente manquait à ce gouvernement pour les petites comme pour les grandes choses : les mouvemens de troupes s'opéraient au hasard, sans vues d'ensemble; en dégarnissant la plupart des villes fortifiées du nord, on laissait libre le débouché des Alpes en face d'Alaric; on ne songea pas davantage à fermer les gorges de l'Apennin, qui livraient à l'ennemi la route de Rome. Les mesures prises n'eurent qu'un but : couvrir dans leur repaire impénétrable Honorius, ses ministres et ses eunuques; Rome et l'Italie furent abandonnées.

Lorsqu'Alaric eut mis ainsi de son côté l'apparence du droit, il n'hésita plus à marcher, et, sans attendre l'arrivée de son beau-frère, il gagna la frontière italienne avec autant de précipitation qu'il avait montré jusque-là de lenteur. Entré en Italie, il passa près d'Aquilée sans l'assiéger; Concordia, Altinum, Crémone ne le retinrent pas davantage : il franchit le Pô dans cette dernière ville, avant d'avoir rencontré un seul ennemi. « On eût cru assister à une

fête militaire, disent les historiens, tant il y avait d'ordre et de régularité dans la marche du Barbare, de calme dans les populations qu'il traversait! » Sur la rive droite du Pô, près de Bologne, il prit et démantela le château d'OEcubaria, dont la garnison, vaillante et animée, à ce qu'il paraît, avait gêné sa marche et pouvait gêner sa retraite; puis, longeant les marais de Ravenne jusqu'aux portes d'Ariminum, il présenta à l'armée impériale un défi que celle-ci n'accepta point. Il ne fit pourtant que passer, laissant Ravenne à sa gauche; mais il dévasta cruellement le pays vers Ancône et jusqu'à la frontière du Picénum, brûlant, pillant, détruisant tout, afin qu'il ne restât rien après lui de ce qui pouvait ravitailler l'ennemi. Il franchit ensuite le col de l'Apennin qui conduisait dans la vallée de la Nera et de là dans celle du Tibre. C'était la principale route d'étape de Rome à l'Adriatique : des villes importantes, des châteaux-forts la garnissaient dans tout son parcours; il saccagea les premières et rasa les seconds. Tout fuyait devant lui; les habitans se cachaient, les garnisons se repliaient sur Rome avec une partie des populations fugitives. Il parcourut ainsi la Haute-Étrurie jusqu'aux abords de Narnia, place trop importante pour qu'il négligeât de s'en emparer.

Cette marche d'Alaric allant prendre Rome sans opposition, au milieu du silence de l'Italie, avait quelque chose de lugubre et de mystérieux. Lui-même paraissait en proie à une agitation croissante à mesure qu'il approchait de ces murs consacrés par la gloire, par la puissance, par les respects du monde entier. Pris d'une sorte d'ivresse sacrilége, il sentit à ce nom se réveiller dans son âme les instincts primitifs du Barbare, l'orgueil de la destruction, l'ambition de terminer sous le fil de son épée les destins d'une ville qui se disait éternelle, l'idée enfin d'un pillage étrange, unique dans l'histoire, le pillage des trésors de l'univers entassés là pendant dix siècles. Au feu de ces ardentes pensées, son imagination s'exaltait; il croyait entendre, il entendait les voix qui l'avaient troublé jadis en Pannonie dans la solitude des bois sacrés, lorsqu'il y rêvait la seule gloire qu'il comprît alors, celle des destructions et des ruines. On raconte qu'un ermite, descendu des âpres vallées de l'Apennin, se présenta un jour sur son passage, et le conjura avec larmes de ne point attenter à la ville du genre humain, d'épargner au monde une calamité sans exemple. « Je marche malgré moi, aurait répondu le Balthe avec une sorte d'égarement; il y a là quelqu'un qui me pousse en avant et me crie sans cesse : Va prendre Rome. » Ses soldats intérieurement n'étaient guère plus tranquilles. Nourris depuis leur enfance de récits merveilleux ou de contes effrayans dont Rome était l'objet, ils doutaient si cette reine des nations, qu'on adorait, et dont aucun ennemi étranger n'avait jamais souillé le sol

(les Goths le croyaient du moins), n'était pas un dieu plutôt qu'une ville. Beaucoup étaient persuadés que ses murailles lançaient la foudre. Un événement naturel vint fortifier ces superstitions en face de Narnia, quoique la différence fût grande entre Narnia et Rome. Au moment où Alaric attaquait cette ville, située sur une roche abrupte et presque inaccessible dont la Nera baignait le pied, il s'éleva tout à coup un de ces orages si fréquens en automne dans les régions de l'Apennin, et qui éclata avec une violence terrible. Narnia était comme ceinte de feux, et le bruit du tonnerre, répercuté au loin par les échos, semblait annoncer un bouleversement de la nature. Les Goths, saisis d'une terreur panique, s'enfuirent, et Alaric, cédant peut-être à la même impression, ne fit halte qu'à Ocriculum. Aucun incident remarquable ne signala plus sa marche jusqu'aux portes de Rome. En vue de la ville éternelle, il établit son camp dans la plaine qui bordait la grande cité vers le nord et se continuait au sud-est le long du Tibre jusqu'au port. Dans cette situation et maître de barrer le fleuve, il menaçait les communications de la ville avec ses greniers d'approvisionnement, situés à l'embouchure du Tibre, et pouvait l'affamer au besoin.

L'apparition de cette armée barbare fut presque une surprise pour le sénat et pour le peuple, qui ne l'attendaient pas si tôt. Tout le monde avait compté sur une guerre en règle, sur des batailles, sur des siéges, sur une défense quelconque des populations italiennes et de l'armée, comme aux jours de Pollentia et de Fésules; mais aucune armée n'avait montré son drapeau, aucun obstacle n'avait retardé cette marche triomphale, et l'ennemi était là. Grâce à la folie de désordre où les derniers événemens politiques avaient plongé la ville, on n'avait guère connu le progrès des Goths que par l'arrivée des fugitifs, paysans ou soldats, qui venaient y chercher asile; le sénat n'avait reçu aucun avis, aucune instruction du gouvernement impérial; personne n'avait osé commander, et les magistrats ne s'étaient occupés de rien. Il fallut tout régler, tout faire à la hâte, sous les yeux de l'ennemi. On s'empara des arsenaux de l'état, on arma le peuple, on garnit les remparts de balistes, de pierres et d'autres armes de jet; on exerça enfin au maniement des engins de guerre une populace inhabile et craintive; tout cela se fit presque au hasard et sans direction. Chose incroyable, si l'histoire ne l'affirmait pas : on allait jusqu'à ignorer dans les murs de Rome quel était le chef de cette armée barbare qui venait de traverser l'Étrurie et qui campait au bord du Tibre. Suivant les mieux informés, c'était Alaric; suivant d'autres, c'était quelque ancien général de Stilicon conduisant les anciens auxiliaires licenciés par Olympius, ou Sarus ou tout autre; pour quelques-uns même, c'était Stilicon qui n'était point mort. « Sauvé par des soldats dévoués, il avait, disait-on, ral-

lié ses bandes dispersées, et venait plein de colère leur livrer Rome et le sénat. » Alaric, aux yeux de plusieurs, n'était que le délégué et le lieutenant de l'ancien régent, son ami; il voulait prendre Rome pour la lui remettre. Ces bruits étaient absurdes sans doute, mais les partisans d'Olympius les répandaient pour agiter le peuple, et déjà on entendait crier à la trahison : « Rome est vendue, mort aux traîtres! » Dans le sénat, on pensait généralement avoir affaire au roi des Goths; mais que ce fût Alaric, Sarus ou Stilicon, on soupçonnait au chef ennnemi des intelligences au dedans des murs. Comment, répétait-on, se serait-il aventuré ainsi jusqu'au cœur de l'Italie, avec une armée romaine à dos et une ville immense en face de lui, s'il n'était pas sûr du succès, si la perfidie n'avait pas tout préparé d'avance? L'idée de trahison, comme il arrive toujours, devint bientôt l'idée dominante dans les masses populaires, d'où elle passa dans le sénat. Une fois admise en principe, on se mit à chercher les traîtres, et, par une pente fatale, le soupçon se dirigea sur la veuve du régent, sur Sérène, qui, dans la retraite où elle pleurait près de sa fille, était restée étrangère à toute intrigue, à toutes relations de parti. L'histoire proclame solennellement son innocence; des esprits prévenus n'y voulurent pas croire. Les clameurs élevées contre elle devinrent bientôt si violentes que le sénat dut s'en émouvoir, et il ne manquait pas d'hommes sans conscience, fins politiques en apparence, haineux ou peureux en effet, qui, sans se soucier du crime, sans vouloir examiner si l'accusée était coupable ou non, proposaient un exemple pour décourager l'ennemi. « Plus l'exemple serait éclatant, plus la leçon serait salutaire, disaient sans doute ces habiles gens : Alaric ou tout autre, si ce n'est pas lui, voyant ses trames découvertes, perdra confiance et retournera sur ses pas. »

Sous la pression de ces sentimens divers, la fille de Théodose, la veuve infortunée du Barbare qui avait voulu rendre au sénat son autorité, à l'empire sa force, et retremper en quelque sorte l'éternité de Rome dans ses vieilles lois, Sérène, arrachée de sa demeure, fut jetée en prison comme coupable d'avoir promis Rome aux Barbares. C'était un crime de lèse-majesté au premier chef. Ces sortes de crimes s'instruisaient régulièrement sous les yeux du prince, premier juge de sa propre dignité et des dangers de l'état; mais le prince était absent, toute communication avec Ravenne avait cessé, et le temps pressait. La difficulté était donc assez grande, quand un personnage inattendu vint la trancher. Ce fut un autre représentant de la maison de Théodose, Galla Placidia, la sœur consanguine des deux empereurs, la fiancée d'Euchérius, la pupille et l'ennemie de Sérène, enfin l'âme du parti catholique à la cour de son frère pendant la vie de Stilicon. Par quelle étrange fatalité, cette jeune fille se trouvait-elle là, dans un pareil moment, loin de son palais et des

personnes chargées de la protéger? Quel intérêt l'amenait à Rome, quand elle était en sûreté à Ravenne? Quel que fût le fanatisme de ses croyances et le désir de venger ses longues humiliations, on ne peut croire qu'elle y fût venue pour assister au supplice de son fiancé et jouir des douleurs de celle qui lui avait servi de mère. En tout cas, elle y était; elle comparut devant le sénat; elle accusa Sérène de trahison, et, sur sa déclaration, le sénat à l'unanimité prononça contre l'accusée la peine de mort. La veuve de Stilicon fut étranglée dans son cachot.

L'histoire, à toute autre époque, eût cherché dans les passions humaines la cause de cette immolation d'un innocent : elle eût expliqué comment Sérène mourait victime, soit de l'intérêt politique, soit des rancunes de famille, soit de la vengeance d'un implacable orgueil froissé trop longtemps; mais telle n'était pas au ve siècle la logique des idées. Il fallait voir partout et dans tout la main d'un dieu ou celle d'un démon : un événement décisif, une catastrophe publique ou privée apparaissait d'abord aux contemporains comme un arrêt du ciel ou de l'enfer. Païens et chrétiens se donnaient volontiers la main sur ce terrain, et c'est ce qui arriva dans la circonstance présente : chaque parti interpréta, suivant son point de vue, le fait qu'on ne voulait pas laisser au domaine des choses terrestres. Le genre de mort auquel Sérène venait de succomber réveillait d'ailleurs plus d'une idée superstitieuse. On se rappela qu'aux jours brillans de sa jeunesse, quand elle accompagnait dans Rome son père vainqueur du paganisme, on l'avait vue fière, heureuse, insultante, fouler aux pieds les dieux vaincus. Entrée alors dans le temple de Vesta, dont le feu venait à peine d'être éteint, elle avait arraché du cou de la déesse un collier de perles consacré pour le passer au sien, et une vieille vestale lui ayant reproché courageusement son vol sacrilége, Sérène l'avait fait chasser du temple par ses valets. Les païens se racontaient cet acte honteux qu'ils n'avaient point oublié, et ajoutaient avec un sentiment de triomphe : « C'est le collier de Vesta qui l'a étranglée! » Un autre souvenir se joignait à celui-là, celui de Stilicon profanant par une autre spoliation l'enceinte du Capitole et faisant enlever des lames d'or qui garnissaient ses portes au dehors. Ainsi, disait-on, avait marché le châtiment, d'un pied boiteux, mais sûr; le fouet des furies vengeresses avait balayé toute cette famille, un moment si superbe. Ces sombres jugemens, recueillis par les historiens païens, forment dans leurs écrits l'oraison funèbre de Sérène. Quant aux chrétiens, ils se taisent sur les circonstances de sa mort : leurs adversaires semblaient avoir raison.

La mort de Sérène ne termina rien. Alaric ne partit point; il serra au contraire plus étroitement la ville, où la famine se fit bientôt

sentir. On fut obligé de réduire à la moitié, puis au tiers, la mesure de blé distribuée au peuple; le peuple se souleva, pilla les maisons des riches, et massacra le préfet, nommé Hilarius. Ce remède ne guérit point le mal; la famine ne fit que s'accroître sous l'administration de son successeur Pompéianus. Des maladies contagieuses, qui ne tardèrent pas à éclater, portèrent la désolation au comble. Dans ces tristes circonstances, deux femmes honorées jadis du diadème des Augustes, Læta, veuve de l'empereur Gratien, et Pissaména, sa mère, donnèrent un exemple de charité chrétienne que les païens eux-mêmes ont enregistré avec éloge : elles transformèrent leur palais en un hôpital où les pauvres venaient chaque jour recevoir leur nourriture. Elles trouvèrent cette noble façon de dépenser la dotation que le fisc impérial leur avait assignée pour leur table.

Chaque heure qui s'écoulait amenait de nouvelles souffrances, et le préfet de Rome commençait à désespérer quand des hommes, originaires d'Étrurie et refoulés dans la ville par l'approche des Goths, se présentèrent à lui, offrant de lui faire connaître un moyen de salut qu'ils regardaient comme infaillible. Les Toscans avaient de tout temps passé pour des aruspices et des magiciens habiles, et leur crédit ne faisait que grandir à mesure que le paganisme se perdait dans la thaumaturgie, et le culte païen dans la pratique des sciences occultes : Pompéianus devina donc aisément qu'il s'agissait d'opérations surnaturelles, et, quoique chrétien de profession, il admit ces hommes à s'expliquer et les écouta avec intérêt. Ils venaient lui proposer de faire tomber le feu du ciel sur le camp des Barbares, de manière à détruire ou disperser en quelques heures toute leur armée. « Nos moyens sont certains, lui dirent-ils, et nous les avons éprouvés tout récemment: c'est nous qui avons suscité cet orage furieux devant lequel les Goths se sont enfuis, lorsqu'ils faisaient le siége de Narnia. » Ils entrèrent alors dans le détail des rites d'après lesquels l'incantation devait se pratiquer aux termes des rituels sacrés. Pompéianus, frappé de leur assurance, consulta avec eux les livres des pontifes, et trouva que, pour donner à l'opération toute son efficacité, il devait faire célébrer certains sacrifices, accomplir certaines cérémonies solennelles au Capitole, au Forum et sur les principales places de la ville, en présence du sénat. Or ce caractère de sacrifice public réclamait le concours de l'assemblée entière : ici commençait la difficulté. D'abord les sacrifices païens et tout le cérémonial qui les entourait étaient interdits par les lois de l'empire, principalement par la loi récente qui plaçait son exécution sous la responsabilité des magistrats civils et sous la surveillance des évêques; en second lieu, le sénat n'était pas unanime dans la profession du culte païen : il comptait dans son sein une minorité chrétienne, ardente, riche, considérable par la naissance

et le crédit. Consentirait-elle à s'associer à des manifestations contraires à sa croyance non moins qu'aux lois de l'empire? On pouvait répondre, il est vrai, que le sénat, abandonné par le gouvernement impérial, rentrait dans sa liberté, que ce gouvernement, malgré ses préférences catholiques, ne pouvait trouver mauvais que Rome tentât un dernier moyen de salut tiré de la religion romaine, et qu'après tout le peuple s'irriterait à bon droit, si ses magistrats repoussaient par des scrupules personnels un remède possible à sa détresse, et si les sentimens d'une faible minorité contrariaient trop violemment le vœu du plus grand nombre. Ces réflexions traversèrent l'esprit de Pompéianus pendant sa conférence avec les aruspices toscans : il les congédia en leur faisant espérer qu'il mettrait leur habileté à l'épreuve; mais, désireux pour sa propre responsabilité de consulter avant tout le pape Innocentius, chef actuel de l'église romaine, il se rendit à son palais.

La demeure des successeurs de saint Pierre ne ressemblait guère alors à la pauvre cabane que le premier évêque de Rome avait pu habiter sur les pentes du Vatican, ou dans le quartier des Juifs, réceptacle de la plus vile populace. Ils occupaient, au temps dont nous parlons, un palais magnifique, embelli de toutes les merveilles des arts, et où rien ne manquait de ce qui peut rendre la vie élégante et délicate. On ne les voyait sortir que traînés dans un char éclatant, vêtus de soie et d'or, et le dîner qui les attendait au retour surpassait en recherche et en profusion les festins des empereurs. Ce tableau, que traçait au milieu du IVe siècle l'historien Ammien Marcellin, était encore plus vrai sous les fils de Théodose, quand le sacerdoce chrétien était devenu une magistrature marchant de pair avec les plus hautes dignités de l'état. Ce n'est pas que l'évêque actuel de Rome jouît immodérément d'une situation créée par la grandeur même du catholicisme; bien loin de là, Innocent, homme savant et modeste, s'occupait au dedans de la discipline de son église, et cherchait à calmer au dehors les troubles suscités en Orient par l'esprit impérieux de Jean Chrysostome. Né dans la ville d'Albe, d'une souche probablement ancienne, il joignait à la foi la plus sincère et la plus éclairée cette finesse d'intelligence et cet esprit de gouvernement qui distinguèrent de tout temps les vieilles races italiques. Dans le domaine des intérêts temporels, Innocent était Romain de cœur, autant du moins qu'un chrétien pouvait l'être à cette époque de lutte passionnée; les païens lui rendaient cette justice. En reportant à un tel homme, respecté de tout le monde, la confidence qu'il venait de recevoir, le faible et flottant Pompéianus avait évidemment pour but de rejeter sur le chef de l'église catholique la responsabilité qui incombait naturellement au préfet de la ville ou du moins de la lui faire partager.

Innocent le comprit, et sans se révolter, sans couvrir non plus de son consentement des actes qui n'étaient à ses yeux qu'une folie sacrilége, il répondit qu'il ne s'opposerait point à ce que d'autres que lui pouvaient juger utile au salut commun, mais qu'il y mettait pour condition que la cérémonie n'eût point un caractère public. C'était se tirer habilement d'un piége, car les païens, sur sa réponse, ne pouvaient accuser les chrétiens de comploter leur ruine et d'être d'intelligence avec l'ennemi, et d'un autre côté l'évêque était bien sûr qu'aucun chrétien ne se souillerait par sa présence à de telles solennités. Cependant que devenait, avec cette condition, le concours du sénat, que l'aruspicine voulait unanime? Les chrétiens n'avaient point à s'en inquiéter, et leur évêque ne leur imposerait jamais une obligation qui équivalait à l'apostasie. Tel fut l'avis d'Innocent. On se demande ce que fit Pompéianus, dont la situation était rendue plus critique par l'habile conduite du prêtre. Les historiens ne s'accordent pas à ce sujet. Un écrivain chrétien affirme que les sacrifices eurent lieu et ne produisirent rien; un païen au contraire fait entendre que Pompéianus y renonça, et renvoya les aruspices toscans. Si opposés que soient ces témoignages, on peut les concilier en admettant que les choses se pratiquèrent, mais non publiquement, aux termes des rites, ce qui enlevait à l'incantation son efficacité, de sorte que les chrétiens purent dire aux païens : « Vos aruspices sont des imposteurs, » et les païens répondre qu'on leur avait refusé d'agir. La question restait entière.

Cependant aucun secours ne venait de Ravenne, aucun n'était sérieusement promis, et les communications entre les deux capitales devenaient chaque jour plus difficiles et plus rares. Abandonnée par le gouvernement impérial, Rome fut contrainte d'aviser elle-même à son salut. Le sénat résolut d'envoyer une ambassade au camp des Goths. On choisit pour en faire partie deux hauts personnages, illustrés par de grands emplois, Basilius, Espagnol de naissance et préfet de la ville quelques années auparavant, et un ancien tribun des notaires, nommé Jean, homme modéré, conciliant et personnellement connu d'Alaric. Sortis des murs avec l'appareil convenable, ils se présentèrent au camp des Goths : là, ajoute l'historien principal de ces faits, ils purent se convaincre que c'était bien Alaric qui commandait cette armée, comme beaucoup l'avaient cru, et que Rome avait en face d'elle le plus redoutable des Barbares. Les envoyés exposèrent avec calme et fermeté la mission qu'ils tenaient de leurs concitoyens. Le sénat faisait dire qu'il souhaitait la paix, mais qu'il était prêt pour la guerre, que tout le peuple, un peuple innombrable, était armé, exercé au maniement du fer, et ne demandait qu'à livrer bataille. Alaric jusqu'alors avait écouté l'orateur sans l'interrompre; mais à ce dernier mot il ne

se contint plus. « Tant mieux, s'écria-t-il, il est plus aisé de couper le foin quand il est épais que quand il est rare, » et il partit d'un grand éclat de rire. Lorsqu'on vint à parler des conditions de la paix, il redoubla d'insolence et de moquerie, protestant qu'il ne lèverait point le siége qu'on ne lui eût livré tout l'or et tout l'argent renfermés dans la ville, ainsi que tous les meubles et les esclaves étrangers qui s'y trouveraient. « Eh quoi! dit un des ambassadeurs étonnés, que nous laisseras-tu donc? — La vie, » répliqua le roi goth. Sur cette dure parole, les Romains le quittèrent pour aller reporter au sénat le récit de la conférence. En apprenant, à n'en pouvoir douter, que c'était bien Alaric qui était là avec ses Goths, les assiégés furent pris d'un redoublement de frayeur, comme si c'eût été pour eux une nouvelle inattendue. Peuple et sénat ne songèrent plus qu'aux moyens d'apaiser la colère du Barbare. On fit partir sur-le-champ une seconde ambassade, et après de nouvelles et longues conférences il fut convenu que le siége serait levé à la condition que la ville paierait 5,000 livres d'or, 30,000 livres d'argent, et qu'elle fournirait en outre quatre mille tuniques de soie, trois mille toisons teintes de pourpre, comme les portaient les officiers goths en guise de cuirasse, et trois mille livres d'épices. Pour garantie du traité, Alaric demanda des otages pris dans les plus hautes familles romaines. Cela fait, il promettait non-seulement de vivre en paix avec la république, mais encore de s'allier à elle étroitement, et de mettre son peuple à la disposition de Rome contre quelque ennemi que ce fût.

Le sénat était engagé, l'empereur ne l'était pas, et sa signature seule pouvait rendre la convention régulière. Honorius la donna sans difficulté en ce qui concernait la contribution, l'argent demandé ne sortant point de son trésor et ses ministres lui affirmant que les richesses de la ville éternelle suffiraient bien et au-delà à remplir son engagement. Pourtant, lorsqu'on en vint à l'exécution, on s'aperçut que la chose n'était pas si facile que la cour impériale s'était plu à le croire. Les finances urbaines étaient épuisées, la caisse du sénat fut bientôt à vide; les sénateurs à leur tour durent contribuer personnellement en proportion de leur fortune. Un d'entre eux, Palladius, fut choisi pour régler la part contributive de chacun; mais soit que les riches parvinssent à dissimuler une partie de leurs biens, soit qu'après tant de révolutions et de souffrances la plupart fussent réduits à la pauvreté, on ne put se procurer par ce moyen la somme entière. Il la fallait pourtant sous peine de ruine, de ruine complète. Les magistrats se décidèrent alors, pour dernière ressource, à faire enlever des temples et des images des dieux les ornemens d'or et d'argent qui les recouvraient, et le sénat ne s'y opposa point. Rien ne fut plus cruel aux vrais païens que cette

mesure, « inspirée, disent leurs historiens, par le mauvais génie dont les caprices régissaient alors le monde. » En effet, d'après les doctrines du polythéisme, les ornemens symboliques des divinités, consacrés par certains rites, constituaient une partie essentielle de leur puissance : les simulacres dépouillés n'étaient plus que des statues sans âme et des dieux morts. Parmi les statues d'or ou d'argent massif livrées aux fourneaux pour les fondre, un hasard inexplicable comprit celle de la vertu guerrière, du courage, *Virtus*, cette première divinité de la vieille Rome. Le sénat et le préfet ne firent point exception pour elle, tant la peur les pressait. Ce fut le coup suprême porté au culte national par ceux qui se vantaient de le conserver, et pour beaucoup de Romains la dernière illusion patriotique. « Tout est fini, purent-ils dire, Rome renie la vertu qui l'a fait vivre tant de siècles, et provoque elle-même sa destinée. » L'histoire nous a conservé dans quelques pages des écrivains polythéistes un écho de ces secrètes, mais profondes douleurs.

On livra immédiatement une partie de la rançon, des termes furent pris pour acquitter le reste. Alaric donna trois jours aux habitans pour venir dans son camp se pourvoir de vivres, et désigna les portes de la ville par lesquelles il leur serait permis de sortir et de rentrer; il rendit libre également la navigation du Tibre. Le peuple affamé vendit aux Barbares ce qu'il lui restait de plus précieux pour avoir du pain, et ces échanges firent affluer aux mains des Goths une autre partie des richesses de Rome. Par jactance de générosité, le roi goth leva le siége avant le parfait paiement du prix convenu, et se retira en Étrurie pour y attendre une entière satisfaction et quant au complément de la rançon et quant à la remise des otages. Une des clauses du traité concernait la libération des esclaves barbares renfermés dans la ville : ceux qui voulurent être libres le purent, et la plupart d'entre eux allèrent rejoindre les assiégeans. Il arriva sur ces entrefaites que des maraudeurs goths, descendant le long du Tibre, arrêtèrent un convoi de blé qui se rendait à Rome, et le pillèrent. Alaric les punit exemplairement, disant que ce méfait avait été commis contre sa volonté. Tel fut son dernier acte en s'éloignant de la ville éternelle, dont il emportait dans ses bagages les trésors et les dieux.

Tandis que ces choses se passaient à l'ouest des Apennins, Honorius faisait à Ravenne les préparatifs de son huitième consulat, qui fut célébré avec autant de pompe que le permettait la pénurie du trésor impérial. Le second fils du grand Théodose ouvrit ainsi, de concert avec son neveu Théodose II, consul et empereur d'Orient, la nouvelle année 409.

III.

Telle fut la première péripétie du grand drame qui devait se dénouer par le sac de la ville éternelle. Le roi goth avait obtenu l'objet principal de ses réclamations, principal en apparence du moins : de l'argent. Il s'était fait payer l'indemnité convenue avec Stilicon pour l'expédition de Grèce, en ajoutant aux frais de cette campagne manquée un large dédommagement pour celle qu'il venait d'achever aux portes de Rome; mais un autre point restait à débattre, le plus important au fond, quoiqu'il l'eût à peine touché dans la négociation. L'appétit de son peuple pour l'or et le butin était satisfait; ses prétentions personnelles ne l'étaient pas, et sa condition ultérieure vis-à-vis de l'empire n'était point réglée. Maître des milices de l'Illyrie orientale au moment où il avait quitté l'empereur Arcadius, Alaric ne devait pas changer de situation en changeant de maître : le traité de Ravenne le stipulait formellement. Maintenant que le peuple goth, dédommagé de ses dépenses d'armement, se trouvait au cœur de l'Italie, que deviendrait-il, et que ferait-on de son roi? Alaric, qui ne possédait plus ni commandement romain, ni grade, ni pension, redemanderait-il à l'Orient la maîtrise qu'il avait abdiquée au profit de l'Occident, ou bien accepterait-il en Italie la condition d'un Barbare pacifié ou vaincu qui n'avait plus qu'à regagner ses forêts? Voilà précisément ce qu'il ne voulait pas, et fort habilement il avait glissé dans ses propositions au sénat une déclaration de ses sentimens romains, avec l'offre de son peuple pour combattre les ennemis de l'empire. De la part d'un chef d'armée victorieux, imposant à la ville éternelle ses conditions de rachat, une pareille amitié, dangereuse à accepter, l'était encore plus à refuser, et le sénat n'avait rien dit.

La mort de Stilicon donnait à l'ambition du roi des Goths un but déterminé, celui de remplacer ce grand général dans le commandement suprême des milices d'Occident, et de sa part une telle ambition n'était pas gratuite, puisqu'il apportait en retour à l'empire la plus brave armée barbare qui fût au monde. Chacun le comprit ainsi, et beaucoup de gens approuvaient le marché : ses bons procédés à l'égard des habitans de Rome après et même pendant le siége lui avaient d'ailleurs concilié la faveur d'une partie du sénat et du peuple. Quant à l'attitude d'Alaric en Étrurie, elle était celle d'un général mécontent, attendant satisfaction de son gouvernement, plutôt que d'un ennemi opprimant un pays ennemi. A Ravenne, où l'on comprenait l'état des choses tout aussi bien qu'à Rome, la disposition des esprits était inverse : on aimait mieux avec Alaric la guerre que la paix. La cour redoutait ce Barbare de génie qui, une

fois entré dans le gouvernement, eût tout mis sous ses pieds; Honorius se soulevait à l'idée de passer de la tutelle d'un Vandale à celle d'un Goth, et le parti des généraux romains repoussait toute concession capable de ramener l'influence des généraux étrangers, tandis qu'Olympius, fidèle à son rôle, faisait sonner bien haut, au nom du parti catholique, l'hérésie, le paganisme et toutes les doctrines impies rentrant dans l'état avec ce roi et ce peuple ariens. On n'hésita donc pas à empêcher par tous les moyens possibles la pacification de se conclure. Le traité, quoique déjà signé par l'empereur, fut publiquement l'objet des plus amères critiques. Il restait à solder quelque argent que le sénat n'avait pu fournir et qu'il sollicitait du trésor impérial, l'empereur le refusa; des otages aussi restaient à livrer, l'empereur déclara qu'il n'en livrerait point.

Alaric écrivait, pressait, réclamant la pleine exécution des conventions au nom de la foi jurée : on l'apaisait par des prétextes; mais à mesure que s'écoulait le temps, son irritation croissait en violence. Il finit par menacer Rome d'un nouveau siége, et envoya des corps de partisans faire le dégât sous ses murs. La terreur redevint générale : les plus riches familles voulaient partir et quitter la ville, pendant que les avenues étaient encore libres. Dans ces circonstances alarmantes, le sénat résolut d'envoyer une députation à Ravenne pour peser sur la détermination de l'empereur et de son gouvernement, et les supplier ou de désarmer Alaric en exécutant fidèlement le traité, ou d'envoyer une armée qui pût le chasser de l'Italie. Les députés élus furent au nombre de trois, choisis dans les familles patriciennes les plus élevées. C'était d'abord Cécilianus, ancien vicaire d'Afrique, ami de saint Augustin, chrétien catéchumène, et d'une vie jusqu'alors recommandable, quoique la vengeance et l'ambition fussent capables de l'entraîner à des crimes odieux, comme il le prouva plus tard : en ce moment, il était l'homme d'Olympius, et sa nomination avait pour but d'amener, s'il était possible, le ministre tout-puissant au désir du sénat. Nous ne savons rien du second délégué, Maximianus, sinon qu'il était fils d'un très haut fonctionnaire appelé Marinianus, célèbre par son opulence. Quant au troisième, qui doit jouer un rôle important dans la suite de nos récits, nous en parlerons plus longuement, afin de bien préciser le caractère qu'il apportait dans cette ambassade et l'intérêt de parti qu'il y représentait.

Priscus Attalus (c'était son nom), riche citoyen d'Ionie promu au sénat romain, pouvait passer pour le type parfait des nobles de son temps, brillans, spirituels, incrédules au fond pour la plupart, et païens par mode. Une élocution facile et parfois trop abondante, à la manière des rhéteurs grecs, lui avait valu une sorte de réputation d'orateur; il composait aussi de petits vers érotiques qu'il chantait

en s'accompagnant de la lyre, et en même temps il correspondait, sur des matières assurément moins futiles, avec le grave Symmaque, qui l'appelait son fils. Ce patricien accompli, bienveillant et affable pour tous, était devenu l'idole de la société élégante. Les honneurs n'avaient pas tardé à rehausser ses talens divers, et dans l'opinion de beaucoup de gens il pouvait prétendre à tout. Sa foi religieuse était encore un problème, ou plutôt il appartenait à cette classe d'indifférens, alors très répandue, qui oscillait entre les croyances chrétiennes et les doctrines d'un polythéisme raffiné, aux trois quarts littéraire, fondé sur l'admiration d'Homère et sur la dangereuse folie des sciences occultes. Il ne se décida que plus tard à faire profession du christianisme, et l'on verra à quelle condition. Cet homme léger, gâté par les succès du monde, était rongé de l'ulcère qui dévorait cette société, la passion du pouvoir suprême, ce désir fiévreux d'endosser la pourpre, qui faisait passer le manteau des césars, comme par un mouvement perpétuel, sur de si nombreuses et souvent si indignes épaules. Tel qu'il était et que nous avons essayé de le peindre, avec ses agrémens et ses vices, ce personnage tenait dans la députation le premier rang par son mérite présumé, ses anciens services et son crédit.

Les envoyés reçurent à Ravenne l'accueil le plus flatteur et le plus ironique. On combla leurs personnes de prévenances et d'honneurs; mais au tableau des souffrances de la ville éternelle, amplifiées encore par la rhétorique d'Attale et de Cécilianus, les courtisans, loin de s'émouvoir, répondirent presque par un éclat de rire. Quant aux craintes de l'avenir, ils les trouvèrent moins fondées même que les plaintes du passé. « Le danger n'était pas tellement grand que la majesté romaine se dégradât jusqu'à fléchir devant quelques Barbares misérables. L'empire n'existait-il plus? l'empereur n'était-il pas là? Habitué à la victoire depuis son enfance, élevé et nourri parmi des trophées des Goths, Honorius saurait bientôt châtier leur chef insolent. » De tels propos, répétés par toutes les bouches, circulaient vraisemblablement dans cette cour de complaisans et d'eunuques, et lorsque les ambassadeurs, feignant d'accepter ces jactances comme des vérités, s'enquéraient de l'armée qu'on allait envoyer contre Alaric, tout le monde restait muet. Pour dissiper entièrement leurs inquiétudes patriotiques, l'empereur, à la place des secours qu'ils étaient venus chercher, leur octroya des dignités qu'ils ne demandaient point. Comme on était à l'époque du renouvellement des magistratures, il fit passer la préfecture du prétoire de Mallius Théodorus à Cécilianus, qui resta dans Ravenne. Attale fut renvoyé à Rome avec le titre d'intendant des largesses sacrées, en remplacement d'Héliocrates, destitué par Olympius à cause de ses ménagemens envers les proscrits. Maximianus retourna également

à Rome, on ignore en quelle qualité. Au moyen de ces corruptions éhontées, la cour de Ravenne crut avoir paré à tout. Honorius d'ailleurs venait de conclure une alliance avec le tyran Constantin, possesseur actuel de la Gaule, de la Bretagne et de l'Espagne; il l'avait adopté pour frère et collègue en lui donnant l'investiture du manteau impérial, à la condition qu'une bonne armée de Transalpins, amenée par lui en Italie, tomberait à l'improviste sur les derrières d'Alaric, et terminerait, sans ennui pour l'empereur italien, les difficultés du siége de Rome : c'était le prix de sa reconnaissance.

Alaric, toujours bien informé, ne manqua pas de savoir ce qui s'était passé dans Ravenne, et l'issue bouffonne de l'ambassade, et la reconnaissance du tyran des Gaules, ainsi que les secours qu'il devait fournir, et l'attente d'autres secours demandés par Honorius à l'empereur d'Orient, et enfin l'arrivée prochaine de six mille hommes d'excellentes troupes appelées de la Dalmatie. Il comprit que l'intention des généraux romains était de l'enfermer dans son camp entre l'armée italienne mise en mouvement et celle qu'on attendait des Gaules, que par conséquent il n'avait pas un moment à perdre pour obtenir justice, au besoin par la force, de la non-exécution du traité de Rome. D'assez mauvaises nouvelles lui arrivaient d'ailleurs d'Ataülf, qui n'avait pu se procurer que fort peu de recrues chez les Barbares du Danube, et qui traversait en ce moment les Alpes, se dirigeant sur l'Italie. Alaric lui manda d'accélérer sa marche, afin de devancer la venue des troupes de Constantin; mais à la descente des montagnes, dans ces plaines de l'Isonzo, qui séparaient la Pannonie de la Vénétie, Ataülf donna contre un obstacle qu'il n'avait pas prévu. Une armée composée mi-partie des garnisons urbaines concentrées, mi-partie de troupes détachées de Ravenne, occupait les plaines de la Haute-Vénétie, sous le commandement d'Olympius lui-même, qui prit part à l'action et se battit assez bien à la tête d'un corps de trois cents cavaliers huns. Le lieutenant d'Alaric, surpris et défait, laissa onze cents hommes sur la place et réussit pourtant à gagner l'Étrurie. Olympius rentra dans Ravenne, gonflé de ce petit succès, qui releva tant soit peu son crédit.

Au moment où la guerre s'engageait ainsi au pied des Alpes, Honorius faisait partir pour Rome les cinq légions qu'il avait mandées de la Dalmatie, et qui venaient à peine de débarquer. Elles devaient servir d'escorte aux deux ambassadeurs qui retournaient auprès du sénat, et grossir la garnison de la ville éternelle. Le comte des domestiques, Valens, les conduisait, mission difficile, car elles avaient à parcourir une longue route infestée par les Goths. Ce général, brave, mais outrecuidant et léger, alla se jeter précisément dans une embuscade que lui tendait Alaric. Ses légions furent enfoncées, tout périt ou mit bas les armes; une centaine d'hommes seulement,

parvenus à s'échapper, rentrèrent dans Rome avec Attale. L'autre ambassadeur, Maximianus, resta parmi les prisonniers. Ce fut une bonne prise pour Alaric, qui connaissait l'opulence de sa maison et taxa sa tête à trente mille pièces d'or, lesquelles furent aussitôt payées par son père.

Cependant le premier ministre, soit pour rendre la vie aux passions politiques qui commençaient à se calmer, soit pour se procurer par des confiscations nouvelles l'argent dont il manquait, soit enfin pour se rattacher plus étroitement Honorius en ravivant la haine du jeune prince contre Stilicon et sa mémoire, Olympius, disons-nous, mit derechef sur le tapis la conspiration de l'ancien régent. On vit les recherches inquisitoriales, les accusations, les supplices, recommencer comme aux premiers jours de son gouvernement. L'audacieux ministre attaquait sous ces faux semblans de dévouement au prince quiconque pouvait ébranler son crédit en parlant d'accommodement et de paix, car il se formait à la cour un parti de conciliation avec le sénat et d'entente avec Alaric sur des bases raisonnables. Deux frères, notaires ou secrétaires impériaux, Marcellianus et Salonius, étaient à la tête de ce parti naissant, et plus d'une fois, à ce qu'il paraît, ils avaient blâmé la funeste direction qu'Olympius imprimait aux affaires : celui-ci les livra au préfet du prétoire sous l'imputation du crime de lèse-majesté, comme fauteurs et complices du brigand Stilicon. Ces hommes honorables furent appliqués à la gêne; on leur demanda sous le bâton et le fouet l'aveu de ce qui n'existait pas, et que leur bouche refusa de proférer. Ils en moururent, mais le sang innocent retomba sur la tête du persécuteur. Une indignation générale éclata contre lui. Vainement essaya-t-il de se cacher sous le masque hypocrite qui l'avait si souvent protégé; le fanatisme du parti religieux exclusif se refroidissait de plus en plus devant l'incapacité de ses chefs et l'impuissance du gouvernement qu'il avait fondé.

Toutefois le cri de l'opinion publique n'aurait pas suffi pour écarter Olympius, si, par une maladresse insigne, il n'avait mis contre lui certains eunuques du palais nouvellement en faveur. Au milieu des révolutions politiques, d'autres révolutions poursuivaient en effet leur cours dans les antichambres impériales, où l'on se dénigrait, se trahissait, se supplantait mutuellement. Térentius et Arsace, créatures du premier ministre, après avoir régné plusieurs mois sur la garde-robe du prince et dans sa confiance intime, s'étaient vus évincés par de plus habiles, qui naturellement se firent les adversaires du premier ministre. A cette cour molle et imbécile, l'inimitié d'un eunuque était plus à redouter que celle d'Alaric, et l'empereur, étourdi chaque jour d'accusations contre Olympius, résolut enfin de le sacrifier. Celui-ci apprit un jour avec étonnement qu'il était dépouillé de sa charge, et comme il devina la main qui

avait dirigé le coup, et que cette main ne pardonnait guère, il se procura en toute hâte une barque pontée qui le transporta en Dalmatie. Ce triomphe était loin de suffire aux nouveaux favoris; une émeute de soldats, secrètement ménagée par leurs soins, mit Ravenne en émoi, et arracha à l'empereur de plus larges concessions. L'armée, par la bouche des révoltés, demandait la tête des deux généraux Turpillion et Vigilantius et celle des deux chambellans Térentius et Arsace. Un personnage puissant, du parti des nouveaux eunuques, Jovius, parut alors devant les soldats comme pour apaiser leur colère après les avoir peut-être excités : il les harangua, parlementa avec eux pour sauver, au nom de la discipline militaire, la vie des deux généraux ses collègues, et obtint comme une grâce qu'ils ne seraient que déportés; mais à quelque distance de la côte les malheureux furent massacrés dans le navire qui les emmenait ou jetés à la mer. Quant aux eunuques, dont on ne daigna pas verser le sang, l'un fut exilé à Milan, l'autre relégué hors des domaines d'Occident, sur quelque point de la Romanie orientale. Cette révolution eut pour effet de mettre l'empereur, pieds et poings liés, dans les mains du grand-chambellan Eusébius, et l'empire dans celles de Jovius, qui prit les rênes du gouvernement avec les titres de préfet du prétoire et de patrice.

Ce fut un retour complet au passé, une réaction ardente contre les lois d'Olympius et l'omnipotence du parti religieux exclusif. Tout ce qui tenait de près ou de loin à ce parti fut éliminé des charges publiques. Les généraux barbares, dépouillés du ceinturon par la loi du 14 novembre, reparurent à la cour avec les insignes de leur ordre, non plus en vertu d'une simple tolérance, mais en vertu de leur droit. Pour récompense de sa courageuse honnêteté, Généride reçut un commandement qui embrassait la Rhétie, le Norique, la Dalmatie et la Pannonie, avec la surveillance de la frontière italienne. Les chefs de la garde impériale furent changés : Jovius tranchait, réglait tout dans la maison du prince, comme s'il eût été l'empereur lui-même. Il fit la même chose dans la sphère des lois civiles et religieuses. Les priviléges énormes conférés aux évêques catholiques par les institutions d'Olympius furent abolis l'un après l'autre; la juridiction ecclésiastique rentra dans ses anciennes limites. Défense fut faite à qui que ce fût de violenter la conscience des hérétiques et des païens pour les convertir au catholicisme, et les communions chrétiennes dissidentes recouvrèrent la liberté de tenir leurs assemblées. Attale, encore païen, passa de l'intendance des largesses sacrées à la préfecture de Rome, poste beaucoup plus important dans les circonstances présentes. Jovius reprenait évidemment, dans les affaires intérieures, la politique de Stilicon : régime de tolérance religieuse, équilibre entre les partis,

réorganisation de l'armée par le rappel des chefs barbares; au dehors, ses vues étaient plus larges encore et plus hardies. Malheureusement Jovius n'était pas un Stilicon, et son caractère ne se trouva point au niveau de l'œuvre qu'il osait entreprendre.

Le patrice Jovius nous présente dans l'histoire un des types les plus curieux de ce temps de bien et de mal, où l'avenir du monde se préparait au milieu des misères du présent, où la petitesse des hommes ravalait les plus grandes causes, où les plus saintes enfin se voyaient démenties et souillées par l'indignité des moyens. On ne connaît ni son origine ni son pays : ce nom fut d'ailleurs porté à la même époque par plusieurs personnages éminens. Celui-ci, selon toute vraisemblance, était Occidental, et ses relations particulières avec Symmaque, qui se réjouit de son élévation, font supposer qu'il appartenait au culte païen. Fin, insinuant, rompu aux affaires, capable même de quelque élan patriotique jusqu'au point où son intérêt personnel l'arrêtait, il était au fond inconsistant et léger. Son vrai terrain était la ruse, quoiqu'il montrât par soubresaut de la résolution et de l'audace. Héros dans une cour byzantine, il eût paru le dernier des hommes dans un temps où la persistance des idées et le désintéressement du but eussent été comptés pour quelque chose. S'il partageait dans son for intérieur les vues politiques de Stilicon, dont il était l'élève, il avait su le cacher si bien lors de la chute du régent que la perspicacité inquiète d'Olympius s'y était trompée, et il lui avait fallu pour se déclarer au grand jour la perspective du pouvoir et la haine vivace d'un eunuque. Tel était Jovius vis-à-vis de ses concitoyens; quant aux Visigoths, il les avait rencontrés en Épire, où il s'était lié avec Alaric, lorsque le chef barbare y commandait. Sans doute leurs mutuelles confidences n'avaient rien laissé de côté, car le Romain y avait gagné une influence véritable sur l'esprit d'Alaric, et Jovius à son tour comprenait mieux que la plupart des hommes d'état de son pays la grandeur un peu sauvage de ce futur Romain qui faisait la guerre pour l'être. Ces sentimens se réveillèrent chez le nouveau ministre d'Honorius, lorsqu'il se vit appelé à diriger la politique de l'empire dans ses rapports avec les Goths : le système qu'il préconisa dans les conseils d'Honorius comme le meilleur, ou plutôt comme le seul bon, fut celui de la paix, du rapprochement des deux peuples, et de l'adoption d'Alaric par le gouvernement impérial. Il se mit à soutenir sa pensée avec tant de chaleur de langage, et, il faut le dire aussi, tant de vraie conviction, qu'il se flatta d'y avoir conquis le jeune prince. Alaric, informé de tout, croyait toucher au but de son ambition : il se rêvait déjà ministre romain, généralissime et patrice.

Pourtant, de son côté, il ne s'était pas endormi. Après l'issue ridicule de la députation du sénat, voyant cette assemblée froissée

dans sa dignité plus encore que dans son intérêt, il s'était mis en rapport direct avec elle au moyen de quelques sénateurs influens, et les deux ennemis de la veille unissaient maintenant leurs griefs et leurs blâmes contre le gouvernement d'Honorius. Ces relations du sénat avec le chef des Goths en dehors de la cour de Ravenne, provoquées et soigneusement entretenues par Alaric, expliquent une partie des faits qui ne tardèrent pas à se produire. Il fut convenu, d'accord entre eux probablement, que le sénat tenterait l'envoi d'une seconde ambassade qui porterait à l'empereur des propositions plus formelles que la première fois et une sorte d'ultimatum. Cette ambassade était en train de se former, lorsque la révolution de palais survenue à Ravenne ouvrit la porte à toutes les espérances d'accommodement. L'histoire n'indique pas les membres laïques qui la composèrent; mais nous savons que l'évêque Innocent en fit partie, soit qu'il s'y adjoignît volontairement, soit que la ville de Rome l'eût elle-même choisi, dans la pensée d'aplanir les difficultés relatives aux questions religieuses. Quand l'ambassade fut sur son départ, Alaric ne se borna point à lui envoyer un sauf-conduit; il offrit de la faire escorter jusqu'à Ravenne, le pays qu'elle avait à parcourir étant infesté par des bandes de pillards de toutes les armées. Le sénat accepta l'offre, et dans ce temps d'étranges spectacles on vit encore celui-ci : des députés du sénat romain allant, sous la protection des Goths, demander à l'empereur que la ville de Rome eût le droit de se sauver des mains des Goths comme bon lui semblait, et que la foi publique ne fût point violée. Les députés, pendant la route, en croisèrent d'autres qui se dirigeaient de Ravenne au camp d'Alaric : ils venaient de la part de Jovius inviter l'ancien ami du ministre à se rendre dans la ville d'Ariminum, où s'ouvriraient, s'il y consentait, des préliminaires de paix. Jovius devait s'y trouver aussi pour prendre part aux négociations. Alaric ne se fit pas prier : il se mit aussitôt en marche avec une division de son armée; Jovius le rejoignit, et les pourparlers commencèrent.

Ce fut une lutte de finesse et de ruse entre le Barbare et le Romain, qui voulaient au fond la même chose. Comme on pouvait s'y attendre, Alaric enfla ses prétentions pour obtenir moins. Il demanda une forte somme d'argent et une certaine quantité de vivres, comme prestation annuelle pour lui et son peuple, et la liberté d'habiter la Vénétie, les deux Noriques et la Dalmatie. A ce prix, il faisait avec l'empire une paix éternelle. Jovius écrivit ces conditions sous sa dictée pour les envoyer à l'empereur; mais il joignit à la dépêche officielle une lettre particulière dans laquelle il faisait ressortir tout ce que de telles exigences avaient de dur et de dangereux pour l'Italie : il conseillait alors de créer tout simplement Alaric maître de l'une et l'autre milice. « Alaric acceptera, ajoutait Jovius; adouci

par une faveur qu'il a tant souhaitée, il sera accommodant pour le reste, et renoncera à des propositions inacceptables. »

Le ministre d'Honorius croyait avoir si bien préparé son maître à cette concession, la plus essentielle de toutes, qu'il ne douta pas un moment du consentement de l'empereur, dont il attendit la réponse en pleine sécurité. Il se trompait. Les répugnances personnelles, pendant son absence, avaient repris le dessus sur la raison d'état: Honorius ne voulait plus d'Alaric, et les eunuques, témoins de ce changement d'humeur, y avaient applaudi avec transport, s'extasiant sans doute sur la fermeté et la dignité du fils de Théodose. L'expédient de Jovius fut donc ignominieusement rejeté, sa témérité fut blâmée, et, dans une lettre confidentielle comme avait été la sienne, l'empereur lui répondit, en termes très durs, « que c'était à lui, préfet du prétoire, qui était au fait des revenus de l'empire, de régler le montant de la pension et la quantité de vivres qu'on pouvait assigner au roi des Goths, mais que jamais fonctions ni honneurs ne seraient accordés à ce roi, non plus qu'à tout autre individu de sa nation. » Cette dépêche, où le grand-chambellan Eusébius avait vraisemblablement déployé son plus beau style, n'était point de nature, on le comprend bien, à être connue d'Alaric; mais le messager qui la portait l'ayant remise aux mains de Jovius en présence même du roi des Goths, Jovius, par une étourderie impardonnable chez un homme si fin, ministre dans une pareille cour, décacheta hardiment la lettre et la lut à haute voix. Ce fut un terrible coup de théâtre. Jovius, frappé de stupeur, avait peine à en croire ses yeux; quant au roi goth, il entra dans un de ces accès de fureur sauvages auxquels il était sujet, criant « que cette exclusion des charges et des dignités était un outrage pour son peuple comme pour lui, qu'il manquerait à son devoir s'il n'en tirait vengeance sur-le-champ, » et sans désemparer il donna des ordres pour que ses troupes se missent en état de marcher sur Rome. Jovius, effrayé pour lui-même, prit comme il put congé de ce terrible ami, et rentra précipitamment dans Ravenne.

Il échappait à un danger pour tomber dans un autre, peut-être pire : voilà ce qu'il put se dire pendant la route. Qu'allait devenir en effet le malencontreux conseiller d'une chose acceptable à son avis, mais qu'on avait déclarée infâme, dégradante, attentatoire à l'honneur et à la sûreté du prince? Accueilli à la cour par ses plus chauds partisans comme un ennemi et un traître, Jovius prit aussitôt son parti. Il reconnut sans discuter qu'il avait failli, que le prince avait raison, qu'Alaric et les Goths étaient pour l'empire et pour lui de mortels ennemis, et, allant plus loin que tous ceux qui l'avaient attaqué pendant son absence, il proposa la guerre immédiate. Bien plus, il fit jurer à Honorius de ne faire jamais de paix avec Alaric, et, s'approchant du trône la main étendue, il prononça pour lui-

même un pareil serment sur la tête sacrée du prince. Les officiers présens s'empressèrent de l'imiter, puis tous les commandans des troupes impériales, et l'armée se trouva liée par un serment à une guerre perpétuelle et sans quartier.

Alaric dès lors était dégagé de tout scrupule vis-à-vis du gouvernement impérial, et cependant il retarda son départ comme s'il hésitait. Au moment de franchir le dernier pas, une terreur secrète l'avait saisi : « il ne voulait point prendre Rome, » dit un historien du temps. Dans sa répugnance à rompre ainsi avec une si longue et si chère espérance, car saccager Rome c'était renoncer à lui appartenir jamais, le roi des Goths essaya d'un remède suprême. Il envoya en députation à Honorius les évêques des villes voisines pour lui porter une dernière proposition. Ils devaient le supplier, en son nom, « de ne point permettre qu'une ville qui avait commandé mille ans à une grande partie de l'univers fût ruinée par des armes étrangères, et que tant d'admirables édifices fussent réduits en cendres. — La paix valait mieux, et Alaric se résignait aux conditions les plus modérées. Il ne demandait plus ni dignités, ni puissance; il renonçait aux provinces qu'il avait réclamées, à l'exception pourtant des deux Noriques, qui, fréquemment ravagés par les Barbares, ne rapportaient presque aucun tribut à la république. Il y établirait son peuple, et le prince ajouterait à cette concession une prestation annuelle de vivres en telle quantité qu'il jugerait à propos, Alaric s'en remettant à sa prudence. Le roi des Goths se désistait en outre de la demande qu'il avait faite d'une pension, et il n'en était pas moins disposé à conclure avec les Romains une étroite amitié, une société de paix et de guerre, par laquelle il s'obligerait de porter les armes contre tous les ennemis de l'empire. » Tel fut le message dont les évêques se chargèrent, et, chose incroyable, si l'histoire ne nous en donnait les termes exprès, le plaidoyer d'Alaric défendait Rome contre l'empereur d'Occident. C'était un moyen de salut inattendu que sa modération offrait au gouvernement romain; mais le gouvernement romain le repoussa comme tout le reste. Les insensés qui entouraient Honorius avaient décidé la guerre, ils y tinrent d'autant plus qu'ils crurent avoir fait peur à un tel ennemi. « Point de paix! s'écrièrent-ils avec arrogance. Nous avons juré de ne la faire jamais. Si le serment avait été prêté au nom de Dieu, on pourrait espérer qu'il pardonnât le parjure; mais il a été fait sur la tête du prince, nul ne peut avoir la pensée de le violer! » Les évêques se retirèrent confus, et rapportèrent au camp des Goths ce qui s'était passé : Alaric donna à ses troupes le signal du départ.

AMÉDÉE THIERRY.

(*La dernière partie à un prochain n°.*)

HORACE VERNET

SES ŒUVRES ET SA MANIÈRE

S'il est un artiste de l'école française dont le talent ait été, depuis les débuts jusqu'à la fin, accueilli avec une faveur unanime et récompensé par tous les genres de succès, si jamais peintre a vu de son vivant la popularité s'attacher à ses œuvres et la gloire à son nom, cet homme privilégié, cet enfant gâté de la fortune est assurément M. Horace Vernet. L'histoire de l'art national, même dans le siècle où nous sommes, a conservé, elle conservera sans doute de plus grands noms : elle n'en saurait enregistrer de mieux famés auprès des contemporains, de plus chers à la foule, d'aussi universellement applaudis. Lebrun et David lui-même, malgré leurs succès exceptionnels et l'influence qu'ils exercèrent, n'ont pas obtenu de pareils triomphes, ni compté dans tous les rangs, dans toutes les classes, autant d'admirateurs ou d'amis. Leur réputation, si brillante qu'elle fût, ne s'étendait guère au-delà des limites de notre pays; celle d'Horace Vernet a franchi les mers les plus vastes, envahi jusqu'aux plus lointaines contrées. Il fallait le burin de Gérard Audran et la munificence de Louis XIV pour que les *Batailles d'Alexandre* dépassassent quelque peu, au XVIIe siècle, le cercle des curieux ou des connaisseurs; à peine les estampes gravées par Morel ou par Massard d'après les meilleurs tableaux de David réussissaient-elles, en dehors de la France, à informer un petit nombre d'intelligences de la révolution accomplie dans notre école : tout au contraire les moindres compositions du peintre de la *Smala*, reproduites tant bien que mal à mesure qu'elles sortaient de l'atelier, allaient répandre partout la renommée de ce talent prodigue de lui-même ou plutôt incessamment rajeunir une gloire que les chau-

mières, comme les palais, avaient depuis longtemps appris à connaître.

Des souvenirs qui se rattachent aux tableaux de M. Vernet passe-t-on à l'examen des faits qui ont marqué sa vie; comment ne pas admirer cette succession d'événemens si obstinément favorables, ce don d'échapper pendant cinquante ans à tous les périls, depuis les combats aux barrières de Paris en 1814 et les accidens de voyages jusqu'aux disgrâces officielles qui pouvaient punir une saillie imprudente ou une espièglerie un peu vive? Comment ne pas s'étonner que l'existence d'un seul homme ait été remplie à ce point d'œuvres et d'aventures si disparates, que tant de fatigues aient pu y trouver place, tant de contrastes s'y produire? Un volume suffirait à peine à contenir l'énumération des villes et des déserts que M. Vernet a visités, des honneurs rendus sur tous les points du globe à sa personne, des amitiés illustres qui l'ont accueillie. Que serait-ce s'il fallait grossir le récit d'autres particularités biographiques qu'il ne se refusait guère au surplus à divulguer lui-même, et mettre en regard des innombrables travaux qu'il a menés à fin toutes les gaîtés qu'il a faites ou dites, tous les bons tours qu'il a joués? Ce récit compliqué de tant d'épisodes divers, nous ne songeons pas à le tenter. Le moment d'ailleurs nous semblerait mal choisi pour une telle entreprise. Ce n'est pas devant une tombe à peine fermée, ce n'est pas au lendemain d'une mort pressentie avec courage et chrétiennement reçue qu'il conviendrait de chercher à provoquer le sourire en insistant sur des souvenirs aussi mondains. Mieux vaut borner notre tâche à essayer d'indiquer quelques-uns des caractères de ce brillant talent et demander à ses œuvres mêmes des confidences sans indiscrétion et des témoignages sans détours.

Lorsqu'on parcourt l'immense suite des travaux dus au pinceau ou au crayon de M. Vernet, il est impossible de ne pas être ébloui, au premier aspect, de l'éclatante facilité, de l'adresse d'esprit et de main, de toutes les qualités qui étincellent, pour ainsi dire, dans ces travaux, et qui, se reflétant d'un bout à l'autre de la série, lui donnent une apparence et un charme presque magiques. L'habileté du peintre est manifeste, l'action qu'il exerce sur le spectateur très réelle, l'admiration qu'il excite vive bien certainement : d'où vient pourtant que cette action si sûre soit en même temps si peu féconde, que cette admiration légitime semble un entraînement qu'on subit, une dette, si l'on veut, qu'on acquitte, plutôt qu'un tribut de la confiance réfléchie, du dévouement, de la foi? D'où vient que le plus populaire des artistes contemporains n'ait réussi à faire école ni en France, ni ailleurs, tandis que des peintres moins célèbres à coup sûr, quelquefois même inférieurs à lui par le mérite, ont groupe

autour d'eux des élèves convaincus ou suscité à distance des imitateurs? M. Vernet, il est vrai, n'a jamais prétendu soumettre à une discipline fort exacte, ni même à une discipline quelconque, les jeunes artistes qui recherchaient ses conseils. Il a pu de loin en loin ouvrir son atelier à quelques élèves, et, comme plusieurs de ses confrères à l'Institut, remplir pendant de longues années les fonctions de professeur à l'École des Beaux-Arts; mais, hormis ses propres exemples, c'est-à-dire des leçons nécessairement stériles pour qui n'avait pas reçu en partage les mêmes dons que lui, quels enseignemens lui appartenait-il de fournir? quels principes était-il en mesure de faire prévaloir, lui qui n'avait en réalité d'autre doctrine que l'instinct naturel, d'autre besoin que celui de produire vite, d'autre théorie que la confiance dans sa prodigieuse mémoire? Rien de tout cela ne pouvait se transmettre à autrui, et il eût été très regrettable qu'à défaut d'une assimilation impossible on essayât de recourir sur ce point à la contrefaçon. On ne s'en est guère avisé heureusement, — car il ne conviendrait guère de mentionner certaines entreprises où de prétendus imitateurs du peintre arrivent seulement à prouver leur impuissance, — mais les exemples donnés par M. Vernet n'en avaient pas moins ce grave inconvénient d'inspirer à notre époque le goût des succès faciles, de l'habituer au spectacle de l'improvisation pittoresque, et de diminuer d'autant ou de compromettre le respect dû à un art plus sérieux, à de plus sévères efforts.

La disproportion entre la renommée universelle de M. Vernet et l'influence médiocre ou à peu près nulle qu'il a eue sur les progrès de l'art moderne, cette inégalité s'explique donc par la signification toute personnelle et par les aspirations assez peu ambitieuses au fond, par les coutumes mesurées de son talent. N'est-ce pas là ce qui explique aussi la persistance des succès qu'il a obtenus, la vogue extraordinaire dont il jouit depuis un demi-siècle, et qui, chez nous, pourra bien lui survivre longtemps? La société française, en matière d'art et de littérature, a des goûts modérés comme son génie, tempérés comme le climat du pays qu'elle habite. Même dans le bien, les audaces l'effraient, les innovations à force ouverte la trouvent ou railleuse ou facilement rebelle. Elle s'accommode mieux des choses ingénieuses et pratiques que des fières spéculations, du bon sens qui parle clair que de la passion qui parle haut : elle accepte les conseils de meilleure grâce que les ordres, et ne se soumet sincèrement qu'à l'éloquence qui ne prétend pas la subjuguer. Les talens entiers, violens, pourront recruter des admirateurs parmi nous, s'emparer de quelques intelligences, susciter d'énergiques convictions: ils pourront même, à force d'obstination ou de courage, triompher

en apparence de nos répugnances premières et s'installer par droit de conquête à un rang où les épigrammes n'oseront plus les poursuivre, ni les hommages leur faire défaut. Nos sympathies au fond resteront acquises à des talens moins impérieux, à ceux qui, s'exprimant à peu près dans notre langue, nous auront d'autant mieux associés à leurs propres secrets et plus aisément séduits.

Or où trouver un peintre qui ait eu au même degré que M. Vernet ce don d'intéresser familièrement, d'amuser les regards du public? Chacun de ses tableaux semble moins une œuvre d'art préméditée qu'un entretien fortuit, une causerie où les hasards de l'improvisation amènent à chaque instant sous le pinceau du narrateur un trait spirituel, où les souvenirs du fait sont reproduits et commentés séance tenante avec tout le laisser-aller de la verve, avec la volonté pourtant et la science de ne pas se répandre en discours superflus. Rien qui sente la thèse, ni, à plus forte raison, le sermon; rien non plus qui ne suffise pour nous mettre au courant des choses et pour nous enseigner nettement ou nous rappeler ce dont nous devons être informés. La netteté, la clarté dans l'expression de la pensée et dans les formes du récit, telle est en effet la qualité principale de la manière ou plutôt de l'organisation même de M. Vernet. C'est par là, par cette aptitude si éminemment française, par cette prédilection innée pour le vraisemblable, qu'il se rattache à la famille des maîtres qui l'ont précédé dans notre pays: pour le surplus, il ne procède que de lui-même ou de ses aïeux directs, Antoine, Joseph et Carle Vernet. Encore, s'il a hérité de ceux-ci le discernement rapide et la dextérité, quel surcroît de ressources n'a-t-il pas ajouté sur ce point à son patrimoine! Reste à savoir s'il ne lui est pas arrivé de dépenser le tout d'une main distraite ou un peu prodigue, et si, à force de compter sur son heureuse fortune, il n'a pas mis trop souvent en oubli des moyens de succès plus hauts et plus difficiles, des secours plus studieusement préparés.

Nous disions tout à l'heure que, pour entrer de plain-pied et pour demeurer jusqu'au bout en possession de la faveur publique, M. Vernet n'avait eu en quelque sorte à se donner que la peine de naître, de laisser faire sa nature prédestinée, d'assister enfin à l'éclosion ou au développement de son génie, comme un arbre voit d'année en année ses fleurs s'épanouir d'elles-mêmes, ses fruits se nouer et mûrir. Voilà certes un merveilleux privilége, et nous ne savons rien de plus propre à nous dénoncer la main de Dieu que ces mystérieuses injustices en vertu desquelles certains élus reçoivent en abondance, dès le berceau, des biens qui jusqu'au dernier jour seront refusés à autrui; mais Dieu ne veut-il pas aussi que les hommes qu'il dote si largement achèvent et perfectionnent autant qu'il dé-

pend d'eux son ouvrage, et que, sacrés pour le bienfait, ils ne se contentent pas de jouir paisiblement de leurs richesses? Le tort de M. Vernet, — nous ne parlons, bien entendu, que des procédés extérieurs de son talent, — est d'avoir fait de ce talent si rare un emploi un peu égoïste, de s'être voluptueusement complu dans l'exploitation pure et simple du domaine qui lui était échu tout d'abord. On l'a loué, et nous le louerons volontiers à notre tour, d'avoir laissé passer, sans vouloir s'enrôler sous aucune bannière, les querelles et les partis qui ont divisé notre école à partir des dernières années de la restauration; on lui a su gré de son attitude imperturbable tant qu'a duré la guerre entre les *classiques* et les *romantiques*, comme on disait alors, et de son habileté singulière à se ménager entre les deux camps une position à l'abri des attaques, quoique fort en lumière et en vue. Rien de mieux. Était-ce une raison toutefois pour demeurer en apparence aussi indifférent à l'issue de la lutte? Fallait-il, tout en gardant son indépendance, tout en accomplissant sa tâche, ne se préoccuper pour cela de rien autre, ni de personne? Fallait-il, même dans l'intérêt de sa propre cause, se contenter de renouveler au jour le jour les preuves déjà faites, et ne pas tendre à élever au niveau des questions qui s'agitaient ses inspirations personnelles et ses visées?

Qu'on ne se méprenne pas d'ailleurs sur le sens des regrets que nous exprimons. Le droit qu'avait M. Vernet de s'en tenir à des thèmes et à une manière de son choix n'est pas plus en question ici que l'originalité de son talent n'est contestable. Il a voulu, il a su se faire le peintre de la bataille moderne, telle que nos yeux l'ont vue ou que notre esprit la devine; il a réussi le premier à retracer les faits d'armes contemporains avec une vraisemblance et une exactitude complètes. Cela est très méritoire sans nul doute, et nous n'avons garde de méconnaître les services rendus par le peintre de la *Bataille de Montmirail*, du *Siége d'Anvers*, des campagnes d'Afrique, et de tant d'autres actions glorieuses qui revivent sur la toile, ou plutôt qui s'y réfléchissent comme dans un miroir. Ce que nous prétendons dire seulement, c'est que ces portraits, si fidèles à la surface, n'ont pas toujours au fond une majesté digne des modèles, digne de l'art lui-même dans l'acception la plus noble du mot. A force de se défier de l'exagération épique, M. Vernet perd parfois jusqu'à l'instinct de la grandeur, jusqu'au sentiment secret de la poésie; à force de ne vouloir écrire qu'en prose, il lui arrive de substituer au langage de l'histoire les formules et le style du procès-verbal. Aborde-t-il des sujets de pure invention, les côtés un peu humbles de son imagination et de sa manière apparaissent plus visiblement encore. Sa fantaisie ne s'exerce qu'en plaine, son Pégase n'a point

d'ailes, et ne visite guère les hautes cimes : c'est plutôt un de ces animaux élégans et agiles que l'artiste a si souvent et si vivement représentés, un cheval de main bien dressé, dont la vigueur est toute dans les jarrets, l'audace dans la coquetterie des allures, et qui ne sait que parcourir avec une grâce et une aisance surprenantes un espace familier d'ailleurs à nos regards.

Ces réserves une fois faites, il n'y a qu'une très stricte justice à reconnaître aux œuvres de M. Vernet une valeur d'autant plus rare que les conditions pittoresques imposées ordinairement par les sujets sont ici moins favorables, et les élémens d'effet moins variés. Le moyen de trouver pour le coloris des ressources suffisantes dans la monotonie nécessaire des équipemens militaires et des uniformes? Comment, d'une autre part, diversifier beaucoup l'ordonnance des lignes et les intentions partielles là où il s'agit de nous montrer une fois de plus, soit des hommes se ruant les uns sur les autres et échangeant de près des coups de sabre ou des coups de fusil, soit des corps de troupes échelonnés sur un champ de bataille comme des pions sur un échiquier, et servant réciproquement de point de mire à des volées de mitraille et de boulets? Le difficile en pareil cas sera d'exprimer la mêlée sans tomber dans le désordre banal et dans les redites, ou de conserver à l'action son caractère général sans en délayer si bien l'image que le tableau ne soit plus qu'un plan stratégique. Avant le siècle où nous sommes, les peintres français ne prenaient guère à tâche d'éviter de pareils écueils. Pour eux, la plus terrible bataille n'était qu'une affaire d'avant-garde, une escarmouche où quelques combattans se rencontraient, suivant des procédés de composition parfaitement prévus, derrière deux ou trois cadavres étendus au bord du cadre, et en avant d'un nuage de fumée destiné à faire ressortir la silhouette du groupe, — ou bien, à l'exemple de Van der Meulen, ils rejetaient dans le fond du tableau les deux armées aux prises, sauf à les noyer l'une et l'autre dans les brumes de l'atmosphère ou dans l'étendue du paysage, pour ne mettre en évidence, au premier plan, que le héros de l'affaire paisiblement tourné vers le spectateur et lui indiquant d'une main complaisante la victoire que ses gens sont en train de remporter.

Survint Gros, et avec lui une véritable révolution dans la peinture des scènes de guerre, telle qu'on la pratiquait en France depuis le Bourguignon et Jean-Baptiste Martin : nous ne parlons pas de Lebrun, puisque ses *Batailles d'Alexandre* et même ses *Conquêtes du roi*, dans la grande galerie de Versailles, appartiennent, malgré les souvenirs historiques qu'elles consacrent, à la classe des œuvres toutes d'imagination. Sous le noble pinceau du peintre de la *Bataille d'Aboukir*, l'allusion allégorique fit place à la définition choi-

sie, mais vraisemblable; la description diffuse se condensa en un résumé des faits essentiels, comme le récit purement anecdotique acquit les proportions et la dignité de l'épopée. Plus de conventions ni de mensonges d'aucune sorte; plus de modifications systématiques à la réalité, aux caractères particuliers de la scène, à la physionomie des lieux, des costumes. Le portrait, si solennelles qu'en fussent les formes, était devenu avant tout un portrait ressemblant. Il faut dire toutefois que dans la *Bataille d'Aboukir*, dans le *Champ de bataille d'Eylau*, dans les autres tableaux du même genre peints par Gros avec tant de puissance et d'éclat, ce portrait semble dédié à la gloire d'un homme plus encore qu'à la mémoire des hauts faits accomplis par tous. L'action d'ensemble retracée sur la toile ne sert qu'à encadrer, à environner comme une auréole la figure d'Achille ou de César, à en faire resplendir d'autant mieux la sérénité héroïque et la grandeur morale. Dans les tableaux d'Horace Vernet, il y eut tout d'abord l'expression de l'héroïsme indivis, une image collective des efforts intrépides et des succès. Achille cessa de personnifier absolument la vaillance, César devint légion, ou du moins tout en surveillant, tout en décidant la victoire, il ne s'installa plus si fort en vue, que l'espace manquât à ses lieutenans pour le seconder, ni à ses soldats pour agir. Ajoutons qu'ici la véracité de l'historien ne faisait nul obstacle à la verve du peintre, et qu'au point de vue de l'exécution proprement dite le progrès était évident, non pas sur l'ample manière de Gros, — un pareil maître demeure, cela va sans dire, hors de cause, — mais sur la manière plutôt maigre que délicate des Casanova, des Swebach et de Carle Vernet lui-même.

Les premiers ouvrages produits par Horace Vernet ont à cet égard un mérite qui ne laissera pas de s'amoindrir à mesure que l'artiste agrandira le champ de ses travaux et qu'il se préoccupera davantage des moyens d'étonner le regard. Qu'on se rappelle, par exemple, ce charmant tableau, la *Défense de la barrière de Clichy*, où tout est si finement et si vivement touché, où la pratique se montre si élégante sans ostentation, si libre sans incorrection ni négligence. Ailleurs la légèreté de ce pinceau pourra bien dégénérer parfois en agilité indiscrète, cette extrême dextérité ne sera plus que l'art d'esquiver les difficultés qui se présentent ou d'en escamoter la solution : ici rien que de précis, de facile avec mesure, de formulé avec une adresse de bon aloi. Sans doute les figures groupées autour du maréchal Moncey ou sur les premiers plans du tableau se meuvent dans une atmosphère un peu terne, sans doute un coloriste, même pour reproduire fidèlement la réalité, eût trouvé sur sa palette des nuances moins absorbées, une gamme de tons

plus lumineux ou plus riches; en revanche, parmi les dessinateurs expressément spirituels, on n'en citerait guère qui eussent mieux aperçu et indiqué la physionomie de chaque personnage, le côté probable de chaque mouvement, le rôle exact de chaque détail.

Cette clairvoyance en matière de proportions et d'harmonie linéaire qu'atteste la *Barrière de Clichy* est au reste un des mérites distinctifs d'Horace Vernet, une des qualités le plus ordinairement sensibles dans ses œuvres. Il n'appartient pas à la famille des dessinateurs souverains, parce qu'il ne sait donner à l'expression de la forme ni l'accent d'une fierté magistrale, ni cette délicatesse intime résultant d'un sentiment exquis; il est de ceux toutefois qui se méprennent le moins sur les apparences générales des choses et qui en apprécient avec le plus de certitude la juste structure et les rapports. Jamais une figure peinte ou crayonnée par lui ne pèche ouvertement contre la vraisemblance anatomique, contre les lois de « l'ensemble, » pour nous servir d'un mot emprunté à la langue des ateliers; jamais l'image d'un mouvement, si violent qu'il soit, n'aboutit à la confusion des lignes, à la représentation de formes incorrectes ou impossibles. Dira-t-on qu'il n'y a là qu'un mérite négatif, que les plus savans dessinateurs commettent, volontairement ou non, des erreurs aussi éclatantes que les beautés qu'ils nous révèlent, qu'en un mot, les grands esprits ayant le privilége des grandes fautes, la marque d'un esprit médiocre est au contraire cette infaillibilité même dans l'imitation littérale? Soit : c'est quelque chose pourtant, c'est beaucoup que de réussir à interpréter d'un bout à l'autre un texte sans contre-sens, sans injure à la raison ni à la grammaire, et, traduction pour traduction, mieux vaut après tout cette fidélité, même un peu sèche, que l'abus des périphrases, des ornemens d'emprunt et des grands mots.

Bien que la *Défense de la barrière de Clichy* ait été peinte à une époque assez éloignée de nous (1820) pour qu'on puisse ranger ce tableau parmi ceux qui résument, dans la carrière de l'artiste, la période des débuts et des succès de jeunesse, il n'est cependant ni l'un des plus anciens par la date, ni le premier gage sérieux de talent donné par le fils de Carle Vernet. Nous ne parlons pas de certains essais antérieurs même à un apprentissage régulier. Entouré dès l'enfance d'exemples d'autant plus attrayans qu'on ne songeait pas encore à lui faire un devoir de les suivre, Horace, auprès de son père et de son aïeul maternel, Jean-Michel Moreau (1), s'était

(1) Outre Joseph Vernet, Carle et Moreau, célèbres tous trois à divers titres, Horace Vernet comptait parmi ses proches parens plusieurs artistes dont les noms ne sont pas tombés dans l'oubli : l'architecte Chalgrin entre autres, à qui l'on doit le projet primitif de l'arc de triomphe de l'Étoile, l'église de Saint-Philippe-du-Roule et le grand

mis à dessiner et à peindre à l'âge où d'ordinaire on apprend à lire. Avant quinze ans, il avait acquis déjà une expérience du métier, sinon de l'art, assez sûre pour que les marchands et les libraires ne dédaignassent pas de s'adresser à lui et de lui commander, soit quelque tableau dont ils fixaient le prix à vingt francs, il est vrai, soit des vignettes destinées au *Journal des Modes* ou à des billets d'invitation. Tout cela pouvait n'être pas encore très significatif; mais lorsqu'après quelques années passées sous la discipline du peintre d'histoire Vincent, l'enfant, devenu jeune homme, se fut produit sur un plus vaste théâtre et devant des juges moins favorablement prévenus, il fallut bien reconnaître que cette vocation était réelle, ce commencement d'habileté assez voisin déjà du talent.

Cinq tableaux qu'Horace Vernet, alors âgé de vingt-trois ans, avait exposés au salon de 1812 annonçaient en effet quelque chose de plus qu'une simple imitation de la manière de Carle. Malgré l'analogie des sujets avec les sujets que traitait ordinairement celui-ci, — il s'agissait, outre la *Prise du camp retranché de Glatz en Silésie*, du *Portrait d'un jeune militaire*, d'un *Intérieur d'écurie cosaque*, d'un *Intérieur d'écurie polonaise* et de je ne sais quelle *écurie* encore, le tout en regard d'une *Charge de cavalerie*, de *Chevaux dans un haras*, et d'autres scènes du même genre peintes par Carle, — malgré même une certaine inconsistance dans le modelé et dans le ton, empruntée à de fâcheuses traditions de famille, ces tableaux révélaient assez d'originalité et de verve sincère pour qu'on n'hésitât pas à saluer dans le nouveau-venu une des espérances de l'école. Au salon suivant (1814), autre *Jeune militaire*, garde d'honneur cette fois, autre *Écurie polonaise*; rien par conséquent qui démente les tentatives précédentes ni la bonne opinion qu'elles avaient fait naître, rien non plus qui permette de constater, de pressentir même un progrès parfaitement concluant. Ce n'est que lorsque trois ans se seront écoulés, et plus décidément encore après le salon de 1819, que le talent d'Horace Vernet aura pleinement achevé de donner sa mesure et que le nom du peintre de la *Mort de Poniatowski*, du *Massacre des mamelucks*, du *Grenadier français sur le champ de bataille*, du *Cheval du trompette*, de vingt autres toiles consacrées par le succès, aura conquis, pour ne plus la perdre, une immense popularité : succès d'autant plus ardent, popularité d'autant plus sûre que la réputation d'un homme et l'honneur de notre école n'y étaient pas seuls intéressés. En applaudissant à l'habileté

escalier du palais du Luxembourg, — le sculpteur Boizot, auteur de plusieurs bustes assez estimés et de cette *Victoire* en bronze doré qui surmonte la fontaine de la place du Châtelet, — et le peintre Callet, dont quelques tableaux, représentant des scènes mythologiques, sont conservés dans les galeries du Louvre.

de l'artiste, on se vengeait du silence imposé ailleurs à l'expression de l'orgueil national, aux souvenirs même que chacun gardait des gloires récentes et des malheurs de la patrie.

Dans cette tentative pour donner une satisfaction publique à des sentimens condamnés alors, ou tout au moins désavoués par le pouvoir, un procédé importé depuis peu en France venait merveilleusement en aide au pinceau. Un des premiers, Horace Vernet avait su deviner et mettre à profit les ressources qu'offrait ce procédé si commode. Sous sa main deux fois adroite, la lithographie était devenue vite un mode de reproduction pittoresque équivalant presque à l'eau-forte, et en même temps un moyen de propagande politique aussi puissant, aussi fécond dans les résultats qu'un refrain de Béranger ou qu'un pamphlet de Paul-Louis Courier. Qu'on se figure l'effet produit dans nos provinces, peuplées de tant d'anciens soldats, par l'éloquente image de ces drapeaux, de ces uniformes maintenant proscrits, naguère si fièrement portés! Quels mouvemens d'impatience contre le présent, de partialité pour le passé, ne devaient pas susciter ou entretenir ces petites pièces satiriques sur les *voltigeurs* de Coblentz, ces complaintes sur les *grognards* de Waterloo, que le crayon d'Horace Vernet dédiait, comme celui de Charlet, aux souvenirs ou aux rancunes patriotiques de la foule! A Paris, l'intérêt qui s'attachait aux croquis héroï-comiques publiés par Horace Vernet était certes aussi vif et aussi général. Dans les salons comme dans les ateliers, comme dans les mansardes, on dévorait ces allusions à des événemens et à des héros dont le dessinateur avait dû taire les vrais noms, mais qu'on ne reconnaissait pour cela ni moins sûrement, ni moins vite. On se passait de main en main ces lithographies, on encadrait pieusement ces estampes d'après quelques tableaux qui n'avaient pas figuré au Salon, et qui représentaient Napoléon à l'île d'Elbe ou à Sainte-Hélène, ou presque aussi habituellement un *Soldat laboureur*, type un peu mélodramatique dans les formes, mais bien approprié d'ailleurs aux arrière-pensées de l'époque et qui, reproduit nombre de fois par le pinceau, par le crayon, par le burin, transporté ensuite dans le roman et sur le théâtre, n'arriva jamais à lasser la sympathie publique, ni à rencontrer nulle part des spectateurs indifférens.

Vers les premières années de la restauration, Horace Vernet, dans l'opinion du plus grand nombre, n'avait donc pas uniquement l'importance et l'autorité d'un très habile artiste : on honorait encore en lui, et peut-être au fond de préférence au peintre, le défenseur de la cause nationale, l'avocat du malheur, le vengeur de nos gloires oubliées ou méconnues. Sans prétendre contester ni diminuer en rien les mérites et la générosité du rôle qu'il prit à cette époque,

n'est-il pas juste du moins de faire remarquer que ce rôle, si favorable à la popularité d'un grand talent, n'en compromit nullement le crédit auprès des représentans officiels du nouveau régime? Non-seulement l'administration des Beaux-Arts s'était empressée d'acquérir les toiles qui pouvaient raisonnablement trouver place dans les palais royaux, — la *Bataille de Toloza* entre autres et le *Massacre des Mamelucks*, — mais un prince du sang, le duc d'Orléans, se déclarait ouvertement le protecteur du jeune maître, et composait presque exclusivement sa galerie d'œuvres dont il avait lui-même prescrit et suivi jour par jour l'exécution. Un peu plus tard, le roi Charles X allait au-devant de ce talent, sans prétendre pour cela le détourner de sa route accoutumée, ni le confisquer une fois pour toutes à son profit. Il lui demandait, entre deux entreprises consacrées à de tout autres modèles et à des souvenirs bien différens, son propre portrait équestre, — un des meilleurs ouvrages du peintre en ce genre, — et cette *Bataille de Fontenoy* qu'on doit citer comme l'essai le plus heureux qu'Horace Vernet ait tenté en dehors des scènes contemporaines et des sujets à figures de petites proportions. Enfin, lorsque le moment fut venu de donner un successeur à Guérin dans les fonctions de directeur de l'académie de France à Rome, le roi choisit, parmi les noms qui lui étaient présentés, celui d'Horace Vernet.

On le voit, rien en tout ceci qui ne soit, de part et d'autre, fort étranger aux façons d'agir d'un persécuteur ou à l'attitude d'une victime, et, s'il faut reconnaître les droits qu'avait Horace Vernet aux encouragemens de tous les genres, il convient aussi de se rappeler que, pas plus alors que depuis, ces encouragemens ne lui furent marchandés par personne. Disons plus : la faveur dont son talent a été l'objet a pu entraîner parfois d'assez fâcheuses conséquences. En accueillant avec trop d'empressement ce talent en général un peu futile, on courait le risque d'encourager aussi et de propager dans l'art l'esprit d'aventure ou d'industrie, de même qu'en essayant de s'opposer à la publicité de certaines œuvres, on n'arrivait par là qu'à les rendre plus attrayantes encore en appelant sur elles un surcroît d'intérêt et de curiosité. Aujourd'hui heureusement, à la distance où nous sommes des faits, l'équité nous est facile; il y a quarante ans, au milieu des intérêts et des passions en lutte, on pouvait, on devait même juger les choses avec moins d'impartialité et de clairvoyance. On pouvait par exemple attribuer à une petite tracasserie administrative la grave signification et la portée d'un coup d'état, s'insurger de la meilleure foi du monde contre une tyrannie absente ou simplement maladroite, opposer enfin un excès de zèle pour les libertés de l'art et de la pensée à des mesures prescrites,

à tort ou à raison, en vue du bon ordre et de la pacification des esprits. Aussi quoi de plus naturel en 1822 que le parti, pris par Horace Vernet, d'en appeler à l'opinion de la décision du jury qui avait cru devoir interdire à deux de ses œuvres l'accès du Salon? Quoi de plus légitime, de plus nécessaire même aux yeux de tout le monde que l'exposition publique ouverte, au lendemain de cet échec, dans l'atelier du peintre, et que le bruyant succès qui s'ensuivit?

Les tableaux en question n'avaient pas été, cela va sans dire, exclus comme inférieurs en mérite à l'ensemble des tableaux admis; mais le choix des sujets représentés, — l'un était la *Bataille de Jemmapes*, l'autre cette *Défense de la barrière de Clichy* que nous mentionnions tout à l'heure, — avait paru à la conscience un peu timorée des juges une menace pour la tranquillité publique ou tout au moins un choix intempestif. Bref, si l'on acceptait de grand cœur les autres toiles envoyées par l'artiste, on refusait l'hospitalité du Louvre à ces deux termes extrêmes de l'histoire militaire de la révolution et de l'empire, à cette double image du premier élan de notre gloire et de l'agonie de notre fortune. De là un refus non moins formel, fait par Horace Vernet, de subir l'arrêt qui le condamnait en partie, et la résolution, aussitôt exécutée que prise, d'exposer sous son toit non-seulement les ouvrages qu'il avait soumis au jury, mais encore des tableaux propres à rendre la protestation plus énergique et plus complète; de là aussi une émotion bien autrement vive que celle qui se serait produite au Salon, un empressement universel à venir admirer ces toiles proscrites, dont deux membres de l'Académie française avaient publié la description, — avec plus de lyrisme politique d'ailleurs que de sagacité critique et avec une obstination singulière à découvrir ici « la fougue et le coloris de Rubens, » là une « imitation éloignée, il est vrai, de Giotto (1). » A quoi bon insister, au surplus, sur ces enthousiasmes de l'esprit de parti ou sur ces méprises de l'esprit littéraire? Quelles qualités pittoresques recommandent les tableaux peints par Horace Vernet à cette époque? Dans quelle mesure ces œuvres honorent-elles l'intelligence qui les a conçues et la main qui les a faites? Qu'ont-elles ajouté à la gloire de notre école? Telles sont les questions qu'il convient surtout d'examiner.

De toutes les scènes de guerre qu'Horace Vernet a retracées sur la toile pendant un demi-siècle, celles qui résument le mieux, à notre avis, les aptitudes naturelles et les caractères de son talent

(1) *Salon d'Horace Vernet. Analyse historique et pittoresque des quarante-cinq tableaux exposés chez lui en 1822*, par MM. Jouy et Jay, p. 2 et 86.

sont, — outre la *Bataille de Jemmapes* et la *Barrière de Clichy*, qui figuraient l'une et l'autre à l'exposition particulière de 1822, — les batailles de *Valmy*, de *Hanau* et de *Montmirail*, c'est-à-dire des tableaux antérieurs à la plupart des toiles signées de son nom qui ornent aujourd'hui le musée de Versailles. Certes la seconde manière du peintre, — si tant est qu'on puisse qualifier ainsi des modifications résultant beaucoup moins d'un parti-pris de transformation que des conditions nouvelles imposées par les sujets et par les vastes dimensions des cadres, — certes cette habileté plus confiante en soi, plus surprenante, si l'on veut, que par le passé, ne fait à bien des égards que continuer les habitudes premières de ce talent et en multiplier les témoignages. Au point de vue de l'exécution brillante, de la facilité, de l'entrain, il y a même ici plutôt progrès que déchéance; mais aussi quelque chose de plus arbitraire dans les intentions, de plus artificiel dans le style, vient compliquer ce progrès et en compromettre l'autorité. Les élémens de chaque composition acceptés presque sans contrôle, rapprochés chemin faisant et au hasard de l'heure présente, l'ensemble de la scène et des lignes morcelé en une multitude de groupes épisodiques, les combinaisons de l'art enfin remplacées par les procédés de la chambre claire, les formes d'expression propres à un tableau par l'éloquence diffuse d'un panorama, — voilà ce qu'on rencontre souvent dans les œuvres relativement récentes d'Horace Vernet. Celles au contraire qui appartiennent à la première moitié de sa carrière se distinguent par une recherche, sinon très profonde, au moins suffisamment attentive, des moyens de coordonner les intentions partielles, de les faire tourner au profit de l'aspect général, d'en composer un tout.

La *Bataille de Jemmapes*, entre autres, et la *Bataille de Valmy* ont ce genre de mérite. Tout aussi empreintes de véracité, quant à la reproduction des détails caractéristiques, que les œuvres qui vont suivre, elles l'emportent sur celles-ci par la disposition pittoresque et peut-être faut-il ajouter par la certitude de l'exécution. Je m'explique : jamais sans doute le pinceau d'Horace Vernet n'a manqué de décision ni de savoir-faire. A l'époque en particulier où il courait si lestement sur les toiles destinées aux galeries de Versailles, il était arrivé à donner à chaque touche une apparence si nette que l'œil du spectateur devait, au premier aspect, voir en action la main du peintre et, pour ainsi dire, la prendre sur le fait; mais cette touche propre, délibérée, sûre comme un paraphe, cette manière sans repentir et sans rature s'accusent avec une complaisance qui fait tort à l'expression intime, à la vraisemblance même des objets qu'elles prétendent définir. On se préoccupe trop des moyens employés pour s'intéresser beaucoup au reste; on devine trop bien

comment l'artiste s'y est pris pour être dupe de l'illusion qu'il a voulu produire, ou plutôt on lui accorde ce qu'il semble avoir eu seulement à cœur d'obtenir, une confiance superficielle comme son habileté même, une attention rapide comme le travail de sa pensée.

Au temps où il peignait les batailles de *Jemmapes*, de *Valmy*, de *Hanau* et de *Montmirail*, Horace Vernet avait probablement des ambitions plus hautes, une opinion plus sérieuse de l'art et de sa fonction. En tout cas, l'impression qu'on éprouve en face de ces quatre toiles ne s'arrête pas aux surfaces de l'esprit, l'estime qu'inspire ici l'habileté de la pratique n'est pas seulement une réponse à des provocations adroites, à une sorte de calligraphie pittoresque; c'est la récompense légitime et réfléchie d'un talent qui, tout en gardant ses coudées franches, ne s'étale pas pour le plaisir de s'imposer et de faire montre de lui-même. Dans la *Bataille de Montmirail* surtout, l'aisance avec laquelle les détails multiples sont indiqués n'usurpe ni ne contrarie l'attention due à l'effet général, à la signification dramatique de l'ensemble. Le moment choisi est celui où les chasseurs de la vieille garde, sous les ordres du maréchal Lefebvre, se précipitent sur l'ennemi et décident par cet effort suprême le gain de la journée. L'horizon que les ombres du crépuscule ont déjà envahi, les restes d'une lueur blafarde qu'un triste soleil d'hiver, à demi caché derrière les nuages, répand sur la campagne et sur les derniers bataillons qui la couvrent, tout, — jusqu'à cette croix que les balles des deux armées ont ébranlée sur sa base, jusqu'à cet arbre effeuillé dont les branches semblent s'agiter douloureusement sous les sifflemens du vent et de la mitraille, — tout a une solennité mélancolique, une expression de grandeur sinistre conforme au caractère historique de la scène. C'est l'image d'une victoire encore, mais d'une victoire sans fête, d'une gloire sans ivresse, d'un triomphe sans lendemain. La joie est absente de tous ces cœurs héroïques qu'habitent seulement les souvenirs de la patrie outragée, comme la lumière radieuse manque au théâtre de la lutte, comme le soleil d'Austerlitz est absent du ciel de Montmirail.

Si jamais Horace Vernet s'est élevé, dans la représentation d'une action militaire, jusqu'au style poétique par la justesse même de son coup d'œil, par la sincérité des émotions qu'il traduit, si, contre les coutumes de son imagination plutôt active qu'étendue, il a réussi à embrasser et à rendre les conditions morales en même temps que les dehors d'un sujet, nul doute que la *Bataille de Montmirail* ne marque dans la vie du peintre ce moment privilégié, cette heure d'inspiration exceptionnelle. Aussi le tableau dont nous parlons nous semble-t-il promis à une célébrité durable. On pourra y constater

certaines imperfections matérielles, reprocher quelque insuffisance, non pas à l'harmonie générale des tons, mais au coloris de telles parties, regretter que, suivant un terme du métier, « la pâte » soit aussi mince, la touche inconsistante parfois jusqu'à la fluidité : il est impossible en revanche qu'on méconnaisse les mérites qui compensent, et au-delà, ces défauts. Le genre auquel appartient la *Bataille de Montmirail* une fois admis et toute proportion gardée entre des œuvres et des qualités bien inégales, c'est à côté des toiles qui honorent le plus l'art moderne qu'il faut placer l'œuvre d'Horace Vernet, œuvre véritablement nouvelle, puisqu'elle n'a de précédens ni dans notre école, ni ailleurs, qu'elle procède d'un bout à l'autre d'un sentiment aussi original que le mode d'exécution adopté, qu'enfin elle révèle chez l'artiste qui l'a peinte des facultés spéciales dont il ne fera plus tard ni un plus heureux usage, ni un aussi juste emploi (1).

Quelle que soit d'ailleurs, à ne considérer que relativement les résultats, la distance qui sépare la *Bataille de Montmirail*, et en général les *batailles* peintes par Horace Vernet vers cette époque, des tableaux qu'il a exécutés après 1830, il ne s'ensuit pas, tant s'en faut, que ceux-ci n'aient qu'une importance médiocre dans la vie de l'artiste et dans l'histoire de notre école contemporaine. Depuis les épisodes du *Siége d'Anvers* jusqu'à la *Prise de Rome* ou, plus récemment encore, jusqu'à la *Bataille de l'Alma* et la *Messe en Kabylie*, trop de compositions présentes à toutes les mémoires feraient justice d'une pareille assertion; trop de preuves se sont succédé pour qu'il soit permis à personne de mettre en oubli ou en doute cette habileté de plus en plus manifeste, cette inépuisable fécondité. Ce que nous voulons dire seulement, c'est que, dans les travaux d'Horace Vernet, appartenant aux vingt ou trente dernières années, la pratique, à force d'affirmer sa promptitude et sa hardiesse, ne laisse pas d'étourdir le regard, qu'il importait de persuader. A force de s'escrimer à tout propos, de ferrailler avec les difficultés de la tâche, le pinceau arrive à produire une sorte de cliquetis pittoresque où les lignes se démentent, se heurtent, s'inter-

(1) La *Bataille de Montmirail* ornait encore la galerie du Palais-Royal au moment de la révolution de février 1848. On sait qu'au lendemain de cette révolution, une horde de malfaiteurs envahit les appartemens du palais, et qu'elle lacéra, détruisit ou vola tous les tableaux qui s'y trouvaient. Comme le *Gustave Wasa* d'Hersent, comme les deux chefs-d'œuvre de Robert, la *Femme napolitaine pleurant sur les ruines de sa maison* et *l'Enterrement*, comme tant d'autres toiles diversement regrettables, le tableau d'Horace Vernet disparut dans cette heure honteuse. Retrouvé un peu plus tard et mis en vente au mois d'avril 1851, il appartient aujourd'hui à M. le marquis d'Hertford, qui l'a fait restaurer sous la direction d'Horace Vernet, ainsi que les trois autres *batailles*, dont il est aussi le possesseur, — *Jemmapes*, *Valmy* et *Hanau*.

rompent, où le coloris naturel s'anéantit sous la violence des reflets, comme le sens primitif de la scène s'amoindrit ou se perd au milieu des commentaires et des explications accessoires. Certes l'agitation est de mise dans des sujets de cet ordre, oui, cela est évident : il n'y a de salut pour un peintre de batailles que dans la verve de l'exécution et dans la multiplicité des épisodes ; mais encore faut-il que cette verve ne dégénère pas en pur esprit d'aventure, que ces épisodes, si curieux, si intéressans qu'ils soient, laissent aux faits principaux leur relief et à l'aspect du tableau son unité. Un des torts d'Horace Vernet est d'avoir méconnu souvent cette loi essentielle, de s'être contenté de juxtaposer des figures et des objets inanimés, des formes et des tons, là où il avait le devoir de grouper ces divers élémens, et de les combiner entre eux pour en déduire un effet général. Nous ne parlons pas de la *Smala d'Abd-el-Kader*, œuvre tout exceptionnelle par les dimensions, immense frise dont un seul coup d'œil ne saurait embrasser l'ensemble, et qu'il a été nécessaire par conséquent de diviser en une série de compositions correspondant chacune à un point de vue particulier. Il y avait là en réalité un tour de force à accomplir plus encore qu'un tableau à faire, et cette étrange tâche une fois donnée, personne, il faut le reconnaître, ne s'en fût acquitté avec autant d'aisance, d'adresse et de bonne grâce; mais dans d'autres cas où les règles ordinaires de l'art pouvaient et devaient être mieux observées, lorsqu'il s'agissait par exemple de représenter sur un champ moins démesurément vaste la *Bataille d'Isly*, pourquoi recourir à peu près au même mode de composition? Pourquoi cette ordonnance morcelée, ces groupes éparpillés, ces mille détails qui se disputent les regards et déconcertent l'attention? Pouvons-nous ne pas ajouter que le modelé des corps, quels qu'ils soient, est trop uniforme, le coloris trop invariablement cru ou lustré, et qu'il résulte de cette monotonie chatoyante, pour ainsi dire, je ne sais quelles aigres consonnances aussi étrangères à la vigueur des inspirations que contraires à l'harmonie?

Telles sont les imperfections qui déparent en général les ouvrages d'Horace Vernet, et plus particulièrement ceux qu'il a produits dans la seconde moitié de sa vie : imperfections très notables assurément, mais à l'égard desquelles il faut craindre d'exagérer la justice. Depuis quelques années, les artistes et la critique ne se sont peut-être pas assez tenus en garde contre cet excès. On a jugé sévèrement les défauts, sauf à n'examiner qu'avec une extrême réserve, à dédaigner même des qualités tout aussi considérables. Aux bruyans succès faits au peintre par le gros du public, les hommes du métier ont opposé parfois des protestations non moins énergiques, plus

faciles d'ailleurs à résumer en paroles qu'à convertir en exemples pratiques, en actes parfaitement concluans. N'en va-t-il pas en effet des scènes militaires peintes par Horace Vernet au grand scandale de certains puristes comme des *libretti* que la plume de Scribe a livrés pendant tant d'années aux applaudissemens de la foule et aux arrêts rigoureux des lettrés? Rien de plus aisé ni de plus légitime que de reconnaître et de signaler les côtés défectueux de pareils travaux; rien de plus rare toutefois, même parmi les plus habiles, que l'art de se plier ainsi aux conditions du genre, et d'arriver, le cas échéant, à faire mieux ou seulement aussi bien. Les tableaux de bataille que nous ont donnés, sous le dernier règne, des peintres d'histoire ou de portrait démontrent assez la supériorité du talent d'Horace Vernet dans ce genre spécial. Quant aux meilleurs témoignages fournis à cette époque ou depuis par les peintres de batailles de profession, quelle valeur secondaire n'ont-ils pas, de quelles hésitations, de quelle froideur ne semblent-ils pas porter l'empreinte, lorsqu'on se rappelle les preuves, tout autrement significatives, qui s'étalent sur les murs de la *salle de Constantine*, dans le palais de Versailles! Seul, Horace Vernet pouvait, en représentant l'*Attaque de la citadelle d'Anvers*, trouver le secret de nous intéresser à une scène presque sans action, à une sorte de conseil de guerre tenu entre les chefs de l'armée dans l'intérieur d'une tranchée, tandis que les bombes lancées contre la place font mystérieusement leur office, et que les événemens qui amèneront la capitulation s'accomplissent loin de nos regards. Lui seul aussi, en traitant un sujet tout contraire, — *les Colonnes d'assaut gravissant la brèche de Constantine*, — était en mesure d'exprimer à souhait la tumultueuse énergie de ce rude effort, ce pêle-mêle de combattans et de débris, cette montagne vivante s'élevant sur une montagne de murs écroulés et de terrains glissans, cette vague humaine heurtant de toute son impétuosité, de toute sa furie, et les obstacles qu'elle a déjà renversés, et ceux qui protégent encore la proie qu'elle va conquérir. Jamais l'héroïque confusion d'un assaut n'a été rendue avec plus de vraisemblance, jamais la turbulence d'une foule en armes décidée à vaincre et déjà au moment de saisir la victoire n'a été plus vivement, plus franchement reproduite. Qu'on ne trouve pas là un tableau, c'est-à-dire un ensemble de lignes et de couleurs se pondérant les unes les autres, une image auguste de l'idéal, une composition régulière ayant son centre principal et sa circonférence, son foyer de lumière et ses rayonnemens, son origine et ses conséquences choisies, — je le veux bien. A coup sûr, on ne refusera pas d'y reconnaître un portrait saisissant de la réalité et le bulletin militaire le plus véridique qu'il appartienne au pinceau de tracer.

Le tableau que nous venons de rappeler et quelques autres, au premier rang desquels il faut citer l'*Attaque de la porte de Constantine par le lieutenant-colonel de Lamoricière*, suffiraient pour attester l'insigne habileté d'Horace Vernet à figurer le mouvement, l'élan collectif, l'intrépidité en action. Une toile au moins aussi remarquable, — *l'Ouverture de la brèche de Constantine*, — montre avec quelle sagacité il savait deviner et traduire les mâles émotions qui précèdent la lutte, avec quelle rare justesse dans le choix des attitudes, dans l'expression des physionomies il donnait à l'immobilité même les caractères de la vie. Ici encore l'intérêt dramatique résulte tout entier de l'uniformité des élémens; seulement, au lieu d'une masse d'hommes courant simultanément au-devant du péril ou de la mort, on ne voit guère que des soldats au repos, attendant le moment d'aller les affronter l'une et l'autre. Déjà une partie de la première colonne s'ébranle et va escalader le monticule qui s'élève au pied de la brèche; mais le reste des troupes n'a pas reçu encore le signal de l'assaut. Au second plan, le commandant en chef, le général Valée, assis sur l'affût d'un canon, donne aux officiers qui l'entourent les dernières instructions, tandis que le duc de Nemours, commandant du siége, indique de la main aux troupes les remparts de la ville et l'âpre chemin qui y conduit. Sur le devant du tableau et perpendiculairement à la ligne d'horizon, plusieurs compagnies d'infanterie semblent se recueillir dans un calme plein de glorieuses promesses pour nos armes, de menaces terribles pour l'ennemi. A voir ces braves gens qui acceptent le poids de l'attente d'un cœur si ferme, d'un front si virilement serein, on sent qu'ils ne seront pas plus troublés tout à l'heure. La minute qui les sépare du combat, de la mort peut-être, n'amènera ou ne fera que continuer, sous de nouvelles formes, le même dévouement au devoir. Et quelle vérité dans les types, quelle spirituelle exactitude dans l'imitation de la tournure et du costume militaires, quelle fine intelligence des habitudes particulières aux soldats de chaque arme ou de chaque campagne! En cela comme en toute chose, Horace Vernet n'emprunte rien, ne doit rien qu'à lui-même et à ses propres souvenirs. Il a vu de ses yeux, compris sans le secours de personne, formulé sans l'intermédiaire d'aucune tradition ces différences caractéristiques. Après avoir peint, suivant leurs apparences variées et dans le sens exprès de leurs allures, les volontaires de 1792 et les grenadiers de la garde impériale, les gardes nationaux de Paris en 1814 et les artilleurs du siége d'Anvers, il a dégagé avec la même certitude la physionomie de notre nouvelle armée; il s'est assimilé aussi facilement, aussi complétement le soldat d'Afrique ou de Crimée, depuis les plis de la guêtre jusqu'à la manière de porter le havre-sac et le képi, depuis les détails matériels et la lettre de la

tenue d'ordonnance jusqu'aux modifications résultant de la pratique de la guerre, du climat ou de la coutume. Ce n'est donc pas simplement par la représentation des faits, mais encore par une fidèle image des mœurs, que l'histoire de notre temps vit et se perpétuera dans les tableaux d'Horace Vernet. La seule énumération des sujets qu'il a traités offrirait un sommaire exact de nos annales militaires depuis la fin du dernier siècle : la souplesse avec laquelle son talent s'est approprié aux caractères successifs, aux phases diverses de cette glorieuse histoire, achève d'accréditer les enseignemens qu'il nous lègue et d'en assurer l'autorité pour l'avenir.

En essayant de caractériser ici la manière et les œuvres d'Horace Vernet, nous nous sommes attaché de préférence à un certain ordre de travaux. Nous reprochera-t-on pour cela d'avoir méconnu d'autres titres, d'avoir volontairement amoindri, en la réduisant au rôle d'un peintre de batailles, l'importance d'un artiste qui, depuis les sujets de genre, de chasse, de paysage et de marine jusqu'aux plus graves données de l'histoire, a tout envisagé, tout abordé, tout traduit? Sans doute il faut tenir compte de cette facilité singulière, mais à la condition de ne l'estimer qu'à son prix, et d'y reconnaître bien moins l'universalité absolue des aptitudes qu'une mobilité intellectuelle servie, inspirée même par l'extrême adresse de la main. N'est-ce pas au reste comme peintre de batailles qu'Horace Vernet mérite d'être compté parmi les maîtres de notre temps? N'est-ce pas dans la peinture des scènes militaires telles que les a faites la civilisation moderne qu'il a le plus nettement accusé son originalité, le mieux réussi à exprimer sous des formes familières et complètes ce qu'on ne savait autrefois qu'écourter à l'excès ou revêtir d'une majesté de convention? Sur ce terrain, qu'il a occupé le premier et qui lui appartient en propre, il demeure à l'abri des revendications et des attaques, il défie toute comparaison : partout ailleurs on trouverait à lui opposer mieux que des rivaux. Que devient par exemple son habileté, très incontestable pourtant, à peindre les chevaux, lorsqu'on rapproche cette manière élégante jusqu'à la recherche du style large et de la robuste manière de Géricault? Il suffira, pour apprécier cette différence, de se souvenir des *études* peintes ou lithographiées par celui-ci en face de *Mazeppa* ou de telle autre scène du même genre retracée par Horace Vernet. Les paysans italiens qui lui ont servi de modèles ont-ils eu à ses yeux et sous son pinceau cette mâle beauté, cette grâce énergique qu'avaient su pressentir et rendre M. Schnetz et Léopold Robert? Il faudrait plus que de l'indulgence pour estimer à l'égal du *Vœu à la Madone* et des *Moissonneurs* des toiles comme le portrait de *Vittoria d'Albano* et la *Confession d'un Brigand.*

Dans le genre historique proprement dit, les œuvres qu'a lais-

sées Horace Vernet autoriseraient des comparaisons plus redoutables encore et de plus sévères jugemens. Quelques-unes, il est vrai, — et *l'Arrestation des Princes* en 1650 est du nombre, — dissimulent en partie l'exiguïté des intentions sous les coquetteries de la mise en scène, sous un faux air de bonhomie dans le style qui peut jusqu'à un certain point faire illusion, et que les caractères anecdotiques du sujet ne laissent pas d'ailleurs d'excuser; mais là où il s'agit de sujets plus graves à tous égards et plus vastes, là où il faut à tout prix provoquer une émotion dramatique ou éveiller en nous l'idée du beau, de pareilles ruses ne sauraient suffire et sont facilement percées à jour. Qu'importent, dans *Judith et Holopherne*, le sommeil souriant de la victime, les regards étincelans du bourreau, si le contraste n'aboutit qu'à l'exagération et à la grimace? A quoi bon ce luxe d'ornemens, ces minutieux détails de mœurs, ce geste violent et ce grand sabre, puisque le tout ne peut nous donner le change sur des inspirations absentes et nous montrer rien de plus qu'un jeu de scène entre deux acteurs? Même contrefaçon du théâtre, même impuissance à racheter par l'éclat des accessoires et des costumes les faiblesses du sentiment dans le plafond qui représente au Louvre *Jules II ordonnant les travaux de Saint-Pierre*, dans *Édith au col de cygne*, dans *le Pape Pie VIII* porté sur la *sedia* pontificale, ou, plus évidemment encore, dans la *Rencontre de Michel-Ange et de Raphaël au Vatican.*

De pareilles œuvres, au surplus, n'intéressent et ne sauraient compromettre que les conditions ordinaires, la dignité extérieure de la peinture d'histoire. Pourquoi faut-il que le talent d'Horace Vernet n'ait pas craint de s'aventurer en plus haut lieu encore et d'introduire ses habitudes de familiarité excessive jusque dans l'interprétation des livres saints? Nous voulons parler non pas d'un *Christ au roseau*, qui ne mérite en vérité que le silence et l'oubli, mais de ces nombreuses compositions sur des sujets bibliques où le peintre transcrit le plus littéralement qu'il peut les souvenirs de ses voyages en Afrique : innovations fâcheuses en vertu desquelles les patriarches et les prophètes, la mère d'Ismaël comme l'épouse d'Isaac, tous les personnages de l'Ancien Testament, toutes les figures consacrées par la tradition de tant de siècles se transforment pour nous en personnages contemporains, et nous apparaissent sous le burnous d'Abd-el-Kader ou sous les vêtemens tramés d'or et de soie des femmes de *la Smala.*

Pour justifier la tentative d'Horace Vernet, objectera-t-on que les maîtres avaient défiguré la Bible en privant les commentaires pittoresques qu'ils en donnaient de tout caractère ethnographique, que, les Arabes ayant à peu près conservé les habitudes des premiers

peuples, ils doivent aussi en garder la ressemblance dans leur costume, qu'enfin, sous le rapport de la vérité locale, il y a moins loin d'un Bédouin de nos jours à un patriarche de l'ancienne loi que de celui-ci à telle image arbitraire qu'aura tracée quelque grand artiste de la renaissance? La question a été résolue, et à notre avis sans réplique, par un écrivain à qui la délicatesse de son goût, aussi bien que son expérience personnelle de l'art et du pays, assure en pareille matière une compétence parfaite. « Costumer la Bible, dit M. Eugène Fromentin, c'est la détruire, comme habiller un demi-dieu, c'est en faire un homme. La placer en un lieu reconnaissable, c'est la faire mentir à son esprit; c'est traduire en histoire un livre anté-historique. Comme à toute force il faut vêtir l'idée, les maîtres ont compris que dépouiller la forme et la simplifier, c'est-à-dire supprimer toute couleur locale, c'était se tenir aussi près que possible de la vérité..... Donc, hors du général, pas de vérité possible dans les tableaux tirés de nos origines, et bien décidément il faut renoncer à la Bible, ou l'exprimer comme l'ont fait Raphaël et Poussin. » Et, un peu plus loin, M. Fromentin ajoute avec tout le sentiment et la clairvoyance d'un peintre : « Oui, ce peuple possède une vraie grandeur. Il la possède seul, parce que, seul au milieu des civilisés, il est demeuré simple dans sa vie, dans ses mœurs, dans ses voyages. Il est beau de la continuelle beauté des lieux et des saisons qui l'environnent. Il est beau surtout parce que, sans être nu, il arrive à ce dépouillement presque complet des enveloppes que les maîtres ont conçu dans la simplicité de leur grande âme. Seul, par un privilége admirable, il conserve en héritage ce quelque chose qu'on appelle biblique, comme un parfum des anciens jours; mais tout cela n'apparaît que dans les côtés les plus humbles et les plus effacés de sa vie. Et si, plus fréquemment que d'autres, il approche de l'épopée, c'est alors par l'absence même de tout costume, c'est-à-dire en cessant d'être Arabe en quelque sorte pour devenir humain. Devant la demi-nudité d'un gardeur de troupeaux, je rêve assez volontiers de Jacob. J'affirme au contraire qu'avec le *burnous* saharien ou le *mach'la* de Syrie on ne représentera jamais que des Bédouins (1). »

Les reproches qu'on a le droit d'adresser au talent et aux travaux d'Horace Vernet sont donc de plus d'une sorte, et il serait facile, sur ce point, de faire la part plus large encore à la critique. Quelques mots suffiront toutefois pour compléter l'expression de notre pensée et pour tirer une conclusion des divers exemples que nous avons proposés. Horace Vernet, — nous ne parlons ici que de sa vie pu-

(1) *Un Été dans le Sahara*, p. 61-63.

blique et des faits qu'il appartient à chacun de juger, — Horace Vernet a pu commettre des oublis, des imprudences, des fautes même. N'accusons pourtant pas plus sévèrement que de raison ces torts, où tout n'est pas réel. Talent toujours dispos et prompt à agir, esprit plus apte à saisir le côté extérieur et la physionomie des choses qu'habile à en scruter la signification intime et le fond, Horace Vernet, incessamment tourmenté du besoin de produire, n'avait ni le loisir de se souvenir du passé et de s'émouvoir ailleurs qu'en face de la tâche présente, ni l'ambition de formuler rien de plus que l'image textuelle d'un fait. Vainement on chercherait dans l'ensemble de ses œuvres l'expression continue d'une doctrine, le développement de certains principes une fois adoptés. Les sujets si divers qu'il a traités à tour de rôle, et toujours avec un parfait détachement de ses préoccupations antérieures ou prochaines, — ces emprunts alternatifs aux bulletins de nos expéditions militaires et aux livres saints, à l'histoire de nos révolutions politiques et aux chants des poètes, — ces caricatures en regard de vignettes pour les *Fables de La Fontaine* ou pour *la Henriade*, pour le théâtre de Molière ou pour les tragédies de M. de Jouy, — cette longue série de portraits où figurent des princes et des fonctionnaires de tous les régimes, des hommes célèbres à des titres radicalement contraires, depuis les héros de nos champs de bataille jusqu'à des héros de cour d'assises, — tout cela trahirait une singulière indifférence en matière de thèmes pittoresques, s'il n'était plus juste d'y reconnaître la mobilité naturelle et la curiosité d'une imagination facile à s'éprendre de ce qui a pour soi l'éclat, la renommée, ou seulement le bruit.

Au point de vue de l'art et de la pratique, la manière d'Horace Vernet s'explique ou s'excuse par des considérations analogues. Qualités et défauts, tout procède chez lui de facultés à la fois rares et vulgaires, solides et frivoles, d'un mélange extraordinaire de bonne foi et de ruse, de précision et de prolixité, de franche imitation du vrai et d'habileté factice. Le vrai dans son expression absolue, l'imitation scrupuleuse de la réalité, voilà pourtant, suivant les propres paroles d'Horace Vernet, le principe unique comme l'unique fin de l'art; tels étaient les termes où il résumait toute sa poétique, toutes ses croyances, tous ses devoirs. « Quand je veux peindre un tableau, avait-il coutume de dire, j'ouvre ma fenêtre et je regarde. » Or cette fenêtre qui devait fournir le plein jour à sa pensée et à ses yeux, d'où vient qu'il se soit contenté si souvent de l'entre-bâiller? N'interrogeait-il pas sa mémoire plus assidûment encore que la nature, et ne lui est-il pas arrivé nombre de fois de se fier à l'adresse de sa main au moins autant qu'à l'autorité de ses modèles?

Non, quoi qu'on puisse prétendre à ce sujet, quoi qu'il ait pu penser lui-même de son abnégation et de son respect pour le vrai, la qualité distinctive du brillant peintre que notre école vient de perdre n'aura été ni cette sincérité magistrale avec laquelle le génie s'assimile et met en relief les grands caractères de la réalité, ni même cette véracité plus humble qui résulte, — chez les *petits maîtres* des Pays-Bas par exemple, — de la contemplation patiente, de l'analyse impartiale. La véracité du pinceau d'Horace Vernet est toute relative et d'ailleurs aussi peu exempte de partialité que son habileté même. L'interprétation personnelle, l'intention ingénieuse avant tout, l'empreinte dans chaque partie du travail d'une pensée alerte et d'une science sans préméditation, mais non certes sans originalité et sans grâce, — voilà ce qui vivifie ce talent, voilà ce qui en constitue les principaux mérites : talent agile et souple plutôt que robuste, reluisant plutôt que fortement trempé, mais qui n'en a pas moins une valeur et un éclat considérables. Très Français en ce sens qu'il sait découvrir dans un sujet les côtés les plus propres à séduire l'esprit, qu'il donne à l'image des choses l'accent de la vraisemblance morale et une signification presque littéraire, qu'en un mot il écrit ce qu'il a conçu avec une netteté que compromettraient peut-être des préoccupations plus strictement pittoresques, — l'auteur de tant de compositions très honorables après tout pour notre école, le créateur d'un genre où il ne devait pas trouver d'égal, un tel peintre, quels que soient d'ailleurs ses défauts, mérite notre reconnaissance et commande nos hommages. Qu'il n'arrive pas à contenter pleinement les délicats, qu'on ait le droit de lui reprocher, même en face de ses meilleurs ouvrages, certaines lacunes dans l'invention et dans le sentiment, c'est ce que nous n'entendons nullement contester. Il est impossible toutefois qu'on lui marchande une place parmi les artistes supérieurs, non pas au rang des maîtres qui ont le privilége de nous émouvoir profondément et de nous convaincre, mais à côté de ceux qui réussissent le plus facilement à récréer notre intelligence, et dont le lot est de plaire à première vue, d'avoir tout d'abord raison de nos scrupules et de nous intéresser en se jouant.

HENRI DELABORDE.

SOUVENIRS

D'ASIE-MINEURE

I.

L'OLYMPE GALATE ET LES TURCS D'ANATOLIE.

A la fin du mois de mars 1861, je quittais la France, chargé d'une mission scientifique en Asie-Mineure. J'avais pour compagnons, désignés sur ma demande, MM. Edmond Guillaume, architecte, pensionnaire de l'académie de France à Rome, et Jules Delbet, docteur en médecine. Dans les derniers jours d'avril, ils me rejoignirent à Constantinople, où j'étais depuis trois semaines déjà, occupé à chercher les deux serviteurs sans lesquels on ne peut songer à s'engager dans l'intérieur de l'Anatolie : un *drogman*, c'est-à-dire un interprète, et un *cavas* ou gendarme.

Rien n'était plus important que le choix de ces deux hommes; la réussite ou l'insuccès de l'entreprise en dépendait en grande partie. Il fallait des gens sur qui l'on pût compter, dont l'activité, la fidélité et l'énergie ne fissent point défaut au moment critique. J'avais beau parler couramment le grec et comprendre un peu le turc, il est bien des circonstances où il faut s'en rapporter à son drogman, bien des négociations délicates où l'on ne peut traiter et conclure que par son entremise. C'est lui qui devra faire tous nos achats, et s'il nous vole, les frais du voyage s'en trouveront sensiblement augmentés. Si, comme tant de drogmans, il sait d'une

manière insuffisante ou la langue que nous parlons ou la langue du pays, il rendra mal notre pensée, et ne nous donnera que des renseignemens inexacts et tronqués; si, comme il arrive le plus souvent, il est *raïa*, c'est-à-dire sujet turc non musulman, il n'osera pas traduire mot pour mot les reproches souvent très vifs qu'il faut savoir adresser aux autorités turques, et, comme Balaam, il bénira quand on l'aura chargé de maudire. Un bon drogman est chose presque introuvable, comme l'atteste un dicton populaire à Péra : « Les trois fléaux de Constantinople, ce sont les incendies, la peste et les drogmans. »

Quant au gendarme qui devait nous escorter, ses fonctions étant moins complexes et moins importantes, il y avait plus de choix; mais là aussi il eût été imprudent de se décider à la légère. Il fallait trouver un Turc, mais un Turc qui eût fréquenté les Européens sans prendre leurs vices, qui eût conservé la droiture et la fidélité naturelles à sa race, et qui en même temps eût un peu perdu, sinon de sa religion, au moins de ses préjugés et de ses antipathies religieuses. J'allumai donc ma lanterne, et m'en allai frappant à toutes les portes pour trouver un cavas et un drogman modèles.

Les candidats ne manquaient pas, surtout pour cette dernière place. Enfin, après bien des allées et venues, bien des questions et des enquêtes, j'arrêtai un drogman et un cavas nommés Charles Michel et Méhémed-Aga. Accompagnés de ces deux serviteurs et traînant après nous un assez lourd bagage, nous partîmes de Constantinople, le 2 mai, par le bateau à vapeur de Nicomédie. En deux mois, nous vîmes une partie de la Bithynie et de la Mysie, le nord de la Phrygie et de la Galatie occidentale. Pour nous, comme pour les deux hommes que nous voulions voir à l'œuvre avant de nous enfoncer au centre de l'Asie-Mineure, ce n'était encore là qu'un voyage d'essai. L'épreuve fut favorable. MM. Guillaume et Delbet s'étaient aussi vite accoutumés que moi-même à cette vie nouvelle, si rude et si charmante : l'un et l'autre restaient maintenant, sans sourciller, douze heures à cheval, et dormaient à terre comme des bienheureux, roulés dans leur couverture, sans autre oreiller que leur selle. La saison d'ailleurs avait été exceptionnellement fraîche, et nous n'avions pas souffert de la chaleur dans la région boisée où nous nous étions tenus pendant presque tout le cours de cette excursion. Enfin j'avais eu la main heureuse, et nos deux serviteurs étaient de braves gens, à qui déjà nous étions attachés.

Notre drogman, Charles Michel, ne payait pas de mine; il avait à peu près soixante-dix ans : il était court, trapu, assez mal bâti; il louchait, et ses sourcils épais, son fez enfoncé jusque sur les yeux, sa barbe blanche toujours en désordre, lui donnaient quelque chose

d'étrange et de sauvage; mais il avait un corps de fer. Depuis l'âge de onze ans, il ne cessait de voyager, et, de Londres à Bombay, il avait été un peu partout. Il dormait à cheval comme dans son lit, la tête appuyée sur le tuyau de sa pipe de cerisier. Né à Constantinople de père et mère français, les pachas, caïmacans et mudirs ne lui inspiraient aucune terreur, et quand nous le chargions de gronder quelqu'un de ces illustres personnages, il nous faisait toujours bien plus hautains et plus impérieux que nous ne l'étions réellement : ce n'était au reste que demi-mal. Non-seulement il parlait un turc fort élégant, et à l'occasion l'arabe et le persan, mais il savait aussi ses Orientaux sur le bout du doigt, les côtés par où il faut les prendre, ce que l'on peut oser, ce qu'on doit éviter à tout prix. Ce qui nous semblait étrange, c'est qu'ayant toujours vécu dans ce milieu, ayant erré de place en place et fait toute sorte de métiers, il ne fût pas devenu un franc coquin. On m'avait garanti sa probité à l'ambassade, où on le connaissait depuis quarante ans; nous acquîmes bientôt la conviction qu'il ne nous volait pas d'un sou, et qu'il prenait nos intérêts avec ardeur. Rusé comme un Grec doublé d'un Persan, il avait joué dans sa jeunesse, à des chrétiens et à des Turcs indifféremment, des tours pendables qu'il nous racontait lui-même, pour égayer la route, avec un certain amour-propre d'auteur; mais soutenu peut-être par quelques souvenirs d'enfance, désireux de faire honneur à son nom de Français, dont il était très fier, il avait cherché bientôt à conquérir une réputation d'honnête homme qu'il mettait tout son orgueil à conserver. Le pli désormais était pris. Ce qui d'ailleurs le forçait à marcher droit, c'est qu'il avait grand'peur de l'enfer. Il se sentait vieux, il savait qu'un accès de fièvre pouvait l'emporter au premier jour dans quelque hameau d'Anatolie, et il n'était pas du tout rassuré sur les suites, quoiqu'il donnât aux prêtres, pour lui dire des messes, une bonne partie de l'argent qu'il gagnait. En revanche, si sa piété ou plutôt sa dévotion l'empêchait, ce qui est déjà bien quelque chose, d'être un fripon, elle ne lui enseignait pas la charité. Il méprisait profondément les Turcs; mais il détestait encore plus les schismatiques de toutes les espèces. Je n'ai jamais osé lui avouer que j'étais protestant; son caractère en fût peut-être devenu plus insupportable encore. Il était quinteux, bourru, et dans les petites choses il mentait comme un arracheur de dents toutes les fois que le mensonge ne lui paraissait pas avoir assez d'importance pour être porté là-haut à son compte sur le grand-livre. Malgré tous ces défauts, nous n'en étions pas moins enchantés d'avoir rencontré Charles, et très reconnaissans pour ceux qui nous l'avaient procuré.

Le cavas était moins original, moins amusant et moins désa-

gréable que le drogman. Né à Kharpout, en Arménie, il avait beaucoup voyagé en Asie, c'était un infatigable cavalier; en même temps le service qu'il faisait depuis deux ans, quand nous l'avions pris, comme *zaptié* ou soldat de police dans la garde de Péra, lui avait fait connaître et aimer les Européens. Traité par nous avec égards, il paraissait honnête, lui aussi, ce qui est bien moins rare chez les serviteurs turcs que parmi les domestiques chrétiens du Levant. C'est lui qui portait notre firman; il courait en avant pour le montrer aux autorités et nous faire préparer un gîte et un repas. Ce héros de la guerre sainte avait un talent tout particulier pour cirer les souliers.

En rentrant à Constantinople, nous y trouvâmes du nouveau. Le sultan Abd-ul-Medjid était mort depuis quelques jours et avait été remplacé sans difficulté par son frère Abd-ul-Aziz. Le jeune souverain paraissait très populaire. Les chrétiens toutefois le soupçonnaient de tendances rétrogrades; il songeait, assurait-on tout bas, à abolir le *tanzimat*, à revenir sur les réformes de son frère et de son père, à rétablir le corps et le nom des janissaires. Quelques musulmans aussi ne s'étaient pas laissé gagner par l'enthousiasme général, et gardaient, au milieu de ce concert d'éloges anticipés, leur inquiétude et leur doute persistant. De ce nombre était notre fidèle cavas, Méhémed-Aga. Nous causâmes plusieurs fois du changement de règne; je lui rapportai ce que l'on m'avait raconté, et je lui demandai à cette occasion s'il n'espérait pas pour son pays des jours meilleurs : sa réponse, pleine de tristesse et d'amertume, me frappa. Il n'espérait ni ne se réjouissait. Ce n'était pourtant pas qu'il aimât Abd-ul-Medjid. « Le dernier sultan ne savait, disait-il, que boire du raki et faire des enfans. » Ce n'était pas non plus qu'il pensât du mal d'Abd-ul-Aziz; comme zaptié, il avait eu souvent l'occasion d'accompagner Aziz-Effendi, ainsi qu'on disait alors, et il avait été frappé de sa dignité et de sa tenue, « mais, ajoutait-il, depuis Amurat, le vainqueur de Bagdad, il n'est pas de sultan qui n'ait été pire que son prédécesseur : Mahmoud ne valait pas Sélim, Abd-ul-Medjid ne valait pas Mahmoud, celui-ci ne vaudra pas Abd-ul-Medjid. On annonce, — ceux qui connaissent l'avenir, — que pendant sept ans le nouveau sultan régnera glorieusement, et que l'empire semblera se relever; mais ensuite viendront les grands malheurs et les dernières catastrophes. Le temps des Ottomans est passé, disent nos livres. »

C'était donc au début d'un nouveau règne que nous allions visiter une des parties les moins connues de l'empire turc, et le moment était favorable pour rechercher ce qu'il y avait de fondé dans les tristes prédictions de notre cavas. On ne peut guère mieux juger la

Turquie sur ce qu'un Franc voit de Constantinople que la Grèce sur ce qu'on aperçoit du Pirée et d'Athènes. Aussi ne vîmes-nous pas sans joie arriver le moment de quitter une seconde fois Péra et de nous remettre à étudier ce monde si différent du nôtre, à épeler quelques mots de ce livre étrange et mystérieux. Je ne sais quel démon, que connaissent bien tous ceux qui ont eu la passion des voyages, et qui maintenant même n'a pas cessé de me hanter, nous poussait à changer de place et à voir encore du nouveau. Le 15 juillet, à cinq heures du soir, nous nous embarquions sur le *Caire*, bâtiment des Messageries impériales, qui devait nous déposer à Erekli, l'ancienne Héraclée-Pontique; de là nous gagnerions Angora, l'ancienne Ancyre, en traversant l'Olympe de Galatie. Ce sont les souvenirs de ce voyage que je réunis ici en leur conservant la forme, nécessairement intime et familière, du journal où je les ai recueillis.

I.

16, 17 et 18 juillet 1861. — La ville d'Erekli, où nous débarquons à six heures du matin, présente un charmant coup d'œil, avec ses vieilles murailles enfermant de hautes maisons de bois à demi cachées parmi les arbres qui les pressent de toutes parts. Je n'ai jamais vu de ville turque plus verdoyante, plus touffue. Tout autour, les côtes sont boisées. C'est un site ravissant. Nous sommes logés chez un riche primat grec, Hadji-Ianni. La maison est très propre; il y a trois ou quatre pièces munies de sofas que recouvrent de larges bandes de calicot blanc; l'appartement donne sur une terrasse entourée de pots de fleurs. Erekli, autrefois une des plus commerçantes et des plus riches cités qui aient vécu sur les bords de la Mer-Noire, n'est plus maintenant qu'un gros bourg. On y compte, nous dit notre hôte, trois cents maisons turques et soixante-dix de raïas, tous Grecs.

En visitant les restes de l'ancienne Héraclée, je cause avec le jeune Grec qui me conduit, et je lui demande s'ils sont contens des Turcs de la ville, si ces Turcs sont tranquilles et bonnes gens. « Certainement, me répond-il, certainement. » Cela n'empêche pas que, quelques instans après, il ne me raconte comment, à Pâques, des Turcs pendant la nuit ont pillé l'église des Grecs et ont pris tout ce qu'elle contenait d'or et d'argent. Il y en avait pour plus de cinquante mille piastres. On a su quels étaient les coupables. Le primat grec, celui même chez qui nous sommes logés, a passé plusieurs mois à Constantinople; il a vu, afin d'obtenir justice, cadis, ministres, grand-vizir, et il est reparti comme il était venu, après avoir

mangé beaucoup d'argent. Le personnage désigné comme le principal coupable s'était rendu, de son côté, à Constantinople, où il avait partagé le butin avec ceux qui pouvaient l'aider. Il est maintenant de retour à Erekli, et malgré les largesses faites à ses protecteurs l'opération n'a pas, à ce qu'il semble, été mauvaise pour lui.

Le lendemain, dans une bourgade voisine, à Aktchécheïr, où nous avait transportés une petite felouque, nous prenions du café sous un abri de feuillage où se trouvaient réunis les principaux Turcs du pays. Nous causions, doucement éventés par une fraîche brise. Au *mudir* ou administrateur cantonal qui nous faisait les honneurs de sa capitale, je demandai quels étaient ses appointemens. « Deux cent cinquante piastres par mois, » nous répondit-il en soupirant. Cela fait cinquante francs. Avec de tels appointemens, inférieurs à ceux que reçoit notre cavas, c'est presque un devoir pour un père de famille de voler ses administrés. Nous exprimons nos sympathies pour le pauvre homme. « Bah! fit quelqu'un, il y a plus d'un mudir qui consentirait volontiers, pour obtenir de garder son titre et sa place, à ne pas toucher un sou du gouvernement. » On sourit à la ronde, et sans paraître le moins du monde blessé de l'insinuation, l'honorable fonctionnaire s'associa de bon cœur à la gaîté générale.

Le 18 juillet, au point du jour, nous disons adieu à la mer, à cette belle mer chaude et souriante, que nous ne reverrons plus qu'au mois de décembre, toute tempêtueuse et sombre au pied de ces côtes couvertes de neige. Jusqu'à Uskub, nous sommes presque toujours à l'ombre d'une futaie de hêtres. Cela rappelle par momens certains aspects de Fontainebleau; mais on a de plus la profondeur des vallées, de vrais abîmes de verdure, et tant que nous n'avons pas franchi la chaîne qui sépare la côte d'une grande plaine intérieure, la mer bleue se montre à l'horizon.

On fait halte, à dix heures, auprès d'une source fraîche et claire dont le lit, quelques pas plus loin, est changé par les piétinemens des buffles en un horrible bourbier jaune. A une heure, nous nous remettons en route, et nous arrivons vers le soir à Uskub, l'ancienne *Prusa* ou *Prusias ad Hypium*. Uskub est un village de près de cent cinquante maisons, toutes mahométanes. Il n'en faut pas plus pour que, dans tout le pays environnant, on lui donne le titre de *ville*. Après les visites aux autorités, une fois nos bagages installés dans un de ces grands palais de bois à demi ruinés qui datent du temps des *déré-beys*, — les souverains locaux qu'a détruits Mahmoud, — nous faisons le tour de l'ancienne enceinte, pour nous rendre compte de ce que l'on peut trouver ici d'intéressant. Le soir, on dîne à la turque avec plusieurs parens du maître de la maison. Celui-ci ne revient qu'à neuf heures du soir, et loin de paraître

étonné ou contrarié de trouver une bande d'étrangers installés sous son toit, il nous fait très bon visage. Son arrivée ranime la conversation : on nous demande beaucoup de nouvelles de Constantinople et du nouveau sultan, on se passe de main en main notre firman, pour regarder le *tourha* d'Abd-ul-Aziz, cette espèce de signature impériale qui figure en tête de tous les actes émanés du souverain; on accueille aussi avec enthousiasme quelques détails empruntés à nos souvenirs de Constantinople sur l'énergie et l'activité comme sur les instincts militaires du nouveau padishah.

Toute la journée nous avions rencontré sur la route des arabas chargés de planches et traînés par des bœufs ou des buffles; quelquefois il y en a trente ou quarante qui se suivent à la file. On voit aussi des chevaux chargés chacun d'une vingtaine de planches. Tout cela vient des forêts de l'Olympe bithynien, à dix ou douze heures de la mer. Chaque planche, rendue au rivage, se paie 72 paras (à peu près 35 centimes). Les mêmes hommes abattent les bois et les transportent. A la scierie, ils donnent une planche sur dix comme prix du sciage : ce sont les seuls frais qu'ils aient à supporter. Dans la forêt, coupe qui veut. Ils se plaignent pourtant d'être misérables. Il faudrait savoir combien de temps leur prennent l'abatage et le transport des bois; alors seulement on pourrait dire si leur travail est insuffisamment rétribué.

19 et 20 juillet. — Nous ne manquons pas de besogne à Uskub : les restes intéressans du théâtre de Prusa, de longues et curieuses inscriptions, nous occupent. La ville ancienne était dans une admirable situation, au-dessus d'une plaine fertile, en face de la longue et majestueuse chaîne de l'Olympe, qui verse à la plaine des eaux bienfaisantes, et qui l'abrite des vents brûlans du sud. Derrière elle se dresse le mont Hypius, qui la protége contre les vents du nord. Le docteur Delbet, dont la réputation s'est bien vite répandue, va de maison en maison, partout appelé pour des maladies passées, présentes ou futures. On est d'ailleurs loin de se bien porter à Uskub, et un médecin y aurait fort à faire. Quoiqu'il n'y ait pas ici d'exhalaisons paludéennes, ni de causes naturelles de maladie, quoique les eaux y soient bonnes et l'air très sain, les scrofules, les tumeurs, les rhumatismes abondent. C'est que dans ce village reculé, parmi ces montagnes et ces forêts qui semblent devoir abriter et défendre l'innocence des champs tant vantée par les poètes, se retrouvent, avec leur triste hérédité de faiblesse et de souffrance, des fléaux que nous sommes trop portés à croire le privilége de nos grandes cités de l'Occident. Quelques hommes du village ont habité Constantinople, ont servi dans l'armée, et depuis leur retour il est ici bien peu de familles où ne soient empoisonnées

les sources de la vie. Les trois quarts des enfans sont rachitiques et malingres.

Notre hôte, Hadji-Ibrahim-Bey, a trois femmes; il n'a pas d'enfans. Les femmes d'Hadji-Ibrahim-Bey demeurent dans trois maisons différentes et ne se sont jamais vues. C'est là sans doute, pour un mari polygame, le meilleur moyen d'éviter les querelles. Le harem principal tient au *sélamlik* par un corridor couvert jeté sur la cour. Il est aussi grand que le bâtiment que nous habitons, ancienne demeure du déré-bey, dont Hadji-Ibrahim est le fils. C'est là que réside l'épouse préférée, ou plutôt la première en date. Les deux autres harems sont un peu plus bas, dans des jardins. Entre ces trois maisons, où donc est le foyer domestique?

21 juillet. — Je pars sur les sept heures du matin avec Méhémed pour aller visiter quelques villages du pied de l'Olympe. Quel bonheur de ne pas traîner derrière soi de bagages! Nous nous arrêtons un instant à Dusdché, village entièrement turc, ou plutôt station de poste sur la route d'Adabazar à Boli, et nous allons faire une visite au mudir, qui trône comme un vizir sur son divan; il nous offre une tasse de café, et nous reprenons notre route à travers une belle plaine qui devrait être la plus fertile du monde, mais dont les trois quarts sont incultes et déserts. Tout en cheminant, je cause avec Méhémed et avec notre *surudji*, ou loueur de chevaux, de toutes les voleries des pachas, caïmacans, mudirs, grands et petits pillards. « Le caïmacan de Boli est maintenant à Uskub, nous dit le surudji. Le mudir va lui faire un cadeau, de la soie, du tabac, etc., et il se fera ensuite indemniser par les pauvres en leur demandant naturellement le double de ce qu'il aura donné. — Je les connais, tous ces mudirs, caïmacans et pachas, reprit Méhémed, et je sais les tours qu'ils jouent. — C'est vrai, tu as été longtemps auprès d'un pacha; ton pacha *mangeait-il* beaucoup? (*Manger* est le terme turc pour *voler*.) — Certainement; sans cela, serait-il devenu pacha? — Et vous autres *zaptiés*, vous faisiez comme lui sans doute? Tu mangeais aussi, n'est-ce pas? — Eh! oui; ne suis-je pas Turc, moi?»

Bey-Keui est aussi un petit village où il n'y a d'autres chemins que le lit des ruisseaux. Nous ne trouvons d'abord que des enfans et des femmes, qui semblent fort embarrassés de nous. Enfin Méhémed réussit à mettre la main sur l'iman. Celui-ci nous apporte à déjeuner, et nous conduit à une forteresse dont on nous a parlé à Uskub comme d'une construction intéressante; il se trouve que c'est seulement un château byzantin destiné à couvrir la route importante qui conduisait, à travers l'Olympe, à Modrenæ et à sa citadelle. Le site est admirable. En redescendant sur la lisière de la plaine, on traverse des fourrés et des clairières où s'offrent des groupes d'ar-

bres d'une incomparable élégance. A côté des vieux platanes creusés par le temps, qui rabattent vers la terre leur fort et capricieux branchage, les hêtres montent comme des fusées, les tilleuls en fleur laissent pendre leurs grappes odorantes, le lierre s'enroule au tronc des frênes, et mêle ses sombres festons à leur clair feuillage. Des rameaux les plus élevés tombent les tiges grêles de la vigne sauvage; on dirait les cordages d'un navire.

Nous descendons après une courte halte sur ce sommet. Notre iman nous montre le chemin du second des hameaux qui composent le village de Bey-Keui, et nous y arrivons en dix minutes. Nous sommes reçus par l'aga, qui est le principal personnage du lieu : il nous engage à nous asseoir pour prendre le café. L'intérêt avec lequel nous paraissons écouter ses plaintes contre les Tartares le décide à pousser plus loin encore l'amabilité. Tout d'un coup il se lève, disparaît quelques instans, puis reparaît avec un plateau qui porte tout un déjeuner. Quoique ce repas soit le second de la journée, il faut bien se résigner. Le brave homme nous raconte ses malheurs. Une bande de ces Tartares qui de Russie ont récemment émigré en Turquie a construit un village à un quart d'heure de Bey-Keui; le gouvernement leur a donné des terres, mais ils ne s'en sont pas contentés : ils ont pris ce qui dans le voisinage était à leur convenance. Ainsi ils se seraient emparés de quatre cents journaux de terre labourable appartenant à Osman-Aga, notre interlocuteur! Toutes les réclamations adressées aù mudir et au caïmacan ont été inutiles : les Tartares se prévalent de la bienveillance que leur témoigne le gouvernement impérial, et d'ailleurs, quoiqu'ils ne sachent pas encore parler le turc, ils connaissent assez déjà leur Turquie pour savoir acheter à propos la connivence des autorités. C'est une leçon qu'ils avaient pu apprendre autrefois en Russie. Quant à résister soi-même à ces usurpateurs, on n'ose; les Tartares sont plus nombreux, et ils se servent volontiers du fusil et du couteau. Je promets à notre homme, pour le consoler, de tâcher de lui faire rendre justice, et je comble de joie son neveu, grand chasseur de cerfs, en lui donnant un peu de poudre. Il y a beaucoup de ce gros gibier dans la montagne, car on va le chasser sans chien. On rencontre les cerfs par bandes, et on tâche de les approcher à portée de la balle; on y réussit assez souvent. L'hiver, ils viennent tout près du village, mais maintenant il faudrait aller les chercher à plusieurs heures d'ici, dans la haute région, là où commencent les forêts de pins.

Au bout d'un quart d'heure, nous avons quitté Bey-Keui, et nous sommes au village des Tartares. Je ne sais si tout ce que racontent leurs voisins est vrai, mais le fait est que leur village a très bonne

mine. Les maisons, toutes neuves, sont construites en terre et en bois; elles ont toutes un premier étage, que l'on habite, tandis que le rez-de-chaussée sert d'écurie et de remise. Auprès de chaque maison, il y a un jardin entouré de palissades et un poulailler rond, fait de claies soigneusement tressées. Au-delà de ce village, notre route s'enfonce dans la forêt, où nous marchons pendant quatre heures. Le sentier, tracé par les *arabas*, suit le pied de la montagne; tantôt il en gravit en écharpe les premières pentes, tantôt il descend au bord de la plaine. Pendant quatre heures de marche dans le fourré, nous voyons à peine quelques clairières où se trouvent des scieries abandonnées, autour desquelles se pressent déjà les tiges nouvelles et les plantes grimpantes, comme avides d'effacer au plus tôt la trace de la cognée. Il en est de même du chemin : partout il est envahi par les branches; on n'y passe qu'en les écartant sans cesse avec la main, en se courbant à chaque instant à toucher avec la joue le cou du cheval. La forêt se referme sur les pas de l'homme, comme l'eau sous le bras du nageur. Sous ces ombrages, on ne se douterait pas qu'il est deux heures après midi, qu'on est en Asie-Mineure, au mois de juillet, et qu'il fait chaud dans la plaine. Ici l'eau est partout, sur les feuillées, qui ont gardé la rosée de la nuit et la pluie du matin, et qui nous la versent par ondées, sous les épaisses fougères et l'humide velours des scolopendres, où on l'entend bruire et filtrer goutte à goutte, dans le lit des torrens, où elle se précipite en grondant du haut de la montagne. Un peu avant de sortir de la forêt, nous rencontrons une source d'eau thermale qui jaillit tout près de la route, dans une piscine à ciel ouvert, précédée d'un vestibule, constructions dues sans doute à la libéralité de quelque pieux musulman du voisinage. On n'a qu'à pousser la porte; elle s'ouvre et retombe d'elle-même. Se baigne qui veut.

Efteneh, où nous arrivons bientôt, est un petit village d'une vingtaine de maisons. Les notables sont réunis devant la mosquée; celle-ci, tout en planches, est bâtie au-dessus d'un gros ruisseau où les fidèles vont faire leurs ablutions, et qui passe sous le temple même. Tout alentour se dressent de grands noyers, et les platanes inclinent vers l'eau courante l'extrémité de leurs branches. On nous fait très bon accueil; on apporte des matelas, des coussins, qui me permettront de m'établir pour la nuit sous la galerie qui entoure la mosquée. — Si je veux, me dit-on naïvement, on me donnera une chambre quelque part; mais il y a force vermine dans toutes les maisons. — Je profite de l'avertissement, et je déclare que j'aime bien mieux rester dehors.

L'iman appelle à la prière du soir, et les fidèles entrent à la mos-

quée. La prière finie, on apporte le souper et on le place devant moi. J'invite l'iman, mon hôte, à s'asseoir, et lui aussitôt invite le cavas et le muletier. Il ne lui vient pas à l'idée qu'un Européen pourrait être contrarié de dîner avec ses domestiques. On entend ici l'égalité autrement que chez nous. Pas de pays où les petits soient moins protégés contre les grands, où il y ait plus d'inégalité devant la loi, ou du moins devant ceux qui sont chargés de l'appliquer, et pas de pays non plus où la différence de conditions se marque moins dans les rapports sociaux. Ici le muletier mangera avec le bey et le tutoiera; mais si le bey ne veut pas payer le muletier qui lui a loué son cheval et qu'ils aillent devant le juge, on donnera tort au muletier, eût-il dix fois raison. Mieux vaut peut-être l'égalité à la française. En France, le domestique ne tutoie pas son maître et ne s'assied pas à sa table; mais lui a-t-on fait tort de quelques sous, il fera condamner le maître, millionnaire ou non, par le juge de paix.

Après souper, sous ces feuillages qui blanchissent et parmi ces eaux qui tremblent aux rayons de la lune, la soirée est trop belle pour qu'on songe à se coucher. Nous restons jusque vers onze heures à causer. Méhémed se met à raconter ses campagnes, c'est-à-dire comment, du côté de Bayezid, lui et neuf mille Turcs ont pris leurs jambes à leur cou au premier bruit du canon russe; les Russes n'étaient guère que trois mille. Méhémed aime beaucoup ce récit: c'est la troisième ou quatrième fois que je l'entends; eût-il été deux fois vainqueur, il ne prendrait pas plus de plaisir à recommencer cette narration. C'est manquer un peu de vergogne. Il y a chez tous ces Turcs un bien singulier mélange d'orgueil et de bonhomie. Je n'aime pas qu'on pousse trop loin la simplicité; celui qui fait trop bon marché de lui-même ne fera rien pour mériter l'estime. Je suis d'ailleurs le seul à qui ce récit ne plaise pas; il intéresse beaucoup les auditeurs. Méhémed leur dit, sans soulever aucune opposition, que l'armée russe vaut bien mieux que l'armée turque, que les officiers russes sont bien plus braves, etc. Je prends quelques précautions oratoires pour leur faire observer que, si leurs soldats sont excellens, leurs officiers sont, à quelques exceptions près, lâches et voleurs. Ces précautions étaient inutiles : ils sont tous d'avance de mon avis sur ce point. On parle un peu du nouveau sultan; ils font quelques questions à ce sujet, mais sans vive curiosité. Au fond, rien de ce qui ne les touche pas directement n'intéresse ces braves gens. Il est difficile de se faire une juste idée de cette tranquille indifférence pour tout ce que nous appelons la *politique*. En revanche, ils s'informent avec intérêt si nous n'avons pas trouvé de trésors, s'il n'y en a pas dans les vieilles for-

teresses et sous les pierres qui portent des inscriptions. Qu'on leur réponde en plaisantant ou sérieusement, on ne leur ôtera pas cette idée de la tête. L'an dernier, ils en ont été victimes : un derviche d'Erzeroum est venu s'établir chez eux; il leur a déclaré qu'il connaissait dans la montagne un endroit où il y avait de grands trésors cachés; s'ils voulaient travailler sous sa direction, il les leur ferait trouver, et on partagerait. Par son air de confiance, par l'assurance de sa parole, il s'empara de leurs esprits au point que, de plusieurs villages de la plaine, des hommes se mirent à sa disposition et que pendant près de deux mois une vingtaine de travailleurs remuèrent la terre à l'endroit désigné, y firent des trous profonds, y ouvrirent des tranchées. Cependant on hébergeait, on nourrissait le derviche qui allait donner aux villageois toute une fortune; pouvait-on faire moins? Au moment où les ouvriers, n'ayant pas encore rencontré un seul para, commençaient à se lasser, un beau jour, sans crier gare, le derviche disparut. Alors enfin ces naïfs paysans comprirent qu'on s'était moqué d'eux. A Uskub, dans la même espérance, on a bouleversé le grand tertre qui est au sud de la ville, et où s'élevaient, à ce qu'il semble, des bains. Inutile d'ajouter qu'on n'a pas trouvé de trésors, mais seulement des stèles portant des inscriptions, des tuiles et des briques romaines que l'on a en partie employées dans des constructions nouvelles.

Rien au fond de plus naturel que cette croyance. Comment ces gens simples et ignorans comprendraient-ils que des étrangers qui ont largement chez eux tout ce qu'il leur faut pour vivre se dérangent pour venir examiner de vieux murs et lire les épitaphes de gens morts depuis longtemps? On a beau leur dire qu'ils auraient tort d'y chercher malice, il leur est impossible de se faire une idée de la curiosité scientifique et de la puissance que ce mobile exerce sur les actions des Européens; on ne se figure pas plus un sentiment auquel on est étranger qu'un aveugle-né ne peut imaginer les couleurs. Ils cherchent vainement à savoir comment notre science, notre esprit critique, tirent parti des moindres indices pour retrouver les traits épars du passé humain, pour en recomposer, pour en ranimer l'image effacée. Le but de tous leurs efforts dans leur existence étroite et bornée, c'est de fuir l'étreinte de la misère, c'est de gagner un peu d'argent. Ils supposent donc, non sans vraisemblance, que c'est pour en gagner beaucoup à la fois que l'on vient de si loin, et au prix de tant de fatigues, parcourir leur pays. Ces instrumens mystérieux qu'ils voient entre nos mains, et dont ils ne connaissent pas l'usage, ce sont les auxiliaires que nous employons dans cette recherche, les chiens de chasse qui découvrent le gibier. Avec cette conviction bien arrêtée dans leur esprit, ne faut-il pas

qu'ils soient vraiment bien bonnes gens pour ne pas mettre d'obstacle à nos recherches et à nos travaux?

Du 22 au 25 juillet. — N'ayant pu rencontrer un chasseur de cerfs qui devait me donner des renseignemens sur une forteresse située dans la montagne, je me décide à retourner à Uskub. Deux heures de chemin à travers la plaine, en grande partie inculte, nous conduisent auprès d'un campement de Kurdes. Leurs tentes noires de poil de chèvre sont éparses sous les noyers, parmi les grandes fougères écrasées par le bétail. Les Kurdes, dans cette région du moins, ne sèment ni ne moissonnent. Aucun d'eux ne saurait tracer un sillon; ils ne sont que pâtres et ne vivent que des produits et de la vente de leur bétail. Ils ne connaissent pas la maison; hiver comme été, ils vivent sous la tente; seulement, l'hiver, on couvre de terre le bas de la toile. En les regardant avec un peu d'attention, on reconnaît chez eux les traits essentiels de la race caucasique. Avec moins de régularité et de beauté, ce sont les traits des Persans, le sourcil très arqué, l'œil noir et long, le nez droit, la bouche bien fendue, une barbe noire et abondante au menton. Ils nous reçoivent bien et semblent assez doux. Il y a, paraît-il, une quinzaine d'années qu'ils sont établis dans cette plaine. Ils parlent le turc, mais assez incorrectement, à ce qu'il me semble; entre eux, ils ne se servent que du kurde. Un Arménien d'Adabazar est venu pour leur acheter des vaches. Le marché se fait avec toutes les façons, toutes les roueries de nos maquignons : ici comme chez nous, ce sont des prétentions exagérées, posées de part et d'autre au début sans l'intention de s'y tenir.

Le 23, à neuf heures du matin, nous partons d'Uskub pour Boli. Les malades affluent jusqu'au dernier moment. Lorsque nous nous mettons en selle dans la cour, la mère, la femme du maître de la maison et ses servantes, enfin toute la population du harem apparaît aux fenêtres grillées d'une chambre qui est au-dessous de celle où nous couchions, et nous adresse toute sorte de souhaits de bon voyage, auxquels se mêle la touchante recommandation musulmane : « ne songez pas à nos défauts, oubliez ce qui a pu manquer à notre hospitalité (*quousourimizeh baqmaïa*). »

La culture cesse bientôt; nous suivons la grande route de Constantinople à Castambol, et une fois même nous sommes forcés de faire un assez long détour. On a labouré la route, et une palissade ferme le passage. A midi, arrivée chez un Kurde qui nous reçoit très bien sous sa tente de crin. Celui-ci a commencé à se prendre à la vie sédentaire. Né ici, il aime cette lande boisée dont il a défriché une partie. Il nous montre ses champs de maïs et les sauvageons qu'il a greffés. Il allait faire le dernier pas qui marque le renonce-

ment définitif à la vie nomade et qui consacre le mariage de l'homme avec la terre; il allait se bâtir une maison, et déjà il avait abattu les arbres qui devaient lui servir de maîtresses poutres, quand l'autorité résolut d'établir, tout près de lui, de l'autre côté du ruisseau, un village de Tartares. Cela l'a décidé à attendre encore. Il craint qu'on ne gâte ses champs, qu'on ne cueille ses pommes. Peut-être, si ces voisins se montrent par trop incommodes, lèvera-t-il les piquets de sa tente pour aller les replanter un peu plus loin, dans quelque autre clairière.

Les femmes (il en a deux) sont dans une division de la tente, séparée par une épaisse draperie du quartier destiné aux hommes. Pendant que nous sommes là, le Kurde est pris d'un accès de fièvre pour lequel nous lui donnons du sulfate de quinine. Enchanté, il en demande aussi pour une de ses femmes qui, dit-il, souffre de la même maladie. On lui dit qu'il faut que le docteur la voie, que sans cela il ne peut rien prescrire. « Ce n'est pas possible, répond-il, ce n'est pas la coutume. » Il aime mieux laisser la malheureuse continuer à trembler la fièvre. On est plus sévère ici sous la tente du nomade, resté attaché aux anciens usages, que dans les villes, où presque partout, après plus ou moins de façons, on laisse le docteur pénétrer dans le harem.

La chaleur est très forte; ce n'est qu'à quatre heures que nous prenons congé de notre Kurde, enchantés de son hospitalité. Pendant plus d'une heure, nous marchons sous bois, et nous franchissons quelques contre-forts d'une faible élévation. C'est toujours le hêtre qui domine. Nous débouchons ensuite dans une jolie plaine tout entourée de bois. C'est, si je ne me trompe, la haute vallée du Milan-Souïou, la rivière qui traverse la plaine d'Uskub. La campagne est très animée; on moissonne partout. Des femmes tout en blanc se relèvent parmi les blés pour nous voir passer. On entend le bruit des faux qu'on aiguise. Des volées de ramiers et de tourterelles s'abattent sur les javelles et les pillent. Ce n'est pourtant pas gai comme une moisson française. Les femmes reviennent seules au village. Quand nous les regardons, elles se détournent. Pas de ces joyeux propos que chez nous le passant échange volontiers avec les rieuses bandes de moissonneuses interrompant un instant leur travail, pour le reprendre après avoir répliqué par quelque rustique et gaillarde raillerie. Au milieu des champs, beaucoup d'aires où l'on a déjà commencé le battage : il se fait au moyen d'une sorte de plancher mobile, long de deux à trois mètres, large d'un mètre environ, que traînent en cercle deux bœufs ou deux chevaux. Sur cette espèce de char se tient, tantôt assis, tantôt debout, une femme ou un jeune garçon qui guide les animaux et les excite de l'aiguillon. Quand le

conducteur est debout, cet attelage rappelle le char antique tel qu'on le voit représenté dans les bas-reliefs. Le dessous de ce plancher est garni de pierres à fusil tranchantes, fixées entre des tresses de paille. Ces pierres ouvrent l'épi et coupent la paille.

On aperçoit plusieurs villages dans la plaine; nous couchons dans ou plutôt devant un khan, sous l'appentis dont il est flanqué, auprès du village de Darieri. Nous avons beau nous être empaquetés dans notre drap et sous des mouchoirs, les cousins bruyans nous tiennent longtemps éveillés, et dès que nous entr'ouvrons notre prison pour respirer un peu, ils y pénètrent et nous martyrisent. Nous passons la nuit à nous découvrir à cause de la chaleur et à nous recouvrir pour éviter les cousins.

26 juillet. — La plaine de Boli, où nous conduit à travers les bois un sentier aussi agréable que celui de la veille, est bien mieux cultivée que celle d'Uskub, mais moins pittoresque. La chaîne qui la termine au sud, l'Olympe de Galatie, présente à peu près le même aspect. C'est aussi une longue muraille, mais moins élevée et moins boisée. La culture monte assez haut sur les pentes. Plusieurs villages s'y reconnaissent de loin à leurs minarets. Partout le blé et l'orge tombent sous la faux. Comme nous approchons de la ville, dans un champ, tout près de la route, une moissonneuse se met à chanter ou plutôt à nasiller, en se tournant vers nous, une chanson qui est évidemment destinée à parvenir à nos oreilles. Un de nos *surudjis*, un vieillard, choqué de cette provocation, déclare que ce doit être une fille de mauvaise vie. Quelquefois un riche propriétaire, quand il loue pour la moisson une troupe de garçons, engage en même temps, pour les divertir, une de ces femmes. Elle les égaie par ses chansons et les délasse de leur travail. L'attention est délicate.

Boli, l'ancienne *Bithynium*, puis *Claudiopolis*, est au milieu de la plaine, au pied d'une éminence que surmontent les restes d'un château fort. Nous sommes reçus au *konak* (1) par le *mal-mudiri* ou receveur des finances qui remplace pour le moment le caïmacan en tournée. A l'élégance de ses manières, à la douceur et à la pureté de son langage, on reconnaît tout de suite en lui un Turc de Constantinople. Nous nous installons de notre mieux dans la maison non encore terminée d'un marchand arménien. Il y a huit mois que tout le quartier arménien de Boli, par l'imprudence d'une vieille femme, a brûlé en deux heures. Sur cent cinquante maisons qui le composaient, il en est resté trente. Pas d'Arméniens catholiques ici, ni de Francs, ni de Grecs. Le soir, nous avons la visite du banquier armé-

(1) On appelle ainsi la maison où siégent les autorités et où se tient le conseil.

nien qui reçoit du *mal-mudiri* l'argent perçu pour les impôts, et qui, par ses correspondans, le fait toucher au gouvernement à Constantinople. Nous lui demandons quelques détails sur toute cette organisation. Rien de plus embarrassé que ses explications. Ce qu'il est facile de comprendre, c'est qu'en réalité on prend bien plus aux pauvres qu'on n'est censé leur demander. Du marchand qui achète son blé, le paysan reçoit la livre turque pour le moins au taux de 110 piastres, et c'est d'après le produit de son champ, évalué en monnaie courante, qu'il est taxé; or, quand il va payer l'impôt au gouvernement, on n'accepte la livre turque que pour 100 piastres. Il perd donc 10 piastres par chaque livre qu'il verse au mal-mudiri. Ce n'est d'ailleurs vraiment pas au gouvernement que profite le surcroît de fardeau que l'on fait ainsi peser sur le contribuable. Ceux qui en bénéficient, ce sont les intermédiaires, caïmacans, mal-mudiris, banquiers arméniens, ceux-ci surtout.

Du 27 au 29 juillet, séjour à Boli. — La ville est vaste, mais peu intéressante. Les maisons, en terre et en bois, sont basses et sans originalité. Nous faisons connaissance avec le médecin de la ville, un jeune Turc élève de l'école de Galata-Séraï. Il parle assez bien le français, il a des livres de médecine, une pharmacie assez bien montée et peut-être quelques notions assez justes de thérapeutique et de chirurgie élémentaires. Ce qui empêche surtout qu'on puisse songer à le prendre pour un médecin européen et à le traiter comme tel, ce sont les sentimens qu'il exprime hautement au bout de cinq minutes de conversation. Il est en ce moment payé par cinq ou six villes, Boli, Muderlu, Uskub, Geiweh, Dusdschè, entre lesquelles il est censé partager ses soins et son temps; mais sa résidence habituelle est Boli, et ces villes sont éloignées l'une de l'autre de deux ou trois jours de marche. En hiver même, vu l'état des routes, les communications sont impossibles entre elles. Ce n'est donc que sur l'ordre exprès du pacha que ces villes ont consenti à se charger d'un abonnement dont elles ne tirent aucun profit. « J'y vais une fois par an, nous dit le docteur. — Mais si on n'a pas l'esprit d'attendre, pour tomber malade, le moment de votre visite, comment fera-t-on? — On fera comme on pourra; on se guérira ou on mourra : cela m'est bien égal, pourvu qu'on me paie mes appointemens. » En Occident, il y a peut-être plus d'un médecin qui ne pense et ne sent pas d'une manière plus élevée; mais il rougirait de l'avouer, il n'oserait pas s'en vanter ainsi. La ville où nous sommes paie à Ismaïl-Effendi 600 piastres par mois. Il doit ses visites gratis, mais il vend les médicamens, et l'on ne peut guère supposer qu'il mette beaucoup de discrétion ni dans ses ordonnances, ni dans le prix auquel il vend ses drogues.

Pendant que notre compagnon Guillaume, qui commence à se sentir souffrant, esquisse quelques stèles, et que le docteur Delbet prend des vues photographiques et voit des malades, j'emploie une journée à courir la plaine à cheval avec Méhémed, pour recueillir des inscriptions. Elles sont très nombreuses dans les cimetières des villages. Auprès de Karaagatch, nous entrons, pour demander un renseignement, chez Tahir-Bey, un ancien domestique d'Abd-ul-Medjid, qui touche 150 piastres de retraite par mois. Il ne sait pas où se trouvent les pierres que nous cherchons, mais il nous prie de nous reposer chez lui. Il nous offre un chibouque et une tasse de café, et nous causons un instant. Lui aussi, il se plaint de la vénalité des fonctionnaires. « Devant notre caïmacan et notre cadi (ce sont ses paroles), avec un mouton offert à propos, on est toujours sûr d'avoir raison. »

La matinée du dernier jour est employée à chercher des chevaux. Méhémed amène cinq ou six loueurs avec qui s'engagent des négociations. Ceux-ci désirent que j'assiste au traité. Je viens donc m'asseoir gravement sur le sofa, à côté d'un beau vieillard à barbe blanche, aubergiste et médecin, qui porte la parole pour les autres propriétaires de chevaux. Les conventions enfin conclues, après une assez longue mais toujours calme discussion, on sert le café, et nous nous séparons. Je vais avec Méhémed faire déterrer, pour lire la fin d'une inscription, le bas d'une de ces pierres qui, devant les mosquées, servent à l'iman et autres personnages de distinction pour monter à cheval et pour en descendre. Cela soulève d'abord de la part des passans quelques timides objections qui disparaissent dès que j'ai promis de laisser la pierre en place, de ne pas l'emporter. Il en avait été de même l'autre jour au cimetière, où j'avais eu besoin de dégager le pied d'une stèle. Par précaution, j'avais pris avec moi un zaptié. Au premier coup de pioche arrivent quelques Turcs qui font remarquer que cette pierre recouvrait la tombe d'un musulman. Dès que mon acolyte leur assure que je ne songe nullement à changer la pierre de place, mais que je veux seulement lire ce qu'il y a d'écrit sur une des faces, l'inquiétude fait place à une bienveillante curiosité.

En rentrant, je trouve notre brave et savant compagnon souffrant et couché, avec la fièvre. Il insiste néanmoins pour que nous partions, comme c'était convenu, le lendemain matin. Nous faisons nos préparatifs pour nous mettre en route de bonne heure. Nos hôtes arméniens, envers qui le moment était venu de s'acquitter, nous ont fait un vrai compte d'apothicaire. Leur excuse à mes yeux, c'est que le *cavasbachi* ou chef de la police leur avait dit, à ce qu'il paraît, pour les engager à nous recevoir de bonne grâce, « que nous

répandions l'argent comme de l'eau. » Comment voulez-vous qu'après une pareille déclaration, à laquelle ils ajoutent une foi implicite, ces pauvres gens ne volent pas un peu et même beaucoup les Européens? Ceux qui s'en abstiennent sont vraiment trois fois honnêtes. Aussi sont-ils rares, parmi les chrétiens surtout.

30-31 juillet, 1er août. — Nous traversons, du nord au sud, toute la masse de l'Olympe de Galatie, pour descendre, à Bey-Bazar, dans le bassin du Sangarius. Le charme de ces trois jours passés dans la montagne est malheureusement bien gâté pour nous par l'état de M. Guillaume. La fièvre ne le quitte pas, il ne peut rien prendre que quelques cuillerées d'eau sucrée, il ne dort pas la nuit, et pourtant il lui faut faire tous les jours, dans de rudes sentiers, huit ou dix heures de cheval; ce n'est qu'à force d'énergie et au prix d'indicibles souffrances qu'il se tient en selle. Tout ce pays est cependant admirable, et cette nature présente avec la nôtre de singuliers rapports, qui la rendent encore plus aimable et plus touchante à nos yeux. Dès que nous commençons à nous élever au-dessus de la plaine, les pentes se garnissent de coudriers, de hêtres, d'un épais et vigoureux taillis. Là où il y a des clairières, les cerisiers abondent, encore couverts de petites cerises mûres, d'un goût assez agréable. Les passans (ils ne sont pas nombreux) n'ont cueilli que les fruits des branches inférieures, ceux qui étaient à la portée de la main. Méhémed en se dressant sur son cheval, nos hommes en grimpant dans l'arbre, nous jettent des rameaux chargés de cerises que nous dépouillons à loisir, couchés sur la pelouse, auprès d'une source fraîche. Un peu plus haut, nous trouvons les sapins, et avec eux les fraises, nos petites fraises de bois, brillantes et parfumées.

Une fois au sommet, non de l'Olympe, mais de la pente de l'Olympe qui regarde Boli, nous trouvons devant nous comme une large terrasse, de vastes plateaux traversés par de nombreux ruisseaux et parsemés de pins. Au-delà s'élèvent, à deux ou trois lieues peut-être à vol d'oiseau, les vrais sommets de l'Olympe galate; ils sont boisés presque jusqu'à la cime. Ils ont une certaine grandeur, mais sans originalité de forme. Le plus haut sommet s'appelle *Queur-Oghlou* (le fils de l'aveugle). Ce grand plateau, qui a parfois l'aspect d'un parc anglais, est de place en place coupé de ravins, dont le plus profond, à peu près au centre de la montagne, porte le nom, certainement d'origine antique, d'*Erekli-Dérési* (la vallée d'Hercule). Je connais peu de sites plus étranges et qui m'aient fait une plus profonde impression. C'est une fente étroite et creuse qui coupe en deux la montagne; seulement, au lieu de se prolonger en ligne droite, elle fait sans cesse des zigzags qui n'en changent point la direction générale, mais qui donnent à la vallée

un aspect plus original encore et plus saisissant. Dans chacun des angles rentrans que forme en se dérobant brusquement une des falaises, l'autre se précipite aussitôt comme pour remplir l'espace vide. C'est une série de caps aigus et sombres, comme de prodigieuses dents qui s'emboîtent les unes dans les autres. Ce qui ajoute encore à l'effet, c'est le riz qu'on cultive au fond du ravin; cette bande étroite de claire et brillante verdure fait paraître le ravin plus bizarre, la roche plus noire. Sur le torrent est jeté un pont de planches tordu par le vent. On passe à pied dans le lit du torrent, qui n'a pour le moment que très peu d'eau; l'hiver, il doit être infranchissable. Si, une fois arrivé là, on se retourne, on ne distingue plus, parmi les buissons, le sentier en lacets par où l'on a mis une heure à descendre; il semble impossible de sortir de cette sorte d'abîme, qui rappelle certains paysages de M. Gustave Doré.

Au milieu du plateau se trouve une mosquée isolée, autour de laquelle on se réunit quand sont habités les *ïailas* ou villages d'été, très nombreux sur ces pelouses; c'est là qu'on vient tenir le marché et vendre les bestiaux. Ces chalets, bâtis de troncs de pins non équarris, sont semés par groupes sur les gazons, parmi les bouquets d'arbres; mais toutes ces maisons, si cela peut s'appeler ainsi, sont vides maintenant. Depuis le commencement de juillet, on est redescendu dans les plaines pour faire la moisson. Le premier soir, nous trouvons l'hospitalité dans un *ïaïla*, où il n'y a qu'un seul homme, l'iman. Tous les autres sont allés faire la moisson. Les femmes et les enfans restent seuls ici. Les femmes passent, ainsi isolées, tout un grand mois à préparer le fromage, le beurre, les tapis pour l'hiver. Leurs maris viennent ensuite les rechercher pour descendre tous ensemble vers le milieu de septembre. Il faut que ces montagnes soient bien sûres, et qu'il n'y ait guère de mauvais sujets dans le pays, pour que les maris puissent ainsi s'absenter en laissant pendant si longtemps leurs femmes au logis sans aucune protection. On n'oserait pas cela en France. Les Grandvillaises restent bien veuves pendant plusieurs mois chaque année, mais encore y a-t-il des gendarmes à Grandville!

En tout, on reste à peu près six mois dans ces chalets. Les propriétaires de ceux-ci ont leur village à dix-huit heures d'ici, dans la province d'Angora. L'iman, qui représente à lui seul toute la population mâle du village, met un empressement et une bonté rares à nous installer, à nous fournir les moyens d'établir aussi commodément que possible notre pauvre malade. Le soir, pour éviter la chaleur gênante du grand feu qui brûle dans la cheminée, Méhémed et moi allons nous loger, avec la permission de l'iman, dans la pe-

tite mosquée du hameau. Il vient nous y tenir compagnie, et Méhémed et lui causent très tard. Quel dommage de ne pas tout comprendre! L'iman se plaint de la lourdeur des impôts. Il prétend qu'au moyen de surcharges et de rapines de toute sorte on en est venu à leur faire payer jusqu'à 1,000 piastres par maison. Pour un petit jardin qu'il a à Nalichan, et qui peut lui rapporter jusqu'à 500 piastres, on lui demande 100 piastres d'impôt, 20 pour 100 du produit. « Mais il faut réclamer! — A qui? » répond-il d'un ton qui montre combien il est profondément convaincu qu'il n'y a pas dans tout l'empire de recours pour les petits et les faibles contre les injustices des grands et des gens en place. Rien ne démoralise et n'affaiblit un peuple comme d'en être venu à ne plus croire à la puissance du droit. C'est ce danger moral qui m'effraie pour ce peuple-ci plus que la lourdeur de l'impôt. Le poids de l'impôt paraît largement compensé par les subventions que l'état accorde ici aux particuliers, ou plutôt qu'il leur laisse usurper par sa négligence. Sans parler des prairies du domaine public, où ils peuvent faire paître tout leur bétail moyennant une très légère redevance, coupe qui veut dans la forêt du bois de chauffage et de construction; il suffit de ne pas toucher à quelques grands arbres, qui ont été mis à part pour la marine impériale.

Le second soir, après avoir franchi à grand'peine l'affreux ravin dont j'ai parlé plus haut et nous être égarés dans les ténèbres, nous couchons dans le premier village fixe que nous ayons encore trouvé dans la montagne : là aussi on se montre d'une bonté vraiment touchante pour notre invalide, que la fièvre abat de plus en plus. Le troisième jour, nous commençons à descendre vers la Galatie. Nous ne trouvons plus sur le versant méridional de l'Olympe de belles forêts touffues comme celles qui en garnissaient les pentes vers Boli, ni même des gorges boisées comme celles que nous avons traversées sur le plateau. Ce sont des ravins de sable et de craie comme ceux que nous avons vus à Assi-Malitch et dans la vallée du Sangarius. La route, à mesure qu'elle s'abaisse, prend un aspect de plus en plus étrange. Le sentier court sur les arêtes qui séparent l'un de l'autre deux profonds ravins. Il y a des endroits où il n'est pas plus large qu'une planche, et où il passe entre deux gouffres blanchâtres et crayeux de l'aspect le plus triste. Ce sont comme deux vastes entonnoirs aux parois desquels ne s'attache aucune plante, aucune de ces fleurs sauvages, de ces vigoureux arbustes qui font parfois aux murs de rochers une si pittoresque parure. Un peu avant la nuit, nous arrivons à Bey-Bazar, petite ville serrée dans une gorge étroite entre deux murs de rochers qui dominent les habitations. Au fond coule le torrent, sur lequel sont jetés beaucoup

de ponts d'une arche. On nous conduit à l'habitation qui nous est réservée, celle de Hadji-Moustafa-Effendi, parent du mudir.

Pendant cette longue descente, nous avons eu presque tout le temps une belle vue sur la Galatie. Des montagnes nues, coupées de vallées étroites et tourmentées, s'élèvent peu à peu et se terminent à l'horizon par une ligne presque aussi plane que celle de la mer : c'est le bord septentrional du grand plateau central. Au-dessus, une légère saillie est formée par un ou deux sommets lointains, les montagnes qui se trouvent dans le voisinage d'Afioun-Kara-Hissar. Au coucher du soleil, ces landes sèches et grises qui formeront désormais notre horizon, et auxquelles il faut bien nous faire, semblent se transfigurer. La blancheur du fond que les derniers rayons colorent en tempère l'éclat; tout se couvre d'un ton d'une douceur et d'une finesse charmantes. C'est pour l'œil une vraie caresse.

II.

Il nous faut passer plusieurs jours à Bey-Bazar jusqu'à ce que notre pauvre compagnon, dont les nerfs ont été très ébranlés, soit bien remis. Malheureusement la ville présente peu de ressources : elle est petite; il n'y a dans le voisinage ni gibier ni promenades, et on n'y rencontre pas d'inscriptions. Ajoutez qu'entre ces murs de rocs blancs et nus qui entourent Bey-Bazar et qui poussent de longues crêtes arides entre ses différens quartiers, dans cette gorge sans air, règne la plus désagréable chaleur que nous ayons rencontrée. Aussi les jours paraissent ici singulièrement pesans, et nous les comptons avec impatience. Ce qui est assez curieux, c'est qu'on peut se procurer tous les jours de la neige au bazar : elle provient de glacières naturelles que forment, sur différens points du plateau de l'Olympe, des trous profonds où elle se conserve jusqu'au cœur de l'été.

Dès le lendemain de notre arrivée, de bonne heure, nous recevons la visite du mudir, accompagné de son parent Hadji-Moustafa-Effendi, le maître de la maison où nous sommes logés. Nous allons la leur rendre, le docteur et moi, dans l'après-midi, au *médressé*, c'est-à-dire à l'école supérieure adjointe à la mosquée, chez le muphti. Nous trouvons réunis là (on avait été prévenu de notre visite et on nous attendait) les principaux personnages de la ville, cadi, muphti, iman d'une des mosquées, secrétaire du mudir, etc. Tout ce monde est bien vêtu, gras et luisant, « de vrais chats-moines, » comme dit Victor Hugo. Chacun pourtant se dit malade et veut une consultation; il la demande avec l'avidité d'un enfant qui se figure qu'un mot du médecin va lui ôter sa maladie. C'est

une amusante scène. On a bien de la peine à les empêcher de parler tous à la fois. Il faut d'ailleurs leur regarder successivement à tous la langue et leur tâter à tous le pouls. Le plus malade est le muphti, qui a un commencement de cataracte. Nous leur conseillons à tous en général de moins manger et de prendre de l'exercice. Ils sentent que le conseil est bon, mais ils ne le suivront pas. L'idéal du Turc à son aise est le *far niente*. « Du matin au soir, nous disait notre hôte tout fier, je ne remue pas du bout du doigt un petit caillou; je viens à cheval de ma maison de campagne, et je reste assis chez le mudir ou au bazar, dans ma boutique. — Tu es donc marchand? — Non, mais j'ai des bergers qui gardent mes chèvres, et un boutiquier qui en vend le poil pour mon compte. Je vais souvent m'asseoir dans ma boutique, et j'y fume mon chibouque. Nous faisons tous ici comme cela; nous restons tranquilles du matin au soir. »

Ce qui leur permet de rester si tranquilles, c'est qu'il n'y a pas de familles chrétiennes à Bey-Bazar, mais seulement quelques commerçans, quelques acheteurs de poil de chèvre qui sont de passage, ou qui y restent pendant une partie de l'année, tandis que leur famille demeure à Angora. De cette manière les Turcs, n'ayant guère de concurrens, gardent ici entre leurs mains, par exception, presque tout le commerce, et comme ce commerce porte sur un produit privilégié, d'un débit assuré, le poil de chèvre dit d'Angora, ils font de bonnes affaires. Aussi tous ont-ils l'air cossu, sont-ils bien portans, bien vêtus, bien logés. Avec leur bel embonpoint, leurs longues robes rayées, leurs gros turbans, ils ont tous je ne sais quelle apparence de Turcs d'opéra-comique, et font songer à *l'Enlèvement au Sérail* et à *l'Italiana in Algieri*. C'est qu'aussi ils ne brillent guère plus par le courage que des personnages de comédie. Leurs coreligionnaires de ce canton montagneux que nous avons traversé en allant de Sivrihissar à Nalichan (Assi-Malitch) leur inspirent une terreur superstitieuse. Pour rien au monde, on ne les ferait aller d'ici à Eski-Schéïr à travers ce district, où, il y a deux mois, nous n'avons rencontré aucun obstacle ni couru, que je sache, aucun danger. Il m'était venu à l'idée, pendant notre séjour à Bey-Bazar, de partir avec Méhémed-Aga pour compléter l'exploration de ce pâté de montagnes très mal connu, que nous avions seulement coupé du sud au nord par une marche de trois jours. J'envoie donc demander des chevaux au mudir; mais ma résolution cause un effroi général. « Il faut l'empêcher de partir, dit-on, sinon il ne reviendra pas, et on nous rendra reponsables de sa mort. » Mon hôte me déclare que si je persiste en dépit de ses conseils, il me prie de lui laisser un écrit attestant que le mudir et lui se sont opposés à mon départ, et que je ne suis parti que malgré lui. Je

le promets, et je fais chercher des chevaux; le maître de poste me déclare que, dussé-je lui donner un coffre plein d'or, il ne me suivra pas et ne me laissera pas emmener ses chevaux plus loin que Quouïoun-Aghla, à l'entrée du district. En trouverai-je d'autres dans ce misérable village? C'est peu probable. J'ai beau répéter aux gens de Bey-Bazar que nous avons vu de près ces terribles bandits d'Assi-Malitch : « Le pays, nous assure-t-on, est bien plus mauvais et plus dangereux maintenant qu'il y a deux mois. » A l'avénement d'Abd-ul-Aziz, on a relâché, suivant l'usage, presque tous les mauvais sujets qui étaient en prison à Angora. A peine rentrés chez eux, ils se sont vengés de ceux qui les avaient fait emprisonner, et maintenant ils tiennent la montagne. Ingénieux système qui crée des difficultés nouvelles dès les premiers jours d'un nouveau règne, au moment où il importerait le plus de les éviter! Il est possible qu'en effet il y ait maintenant, à cause de cette imprudente mesure, un peu plus de danger que par le passé; le mudir, affirme-t-on, n'exerce aucune autorité dans son district, il est à peu près bloqué dans sa chétive capitale, Quouïoun-Aghla. Devant cette résistance universelle, il faut bien céder et tuer le temps en faisant quelques courses aux environs et en parlant turc le plus possible.

Les occasions ne nous manquent pas de prendre de bonnes leçons de langue turque; c'est, du matin au soir, une procession qui n'en finit pas. Le maître de la maison, sous prétexte que ce sont ses parens, nous amène sept ou huit fois par jour des personnages plus ou moins graves, qui ont tous, comme lui, quelques sornettes à nous conter sur leur santé, quelques remèdes à nous demander pour des maladies souvent imaginaires. Ces consultations ne sont pas toujours amusantes et lassent parfois ma patience. On a la plus grande peine du monde à arracher à ces cliens les renseignemens qui sont nécessaires au médecin. Quand on leur fait des questions sur leur régime, sur ce qu'ils éprouvent, sur les symptômes qui se sont manifestés : « Pourquoi me demande-t-il cela? disent-ils. Un médecin apprend tout cela par le pouls. » La réputation de notre docteur grandit pourtant à vue d'œil; on l'appelle, il est vrai, pour les femmes moins que je ne l'aurais cru, d'après notre expérience d'Uskub. On lui demande bien des remèdes pour plusieurs d'entre elles; mais sur sa déclaration qu'il ne peut rien prescrire sans avoir vu les gens, les choses en restent là. On se décide, enfin, après deux ou trois jours, à le demander dans un harem; il y trouve une jeune femme gravement malade de la poitrine, mais dont les traits fatigués sont encore d'une grande beauté. Après de légères façons, elle se dévoile, elle se laisse ausculter à plusieurs reprises, comme ferait une malade européenne. Sa mère, son beau-père, son mari, sont là, et le docteur est touché

de l'affection qui paraît régner entre les deux époux, de la piété de la jeune femme et de sa religieuse confiance. « Vous allez partir, disait-elle au docteur le dernier jour qu'elle le vit, et je n'aurai plus de médecin pour me soulager; mais je prierai bien pour votre compagnon malade, pour votre bon voyage et celui de vos amis. » Ce qui la préoccupait le plus quand il fut question d'appeler ce médecin chrétien, c'était la crainte que celui-ci, par hostilité contre la vraie foi ou par quelque mauvais caprice, ne lui défendît de faire chaque jour les prières prescrites par la loi. Quand le docteur Delbet lui dit qu'au lieu de la fatiguer la prière ne peut que lui faire du bien et hâter sa guérison, elle est rayonnante de joie. Son mari passe presque tout son temps auprès d'elle et lui lit le Coran. Il y a là, dans cette maison qui va sans doute être si cruellement frappée, je ne sais quel parfum de mutuelle tendresse, un air de distinction et d'élévation morale que l'on n'est pas accoutumé à attendre des ménages turcs. La chose est peut-être moins rare pourtant qu'on ne serait tenté de le croire; la moralité humaine heureusement a de ces caprices et de ces revanches qui déconcertent tous les raisonnemens et toutes les prévisions. Ainsi voilà une société où la loi et l'usage consacrent la polygamie, où l'homme peut, s'il lui plaît ainsi, ne voir dans la femme qu'un instrument de plaisir et de reproduction. Or vous y trouverez, et plus souvent peut-être que vous ne le pensez, tel couple qui réalisera pleinement l'idéal du mariage tel que nous le comprenons et que nous sommes censés le pratiquer : ce sont deux âmes qui, douées par la nature de dispositions affectueuses, se seront trouvées rapprochées par un choix judicieux ou par un heureux hasard; sans effort, sans système, sans se croire meilleures que les autres ni chercher à s'en distinguer en rien, elles offriront ce spectacle, presque aussi rare chez nous, qui faisons tant les fiers, que partout ailleurs, de deux existences intimement unies dans une parfaite concordance de goûts et d'humeur, dans une pleine et sereine confiance, dans une si vive tendresse que la séparation pour elles serait la mort. Il en est de même pour la religion. Certes, en thèse générale, l'islamisme ne développe pas autant que le christianisme tout un côté de l'âme, ces rapports affectueux de la créature et du Créateur, ces élans d'ardente espérance et d'adoration émue qui donnent à certaines vies chrétiennes une si incomparable beauté; mais toute grande religion contient pourtant nécessairement, au moins en germe, les élémens nécessaires de noblesse morale, et ici encore il se rencontrera des âmes qui, par l'effet de l'éducation, surtout par un penchant naturel, atteindront aisément ces sommets où elles ne semblaient pas destinées à monter; elles tireront par exemple du dogme austère de la fatalité une tendre dévo-

tion, une douce et reconnaissante piété qui ne paraît pas en découler logiquement. Sous la préoccupation d'idées absolues et de mensongères apparences d'unité, on a trop longtemps différé de comprendre et de montrer, dans l'histoire religieuse de l'humanité, que toute religion, générale et une par sa partie théorique, par les dogmes qu'elle professe, est particulière et individuelle par la manière dont ces dogmes sont compris, et par l'influence, variable à l'infini, qu'ils exercent sur chacune des âmes qui les admettent; à proprement parler, il y a autant de religions que de fidèles.

Si le docteur Delbet rapporte une excellente impression de ses visites à sa jeune malade, nous sommes moins édifiés par nos relations avec le haut clergé de la ville. Chez la plupart de ces personnages, il y a de la bonhomie, mais rien de plus, autant que nous pouvons en juger, et l'élévation des sentimens ne semble pas répondre à la dignité de l'extérieur. Le docteur est appelé, et je l'accompagne par curiosité, auprès d'un mollah qui dirige l'école la plus fréquentée, et qui est regardé dans tout Bey-Bazar, à cause de sa science et de ses austérités, presque comme un saint. Il nous reçoit poliment, mais sans empressement, et il a vraiment assez haute mine. Pendant que M. Delbet examine son malade, j'étudie des yeux son cabinet, où il y a sur des tablettes un assez grand nombre de livres imprimés et manuscrits. Les lit-il? Ceci est une autre question. Il est facile en Turquie de passer pour savant, et ici plus encore que chez nous on croit volontiers sur parole ceux qui se vantent de posséder une science que personne autour d'eux n'est en état de contrôler. Quoi qu'il en soit de l'érudition de notre mollah, qui possède beaucoup de textes arabes et persans, dont plusieurs sortent des presses européennes, la consultation finie, nous nous mettons à causer. Nous lui faisons remarquer l'inconvénient de ne pas avoir de médecin à demeure, le caractère grave et bientôt fatal que peuvent prendre ainsi les maladies les plus simples. « Les plus riches habitans de la ville (et presque tout le monde y est à l'aise) devraient, lui disons-nous, se cotiser pour entretenir un médecin. — Je suis pauvre, nous dit-il; un homme comme moi ne pourrait rien donner. — Nous sourions; il nous demande pourquoi. Charles, notre drogman, qui mêle souvent ses propres idées à la conversation qu'il est chargé de soutenir pour notre compte, lui répond qu'en tout pays, en terre musulmane comme en terre chrétienne, évêques, papas, imans ou mollahs, crient souvent misère, mais qu'au fond ils ne sont guère à plaindre, et que les petits cadeaux ne manquent jamais. Cela le fait rire. — C'est donc comme cela chez vous? nous dit-il. — Mais oui, à peu près. — Hélas! il n'en est plus ainsi chez nous : si on a quelque chose à donner, ce

n'est plus à nous qu'on le porte, mais aux mudirs, aux cadis, etc. » C'est là ce qui révèle au mollah la décadence de la religion. Quoique la conversation se continue assez longtemps, il ne nous dit rien qui marque un esprit sérieux, ou seulement une âme pieuse et délicate. Ici comme ailleurs, je crois que les simples fidèles sont souvent bien supérieurs à leur clergé en piété et en religieuse charité.

7, 8 août. — Notre compagnon Guillaume va mieux; mais voilà que Méhémed est atteint aussi des fièvres, et que le docteur, en allant faire de la photographie en plein midi, gagne une sorte de congestion cérébrale. Si nous restons plus longtemps dans cette ville maudite, nous y passerons tous! J'envoie en toute hâte Charles au mudir, pour lui mander qu'il faut à tout prix nous procurer un palanquin et des chevaux. Le mudir montre beaucoup d'empressement. Depuis que nous sommes arrivés, c'est lui qui nous nourrit. Deux fois par jour on nous apporte nos repas de son harem. En vain nous lui avons envoyé plusieurs fois des ambassadeurs pour le décider à nous laisser acheter nos alimens et faire notre cuisine nous-mêmes. — Ce serait une honte, a-t-il toujours répondu. Seulement que nos hôtes nous pardonnent si ce que nous leur envoyons ne vaut pas ce qu'ils mangeaient dans leur pays. — Sa cuisine n'est pas mauvaise, quoiqu'elle abuse un peu du riz au lait et des concombres farcis. Je comprendrais d'ailleurs qu'il commençât à trouver un peu lourde une charge qu'il avait sans doute cru s'imposer pour deux ou trois jours seulement. Il ne nous le fait, en tout cas, sentir d'aucune manière, mais il s'arrange pour que rien ne nous retienne malgré nous à Bey-Bazar. Par son entremise et sous sa garantie, on nous assure jusqu'au bourg d'Aïasch un palanquin, des chevaux de poste et trois mulets.

Dans l'après-midi, je vais faire nos adieux au mudir. Je trouve encore réunis dans sa maison les principaux personnages de la ville. Avant toute conversation, il faut recevoir le salut de chaque personne présente et le lui rendre. On me demande ensuite des nouvelles de tous nos malades, et on fait des vœux pour le rétablissement de leur santé. Je remercie et je témoigne ma reconnaissance de toutes les complaisances que l'on a eues pour nous; je prie en même temps le mudir d'accepter un souvenir de notre passage, et le drogman dépose à côté de lui une paire de pistolets à baïonnette enveloppés de papier. Quoiqu'ils grillent sans doute tous, et surtout l'heureux destinataire du cadeau, de savoir ce qu'il peut y avoir dans ce paquet, personne ne touche ni ne regarde; on ne témoigne pas la moindre curiosité. Agir autrement serait se donner l'air mal élevé, avide, curieux. Chez nous au contraire, cette apparente indifférence

ressemblerait à une malhonnêteté. On veut pouvoir dire à celui qui vous fait un présent qu'on le trouve joli, et qu'on en est content. Ce sont deux manières différentes, mais qui s'expliquent l'une et l'autre, de comprendre la politesse. Dès que nous sommes rentrés chez nous, j'envoie Méhémed voir ce qu'ils font; il était temps : chacun essayait à son tour, sans y parvenir, de faire marcher les pistolets et jouer la baïonnette. On allait casser le ressort.

9, 10, 11, 12 août. — Journées pénibles, et que je ne me rappelle pas sans un certain frisson. C'est décidément le docteur, toujours plongé dans une lourde torpeur, que nous emportons en palanquin, comme une grande dame turque ou un officier de la compagnie des Indes; il se trouve très mal et souffre horriblement sous l'ardent soleil qui échauffe cette cage étroite. Nous faisons des haltes de temps en temps, auprès de corps de garde ou *dervends* où dorment quelques zaptiés. Le pays que nous traversons ne contribue pas à nous égayer. C'est un vrai désert : collines brûlées, ravins sans eau. De place en place, des troupeaux de chèvres d'Angora, à la laine longue et soyeuse, broutent la terre nue, la roche aride. Où prennent-elles cette merveilleuse toison?... Çà et là, entre les collines, quelques champs cultivés, maintenant dépouillés, et près d'eux une aire sur laquelle les bœufs battent le grain; la femme, debout sur la planche, en plein soleil, les fait tourner à coups d'aiguillon; à quelque distance, le mari et le fils se reposent à l'ombre d'une claie appuyée sur deux pieux. Nous mettons près de treize heures à faire un chemin qui en demande ordinairement sept ou huit, et il est nuit noire quand toute la caravane arrive à Aïasch, chez le mudir Ibrahim-Effendi, qui tient à être lui-même notre hôte.

C'est un singulier personnage qu'Ibrahim-Effendi. Il a habité longtemps Constantinople, et se croit très civilisé parce qu'il a tout un bric-à-brac d'homme civilisé. Il nous exhibe successivement une longue-vue, une jumelle, un revolver, un thermomètre, un fusil anglais à deux coups, un portrait lithographié d'Omer-Pacha, une autre lithographie grotesque, qui se vendait à Constantinople du temps de la guerre, et qui représente les souverains alliés avec leurs ministres, etc. Il ne sait même pas se servir de ces objets, car, en touchant au revolver, il le disloque. Il n'a d'ailleurs pas plus d'instruction que les autres Turcs, et ses deux fils sont ignorans et niais. Non-seulement je n'ai pas encore rencontré un Turc vraiment instruit, mais je n'en ai même pas vu un qui comprît ce que c'est que l'instruction, le prix qu'elle vaut et la peine qu'il en coûte pour l'acquérir. Ils n'ont pas l'ombre de cette sainte curiosité qui est comme le sel des sociétés modernes, et qui, malgré tous leurs défauts, les empêche de se corrompre.

Le lendemain de notre arrivée à Aïasch, Charles, notre drogman, est saisi à son tour de la fièvre. Craignant, si je tarde davantage, d'être atteint moi-même, je me décide à prendre les devans pour aller réclamer le concours de l'évêque arménien catholique, Mgr Chichmanian, à qui nous sommes fortement recommandés de Constantinople par son supérieur, Mgr Hassoun. Nous ne sommes plus qu'à une dizaine d'heures d'Angora. Je pars avec Méhémed le soir même, au moment où le muezzin appelle les fidèles à la prière. Notre guide nous conduit par un sentier de montagne qui court entre de profonds ravins qu'agrandit et que creuse encore l'obscurité. De sombres groupes d'arbrisseaux tachent de noir les pentes terreuses et blanches sur lesquelles pourrait nous faire glisser un faux pas de nos chevaux. Des vallées montent des chants de cigale, seule et faible voix qui se fasse encore entendre dans ces déserts endormis. On entrevoit, dans la nuit transparente, des plaines et les rivières qui les arrosent, des montagnes par-delà d'autres montagnes, tout un immense horizon où brille çà et là un feu de berger. La lune blanchit déjà le ciel derrière une haute roche qui en cache encore le large croissant. Dans le ciel resplendissant, comme si ce n'était pas assez de tous ses astres, s'allument et courent à chaque instant des étoiles filantes. Jamais je n'en ai observé en aussi peu de temps une aussi rapide succession.

Sur les onze heures, trop tôt à mon gré, nous arrivons, par des sentiers de chèvres, à Istanos. Istanos est un village arménien de trois ou quatre cents maisons, où il n'y a que quatre ou cinq familles musulmanes. Je comprends que les Turcs aient laissé ce lieu aux chrétiens. Rien de plus sec que ces montagnes, rien de plus sauvage que les rochers qui dominent les maisons; çà et là ils se dressent en grandes aiguilles ou s'avancent en masses énormes qui semblent prêtes à s'abattre sur le village. Tout cela paraît plus étrange encore à l'heure où nous arrivons. Toutes les lumières sont éteintes. Heureusement dans cette saison on couche sur les terrasses. Éveillés par le bruit de nos voix et par le pas de nos chevaux, quelques dormeurs regardent par-dessus le bord du toit. Nous nous faisons indiquer une maison à laquelle nous devons aller nous adresser de la part du mudir d'Aïasch, et malgré l'absence du maître du logis, qui se trouve pour affaires à Angora, son fils et sa femme nous ouvrent la porte et nous reçoivent. On nous apporte du *iaourt* ou lait caillé et du miel, et on étend pour nous des matelas sur une terrasse. Je continue, en regardant les étoiles, ma rêverie du chemin, et je suis assez longtemps à m'endormir.

Nous étions pourtant réveillés avant le jour par la *simandra*, qui appelait les fidèles à l'office du dimanche. La *simandra*, c'est une

triste parodie de la cloche : c'est une planche de bois, doublée d'une feuille de métal, sur laquelle le sonneur frappe à grands coups avec une espèce de marteau. Les Turcs, jusqu'à ces derniers temps, ne permettaient pas les cloches aux chrétiens. Il fallait pourtant que les chrétiens, puisqu'on les laissait vivre et exercer leur culte, possédassent un instrument quelconque de signaux, que le prêtre eût les moyens d'annoncer à ses ouailles les heures de la messe et des autres offices. La simandra fut donc adoptée par les Grecs et tolérée par leurs maîtres : dans le bruit sourd qu'elle produit, malgré toute la force déployée, il y a quelque chose d'humble et de timide qui convenait bien à la situation des chrétiens et qui ne pouvait blesser les superbes oreilles des musulmans. Maintenant en Turquie c'est l'ambition de toute communauté arménienne ou grecque, dès qu'elle se sent quelque richesse et quelque force, de remplacer la simandra par la cloche. Dans les grandes villes, sur les côtes, là où il y a des consuls, où les Francs sont nombreux, ce changement s'est déjà presque partout accompli; mais dans l'intérieur la chose est plus difficile : là les chrétiens, si par une imprudente manifestation ils soulevaient contre eux l'ombrageux fanatisme des mahométans, ne pourraient compter, pour échapper aux fureurs populaires, ni sur eux-mêmes (ils n'ont point d'armes, et, en trouvassent-ils, ils ne sauraient ni n'oseraient s'en servir), ni sur l'autorité, à qui manquent et la volonté et les moyens de faire respecter l'ordre. Il faut donc là tâter adroitement et patiemment son terrain, préparer par des hardiesses prudentes et graduées le grand coup qu'on veut frapper, se ménager à beaux deniers comptans des appuis parmi les musulmans eux-mêmes. On a, depuis quelque temps déjà, obtenu de Constantinople (ce n'est pas le plus difficile) le firman nécessaire; quand on croit donc avoir pris toutes les précautions possibles, mis toutes les chances de son côté, on se décide à suspendre et même à sonner la cloche, et alors il arrive parfois que, malgré les permissions obtenues et les mesures prises, malgré les appuis intéressés sur lesquels on pensait pouvoir compter, la populace turque, au premier bruit de cette cloche qui semble sonner la fanfare d'une victoire des chrétiens, s'ameute, se précipite sur l'église, insulte les prêtres et les fidèles, détache la cloche et l'emporte en triomphe, la traîne dans la boue par les rues de la ville (1). Quand, il y a deux mois, nous passâmes par Sivri-Hissar, les Arméniens de cette ville se préparaient, non sans quelque inquiétude, à tenter l'aventure. Ils avaient le firman, leur cloche était déjà achetée à Constantinople,

(1) Voyez, dans *la Presse d'Orient* du 22 janvier 1857, le récit de scènes de ce genre qui eurent lieu, à propos d'une inauguration de cloche, dans la ville de Sistowa, en Bulgarie.

et devait en arriver bientôt : on attendait, pour l'inaugurer, un moment favorable.

Les sons de la simandra éveillent tout le village. Bientôt chacun se lève; on prend un peu d'eau dans le creux de la main et on s'en mouille le bout du nez et les paupières; on empile dans un coin de la terrasse toute la literie, et voilà la toilette et le ménage faits. Déjà, sur l'autre flanc de la vallée, par le raide et tournant sentier qui mène à l'église, gravissent les femmes enveloppées de longs voiles blancs. Nous ne restons pas longtemps à contempler ce spectacle; après une légère collation, aussitôt nos chevaux sellés, nous partons au moment même où se lève le soleil.

La route d'Istanos à Angora remonte le long de la rivière qui vient de cette dernière ville, si l'on peut appeler rivière un lit desséché où s'aperçoivent çà et là des flaques d'eau dormante. D'Istanos à Angora, on compte six heures, et dans tout cet espace, sur la route, il y a deux fontaines, mais pas un arbre, pas un toit où l'on puisse s'abriter. Ce n'est pas que le pays soit désert; toute la plaine est cultivée, et on est occupé en ce moment à battre et à rentrer la moisson; mais les villages sont tous à quelque distance de la route. Nous poussons nos chevaux, égayés eux-mêmes par la fraîcheur du matin, et en moins de quatre heures nous arrivons à Angora, l'ancienne Ancyre.

Angora est la plus grande ville que j'aie encore vue en Asie-Mineure. Dominée par les murailles dentelées de son vieux château, la ville présente de loin un aspect original et pittoresque. Cette impression ne s'efface pas quand on approche. Dans une prairie desséchée, devant la ville, campent sous quelques lambeaux de toile plusieurs familles tartares. Avant de s'engager dans les rues, on traverse des cimetières remplis de débris antiques, on aperçoit les ruines informes de plusieurs vieux édifices. Puis ce sont des rues étroites et tortueuses où l'on est arrêté par de longues files de chameaux, un populeux bazar où, par les trous de la toiture en planches, tombent capricieusement, comme une pluie d'or, d'étincelans rayons. Les maisons grises, en briques crues, ont toutes l'air de masures; mais par la porte entr'ouverte on aperçoit des cours dallées qu'ombrage une treille, des chambres meublées de sofas et de beaux tapis. Je me fais conduire à l'église catholique; c'est dimanche, et le moment où on sort de la messe. Dans les grands voiles blancs qui les couvrent, les femmes ont toutes l'air de religieuses; mais heureusement elles ne cachent point leurs doux et aimables visages. L'évêque est à sa campagne, à 6 kilomètres environ de la ville; je remonte à cheval et j'y cours. Mgr Chichmanian me fait l'accueil le plus cordial, le plus empressé, le plus paternel

qu'il soit possible d'imaginer; les jeunes prêtres qui l'entourent, les élèves du séminaire, tout le monde est heureux de savoir enfin arrivés ces amis inconnus, ces voyageurs français que l'on attendait depuis si longtemps. On a déjà préparé, pour nous recevoir, la maison qu'habite en ville pendant l'hiver le séminaire catholique.

Le lendemain, je redescends à Angora avec l'évêque, et dans l'après-midi nous voyons arriver, conduits par un cavas d'Aïasch, qui a eu d'eux le plus grand soin, tous nos malades. Le drogman Charles a manqué mourir en route d'un accès de fièvre pernicieuse: le docteur, qui a retrouvé dans ce danger subit un peu de force et de lucidité d'esprit, l'a cru un moment perdu; mais enfin tout le monde est sur pied, et on ne va plus avoir à faire ici, jusqu'à nouvel ordre, autre chose que se soigner dans une maison bien fraîche. Aussi, du jour où je vis tous mes compagnons arriver vivans à Ancyre, la confiance et la joie rentrèrent dans mon cœur; je me dis que le rétablissement des uns et des autres n'était plus qu'une affaire de temps; les douloureuses pensées et les sinistres pressentimens qui me poursuivaient depuis Boli disparurent comme par enchantement; je me sentis, sans savoir pourquoi, assuré de l'avenir, certain que les plus mauvais jours étaient passés, et que tous les trois nous reverrions

Et la douce patrie et les parens aimés.

L'esprit libre désormais et le cœur content, je m'apprêtais à profiter du long séjour que nous paraissions devoir faire à Angora pour examiner de plus près et tout à loisir, sans me payer, si c'était possible, de mots ni d'apparences, ce que j'avais été obligé jusqu'ici de deviner plutôt que d'apprendre. Établi à demeure dans une ville restée tout orientale et privée de toute communication régulière avec l'Europe, je connaîtrais enfin les rapports actuels des Turcs et des chrétiens, non pas tels que les représentent les programmes officiels de la Turquie, mais tels que les font les souvenirs du passé et de vieilles habitudes luttant contre le progrès des mœurs, contre les intérêts et les besoins nouveaux.

GEORGE PERROT.

(*La seconde partie au prochain n°*).

L'UNITÉ DE L'ITALIE,

LA PAPAUTÉ ET LA FRANCE

I. *Documens diplomatiques*, 1863. — II. *La Souveraineté pontificale et l'Italie*, par M. Eugène Rendu, 1863. — III. *Le Gouvernement temporel des Papes jugé par la diplomatie française.* — IV. *La Fédération et l'Unité en Italie*, par M. Proudhon. — V. *L'Abandon de Rome*, par M. de La Guéronnière. — VI. *Le Provincie Meridionale del regno d'Italia*, per G. Manna; Napoli. — VII. *Sulle presente Condizione d'Italia, pensieri* di G. La Farina, Turin, etc.

Ce n'est pas sans un sentiment d'invincible et oppressive perplexité que des esprits sincères peuvent voir depuis quelque temps cette redoutable question des destinées de l'Italie et de Rome se compliquer, s'obscurcir, se perdre dans les fatalités et les contradictions, et en venir à ce point où, à n'observer que l'extérieur des choses, elle n'aurait plus d'issue. Elle en a une pourtant, il faut le croire, car ce n'est pas pour rien que la France a combattu et que tout un peuple s'est levé au retentissement de ses armes, secouru ou suscité par elle; mais cette issue, où donc est-elle? Sous quel amas de passions et d'intérêts ou d'opinions contraires semble-t-elle disparaître un instant? A travers quels obstacles cette question italienne, vrai drame interrompu, a-t-elle à se frayer une route? — Va-t-elle continuer à se développer dans le sens national et aller jusqu'au bout de cette transformation qui est un des grands faits de l'histoire contemporaine? Une force indéclinable, souveraine et impassible l'arrête au passage. — Va-t-elle rebrousser chemin jusqu'à la restauration de tous ces pouvoirs qui ont disparu d'eux-mêmes encore plus qu'ils n'ont été renversés? Une force bien

plus irrésistible la retient, la force des choses, ce guide tout-puissant et invisible des événemens. Elle ne peut ainsi ni reculer ni avancer.

Autre problème qui s'élève ici parallèlement : quelle est la direction définitive de la politique française? La France, après avoir eu son épée enfoncée jusqu'à la garde dans les affaires italiennes, peut-elle laisser retomber tout ce qu'elle a aidé à vivre dans la décomposition par l'impossibilité d'aller plus loin? N'est-elle pas engagée, bien plus que par une garantie diplomatique, par cette liberté même dont elle a entouré l'œuvre qui s'accomplissait devant elle, à côté d'elle, après avoir été commencée par elle? Est-il donc vrai que ses traditions soient dans un camp et ses principes dans l'autre, qu'il y ait guerre entre ses intérêts et ses sympathies, entre ses instincts d'émancipation et sa politique religieuse à cause de Rome? Est-il vrai enfin, comme on le dit quelquefois avec une légèreté tranchante et prétentieuse, qu'accepter l'unité de l'Italie pour ce qu'elle est et pour ce qu'elle peut être, ce soit sacrifier la France et les conditions permanentes de sa grandeur à une cause étrangère par un caprice de dilettantisme révolutionnaire? C'est là le doute émouvant et complexe qui retentit dans le secret des consciences comme dans les discussions publiques, et le malheur, le grand malheur, c'est que dans ce doute prolongé les esprits indécis et flottans s'étourdissent eux-mêmes. Le trouble des imaginations s'ajoute au trouble des faits en l'aggravant, et produit cette confusion, ces équivoques, ces combinaisons bizarres que nous voyons : M. Proudhon qui soutient le pape et la fédération, — des prêtres, des jésuites qui sont pour l'unité de l'Italie, des hommes qui sont libéraux à Paris et ne le sont plus à Rome, en compensation de ceux qui réservent tout leur libéralisme pour Rome et n'en gardent rien pour Paris, des publicistes qui passent leur vie à renier la nationalité italienne et sont pleins de feu pour la nationalité napolitaine ou modenaise. C'est le choc de toutes les contradictions et de toutes les passions servant à épaissir une obscurité au sein de laquelle la politique s'arrête immobile et comme embarrassée de son œuvre.

Il y a eu un jour, à l'origine, où elle était simple, cette question italienne, elle le paraissait du moins. On ne voyait en elle qu'une revendication légitime d'indépendance, une manifestation de nationalité en face de la domination étrangère. Toutes les questions d'organisation intérieure, de formes, de combinaisons futures, disparaissaient dans ce premier et énergique mouvement. Ceux mêmes qui pressentaient avec alarme les conséquences irrésistiblement libérales de cette entreprise de délivrance, ceux qui étaient instinctivement plus sensibles aux dangers qu'on allait courir à Rome et

à Naples qu'aux souffrances qu'on supportait à Milan, ceux qui auraient empêché la guerre s'ils avaient pu et qui la suivaient avec un redoublement d'anxiété quand elle avait commencé, ceux-là mêmes osaient à peine avouer leurs craintes, moins encore une hostilité, devant ce droit éclatant d'un peuple appelé aux armes et à l'affranchissement des Alpes à l'Adriatique. Puis le combat était engagé, et sous les plis de ce drapeau couvrant la renaissance ou l'avénement d'une nation les dissentimens se taisaient un instant. A mesure cependant que ce grand et généreux rêve d'une Italie indépendante devenait une réalité, et qu'à la guerre succédait ce mouvement en quelque sorte méthodique que M. l'évêque d'Orléans a un jour appelé, dans un excès de langage, « une suite misérable de nos victoires, » la question s'est étrangement compliquée, je l'avoue; elle s'est aggravée par le progrès même de cette émancipation intérieure et spontanée qui, en envahissant l'Italie entière, est devenue toute une révolution.

Au premier souffle de la guerre, des ducs grands et petits sont tombés sans gloire pour ne plus se relever, et ces ducs ont laissé sans doute des cliens, des serviteurs attachés à leur fortune. Des autonomies revêtues du lustre des souvenirs et des traditions, répondant au vieil instinct municipal, ont abdiqué devant la pensée supérieure d'une concentration des forces nationales, et ces autonomies, images de tout un passé, n'ont pu disparaître sans laisser des traces dans plus d'une intelligence. L'intégrité de la domination temporelle du saint-siége a été entamée, et l'instinct religieux du monde catholique est venu se jeter dans la mêlée : la question de la souveraineté pontificale a surgi. Le droit populaire, triomphant partout, a partout provoqué au combat le droit dynastique, historique et traditionnel, et c'est ainsi que s'est dessiné ce double courant : d'un côté, la transformation de l'Italie précipitant sa marche ou paraissant s'arrêter quelquefois, mais toujours fixe dans son but; de l'autre, tous ces intérêts lésés, froissés, se relevant pour tenter un dernier effort et se liguant instinctivement partout pour une défense désespérée. C'est ainsi que des victoires mêmes de la nationalité italienne est née cette coalition, dangereuse sans doute par la nature de ses élémens et par les auxiliaires qu'elle rencontre, assez forte pour susciter des obstacles, assez habile pour se faire une arme des hésitations ou des défaillances, mais assez aveugle pour ne point voir que, par des résistances plus bruyantes qu'efficaces, elle ne fait qu'aider à une destinée qui s'accomplit; c'est ainsi enfin que ce qui n'a été d'abord que le duel du sentiment national d'un peuple et d'une domination étrangère est devenu, sous les noms du pape, du roi de Naples, de l'Italie, une lutte de tous

les intérêts politiques et religieux dépassant les Alpes et embrassant le monde.

Ce que veut l'Italie dans cette lutte, ce qu'elle poursuit à travers les hasards d'une vie singulièrement agitée, c'est écrit en traits de feu dans son histoire depuis quatre ans, dans les actes de son parlement, dans les manifestations de sa diplomatie comme dans les témérités de ses chefs populaires, dans toute cette carrière si diverse qui va des retentissantes proclamations de Milan au dernier combat d'Aspromonte, où est tombé Garibaldi en expiation d'une impétuosité irréfléchie de patriotisme, d'un défi jeté à notre puissance. Ce qui est dans les traditions, dans les intérêts et dans la politique de la France, à part bien entendu les vaines sommations de la force, je le dirai aussi; mais que veulent ceux qui, interprètes éplorés ou irrités de toutes les choses plus qu'à demi vaincues, assiégent l'Italie de leurs protestations stériles, tournent en impossibilités contre elle les obstacles qu'ils lui suscitent, et s'épuisent en solutions pour éluder la seule vraie et inévitable, la seule qui s'impose désormais comme le moyen libéral de dénouer une question de liberté et d'indépendance? A quelle date et à quel ordre de combinaisons s'arrêtent-ils, — à la restauration du passé, à Villafranca, à Zurich, aux annexions restreintes, à l'Italie du nord, à la sanction de ce qui existe moins ce qui reste à faire, à l'unité moins ce qui l'affermit et la couronne, à une organisation fédérative moins les conditions qui auraient pu la faire vivre? Je cherche la vérité au milieu de toutes les contradictions qui survivent encore dans une sorte de trêve passagère laissée aux événemens et aux passions. De quelque façon qu'on juge tout ce qui s'est accompli depuis quelques années au-delà des Alpes, il est un fait éclatant comme le jour, c'est qu'une situation nouvelle a été créée. La guerre a donné la Lombardie au Piémont, la paix a valu à l'Italie une conquête bien plus précieuse encore, la liberté intérieure sous la sauvegarde du principe de non-intervention proclamé par la France; c'est le mouvement propagé avec une rapidité merveilleuse dans ces conditions d'une liberté nouvelle, c'est ce mouvement qui a fait l'unité par la dissolution de tous les pouvoirs en mésintelligence avec leur temps et avec leur pays, par la fusion ou l'étreinte de toutes les parties de la péninsule, — moins Venise, où l'Autriche est restée au nom d'un droit désormais précaire, réduit à vivre armé entre quatre forteresses, — moins Rome, où la France, par sa parole encore plus que par ses armes, reste la gardienne d'un grand problème religieux.

Cette situation, telle qu'elle est sortie des dernières crises italiennes, avec ce qu'elle a d'irrévocable et d'incomplet, ne s'appuie

pas seulement sur un acte de souveraineté nationale qui lui imprime le caractère du droit; elle se corrobore des combinaisons territoriales qui sont venues s'y mêler, de la reconnaissance de presque toute l'Europe, qui en est la légalisation diplomatique, de tout ce qui fait de ce mot d'Italie le signe d'une puissance régulière assez forte pour en imposer à beaucoup d'ennemis, et même pour contenir de trop ardens amis. Cette puissance nouvelle, l'unité, l'Italie, on peut la contester, lui faire la guerre directement ou indirectement, par une attitude passivement menaçante, comme l'Autriche, par une mauvaise humeur tenace et vaine, comme l'Espagne, par toutes ces velléités de réaction qui s'unissent dans un même effort; elle n'existe pas moins, elle a sa dynastie, son gouvernement, son armée, sa diplomatie, ses lois, ses hommes d'état. Quelles sont donc les difficultés qu'elle rencontre, difficultés réelles et grandes encore, il est vrai, mais que l'esprit de parti grossit pour en faire des impossibilités? Elles sont tout à la fois intérieures, diplomatiques, religieuses, et si je voulais les résumer dans une expression plus sensible, je dirais qu'elles sont, quoique d'une façon inégale, à Naples, de ce côté des Alpes et à Rome, sans compter Venise, dont la délivrance à l'heure voulue eût été peut-être la grande et souveraine solution. C'est bien là, si je ne me trompe, la question dans toute sa complexité. Raisonnons donc.

Quand on parle légèrement de cette révolution d'Italie conduite avec un mélange d'audace et d'habile sagacité, quand on affecte de la représenter comme une œuvre de bouleversement, d'ambition et de conquête, lorsqu'on accumule les injustices contre le Piémont parce qu'il a été le nerf de cette transformation, et lorsqu'enfin on cherche à passionner la France, par des motifs de politique ou de religion, contre quelques-unes des conséquences de son propre ouvrage, que veut-on dire? On oublie trois ou quatre choses de premier ordre, la nature et l'origine de ce mouvement, la manière dont il s'est accompli, ce que la France représente dans le monde, ce que peut être l'action religieuse dans notre temps, au sein des sociétés modernes. Si l'unité, à son apparition récente en Italie, n'eût été que l'utopie ambitieuse, le rêve enflammé de quelques conspirateurs, elle serait déjà morte, ou, pour mieux dire, elle n'aurait pas vécu; elle serait restée dans les limbes des méditations confuses des sectaires. Ce qui fait au contraire son originalité contemporaine et sa force, c'est qu'elle est l'expression naturelle et pratique d'une situation irrésistible, c'est qu'elle apparaît avec ce caractère rigoureux des combinaisons qui sont le produit des événemens encore plus que des théories, c'est qu'en un mot elle a éclaté comme une nécessité imprévue, précipitée peut-être, mais impérieuse. A dire

vrai même, c'est peut-être un abus de l'histoire, une illusion rétrospective de chercher dans le passé la trace, l'ébauche de cette unité, comme pour la revêtir du prestige de l'ancienneté. Que cette pensée ait voyagé dans le moyen âge italien, qu'elle ait hanté les imaginations les plus puissantes, que la péninsule ait été le théâtre séculaire d'une lutte entre l'unité rêvée sous des formes diverses et les traditions municipales finissant par se fixer dans une multitude de principautés rivales, rien n'est plus certain; mais ici éclate la différence. Autrefois c'était l'unité par l'idée impériale ou par l'idée papale, c'est-à-dire toujours la subordination de l'Italie à une pensée plus universelle que nationale et en quelque sorte la négation de sa personnalité, de même que l'indépendance par des principautés multiples n'était d'un autre côté qu'une conception toute locale, assez vivace pour s'élever sans cesse entre le pape et l'empereur, trop faible pour rien organiser par elle-même, et n'aboutissant en fin de compte qu'à introduire périodiquement l'étranger dans les démêlés italiens. Ce qu'on n'a vu jamais, ce qu'on ne voit, ce qui n'a été possible qu'aujourd'hui, c'est l'unité par un acte de souveraineté populaire et par la liberté, par la fusion spontanée des lois, des intérêts et des autonomies, par la substitution de l'idée d'une indépendance collective et nationale à l'idée plus restreinte et toute locale d'une indépendance morcelée, précaire, toujours flottante entre toutes les influences, enfin par l'affirmation d'une personnalité italienne. C'est là ce qu'il y a de nouveau, d'essentiellement moderne dans ce mouvement où viennent se résoudre, comme dans une donnée supérieure, toutes les traditions de luttes et d'antagonismes qui ont agité l'Italie, dans ce mouvement qui descend en droite ligne de la révolution française, mère de ce double principe de l'indépendance des nations et de l'émancipation des peuples dans leur vie politique et civile.

Comment cependant la réalisation de ce principe a-t-elle été si impétueuse et si prompte au-delà des Alpes, et comment en si peu d'années, presque en si peu de jours, cet ordre nouveau a-t-il pris corps à ce point qu'il faudrait une révolution pour le détruire? Comment à une certaine heure l'Italie, placée entre l'unité, qui était un rêve encore, et la confédération, qui semblait la forme d'indépendance la plus rapprochée, la plus naturelle, a-t-elle hardiment choisi la première? Est-ce qu'une organisation fédérative n'assurait pas à la nationalité italienne des garanties suffisantes, conformes à son génie et à ses traditions, en lui épargnant les problèmes devant lesquels elle se débat aujourd'hui? Il y a eu des momens, cela est certain, où une confédération eût été possible, et il y en a eu même où elle eût été saluée comme une faveur de la fortune. On peut tout

dire sur ce point. Je veux bien refaire avec M. Proudhon un cours de géographie politique et apprendre de lui que l'Italie est une botte, qu'elle a la taille longue et fine, qu'elle est coupée dans son étendue par la chaîne de l'Apennin, partagée en zones du nord et du midi, en bassins du Pô et du Tibre, sans compter les îles, et que ce sont là des conditions merveilleusement favorables à un système de fédération. D'autres parleront des bienfaits de l'autonomie, de tous ces foyers distincts et brillans de civilisation, de toutes ces villes en rivalité permanente, même des droits des princes liés à un certain ordre européen. L'unité s'est fait jour cependant; quelle a été sa raison d'être? Elle en a surtout une qui résume toutes les autres, la nécessité de concentrer les élémens nationaux, de créer une force compacte et homogène en présence de l'œuvre de l'indépendance restée inachevée. Reportez-vous au lendemain de Villafranca : il était déjà tard alors pour la confédération, et il est encore bien plus tard aujourd'hui. L'Italie, au lendemain de cette paix qui venait clore à l'improviste une éclatante campagne, avait deux voies devant elle : l'une, périlleuse, il est vrai, mais où, avec la liberté qui lui était assurée, elle pouvait arriver à prendre possession de ses destinées par le débordement en quelque sorte régulier du droit national sur des souverainetés dont quelques-unes n'existaient même plus; l'autre, plus diplomatique et plus sûre sans doute, mais où en acceptant une fédération avec l'Autriche à Venise, avec les ducs restaurés, avec le pape dans la plénitude du pouvoir temporel, avec Naples en défiance et des princes rattachés à la protection autrichienne par la solidarité de la crainte, elle courait le danger de rester divisée et impuissante devant un problème plutôt suspendu que résolu.

Situation assurément dramatique et pleine de perplexité! Ce qui a poussé l'Italie à se jeter en avant, ce n'est point une fantaisie perturbatrice et révolutionnaire, c'est un sentiment national plus profond, plus réfléchi, plus complexe qu'on ne le dit, et à ce moment celui qui exprimait le mieux ce sentiment, ce n'était peut-être ni M. de Cavour, ni Garibaldi : c'était un homme d'une physionomie originale et d'une vigoureuse trempe de caractère, fier, obstiné et passionné avec une sorte de froideur, d'idées peu étendues, d'une intelligence peu souple, mais d'une énergique fixité de résolution, d'une dignité sévère et simple, n'ayant nul goût pour le désordre tout en étant le plus révolutionnaire des aristocrates, vrai type de gentilhomme d'autrefois transporté dans notre temps; c'était le dictateur temporaire de Florence, le baron Bettino Ricasoli, personnage étrange, qui plongeait par sa race dans le passé de la Toscane et qui semblait ne représenter la tradition florentine dans toute sa

hauteur que pour donner un sens plus décisif à l'abdication qu'il en faisait, qui a pu depuis se montrer trop homme d'état d'une ville dans le gouvernement de l'Italie, mais qui était alors à Florence le plus Italien des Italiens par le coup d'œil et par l'action. Le baron Ricasoli se faisait le théoricien intrépide de cette unité qui ne s'appelait encore que l'annexion, et c'est par lui peut-être qu'elle a triomphé; c'est lui qui en précisait la signification lorsqu'il disait à ceux qui cherchaient à l'ébranler : « Le caractère principal ou pour mieux dire unique et exclusif du mouvement italien de 1859 est le sentiment de la nationalité. Cela est si vrai qu'aucune question de forme gouvernementale intérieure n'est venue cette fois, comme cela est malheureusement arrivé en 1848, troubler l'élan des Italiens dans la conquête de l'indépendance nationale... Tant que la guerre durait encore, tant qu'on avait l'espérance que le royaume de la Haute-Italie, les Autrichiens étant chassés de toute la péninsule, verrait sa force accrue de la Vénétie, l'autonomie toscane avait ses défenseurs. Maintenant ils ont disparu. Pourquoi? Parce qu'en Toscane la pensée italienne domine toutes les autres... » Et ailleurs : « Assurément la Toscane répugnerait à se laisser absorber par un pays étranger, hétérogène, qui voudrait la mettre à son niveau dans une condition de barbarie relative; mais plus on la considère comme avancée dans la civilisation et fière de ce privilége, plus on doit lui supposer l'intelligence des conditions propres à garder et à faire valoir ce don qu'elle possède. Aujourd'hui la Toscane, comme les autres états de l'Italie, a fait la douloureuse expérience du peu de sécurité et de la stérilité des bonnes institutions dans les petits états : elle a vu dans sa petitesse une menace perpétuelle contre sa civilisation, et ce qui s'appelait amour de l'autonomie est devenu en fait désir de s'agrandir et de se fortifier pour sa propre défense... » Il n'y a ici, on le voit, nulle trace d'une passion purement révolutionnaire; tout procède du sentiment de nationalité. Voilà l'origine! Et si, à part la logique et la force des choses, l'Italie, dans sa marche vers l'unité, a eu des auxiliaires efficaces, quoique involontaires, ce sont ceux qui, arrivant toujours tardivement, toujours en arrière d'une révolution, préconisaient l'immobilité quand de simples réformes intérieures eussent été un bienfait, se rattachaient aux réformes quand le mouvement avait pris déjà un caractère national, invoquaient la confédération lorsque la confédération était déjà dépassée, et ne cessent de combattre avec l'expédient de la veille l'événement du lendemain.

Il y a d'ailleurs un fait qu'on oublie aujourd'hui après quatre ans, et qui est comme l'expression de la toute-puissance de ce mouvement national dans son origine. Qu'a-t-il donc fallu pour faire dis-

paraître ces autonomies, ces souverainetés, ces pouvoirs qui se sont fondus dans l'unité, et dont la résurrection est restée le mot d'ordre de toutes les velléités de réaction? Rien n'est en vérité plus simple : ils se sont évanouis encore plus qu'ils n'ont été renversés; ils sont tombés sans lutte, sans débat, sous le poids de leur propre faiblesse, bien plus que devant la sédition et la violence. Un souffle s'est élevé, et tout a été emporté. Qu'on se souvienne un instant : où était le duc de Modène lorsque la guerre éclatait? Il avait déjà passé dans le camp autrichien. A Florence, qu'arrive-t-il? Un jour, le 29 avril 1859, l'émotion remplit la ville à l'approche de la lutte qui va s'ouvrir en Lombardie; le grand-duc hésite, consulte tardivement quelques hommes libéraux, interroge sa petite armée, voit qu'il ne peut se défendre contre le mouvement universel, et peuple, bourgeoisie, soldats, tout se réunit pour voir passer sans outrage et sans regret cette famille de princes qui s'en va, laissant la Toscane à elle-même. Je n'ignore pas que cette maison de Lorraine a longtemps gouverné avec modération cette paisible Toscane au brillant passé, aux mœurs douces, où la peine de mort n'était pas même connue; mais elle s'était trop accoutumée à vivre de la protection étrangère, à peine déguisée sous une fiction d'indépendance.

Il y a pourtant dans ces événemens accomplis comme une justice secrète et une moralité supérieure qui se révèle. Voulez-vous savoir comment ces princes sont tombés pour ne plus se relever? C'est parce qu'en 1849, dans le feu des révolutions, rappelés spontanément par le peuple toscan à la condition de ne point invoquer l'Autriche et de maintenir le régime constitutionnel qui était leur œuvre, ils oubliaient, le lendemain de leur rentrée, ce qu'ils avaient promis, appelaient ou subissaient l'intervention autrichienne, et se hâtaient de supprimer toute constitution; c'est parce que dix ans après, en 1859, ils étaient dans le camp autrichien, attendant l'issue de Magenta et de Solferino pour rentrer en Toscane. C'est ce qui a fait leur chute si prompte et si irrévocable; c'est ce souvenir qui a fait l'annexion et l'unité. Et à Bologne en était-il autrement qu'à Florence? C'était peut-être encore plus soudain et plus significatif. L'occupation étrangère cessant le 14 juin 1859 dans des vues de stratégie, l'autorité pontificale n'avait pas même l'idée qu'elle pût tenir un instant, et c'est un ministre des affaires étrangères de France qui a porté ce jugement : « Les Autrichiens repassant le Pô, le pays s'appartenait entièrement à lui-même... Les populations de la Romagne se sont trouvées plutôt encore qu'elles ne se sont rendues indépendantes... » A Naples même, où la question devient pourtant plus grave, où il y avait une armée, un royaume de huit millions d'hommes, une autonomie ancienne, et réunissant toutes

les conditions de vie, que s'est-il passé? Rappelez-vous cette aventure étrange, Garibaldi entrant avec quatre hommes dans Naples et trouvant une armée décomposée, un jeune roi en fuite, qui allait s'enfermer effaré dans une forteresse. Je ne veux ici que remettre en lumière quelques-uns des traits de cette révolution jaillissant en quelque sorte du sol, précipitée sur certains points, j'en conviens, par des moyens hasardeux, mais ne trouvant nulle part une résistance sérieuse, et partout moralement accomplie avant de se manifester par des votes. Ainsi s'est déroulé ce mouvement, un jour la Romagne, un autre jour les Marches et l'Ombrie, hier la Toscane, demain la Sicile et Naples. Ainsi s'est réalisée cette unité où les autonomies locales ont disparu, et d'où est sortie l'Italie dans sa soudaine croissance.

Voilà ce qu'on oublie lorsqu'on s'efforce de déconsidérer, d'affaiblir le travail de ces quatre années en le représentant comme une usurpation révolutionnaire, comme un artifice d'ambition, en se faisant des susceptibilités locales survivantes une arme contre ce qu'on appelle d'une façon assez barbare le *piémontisme*, en dépeignant l'Italie comme une terre ravagée et conquise, que le Piémont gouverne, administre, pressure à son profit, et qu'il marque à son effigie du pommeau de son épée. Le Piémont a fait beaucoup sans doute pour l'Italie; il lui a donné une armée, une dynastie ancienne et rajeunie par la popularité, l'ordre, la discipline, un drapeau. L'œuvre achevée cependant, que reste-t-il? Le Piémont n'est plus qu'une des grandes provinces de la péninsule; l'armée d'autrefois est devenue l'armée italienne, où les anciens états du roi Victor-Emmanuel ne comptent que pour moins de quatre-vingt mille hommes sur plus de trois cent mille. Les lois, c'est le parlement qui les fait, et dans ce parlement la représentation piémontaise n'est qu'une minorité. Le président du sénat est un Sicilien, le président de la chambre des députés est un Vénitien. Les cours de magistrature sont pleines d'Italiens de toutes les contrées. Dans le ministère même qui est aujourd'hui au pouvoir, le président du conseil, M. Farini, est des états romains, aussi bien que le ministre des affaires étrangères, le comte Pasolini; le ministre des finances, M. Minghetti, est de Bologne; le ministre de l'intérieur, M. Peruzzi, est de Florence. Tout se mêle. Or ceux qui en France se font les adversaires passionnés de ces transformations et les accusateurs du Piémont, ceux-là savent-ils quel jour cette Italie nouvelle a fait le plus de chemin! C'est le jour où la cession de la Savoie et de Nice s'est accomplie. M. de Cavour, en signant l'abandon de ces anciennes provinces, n'ignorait pas qu'il rompait avec une tradition pour entrer à pleines voiles dans un ordre nouveau; le parlement en

avait l'instinct, et un orateur piémontais, alors secrétaire-général du ministère des affaires étrangères, M. Carutti, laissait éclater le mot de cette situation en disant dans un mouvement d'éloquence émue : « C'en est fait! sans Nice, sans la Savoie, il n'y a plus de Piémont; *finis Piedimonti!* Mais après lui avoir accordé un juste tribut de regrets, je me relève et je salue l'Italie à sa naissance. » Ce jour-là marquait le terme d'une évolution politique qui se poursuit depuis trois siècles, depuis Emmanuel-Philibert, et faisait de la couronne des ducs de Savoie une couronne exclusivement italienne; ce jour-là, la question des frontières, cette question des Alpes, si souvent débattue, était tranchée, et la fin du vieux Piémont laissait peut-être entrevoir dès lors le moment où Turin, la ville placée au pied des monts, la ville garde-frontières, cesserait d'être la capitale de cette Italie dont on saluait la naissance.

Que cette révolution si rapide et si profonde, si facile en même temps dans certaines parties de la péninsule, ait été sur d'autres points mêlée de violences partielles, de coups de fortune, de réactions de l'esprit municipal, qu'elle rencontre encore des difficultés d'organisation, d'affermissement, qu'elle ait à lutter tout à la fois avec des souvenirs, avec les espérances qu'entretient une œuvre inachevée, avec tous les embarras d'une crise d'assimilation, ce n'est point assurément ce qui peut étonner. Au fond cependant, où sont ces difficultés? Elles ne sont ni dans la Lombardie, annexée par la guerre, ni dans la Romagne et la Toscane, annexées par la volonté des populations, ni à Modène et à Parme, ni même dans l'Ombrie et dans les Marches, enlevées par un de ces actes d'audace qui déconcertent la diplomatie. Dans ces provinces, dans les dernières conquises surtout, c'est à peine si la nécessité d'une force militaire se fait sentir, et au lendemain même de l'annexion il y a eu des momens où il n'y avait pas un soldat régulier dans les Marches. Les gardes nationales des diverses parties de la péninsule ont été appelées à concourir à l'œuvre commune, et se sont mêlées dans l'action. La loi la plus rigoureuse, quoique la plus inévitable du régime nouveau, la conscription, a été appliquée partout sans trouver de résistance. En un mot, on a vu s'accomplir dans le nord de l'Italie une révolution contre laquelle ne se sont élevées du sein du pays que quelques protestations isolées, sans écho, et qui n'a été signalée que par un excès populaire dont l'opinion universelle s'est émue, un meurtre à Parme. Les difficultés ne sont donc réelles et sérieuses que sur un point, à Naples, où elles se manifestent à la fois dans ce qu'elles ont de plus obscur et de plus criant; mais ici, qu'on ne s'y trompe pas, le problème est d'un ordre exceptionnel : il ne tient pas au regret du passé, à la vitalité de ce qui est tombé dans un

jour d'orage, à une passion invincible d'autonomie; il tient à un ensemble de phénomènes que l'unité n'a point créés, qu'elle a fait simplement éclater comme une éruption redoutable du corps humain.

Il est facile sans doute de noter des méprises, des erreurs, des fautes de gouvernement, des malentendus dégénérant en impatiences et en querelles entre le nord et le midi. Au fond, ces accidens étaient inévitables. J'ai toujours admiré ceux qui, depuis le premier moment, voyant les dictateurs, les *vicaires* royaux, les lieutenans, se succéder,—M. Farini après Garibaldi, et après M. Farini le prince de Carignan avec M. Nigra, le général Cialdini après M. de San-Martino, et après Cialdini le général La Marmora, se sont dit, toutes les fois qu'ils ont vu paraître un homme nouveau, que tout allait finir. Ce n'est ni par la main d'un seul homme, ni en quelques mois, ni même en quelques années, que tout peut finir : c'est l'œuvre de bien des années encore, parce que la question qui s'agite à Naples est bien moins politique que sociale.

La question napolitaine, elle est vraiment dans l'anarchie morale et organique d'un pays où des contrées entières sont soustraites à toute vie civilisée faute d'un chemin, d'un sentier, où la vie agricole se réduit sur certains points au vagabondage des pâtres qui campent l'été dans les montagnes, où la religion, si pittoresque qu'elle puisse être, n'est qu'une superstition dont l'unique mobile est la peur de l'inconnu, de l'enfer, comme toute la politique était la peur du roi, du gendarme, où le brigandage est un phénomène naturel, traditionnel, et trouve d'autant plus de facilité qu'il peut échapper à la répression par la fuite sur les hauteurs ou dans la profondeur des forêts, où l'absence de toute sécurité enfin crée une sorte de connivence par crainte ou par habitude entre la population et les bandits. La question napolitaine, elle est dans cette situation que dépeignait un agent consulaire français placé dans les Abruzzes. « Ce qui se passe aujourd'hui, écrivait-il en 1861, est la conséquence obligée du système démoralisateur appliqué par Ferdinand II. Depuis 1848, il n'avait eu qu'une pensée, qu'un but, rendre le retour au régime constitutionnel impossible par l'asservissement complet de la classe moyenne. L'avilissement calculé de la bourgeoisie, la licence autorisée et encouragée de la basse classe devaient priver la première de toute confiance, de toute force... Pendant que Ferdinand II laissait à la basse classe une liberté presque illimitée, il adoptait pour la bourgeoisie un système qui devait infailliblement lui faire perdre toute son énergie. Chacun était impitoyablement interné dans sa localité. Les magistrats communaux étaient pour la plupart choisis en dehors de la bourgeoisie... La lecture du journal officiel avait fini par être interdite dans les cafés. On refusait aux pères de famille

l'autorisation d'envoyer leurs fils dans les grands centres pour terminer leur éducation. Les familles de chaque localité avaient fini par ne plus se voir pour ne pas exciter les soupçons d'une police toujours prête à s'alarmer... » Un des produits assurément les plus curieux de cette anarchie qui date de loin, que la configuration du pays favorise, que l'incurie des gouvernemens a entretenue, qu'un calcul politique a même aggravée, c'est cette association étrange qu'on ne s'est décidé à attaquer de front qu'assez récemment, la *Camorra*, sorte de franc-maçonnerie populaire organisée entre les hommes de violence et d'énergie pour opprimer les faibles et les timides, et assez puissante pour que les régimes précédens, ne pouvant la supprimer, aient tenu souvent à ne pas l'avoir pour ennemie. Elle a été en effet une puissance originale, cette *Camorra* qu'un des plus spirituels chroniqueurs des révolutions italiennes décrit dans un livre sur *le Brigandage dans les provinces napolitaines*. « Tous ceux qui osaient manier un poignard, dit-il, étaient fiers de lui appartenir; ils passaient par deux degrés d'initiation et finissaient par être enrôlés. Ils avaient des chefs dans les douze quartiers de Naples, dans toutes les villes du royaume, dans tous les bataillons de l'armée. Ils régnaient partout où le peuple était réuni; ils prélevaient un impôt sur l'argent que vous donniez au cocher de votre voiture, ils assistaient aux marchés et s'attribuaient une part du prix des ventes; ils veillaient aux parties de cartes entre gens du peuple, et du gagnant ils recevaient un tribut. Ils dominaient enfin dans les prisons, et la police ne s'y opposait pas; à l'occasion, au contraire, elle les appelait à son aide... Quelquefois le gouvernement arrêtait les camorristes et les envoyait aux galères; mais même de là ils épouvantaient les hommes honnêtes qui vivaient en pleine liberté... Cette société avait des lieux où elle se réunissait, une forte organisation, des lois inflexibles. Les chefs s'attribuaient des droits effrayans sur les affiliés. Si un assassinat était imposé à ceux-ci, ils étaient contraints d'obéir sous peine de mort. Le poignard punissait toute infraction et tranchait toute dispute... »

Qu'on imagine un pays ainsi organisé, avec de telles mœurs, avec l'oppression en haut, la licence en bas, la démoralisation et le culte ou la crainte de la force partout; qu'on ajoute encore quelques autres causes nées de la révolution ou coïncidant avec elle, l'ébranlement des esprits, une pénurie de récoltes survenant en ce moment dans les campagnes : il est arrivé ce qui devait arriver, ce qu'on a vu à d'autres époques, en 1799 et en 1808. Le brigandage a éclaté, non comme une protestation d'opinion, mais comme l'explosion de tous ces élémens anarchiques trouvant par malheur une force, un prétexte politique, une excitation dans la présence du roi François II

à Rome, ou dans quelques mesures peu prévoyantes, telles que le congé accordé par le gouvernement nouveau aux soldats de l'armée régulière napolitaine après la prise de Gaëte et l'application de la loi sur la suppression des ordres religieux, qui, en blessant le clergé, le rejetait dans l'hostilité. Je ne veux pas dire qu'il n'y ait eu des hommes passionnés et sincères qui se sont jetés dans ces troubles en croyant défendre un principe; mais le brigandage napolitain a été visiblement du brigandage dans son ensemble, la ligue de tous les élémens déclassés, galériens évadés, malfaiteurs, vagabonds en guerre avec la justice et la société civilisée. Qu'étaient en effet ces chefs de bandes? L'un était un ancien forçat en fuite coupable de trente délits ou crimes, et il se faisait général; l'autre n'avait commis que quinze vols et n'avait été que quatre fois assassin et se faisait colonel; un troisième, plus modeste, n'avait sur la conscience que quatre vols et deux homicides : il se contentait du grade de major. Le drapeau du roi François II s'est trouvé, il faut le dire, confié à d'étranges mains.

Je ne sais s'il est un témoignage plus éloquent dans sa simplicité de la nature de ces bandes et de leurs chefs, des déceptions réservées aux étrangers jetés dans ces aventures et même au fond des vrais sentimens du pays, que le *journal* laissé par ce malheureux officier espagnol, don Jose Borgès, qu'une mort tragique surprit au moment où il cherchait à s'évader de cette galère. Celui-là était un vrai soldat, un chef énergique de partisans, ayant servi la cause de don Carlos en Espagne et cherchant les occasions de servir encore la légitimité. Il avait cru trouver une de ces occasions à Naples, et il était parti avec des instructions du général Clary, qui était à Rome auprès de François II. Il débarqua dans les Calabres, sur la plage de Brancaleone, avec quelques hommes et des armes, croyant sans doute trouver des élémens de guerre civile; mais il ne tarda pas à voir qu'il s'était trompé. Les chefs qu'il rencontre se défient de lui et se moquent de ses instructions. Mittica le retient presque prisonnier pendant qu'il s'en va dormir avec sa concubine dans un bois voisin. Et voilà Borgès obligé de marcher avec quelques hommes dans un pays inconnu, à travers les forêts et les montagnes, ne voyant venir que peu de partisans, avouant que le peuple est bon, mais que « les riches, à peu d'exceptions près, sont partout mauvais, » harcelé d'ailleurs par les gardes urbaines. — « J'ai fait halte, dit-il, sur la montagne appelée *le Feudo*. Des gens armés, à coups de fusil, nous ont contraints à déloger. Nous avons fini par trouver un lieu écarté pour nous reposer. Le jour suivant, nous sommes arrivés à Cerri à cinq heures du matin. Nous avons fait halte à Serra di Cucco. Un ancien soldat du 3e de chasseurs s'est présenté en de-

mandant de m'accompagner. C'est le seul partisan que j'aie trouvé jusqu'ici... » Il en est ainsi à chaque page. « Nous avons rencontré un paysan de Taverna qui partait avec deux mules chargées de bois de construction. Après l'avoir interrogé, je lui ai donné de l'argent pour qu'il nous portât des provisions. Nous l'avons attendu inutilement : au lieu du pain et du vin que je lui avais payés très cher, il nous a envoyé une colonne de Piémontais... — On me dit qu'un détachement des nôtres est débarqué à Bossano : c'est une illusion. » Borgès, en pénétrant dans la Basilicate, rencontre un autre chef de bande, Crocco, et il n'est pas plus heureux avec lui qu'avec Mittica. Crocco ne veut d'aucune organisation, parce que s'il y en avait une et si on faisait une vraie campagne, il ne serait plus rien, tandis qu'il est tout-puissant dans les bois que personne ne connaît mieux que lui. Le partisan espagnol note en passant : « Scène dégoûtante! Crocco réunit ses anciens compagnons de vol; les autres soldats sont désarmés violemment. On leur prend leurs fusils. Quelques soldats fuient, d'autres se plaignent : ils demandent à servir pour un peu de pain, même sans solde, disent-ils; mais ces assassins sont inexorables... »

De guerre lasse, il ne reste plus à Borgès qu'à se frayer un chemin jusqu'à la frontière des états du pape pour revenir à Rome, et il marche, désillusionné, ayant à supporter la misère, le dénûment, la faim, trop heureux quand il a un peu de pain. Il avait encore avec lui vingt-quatre hommes partageant ses privations. Il touchait au but après avoir traversé les Calabres et les Abruzzes, après avoir dormi la nuit dans la neige, enduré toutes les souffrances, lorsqu'il fut pris et fusillé. Il mourut intrépidement, louant en vrai soldat la belle attitude des *bersaglieri* qui étaient chargés de lui donner la mort et répétant : « J'allais dire au roi François II qu'il n'y a que des misérables et des scélérats pour le défendre, et que Crocco est un sacripant. » Un autre officier napolitain, qui avait accompagné Borgès à son débarquement en Calabre et qui l'avait quitté dès les premiers jours, avait déjà déclaré de son côté qu'il avait espéré rencontrer une armée royaliste, qu'il n'avait trouvé qu'une bande de brigands, et que de dégoût il était parti. Que veux-je conclure de ces aveux d'hommes sincères dont l'un a expié de sa vie une entreprise aventureuse? C'est que le brigandage napolitain, tout dangereux qu'il soit, n'est point en réalité une guerre civile soutenue au nom d'un principe politique, qu'il n'est que le fruit amer et sanglant de cet état social que je dépeignais, que la masse du pays est restée sensée après tout, accessible peut-être au malaise, au mécontentement quand on ne ménage pas assez ses susceptibilités, son amour-propre, mais se refusant au fond à tout

parti extrême, et que les difficultés qui existent à Naples sont de celles qui se guérissent par un bon gouvernement, par une action libérale et intelligente bien plus que par un retour au passé.

Admettons un moment néanmoins que l'œuvre périt au milieu de ces difficultés, que la question renaît tout entière, et que l'Italie, faute de pouvoir aller plus loin, ou même de pouvoir s'affermir dans les conditions actuelles, revient où on veut la ramener. A quelle combinaison va-t-on s'arrêter dans cette organisation fédérative qu'on essaierait de faire sortir d'une crise nouvelle? Sera-ce à la vraie et primitive confédération de tous les anciens états recomposés? Voilà donc une restauration complète naissant de je ne sais quelle circonstance mystérieuse et bien imprévue pour le moment. Quelque général d'aventure a renouvelé la scène de la rentrée à Naples du cardinal Ruffo, à la tête de ses Calabrais, en 1799. Le grand-duc de Toscane, fugitif volontaire du 29 avril 1859, hôte du camp autrichien à Solferino, a repris le chemin de Florence. Le duc de Modène ceint de nouveau sa microscopique couronne. L'Ombrie et les Marches se replacent sous l'autorité politique du saint-siége, et Bologne elle-même voit reparaître le légat qui, le 14 juin 1859, suivait dans sa retraite le corps d'occupation autrichien, laissant la Romagne indépendante. Le Piémont rentre dans ses frontières, agrandies jusqu'au Mincio, et le roi d'Italie redevient le roi de Sardaigne. Tout est pour le mieux. On revient à la situation qui existait avant la guerre, plus la réunion de la Lombardie. Tout ce qui est œuvre de la souveraineté nationale au-delà des Alpes disparaît; il ne reste que le prix de la conquête. C'est la victoire du droit des princes et du droit public de 1815 ébréché tout au plus d'une province.

Il y a des esprits qui croient cette résurrection possible, puisqu'ils la proposent ou la rêvent, puisqu'elle est le dernier mot de leur hostilité contre l'Italie actuelle, et ils n'ont pas tort en suivant la logique de leurs idées. D'abord il y a une conséquence qu'on ne semble pas soupçonner, et qui nous touche cependant, qui se lie intimement à cette restauration universelle des pouvoirs et des autonomies au-delà des Alpes : c'est la restitution de Nice et de la Savoie, puisque ces deux provinces n'ont été revendiquées par la France qu'en compensation de l'agrandissement territorial qu'assurait au royaume de la Haute-Italie la réunion de la Toscane et de la Romagne. Les deux annexions se lient diplomatiquement et encore plus moralement. Ceux qui demandent que l'une cesse demandent la fin de l'autre, ou font à la France un rôle qui n'est pas digne d'elle; mais en outre est-ce donc l'ordre qui rentre dans cette Italie remaniée, scindée de nouveau, parquée dans ses souverainetés

restaurées, fût-elle liée par une confédération apparente? C'est bien plutôt assurément l'anarchie organisée sous la forme fédérative, avec des pouvoirs craintifs, effarés, pleins des souvenirs de leur défaite, toujours placés entre l'entraînement des populations et l'instinct de leur propre sûreté. Ce serait l'antagonisme de tous les intérêts, de toutes les situations, de tous les sentimens en défiance. Qui se chargerait des exécutions fédérales au sein de ces antagonismes d'idées, de principes? Qui contraindrait la Romagne, si elle résistait au pape? Comment, en un mot, faire vivre ensemble des pouvoirs séparés par tant d'événemens, par tant de passions, les uns peut-être encore entraînés vers Venise, les autres invinciblement portés à s'appuyer encore d'une influence étrangère?

Il est vrai, diront les grands médiateurs d'idées qui n'acceptent ni l'unité ni l'ancienne confédération, il est vrai, l'Italie ne peut être rejetée dans un moule désormais brisé. On ne peut faire revivre toutes ces petites nationalités qui ont disparu au premier coup de vent de l'indépendance, avec toutes ces petites capitales, Modène, Parme, Florence, qui n'étaient que des postes avancés de l'Autriche; mais pourquoi ne formerait-on pas une confédération nouvelle avec deux royaumes considérables, — l'un au nord, composé du Piémont, de la Lombardie, de Parme, de Modène, de la Toscane, des Romagnes, des Marches, de l'Ombrie,—l'autre au midi, composé de Naples et de la Sicile, et au milieu le pape s'élevant comme une grande puissance morale unissant, conciliant les deux royaumes? On ne remarque pas que ce n'est tout au plus que déplacer la question, qu'on ne crée pas ainsi par un artifice de volonté une confédération avec un tête-à-tête de deux états surveillés par un vieux pontife. Quel souverain d'ailleurs irait régner à Naples? Serait-ce l'ancien roi François II? Serait-ce un prince nouveau, et quel prince? Est-ce que le pape admettrait plus aisément une diminution de souveraineté temporelle avec une fédération ainsi organisée? Et quelle serait sa situation entre deux royaumes toujours en contact et séparés par des souvenirs, par des animosités, par des questions d'intérêt, de voisinage, de politique, qui deviendraient une source éternelle de conflits? L'Italie ne serait plus qu'un champ clos où, à la place de souverainetés multiples formant du moins une sorte d'équilibre, il n'y aurait que deux ennemis en présence.

Qu'arriverait-il de toutes ces combinaisons fédératives trop vieilles au moins de cinq ans? Un des hommes les plus sensés de Naples, qui ne dissimule nullement les difficultés actuelles, qui a même travaillé à une alliance avec le Piémont à la veille de la chute de François II, M. Manna, le dit : « La solution unitaire aurait peut-être pu être différée en principe; mais puisque le problème est posé, puis-

que l'unité a été solennellement proclamée et mise en pratique, on ne peut plus revenir en arrière. L'Italie a goûté le fruit défendu, et plus jamais elle ne l'oubliera. Il n'est plus possible de se contenter d'une solution plus modeste; il n'est plus possible de se plier à un système de division et de séparation. Si par malheur cela arrivait un jour, vous pouvez être certain que le jour suivant les mêmes aspirations se réveilleraient plus impétueuses. Ces années d'union laisseraient des regrets inexprimables. Les souffrances, les difficultés, les désordres survenus seraient entièrement oubliés. Dans toutes les parties de l'Italie, on ne ferait que célébrer comme une ère de gloire et de grandeur cette époque où les deux portions de la péninsule furent unies sous un même sceptre. Bien vite les regrets prendraient la forme de l'agitation. Toutes les imaginations travailleraient sur ce thème unique; toute l'activité nationale serait tournée vers ce but, et le pays se débattrait dans des convulsions pour retrouver son intégrité comme les membres coupés et palpitans d'un corps animé qui se cherchent pour se rejoindre. Que celui qui travaille à diviser l'Italie pense à ces tourmens; qu'il pense que l'unité est cette fois l'acheminement à l'indépendance nationale, que cette indépendance n'est point encore atteinte, et que toute division morale ou matérielle rendrait l'entreprise impossible... » De telle sorte qu'à n'observer que les élémens politiques qui s'agitent au-delà des Alpes, l'unité, par l'impossibilité de toute autre combinaison aussi bien que par un entraînement mêlé de réflexion, est devenue aujourd'hui la forme inévitable de l'indépendance italienne, et il y a mieux même, selon la remarque récente d'un homme qui a dirigé la politique française, M. Thouvenel, elle est devenue, en se personnifiant dans une monarchie populaire, la seule condition d'ordre possible en Italie.

Ce qu'il y a de plus étrange, c'est que dans cette carrière où se forme une nationalité qui a eu la France pour premier et tout-puissant auxiliaire, dont la France a été à chaque pas la gardienne, la protectrice, et dont elle reste l'alliée, ce soit la politique de la France elle-même qu'on représente comme l'obstacle immuable contre lequel vient se briser l'unité de l'Italie. — C'est l'indépendance italienne, disent magistralement ceux qui ne suivent les événemens que pour les combattre, c'est l'indépendance italienne que la France est allée faire vivre par les armes et par l'appui de son influence, ce n'est point l'unité qu'elle est allée créer. L'indépendance de l'Italie est un intérêt français, l'unité est une contradiction des idées que nous avons portées au-delà des Alpes, de nos desseins et de notre histoire; c'est une diminution de puissance pour la France, et par les perspectives que laissent entrevoir ses aspira-

tions vers Rome, c'est une menace de crise religieuse; c'est une nouveauté périlleuse pour l'Italie elle-même, dupe d'une illusion de grandeur, aussi bien que pour la France et l'Europe, et peu s'en faut que M. Proudhon, en bon serviteur du pape et de l'ordre public européen, n'ensevelisse sous les flots de son ironie ces pauvres libéraux français qu'il dépeint si gaillardement comme « enchaînés au *caroccio* de l'Italie une et indivisible. » La vérité qui éclate dans ces contradictions d'opinions excitées autour du nom de l'Italie, c'est qu'il y a en présence deux politiques : l'une qui n'eût point fait la guerre de 1859, et qui, depuis qu'elle est finie, est occupée à en combattre les conséquences en s'armant de toutes les difficultés nées d'une situation si prodigieusement nouvelle; l'autre qui a fait la guerre, et qui, après l'avoir faite, se sent évidemment liée à la renaissance d'une nation sans subordonner ses sympathies aux procédés de cette renaissance et à la forme définitive sous laquelle elle apparaît. La vérité est encore que tous ces esprits rassemblés par un lien d'hostilité contre l'unité de l'Italie, théoriciens plus ou moins déguisés de réaction, démocrates d'humeur goguenarde et rêveurs de combinaisons impossibles, qui se posent modestement en interprètes souverains de la pensée française, sont peut-être ceux qui se méprennent le plus sur le caractère de la politique de la France, sur les principes de son action et sur ses intérêts. Au fond, qu'a donc fait la France, qu'a-t-elle voulu et qu'a-t-elle pu vouloir ou permettre sans être infidèle à elle-même?

Il y a, si je ne me trompe, ici une question de responsabilité à préciser. Non sans doute, et il est bien facile de se retrancher dans ces réserves de diplomatie, la France n'a point pris sur elle, en allant au-delà des Alpes, la responsabilité directe d'une transformation de l'Italie. Elle a fait la guerre par un sentiment énergique de son intérêt propre et par un mouvement de sympathie supérieure pour une cause nationale et libérale. Elle s'est arrêtée dans la guerre là où elle a cru voir que son intérêt le plus direct s'arrêtait, et que sa sympathie allait s'engager trop avant dans une révolution de pouvoirs intérieurs déjà visible. En un mot, elle s'est retirée de la lutte, elle s'est dégagée à l'heure voulue par elle, laissant le Piémont agrandi d'une province sous sa garantie, l'Italie libre pour tout le reste, proposant ses idées sans les imposer, rentrant en quelque sorte dans le rôle d'une médiatrice en face d'un mouvement dont elle déclinait la direction, et depuis, à mesure que les événemens se sont déroulés, elle a suivi le même système, caractérisant sa situation et limitant sa responsabilité par des réserves, se dégageant diplomatiquement tantôt vis-à-vis de l'Autriche, tantôt vis-à-vis de l'Italie. Lorsque la question de l'annexion de l'Italie

centrale devenait plus pressante, dépassant les vues de Villafranca et de Zurich, la France disait en somme à l'Italie : Voilà ce que je peux permettre, l'annexion de Modène et de Parme, l'autonomie de la Toscane avec un prince élu par le pays, l'administration séparée de la Romagne sous la forme d'un vicariat exercé par le roi Victor-Emmanuel. Dans ces limites, « la Sardaigne est sûre de m'avoir avec elle et derrière elle. » Dans toute autre hypothèse, l'Italie est libre, elle peut courir les hasards; mais elle ne doit compter que sur ses forces. La France revendique l'indépendance de sa politique dans des complications qu'elle n'aura pas à dénouer, puisque ses conseils auront été impuissans à les prévenir. — C'est le résumé de la dépêche que M. Thouvenel adressait le 24 février 1860 à Turin, après avoir négocié à Vienne l'inexécution du traité de Zurich.

Lorsque bientôt le royaume du midi était menacé par Garibaldi, la France faisait ce qu'elle pouvait pour détourner cette immense crise, pour sauver Naples après la Sicile perdue, pour étayer un trône qui « se fût infailliblement écroulé tout seul, » sans Garibaldi, selon une remarque récente de M. Thouvenel, et même après le dénoûment elle assistait de la présence de ses vaisseaux le roi François II jusque dans son dernier asile de Gaëte. A l'invasion soudaine de l'Ombrie et des Marches par le Piémont, elle opposait une protestation, et elle rappelait son ministre de Turin. Avant la guerre enfin, comme pendant la guerre et après la guerre, elle ne cessait de rappeler à l'Italie les engagemens et les intérêts qui l'avaient conduite à Rome, et qui l'y retenaient comme la gardienne de la sécurité du saint-siége. Il est donc vrai que politiquement, diplomatiquement, la France est libre, et qu'à côté de chaque événement il y a une réserve, une manifestation d'irresponsabilité, même quelquefois un désaveu ou une réprobation. Quel est le véritable sens de cette série d'actes ? C'est simplement de dégager l'indépendance d'action de notre politique, en faisant la part des responsabilités, en traçant une limite entre ce qui est notre œuvre, ce que nous garantissons et ce que nous ne garantissons plus; mais ce serait en même temps une étrange méprise de croire que parce que la France est sans engagement envers l'unité de l'Italie, elle n'est point liée moralement à ce vaste travail d'un peuple qui s'efforce de revivre en concentrant tous ses élémens de grandeur, qu'au-dessus de cette solidarité des faits et des procédés habilement déclinée pas à pas il n'y a point une solidarité supérieure d'idées, de tendances et d'intérêts généraux.

Elle existe au contraire, cette solidarité d'un ordre supérieur, dans l'émancipation contemporaine de l'Italie, et elle éclate partout, elle domine tout, je ne dis pas même depuis le jour où nos batail-

lons se précipitaient à travers les Alpes dans les plaines du Piémont et de la Lombardie, mais surtout assurément depuis l'heure où retentissait à Milan cette proclamation qui ne s'adressait plus ni aux Piémontais ni aux Lombards, qui parlait aux *Italiens* en leur disant : « Je ne viens pas ici avec un système préconçu pour déposséder les souverains ni pour vous imposer ma volonté. Mon armée ne s'occupera que de deux choses : combattre vos ennemis et maintenir l'ordre intérieur; elle ne mettra aucun obstacle à la manifestation de vos vœux légitimes. La Providence favorise quelquefois les peuples en leur donnant l'occasion de grandir tout à coup, mais c'est à la condition qu'ils sachent en profiter. Profitez donc de la fortune qui s'offre à vous!... Unissez-vous dans un seul but, l'affranchissement de votre pays. Organisez-vous militairement, volez sous les drapeaux du roi Victor-Emmanuel. Souvenez-vous que sans discipline il n'y a pas d'armée, et, animés du feu sacré de la patrie, ne soyez aujourd'hui que soldats; demain vous serez citoyens libres d'un grand pays! » Le jour où ce langage était tenu au milieu d'une nation ébranlée par la guerre, en présence de souverainetés déjà tombées ou menacées, l'unité de l'Italie, fût-elle encore imprévue, n'était plus impossible, et la politique française, sans être asservie aux incidens, avait accepté au fond, qu'elle y songeât ou qu'elle n'y songeât point, toutes les formes régulières de l'indépendance italienne. Ce qui lie la France moralement encore plus que ses réserves diplomatiques ne la dégagent, c'est la liberté intérieure qu'elle a assurée volontairement, avec préméditation, aux Italiens, qu'elle a garantie après la paix, c'est le principe de non-intervention qu'elle a proclamé en le plaçant sous la sauvegarde de son épée, en traçant la limite que l'Autriche ne pouvait franchir sans se retrouver en présence d'une armée française. M. de Cavour, avec son habile sagacité, ne s'y trompait pas : il entrevoyait bien vite ce qu'il y avait de ressources pour l'Italie dans cette situation; aussi, lorsqu'on lui demandait si en échange de la Savoie et de Nice il avait du moins obtenu de la France la garantie des annexions de la Toscane et de la Romagne, il répondait aussitôt : « Non-seulement l'annexion n'a pas été garantie par la France, mais je déclare que si cette garantie nous eût été offerte, nous l'eussions refusée. Une garantie eût comporté un contrôle, une domination de la part de la France. Il nous a paru très suffisant que cette puissance eût déclaré solennellement à l'Europe qu'elle ferait respecter en Italie le principe de non-intervention. »

Et voilà comment la France est intimement liée par un principe dont elle s'est faite la gardienne, et à l'abri duquel l'Italie a pu se transformer en un royaume unique; voilà comment, en condamnant

certains procédés, en se dégageant des solidarités partielles, elle n'en est pas moins venue à reconnaître l'Italie comme une fille émancipée de ses œuvres. Je vais plus loin, et je me demande si cette responsabilité morale n'est pas bien autrement décisive et entraînante que les responsabilités mesurées et définies par la diplomatie. Qu'on admette un instant une conflagration en Italie, fût-elle provoquée par les Italiens eux-mêmes dans un mouvement d'irréflexion : l'Autriche retrouve la victoire et souffle sur ce rêve d'une Italie unie, le roi de Naples rentre dans son royaume, le pape à Bologne, le grand-duc de Toscane à Florence, les ducs dans leurs duchés. La Lombardie seule est habilement respectée pour désintéresser la politique française. Matériellement, diplomatiquement la parole de la France resterait intacte. Qui oserait dire cependant que ce ne serait pas une défaite pour son ascendant, pour ses idées? Qui pourrait dire que l'instinct public ne souffrirait pas, que dans cette retraite précipitée d'une cause que n'auraient pas suffi à protéger ces ombres de trente mille soldats dont M. Thouvenel parlait récemment dans le sénat il n'y aurait pas une atteinte profonde, quoique indirecte, à tous nos intérêts généraux d'influence et de grandeur? Et ici s'élève justement la raison qu'on donne comme la plus décisive, cette question des intérêts permanens, de la politique traditionnelle de la France.

C'est un thème respectable mis à la mode depuis quelque temps. Il était déjà un peu en usage lorsqu'il ne s'agissait que de l'agrandissement possible du Piémont par l'affranchissement de la Lombardie et de Venise; mais, depuis que l'unité est apparue au-delà des Alpes, il est devenu tout à fait souverain. Il a d'ailleurs une teinte diplomatique et historique qui donne de l'importance; c'est tout de suite quelque chose de s'attribuer le privilége exclusif de comprendre la grandeur morale et nationale de son pays, de parler au nom de la vieille politique française. — Quoi donc! la France peut-elle vouloir qu'il s'élève à ses portes une puissance militaire de premier ordre, une Prusse du midi, tandis qu'il y en a une assez embarrassante au nord? Peut-elle prêter la main à cette formation d'un grand état réunissant trente millions d'hommes, ayant les lignes stratégiques les plus belles, la formidable défense des quatre forteresses occupées aujourd'hui par l'Autriche, possédant sur trois mers des côtes assez étendues pour avoir bientôt une marine nombreuse et hardie remplissant l'Adriatique et la Méditerranée? Pouvons-nous être allés au-delà des Alpes pour nous créer ce danger d'une force qu'un caprice d'ingratitude peut jeter un jour ou l'autre dans un camp ennemi? L'intérêt permanent et vital de la France s'y oppose; sa vraie politique, c'est celle de Henri IV dans ses projets de fédé-

ration, celle qu'on essayait encore un moment au dernier siècle par les négociations du marquis d'Argenson, — politique toujours favorable à l'indépendance italienne, il est vrai, mais toujours soigneuse aussi de maintenir la division des souverainetés. Divisée, l'Italie n'est qu'un état défensif qui nous couvre; unie, elle est une menace par sa puissance offensive, et au jour des coalitions encore possible elle devient sur notre flanc l'avant-garde des hostilités contre nous. — Je ne diminue rien, ce me semble. Qu'il y ait pour la France en Italie, comme partout, des intérêts traditionnels et permanens, je ne l'ignore pas; mais il y a une chose qu'on oublie, c'est que le roi Henri IV n'est peut-être plus sur le trône, que M. de Choiseul n'est plus ministre, et qu'il s'est passé un événement comme la révolution française, qui a ses conséquences dans la politique extérieure comme dans la politique intérieure, qui modifie étrangement toutes les conditions de puissance morale et nationale.

Une réflexion plus sérieuse conduirait à une conception plus large de l'intérêt traditionnel de la France. C'était tout simple autrefois, au temps d'Henri IV comme au XVIIIe siècle, — qu'il s'agît d'exclure entièrement l'Autriche ou de lutter d'influence avec elle en Italie, — que toute combinaison se fondât sur la subdivision des souverainetés. D'abord ces souverainetés existaient, ayant leur raison d'être, vigoureuses, multiples. Lorsque Henri IV, dans ses vues grandioses, méditait la fédération, la *ligue*, suivant le vieux mot, d'une Italie indépendante avec le pape pour chef, il y en avait quinze ou seize : c'étaient des royaumes, des duchés, des seigneuries, des républiques, — la Lombardie qu'on devait conquérir pour l'ériger en royaume avec le Piémont, les états du saint-siége, Florence, Mantoue, Plaisance, Venise, Gênes, Lucques, Piombino, Correggio, Final, etc. Lorsque cette tradition d'une ligue renaissait au dernier siècle dans l'esprit du marquis d'Argenson, les mêmes souverainetés existaient, quoique moins nombreuses, et il y a cent ans pas plus qu'il y a près de trois siècles, on n'avait point l'idée qu'il pût y avoir un droit supérieur à tous ces droits de princes, de ducs et de seigneurs. La fédération ou la ligue était la forme nécessaire d'organisation d'une Italie indépendante. A défaut même de cette combinaison, il était naturel encore que la France vît une condition favorable dans la division des souverainetés. C'était un moyen de balancer l'influence de l'Autriche en conquérant des trônes, et c'est ainsi que la maison de Bourbon allait régner à Parme, à Naples. Rien n'était plus simple dans un temps où la puissance d'un pays se confondait et se résumait dans l'intérêt dynastique.

En est-il de même aujourd'hui après la révolution française, qui a jeté dans la politique cet élément nouveau, le droit des peuples, le

principe de l'indépendance des nations par leur propre souveraineté? Ce qui est invariable, ce qui est de tradition pour la France au-delà des Alpes, c'est d'éloigner, d'exclure ou de balancer la domination étrangère; ce qui se mêle désormais à cette pensée fixe, c'est l'idée d'un droit nouveau servant à vaincre cette domination et à la remplacer par un peuple. Je comprends bien qu'une Italie divisée fut un avantage tant que la politique se réduisait à un jeu d'influences qui aurait persisté au sein même d'une fédération. C'était un équilibre recherché bien plus qu'une indépendance réelle. Aujourd'hui c'est cette indépendance existant par elle-même, reposant sur des principes qui sont les nôtres, c'est cette indépendance qu'il faut créer, et c'est ce qu'exprimait M. Thouvenel lorsqu'il disait dans un moment décisif : « L'Italie pendant des siècles a été un champ ouvert à une lutte d'influence entre la France et l'Autriche. C'est ce champ qu'il faut à jamais fermer. C'est l'Italie elle-même qu'il s'agit de constituer comme un intermédiaire, comme une sorte de terrain désormais impénétrable à l'action tour à tour prédominante et toujours précaire de l'une ou l'autre de ces deux puissances. » Ce corps *impénétrable*, est-ce en organisant une faiblesse toujours tentatrice qu'on le créera? N'est-ce point au contraire notre intérêt de voir grandir une vraie nation qui est une force de plus pour nous, parce qu'elle représente à nos côtés les mêmes idées, parce qu'elle est liée à toute notre fortune morale? Et si l'Italie a des côtes étendues, une population maritime nombreuse, tout ce qu'il faut pour former une marine, est-ce donc un si grand mal? N'est-ce pas aussi un intérêt permanent de la France de voir se développer d'autres marines à côté de la sienne? Un des griefs de certains défenseurs de l'intérêt traditionnel contre la guerre d'Orient, c'était, je me souviens, qu'on allait follement aider l'Angleterre à détruire la marine russe. Est-ce donc un péril que la création d'une marine nouvelle?

Je sais bien qu'on entrevoit les temps de conflits et les coalitions européennes où il y aurait une puissance militaire de plus. Qu'on me permette un souvenir de l'histoire. Reportez-vous un instant à l'époque où l'Europe, provoquée par une immense ambition qui ne laissait debout aucune indépendance, refluait vers nos vieilles frontières et se préparait à pénétrer jusqu'au cœur de la France. Si Napoléon, au lieu d'une Italie rattachée en partie à l'empire et distribuée pour le reste en principautés feudataires de famille, eût trouvé une Italie unie, indépendante, organisée, et liée à la France par l'intérêt évident de sa propre conservation, pensez-vous que c'eût été un danger, et qu'une armée italienne, s'avançant sur ses frontières aux revers des coalisés, n'eût pas été de quelque poids pour la défense commune? Napoléon trouva la faiblesse là où il l'avait

mise. Il ne vit pas que, puisqu'il bouleversait tout le système ancien et les souverainetés en Italie, il devait du moins se créer une force, se donner un peuple pour allié, et une des causes de sa catastrophe est dans ce mot, d'une simplicité éloquente, de Balbo : « Il tomba par cette seule erreur de n'avoir pas fondé sa puissance, au dedans sur la liberté, au dehors sur l'indépendance des nations, c'est-à-dire au dedans et au dehors sur l'attachement intéressé des peuples. » Supposez des conflagrations nouvelles éclatant aujourd'hui : le danger serait-il dans la puissance démesurée de l'Italie résultant de son unité? Ne serait-il pas bien plutôt dans tout ce qui lui manque, dans ce qu'il lui reste à faire, et dans la faiblesse d'une crise de transformation? Le quadrilatère serait-il un plus grand péril entre les mains des Italiens qu'entre les mains des Autrichiens?

Ce qui arrivera de cette création d'une puissance nouvelle dans l'avenir, nul ne peut le dire assurément, et dans tous les cas l'Italie ne serait un danger, même avec son unité, que si la France s'abaissait et s'épuisait dans la décadence; mais ce qui n'est point douteux, c'est que pour le moment, et pour longtemps encore, la France est l'alliée naturelle de l'Italie, comme l'Italie est l'alliée nécessaire de la France, et les Italiens sont trop fins pour ne pas sentir que cette alliance est la condition inévitable des deux pays au milieu de tout ce mouvement qui agite aujourd'hui l'Europe. Qu'on jette donc un regard sur le continent : n'aperçoit-on pas partout l'effort des peuples, des nationalités qui aspirent à vivre, et l'effort des réactions qui luttent, qui se défendent contre la puissance des idées nouvelles? L'Italie a été reconnue diplomatiquement, il est vrai; mais les principes en vertu desquels elle existe sont-ils tellement en sûreté qu'il n'y ait qu'à changer de camp, à briguer toutes les alliances? Et pour la France elle-même, qui, par son instinct, par son génie, par une nécessité morale de sa situation, est la première engagée dans ces luttes, est-il indifférent d'avoir avec elle une puissance de plus, et une puissance efficace, alliée d'idées et de forces, intéressée à la victoire définitive d'une cause qui est celle du droit nouveau?

Je comprends : ce n'est pas dans une impossibilité intérieure d'organisation que l'Italie trouve le plus grand obstacle; ce n'est pas par une raison d'équilibre de puissance que la France est intéressée à ne pas laisser s'accomplir l'unité. C'est une question religieuse qui s'élève et qui domine la question nationale. Entre les Italiens et le dernier but de leurs aspirations, il y a la souveraineté pontificale, qui ne disparaît pas comme une couronne de grand-duc. L'unité peut presser de toutes parts cette frontière diminuée des états de l'église et enlacer de ses replis le vieux patrimoine de Saint-Pierre; elle ne peut aller jusqu'à Rome, parce que le pape y

est comme dans un dernier asile dont la France protége l'inviolabilité, et tant que le pape-roi est à Rome, revendiquant l'intégrité de sa domination temporelle, l'unité italienne, privée de son centre, flottant entre des villes rivales qui se disputent la primauté, est à la merci des incertitudes. De là cette alternative audacieusement posée par le moins politique et le plus honnête des agitateurs populaires et relevée par tous les ennemis de l'Italie comme la condamnation de l'unité : Rome ou la mort! Et cependant ni l'Italie ne peut être la mort de la papauté, ni la papauté ne peut être la mort de l'Italie aspirant à se concentrer dans son unité. Il y a une logique qui suit son cours, même quand elle semble s'arrêter ou se voiler un instant. Je ne sais ni à quelle heure ni comment les Italiens iront à Rome; ce qui est certain, c'est qu'il y a désormais dans ce vieux centre du catholicisme et dans le monde un problème inévitable : la fin du pouvoir temporel du saint-siége tel qu'il a existé jusqu'ici et la nécessité de trouver pour la papauté une autre forme, d'autres conditions d'indépendance.

Ce qui vient se placer à Rome entre l'Italie et le couronnement de son unité, ce n'est pas le poids d'une force vivante, c'est le poids de tout un passé et d'un avenir inconnu, et s'il y a une incertitude, elle n'est plus dans la question même, elle n'est que dans la manière de la résoudre. La fin de la vieille autorité politique du saint-siége, elle est écrite dans la situation qui lui est faite, dans l'impossibilité de la reconstituer ou de la raffermir, même territorialement réduite, dans toutes les anomalies de son existence contemporaine, — et une chose curieuse dont semblent ne pas s'apercevoir ceux qui croient avoir tout sauvé quand ils ont obtenu une trêve, c'est qu'au moment même où ils défendent si passionnément cette autorité, ils en constatent la décadence en invoquant la seule condition qui assure un reste de vie précaire à une ombre de pouvoir. N'est-il pas trop évident en effet que la souveraineté temporelle du pape n'existe plus par elle-même, que si l'armée française quittait Rome, la question serait résolue en un quart d'heure, comme elle était tranchée en 1859 à Bologne au départ des Autrichiens? Depuis longtemps, c'est par la force étrangère que la papauté politique est restaurée, soutenue. Qu'on lui rende, si l'on veut, l'intégrité de ses états, l'occupation devra visiblement s'étendre avec son domaine. Plus l'occupation s'étendra, plus elle constatera l'inefficacité du pouvoir temporel comme garantie d'indépendance. Qu'on suive les conséquences : si la liberté du pontife n'existe pas moins dans de telles conditions, si elle reste spirituellement entière aujourd'hui, au milieu d'un camp français, avec un territoire réduit à Rome et à la campagne romaine, c'est donc qu'elle ne tient pas es-

sentiellement à la réalité du pouvoir politique, à l'étendue d'un état, qu'elle a une garantie plus sûre dans la conscience d'un pape. Et c'est ainsi que de cette situation même se dégage le double fait d'une souveraineté temporelle insuffisante à se soutenir par sa propre force, n'existant que comme une ombre autour de laquelle une armée étrangère fait sentinelle, et d'une éclipse réelle d'autorité politique qui cependant n'empêche pas l'indépendance du pontife.

Sait-on ce qui a contribué le plus à affaiblir l'idée de la souveraineté temporelle du saint-siége et à préparer son irrémédiable chute? C'est cette impossibilité de se réformer qu'on a fait peser sur elle, et qu'elle a semblé accepter en se retranchant dans une sorte d'immobilité transformée en dogme. Il y a un mot, un sentiment et une pensée qui ont joué un grand rôle dans les affaires contemporaines de la papauté. Ce mot, c'est : « impossible! pas de transaction! » Le sentiment est celui de son irresponsabilité même politique devant les hommes. La pensée, c'est de tout attendre moins d'une initiative prévoyante et efficace que des événemens. Lorsque le pape Grégoire XVI était près de mourir après un règne qui laissait le saint-siége singulièrement compromis, il disait à un prêtre, M. l'abbé Bernardi, aujourd'hui grand-vicaire de l'évêché de Pignerol : « L'administration des états de l'église a besoin d'une grande réforme. J'étais trop vieux pour l'entreprendre, car il faut que celui qui commence une telle œuvre puisse la mener à bonne fin. Après moi, on élira un pape jeune; ce sera à lui de faire des choses sans lesquelles on ne peut plus marcher. » Ces paroles du vieux pape expirant étaient le programme des premiers jours du pontificat de Pie IX. L'erreur de la politique romaine, lente d'abord dans cette œuvre de réforme, souvent dépassée par l'opinion et bientôt surprise par les révolutions de 1848, fut de croire que ce qui était nécessaire avant l'orage ne l'était plus après cette douloureuse expérience, qu'on pouvait sans risque revenir à ce que Grégoire XVI avait fait, non à ce qu'il avait dit, et qu'une restauration de la papauté par les armes de la France pouvait couvrir une réaction d'absolutisme et d'immobilité. De là cette double situation du saint-siége et de la politique française, l'un ramené à Rome, perdant le temps le plus précieux et laissant s'accumuler les dangers par l'inaction dans la sécurité, l'autre réduite à protéger ce qu'elle n'approuvait pas et engagée dès ce moment dans cette voie sans issue où elle se débat encore aujourd'hui.

C'est peut-être, dans l'histoire des affaires politiques du saint-siége, le moment le plus décisif de notre temps, non-seulement par la catastrophe visible, extérieure, d'un pouvoir jeté dans l'exil et ramené par une armée étrangère volant au secours du chef du catho-

licisme, mais encore par le sens moral de ces événemens, et parce que c'est l'heure où se noue en quelque sorte le drame des destinées actuelles de la papauté. Ce qui est certain, c'est que dès ce moment, sous le coup même de ce retour de fortune de 1849, la souveraineté temporelle du saint-siége était placée dans cette alternative de chercher dans une énergique tentative de reconstitution et de réforme une force propre, un gage de durée, ou de ne vivre indéfiniment désormais que par l'occupation étrangère, c'est-à-dire par un fait qui était la négation de son existence comme pouvoir politique, le signe sensible de sa mort lente. Je voudrais préciser cette situation de 1849 au point de vue de la France et du sens que prenait dans les esprits cette expédition qui ramenait le pape à Rome.

Il y a eu évidemment dès l'origine deux interprétations et comme deux politiques. Aux yeux des uns, c'était une restauration pure et simple, sans conditions, du pouvoir temporel dans l'intégrité de ses droits et de son omnipotence; c'était une affirmation à main armée de la souveraineté temporelle dans ce qu'elle avait de plus absolu, indépendamment des circonstances et des nécessités morales du temps. Des esprits ardens et intempérans, comme M. de Montalembert, tenaient même le pape en garde contre un retour de velléités trop réformatrices. « Si on voyait Pie IX profiter si peu de l'expérience douloureuse qu'il a faite, disait M. de Montalembert, et vouloir recommencer à courir les risques de la situation où il s'est déjà trouvé, si on le voyait rétablir, non pas même la liberté de la presse, non pas même la garde civique, mais seulement le pouvoir parlementaire que le *motu proprio* refuse, je dis humblement, sincèrement, que la confiance, la profonde et filiale confiance que nous avons en lui, serait alarmée. L'autorité personnelle du pape actuel serait ébranlée dans l'opinion des catholiques... » Mais en même temps que disait la politique française par l'organe même du ministre qui est encore appelé aujourd'hui à conduire nos affaires avec Rome, M. Drouyn de Lhuys, au moment où l'expédition s'engageait? « On se repose sur l'assurance que des forces étrangères ramèneront le pape dans ses états; mais songe-t-on à l'avenir qu'on lui prépare en le poussant dans ces voies funestes? Les leçons de l'expérience seront-elles donc toujours perdues?... Le respect que nous avons pour le saint-père ne nous permet pas d'admettre que les institutions qu'il avait données à son peuple aient été complétement annulées par les événemens... La pensée que le régime antérieur à 1846 se relèverait à Rome n'est jamais entrée dans nos prévisions ni dans nos calculs. Nous avons agi sous l'influence d'une tout autre conviction... » Et n'est-ce pas encore un ministre des affaires étrangères, d'un esprit aussi sincère qu'élevé,

M. de Tocqueville, qui prononçait devant l'assemblée législative, après la restauration du pape, ces paroles prophétiques : « Je suis convaincu, et je ne crains pas d'apporter cette conviction à la tribune, que si le saint-siége n'apporte pas dans la condition des états romains, dans leurs lois, dans leurs habitudes judiciaires, administratives, des réformes considérables, s'il n'y joint pas des institutions libérales compatibles avec la condition actuelle des peuples, je suis convaincu, dis-je, que quelle que soit la force qui s'attache à cette vieille institution du pouvoir temporel des papes, quelle que soit la puissance des mains qui s'étendront d'un bout à l'autre de l'Europe pour le soutenir, ce pouvoir sera bientôt en grand péril? »

Dix ans se sont passés, l'œuvre s'est accomplie; le pouvoir temporel des papes est mort faute d'avoir rien fait. Il a attendu, et pendant ce temps 1849 a conduit à 1856, à ce congrès de Paris où la question en réalité se posait sous le voile d'une question d'occupation étrangère. Le pouvoir temporel est arrivé désarmé à 1859, au moment de la guerre. Alors les événemens se précipitent, les conséquences éclatent d'elles-mêmes comme des coups de foudre; la Romagne indépendante conduit à la séparation des Marches et de l'Ombrie. L'unité de l'Italie se fait, et la question est à Rome resserrée dans ce petit territoire, grand par les souvenirs, empreint encore de la majesté du passé, mais où ne survit plus qu'un pouvoir incertain, démembré, réduit à se réfugier dans des protestations inutiles et à n'avoir d'espérances que par des catastrophes de réaction universelle.

On a souvent parlé de réformes, il est vrai; on en parle encore aujourd'hui, et il y a eu sans doute des momens où à Rome, plus que partout ailleurs en Italie, des réformes auraient pu tout au moins ajourner ou adoucir la crise; la souveraineté politique du saint-siége aurait pu se sauver notamment par un large système de décentralisation désintéressant le pays en laissant survivre en haut l'autorité morale du pape, réalisant ce mot dans lequel le vieux marquis Gino Capponi voyait l'unique solution d'une difficulté jusqu'ici insoluble : *que le pape règne sans gouverner*. C'était la solution qu'entrevoyait aussi le père Ventura. « Le pape devait être roi, disait-il, pour être indépendant; mais il ne devait pas l'être pour être effacé par la royauté. Il devait dominer tout, mais en laissant tout à sa place; il devait régner et laisser les différentes parties du pays s'administrer elles-mêmes... » Malheureusement, quand on s'est cru un moment assuré contre le péril, les réformes ont été ajournées; quand le péril a éclaté par des diminutions de territoire, on les a de même ajournées en les faisant dépendre de la réalisation de choses impossibles,

et toujours au fond les réformes ont été un expédient encore plus qu'une pensée sérieuse. Un ministre napolitain qui était à Rome en 1859, et dont on a divulgué la correspondance, dévoilait ce système en écrivant à son gouvernement : « Le cardinal ne m'a pas caché sa pensée intime sur la valeur de ces concessions, dont il a toujours été l'adversaire, et auxquelles il ne consentirait, à toute extrémité, que pour raffermir le pouvoir du saint-siége ébranlé sur ses bases, pour assurer l'intégrité de ses états, et prévenir, éviter, par des concessions sans portée, celles que la force des circonstances et la dureté des temps pourraient un jour imposer au saint-siége. » C'est peut-être encore le système de *réformes utiles* que le dernier *exposé des affaires de l'empire* représente comme en pratique aujourd'hui à Rome. Ce système a conduit aux démembremens, à toutes les défaites matérielles du pouvoir temporel; mais il a eu en outre un résultat moral bien autrement grave : il a livré cette question de la souveraineté politique du saint-siége à toutes les discussions, il a provoqué la lumière et l'examen. Il a conduit les esprits à remuer tous ces problèmes de la souveraineté temporelle des papes, de sa nature et de ses origines, des fatalités de sa politique, de son caractère tout humain indépendant du dogme, de cette confusion de pouvoirs qui met la théocratie dans la vie civile, de cette fiction qui subordonne l'existence nationale d'un peuple à une nécessité de religion, et alors ce qui aurait pu vivre encore dans un demi-jour prudemment maintenu par un gouvernement habile à désarmer, à satisfaire l'opinion, est devenu impossible à la lumière de cette enquête, où la papauté politique s'est effondrée, et où il n'est resté que la papauté religieuse.

Que des réformes n'aient point été accomplies à l'heure où elles auraient pu être efficaces, que la cour de Rome, sans y prendre garde, soit allée d'elle-même au-devant du péril en prenant une attitude d'incompatibilité avec l'Italie et avec l'esprit moderne, que l'on ait laissé passer le moment des transactions, oui sans doute; mais il y a au fond une cause plus générale, supérieure, qui domine toutes les autres, dont les accidens de la crise actuelle ne sont que les faces particulières, et qui a peut-être agi d'autant plus énergiquement que la France a le premier rôle dans ces événemens, et que la protection dont elle couvre le saint-siége est limitée par les idées dont elle est la vivante personnification. Cette cause, c'est le principe même sur lequel repose l'autorité temporelle des papes, non telle qu'elle a toujours existé, mais telle qu'elle existe aujourd'hui par l'identification absolue du pouvoir civil et du pouvoir religieux. Il y a une chose dont on ne semble pas s'apercevoir, c'est que cette crise qui a éclaté tout à coup n'est que la conséquence nécessaire,

inévitable, de tout un mouvement auquel la révolution française a communiqué une redoutable puissance.

C'est une question grande comme le monde et qui est aujourd'hui concentrée à Rome; c'est la question de la souveraineté politique de l'église. Un homme assurément fidèle au saint-siége, de beaucoup de candeur, mais sans illusion, un ambassadeur de France, M. de Rayneval, entrevoyait la situation périlleuse que l'action du temps avait faite à la papauté en l'isolant. « Les dernières traces des anciennes souverainetés ecclésiastiques avaient disparu de l'Europe, dit-il; nos pères, accoutumés à ce spectacle, n'y voyaient rien de singulier. Aux yeux de la génération nouvelle, un gouvernement de cette espèce, resté seul au monde, devient une anomalie. » Non-seulement les souverainetés ecclésiastiques ont disparu, mais peu à peu, dans la plupart des pays, l'église a perdu ses propriétés, ses priviléges, ses juridictions, ses immixtions dans la vie civile, tout ce qui faisait d'elle une puissance publique associée en quelque sorte à la souveraineté. Il n'est resté que Rome, où a survécu sous sa forme la plus absolue le principe de la confusion des deux pouvoirs, la théocratie dans la vie politique et civile, et d'envahissement en envahissement le flot de l'esprit moderne est monté jusqu'à Rome. Or, s'il est un pays qui représente le principe opposé de la séparation des pouvoirs, de l'indépendance mutuelle de la loi civile et de la loi religieuse, qui ait résisté pour maintenir cette distinction, n'est-ce point la France? Ce principe était l'essence même du gallicanisme; la révolution française est venue lui donner une extension plus grande, plus générale, et c'est ce qui fait que de toutes les révolutions elle est la plus universelle. Elle a été la grande affirmation de l'indépendance de la vie nationale, civile, intellectuelle. Et c'est à la France, qui a fait la révolution de 1789, qui a proclamé le droit des nations et l'indépendance de la vie civile, c'est à la France, si catholique qu'elle soit restée, que vous voulez demander de protéger ce qu'elle a détruit chez elle-même, de maintenir indéfiniment par les armes ce que ses idées et ses actes désavouent! Je ne sais en vérité ce que nous pourrions répondre aux Italiens, s'ils nous tenaient comme nation le langage que nous tient l'auteur d'un livre sur *le Pouvoir temporel des papes*, M. Giorgini. « Vous qui prêchez le respect du droit, dit-il, donnez donc l'exemple! Si la France est catholique, si tout ce qui afflige le saint-père l'afflige, donnez au saint-siége, qui se trouve dans des circonstances douloureuses, les consolations que vous pouvez lui donner tout de suite, facilement, parce que tout dépend de vous.— La France a des lois organiques qui vont contre le droit canonique, qui lèsent la liberté de l'église. Napoléon les fit approuver par le

corps législatif; mais les protestations de Rome subsistent : abolissez les lois organiques. — La France possède Avignon. Le pape avait à cette possession des titres non moins clairs que ceux qu'il invoque pour les Romagnes. Le cardinal Consalvi a protesté au congrès de Vienne contre l'annexion à la France. Rendez Avignon. Ces réparations seront pour le saint-siége un motif d'allégresse plus grand que tout ce qui pourrait venir de nous. Quand ces actes seront accomplis, venez nous parler de nos devoirs, et nous serons prêts à vous entendre... » C'est ainsi que le pouvoir temporel périt sous l'action d'une loi dont la France elle-même est la personnification la plus éclatante. C'est ainsi que tout conduit à la nécessité d'une solution qui replace la papauté dans des conditions plus normales, où elle puisse, par une autorité religieuse plus libre, reprendre une vie nouvelle.

Et, à vrai dire, ce n'est ni la France ni l'Italie qui sont les plus intéressées à cette solution. Politiquement la France peut attendre; elle est à Rome remplissant un rôle d'honneur et de désintéressement qui n'engage point son action définitive. Elle écarte pour le moment les problèmes qui peuvent naître d'une situation nouvelle de l'église; elle laisse aux passions religieuses le temps de se calmer. L'Italie elle-même peut à la rigueur attendre encore, et en y réfléchissant, à un point de vue plus élevé et plus large, je ne sais même si c'est un intérêt bien clair, bien pressant pour les Italiens que la France quitte immédiatement Rome. N'est-il point évident en effet que l'occupation temporaire de Rome n'est qu'un des élémens de la crise actuelle? L'unité eût-elle dès ce moment son centre à Rome, la question italienne ne serait point résolue. Elle est en suspens tant que l'Autriche est à Venise. Tant que la domination étrangère est sur le Mincio, l'Italie est en présence d'un choc toujours possible, et elle se trouve dans cette condition étrange, que tout ce qui est fait est à la merci de ce qui reste à faire. Or, dans une telle condition, la présence de la France à Rome ne peut-elle pas être d'une certaine valeur? S'il y a donc une difficulté pour l'Italie, elle n'est pas de celles qui sont sans compensation; mais c'est le catholicisme surtout qui est intéressé à voir cesser une situation pénible et sans avenir, où la souveraineté du saint-siége s'affaisse dans les impossibilités, où l'on demande au pape des réformes qu'il aurait pu sans doute accorder d'autres fois avec fruit, qu'il ne peut plus accorder avec dignité, parce qu'il n'est plus temps, parce qu'elles ne serviraient à rien. C'est le sentiment catholique qui est intéressé désormais à voir cesser ces confusions, qui font de la papauté, de l'autorité religieuse la plus élevée, l'alliée par des considérations terrestres de toutes les réactions, l'antagoniste des nationalités renais-

santes et des principes de la civilisation moderne! Et si l'on répète que, pour que les pouvoirs soient séparés partout, il faut qu'ils soient unis à Rome, c'est le sentiment catholique plus encore que le sentiment libéral qui doit décliner énergiquement cette théorie spécieuse et dangereuse, dont le dernier mot est l'immobilisation d'un peuple dans un intérêt religieux, qui ne tendrait à rien moins qu'à établir au profit des catholiques une population de mainmorte.

A tout prendre, la puissance morale d'un pape n'est pas dans quelques lieues de terrain. Lorsque Napoléon disait qu'il fallait traiter le saint-père comme s'il avait une armée de deux cent mille hommes, ce n'était pas du souverain de quelques petits territoires qu'il parlait. Lorque le pape à Savone ou à Fontainebleau inquiétait l'homme le plus puissant de la terre et lui résistait, il n'avait plus de souveraineté temporelle. Je ne veux pas dire assurément que ce soit une condition normale pour un pape d'être à Savone ou à Fontainebleau; mais cela prouve au moins que la puissance d'un souverain pontife est indépendante de l'étendue de son domaine et de ses droits terrestres. Le pape actuel, je le disais, a perdu la plupart de ses provinces, fondues aujourd'hui dans le royaume italien; ce qui lui reste de ses états est sous la garde d'une armée d'occupation, le Vatican n'est plus pour lui qu'une tente qui peut se replier demain : il ne s'est pas montré moins indépendant de parole comme d'action, et je ne sais s'il peut y avoir une image plus expressive des extraordinaires anomalies du moment présent que ce dialogue plusieurs fois renouvelé entre un protecteur dont la présence est le signe d'une souveraineté illusoire et un prince temporel qui n'est rien politiquement, qui ne peut rien, et qui répond avec une fermeté calme : « Le souverain pontife est engagé par serment à ne rien céder du territoire de l'église; le saint-père ne fera donc aucune concession de cette nature, un conclave n'aurait pas le droit d'en faire, un nouveau pontife n'en pourrait pas faire, ses successeurs de siècle en siècle ne seraient pas plus libres d'en faire. »

Réfléchissez bien : ce qui frappe dans ce spectacle caractéristique, ce n'est pas la lutte pour un territoire, ce n'est pas la résistance au nom d'une cause vaincue; c'est ce sentiment moral qui ne s'appuie sur aucune force matérielle et qui survit à l'autorité temporelle qu'il revendique. Assise sur les ruines d'une souveraineté morte, que des réformes sur les passeports ne feront pas assurément revivre, la papauté, pour le bien même du catholicisme, n'a qu'un refuge : c'est la liberté par une séparation des pouvoirs, qui n'est en fin de compte que l'application d'un des premiers principes de l'Évangile, la liberté qui rompt les solidarités funestes en affranchissant le pontificat de cette condition périlleuse où l'on voit tour à tour la

subordination de l'intérêt religieux à des considérations politiques et la subordination de la vie politique d'un peuple à un intérêt religieux, où l'on a pu se demander plus d'une fois si le pape, en se taisant sur la Pologne, ne ménageait pas un protecteur politique, et si, en se faisant l'allié de l'empereur d'Autriche en Italie, il ne cherchait pas à s'assurer une défense. C'est une nouveauté sans doute, et de telles nouveautés étonnent, inquiètent quelquefois, sont pleines de conséquences qui touchent à tout, dont on n'entrevoit même pas toutes les suites. Un pape moins Italien, sans l'attache d'un pouvoir politique, devient plus universel, plus libre moralement vis-à-vis de toutes les puissances terrestres. C'est tout un ordre de changemens possibles dans l'organisation de l'église, dans les rapports entre le pouvoir religieux et l'état; mais, à n'observer que le monde contemporain, la liberté, là où elle a régné, n'a-t-elle pas été plus favorable au sentiment religieux que tous les despotismes? Le clergé français actuel est né sous la loi de la séparation des pouvoirs, de la situation très nouvelle qui lui a été faite au commencement de ce siècle : il est probablement aujourd'hui dans son ensemble le plus éclairé, le plus pur, même le plus indépendant. Et puis si c'est une nécessité qu'on ne peut plus éluder! On pourrait répondre par un mot que Joseph de Maistre disait un jour dans d'autres circonstances, et qui pourrait s'appliquer à tout ce qui s'est fait en Italie : « Si c'est un mal, il aurait fallu y penser plus tôt. »

Ainsi donc, qu'on ne s'y trompe pas, quelques trêves qui surviennent momentanément entre les opinions et dans la marche des choses, il y a une loi qui s'accomplit. Ce qu'on nomme l'indépendance de l'Italie, c'est désormais l'unité; c'est la substitution de la nation italienne aux autonomies, dont l'histoire est achevée. Cette unité, dans son application, peut se combiner avec l'élément local, laisser aux anciennes provinces la liberté de leurs intérêts et de leurs traditions, de leur administration par un régime largement décentralisateur, et ce système n'en est plus même à se produire : c'est celui qui tendait à subdiviser le royaume en *régions* formant tout un ensemble de groupes concentriques; mais au-dessus il y a l'unité politique, il y a l'Italie embrassant toutes ces régions et les enlaçant du lien national. C'est cela qui est l'œuvre de ces quatre années et qui s'appelle l'indépendance italienne. — Ce qu'on nomme d'un autre côté l'indépendance du pape, ce n'est plus la souveraineté temporelle telle qu'elle a existé. Cette indépendance, dans sa garantie extérieure, peut prendre telle ou telle forme; ce n'est plus l'état ecclésiastique. Au fond, le problème est moralement résolu, et si Rome est encore séparée de l'Italie, c'est, comme on l'a dit, par

une suspension du droit des Romains; mais en même temps, entre les résultats accomplis déjà et les conséquences qui restent à réaliser, il y a une question de conduite qui n'échappait pas à M. de Cavour le jour où, avec son esprit hardi et prévoyant, il fixait le but et les moyens d'y arriver en se donnant de l'espace. « J'ai affirmé et j'affirme encore, disait-il, que Rome, Rome seule, doit être la capitale de l'Italie; mais ici commencent les difficultés. Il faut que nous allions à Rome, mais à ces deux conditions : que ce soit de concert avec la France, et que la grande masse des catholiques en Italie et ailleurs ne voie pas dans la réunion de Rome au reste de l'Italie le signal de l'asservissement de l'église. Il faut, en d'autres termes, que nous allions à Rome sans que l'indépendance du souverain pontife en soit diminuée... » Et quand on pressait M. de Cavour, quand on lui demandait une date, il répliquait : « Dites-moi ce que seront l'Italie et l'Europe dans six mois, et je vous répondrai, » c'est-à-dire que, le principe de Rome capitale de l'Italie une fois proclamé, il en subordonnait la réalisation aux circonstances générales, au temps, à l'action morale. Lorsque Garibaldi et ses partisans tentaient de brusquer la solution par violence, ils ne voyaient pas que non-seulement ils allaient se briser contre une susceptibilité militaire de la France, mais encore qu'ils risquaient les destinées de l'Italie sur un de ces mots de joueur qui veulent dire la ruine plutôt que l'attente, — qu'en faisant de la possession immédiate de Rome une condition de vie ou de mort pour l'unité, ils encourageaient les espérances des ennemis de cette unité, et leur montraient le point à défendre à outrance. Il y a pour l'Italie une manière plus sûre, plus infaillible d'aller à Rome, comme le remarque un Italien, c'est d'organiser son administration, de discipliner son armée, de créer ses finances, de relever son crédit, de développer le travail; c'est de montrer à l'église que la liberté qu'elle lui promet n'est pas un mot, et d'agir sur l'Europe libérale par le spectacle d'un peuple prouvant sa vie par le mouvement.

L'Italie, sans être à l'abri des crises et des incertitudes, est assez avancée déjà pour que ses malheurs disparaissent un peu dans sa vie nouvelle, et tandis que jour par jour elle se dégage du passé, voici un autre peuple qui se lève avec l'héroïsme d'un désespoir viril, seul, sans armes, n'ayant d'autre bouclier que son patriotisme et son courage, soutenant depuis un mois la lutte la plus émouvante contre une puissance qu'on a crue colossale, et qui semble ne plus l'être que par les barbaries qui se commettent en son nom. On ne les traite plus déjà heureusement de révolutionnaires, ces insurgés polonais qui disaient récemment à un Français allant de Saint-Pétersbourg à Paris, arrêté par eux et passant dans leur camp :

« Allez dire en France que nous ne sommes ni des communistes ni des partageux, que nous sommes des malheureux qui demandent leur patrie! » Il y a des casuistes subtils qui ont l'œil assez fin pour faire des distinctions et qui changent d'opinion selon qu'ils se tournent au nord ou au midi, vers l'Italie ou vers la Pologne. Dans toute âme vraiment libérale, ces causes se rejoignent, et la plus touchante est toujours celle qui souffre le plus. Elles sont sœurs, et l'Italie, toute jeune encore, serait déjà trop diplomate et trop avisée, si elle oubliait que ce sont ses affaires aussi qui se débattent en Pologne, que l'alliance de la Russie ne vaut pas le principe au nom duquel elle vit, et que la liberté italienne a trop à faire encore pour mettre une sourdine quand il s'agit de la liberté et de l'indépendance des autres peuples. Pour nous, ce qui nous frappe et ce qui nous touche dans ces causes, c'est d'abord qu'elles sont justes, que ce sont les causes du sang versé, des droits violés, des nations qui veulent vivre, mais en outre c'est qu'à leur succès se lie la cause de la liberté intérieure, de la sécurité morale en Europe. Savez-vous ce qui fait de ces réveils de peuples des causes essentiellement libérales? C'est qu'ils portent le dernier coup à ce faisceau d'absolutisme qui s'est toujours recomposé au nord, qui a vécu d'une complicité d'oppression, et qui a réagi quelquefois sur la France elle-même. Quant à la France, en aidant, selon les momens, de ses sympathies, de ses vœux ou de son action, à cet affranchissement des nations, elle travaille plus qu'on ne pense à sa propre liberté, et elle y trouve sûrement la garantie durable de sa puissance morale.

CHARLES DE MAZADE.

SYLVINE

A M. P. P. THEURIET.

I. — ADAGIO.

En haut, la salle est large et presque démeublée.
La mort est sur le seuil. — Du milieu de l'allée,
On entend dans la nuit râler le moribond,
Vieillard que la douleur a tordu comme un jonc.
La blafarde lueur d'une lampe fumeuse
Laisse voir son grand front et sa face anguleuse,
Et ses yeux noirs au fond de l'orbite enfouis...
Auprès d'un bénitier où trempe un brin de buis,
Un vieux prêtre est assis dans la pénombre, et prie.
Soutenant du mourant la tête endolorie,
Un jeune homme au chevet se penche, et son regard
Triste et pieux s'attache à ce pâle vieillard
Qui souffre sans se plaindre et meurt sans épouvante.
Au dehors, l'ouragan déchaîné se lamente;
Au dedans, sur les murs, les portraits des aïeux,
Des splendeurs d'autrefois seuls débris précieux,
Contemplent gravement leur race à l'agonie.
— O sires de Paulmy, vous dont la baronnie
Valait des marquisats et des principautés,
Vous dont les châteaux forts menaçaient les cités,
Puissans seigneurs terriens, ruisselans de richesses,
Prélats et maréchaux, chambellans et comtesses,

Penchez-vous! Regardez, longues files d'aïeux,
Ce que le temps a fait de vos derniers neveux!...
Sous le plus pauvre toit d'un faubourg populaire,
Le vieux Marc de Paulmy va mourir de misère.

Le vieillard se leva brusquement, puis il prit
Entre ses doigts les mains du jeune homme, et lui dit :
« Mon fils, je sens la mort qui plane sur ma couche;
Avant donc que sa main de marbre ait clos ma bouche,
Écoute-moi. — L'esprit de ce siècle est mauvais,
A son œuvre maudit ne travaille jamais.
Sois fier! Tous tes aïeux furent des gens d'épée,
Fais-toi comme eux une âme austère et bien trempée;
Ne mêle pas ton nom à des trafics d'argent,
Surtout ne sois jamais manœuvre ni marchand.
Reste pauvre et sois fier. Sois fier! que dans ton âme
Ces mots soient à jamais gravés; qu'en traits de flamme
Ils éclairent la nuit ton rêve, et qu'au matin
Ils résonnent pour toi comme un timbre d'airain!
Sois fier, et s'il fallait vider jusqu'à la lie
Le vase de douleur, s'il fallait à la vie
Dire un suprême adieu pour garder ton honneur,
Lazare, mon enfant, sache mourir sans peur. »
Il s'était soulevé sur son lit, et la fièvre
Illuminait ses yeux et pâlissait sa lèvre;
Dans son cœur, le vieux sang des ancêtres battait.
Lazare l'entourait de ses bras et sentait
Je ne sais quoi de fort passer dans tout son être...
Mais la voix fit silence. « Il est mort, » dit le prêtre
En aspergeant le corps avec le buis bénit.
L'ombre envahit Lazare, et la salle s'emplit
D'obscures visions aux mornes attitudes;
Il entendit le vent glacé des solitudes
Pleurer dans la maison, et vit, épouvanté,
Le deuil et l'abandon s'asseoir à son côté.

. . . . . .

En bas, la cave est nue, et la nuit l'environne;
Mais les premiers rayons d'un pâle jour d'automne
Pénétreront bientôt jusqu'au fond du cellier
Où Roch le tisserand a fait son atelier...
La mort entre avec eux. — Sur sa pauvre couchette,
Une enfant de quatre ans gît fiévreuse et muette;

Encore un mouvement, un dernier spasme encor,
Pareil au doux frisson d'un oiseau qui s'endort,
Puis plus rien... La voilà morte et déjà livide!
Son âme blanche fuit loin de la cave humide
Vers ce ciel des enfans, tout bleu, tout radieux,
Où la douleur jamais ne fait pleurer leurs yeux.
Le petit corps glacé reste sur la couchette;
Ses traits sont beaux malgré leur pâleur violette,
Car l'enfance est bénie, et son charme est si fort
Qu'il triomphe et persiste au-delà de la mort.
Tout autour du berceau la famille est groupée :
La mère tout en pleurs, immobile et frappée,
Semble dans sa stupeur une autre Niobé;
Le père, maître Roch, vers l'enfant s'est courbé,
Comme pour découvrir quelque reste de vie;
La main sur le cadavre, il écoute, il épie,
Anxieux, absorbé. — A ses pieds, un jeune homme,
Un pauvre estropié, blême et chétif, qu'on nomme
Jean Caillou *le flûteur*, sanglote, et lentement
Entre ses maigres doigts roule un jouet d'enfant.
La pâle sœur aînée, adossée à la porte,
Taille dans une robe un linceul pour la morte.
Elle est grave et pensive, elle est belle, non pas
De la beauté des lis, des roses, des lilas,
Cette beauté splendide et pleinement éclose,
La beauté des heureux, — non, mais tout autre chose.
Un charme intérieur, pénétrant, concentré;
Un maigre et fier visage ardemment éclairé
Par deux yeux bruns profonds où la vie étincelle,
Purs comme l'eau de source et limpides comme elle;
Un front large où l'on sent l'effort victorieux
De l'âpre volonté; de noirs cheveux soyeux
Effleurant un cou blanc : — telle apparaît Sylvine.
Rien qu'aux sobres contours de son sein, l'on devine
Un lumineux esprit répandant son éclat
Dans ce corps transparent, suave et délicat.
Cependant le jour croît dans la cave. Le père
Se lève brusquement, et d'une voix sévère :
« Elle est morte, dit-il, vous pourriez sangloter
Pendant plus de cent ans sans la ressusciter.
Assez pleuré! La mort clémente l'a ravie
A l'heure où l'on ne voit que le beau de la vie;
Tant mieux! Elle n'aura là-haut ni froid ni faim,

Et ne connaîtra pas l'horreur des jours sans pain.
Nous qui lui survivons, songeons à notre tâche,
Perdre son temps en pleurs est inutile et lâche;
Les pauvres gens n'ont pas le loisir de pleurer.
Entends-tu, Jean Caillou? Cesse de soupirer.
Allons, je ne veux plus voir de regards humides! »
Et Roch, le tisserand aux paroles rigides,
S'assied à son métier; mais, malgré ses efforts,
Sa douleur se révolte et jaillit au dehors.
Il étouffe, son cœur bondit, ses yeux se mouillent,
Et sous ses doigts tremblans les fils croisés se brouillent...
Un moment comprimés, les pleurs coulent à flots,
Et le sombre logis retentit de sanglots.

II. — RECITATIVO.

Il est midi. Lazare est seul au cimetière,
Assis près de la fosse où l'on a mis son père,
Et de cruels pensers au cœur de l'orphelin
Fermentent sourdement, comme un aigre levain.
Il sent la pauvreté resserrer à chaque heure
Son cercle impitoyable autour de sa demeure,
Et par-delà le mur de l'étroite prison
Il entrevoit le monde à l'immense horizon
Où la foule s'agite et se répand confuse
Comme l'eau bouillonnante au sortir de l'écluse,
Le monde qui sourit, qui chante et resplendit,
Et qu'à son lit de mort le vieux Marc a maudit.
Près de lui tout est noir, là-bas tout est lumière.
— Le mineur qui se creuse un chemin sous la terre,
Et dont les tristes jours ressemblent à des nuits,
Parfois lève la tête, et du fond de son puits
Regarde en soupirant la lointaine ouverture
Qui conduit au soleil, à l'air, à la verdure. —
Du fond de la misère et de l'isolement,
Ainsi Lazare aspire à ce monde charmant,
Et dans sa lutte avec ce désir indocile,
Comme une flamme au vent, sa volonté vacille...
Mais voici qu'à l'abri des saules frémissans
Une ouvrière en deuil s'achemine à pas lents.
C'est Sylvine. L'oiseau qui saute sur la mousse
Et la feuille des bois qui tombe sans secousse
Se posent sur le sol avec moins de douceur

Que ses deux pieds légers. Elle apporte à sa sœur
Les humbles ornemens des tombes plébéiennes, —
Des fleurs des champs : — asters et grappes de troënes,
Campanules d'automne et pâles serpolets,
Gentianes des bois aux reflets violets,
Scabieuses lilas, bruyères, vipérines...
Comme les deux logis, les tombes sont voisines;
Elle arrive à la place où dort sous le gazon
L'enfant du tisserand auprès du vieux baron.
Lazare, saluant la grave jeune fille :
« La mort a donc aussi frappé votre famille?
Elle emporte à la fois l'enfant et le vieillard.
Elle accourt, et la nuit s'épaissit; elle part,
La lumière et la paix de la maison la suivent,
Et l'horreur de la vie hante ceux qui survivent. »
Il dit, et sur un banc s'assied silencieux.
La fière jeune fille, aux regards sérieux,
Lui répond, en posant ses fleurs dans l'herbe humide :
« N'est-ce pas que c'est triste, un logis qui se vide?
Que c'est navrant, l'adieu d'un ami qui s'en va!
Cette mignonne enfant que la mort enleva
Brusquement, comme un loup qui ravit une proie,
Faisait notre espérance et notre seule joie.
Elle était si vivante et de corps et d'esprit!
C'était une eau qui court, un feu clair qui jaillit;
Rieuse et remuée, active et caressante,
Elle allait et venait dès l'aube blanchissante.
S'agitant tout le jour, lorsqu'approchait le soir,
Sur sa petite chaise elle se laissait choir,
Et l'on voyait fléchir sa tête appesantie
Comme une rose en fleur par l'ondée alourdie...
Sur ses lèvres, un jour le rire s'est éteint,
La fièvre et l'insomnie ont fait pâlir son teint.
Le médecin disait : — Cette cave est lugubre!
Il faudrait à l'enfant un air tiède et salubre... —
Oh! de la pauvreté dures chaînes de fer!
Il fallut la laisser dans la cave sans air...
Elle est morte! » Sylvine à ces mots s'agenouille,
Sa poitrine se gonfle et son regard se mouille.
Le jeune homme est ému. Cette grave beauté,
Cette noblesse unie à tant de pauvreté,
Font battre doucement son cœur dans sa poitrine...

Après avoir prié sur la fosse, Sylvine
Se relève et s'éloigne, et Lazare pensif
L'admire et suit des yeux, de massif en massif,
Sa marche harmonieuse entre les tombes blanches.
Un autre aussi la suit de loin parmi les branches:
C'est Jean Caillou rêveur... A Lazare en fuyant
Il lance un noir regard, farouche et méfiant...

Cependant le soir tombe et s'étend sur la ville.
Il fait fumer au loin les toitures de tuile,
Et sa vapeur revêt d'un bleuâtre velours
L'ardoise des clochers et l'ogive des tours.
Une étoile blanchit au bord du ciel limpide;
On dirait un lis pur, à la corolle humide.
Lazare, resté seul dans le funèbre enclos,
Se promène à pas lents sous les frêles bouleaux.
Dans l'azur assombri du firmament sans voile,
Ses yeux plongent sans cesse et contemplent l'étoile,
Et tandis que Vesper éclôt sur la hauteur,
La fraîche fleur d'amour s'ent'rouvre dans son cœur.

III. — CANTABILE.

Parmi tous les foyers de lumière idéale,
La clarté la plus pure et la plus amicale,
O lune, c'est la tienne! — A l'heure où le soleil
S'éteint dans les vapeurs de l'occident vermeil,
Tu sors timidement de ta calme retraite;
Sur ton trône d'argent tu te glisses discrète,
Et des étoiles d'or le peuple harmonieux
Dispose autour de toi ses chœurs silencieux.
O Cynthia Phœbé, ta lumière sacrée
Sur la terre qui dort tombe chaste et nacrée.
Le moindre pli du sol par elle est visité :
Dans la mousse qu'effleure un rayon velouté,
L'hyacinthe sauvage entr'ouvre ses calices;
Sitôt que tu parais, les bois avec délices
Bercent leurs frais rameaux baignés de ta lueur;
Les grands bœufs assoupis dans les pâtis en fleur
Ouvrent leurs doux regards quand tu sors de la nue,
Et leurs mugissemens accueillent ta venue;
Les nids chantent pour toi; la mer, la vaste mer,
Quand ta pleine rondeur resplendit dans l'éther,

La mer plaintive et sombre enfle ses flots houleux
Et soulève vers toi son sein tumultueux.
A travers les carreaux d'une pauvre cellule,
Tu pénètres ce soir avec le crépuscule,
O lune! et ta lueur éclaire le réduit
Où Jean Caillou s'enferme au tomber de la nuit.
Les murs sont froids et nus; au bord de la croisée,
Le seul trésor du maître, une flûte est posée.
Quand le dimanche arrive ou lorsqu'aux environs
On célèbre un joyeux hymen de vignerons,
Jean Caillou prend sa flûte et dirige la danse,
Et tandis qu'il s'essouffle à marquer la cadence,
Au pied de ses tréteaux, les danseurs, deux à deux,
Tourbillonnent. Il voit leurs regards amoureux,
Il entend leurs baisers et leurs éclats de rire,
Et lui, pauvre bossu, lui dont la flûte inspire
Ce tumulte joyeux dont l'air semble imprégné,
Seul au milieu du bal, est morne et dédaigné.
Il aime aussi pourtant. Comme la perle blonde
Se dérobe aux regards sous la vague profonde,
Ainsi son amour pur, chaste et mystérieux,
Dans le fond de son cœur se cache à tous les yeux.
Il arrive ce soir d'une course lointaine;
Il est las, il est triste, et sa poitrine est pleine
De sanglots refoulés. Il ouvre le battant
De sa vitre. La pluie a cessé, l'on entend
Des gouttes d'eau rouler sur les feuillages sombres
Et le crapaud plaintif chanter dans les décombres;
Les rapides métiers des maîtres tisserands
Font résonner au loin leurs accords déchirans.
Jean, qui fixe les yeux sur la cave voisine,
Voit tout à coup briller la lampe de Sylvine.
Alors il prend sa flûte, et dans la calme nuit
Un chant mélancolique et doux s'épanouit.
Cet air touchant, les mots pourraient le reproduire,
Tant il exprime bien ce que le cœur veut dire!

Aux vitres de Lazare ainsi qu'au seuil de Jean,
La lune ce soir-là lance un rayon d'argent,
Et comme le flûteur Lazare à la croisée
Est assis, et Sylvine occupe sa pensée.
Mais s'il l'aime, pourquoi ces rougeurs sur son front,
Et cette inquiétude, et ce trouble profond?

On croit voir scintiller, comme un éclair qui passe,
Au fond de ses yeux bleus tout l'orgueil de sa race.
Il tressaille; on dirait que son père mourant
Revient pour lui crier : « Souviens-toi de ton rang ! »
Les croyances qui l'ont bercé dans son enfance,
L'opprobre et la terreur d'une mésalliance,
L'honneur, les droits du sang, toutes ces vieilles lois
S'éveillent en rumeur. — Ainsi l'on voit parfois,
Quand on franchit le seuil d'une tour féodale,
De lourds oiseaux de nuit tournoyer dans la salle
Et s'enfuir en poussant de lugubres clameurs.
Lazare lutte encor. Ses yeux sont gros de pleurs.
Il colle son visage aux vitres des fenêtres,
Ou devant les portraits pâlis de ses ancêtres
Il s'arrête pensif; le remords et l'amour
Se lèvent dans son cœur et plaident tour à tour.

IV. — MODERATO.

Allumez un grand feu! Faites flamber dans l'âtre
Des pommes de sapin à la flamme bleuâtre.
Voici venir l'hiver sur son char de glaçons
Traîné par les corbeaux aux sinistres chansons.
Il accourt, et le ciel sur ses pas devient sombre.
Qu'ont fait les bois de leurs oiseaux et de leur ombre,
De leurs plantes en fleur et de leurs papillons?
Mornes sont les forêts et mornes les sillons;
La terre se morfond dans sa robe de veuve;
Voici l'hiver, voici les jours noirs de l'épreuve.
Écoutez! L'ouragan se déchaîne, et sa voix
Hurle pendant la nuit comme un chien aux abois.
Allumez un grand feu! La neige sur la terre
Tombe, tombe sans bruit, délicate et légère,
Et sa blancheur revêt les champs silencieux
Jusqu'à l'horizon vague où se perdent les yeux.
Voici les longues nuits, la saison des *écraignes* (1)
Et des poêles de fonte où grillent les châtaignes,
Tandis qu'à la veillée, en tournant leurs fuseaux,
Les fileuses de lin content de gais propos.
Le froid pique, le givre a fleuri la fenêtre;
Sur les chenets trapus jetez des troncs de hêtre.

(1) Nom populaire des veillées de village en Bourgogne et en Champagne.

Que les pommes de pin pétillent au milieu :
Jetez-en plus encore, allumez un grand feu !

Hélas ! le feu béni, la parure et la joie
De l'hiver, le brasier rougeâtre qui flamboie
Et nous fait croire encore à la chaude saison,
Plus d'un ne le voit pas luire dans sa maison !
Durant les mois glacés, dans plus d'un âtre vide,
La neige seule vient joncher la pierre humide,
Et parmi ces foyers sans flamme, au premier rang,
Est le foyer désert de Roch le tisserand.

Roch travaille, Sylvine est absente, et la mère
Est malade. La cave est comme une glacière.
L'âpre vent de la nuit, par le châssis mal clos,
Pénètre avec un bruit pareil à des sanglots,
Et Roch, pour réchauffer ses membres qui frissonnent,
S'acharne à son métier, et les leviers résonnent,
Et la navette vole. — Un coup faible et discret
Soudain pousse la porte, et Lazare paraît.
Il s'arrête, il hésite, et, plein d'incertitude,
Se tait. « Que voulez-vous ? » dit Roch d'une voix rude.
Et le jeune homme alors, maîtrisant son émoi,
Au maître tisserand répond : « Pardonnez-moi.
Si ma parole tremble et se fait mal entendre,
C'est que d'un mot de vous mon repos va dépendre ;
Le bonheur de ma vie est tout entier ici.
Je me nomme Lazare Engilbert de Paulmy ;
Mon père est mort, je vis comme vous solitaire,
Et pauvre comme vous. Un jour, au cimetière,
J'ai rencontré Sylvine, et sa fière douleur,
Et sa chaste beauté, m'ont pénétré le cœur...
Les mots qu'elle m'a dits, je les entends encore
Tinter à mon oreille ainsi qu'un chant sonore ;
Je les entends partout, dans les soupirs du vent,
Dans la cloche qui sonne au clair soleil levant.
Je l'aime ! et si sa main par vous m'est refusée,
Mes jours n'ont plus de but, et ma vie est brisée.
Maintenant j'ai fini. Maître Roch, voulez-vous
Que je sois votre fils, que je sois son époux ? »
Le tisserand se lève et fait d'un pas rapide
Deux ou trois fois le tour de sa demeure humide.
Il regarde Lazare, il est comme ébloui,

Et pendant un moment son front épanoui
Est radieux d'orgueil, de surprise et de joie...
Mais ce n'est qu'un éclair, un rayon qui se noie
Dans la brume. « Oubliez, dit-il, ces rêves fous!...
Vous êtes malheureux et pauvre comme nous?...
Mais ce n'est pas assez d'une même détresse
Pour que toute barrière entre nous disparaisse.
Jour et nuit, comme nous, travaillez-vous aussi?
Non?... Eh bien! en ce cas, je refuse, merci!
Nous avons comme vous notre orgueil, et nous sommes
Remplis de préjugés comme des gentilshommes.
Mon enfant est sans dot, et vous sans gagne-pain;
Ce serait marier la soif avec la faim,
Et vous végéteriez hors de la loi commune
En rongeant tristement vos miettes de fortune;
Puis les enfans viendraient, puis la misère enfin.
Que feriez-vous alors, vous dont la blanche main
A de rudes outils ne s'est jamais blessée?...
Non, nous serions tous deux un objet de risée!
Au bouvreuil le gerfaut ne s'accouple jamais,
Il plane solitaire au-dessus des forêts.
Oubliez tout cela comme on oublie un rêve
Au lever du soleil... Adieu! » Comme il achève,
Sylvine, pâle et grave, apparaît sur le seuil.
Son visage, entouré de sa coiffe de deuil,
Est comme un blanc lotus ouvrant sa fleur nocturne
Sur les dormantes eaux de l'étang taciturne.
Le jeune homme tressaille à sa vue, et leurs yeux
Se rencontrent; — tous deux, tristes, silencieux,
Échangent un regard, — puis, en courbant la tête,
Lazare sort et fuit à travers la tempête.

V. — LARGO.

Comme un cerf qu'on relance au fond de la forêt,
Lazare dans le vent et dans l'ombre courait.
Il avait dépassé les faubourgs, et la plaine
Brumeuse s'étendait devant lui. — Hors d'haleine,
La tête en feu, l'esprit troublé comme le cœur,
Il allait au hasard, chassé par la douleur,
Et dans la nuit parfois, quand ses jambes lassées
Fléchissaient, s'il voulait s'arrêter, ses pensées,
Comme une meute ardente au son des cors vainqueurs,

Dans son sein tourmenté commençaient leurs clameurs.
Il traversa les prés... Il gagna la lisière
D'un grand bois, et tandis qu'au loin, dans la clairière,
Les loups hurlaient la faim, il s'arrêta brisé
Et se laissa tomber au rebord d'un fossé;
Alors il entendit la meute des pensées
Recommencer en lui ses clameurs courroucées.
Les lamentations redoublaient. — Cette fois,
Le front dans ses deux mains, il écouta leurs voix :
« Hélas! qu'est devenu ton amour? disaient-elles;
Hier, comme un doux nid de jeunes tourterelles
Qui gazouillent au haut d'un chêne verdissant,
Il chantait, et voilà que l'orage puissant
A renversé dans l'herbe et le nid et le chêne...
Et ton orgueil? Du fond de ton âme hautaine
Il jaillissait bruyant, superbe, impétueux,
Comme au printemps bouillonne à flots tumultueux
Une blanche cascade aux flancs des monts alpestres;
A la voir, on croirait que les sources terrestres
N'auraient pu l'enfanter, et qu'elle vient des cieux;
Elle tombe, elle écume, et son cours furieux
Sur les rochers émus rebondit et s'élance...
Mais les vents de l'été la forcent au silence,
Et les rocs sur lesquels le flot s'est épanché
Se rendorment rêveurs dans le lit desséché. —
Ah! comme ce vieillard marchait avec rudesse
Sur ton espoir, sur ta fierté, sur ta tendresse!
Sous ses raisonnemens se brisaient tes erreurs
Comme les épis mûrs sous les coups des batteurs.
Tu croyais qu'au seul bruit de ton nom de famille
Ce père dans tes bras allait jeter sa fille;
O honte! il te refuse et t'estime trop bas :
Tu n'es pas de son rang, — tu ne travailles pas!
Le travail!... Comprends-tu maintenant les mystères,
Les vertus de ce mot aux syllabes austères?
Comprends-tu qu'il n'est rien de plus grand qu'un devoir,
Et que l'oisiveté seule nous fait déchoir?
Tes pères ont gagné leur nom avec l'épée;
La terre avait besoin alors d'être trempée
D'une sueur de sang, et c'était travailler
Dans cet âge de fer que de bien batailler.
Leur épée aujourd'hui par la rouille est ternie.
Prends un outil! — Pour vaincre au combat de la vie,

L'homme n'est plus forcé de répandre le sang,
Et le plus humble outil vaut l'épée à présent.
Travaille! c'est le cri que la mère nature
Redit sans se lasser à toute créature,
Et dans tout l'univers il n'est pas d'élément
Que le travail fécond n'agite incessamment.
L'action guérira ton cœur blessé qui pleure.
Debout! prends un outil!... Tu n'étais tout à l'heure
Qu'un fragile roseau par les vents agité;
A partir d'aujourd'hui, sois une volonté. »

Assis au pied d'un hêtre, ainsi pendant des heures
Il écouta monter ces voix intérieures.
Tout un temple d'erreurs dans son esprit croula.
Il lui sembla qu'un monde inconnu jusque-là
Ouvrait devant ses yeux de longues perspectives.
— La nuit se dissipait, les ombres fugitives
S'envolèrent, et l'aube à l'orient blanchit.
Dans un clocher lointain l'*Angelus* retentit.
O clairs sons, précurseurs de l'aurore vermeille,
A vos chants argentins la terre se réveille.
Aube du jour, tu rends les chansons à l'oiseau,
Le sourire à l'enfant couché dans son berceau;
Salut, aube du jour! ta clarté, comme un phare,
Vers un monde nouveau va diriger Lazare.

Comme il s'en revenait, il entendit des voix
Chanter dans le chemin qui conduit au grand bois.
C'étaient des bûcherons qui partaient. A leur tête
Marchait Jean le flûteur, et leur fier chant de fête,
Soutenu par la flûte aux notes de cristal,
S'envolait emporté par le vent matinal.

« Voici les bûcherons, les francs coupeurs de chênes!
Par la neige ou la pluie ils font leur dur métier;
Dès que le jour commence, en route! Le gibier
Ne rôde pas plus qu'eux dans les forêts lointaines;
Leurs jarrets sont de fer, leurs muscles sont d'acier.
Voici les bûcherons, les francs coupeurs de chênes!

« L'arbre, dans le taillis comme un géant campé,
Au-dessus du chemin dressait sa grande taille;
Son tronc large et noueux semblait une muraille...

Dans l'herbe le voilà gisant... Qui l'a frappé?
Ce sont les bûcherons, ils ont comme une paille
Brisé l'arbre géant dans le taillis campé.

« Qui nourrit de charbon la fournaise béante,
Où l'on coule la fonte, où l'on forge le fer?
Qui fournit leurs grands mâts aux vaisseaux de la mer?
Qui donne à la maison sa porte et sa charpente?
Qui fait luire dans l'âtre un soleil en hiver
Et nourrit de charbon la fournaise béante!

« Ce sont les bûcherons. — Leur bras n'est jamais las.
Parfois, quand la forêt, de brouillards imprégnée,
Fait silence l'hiver, le bruit d'une cognée
Ou d'un chêne qui roule et tombe avec fracas
Retentit dans le fond d'une combe éloignée...
Ce sont les bûcherons, leur bras n'est jamais las.

« Honneur aux bûcherons, aux francs coupeurs de chênes!
Ils n'ont pas sitôt mis le pied hors du taillis,
Qu'ils se sentent le cœur pris du mal du pays.
Au bois est leur patrie, au bois sont leurs domaines;
Leurs fils y grandiront près des pères vieillis,
Les fils des bûcherons, des francs coupeurs de chênes! »

« Où vous en allez-vous? dit Lazare aux chanteurs.
Où vous en allez-vous, ô joyeux travailleurs?
— Au grand bois, répondit le plus vieux de la troupe,
Nous allons étrenner une nouvelle *coupe*,
Une vieille futaie aux arbres forts et droits :
Charmes, chênes, *fayards*, c'est du pain pour six mois,
C'est une mine d'or! — Écoutez, dit Lazare,
J'ai toute ma vigueur et n'en suis point avare;
Voulez-vous m'accepter pour votre compagnon
Ou pour votre apprenti du moins? — Et pourquoi non?
Si vous savez planter la hache au cœur d'un hêtre,
Vous serez bien reçu. Venez parler au maître,
Ce soir, vers la nuit close, à la *Vente-du-Roi*.
— Eh bien! s'écria-t-il, ce soir comptez sur moi! »

. . . . . .

Le soir vint. Du départ l'horloge marqua l'heure.
Lazare en soupirant jeta sur sa demeure

Un suprême regard, et, saluant des yeux
Les vieux meubles fanés, les portraits des aïeux,
Il partit. Sur l'épaule il portait sa cognée,
Et sa main fièrement en pressait la poignée.
La rue était déjà ténébreuse, et le bruit
Des métiers haletans résonnait dans la nuit.
Il gagna le chemin de la *Samaritaine;*
Là, sous des marronniers, jaillit une fontaine :
Les femmes du faubourg vont emplir vers le soir
Leurs seilles de sapin dans le clair réservoir.
Au-dessus de la source à grand bruit épanchée,
Il vit dans la pénombre une forme penchée,
Et reconnut Sylvine. Il s'approcha soudain :
« Je bénis Dieu, dit-il, je bénis ce chemin
Où je puis vous parler à cette heure suprême.
O Sylvine, je pars ce soir et je vous aime!
Je vous aime ardemment, — comme le prisonnier
Aime l'air pur et libre et le vent printanier,
Et comme le proscrit adore la patrie; —
Je vous aime, et je vais recommencer ma vie,
Car ce fervent amour, en entrant dans mon cœur,
L'a rempli de lumière et l'a rendu meilleur.
Me voici bûcheron, regardez ma cognée!
Je ne veux revenir qu'avec ma dot gagnée,
Et loin de vous, bien loin, pour longtemps je m'en vais. »
Sylvine lui tendit la main : « Je le savais;
Ce que vous avez fait montre un noble courage,
Et mon cœur vous en aime encore davantage... »
Puis, comme cet aveu, trop fort pour sa fierté,
De sa bouche avait fui contre sa volonté,
Elle voulut quitter la source au chant sonore;
Mais Lazare : « Oh! restez, parlez, parlez encore!
Les seuls biens que j'emporte avec moi sont les mots,
Les chastes mots d'amour sur vos lèvres éclos!... »
Sans la nuit, on eût vu sur le front de Sylvine
La rougeur se répandre, on eût vu sa poitrine
Palpiter sous les plis de son corsage noir.
Alors, comme l'eau pure au bord du réservoir,
Tout l'amour de son cœur vint sur sa bouche émue
S'épancher : « Oui, dit-elle, oui, vous m'avez vaincue.
Je vous aime, Lazare, et l'avoue aujourd'hui;
Mais ce muet amour en mon âme enfoui
Y serait resté clos jusqu'à ma dernière heure,

Si vous n'aviez quitté votre oisive demeure
Pour vivre et pour agir en homme. Maintenant
Vous êtes deux fois noble : — et de cœur et de sang.
Je vous aime, et je suis fière de ma tendresse.
Allez, et vaillamment luttez, luttez sans cesse!
Moi, je vous attendrai. » Le calme de la nuit
A ces mots succéda, puis un faible et doux bruit...
Étaient-ce les soupirs de l'onde aux flots limpides,
Ou le susurrement de deux baisers rapides?...
Sylvine s'enfonça dans l'ombre lentement.

O charme de l'amour, ô pur enivrement!
Comme Lazare alors vers les bois prit sa course!
Il marchait d'un pas ferme, et la voix de la source
Semblait l'accompagner de son chant clair et frais.
Bien que la nuit fût noire et le brouillard épais,
Il croyait voir au ciel des étoiles sans nombre
Lui sourire à travers la forêt haute et sombre.
O pur enivrement, ô charme de l'amour!...

Et la nuit s'avançait, et dans le carrefour
De la *Vente-du-Roi* de grands feux de bruyères
Projetaient leurs clartés rouges sur les clairières.
Les bûcherons, assis en rond près du brasier,
Pour le nouveau-venu chantaient à plein gosier
Ce refrain qui vibrait dans les combes lointaines :
« Voici les bûcherons, les francs coupeurs de chênes! »

VI. — PRESTO.

Lazare est dans les bois, et du matin au soir
Sa hache, sans répit, fait son rude devoir.
Cette nouvelle vie a d'austères prémices;
La cognée a d'abord meurtri ses mains novices,
Rompu ses bras, courbé ses reins... Sa volonté
A puisé dans l'amour un courage indompté,
L'amour a fait courir un sang frais dans ses veines.
Le voilà maintenant qui coupe les vieux chênes
Aussi facilement que des brins de genêt.
Il aime son métier, — il aime la forêt.

La forêt, qui revêt les monts de sa ceinture
Et berce dans le vent ses masses de verdure,

C'est notre mer à nous, Lorrains et Bourguignons,
Gens des pays de l'est et du nord. — Les Bretons
Ont l'Océan terrible, immense, aux eaux fécondes;
Nous avons les forêts sonores et profondes.
Quand loin du sol natal nous errons vers le soir,
Souvent à l'horizon nous croyons les revoir.
La nuit, dans l'ouragan qui siffle et se lamente,
Nous croyons distinguer votre voix mugissante,
O bois de nos pays! — Ainsi qu'au fond des mers,
Parmi les profondeurs de vos abîmes verts,
Une vie incessante éclôt; des milliers d'êtres,
Un monde merveilleux sous la voûte des hêtres
Pullule, et ses amours, ses chants, ses floraisons,
Tour à tour prennent place au cercle des saisons.
En mars, quand le soleil lance ses jeunes flèches,
Tout un peuple de fleurs perce les feuilles sèches :
Dans l'onde des ruisseaux tremblent les boutons-d'or,
Les narcisses rêveurs se penchent sur le bord,
Et les taillis sont pleins de jaunes primevères.
Avril, avril commence! Un bruit d'ailes légères
Frémit dans les rameaux des arbres reverdis.
Voici les doux chanteurs des bois, voici les nids!
Et muguets de fleurir à côté des pervenches,
Et concerts printaniers d'éclater dans les branches.
Gué! gué! soyons joyeux! dit le merle. — Aimons-nous!
Chante le rossignol. — Hâtez-vous! hâtez-vous! »
Répète le coucou d'un ton mélancolique...
Le printemps fuit, et juin, comme un roi magnifique
Vêtu de pourpre et d'or, apparaît dans les champs.
Les herbes des fourrés jaunissent, et les chants
S'apaisent; dans le fond des combes retirées,
Au clair de lune, on voit les biches altérées
Venir avec leurs faons tondre les jeunes brins
Imbibés de rosée. — Aux marges des chemins
Les fraises ont rougi, les framboises sont mûres;
Parmi les merisiers aux mobiles ramures,
Les loriots gourmands sifflent à plein gosier;
Leur cri mélodieux clôt le chœur printanier.
La fleur fait place au fruit, l'été place à l'automne.
Salut, maturité, saison puissante et bonne!
Saison où la forêt tient ce qu'elle a promis,
Et fait pleuvoir du haut de ses rameaux jaunis
Des trésors à foison! — Les noisettes sont pleines,

Les fruits des cornouillers sont vermeils, et les faînes
Tombent comme une grêle, et le long des sentiers
Roulent les glands dorés. On voit les alisiers
Ployer. Les mousserons, sous les chênes antiques,
Tracent dans le gazon leurs cercles fantastiques.
Mais le taillis s'effeuille, et parmi les buissons
Le rouge-gorge errant dit ses courtes chansons.
Voici l'hiver venu. La neige sur les branches
En silence répand ses touffes de fleurs blanches;
D'un sommeil éternel les bois semblent dormir,
Mais les germes féconds des printemps à venir
Fermentent sourdement sous l'épais lit de neige.
Lazare vit deux fois le rapide cortége
Des changeantes saisons défiler dans les bois.
Il poursuivait sa tâche, et les jours et les mois
S'enfuyaient... Au courant de cette vie active,
Comme une terre aride au contact d'une eau vive,
L'héritier des Paulmy se métamorphosait.
Ce n'était plus l'enfant timide qui n'osait
Sortir de sa misère et de sa somnolence,
Le cœur qu'un préjugé de caste et de naissance
Retenait indécis : — c'était un esprit fier,
Énergique et vaillant; sa volonté de fer
Ceignait son cœur ainsi qu'une cotte de mailles,
Et comme ses aïeux au milieu des batailles,
Pour devise il avait ce noble mot : « Vouloir! »
Il n'avait pas revu Sylvine; mais le soir
Ses rêves amoureux s'envolaient vers la ville,
Et l'absence doublait sa tendresse virile,
Comme la nuit accroît le parfum d'une fleur.
Parfois dans le sentier venait Jean le flûteur,
Et tous les bûcherons le fêtaient au passage,
Car sa flûte semblait leur donner du courage;
Mais Jean, triste et muet, se tenant à l'écart,
Sur Lazare sans cesse attachait son regard,
Et lorsque ce dernier l'interrogeait, sa bouche
Restait close; en silence il s'éloignait, farouche.

Les jours, les mois fuyaient... Lazare d'un chantier
Était devenu maître, et denier par denier
Son trésor amassé s'arrondissait dans l'ombre.
Or un doux soir de mai, dans la clairière sombre,
Les bûcherons en cercle achevaient leur repas,

Lorsque dans le taillis un léger bruit de pas
Résonna tout à coup. Les feuillages frémirent...
« Qui va là? demanda Lazare. » Ils entendirent
Une tremblante voix répondre : « Jean Caillou! »
Et Jean vers le jeune homme accourut comme un fou.
« Là-bas, dans le faubourg, dit-il, on vous appelle...
— Sylvine? s'écria Lazare. — Oui, c'est elle;
Ne perdons pas de temps, reprit Jean, hâtons-nous!
Venez vite, et prenez votre bourse avec vous.
— Partons! » Et dans la nuit, à travers les cépées,
Les taillis frissonnans, les gorges escarpées,
Les longs chemins couverts, les douteux carrefours,
Ils gagnèrent la plaine et les sombres faubourgs.

VII. — AGITATO.

Les faubourgs par la Faim aux mamelles arides
Sont hantés. Les métiers restent muets et vides,
Et la fabrique oisive a clos ses ateliers.
Le coton, qui faisait manœuvrer les leviers
Et courir la navette et gémir l'engrenage,
Qui nourrissait la ville et le prochain village
Comme l'huile nourrit la lampe, le coton
Manque à la filature, et dans chaque maison,
Sur chaque seuil, on voit la misère installée. —
Dans ces corps de logis à mine désolée,
Pénétrez en suivant l'allée aux murs verdis;
Entrez, si vous l'osez, dans ces mornes taudis;
Partout même détresse et partout même scène :
Une chambre sans air, trop étroite et malsaine,
Exhalant une odeur de fièvre et de tombeau;
Point de lit, sur la terre un horrible lambeau
De paillasse, et parmi les brins de paille humides
Des enfans demi-nus, grelottans et livides,
Les yeux déjà couverts par l'ombre de la mort,
Et la mère auprès d'eux accroupie et qui tord
Ses bras maigres, la mère ulcérée et farouche,
La haine dans le cœur, le blasphème à la bouche;
Le père enfin rentrant au soir, la tête en feu,
Sans courage et sans pain, sans espoir et sans Dieu...

Mais dans ces jours mauvais et parmi ces victimes,
S'il est des cœurs troublés, il en est de sublimes. —

Le vieux Roch entre tous!... Épiez-le ce soir,
Près de sa femme en pleurs vous le verrez s'asseoir
Sombre et découragé, mais fier et digne encore.
Le jour tombe. — Ils sont seuls. — Jean Caillou dès l'aurore
D'un air mystérieux a quitté la maison;
Sylvine est à la ville et cherche du coton
De fabrique en fabrique. — Ils sont seuls. — Leurs visages,
Où les privations ont laissé leurs sillages,
S'empourprent aux rayons d'un clair soleil couchant.
Et Roch, à la lueur de l'astre déclinant,
Contemple tristement sa compagne de peine ;
Voilà vingt ans qu'ensemble ils supportent la chaîne
Des misères sans fins et des labeurs ingrats,
Et tandis que les ans affaiblissent leurs bras,
Cette chaîne toujours plus dure et plus pesante
Charge plus rudement leur vieillesse croissante...
Pour la première fois, Roch tremble et sent la peur
Tomber comme une nuit lugubre sur son cœur.
Sylvine cependant rentre pensive et triste.
Dans chacun de ses yeux, aux reflets d'améthyste,
Une larme limpide étincelle, et ces mots
Jaillissent de sa bouche au milieu des sanglots :
« Point d'ouvrage! Partout des refus! nul remède!
Et Dieu seul maintenant peut nous venir en aide. »
Le vieux Roch atterré jette un navrant regard
Sur son métier qui dort inutile, à l'écart;
Amère est sa douleur, elle éclate; il s'écrie :
« Bienheureux sont les morts! leur souffrance est finie.
La nuit du cimetière est plus douce à leurs corps
Que le jour des vivans. Bienheureux sont les morts! »
Et la mère au milieu de ses larmes murmure :
« Pourtant si l'on osait!... Au monde, j'en suis sûre,
Il est des cœurs humains que nos maux toucheraient;
Si nous parlions, il est des mains qui s'ouvriraient... »
L'austère tisserand tressaille et se relève :
« Mendier? Ah! dit-il, ce dernier coup m'achève.
Mendier! Pourquoi pas voler?... Mieux vaut mourir!
Puisque notre métier ne peut plus nous nourrir,
Nous n'avons rien à faire ici-bas... L'araignée,
Quand son fil est à bout, tombe et meurt résignée.
Mourons! » Mais en voyant leurs larmes redoubler :
« Ah! mes pauvres enfans, je vous ai fait pleurer;
Je suis impitoyable, et mon orgueil m'égare!... »

Soudain la porte s'ouvre, et voici que Lazare,
Avec Jean le flûteur, s'avance lentement.
Roch s'arrête, il hésite, et plein d'étonnement :
« Que voulez-vous? » dit-il d'une voix accablée.
Et le jeune homme alors lui tend sa main hâlée :
« Voyez, ô Roch, ma main n'est plus blanche à présent;
Le travail dans les bois, la froidure et le vent
L'ont brunie. Aujourd'hui qu'elle est rude et calleuse,
La refuserez-vous encore, âme orgueilleuse? »
Un silence profond se fait après ces mots.
Tout à coup maître Roch, éclatant en sanglots,
Attire dans ses bras et Lazare et Sylvine,
Et, les tenant tous deux pressés sur sa poitrine,
Les couvre de baisers...

Dans l'ombre, le flûteur,
Le front dans ses deux mains, contemple leur bonheur...

VIII. — ALLEGRO.

Un mois a fui. Les cœurs ont repris du courage,
Lazare dans les bois a fini son ouvrage,
Et pour les tisserands de meilleurs jours sont nés.
— De son pauvre logis, aux murs abandonnés,
Le dernier des Paulmy, ce soir, avec Sylvine,
Est sorti. Le jour baisse. Une cloche argentine
Soupire lentement... Et c'est demain matin
Le jour tant désiré! Les bûcherons demain,
Vers la modeste église à la flèche élancée,
Escorteront le maître avec son épousée...
Le crépuscule tombe, et les deux jeunes gens,
Loin du bruyant faubourg, s'en vont à travers champs.
Ils longent les blés verts et les vergers plus sombres.
Au milieu des épis, tantôt comme deux ombres
Ils passent, et tantôt emmi les néfliers
Ils s'enfoncent tous deux. Parfois, dans les sentiers
Rapides et glissans, Sylvine, moins timide,
S'appuie en tressaillant sur le bras de son guide.
La lune en ce moment se lève, et ses clartés
Couvrent les chemins creux de réseaux argentés,
Et Lazare s'assied auprès de son amie
Sur un banc d'où l'on voit la vallée endormie
Et la ville aux lueurs éparses, tout au fond.

Les discours commencés qu'un soupir interrompt
Et les tendres aveux alternent sur leurs lèvres :
Lazare dit ses nuits d'insomnie et de fièvres,
Ses courses dans les bois, et Sylvine à son tour,
Comment son cœur si fier s'est ouvert à l'amour.
Aux regards éblouis du jeune homme elle étale
Chaque feuille suave et chaque blanc pétale
De la pudique fleur de son âme... Et parfois,
Confuse, elle s'arrête et demeure sans voix.
— Ainsi, pendant les nuits de mai tièdes et pures,
Lorsque le rossignol chante dans les ramures,
Si quelque jeune pâtre en suivant son chemin
S'approche du buisson, l'oiseau se tait soudain;
Puis, les pas s'éloignant, la chanson recommence. —
Mais dans leurs entretiens, comme dans leur silence,
On sent vibrer l'amour, car l'amour renaissant
Anime tout ce soir de son souffle puissant.
Il est dans l'air, il est dans le sol, il imprègne
Les masses de verdure et les grands blés que baigne
La lune de ses flots calmes et lumineux.
On dirait que le ciel, de la terre amoureux,
Près de sa fiancée au voile diaphane
Va descendre joyeux, comme autrefois Diane
Vers son Endymion se glissait à la nuit.
C'est l'heure de l'amour. Tout tressaille et tout luit,
Et la terre, déjà prête pour l'hyménée,
Attend silencieuse, émue, illuminée...
L'herbe des prés mûris ondule, et son odeur
Au parfum des tilleuls et des vignes en fleur
S'unit... Mais dans la nuit azurée et sereine,
Du sein des pampres verts, une plainte soudaine
S'exhale, un long sanglot déchirant... Et c'est toi,
Malheureux Jean Caillou! — Pauvre flûteur, pourquoi
En secret cette nuit as-tu suivi Sylvine?
Maintenant les sanglots déchirent ta poitrine,
Et l'âpre jalousie, ainsi qu'un fier vautour,
Te dévore, ô martyr de l'impossible amour!

André Theuriet.

LE

POÈTE LUCRÈCE

T. Lucretii Cari, *De Rerum Natura,* libri sex, — édition de C. Lachmann, Berlin 1853.

Tandis qu'en France depuis plusieurs années on se met en quête avec ardeur pour découvrir le texte authentique de nos grands écrivains, la patiente Allemagne se livre à un travail analogue, mais plus difficile, et revoit les manuscrits anciens pour nous donner des éditions plus exactes des auteurs grecs et latins. Quelques savans aventureux vont même jusqu'à déclarer hardiment qu'une notable partie des poésies latines par exemple est apocryphe. On ne se contente plus d'élever des doutes sur tel ou tel vers, on met au rebut des morceaux célèbres, on n'émonde plus avec la serpe, on se sert de la hache. Que l'on se garde pourtant d'être injuste envers la science allemande. Cet esprit critique et négatif, bien qu'il soit quelquefois arbitraire et fantasque, a rendu de grands services aux lettres anciennes en révisant avec rigueur et sans superstition le texte de certains poètes dont les œuvres avaient été visiblement chargées d'interpolations. Ainsi, pour ne parler que de Lucrèce, le célèbre Lachmann, avec la sagacité la plus pénétrante et une hardiesse bien souvent heureuse, a débarrassé le poème *de la Nature* de bien des choses incompréhensibles et ineptes. En se fondant sur les manuscrits les plus autorisés, servi d'ailleurs par une connaissance profonde de l'auteur et de sa doctrine, il a restitué le texte, qui nous est parvenu dans un état presque indéchiffrable, et qui, après avoir été défiguré au moyen âge par l'ignorance des copistes, avait été

altéré encore dans les siècles éclairés par les efforts trop ingénieux qu'on avait faits pour l'établir. Le beau travail de Lachmann mériterait d'être plus connu en France, où l'on se sert encore presque exclusivement des éditions plus ou moins corrigées de Lambin et de Wakefield. Ce n'est pas ici le lieu d'apprécier en détail une restauration de textes latins, et nous n'en parlons en passant que pour rendre hommage au savant qui a le mieux mérité du poète dont nous voudrions en ce moment pénétrer le caractère et l'âme.

Nous cédons à l'attrait sévère d'une œuvre poétique que rien dans la littérature latine ne surpasse peut-être en intérêt littéraire et moral. et qui offre encore cet avantage de n'avoir pas été depuis longtemps épuisée par la critique. Le grave et sombre génie de Lucrèce ne fut jamais bien populaire même chez les anciens, et si les lettrés et les poètes tels qu'Horace et Virgile ont envié sa gloire et l'ont profondément étudié par une secrète sympathie pour sa doctrine, ou pour dérober à son admirable langue de belles expressions, ils ne se mettaient pas pour lui en frais de louanges et se contentaient, pour lui faire honneur, de quelques allusions flatteuses. Seul, le léger et libre Ovide a exprimé son admiration en des termes qui ne furent ni trop discrets ni équivoques. Il semble que les convenances se soient opposées à l'éloge bien franc d'un poète qui chantait une doctrine suspecte, et qui d'ailleurs passait à bon droit pour un ennemi des dieux. Dans la littérature latine, le poème impie *de la Nature*, par un certain mystère qui l'entoure, fait penser à ces bois redoutables touchés par la foudre que la religion romaine mettait en interdit et entourait de barrières pour empêcher les simples et les imprudens de poser trop facilement le pied dans un lieu que le ciel avait frappé de réprobation. Pour des raisons analogues, les modernes à leur tour ont négligé l'étude de ce grand poète, ou du moins se sont fait un devoir souvent de n'en point parler. Çà et là quelques érudits courageux, épris surtout du beau langage, ont bien pu rétablir ou pénétrer le texte, admirer la langue sans entrer dans les pensées et vanter la forme du vase antique sans trop goûter à la liqueur, d'autre part de libres esprits, tels que Montaigne, Gassendi ou Molière, inclinant vers la doctrine, ont fait du poème l'objet de leurs méditations; mais les critiques proprement dits, ceux qui se chargent de célébrer pour tout le monde les mérites d'un bel ouvrage, paraissent avoir dédaigné le poème *de la Nature*, soit qu'ils aient été rebutés par l'antiquité d'une langue non encore arrivée à une élégance classique, soit qu'ils n'aient pas démêlé sous une versification un peu rude les trésors de poésie, soit enfin que leur conscience religieuse ait imposé silence à leur admiration littéraire. Si au XVIIIe siècle, dans l'école philosophique, Lucrèce arrive tout à

coup à la faveur, si on le cite même trop souvent et avec un empressement indiscret, c'est qu'on croit trouver en lui un allié. On cherche alors dans son poème non pas les beautés poétiques qu'il renferme, mais des argumens et des armes contre certaines croyances: on ressuscite ses principes et son système, c'est-à-dire ce qui était le plus digne de périr. Le poète latin était un excellent auxiliaire, d'autant plus utile que la puissance ecclésiastique ou séculière ne pouvait rien contre lui et que ses témérités ne tombaient pas sous le coup des parlemens. La philosophie militante et agressive du dernier siècle risquait ainsi sous le nom de Lucrèce bien des hardiesses qu'elle n'osait pas toujours prendre à son propre compte. C'était faire passer des armes et des munitions de guerre sous un pavillon neutre et respecté; mais ces éloges intéressés, où il entrait souvent plus de malice légère que de sérieuse étude, ont plutôt compromis la gloire de Lucrèce qu'ils ne l'ont augmentée : ils lui ont donné je ne sais quel air d'irréligion frivole. Ce n'est vraiment que dans notre siècle que la poésie de Lucrèce a été estimée à sa juste valeur, qu'elle a été goûtée avec une sympathie sincère et désintéressée et jugée avec une indépendance instinctive. En suivant les traces de M. de Fontanes, M. Villemain, dans une excellente notice aussi vive que courte, a fait le premier dignement les honneurs à ce grand poète négligé, et nous ne pouvons nous empêcher d'ajouter que depuis, dans une chaire de la Sorbonne, M. Patin a si bien commenté le poème *de la Nature* qu'il en a fait en quelque sorte son domaine réservé, et qu'on se ferait scrupule d'y toucher, si ces improvisations délicates, au lieu d'être confiées à la mémoire toujours fugitive d'un auditoire, avaient été recueillies dans un livre.

Quelque plausibles que soient les raisons de cet oubli volontaire dont nous parlions tout à l'heure et de cette suspicion qui date de l'antiquité même, il n'en est pas moins vrai que Lucrèce est un des plus grands poètes de Rome, le plus grand peut-être, à ne considérer que la force native de son génie. Si le temps où il a vécu ne lui permettait pas d'arriver à la perfection d'un art accompli, ni à ces enchantemens soutenus du langage qui vous ravissent dans Virgile, du moins il n'a point sacrifié aux exigences d'un art timide les libres élans de son âme, ni la hardiesse de sa pensée. Il appartient à cette orageuse époque de la fin de la république où, grâce à une liberté sans limites et à la faveur même d'un épouvantable désordre politique et moral, presque toutes les œuvres sérieuses étaient des actes de citoyen, où chacun écrivait et parlait avec toute la fougue de son âme, sans avoir à se plier à des convenances officielles, où l'on ne songeait pas encore, comme dans la suite, à faire d'une œuvre poétique l'amusement délicat d'une société oisive, ni la pa-

rure d'un règne. Quand même on ne se placerait qu'à un point de vue purement littéraire, il est d'un grand intérêt de voir, à l'époque où la prose latine est parvenue à sa perfection avec Salluste, César et Cicéron, comment un grand esprit fait effort pour amener la poésie au même degré d'élégance, par quel labeur il dompte un sujet rebelle, comment il rencontre à son tour l'éloquence poétique, comment enfin la vertu d'une inspiration puissante lui fait porter avec une robuste légèreté le plus lourd sujet qui ait jamais pesé sur le génie d'un poète. La langue de cette époque a encore la saveur rustique d'un fruit dont un art raffiné n'a pas trop tempéré l'âpreté piquante, et les productions poétiques de cet âge laissent deviner sous une vieille écorce une séve généreuse et forte, puisée au sol natal, et qu'une main savante n'a pas détournée de son cours naturel pour l'épanouir tout entière en gracieuse floraison. Les grands écrivains de ce temps, qui touchent au siècle d'Auguste et demeurent en-deçà, rappellent par leur forte originalité ces autres grands esprits qui se tiennent sur le seuil du siècle de Louis XIV. Leur génie et leur langage ont quelque chose de haut et de fier, de brusque même parfois, si l'on veut, mais qui ne déplaît pas. On aime au contraire, on admire cette liberté et ce vigoureux naturel d'un Descartes, d'un Pascal, d'un Corneille, dont la force n'a pas encore été réprimée ou réglée par une trop exquise culture, et qui, n'ayant pas toutes les grâces de l'art, n'en ont pas non plus les timidités. Pour emprunter à Lucrèce lui-même une juste comparaison, je dirais volontiers que ces grands esprits qui paraissent à l'aurore des beaux siècles littéraires ressemblent à ces premiers hommes qui, dit-il, étaient plus robustes, parce que la terre qui les avait produits était encore dans toute sa vigueur, et dont le corps reposait sur une plus vaste et plus solide ossature :

> Et majoribus et solidis magis ossibus intus
> Fundatum.....

I.

Le poème *de la Nature* présente un intérêt moral qui sollicite tout d'abord l'attention : il renferme une sorte de mystère psychologique qu'il n'est pas facile de pénétrer, et qu'à cause de son obscurité même nous voudrions ne pas esquiver. On est obligé de se demander comment il se fait que ce poète impie soit si pathétique, on s'étonne que ce contempteur des dieux ait les apparences d'un inspiré, on voudrait savoir comment cette âme ardente et visiblement tourmentée a prétendu trouver la paix et le repos dans la plus

désolante des doctrines, dans la négation de la Providence divine et de l'immortalité de l'âme, car tout ce poème *de la Nature* n'a été entrepris que pour aboutir à la destruction des vérités où l'humanité semble avoir voulu placer toujours ses plus chères espérances. S'il ne s'agissait que d'un frondeur, comme on en rencontre souvent dans l'histoire, qui attaque les croyances communes avec légèreté à la façon de Lucien, qui se complaît dans un scepticisme insouciant, l'incrédulité de Lucrèce n'offrirait rien de rare ni de touchant; mais Lucrèce n'est pas un sceptique, ni un corrupteur volontaire et frivole, ni un persifleur indifférent. Il a engagé toute son âme dans cette lutte contre la religion, il combat pour sa propre tranquillité, pour tout son être moral, avec une gravité, une foi et des transports qu'on ne voit d'ordinaire qu'à ceux qui combattent pour les idées religieuses. En effet, tandis que la plupart des hommes qui sont vraiment émus par le problème de la destinée humaine tournent les yeux vers le ciel et saluent avec joie toutes les lueurs consolantes qui viennent à briller de ce côté, Lucrèce, par un mouvement tout contraire, et avec non moins d'enthousiasme et de sincérité, proclame son bonheur quand il s'est démontré à lui-même que, dans cette vie et après cette vie, il n'a rien à espérer ni à craindre des dieux. L'âme désolée de Pascal ne pousse pas des cris de joie plus profonds quand enfin elle se repose dans la possession de la vérité religieuse que Lucrèce lorsqu'il l'a mise sous ses pieds. Les saintes terreurs du janséniste en présence de l'idée divine ne sont égalées que par l'effroi farouche du poète païen, qui s'en éloigne et la fuit. Quel est donc ce bizarre état d'esprit, bien fait pour étonner et pour confondre nos idées habituelles sur les besoins de l'âme? Le seul poète latin qui ait éprouvé vraiment une sorte de curiosité émue devant les grands problèmes de la vie, le plus sincère, le moins soupçonné d'artifice ou de déclamation, est précisément celui qui devient l'interprète passionné de la plus triste et de la plus mal famée des doctrines antiques. Nous voudrions examiner ce problème moral avec une grande liberté d'esprit, sans nous croire obligé par bienséance à des réfutations devenues depuis longtemps inutiles, ni à des injures convenues contre le poète, et en nous rappelant toujours que le système suranné de l'épicurisme sous sa forme antique n'est plus aujourd'hui pour nous un danger, mais un spectacle, qu'il est superflu de l'attaquer depuis qu'il n'est plus défendu, et que la faiblesse généralement reconnue de la doctrine lui donne aujourd'hui une espèce d'innocence.

S'il nous était permis de faire un rapprochement qui peut paraître hardi, trop profane ou forcé, mais qui pourtant ne manque pas d'une certaine vérité, nous dirions que l'on pourrait entrepren-

dre sur l'impie Lucrèce une étude morale analogue à celles que la critique moderne se plaît à faire quelquefois sur de nobles esprits que les désenchantemens de la vie, les angoisses du doute ont amenés à la foi religieuse. Qui ne s'est intéressé aux révolutions morales de ces âmes agitées qui, au XVIIe siècle surtout et de nos jours encore, après avoir épuisé les délices de la vie ou les satisfactions de leur libre pensée, ont cherché un refuge dans les dogmes établis et sont devenus ensuite les éloquens défenseurs de leurs croyances nouvelles? Eh bien! quel que soit le mauvais renom de son système paradoxal, Lucrèce est, dans l'antiquité, l'esprit qu'on peut, à certains égards, le plus raisonnablement comparer à ces néophytes modernes. Seulement hâtons-nous d'ajouter que rien n'est plus différent que l'asile où il est allé abriter son âme mélancolique et endolorie. Il semble que, poussé par les mêmes sentimens, animé par la même ferveur, on ne puisse lui reprocher que de s'être trompé de route. Lui aussi a ressenti le dégoût du monde et des affaires et l'horreur insurmontable des passions auxquelles il a été en proie. Contemporain de Marius et de Sylla, il a vécu dans un temps où l'on pouvait déjà désespérer de la liberté romaine; il a vu l'ambition féroce des chefs, la cupidité des soldats, l'incurable corruption des citoyens et tout l'écroulement de la morale publique et privée. On ne peut douter que son cœur n'ait été contristé et profondément remué par ces spectacles sanglans, quand on entend dès le début de son poème ses vœux pour la pacification de sa patrie, cette prière, la seule qui lui ait échappé et que le patriotisme ait pu arracher à son incrédulité, où il supplie la déesse de la concorde et de l'amour de désarmer le dieu de la guerre et d'étendre sur les Romains sa protection maternelle. Aussi ce chevalier, auquel le rang de sa famille permettait de rêver toutes les grandeurs, que son génie et sa naturelle éloquence auraient, à ce qu'il semble, facilement porté aux plus hautes charges, s'est rejeté de dégoût et d'horreur dans la vie privée et dans l'innocence d'une condition obscure.

Toute la partie morale de son poème respire cette horreur et cette pitié pour les luttes intéressées, pour les débats tragiques du Forum, et surtout pour les crimes et les malheurs de l'ambition. On est quelquefois tenté de croire que Lucrèce a été engagé dans ce terrible conflit des rivalités romaines, que son âme a été violemment froissée et meurtrie dans la mêlée, et que ce langage irrité et méprisant exprime surtout l'amertume des espérances déçues. Le poète semble se tracer à lui-même des tableaux de l'ambition triomphante, mais misérable dans sa grandeur, ou de l'ambition humiliée, pour repaître ses yeux de misères auxquelles il a eu le bonheur d'échapper. Sans vouloir affirmer ce qu'il est impossible de

savoir, on voit du moins clairement que ses maximes sévères sur les grandeurs, le pouvoir, la richesse, n'ont pas été froidement puisées dans les livres de morale, qu'elles lui ont été inspirées par la vue des désordres contemporains et comme dictées par une indignation présente. Il ne déclame jamais dans un sujet où il est si facile de déclamer. Il n'ira pas, à la façon du rhéteur Juvénal, évoquer le souvenir d'un Alexandre ou d'un Xerxès; il est trop ému de ce qu'il a sous les yeux pour recourir à des exemples éloignés et classiques. Les passions qu'il poursuit et qu'il veut faire détester sont celles qui déchirent la république et font penser à un Sylla ou à un Clodius. C'est de la morale romaine qui s'adresse à des fureurs romaines et qui porte avec elle sa date. De là vient que dans cette poésie, qui voudrait n'être que dogmatique, on rencontre tant de traits de satire, sinon contre les personnes, du moins contre les mœurs du temps. Ils ont passé devant Lucrèce dans les rues de Rome, tous ces personnages avides qui lui servent de types et qu'il ne peut peindre qu'avec une impatience civique, tantôt l'ambitieux qui va quêtant les suffrages, qui demande la hache et les faisceaux, et toujours rebuté se retire désespéré, tantôt l'envieux qui suit du regard l'homme puissant, et se plaint de croupir dans la fange de son avilissement; puis tous ces gens sans nom, qui se font les ministres et les instrumens des crimes d'autrui, qui aspirent non aux honneurs, mais à la fortune, et accumulent des richesses en accumulant des meurtres :

> Sanguine civili rem conflant, divitiasque
> Conduplicant avidi, cædem cædi accumulantes.

Quand on considère la précision de ces tableaux, cette éloquence qui éclate parfois au milieu d'une démonstration scientifique avec un emportement imprévu, quand on sent cette émotion de témoin contristé frémir encore sous la placidité superbe du philosophe contemplateur, on s'assure que Lucrèce n'a pas été un spectateur indifférent des guerres civiles, et que son âme a connu toutes les tristesses du désespoir politique.

On peut soupçonner encore, en parcourant la grande peinture qu'il nous a laissée des angoisses de l'amour, que cette âme intempérante a été la victime tragique de ses propres passions. Sans attacher une grande importance à la tradition qui nous représente le poète livré à des transports de folie furieuse causée par un philtre que lui donna une femme jalouse, cette espèce de sinistre légende montre du moins que déjà les anciens avaient été si fortement frappés par l'énergie insolite de ces tableaux, qu'ils n'ont pu les attribuer qu'au délire d'un insensé. Tout en rejetant cette fable, il faut

reconnaître pourtant que les invectives de Lucrèce contre l'amour paraissent être les imprécations d'un homme qui en a connu toutes les peines, les hontes et les repentirs. Ce n'est pas sans doute au nom de la pureté de l'âme que le poète combat l'amour : sa morale ne s'élève guère au-dessus des prescriptions de prudence égoïste et vulgaire données par l'épicurisme; mais tandis que le sage et tranquille Épicure recommandait d'un ton paisible, et avec l'autorité de son propre exemple, de fuir une passion dangereuse pour le repos de la vie, Lucrèce s'acharne à la détruire avec une sorte de ressentiment. Il n'est pas de personnage de tragédie persécuté par Vénus qui laisse échapper de pareils cris de douleur et de dégoût. Le feu de cette éloquence n'a pu jaillir que d'un cœur brûlant encore ou mal éteint. Nous dirons volontiers, avec M. Sainte-Beuve, « qu'il dépeint l'amour en effrayans caractères, tout comme il décrit ailleurs la peste et d'autres fléaux. » On sent si bien dans ces vers l'amertume d'une passion désabusée, que, même dans les tableaux physiologiques qui choquent notre délicatesse, on se prend à respecter l'impudeur de cette science trop précise, parce que l'audace de ce langage n'est pas le jeu éhonté d'une imagination corrompue, mais l'expression violente d'un mépris généreux. Pour ne parler que de la partie morale de cette peinture, quel dédain sincère pour les illusions de l'amour, pour les mensonges dont on se repaît! quel soin cruel pour dépoétiser l'idole! Et ne semble-t-il pas se contempler lui-même quand il peint les ravages de la passion, les ruines du corps et de l'âme? Il y a encore quelque chose de plus que le regret et le remords : à lire certains vers, il vous semble que cette grande âme n'a pu se contenter des enivremens de l'amour antique, et qu'elle n'a pas été tout à fait étrangère à cette tristesse moderne qui rêve quelque chose au-delà du plaisir, qui gémit de rencontrer sitôt des limites et se plaint de ses espérances inassouvies. Il n'a pas été loin de dire :

> Au fond des vains plaisirs que j'appelle à mon aide,
> Je trouve un tel dégoût que je me sens mourir.

Pour rencontrer dans l'antiquité un pareil accent de poignante désillusion, il faut arriver jusqu'à ces premiers chrétiens qui méditaient dans le désert sur leurs égaremens passés, sur l'inanité et la misère des passions humaines, en mêlant, il est vrai, aux souvenirs de leur imagination, demeurée païenne, et à ces regrets si cruellement ressentis par le poète, les scrupules plus purs d'une âme régénérée par la pénitence.

A cette horreur de l'ambition et de l'amour, à cette fatigue des passions, il faut peut-être ajouter une maladie morale qu'il n'est

pas facile de décrire, parce qu'elle n'a pas de caractères constans, et qu'on peut nommer pourtant d'un seul mot : l'ennui. Cette mélancolie dont notre siècle réclame le privilége, dont il s'est paré comme d'une nouveauté intéressante, et dont la description passionnée remplit, depuis Chateaubriand, nos romans et notre poésie lyrique, n'a pas été inconnue de l'antiquité à la fin de la république romaine et sous l'empire. Comme il arrive toujours aux époques orageuses où les vastes commotions de la politique se communiquent au monde moral, les esprits romains, ceux du moins qui n'étaient pas emportés dans les tourbillons de la tempête, et qui avaient le temps de se reconnaître et de se regarder souffrir, éprouvaient un découragement profond, ne trouvant plus dans une société bouleversée l'emploi régulier de leurs forces et de leur vie. L'ébranlement des institutions, des vieilles mœurs et des idées, le scepticisme religieux et philosophique, les déréglemens d'une imagination sans emploi et des passions oisives, quelquefois les oscillations d'un cœur à la fois hardi et faible qui convoite ce qu'il n'a pas l'énergie de conquérir, qui flotte entre l'audace qui rêve à tout et la défaillance qui n'ose rien, ensuite le sombre chagrin d'une âme qui se ramène en soi et se dégoûte d'elle-même après s'être dégoûtée du monde, qui n'a plus même la ressource de se distraire par le plaisir, devenu pour elle sans prix, toutes ces tristesses enfin que, sous une forme ou sous une autre, notre littérature nous a fait connaître à satiété n'étaient pas ignorées des Romains. Cette maladie prenait des caractères différens selon les hommes. De là chez les uns cet ennui féroce qui demandait des voluptés sanglantes, chez les autres une inconstance furieuse qui les entraînait dans les solitudes sauvages et les ramenait plus vite qu'ils n'étaient partis, enfin chez quelques-uns cet ennui salutaire qui accompagne souvent les crises morales, qui précède et prépare le renouvellement de l'âme, en faisant désirer des principes fixes et une foi. Qu'on nous permette d'insister un peu sur ce sujet délicat et de prouver l'existence de ce mal antique en empruntant à Sénèque quelques lumières pour éclairer ce singulier état de l'âme, trop brièvement décrit par Lucrèce. On se fera une juste idée de cette maladie, on pourra voir avec quelle confiance émue quelques Romains allaient aux philosophes pour leur demander la guérison.

Ne croirait-on pas entendre une confession moderne et contemporaine quand on lit les plaintes de ce capitaine des gardes de Néron, Annæus Sérénus, qui écrit à Sénèque pour lui dévoiler sa détresse morale? Il y avait alors déjà de ces âmes tourmentées parce qu'elles se sentent vides, à la fois ardentes et molles, éprises de la vertu et sans force pour se la donner, inquiètes sans connaître la

cause de leur inquiétude, dégoûtées tour à tour de l'ambition et de la retraite, capables d'élan et de généreuse activité, et au moindre obstacle, à la première humiliation, « retournant à leur loisir comme les chevaux doublent le pas pour regagner la maison. » Dans cette affliction d'esprit, Sérénus s'adresse à Sénèque comme à un médecin des âmes, il veut mettre devant lui son cœur à découvert, il essaie de peindre ce mélange de bonnes intentions et de lâches défaillances qui le remplit d'une indéfinissable tristesse. On entend crier vers Sénèque cette âme noble et faible : « Je t'en conjure, si tu connais quelque remède à cette maladie, ne me crois pas indigne de te devoir la tranquillité. Ce n'est pas la tempête qui me tourmente, c'est le mal de mer. Délivre-moi donc de ce mal et secours un malheureux. » Dans une espèce de consultation morale d'une profondeur admirable, Sénèque répond à cet appel désespéré. Il tente de définir ce mal étrange, il promène, pour ainsi dire, la main sur toutes ces vagues douleurs pour trouver l'endroit sensible et y porter le remède imploré. De quelle vue perçante il découvre, il saisit, il arrête au passage, pour les peindre, les fluctuations fuyantes de ce désespoir inconsistant! Il nous met sous les yeux cette déplaisance de soi-même, ce roulis d'une âme qui ne s'attache à rien, ces chagrines impatiences de l'inaction où les désirs renfermés à l'étroit et sans issue s'étouffent eux-mêmes, cette mélancolie sombre et la langueur qui l'accompagne, puis les tempêtes de l'inconstance qui commence une entreprise, la laisse inachevée et gémit de l'avoir manquée. On s'irrite alors contre la fortune, on maudit le siècle, on se concentre de plus en plus, et on trouve un plaisir farouche à couver son chagrin. Pour s'échapper, pour se fuir, on se lance dans des voyages sans fin, on promène sa douleur de rivage en rivage, et sur la terre comme sur la mer on ne fait que s'abreuver des amertumes de l'heure présente. Dans cette défaillance morale, on finit par ne plus pouvoir endurer ni peine, ni plaisir, par ne plus supporter sa propre vue. Alors viennent des pensées de suicide pour sortir de ce cercle où l'on n'a plus l'espoir de rien trouver de nouveau; la désolante uniformité de la vie, l'insipide permanence du monde vous arrachent ce cri : Quoi! toujours, toujours la même chose! — Dans cette saisissante analyse du *spleen* antique, on sent bien que Sénèque ne fait pas une description de fantaisie, et qu'il est aux prises avec une maladie réelle. Si à ces angoisses d'une âme qui se dévore elle-même se mêlaient encore certaines peines d'amour inconnues de l'antiquité, nous oserions dire que Sénèque a voulu éclairer et consoler un René romain.

Lucrèce, avant Sénèque, avait déjà décrit en quelques traits rapides, mais un peu vagues comme le mal, cette langueur doulou-

reuse, cette mort anticipée, ou plutôt cette espèce de sommeil pénible où l'homme est livré à des agitations vaines et sans suite, à des rêves inquiets, à des terreurs sans cause. Il a peint en vers ardens et tristes ce fardeau accablant qui pèse sur l'âme, et dont on ne sait rien, si ce n'est qu'il vous accable, cette inconstance impuissante qui, pour fuir sa misère, change sans cesse de lieu et la porte toujours avec elle. « On ne parvient pas à s'échapper, dit-il, on reste comme attaché à soi-même, c'est-à-dire à son supplice; on se prend en haine. Il n'y a qu'un remède à cette maladie, c'est la connaissance de nous-mêmes et de l'univers, une philosophie dont les principes sont certains, la doctrine de la nature, en d'autres termes l'épicurisme, pour lequel il faut tout quitter et renoncer au monde :

Jam rebus quisque relictis
Naturam primum studeat cognoscere *rerum*.

N'est-il pas permis de penser que Lucrèce ici se rappelle d'anciennes misères qu'il a traversées et qu'il nous fait la confession involontaire de ses troubles passés? Assurément la sombre couleur du tableau, le ton résolu du conseil avertissent que le poète ne traite pas ce sujet avec indifférence. Aurait-il, à propos de l'ennui, recommandé avec une gravité impérieuse de renoncer à tout pour embrasser l'épicurisme, s'il n'avait su par expérience combien cette maladie, en apparence frivole, peut empoisonner la vie? Lucrèce nous semble parler en adepte enthousiaste qui se félicite d'avoir trouvé le terme de ses inquiétudes dans une doctrine imperturbable, et qui vante aux autres l'asile où il a rencontré le repos. Sans doute il est toujours téméraire d'affirmer qu'un philosophe a nécessairement passé par tous les états de l'âme qu'il décrit, et dans ce domaine de la conjecture on risque de provoquer bien des objections; cependant, quand de nos jours nous lisons les conseils éloquens d'un moraliste chrétien qui, revenu des erreurs du monde, dépeint avec une science passionnée les tourmens d'une raison en proie au doute, et promet la sécurité dans la foi religieuse, nous ne faisons pas difficulté de croire que lui-même a connu les souffrances du mal et l'efficacité du remède. Ainsi, selon nous, c'est pour fuir le monde de la politique et des affaires qui l'épouvante et le consterne, c'est pour se fuir encore lui-même que Lucrèce s'est précipité sans retour dans l'épicurisme, qui n'est pas, comme on le dit, la doctrine de la volupté, qui mériterait un nom plus honorable et devrait être appelé la doctrine du renoncement, de l'indifférence et de la quiétude.

Bien que l'épicurisme ait été de tout temps et non sans raison l'objet de la réprobation publique, il faut reconnaître pourtant que

dans l'antiquité il n'y eut pas d'école purement philosophique qui, par la fixité de ses principes et la simplicité de ses démonstrations, fût plus capable d'attirer un esprit avide de foi et de repos. Il semble qu'Épicure ait eu le dessein prémédité de fonder une sorte de religion, si l'on peut donner ce nom à une doctrine sans Dieu. Ce n'est pas une simple école, c'est une église profane avec des dogmes indiscutables, avec un enseignement qui ne change jamais, et entourée d'institutions qui assurent la docilité des adeptes et protégent la doctrine contre les innovations. D'abord Épicure se présentait au monde comme un révélateur de la science véritable, considérant comme non avenus tous les systèmes qui avaient précédé le sien. Parmi tous les fondateurs de doctrines, seul il osa se donner à lui-même le nom de *sage*. Pour rendre son école accessible à tous, même aux plus ignorans, il ne demandait pas à ses disciples d'études préparatoires, ni lettres, ni sciences, ni dialectique. Il ne fallait pas une longue initiation pour devenir épicurien, il suffisait d'admettre un certain nombre de dogmes faciles à retenir et de savoir par cœur le manuel du maître. En mettant son enseignement à la portée de tout le monde, Épicure, pour le rendre immuable, eut la précaution de le placer sous la garde d'une autorité. Par son testament, il légua ses jardins et ses livres à son disciple Hermarchus comme au nouveau chef de l'école et à tous ses successeurs à perpétuité. La doctrine alla de main en main sans que dans la suite des siècles aucune hérésie en ait jamais menacé l'intégrité, et fut ainsi transmise dans sa pureté originelle pendant près de sept cents ans jusqu'à l'invasion des Barbares, où elle disparut dans l'écroulement du monde antique. Pour mieux assurer le respect de sa doctrine et de sa mémoire, Épicure avait expressément recommandé de célébrer chaque année par une fête l'anniversaire de sa naissance. A cette solennité les disciples avaient ajouté l'usage de se réunir tous les mois dans des repas communs. Le maître était toujours comme présent au milieu de cette famille philosophique; on voyait partout chez ses adeptes son portrait en peinture, ou gravé sur les coupes et les anneaux. Sous ce patronage vénéré, les disciples vivent entre eux dans la plus parfaite concorde et restent unis par les liens d'une confraternité devenue célèbre. C'est ce respect si bien établi pour Épicure, toujours réveillé par des fêtes commémoratives, c'est encore cette ferveur de sentimens entretenus par la communion des esprits, qui explique l'enthousiasme surprenant des épicuriens pour leur maître. Peu s'en est fallu que, dans le fanatisme de leur admiration et de leur reconnaissance, ces contempteurs de toutes les divinités ne lui aient rendu des honneurs divins. « Il fut un dieu, oui un dieu! » s'écrie Lucrèce dans les transports de son ivresse poé-

tique. Ce langage presque religieux étonne moins quand on voit que la secte a toujours eu son culte philosophique, son chef dépositaire et gardien de la doctrine, sa tradition invariable et non interrompue. Chose singulière vraiment que ce soit la plus froide des doctrines antiques, la plus morne, la moins faite pour exalter les âmes, la plus justement soupçonnée d'athéisme, qui ait été la mieux instituée pour mettre l'esprit à l'abri du doute et pour assurer par la foi et la fraternité le repos de la vie!

En général, on ne se rappelle pas assez, en lisant les philosophes anciens, ceux surtout qui appartiennent à la fin de la république et à l'empire, que les doctrines morales de l'antiquité n'étaient pas seulement un objet de curiosité scientifique, une distraction élégante, une matière à de savantes disputes, mais qu'elles offraient aussi des refuges où les consciences troublées, les âmes que la vie avait blessées allaient chercher le repos, un soutien, une foi. Les écoles étaient devenues des sectes et quelquefois de petites églises qui avaient leur propagande active, leur prédication journalière et passionnée, leurs adeptes et leurs prosélytes. Tous les hommes qui avaient quelque goût pour la perfection morale, des jeunes gens dont l'âme était généreuse ou pure, des politiques émérites ou désabusés, les victimes de leurs propres passions ou des passions d'autrui allaient demander, selon les besoins, à l'une ou à l'autre de ces sectes des lumières, un appui ou des consolations. Les maîtres se chargent des âmes, les éclairent, les dirigent ou les fortifient. Par un singulier renversement de ce qui se passe dans nos sociétés chrétiennes, ce sont les philosophes qui, dans l'antiquité, remplissent quelques-unes des fonctions morales qui sont réservées chez les modernes aux ministres du culte. Tandis que chez nous les âmes tourmentées ou froissées vont d'ordinaire de la philosophie à la religion, les anciens, par les mêmes motifs, allaient de la religion à la philosophie. Pour peu qu'on y réfléchisse, on en saisit tout de suite les raisons. Les prêtres du paganisme n'étaient que des officiers du culte, de simples fonctionnaires politiques qui présidaient à des cérémonies. Ils n'avaient rien à enseigner, et à Rome, par exemple, ils ne comprenaient pas même le vieux formulaire en langue barbare dont ils avaient à réciter les paroles. Le paganisme lui-même n'offrait aucune lumière aux esprits ni aux consciences. Il ne renfermait pas un idéal moral auquel on pût conformer sa vie. Quelles peines pouvait-on confier à Jupiter? quels exemples de vertus, de continence, de décence, pouvait-on chercher auprès de ce libertin céleste? Irait-on demander à Junon des leçons de patience conjugale, à Vénus des conseils sur la chasteté, à Mercure des règles de probité commerciale? Quant aux besoins d'une raison non satis-

faite ou d'un cœur troublé, c'étaient là de ces choses qui échappaient entièrement à la compétence de l'Olympe. On pouvait bien demander à ces dieux, au nom de leur toute-puissance, la richesse, la santé et tous les biens extérieurs, leur faire comme à des princes la cour pour en obtenir des faveurs, les rendre même les complices de ses passions, et leur adresser quelquefois des prières intéressées et coupables qu'on aurait eu honte de laisser entendre par les hommes; les biens de l'âme, on n'allait pas les chercher dans les temples, mais dans les écoles de philosophie. Diverses doctrines répondaient aux différens besoins des esprits à la recherche de la perfection morale. Le stoïcisme recevait les âmes fortes, portées à l'action, prêtes aux combats de la vie, qui voulaient tremper leur courage et s'armer de constance. L'épicurisme d'ordinaire, qui n'était pas, je le répète, une école de corruption, mais une doctrine triste, sévère aussi, mais indifférente aux luttes de la vie, recueillait les âmes timides, prudentes ou découragées, et, en apaisant leurs passions et leurs craintes, les endormait dans une sorte de quiétisme païen.

Si jamais Romain morose et fatigué s'est jeté avec un complet abandon dans le sein de la philosophie, c'est assurément le poète qui en a si bien chanté les calmes délices. Qui ne se rappelle ces beaux vers où Lucrèce, retiré du monde, dont les horribles spectacles l'épouvantent, et réfugié sur les hauteurs de la sagesse, contemple l'arène où les hommes s'agitent, et fait un retour sur la paix intérieure qu'il a trouvée dans la doctrine? Par quelles grandes images il nous peint le bonheur de la sécurité dont il jouit! Il se compare à un homme qui, de l'immobile rivage, suivrait des yeux sur la vaste mer des matelots battus par la tempête, ou bien encore à celui qui, sans aucun péril, verrait dans la plaine, à ses pieds, deux puissantes armées prêtes à s'entre-choquer. Ce ne sont point là pour lui les plaisirs d'une curiosité inhumaine, mais les éclats de joie d'un homme à qui les dangers d'autrui font mieux savourer sa propre quiétude. Ceux qui se rappellent ces nobles effusions du philosophe poète savent ce qu'il y a de satisfaction sérieuse dans cet éloignement du monde. Aucune éloquence plus haute n'a jamais célébré la joie philosophique d'un solitaire épris de félicité intérieure. Dans quel lointain et quelle petitesse le conflit des passions humaines apparaît aux yeux de ce spectateur debout sur les hauteurs sereines d'une doctrine désintéressée! Lucrèce demeure tout à fait étranger au monde des affaires, de la politique, de l'ambition, il le déclare avec autant de grandeur que de retenue, avec un dédain concentré sans jactance, qui nous donne la meilleure opinion de sa sincérité. La paix qu'il a cherchée avec un violent désir, il l'a trouvée dans l'épi-

curisme, qui lui apprend combien les honneurs, les magistratures sont peu de chose, combien il est doux de ne pas même y aspirer. Cette doctrine austère qui recommande en tout l'abstinence lui fera voir encore l'inutilité de la richesse, lui dira que la nature dont il faut suivre les lois est satisfaite à peu de frais, et que, délivrée de la crainte et de la douleur, elle ne réclame plus que des plaisirs simples qu'elle fournit elle-même et qui ne coûtent rien. Ici encore le bonheur est dans le renoncement, et Lucrèce se plaît quelquefois à opposer ces joies paisibles de la simplicité à la vaine ostentation du luxe contemporain et à ses recherches impuissantes.

Il nous paraît inutile de citer les nombreuses professions de foi morale qui montrent que Lucrèce n'a pas cherché dans l'épicurisme une doctrine frivole et commode qui lâche la bride aux passions. Tout son effort au contraire consiste à les mettre sous le joug, à leur refuser une pâture, et rien n'égale le mépris qu'il a pour elles. Ceux qui, sur la foi de certaines déclamations convenues, sont accoutumés à maudire Épicure, peuvent être étonnés en entendant le plus éloquent de ses adeptes proclamer une morale aussi inattaquable. Cette doctrine ne vante que les plaisirs simples, gratuits, innocens, et ne promet que les sévères délices du détachement. L'épicurisme ne mérite d'être détesté que pour ses dangereux principes et ses conséquences extrêmes, et si l'on a raison de mépriser l'indifférence corrompue de la plupart de ses sectateurs romains, d'un Pétrone par exemple, qui passe sa vie dans les festins, le sommeil et les gais propos, et qui, fidèle jusqu'à la mort à ses habitudes de frivolité voluptueuse, se fait lire à ses derniers momens des poésies légères et des chansons, Lucrèce ne doit pas être confondu avec ces faux disciples d'un sage, et il est digne de cette sympathie et de ce respect qu'on accorde à tous ceux qui ont cherché avec ardeur, même dans de périlleuses erreurs, les satisfactions d'un grand esprit et d'une âme généreuse.

Notre dessein n'étant pas d'étudier la morale de Lucrèce, nous ne faisons que rappeler les vers qui nous montrent quelles étaient les belles aspirations du poète épicurien. La paix! la paix! ce cri de Pascal est aussi celui de Lucrèce : la paix pour la république dont les terres et les mers sont sillonnées en tous sens par des armées et des flottes guerrières, la paix pour son ami Memmius, pour lequel il compose son poème, afin de partager avec lui les bienfaits de la doctrine, la paix enfin pour lui-même, *placidam pacem.* S'il y a de la prudence à réduire ainsi sa vie, il faut convenir qu'il y a peu de grandeur dans cet éloignement de l'action. Le système est bien étroit, et toute la sagesse consiste à se dérober, à se cacher, à esquiver avec les périls de la vie les devoirs qui lui donnent du

prix. Un corps exempt de douleur, une âme qui se soustrait aux soucis et aux craintes et qui jouit d'elle-même, voilà donc toute l'ambition de ce grave épicurien! Le poème serait à la longue d'une placidité insipide, si l'auteur était aussi calme qu'il voudrait l'être, aussi tranquille que le système; mais, par un étonnant contraste entre le langage et la doctrine, et qui prouve que Lucrèce ne s'est pas endormi dans ces molles douceurs, il demande, il réclame cette paix avec une passion véhémente. Jusque dans l'exposition de la science physique qui sert de fondement à sa morale, jusque dans les démonstrations logiques, il laisse voir un feu, une assurance, une obstination vaillante qui enlève ou soutient l'admiration. Cette doctrine pacifique est servie par une sorte d'éloquence tribunitienne. On respire partout dans le poème je ne sais quelle ardeur belliqueuse. L'esprit du Romain y est toujours sous les armes. C'est que pour assurer cette paix, unique objet de son désir, il fait la guerre à des ennemis que souvent il ne nomme pas et qui l'obsèdent; ces ennemis, ce sont les dieux.

II.

Nous sommes à l'aise pour parler de l'incrédulité agressive de Lucrèce, et nous ne nous croyons pas tenu à flétrir d'avance le poète par cela qu'il est un impie. Que nous importe l'impiété envers les croyances païennes? Ce n'est pas à nous de prendre leur défense. Je sais bien que le système de Lucrèce, dans ses principes généraux, enveloppe tous les cultes dans une égale réprobation, qu'il veut arracher des âmes toute espèce de sentimens religieux; mais n'est-il pas évident que dans ses intentions le paganisme seul est l'objet de ses attaques, et que tout le système n'est qu'une machine de guerre mise en mouvement par la haine des superstitions antiques? Nous dirons volontiers que dans cet assaut l'intérêt est du côté de Lucrèce, non pas qu'il oppose à des erreurs religieuses des vérités philosophiques plus incontestables : il combat l'erreur par l'erreur; mais dans ce conflit la cause du poète vaut l'autre. Son explication matérialiste de l'origine des choses n'est pas plus chimérique que la plupart des anciennes cosmogonies, sa morale n'est pas plus corruptrice que celle de la mythologie. Dans cette lutte de l'erreur contre l'erreur, nous n'avons donc pas à prendre parti pour l'une ou pour l'autre, mais nous pouvons nous intéresser sans scrupule à la belle furie de l'assaillant.

Si Lucrèce attaque la religion avec tant d'opiniâtreté, c'est toujours pour assurer la paix de son âme, pour en écarter les noirs fantômes par lesquels la superstition païenne épouvantait l'imagi-

nation. Toute la physique d'Épicure, dont Lucrèce est le chaleureux interprète, ne semble avoir été inventée que pour anéantir dans l'homme la croyance à l'intervention redoutable des dieux dans le monde et les affaires humaines. Il n'a point prétendu, comme on l'a dit, enlever aux hommes toute espèce de frein moral, mais leur procurer la tranquillité promise par la doctrine et les défendre contre les frayeurs insensées qui dans l'antiquité troublaient la vie. Le paganisme, on le sait, offrait aux âmes peu de consolations et d'espérances, et paraissait n'être qu'un immense instrument de terreur. Le ciel, la terre, les enfers, étaient peuplés de mille divinités terribles qui exerçaient sur le genre humain une sorte de tyrannie inexplicable et fantasque. La nature entière était comme infestée de ces ennemis invisibles, observateurs importuns et malveillans, et d'autant plus dangereux qu'on risquait sans cesse de les offenser sans le savoir, dont il était difficile de connaître les volontés. De là la science augurale, l'art des aruspices, la divination et les pratiques lugubres par lesquelles les hommes, dans leur incertitude pleine d'angoisse, essayaient de deviner les caprices divins. Tout devint présage, la foudre, le vent, la pluie, le vol d'un oiseau, le murmure des feuilles, le silence même. Et ce n'étaient pas seulement les mauvaises consciences qui avaient à trembler devant des dieux vengeurs : on eût pu leur savoir gré d'être si redoutables, s'ils n'avaient tourmenté que l'injustice et le crime; mais l'innocence elle-même n'était pas rassurée, et se demandait sans cesse si, par oubli de quelques pratiques, par une parole de mauvais augure, elle n'était pas devenue criminelle. Comme le dit Lucrèce dans un langage poétique que la colère enflamme, « la superstition montrait dans le ciel sa tête épouvantable et de son horrible aspect accablait le cœur des mortels. »

> Quæ caput a cœli regionibus ostendebat,
> Horribili super aspectu mortalibus instans.

Il ne faudrait pas croire que l'incrédulité, générale à l'époque de Lucrèce, mît les Romains à l'abri de ces terreurs, et que par conséquent le poète se soit donné une peine inutile en combattant des chimères surannées. Sans doute les hommes cultivés, les beaux esprits, ceux par exemple qui discutent avec tant de grâce et de sans-façon sur les dieux dans les charmans dialogues de Cicéron, étaient, on peut le penser, au-dessus de ces frayeurs, et se reposaient sur le mol oreiller de leur scepticisme religieux, sans être en proie à des visions funestes. Dans la liberté d'une conversation familière et dans les confidences de l'amitié, il ne leur coûtait pas de railler les dieux du paganisme, de raconter la chronique scandaleuse de

l'Olympe, et, bien qu'ils fussent quelquefois grands-pontifes, de rappeler le mot de Caton sur les augures, qui ne peuvent se regarder sans rire; mais que l'un ou l'autre de ces libres esprits éprouvât quelque malheur, il lui arrivait souvent de se mettre en règle avec ces dieux objets de sa risée ou de ses mépris, et d'accomplir à la hâte une des plus puériles formalités du culte national. Lucrèce connaissait cette fausse bravoure, et le premier il a dit :

> Le masque tombe, l'homme reste,
> Et le héros s'évanouit (1).

L'incrédulité était rarement entière, sans retour, et l'accoutumance à de certains momens ramenait les hommes les plus résolus aux croyances et aux pratiques les plus discréditées. La plupart des Romains flottaient entre la foi et l'incrédulité, allant de l'une à l'autre dans leur scepticisme perplexe, et démentant en plus d'une circonstance leurs paroles par leur conduite. Sans en donner des preuves nombreuses, sans parler des poètes qui paraissent souvent rendre hommage, avec une pieuse fidélité, aux plus ridicules traditions, sans parler non plus des historiens tels que Tite-Live et Tacite, qui de bonne foi rapportent les présages et les prodiges, qui ne se rappelle Sylla, un esprit fort celui-là, qui traitait les dieux comme il avait coutume de traiter les hommes, qui avait mis au pillage le sanctuaire de Delphes, qui avait même ajouté le persiflage au sacrilége en raillant les signes de colère que donnait Apollon, ce qui ne l'empêcha point plus tard, dans un danger pressant, de tirer de son sein la petite statue d'or du même Apollon dont il avait pillé le temple, de baiser dévotement cette image qu'il avait volée sur les autels, et d'adresser à ce dieu impudemment outragé une prière touchante? Si de tels hommes, accoutumés à ne reculer devant aucun attentat, se sentaient tout à coup frappés d'inquiétude et de remords, et tremblaient encore devant le prétendu pouvoir de ces dieux, que ne devait pas éprouver la foule, surtout dans ces temps malheureux où l'Italie nageait dans le sang, où Rome était livrée aux proscriptions, dans ces temps qui vont de Marius à Catilina, où le ciel semblait vouloir lancer sur le monde toutes ses colères? A un poète tel que Lucrèce, persuadé jusqu'au fond du cœur que la superstition païenne était pour tous les esprits une cause de trouble et d'épouvante, il pouvait paraître utile et opportun, malgré les progrès de l'incrédulité, d'apporter aux Romains la doctrine salutaire d'Épicure, et de leur prouver le néant de ces formidables fantômes qui harcelaient de toutes parts la vie humaine.

(1) ..... Eripitur persona, manet res.

Lucrèce vient donc, au nom de son maître Épicure, comme au nom d'un libérateur, affranchir les Romains de leur pieuse servitude. Selon lui, les hommes arriveront à la sécurité, ils seront délivrés de leurs craintes puériles quand ils sauront que le monde n'est pas l'ouvrage des dieux, qu'il n'est pas soumis à leur pouvoir, que la nature entière est indépendante et n'obéit qu'à ses propres lois. Faute de connaître ces lois naturelles, nous nous prenons à trembler dans notre ignorance, comme les enfans frissonnent dans les ténèbres. A l'aide d'un simple traité de physique mis en vers, le poète prétendra porter dans les esprits une lumière bienfaisante, et par ses clartés nouvelles faire évanouir toute cette effrayante fantasmagorie de la religion. Il nous apprendra que l'univers est sorti du concours fortuit des atomes, que les combinaisons infinies de la matière agitée par un éternel mouvement ont produit le ciel, la terre, les animaux, les plantes, l'homme, et tout cet ordre apparent dont nous croyons devoir faire honneur à la main souveraine des dieux. Ce n'est pas le moment de dérouler dans leur ensemble ces hypothèses hardies dont la simplicité frappe tous les yeux, et dont les conséquences sont si palpables. Tout ce système physique, si laborieusement exposé, ne tend qu'à supprimer les dieux en prouvant qu'ils sont inutiles. Ce vaste appareil de science n'est qu'un grand ouvrage de circonvallation élevé contre l'invasion de l'idée divine.

L'originalité de cette œuvre hardie ne tient pas à la nouveauté de cette science ni même à l'audace de l'entreprise, mais uniquement aux sentimens personnels de l'auteur, à sa passion qui éclate en éloquence. La science est empruntée et appartient aux Grecs, l'entreprise a été plus d'une fois tentée. Dans l'antiquité et dans les temps modernes, on peut signaler bien des tentatives semblables contre les idées religieuses. On a vu souvent des philosophes expliquer le monde par les seules combinaisons de la matière livrée à elle-même et se passer dans leur système d'un souverain ordonnateur. On en a vu d'autres renverser les croyances populaires, ruiner les religions par des démonstrations ou des épigrammes, tantôt au profit du déisme, tantôt au profit de l'athéisme, tantôt au nom d'une morale épurée ou d'une morale commode. Il faut le remarquer néanmoins, quelle que soit l'entreprise de ces philosophes destructeurs, ils ont tous cela de commun qu'ils ne sont pas émus, qu'ils conservent le calme de la science ou la légèreté railleuse du dédain, que pour eux la vue de l'erreur n'est pas une souffrance, et qu'en attaquant les préjugés ils ne paraissent pas vouloir se défendre eux-mêmes contre des erreurs douloureuses. Lucrèce est le seul qui, en argumentant contre les dieux, ait l'air de plaider sa propre cause,

de venger une injure, d'exhaler les chagrins d'une âme longtemps opprimée et de pousser des cris de révolte contre la tyrannie céleste. On ne peut comparer cette haine qu'à celle de Prométhée enchaîné par les messagers de Jupiter, par ces terribles et muets personnages qu'Eschyle appelle la *Force* et la *Violence*, refusant de courber la tête sous les menaces de son divin oppresseur, et annonçant au maître des dieux, dans de prophétiques imprécations et dechants de triomphe, une chute ignominieuse, irréparable. Spectacle curieux et triste à la fois que celui d'un si grand poète, dont le génie élevé, l'imagination magnifique, je dirai même la candeur, étaient faits pour comprendre et célébrer les plus hautes spéculations de la philosophie, les grandes idées d'Anaxagore et de Platon sur l'intelligence divine, et que la haine des superstitions antiques a jeté dans une espèce de fanatisme contraire, qui, pour renverser une erreur, sacrifie les plus belles vérités, et pour détruire l'idole anéantit le dieu!

Bien que nous n'ayons aucun détail certain sur la vie et les sentimens de Lucrèce et que nous en soyons réduits aux conjectures, je croirais volontiers que dans son enfance et sa jeunesse il a été livré par sa puissante imagination à toutes les croyances sinistres du paganisme. Malebranche, qui connaît si bien les effets funestes de l'imagination, nous fournit des paroles pour décrire l'âme du poète, quand il dit : « Il n'y a rien de plus terrible ni qui effraie davantage l'esprit, ou qui produise dans le cerveau des vestiges plus profonds, que l'idée d'une puissance invisible qui ne pense qu'à nous nuire, et à laquelle on ne peut résister. » Le philosophe français ne pensait peindre que les rêveries de ces hommes simples qui croient au pouvoir de la sorcellerie, et il nous découvre l'âme de Lucrèce. Oui, le poète latin paraît avoir longtemps vécu dans l'épouvante, au milieu des lugubres images de la religion païenne, comme certains superstitieux du moyen âge étaient sans cesse inquiétés par les noires visions des démonographes. On peut supposer avec quelque vraisemblance qu'éclairé par la doctrine d'Epicure, et tout frémissant encore de ses terreurs passées, il s'est retourné tout à coup contre ces spectres malfaisans, en puisant sa vaillance dans l'exaspération même de la peur. D'où lui viendraient donc ces emportemens imprévus contre les dieux au milieu d'une démonstration scientifique? Pourquoi ne lui suffit-il pas de prouver, avec le calme d'une science convaincue et confiante en elle-même, la vanité de ces croyances? Pourquoi ces assauts sans cesse répétés contre des idées qui, selon lui, n'ont pas de fondement? Pourquoi cette fureur enfin contre des ennemis qu'il est sûr d'avoir jetés par terre à jamais? Ce sont là les cris de soulagement d'une âme qui se sent

enfin respirer, qui échappe à d'effrayantes ténèbres, dont la vengeance ne se contente pas d'avoir vaincu, qui tient encore à triompher. Ne l'entendons-nous pas qui s'écrie dès le début de son poème, dans l'ivresse de sa foi nouvelle : « Grâce à ma doctrine, la religion à son tour est écrasée sous les pieds, et sa défaite nous rend égaux aux dieux. »

Quare relligio pedibus subjecta vicissim
Obteritur, nos exæquat victoria cœlo.

Parcourez tout le poème, et vous verrez que la seule inspiration de cette polémique religieuse est la terreur. C'est elle qui fournit à Lucrèce ses argumens aussi bien que son éloquence. Lorsque, par exemple, dans un morceau célèbre il essaie de peindre l'origine des religions, il ne se demande pas si la croyance à un Dieu est un besoin de l'esprit, une donnée de la raison, une nécessité logique, un instinct de l'âme ou le fondement de la morale; la peur du genre humain lui suffit pour tout expliquer. Selon lui, la vue des phenomènes du ciel, dont la régularité paraissait inexplicable et dont l'effrayant aspect semblait révéler une puissance mystérieuse, a fait naître dans le cœur consterné des mortels cette idée funeste de la Divinité. Qu'on nous pardonne si, pour conserver quelque chose du rhythme de Lucrèce, et tout en restant fidèle au texte, nous essayons de traduire en vers ces fureurs de l'incrédulité :

Ainsi, l'homme voyant dans les célestes plaines
Les saisons revenir à des heures certaines,
Ne pouvant pénétrer ce mystère des cieux,
Sa raison impuissante avait recours aux dieux,
Remettait l'univers à leurs mains protectrices
Et faisait tout mouvoir au gré de leurs caprices.
Dans le ciel il plaça leur éternel séjour,
Dans ces lieux où paraît l'astre brillant du jour
Et le flambeau nocturne et ces flammes funèbres
Qui de leur vol errant sillonnent les ténèbres,
D'où descendent la pluie et la neige et le vent,
Les éclats du tonnerre et son mugissement.
O race des humains, quelles sont tes misères
Depuis ces dieux armés d'éternelles colères!
Hélas! que de douleurs, que de gémissemens
Vous avez amassés pour vous et vos enfans!

Lucrèce est encore tout irrité contre ces premiers hommes qui ont légué à leurs descendans un si triste héritage d'erreur. Son amer dédain se reporte aussitôt sur les pratiques religieuses de son temps auxquelles continue à recourir l'imbécillité humaine. Il ose, lui Romain, dans des allusions précises, railler les plus saintes coutumes de la piété romaine, et non point avec le léger sourire du scepticisme

ou de l'incrédulité indifférente, mais avec toute l'insolence d'un cœur révolté :

Quoi! pour être pieux faut-il dans la poussière,
Un voile sur le front, adorer une pierre,
Ramper sur les parvis aux pieds des immortels,
Ouvrir ses bras tremblans devant tous les autels,
Les inonder du sang d'innocentes victimes,
Entasser sur des vœux des vœux pusillanimes?
Non, non, l'homme pieux, d'un cœur tranquille et doux,
Doit contempler le ciel sans craindre son courroux.

Chose digne de remarque, Lucrèce, malgré son incrédulité intrépide, n'est pas tout à fait exempt de cette crainte qui troublait les premiers hommes. Il semble qu'il n'ait pas été étranger à ce sentiment qui faisait dire à Pascal : « Le silence éternel de ces espaces infinis m'effraie! » Quelquefois, en présence d'une nuit étoilée, quand il réfléchit sur la régularité des grands mouvemens du ciel, il se demande si l'univers est vraiment un simple produit de la matière. A-t-il commencé, doit-il finir, comme le veut Épicure, ou bien, comme le pensent d'autres philosophes, serait-il un ouvrage des dieux, destiné à une durée éternelle? Il chasse bien vite cette idée d'un dieu créateur, comme si son âme était tentée par la superstition. Dans sa contemplation nocturne de la nature, il éprouve autant d'effroi à trouver un dieu que d'autres pourraient en éprouver à n'en trouver pas :

Lorsqu'on lève les yeux vers cette voûte sombre,
Ce ciel mystérieux semé de feux sans nombre,
Qu'on pense à ces flambeaux de la nuit et du jour
Qui sans se démentir accomplissent leur tour,
Alors par les soucis autrefois écrasée
Au fond de notre cœur une vieille pensée
Se réveille et soudain lève un front odieux :
« Peut-être, se dit-on, c'est le bras de nos dieux
Qui mène en sens divers ces astres sur leur route. »
Car notre esprit en proie aux caprices du doute
Ne sait si l'univers de lui-même est produit,
Ni s'il doit retomber dans sa première nuit,
Lorsque de ces grands corps l'imposante machine
Ne pourra plus suffire à l'effort qui la mine,
Ou s'il peut, soutenu par des dieux tout-puissans,
Supporter la fatigue éternelle du temps.

Puisque la simple contemplation d'une nature même paisible fait entrer dans notre esprit cette déplorable idée de la Divinité, il faut bien tenir son courage, car il n'est que trop d'occasions terribles où nous en aurons besoin. Que sera-ce quand nous assistons à des désastres, quand des villes sont renversées par des tremblemens de

terre, quand la mer engloutit de grandes armées! Il n'est pas étonnant que le genre humain, dans l'humilité de sa faiblesse et de son épouvante, s'avise alors d'imaginer des dieux et cherche un refuge sous leur protection. Ici encore le hardi poète semble n'avoir pas été toujours à l'abri de cette universelle terreur :

Eh! quel homme entendant la céleste menace
Ne sent frémir ses os et tomber son audace,
Quand, brûlé par la foudre, un roc vole en éclats
Et que le ciel se rompt avec un long fracas?
Ne voit-on pas trembler des nations entières?
Les rois même, les rois aux couronnes altières,
Saisis par le frisson de ce divin courroux,
Malgré tout leur orgueil, fléchissent les genoux,
De peur qu'un noir forfait ou qu'un mot téméraire
N'ait attiré sur eux la céleste colère.

La forte imagination de Lucrèce se représente successivement toutes les catastrophes qui peuvent éveiller dans l'homme, par la terreur, le sentiment religieux. Sa poésie, plus belle que sa doctrine, nous fait voir dans de magnifiques tableaux la détresse de l'homme en péril recourant à la prière, prière bien inutile, puisqu'il n'est pas de dieu pour l'entendre, et que dans l'univers il n'est d'autre maître qu'un aveugle et insensible hasard :

Vois, sur la mer livrée à la fureur des vents,
Les grandes légions avec leurs éléphans.
Le général, tremblant d'une voix suppliante,
Demande aux immortels la fin de la tourmente:
C'est en vain; la tempête en un dernier effort
Saisit ce malheureux et l'entraîne à la mort;
Car d'un obscur pouvoir la force souveraine
Se joue, en l'écrasant, de la faiblesse humaine,
Et quelquefois s'amuse à briser en morceaux
La hache consulaire et les nobles faisceaux.

Ces nombreuses citations, auxquelles on pourrait en ajouter bien d'autres, montrent avec quelle persistance Lucrèce attribue uniquement l'origine des cultes à la terreur. C'est elle qui a créé les dieux, c'est par elle qu'ils règnent encore sur les esprits. Tant que l'homme ne les aura pas chassés de son imagination, il ne pourra jouir ni du calme de sa raison, ni des douceurs de la vie. Ne craignons pas de répéter ce que Lucrèce répète sans cesse, ce qu'il redit souvent dans les mêmes vers qui reviennent de temps en temps comme un lugubre refrain. A voir cette révolte si tenace, les soulèvemens de cette éloquence animée par une indignation toujours nouvelle, on ne peut s'empêcher de penser que lui-même, quelque assuré qu'il fût dans sa doctrine, n'était pas exempt de cette ter-

reur, ou du moins que son imagination, jadis fortement ébranlée, n'était pas entièrement remise de son trouble. Il ne parle pas comme un philosophe qui discute, mais comme un visionnaire encore ému au sortir d'une lutte contre des fantômes, et qui, s'en étant débarrassé, apprend aux hommes le moyen de s'en délivrer à leur tour. La violence de ses affirmations, l'amertume de son dédain peuvent bien annoncer une raison convaincue, mais non pas un cœur rasséréné. Le calme est venu après la tempête, mais on croit apercevoir encore dans le lointain les nuages fuyans. Aussi cette parole toujours frémissante et même quelques aveux implicites du poète permettent de supposer, comme nous l'avons fait, que Lucrèce, en attaquant les dieux, défendait son propre repos, qu'il veillait en armes sur sa raison, et s'il est vrai, comme il le prétend, que c'est la peur qui a jeté les hommes dans la religion, on peut affirmer avec non moins de vraisemblance que la peur aussi a jeté Lucrèce dans l'athéisme.

En considérant Lucrèce comme un athée, nous ne croyons pas lui faire injustice, bien qu'à l'exemple de son maître Épicure, pour se mettre en règle avec les croyances populaires, il admette l'existence de certains dieux, qui, à vrai dire, ne sont que de vaines ombres destinées à dissimuler l'impiété du philosophe. Par prudence, ou peut-être pour une cause plus honorable, par un reste d'habitude invétérée, Épicure se sentit obligé de faire aux dieux une petite place dans son système. Il n'était point facile de les conserver, étant donnée sa physique, qui avait précisément pour but de se passer d'eux. Quelle forme leur attribuer, quelles fonctions? qu'en faire, où les placer? Le matérialisme de la doctrine ne permettait pas de les représenter comme des esprits; on ne pouvait non plus, sans déranger tout le système, reconnaître leur action sur le monde. Dans cet embarras, ne voulant pas les supprimer, ne pouvant pas les conserver tels que les montrait la religion, il tenta de se faire une espèce de théodicée fort simple qui ne fût pas en désaccord avec sa physique. Il donna aux dieux la forme humaine, parce qu'il n'y a point de forme plus parfaite; mais, pour faire honneur à leur divinité, il voulut que leur corps fût, pour ainsi dire, d'une plus fine étoffe que celui des hommes. « Ce n'était pas un corps, disait-on, mais comme un corps, non pas du sang, mais comme du sang. » On pourrait définir cette nature divine, à la fois si déliée et si matérielle, par ces vers de La Fontaine :

> Je subtiliserais un morceau de matière
> Que l'on ne pourrait plus concevoir sans effort,
> Quintessence d'atome, extrait de la lumière,
> Je ne sais quoi plus vif et plus mobile encor.

Épicure relégua ces dieux le plus loin possible du monde, pour n'avoir rien à en redouter; il supposa qu'ils étaient heureux et qu'ils goûtaient éternellement les douceurs de la plus parfaite oisiveté. Il les rendit épicuriens pour être conséquent avec sa doctrine morale, mais surtout pour qu'il ne fût plus question de leur intervention dans le monde et les affaires humaines. Leur sérénité indifférente, étrangère à toute passion, à la bienveillance aussi bien qu'à la colère, ne demandait ni culte, ni offrandes, ni prières. Ces dieux sans consistance, ni esprits, ni corps, ayant pourtant la figure humaine, ne sont, pour ainsi dire, que de belles peintures suspendues au-dessus du système pour écarter les reproches d'impiété et représenter en même temps l'idéal de la félicité épicurienne. Si le fougueux Lucrèce, d'ordinaire si acharné contre les dieux, s'arrête de temps en temps dans la contemplation de cette vie divine si paisible et s'incline avec respect devant ce nouvel Olympe, cette admiration presque attendrie ne doit pas être prise pour de l'inconséquence ou de l'hypocrisie, mais pour le contentement profond d'une impiété toujours fidèle à elle-même, qui se plaît à voir la Divinité enchaînée dans sa béatitude inoffensive. En un mot, cette bizarre théologie consiste à rendre aux dieux en délicieuse tranquillité ce qu'on ôte à leur puissance. L'habileté d'Épicure ne rappelle pas mal la politique de ces rebelles de l'Orient qui laissent au peuple ses rois, mais en les plongeant dans la mollesse, qui les entourent d'un vain hommage et d'un cérémonial innocent, et, en les livrant à la plus entière inertie, ont le double avantage de n'avoir rien à en craindre, et de paraître pourtant respecter leur personne et leur majesté royale.

Rassuré du côté du ciel, que sa doctrine a désarmé, Lucrèce songe à protéger son esprit contre les craintes de la mort et de la vie future. Ici encore il faut dire à la décharge du poète que le paganisme n'offrait sur l'autre vie que des tableaux lamentables, souvent iniques, et qui, en effrayant à la fois les innocens et les coupables de la terre, ne servaient pas même à donner plus de force à la morale. L'idée d'une exacte rémunération était absente de ces fictions, et la balance de Minos nous paraît aujourd'hui fort trébuchante. La raison et le sentiment étaient également révoltés à la vue de ce ténébreux empire. Ceux même qui avaient bien mérité dans ce monde, les héros et les justes, étaient aussi malheureux que les criminels dans cette triste demeure des ombres, et redemandaient les ennuis, les misères de la vie terrestre. On sait avec quelle héroïque impatience l'ombre d'Achille, dans Homère, s'écrie : « J'aimerais mieux être sur la terre un valet de labour que roi dans les enfers. » En effet, que voulez-vous que fasse de cette royauté vaine

cette âme vaillante qui se meut dans le vide, qui respire encore dans le néant et qui promène dans son pâle royaume ses passions vivantes et son héroïsme impuissant? A en croire Lucrèce, la crainte d'une autre vie, loin de retenir les hommes, leur fait commettre tous les crimes. Comme on leur dit que dans les enfers ils ne trouveront que la Pauvreté et l'Ignominie et tous ces spectres odieux que la superstition donne pour cortége à la Mort, ils se hâtent, dans cette vie, de s'emparer des richesses et des honneurs, pour n'avoir pas à souffrir d'avance dans ce monde tous les maux qui leur sont assurés dans l'autre. Singulier raisonnement que nous laissons à Lucrèce, mais qui montre du moins que le poète croyait défendre les intérêts de la morale! En dissipant les craintes de la vie future, il ne se propose pas, comme Lamettrie ou d'Holbach, d'ôter aux consciences leurs scrupules et un frein à la brutalité des passions. Ces tristes imitateurs n'ont pris à Lucrèce que ses argumens, sans lui emprunter son profond sentiment moral, et sont aussi loin de lui par la bassesse de leurs intentions que par la platitude de leur langage.

Voilà donc enfin Lucrèce affranchi de ses terreurs, heureux de n'avoir plus rien à craindre sur cet amas d'atomes agrégés par le hasard qu'on appelle le monde, en présence d'un ciel vide, sans espoir d'avenir, trouvant son bonheur dans sa tranquillité présente et dans la certitude, pour lui consolante, de son futur anéantissement. Que la logique d'un système matérialiste l'ait conduit à ces conséquences, il n'y a point là de quoi s'étonner; mais comment n'être pas surpris de sa joie triomphante? Je ne crois pas qu'aujourd'hui un philosophe pût se contenter d'une pareille doctrine, ou du moins y trouver des charmes et des consolations. Au XVIIIe siècle, un illustre disciple de Lucrèce, qui avait fait du poème *de la Nature* son manuel de morale, le grand Frédéric, offrant ses condoléances à d'Alembert après la mort de Mlle de Lespinasse, lui écrivait : « Quand je suis affligé, je lis le troisième livre de Lucrèce; c'est un palliatif pour les maladies de l'âme. » Mais lorsque, durant la guerre de sept ans, il avait eu lui-même besoin de réconfort, et que, pressé par trois armées russe, autrichienne et française, il songeait dans son désespoir à se délivrer de la vie, il répondit à d'Argens, qui lui conseillait à son tour de lire dans ses peines le poème consolateur : « J'ai lu et relu le troisième chant de Lucrèce, mais je n'y ai trouvé que la nécessité du mal et l'inutilité du remède... Voilà l'époque du stoïcisme; les pauvres disciples d'Épicure ne trouveraient pas à cette heure à débiter une phrase de leur philosophie. » Le fier épicurien, on le voit, trouvait que la doctrine ne pouvait guère servir qu'à consoler les maux d'autrui. Il n'est point d'esprit élevé dans les temps

modernes auxquels suffiraient les mornes enseignemens d'Épicure. De même que la science a reculé les limites du monde physique, le christianisme a élargi celles du monde moral et a donné des besoins nouveaux même à ceux qui sont le plus éloignés de la foi. Il semble que l'âme humaine se soit accoutumée à de plus hautes aspirations, et que, dans la moins noble de ses entreprises philosophiques, elle soit naturellement portée vers des vérités fort au-dessus des leçons d'Épicure. Nous en croyons un poète sincère de nos jours qui voulut être disciple de Lucrèce, et, ne pouvant emprisonner son âme dans cette étroite et sombre doctrine, s'en échappait avec ces beaux vers :

Quand Horace, Lucrèce et le vieil Épicure
Assis à mes côtés m'appelleraient heureux,
Et quand ces grands amans de l'antique nature
Me chanteraient la joie et le mépris des dieux;
Je leur dirais à tous : Quoi que nous puissions faire,
Je souffre, il est trop tard; le monde s'est fait vieux.
Une immense espérance a traversé la terre;
Malgré nous vers le ciel il faut tourner les yeux.

Ce vague sentiment de l'infini n'a point tourmenté Lucrèce, lui qui donne à la plus aride et la plus bornée des doctrines tout son cœur et tout son génie. Jamais disciple de Platon encore ébloui de splendeurs divines, jamais stoïcien admirateur de l'héroïsme humain n'a célébré les perfections de l'intelligence suprême ou les triomphes de la vertu avec la foi et l'amour qui transportent cet épicurien quand il chante les aveugles travaux du hasard et la sagesse de l'indifférence. Malgré tous les obstacles de la langue latine, non encore accoutumée à l'expression poétique de la science, à travers toutes les difficultés du sujet le plus épineux, il porte d'un cœur léger son fardeau philosophique, il s'excite lui-même, il excite le lecteur à le suivre et s'arrête de temps en temps pour pousser devant son œuvre de destruction des cris de ravissement. Ses peines lui sont douces, lui ayant assuré de si belles conquêtes :

Conquisita diu dulcique reperta labore.

Il n'apporte pas des leçons, mais des oracles, des oracles plus sûrs, dit-il, que ceux de la pythie sur le trépied d'Apollon. A mesure qu'il soulève le voile qui couvre la nature, il éprouve une volupté divine et un saint frémissement, *divina voluptas atque horror*. De même que les antiques rapsodes qui, dans leur dévotion naïve, commençaient toujours avant de chanter par prononcer le nom de Jupiter, Lucrèce reprend quelquefois haleine pour invoquer Épicure, comme pour lui demander l'inspiration. Sa reconnaissance est si vive et si grave qu'elle ressemble à de la piété; ces chants lyriques de l'athéisme ont toute la grandeur d'un langage sacré, et le poète

lui-même, en attaquant toutes les divinités, fait penser au délire d'un hiérophante qui rend les oracles de son dieu. Dans l'ardeur de son prosélytisme, il s'exalte à la seule pensée que le premier il apporte aux Romains de si belles vérités. Ce poète d'ordinaire si impérieux rencontre alors des paroles pleines d'une condescendance charmante et d'une sollicitude presque maternelle pour l'ignorance qu'il prétend instruire. Qu'on nous permette encore de traduire ces quelques vers où, à l'ivresse de l'orgueil, se mêle la grâce du bonheur :

Des Muses je parcours les chemins non frayés
Qu'aucun homme avant moi n'a touchés de ses pieds;
Je veux, je veux goûter une source nouvelle
Où jamais n'a trempé nulle lèvre mortelle,
Et ces fleurs dont jamais les Muses de leurs mains
N'avaient paré le front des vulgaires humains,
Moi j'en couronnerai mon orgueilleuse tête.
De la grande nature intrépide poète,
J'entreprends d'arracher aux tristes nations
Les misérables fers des superstitions.
Mon vers, pour embellir cette matière obscure,
Aux Muses emprunta leur grâce et leur parure.
Ainsi, lorsqu'un enfant rebelle au médecin
Craint un breuvage amer qu'on lui présente en vain,
D'un miel délicieux une coupe entourée
Peut attirer sa lèvre à la liqueur dorée,
Et l'enfant jusqu'au fond du vase détesté
Dans son erreur candide aspire la santé.
Ainsi, puisqu'en mes vers la raison salutaire
Offense les regards de l'ignorant vulgaire,
Et qu'effrayé d'abord et reculant d'horreur
Il n'ose de mes chants sonder la profondeur,
Pour tromper son dégoût, mon innocente ruse
A versé sur mes vers le doux miel de la Muse.

Cependant, quelle que soit sa confiance dans sa doctrine, la joie de sa victoire philosophique et le zèle de sa propagande, nous croyons pouvoir dire en terminant que Lucrèce n'a pas rencontré cette félicité qu'il s'était promise et qu'il se vante d'avoir trouvée. Il a beau nous assurer de son bonheur, nous convier à le partager avec lui; on sent jusque dans ses ivresses une mélancolie profonde qui dément ses affirmations hautaines. Nous ne voudrions pas prêter à un poète antique des sentimens modernes, et nous savons qu'il existe aujourd'hui dans le monde moral des douleurs et des troubles presque inconnus à la sereine antiquité; mais Lucrèce, pour avoir abordé avec une passion personnelle et dans l'intérêt de son repos la science de la nature et le problème de la vie, a peut-être rencontré, avant d'autres esprits plus désintéressés, certaines afflictions d'une raison non satisfaite. Si sa foi absolue dans l'épicurisme le

mettait à l'abri du doute, elle ne le défendait pas contre les tristesses mêmes de la doctrine. Le spectacle de l'univers et de la vie tel que l'offrait le système du maître n'était point fait pour contenter une âme facile à émouvoir. Le sombre poète n'est pas seulement attristé par les désordres politiques et par cette vaste mêlée des passions contemporaines qui bouleversaient le monde, la vue de la destinée humaine telle que l'a faite la nature livrée à toutes les aventures du hasard le remplit de trouble, de pitié et de découragement. Personne n'a peint avec un pareil accent de douleur la naissance de l'homme jeté faible et nu hors du sein maternel comme un naufragé sur les rivages de la vie, et dont le premier cri est un sanglot, comme il convient, dit-il, à un être misérable réservé à tant de malheurs. A peine a-t-il détruit les dieux et enlevé le monde à leur pouvoir détesté, le voilà forcé de reconnaître qu'il y a dans l'univers une force cachée, inéluctable, innomée, qui se plaît à écraser toutes les grandeurs humaines. Lui, le chantre de la volupté pure, il ne peut s'empêcher d'avouer que du fond des délices il s'élève une certaine amertume qui vous prend à la gorge même au milieu des fleurs.

Medio de fonte leporum
Surgit amari aliquid quod in ipsis floribus angat.

Plus que les autres anciens, il a senti ce qu'il y a de fragile, d'incomplet, de limité dans la nature humaine. Il y a un mot qui revient souvent dans ses vers et qui produit un grand effet, *nequicquam*, c'est en vain. Qu'il s'agisse de puissance ou de plaisir, le poète semble rencontrer partout les bornes des choses et s'y heurter avec douleur. L'éternelle passion qui anime ses vers, leur accent tragique, ce mélange de terreur et de pitié qui est le caractère de son éloquence, font penser que son cœur n'était pas entièrement pacifié par la philosophie, et donnent quelque crédit à la tradition qui nous parle de folie et de suicide. La meilleure réfutation de l'épicurisme est dans la tristesse de son grand poète. Faut-il l'attribuer au caractère de l'homme ou aux principes de la doctrine? Il est difficile de le décider. Peut-être n'est-ce pas impunément qu'une âme grande et passionnée se retranche certaines idées qui font, pour ainsi dire, partie de nous-mêmes, et soit que dans les transports religieux, comme Pascal, on violente sa raison jusqu'à la meurtrir, soit que dans le fanatisme de l'impiété, comme Lucrèce, on s'arrache l'idée divine, on risque également de ne pas trouver la paix qu'on attendait de cette violence ou de cette mutilation, et de sentir toujours la blessure qu'on s'est faite à soi-même.

C. Martha.

STATISTIQUE COMPARÉE

DES FORCES RELATIVES DES PRINCIPAUX ÉTATS DE L'EUROPE.

Un infatigable statisticien, qui nous avait donné l'année dernière une *Statistique générale de la France* en deux volumes pleins de faits et de chiffres, M. Maurice Block, vient de publier en allemand et en français un *Tableau de la puissance comparée des divers états de l'Europe,* accompagné de treize cartes coloriées. Ces sortes de livres conviennent en général beaucoup plus à nos voisins d'outre-Rhin qu'à nous. Nous aimons peu la statistique, parce qu'elle parle peu à l'imagination, et nous avons toujours préféré les romans aux faits, ce qui amuse à ce qui instruit. Il y a cependant dans ce mot de *puissance comparée* un certain attrait pour notre amour-propre national; tous les peuples aiment la puissance, mais les Français la recherchent plus qu'aucun autre : ils ont fait, pour être puissans, de si grands sacrifices de bonheur, de richesse et de liberté, qu'il ne doit pas leur être indifférent de savoir s'ils ont atteint leur but.

M. Block commence par traiter de l'étendue territoriale; voici la surface qu'il assigne à chacune des grandes puissances :

Russie.....	545	millions d'hectares.
Autriche.....	64	—
France.....	54	—
Espagne.....	50	—
Royaume-uni.....	31	—
Prusse.....	28	—
Allemagne.....	23	—
Italie (sans Rome et Venise)...	23	—

La France n'occupe que le troisième rang; mais l'étendue territoriale n'est qu'un des élémens de la puissance. Il y a territoire et territoire, et

les 545 millions d'hectares de la Russie, inhabitables et inhabités pour la plupart, ne valent pas les 54 millions d'hectares de la France, situés sous un climat doux et tempéré, baignés par deux mers, arrosés par cinq grands fleuves et leurs innombrables affluens, et présentant le plus heureux mélange de plaines, de coteaux et de montagnes.

Vient alors le second élément, la population :

Russie	66	millions d'habitans.
France	37	—
Autriche	35	—
Royaume-uni	29	—
Italie (sans Rome et Venise)	22	—
Prusse	18	—
Allemagne	18	—
Espagne	16	—

La Russie occupe encore le premier rang par la masse de sa population, mais la France monte au second; il est en même temps à remarquer que la population ne doit pas être la mesure exacte de la puissance, puisque l'Autriche devrait être, par le nombre de ses habitans, la troisième puissance de l'Europe, tandis que le royaume-uni de Grande-Bretagne et d'Irlande ne viendrait qu'après, ce qui n'est certainement pas.

La première chose à constater pour apprécier la force d'une population, c'est sa densité. Ici les rôles changent :

Belgique	158	habitans par	100 hectares.
Pays-Bas	107	—	—
Italie	95	—	—
Royaume-uni	93	—	—
Allemagne	74	—	—
France	68	—	—
Prusse	64	—	—
Autriche	54	—	—
Espagne	31	—	—
Turquie	17	—	—
Russie	12	—	—

La France est donc moins peuplée que la Belgique, les Pays-Bas, l'Italie, le royaume-uni et l'Allemagne; elle ne dépasse que la Prusse, l'Autriche, l'Espagne, la Turquie et la Russie. Ce tableau doit nous donner beaucoup à réfléchir, car il n'y a aucune raison tirée de la nature des choses qui puisse expliquer cette infériorité. A en juger par ses conditions naturelles, la France devrait être le pays le plus peuplé de l'Europe; il n'en est pas qui offre plus de ressources. Heureusement les pays où la population est plus pressée ont moins d'étendue territoriale que le nôtre; la France est relativement plus peuplée que les états qui l'emportent sur elle en grandeur superficielle, ce qui rétablit sa position.

Voilà pour le présent; quant à l'avenir, ce qui permet de le connaître

d'avance, c'est le plus ou moins de rapidité dans l'accroissement de la population; les détails que donne M. Block à ce sujet méritent une attention particulière. On ne supposerait jamais quel était le pays de l'Europe où la population s'accroissait le plus vite : c'est la Grèce; la population y montait de plus de 2 pour 100 par an. Nous allons voir si, sous son nouveau régime, elle fera les mêmes progrès. Après elle vient la Prusse, et, qui le croirait? la Norvége.

Grèce	2,16	pour 100	d'augmentation par an.
Prusse	1,57	—	—
Norvége	1,39	—	—
Suède	1,17	—	—
Pays-Bas	1,12	—	—
Russie	1,05	—	—
Italie	1	—	—
Allemagne	0,99	—	—
Royaume-uni	0,97	—	—
Espagne	0,93	—	—
Belgique	0,83	—	—
France	0,56	—	—
Autriche	0,41	—	—

Le chiffre de 0,56 pour la France n'a même été obtenu que parce que M. Block additionne les progrès de la population depuis 1821; s'il s'était borné aux quinze dernières années, le chiffre attribué à la France serait tombé fort au-dessous de l'Autriche elle-même. Dans les vingt-cinq ans écoulés de 1821 à 1847, l'augmentation annuelle a été de 200,000 âmes; dans les quinze ans écoulés de 1848 à 1861, elle n'a plus été que de 87,000; elle a baissé de plus de moitié. La France est aujourd'hui sans comparaison le pays de l'Europe où la population marche le moins vite; on peut dire qu'elle y est devenue à peu près stationnaire.

Si les choses allaient toujours du même pas, voici quelle serait dans un siècle la population des principaux états de l'Europe :

Russie	135	millions d'habitans.
Royaume-uni	58	—
Autriche	55	—
Prusse	47	—
France	46	—
Italie	44	—
Allemagne	36	—
Espagne	32	—

La France, qui a aujourd'hui le second rang comme population absolue, n'occuperait plus que le cinquième; la Prusse elle-même, qui n'a aujourd'hui que la moitié de notre population, nous aurait dépassés, et on n'a compté pour le royaume-uni que l'augmentation obtenue sur le territoire européen; en y ajoutant les colonies, l'effectif de la race sera probablement doublé et porté à plus de 100 millions d'hommes. On a d'ailleurs

supposé les limites des nations telles qu'elles sont aujourd'hui, tandis qu'elles subiront probablement des modifications. Le *principe des nationalités* peut avoir pour résultat de démembrer la Russie et l'Autriche; mais si la Prusse et l'Allemagne parviennent à faire un tout unique en vertu du même principe, cette réunion formera à nos portes une agglomération de 80 millions d'habitans, et l'Italie, accrue de Rome et de Venise, un autre groupe de 48 millions. Au point de vue de la puissance, cet avenir est fort à considérer. Déjà depuis 1789 tous les peuples qui nous entourent ont fait plus de progrès que nous; cette différence va en s'accélérant.

Il est regrettable que M. Block n'ait pas ajouté à ces tableaux déjà si intéressans l'âge moyen des diverses populations. Le nombre proportionnel des adultes n'est pas un fait moins bon à connaître que les deux autres. Soit, par exemple, un pays de 60 millions d'habitans qui n'aurait qu'un quart d'adultes, il n'en compterait que 15 millions; si au contraire un autre pays de 40 millions d'habitans avait les trois quarts d'adultes, il en aurait 30 millions; il serait en réalité deux fois plus fort. La multitude des enfans est pour les nations une cause de faiblesse plutôt que de force. Je recommande cette recherche à M. Block.

De la population, il passe à la puissance militaire, représentée par l'armée; voici quelle est, d'après lui, la force numérique des principales armées sur le pied de paix:

Russie	578,000	hommes.
France	467,000	
Allemagne	304,000	
Autriche	299,000	
Prusse	200,000	
Italie	200,000	
Espagne	151,000	
Royaume-uni	99,000	

A la *quantité* il faut ajouter la *qualité* des armées. En tenant compte de ces deux élémens, la France est sans aucun doute la première puissance militaire du monde. Ces chiffres prennent d'ailleurs d'autres proportions quand il s'agit du pied de guerre. La Russie a la prétention d'armer près d'un million d'hommes, mais on a vu pendant la guerre de Crimée que cette force énorme n'était qu'apparente; l'Autriche compte sur 600,000 hommes, et la Prusse sur 500,000, — il y a là probablement quelque exagération, — tandis que la France a prouvé qu'elle pouvait mettre aisément sur pied 600,000 hommes effectifs et même davantage. L'Italie a un pied de guerre de 400,000 hommes. Aux 99,000 hommes que l'Angleterre entretient en Europe, il faut en ajouter 280,000 dans ses possessions hors d'Europe, mais qui ne pourraient guère être utilisés dans un conflit européen.

Passons à la marine. Le royaume-uni, qui a le dernier rang en Europe parmi les grandes puissances pour l'armée de terre, prend le premier pour

l'armée de mer; voici quel est l'effectif des canons que possède sur mer en temps de paix chacune des puissances qui ont une marine de quelque importance :

Royaume-uni	5,890 canons.
France	1,920
Italie	1,192
Pays-Bas	1,191

La Russie, l'Autriche, la Prusse, l'Espagne, ne possèdent que des marines insignifiantes. Ici la différence entre le pied de guerre et le pied de paix paraît encore plus grande que pour l'armée de terre. L'effectif attribué à l'Angleterre sur le pied de guerre est de 14,500 canons, et celui de la France de 12,400; mais la part de la France doit être exagérée. Il est difficile d'admettre que nous puissions avoir une marine militaire *six fois* plus forte en temps de guerre qu'en temps de paix : rien ne s'improvise moins qu'un grand état maritime. Qu'est-ce d'ailleurs que le temps de guerre? Ne sommes-nous pas toujours sur le pied de guerre, au moins quant à la marine?

Vient enfin la puissance financière, représentée par le budget. M. Block assigne à chacun des grands états le chiffre suivant de recettes publiques en 1861 :

France	1,840 millions.
Royaume-uni	1,686
Russie	1,161
Autriche	748
Espagne	591
Prusse	507
Italie	473

Il y a beaucoup à dire sur la valeur de ces chiffres, et M. Block le reconnaît lui-même. Les budgets de la France et de la Grande-Bretagne par exemple ne sont pas établis sur les mêmes bases; des catégories de recettes et de dépenses qui figurent dans l'un ne figurent pas dans l'autre. En réalité, les recettes publiques du royaume-uni, en y comprenant tout, égalent au moins les nôtres, et les dépassaient de beaucoup il y a peu d'années. Cette réserve faite, on peut accepter ce tableau comme donnant une idée comparative assez exacte des recettes publiques des différens états; mais on se demande pourquoi M. Block n'a pas mis en regard les budgets des dépenses : on y aurait vu que les dépenses de la France dépassent de beaucoup les recettes, et que celles de l'Italie laissent un déficit annuel de 400 millions au moins.

Ce sont, bien entendu, les dépenses militaires qui chargent à ce point les principaux budgets; l'Angleterre, d'après M. Block, dépense plus de 700 millions par an pour son armée et sa marine; il assigne à la France une dépense annuelle de 500 millions pour le même objet, mais en réalité

nous avons presque toujours dépensé le double depuis dix ans. Les autres nations viennent loin derrière nous dans cette voie ruineuse.

Cette différence entre les recettes et les dépenses conduit tout naturellement au chapitre des dettes publiques; le capital de la dette publique atteint les proportions suivantes dans les principaux états :

Royaume-uni.....	20 milliards	126 millions.
France.....	9	334
Autriche.....	5	670
Espagne.....	3	658
Russie.....	3	275
Italie.....	2	320

Ce tableau n'est déjà plus exact, au moins en ce qui concerne la France, dont la dette s'accroît rapidement : le chiffre donné par M. Block s'applique à l'année 1860; mais dans les deux ans écoulés depuis cette époque le capital de la dette est arrivé à 10 milliards. M. Block a eu l'heureuse idée de compléter ce chapitre en montrant quel est le crédit des grands états, c'est-à-dire à quel taux ils trouvent à emprunter; il en résulte que l'Angleterre trouve à emprunter à 3 pour 100, tandis que la France doit payer 4 1/2 pour 100, la Russie 5 pour 100, l'Autriche 6 pour 100, l'Italie 7 pour 100, la Turquie 10 pour 100. Par suite de cette inégalité dans le taux de l'intérêt, des dettes très différentes en capital peuvent imposer aux nations qui les contractent un égal fardeau d'intérêts annuels; la Turquie par exemple aurait les mêmes intérêts à payer que l'Angleterre, avec une dette du tiers en capital, et la France, avec une dette égale à la moitié de la dette anglaise, doit payer les deux tiers en intérêts.

M. Block est d'ailleurs bien loin d'appartenir à cette funeste école qui mesure la richesse des nations à leur dette : les nations riches peuvent mieux que d'autres supporter une grosse dette; mais il vaudrait cent fois mieux pour elles n'en point avoir. Qu'on se figure le budget français allégé des 500 millions dont le grève à perpétuité le service de la dette, quelles réductions possibles dans les impôts, et par suite quelle baisse dans les prix! Plus on augmente la dette d'un pays, plus on s'éloigne de la vie à bon marché. Depuis 1848, la dette publique a doublé en France, et les frais de production de toute chose ont haussé en proportion.

C'est donc à d'autres signes que M. Block demande la véritable mesure de la richesse des nations : il s'adresse aux seules sources de cette richesse, l'agriculture, l'industrie et le commerce; mais ici les difficultés de son sujet s'accroissent, car les évaluations en ce genre présentent beaucoup d'incertitudes et d'obscurités. Il a dû nécessairement s'attacher à quelques faits généraux qui ne donnent qu'une idée approximative, mais qui suffisent à peu près pour le but qu'il a en vue.

Pour apprécier l'état agricole d'un pays, un fait domine tous les autres, c'est la densité de la population. Deux circonstances peuvent modifier les

conséquences à en tirer, le plus ou moins de consommation moyenne d'une part, et de l'autre l'importation et l'exportation des denrées alimentaires; mais, à prendre les choses dans leur ensemble, ces deux élémens se compensent à peu près, et le nombre des habitans que nourrit un pays peut être considéré comme une mesure assez exacte de son développement agricole. A ce compte, la France, qui passe après la Belgique, les Pays-Bas, l'Angleterre, l'Italie et l'Allemagne, pour la densité de sa population, doit occuper le même rang pour l'état de son agriculture.

Les tableaux présentés par M. Block viennent à l'appui de cette opinion. Il en est un surtout qui résume en quelque sorte tous les autres. On regarde généralement la multiplication du bétail comme un des signes les plus sûrs du développement agricole; or voici quelle est la répartition du bétail parmi les principaux états de l'Europe, en comptant partout 1 bœuf, 1 cheval, 10 moutons ou 4 porcs pour une tête de gros bétail :

Royaume-uni.....	99	têtes par 100 hectares.
Belgique.....	58	—
Pays-Bas.....	52	—
Allemagne.....	44	—
Prusse.....	40	—
France.....	38	—

Encore un coup, ces chiffres ne peuvent pas être d'une exactitude mathématique : ils se compliquent d'un élément dont il est difficile de tenir compte, la qualité et la valeur des bestiaux; mais, tels qu'ils sont, ils n'ont rien que de très vraisemblable. La population animale n'est pas exactement proportionnelle à la population humaine, mais peu s'en faut. Quand on essaie de calculer, d'après la progression connue jusqu'ici, ce qu'il faudra de temps pour que la France arrive, pour la production du bétail, où en est aujourd'hui l'Angleterre, on trouve plus d'un siècle; on sait en effet que le nombre de nos bestiaux a tout au plus doublé depuis 1789. Ainsi s'explique la lenteur particulière du développement de notre population, car ce sont les animaux qui nourrissent les hommes.

Pour l'industrie, M. Block ne donne qu'un petit nombre de chiffres se rapportant à trois produits principaux, la houille, le fer et les tissus. Il établit ainsi l'extraction annuelle de la houille :

Royaume-uni.....	660,000	quintaux métriques.
Prusse.....	130,000	—
Belgique.....	90,000	—
France.....	70,000	—
Autriche.....	31,000	—

Quand on songe que la houille est devenue de nos jours l'aliment générateur de toutes les industries, ce que les Anglais appellent la puissance par excellence (*power*), on ne saurait trop déplorer le rang vraiment misérable que ce tableau assigne à la France; passer après la Belgique, qui

n'a que le dix-huitième de notre territoire, c'est humiliant. On peut dire, il est vrai, que la richesse des mines diffère dans les deux pays, mais il s'en faut de beaucoup que ce soit dans cette proportion. Voici maintenant la production du fer :

Royaume-uni	904,000 tonnes.
France	520,000
Prusse	338,000
Autriche	275,000

Quant aux tissus, la France a l'avantage pour la soie; mais pour la laine et surtout pour le coton, son infériorité vis-à-vis de l'Angleterre est sensible, non en qualité, mais en quantité. L'Angleterre mettait en œuvre, avant la crise, de quatre à cinq fois plus de coton que nous.

Faute de moyens suffisans pour constater le commerce intérieur des différens pays, il a fallu se contenter de comparer leur commerce extérieur. Voici à quels résultats on parvient en additionnant le commerce actuel d'importation et d'exportation :

Royaume-uni	8 milliards	»	millions par an.
France	4	»	—
Zollverein	3	»	—
Italie	1	450	—
Autriche	1	340	—
Turquie	1	260	—

Le tonnage de la marine marchande présente des proportions moins favorables, en ce sens que l'effectif de notre navigation n'égale pas le quart de la navigation anglaise; mais ce qui frappe surtout, c'est la statistique des chemins de fer. Les chemins de fer étant de nos jours la plus haute expression de la puissance matérielle, il est bon de savoir où nous en sommes à cet égard en comparaison des autres peuples. Voici combien les principaux états possèdent de kilomètres de chemins de fer en exploitation par 1,000 kilomètres carrés :

Royaume-uni	49 kilomètres.
Belgique	44
Pays-Bas	34
Allemagne	23
Prusse	20
France	17
Italie	13

Ces chiffres ont d'autant plus d'éloquence qu'en fait de chemins de fer les différences se comptent par milliards. Pour que la France eût, proportionnellement à sa surface, autant de chemins de fer que la Belgique par exemple, le réseau actuel, qui est de 10,000 kilomètres, devrait être porté à 18,000. Or 18,000 kilomètres, c'est peut-être une dépense de 9 milliards. Voilà de quoi la Belgique est en avance sur nous. A raison de 600 nouveaux

kilomètres par an, il nous faut trente ans pour la rejoindre. Quant à l'Angleterre proprement dite, la distance est infiniment plus grande, car M. Block a compris dans son calcul l'Écosse et l'Irlande, qui n'ont que très peu de chemins de fer relativement à l'Angleterre.

Un tableau assez curieux, quoiqu'il n'ait qu'un rapport indirect avec le sujet principal, fait connaître la répartition des principaux cultes en Europe. Il en résulte que la moitié de la population européenne est catholique, et que le protestantisme et l'église grecque se partagent à peu près l'autre moitié.

J'arrête là mes citations, renvoyant pour le reste aux tableaux et aux cartes de M. Block. Il eût été impossible de le suivre dans les nombreux détails qu'il présente à l'appui. Disons seulement que personne n'est mieux informé que lui et ne suit de plus près la publication des documens statistiques dans toutes les langues de l'Europe.

L'ensemble de ces faits n'est pas encore de nature à nous inspirer de sérieuses alarmes. Les ressources exceptionnelles de notre territoire, l'esprit guerrier de notre race et notre organisation toute militaire, nous rendent et nous rendront encore longtemps formidables; mais il ne faut pas se dissimuler qu'en fin de compte, la force durable vient de la richesse et de la population. Si donc il était possible, sans trop réduire ce grand pied de guerre dont nous sommes si fiers, de développer un peu plus chez nous la population et la richesse, ou, ce qui revient au même, l'agriculture, l'industrie et le commerce, l'avenir deviendrait moins inquiétant. Si la France était peuplée comme la Belgique, elle aurait 85 millions d'habitans au lieu de 37, et sa puissance extérieure s'accroîtrait en proportion. Le vice capital, celui qui engendre tous les autres, c'est l'énormité du budget. Dans le court espace de dix ans, le total des dépenses publiques s'est accru de 50 pour 100 : il a passé de 1,500 millions à plus de 2 milliards 200 millions. Le budget spécial de la ville de Paris a subi dans le même laps de temps une progression encore plus forte : il a passé de 50 millions à 200 millions. C'est par ces plaies toujours ouvertes que s'échappe une grande part de notre force vitale. Tant que le budget conservera ces proportions, tout languira; les capitaux, au lieu de féconder l'agriculture et l'industrie, iront se perdre dans le gouffre des dépenses improductives, et la population, faute de ressources suffisamment croissantes, ne fera que des progrès insignifians.

L. DE LAVERGNE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

28 février 1863.

L'émotion universelle produite par les événemens de Pologne fait honneur à l'Europe contemporaine. On n'a jamais vu une pareille unanimité de sentimens généreux et une protestation si spontanée contre une politique inique et violente. Jamais non plus la Pologne n'a vu sortir de l'excès de ses infortunes une si claire lueur d'espérance. La question polonaise n'est plus renfermée en effet dans le domaine du sentiment et de la morale; grâce à une maladresse du gouvernement prussien qui s'est changée en bonne fortune pour une cause si justement populaire, la question polonaise est rentrée dans le champ de la politique pratique, où elle donne enfin prise à l'action des cabinets européens. Si la lutte eût été contenue entre ces bandes héroïques d'étudians, d'ouvriers, de gentilshommes, qui ont cherché dans le désespoir un secours contre le recrutement arbitraire et les troupes russes, cette crise n'eût été pour l'Europe qu'un navrant spectacle. Pour que des gouvernemens éclairés, libéraux, pussent trouver un prétexte d'intervenir entre les insurgés et les oppresseurs, il eût fallu, dans l'état des règles qui président aux relations internationales, que cette lutte douloureuse amenât, en se prolongeant, quelqu'un de ces incidens extraordinaires qui font violence au droit diplomatique et le subordonnent impérieusement au droit humain. Jusque-là, l'Europe occidentale, la France, l'Angleterre, et ce qu'il y a de libéraux en Allemagne n'eussent pu donner à la Pologne que de passives sympathies et des vœux qui n'agissent point. Nous eussions répété toutes les protestations morales contre l'iniquité des partages de la Pologne; nous eussions dit à la Russie et à ses anciens auxiliaires : Vous voyez bien que Rousseau avait raison; vous avez dévoré la Pologne, mais vous ne pouvez la digérer. Nous eussions prodigué à ces Polonais qui ont entrepris la lutte sans armes, sans équipemens, dans les marais, dans les

bois, dans une saison effroyablement rigoureuse, l'expression la plus chaleureuse de l'admiration et de la pitié; mais comment aller au-delà? La France est toujours si loin! Peut-elle à cette distance revendiquer et exercer le droit qu'on a d'empêcher un voisin de laisser brûler sa maison? Nous eussions été condamnés à un rôle trop long de contemplation douloureuse. Une étourderie de la Prusse, malfaisante d'intention, mais d'une conséquence heureuse pour nous, a fourni aux gouvernemens européens qui ont encore quelque souci du droit et quelque sentiment d'humanité un moyen de procédure pour aborder la question polonaise.

Bien que M. de Bismark essaie encore de tricher devant les chambres prussiennes sur la nature et la portée de la convention militaire qu'il a conclue avec la Russie, cet arrangement est tel qu'il a donné aux grandes puissances le droit de prendre en considération les affaires actuelles de Pologne. M. de Bismark est depuis longtemps connu en Europe pour être un des diplomates de notre temps les plus agités, un véritable coureur de hasards. Cette réputation ne déplaît point à cet homme d'état spirituel d'ailleurs et possédé du désir de faire et d'oser. Si ses offres bouillantes eussent été acceptées par les gouvernemens auxquels il a proposé des parties, l'Europe dans ces dernières années eût été plus d'une fois mise sens dessus dessous. La place de premier ministre de Prusse a été pour M. de Bismark une occasion unique de donner carrière à ses audaces. Il ne lui a pas suffi de tenir tête à un parlement, de perpétuer et d'aggraver une crise constitutionnelle qui compromet le repos intérieur et les progrès politiques de son pays. L'insurrection polonaise éclate : sans s'inquiéter des circonstances morales qui ont produit ce déchirement, sans se soucier de la question de justice et d'humanité, excité plutôt qu'embarrassé à la pensée de surprendre et d'émouvoir les autres puissances par la hardiesse d'une combinaison diplomatique qui froisse tous les sentimens de l'Europe, M. de Bismark s'est élancé sur l'occasion. Il lui est donné de faire avec la Russie un acte énorme qui va réveiller en sursaut les cabinets les plus concilians ou les plus inertes, qui imprimera une vive secousse aux alliances, qui ouvrira peut-être la porte aux événemens imprévus. Voilà M. de Bismark heureux! Il a fait enfin quelque chose, et l'on parlera de lui!

Oui, grâce à Dieu, il est aujourd'hui visible que M. de Bismark a fait quelque chose, et ce n'est point nous qui avons à le regretter. Son arrangement avec la Russie n'est pas, dira-t-il, un traité proprement dit; c'est peut-être un échange de notes : qu'importe? Il n'en résulte pas moins une action concertée à propos des affaires de Pologne. En vue de ce concert, la Prusse ouvre son territoire aux Russes, et la Russie ouvre sa frontière polonaise aux troupes prussiennes. M. de Bismark dira encore : Mais cette libre entrée réciproque n'est point posée comme un droit général; chaque fois que l'occasion de profiter de cette stipulation se présentera, il est convenu que la troupe qui pénétrera dans le territoire du voisin devra obtenir

une autorisation spéciale de celui-ci. Qui pourrait être dupe de cet artifice et de cette chicane? Se figure-t-on une troupe russe refoulée ou poursuivant une bande insurgée, attendant sur la frontière l'autorisation de passer? De deux choses l'une : ou il suffira de l'autorisation d'un fonctionnaire local et voisin, autorisation que l'on demandera après coup, puisqu'on sera sûr d'avance de l'obtenir, ou il faudra demander l'autorisation à Berlin, si c'est au nom d'une troupe russe, à Pétersbourg si c'est au nom d'une troupe prussienne. On la demandera, soit; mais on l'attendra d'autant moins qu'il faudra l'aller chercher plus loin : dans la pratique, le fait devancera toujours le droit, et si la réserve des autorisations spéciales est inscrite dans la convention, c'est un masque qui n'est point à la mesure de l'action et qui ne trompera personne. Ainsi ce qui est réellement dans l'arrangement que la Prusse a conclu avec la Russie, c'est l'ouverture du territoire prussien aux opérations de l'armée russe; c'est la coopération même au besoin des forces prussiennes sur le territoire russe; c'est une puissance qui, en vue d'une guerre civile qui a éclaté dans un pays voisin, sort volontairement de la neutralité propre à sa situation, contracte avec une autre puissance une solidarité politique, et noue avec elle une alliance militaire passive et active.

Il n'est pas nécessaire de juger la conduite du gouvernement prussien dans cette transaction au point de vue des idées de justice et d'humanité. Que dire d'un gouvernement qui prend gratuitement à son compte et après coup la responsabilité des mesures odieuses qui ont provoqué l'insurrection polonaise? Que dire d'un gouvernement qui prend si scandaleusement le parti du fort contre le faible? Que dire d'un gouvernement qui en ce siècle met un tel empressement à se dépouiller du noble droit d'asile? La conscience de l'Europe a déjà jugé le cabinet de Berlin. Le peuple prussien lui-même, disons-le à son honneur, le censure hautement par l'organe de ses représentans, et c'est avec bonheur que l'on voit dans cette circonstance l'expression de la politique honnête et intelligente, au sein du parlement prussien, confiée à M. de Sybel, une des gloires littéraires de l'Allemagne. Au point de vue moral, M. de Bismark a eu le triste succès de rendre vivante après un siècle, devant une Europe plus sensible aux droits des peuples et mieux préparée à les faire respecter, cette coalition rapace du diabolique Frédéric et de l'effrénée Catherine qui a commencé la spoliation de la Pologne; mais il a procuré à la bonne cause un premier avantage. En ouvrant la frontière prussienne aux troupes russes, il a ouvert aussi un premier accès à la diplomatie européenne dans les affaires de Pologne. En voulant résoudre ces affaires à deux par une alliance militaire, il a donné le droit aux signataires des anciens traités relatifs à la Pologne de prétendre à délibérer à cinq sur cette émouvante question; en cherchant à brusquer par des moyens extra-légaux la répression d'une révolte qui éclatait chez son voisin, il a fourni aux puissances libérales l'occasion

de s'introduire dans la question par de sages remontrances et par la revendication du droit.

Voilà le premier tour heureux qu'ont pris les affaires de la Pologne. La France, l'Angleterre, l'Autriche elle-même, ont enfin trouvé une occasion qui leur permet, sans outre-passer les règles et les convenances de la procédure diplomatique, de se saisir de la question polonaise et de contribuer à la résoudre avec justice et modération. Nous ne sommes qu'au début, et peut-être au moment le plus délicat d'une situation si neuve. Nous avons le désir le plus vif de voir cette question conduite à une fin heureuse; nous avons la plus grande crainte qu'elle ne soit compromise par des impatiences et des exagérations : c'est donc pour nous un devoir de nous appliquer à bien préciser le caractère du moment actuel de la question polonaise.

Il faut, disons-nous, écarter les exagérations, modérer les impatiences; il faut bien comprendre comment la question s'engage. Nous ne regrettons point l'espèce de violence avec laquelle se sont trahis d'abord les sentimens de l'Europe libérale. L'énergie de la manifestation européenne, provoquée par les scènes cruelles dont la Pologne est le théâtre, est une force morale qui doit profiter à la bonne conduite politique de la question polonaise; mais à cette manifestation morale se sont mêlées bien des erreurs qui étaient de nature à égarer l'opinion. La presse anglaise a, dans cette circonstance, prodigué ce genre d'articles que les Américains appellent articles à sensation, articles chimériques et violens, qui ébranlent les nerfs du public, répandent la panique dans les esprits, et mettent en circulation les bruits les plus inexacts et les conjectures les plus hasardées. Du premier coup par exemple, avec une habileté par trop grossière, la presse anglaise lançait la France à la délivrance de la Pologne en lui montrant pour appât les frontières du Rhin. Trop heureux de découvrir le principe d'une fissure dans ce monstre de l'alliance franco-russe dont leur imagination se tourmentait à l'excès, les journaux de Londres, pour creuser un abîme entre la Russie et nous, nous livraient d'entrée de jeu le continent! Les hommes politiques d'Angleterre étaient loin de leur avoir donné l'exemple d'une telle intempérance, et les hommes politiques de France ne pouvaient être dupes d'avances si démesurées. Le comte Russell, dans sa réponse à lord Ellenborough, avait traité la question polonaise avec une honnête simplicité, avec une grande droiture de langage, mais aussi avec une loyale prudence. Dans la question de sentiment et de morale, il avait été d'accord avec ce que l'on peut appeler la conscience de l'Europe. Il avait flétri la proscription et la déportation prenant le masque du recrutement arbitraire, il avait condamné, au nom de la probité et de l'honneur, le triste système du marquis Wielopolski, il avait également frappé d'un blâme justement sévère la convention de M. de Bismark; mais dans la question pratique et politique il avait laissé voir son hésitation avec une entière franchise, il avait déclaré que le gouvernement anglais, dans le choix des moyens propres à secourir la Pologne,

devait apporter la plus mûre considération. Les excès de la presse anglaise montrant une coalition imminente dont la France serait le bras, dépeçant l'Europe pour nous donner les provinces rhénanes aux dépens de la Prusse, ne méritaient donc pas plus d'occuper un seul jour l'opinion publique que les inventions excentriques de la télégraphie annonçant que le tsar confiait à l'empereur des Français le règlement des affaires polonaises. Il faut se contenter de voir les choses telles qu'elles sont réellement. Pour le moment, les bonnes chances de la Pologne sont dans les dispositions communes à trois puissances : l'Angleterre, la France et l'Autriche; dans le point de départ que la convention prussienne fournit à l'action diplomatique de ces puissances; dans les actes de salutaire initiative que l'on doit encore espérer de l'empereur Alexandre, éclairé par les inspirations de sa conscience, par les conseils de ses alliés et par l'influence morale de l'opinion européenne.

Nous savons gré au gouvernement français de n'avoir point laissé échapper l'occasion que lui offrait la convention militaire conclue entre la Prusse et la Russie. Les regrettables paroles échappées à M. Billault pendant la discussion de l'adresse, et qui ont présenté un si pénible contraste avec le digne langage de lord Russell, ne nous avaient peut-être pas donné le droit de compter sur la décision que notre gouvernement a montrée dans cette circonstance. Il a promptement répondu par là, et nous l'en félicitons, au sentiment du pays. Nous croyons aussi que le gouvernement n'a nullement cherché dans la question qui s'ouvrait le prétexte d'un agrandissement ultérieur, et que, loin de céder à un entraînement égoïste, il a consulté avant tout le véritable intérêt de la Pologne. Deux bonnes chances s'offraient visiblement pour la Pologne : d'un côté, on pouvait, grâce à la convention prussienne, pénétrer diplomatiquement dans la question polonaise; d'un autre côté, grâce aux dispositions communes à la France, à l'Angleterre et à l'Autriche, il était permis d'espérer qu'au lieu d'agir isolément, on pourrait aborder la question polonaise avec la force morale et le prestige d'un concert entre trois grandes puissances. C'est à profiter de ces bonnes chances, à préparer ce concert, à le constater, à le lier, que nous semble devoir être consacré en ce moment le bon vouloir ou l'effort de la politique française. Les mêmes dispositions, disons-nous, sont communes aux trois puissances. On en a eu pour l'Angleterre la preuve publique dans la dernière conversation de la chambre des lords sur les affaires de Pologne. Les allures de l'Autriche peuvent être différentes, une plus grande réserve peut lui être imposée; mais au fond elle partage l'opinion des puissances occidentales. Nous ne doutons point qu'à l'heure qu'il est les trois puissances, après s'être réciproquement assurées de l'identité de leurs sentimens et de leur opinion, n'aient envoyé à Berlin des représentations semblables. Nous sommes donc au moment où la partie se lie pour ainsi dire. Qu'amènera la marche des choses? Nous désirerions pour notre

part que le concert de la France, de l'Angleterre et de l'Autriche se pût exprimer le plus tôt possible dans un document, dans un acte commun aux trois puissances. Au surplus, les progrès de l'entente à trois vont dépendre de la conduite de la Prusse et de la Russie. Nous comprenons qu'il doive y avoir des nuances dans le langage que l'on fera entendre à Berlin et à Pétersbourg. C'est Berlin qui a eu la pensée et qui a été l'instigateur de la convention militaire; c'est Berlin qui, par sa coopération spontanée, peut égarer le gouvernement russe et le détourner de la politique que ses véritables intérêts lui conseilleraient de suivre envers la Pologne. Il convient donc que les observations adressées à Berlin soient également courtoises, mais plus sévères. Il y a plus de ménagemens à garder envers Pétersbourg, car de Pétersbourg pourraient venir des actes d'initiative favorables à la Pologne, et il ne faut point avoir à se reprocher de rendre à l'empereur Alexandre les concessions impossibles en offusquant son indépendance et en blessant sa fierté. De même aussi, dans le cas où la suite des événemens viendrait malheureusement à réclamer de la part des puissances une action plus énergique, on pourrait admettre une différence de ton et de degré entre la France et l'Angleterre d'un côté et l'Autriche de l'autre. L'essentiel quant à l'Autriche, ce serait qu'elle conservât aux puissances occidentales son concours moral, et que leurs efforts pour la Pologne, même quand ils devraient être plus vigoureux que les siens, eussent toujours du moins son approbation. Remarquons en passant deux heureux effets de la campagne diplomatique qui semble s'engager. Cette campagne rapproche l'Angleterre de la France, et enlève à la solidarité de la spoliation de la Pologne celle des puissances copartageantes qui prêta avec répugnance sa complicité à cet acte néfaste, et qui en a gardé le remords. Deux résultats pareils sont un bon et encourageant commencement. Ce début est de bon augure pour la Pologne et devrait inspirer de sérieuses réflexions à la Russie.

Nous le disons en toute sincérité, et en cela nous ne croyons pas manquer à la sympathie que nous professons pour la cause polonaise : à nos yeux, le souverain qui peut encore faire le plus pour la Pologne, c'est l'empereur Alexandre. Nous ne nous attendons point à le voir convaincre par le froid langage de la diplomatie, qui a tant de peine à n'être point blessant. Les actes qui pourraient terminer la crise actuelle, ce n'est pas la diplomatie qui les lui demandera, car, en les réclamant de lui, elle les lui rendrait impossibles. On peut les lui proposer sans impertinence au nom des sentimens et des pensées que fait naître sa situation. L'Europe éclairée, libérale, pacifique, n'a encore éprouvé pour l'empereur de Russie qu'une estime affectueuse. Elle voit en lui l'émancipateur des serfs. Elle accompagne de ses vœux ce prince humain, qui a eu le malheur de recevoir en héritage un empire que le pouvoir absolu, avec ses tyranniques rigueurs, a laissé sans organisation politique et sans organisation sociale. L'Europe ne connaît

encore de l'empereur Alexandre que des intentions généreuses et des actes de véritable courage civil. La générosité de ses intentions s'est étendue à la Pologne elle-même. Il a voulu faire quelque chose pour la Pologne : il lui avait surtout permis d'espérer beaucoup. La Pologne, si horriblement traitée par son prédécesseur, est maintenant l'écueil de son règne. Il ne lui est plus possible d'ajourner, d'éluder la question polonaise. La voilà posée dans le sang, dans le sang qui coule par une provocation immorale de son propre gouvernement. Plus honnête et plus clairvoyant que ceux qui le conseillent ou prétendent le servir, on rapporte qu'il a plusieurs fois refusé sa sanction à l'odieux recrutement qui a mis la Pologne en feu. Il voit maintenant les fruits du funeste système du marquis Wielopolski, auquel il avait livré la Pologne en expérience. Le marquis, ce systématique ennemi de l'Occident, qui voulait entraîner ses compatriotes au suicide de la nation polonaise par haine contre l'Europe, n'a réussi qu'à soulever contre la domination russe en Pologne l'indignation de tous les peuples civilisés et la réprobation de tous les gouvernemens éclairés et vraiment puissans. Entre l'Europe et la Russie, le gouffre est en train de se rouvrir. La Russie reprend aux yeux des nations occidentales le caractère répulsif de la barbarie asiatique. Que fera l'empereur Alexandre dans cette heure décisive de sa vie et de sa carrière historique? S'opiniâtrera-t-il dans les pensées de résistance et d'autocratie absolue? Voudra-t-il écraser encore une fois la Pologne sous le poids de la conquête? Mais la conquête et ses violences redoubleront l'indignation de l'Europe et ne produiront rien de définitif. La Pologne conquise et martyrisée ne sera pas réduite. Le problème de la Pologne contiendra pour la Russie les mêmes difficultés redoutables auxquelles viendra s'user la force impuissante. Pourquoi alors l'empereur Alexandre ne prendrait-il pas sur-le-champ la résolution humaine et vraiment noble que l'Europe attend de lui? Pourquoi n'effacerait-il pas un passé d'effroyables persécutions par une amnistie générale? Pourquoi ne rendrait-il pas à la Pologne l'autonomie sous un vice-roi, la langue, l'armée nationales, la constitution, ces garanties données par les traités, et dont la restitution était promise encore en 1831 par l'empereur Nicolas? Accordées aujourd'hui, ces concessions seraient reçues avec gratitude, aux applaudissemens du monde, et assureraient l'honneur du nom d'Alexandre II. L'empereur Alexandre les refusera-t-il? Croira-t-il mieux travailler à sa gloire en acceptant les secours de la Prusse et en faisant ainsi en quelque sorte un humiliant aveu d'impuissance? Préférera-t-il laisser l'insurrection durer et s'étendre, car tout annonce que, malgré l'emportement de la répression, l'insurrection est destinée à durer et à se propager? Voudra-t-il exposer l'œuvre de l'émancipation des serfs, dont l'échéance est prochaine, aux incertitudes et aux accidens d'une guerre civile attachée aux flancs de l'empire? Prendra-t-il le sombre parti de mépriser les vœux de la civilisation occidentale, de rompre moralement avec elle et de s'enfoncer avec

désespoir dans la nuit de la barbarie asiatique? Quand on envisage l'alternative qui s'offre à l'empereur Alexandre, on ne peut croire qu'il hésite, on espère qu'il justifiera la bonne opinion qu'il a jusqu'à présent donnée de lui; on attend une inspiration de sa conscience, un coup d'état libérateur qui pacifiera la Pologne, et maintiendra la société russe dans les voies de la civilisation.

C'est dans cet acte décisif que l'amitié de la France peut lui être profitable. Quant à la France, jamais plus grande occasion ne s'est offerte à elle d'exercer son influence morale. Cette influence est bien plus à sa place quand il s'agit de l'employer en Europe que lorsque nous essayons de l'appliquer au-delà des mers, aux États-Unis par exemple. La réponse de M. Seward à la dépêche de notre ministre des affaires étrangères qui invitait le gouvernement de l'Union à entrer en négociation avec les confédérés n'a pas tardé à montrer la stérilité de notre démarche. Avions-nous donc besoin d'apprendre au monde que nous faisons des vœux pour le rétablissement de la paix en Amérique? Cette démonstration superflue est en effet le seul résultat de notre projet de médiation et de notre proposition de bons offices. Nous nous trompons, nous avons aussi fourni à M. Seward l'occasion de nous persifler. Il est vrai que l'esprit de la dépêche du secrétaire d'état américain n'est que du persiflage *yankee* dont on a peine à saisir la malice dans une traduction. M. Seward était autrefois un orateur remarquable; il est moins brillant depuis qu'il tient la plume pour son gouvernement. Ses dépêches sont longues, diffuses, lourdes, sans trait : il ignore les grâces du badinage diplomatique. Il nous répond assez sérieusement que les États-Unis sont loin d'être épuisés par la guerre, qu'une partie notable des états sécessionistes est au pouvoir des troupes fédérales, que l'Union, qui supporte depuis deux ans seulement une guerre immense, imprévue, à laquelle elle n'était point préparée, n'a pas après tout donné au monde une idée médiocre de sa puissance et de ses aptitudes militaires, et a le droit de continuer à se battre tant qu'il lui plaira; mais où M. Seward se moque un peu de nous, c'est le passage où il déclare que le meilleur endroit pour une négociation entre les parties contendantes, c'est la salle même du congrès, où des places vides attendent les représentans des états dissidens. C'est nous dire nettement : Proposez aux états du sud de reconnaître préalablement l'Union, par conséquent de se soumettre, et nous ferons la paix. Cette conclusion, où la raillerie prend des proportions qui ne sont plus compatibles avec la politesse, guérira, nous l'espérons, notre département des affaires étrangères de ses goûts d'intervention dans le conflit américain.

L'Italie n'est plus le spectacle préféré de l'Europe : nous n'en sommes point fâchés pour elle; moins observée, elle devient elle-même moins théâtrale, se recueille et s'occupe de ses affaires. Si la controverse de la question romaine avait en ce moment quelque opportunité, nous signalerions

volontiers une excellente et spirituelle brochure que cette question a récemment inspirée à un membre du parlement qui fit partie un moment du dernier ministère de M. de Cavour. L'auteur de cette brochure, M. Jacini, est bien revenu du premier trouble que la nouvelle politique française à l'endroit de Rome avait excité chez les Italiens. La finesse et l'habileté de M. Jacini consistent à prendre au mot la nouvelle politique française. « Vous voulez que Rome et le patrimoine demeurent au saint-père, semble dire M. Jacini, soit; nous autres Italiens, nous pouvons y consentir sans grand dommage; mais ce sera alors à vous de réconcilier le saint-père avec l'Italie. Cette réconciliation comporte un ensemble de détails matériels. L'enclave romaine devra, par exemple, être unie au royaume par un traité de commerce ou une union douanière; ses frontières seront ouvertes à tous les Italiens qui auront à passer du nord au sud de la péninsule, et réciproquement. Par le commerce, par le transit des produits, par les chemins de fer, par le courant continu des voyageurs, naturellement, sans violence, avec cette nécessité qu'on appelle la force des choses, la petite enclave romaine sera bientôt et sans cesse traversée par les idées, les intérêts, les hommes, l'atmosphère morale du royaume. En réalité, Rome sera nôtre, et si un beau jour elle devient notre capitale, la chose aura depuis longtemps préexisté au nom. Nous n'avons qu'à accepter les termes de la proposition impériale du 20 mai, les plus favorables au saint-père, et l'événement ne tardera pas à prouver qu'ils doivent invinciblement tourner en notre faveur. Seulement le jour où nous accepterions cette proposition, c'est le saint-père qui pousserait le cri d'alarme et qui n'en voudrait plus. » Le paradoxe de M. Jacini nous paraît très sensé, et il aura fait sans doute son chemin lorsque la question romaine sera replacée à l'ordre du jour.

Pour le moment, la préoccupation dominante de l'Italie est la question financière. Au point où en est l'Italie en matière de finances, il est nécessaire d'embrasser cette question par grandes masses, et de l'asseoir sur un système large et définitif. Le cabinet italien possède dans M. Minghetti l'homme le plus propre à répondre à la nécessité de cette situation. M. Minghetti a en même temps l'esprit généralisateur et la connaissance minutieuse des détails; il a largement exploré la situation financière de l'Italie : d'une part des dépenses exagérées par l'abus de la bureaucratie, de l'autre des recettes insuffisantes soit par suite de l'inégale répartition des taxes entre les diverses parties du pays, soit par suite de l'accroissement des besoins de l'état. Il a eu à calculer les économies qu'il était possible de réaliser, les ressources que l'on pourrait réunir par la péréquation des impôts et par la création de nouvelles taxes; il a dû supputer non-seulement les découverts existans, mais ceux qui doivent se former encore pendant un certain temps. Puis il fallait passer en revue les ressources extraordinaires que l'état pourrait réaliser afin de faire face aux découverts, et enfin chiffrer la différence qu'on ne pourra se procurer qu'en ayant recours au

crédit public. M. Minghetti a parcouru ce champ immense, où viennent se rencontrer et s'exprimer sous la forme la plus positive les grands intérêts du pays, avec une aisance et une supériorité remarquables. Son exposé financier, par l'abondance de connaissances et la fécondité d'esprit qu'il y a déployées, ferait honneur à un chancelier de l'échiquier d'Angleterre. Cet important discours est une nouvelle preuve donnée à l'Europe des brillantes aptitudes qui distinguent les hommes qui sont à la tête de l'Italie. M. Minghetti estime qu'il lui faudra quatre années pour rétablir l'équilibre dans le budget italien, et parmi les ressources qu'il juge nécessaires pour arriver à ce résultat figure un emprunt de 700 millions dont le projet est en ce moment discuté dans le parlement de Turin. Quand et sous quelle forme cet emprunt sera-t-il émis? Il doit être si prochain que toutes les conjectures à cet égard sont oiseuses. Ce qui nous paraîtrait le plus sage, c'est que l'emprunt fût émis en une seule fois et non point divisé. Les besoins du trésor n'en réclamant pas la réalisation totale, on pourrait en diviser les termes de paiement et les échelonner sur une longue période. Par là, l'emprunt paraîtrait plus léger aux diverses places qui le souscriraient, et les fonds italiens, qui ne seraient plus menacés d'une prochaine émission de rentes, prendraient leur élasticité naturelle. Dans tous les cas, on peut prédire que le prochain emprunt sera accueilli avec faveur par le public français. Nous ne pouvons point entrer ici dans le détail du plan financier de M. Minghetti. Nous le croyons sainement conçu : comme il arrive toujours en pareille matière et surtout lorsque le champ des prévisions embrasse quatre années, il est probable que certaines prédictions de M. Minghetti ne seront pas entièrement réalisées, tandis que d'autres seront dépassées. En somme, nous avons bonne idée de l'avenir financier de l'Italie. Là aussi, comme en Angleterre et en France, les finances auront le secours imprévu de cet accroissement de la richesse publique et de l'augmentation des revenus indirects qui accompagnent le développement des chemins de fer. Dans quatre années, à la date que M. Minghetti assigne à l'avénement des budgets équilibrés, le réseau de la péninsule sera bien avancé, et l'on entrera aussi dans la période du grand accroissement des revenus indirects.

Nous voyons des peuples partis bien après nous, comme l'Italie, jouir des effets pratiques de la parole publique dans le jeu des institutions parlementaires. Pour nous, durant notre temps de pénitence, nous n'avons plus de récréations d'éloquence que dans les solennelles séances de l'Académie française. Celle où M. Albert de Broglie vient de prononcer son discours de réception marquera dans l'histoire de l'Académie. M. de Broglie y a révélé au public ce talent d'orateur que ses amis lui connaissaient depuis longtemps. L'Académie a entendu rarement un aussi beau discours. Un souffle puissant, un art de composition qui discipline sans le gêner un esprit vigoureux et fin, un accent de conviction sincère, une loyauté de pen-

sée qui rafraîchissent l'âme de ceux mêmes qu'animent des convictions contraires et les excitent à des émulations généreuses, voilà les qualités qu'ont pu apprécier l'autre jour les auditeurs favorisés de M. Albert de Broglie. Le père Lacordaire a été cette fois dignement compris et loué par un esprit bien différent du sien, et qui cependant n'est point exempt de quelques-unes des inconséquences dont l'entraînant prédicateur nous a donné le spectacle. Ce sont, avec des tempéramens divers, deux catholiques et deux libéraux. La foi ardente et ferme unie à un généreux amour de la liberté, est-ce une inconséquence? Nous sommes bien loin de le croire, et cependant on serait tenté de trouver en défaut la logique de M. Albert de Broglie lorsqu'on le voit réclamer au nom de la liberté de conscience la durée de la théocratie à Rome; mais ce n'est point le lieu de soulever un tel débat. On regretterait plutôt, avec M. Saint-Marc Girardin, que les événemens politiques aient enlevé M. de Broglie à la carrière qui semblait l'attendre; on regretterait qu'il n'ait point pu défendre au sein d'une assemblée publique ses opinions religieuses; entre ce champion de la papauté temporelle et un défenseur intrépide de la liberté civile et religieuse, quelle grande et noble lutte on se plaît à rêver! E. FORCADE.

REVUE MUSICALE.

Si le monde s'agite et s'inquiète de l'avenir, ce n'est pas le cas des théâtres lyriques de Paris, qui ne demandent qu'à vivre, comme ils vivent depuis deux mois, avec de vieux ouvrages dont le public n'est jamais las. *La Muette de Portici* ne cesse d'attirer à l'Opéra une foule d'amateurs, d'oisifs et de courtisans du succès qui font sa fortune. Le théâtre de l'Opéra-Comique ne peut se détacher de *la Dame Blanche* et de *Lalla-Roukh,* qui lui donnent de si belles recettes, et le Théâtre-Lyrique épuise le pauvre *Faust,* qui n'en peut plus, en attendant que l'administration nous serve la musique de *Cosi fan tutte,* rafraîchie et arrangée au goût du jour sur un canevas de Shakspeare. Ce sera bien joli sans doute et bien piquant que de voir l'esprit des dramaturges français venir au secours du génie de Mozart! Il n'y a que M. Carvalho pour avoir de ces idées ingénieuses; il a déjà fait ses preuves dans ce genre d'industrie en bouleversant, il y a quelques années, le *libretto* de *Fidelio.*

Au Théâtre-Italien, il y a plus que du nouveau, il y a de l'imprévu. M. Calzado, qui depuis dix ans possède le privilége d'arranger et de déranger les chefs-d'œuvre de l'école italienne pour le plus grand amusement du public parisien, a donné sa démission, et une autre administration, assure-t-on, sera bientôt chargée de relever cette école du bel art de chanter,

qui est tombée si bas, et qui est si nécessaire à la conservation du goût. Espérons qu'on ne verra plus des représentations comme celles de *Don Juan* qu'on nous a données, espérons qu'un chef d'orchestre et des professeurs de solfége sans autorité n'auront plus le droit de mutiler des partitions comme *le Barbier de Séville* et *Cosi fan tutte*. Il faut à la tête de ce théâtre un administrateur intelligent, qui confie à un artiste considérable, à un compositeur connu, le pouvoir de présider à l'exécution et de refréner par ses conseils les licences des virtuoses ignorans et vaniteux. Qu'il ne soit plus permis à M. Delle-Sedie de crier à tue-tête une phrase du *Barbier de Séville*, — *Guarda, don Bartolo*, — qui doit être chantée à demi-voix, et que les mouvemens, les nuances et ces mille détails sans lesquels il n'y a pas de musique soient scrupuleusement observés. La décadence dans les arts s'accuse toujours par des altérations insensibles qu'on apporte à l'esprit de l'œuvre qu'on veut interpréter, par la liberté que s'accordent les virtuoses de supposer au maître des intentions qu'il n'a pas clairement exprimées.

En attendant que ces vœux s'accomplissent, le Théâtre-Italien, qui a eu beaucoup de fantaisies pendant le cours de cette saison, a donné le 19 février la première représentation d'un opéra allemand en trois actes, *Stradella*, dont la musique est de M. de Flottow. Où était la nécessité de faire traduire et d'accommoder pour le Théâtre-Italien de Paris une faible partition de l'auteur de *Martha*, dont les petites idées et le style mou et inconsistant ne sont ni de l'école allemande, ni de l'école italienne, ni de l'école française? Eh quoi! vous avez dans votre ancien répertoire des chefs-d'œuvre nés sur le sol *ove il bel si risuona*, vous pourriez évoquer des opéras presque inconnus de Cimarosa, de Guglielmi, de Paisiello, de Fioravanti, de Donizetti et même de Rossini, et vous allez choisir un ouvrage médiocre qui n'a pas été écrit pour des voix italiennes. Vous avez donc été bien émerveillé de la musiquette de *Martha* pour vous être ainsi empressé de donner *Stradella*, qui est bien inférieur au chef-d'œuvre de M. de Flottow! Vraiment le Théâtre-Italien de Paris n'a pas été institué pour exhiber de petits opéras romantiques allemands, mais pour exécuter les belles œuvres de l'école italienne. M. de Flottow, qui est Allemand, a passé une partie de sa jeunesse à Paris, où il a fait son éducation musicale. Très répandu dans le monde, il s'y fit connaître comme un amateur distingué, et produisit plusieurs ouvrages, dont le plus connu est *la Duchesse de Guise*, qui fut représenté au théâtre Ventadour en 1840 au bénéfice des Polonais. Après avoir essayé de l'Opéra-Comique par un petit acte, *l'Esclave du Camoëns*, qui n'eut aucun succès, M. de Flottow se rendit en Allemagne, et donna au théâtre de Hambourg, en 1844, *Stradella*, qui fut très bien accueilli dans les principales villes de l'Allemagne. *Martha* est venue après et a été écrite à Vienne en 1847. Le sujet de *Stradella*, qui a été plusieurs fois mis au théâtre, est trop connu pour que nous ayons besoin

d'en donner une longue explication. Le fait capital de la vie de ce grand artiste et de ce merveilleux chanteur italien du XVIIe siècle est parfaitement authentique. Il est consigné dans un livre curieux, l'*Histoire de la Musique et de ses effets,* ouvrage posthume d'un médecin français, nommé Bourdelot, qui est mort en 1683.

D'après le récit de Bourdelot, reproduit par M. Fétis (1), Stradella a été tué à Gênes en 1678, après la représentation d'un opéra de sa composition, *la Forza dell' amore paterno,* qui avait obtenu un grand succès. Stradella était un compositeur et un chanteur distingué qui avait enlevé la maîtresse d'un noble vénitien à qui il avait donné des leçons de chant. Les deux amans se sauvèrent d'abord à Rome, où ils furent bientôt suivis par deux assassins qui étaient payés par le noble vénitien pour se défaire de l'un ou de l'autre. Étant arrivés à Rome, les deux *bravi* apprirent que le lendemain Stradella devait faire exécuter à cinq heures du soir, dans l'église de Saint-Jean-de-Latran, un oratorio de sa composition. Le succès qu'obtint cette composition fut si grand et le public parut si émerveillé de la musique et du chant de Stradella que cet effet changea comme par miracle les dispositions des deux scélérats. Non-seulement ils renoncèrent à accomplir leur crime, mais ils donnèrent le conseil à Stradella de quitter Rome à l'instant et de chercher un autre asile. Stradella ne se le fit pas dire deux fois, et il partit avec sa maîtresse pour Turin. — Le grand artiste, toujours au dire de Bourdelot, n'en fut pas quitte pour si peu. Poursuivi de nouveau par deux autres assassins, soldés toujours par l'implacable Vénitien, et dirigés cette fois par le père même de la maîtresse de Stradella, il fut attaqué un soir par ces trois brigands, qui lui donnèrent chacun un coup de stylet dans la poitrine, et puis ils se sauvèrent chez l'ambassadeur de France, qui eut l'infamie de les couvrir de son privilége d'asile. Un an après ce triste événement, Stradella, qui était guéri de ses blessures, et qui avait épousé la femme qu'il avait enlevée, fut obligé d'aller faire un petit voyage à Gênes avec sa nouvelle épouse. C'est dans cette ville qu'ils furent assassinés tous deux dans la chambre de l'auberge où ils étaient descendus. Les assassins se sauvèrent sur une barque qui les attendait dans le port de Gênes, « de sorte, ajoute naïvement Bourdelot, qu'il n'en fut plus parlé, et *ainsi périt le plus grand musicien de toute l'Italie* » vers 1670. C'est beaucoup dire; mais il est certain que Stradella avait une grande réputation dans son temps. Le père Martini nous a conservé, dans le second volume de son *Saggio di Contrappunto fugato,* un charmant duo de Stradella. On trouve de la musique de ce compositeur dans la bibliothèque du Conservatoire de Paris, et tout le monde connaît l'admirable air d'église que M. Fétis a fait chanter dans les concerts historiques qu'il a donnés en 1832.

(1) Dans la première édition de la *Biographie universelle des Musiciens.*

Il est toujours téméraire de choisir pour sujet d'un *libretto* d'opéra un grand artiste, et surtout un musicien. Il est rare que le compositeur remplisse, dans ce cas, toutes les conditions qu'exige l'imagination du public. En 1837, on donna au théâtre du Palais-Royal un gros vaudeville sous le titre de *Stradella,* qui eut beaucoup de succès et dont une partie de la musique, paraît-il, était de M. de Flottow lui-même, qui alors cherchait fortune. Le 3 mars de la même année, un autre *Stradella,* en quatre actes, fut représenté à l'Opéra avec un succès d'estime. Le *libretto* était de MM. Émile Deschamps et Émilien Pacini, et la musique de M. Niedermeyer, dont ce fut la première œuvre importante. Le librettiste allemand qui a élaboré le sujet de *Stradella* pour M. de Flottow a divisé sa fable en trois actes, sans aucun scrupule pour la donnée historique, qu'il a sans doute ignorée.

Le premier acte se passe à Venise, où Stradella s'éprend d'une belle passion pour Leonora, pupille d'un certain Delfino, qui n'a pas l'humeur commode. Comme le tuteur, en effet, repousse les prétentions et l'amour de Stradella, les deux amans s'enfuient de Venise et vont se réfugier dans un village des environs de Rome. C'est là dans une auberge connue et qui porte cette inscription : *alla Campanella* (à la clochette), qu'arrivent aussi, l'un après l'autre, les deux *bravi* chargés par Delfino d'expédier dans l'autre monde le merveilleux chanteur. Une lutte s'engage alors entre les deux amans et les assassins, lesquels, attendris par les nobles accens de Stradella, tombent à ses pieds et lui demandent pardon de leur criminel projet. La pièce s'achève joyeusement par le mariage de Stradella avec Leonora, sous les auspices du vieux sénateur Delfino, qui bénit ses enfans, qu'il avait voulu faire assassiner ! C'est le plus comique des mélodrames que j'aie jamais vus de ma vie. Ajoutez que les deux *bravi* convertis deviennent les serviteurs de Stradella, et que tout le monde est heureux et content. Quelques incidens de mise en scène et une ou deux situations assez bien amenées font supporter ces trois actes, remplis d'une gaîté équivoque et d'une fade sensiblerie.

On ne peut louer, au premier acte de cet ouvrage débile et monotone, ni l'ouverture, qui est médiocre, ni le premier chœur de l'introduction, sur lequel plane la voix de Stradella. La sérénade qui suit et que le héros chante sous le balcon de sa belle :

Cara! il tuo bene
A te s' en viene
Con lieto cor

est une mélodie agréable et, relativement au style de l'ouvrage, assez originale. Le duo pour soprano et ténor qui résulte ensuite de l'entrevue des deux amans contient une phrase douce et même touchante sous ces paroles que Stradella adresse à Leonora :

Per colline e valli erbose
Mi conducca in porto amor!

J'aime surtout le dessin *ostinato* de l'orchestre dans la première partie de ce duo. L'air de bravoure que M. de Flottow a écrit expressément pour Mlle Battu n'a rien qui le distingue des airs de bravoure ordinaires; mais le finale du premier acte, avec les différens épisodes qui le traversent, est un morceau d'ensemble qui ne manque pas d'effet. Au second acte, qui est le meilleur des trois, on remarque le chœur des paysans romains, qui ne s'élève pas au-dessus du style de l'opéra-comique, et puis le duo bouffe que chantent les deux *bravi*, qui se retrouvent et se reconnaissent dans l'auberge de la *Campanella*. Ce duo ne manque ni d'entrain ni de piquant. Quant au finale du second acte, il est construit sur le même patron que les morceaux d'ensemble et dans un rhythme que M. de Flottow ne peut pas quitter. On remarque néanmoins dans ce finale la chanson à boire des *bravi*, dont les *glu glu* excitent l'hilarité du public, et surtout la ballade que chante Stradella sur la légende de Salvator Rosa qui termine le tableau :

In fondo agl' Abruggi

L'*andante* de cette ballade est joli, et M. Naudin le chante à ravir. Le duo de Stradella et de Leonora qui ouvre le troisième acte n'a rien de remarquable; le quatuor qui vient après n'est pas non plus d'un grand effet, et je préfère à ces deux morceaux le chœur des pèlerins auquel viennent s'enchaîner la voix de Stradella et celle de Leonora. Je ne dirai rien non plus du trio des trois hommes, et je ne signalerai plus que l'hymne religieux en l'honneur de la Vierge que chante Stradella :

O santa, o pia
Del ciel regina!

C'est une mélodie vague et sans caractère qui n'implique pas, il s'en faut de beaucoup, l'effet que le chanteur inspiré produit sur le peuple ému. Tel est cet opéra de *Stradella*, si populaire en Allemagne, ouvrage monotone et faiblement écrit, où l'on trouve quelques morceaux agréables qui ne suffisent pas à défrayer trois actes d'une fable niaise et dépourvue d'intérêt. Ni les idées, ni le style surtout de M. de Flottow ne révèlent un musicien original et fortement trempé. Il abuse de certains rhythmes dont la persistance engendre l'ennui, et son harmonie, qui module peu, se traîne sur une pédale inférieure dont le ronflement perpétuel assoupit l'oreille. Représenté sur un théâtre moins important que le Théâtre-Italien, *Stradella*, qui n'est après tout qu'un opéra-comique, aurait trouvé un accès plus facile auprès du public français, car nous sommes loin de méconnaître ce qu'il y a de grâce, de naturel et de motifs heureux dans la partition que nous venons d'apprécier. L'exécution de *Stradella* est assez soignée. M. Naudin, dont la voix de ténor, un peu gutturale dans le bas, contient quelques notes délicieuses dans le registre supérieur, chante avec passion et joue avec entrain le rôle principal. Il dit fort bien la sérénade du premier acte

et surtout la prière à la Vierge de la fin. Il serait à désirer pourtant que M. Naudin modérât un peu ses élans et ses *portamenti*, et qu'il mît un plus grand soin à bien articuler la belle langue de son pays. MM. Delle-Sedie et Zucchini sont deux *bravi* bien élevés qui se laissent facilement attendrir et qui ne demandent pas mieux que de bien vivre avec la justice. Ils sont drôles tous les deux dans les couplets à boire du second acte et dans le trio avec le tuteur Bassi. Quant à Mlle Battu, elle chante les morceaux difficiles du rôle de Leonora avec le talent et la distinction de style que tout le monde lui reconnaît. Que n'a-t-elle, cette cantatrice d'un vrai mérite, un peu du souffle vital et de la nature heureuse et téméraire de Mlle Patti, qui vient de s'envoler d'ici pour aller enchanter les habitans et la cour de Vienne! Ah! si Mlle Patti, par sa belle voix stridente et flexible, par ses roucoulemens perfides, par ses grâces naturelles, par ses petites mines d'enfant espiègle, les charmes de sa personne et de son talent, pouvait adoucir le cœur des méchans et des sots qui gouvernent le monde, qui tyrannisent et oppriment les pauvres nations, que nous serions indulgent alors pour tous les petits péchés qu'elle a commis à Paris contre le goût et la musique des grands maîtres!

Le théâtre de l'Opéra-Comique, malgré le bonheur dont il jouit depuis deux mois avec les succès fructueux de *la Dame Blanche* et de *Lalla-Roukh*, a bien voulu modifier légèrement ses affiches et varier un peu nos plaisirs. En conséquence de cette noble résolution, il a produit le 11 février *l'Illustre Gaspard*, imbroglio en un acte assez amusant, grâce au talent et à la verve de M. Couderc, qui est chargé du rôle principal. Il s'agit d'un célèbre voleur connu dans les fastes du crime sous le nom de Gaspard de Besse, qui jette la terreur dans les environs de la petite ville de Brignoles. Ce protée échappe à tous les piéges qu'on lui tend, et il fait trembler M. le chevalier de Cavailles, maire de Brignoles, qui ne sait à quel saint se vouer. Ce modèle des magistrats a une nièce qu'il ne veut pas donner en mariage à un certain Barlaudier, parce que celui-ci n'est qu'amoureux. L'intrigue se dénoue cependant par l'union de la nièce et de Barlaudier, qui a eu l'audace de pénétrer dans la maison du maire sous le vague, mais terrible soupçon qu'il était l'illustre Gaspard. Cette petite pièce absurde, mais assez ingénieusement intriguée, est de MM. Duvert et Lausanne, et la musique est le fruit peu original de M. Eugène Prevost, connu par un ou deux autres péchés de ce genre. C'est tout ce que nous pouvons en dire pour ne pas accuser M. Eugène Prevost d'être un imitateur servile des idées courantes. Le 21 février, le théâtre de l'Opéra-Comique a été bien autrement hardi! Il a donné la première représentation d'un ouvrage en deux actes et en vers, s'il vous plaît, sous ce titre attrayant : *la Déesse et le Berger*. Le poème, c'est bien le cas de le qualifier ainsi, est de M. Camille du Locle; la musique a été écrite par M. Jules Duprato. Ce compositeur, lauréat de l'Institut, a débuté à l'Opéra-Comique, il y a quelques années, par un petit

opéra en un acte, *les Trovatelles,* dont la musique facile avait inspiré quelque confiance dans l'avenir de son talent. L'année dernière, le 30 avril, M. Duprato a fait représenter à ce même théâtre un opéra en trois actes, *Salvator Rosa,* qui fut froidement accueilli par le public, et dont le triste résultat détruisit en partie la bonne opinion qu'on avait conçue de l'auteur des *Trovatelles.* La nouvelle partition de M. Duprato, nous sommes forcé de le reconnaître, hélas! prouve d'une manière trop évidente que ce compositeur, d'ailleurs fort habile, manque tout à fait d'originalité. On est frappé du nombre de passages, de mélodies, de traits d'accompagnement connus et mis en circulation depuis longtemps, qu'on rencontre dans *la Déesse et le Berger,* dont le premier acte est presque la contre-partie du premier acte de *Lalla-Roukh.* En effet, l'amour du berger Bathyle pour la fausse déesse Maïa, cet amour, qui est traversé par la surveillance de Palémon, est une situation qui a beaucoup d'analogie avec celle de la princesse Lalla-Roukh, éprise d'une noble passion pour le poète-chanteur Noureddin, qui est pourchassé par la crainte jalouse de Baskir. Au second acte de *la Déesse et le Berger,* dont le *libretto* est facilement écrit, on apprend que le pauvre berger est le fils de Bacchus et d'Ariane. Le dieu du vin, qui joue dans cette pièce le rôle d'une espèce de père noble, reconnaît Bathyle, et le proclame son fils légitime. Le berger inconnu remonte alors au rang des dieux de l'Olympe et donne sa main à Maïa, qui, de simple mortelle qu'elle était, devient la compagne d'un être divin. Cette conclusion, comme on voit, a beaucoup d'analogie avec celle de l'opéra de M. Félicien David, où Lalla-Roukh retrouve dans le chanteur Noureddin son seigneur et maître le roi de Boukharie.

Il est bien difficile de signaler les morceaux remarquables de *la Déesse et le Berger* qu'on puisse attribuer à M. Duprato sans déni de justice. Après l'ouverture, qui n'a rien de remarquable, on peut louer le premier chœur que chantent les nymphes, bien que la couleur générale de cette gracieuse introduction rappelle fortement la manière de M. Félicien David. Le duo pour ténor et soprano, entre le berger Bathyle et Maïa, mérite le même éloge et le même reproche. Il est d'ailleurs trop long, surtout alors que les deux voix se réunissent et s'étreignent. Le chœur des nymphes invisibles, que l'on chante derrière les coulisses pendant que Bathyle évoque les souvenirs de sa première jeunesse,

Les nymphes sont pour toi, berger, reprends courage!

reproduit un effet trop connu pour qu'on le remarque. J'en dirai autant de la romance de Bathyle :

Je puis comme autrefois
Venir dans ce bois sombre,

mélodie médiocre, qu'une certaine partie du public a osé faire recommen-

cer! Le duo entre Bacchus et Silène manque aussi de franchise. Il est interminable, et rappelle des formules connues, comme presque tous les morceaux de la partition. Pourquoi donc a-t-on redemandé à Mlle Baretti les couplets qu'elle chante d'une voix aigrelette et sur des paroles que voici :

Je veux tenter l'expérience.
J'ai bien peur, mais, ma foi?...

Il n'y a certainement rien de piquant dans la mélodie écourtée que débite la cantatrice. Tout le premier acte de *la Déesse et le Berger* est rempli de ces sortes de lieux-communs élégamment reproduits qui ne font illusion à personne. Parmi les morceaux nombreux encore du second acte, je ne puis vraiment louer ni le trio entre Bacchus, Silène et Palémon, ni le rondeau de Palémon :

N'allez pas
Aux profanes la redire,

ni le quintette qui vient après, et dans lequel se détache un duo pour soprano et ténor entre Maïa et Bathyle, qui est bien long et d'une tournure vulgaire. Faut-il citer les couplets que chante Bacchus d'un ton paterne :

Jupiter ne donne aux humains
Que des biens mêlés de tristesse?

J'aime mieux le petit chœur de femmes qu'on chante en l'honneur de la nouvelle déesse :

O Maïa, déesse charmante,
Nous accourons tous
Prier à tes genoux,

et la scène finale, où l'influence de *Lalla-Roukh* et de M. Félicien David est frappante. J'ai rarement vu un phénomène plus curieux que celui que présente l'ouvrage que je viens d'examiner rapidement. Ce musicien de beaucoup de talent a fait un opéra en deux actes qui renferme de quinze à vingt morceaux qui tous portent la trace des souvenirs de l'auteur, et de son aptitude singulière à s'approprier les idées d'autrui. Il y a de tout dans la partition de *la Déesse et le Berger,* du Donizetti, du Verdi, du *Pré aux Clercs,* et surtout une forte imitation du style et de la couleur élégiaque de *Lalla-Roukh.* Il est pénible d'être obligé de conclure que le nouvel opéra de M. Duprato, *la Déesse et le Berger,* n'ajoutera rien à la réputation que s'est acquise cet habile artiste.

La musique et l'art de chanter viennent de faire une perte douloureuse. Mme Damoreau-Cinti, la cantatrice la plus exquise et la plus parfaite qu'ait produite la nouvelle école française, transformée par le génie de Rossini, est morte ces jours-ci, âgée de soixante-trois ans. Elle était née à Paris au commencement du siècle, et elle a traversé une longue vie avec un succès

qui n'a fait que s'accroître jusqu'à la fin de sa carrière dramatique. Nous reviendrons sur ce sujet charmant, et nous ne laisserons pas partir une artiste aussi éminente sans lui faire nos adieux. P. SCUDO.

ESSAIS ET NOTICES.

LIVRES NOUVEAUX DU NORD.

Nous avons récemment essayé d'établir dans la *Revue* (1) à quel point précis en étaient arrivées les études archéologiques en Suède et en Danemark. Il n'est pas besoin de rappeler que les observations des savans du Nord sont d'une extrême importance, et que nos archéologues français ont un grand intérêt à pouvoir les suivre à mesure qu'elles se produisent (2). M. Nilsson, d'après qui nous avons fait connaître le curieux monument de Kivik, vient de publier tout récemment la seconde partie de son grand ouvrage (3). Il y continue le développement de sa thèse : les tribus du Nord, n'ayant encore que des instrumens et des armes de pierre, auraient reçu à une époque difficile à déterminer, mais en tous cas fort ancienne, une civilisation beaucoup plus avancée par l'arrivée des Phéniciens, qui leur apportaient en même temps l'usage du bronze et le culte de Baal. Après avoir recueilli des observations qui feraient remonter, selon lui, les premières relations commerciales des Phéniciens avec le Nord aux temps homériques, M. Nilsson arrive à un épisode intéressant de son sujet, au fameux voyage de Pythéas dans l'île de Thulé, et, bien que les Allemands aient accumulé sur cette énigmatique histoire les dissertations savantes, il trouve moyen, après Movers, W. Bessell, Redslob et tant d'autres, d'obtenir des résultats entièrement nouveaux. Il doit cet avantage particulièrement à sa profonde connaissance de la nature septentrionale ainsi qu'à l'heureuse et féconde alliance, par lui réalisée, des sciences physiques avec l'archéologie; ajoutons l'expérience de toute une vie consacrée à ces nobles études.

On sait que Pythéas, né à Marseille, entreprit son voyage dans le Nord vers l'an 350 avant Jésus-Christ. On sait aussi que nous n'avons sur cet important épisode d'autres témoignages que quelques fragmens du récit de

(1) Du 1er novembre 1862.

(2) Il suffit de connaître les attachans travaux de M. Henri Martin sur les monumens celtiques en Irlande pour comprendre à combien d'interprétations diverses tant de nouvelles remarques peuvent donner lieu, et jusqu'où elles peuvent intéresser nos propres origines.

(3) *Les Habitans primitifs du Nord scandinave;* Stockholm, in-4°, en suédois.

Pythéas lui-même, conservés par quelques écrivains romains ou grecs dans l'intention évidente de démontrer la fausseté, suivant eux ridicule, d'assertions qu'ils ne pouvaient comprendre. Voici comment M. Nilsson raisonne : à ses yeux, Pythéas est Phénicien par la religion; c'est un adorateur du soleil. L'inscription phénicienne trouvée en 1845 à Marseille, publiée par M. l'abbé Bargès et commentée par M. Movers (1), qui la croit du IVe siècle avant Jésus-Christ, a prouvé suffisamment que cette ville, fondée en 600 par des Phocéens d'Ionie, Pélasges d'origine (c'est-à-dire Phéniciens-Grecs, suivant M. Nilsson), avait eu tout d'abord un temple de Baal et un gouvernement, avec des suffètes, semblable à celui de Carthage. Strabon nous y montre de plus un culte de la Diane d'Éphèse, la même que l'Astarté phénicienne. Cette religion paraît avoir duré à Marseille jusqu'après le temps de Pythéas, puisqu'on voit les Romains, reconnaissans des secours que les Marseillais leur avaient offerts, élever en leur honneur sur le mont Aventin une image de Diane semblable à celle que ces derniers adoraient. Notons de plus que la religion phénicienne nous apparaît partout fort jalouse de tout partage, et nous conclurons que Pythéas était, comme ses compatriotes, adorateur de Baal et d'Astarté. Les pays occidentaux de l'Europe ayant été visités et colonisés des longtemps par les Phéniciens, Pythéas côtoie ces mêmes régions et rencontre partout des hommes de sa religion et de sa race; géographe et astronome habile (il paraît avoir, sans autre secours que celui du gnomon, déterminé, à quelques secondes près, la latitude de Marseille), il est chargé par les Marseillais, peut-être par quelques riches négocians de la ville, de faire un voyage à la fois scientifique et pratique qui leur permette d'intervenir avantageusement dans le commerce, monopolisé jusqu'alors par les Tyriens, puis par les Carthaginois. Il s'avance le long des côtes de l'Espagne, de la France, de l'Angleterre, qu'il a parcourue en différens sens, de la Hollande, de l'Allemagne, du Danemark, de la Suède et de la Norvége, allant de comptoir en comptoir avec les navires dont se servaient ces Phéniciens des côtes. Un simple particulier sans grandes ressources, comme le dépeint Polybe, ne pouvait guère accomplir autrement une si lointaine expédition dans un temps demi-sauvage. Telle est la conjecture proposée par M. Nilsson; il faut reconnaître qu'elle est fort ingénieuse et qu'elle permet d'expliquer beaucoup de difficultés sans elle insurmontables.

Quelle est la contrée que Pythéas désigne par le nom de Thulé? On a pensé souvent que c'était l'Islande : pure supposition suivant M. Nilsson, et appuyée sur une seule observation du moine Dicuil en 825, que des moines irlandais, trente ans avant l'époque où ce moine écrit, c'est-à-dire en 795, ayant résidé de février en août dans cette île, avaient cru y reconnaître la

(1) Dans un écrit particulier intitulé *des Sacrifices religieux chez les Carthaginois* Breslau 1847.

Thulé des anciens. M. Nilsson arrive à une autre conclusion par les déductions suivantes. Pline nous apprend que, dans l'île de Thulé qu'a visitée Pythéas, il y a une période de l'hiver où le soleil ne paraît pas pendant plusieurs fois vingt-quatre heures, et une période de l'été où l'effet contraire s'accomplit. S'il avait ajouté pendant combien de temps au juste ce phénomène se produisait, nous saurions précisément jusqu'à quelle latitude Pythéas s'éleva; nous en savons assez toutefois pour ne point assimiler, comme on l'a fait, Thulé au groupe des îles Shetland, ni même à celui des Féroe. Évidemment il a été plus loin; mais nous pouvons faire un pas de plus : Géminus, astronome du Ier siècle avant l'ère chrétienne, qui, dans un ouvrage conservé sous le titre d'*Introduction à l'étude de l'astronomie*, a transcrit des fragmens de Pythéas, parle d'un pays visité par ce voyageur où la nuit ne dure que deux ou trois heures, puis d'un autre où elle dure tout un mois, puis d'un troisième où elle dure deux mois. Cette dernière latitude serait celle d'Alten, dans le Finmark norvégien, par 70 degrés. On n'a aucun moyen de prouver absolument que Pythéas soit venu en effet jusque-là; mais tout au moins peut-on, dit M. Nilsson, quand Pythéas dit qu'on arrive à Thulé en faisant voile de la terre appelée Nérigon, penser qu'il s'agit d'une des îles situées en face de la côte occidentale de la Norvége, dans le groupe des Lofoden, sous le cercle polaire, par conséquent 3 degrés 1/2 plus au sud qu'Alten. Rien de plus vraisemblable que de supposer dans ces îles une pêcherie importante des Phéniciens : c'est là même que Léopold de Buch a vu célébrer la fête de Baal pendant la nuit du *midsommar*, et l'on retrouve encore aujourd'hui dans toute la région beaucoup de noms qui rappellent le culte de Baal. Bien plus, l'aspect actuel des lieux avec leurs phénomènes naturels correspond exactement à celui du pays de Thulé, comme Strabon le décrit d'après Pythéas. La plante d'où les indigènes de Thulé tiraient une abondante nourriture est sans aucun doute l'*angelica*, qu'on voit protégée avec grand soin par les anciennes lois norvégiennes. La manière toute particulière dont la glace se forme sous ces latitudes a été fort bien observée par Pythéas, qui compare avec raison cet aspect à celui des méduses mortes qui couvrent, après un orage, la surface des eaux dans les régions plus méridionales. Si l'on doit enfin tenir compte des traditions qui ont pu éclairer les poètes, l'expression de Stace, *refluo circumsona gurgite Thule*, s'applique à merveille à une île voisine du Malström et du Saltensström. — Nous ne pouvons entrer ici dans les détails de la très fine analyse à laquelle M. Nilsson s'est livré; qu'il nous suffise de dire que rarement le concours des sciences naturelles avec la science archéologique a paru plus efficace, et que l'auteur semble avoir résolu de la façon la plus ingénieuse et la plus solide en même temps plusieurs des problèmes que son difficile sujet avait offerts avant lui aux savans anciens et modernes.

A la suite de cette étude particulière sur Pythéas et sa fameuse Thulé,

M. Nilsson continue à rechercher les autres vestiges de la civilisation phénicienne dans le nord de l'Europe. Il croit pouvoir noter comme tels l'usage des chars de guerre et celui de couper avec des faucilles les épis de blé en laissant la paille sur pied. Puis, revenant à la thèse déjà traitée dans la première moitié de son nouvel ouvrage, sur la présence d'un culte phénicien dans les mêmes contrées, il émet des conjectures dignes d'être signalées à la sérieuse attention de tous les antiquaires, celle-ci entre autres : après avoir rappelé que l'Apollon des Grecs, considéré comme dieu de la lumière, est le même que le dieu phénicien Baal, il transcrit et commente des fragmens fort curieux d'Hécatée d'Abdère (1). Hécatée, contemporain d'Alexandre le Grand, parle d'une grande île située en face de la Celtique, et dans laquelle se voit un temple de forme ronde, orné de nombreuses offrandes et entouré d'un bois sacré. Latone est venue en ces lieux : aussi Apollon, son fils, y reçoit-il un culte assidu; ceux qui chaque jour y célèbrent ses louanges en s'accompagnant des cithares sont les prêtres d'Apollon. Il y a même une ville consacrée à ce dieu. — Voilà, pour M. Nilsson, tout un culte de Baal dans l'ancienne Angleterre trois cents ans avant l'ère chrétienne. Bien plus, un antiquaire anglais (2) voit dans ces fragmens la plus ancienne description du fameux monument de Stonehenge ou de celui d'Albury.

En résumé, M. Nilsson est d'avis que la civilisation a été apportée pour la première fois en Scandinavie avec l'usage du bronze et le culte de Baal par ces mêmes Phéniciens qui s'étaient emparés du commerce de toute l'Europe, et chez qui des rapports intimes pendant un temps avec le grand peuple de la vallée du Nil avaient répandu quelque chose de la civilisation égyptienne. A partir de leur arrivée dans les pays du Nord, les tribus demi-sauvages qui les habitaient, — tribus cimbres d'origine celtique, et auxquelles il faut attribuer les grandes constructions appelées dans le Nord *dyss*, en Angleterre *cromlech* et en France *dolmen*, — cessèrent d'être réduites à l'usage de la pierre dont elles avaient fait d'ailleurs un si habile emploi. Outre la religion, les Phéniciens leur enseignèrent l'agriculture et l'art de la guerre (on a vu avec quels usages particuliers); elles avaient déjà la pêche et la chasse. Telle fut la nouvelle civilisation du Nord jusqu'à l'invasion des populations indo-germaines qui apportèrent les dogmes de la religion odinique.

En même temps que nous montrions récemment ici les premiers développemens de la théorie de M. Nilsson en Suède, nous disions que les archéologues danois procédaient d'autre façon, par des observations patientes, fines, et ne concluant qu'avec une extrême réserve. Si même l'un d'entre eux commençait à s'avancer, il rencontrait les objections empres-

(1) Voyez le second des quatre volumes de la collection Didot contenant ce qui nous reste des anciens historiens grecs non conservés en entier.

(2) Bateman, *Antiquities of Derbyshire.*

sées d'un de ses collègues, et nous avons rendu compte des premières passes échangées entre MM. Steenstrup et Worsaae au sujet de la question fort discutée d'un partage des âges de pierre et de bronze en différentes périodes. M. Worsaae a inséré ses derniers argumens, comme les autres élémens de toute la discussion, dans le *Compte-rendu des actes de l'Académie des sciences de Copenhague* (en danois). On peut les résumer comme il suit : le partage que M. Worsaae veut établir dans l'âge de pierre ne se fonde pas seulement, dit-il, sur la diversité du travail qu'ont subi les instrumens, mais encore sur la multiplicité des formes et des circonstances au milieu desquelles nous retrouvons ces objets. Est-il vraisemblable que les tribus du Nord aient construit tout d'abord ces magnifiques *dolmen* qui comptent parmi les principaux monumens du paganisme, et fabriqué ces beaux instrumens en silex, habilement ornés et polis, qu'on retrouve en si grand nombre dans les *dolmen* du Danemark? N'est-il pas probable qu'elles aient commencé par ces instrumens frustes et grossiers qu'on ramasse sur les côtes et dans les petites îles danoises, là où les populations primitives ont dû établir leurs premières demeures? — Pour l'âge de bronze, comment ne pas se rendre aux nouveaux témoignages que les plus récentes fouilles multiplient? On a trouvé à plusieurs reprises dans ces derniers temps, en ouvrant les tertres funéraires, des troncs de chênes creusés en forme de cercueils, et contenant des cadavres non brûlés, enveloppés d'étoffes tissées en laine, entourés d'armes et d'ornemens en bronze; on peut voir aujourd'hui les résultats de ces fouilles au musée royal de Copenhague. Or ces cercueils étaient au fond même des tertres; mais, dans les mêmes tertres, à la partie supérieure, et tout près de la surface, on trouvait souvent des vases de terre contenant des cendres humaines avec des objets de bronze. Il est encore sans exemple qu'on ait trouvé dans un tertre des cendres humaines en bas, et des cadavres datant de l'âge de bronze en haut. Une foule d'autres observations se réunissent d'ailleurs pour faire penser que toute la longue période de l'âge de bronze s'est réellement partagée de telle sorte que, dans une première époque, les corps ont été ensevelis sans être brûlés, l'usage de l'incinération n'ayant dû s'établir que dans la seconde.

Avec ces derniers résultats, M. Worsaae a publié d'autres études archéologiques qui méritent d'être mentionnées. Il a donné, à la suite de quelques fouilles heureuses, un commentaire inattendu d'un usage païen du Nord, que le passage suivant d'une saga danoise attestait, sans qu'on pût jusqu'à présent en obtenir la confirmation : « Le roi Harald Hildetand ayant été tué dans la bataille de Braavalla, son rival, le roi Sigurd Ring, fit placer son cadavre sur le char dont Harald s'était servi pendant le combat, puis il fit tuer son propre cheval, pour l'ensevelir tout sellé avec le mort, afin que celui-ci pût faire son voyage au Walhalla, selon son gré, à cheval ou sur son char. » En effet, divers objets de harnachement, qui ne parais-

saient convenir qu'à des chevaux de trait, avaient été trouvés jusqu'à ce jour dans les sépultures païennes, et l'on ne savait comment les expliquer; quelques découvertes récentes, ingénieusement commentées par M. Worsaae, ont fini par dissiper les doutes et confirmer une fois de plus les récits des vieux écrivains. Ajoutons que parmi ces objets, datant sans aucun doute des derniers temps du paganisme scandinave, plusieurs, artistement ciselés, décèlent par leur ornementation une imagination originale dont il sera important de recueillir, à mesure qu'ils se produirent, tous les témoignages.

Je placerais à côté de ces curieuses œuvres d'archéologie un volume qui ne leur cède ni par le dévouement de l'auteur, ni par l'intérêt des recherches. C'est un in-4° intitulé : *Maes-Howe. Notice of runic inscriptions discovered during recent excavations in the Orkneys made by James Farrer.* La publication est faite à peu d'exemplaires, et de plus *for private circulation.* Ce qu'elle fait connaître est assez inattendu. La chambre sépulcrale que M. Farrer a mise au jour contient un grand nombre d'inscriptions runiques du moyen âge. Bien que les interprétations des savans du Nord auxquels M. Farrer s'est adressé ne soient pas toujours concordantes, on a du moins pu lire plusieurs fois le mot *iorsalafarer,* et recueillir ainsi une preuve nouvelle de la part active que les Scandinaves ont prise au grand mouvement des croisades. M. James Farrer est assuré d'avoir rendu un véritable service à l'histoire du Nord en publiant de tels vestiges qu'on était loin de soupçonner. C'est de quoi mettre sur la vraie voie une érudition spéciale, et de quoi ajouter, par des lueurs destinées à grandir, au flambeau de l'histoire générale.

A côté de ces travaux, réelles conquêtes de la science dans le Nord, il est triste de noter des vides dans les rangs du groupe si actif et si justement célèbre qui la représente. Le 22 février dernier mourait subitement dans une des rues de Copenhague un des savans les plus distingués du Nord, M. Eschricht. Grâce à une vivacité d'esprit peu ordinaire, il était encore, à soixante-trois ans, dans toute l'effervescence du travail. Il avait commencé pendant l'été dernier à Paris l'impression en français d'un grand ouvrage sur les cétacés; nous l'avions entendu lire à notre Académie des sciences un mémoire fort remarqué; il venait de remplir à Paris et à Londres une mission scientifique donnée par son gouvernement; il avait publié tout récemment le résultat de ses études sur la reproduction des huîtres, et il était heureux de penser que ses efforts allaient contribuer à rendre à son pays une des plus importantes richesses de ses côtes. A voir cette juvénile ardeur qu'inspirait l'amour sincère, disons mieux, le culte enthousiaste de la science, il semblait que M. Eschricht n'eût rien accompli encore de la tâche patriotique et généreuse qu'il s'était imposée. Et pourtant son nom était déjà rendu célèbre par de remarquables travaux et par des créations fécondes. L'université de Copenhague lui doit un musée

physiologique devenu aujourd'hui, par ses soins infatigables, très important. Il avait institué, outre son cours à l'université, des lectures publiques par lesquelles, avec un don singulier d'expression à la fois pittoresque et précise, il popularisait quelques-uns des problèmes les plus délicats de la physiologie. On n'oubliera pas enfin ses beaux travaux sur l'idiotisme, et particulièrement son livre sur Gaspard Hauser, qui l'engagea dans une vive polémique avec le professeur allemand M. Daumer. La science perd en lui un des hommes de ce temps-ci qui lui faisaient le plus d'honneur, le Danemark un de ses plus dévoués citoyens, et la société de Copenhague, ainsi que ses nombreux amis dans la société parisienne, un homme d'esprit et de cœur.

A. GEFFROY.

UN VOYAGE DANS LA TUNISIE. [1]

Parmi les pays sur lesquels la civilisation, après avoir passé comme une vague, commence à refluer déjà, la Tunisie nous semble être un de ceux qui seront le plus rapidement annexés au domaine de la société moderne. Avant longtemps la ville de Tunis sera percée de boulevards et décorée de squares : des touristes en foule iront visiter les ruines de Carthage et le magnifique amphithéâtre d'El-Djem; l'industrie, le commerce, les échanges de toute nature relieront à l'Europe ces rivages dont nous sépare seulement la largeur de la Méditerranée; mais sans attendre ces jours de voyages faciles, où l'on pourra glaner des souvenirs en calèche et parcourir sans fatigue l'île des Lotophages ou le lac Tritonis, M. Guérin a fait son exploration à l'ancienne et difficile manière des voyageurs savans. Pendant huit mois, il a traversé le pays dans toutes les directions, bravant la chaleur, les intempéries, la poussière du désert, les dangers d'attaque de la part des Bédouins. Désireux de pouvoir dresser un inventaire à peu près complet des ruines de la Tunisie avant que le temps, la négligence des indigènes ou les travaux de la civilisation moderne ne les eussent fait disparaître, il n'a laissé en dehors de son itinéraire aucune ville de quelque importance, aucun amas de débris antiques signalé par ses devanciers ou par les Arabes; il a fouillé sans relâche les vieilles masures, déchiffré les pierres romaines, estampé les inscriptions. Ses recherches ont été couronnées de tout le succès qu'on pouvait attendre d'efforts individuels. Il a retrouvé l'emplacement de plusieurs cités, dont quelques-unes étaient inconnues, il a pu fixer définitivement des noms de villes sur lesquels on hésitait encore, il a rectifié de graves erreurs depuis longtemps accréditées; en un mot, il a reconstruit en grande partie la carte de l'ancienne province d'Afrique. Peut-être M. Gué-

(1) *Voyage archéologique dans la régence de Tunis*, publié sous les auspices et aux frais de M. le duc de Luynes, par M. V. Guérin; 2 vol., avec carte, Plon, Paris 1862.

rin espérait-il aussi rapporter comme trophée de son voyage la célèbre pierre de Thugga, dont l'inscription *bilingue* dans les idiomes punique et libyque exerce encore la sagacité des orientalistes; mais le savant français arriva trop tard pour faire la conquête de ce monument. Plusieurs années auparavant, un de ces archéologues anglais qui, à l'exemple de lord Elgin, s'occupent d'enrichir leur nation des dépouilles précieuses du monde entier, sir Thomas Reade, avait détaché la fameuse pierre du mausolée qu'elle décorait. Elle se trouve maintenant au Musée britannique, ce rendez-vous de tant de trésors recueillis aux quatre coins du globe. M. le duc de Luynes a obtenu une remarquable copie de cette inscription bilingue, et l'a fait insérer dans le *Voyage archéologique*.

Le but principal de M. Guérin était, il est vrai, la recherche des inscriptions antiques; mais cette recherche ne l'a point tellement absorbé qu'elle ait fermé ses yeux au spectacle de la nature et des hommes. Le voyageur décrit aussi les contrées et la société qu'il a visitées, et fait songer le lecteur au grand avenir réservé à cette vieille terre carthaginoise, si importante jadis et de nos jours si désolée. La Tunisie occupe une position géographique admirable, bien plus heureuse que celle de l'Algérie sa voisine, dont les côtes, battues par une mer dangereuse, se développent de l'est à l'ouest sans endentations considérables. Les rivages de Tunis, situés à une égale distance du détroit de Gibraltar et du futur détroit de Suez, surveillent le passage qui met en communication les deux grands bassins de la Méditerranée, et s'avancent vers cette nappe d'eau presque fermée qu'entourent l'Italie, la Sicile, la Sardaigne et la Corse. Projeté ainsi dans la direction de l'Europe comme pour prendre sa part du commerce immense qui anime la grande mer italienne, le littoral tunisien offre en outre l'avantage d'être plus profondément découpé et de posséder de meilleurs mouillages que les autres parties du massif continent d'Afrique. Au nord, c'est le beau golfe de Carthage déroulant ses harmonieux contours entre deux caps consacrés par les anciens, l'un au dieu du commerce, l'autre à celui de la poésie; au sud s'arrondissent les golfes de Hammamet et de Gabès, dont les plages basses seraient d'un accès difficile, si, par un privilége exceptionnel dans la Méditerranée, elles ne présentaient l'alternance régulière du flux et du reflux. Grâce au reploiement de la côte dans la direction du sud, aucune partie de la Tunisie n'est éloignée de la mer; les oasis viennent elles-mêmes affleurer le rivage et fournissent ainsi une route des plus faciles aux caravanes qui se dirigent vers l'intérieur du continent. Aux priviléges commerciaux que lui assure sa position d'intermédiaire naturelle entre l'Europe méridionale et le centre de l'Afrique, la régence de Tunis joint les avantages de posséder un des plus beaux climats du monde, un sol fertile et accidenté, des sources nombreuses, des rivières relativement abondantes. Du reste, l'histoire et les ruines éparses nous enseignent ce que fut un jour et ce que pourra devenir bientôt cette belle

province d'Afrique qui donna son nom au continent tout entier (1). Là dominait la grande Carthage, reine de la Méditerranée et rivale de Rome, qui comptait parmi ses vassales plus de trois cents cités africaines; là s'élevaient Utique, Hadrumetum et tant d'autres grandes villes connues et inconnues dont les magnifiques débris jonchent le sol sur des espaces considérables. Des aqueducs, aujourd'hui sans eau, enjambent les vallées désertes et pénètrent dans le flanc des collines; des jetées et des môles, frangeant le rivage, marquent l'emplacement d'anciens ports qu'envahissent incessamment les sables; des restes de ponts, dont l'un avait 6 kilomètres de longueur, s'élèvent encore au-dessus des flots entre les îles de la Syrte et le continent; des carrières ouvertes dans les promontoires développent au loin leurs vastes cavités silencieuses, d'où sortirent autrefois les monumens d'Utique et de Carthage.

Grande est la désolation de cette terre, jadis si riche et si peuplée. L'œuvre de destruction est tellement complète qu'en Tunisie le mot de *henchir* sert à désigner indifféremment une ferme ou un amas de ruines. D'après M. Guérin, cette acception est même la plus commune. Les guerres civiles, les incursions des Bédouins nomades et surtout le gouvernement oppressif des anciens beys, aggravé dans les provinces par l'arbitraire des cheiks, ont en certains endroits dépeuplé les campagnes. Cependant le bord de la mer offre encore de distance en distance de petites villes commerçantes et industrielles; quant à la capitale, malheureusement située sur une langue de terre à la fois insalubre et défavorable au commerce, entre une saline marécageuse et une lagune encombrée de vase, elle est néanmoins la troisième cité du continent africain : le Caire et Alexandrie la dépassent seuls en importance. Lorsque la ville de Tunis aura été assainie, nul doute qu'elle ne mérite le nom de *Fleur de l'Occident* que lui ont donné les Arabes.

Quel sera le peuple civilisé dont l'influence aura la plus grande part dans l'œuvre de régénération de la Tunisie? C'est là une question des plus importantes que les faits cités par M. Guérin peuvent aider à résoudre. Deux nations européennes sont en présence à Tunis, la France et l'Italie. La France, qui possède aujourd'hui l'ancien beylick d'Alger et dont les troupes franchiraient la frontière tunisienne au premier signal, est une trop puissante voisine pour que sa prépondérance politique ne soit pas inévitable. Le consul-général français établi à Tunis pourrait facilement jouer un rôle semblable à celui des ministres *résidens* que la compagnie des Indes entretenait auprès des rajahs, et cette possibilité suffit pour assurer à ses conseils une autorité décisive. Aussi les grands travaux d'utilité publique se font-ils soit par l'intervention directe du gouvernement d'Alger, soit plus sim-

(1) Le bassin de la Medjerdah et tout le nord de la Tunisie conservent encore leur ancienne dénomination sous la forme corrompue de *Frikia* ou *Ifrikia*.

plement sous la direction d'ingénieurs français. Ce sont des employés venus d'Alger qui ont posé le télégraphe électrique de Tunis à la frontière de la province de Constantine; ce sont également des Français qui ont été chargés de reconstruire l'ancien aqueduc de Carthage, et qui s'occupent des embellissemens de la capitale du beylick.

Là se borne, semble-t-il, le rôle de la France. Quelques négocians des départemens du midi sont établis à Tunis et dans les autres ports de mer les plus considérables; mais la France n'a pas encore envoyé à la Tunisie un seul colon proprement dit, à moins qu'on ne regarde comme tels de malheureux proscrits échappés de Lambessa. Les émigrans d'Europe venus dans la régence pour exercer une profession manuelle ou pour cultiver le sol sont presque tous originaires d'Italie ou de Malte, cette île presque italienne qui bientôt comptera, comme les Baléares, un plus grand nombre de ses enfans sur les plages étrangères que sur son propre sol. A Tunis, sur 10,000 Européens, 8,000 viennent de Malte, de Sardaigne, de Sicile ou de Naples. A Sfax, à Sousa, à Mahédia, à Bizerte, à Porto-Farina, les colonies d'étrangers sont aussi presque exclusivement composées d'Italiens et de Maltais. Près du cap Bon, l'ancien promontoire de Mercure, ce sont eux qui s'occupent de la pêche du thon; dans l'île fameuse des Lotophages, ils recueillent les éponges; déjà même ils commencent à pénétrer par groupes de familles dans les villes de l'intérieur : M. Guérin les a rencontrés à El-Kef, près de la frontière algérienne. Les Italiens, fils de ces Romains qui avaient une première fois porté leur civilisation dans la province d'Afrique, semblent donc avoir pour mission de rattacher cette contrée d'une manière définitive au monde européen. Nul doute que la facilité croissante des communications, les exigences du commerce international et la force d'attraction des colonies déjà existantes n'accroissent incessamment le nombre des émigrans italiens domiciliés sur ces rivages de Tunis, situés à quelques heures à peine de Palerme et de Cagliari. Tous les progrès de l'Italie profiteront à son ancienne province. En ressuscitant, la patrie des Régulus et des Scipions ne se relèvera pas seule; elle évoquera aussi du tombeau son antique ennemie, la Carthage qu'elle écrasa jadis.

ÉLISÉE RECLUS.

Histoire de l'Émigration européenne, asiatique et africaine au XIXe siècle,
par M. JULES DUVAL (1).

L'émigration a pris depuis trente années un si rapide développement que l'on peut aujourd'hui en écrire l'histoire. Soit qu'on la considère comme un fait politique, soit qu'on l'examine comme un phénomène économique,

(1) 1 vol. in-8°, librairie Guillaumin, Paris 1862.

elle mérite au plus haut degré l'attention. Aussi l'Académie des sciences morales et politiques a-t-elle été bien inspirée en proposant la question de l'émigration comme sujet de l'un de ses plus récens concours, et elle a pu se féliciter de l'avoir mise à l'étude en décernant le prix à un travail où le sujet a été traité à fond, dans les détails comme dans l'ensemble. Le volume de M. Jules Duval contient en effet tout à la fois la théorie et la statistique de l'émigration.

L'émigration, telle que nous la voyons procéder au XIXe siècle, présente deux caractères très distincts : ici elle est volontaire et indépendante, là elle est salariée, encouragée par des primes et constatée par des contrats d'engagement. Le premier de ces caractères appartient en général à l'émigration européenne, le second à l'émigration africaine et asiatique. Cette distinction peut-être a déterminé le plan du livre, où sont examinées successivement les deux sortes d'émigrations. Favorable à l'émigration libre et volontaire, l'auteur se prononce nettement contre l'émigration salariée; il étudie et démontre par des chiffres, que l'on ne saurait trouver surabondans quand il s'agit d'un tel sujet, les avantages de l'une ainsi que les inconvéniens de l'autre, et il résulte de ce double examen un enseignement utile pour les métropoles et pour les colonies.

Le mouvement d'expatriation se produit dans les contrées les plus riches de l'Europe comme dans les plus pauvres; tantôt c'est un excédant de population qui s'échappe d'un puissant état et qui porte au loin l'influence politique et l'action commerciale de la métropole; tantôt c'est l'élément misérable de la population qui abandonne la mère-patrie et va chercher ailleurs le travail, le bien-être matériel, la liberté qui lui manquent. L'excès de richesse aussi bien que l'excès de misère alimente l'émigration, favorisée par l'abondance et la rapidité des moyens de transport. Vainement, dans certains pays, a-t-on essayé de l'entraver par des lois et des règlemens; le droit d'aller et de venir est demeuré le plus fort, et l'expérience enseigne que l'émigration spontanée et volontaire est généralement profitable non-seulement pour les individus et les familles, mais encore pour les états. Quant aux régions vers lesquelles se dirige le flot de l'émigration européenne, comment pourrait-on douter des avantages que leur procurent les capitaux et les bras importés de la vieille Europe? Les États-Unis et l'Australie sont des produits de l'émigration. Celle-ci a fondé de grandes colonies qui enrichissent les métropoles; elle a fait plus encore, elle a créé des états libres.

L'émigration salariée a pour objet de fournir à des régions qui ne sont point suffisamment peuplées les ressources de la main-d'œuvre agricole. C'est dans l'Inde et en Chine, ces grands réservoirs de population humaine, qu'elle se recrute principalement, et elle est dirigée en majeure partie vers les colonies européennes des tropiques, où l'émancipation des noirs a diminué le nombre des bras employés à la culture. A première vue, ce sys-

tème offre de grands avantages, et il est certain que l'immigration des *coolies* a préservé ou relevé de la ruine plusieurs colonies. Cependant M. Duval signale avec raison les inconvéniens économiques et sociaux qui sont attachés à la pratique trop généralisée de l'émigration salariée. Celle-ci a souvent pour résultat de fausser le taux naturel des salaires, d'attribuer à l'administration une intervention abusive dans les affaires coloniales, de créer à la population noire émancipée une concurrence ruineuse et d'établir des luttes d'intérêts, des antagonismes de races qui peuvent compromettre la paix publique. Ce sont là de graves objections contre les procédés que l'Angleterre et la France ont adoptés pour leurs colonies à culture, et qui provoquent une étude plus approfondie des moyens à l'aide desquels les métropoles doivent substituer, dans leurs possessions, le travail libre au travail des anciens esclaves.

La question de l'émigration se rattache par les liens les plus étroits à l'ensemble de la question coloniale; mais elle présente tant d'intérêt par elle-même, elle est si vaste, qu'elle peut être examinée à part et fournir la matière d'une abondante monographie. M. Jules Duval a donc rendu service à la science en abordant ce sujet, et en y consacrant les laborieuses recherches qu'atteste la multiplicité des documens et des chiffres cités dans son livre. Il a placé sous nos yeux l'histoire de ce grand mouvement d'hommes et d'intérêts qui s'étend aujourd'hui au globe entier, et qui répartit entre toutes les régions de la terre les forces de l'intelligence et du travail. Un jour viendra où le niveau de la civilisation et de la richesse sera établi entre l'ancien monde et le nouveau, où les idées comme les intérêts des différentes races se verront confondus et solidaires, où le progrès moral, de même que le bien-être matériel, se répandra par une pente naturelle et régulière dans les contrées les plus lointaines. Ce sera l'œuvre de l'émigration.

C. LAVOLLÉE.

Études sur le passé et l'avenir de l'Artillerie, par M. le colonel Favé (1).

S'il est un progrès incontestable, c'est celui que les peuples ont fait dans l'art de se combattre et de se détruire. Depuis le commencement de ce siècle, les armes à feu ont acquis une précision et une puissance qui dépassent tout ce que l'on osait imaginer. Les vieux fusils se sont transformés: le soldat européen est aujourd'hui pourvu d'une arme qui, au siècle dernier, eût été distinguée dans une panoplie de luxe. Et l'artillerie? Il suffit de nous reporter aux bulletins de la dernière campagne d'Italie. L'artillerie a gagné les batailles; elle a démontré la victorieuse prépondérance du canon rayé. Il est possible, comme on l'assure, que cette perfection à laquelle

(1) Un vol. in-4°, librairie militaire de Dumaine, 1862.

on est parvenu dans l'art de s'entre-tuer soit, au point de vue même de l'humanité, un grand bienfait. La paix entre les peuples sera plus tenace, chacun se souciant de moins en moins de mettre le feu aux canons de ses voisins, et la guerre, quand on n'aura point su l'éviter, sera plus courte. Il faut du moins, pour l'honneur de la civilisation, espérer qu'il en sera ainsi, et que l'on ne prépare si bien la guerre que par amour de la paix. Quoi qu'il en soit, on s'explique l'intérêt que doivent présenter, même pour les profanes, c'est-à-dire pour les personnes les moins compétentes dans les choses militaires, les études auxquelles s'est livré M. le colonel Favé en entreprenant d'écrire une histoire de l'artillerie. Comment demeurer indifférent aux origines de cette arme aussi formidable que savante, à ses progrès successifs, aux efforts d'invention et de génie qu'il a fallu dépenser pour obtenir les résultats dont nous sommes témoins?

Le travail de M. le colonel Favé remonte aux premiers temps de l'invention de la poudre, et nous fait assister aux progrès de l'artillerie jusqu'à la moitié du XVIIe siècle. Ce sont les Chinois, il faut leur rendre cet hommage, qui les premiers ont inventé la poudre; mais ils s'en servaient surtout pour l'innocente confection des feux d'artifice. Vers la seconde moitié du Xe siècle, ils trouvèrent la fusée volante, qu'ils attachaient à leur flèche pour en augmenter la portée, et ils obtinrent ainsi un incendiaire qui pouvait être lancé avec une grande vitesse. Après eux, et à leur imitation, les Arabes employèrent la poudre, et ils en découvrirent la force projective en la disposant au fond d'un tube d'où elle lançait contre l'ennemi des balles ou des flèches. Ce furent les premières armes portatives, et, comme le fait remarquer M. le colonel Favé, la poudre à canon, loin d'avoir servi dès son origine à donner aux projectiles des portées plus grandes que les armes de jet en usage, entrait seulement en concurrence avec les armes incendiaires et devait frapper des ennemis très rapprochés. L'artillerie, telle que nous l'appliquons aujourd'hui, est donc une invention toute différente de celle de la poudre. Celle-ci nous est venue de l'Orient, l'artillerie est d'origine entièrement européenne.

Ce fut un Allemand, un moine, nommé Berthold Schwartz, qui, d'après les chroniques, eut l'honneur de tirer le premier coup de canon en l'an de grâce 1313. L'invention se répandit bientôt dans l'Europe occidentale. Dès la première moitié du XIVe siècle, on la retrouve en Italie, en France, en Espagne, où les Maures lançaient, en 1342, des boulets de fer contre les chrétiens qui assiégeaient Algésiras. Elle ne tarda pas non plus à se perfectionner et à produire d'énormes bombardes, lançant des boulets de pierre de 200, 400 et même 900 livres. Dans l'état de guerre perpétuelle où l'on vivait alors, les peuples s'appliquèrent à l'envi à se procurer et à améliorer ces précieux engins de destruction. Il faut cependant arriver presque au XVIe siècle pour voir généralisé l'emploi des bouches à feu en bronze et des boulets en fonte de fer. Vers la même époque, on chercha à remédier

aux inconvéniens que présentaient l'extrême variété des modèles et la diversité des calibres dans les pièces d'artillerie. Charles-Quint détermina sept modèles lançant des projectiles de 40 livres au maximum et de 3 livres au minimum. Cette simplification fut imitée par la France, qui dès ce moment distance les autres peuples pour la perfection de tous les détails de l'arme. Enfin la première bombe fut tirée en 1634, au siége de Lamotte, sous la direction d'un gentilhomme anglais, nommé Malthus, au service de la France, et ce nouveau projectile fut bientôt employé dans toutes les artilleries.

Grâce aux recherches patientes auxquelles s'est livré M. le colonel Favé, l'on peut se rendre aisément compte de l'origine et des perfectionnemens du canon : de nombreuses planches font passer sous nos yeux les plus anciens modèles de l'arme, modèles curieux, presque fantastiques, qui ont suffi longtemps à l'ardeur guerroyante de nos aïeux. Aujourd'hui il nous faut mieux que cela, et, pour entrer décemment en ligne, une armée européenne veut être plus solidement pourvue. Un canon du temps de Charles-Quint ne vaut point, pour la portée ni pour la précision, le simple fusil d'un de nos fantassins : qu'est-ce donc si on le compare avec le canon rayé, dont on a vu les œuvres à Solferino? Et si l'on en juge par les produits plus récens des arsenaux européens, si l'on songe que tant de savans, tant d'officiers se consacrent à ce qu'on appelle l'amélioration du canon, nous ne sommes pas au bout de ces inventions que le génie de la guerre inspire à notre siècle, si bruyamment pacifique! M. le colonel Favé a devant lui une belle et riche matière pour continuer jusqu'à nos jours son histoire de l'artillerie. Il est bien permis aux personnes les moins compétentes non-seulement de s'intéresser à de telles études, mais encore de s'en préoccuper très sérieusement. Quel avenir la science, avec ses progrès incessans, réserve-t-elle à l'artillerie, ou plutôt à nous-mêmes? Cela devient, en vérité, tout à fait effrayant. Les Chinois ne doivent pas trop se féliciter d'avoir inventé la poudre. Puisse l'Europe n'avoir point à regretter un jour d'avoir inventé le canon et porté si loin la manière d'en faire usage! C. LAVOLLÉE.

V. DE MARS.

MLLE LA QUINTINIE

SECONDE PARTIE (1).

TROISIÈME LETTRE.

M. LEMONTIER A SON FILS, A AIX EN SAVOIE.

Lyon, 6 juin 1861.

Avant de quitter Lyon, où notre rencontre a modifié tes projets, je veux résumer notre entretien de douze heures en quelques pages que tu reliras peut-être avec fruit dans les momens d'épreuve qui t'attendent encore.

Tu étais dans le vrai, mon fils, et je n'ai eu qu'à t'encourager dans ta vaillante certitude : l'âme des époux ne doit pas faire deux lits. L'indissoluble union de deux êtres appartenant à l'humanité ne doit pas s'assimiler à l'accouplement de deux êtres quelconques appartenant aux rangs inférieurs de la vie organique. L'homme doit être l'homme autant que possible, c'est-à-dire se tenir aussi près de la Divinité que ses forces le lui permettent. C'est par là seulement qu'il se place au-dessus des animaux, qui lui sont supérieurs par la persistance et la simplicité dans la sphère des instincts matériels. C'est par cette constante aspiration vers l'idéal que l'homme s'affirme lui-même, rend hommage à Dieu, prouve sa foi et fait acte de religion réelle. Toute pensée, toute action, toute croyance contraires à ce but sont des pas bien marqués vers la déchéance, des abîmes creusés entre Dieu, qui appelle l'homme, et l'homme, qui fuit Dieu.

(1) Voyez la *Revue* du 1er mars.

Voilà donc, en peu de mots, notre doctrine de l'amour dégagée de toute incertitude et lumineuse comme le soleil. Dieu, type de toute perfection, a mis dans l'homme le sentiment, le rêve et le besoin de la perfection. Qui nie ce principe est athée, fût-il prosterné nuit et jour devant l'image de ce Dieu qu'il ne comprend pas, et dont sa vaine prière ne peut être exaucée.

Je ne vois pas plus de nuages dans l'application de cette théorie que dans la théorie elle-même. Ceux qui croient approcher de la perfection en violant les lois de la nature, soit par excès, soit par abstinence, ne peuvent être sur la voie d'une recherche sérieuse. Obéir aux lois de la nature en les ennoblissant toutes par la compréhension saine du but sacré, voilà, je pense, la pratique de cette perfection dont l'homme a pour mission de se rapprocher sans cesse.

La nature présente des contradictions, mais le défaut de logique de Dieu n'est qu'une erreur de la vision humaine. Rectifions la vue, étendons la notion, ouvrons notre esprit à toute la connaissance qu'il peut contenir, et cherchons le véritable amour dans la plus puissante et la plus douce de nos passions. Ne perdons point le temps à faire le procès à telle ou telle doctrine religieuse. Il n'y en a qu'une vraie, celle qui nous montre et nous donne Dieu. Toutes celles qui le cachent le calomnient. La déduction de notre principe se fait d'elle-même à toutes les heures de la vie. Toutes les idées, toutes les actions humaines se rattachent désormais à l'un de ces principes éternellement en guerre : la négation du progrès, qui est un principe de mort; la *perfectibilité*, mot nouveau, encore incomplet, mais qui s'efforce d'exprimer le développement de la vie sous toutes ses faces divines et humaines.

Nous étions déjà d'accord sur ce point de départ que je viens de paraphraser, car il tient en deux mots : jamais plus d'ombres, toujours plus de lumière entre Dieu et l'homme.

Cette lumière, qu'au dernier siècle la philosophie a cherchée avec une noble audace et de mémorables succès, se dégage beaucoup mieux de la philosophie de notre époque. Elle ne s'appuie plus seulement sur ce qu'on appelait la *raison*, elle n'est plus exclusivement expérimentale, elle ne sépare pas la raison de la foi, la réalité de l'idéal. Les sciences naturelles commencent à trouver Dieu au bout de toutes leurs voies, c'est-à-dire la loi des lois, la loi mère, la grande logique souveraine, l'effusion immense, la vie sans lacune, la force sans épuisement, l'éternel renouvellement progressif de tout ce qui est, par conséquent l'éternelle sagesse et l'infinie beauté... Tu comprends que, quand notre pauvre langue humaine applique à cette grandeur incommensurable, à cette inépuisable munificence, à cette ordonnance éblouissante les mots de son vocabulaire, « Dieu

puissant, Dieu bon, Dieu juste, » elle exprime d'une façon encore bien pauvre et bien enfantine ce qu'aucun terme convenable n'exprimera peut-être jamais.

Les esprits avancés de notre époque ont un grand combat à soutenir aujourd'hui. Il s'agit d'étendre et d'élever la notion de Dieu, que depuis tant de siècles les dogmes religieux s'acharnent à renfermer dans les étroites limites du symbolisme. Le christianisme lui-même, qui ouvrit une ère de progrès si féconde, a perdu de sa vertu progressive dans la captivité où la lettre a enfermé l'esprit.

Il s'agit donc entre autres choses, et celle-ci est peut-être la plus pressée, de dégager la sublime doctrine évangélique de la chape de plomb qui l'écrase, et disons à l'honneur de l'esprit philosophique de notre siècle qu'aucune autre époque n'avait encore compris cette doctrine d'une manière aussi saine, aussi large et aussi élevée. La critique sérieuse ne s'occupe plus aujourd'hui de contester ou de railler le côté légendaire de la mission du Christ. Qu'elle accepte ou rejette les miracles, le respect s'attache au merveilleux, comme l'enthousiasme au réel, en tout ce qui concerne la vie et la mort, la parole et l'action de Jésus.

Mais faire adopter ce vrai sentiment chrétien si équitable et si pur, pouvoir dire à tous les hommes : « Soyons frères dans l'unité de l'esprit, et laissons à chacun la liberté d'étendre le sens de la lettre, » voilà ce qui paraît simple et facile, voilà ce que l'esprit de persécution ne peut supporter et ce qu'il combat encore à outrance. Ceci est très digne de remarque. A mesure que la philosophie s'est spiritualisée depuis un demi-siècle, la religion s'est matérialisée visiblement. Sous la restauration, le clergé a perdu moralement et intellectuellement tout ce qu'il avait regagné d'intérêt et de prestige durant la persécution terroriste. Est-ce une loi fatale que les croyances s'épurent dans les luttes et se perdent dès qu'elles gouvernent le monde des intérêts matériels?

Voici que ce spectacle recommence et qu'une véritable intolérance religieuse essaie une nouvelle campagne. Sagement contenue par la liberté de la presse sous Louis-Philippe, beaucoup trop caressée par la naïveté héroïque du peuple de 1848, aujourd'hui surveillée, mais non contenue, par une arme à deux tranchans, la censure, l'intolérance profite du silence plus ou moins forcé de ses adversaires naturels, les philosophes et les gens de lettres, pour risquer tout, pour oser au jour, saper en secret, et jouer le rôle de victime aussitôt que les lois répressives, qu'elle aimerait tant à absorber à son profit, atteignent les écarts de son zèle. Aussi prend-elle des forces sous le manteau de cette prétendue persécution, qui ne saurait la blesser réellement, puisqu'elle repose sur le même principe

qui la fait vivre. A l'intolérance religieuse ne faut-il pas, comme à la défiance politique, le régime de l'étouffement?

Tu me demandais si réellement ce mouvement religieux rétrograde était à craindre, s'il fallait blâmer ou plaindre ce dernier râle de l'esprit du passé? En philosophe, je t'ai répondu : Plains l'erreur et ne la crains pas. Dieu l'a condamnée... Mais devant Dieu nos dures et traînantes questions politiques et sociales comptent si peu! Si nous les jugeons, nous, par leur durée relative, elles prennent une réelle importance pour nous, dont la vie est si courte! Et quand tu veux savoir quelles luttes t'attendent dans le reste de siècle que nous traversons, je ne dois pas te donner plus d'insouciance ou d'optimisme que je n'en ai. Donc j'ai répondu franchement : Oui, mon enfant, l'intolérance religieuse peut triompher, et recommencer dans peu d'années l'esprit du règne de la restauration. Il ne faut pour cela qu'une suite d'événemens désastreux dont elle saurait profiter, parce qu'elle veille, parce qu'elle est organisée, parce qu'elle est prête. Elle ne conspire pas, je crois, pour ou contre tel nom propre. Elle n'a pas besoin de renverser les gouvernemens; elle s'accommode de tous ceux où elle peut s'insinuer, faire sa place et empêcher la liberté de discussion, qu'elle n'invoque que lorsqu'elle en est privée pour son compte. De sa nature, l'intolérance, quand elle n'est pas hypocrite, est, comme toutes les mauvaises passions, inconséquente.

Il y a une chose certaine, c'est que si l'interdiction de la presse libre se prolonge beaucoup et si nos contemporains s'endorment sous certaines influences cléricales, avant dix ans le faux christianisme, l'hypocrisie, l'esprit persécuteur en un mot sera debout, et c'est alors qu'il faudra dire : « La mort s'est levée, le spectre s'est roulé sur les vivans. Il écrase, il menace, il enlace, il tue, il poursuit l'individu dans tous les développemens de son existence, dans ses intérêts, dans ses affections, dans ses devoirs, dans ses droits, dans son honneur. Il a étendu sur les masses le linceul du silence. Les plus mauvais jours du passé n'ont point vu une propagande d'étouffement si ardente, un zèle de meurtre intellectuel si perfide et si tenace, un anéantissement si honteux de la conscience sociale, une démission si abjecte de la dignité humaine. »

Voilà ce que je te dirai peut-être à ma dernière heure, qui sait? Mais dès aujourd'hui il y a une prédiction que je peux te faire, c'est qu'en me suivant dans la voie où j'ai marché, tu cours le risque sérieux de rompre avec toutes les espérances comme avec toutes les sécurités de la vie. Quelle que soit la carrière ouverte à ta jeune et légitime ambition, l'homme du passé t'y guette et t'y attend pour se mesurer avec toi. Si tu es homme de science, il t'empêchera d'a-

voir une tribune pour professer; homme de lettres, il te fera railler, outrager, calomnier au besoin dans ta vie privée par les nombreux organes dont il dispose; artiste en contact avec le public, il te fera siffler, lapider, s'il le peut, par les bandes qu'il enrégimente ou par les passions qu'il soulève et qu'il égare; homme politique, il te fermera tous les chemins de l'action et s'efforcera de t'ouvrir tous ceux de la misère, de la prison ou de l'exil; homme de loisir ou de réflexion, il suscitera des orages autour de toi, il troublera l'air que tu respires par des paroles empoisonnées, il aigrira contre toi jusqu'au plus dévoué de tes serviteurs; époux et père, il te disputera la confiance de ta femme et le respect de tes enfans, car il est partout! De tout temps il a ourdi une vaste conspiration au sein des civilisations les plus florissantes, il traite avec les souverains, il les menace, il les effraie. Il a pénétré dans tous les conseils, il a mis le pied dans tous les foyers domestiques; il est dans les armées, dans les magistratures, dans les corps savans, dans les académies, sur la place publique, sur le navire en pleine mer, dans la campagne, à tous les carrefours, dans le cabaret de village, dans le couvent, dans l'alcôve conjugale. Il obsède et consterne l'honnête curé qui croit l'esprit préférable à la lettre. Il gouverne les pontifes, il raille, méprise et violente ceux qui, une fois en leur vie, ont tenté de lui résister sur quelque point. Et peut-être dans dix ans j'ajouterai : Il faut redoubler de courage, car l'homme de la nuit s'est armé de toutes pièces; on a laissé faire, on a été confiant, on n'a pas prévu, et à présent tout à coup il se dévoile, il injurie, il menace et il frappe, tenant aux pauvres d'esprit le discours terrible que tenait Éditue en l'Ile-Sonnante : « Homme de bien, frappe, féris, tue et meurtris tous rois et princes de ce monde, en trahison, par venin ou autrement, quand tu voudras. Déniche des cieux les anges : de tout auras pardon; mais à nous ne touche, pour peu que tu aimes la vie, le profit, le bien, tant de toi que de tes parens et amis vivans et trépassés, encore ceux qui d'eux après naîtraient en seraient infortunés! Amis, ajoute le sage Éditue pour expliquer une telle puissance, vous noterez que par le monde il y a beaucoup plus d'eunuques que d'hommes, et de ce vous souvienne! »

De cette vérité sanglante sous sa forme enjouée, encore considérable aujourd'hui, souviens-toi en effet, cher Émile! Ne te fais pas d'illusion, n'espère pas éviter la destinée. Sois eunuque et engraisse, ou sois homme et lutte; il n'y a pas de milieu.

Je t'ai forcé à voir cet abîme, je t'ai dépeint tous les avantages d'une vie douce, tranquille, inoffensive, tolérante envers le mal, soumise à toutes les habitudes du convenu. Je t'ai dit : « Épouse une femme étroitement dévote, partage son âme avec le prêtre, ac-

compagne-la au sermon, élève tes enfans dans la routine, habitueles à ne pas raisonner, c'est-à-dire laisse étouffer en eux le sens viril et divin : tout ira bien pour toi. Choisis la carrière que tu voudras pour tes fils et pour toi-même, vous ne serez entravés que par la concurrence des eunuques; alors vous ferez à l'occasion un peu de zèle pour vous distinguer du troupeau : vous insulterez quelque mort illustre, vous persécuterez quelque vivant déjà persécuté. Dès lors vous aurez le pouvoir, l'argent et le succès. Allez, le chemin est sûr et facile; la voie opposée est semée d'écueils, de fatigues et de déceptions. »

Tu as rougi jusqu'à la racine des cheveux et tu m'as dit : « Cesse de railler, je veux être un homme. » Nous nous sommes embrassés, et je t'ai laissé retourner à ton jardin des Oliviers, où l'isolement, la douleur et l'effroi t'attendent. Tu vas beaucoup lutter et beaucoup souffrir : vaincras-tu? Je l'ignore. Tu es seul contre un million d'ennemis, car la destinée de Lucie, l'influence qu'elle subit se rattachent probablement par des fils innombrables à cette conspiration de l'esprit rétrograde qui enlace la société, pour longtemps encore, de la base jusqu'au faîte. Je frémis à l'idée du combat que tu vas livrer, et je vois couler goutte à goutte le plus pur sang de ton cœur, les forces vives du premier amour. Pourtant je ne suis plus inquiet, tu lutteras sans défaillance pour arracher celle que tu aimes au royaume des ténèbres, tu combattras à poitrine découverte contre l'ennemi caché dans tous les buissons, tu exerceras ta force dans une entreprise sérieuse et passionnée, et si tu succombes, si tu me reviens seul et blessé, tu auras porté en toi l'amour dans un cœur viril, tu n'auras pas versé les larmes de l'eunuque; la souffrance t'aura grandi, tu seras un homme!

Courage, écris-moi tout, appelle-moi quand tu voudras, ton père te bénit.

H. LEMONTIER.

QUATRIÈME LETTRE.

ÉMILE LEMONTIER A SON PÈRE, A PARIS.

D'Aix en Savoie, 6 juin 1861.

J'arrive, je ne sais rien encore, je n'ai revu aucun de nos amis, je m'enferme avec toi. Je veux te parler encore là, tout seul, dans ma petite chambre, avant de reprendre le cours de ma vie d'orage. J'ai besoin, avant tout, de te remercier pour le bien que tu m'as fait. Père, c'est la première fois que tu me révèles le fond de ta pensée. A te voir si doux, si modeste et si bon, même pour les méchans, je croyais ton âme inaccessible à l'indignation. Ta sérénité

me faisait peur, je l'avoue; je la regardais comme le résultat de cette noble et douloureuse lassitude, fruit du travail et de l'expérience. Je croyais que tes années de labeur et de vertu avaient creusé entre nous un abîme qui ne serait pas si tôt comblé! Tu m'as traité comme un homme qu'on excite et non comme un enfant qu'on apaise; je t'en remercie, et je te jure que tu as bien fait. Ta tendresse a un peu hésité;... tu me croyais encore trop jeune... Pauvre père, tu as tremblé en te laissant arracher le secret de ta force; eh bien! ne crains plus, j'étais mûr pour cette initiation, elle me renouvelle, elle me baptise dans les eaux de la vie, elle me pousse en avant. Tu voulais d'abord m'emmener loin d'*elle*, me distraire, me faire voyager. — Et puis tu as compris que tout cela aigrirait mon mal au lieu de le guérir, et tu m'as tendu la coupe en me disant : « Bois ce fiel et triomphe. »

Sois tranquille, je saurai souffrir, car à présent je vois un but sublime à ma souffrance. Conquérir celle que j'aime, la disputer à une mortelle influence, la sauver, l'emmener avec moi dans la sphère de l'amour vrai, la rendre digne de cette passion sacrée que j'ai pour elle, et me rendre digne moi-même de la lui inspirer; résoudre le problème d'éclairer sa croyance en respectant sa liberté, d'épurer sa foi sans lui enlever les vraies bases de sa religion : oui, oui, je le tenterai, et si j'échoue, du moins rien ne m'aura fait reculer ou défaillir.

Et ne crois pas que cette passion soit le seul stimulant de mon courage! Me rendre digne de toi, être le fils de ta foi et de ta volonté, c'est là mon ambition, maintenant que je t'ai compris. Oui, mon père, tu es calme et doux parce que tu es absolu dans le vrai et inébranlable dans la certitude. Tes idées sont simples, concises et nettes; tu les as dégagées d'une suite d'études et de travaux qui se présentent à mes yeux comme une puissante chaîne de montagnes, et à présent tu t'es assis au faîte de la plus haute cime, tu as regardé la terre étendue sous tes pieds, et puis, élevant tes mains vers la Divinité, tu lui as dit : « Non, le mal n'est pas ton œuvre! il n'est que l'ignorance du bien, et si tu abandonnes cette ignorance aux châtimens qu'elle s'inflige à elle-même, c'est parce qu'ils doivent la détruire. Ainsi tu as mis en chaque être, en chaque chose de la création, l'agent fatal de sa transformation providentielle. L'erreur doit se dévorer elle-même comme ces volcans déchaînés, qui, aux premiers âges du globe, ont servi à constituer l'écorce terrestre, berceau fécond de la vie. En toi est la source du bien, la loi du vrai, et l'homme y boira de plus en plus à mesure qu'il te connaîtra. » Consolé par la foi, tu t'es relevé, mon père, et le front baigné de lumière, tu as souri à ces hommes qui te criaient : « Nous avons la

vérité; Dieu ne se révèle qu'à nous et pour nous! Maudit soit celui qui nous résiste! Notre parole l'extermine en ce monde, elle le dévoue aux enfers dans l'autre! »

Tu as souri de pitié, et ton âme a surmonté la colère; mais, la flamme de la vérité dans le cœur, tu as poursuivi dans tous ses retranchemens l'ignorance, qui, dans l'humanité, suscite tous les délires du mal. C'est bien, voilà où il faut en venir, et j'y arriverai. Je serai doux et patient avec les hommes, inflexible devant le mensonge; ceci sera ma religion. Je ne tuerai point, je ne maudirai, je ne renierai aucun de mes semblables; mais j'aurai en exécration les doctrines qui, au nom de Dieu, calomnient Dieu et combattent la liberté humaine, le développement du vrai! Je ne fléchirai le genou dans aucun temple d'où la liberté de penser sera exclue. Je ne bénirai la main d'aucun homme ennemi de cette liberté, je n'accepterai aucun culte destructeur de la parcelle de vérité divine qui s'appelle en moi amour et justice, je ne ferai plus grâce au présent par engouement poétique pour le passé, je ne m'abandonnerai plus à ces mollesses de l'âme qui, regrettant les joies de l'imagination, les rêveries de l'enfance, abdique les austères devoirs de l'âge d'homme; je subirai toutes les persécutions, j'accepterai l'effet de toutes les vengeances : il faut que toute initiation ait ses martyrs. Les tartufes d'aujourd'hui réclament ces gloires de l'origine chrétienne; qu'ils nous les donnent, eux qui, se disant toujours persécutés, se sont faits persécuteurs à leur tour! Montrons-leur qu'aujourd'hui les chrétiens c'est nous, et qu'ils sont, eux, les pharisiens. Et si leur puissante conspiration contre la liberté humaine atteint son but, s'ils parviennent, à défaut des bûchers de l'inquisition, à rétablir la torture des cœurs et des consciences, soyons prêts : je suis prêt, moi! je les brave et les défie!

Je viens d'interrompre ma lettre pour recevoir et lire la tienne. Ah! mon père, mon maître, mon ami, nos pensées ne se croisent pas, elles se cherchent et s'embrassent. Tu vois! j'avais compris, et je suis toujours sous le charme de ta parole, sous le coup de ta vivifiante bénédiction. Oui, oui, je relirai cent fois tes lettres. Ne crains pas de me donner la fièvre : je brûle de vivre, l'inaction me tuerait!

A bientôt une plus longue lettre, et toi, écris-moi de Paris. Adieu, je t'aime.

Henri entre chez moi et m'apprend que Lucie est de retour à Turdy. Son père, le général La Quintinie, y est arrivé inopinément hier soir. J'irai demain.

CINQUIÈME LETTRE.

M*** A MADEMOISELLE LA QUINTINIE, AU CHATEAU DE TURDY.

Chambéry, 7 juin 1861.

Je m'inquiète un peu, non de cette joie que vous avez éprouvée en apprenant l'arrivée de monsieur votre père, mais de l'empressement que vous avez mis à quitter Mlle de Turdy le soir même. J'ai trouvé la bonne tante tout en émoi de vous savoir seule sur les chemins à dix heures du soir. Ses braves serviteurs sont bien vieux, ses vieux chevaux bien lents, et ce lac à traverser... Comment avez-vous fait, si, comme il est à craindre, votre barque ne vous attendait pas? — Vous avez dû causer au général une bien agréable surprise; mais, comme il ne vous appelait auprès de lui que pour le lendemain matin, cette grande hâte était-elle si nécessaire?

Ne riez pas, mademoiselle, de voir votre ami s'inquiéter des petites choses. Quand il s'agit d'une personne telle que vous, les moindres résolutions prennent de l'importance. Vous avez peut-être cru me faire pressentir vos dispositions à demi-mot, et on peut bien ne dire à son ami que la moitié d'un secret délicat. Puisque vous autorisez la franchise de ma sollicitude, aussi fervente et aussi désintéressée aujourd'hui qu'elle l'a été dans le passé, laissez-moi vous dire ce que je pense de la situation de vos esprits. Ce jeune homme dont vous m'avez parlé vous occupe plus que vous n'osez en convenir, et l'inquiétude que sa courte maladie vous a causée n'était peut-être pas proportionnée au danger que sa vie a couru, non plus qu'à la date si récente de vos relations.

Je n'ai pu vous témoigner que de l'étonnement, mais j'ai éprouvé de la stupeur en apprenant que vous ne repoussiez pas l'idée de vous unir à lui. Vous ne m'aviez pas dit son nom, et vous sembliez croire que vous auriez sur sa conscience une influence à l'égard de laquelle il ne m'est plus permis de me faire illusion. Souffrez que je vous dise de quelle façon les renseignemens me sont venus, car je ne veux pas que vous me supposiez capable de chercher la vérité en dehors de vos paroles. Je n'ai pu vous dire encore la nature des projets qui m'amènent ici. Ils vous seront soumis plus tard; mais ce que je puis vous dire, c'est que je les ai formés avec une joie extrême en songeant qu'ils me permettraient de vous revoir et de vous dire de vive voix tout ce que les lacunes d'une correspondance laissent de vague ou d'inachevé dans les relations du cœur et de l'esprit.

Je n'étais pas sans une certaine émotion au moment de vous re-

trouver. Je savais combien les idées échangées entre nous par lettres depuis trois ans sont contraires à celles des deux principaux chefs de votre famille, et c'est toujours une situation pénible pour une âme délicate que celle dont votre confiance allait peut-être m'imposer les devoirs et les luttes. — Et puis, vous l'avouerai-je? je craignais aussi ce que j'ai trouvé. J'avais comme un pressentiment de la crise qui s'opère en vous. Vous m'aviez laissé prendre la très douce habitude de recevoir vos lettres quatre fois l'an, et si j'ai bonne mémoire, depuis le début de la présente année je n'en ai reçu qu'une, et celle-ci de moitié plus courte et moins abandonnée que les autres. Je me demandais donc comment vous recevriez le meilleur de vos amis, et si sa brusque apparition ne serait pas intempestive, fâcheuse peut-être.

J'eus l'idée de vous écrire dès le soir de mon arrivée à Chambéry; mais j'avais des instructions délicates et nécessaires à vous donner sur ma situation, et je dus craindre qu'une lettre ne tombât dans des mains ennemies. Je me rendis donc seul et à pied au bord du lac, et, sous prétexte de promenade, je le traversai dans une petite barque. Je demandai à voir cette grotte dont vous m'aviez souvent parlé dans vos lettres, cette chapelle érigée par vous à la Vierge immaculée... C'est là, me disiez-vous, que souvent, aux heures où le lac n'est guère parcouru par les oisifs, le soir ou aux premières blancheurs de l'aube, vous aimiez à prier, les yeux tournés vers cette pure étoile de l'Orient que nos saintes et poétiques litanies ne craignent pas de comparer à la mère du Sauveur : *Stella matutina!*

Je n'espérais pas, je ne désirais pas vous parler là; mais je me demandais s'il ne serait pas possible d'y déposer une lettre que vous ne manqueriez pas de trouver à l'heure de votre prière accoutumée.

C'est au moment d'aborder à cette grotte que j'appris votre absence du manoir; mais vous deviez revenir le lendemain, au dire du batelier. Je feignis d'être indifférent à ce détail et de vouloir entrer seulement par dévotion dans la chapelle. Je n'osai pas laisser de lettre; je déposai seulement aux pieds de la sainte image un bouquet de lis cueillis à Aix et liés d'un ruban qui ne pouvait pas me faire reconnaître de vous, mais qui devait appeler votre prudente attention sur un message subséquent plus explicite. Je ne pus m'arrêter qu'un instant dans la grotte. Le batelier ne m'y faisait aborder qu'avec une certaine crainte religieuse de vous déplaire. J'ai vu ensuite aux discours de cet homme, que j'ai interrogé sur votre compte comme s'il s'agissait pour moi d'une personne étrangère à ma vie, combien votre nom était en vénération parmi ces gens pieux et simples.

Pourtant ce batelier, qui parlait plus qu'il n'y était provoqué, me fit entendre qu'il était encore question pour vous d'un mariage, et que depuis quelque temps un jeune homme, qu'il appelait Valmare, était assidu au manoir de Turdy. Je ne poussai pas plus loin des investigations qui déjà dépassaient les limites de la curiosité permise. Je n'attachais d'ailleurs qu'une médiocre importance à cette nouvelle obsession de mariage qui pouvait échouer auprès de vous comme les précédentes, et je voulus ne tenir que de vous les effets de votre confiance.

De retour à Chambéry, j'ai su, dès le lendemain, votre retraite aux carmélites, et je n'ai pas cru devoir la troubler. Que sont les conseils d'un ami auprès de ceux que vous demandiez à Dieu même? Je me bornai à vous informer par un billet du nom que vous deviez m'entendre donner et du silence que vous feriez bien de garder à certains égards, quand j'aurais l'honneur de vous être présenté par Mlle de Turdy. Dès lors j'attendis avec résignation, et l'âme remplie d'espérance, la fin et l'effet de votre semaine de retraite et de méditation chez les saintes filles de ***.

Dimanche dernier, lorsque votre respectable tante me pria de l'accompagner à ce couvent pour vous entendre chanter et de là vous ramener chez elle, j'eus un moment d'hésitation intérieure. Ce n'est pas à travers une foule que j'eusse préféré vous entendre, et puis je ne sentais pas dans Mlle de Turdy l'auxiliaire sur lequel vous m'aviez toujours dit de compter. Cette vénérable dame est pieuse et croyante sans aucun doute, mais elle fait grand cas du monde et de ses vanités. Elle est fort engouée de la perpétuité de sa noble race, et, tout en décernant à ce qu'il lui plaît d'appeler mon éloquence des éloges un peu puérils, elle m'a semblé compter sur moi pour vous influencer à l'occasion dans un sens tout contraire au but qui jusqu'à ce jour avait fait l'objet de vos désirs.

Vous m'avez donc vu assez contraint, et dans l'impossibilité de m'expliquer clairement sur quoi que ce soit devant elle. J'ai manqué totalement de prétexte pour me trouver seul avec vous, et je dois noter ceci, que vous n'en avez fait naître aucun. Elle a parlé du désir de votre grand-père de vous marier prochainement, et vous n'avez point dit que vous fussiez décidée à refuser.

J'attendais que d'une manière détournée, et comme par hasard, vous me missiez au courant des faits. Vous vous êtes très prudemment abstenue. Une seule chose m'a donné l'espoir d'une conférence prochaine : c'est quand vous avez parlé à Mlle de Turdy de cette sieste qu'elle fait ordinairement à huit heures du soir, en attendant que, vers neuf heures, son salon se remplisse de ses vieux habitués jusqu'à onze. Je me suis probablement mépris sur vos in-

tentions... Quoi qu'il en soit, j'en ai pris note; mais, obligé par des soins particuliers de m'éloigner un peu de Chambéry, ce n'est qu'hier soir que j'ai pu vous renouveler ma visite. Qu'ai-je trouvé? Mlle de Turdy seule, fort éveillée et fort alarmée de la précipitation de votre départ. Sous le coup de cet événement, j'ai pu sans affectation la rendre expansive, et c'est d'elle que j'ai appris la maladie du jeune homme qui vous avait si fort inquiétée et l'empressement que vous aviez montré de retourner à Turdy. Je savais déjà d'autres détails sur vos relations avec M. Lemontier, car c'est de M. Lemontier fils qu'il s'agit, et nullement de M. Henri Valmare, comme on me l'avait dit d'abord. Je dois vous faire savoir comment le hasard m'avait éclairé sur ce point. Ayant eu avant hier l'occasion de passer à Aix quelques heures, j'attendais sur la promenade une personne à qui j'avais donné rendez-vous, quand je me suis croisé tout à coup, dans une allée, avec Mlle Élise Marsanne, accompagnée d'une parente que je ne connais pas et d'un jeune homme que j'ai su être M. Henri Valmare. J'ai sur-le-champ reconnu Élise malgré le changement qui s'est fait en elle avec les années; mais soit que j'aie changé bien plus qu'elle, soit qu'elle n'ait jamais beaucoup remarqué ma figure au couvent de *** à Paris, soit enfin qu'elle n'ait pas le don de l'observation ou le sens de la mémoire bien développé, elle m'a regardé un instant avec une légère hésitation, et ne s'est souvenue de rien. Je vous signale ce fait pour que vous ne l'aidiez point à se souvenir, si elle ne vous interroge pas, et pour que vous l'engagiez à se taire, si ses questions vous mettaient en péril de mentir.

Je la crois encore, sinon pieuse, elle ne l'a jamais été, et son air n'annonce point qu'elle le soit devenue, du moins assez soumise à l'autorité religieuse pour ne point oser me susciter d'obstacles. Dites-lui donc que le nom sous lequel elle m'a connu n'est plus celui que je porte, et que j'ai le droit de porter désormais. Quant à mon état, je ne dois pas l'afficher en ce moment; j'ai pour cela des motifs qui échappent à la discussion frivole, et qu'elle respectera, si elle se rappelle l'attachement filial qu'elle a eu pour moi. Parlez-lui en ce sens. C'est à vous que je confie le soin de ma liberté d'action pour le moment. Ces précautions sont l'affaire de quelques jours, pas davantage.

Vous allez vous demander comment, ne pouvant me faire reconnaître de Mlle Marsanne, j'ai su d'elle tout ce qui vous concernait : le hasard m'a servi à l'improviste. Ramené à un banc de verdure que j'avais choisi fort ombragé à cause de la chaleur, je me suis trouvé séparé du groupe dont elle faisait partie par un rideau de plantes grimpantes serrées sur un treillage, et, sans chercher à écouter, j'ai entendu toutes les réflexions qu'elle échangeait sur

votre compte avec la personne qu'elle appelait sa mère et ce jeune Valmare, qui me paraît être son fiancé. Elle disait que votre mariage avec Lemontier ne se ferait pas, malgré l'inclination prononcée que vous aviez l'un pour l'autre, parce que jamais Mlle de Turdy ne consentirait à vous laisser porter un nom sans titre et sans particule, et parce que le général devait avoir en horreur un nom compromis par des opinions anarchiques.

A ces raisons, légèrement alléguées selon moi, elle en ajoutait une plus sérieuse, qui m'a frappé : Lucie rompra tout, disait-elle, quand elle verra qu'Émile n'a aucune religion et prétend être l'unique confesseur de sa femme.

Là-dessus M. Valmare a répondu d'un ton assez grave des choses péremptoires et bien faites pour donner du poids aux paroles d'Élise. D'après les réflexions de ce jeune homme, j'ai compris que Lemontier fils était le parfait disciple de son père, un *esprit fort* dans toute l'acception du mot, c'est-à-dire un de ces prétendus penseurs de la pire espèce, qui feignent je ne sais quelle fantastique *religiosité* panthéiste et je ne sais quelle morale *épurée* tirée du christianisme, à la manière des protestans, qui osent se dire plus catholiques que nous dans le vrai sens du mot.

La définition que le jeune Valmare donnait de ce qu'il lui plaît d'appeler les principes de son ami m'avait donc suffisamment édifié, et lorsque votre tante m'a nommé le prétendant à son tour, je n'ai pu me résoudre à lui cacher ma surprise et mon inquiétude. J'ai reconnu avec une surprise nouvelle qu'elle ne s'opposait point à ce projet d'union, qu'elle faisait bon marché du nom, qu'elle était séduite par le chiffre d'une fortune au moins égale à la vôtre, et surtout par l'intérêt que vous paraissiez porter au jeune Lemontier. C'est alors que, m'ouvrant son cœur comme si elle m'eût connu depuis dix ans, elle m'a dit les sentimens que vous lui aviez confiés ou qu'elle vous attribue,... car je ne puis me persuader que vous ayez pris si grande confiance en un étranger apparu depuis si peu de jours dans votre existence. Vous prétendez, selon votre tante, qu'il n'a rien d'un athée, qu'il croit aux principaux dogmes de la foi, et que vous avez la ferme espérance de le convertir au culte des vrais fidèles. Mlle de Turdy, qui me paraît fort crédule, partage cette illusion, et a fait tout son possible pour me la faire partager. Selon elle, ce serait une gloire pour vous et un triomphe pour la religion, si le fils d'un homme dont les dangereux écrits sont tristement célèbres abjurait publiquement ses erreurs en vous épousant. Elle croit que l'amour fera ce miracle, que Dieu n'a pu faire, et j'ai dû combattre de telles espérances avec des argumens que je viens vous répéter et vous soumettre en peu de mots.

Non, ma chère Lucie, — laissez-moi vous donner encore ce doux nom de votre enfance si pure et de votre adolescence si édifiante, — non, l'amour profane ne fait point de miracles sérieux. Il est capable de toutes les hypocrisies, et, s'il est sincère, il se prête aveuglément à tous les sophismes. Pour vous obtenir, bien des hommes seraient capables de tout; mais l'amour vrai, l'amour sacré, l'amour de l'âme n'habite point le cœur de l'incrédule, et quand la passion charnelle est assouvie, le vieil homme reparaît. Il a des sophismes nouveaux à son service pour expliquer au profit de son parjure ceux qu'il a invoqués pour faire croire à sa conversion. Il est le chien de l'Écriture qui retourne à son vomissement. Il brise ce qu'il a adoré, il adore de nouveau ce qu'il a brisé, et chaque jour le voit devenir semblable au figuier stérile, à la mauvaise terre où l'ivraie repousse. Lucie, ouvrez les yeux, il en est temps encore, ce jeune homme veut vous perdre, et il vous perdra, si vous ne le fuyez. Il est doué, dit-on, d'une certaine instruction, probablement superficielle, qui vous éblouit. Il a hérité de son père la grâce des manières et le charme de la parole. Enfin il a une figure régulière et des yeux expressifs... Combien il leur est facile de plaire, à ceux que l'austérité de leur vie et les ordres rigoureux de leur conscience n'enveloppent point du suaire des renoncemens sublimes! Ils n'ont ni mérites ni vertus, ils sont des enfans sans pureté, des hommes sans mœurs, des chrétiens sans Dieu; ils se montrent et ils plaisent!

Quoi! mademoiselle, vous! vous-même! vous qu'une véritable vocation semblait animer, vous qu'un céleste rayonnement de la grâce semblait couronner de l'auréole des saintes et de la splendeur des vierges choisies pour le ciel,... parce qu'*il* est jeune, parce qu'*il* est beau!...

Mais je ne veux pas vous faire de reproches, je n'ai sur votre conscience que des droits fraternels, et d'un jour à l'autre vous pouvez me les retirer. Ma douleur serait grande, si ma sollicitude blessait votre juste fierté... Ah! Lucie, en ce rapide instant que j'ai passé dans la grotte du lac, j'avais bien prié pour vous cependant! J'avais mis dans une minute de prosternation toute une vie de dévouement et de ferveur! C'était un seul cri de l'âme, mais un de ces cris qui parfois ébranlent la voûte du ciel et montent jusqu'au trône de Dieu! Le jour où je vous ai entendue chanter dans l'église des carmélites, votre voix, devenue si belle, avait des accens si magnifiques d'adoration et de candeur, que je crus ma prière exaucée et que des larmes de joie et de reconnaissance baignaient mon visage... Je ne vous voyais pas, mais votre âme était devant mes yeux comme une lumière ineffable... Et à présent vous voilà rendue aux misérables épreuves de la vie, vous voilà choisissant le

chemin rempli d'embûches, et infatuée de l'espoir d'un chimérique triomphe! Et quand vous l'obtiendriez, ce triomphe si précaire de faire plier un instant les deux genoux à un impie, qu'est-ce que cela au prix de ce que vous perdez de gloire, de bonheur, en renonçant à l'hymen du Christ! Eh quoi! cet obscur enfant du siècle est une conquête plus précieuse que la palme immortelle et la lampe éternellement resplendissante des vierges sages!

Adieu, Lucie, le jour paraît, et le sommeil ne m'a point visité. J'ai beaucoup prié en songeant à vous. Votre réponse dictera ma conduite. Selon ce que vous lui prescrirez, votre ami s'abstiendra de toute sollicitude importune, ou s'introduira au manoir de Turdy sous le nom de Moreali.

SIXIÈME LETTRE.

LUCIE A M. MOREALI, A CHAMBÉRY.

Château de Turdy, vendredi soir 7 juin.

Monsieur et ami, votre lettre, furtivement remise par un inconnu, m'a surprise et touchée; mais, est-ce votre faute ou la mienne? c'est la première fois qu'une lettre de vous ne m'apporte point une satisfaction sans mélange. Je trouve dans celle-ci comme un ton de blâme et d'amertume, et, je veux vous le dire avec la franchise à laquelle vous m'avez autorisée, des expressions qui me blessent, des idées que je ne connais pas. J'y vois bien votre constante sollicitude pour moi, le zèle que vous avez pour mon salut, la ferveur enthousiaste de votre piété; mais la délicatesse de votre amitié fraternelle, la charmante pureté de votre entretien paraissent avoir souffert, de vos préoccupations, quelque atteinte singulière qui me contriste sans que je puisse dire pourquoi. J'examine ma conscience et je ne la trouve pourtant pas si coupable. Je m'interroge avec crainte et je ne sens rien de déchu dans mon être, rien de souillé dans mes pensées. Vous me reprochez une réserve prudente qui n'est pas dans mon caractère, et que le mystère dont vous entourez votre présence me commandait absolument. Je ne sais rien feindre, et je vous avoue qu'en parlant de la sieste de ma bonne tante, je ne songeais pas du tout à vous avertir d'en profiter. Ce que j'attendais, moi, dans cet entretien plein de contrainte que nous avons eu devant elle, c'est qu'il vous vînt l'idée de lui confier le nom sous lequel je vous ai connu jusqu'ici. Ce nom, que je lui ai souvent répété en lui faisant part de vos lettres, lui eût expliqué notre liaison. Ma tante est faite pour garder un secret, et j'eusse trahi le vôtre sans inquiétude, si vos regards n'eussent exprimé une méfiance et

une crainte particulières. Laissez-moi vous dire, mon ami, que si je respecte les mystères de nos dogmes sacrés, je n'aime pas ceux qui ne tiennent qu'aux intérêts de l'église. A coup sûr, vous vous êtes dévoué à une œuvre de propagande dont le résultat doit être selon Dieu; mais quel est donc le bien qu'on ne peut pas faire ouvertement? Ces allures de conspirateur conviennent-elles à un homme de votre caractère?

Quant à moi, je ne saurais aller plus avant dans cette sorte de complicité. Je vous supplie de vous ouvrir franchement à ma tante, puisque vous voilà déjà lié avec elle, et de ne pas me demander de tromper mon grand-père et mon père; autorisez-moi au contraire à leur parler de vous ou à ne leur annoncer votre visite qu'après les avoir mis dans votre confidence. Mon père n'apportera probablement aucun obstacle à nos rapports : depuis plus d'un an que je ne l'ai vu, je sais qu'il s'est fait en lui un changement extraordinaire, et que ses anciennes idées sont comme si elles n'avaient jamais été. C'est là une chose importante dont nous parlerons à loisir, si nous pouvons causer sans abuser de la confiance de personne.

Pour mon grand-père, il sera plus difficile de le persuader : il m'en a coûté de ne jamais lui parler de vos lettres; mais son opposition à ma croyance lui était si douloureuse que j'ai cru faire mon devoir en évitant tout sujet de discussion. Pourtant lui aussi s'est modifié et radouci devant la douceur et la tendresse, et de ce que la tâche est difficile, je n'y renonce pas. Dites-moi que vous tenez essentiellement à être reçu chez nous à Turdy, et j'essaierai avec courage, mais toujours sous la condition de ne pas mentir, de vous y faire bien accueillir de tout le monde.

Mettez ma conscience en repos sur tous ces points, et si nous n'arrivons pas à ce résultat de pouvoir nous parler, je vous écrirai une longue lettre sur l'état de mon âme et sur le fond de mes pensées. Vous y verrez, je l'espère, que je mérite toujours votre estime, votre fraternelle et bienfaisante affection. LUCIE.

SEPTIÈME LETTRE.

M*** A MADEMOISELLE LA QUINTINIE, AU CHATEAU DE TURDY.

Chambéry, 8 juin.

Mademoiselle,

Si j'avais une mission secrète, ce secret ne m'appartiendrait pas, et je n'hésite pas à vous dire que vous n'auriez, ni comme femme bien pensante, ni comme chrétienne orthodoxe, le droit de censure et d'examen sur les démarches officielles ou secrètes qui tendent à

assurer le triomphe de la religion et la prospérité de l'église. N'essayez pas de faire une distinction spécieuse entre ces deux termes identiques : ce serait une hérésie dont votre nouvel ami vous aurait infectée. J'espère que vous n'en êtes point encore là, et que vous reconnaîtrez la nécessité où nous pouvons être, dans ces temps de persécution, de cacher nos actes les plus purs et les plus méritoires. Les premiers chrétiens célébraient les divins mystères au sein des catacombes de Rome. Étaient-ils des conspirateurs et des traîtres?

Mais je n'ai de mission secrète ni publique; rassurez-vous. Un scrupule qui vous honore du reste vous fait hésiter à tromper vos parens. S'il le fallait absolument pour le service de Dieu et de l'église, je vous absoudrais du péché en toute conscience; il ne le faut pas cependant, et cela ne sera pas. J'ai devancé vos confidences à Mlle de Turdy. Elle sait maintenant qui je suis, elle me connaissait déjà par les lettres de moi que vous lui aviez communiquées. J'ai toute sa confiance et même son amitié.

Quant au général, je sais maintenant que je pourrai m'ouvrir à lui aussi. Mademoiselle votre tante m'a fait connaître l'heureux changement qui s'est opéré dans son esprit, et dont ses lettres témoignent. Je compte lui être présenté par elle dès qu'il viendra la voir. Il ne reste donc que votre grand-père à ménager à cause de ses préventions particulières. Je crois que nous pourrons éviter le contact avec lui, et mettre ainsi votre sincérité à l'abri de toute souffrance.

Vous me trouvez changé, Lucie; n'est-ce point vous qui l'êtes? Et d'ailleurs pouvez-vous dire que vous ayez jamais connu en moi une personnalité quelconque voulant se placer entre vous et Dieu? Vous avez cru découvrir en moi quelques lumières, et vous m'avez consulté comme on consulte un frère aîné doué d'expérience et plein de dévouement. Toute ma sagesse consistait, soyez-en sûre, dans une sincérité d'affection que vous ne rencontrerez nulle part aussi entière et aussi pure. Ma tâche était facile. Il n'y avait jamais eu de discussion entre nous, et jamais vous ne m'aviez confié un projet de votre esprit, un vœu de votre cœur, que je ne fusse en mesure de bénir et d'approuver. Votre foi était si belle, si large, si tranquille! Elle paraissait assurée à jamais, et l'on ne pouvait que remercier Dieu de vous avoir faite telle que vous étiez! J'ai donc pu vous paraître optimiste et tolérant par nature. Je ne le suis pas, Lucie; j'ai trop souffert en ce monde pour croire qu'on y trouve le bonheur, et j'ai trop sondé les abîmes de ma propre faiblesse pour croire qu'il y a des fautes légères devant le tribunal d'une conscience vraiment chrétienne. Pécheur entre tous, je ne me flatte donc pas d'avoir expié mes propres chutes, et si quelque chose pouvait m'en adoucir

l'amer regret, c'est le spectacle que me donnait l'épanouissement de vos vertus. Hélas! dois-je renoncer à cette joie si sainte? Suis-je destiné à l'horrible épreuve de vous voir quitter le commerce des anges et les voies du bien éternel?

Quelques expressions de ma dernière lettre ont eu le malheur de vous déplaire. Je ne sais lesquelles; mais, si elles portent la plus légère atteinte au noble attachement que je vous ai voué, je les retire et les désavoue. Il faut me pardonner d'être devenu un peu sauvage dans la retraite où j'ai passé ces derniers temps, auprès d'un de ces esprits de forte race qui ne connaissent pas les ménagemens, parce qu'ils se placent de droit au-dessus des vaines convenances.

Et puis cette langue italienne, dans laquelle j'ai pris l'habitude d'écrire et de penser, est aussi plus primitive que la nôtre dans ses allures. Elle définit mieux les cas de conscience, elle épargne moins les susceptibilités de la pudeur. J'ai à me corriger et à me reprendre, d'autant plus que, par nature, j'ai le malheur d'être un homme de premier mouvement. Pardonnez-moi donc, Lucie; épargnez-moi le calice de perdre votre amitié et de ne plus pouvoir travailler efficacement avec vous à l'œuvre bénie de votre salut éternel.

Votre ami M....

HUITIÈME LETTRE.

HENRI VALMARE A M. H. LEMONTIER, A PARIS.

Aix en Savoie, 8 juin 1861.

Monsieur et ami,

Je sais que vous avez déjà reçu des nouvelles d'Émile depuis son retour de Lyon, et je viens seulement, d'après vos ordres, vous confirmer le bon état de sa santé. J'en voudrais dire autant de son esprit, auquel un peu de calme serait fort nécessaire; mais il y a là encore bien de l'agitation en dépit de lui-même et de vos bons conseils. Je ne me permettrai pas de vous donner sur la circonstance l'avis d'un petit blanc-bec de mon espèce. Pourtant la sincérité dont je me pique et l'affection que je vous porte à tous deux me commandent de vous dire que je n'augure rien de bon de ce projet de mariage, — qu'il s'accomplisse ou qu'il se dénoue. Du moment qu'Émile ne veut pas transiger avec ce que j'appellerai les *nécessités du temps*, et du moment surtout que vous l'approuvez dans l'austérité de ce principe, je ne vois plus la nécessité d'une lutte où il sera vaincu à coup sûr, et dont la durée rendra ses regrets beaucoup plus sensibles. J'eusse préféré qu'il écoutât le conseil de votre pre-

mier mouvement, qu'il partît avec vous pour Paris et qu'il s'efforçât d'oublier une personne dont le mérite est incontestable, mais dont le caractère me paraît inflexible. C'est l'avis de son amie Mlle Marsanne, qui la connaît bien, et ce serait peut-être aussi le vôtre, si vous jugiez utile de la voir et de pénétrer dans sa famille. Émile m'a dit que vous aviez eu cette intention d'abord, mais que, réflexion faite, vous aviez craint de l'engager trop lui-même en vous montrant. C'est là un cercle vicieux d'où je prévois qu'il sera malaisé de sortir.

Permettez-moi d'insister sur cette situation, monsieur, et de vous confier un souci de ma conscience. Vous savez tout, Émile vous a tenu au courant, Mme Marsanne vous a écrit... Vous n'ignorez donc pas que, sans le vouloir, je me suis trouvé en rivalité de position avec Émile auprès de la charmante Élise. Croyez bien que jamais je n'eusse donné cours à mon inclination *naissante*, si Émile ne m'y eût autorisé par ses confidences et ses encouragemens. Il m'a juré que vous l'autorisiez, lui, à ne pas se marier sans amour, il m'a juré aussi qu'il n'aurait jamais d'amour que pour Lucie. N'ai-je pas été bien jeune, bien enfant, moi qui me pique de raison, de prendre cet enthousiasme si spontané au pied de la lettre? Je crains de vous avoir déplu, je crains d'avoir été un mauvais ami, et d'avoir, au beau milieu de cette promenade matinale de notre vie, saisi avec empressement le meilleur chemin, en laissant mon aventureux camarade s'engager follement dans les abîmes! Si je suis coupable d'égoïsme, grondez-moi et arrêtez-moi. Rien n'est perdu peut-être. Élise n'a encore pris envers moi aucun engagement, non plus que moi envers elle. Elle est encore assez jeune pour que sa mère ne soit point pressée de fixer son avenir. Émile peut un jour, bientôt peut-être, renoncer à Lucie et regretter Élise... Enfin dites un mot, et je retourne à Paris sur-le-champ. Je suis peut-être égoïste de premier mouvement; mais vous m'avez toujours dit qu'au fond du cœur j'étais un assez bon diable, et je suis jaloux de ne pas vous faire mentir pour la première fois que je me vois à l'épreuve. Le sacrifice me serait un peu dur, je l'avoue, beaucoup plus dur qu'il ne l'eût été il y a environ un mois, quand Émile m'a interrogé pour la première fois; mais il n'est pas encore impossible, et impossible ou non, si la délicatesse et l'amitié l'exigeaient!... Vous voyez, d'après ma soumission, que je peux encore vous prendre pour arbitre sans compromettre le bonheur de Mlle Marsanne, jusqu'ici fort peu impatiente de faire son choix.

Nous avons tous passé l'après-midi à Turdy pour y fêter le retour de Mlle La Quintinie dans ses pénates. Je ne vous dirai rien de ce qui s'est passé entre elle et Émile, d'abord parce qu'en ce mo-

ment il est, j'en suis bien sûr, occupé à vous l'écrire, ensuite parce que je crois qu'il ne s'est rien passé du tout. Nous avons été tous fort guindés et presque glacés par la présence d'un nouveau personnage, le général La Quintinie, père de la jeune personne, un être fabuleux en vérité, et auquel je ne puis penser sans rire tout seul en face de mon encrier, en dépit du sérieux de mes réflexions sur tout ce qui vous préoccupe. Je crois que c'est une réaction nerveuse contre la gravité qu'il m'a fallu soutenir toute la soirée.

Je m'explique à présent l'épithète d'*imposant* qu'un jour, avec un certain sourire moqueur, le vieux Turdy appliquait à son gendre en parlant de lui, à Émile et à moi, avec éloge. Figurez-vous le général, un homme de soixante-cinq ans, un ancien beau de 1830, très dévasté par les campagnes d'Afrique, un brave, un lion, mais parfaitement incapable, et que de notables fautes ont relégué définitivement, dit-on, dans les emplois pacifiques et honorables. Ce guerrier naïf croit que quelques marques imprudentes de regret pour les princes d'Orléans ont entravé sa carrière, et il passe sa vie à justifier de très honnêtes sentimens dont il voudrait bien se faire un héroïsme politique. Cela est difficile à concilier avec l'enthousiasme qu'il proclame pour le gouvernement actuel; mais j'ai remarqué souvent, et l'histoire du siècle en témoigne, qu'il y a pour quelques hommes un code tout spécial de fidélité militaire, particulièrement pour les hauts grades. Servir la patrie est un grand mot qui implique un magnifique devoir, celui de la défendre contre l'ennemi du dehors, quelle que soit la couleur du drapeau. Sans aucun doute, M. La Quintinie a ce principe dans le cœur et le mettrait encore volontiers en pratique; mais il est de ceux qui adorent tous les pouvoirs, quels qu'ils soient, et qui font, des hommes qui se succèdent sur les trônes, une galerie de fétiches également regrettables, mais également autorisés à se chasser les uns les autres. Ainsi le général est à la fois légitimiste, orléaniste et bonapartiste, ce qui ne l'empêche pas d'avoir quelquefois une parole de sympathie pour le général Cavaignac à cause des journées de juin 1848. Ce qui le fascine, c'est l'autorité et ce qu'il appelle invariablement la vigueur. Ainsi les princes d'Orléans avaient de la vigueur, le général Cavaignac a eu de beaux momens de vigueur, et l'empereur Napoléon III est un homme de vigueur. Quant aux légitimistes, ils prennent place dans sa considération à cause de la vigueur de leur principe, qui est d'arrêter l'anarchie des esprits, comme le souverain d'aujourd'hui a la vigoureuse mission de réprimer l'anarchie des événemens. Je ne sais pas si les souverains font grand cas de ces admirations banales, ni si elles leur sont véritablement utiles; mais je sais que le général La Quintinie est le plus ennuyeux apo-

logiste du pouvoir que j'aie jamais rencontré. C'est là, j'imagine, le mauvais côté, le côté excessif de l'esprit militaire. Le fétichisme outré de la discipline doit produire ces types, exceptionnels, je l'espère, d'engouement aveugle pour toutes les causes qui triomphent. Le général La Quintinie est un modèle du genre, et, pour compléter la liste de ses croyances variées et assorties, il s'est fait dévot depuis peu, et tient déjà pour le *pouvoir temporel* avec fureur.

Il faut vous dire, pour excuser ce sabreur papiste, que s'il a beaucoup fait brûler de poudre en sa vie, il n'en a pas inventé le plus petit grain. Je le crois d'une bonne foi parfaite dans ses inconséquences, et le grand cas qu'il fait de lui-même ne doit d'ailleurs pas lui permettre de s'interroger et de se reprendre sur quoi que ce soit. Cette foi en sa propre infaillibilité se trahit dans la raideur et l'aplomb de toute sa personne. Son cou est ankylosé, à coup sûr, par la majesté du commandement. Il coupe son pain avec une dignité hautaine; il avale sa côtelette d'un air féroce; il ne touche à son verre qu'après l'avoir regardé d'un œil menaçant, et si son fromage se permettait de lui résister, il lui passerait son sabre au travers du corps. Son œil rond lance des éclairs sur les *paltoquets* qui se permettent d'avoir une opinion quelconque avant qu'il n'ait émis la sienne. Il a avec le vieux Turdy le ton bref et rogue d'un caporal parlant à un conscrit. Sa voix rauque a la prétention d'être tonnante, et les vieux domestiques de son beau-père prennent devant lui des poses de volaille effarouchée. Mlle Lucie n'a pourtant pas l'air de le craindre, et le grand-père, qui ne manque pas de malice, le traite poliment de crétin sans qu'il s'en aperçoive. Il se pourrait bien que ce pourfendeur au service de toutes les causes gagnées fût dans son intérieur le plus doux et le meilleur des hommes.

Émile l'a trouvé insupportable; mais il a fait bonne contenance, et j'ai admiré le courage qu'il a eu de ne pas le railler; je m'en suis abstenu aussi dans la crainte de brouiller les cartes : aussi nous avons tous bâillé à nous décrocher la mâchoire.

Ceci n'est encore que plaisant, mais je crains que ce guerrier à courtes vues n'apporte de nouveaux embarras à la situation. Il nous a déjà fait entendre clairement qu'il fallait de la religion, et qu'une famille impie ne pouvait prospérer. Émile, qui a du sang-froid et qui se pique d'être plus religieux que les dévots, lui a répondu gravement qu'il était de son avis : le grand La Quintinie a paru flatté de cette adhésion; mais gare l'interrogatoire en détail! Je doute qu'Émile soutienne l'assaut sans que la bombe éclate.

Répondez deux lignes paternelles, cher monsieur, à l'offre très sérieuse qui fait le fond de cette lettre absurde, et croyez-moi très sérieusement votre serviteur dévoué sans réserve.

HENRI VALMARE.

NEUVIÈME LETTRE.

ÉMILE LEMONTIER A SON PÈRE.

Aix, 8 juin 1861.

Henri m'a promis de t'écrire ce soir et de te faire, comme il l'entend, le portrait d'un certain général que, pour ma part, j'ai trouvé plus fâcheux que divertissant. Ce qu'il t'importe de savoir, c'est dans quelles dispositions j'ai retrouvé Lucie. Ah! mon père! Lucie est bien bonne, elle est adorable, et que je sois un jour le plus heureux ou le plus malheureux des hommes, je l'aime avec idolâtrie. Je l'ai trouvée pâle, fatiguée et pourtant plus active que de coutume, agitée presque à mon arrivée, comme si elle m'eût attendu avec impatience. Elle m'a serré la main à la dérobée tout en embrassant Mme Marsanne et Élise, dont les voltigeans atours nous dérobaient un instant à la vue du général, et il me semble qu'il y avait dans ce serrement de main une tendresse réelle. Elle m'a présenté ensuite à son père en lui disant d'un ton confiant et décidé : — Voici M. Lemontier dont je vous parlais tout à l'heure. — Puis elle m'a interrogé sur ma maladie, sur mon voyage à Lyon et sur toi, avec une sollicitude non équivoque et des regards inquiets et attendris qui m'ont rafraîchi et ranimé jusqu'au fond du cœur; mais ce qui m'a rendu fou de bonheur, c'est qu'elle a chanté pour moi, oui, pour moi seul. Son père l'avait priée de chanter, et elle se disait un peu souffrante. J'ai dit que j'allais me retirer, et que sans doute elle chanterait pour son père, car en ce moment nous étions seuls avec lui au salon. — Je chante toujours pour mon père et pour mon grand-père, a-t-elle répondu, et jamais pour les autres, parce que je ne sais que de la musique sérieuse qui ennuie généralement; mais, si vous me dites que vous aurez du plaisir à m'entendre, je chanterai.

Avant que j'eusse répondu, le général a braqué sur moi ses gros yeux ronds, et m'a dit d'un ton moitié agréable, moitié furieux, — je ne sais pas encore lire dans cette physionomie hétéroclite, — que j'étais privilégié, et que j'eusse à mériter cette gâterie.

— Ce n'est pas une gâterie, a repris Lucie. C'est tout bonnement parce qu'il est l'homme le plus sincère que je connaisse, et que s'il me demande de chanter, ce n'est pas pour être poli et bâiller ensuite en cachette; c'est parce qu'il a envie que je chante.

J'ai dit oui, elle s'est mise au piano, annonçant qu'elle ne chanterait qu'à demi-voix, et, se tournant vers moi, elle a ajouté : — Ce n'est pas par avarice, c'est pour ne pas couvrir le bruit de la cascade qui empêche les promeneurs du jardin de m'entendre. — Et comme je l'aidais à chercher son livre de musique, elle m'a encore

dit tout bas : — Dès qu'ils rentreront, ne me demandez pas de continuer. Je chanterai tant que vous voudrez quand nous serons seuls avec mes parens.

Elle a chanté un vieux air italien d'une ravissante simplicité, et, comme elle le disait en effet à demi-voix et avec une douceur suave, le général s'est endormi à la dixième mesure. Elle a réprimé un sourire en me disant du regard : — Vous voyez l'effet ordinaire de ma musique ! — mais elle a bien vu que je buvais comme une rosée du ciel cette mélodie adorable, si adorablement exprimée, et ses yeux se sont attachés sur les miens avec une fixité calme, une confiance absolue. Jamais encore elle ne m'avait regardé ainsi : l'étrange et magnifique regard ! Aucun trouble, aucune frayeur, aucun embarras de jeune fille. Il semble que cette âme de diamant n'ait pas besoin de cette petite honte ingénue et touchante qu'on appelle la pudeur. Elle plane au-dessus de la région des sentimens définis et des idées connues. Elle questionne, elle observe, elle veut savoir si elle est comprise, et sa fière loyauté semble dire : — Je croirai avec la force que je mets à chercher, j'aimerai avec la puissance que je porte dans mon investigation. — Je te jure, mon père, qu'il faut être un honnête homme jusqu'au bout des ongles pour soutenir ce regard-là sans effroi.

Elle a été contente de la réponse de mes yeux. Mmes Marsanne rentraient. Elle m'a souri en refermant le piano, et pendant que son père travaillait à se réveiller, elle m'a dit très vite : — Venez souvent.

En revenant à Aix, j'ai causé avec Mme Marsanne. Elle m'a dit que Lucie était pour elle un grand problème, qu'elle paraissait m'aimer réellement, bien qu'elle n'en voulût convenir avec personne et avec Élise moins qu'avec toute autre. Élise paraît un peu piquée de cette réserve, que pour mon compte je m'explique instinctivement. Élise ne m'inspire pas à moi-même une confiance absolue. Elle n'a aucun sot dépit contre moi, et pourtant elle est femme, et peut-être eût-elle mieux aimé repousser mes assiduités, qu'elle ne désirait pas, que de n'avoir pas à les repousser du tout. Elle porte Lucie aux nues à tout propos ; mais, comme il n'est pas dans sa nature d'admirer quelque chose ou quelqu'un, on sent dans ses éloges le manque de naturel et d'à-propos. C'est comme si elle obéissait à l'esprit d'un rôle qu'elle se serait tracé, mais qu'elle ne saurait pas bien jouer. Je suis peut-être injuste, ne crois pas rigoureusement ce que je te dis là ; mais il faut bien que tu saches pourquoi je ne me sens porté à aucun abandon avec elle, tandis que sa mère est toujours la même pour moi.

Celle-ci m'a appris que Lucie s'était fort inquiétée de me savoir

malade, ou plutôt de m'avoir su malade, car on ne lui a dit ma fièvre que quand j'ai été hors d'affaire. Et puis, en apprenant mon départ, elle s'est évanouie, et elle t'a écrit ensuite une lettre qu'après réflexion elle n'a plus voulu t'envoyer. Que s'est-il donc passé dans cette âme mystérieuse? Pourquoi, si elle m'aimait, avoir agi de manière à me désespérer? Il est impossible de soupçonner en elle la moindre perfidie, et jamais femme n'a ignoré plus complétement les coquetteries du caprice. Elle subissait une influence... L'a-t-elle définitivement secouée? Ah! qu'il me tarde de pouvoir être seul avec elle et avec le grand-père, devant qui elle peut dire tout ce qu'elle pense! — Sois pourtant bien tranquille sur mon compte, et si Henri t'écrit que je suis trop agité, n'en crois rien. Henri ne sait pas ce que c'est que les bienfaisantes consolations et les vivifians conseils d'un père comme toi.

Ton Émile.

DIXIÈME LETTRE.

LUCIE A M. MOREALI, A CHAMBÉRY.

Turdy, le 9 juin.

La voici, cette grande confidence. Soyez assuré qu'elle est aussi nette et aussi sincère qu'une confession.

Je ne vous ai écrit qu'une fois cette année, et ma lettre était plus courte que les autres. Je n'arrangerai rien, j'avouerai le fait. Je n'ai pas senti le besoin de vous écrire davantage, et comme c'est toujours moi qui ai besoin de vous, comme vous ne pouvez jamais avoir besoin de moi, je me suis crue dispensée de vous importuner de ces écritures sans but et sans portée qui servent à tuer le temps dans les relations des gens du monde.

Depuis un an, mes idées se sont modifiées. Je croyais que cela ne durerait pas, j'attendais pour vous le dire que je fusse sortie de cette épreuve; mais ce n'était pas une épreuve, c'était une vue nouvelle : sa clarté et sa durée m'ont donné le droit d'y croire.

Il y a un an, mon grand-père était à Lyon; j'étais à Chambéry, auprès de ma tante. Je voyais beaucoup les communautés instituées pour l'éducation chrétienne des jeunes filles. J'aime les enfans, vous le savez, et quand j'ai aspiré si longtemps et si fortement à l'état religieux, c'est toujours sous la forme d'institutrice et de mère adoptive de l'enfance que ce noble état m'apparaissait. Vous m'aviez conseillé de fréquenter ces établissemens afin d'y prendre de plus en plus le goût des devoirs auxquels ils sont consacrés. Eh bien! c'est là précisément que j'ai perdu le goût de cette maternité banale qui n'est pas celle que Dieu inspire directement à la femme. D'abord

ces établissemens ne peuvent se soutenir qu'à l'aide de spéculations et de calculs dont le côté matériel me répugne, et puis ils sont bien plus institués par l'esprit de parti du dehors que par l'esprit de charité du dedans. L'hostilité déclarée, ardente, sans cesse en mouvement de cette lutte contre le siècle a quelque chose qui m'effraie et me consterne. J'ai craint de me tromper, j'ai obtenu de mes parens la permission de voyager avec des dames missionnaires en tournée; j'ai fait avec elles plusieurs voyages, j'ai visité une grande partie du centre et du midi de la France. Eh bien! j'ai vu des intrigues véritables pour faire tomber les établissemens séculiers, pour tuer toute concurrence, pour accaparer et monopoliser le bénéfice d'un commerce, car cela est devenu un commerce la plupart du temps. L'état religieux est devenu généralement lui-même un métier pour vivre, et l'esprit de corps n'est qu'un esprit d'égoïsme un peu moins étroit, mais beaucoup plus âpre que l'égoïsme individuel. Ne vous récriez pas, mon ami : je ne sais comment les choses se passent ailleurs; mais aujourd'hui, en France, je les ai vues telles qu'elles sont, et elles ne sont point à la gloire de Dieu. J'ai voulu savoir si c'était seulement la corruption de l'idéal dans certaines communautés. J'ai été mise dans la confidence de l'esprit de l'ordre, et j'ai vu un esprit de lucre et de domination poussé et soutenu par un esprit de conspiration, je ne dirai pas contre tel ou tel gouvernement, mais contre toute espèce d'institutions ayant la liberté pour base. Je suis à peu près sûre aujourd'hui qu'il en est ainsi dans la plupart des établissemens religieux des deux sexes et que cette population de serviteurs de Dieu, en prenant une extension subite et en disposant de ressources considérables, s'est donnée à l'esprit mercantile et positif du siècle. Non, Dieu n'est plus là, et cela devait arriver. L'état de renoncement est un état sublime qui doit rester exceptionnel, pauvre, et pour ainsi dire caché. Du moment qu'il s'affiche, qu'il tourne au prosélytisme calculé et intéressé, du moment qu'il se recrute avec aussi peu de choix et de scrupule que s'il ne s'agissait pas de servir d'exemple, du moment qu'il se répand dans toutes les affaires de ce monde et qu'il se mêle à tous les courans vulgaires de ses intrigues puériles, il n'est plus le premier, mais le dernier des états, car il trafique des choses les plus sacrées, la foi et le renoncement.

Je me suis donc éloignée de ces projets, navrée d'abord, et puis peu à peu rassurée dans ma foi, car rien ne prouve contre Dieu, et les faux prophètes n'ont point ébranlé l'arche sainte de la vraie croyance; mais j'ai souffert pour me remettre sur mes pieds. Il y avait eu pour moi quelque chose de si doux à me sentir vivre dans une atmosphère de vaste fraternité religieuse avec la foule grossis-

sante des fidèles! L'association des idées, des sentimens et des actes, c'est vraiment l'idéal social et divin! J'étais fière alors d'appartenir à l'église romaine, à ce catholicisme dont le nom signifie doctrine universelle. Je voyais se réaliser le rêve de ma foi, l'esprit de Dieu se répandre dans les masses, les aumônes se formuler en millions, les monastères se relever sur tous les points de la France, les poétiques chartreuses se rebâtir avec leurs propres ruines dans les sites sauvages, les paysans se prosterner naïvement devant les chapelles pittoresques et les croix bénies, les églises se remplir d'une foule avide de la parole de Dieu, comme aux plus beaux temps de la foi; je voyais enfin cette grande chose s'opérer : l'union dans la force de l'amour! Et ces belles sociétés de secours, cette fraternité puissante, cet appui que le faible était toujours sûr de trouver en invoquant le nom du Christ, ce sentiment de confiance qui me poussait dans la vie avec la certitude de pouvoir faire le bien en donnant tout, ma fortune, mon temps, mon intelligence et ma vie à une église vraiment évangélique, oh! oui, tout cela était bien beau, et je respirais à pleine poitrine dans mon idéal! J'étais jeune, j'étais gaie; tout me souriait dans le présent et dans l'avenir. Il n'y avait aucune ombre en moi, aucun écueil possible dans ma vie. Le ciel était pur sur ma tête, le monde était lancé irrésistiblement sur la pente du vrai. Tous mes semblables allaient être heureux et bons. Plus de détresse, plus d'isolement pour ma pensée! L'Évangile était debout, et l'humanité chrétienne était une immense chaîne de mains amies, enlacées les unes aux autres pour s'aider et s'entraîner dans la voie du beau et du bien!

Rêve d'enfant que j'ai bien pleuré! Les temps que je croyais venus sont loin encore. Il n'a manqué qu'une chose à ce grand élan religieux du siècle, la sincérité! Elle n'y est point; par conséquent ni foi, ni charité réelle, ni espérance rassurante dans ce prétendu réveil divin. Le bien s'y fait mal, avec partialité, avec calcul. On y vend l'aumône, puisqu'on y achète la prière. On y spécule de l'aisance des familles et de la sécurité des existences. On y chante les louanges de Dieu sans penser à Dieu. On s'y permet beaucoup de ce que l'on défend aux autres, et le mal lui-même y a quelquefois des sanctuaires de refuge et des licences impunies comme au moyen âge. Ne dites pas que je me trompe, que j'ai mal vu, mal compris, que je subis de funestes influences. Je n'en ai subi aucune, je n'ai jamais laissé discuter ma foi, même par mon grand-père, qui est mon meilleur ami; je ne suis pas un esprit faible, et je ne m'abandonne pas à l'impression d'un fait isolé. Je n'en signale aucun en particulier, et ce n'est pas le pays que j'habite qui m'a fourni des sujets saillans d'observation; c'est un ensemble de choses qu'on m'a

laissé connaître et apprécier, comptant me rallier à l'œuvre générale. Je ne me suis pas livrée à cet examen attentif et clairvoyant des personnes et des choses par curiosité frivole et avec l'arrière-pensée d'y trouver le prétexte d'une défection. Oh non! Dieu m'en est témoin! mon parti était pris, j'avais accepté d'avance toutes les luttes, et j'allais même jusqu'à la cruauté envers la famille pour réaliser le vœu de mon cœur. Je voulais être religieuse et je ne voulais que choisir l'ordre où je me sentirais plus utile à la religion. Qu'ai-je trouvé? Rien qui parle à ma foi, si ce n'est ce pauvre couvent de carmélites où je vais encore quelquefois et où je n'irai plus, parce que j'y ai reconnu, à mon dernier examen, un esprit étroit et sombre, un ascétisme sans chaleur, un sauvage mépris de l'humanité, une protestation sincère, mais sauvage et stupide contre la civilisation et contre l'avenir de la société (1).

Ceci n'est pas ce que vous m'avez enseigné, mon ami! Vous m'avez montré le vaste et riant horizon de la foi sous les couleurs de mon rêve. Ce rêve s'est évanoui. J'ai dû alors rentrer en moi-même et me demander au service de quelle cause sainte et féconde mon cœur toujours croyant et mon esprit toujours logique allaient maintenant se dévouer.

Jusqu'ici ma vie n'a pas été celle de tout le monde. Il m'a manqué d'avoir une mère, j'ai à peine connu la mienne, et ma grand'-tante ne pouvait pas la remplacer; il y avait trop de distance d'âge entre nous. Mon père a toujours vécu loin de moi, mon enfance s'est donc écoulée dans le monde antique et suranné de Chambéry ou dans l'austère solitude de ce vieux manoir, en tête-à-tête avec un vieillard excellent et charmant, mais tout d'une pièce dans ses idées et fort peu disposé à régler et à développer mes premières aspirations. Point de sœurs, point de compagnes de mon âge; à Turdy, point de religion; à Chambéry, beaucoup de pratiques religieuses, aucune dévotion intérieure et sentie. Hélas! faut-il reconnaître que, parmi tant de manières de croire qui se partagent la religion de notre temps, cette dévotion inoffensive et tolérante est encore une des moins mauvaises?

Quoi qu'il en soit, j'étais sans religion aucune quand ma tante me fit envoyer à ce couvent de Paris où j'ai eu le bonheur de vous connaître. Vous vous souvenez de cette enfant sauvage qui chantait d'une voix de clairon à la tribune de l'orgue et qui ne se souciait de rien que de musique, d'étude silencieuse et de récréation bruyante? Vous avez mieux auguré d'elle que les autres, vous avez dit : « C'est une bonne personne, elle est tout entière à ce qu'elle fait. » Et

(1) L'auteur n'a pas besoin de dire qu'il ne désigne aucun couvent particulier, et qu'il ignore s'il y a des carmélites à Chambéry ou aux environs.

vous avez entrepris de m'instruire dans la religion, en même temps que vous dirigiez mes études profanes dans le sens le moins étroit possible, au sein d'un couvent de femmes. On m'a trouvé de la mémoire et de la facilité : vous me trouviez, vous, du jugement et de l'ordre dans les idées. Vous m'avez beaucoup gâtée en m'encourageant à me servir de ma logique naturelle pour comprendre Dieu, et de mon cœur tel qu'il était disposé à l'aimer. Je vous dois tout le bonheur que mon âme d'enfant pouvait trouver en ce monde si désert pour moi. Vous m'avez donné le ciel, et vous avez toléré tous les élans de mon petit esprit, jusqu'à me permettre en souriant de ne pas croire d'une manière absolue à l'éternelle damnation et à ces tortures matérielles de l'enfer qui me paraissaient indignes du sens moral de la foi.

Sur bien d'autres points encore, vous avez élargi pour moi le cercle étroit d'une certaine orthodoxie farouche; vous m'avez promis que mon grand-père ne serait pas jugé et perdu sans retour pour n'avoir pas compris Dieu; vous m'avez autorisée, fût-ce à l'heure suprême de la mort, à ne pas le tourmenter inutilement pour le faire rentrer dans le sein de l'église; vous m'avez défendu de haïr et de mépriser les dissidens; enfin vous m'avez enseigné une religion d'amour, de grâce et de bonté qu'il ne me serait plus possible de changer contre une autre, et pour laquelle je vous bénirai tant que je serai moi-même.

Vos lettres si paternelles et si véritablement évangéliques ont continué votre ouvrage et maintenu mon cœur dans cet état de béatitude jusqu'à l'année dernière. De ce moment, il m'a semblé que vous changiez de sentiment intérieur et que vous me parliez un langage nouveau. Après avoir ajourné pendant des années le désir que j'éprouvais de renoncer au monde, vous m'avez poussée à ce parti avec une énergie soudaine. Il semble que ce vénérable père Onorio, dont vous me parliez avec enthousiasme, ait modifié, dirai-je dénaturé? votre foi... Vous ne pensiez plus que mon salut fût conciliable avec mes devoirs de famille, et pendant quelques instans, quelques semaines peut-être, j'ai travaillé à vous obéir en pesant un peu sur la tendresse de mon grand-père, et en le dominant par la crainte de me pousser à la révolte. Mon ami, je me suis vue au seuil du fanatisme, et j'ai eu là quelques accès d'obstination et de malice d'un enfant gâté. Au moment où je commençais à me le reprocher, la désillusion s'est faite à l'égard de l'esprit de la religion de ce temps-ci, et voilà où j'en étais quand votre arrivée m'a surprise, quand votre lettre m'a bouleversée. Ah! que cette lettre-là ressemble peu aux anciennes, et comme il m'est difficile de vous reconnaître à travers ce ton indigné, chagrin et rempli d'épouvantes!

Votre style lui-même est changé comme votre accent, comme votre figure, et je vous ai cru lancé dans ces mystérieuses affaires qui se résolvent toujours par une récolte d'argent, dont l'emploi n'est pas toujours vraiment utile et pieux! Mon ami, pardonnez-moi de vous dire tout cela; mais je ne sais pas feindre. Vous aimiez ma franchise. Il faut l'aimer encore et répondre à mes objections par des raisons, non par des menaces; je n'y croirais pas. Souvenez-vous qu'entre Dieu et moi je n'ai jamais pu apercevoir le diable. Si Dieu veut me châtier, il ne se servira pas de l'esprit du mal pour me ramener au bien, et s'il est pour moi sans merci, s'il veut me confondre et m'anéantir, il m'abandonnera à moi-même. C'est bien assez de moi pour me torturer, si ma conscience est coupable; c'est bien assez de l'horreur des ténèbres, si l'œil de Dieu n'est plus le flambeau de ma vie.

Pour aujourd'hui, voilà tout ce que j'ai à vous dire. La confidence de mes sentimens personnels et de mes projets est tout à fait inutile, si nous ne pouvons plus nous entendre sur le point de départ, la religion. La mienne n'a pas changé depuis tantôt six ans que vous lisez dans mes pensées, et je ne vois rien dans le présent que je ne puisse combattre seule, si je m'y sens en péril sérieux. Soyez sûr que j'y ai songé et que je n'ai pas été pour rien m'enfermer aux carmélites.

LUCIE.

ONZIÈME LETTRE.

MOREALI A MADEMOISELLE LA QUINTINIE, A TURDY.

Chambéry, le 10 juin.

Oui, j'ai changé, Lucie, j'ai changé complétement d'esprit et de volonté; ne vous l'avais-je pas écrit? J'étais sorti de la voie du salut, j'y suis rentré, et il faut que je vous y ramène, il le faut absolument, ou un remords éternel pèsera sur mon âme en ce monde, peut-être un éternel châtiment dans l'autre.

Lucie, vous êtes toute préparée pour ce que j'ai à vous dire; vous avez vu clair, la vraie religion est perdue. Personne ne croit plus, chacun l'intérprète à sa manière, il n'y a plus d'orthodoxie. Les catholiques se sont faits protestans à leur insu, beaucoup se sont faits juifs tout en criant contre les juifs, moins âpres dans leur cupidité que ne le sont ces prétendus chrétiens. Le mal est partout, il ne connaît même plus cette contrainte de l'hypocrisie dont on disait qu'elle était un hommage rendu à la vertu. Non, en fait d'hypocrites, il n'y a plus que quelques pauvres pères de famille ou quelques pauvres prêtres qui ont besoin de la protection du clergé ou

qui redoutent sa censure; mais ce monde imprudent qui encombre les églises, ces femmes dépravées qui assiégent le confessionnal, ces personnages qui se courbent en ricanant devant les autels, croyez bien que je les connais mieux que vous, car je suis un homme pratique, moi, et j'ai beaucoup pratiqué le monde depuis que nous nous sommes perdus de vue. Vous les flattez en les supposant hypocrites : ils ne sont même pas cela. Ils sont cyniques, voilà tout; ils ne croient à rien, ils ne respectent rien. La religion est un manteau, non pour cacher leurs vices, ils ne se donnent pas tant de peine, mais pour les couvrir d'une insolente impunité!

Êtes-vous contente, Lucie, et n'ai-je point assez abondé dans votre sens? A présent écoutez-moi, et vous verrez si plus que vous je tolère l'intrigue mondaine, si plus que vous je fais grâce au mensonge.

Vous ne savez peut-être pas mon âge, Lucie. Vous ne vous êtes jamais demandé probablement si mon visage était plus jeune ou plus vieux que moi. J'ai cinquante ans, et certaines années de ma vie ont compté double. Vous m'avez connu mélancolique et pourtant bienveillant. Je vivais dans un bon milieu, et quand j'offrais à Dieu les repentirs profonds de mon âme, je me disais qu'il m'absoudrait de mes péchés en me donnant l'occasion de souffrir encore plus. Cette occasion est venue : appelé à Rome, j'ai vu Rome, et j'ai failli perdre la foi!

J'eus là un temps de révolte intérieure et de dégoût profond dont je ne crus pas devoir vous entretenir, mais qui me força d'ouvrir les yeux sur la perversité des hommes et le pervertissement de la foi. Je résolus de me guérir en travaillant activement à guérir les plaies de l'église. J'essayai de signaler des abus, d'élargir le cercle des idées, de mettre d'accord la raison humaine et les dogmes sacrés. Je montrai quelque talent dans cette entreprise; je croyais être agréable à Dieu et au saint-siége. Je me sentais des forces pour une lutte généreuse, de l'habileté pour la discussion. La seule chose certaine, c'est que j'y portais un zèle naïf, une entière sincérité. Vous ne me trouviez pas changé; je ne l'étais pas malgré ma blessure : je voyais le mal, je me croyais de force à le vaincre.

Je fus repris, censuré, réduit au silence après des encouragemens trop flatteurs. Ceci s'est passé au commencement de l'année dernière. J'ai vécu quatre mois dans une sorte de désespoir; je ne vous ai écrit que quand j'ai eu surmonté cette mortelle, cette dernière épreuve. C'est alors que, retiré dans un couvent de moines où je voulais m'ensevelir pour toujours, j'ai rencontré ce pauvre capucin qui m'a ranimé par sa ferveur austère et sublime. Ce qu'il m'a dit et redit cent fois en modifiant fort peu ses expressions, je peux vous le redire au courant de la plume, car je le sais par cœur.

« La religion est perdue. Tout est à recommencer. Il faut la reconstituer sur une base inébranlable, l'orthodoxie. En fait de religion, il n'y a pas de moyen terme, c'est tout ou rien. La discipline est devenue un fardeau à l'homme, parce que l'homme a marché dans la voie des prospérités matérielles et qu'il ne s'est plus soucié des choses de l'autre vie. La mort de l'âme, c'est ce que les hommes du siècle appellent le progrès. Ce progrès destructeur est entré partout. Les églises des pays froids ont adopté les poêles, les tapis, les fauteuils. On se met à l'aise pour prier Dieu. Les couvens, sans grandeur et sans poésie, se construisent dans un esprit de matérialisme qui révolte. On se met en bon air et en belle vue; on a des chambres aérées, commodes; on se préoccupe de la santé du corps, et nullement de celle de l'âme. Tous les règlemens sont relâchés; on achète toutes les dispenses possibles, on fait son salut sans qu'il en coûte une goutte de sueur. La mortification est supprimée. Voilà pour les personnes consacrées à Dieu. Quant aux gens du monde, on leur permet toutes les licences de la vie, tous les accommodemens de l'esprit. On discute avec eux, on leur fait des concessions de principes, on laisse leur sentiment politique se séparer de leur sentiment religieux. On se pique de tolérance; on dit à chacun : « Croyez ce que vous pourrez, et ce que vous ne croirez pas, n'en faites pas de bruit; l'absolution couvrira tout. Dieu est bonne personne : ayez l'intention de ne pas trop pécher, tout s'arrangera... »

« Voilà où la douceur et l'indifférence ont conduit l'église et le siècle. A l'heure qu'il est, il n'y a peut-être plus cent véritables catholiques dans le monde. » Et comme je lui demandais le remède à ce mal universel, il me répondait invariablement : « Relever l'orthodoxie primitive, et s'y soumettre sans appel. »

La première fois que le vieillard me parla ainsi, mon esprit fut révolté. Je réclamai au nom du passé, du présent et de l'avenir, au nom des lumières de la science, au nom des progrès de la civilisation, au nom des droits, des habitudes, des sentimens et des besoins de l'homme.

« Que réclames-tu? s'écria-t-il, enflammé d'une sainte colère; voyons, formule la première venue de tes réclamations! Je te défie d'en trouver une qui ne consacre le prétendu droit du bonheur en ce monde. Progrès des sciences dites exactes et des sciences dites naturelles! exercice de l'esprit qui veut mesurer l'œuvre divine, s'en rendre compte et détruire la notion religieuse par la connaissance des secrets de la nature! recherche des propriétés des élémens et de toutes les choses créées pour se rendre maître de toutes les forces de la matière : qu'y a-t-il au bout de ces travaux énormes?

L'industrie, le pain du corps, pas autre chose. Les sciences abstraites? La métaphysique, l'étude nouvelle de l'âme et la définition modernisée de la Divinité?... Blasphème de crétins! Ces sciences-là n'ont pour objet que de se débarrasser de l'œil de Dieu, de réduire sa loi à une fatalité sans cause et sans but, et d'assurer l'impunité à toutes les jouissances de la vie. — Sciences philosophiques, morale, érudition, recherche d'une prétendue sagesse?... Mensonges sur mensonges en vue d'un scepticisme égoïste et d'une paix glacée! Paresse du cœur conquise par le vain travail de l'esprit! — Les arts, les lettres?... Raffinemens puérils et corrupteurs de l'intelligence amoureuse de plaisirs profanes, vanités et folies! Rien pour Dieu dans tout cela.

« Regarde la vie du Sauveur, y vois-tu les luttes et les triomphes de l'orgueil? Écoute sa parole, y sens-tu les subtilités de la science, les recherches de la discussion, les réticences d'une temporisation quelconque avec les avantages de la vie terrestre? Ménage-t-il les goûts et les idées de son temps? Tient-il compte des lumières du siècle? Enseigne-t-il le moyen d'être riche, tranquille et applaudi? Non! il pousse à tous les renoncemens, il accepte toutes les misères, toutes les humiliations, et il ouvre la route du martyre. Il subit les derniers outrages, il se livre au dernier des supplices pour nous montrer que la vie d'ici-bas n'est rien, et que tout est là-haut. Aussi sa cause triomphe parce que, n'eût-il pas été Dieu, avec une telle doctrine il ne pouvait pas se tromper, parce que cette doctrine tient en deux mots sans réplique : aimer et souffrir.

« Quelle belle chose qu'une croyance qui ne discute rien et qui ne se laisse pas discuter! Que sont tous les savans, tous les théologiens, tous les docteurs de la terre devant un dogme absolu qui se formule ainsi? Et regarde ce qu'il y a au fond de ce dogme... Une idée? Non, un sentiment. Eh bien! je te le dis, les idées ont fait leur temps, elles n'ont servi qu'à égarer l'homme. Il faut que le règne du sentiment revienne, il faut que la foi purifie tout; mais c'est à la condition de détruire ce bel édifice humain qu'on appelle la civilisation. Il faut faire des chrétiens nouveaux, des chrétiens primitifs au sein de cette société corrompue, et pour cela il ne faut plus tergiverser, il ne faut rien concéder. Il faut abattre sans pitié leur orgueil, leur luxe, leur savoir-faire, leurs palais de l'industrie, leurs chemins de fer, leurs flottes, leurs armées. Il faut rentrer dans la pauvreté, dans l'austérité, dans la contemplation, dans le stoïcisme chrétien, et ne plus se servir de la terre que comme d'un marchepied pour monter à Dieu. Va, mon fils, ceins tes reins, prends ton bâton et voyage, cherche par le monde le petit nombre des vrais fidèles et porte-leur la vraie parole. Dégage-les de tous les liens

du siècle et de la famille, qui sont des liens de chair et de sang. Dis-leur que tout ce qui n'est pas à Dieu est au diable, et qu'il n'y a pas de degrés dans le bien et dans le mal. Il n'y a point de joies permises en dehors des joies spirituelles. Il faut reconstituer l'œuvre des apôtres, et si tu peux en réunir seulement douze aussi forts dans la foi que tu le seras toi-même, tu auras plus fait pour la religion que tous les conciles n'ont su faire depuis la mission de Jésus. Tu seras plus agréable au Seigneur que tous ces bavards d'évêques avec leur rhétorique de mandemens, et tous ces présomptueux journalistes qui s'intitulent les défenseurs du saint-siége. Laisse tomber ce qui est vermoulu, et que le siége temporel lui-même soit réduit en poudre : qu'importe, si la voix du salut tonne du haut de la chaire spirituelle de saint Pierre? Que les empires s'écroulent les uns sur les autres, et que les nations s'entr'égorgent pour des questions de commerce! ne t'inquiète pas de cela; c'est la colère de Dieu qui passe. Sois de ceux qui ne peuvent la craindre parce qu'ils sont sans péché, et si un déluge nouveau détruit la race rebelle, sois dans l'arche qui sauve le petit nombre des élus! Je me moque bien de votre nouvelle idole, de cette bête de l'apocalypse que vous appelez l'humanité, c'est-à-dire la race humaine corrompue et vouée au culte de la matière! Jésus est venu pour la racheter, et elle s'est de nouveau vendue à Satan. Que Dieu l'abandonne, puisqu'elle a abandonné Dieu. Que la lèpre de son péché la dévore ou que le Très-Haut déchaîne sur elle les cataclysmes et tous les fléaux de la colère. Là où il n'y a plus de croyans, il n'y a plus d'hommes véritables, et je n'ai pas plus de tendresse ou de pitié pour eux que pour des loups dévorans.

« Va donc et cherche à rassembler quelques brebis sans tache, afin que l'humanité spirituelle, résumée par ce petit groupe, soit comme un Christ nouveau qui pousse un cri de délivrance vers le ciel. »

J'ai repoussé d'abord cette doctrine sublime qui me paraissait sauvage, et je me suis mis à chercher dans la religion un corps de doctrines qui pût, en deux mots aussi nets que les deux mots du père Onorio, résumer une vérité opposée à la sienne.

Je me suis livré à une suite de travaux ardus, j'ai relu tous les théologiens, j'ai analysé toutes les décisions des conciles, j'ai cherché la source de toutes les croyances discutées, j'ai refait mes classes canoniques pour ainsi dire d'un bout à l'autre. Hélas! au bout de cet immense travail, je n'ai trouvé que le doute, et la lettre même de l'Évangile, tiraillée par tant d'interprétations contraires, ne m'est plus apparue que comme une faible lueur vacillante au fond des ombres du sanctuaire. Le doute! horrible supplice, comparable à celui de l'enfer pour une âme nourrie dans la foi! Ah!

Lucie, j'ai fait mon purgatoire en ce monde, et un jour, pâle, épuisé de corps et d'esprit, plus semblable à un spectre qu'à moi-même, je suis tombé aux pieds du vieux moine en lui disant : Fais de moi ce que tu voudras, pourvu que tu me rendes la faculté de croire.

Et lui, souriant de ma faiblesse, m'a répondu :

« Te voilà donc enfin rendu! Tu as bu le vin de l'orgueil jusqu'à la lie dans la coupe de la science. Te voilà érudit, te voilà armé de toutes pièces pour n'importe quelle thèse de pédans. Tu peux répondre à toutes les questions par des milliers de textes différens et montrer aux plus forts que tu sais tout le pour et tout le contre entassés par des siècles de bavardage frivole! Aussi te voilà fatigué, brisé, et ne croyant plus à rien! Il te fallait en venir là, et à présent il n'y a plus à choisir hors de ces deux termes : accepter toutes les contradictions des doctrines pour nier Dieu, ou les repousser toutes pour le posséder. Eh bien! choisis; n'es-tu pas libre? »

J'ai choisi, j'ai sacrifié toute ma vaine science, j'ai résolûment oublié tout l'ergotage de discussion amoncelé dans ma mémoire. J'ai cherché l'esprit de l'Évangile sans plus me soucier des passages obscurs ou altérés qui ont jeté les esprits dans de si ardentes discussions. J'ai réduit à néant les plus grandes autorités dès qu'elles m'ont paru dépasser le programme concis du Sauveur. J'ai reconnu qu'il était absolument inutile de comprendre ce qui était profondément senti. J'ai dégagé le véritable sentiment du Christ de toute la scolastique religieuse des siècles postérieurs; j'ai trouvé au sein de ce cercle de plus en plus rétréci le diamant que le père Onorio me montrait au fond du puits de vérité. Recherche de la perfection, divorce absolu avec toutes les satisfactions charnelles, hymen absolu avec la vie spirituelle, Dieu avant tout, avant le progrès, avant la civilisation, avant la famille, avant les plus saintes affections humaines s'il le faut!... Je n'ai pas été aussi loin que le père Onorio dans la haine de la société. Là est peut-être l'excès de son enthousiasme. Je ne suis pas un homme de destruction et de colère; je n'ai pas abjuré les tendresses du cœur. Je ne crois pas qu'il en ferait si bon marché, lui, s'il les eût connues. Je ne repousse pas les beaux-arts, qui sont la poésie de l'église. Je ne considère pas la civilisation comme un mal absolu, ni la perte de la foi comme un fait accompli. Je vois le remède, et c'est lui, c'est ce moine si simple, qui me l'a fait trouver. Il ne faut plus tant s'embarrasser de faire un grand nombre de prosélytes vulgaires que de relever, d'épurer et de résumer la foi dans un petit nombre d'élus. Il y a beaucoup de gens qui pratiquent, il y en a peu qui croient, et l'on doit reconnaître que dans ce siècle de discussion la foi n'est possible qu'aux grandes volontés et aux dévouemens opiniâtres. Soyons de ceux-là, Lucie, soyons des saints!

Aspirons à monter sur les hauteurs, abandonnons la lutte avec le monde, prêchons-le d'exemple; mais pour cela sacrifions tout, ne nous réservons rien. Soyons à Jésus-Christ corps et âme, créons-lui des sanctuaires qui ne recevront pas le mot d'ordre des intérêts ou des passions. Adorons-le en esprit et en vérité dans la région des renoncemens suprêmes!...

Hélas! voilà ce que je me disais en venant ici. J'espérais vous trouver encore disposée à me comprendre et à profiter de ce que ma foi avait acquis de lumière et d'humilité, de force et de douceur dans le commerce d'un saint... Mais vous voilà enivrée d'un rêve funeste, l'amour d'un homme!... O Lucie, il semblait pourtant que nous dussions nous rencontrer à cette pénible étape de certaines désillusions! A mon insu, et vous à l'insu de ce qui se passait en moi, vous étiez arrivée au doute. C'était le moment de nous sauver ensemble par un grand acte de foi, car, moi aussi, j'aurais fondé dans ces montagnes un sanctuaire sans tache. Ma fortune personnelle, qui s'est accrue d'un héritage assez considérable, m'eût permis de n'avoir pas recours à ces pressurages d'argent dont vous m'avez cru occupé, et pour lesquels j'ai fait toujours preuve d'incapacité notoire. J'aurais obtenu que le père Onorio vînt y donner l'exemple des grandes vertus, et j'aurais enseveli là, non loin de vous, ma vie obscure et immolée. Vous ne le voulez pas? Ce rêve sublime de votre vie s'est dissipé sous le souffle d'une passion vulgaire! Votre cœur est fermé à Dieu, ma voix n'arrive plus à votre oreille! Est-ce possible? Faut-il que j'y croie?

Ne me répondez pas avec précipitation. Relisez les paroles du père Onorio, relisez ma confession, qui est aussi la vôtre, car vous avez cherché dans les faits la lumière que j'ai cherchée dans les livres, et dans quelques jours, dans plusieurs jours s'il le faut, vous prononcerez. Jusque-là je vous verrai, mais devant votre famille, et sans chercher à hâter vos résolutions.

Votre ami M.

DOUZIÈME LETTRE.

ÉMILE A M. LEMONTIER, A PARIS.

Aix, 12 juin 1861.

J'ai fait aujourd'hui connaissance avec un homme assez remarquable dont je ne sais pas le nom. J'étais allé faire mon pèlerinage aux Charmettes et j'étais monté ensuite, par le chemin aimé de Jean-Jacques, sur la hauteur d'où l'on domine Chambéry. Cette petite ville aux toits noirs lamés d'argent est charmante à l'extérieur. Ses vieux édifices et son cadre de montagnes hardiment dessinées en font

une des villes les plus pittoresques que j'aie vues. Ce n'est pas l'importance et la fierté du Puy-en-Velay, qui a des montagnes pour monumens décoratifs et pour cadre un immense bassin semé de monumens naturels analogues. Chambéry n'est pas le centre, mais le détail d'un pays moins ouvert et plus détaillé lui-même. Ce n'est pas ce grand tableau que l'œil embrasse tout entier, c'est un pays de retraites profondes et d'éblouissemens imprévus. Les rochers n'ont pas, comme dans les régions à cratères, l'aspect d'effrayante régularité propre aux vomissemens volcaniques. Ici les lourds craquemens du calcaire ont varié la proportion et l'inclinaison des accidens au point qu'on ne saurait dire ce qu'il faut appeler plaine ou vallée. Les hautes montagnes ne sont pas des pics isolés ou distincts, mais de puissantes masses groupées et liées ensemble par des terrains parfaitement praticables. Le Nivolet porte sur son flanc des contrées entières, villages, chemins, cultures, toute une population agricole qui peut vivre et circuler comme l'habitant des plaines, et qui pourtant repose sur une corniche de rochers à pic très élevée au-dessus du niveau du lac. Un second étage de calcaire blanc dénudé porte une seconde région plus froide et plus verte, fertile encore et habitée, mais moins riche en céréales et moins bien plantée. Une troisième et une quatrième terrasse offrent encore de vastes espaces végétables où les chalets disséminés se perdent dans les nuages et où l'œil attentif distingue les troupeaux errans. Un dernier couronnement plus rétréci et plus abrupt porte des dentelures d'une blancheur mate qu'à travers les brumes on pourrait prendre pour de la neige, si à l'horizon opposé ne se dressaient les véritables grandes neiges éternelles d'une blancheur irisée qui ne se peut comparer à rien, mais dont le splendide aspect est navrant, tandis que les montagnes de Chambéry sont riches et riantes malgré leur construction en gradins qui se ressemblent par le plan général. Cette monotonie n'est qu'apparente. Dès qu'on étudie ces beaux accidens fièrement ou mollement ondulés, ils reprennent la réalité de leur variété charmante ou sublime, et la découpure de ces masses inclinées devient le domaine de l'imagination en même temps que le plaisir de la vue. On aime à chercher par quels chemins invisibles, par quels sentiers mystérieux des contrées superposées à de si grandes hauteurs peuvent communiquer entre elles, et puis, après en avoir interrogé toutes les formes, on choisit une de ces oasis, on se persuade qu'elle est, comme elle le paraît, inaccessible de toutes parts, que ses chemins sinueux dessinés sur la verdure ne peuvent servir qu'à ses habitans, que le monde finit pour eux à la brusque coupure du rocher au-dessus et au-dessous de leur petit monde, et c'est là que, dans je ne sais quel rêve de

détachement triste et délicieux, on voudrait aller enfermer sa vie avec les objets de son affection.

Je quittai la route et je montai à travers les blés sur le plateau qui domine Chambéry. J'étais là moi-même sur une de ces vastes régions cultivées qui forment le premier plan des grands massifs au-delà desquels le Mont-Grenier montre sa silhouette imposante. Je gagnai le bord de la corniche qui limitait ma promenade. Le terrain s'amaigrissait, le roc perçait sous les pieds, et vers le sud les montagnes vertes et déchirées prenaient un caractère pastoral à la fois doux et triste. Je me retournai vers le nord, je revis le lac et je distinguai le manoir de Turdy. Je restai là, absorbé par ce sentiment immense de l'amour qui remplit la nature entière d'une aspiration infinie. Une ombre qui se dessina près de moi m'arracha à ma rêverie. Je me retournai, je vis un homme qu'il me semble avoir déjà vu, mais je ne saurais dire où et quand. Peut-être ressemble-t-il à quelqu'un dont je ne peux pas retrouver le souvenir distinct. C'est un personnage de mise et de physionomie sérieuses, entre quarante et cinquante ans, une belle figure pâle, intelligente et fatiguée, l'accent légèrement étranger, la voix sonore. Il me demandait avec beaucoup de politesse le nom des principales montagnes et la distance du point où nous étions. Je le renseignai assez mal, m'excusant sur ma qualité d'étranger au pays; mais, comme sa figure et ses manières me disposaient favorablement, je ne mis pas dans mes réponses cette brièveté qui rompt la conversation. Il me demanda si j'avais vu la cascade de Jacob, où il avait l'intention de se rendre, et m'offrit de m'y conduire dans un char qu'il avait laissé près des Charmettes. J'acceptai. Nous fîmes donc cette promenade ensemble. Tu vois, — et je ne saurais dire comment, — que la connaissance était déjà faite.

Je veux essayer de résumer l'entretien qu'à travers quelques déviations inévitables nous avons eu en voiture, parce que cet entretien m'a laissé en proie à beaucoup de réflexions personnelles auxquelles j'ai besoin que ta réflexion assiste.

Tout a roulé sur l'amour, et cela est venu naturellement à propos de Jean-Jacques et de Mme de Warens; puis nos idées se sont éloignées, détachées même tout à fait de ces deux types pour se généraliser à peu près ainsi :

Lui. — Vous faites à l'amour, je le vois bien, une part immense dans la vie humaine. Prenez garde de vous tromper et d'en juger avec l'effervescence de votre âge. L'amour n'est qu'un acte, peut-être seulement un court prologue, dans l'existence d'un homme sérieux.

Moi. — Vous me paraissez un homme très sérieux. Pourriez-vous,

pour l'instruction du très jeune homme à qui vous faites l'honneur de parler, répondre à une question directe et personnelle?

— Voyons la question.

— Avez-vous aimé?

— Ma réponse ne vous apprendrait rien, car je n'entends pas l'amour comme vous, et mon expérience ne suppléerait pas à celle qui vous manque. Ne nous égarons pas dans les faits personnels, toujours variés et changeans. Tenons-nous dans la haute région des principes. L'amour doit-il être pour une âme élevée une question de vie ou de mort, comme jusqu'ici il m'a semblé que vous vouliez l'entendre?

Moi. — Je dis oui, et vous dites non?

Lui. — Certes je dis non! Notre âme est l'abstraction que nos organes manifestent et doivent humblement servir. Cette abstraction vit elle-même d'abstractions supérieures; elle les cherche, elle y aspire, elle les contemple et s'en empare. C'est d'elles qu'elle reçoit sa nourriture intellectuelle, c'est par elles qu'elle se forme, se développe et arrive à exister dans sa plénitude. Le culte de ces abstractions devient son besoin, sa vie, sa passion, son mérite et sa fin. M'accordez-vous cela?

Moi. — Parfaitement, si nous nous entendons sur le mot abstraction.

Lui. — Disons des idées, des vertus, des croyances, si vous l'aimez mieux.

Moi. — Disons la foi, si vous voulez... C'est le résumé de toutes les conceptions de l'esprit, et c'est à elle que toutes les nobles aspirations se rapportent.

Lui. — La foi en Dieu?

Moi. — Vous paraissez surpris de me voir invoquer Dieu dans une discussion de ce genre?

Lui. — Si je suis surpris, je le suis agréablement. Eh bien! si vous croyez en Dieu,... et c'est là ce que je n'eusse pas osé vous demander, dites-moi si vous pouvez placer au nombre des abstractions qui se rapportent à lui, et qui développent son culte dans nos âmes, l'amour qu'une créature humaine vous inspire. Je comprends la charité, la justice, la générosité, la science des choses sacrées, le renoncement aux choses vaines, le travail, l'humilité, le sacrifice : tout cela mène au seul but sérieux de la vie, plaire à Dieu; mais je ne comprends pas les désirs charnels élevés par l'imagination à l'état d'enthousiasme et de délire, se présentant devant Dieu comme des mérites dont il puisse nous tenir compte.

Moi. — Permettez, vous me conduisez là d'emblée dans les régions de l'idéalisme chrétien. Je consens à vous y suivre et à ne

pas me croire indigne de vous comprendre; mais je vais pourtant vous choquer en vous disant que devant Dieu, qui m'a fait homme, mon premier devoir est d'être homme. Mon but principal, mon but unique, exclusif, si vous voulez, doit être de lui plaire? Soit! J'accepte l'idéal le plus sublime qu'il vous plaira de m'indiquer, et je trouve même une joie immense dans cet élan imprimé à mon âme. Je ne vous demande donc pas grâce pour la faiblesse humaine, je n'invoque pas la misère de ma condition. J'aurai l'ardente ambition que vous me suscitez, de pouvoir *plaire* comme vous dites, moi atome, à l'esprit qui règle les destins de l'infini. Eh bien! monsieur, je vous jure que je crois lui obéir de la manière la plus intelligente et la plus sainte en aimant de toutes les puissances de mon être la femme qu'il me donnera pour associée dans la tâche sacrée de mettre des enfans au monde.

Lui (après un assez long silence). — Si vous aimez cette femme de toutes les puissances de votre être, que restera-t-il à Dieu?

Moi. — Tout! Ces mêmes puissances, renouvelées, ravivées et centuplées par l'amour, remonteront vers Dieu comme la flamme de l'autel allumée par lui. L'amour est miracle, il n'épuise que ceux qui en font deux parts, une pour l'âme qu'ils n'ont pas, l'autre pour les sens qu'ils croient avoir, et qu'ils n'ont pas davantage probablement, car le rôle des sens chez les animaux est plutôt rage, souffrance par conséquent, que jouissance, c'est-à-dire bonheur. Le mot *plaisir* est ici un non-sens. Je ne crois pas qu'il y ait plaisir où il n'y a pas joie, à moins que vous n'assimiliez l'amour à tous les autres appétits matériels. Et pourtant ces appétits, l'homme, toujours avide de raffinemens, les aiguise avec recherche. Il épure et assaisonne la nourriture de son corps. Il met son sommeil à l'abri du froid, du chaud ou du trouble; ses yeux se détournent de ce qui les choque, et ainsi de toutes les fonctions de son existence. Quoi! l'amour seul resterait brutal, et la plus divine, la plus providentielle de nos aspirations ne serait pas ennoblie par l'effort de notre raison et les ivresses de notre pensée! Non, je n'admets pas, je n'admettrai jamais ce partage de l'esprit et de la matière dans un acte de la vie où Dieu intervient si miraculeusement. De tout ce dont l'homme a abusé, c'est certainement l'amour qu'il a le plus perverti et méconnu, puisqu'il en a fait la source de tous les maux et de tous les délires, et ceci, permettez-moi de vous le dire, est l'œuvre funeste du christianisme mal entendu.

Lui. — Le christianisme ne condamne que l'excès des passions; il les autorise et les vivifie dans ce qu'elles ont de légitime et de respectable. Tel est son esprit et sa lettre même. Ce n'est donc trahir ni la lettre ni l'esprit que d'imposer une barrière à ces trop

brûlantes aspirations des sens qui essaient de se donner le change en s'offrant à Dieu comme divines. Rien de ce qui n'est pas Dieu seul n'est divin dans l'homme, et vous ne pouvez lui offrir comme un encens digne de lui aucune des satisfactions de votre être matériel.

Moi. — Alors vous tranchez résolûment dès cette vie le lien qui unit l'âme à la vitalité? Vous n'admettez que des passions spirituelles, et comme vous ne pouvez aimer l'âme de la femme sans aimer aussi son corps, vous la repoussez de votre cœur, vous la proscrivez corps et âme du sanctuaire de vos affections?

Lui. — Je n'agis point ainsi. Je ne me suis pas habitué comme vous à révérer cette indissolubilité prétendue de l'esprit et de la matière. Ma pensée sépare facilement ces deux termes que vous confondez sous le nom d'*être*. Je puis aimer l'âme d'une femme et mépriser ce que vous appelez la femme dans votre langue philosophique ou physiologique. Il peut convenir à mon âge, à ma situation, à mes principes, ou à mes instincts sérieux, de vivre sans femme, et pourtant de consacrer une partie de ma vie au bonheur et à l'honneur d'une femme. Vous voyez que je ne bannis les femmes ni du sanctuaire de mes affections ni du domaine de mon respect.

Moi. — Vous faites ici la peinture de l'amitié; mais vous proscrivez l'amour, je le répète. L'amour est un, et toute union veut l'unité.

Lui. — Je vois bien que je ne me trompais pas sur le compte de cet amour que vous exaltez si haut. Il n'est que le résultat des tempêtes de votre jeunesse. J'ignore si vous êtes marié; mais j'ose dire que votre compagne présente ou future cessera de vous inspirer l'amour, si la maladie, quelque infirmité, une vieillesse prématurée vient à briser le lien matériel de votre union.

Moi. — Je vous jure qu'il n'en sera pas ainsi. Ce lien matériel, à l'état de souvenir ou d'espérance, n'aura rien perdu de sa force et de sa dignité. Et si de tels accidens doivent traverser la jeunesse de deux époux, bien leur aura pris de n'avoir pas marchandé l'avenir de leur tendresse devant Dieu. Cet enthousiasme mutuel, que vous assimilez à une sorte d'idolâtrie, sera leur consolation et leur dédommagement. Dieu bénira cette tendresse en la rendant tout à fait pure, comme vous l'entendez, et le bonheur qu'il eût refusé à un divorce volontaire entre le corps et l'âme, il l'accordera encore à l'âme qui accepte et poursuit sa mission.

Nous fûmes interrompus par le bruit de la cascade. Mon inconnu m'avait écouté avec un fréquent sourire d'incrédulité bienveillante. Je le laissai à la chute qui est au-dessus du chemin, et je descendis sous le pont pour voir la seconde chute. Je craignais d'avoir montré une obstination indiscrète, et j'étais même un peu confus d'avoir ex-

primé les ardeurs de mon âme à un passant qui m'avait pour ainsi dire ramassé sur son chemin. Je me demandais par quelle bizarrerie du hasard je m'étais senti entraîné à parler avec tant de feu de mes préoccupations personnelles. Je résolus de le quitter sans lui dire qui j'étais et sans lui demander qui il était lui-même. Cela me parut une réparation mutuelle de notre abandon mutuel trop soudain et à coup sûr irréfléchi. Je remontai donc vers lui pour prendre congé. Je le trouvai si absorbé que je dus attendre qu'il fût sorti de sa rêverie; mais tout en regardant les grandes valérianes sauvages qui poussent dans ces rochers, je ne pus me défendre de l'examiner à la dérobée. Je trouvai à son profil énergique une expression de tristesse, je dirai même de douleur qui m'intéressa. Cet homme est malheureux; notre conversation avait ravivé quelque plaie incurable d'un cœur brisé ou tourmenté. La noblesse de son attitude me frappa aussi. Rien en lui n'est d'un homme ordinaire, et je sentis une grande curiosité de savoir avec quel éminent personnage je venais de discuter si hardiment et si chaudement. Je l'aurais su peut-être en questionnant le cocher de sa voiture de louage, je ne voulus pas commettre cette indiscrétion. Je m'éloignai de lui, qui paraissait m'avoir complétement oublié, mais sans le perdre de vue. Il me fallait bien le saluer et le remercier en le quittant. Il avait les yeux fixés sur la petite cascade, et semblait suivre par la pensée la fuite rapide de ses remous. Qui sait si, comme Rousseau lançant jadis, en ce même lieu peut-être, des pierres à un arbre pour connaître son sort dans l'autre vie, ce chrétien austère et fourvoyé ne demandait pas aux feuilles et aux brins d'herbe emportés par le courant le mystère de sa destinée?

Enfin il se leva, me vit à quelque distance, et vint à moi pour m'offrir de me reconduire à Chambéry. Je refusai, et je crus voir qu'il me savait gré de le laisser seul. Je le saluai avec déférence, et il leva entièrement son chapeau de paille pour me rendre mon adieu. La beauté de son front très découvert, luisant au soleil, me causa un tressaillement que je ne m'explique pas...

Je viens d'interrompre ma lettre en proie à une émotion inconcevable. En t'écrivant, en te racontant ce fait dont l'importance m'a saisi par le souvenir, j'ai retrouvé dans ma mémoire la figure de cet inconnu. C'est celui qui était dans la voiture de Mlle de Turdy quand Lucie est sortie de la chapelle des carmélites le jour où j'ai eu tant de chagrin, de colère et de jalousie. Ce jour-là, je suis rentré à Aix avec la fièvre, et la fièvre avait troublé l'image de cet homme dans mon cerveau au point que, ce matin, durant deux heures de conversation avec lui, je ne l'ai pas reconnu! Mais c'est bien lui! Et son accent italien... Mais quoi? Ceci est un rêve de mon imagination malade. L'homme du lac, je n'ai pas pu voir ses traits,

et l'homme de la voiture, je n'ai pas entendu sa voix. Pourquoi cette obstination à me persuader que c'est le même homme? Et ce que je me persuade à présent, que l'homme de la cascade est encore le même, a-t-il plus de consistance? Mon père, tu m'as défendu d'être jaloux, tu m'as dit que c'était un outrage envers la personne aimée; je n'avais donc pas reparlé à Lucie de cet inconnu... et... je ne veux pas croire que s'il y avait entre elle et lui quelque relation qui pût m'intéresser, elle ne me l'eût pas dit d'elle-même. Elle ne m'a rien dit, il n'y a rien, n'est-ce pas? Je suis fou : c'est ce qu'il ne faut point! Je t'embrasse et je vais tâcher de dormir tranquille; mais pourtant quel rapport singulier entre les idées de cet homme et celles que Lucie a exprimées un jour devant moi! Elle me demandait si l'on pouvait aimer Dieu de toute son âme en même temps qu'un objet terrestre... Oui, Lucie était dans ces idées-là, dans ces idées que je sens fausses, cruelles pour l'humanité, antireligieuses par conséquent; mais les croyances de Lucie ont dû se modifier, puisqu'elle me témoigne une affection si vraie, puisqu'elle me laisse tout espérer! Il me tarde d'être à demain, je veux la voir, je veux qu'elle s'explique... Je ne suis pas jaloux, mais...

Mais pourquoi ne le serais-je pas? Non, mon père, cette jalousie ne l'outrage pas. Je sais très bien que Lucie est pure comme le soleil, et ce n'est pas sa conduite que je soupçonnerai jamais, car le jour où cela pourrait m'arriver, je sens que je ne l'aimerais plus. Ce qu'il m'est bien permis d'envier, c'est sa confiance entière; — de redouter, c'est l'influence qu'un autre esprit que le mien pourrait avoir sur son esprit. Hélas! jusqu'ici cette influence étrangère à moi et contraire à celle que je prétends exercer, elle l'a reçue de toutes parts, et je suis un intrus dans le sanctuaire de sa pensée... Pourquoi donc croirait-elle en moi? Pourquoi m'aimerait-elle? Mais elle m'a dit de revenir souvent, elle a chanté pour moi, elle m'a serré la main comme à un frère... Non, Lucie ne se joue pas de moi...

Et puis cet homme que je crains, cet homme dont ma jalousie se fait un ennemi, qui sait si je l'ai bien compris? qui sait si, différent de moi par la pensée et les instincts, il ne m'est pas supérieur par le cœur ou par la vertu? Tu m'as dit à Lyon un mot que je me rappelle : « que l'habit ne t'empêche pas d'étudier et d'apprécier l'homme qu'il couvre! » Et cet homme, je dois reconnaître qu'il n'a rien de vulgaire et qu'il m'a été sympathique aujourd'hui en dépit de tout.

ÉMILE.

GEORGE SAND.

(*La troisième partie au prochain n°.*)

SOUVENIRS

D'ASIE-MINEURE

II.

TROIS MOIS A ANGORA. — L'ADMINISTRATION OTTOMANE ET LES CHRÉTIENS.

Pour le séjour prolongé que la mission française avait à faire à Angora (1), elle ne pouvait désirer une installation plus agréable et plus commode que cette maison du séminaire catholique, mise à notre disposition par l'obligeance empressée de l'excellent évêque, Mgr Chichmanian. Il y avait au séminaire des chaises et des tables, et jusqu'à des lits! Pour prendre nos repas, nous ne serions plus obligés de nous accroupir autour d'un plateau branlant; quand il s'agirait d'écrire ou de dessiner, nous n'aurions plus besoin de nous coucher sur le ventre, la partie antérieure du corps appuyée sur nos deux coudes, ce qui était encore, nous l'avions reconnu, la position la moins fatigante pour griffonner nos notes ou pour mettre au net un croquis. En même temps chacune de nos chambres était garnie de ces divans larges et bas sur lesquels on est si bien à l'aise. Les divans remplacent pour l'Orient tout un mobilier : ils servent à la fois de chaise, de fauteuil et de lit; on peut y prendre toute sorte de positions, et, à l'aide des coussins, s'y installer merveilleusement pour la conversation, la rêverie et le sommeil.

(1) Voyez la *Revue* du 1er mars.

Nous menons à Angora une existence tranquille et sédentaire, à laquelle j'ai d'abord de la peine à m'habituer. On n'est pas impunément en route depuis cinq mois, accoutumé à changer constamment de place, à voir tous les jours du nouveau. Quant à l'esprit, il se fait vite à cette nouvelle manière de vivre. Les fouilles que conduit à l'Augusteum M. Guillaume, la grande inscription que j'arrache aux masures qui la couvraient, et que je déchiffre à mesure que la pioche de nos ouvriers la rend au jour, tout cela m'intéresse et me passionne plus même que je ne l'avais espéré. En même temps c'est là une excellente occasion d'étudier à loisir, dans une ville de l'intérieur, où Turcs et chrétiens sont abandonnés à eux-mêmes, loin de l'influence européenne et des yeux des consuls, ce qu'un Européen peut pénétrer des mœurs et des idées d'une population musulmane, les usages et le génie des différentes races qui vivent ici juxtaposées, et les relations qui subsistent entre elles.

Chaque matin, avant sept heures, nous partons, M. Guillaume et moi, pour les ruines du temple de Rome et d'Auguste, ou plutôt, comme le dit l'inscription, *d'Auguste et de Rome*, situées à environ dix minutes de notre demeure, dans l'enceinte de la mosquée d'Hadji-Beïram. Les parois internes du pronaos de ce bel édifice nous ont, on le sait, conservé l'inscription qui est connue, depuis le XVIe siècle, sous le nom de *monument d'Ancyre;* c'est, écrit par Auguste lui-même à l'âge de soixante-seize ans, le résumé de ses actions, le précis de son règne, ce que l'on a depuis appelé, d'un mot qui a passé dans l'usage, son *testament politique*. Il fallait recopier, avec tous les scrupules d'exactitude que justifiait l'importance d'un pareil monument historique, le texte latin, dont on n'avait que des transcriptions hâtives et incorrectes : la plus moderne remontait à Tournefort, vers 1700. Il fallait enfin dégager et transcrire tout ce que nous pourrions de la traduction grecque de ce même document, que Pococke et Hamilton avaient signalée sur la face externe du mur oriental de la cella, et dont ils avaient donné quelques fragmens; plusieurs maisons turques adossées au temple la dérobaient presque tout entière à la vue.

C'est un long et minutieux travail. Pendant le premier mois, je m'occupe à transcrire le grec, et comme je n'ai abattu des maisons dont je m'empare que les murs de refend et la cloison de brique qui cachait le marbre et l'inscription, je travaille dans l'obscurité. Je n'oublierai jamais toutes les heures que j'ai passées là, vis-à-vis de cette chronique murale, que je déchiffrais lettre par lettre en faisant jouer, de manière à éclairer de divers côtés chacun des caractères, la bougie que je tenais à la main, et dont j'inondais mes vêtemens. Cela n'était pas ennuyeux, loin de là : c'était un vrai bonheur quand

une série de lettres, où l'on n'avait encore vu que des chiffres cabalistiques, prenait tout à coup, par une rapide intuition, sa suite et son sens, quand, les mots principaux une fois trouvés, la ligne se lisait enfin tout entière et la phrase apparaissait. D'ailleurs, pour me distraire, j'avais sans cesse auprès de moi des femmes et de petites filles turques qui se montraient l'une à l'autre mon chapeau, mon crayon, mes instrumens, qui me demandaient comment s'habillent les femmes chez nous, et me faisaient mille autres questions naïves. La maison appartenait à Achmet-Aga, un marchand turc du bazar. Nous avions pénétré chez lui grâce à la maladie de son enfant, qu'il avait été bien aise de montrer à notre médecin. Tandis que le docteur examinait le pauvre petit malade, j'avais pu m'assurer que le commencement de l'inscription existait dans la pièce voisine, et, moitié par intimidation, moitié par l'offre d'une indemnité convenable, j'avais obtenu du propriétaire l'autorisation d'abattre tout ce qui me gênait et de le reconstruire à mes frais; mais la maîtresse de maison, moins sensible à l'argent que son seigneur et maître, n'avait pas pris la peine de cacher sa colère en voyant s'installer chez elle un étranger, un *ghiaour*, dont la présence l'obligeait à rester constamment voilée; aussi me jouait-elle d'abord de mauvais tours. Elle sortait par exemple de chez elle un moment avant mon arrivée, et je trouvais ainsi porte close. Je finis par gagner son cœur en l'aidant à soigner son enfant, que nous ne parvînmes pourtant pas à sauver.

Dans la maison où nous eûmes à chercher la suite de l'inscription dont les huit premières colonnes se trouvaient chez Achmet-Aga, c'était autre chose; inhabitée depuis longtemps, elle servait de magasin à un marchand de fourrage, et elle était remplie de cette paille hachée menu que laisse comme résidu le mode de battage usité en Orient. Grâce à l'intervention du pacha, la clé, qui nous avait d'abord été refusée par le propriétaire, nous fut remise. Nous fîmes pratiquer par nos ouvriers une tranchée dans la paille, tout le long du mur de la *cella*, et une sorte d'allée pour nous y rendre. Le travail n'était pas commode dans ce grenier sans lumière, derrière ces mobiles et inflammables monceaux de fourrage. Au moindre mouvement, la paille, ou plutôt cette poussière de paille, s'éboulait autour de nous. En cherchant à éclairer de tout près avec la bougie les caractères souvent presque effacés, il fallait toujours craindre de mettre le feu aux brins qui remplissaient çà et là les trous du mur; deux ou trois fois j'en fis flamber sans le vouloir, et si je ne me fusse hâté d'éteindre la paille enflammée avec les deux mains, tout le quartier eût été bientôt brûlé et le temple dégagé.

Après des journées ainsi remplies, le soir je me donne congé et je cherche à réunir le plus possible de renseignemens sur l'état actuel du pays. Il n'y a dans la ville que deux Européens, un médecin français et un Italien, MM. Duclos et Malfatti, ce dernier un des plus nobles compagnons de Manin; il a été ministre des finances de la république de Venise pendant sa courte et glorieuse existence. Je ne compte pas parmi les Européens un vieux médecin d'origine italienne né dans le pays et qui en porte le costume, M. Leonardi, ni un autre médecin et quelques négocians hellènes. C'est chez MM. Duclos et Malfatti que nous passons tout d'abord une partie de nos soirées, c'est par eux, ainsi que par l'évêque et ses prêtres, que nous commençons à recueillir quelques renseignemens sur la population d'Angora et sur la manière dont elle se partage entre les races et les cultes différens. On sait que la statistique n'existe pas en Turquie, et que dans tout le Levant, en fait d'évaluations, il faut toujours se contenter d'à peu près. Il y a ici cinq nations ou *milet*, cinq groupes distincts dont chacun a ses chefs particuliers, ses registres de l'état civil séparés, son organisation indépendante. Voici les chiffres que la comparaison de diverses données me fournit pour chacun de ces groupes : la ville contiendrait maintenant environ vingt-cinq mille Turcs, de onze à douze mille Arméniens catholiques, quatre mille Arméniens non unis, trois mille Grecs et un millier d'Israélites. Ces chiffres seraient plutôt, selon moi, au-dessus qu'au-dessous de la vérité. Je voudrais donner rapidement quelques détails sur chacune de ces populations prises à part, et montrer ensuite dans quels rapports elles vivent ensemble, quelle est au milieu d'elles la situation, quel est le rôle réel des magistrats qui représentent le pouvoir central.

I.

La population musulmane est à peu près à Angora ce qu'on la trouve dans les autres villes de quelque importance en Anatolie. On peut la diviser en quatre catégories. En première ligne sembleraient venir les fonctionnaires nommés par le pouvoir central, la plupart étrangers au pays, qui occupent toutes les places, le *pacha*, le *cadi*, le *muphti*, les *mollahs*, le directeur des *vakoufs* (biens des mosquées), avec les *kiatibs* ou secrétaires attachés à tous ces dignitaires; mais ces employés, grands et petits, sont souvent déplacés : tirer de leur charge beaucoup de profits le plus vite possible est leur principal souci, et ils ne restent jamais dans le pays assez longtemps pour s'y établir et s'y enraciner solidement. L'influence la plus réelle, la plus constante appartient aux riches

propriétaires terriens, fils ou neveux de ces petits souverains locaux, les *dérébeys*, qu'a partout détruits le sultan Mahmoud. Chez les fonctionnaires comme auprès de cette espèce de noblesse, si l'on peut employer un pareil terme en parlant d'un pays où il n'y a pas d'hérédité du nom, se trouve toute une nuée de domestiques qui servent pour ainsi dire sans appointemens, mais qui se mettent à dix pour faire la besogne dont un seul s'acquitterait aisément chez nous. Rien n'est plus envié qu'une pareille situation; on a presque tout son temps à soi pour fumer, dormir ou rêver; on est sûr de s'asseoir deux fois par jour autour du plateau chargé de la desserte du maître; on reçoit des *bakchich* ou pourboires des nombreux visiteurs qui profitent de la large hospitalité du patron, et souvent d'assez beaux cadeaux des solliciteurs qui ont intérêt à s'assurer auprès du pacha ou du bey la bienveillante et commode intervention d'un avocat officieux. Enfin viennent les *esnafs* ou gens de métier; certains commerces, certaines professions manuelles, comme celles de boucher, de boulanger, de marchand de tabac, de chaudronnier, plusieurs autres qu'il serait trop long d'énumérer ici, sont exclusivement entre les mains des Turcs.

Ici, comme ailleurs en Turquie, ce qui vaut le mieux, ce sont ces artisans et ces petits marchands, c'est le bas peuple; on retrouve chez eux, quoique peut-être à un moindre degré que chez le paysan, ces bonnes qualités qu'on remarque aussi chez les gens de la campagne, et qui frappent d'abord tout esprit non prévenu, la droiture naïve, la bonté facile et souriante, je ne sais quelle primitive et grande simplicité. Les fonctionnaires sont presque tous des gens à pendre; n'ayant aucun intérêt à ménager dans des provinces où ils ne font que passer, ils les pressurent et les pillent effrontément; nomades par état, ils ont ainsi rompu avec ces traditions héréditaires, avec ces associations locales qui imposent presque toujours une certaine tenue, et qui contraignent presque à quelque vertu l'homme attaché par un constant séjour au lieu où il est né et où vivent encore les souvenirs de ses pères; se frottant aux Européens à Constantinople et dans quelques autres villes de la côte, ils prennent leurs vices et les ajoutent à ceux qu'ils tiennent de race et d'éducation. Les chefs des opulentes familles qui, dans chaque district, forment une sorte d'aristocratie territoriale et se partagent presque tout le sol, ne sont pas encore aussi foncièrement corrompus, et parfois on trouve parmi eux quelques beaux types des anciennes vertus musulmanes avec quelques touches d'un esprit nouveau, d'une curiosité et d'une tolérance inconnues autrefois; mais de beaucoup le plus grand nombre, dans les villes surtout, sont déjà gâtés : ils imitent les fonctionnaires, dont ils se font les associés et

les complices, et tandis que ceux-ci, quand la nature ne les a pas faits trop sots, doivent au moins à la pratique des affaires et à leurs voyages quelques connaissances superficielles, quelque ouverture d'esprit, ces espèces de hobereaux ignorans et désœuvrés s'enfoncent plus avant encore dans la grossièreté, et tombent dans un abrutissement dont il est difficile de donner une idée. Tel nous avons vu à Sivri-Hissar Hussein-Bey, fils de l'ancien prince du pays et célèbre jusqu'à Angora par son immense fortune. Il avait bu sous nos yeux, en deux heures, vingt-sept verres d'eau-de-vie, et, comme nous en exprimions notre étonnement, une des personnes présentes nous assura qu'il faisait de même tous les jours, et que chaque soir ses domestiques le rapportaient ivre-mort au harem. A pareille école, on comprend que les domestiques prennent d'assez mauvaises mœurs; ils deviennent bien vite avides et débauchés, souvent les instrumens, toujours les imitateurs des vices de leurs maîtres. Peut-être pourtant valent-ils encore mieux que ceux-ci; au moins trouve-t-on chez tous, à bien peu d'exceptions près, un sincère attachement à celui dont ils mangent le pain, une instinctive et naturelle fidélité. C'est là une qualité dont est bien rarement dépourvu, quels que soient d'ailleurs ses défauts, un serviteur musulman.

C'est un singulier phénomène qu'une société où la moralité va en décroissant du bas peuple à ce qu'on appellerait chez nous la classe riche et la noblesse; il y a là une apparente anomalie dont il est difficile peut-être de rendre complétement raison, mais qui frappe tout observateur sincère. Il semble que la nature de cette race, que ses traditions historiques et les habitudes contractées pendant une longue suite de siècles, en un mot que la formule même de son génie, si l'on peut ainsi parler, lui interdise de franchir avec succès les limites de la vie patriarcale et militaire, de s'élever dans l'ordre moral à la complexité de nos systèmes et à la finesse de nos idées sur l'univers et sur la destinée humaine, dans l'ordre politique à l'organisation d'une de ces vastes monarchies administratives dont l'Occident a fourni le premier type dans l'empire romain, et que seul jusqu'ici il a su créer et soutenir d'une manière durable. Je n'ai vraiment pas vu encore un Turc à qui ait profité le contact des Européens, et quant à la vitalité de l'empire, elle me paraît avoir été diminuée bien plutôt qu'augmentée par les réformes de Mahmoud, faites pour la plupart dans un esprit d'imitation maladroite et sans l'intelligence véritable de ce qu'exigeaient le caractère du peuple et les conditions de développement propres à l'Orient. Le Turc, dès que sa vie ou ses idées cherchent à se compliquer, dès qu'il sort d'un mode d'existence simple et pour ainsi dire élémentaire, dès qu'il perd sa foi naïve et ses mœurs traditionnelles, sem-

ble fatalement impuissant à remplacer ce qu'il a perdu, et tombe tout de suite dans la dépravation et la grossièreté. Ce sont de ces enfans qui ne sauraient grandir et qu'on risque d'étouffer en les sevrant; il leur faut, pour se bien porter, le lait de leur nourrice, et non la viande et le pain des forts.

Cette loi, car c'est là une règle assez générale pour que je puisse lui donner ce nom, se vérifie à Angora comme sur presque tous les points où j'ai eu occasion d'observer les Turcs. Ici les deux hommes les plus considérables parmi les musulmans sont Reschid-Pacha, le gouverneur de la ville, et Cani-Bey, le président du *medjilis*, le plus important personnage de l'aristocratie locale. L'un et l'autre ont certainement de l'esprit naturel; ils ont vu le monde, et ne vont guère plus à la mosquée que la plupart des Français ne vont à l'église; mais ce sont de vrais drôles. Il est inutile de dire que l'un et l'autre volent le sultan et ses sujets, et vendent au comptant l'administration et la justice : cela va de soi, et personne dans le pays ne songe à s'en étonner ni presque même à s'en plaindre; mais ils ne valent pas mieux comme particuliers que comme hommes publics : l'un et l'autre donnent l'exemple de toutes les passions brutales. Cani-Bey et le pacha sont dévorés l'un et l'autre de maladies honteuses pour lesquelles ils s'empressent d'appeler notre médecin. Ils ne se contentent d'ailleurs pas d'aimer les femmes, et leurs goûts monstrueux sont bien connus de toute la ville. Ajoutez à cela, pour achever de les ruiner au physique et au moral, l'ivrognerie. Médecins du pays, empiriques de rencontre, médecins de passage, ils les consultent tous, et essaient volontiers de tous les remèdes, même les plus extravagans; mais quant au seul qui pourrait réussir, et que ne se lasse point de leur conseiller le docteur Delbet, quant à un changement de régime et à une meilleure hygiène morale, ils n'y ont jamais songé, et lorsqu'on leur déclare que cela seul pourrait peut-être les sauver, c'est à peine si du bout des lèvres ils promettent d'essayer.

Frappés de ce spectacle, les gens du peuple, sentant à quelles indignes mains ils sont livrés, s'abandonnent à un profond découragement. C'est une impression que j'ai souvent trouvée dans la conversation de notre cavas, Méhémet-Aga, qui est depuis assez longtemps sorti de son village pour savoir que les choses ne se passent point de même dans les pays qui prospèrent. Je lui parlais des projets du sultan Abd-ul-Aziz et j'exprimais quelques espérances. « Si tu prends, répond-il, un morceau de bois desséché depuis longtemps, que tu le plantes en terre et que tu verses tout autour autant de seaux d'eau que tu voudras, reverdira-t-il? — Non, certes. — Eh bien! voilà notre empire, et ce qu'on peut espérer pour lui. » Beaucoup de

musulmans à Angora pensent de même. Un Turc disait l'autre jour à un négociant arménien, qui me le répétait quelques instans après, que ce sultan-ci serait le dernier. D'après les prophéties qui courent parmi les Osmanlis eux-mêmes, l'empire en aurait encore pour trois ans, d'autres disent pour sept. Il est écrit dans leurs livres, racontent-ils, qu'un jour viendra où chacun des habitans de l'empire, ne pouvant plus vivre là où il était fixé, émigrera pour aller chercher ailleurs un bien-être qui ne sera plus alors nulle part. Alors il arrivera par exemple qu'une famille d'émigrans qui d'Angora se rendrait à Césarée, espérant y trouver un peu d'ordre et de pain, en rencontrera une autre quittant Césarée pour Angora. « On n'est donc pas mieux là-bas, » se diront les malheureux les uns aux autres, et ils se réuniront pour chercher une troisième ville où ils seront encore plus mal. En ce temps-là, tout l'empire sera plein d'allées et de venues, tout le monde changera de place sans changer de misère; on ne verra que familles errantes comme des troupeaux sans maître. C'est ainsi que partout se retrouve ce pressentiment confus et profond de la dissolution prochaine et des souffrances qui l'accompagneront. Chez cette race songeuse et résignée, il s'exprime, on le voit, par des images qui ne manquent ni d'originalité ni de poésie. Mon interlocuteur arménien est convaincu, comme les Turcs eux-mêmes, qu'on marche à ce dénoûment; mais il en est tout autrement affecté et en parle d'un ton tout différent. Il sent qu'il y a pour l'empire ottoman comme une difficulté de vivre de plus en plus marquée, et qu'il devient chaque jour plus malaisé de le gouverner, de faire marcher cette machine qui tend à s'arrêter et à se disloquer. « Cela finira, dit-il, par devenir si embarrassant, si embarrassant, qu'un beau matin le sultan lui-même donnera sa démission, et qu'on ne trouvera plus personne qui veuille se mettre ce fardeau sur les épaules. »

Cette catastrophe que tous prévoient, ceux qui en seront les victimes comme ceux à qui elle doit profiter, les musulmans comme les raïas, personne ne fait rien pour la prévenir; presque tous les gens en place en hâtent le jour, en tant qu'il dépend d'eux, par leur détestable administration et l'exemple corrupteur qu'ils étalent effrontément. En dehors d'eux et de toute leur séquelle, ces paysans, ces soldats, ces artisans, qui forment la véritable élite morale de la nation, se bornent à attendre, avec une résignation qui ne manque pas de dignité, l'heure marquée par la Providence; mais la curiosité, l'activité, l'effort vers le progrès, qui pourraient écarter ou tout au moins retarder l'issue fatale, rien de plus rare que de les trouver chez un Turc : aussi m'arrêterai-je avec quelque détail, vu la rareté du fait, sur le seul exemple que nous en ayons rencontré. Parmi les curieux qui entouraient M. Guillaume pendant qu'il dessinait dans

l'Augusteum, nous eûmes bien vite remarqué un jeune iman d'une vingtaine d'années; les autres, après avoir regardé quelques instans avec ébahissement et s'être communiqué quelques réflexions plus ou moins puériles, disparaissaient bientôt pour faire place à d'autres badauds; mais lui, il resta là des heures entières à suivre avec une avide attention tous les mouvemens de l'artiste : peu à peu il s'enhardit à demander quelques explications, à manier les instrumens, et, encouragé par nos réponses, il se fit rendre compte de l'usage de chaque chose. Il nous étonna par son esprit d'imitation et d'invention, poussé à un point qui l'eût fait remarquer partout, mais qui chez un Turc était vraiment un phénomène extraordinaire. Il aurait voulu tout savoir et tout faire. Il avait vu entre les mains de M. Guillaume une règle à niveau : pendant plusieurs jours, il s'occupa à en fabriquer une pareille, et pour tout ce qui dépendait de lui il réussit; mais où prendrait-il le tube à bulle d'air? Nous lui en promîmes un s'il voulait se laisser faire son portrait, et un jour, à midi, nous l'emmenâmes dîner chez nous. Rien de plus amusant que son étonnement quand on lui servit du potage dans son assiette, et qu'il lui fallut manger avec une cuiller et une fourchette. Après dîner, quand nous lui montrâmes un revolver, nos photographies, les globes terrestres que possédait le séminaire, ce furent de nouveaux accès d'étonnement ou plutôt de stupéfaction. Nous lui fîmes voir toute la maison, ce qui l'intéressa fort. Des lits pour les élèves, des tables pour écrire, une bibliothèque où il y avait des livres, tant de choses dans une école, il n'en revenait pas! Nous lui demandâmes si leurs écoles n'étaient pas ainsi. « Non, répondit-il avec tristesse, nous sommes pauvres! » A ce propos, nous nous informâmes de ce qu'il gagnait comme l'un des imans de la mosquée. « Cinq cents piastres (à peu près cent francs) par an. » Cela est fourni par la location de quatre ou cinq boutiques que la mosquée possède au bazar. Il n'y a pas là de quoi vivre, même dans un pays où le pain coûte 15 centimes et la viande 40 centimes l'oke, c'est-à-dire les 1,250 grammes. Aussi songeait-il à aller apprendre à Constantinople quelque métier, comme celui d'horloger ou de relieur. Il y deviendrait bien vite habile ouvrier, car il faisait de ses doigts tout ce qu'il voulait. Un jour il se fabriqua une équerre, un autre jour un T; il se mit à dessiner la grande porte de l'Augusteum, et s'en tira du premier coup en homme qui a de naissance ce qui ne s'enseigne point, et qui apprendrait bien vite tout ce qui peut s'enseigner.

C'est d'ailleurs là un exemple isolé dont il n'y a aucune espèce de conclusion à tirer, une de ces exceptions qui ne servent qu'à confirmer la règle en la faisant mieux apercevoir par le contraste.

A Angora comme ailleurs, les Turcs de la basse classe sont souvent plus laborieux qu'on ne se le figure généralement, car plusieurs des métiers les plus rudes, comme ceux de forgeron, chaudronnier, tanneur, sont leur apanage exclusif; mais jamais ici le fils ne cherche à faire autrement ni mieux que le père, et toute industrie qui, par suite de quelque invention nouvelle et de quelque concurrence imprévue, ne pourrait survivre qu'en se transformant, en modifiant ses conditions de travail, est une industrie perdue. Il y a vraiment beaucoup de bien chez ces gens-là; mais ce qui leur manque, c'est le désir du mieux, c'est l'idée du progrès.

Cette idée et ce désir, on les trouve au contraire à un degré remarquable dans la population chrétienne d'Angora. Commençons par les Arméniens catholiques; ce sont eux qui forment, après les Turcs, la communauté de beaucoup la plus nombreuse. Chez ces Arméniens, c'est surtout au sein du clergé que s'est manifesté jusqu'ici cet effort, que s'est produit un mouvement qui ne tardera pas à se propager aussi parmi les laïques. Ce que nous avons trouvé en Asie-Mineure de plus élevé et de plus sérieux comme enseignement, c'est, sans comparaison, celui que reçoivent les candidats au sacerdoce dans le séminaire catholique d'Angora. Les études qui s'y font m'ont paru vraiment remarquables pour l'Orient.

Ces études, cette culture, l'état florissant de la communauté catholique d'Angora et les espérances qu'elle donne pour l'avenir, tout cela était dû en grande partie au dévouement et à l'activité chrétienne de l'évêque que son troupeau a eu le malheur de perdre à la fin de 1862, Mgr Antonio Chichmanian, pour qui avait été créé, il y a une douzaine d'années, le siége épiscopal d'Angora. C'était, à l'époque où nous étions devenus ses hôtes, un vieillard de soixante et onze ans, alerte et vert comme un jeune homme, plus que bien des jeunes gens. Le regard, la parole, le geste, l'esprit, tout était encore chez lui d'une vivacité singulière. Depuis qu'il avait été envoyé à Angora, il ne s'était pas donné un instant de repos, et son diocèse avait trouvé en lui un véritable bienfaiteur.

Il avait, dans sa jeunesse, passé dix ans à Rome, à la Propagande. Depuis son retour, simple prêtre à Constantinople, il se préoccupait vivement de l'ignorance où restait plongée la plus grande partie du clergé catholique d'Orient. Ses regards se tournaient surtout vers Ancyre, patrie de sa famille et le centre catholique le plus important qu'il y eût en Anatolie. On savait ses pensées et ses désirs, on connaissait sa courageuse ardeur; on résolut de ne pas laisser plus longtemps sans pasteur un troupeau aussi important, de dix à douze mille catholiques, et il fut désigné pour aller occuper ce poste. Avant de partir pour en prendre possession, il fit appel au patriotisme et

à la charité de la nation arménienne catholique à Constantinople; il s'adressa séparément aux plus riches, et recueillit, pour les apporter à ses ouailles, des sommes assez considérables. En y joignant sa fortune personnelle, qu'il consacra à cette même œuvre, il se trouva à la tête d'un capital qu'il employa à établir un séminaire. Jusque-là, ceux qui se destinaient à la prêtrise avaient dû aller à Constantinople, ou bien, sans sortir de chez eux, faire, sous la direction d'un prêtre du pays, des études nécessairement incomplètes et à peu près illusoires. De là un clergé dont beaucoup de membres, par l'instruction, ne s'élevaient guère au-dessus des clergés schismatiques arménien et grec. Mgr Chichmanian changea tout cela. Bientôt après son arrivée à Angora, il acquit une des plus vastes et des plus commodes maisons de la ville, et l'appropria à l'usage auquel il voulait l'employer : elle put, dès l'abord, recevoir une douzaine de jeunes gens, nombre qui depuis lors a toujours été atteint. Quelques années après, l'évêque acquérait encore, toujours à ses frais, une maison de campagne où le séminaire passe maintenant six mois de l'année. Le principal professeur, celui qui a formé de jeunes prêtres capables de lui succéder, est un homme fort intelligent, dom Gregorio Olas, qui a passé une dizaine d'années à Rome, au collége de la Propagande. Il était secondé par un autre prêtre, dom Pietro Chichmanian, qui avait aussi vu l'Italie.

Nous avons été admirablement accueillis par tout le séminaire, directeur, professeurs, élèves. Les jeunes prêtres qui y sont maintenant chargés de l'enseignement sont pleins de simplicité et de charme. Ils nous ont reçus avec une effusion de cœur et de brillans sourires qui montraient assez combien ils étaient heureux de voir des Français, et quelles sympathies nous étaient acquises dans cette lointaine contrée. Nous passâmes quelques jours auprès d'eux, dans la maison de campagne du séminaire, mangeant à leur table et vivant de leur vie. Pendant ce temps, je causai beaucoup avec les professeurs et les élèves, et je me fis rendre compte des travaux de ces jeunes gens, qui paraissent étudier avec goût et application. La langue qu'ils parlent entre eux dans l'intérieur du séminaire est l'arménien. Ce n'est pas que l'arménien puisse leur être utile pour les usages de la vie : personne, des Arméniens unis ou non unis, ne le sait et ne le parle à Angora; mais les Arméniens unis, à qui leurs frères dissidens reprochent volontiers d'avoir dépouillé les traditions nationales pour se faire Latins, tiennent à répondre à ce reproche : ils cultivent avec plus de soin que leurs rivaux la vieille langue de leurs pères; ils étudient avec amour et ils écrivent avec pureté l'arménien littéral; ils parlent familièrement l'arménien vulgaire. Au reste, les mékitaristes, qui seuls ont empêché la langue

arménienne de périr comme langue savante et littéraire, les mékitaristes de Venise et de Vienne se sont chargés depuis longtemps de réfuter cette banale et vaine accusation. Je n'ai pas besoin de dire qu'au séminaire d'Angora on pousse très loin l'étude de l'arménien littéral, langue sacrée de l'église arménienne, qui, malgré son union au catholicisme, conserve ses rites et sa liturgie, — de la nation arménienne, qui ne vit plus que dans le pieux souvenir de ses enfans, dispersés à tous les vents du ciel, de la Pologne aux frontières de la Chine.

Les études comprennent en outre le turc, dont ces jeunes gens auront à se servir pendant toute leur vie, un peu d'arabe et de persan, qui les aideront à bien parler le turc et à se montrer supérieurs sur leur propre terrain aux trois quarts des Ottomans, l'italien enfin et le latin. C'est à l'aide de ces deux dernières langues que l'on étudie la théologie, la morale, la métaphysique et l'histoire ecclésiastique. Sans doute la partie dogmatique de cet enseignement est très arriérée; cette métaphysique en latin, empruntée aux colléges de Rome, n'est qu'un amas de vaines formules; il en est de même de cette théologie, qui ne soupçonne pas les sérieuses et profondes objections de la science moderne. La morale est appesantie par les subtilités de la casuistique. Quant à la partie philologique, certainement il n'y a pas là cette méthode qui pourrait relier l'une à l'autre toutes ces études et établir entre les diverses langues de fécondes comparaisons. Le sens littéraire n'est pas éveillé; les professeurs font traduire du Virgile, sans pouvoir expliquer à leurs élèves en quoi Virgile est plus beau qu'Ovide. Et pourtant, malgré ses lacunes, c'est encore un grand bienfait qu'un pareil enseignement. Par les hautes études dogmatiques qu'il suppose, par le cadre qu'il ne réussit peut-être pas à remplir, mais qu'il a du moins le mérite de tracer, il s'élève au-dessus de ce caractère tout utilitaire et pratique que gardent partout en Orient les études séculières. Par la place faite à l'arménien, il entretient dans la nation le souvenir de ses origines et le sentiment de son unité. Par l'italien, qu'il rend nécessaire, par le français, dont il donne le goût et le désir, il tourne vers l'Occident les yeux de ces frères que séparent de nous de si vastes espaces, et il dépose en eux un principe supérieur de haute culture intellectuelle.

Grâce à l'intelligent et libéral concours de l'*Œuvre des écoles d'Orient*, cet enseignement, si remarquable déjà quand on le compare à tout ce qui l'entoure, va encore s'élargir et se compléter. Conformément au désir qu'en avait exprimé Mgr Chichmanian, les deux meilleurs élèves du séminaire d'Angora ont été appelés en France et placés, aux frais de l'œuvre, dans le séminaire de Saint-Sulpice. A

leur retour dans leur patrie, ils y rapporteront la connaissance et y répandront l'usage du français, qui en Orient tend partout à remplacer l'italien comme langue franque, comme moyen de communication entre les indigènes et les Européens; ils y rapporteront et y répandront, je l'espère, quelque chose encore de plus, l'impression profonde laissée dans leur esprit par le spectacle de la civilisation de l'Occident, la notion et l'ambition du progrès, enfin un mouvement d'esprit, une largeur d'idées qu'on n'irait sans doute pas chercher de préférence au séminaire, mais qu'on doit pourtant y trouver encore dans une certaine mesure, quand ce séminaire est un séminaire français, situé au cœur de Paris, et que viennent y retentir, plus ou moins affaiblis par la distance, tous les bruits confus, toutes les voix puissantes qui montent de la grande ville.

Singulier phénomène! le catholicisme, qui à cette heure en Occident paraît opposé à tout mouvement d'esprit, à tout progrès, est encore en Orient un principe de vie et un instrument de progrès; cela tient à l'infériorité du milieu où s'exerce ici son action. Il en est de même de l'islamisme : là où les nations musulmanes se trouvent en présence des nations chrétiennes, il semble être en pleine décadence, tandis que dans l'intérieur de l'Afrique il fait toujours des conquêtes, et qu'il y élève à un degré supérieur de culture morale les populations tout à fait sauvages dont il s'empare. Le catholicisme, même aux yeux de ceux qui en combattent le plus vivement en Occident les tendances et la politique, joue encore en Orient un rôle utile et vraiment fécond. Il n'est pas de libéral qui doive hésiter à souscrire pour l'Œuvre des écoles d'Orient. Partout, dans le Levant, il y a tant à faire du côté de l'instruction! Ici par exemple, en dehors du séminaire, où ne sont reçus que ceux qui se destinent à la prêtrise, il n'y a pour les filles et les garçons d'autres écoles que des écoles tout à fait élémentaires, où l'on apprend seulement à lire et à écrire le turc en caractères arméniens.

Il y a deux ou trois Arméniens catholiques qui font d'assez grandes et parfois très hasardeuses spéculations sur la ferme des impôts et sur les grains; tous les autres, hors les très pauvres, qui se placent comme domestiques, ont des boutiques au bazar, et y font surtout le commerce de ce que l'on appelle ici *manifattura*, les étoffes de fabrication européenne. Angora est certainement un des marchés turcs où se placent le plus de cotonnades et de draps anglais; c'est à cet entrepôt que s'approvisionnent les détaillans des bourgs et des petites villes voisines, les Turcs laboureurs qui cultivent les plaines fertiles des environs, les Kurdes éleveurs de bétail qui promènent leurs nombreux troupeaux dans les steppes herbeux de l'Haïmaneh, d'Angora à Konieh. Ces paysans, qui de quinze ou vingt lieues

à la ronde viennent, deux ou trois fois par an, souvent avec leurs femmes, faire leurs achats en ville, ont un compte ouvert chez quelque marchand d'Angora. Celui-ci, presque toujours quelque Arménien catholique, fournit pendant toute l'année à crédit des marchandises à ses cliens de la campagne; la moisson venue, il part pour l'Haïmaneh, accompagné d'un domestique armé ou mieux encore de quelque *zaptié* que lui a donné le pacha. Il s'agit de se faire payer. Ce n'est pas de l'argent qu'il demande, mais du blé; le paiement est ainsi bien plus facile pour les paysans, qui ont en ce moment leurs aires couvertes de grain, et pourtant on a souvent bien du mal encore à leur arracher le montant de leur dette. Ils inventent mille prétextes, ils se font tirer l'oreille. On s'installe alors dans le village, on y reste, on y vit à leurs dépens jusqu'à ce qu'ils se décident à payer. Quelquefois par ce moyen même on n'obtient rien, et il faut attendre l'année suivante. Plus d'une créance se trouve ainsi perdue. Il faut pourtant que les marchands d'Angora tirent encore d'assez beaux profits de ce genre de trafic pour qu'ils le continuent malgré les ennuis et la fatigue qu'entraîne ce mode de recouvrement.

Toute cette petite bourgeoisie arménienne a l'esprit plus ouvert, un caractère et des manières qui se rapprochent plus des nôtres qu'on ne serait disposé à le croire d'après ce qu'on sait de son peu d'instruction, de ses occupations habituelles et de l'isolement où elle vit dans une ville située bien loin des côtes, en plein pays musulman. A part Smyrne, ville à demi franque, *Ghiaour-Ismiri*, « la Smyrne des infidèles, » comme disent les Turcs, il n'y a pas en Anatolie une seule ville où l'empreinte de la domination musulmane se fasse moins sentir dans le caractère et les mœurs des chrétiens, où la vie domestique et les relations sociales ressemblent plus à ce que nous sommes accoutumés à voir en Occident. Nulle part ailleurs en Anatolie, les femmes, même chrétiennes, n'ont la situation qu'elles occupent maintenant à Angora dans les familles catholiques. Quoique nous ayons été prévenus à l'avance, nous ne pouvons nous défendre d'abord de quelque étonnement quand, dans toutes les maisons catholiques où nous conduit le désir de passer le temps que ne prennent point nos travaux, nous voyons les femmes et les jeunes filles, sans le moindre embarras, s'asseoir sur le divan en face de nous, prendre part à la conversation, souvent même, quand le mari est absent, recevoir notre visite et nous faire de très bonne grâce les honneurs de la maison. Comme nous sommes pendant quelque temps l'événement de la ville, chacun veut nous voir et nous attirer chez soi; aussi sommes-nous sans cesse invités à venir le soir prendre quelques tasses de café dans les maisons les plus

aisées de la communauté catholique. Ces réunions manquent un peu de variété, c'est toujours le même programme : des sirops, des confitures, des liqueurs, du café, et les pipes rallumées, aussitôt qu'elles s'éteignent, par les enfans de la maison. Le docteur et moi, nous nous plaisons pourtant à accepter ces invitations. Aux premières où nous nous rendons, nous voyons chaque fois tout un quartier, car à peine sommes-nous installés sur les divans qu'arrivent, pour nous dévisager et nous entendre baragouiner notre turc, tous les parens et parentes du maître de la maison, puis ses voisins, et d'instant en instant le nombre des visiteurs augmente et la chambre se remplit. Au bout d'une quinzaine de jours, tout le monde à peu près en ville nous a vus et entendus quelque part, et nous cessons de jouer le rôle de bêtes curieuses. Malgré leur inévitable monotonie, ces soirées me sont précieuses en me fournissant le meilleur moyen d'apprendre la langue et en m'aidant à recueillir sur le pays, sur ses traditions, ses produits, ses habitudes, mille particularités qui m'intéressent fort. Quelquefois, pour nous distraire, on fait de la musique, et alors je suis sûr de me coucher avec la migraine. En fait d'instrumens, il y a une clarinette, un cornet à pistons et différentes espèces de guitares; quant aux chanteurs, ils renversent la tête en arrière et crient jusqu'à ce qu'ils en aient la face violette, sur un ton si haut et si déchirant que les oreilles vous en tintent encore une heure après. Quelquefois aussi les petites filles exécutent en notre honneur les danses du pays; quant aux femmes, nous ne pouvons les y décider : cela n'est pas réputé convenable. Que l'on cause, que l'on chante ou qu'on danse, nous retrouvons toujours chez tout ce monde une gaîté et des rires joyeux qui nous amusent. Il est si rare d'entendre rire en Orient!

Une autre particularité qui nous frappe, c'est la différence que nous remarquons entre les visages de femmes qui s'offrent ici le plus souvent à nos regards et ceux que nous étions habitués à rencontrer parmi les Arméniennes, à Constantinople et dans les autres villes d'Anatolie. Ici on voit rarement cette peau brune, ce visage arrondi, ces yeux éclatans et un peu durs, ce type d'une beauté sensuelle et sans délicatesse que nous nous étions accoutumés à considérer comme le vrai type de la beauté arménienne; on rencontre au contraire beaucoup de cheveux blonds, d'yeux bleus, de visages un peu allongés, bien des physionomies d'un caractère plus occidental qu'asiatique. Souvent, en passant dans les rues d'Angora et en voyant sur sa porte une femme dépouillée du grand voile blanc dont elle s'enveloppe quand elle sort, on aperçoit quelque joli visage qui vous rappelle d'anciennes connaissances, et on va se demandant à quelle Française ressemble cette Arménienne.

Cette humeur facile et sociable, cette gaîté communicative qui distinguent les habitans d'Angora, ce caractère tout particulier qu'y prend la beauté féminine, tout cela me conduit à douter un peu par momens de l'origine arménienne que s'attribuent toutes ces familles catholiques. N'y aurait-il point ici, parmi les catholiques comme parmi les musulmans eux-mêmes, plus d'une famille qui descendrait en ligne directe des anciens conquérans du pays, les Galates, ces Français d'autrefois, *eski Ferenciz*, comme on dit à Angora? Lors de l'invasion musulmane, dans beaucoup d'endroits les habitans auront préféré à l'esclavage dont ils étaient menacés le sacrifice de leur foi. Les Turcs d'Angora passent pour les plus doux et les plus faciles à vivre de toute l'Anatolie; ils descendraient en partie de ces Gallo-Grecs convertis à l'islamisme. Quant à ceux qui auront gardé leurs croyances, ils se seront trouvés rapprochés, par le nom commun de chrétiens et par de communes souffrances, des Arméniens que l'exil avait jetés en ces lieux; malgré de légères différences de dogme et de liturgie, ils se seront unis avec eux par des mariages et des alliances de toute sorte, et auront même fini par se fondre dans leurs rangs. Il est curieux que tandis que la population arménienne du bourg voisin d'Istanos a conservé l'usage de l'arménien vulgaire, cette langue soit tout à fait inconnue aux Arméniens catholiques d'Angora. N'y a-t-il pas là une raison de plus de croire qu'ici du moins cette dénomination d'Arméniens couvre des élémens très divers, et désigne une race croisée, dans les veines de laquelle le sang arménien ne domine peut-être pas? Quant au catholicisme, pour être maintenant très puissant à Angora, il n'en est pas moins de fraîche date dans cette ville; c'est, d'après des documens conservés par l'évêque, au commencement du XVIIIe siècle que la mission d'un père dominicain réussit à ramener quelques familles d'Angora au rite des Arméniens unis; en 1738, il y avait déjà douze cents maisons catholiques, et depuis lors ce nombre n'a pas cessé de s'accroître.

Plusieurs circonstances expliquent la physionomie particulière que présente au voyageur cette intéressante communauté, trop peu connue en Occident, et l'originalité de ces mœurs, beaucoup plus avancées ou du moins plus rapprochées des nôtres que celles de tous les autres groupes chrétiens de l'Anatolie. D'abord le nombre même des chrétiens d'Angora leur assurait une aisance, une liberté relative; leur agglomération considérable sur un même point leur permettait de se laisser moins dominer par l'exemple et la contagion des mœurs turques, de se créer plus facilement des habitudes à eux et une manière d'être qui leur fût propre. Ce qui leur rendait encore plus aisée la conquête de cette sorte d'indépendance morale,

c'est que les Turcs d'Angora, par quelque cause qu'il convienne d'expliquer cette singularité, sont incontestablement bien moins violens que ceux de Kaisarieh et de Konieh, et font moins sentir leur main à ceux sur lesquels elle pèse. Cela même n'eût pourtant pas suffi; on voit ailleurs les Arméniens, dans des lieux où ils sont à peu près libres de leurs mouvemens et où ils ne peuvent accuser le voisinage et la prédominance des Turcs, tenir avec une certaine obstination à des usages qui remontent en Orient plus haut que la conquête musulmane. Il y a ici des raisons particulières d'infractions si marquées aux vieilles coutumes et d'un si visible effort pour se rapprocher de l'Occident. Il faut dire d'abord que, si ces marchands n'ont pas vu l'Europe et ne sont même pas, par la nature de leurs affaires, en relation directe avec elle, beaucoup d'entre eux ont été et vont sans cesse, pour faire leurs achats et se choisir des correspondans, à Smyrne et à Constantinople, et se trouvent ainsi, à intervalles plus ou moins rapprochés, en contact avec des Européens ou avec des familles indigènes qui vivent à l'européenne; mais le vrai mot de l'énigme, c'est que ces gens-là sont catholiques, et que c'est ce titre, auquel ils tiennent très fort et dont ils sont très fiers, qui leur donne l'idée et le désir d'imiter de leur mieux cet Occident auquel ils se regardent comme agrégés par leur foi. Pour eux, tout Européen, si l'on en excepte les Anglais et les Américains, est nécessairement un catholique, et en revanche tout catholique est à peu près un Européen. Se regardant donc comme tout à fait des nôtres, ils tiennent à honneur de se distinguer le plus possible des schismatiques et de nous copier le plus exactement qu'ils pourront. C'est ainsi que, moitié sympathie pour ces frères lointains dont leur parle sans cesse leur clergé, moitié aversion pour les autres sectes chrétiennes avec lesquelles ils se trouvent sans cesse en contact, les Arméniens d'Angora mettent une sorte de coquetterie à paraître le moins orientaux que faire se peut. Chez eux heureusement, pour inconsidéré qu'il soit par momens, cet esprit d'imitation n'entraîne pas les mêmes inconvéniens, ne fait pas les mêmes ravages moraux que parmi les Turcs. D'abord ces Arméniens-là nous tiennent de plus près peut-être que nous ne le croyons, et il me semble, à repasser dans ma mémoire les caractères et les figures de nos amis d'Angora, reconnaître parmi eux plus d'un cousin auquel il ne manque que ses papiers pour être admis dans la famille et pour y tenir gaîment sa place. Quand d'ailleurs ce seraient bien là tous de vrais fils d'Haïg, les Arméniens appartiennent à une race assez supérieure pour pouvoir, plus aisément que les Turcs, modifier leurs habitudes sans perdre leur point d'appui; ils risquent bien moins à tailler leurs vêtemens sur le patron fourni par l'Occident. Une cul-

ture religieuse analogue à la nôtre les a préparés à s'engager dans nos voies, et à y marcher sans risquer de se casser le cou dès les premiers pas; enfin, malgré des différences tout extérieures, la famille, parmi ces populations chrétiennes, a été de tout temps constituée de la même manière, assise sur les mêmes bases que chez nous, et les sentimens qu'elle développe y ont d'autant plus de puissance et de profondeur que, pendant de longs siècles d'oppression, l'homme a été plus violemment rejeté vers le foyer domestique par les misères et les humiliations qu'il trouvait prêtes à l'assaillir dès qu'il avait franchi le seuil de sa maison et mis le pied dans la rue.

Voilà comment on peut s'expliquer que la moralité n'ait pas souffert de ce changement si marqué d'habitudes sociales, de cette liberté toute nouvelle établie dans les relations des deux sexes, de cette sorte d'émancipation de la femme : non qu'il faille se hâter peut-être d'accepter sur parole tout ce que se plaisent à dire de leur troupeau l'excellent évêque et ses prêtres. A les en croire, tandis que les femmes grecques, à si peu d'exceptions près qu'il ne vaut pas la peine d'en parler, manqueraient singulièrement de respect pour les liens sacrés du mariage, leurs pénitentes seraient au contraire presque toutes de petites saintes, et il n'y aurait à Angora, parmi les catholiques, ni maris malheureux, ni jeunes filles ou veuves oubliant qu'elles n'ont pas encore ou qu'elles n'ont plus le droit d'aimer. C'était là une illusion que nous n'avons pas pu partager bien longtemps; il est facile de s'apercevoir qu'il régne dans toute cette société catholique, surtout parmi les femmes, un peu d'hypocrisie. Le clergé, un clergé célibataire et par conséquent actif, curieux, mêlé à tout et se trouvant partout, y est très nombreux. Il y a près de trente prêtres pour une population de douze mille âmes environ; aussi leur influence se fait-elle sentir dans toutes les familles, et ce n'est qu'en se dissimulant sous un voile de dévotion plus ou moins vive que les vices éternels trouvent à se satisfaire commodément, et que les filles d'Ève peuvent, ici comme ailleurs, mordre au fruit défendu. On va beaucoup à confesse : quand nous allons voir l'évêque, nous trouvons presque toujours son antichambre pleine de femmes agenouillées qui attendent, en disant leur rosaire, le moment de se confesser à lui; mais j'imagine qu'on ne lui conte pas tout, car un confesseur d'un autre genre, le docteur Delbet, dès qu'on a pu éprouver sa discrétion, reçoit bien des confidences qui ne s'accordent guère avec les informations trop optimistes que nous avait données un pasteur involontairement intéressé à vanter ses ouailles.

Angora a donc ses Lauzun et ses don Juan arméniens, beaux garçons joufflus aux grands yeux noirs, aux longs cheveux retenus sous

un fez de Tunis coquettement posé sur le côté de la tête; tous ces négocians qui forment le gros de la nation s'absentent assez souvent, et restent tantôt toute une saison, tantôt même un an ou deux, éloignés d'Angora, établis à Constantinople ou dans quelque ville de l'intérieur, où ils auront trouvé quelques profits à faire. Or il n'est pas rare qu'en revenant au logis ils trouvent leur famille prête à s'augmenter, ou augmentée déjà d'un marmot qu'avec la meilleure volonté du monde et avec les calculs les plus complaisans ils ne peuvent en conscience prendre à leur compte. Dans ce cas, la plupart du temps le mari outragé bat un peu sa femme, la gronde beaucoup, et finit par garder la mère et l'enfant. Les Arméniens, ici du moins, ne sont pas d'humeur tragique; il est presque sans exemple qu'à la suite même de pareilles surprises il se commette des actes de violence grave.

Au demeurant, malgré des exemples isolés d'inconduite et des faiblesses dont la plupart restent ignorées, nulle part en Orient je n'ai vu la situation de la femme plus convenable qu'à Angora parmi les catholiques; nulle part elle ne m'a paru mieux tenir sa place dans la maison et y exercer une plus légitime influence, être traitée avec plus d'égards par son mari, avec plus de respect par ses enfans. Une institution moitié domestique, moitié religieuse, que nous n'avons vue nulle part ailleurs, contribue encore à relever ici la dignité de la femme, c'est celle des *machrabets* ou vierges. Il y a ici beaucoup plus de filles que de garcons; bien des jeunes gens, ne trouvant pas à vivre dans le pays, s'en vont à Constantinople ou ailleurs, et reviennent trop tard ou ne reviennent jamais. Aussi beaucoup de jeunes filles, n'espérant pas se marier, se consacrent au célibat par un vœu qu'elles répètent d'année en année jusqu'à l'âge de quarante-cinq ans; alors seulement ce vœu devient définitif et perpétuel. Elles se font les sœurs de charité de la famille; ce sont elles qui soignent les malades, qui aident la mère à élever les enfans, qui la remplacent malade ou morte. Il est bien peu de familles qui n'aient ainsi leur Providence, leur auxiliaire dévouée et désintéressée. C'est le rôle que jouent parfois chez nous les vieilles filles qui ont su se résigner à leur sort, les bonnes tantes, la *spinster-aunt* des romans anglais.

Quelque légères que puissent être à d'autres égards les mœurs de la société catholique d'Angora, ces vierges ne font pas parler d'elles; il arrive très rarement des accidens. Elles peuvent se marier à l'expiration d'un de leurs vœux annuels; mais cela même est rare, parce que le changement d'état dans ce cas est considéré comme peu honorable, et que l'opinion y voit la défaite avouée de la chasteté, un triomphe déclaré des désirs charnels. Un prêtre qui est ici depuis une vingtaine d'années me dit n'avoir entendu parler

que de deux ou trois qui soient ainsi retournées au siècle. Celles dont leur directeur est le plus sûr, et de qui on ne croit pas avoir à craindre de regrets et de repentirs, sont parfois autorisées, par une dispense particulière de l'évêque, à prononcer, avant l'âge de quarante-cinq ans, des vœux perpétuels. Avant la révolution, dans certaines de nos provinces, en Auvergne notamment, nous avions quelque chose de semblable, et il est permis de regretter, à bien des égards, cette consécration religieuse qui enlève au célibat ce qu'il peut avoir de mortifiant, et qui, sans démembrer la famille comme la retraite dans un couvent, relève ainsi, par l'apparence d'un sacrifice volontaire, la situation de la femme vieillissant hors du mariage.

Outre les *machrabets*, il y a encore à Angora des religieuses appartenant à l'ordre de l'Immaculée-Conception et réunies dans un couvent placé sous la surveillance de l'évêque. Elles s'emploient surtout à instruire les enfans, elles leur apprennent à lire, à écrire et à coudre; mais les religieuses sont en bien plus petit nombre que les vierges qui se consacrent à cette vie de dévouement sans quitter la maison paternelle. On ne compte en tout, pour le moment, que quatorze religieuses. Il est à désirer que le clergé persévère dans la sagesse qu'il a montrée jusqu'à ce jour, et qu'il ne cherche pas à développer, au sein de cette communauté sur laquelle il exerce une très grande influence, la vie monastique aux dépens de la vie de famille.

La communauté arménienne non unie, peu nombreuse et assez pauvre, est bien moins intéressante que la communauté catholique; elle a un évêque qui ne paraît guère se soucier de rivaliser avec Mgr Chichmanian et un clergé des plus ignorans. Les simples prêtres se marient, les *vartabeds* ou docteurs, parmi lesquels on choisit les prédicateurs et les évêques, sont astreints au célibat. La plupart des Arméniens font un petit commerce au bazar ou sont employés comme domestiques. On ne compte pas parmi eux une seule famille riche. Les plus grandes fortunes que renferme la ville se trouvent au contraire parmi les Grecs. Ces Grecs ne descendent pas de la population chrétienne qui habitait la ville lors de la conquête musulmane; il n'était pas, dit la tradition locale, resté de Grecs à Ancyre, et presque toutes les familles grecques qui y sont maintenant établies se savent originaires de Kaisarieh, où la population purement grecque n'a jamais cessé d'être très nombreuse, d'Aïwali ou de Smyrne; c'est dans le siècle dernier ou au commencement de ce siècle qu'elles sont venues se fixer à Angora et y former une colonie grecque qui ne cesse point de s'accroître et qui est en pleine prospérité. Au XVIIe et au XVIIIe siècle, on trouvait établis à Angora des négocians hollandais et français par les mains de qui passait tout le

commerce d'exportation : certaines familles se sont éteintes; les derniers survivans, des Français, ont été obligés de quitter le pays en 1798, lors de l'expédition d'Égypte, et les négocians grecs, avec l'intelligence et l'activité qui les caractérisent, se sont hâtés de prendre la place vide, et se sont portés les héritiers des marchands européens. Ce sont eux qui achètent et qui revendent en bloc à l'Angleterre le produit le plus précieux du pays, le poil des fameuses chèvres d'Angora, cette longue et soyeuse laine qui rivalise avec celle des chèvres de Cachemire; ces chèvres ne réussissent et le poil n'est vraiment beau que dans une région très limitée, grande peut-être comme deux départemens français, de Tchifteler à Angora, de Sivri-Hissar à Tchangra; aussi ces négocians sont-ils toujours sûrs de pouvoir placer à des prix avantageux toutes les laines qu'ils ramassent, cette marchandise étant très demandée en Angleterre, où l'on en fait des tissus fort recherchés. Moitié à leurs propres frais, moitié pour le compte de grandes maisons anglo-grecques de Londres et de Constantinople, suivant que la récolte est abondante et que leurs propres capitaux se trouvent ou non suffire aux opérations qu'ils entreprennent, les Altentopoghlou, les Chichmanbodos et plusieurs autres riches familles acquièrent directement du paysan et achètent sur tous les marchés où il se montre tout ce que la province peut fournir de poil de chèvre; eux-mêmes font, grâce à ce monopole que les Arméniens n'essaient même pas de leur disputer, des bénéfices réguliers et considérables, et ils emploient en même temps à acheter dans les villages, à emmagasiner et expédier les ballots de laine, les plus pauvres de leurs compatriotes.

Pendant les derniers temps de notre séjour à Angora, nous nous trouvions en relations fréquentes et suivies avec plusieurs des principales familles grecques où le docteur Delbet avait soigné et guéri des malades. C'est peut-être encore là, tout compte fait, ce qu'il y a de plus intelligent et de plus libéral à Angora parmi les laïques; c'est la société où un Européen se sent le plus à l'aise et a le plus à apprendre. Quelques-uns des jeunes gens ont été envoyés à Londres par leurs parens, ont vu Paris au passage, et parlent assez couramment l'anglais; mais ce voyage a eu pour effet de développer chez eux une certaine présomption impertinente qui est un des défauts les plus communs parmi les Grecs de tous les pays où l'on en rencontre. Nous préférons donc la conversation de leurs pères et grands-pères, quoique en général ils ne sachent pas même le grec et ne parlent que la langue turque. Nos relations avec eux sont plus agréables et plus sûres qu'avec les catholiques. Ceux-ci, — je parle des laïques, — en plusieurs occasions où nous avons besoin d'eux, cherchent visiblement à nous exploiter. Quelques-unes des premières familles catholiques du pays ne répondent même point par les plus simples

égards au dévouement de notre excellent docteur, qui les a soignées sans demander aucun salaire. Le commerce de détail, dont vivent presque tous les Arméniens, leur donne je ne sais quel instinct de tromperie, le goût des petites fraudes et des étroites lésineries. Souvent aussi ils manquent de ce savoir-vivre qui ne s'enseigne pas, de cette politesse naturelle dont le cœur fait les frais. Les Grecs au contraire sont à Angora ceux qui font le commerce le plus en grand, et par suite qui le font le plus loyalement; ce sont eux aussi qui dépensent le mieux l'argent qu'ils gagnent, et qui paraissent le plus sensibles aux services rendus. Il y a chez eux plus d'union et d'entente, moins de mesquines jalousies que parmi les catholiques : avec autant de liberté dans la vie domestique et les relations sociales, ils ont peut-être plus de sérieux dans l'esprit; ils sentent mieux la nécessité de l'instruction pour les laïques, et font plus de sacrifices pour l'assurer à tous les enfans de leur communauté. Sans parler de l'école mutuelle que suivent tous les enfans des deux sexes, ils ont établi une école hellénique, dirigée par un maître appelé tout exprès de Constantinople, et qui paraît à la hauteur de sa tâche. Là, tous les enfans qui le désirent trouvent une sorte d'enseignement secondaire où figure au premier rang l'étude de l'histoire et de la langue grecque. La génération qui s'élève maintenant saura tout entière parler le grec. On a même, ce qui est plus rare en Orient, songé à l'éducation des femmes, et l'évêque grec m'assure qu'il s'occupe de faire venir à leur intention une institutrice instruite et capable.

Cet évêque, à qui le docteur et moi avons fait plusieurs visites, au grand étonnement des catholiques nos hôtes, paraît intelligent. C'est un homme d'une quarantaine d'années, originaire de Bergamo, l'ancienne Pergame. Il parle très bien le grec, mais il sait fort mal l'histoire, et n'a pas la moindre idée de l'époque où vivait Auguste. En revanche, il est assez au courant des affaires de ce monde; il s'intéresse à la politique occidentale, et naturellement toutes ses sympathies sont pour les Italiens. Il me demande, d'abord avec force ménagemens, et non sans un certain embarras, ce que devient, ce que deviendra le pouvoir temporel du pape; puis, quand il voit que je n'y tiens guère plus que lui, il m'expose ses idées plus franchement : il me dit combien le pouvoir temporel est contraire à l'Évangile. On sent chez lui une joie contenue quand il parle des malheurs qui frappent le saint-siége. Je ne sais si, comme tant d'évêques grecs, il tond ses brebis de très près, mais toujours est-il qu'on ne s'en plaint pas devant moi. Il passe au contraire pour s'occuper beaucoup des pauvres et pour s'intéresser vivement aux écoles et aux progrès de l'instruction dans son troupeau.

De toutes les populations que renferme dans ses murs la ville

d'Angora, la plus pauvre de beaucoup et celle qui jouit de la moindre considération, ce sont les Israélites. Presque tous vendent au bazar de la quincaillerie et des verroteries communes, du papier, des plumes, des crayons et autres menues marchandises de fabrique européenne. Il n'y a chez eux ni richesse ni même aisance, mais ils me paraissent moins misérables pourtant que les Juifs de Brousse. Il est d'ailleurs très difficile de rien savoir de leurs mœurs et de leur vie domestique. Les autres groupes, Turcs, Arméniens unis ou non, Grecs, ont entre eux de continuelles relations, et accueillent volontiers l'étranger; les Juifs au contraire vivent tout à fait isolés, et personne ici ne peut me parler des fêtes qu'ils célèbrent dans leur synagogue et derrière la porte close de leurs maisons; personne ne sait rien de ces traditions antiques, de ces usages originaux que les Juifs d'Orient conservent avec une si prodigieuse ténacité. Les malades juifs sont les seuls qui ne se présentent pas aux consultations gratuites que donne tous les jours le docteur, les maisons juives sont les seules où il ne soit pas appelé pendant les deux mois et demi que nous passons à Angora. Est-ce aversion pour les chrétiens, de qui ces malheureux sont habitués à n'attendre que des dédains et des injures? Est-ce crainte de se voir repoussés ou accueillis avec des paroles méprisantes? Malheureusement aucune occasion ne s'offre à nous, pendant notre long séjour, de détromper ces pauvres gens, dont nous ne comprenons que trop bien les défiances, et de leur faire sentir que nous sommes les fils et les envoyés du seul pays peut-être qui ait encore accordé aux Juifs une égalité complète devant la loi et devant l'opinion, et qui leur ait en quelque sorte demandé pardon des odieux traitemens que leur a prodigués la barbarie du moyen âge.

Hors les Juifs, qui sont trop pauvres pour se passer cette fantaisie, tous les habitans d'Angora, musulmans ou chrétiens, riches ou pauvres, ont leur maison de campagne, leur *vigne*, comme on dit ici, sur quelqu'une des collines environnantes. Les villas des riches négocians grecs, situées presque toutes vers l'est de la ville, ont été reconstruites à neuf depuis quelques années, et sont décorées de gravures, de glaces, de beaux tapis; devant la maison, au milieu d'une cour dallée tout entourée de fleurs, sous une large treille, une fontaine, ornée quelquefois avec assez de goût, alimente un bassin d'où jaillit, dans les grandes occasions, quelque mince jet d'eau. Aux quatre angles du bassin se dressent presque toujours de petits lions de marbre blanc assez grotesques, que l'on regarde à Angora comme le dernier mot de l'art, et que l'on fait venir tout exprès de Constantinople, ainsi que les vasques des fontaines. Malheureusement les sources sont rares aux flancs arides de ces col-

lines; il est tel propriétaire qui pour en trouver une et la conduire chez lui a dépensé 20 ou 30,000 piastres. C'est qu'aussi le repos au grand air, après les heures chaudes du jour, est bien plus doux encore bercé par le murmure de la fontaine voisine, caressé par la fraîcheur que répand dans l'air le jet d'eau que fouette la brise!

Ce ne sont pas les maisons luxueuses des riches Grecs, vers le nord de la ville, qui jouissent de la plus belle vue; seulement, dans ce canton, le sol est plus uni, les arbres fruitiers réussissent peut-être mieux, et les vergers se déploient plus librement sur des pentes doucement inclinées. Je préférerais pourtant habiter au sud d'Angora : là, dans le territoire qu'on désigne sous le nom de Buïuk-Esset, les maisons sont éparses dans de profonds et tournans ravins qui ont un caractère assez pittoresque; de grands peupliers et des saules indiquent, au fond de la gorge, le cours du petit torrent qu'y forment quelques heures de pluie, et, à mi-côte, çà et là quelque large et vieux chêne s'élève auprès des maisons qu'habitaient au dernier siècle les négocians européens établis dans le pays; presque tous avaient choisi ce côté. Un peu plus loin, des hauteurs de Tchengi-Kaia, où les maisonnettes des Turcs se mêlent à celles des petits bourgeois catholiques, bâties de terre et de quelques planches légères, la vue est plus libre et le ciel plus ouvert. On aperçoit de face toute la ville déployée en éventail au pied de sa citadelle, mais elle ne paraît qu'un point dans l'immense horizon que l'œil embrasse depuis l'Husseïn-Ghazi-Dagh jusqu'à l'Olympe de Galatie. La large vallée qui va jusqu'à Istanos se découvre tout entière. Le paysage n'a aucun trait saillant ni de forme ni de couleur; mais, vers le soir, quand de grandes ombres se projettent sur la plaine, que ces longues chaînes se détachent sur les douces splendeurs d'un couchant que n'enflamme aucun nuage, quoiqu'il n'y ait là ni la mer, ni la forêt, ni le fleuve, on ne se lasse pourtant pas de regarder jusqu'à ce que la nuit se fasse, et que dans un ciel clair les étoiles paraissent.

Il n'est guère si misérable habitant d'Angora qui n'ait ses quelques ceps de vigne, et parmi eux quelque chose qui ressemble à un toit, une chambre plus ou moins close où il peut dormir quelques nuits avec sa famille sans trop craindre la rosée et les piquantes fraîcheurs du matin. On ne reste pas dans les vignes toute la belle saison; en moyenne, on n'y passe point tout à fait trois mois. On y monte vers la fin d'avril ou le commencement de mai, et on en redescend vers le milieu de juin. Pendant les grandes chaleurs, on se trouve mieux dans les maisons de la ville, plus vastes et plus hautes; il y a d'ailleurs peu d'ombre dans les vignes, et la course pour venir à ses affaires tous les matins et retourner tous les soirs

à la campagne serait trop fatigante, quoiqu'on la fasse toujours à cheval ou à âne. On demeure donc à Angora jusqu'au temps où le raisin est mûr, vers le 15 septembre; alors tout le monde émigre de nouveau, et la ville reste véritablement déserte jusqu'au milieu d'octobre. C'est là, dans les vignes, le moment de la plus grande gaîté, celui où, dans les soirées déjà longues, on se grise de miel-leux raisin et de vin vieux, de rires et de chansons. A moins d'années exceptionnellement mauvaises, on a, surtout les Turcs, plus de grappes qu'on n'en peut consommer, et les pauvres profitent du superflu des riches. Le 4 octobre, je revenais avec mon cavas, Méhémet-Aga, d'une excursion chez les Kurdes de l'Haïmaneh, qui avait duré une dizaine de jours; en approchant de la ville, nous traversons les vignes de Kutchuk-Esset. Là nous apercevons, assises au bord de la route, deux femmes turques d'un certain âge; devant elles sont placés de grands paniers pleins de raisin. Nous allions passer, en les saluant du bonjour qu'on échange d'ordinaire, quand elles nous disent de nous arrêter, et le jeune serviteur qui les accompagne nous remplit les mains de belles grappes mûres et sucrées. Sans mettre pied à terre, nous faisons une courte halte pour remercier et pour savourer ce cadeau, et nous voyons les *hanums* ou dames turques faire la même largesse à d'autres voyageurs qui viennent à nous croiser, à toute une bande de maçons arméniens qui s'en allaient travailler dans l'Haïmaneh. Elles ne rentreront à la maison, nous disent-elles, qu'après avoir vidé leurs paniers.

II.

J'ai tâché de donner une idée du caractère original et de la vie propre de chacune des différentes populations qui coexistent dans la ville d'Angora; il me reste à faire comprendre comment elles vivent entre elles, et quels liens les unissent. Il y a là un mode d'organisation politique et sociale très différent du nôtre; il importe de le bien comprendre, afin de se rendre compte des difficultés d'exécution que rencontrent dans la pratique certaines réformes que nos orateurs, nos publicistes et nos diplomates croient pouvoir décréter par un protocole signé à Londres ou à Paris. Les sujets du sultan, tout le monde le sait, ne forment pas, comme ceux de la plupart des souverains occidentaux, une masse homogène, ayant, à tout prendre, mêmes intérêts et mêmes passions, composée de groupes qui peuvent différer d'origine, de langue et de religion, mais qui se mêlent et se pénètrent à chaque instant et en mille manières, qui se sentent tous profondément solidaires les uns des autres. En un mot, il n'y a pas en Turquie de nation proprement dite, mais autant de nations que de races ou plutôt que de communions,

juxtaposées et non fondues, ni en train de se fondre, dans la vaste étendue de cet immense empire : elles n'adhèrent l'une à l'autre, elles ne sont maintenues ensemble dans une apparente unité que par la suprématie qu'une de ces races, la race turque, exerce sur toutes les autres, et par l'autorité d'un pouvoir central auquel on paie l'impôt, mais qui d'ailleurs ne s'ingère jamais dans les détails de la vie intérieure d'aucun de ces groupes. Pour mettre un terme à cette situation qui, dans l'état actuel de l'Europe et de l'Orient, ne saurait se prolonger sans amener à la fin une dissolution, il ne suffit pas de décréter, comme on l'a fait, ni même à la rigueur d'établir, comme on se le proposait, l'égalité de droits entre tous les sujets de l'empire. Je vais jusqu'à supposer qu'on obtienne, ce que l'Europe a demandé en vain, d'étendre la conscription aux raïas; on sera encore loin du but poursuivi : peut-être même n'aura-t-on fait que hâter l'heure de la dislocation en fournissant des armes à toutes les prétentions rivales, à toutes les races ennemies. Avant de prendre indifféremment partout des soldats, il faudrait faire de tous les sujets du sultan, quelque Dieu qu'ils adorent, les membres d'une même association, les citoyens d'une même patrie; or la seule manière d'y arriver, c'est d'accomplir en Orient la révolution qui est déjà partout à peu près terminée en Occident, c'est de séparer l'église et l'état, ou du moins de faire prédominer l'ordre civil et politique sur l'ordre religieux. Si l'empire turc n'est pas condamné sans appel, s'il lui naît un de ces hommes de génie qui déjouent les prévisions les mieux fondées, et qui paraissent changer le cours des choses humaines, c'est de ce côté qu'il devra certainement porter son attention et ses efforts. L'empire ottoman, tout le monde le sent, amis comme ennemis, oscille et penche comme s'il voulait tomber; la masse énorme se lézarde, les pierres des fondemens craquent et tendent à se disjoindre : ce sont elles qu'il faut retailler, c'est par la base qu'il faut reprendre l'édifice.

Dans chaque ville, dans chaque village de Turquie, chacune des communions qui s'y trouvent représentées d'une manière permanente forme une communauté qui a pour chef légal son chef religieux : elle a ses primats qui répartissent entre ses membres la part d'impôt qui tombe à sa charge; elle a ses registres séparés, où sont inscrits les actes de l'état civil concernant chacune des familles qui la composent; elle a son tribunal, son droit coutumier, son code particulier; elle se taxe comme elle l'entend pour bâtir des églises et des écoles, rétribuer son clergé et ses instituteurs. En un mot, elle s'administre à sa guise et sans rendre de comptes à personne; ses obligations envers le pouvoir central une fois remplies par le paiement de l'impôt, elle jouit d'une pleine autonomie. Ces corps organisés, ces groupes unis par une foi commune et de communs

intérêts, sont connus en turc, dans la langue officielle elle-même, sous le nom de *milet* ou nations, et cette division peut aller très loin. Ainsi à Diarbékir, me disait un Arménien qui voulait me donner une idée de l'importance de cette ville et de la variété de sa population, il y a quatorze nations.

En Turquie, le corps simple, la molécule organique, si l'on peut ainsi parler, ce n'est donc pas, comme en Occident, la *commune*, mais la *paroisse*. Dans les villes où il n'y a qu'une seule race, une seule communion, comme là par exemple où la population est toute turque ou toute grecque, la paroisse et la commune se confondent, ou plutôt se remplacent, sans que rien fasse saillir la différence; mais on la voit s'accuser aussitôt que deux ou plusieurs communions se trouvent en présence. Or le morcellement, l'antagonisme, qui sont institués ainsi au cœur même de ce qui est ailleurs l'élément irréductible et en quelque sorte l'atome politique, au cœur du village ou de la ville, se retrouveront nécessairement dans la vie collective du vaste ensemble que constitue la réunion de ces villages et de ces villes sous un même sceptre. Tant que l'unité municipale n'existera pas en Turquie, il n'y faut point parler d'unité nationale. S'il y a quelque espoir de salut, c'est de ce côté qu'il convient de le chercher : sans détruire la paroisse, il importerait de créer, d'organiser partout la commune.

Un pas a déjà été fait dans cette voie sous le règne du dernier sultan; une institution a été créée, qui a déjà porté certains fruits, et qu'il suffirait de développer et de régulariser pour en obtenir les plus heureux résultats : je veux parler de l'institution des *medjilis* ou conseils qui, dans toute circonscription administrative, se réunissent auprès du mudir, caïmacan ou pacha, et contiennent un délégué de chacune des communautés que renferme la circonscription. Dans leur organisation actuelle, ces conseils ont un premier défaut : les conseillers turcs y égalent en nombre ceux de toutes les autres communions réunies. Par conséquent les raïas ne s'y trouvent point sur un pied d'égalité avec les musulmans, et ne peuvent point considérer leurs droits et leurs intérêts comme y étant suffisamment représentés et efficacement protégés. De plus, le mode d'élection des députés est irrégulier et arbitraire; la convocation de ce corps dépend de ceux qui peuvent avoir intérêt à l'empêcher de se réunir; enfin sa compétence est vague et mal déterminée. Ses attributions tiennent à la fois de celles qui sont partagées chez nous entre les conseils municipaux, les conseils généraux, les conseils de préfecture, les tribunaux civils et criminels. Le medjilis s'occupe des dépenses à faire par l'arrondissement et la province, il répartit l'impôt, il est ou doit être consulté par le pacha sur les mesures administratives qu'il convient d'adopter dans les cas difficiles, par le cadi dans

les causes importantes, et, par cela même que son contrôle s'étend si loin et sur des matières si différentes, il risque d'être le plus souvent illusoire. Là où ses membres s'entendront entre eux et où il aura à sa tête quelque homme actif et capable, le medjilis prendra une influence prépondérante; ailleurs, divisé ou dominé par quelques beys ligués avec le mudir ou le cadi, il se verra paralysé et réduit à rien. Enfin j'ai eu beau interroger plusieurs membres des medjilis, Turcs et chrétiens : je n'ai jamais pu découvrir dans quel cas les décisions de ces conseils avaient force de loi, dans quel cas au contraire ils ne pouvaient qu'émettre des vœux et donner des avis, quand ils avaient l'autorité d'un tribunal souverain, ou quand ils étaient réduits au rôle de consulte. Je crois vraiment que les conseillers auxquels je me suis adressé n'en savaient rien eux-mêmes.

Voici comment se passent à peu près les choses à Angora. Les conseillers turcs sont désignés par le pacha d'Yusgat, *vali* ou gouverneur-général de la province, et c'est lui aussi qui nomme le président, toujours un Turc. Les membres des autres cultes sont désignés par le chef religieux de la nation : les chrétiens par leur évêque, le Juif par son rabbin. Ce ne sont pas en général, parmi les raïas, les primats que l'on envoie au medjilis, mais plutôt un homme du second rang, un bourgeois de fortune moyenne. Je m'en étonnai. « Il me semble, dis-je à l'évêque catholique qui me donnait ces détails, qu'un primat influent et puissant par sa richesse, comme le sont ici quelques-uns de vos gros fermiers des dîmes, parlerait avec plus d'autorité, qu'il mettrait dans ses paroles plus d'énergie, que ses réclamations et ses avis auraient plus de chance d'être écoutés. — Non, me répondit-il, le député au medjilis ne doit pas porter la parole en son propre nom, mais au nom de sa nation. Un homme qui par lui-même a peu d'importance s'acquitte mieux de ce rôle de mandataire. Les primats craindraient, en portant au conseil des paroles trop vives, de se compromettre personnellement, de se brouiller avec telle autorité turque qu'ils ont intérêt à ménager. Par l'intermédiaire du député que protége son insignifiance personnelle, et que l'on ne prend que comme l'interprète de sa nation, comme un porte-voix, on fait bien plus librement dire tout ce que l'on tient à faire entendre au conseil. » C'est un mécanisme assez complexe, on le voit, mais dont le jeu est facile à saisir pour quiconque connaît un peu le pays. Dans les circonstances graves, lorsqu'il s'agit de quelque détermination importante à prendre, il y a ce que l'on appelle *buyuk medjilis*, grand-conseil, et alors la réunion est bien plus nombreuse : on y appelle les chefs religieux des différentes nations et leurs personnages les plus considérables.

Il n'y a d'ailleurs, pour choisir le député au medjilis et définir son mandat, pas d'assemblées générales de la nation, ni d'élections

comme on l'entend chez nous : ni la représentation de la nation dans le medjilis, ni son administration intérieure, rien en un mot n'a une forme absolue, n'est déterminé par un règlement; mais le bon sens et l'usage y suppléent, et l'autorité va naturellement et comme d'elle-même aux plus riches et aux plus capables. Toutes les semaines, le vendredi, sous la présidence de l'évêque, se réunit à l'église un conseil qui a pour mission de décider toutes les affaires qui intéressent la nation. Il est formé de l'évêque, de son grand-vicaire, de quatre prêtres et de cinq ou six séculiers. Les membres de la nation viennent porter leurs contestations devant ce conseil; il juge arbitralement ceux qui, pour éviter des frais et n'avoir point affaire au cadi, acceptent cette juridiction officieuse; enfin c'est là qu'on décide quel langage le délégué devra tenir dans la prochaine séance du medjilis. Il paraît qu'à Angora, dans les réunions du medjilis, c'est le membre catholique qui, après les Turcs, a le plus d'autorité et parle le plus haut. Viennent ensuite le Grec, puis l'Arménien, enfin le Juif, qui n'ouvre pas souvent la bouche et qui n'opine guère que du bonnet.

Cette influence qu'exercent les primats catholiques ne tient pas seulement à l'importance numérique de la communauté à la tête de laquelle ils marchent, mais aussi à leurs relations personnelles avec le pacha. Reschid-Pacha, à qui nous faisons et de qui nous recevons plusieurs visites, est un homme d'esprit vif et de manières aisées, trop habile pour ne pas nous combler de politesses. Il est d'ailleurs aussi débarrassé que possible des préjugés de race et de religion; tous ceux qui le pratiquent ne lui connaissent qu'une seule passion, le désir de gagner au plus tôt le plus d'argent possible. Il est ici depuis six ans, ce qui arrive très rarement; ordinairement on déplace les pachas tous les deux ou trois ans. Il craint beaucoup d'être changé, même pour avoir de l'avancement. C'est que, tout en ne touchant ici du gouvernement que cinq mille piastres par mois, il se fait, par son adresse, un petit traitement supplémentaire et extralégal du double ou du triple; connaissant bien maintenant le pays, sachant sur qui il peut compter, il est, dans toutes les affaires, de compte à demi avec les primats grecs et surtout avec les Arméniens catholiques; il spécule avec eux sur la vente des principales denrées, il est boucher, boulanger, marchand de laines, dîmier, etc. De là d'énormes profits qui forment le plus clair de son revenu. Il est d'ailleurs faible et lâche toutes les fois qu'il n'est pas stimulé par l'aiguillon de l'intérêt personnel. Son seul mérite est d'avoir compris qu'il y a plus à gagner avec les chrétiens, et par suite d'avoir pour eux des égards très marqués, des ménagemens et des complaisances que lui impose l'espèce de complicité qui le lie à leurs chefs. Cani-Bey, le président du medjilis, a le même besoin des chrétiens;

il est l'associé du pacha et de sa bande dans toutes ces transactions malhonnêtes, dans cette exploitation de la province par ses premiers magistrats. Voilà comment, après Reschid-Pacha et Cani-Bey, le personnage le plus puissant de la ville est un catholique, Havak-Oghlou, le plus riche de sa nation et celui qui s'entend le mieux à produire une disette artificielle dans les années d'abondance ou à faire payer aux villages le double de la somme à laquelle ils ont été taxés. Au premier abord, on ne se douterait pas de la prépondérance dont jouit ce *raïa*, qui semble ne différer en rien de ceux que l'on a vus ailleurs si opprimés et si humbles. Il est modestement vêtu, il porte ce turban noir qui fut longtemps la seule coiffure permise aux chrétiens, et dont les vieillards ne se sont pas encore déshabitués. Tandis que les couleurs vives et joyeuses, comme le blanc, le rouge, le vert ou le bleu, étaient réservées aux vrais croyans, le noir, cette couleur sombre et triste, était assigné aux chrétiens par un usage qui avait force de loi, et auquel, en bien des endroits, il ne faudrait pas encore se risquer à déroger; c'était un frappant symbole de dépendance et d'abjection, et ces insignes de deuil convenaient bien à ces vaincus qui ne semblaient point avoir l'espérance de jamais se relever, à ces déshérités dont l'existence était à peine tolérée dans ces villes qu'avaient fondées et longtemps possédées leurs ancêtres. Maintenant, presque partout, les chrétiens se sont mis à porter le fez, et, grâce à ce changement de coiffure, aucune différence humiliante de costume ne les distingue plus des musulmans. Havak, un homme d'une cinquantaine d'années, a gardé, sans doute par habitude, l'ancienne mode; mais à le voir en face des musulmans, on reconnaît bientôt qu'il a conscience de son pouvoir, et qu'il sait combien les temps sont changés. Nous allons, avec l'évêque et lui, rendre visite au pacha, et il se présente chez Cani-Bey un jour où nous y étions nous-mêmes. Chez l'un comme chez l'autre, il paraît tout à fait à son aise; il ne va pas, comme le font trop de raïas, s'asseoir humblement par terre, tout près de la porte, au-dessous du dernier des musulmans présens à l'audience, mais il s'installe sur le divan, tout à côté de nous, pas trop loin du maître de la maison; il ne prodigue pas les *téménahs* ou saluts de la main; il n'affecte pas l'humilité, et semble très bien savoir que le pacha et le bey ont encore plus besoin de son concours que lui du leur, et qu'ils seraient bien fâchés de se brouiller avec quelqu'un qui peut leur faire gagner autant d'argent. Les autres Turcs, qui se rendent compte de la situation, le traitent avec une déférence marquée, et craignent fort de l'avoir pour ennemi. Il y a, quoique à un moindre degré, quelque chose de la même aisance dans l'attitude des autres primats chrétiens en présence du gouverneur et de certains Turcs de haute volée; enfin, toutes les fois que l'évêque se rend au *konak*

ou maison du pacha, il y est accueilli de la manière la plus convenable et avec la politesse la plus empressée.

Il ne faudrait pourtant pas se hâter de croire que les raïas n'aient plus rien à souhaiter, et qu'à Angora même, où leur condition est certainement meilleure que dans toute autre ville de l'intérieur, ils jouissent, je ne dirai pas de l'égalité politique, on en est loin encore, mais même d'une sorte d'égalité civile, et d'une tranquillité, d'une sécurité suffisantes. C'est uniquement par intérêt, et non par un sentiment d'équité et par respect du droit, que les fonctionnaires et les grands seigneurs, si l'on peut employer ce mot en parlant de la Turquie actuelle, ménagent les chrétiens et concluent avec eux une sorte de pacte tacite où les uns et les autres trouvent leur compte. Le gros des musulmans, la petite bourgeoisie et le bas peuple, qui paient les frais de cette alliance ou plutôt de cette conspiration, la voient d'un très mauvais œil, et les complaisances intéressées de leurs supérieurs ne font que redoubler leur jalousie à l'endroit des chrétiens et ranimer de vieilles haines, auxquelles il devient cependant de plus en plus difficile d'éclater. Au commencement de la guerre d'Orient, les chrétiens d'Angora eurent une alarme assez chaude. Les bandes fanatiques de recrues qui venaient de Kaisarieh et de l'Arabistan, campées aux portes de la ville, parlaient de massacrer les chrétiens ou tout au moins de piller et de brûler leurs maisons, et à leur voix les Turcs commençaient à s'agiter. Heureusement il y avait alors dans la province un gouverneur qui a laissé d'excellens souvenirs, Moustapha-Pacha, mort depuis *muchir* de Diarbékir. N'ayant d'autre force que quelques *zaptiés*, il réussit à repousser les violences que tous ces corps de *bachi-bozouks* menaçaient de tenter contre les chrétiens pendant les haltes qu'ils faisaient sous les murs d'Angora. Une fois l'évêque en personne alla se plaindre au medjilis d'insultes faites à la croix; il parla si ferme que, malgré les hésitations du conseil, le pacha fit saisir et bâtonner les trois Turcs qui s'étaient rendus coupables de cette insolence. Cette rigueur hardie produisit le meilleur effet : les irréguliers furent intimidés, et hâtèrent leur départ pour Constantinople; dans la ville, les esprits s'apaisèrent. En 1860, au premier bruit des massacres de Syrie, les têtes recommencèrent à s'échauffer. Dans les cafés, on racontait avec un sentiment de triomphe la vengeance que les musulmans de Syrie avaient tirée de l'attitude chaque jour plus provoquante des raïas et des grandes trahisons qu'ils méditaient. Les chrétiens voyaient avec terreur passer dans la rue des derviches au teint bronzé, aux regards ardens et sauvages : c'était de Damas qu'arrivaient ces étrangers, autour desquels se formaient des groupes curieux et passionnés; on leur faisait redire cette nouvelle victoire de l'islamisme, et l'effroi où elle

avait plongé les infidèles maudits, que Dieu confonde! De là à la pensée d'imiter ces exploits, il n'y avait pas loin; des propos mal sonnans, des paroles menaçantes revenaient de toutes parts aux oreilles des chrétiens. En vain le pacha et les principaux Turcs de la ville, par toute sorte de promesses d'assistance et d'efficace protection, essayaient-ils de rassurer Arméniens et Grecs : on savait le pacha dépourvu d'énergie et de courage personnel, et quant aux autres on se disait que, lors même qu'ils seraient de bonne foi, en cas d'un soulèvement populaire, ils se verraient bien vite entraînés par le flot, ou tout au moins réduits à l'impuissance. Le mieux eût été de prendre une attitude résolue et de se préparer à une défense qu'eussent rendue facile aux chrétiens d'Angora leur nombre et leur situation; beaucoup d'entre eux sont chasseurs, et ont même, ce qui est très rare en Orient, l'habitude de tirer et de tuer les perdrix au vol; il y a bien peu de maisons chrétiennes qui ne contiennent des fusils, et on ne se décide guère à attaquer des gens que l'on sait bien armés et décidés à vendre chèrement leur vie. Malheureusement, accoutumé à craindre les Turcs et à ne voir dans l'usage des armes à feu qu'un moyen de célébrer les noces plus bruyamment et de manger parfois un lièvre ou un perdreau, tout ce peuple de marchands se serait laissé égorger, j'en suis convaincu, « avec déplaisir, mais avec patience. » On se bornait donc à trembler et à prier, au milieu d'alertes chaque jour plus vives, quand on apprit enfin le débarquement des troupes françaises à Beyrouth. Alors on commença à respirer; les Turcs sentirent que le moment était passé, et que c'était peut-être à leur tour d'avoir peur. Les honnêtes gens et les esprits modérés reprirent le dessus, les violens se turent et tâchèrent de se faire oublier; en quelques jours, l'agitation avait disparu.

C'est ainsi que notre expédition de Syrie, malgré les fautes commises, en dépit des jalousies qui en ont contrarié la marche et abrégé la durée, a été autre chose, quoi qu'on en ait dit quelquefois, qu'une tentative généreuse et impuissante, qu'une bonne intention non suivie d'effet. La France, quoiqu'elle n'ait pu accomplir tout ce qu'elle avait projeté, ou, si l'on veut, tout ce qu'elle avait rêvé de faire pour les chrétiens de Syrie, quoiqu'elle ait vu revenir ses soldats plus tôt qu'elle ne les attendait, la France ne doit pas regretter, tout compte fait, son expédition de Syrie. Les Européens qui se trouvaient alors dans la Turquie d'Asie, ou qui, comme moi, y ont passé peu de temps après l'événement, peuvent en rendre hautement témoignage : dans quelque fâcheuses conditions qu'elles soient parties, nos troupes, par leur arrivée à Beyrouth, ont sauvé la vie à des milliers de chrétiens. En touchant le sol de la Syrie, nous avons, qu'on me passe la comparaison, mis le pied sur une

mèche fumante qui se prolongeait et se ramifiait à travers toute l'Asie musulmane, sans qu'il fallût autre chose qu'une bouffée de vent pour faire éclater partout de nouvelles et meurtrières explosions. L'intervention de la France et les intelligentes rigueurs de Fuad-Pacha à Damas ont produit une impression qui ne s'effacera pas de si tôt et prévenu pour quelque temps le retour de semblables scènes; mais, il ne faut pas s'y tromper, le levain d'une aveugle colère continue à fermenter dans le cœur de ce peuple ignorant et fanatique. Sans avoir ni assez de lumières pour se rendre compte des causes de leur décadence, ni assez d'énergie pour se corriger et se renouveler, les Turcs sentent confusément que la vie se retire d'eux, que l'ombre et le froid les envahissent, que la richesse et le pouvoir passent à d'autres mains. Or on a beau être fataliste, il y a des momens où la résignation vous échappe et où l'on croit prolonger son existence en tuant son héritier. Il y a là un sentiment, hélas! trop naturel au cœur de l'homme pour que telle ou telle mesure politique puisse suffire à le supprimer; c'est à l'Europe de veiller pour l'empêcher de se faire jour de nouveau en sanglans désordres. Mille indices heureusement sont là pour nous avertir, si nous ne fermons pas les yeux, que ce feu vivace couve toujours sous la cendre tiède. Les enfans, qui n'ont pas encore appris cette longue et patiente dissimulation où excellent tous les Orientaux, laissent souvent échapper des mots significatifs. Un vieux médecin établi depuis longtemps à Angora, M. Riga, sujet autrichien, un jour où il venait nous voir, aperçut dans la rue trois ou quatre petits Turcs qui battaient un enfant grec. « Pourquoi le tourmentez-vous? dit-il aux enfans turcs. Que vous a-t-il donc fait? — Rien, répondit un de ces gamins, mais nous voulons tuer tous les chrétiens. » Quelques instans après, tout ému encore de la confidence, M. Riga nous répétait ce curieux dialogue.

D'aussi cruelles naïvetés, qui se répètent souvent, sont faites, on le comprend aisément, pour ébranler d'une manière fort désagréable les nerfs des chrétiens; aussi ceux que leur richesse et leur influence mettent le plus en vue se croient-ils les plus exposés de tous, et sont-ils les premiers à exprimer des craintes dont on commence par s'étonner et par sourire. Quelques jours après notre arrivée, les primats catholiques étaient venus nous faire visite avec l'évêque; un d'entre eux me demande comment je trouvais Angora : sur cela, nous leur faisons compliment de l'amabilité et de la gaîté des catholiques, et nous leur disons que nous croyons reconnaître chez eux l'humeur joyeuse de notre pays, qu'ils sont bien de race gauloise, de sang français. Cette conversation a lieu devant notre cavas, occupé en ce moment à offrir du café. Quand il est sorti, un des interlocuteurs, le riche spéculateur dont j'ai parlé plus haut, Havak-

Oghlou, intime ami du pacha et de Cani-Bey, fait remarquer à l'évêque et me fait dire par lui qu'il ne faut pas tenir un pareil langage devant un Turc, que cela pourrait être répété, pris en mauvaise part, et interprété, contre toute la nation, comme l'expression de desseins factieux; qui sait quelles défiances peut éveiller, quels maux peut produire une parole imprudente? Voilà où les chrétiens en sont dans la ville dont les Turcs passent pour les plus doux de tous les Turcs d'Asie, sous un pacha qu'ils tiennent par les cordons de sa bourse! Il nous est bien facile de railler ce que nous appelons volontiers la lâcheté et les sottes frayeurs de ces pauvres chrétiens d'Orient; mais ne serait-il pas plus juste de nous mettre un moment à leur place? Et n'est-ce pas une situation assez tristement étrange que celle de gens qui s'endorment tous les soirs sans trop savoir s'ils ne se réveilleront pas pendant la nuit, le poignard sur la gorge, parmi des cris de mort, au bruit de leurs maisons enflammées et croulantes?

Pendant notre séjour à Angora, nous avons un exemple frappant de cette animosité que la populace des villes, bien plus que le peuple des campagnes, n'a pas cessé de nourrir contre le nom chrétien, et qu'elle manifeste dès qu'elle en trouve l'occasion. Un beau matin, une femme turque fut surprise, par des gens qui avaient intérêt à l'épier, dans la maison d'un jeune Arménien catholique, dont elle était, à ce qu'il paraît, la maîtresse. S'il se fût agi d'un Turc trouvé chez une chrétienne ou même chez une Turque, personne n'y aurait fait attention; l'affaire se serait terminée dans le premier cas par des quolibets aux dépens du mari chrétien, et dans le second, par une amende prononcée contre le délinquant et par le renvoi de la femme; mais un chrétien oser avoir commerce avec une femme musulmane! Il y a une trentaine d'années, ce crime eût entraîné pour le raïa la nécessité de choisir entre l'islamisme et la mort. Il n'y fallait plus songer; depuis le règne d'Abd-ul-Medjid, la peine de mort n'est plus que très rarement prononcée, même contre les violences qui attaquent le plus directement la sûreté publique, et n'est en aucun cas appliquée sans la sanction du sultan. On ne pouvait d'ailleurs accuser ici le séducteur d'avoir employé la force pour satisfaire ses désirs, et la faute principale semblait être à la femme turque, qui s'était volontairement rendue dans la maison du jeune homme, où elle n'avait que faire. Dans de telles conditions, il n'y avait donc pas lieu à espérer du magistrat une condamnation bien sévère; mais la fureur de la foule, bien vite ameutée, faillit faire payer cher à l'Arménien sa bonne fortune. On se jeta sur lui, on le frappa brutalement, des pieds, des mains, avec des bâtons; on l'entraîna, en l'accablant d'injures et de coups, à travers le bazar. Il se trouva là fort à propos deux *zaptiés* pour s'emparer de lui et le

conduire au konak; autrement il ne fût certes pas arrivé vivant à la prison, où on le jeta sanglant et meurtri. Les primats catholiques vinrent trouver aussitôt le pacha; avec leur consentement, celui-ci garda le jeune homme au cachot pendant près de trois semaines : ce ne fut qu'au bout de ce temps, quand fut tombée l'émotion populaire, qu'on se hasarda à le laisser sortir, en lui infligeant une forte amende. Il quitta aussitôt Angora.

Les autorités musulmanes, nous le vîmes par cette affaire, où le pacha s'était empressé de se concerter avec l'évêque catholique, ont volontiers de grands ménagemens pour les chrétiens dans toute province où ceux-ci ont quelque importance par leur nombre et leur richesse; c'est moitié conviction qu'il y a plus d'argent à gagner en s'entendant qu'en se brouillant avec eux, moitié crainte de mettre contre soi, d'une manière déclarée, les influences puissantes que les raïas, poussés à bout, peuvent faire agir auprès de la Porte, grandes ambassades rivalisant à qui paraîtra la plus zélée protectrice des chrétiens, patriarcat arménien ou grec, riches banquiers des deux nations, auxquels un gouvernement toujours à court d'argent ne saurait refuser, quand ils y tiennent beaucoup, la destitution d'un pacha. Il est pourtant un point sur lequel ces autorités ne paraissent point disposées à faire aucune concession malgré les légitimes réclamations des chrétiens; il est une des réformes les plus solennellement promises par le hatt-humayoun qui n'a pour ainsi dire reçu nulle part un commencement d'exécution : je veux parler du droit que la Porte s'était engagée à conférer aux raïas de témoigner en justice; c'est pourtant là un changement qui ne présentait point dans la pratique les mêmes difficultés et les mêmes dangers que la participation immédiate des chrétiens au service militaire. Tant que, devant un tribunal, la déclaration du chrétien ayant prêté serment sur l'Évangile n'aura pas une valeur égale à celle du musulman qui a juré sur le Koran, tant que subsistera l'humiliante incapacité qui pèse maintenant sur les raïas, leur tranquillité et leur fortune seront toujours, dans certains cas, à la merci du premier fourbe qui saura bien prendre ses mesures et largement payer d'effronterie. Voici ce qui s'est passé à Angora peu de temps avant notre arrivée : un Turc se présente au bazar chez un barbier arménien, et pour 20 paras se fait arracher une dent; la dent extraite, il la prend et l'emporte. Une heure après, il rentre chez le barbier, et d'un ton irrité : « Qu'as-tu fait de ma dent? — Mais votre seigneurie l'a prise. — Ce n'est pas vrai; rends-moi ma dent, ou le prix de ma dent. » Il le cita devant le cadi. Il y avait dans la boutique, au moment où la dent avait été arrachée, un Turc et quatre chrétiens : le Turc témoigna contre son coreligionnaire, ainsi que les quatre chrétiens; mais il fallait deux témoins, et cela n'en fai-

sait qu'un. Le plaignant produisit deux faux témoins turcs; il gagna donc sa cause. Le barbier fut condamné à payer, en échange de la dent qu'il était censé s'être appropriée, une indemnité de soixante onces d'argent; comme le pauvre diable était tout à fait incapable de trouver une pareille somme, les dommages et intérêts furent réduits, sur ses supplications et sur la prière de quelques hommes influens de sa nation, à 60 piastres qu'il lui fallut donner pour ne pas être mis en prison!

A ce compte, il semblerait qu'on pût jouer pareil tour à n'importe quel chrétien, et que deux ou trois coquins associés ensemble dussent aisément dépouiller ou, pour prendre le mot propre, *faire chanter* un raïa quelconque. Dans la pratique, il n'en va point tout à fait ainsi, et il n'y a guère que les pauvres, les petites gens qui soient réellement très exposés à de telles avanies. Les riches, à cause de leur fortune même, qui appelle les convoitises, paraîtraient devoir être plus souvent en butte à de pareilles attaques; mais tout au contraire leur richesse même les sauve, et la vénalité de la justice turque les protége contre les conséquences fâcheuses que pourrait entraîner la situation d'infériorité légale où ils se trouvent dans tout procès engagé contre un Turc. C'est ainsi qu'un abus dont les résultats possibles font frémir trouve en fait sa correction, son remède dans un autre abus non moins monstrueux. La pratique a de ces compensations, de ces dédommagemens dont ne se doute pas la théorie. On ne s'en prend point aux chrétiens aisés, parce qu'on les sait en mesure d'acheter autant de témoins qu'il en faut, et le juge par-dessus le marché. Avez-vous un procès pendant devant le medjilis, donnez à Cani-Bey une somme proportionnée à l'importance de l'affaire, et vous êtes sûr de gagner. Le cadi n'est pas plus incorruptible. Je demandais à un Européen qui habite Angora depuis dix ans s'il n'y avait pas quelquefois, par exception, des cadis honnêtes. « Je ne jurerais point, me répond-il, qu'il n'y en a pas; tout ce que je sais, c'est que je n'en ai pas encore vu. »

Le pacha de son côté fait argent de tout ce qu'il peut vendre, et, pourvu que ses coffres se remplissent, se préoccupe peu du brigandage, qui s'exerce parfois aux portes mêmes d'Angora. Le lendemain du jour où nous arrivions, un prêtre catholique revenait, avec une vieille servante, de sa petite maison de campagne : à un quart d'heure à peu près de la ville, il rencontre un Turc armé qui lui dit de descendre et de donner son cheval. Le chrétien demande pourquoi; l'autre, pour toute réponse, lui appuie un canon de pistolet sur la poitrine. A demi mort de peur, le malheureux prêtre a bien vite mis pied à terre; aussitôt rentré en ville, il s'est fait saigner. L'évêque a envoyé déposer sa plainte entre les mains du pacha : celui-ci a immédiatement fait monter à cheval quatre zaptiés et les a

expédiés dans différentes directions; mais je les vois d'ici partir au galop, puis, dès qu'ils seront à quelque distance de la ville, s'asseoir au pied d'un arbre ou dans quelque maison de paysan, passer là une heure ou deux à fumer et à dormir, puis revenir encore au galop en déclarant qu'ils n'ont rien trouvé, quoiqu'ils aient fatigué leurs chevaux à battre la campagne en tous les sens. En Turquie, est-ce qu'on prend jamais les voleurs?

Le pacha ne dispose d'ailleurs que de forces tout à fait insuffisantes. Pour faire la police dans une ville de près de quarante mille âmes et dans toute l'étendue du territoire qui en dépend, il n'a sous ses ordres qu'une trentaine d'irréguliers, gendarmes sans uniforme et sans discipline, choisis au hasard et mal payés, qui ont tout à gagner à s'entendre avec les mauvais sujets de toutes les catégories. Il y a pourtant, particulièrement dans cette province, de graves élémens de désordre : l'humeur belliqueuse et pillarde des Kurdes de l'Haïmaneh, souvent en querelle avec les paysans turcs, dont ils enlèvent les bœufs et les chevaux; l'insolence des Tcherkesses et des Tartares récemment émigrés dans l'empire ottoman, et, partout où on les a cantonnés, cherchant à s'emparer, aux dépens des anciens propriétaires, des meilleurs pâturages et des champs les plus fertiles; enfin les avantages que les brigands de profession trouvent à exercer leur industrie dans une province riche, sur la grande route de commerce qui va de Constantinople à Kaisarieh, et que parcourent tant de caravanes. Dans de pareilles conditions, le gouverneur ne devrait-il pas avoir à sa disposition au moins un bataillon d'infanterie de ligne et un escadron de cavalerie? On serait presque tenté d'admirer les pachas qui réussissent avec des moyens aussi insuffisans, à obtenir quelque chose qui ressemble à de l'ordre, car enfin on ne vole pas tous les jours des chevaux à la porte d'Angora. Si on voulait en voler, qui donc empêcherait de le faire? Aussi est-ce surtout la bonhomie de toutes ces populations qu'il faut louer de la sécurité relative qui règne maintenant en Turquie; l'autorité et ses efforts n'y sont pas pour grand'chose. Je comprends la réponse que faisait l'autre jour le pacha de Iusgat à une douzaine de Turcs qui avaient été dépouillés par les Kurdes tout près de cette ville, où ils arrivaient d'Angora. Les Kurdes leur avaient tout pris, jusqu'à leur chemise. Les malheureux, dès qu'ils furent à peu près vêtus grâce à la charité des premiers passans qu'ils rencontrèrent, allèrent se présenter au konak et demander justice au pacha, un des grands gouverneurs-généraux de l'empire. « Que voulez-vous que j'y fasse? (*Neh iapaïm?*) » répondit, en levant les épaules, le haut fonctionnaire. Du reste, il avait raison : il n'y pouvait pas grand'chose, et ce n'est ici que par trop de franchise qu'il péchait. Plus curieuse encore est la réponse faite, il y a quelques mois, par le

pacha d'Angora à des gens de Césarée qui avaient été volés entre Istanos et Angora. Ils allèrent se plaindre au pacha. « Connaissez-vous les brigands? leur demanda-t-il gravement. — Comment votre excellence veut-elle que nous les connaissions? Nous ne sommes pas du pays, et d'ailleurs on nous a bandé les yeux. — Si vous ne les connaissez pas, vous qui les avez vus, comment voulez-vous que je les connaisse, moi qui ne les ai point vus? » Les malheureux ne purent en tirer autre chose. Je ne me souviens plus si c'étaient des chrétiens ou des Turcs; mais les uns sont aussi bien victimes que les autres de l'audace des malfaiteurs, de l'indifférence et de l'apathie profonde des autorités. Il y a même plus : celles-ci sont souvent soupçonnées par la population d'être les complices des brigands. On prétend ici qu'un négociant qui de Constantinople amenait du drap à Angora, ayant été dépouillé en route, aurait, peu de jours après, reconnu le drap volé sur les épaules du mudir de Nali-Khan. Ce mudir serait, assure-t-on, l'associé des voleurs qui exploitent avec succès son arrondissement, et sur les bénéfices de l'entreprise il ferait une remise au pacha d'Angora. Il est très probable que tout ceci est faux; mais quel pays que celui où de pareilles accusations peuvent trouver créance, où l'autorité est si méprisable et si discréditée qu'il paraît tout naturel de la soupçonner d'une pareille connivence!

Dans un tel état de choses, le plus sûr pour qui a quelque raison de tenir à ne point être volé, c'est de ne compter que sur soi, de voyager en troupe, d'avoir de bonnes armes et le courage de s'en servir. Le plus souvent une attitude résolue impose aux brigands, et ils n'attaquent guère là où ils voient qu'il y a plus de balles à recevoir que de profits à faire. Quelquefois pourtant la résistance est vaine, faute d'être bien concertée et assez énergique. Parmi les voyageurs, surtout si la caravane se compose de raïas, les poltrons sont en majorité; on risque alors d'irriter les malfaiteurs, et de perdre à la fois la bourse et la vie. En septembre 1861, une caravane fut attaquée à Nali-Khan, entre Constantinople et Angora. Les voyageurs étaient une quarantaine, mais beaucoup d'entre eux sans armes; les voleurs étaient seize, tous armés. Quelques Grecs de Kaisarieh prirent aussitôt le parti de résister. Si leurs compagnons avaient été aussi courageux et aussi déterminés, il aurait suffi de la supériorité du nombre pour mettre en fuite les agresseurs; mais les Arméniens dominaient, et dès que le plus résolu des Grecs fut tombé, frappé d'une balle, toute résistance cessa. Les brigands s'étaient mis à l'abri derrière des arbres d'où ils tiraient, presque sans danger, sur les voyageurs, ramassés en tas au milieu du chemin. Il y eut pourtant un voleur de tué. Du côté des voyageurs, six personnes furent tuées, d'autres blessées. Plusieurs de ces dernières arrivè-

rent à Angora en litière au bout de quelques jours, et c'est de leur bouche que nous avons recueilli ces détails. Le pacha a tout appris; mais, sous prétexte que l'attaque avait eu lieu à la limite de son département, et que les voleurs appartenaient probablement au département voisin, il n'a pas envoyé un zaptié à leur poursuite. Aussi l'on recommencera demain.

Cet accident faisait encore l'entretien de toute la ville, quand nous eûmes à ce sujet une conversation avec Cani-Bey, le président du medjilis. Comme presque tous les Turcs en place, c'est un homme fort peu respectable; sa réputation est bien établie à Angora, et je ne crois pas que la voix populaire lui fasse injure, mais c'est certainement un esprit juste et vif. « Si le gouvernement le voulait bien, nous dit-il, le brigandage serait bientôt détruit. Il faudrait que les paysans fussent autorisés à courir sus aux brigands et à les traquer comme des loups, que les zaptiés ne leur fissent point de quartier, enfin que les voyageurs fussent bien avertis qu'en résistant quand on les attaque ils ne risquent pas d'être inquiétés ensuite par l'autorité. Il faudrait enfin qu'on pendît haut et court tous les malfaiteurs qu'on prendrait. Qu'arrive-t-il au contraire maintenant? Nos lois semblent toutes faites pour protéger les mauvais sujets; leur apparente douceur n'est que faiblesse. Celui qui est attaqué, si, en se défendant, il tue un voleur, peut être poursuivi en justice par les parens ou les compagnons du brigand. — Êtes-vous bien sûr, dira-t-on, que le pauvre homme en voulût à votre vie? Vous vous êtes trop hâté. — On conclura en vous condamnant à quelque grosse amende. Si le meurtrier est un raïa, et que le voleur soit musulman, il n'y a pas de doute à cet égard. Le volé fût-il même un Turc, l'affaire peut encore mal tourner. Je connais un Turc de Castambol qui a tué un de ces voleurs au moment où il emmenait son esclave; les parens du mort ont été se plaindre à Constantinople, et maintenant celui qui n'a pas voulu se laisser dépouiller est en prison, et il lui en coûtera cher pour en sortir. On reproche aux paysans et aux zaptiés de ménager les brigands; mais qu'on permette aux paysans, si des voleurs se présentent dans le village pour demander, comme ils le font souvent, un mouton, du pain et de la poudre, de prendre leurs fourches et de les tuer sur place; qu'on permette au zaptié, quand il conduit un voleur en prison et que celui-ci ne veut pas marcher, de lui brûler la cervelle. Aujourd'hui le zaptié a peur de faire mal à son prisonnier; aussi, dernièrement, un de ces gendarmes amenant d'Aiasch un voleur qui, je ne sais comment, avait eu la maladresse de se laisser prendre, le prisonnier a sauté sur son gardien au milieu de la route, a engagé une lutte avec lui, l'a terrassé, lui a pris ses armes et son

cheval, et s'est sauvé. Enfin qu'on fasse des exemples de ceux sur lesquels on met la main. Une sentence de mort n'est plus jamais rendue à cette heure pour crime de brigandage. Fût-elle rendue, il faudrait qu'elle fût confirmée à Constantinople, et là on se refuse à laisser la justice suivre son cours. Des voleurs de grand chemin, des assassins, en sont quittes pour être condamnés aux travaux forcés; ils se sauvent au bout de quelques mois ou sont graciés au bout de quelques années, et de toute manière retournent à leur ancien métier.

« Quand, il y a vingt-cinq ans, on nomma ici Izzet-Pacha, dont le souvenir est encore populaire dans le pays, la province, par suite de circonstances particulières, regorgeait de brigands; on n'osait pour ainsi dire plus aller d'un village à l'autre. Au bout de quelques mois de son administration, on se promenait sans armes, comme dans son jardin, de Scutari à Kaisarieh. C'est qu'il ne plaisantait pas : il avait fait dresser des potences et des pals à At-Bazar (le marché aux chevaux), et sur toutes les routes de la province, dans les endroits qu'affectionnaient particulièrement les brigands. Une fois saisis, les auteurs de quelque violence, et cela ne tardait guère, étaient aussitôt pendus ou empalés, et cela le plus près possible de l'endroit où avait été commis le crime. Maintenant on ne permettrait pas à un pacha de faire ainsi justice : aussi tous les délits de ce genre restent-ils impunis, et ce sont les honnêtes gens qui craignent. On appelle cela la *réforme*, l'*ordre* (*tanzimat*). Il me semble que c'était plutôt alors que régnait l'ordre véritable, le vrai *tanzimat*. »

Au fond, Cani-Bey a raison. Il a été utile, à un certain moment, pour adoucir les mœurs encore barbares et enseigner le respect de la vie humaine, que le pouvoir central se montrât économe de sang et liât les mains à ses représentans, élevés sous l'ancien régime et trop portés encore à exercer contre les ennemis de la société des représailles souvent cruelles et odieuses au moins par la forme. Cela était nécessaire aussi pour protéger les raïas. Maintenant ce progrès est accompli; les raïas n'ont plus à craindre d'exécutions arbitraires, la férocité n'est plus à la mode. Il serait bon que la loi reprît toute son autorité, et qu'elle sût frapper les coupables et inspirer la terreur aux méchans. Ménager le crime, c'est l'encourager. Ce n'est pas bonté, c'est lâcheté. Dans nos états policés, on n'a point cru possible de supprimer encore la peine de mort; on la conserve, malgré l'horreur qu'elle inspire, comme nécessaire à la défense de la société : à plus forte raison, dans un état aussi mal peuplé, aussi peu civilisé, une énergique répression est-elle indispensable.

L'inconvénient, et c'est là ce que ne sent ou ne dit pas Cani-Bey,

c'est que l'administration et la magistrature ne méritent pas assez de confiance pour qu'on remette sans crainte entre leurs mains le redoutable glaive. Peut-être pourrait-on établir à Constantinople une haute cour, un conseil suprême composé d'hommes choisis avec soin parmi les plus instruits, les plus sévères et les plus justes de tous les juges de l'empire. Ce conseil réviserait tous les procès capitaux, consciencieusement et rapidement, et chaque fois qu'il reconnaîtrait un attentat grave contre la société, il devrait ordonner que la justice suivît son cours; mais où trouver en Turquie des juges qui ne soient ni paresseux et négligens, ni corrompus et avides?

Voilà donc les souvenirs que me laisse un séjour de deux mois et demi à Angora, voilà ce que j'ai pu connaître. Il m'a fallu, pour présenter ce tableau, rassembler bien des traits épars qui s'étaient offerts à moi l'un après l'autre, sacrifier bien des détails pour ne m'attacher, dans ce cadre restreint, qu'aux grandes lignes et à l'effet d'ensemble. Mon but serait atteint si j'avais fait comprendre à quelques-uns de ceux qui tournent vers l'Orient des regards attentifs et curieux cette diversité de races et de communions, la condition et le génie de chacun de ces peuples, la nature tout artificielle du lien qui les relie l'un à l'autre, les rapports qu'ils ont entre eux, le caractère et le rôle de l'administration qui maintient provisoirement entre ces élémens distincts une unité toute factice. Pour emprunter à la langue si précise de la chimie une comparaison qui rendra bien ma pensée, il n'y a pas ici combinaison, mais simple mélange. Il n'est d'ailleurs pas temps encore de tirer de ces peintures et de ces remarques les inductions qu'elles pourraient peut-être suggérer sur l'avenir probable de l'Orient, sur ce qu'il y a lieu d'espérer et de désirer pour les différentes populations groupées sous le sceptre du sultan.

Je suis, ai-je besoin de le dire? de ceux qui croient qu'il y a un avenir pour l'Orient, que tout n'est pas fini pour ces belles contrées où tout a commencé jadis, où sont nés nos religions, nos langues et les alphabets qui les ont conservées, nos arts et nos industries. Je crois qu'on verra se relever et refleurir ces races antiques et vivaces dont les premiers souvenirs se confondent avec ceux mêmes du genre humain; mais avant de nous essayer à soulever un coin du voile qui couvre encore leurs destinées, il convient de pousser plus avant nos recherches. Nous allons donc remonter à cheval, quitter Angora et franchir l'Halys pour étudier Turcs et raïas dans des conditions nouvelles à certains égards, dans des provinces plus éloignées de la capitale, et où l'influence européenne a moins pénétré encore.

GEORGE PERROT.

LE

SURINTENDANT FOUQUET

Mémoires sur la Vie publique et privée de Fouquet, d'après ses lettres et des pièces inédites conservées à la Bibliothèque impériale, par M. A. Cherruel; 2 vol. — *Mémoires du marquis de Pomponne,* 2 vol. in-8°, Benjamin Duprat.

On abuse des meilleures choses, et je crains que l'extrême développement donné de nos jours aux investigations historiques ne nous fournisse bientôt une preuve de plus de cette banale vérité. Nos pères ont vu trop longtemps s'aligner dans un récit éthique, solennellement jalonné par des dates, des faits que l'œil ne parvenait à discerner ni dans les causes générales, ni dans les passions personnelles qui les avaient provoqués; mais ne sommes-nous pas à la veille de voir remplacer la maigreur par la pléthore? A force de trier les dépôts publics et les fonds réservés des bibliothèques, les paléographes, les annalistes et les glossateurs ne finiront-ils point par étouffer le génie de l'histoire sous l'insignifiance des détails et la stérile abondance des matériaux? L'auteur de l'*Histoire de l'administration monarchique sous Louis XIV* a rendu des services trop véritables à l'érudition pour qu'on doive hésiter à lui dire que dans ce nouveau travail, malgré l'accumulation des recherches, les résultats demeurent hors de toute proportion avec les efforts qu'ils ont coûtés.

La discrétion et la mesure n'ont pas cessé d'être les premières lois de l'histoire, si abondans qu'en soient devenus les matériaux. Respectons la postérité et n'imposons pas de surcharge à son far-

deau, déjà si lourd. Elle ne marchandera pas plus que nous ne le faisons nous-mêmes l'espace aux mémoires dramatiques et colorés, lorsque ces œuvres personnelles se présenteront à titre de monumens littéraires; mais elle se montrera justement sévère pour les écrivains qui, placés à plusieurs siècles des événemens, prendront avec leurs lecteurs toutes les libertés de l'autobiographie. Il n'est légitime de grossir l'histoire qu'à la condition de la transformer. Lorsque M. Rousset élit domicile au dépôt de la guerre pour étudier à fond celui qui fut durant trente ans le ministre principal d'un règne tout militaire, quand à force de documens inexplorés il parvient à substituer un homme vraisemblable au Louvois de mélodrame calomnié par Saint-Simon, il n'a pas à s'inquiéter de l'étendue de son travail, car celui-ci est en rapport avec l'importance du personnage auquel on le consacre; mais Fouquet peut-il prétendre au droit d'imposer de nouveaux in-octavo aux rayons déjà surchargés de nos bibliothèques? Son rôle politique ne fut-il pas secondaire, et la curiosité éveillée par son nom n'attend-elle pas des scandales plutôt que des révélations utiles? Ce sont là des questions auxquelles il semble naturel de répondre en les écartant avec quelque dédain, et pourtant ce personnage, étrangement grandi par l'esprit de coterie, mérite qu'on en parle encore. Il y a en effet dans son histoire un enseignement précieux à recueillir pour notre temps comme pour le sien.

Procureur-général au parlement de Paris durant les agitations de la fronde, Fouquet disparaît devant le premier président, et sa figure s'éclaire même d'un jour beaucoup moins éclatant que celle de ses deux avocats-généraux. Chargé plus tard par Mazarin de lui trouver de l'argent à tout prix, et n'ayant guère d'autre mission financière que de satisfaire les cupidités de son chef qui éveillèrent les siennes, Fouquet fut longtemps un personnage assez effacé entre Le Tellier et Servien. Le surintendant n'apparaît guère qu'un jour au premier plan de l'histoire. Six mois séparent à peine la mort du tout-puissant cardinal de l'arrestation de ce ministre : période bien courte durant laquelle on n'entrevoit chez l'homme qui aspirait à remplacer Mazarin que des vues extravagantes dépistées par un roi de vingt-trois ans, exaspéré par les efforts mêmes qu'on faisait pour le séduire. La vie de Fouquet n'aurait donc nulle importance politique sans la catastrophe qui, en la terminant si brusquement, donna tout à coup à l'opinion un cours fort imprévu. Tout est dit d'ailleurs sur ce long procès, l'une des nobles pages de notre histoire parlementaire; il n'y a plus rien à nous apprendre ni sur l'administration financière de Fouquet, ni sur les séances de la chambre de l'Arsenal, depuis les récens travaux sur le ministère

de Colbert et surtout depuis la publication de ce précieux *Journal d'Olivier d'Ormesson*, mis au jour par les soins de M. Cherruel lui-même. Afin de provoquer pour la mémoire de Fouquet un réveil de l'attention publique, il faudrait apporter un contingent de divulgations nouvelles : or ces mémoires constatent qu'il n'y a guère plus à glaner dans le champ des anecdotes que dans celui des documens de quelque valeur. La trop fameuse cassette dont certains explorateurs postés dans les bas-fonds de l'histoire ont menacé longtemps le sublime repentir de Mlle de La Vallière, l'austérité de Mme de Maintenon, l'enjouement si pur de Mme de Sévigné, a perdu désormais son dernier prestige, puisque l'éditeur de ces correspondances si volumineuses n'a réussi à en faire sortir que les lettres fort plates d'une entremetteuse employée dans des négociations qui ne rehausseront pas beaucoup le renom de l'irrésistible surintendant. Les filles d'honneur d'Anne d'Autriche n'ont pas une réputation assez solidement établie pour que les faiblesses d'une d'entre elles méritent d'être considérées comme une découverte historique. Lorsqu'un explorateur aussi infatigable que M. Cherruel a passé infructueusement quelque part, il est à présumer que tous les filons sont épuisés. C'est donc en parfaite connaissance de cause qu'on peut assigner aujourd'hui sa place définitive au personnage pour lequel des historiens *fantaisistes* ont cherché de nos jours dans la légende un rôle plus dramatique que celui qu'il joua jamais dans l'histoire. Pour établir avec quelle promptitude se pervertissent les dons les plus heureux au sein d'une corruption élégante, il suffira de replacer cette figure dans son cadre, au cœur même de l'époque à laquelle le malheureux surintendant put imputer à trop juste titre et tous ses vices et toutes ses fautes.

I.

Lorsque la mort fit tomber Richelieu du sommet d'où, pour parler comme le cardinal de Retz, il avait si longtemps foudroyé plutôt que gouverné les hommes, l'on put se tromper sur l'avenir réservé à son œuvre, car celle-ci paraissait beaucoup moins solidement assise qu'elle ne l'était en effet. Quand on prenait dans ce temps-là parti contre l'autorité royale, il était naturel de croire au succès de ses adversaires et peut-être de l'escompter. La pression exercée par le terrible ministre semblait devoir provoquer une réaction prochaine. Le peuple, saigné à blanc, maudissait la guerre qui avait déjà dévoré toute une génération; la bourgeoisie n'était pas moins atteinte dans sa fortune mobilière que la noblesse dans sa fortune territoriale; les parlemens se redressaient comme des arcs compri-

més, et les grands recommençaient à porter la tête haute depuis qu'ils la sentaient assurée sur leurs épaules. Comment auraient-ils douté de leur triomphe, lorsque l'épouse délaissée de Louis XIII, qui avait été si longtemps l'instrument passif de leurs complots et la triste victime de leurs défaites, se trouvait en mesure de remettre le pouvoir à ses complices de la veille en satisfaisant à la fois et leurs rancunes et les siennes? Rien de plus naturel que de croire au succès de la vieille opposition seigneuriale; aussi les plus fins y furent-ils trompés. La dernière chose qu'apprennent les partis, c'est que les intérêts finissent toujours par l'emporter sur les passions, et qu'à chaque situation nouvelle correspondent des horizons nouveaux. Si la régente, débarrassée par arrêt du parlement de tous les liens où les hommes du précédent règne avaient prétendu l'enlacer, n'appela pas aux affaires la faction de cour avec laquelle elle semblait identifiée par des souffrances communes, c'est que son esprit, droit, quoique médiocre, se trouva transfiguré par une sorte d'illumination soudaine, à l'heure même où elle se sentit responsable des destinées de la royauté française. Tout entière à ses nouveaux devoirs, Anne d'Autriche pratiqua l'ingratitude avec une rudesse que n'y avait pas mise Henri IV, n'oubliant pas moins les services que les injures et recherchant instinctivement les hommes qui, n'étant rien par eux-mêmes, avaient tout intérêt à fortifier la royauté, afin de conquérir la fortune sans la puissance.

La régente remit à Mazarin la plénitude du gouvernement, parce que cet homme n'avait aucune racine en France, tout en étant au niveau des plus hautes têtes par sa dignité étrangère et au-dessus de tous par son talent. Sous l'inspiration de la même pensée, le premier ministre s'entoura d'agens capables, mais obscurs, que cette double condition rendait plus propres encore à travailler à l'œuvre où étaient venus se confondre, depuis plusieurs siècles, les progrès de la nationalité et ceux de la monarchie françaises. Bientôt commença cette lutte fameuse entre tout ce qu'il y avait d'éclatant par la naissance, par la gloire, par l'esprit, par la beauté, et l'étranger assailli par le ridicule en même temps que par les armes, qui ne résistait au dedans qu'à force de victoires sur l'ennemi du dehors. Dans l'abandon général où le laissait, malgré des succès merveilleux, une impopularité chaque jour croissante, Mazarin n'eut à opposer à la ligue de tous les princes, de toutes les grandes dames et de tous les beaux esprits de son temps que quelques administrateurs en sous-ordre qui, n'étant en mesure d'entretenir aucune prétention personnelle dans l'état, s'effaçaient tous devant l'idée vivace dont ils étaient l'expression modeste, mais dévouée. L'armée, pour laquelle l'écharpe de son glorieux général était un signe plus sacré

que le drapeau de la patrie, les parlemens, qui, sans avoir le goût de la liberté, avaient l'horreur profonde du despotisme, la bourgeoisie, ruinée par la banqueroute de 1648, un peuple décimé par la famine, toutes les forces vives de la nation réunies dans la résistance, sans savoir d'ailleurs quelle direction lui imprimer, ne rencontraient donc en face d'elles qu'une princesse très faible comme femme, très inexpérimentée comme reine, appuyée sur des conseillers dont le pays ne connaissait pas même les noms, puisque la haine publique n'en laissait arriver qu'un seul jusqu'à lui. Les principaux de ces agens, sortis des cours de justice, de l'intendance et du négoce, s'appelaient Le Tellier, Servien, Lyonne, Colbert et Fouquet.

Les hommes admis durant la minorité de Louis XIV dans le conseil dirigé par Mazarin avec une omnipotence qui, après la rentrée de ce ministre dans Paris, égala celle de Richelieu, ont eu une destinée politique à peu près semblable, et telle qu'il était naturel de l'attendre pour chacun d'eux. Après le radieux épanouissement de l'autorité royale, ces serviteurs éprouvés du principe au triomphe duquel ils avaient si ardemment concouru profitèrent largement de sa victoire, mais ce fut en demeurant jusqu'au bout fidèles à eux-mêmes et à la foi de leur jeunesse. Une seule exception se présente, et c'est en vain qu'on chercherait à l'expliquer soit par les intérêts, soit même par les passions de l'homme qui la fournit à l'histoire. Le surintendant, qui avait été, avec l'abbé Fouquet son frère, l'un des serviteurs les plus dévoués de l'autorité royale tant que celle-ci errait de ville en ville, et tant que Mazarin, chassé du royaume, habita Brühl et Cologne, se jeta, le jour même où le triomphe du pouvoir ne laissait plus aucune sorte de chance aux factions, dans des pratiques et des poursuites tellement insensées qu'il ne put lui-même les excuser devant ses juges qu'en les qualifiant de ridicules et d'extravagantes. Enivré par le succès, il eut l'étrange idée de relever une cause à jamais vaincue, et qu'il avait combattue aussi résolûment que personne. A la veille de la paix triomphale des Pyrénées, lorsque le grand Condé rentrait modestement en France en s'inclinant comme un coupable sous le pardon de la royauté, on vit le petit-fils d'un négociant nantais aspirer à reprendre en sous-œuvre la tentative de rébellion qui avait imposé durant dix années au vainqueur de Rocroy l'existence d'un Coriolan : étrange retour vers le passé inspiré par la fatuité romanesque qui fut le trait original de la physionomie de Fouquet et l'écueil de sa déplorable carrière.

Issu d'une famille enrichie par le commerce maritime, élevé par un père qui, après avoir acheté une charge de magistrature à Rennes, exerçait à Paris de hautes fonctions administratives durant le ministère de Richelieu, Nicolas Fouquet appartenait par tous ses intérêts

et toutes ses traditions à la bourgeoisie. Grandie à l'ombre du trône, ardemment dévouée au pouvoir royal, auquel elle devait son importance chaque jour croissante, cette classe professait seule, jusqu'au temps de Louis XIV, ce culte de la royauté absolue devenu bientôt après, par la plus imprévue des révolutions, la doctrine exclusive de la noblesse. Pendant que, conformément aux habitudes de l'époque, toutes les sœurs de Nicolas Fouquet, au nombre de six, prenaient le voile afin d'aider leur père à constituer une maison puissante, tandis que deux frères entraient dans les ordres sacrés qui allaient les conduire à l'épiscopat, il était admis à vingt ans dans le service de l'intendance, la plus efficace et la plus durable des créations administratives de Richelieu. Un autre frère, connu dans l'histoire sous le nom de l'abbé Fouquet, encore qu'il n'ait appartenu à l'église que par les gros bénéfices dont il était commendataire, commençait également une longue carrière qui a laissé dans tous les mémoires du temps des traces profondes. Audacieux et dissolu, Gilles Fouquet n'aspirait au pouvoir que pour étendre la sphère de ses jouissances et pour rester protégé contre le mépris public par la crainte qu'inspiraient ses redoutables fonctions. Voué à l'intrigue par goût et par caractère, aux rôles subalternes par ses aspirations et ses instincts, capable de fidélité parce qu'il tenait la fidélité pour un bon calcul, cet abbé de cape et d'épée devint, sans appartenir précisément au conseil officiel de Mazarin, le ministre de sa police, ou, pour parler avec plus d'exactitude, le chef du service de sûreté organisé pour protéger cette vie si détestée, et sous plusieurs rapports si détestable, quoique si nécessaire à la grandeur de la France. Recherchant moins l'éclat que l'influence, ce personnage sans cœur, sans scrupule et sans grâce formait sur presque tous les points un saisissant contraste avec son frère puîné, quoiqu'il ait été pour la fortune du surintendant l'instrument le plus utile et le plus fidèle. Ambitieux autant que l'ambition est compatible avec la légèreté et avec l'infatuation de soi-même, Nicolas Fouquet était à la fois étourdi et laborieux, aussi ardent aux affaires qu'aux plaisirs, affichant la prétention de les mener de front, et se targuant d'une immoralité contre laquelle protestaient, malgré les entraînemens des sens et de la vanité, les enseignemens ineffaçables d'une mère chrétienne. Aussi jaloux d'ailleurs d'inspirer de l'attachement que l'abbé Fouquet de provoquer la crainte, il sut mieux qu'homme en France doubler par une attitude charmante le prix de tous ses bienfaits, et se faire pardonner jusqu'à la rigueur, fort rare d'ailleurs, de ses refus : magistrat par état, homme de hiérarchie administrative par principe, le surintendant avait malheureusement tous les goûts comme toutes les manières d'un grand seigneur, et jouait ce rôle

avec un naturel si achevé qu'il finit par s'identifier avec lui; ce fut un acteur affolé sous les applaudissemens, à peu près comme Talma, si un soir il s'était cru empereur romain.

Sa carrière avait été aussi facile que rapide, car, jusqu'au jour de la catastrophe qui le tint si longtemps en présence de l'échafaud, aucun obstacle ne s'était élevé sur sa route. A trente-cinq ans, il avait obtenu l'agrément de la cour pour acquérir, moyennant une finance considérable, la charge de procureur-général au parlement de Paris, devenant presque l'égal de Matthieu Molé et le supérieur hiérarchique d'Omer Talon et de Jérôme Bignon, sans approcher jamais d'aucun d'entre eux ni par l'éloquence ni par l'autorité. Plus spirituel qu'instruit, moins légiste qu'administrateur, Nicolas Fouquet ne goûtait de la vie du palais ni les mœurs sévères, ni les fortes études. Resté un *mazarin* dévoué, quoique prudent, au plus fort de la crise, le procureur-général, placé à la tête de la grande compagnie qui venait de former le noyau de la première fronde, dut déployer, pour s'y faire accepter et pour y servir le ministre proscrit avec lequel il entretenait des relations assidues, des qualités qu'en stricte morale il faudrait appeler des défauts. Le service capital à rendre dans ces périlleuses conjonctures à la royauté et à sa propre fortune, c'était de séparer le parlement du parti des princes et de briser celui-ci en concourant à élever une barrière entre le faible duc d'Orléans et l'impétueux prince de Condé. Nicolas Fouquet n'y travailla pas moins assidûment que son frère : pendant que l'un lançait ses agens dans les cabarets et dans les boudoirs, l'autre réconciliait secrètement avec la cour les présidens ou conseillers qu'il importait de s'assurer, tarifant leur importance et leurs services avec une précision qui confondrait, si l'on ne savait combien les capitulations de conscience sont faciles au déclin et dans la faiblesse des partis.

Le procureur-général, qui tâtait chaque jour le pouls de *messieurs*, et qui voyait la peur tout près de remplacer la colère, décida par ses conseils, en juillet 1652, la translation du parlement à Pontoise, mesure très opportune qui porta le dernier coup à la fronde en arrachant les magistrats à la pression qu'exerçaient sur eux l'armée des princes et la populace, associées pour une résistance désespérée. Lorsque les violences populaires eurent fait sonner l'heure de la réaction, Fouquet demanda vivement la rentrée du roi dans sa capitale désabusée, et sut obtenir de l'impatience de Mazarin un court ajournement à son retour triomphal. Ni lui, ni son frère, qui avait joué dans ces négociations secrètes un rôle plus actif encore que le procureur-général, ne s'oublièrent, comme on le pense bien, au jour de la victoire, chose fort légitime à une époque où tant d'en-

nemis vaincus se faisaient payer même après la défaite. Le duc de La Vieuville, surintendant des finances, étant mort, Mazarin, rentré à Paris le 3 février 1653, fit nommer cinq jours après le procureur-général à ce poste tant disputé malgré l'incompatibilité évidente qui semblait devoir faire séparer ces deux fonctions. Toutefois Nicolas Fouquet ne mit pas seul la main sur cette proie, source de tant de scandaleuses fortunes. Mazarin avait à récompenser des fidélités aussi constantes et des services plus éclatans que ceux du procureur-général. Celui-ci dut se résigner à partager la surintendance avec un homme dont l'importance effaçait alors la sienne, et à ne paraître devant le public qu'en qualité de second d'Abel Servien, l'heureux négociateur de Munster et d'Osnabruck. Dans la double pensée de multiplier les récompenses et d'affaiblir ses agens, Mazarin divisa donc, quoique cette division dût provoquer des conflits inévitables, le dangereux héritage qui avait compromis la mémoire des d'Effiat, des Bullion et des Émery.

Cachant sous des formes hautaines un dévouement aveugle pour le cardinal, Servien, probe, mais rude, n'avait ni l'habitude ni le génie des finances, car ce génie consistait alors à se mettre entre les mains des traitans, afin de faire simultanément leur fortune et la sienne. Écrasée par la guerre, pillée par la soldatesque, ayant à supporter à la fois tous les fléaux de la nature et toutes les misères que peuvent s'infliger les hommes, la France de 1653 se voyait sans argent comme sans crédit, et dans les provinces avoisinant Paris les souffrances des populations rurales avaient atteint une limite qu'elles n'ont probablement jamais dépassée. Vivre d'anticipations usuraires, mettre en adjudication de nouvelles charges d'administration et de justice à beaux deniers comptans, altérer les monnaies, faire affluer momentanément le numéraire du royaume dans les caisses publiques en sachant mettre un terme habilement calculé entre les édits qui ordonnaient d'abaisser la valeur de certaines espèces et l'exécution de ces mesures dilapidatrices, c'était avec ces expédiens-là qu'il fallait lutter contre les armées espagnoles commandées par Condé, racheter des mains vénales des gouverneurs la plupart des places de guerre, acquitter les sommes stipulées par les grands seigneurs et les grandes dames pour prix du concours de leur épée ou de leurs charmes. Fouquet convenait à merveille à de telles négociations; sa conscience et son honneur lui paraissaient pleinement mis à couvert par les embarras inextricables de la situation et bien plus encore par les ordres formels du cardinal. Plus agréable aux gens d'affaires et aux gens de cour que Servien, rencontrant toujours des ressources à la hauteur des difficultés, il ne tarda pas à supplanter son collègue, non dans l'estime, mais dans

la confiance de Mazarin. Aux derniers jours de l'année 1654, Nicolas Fouquet obtint du premier ministre un règlement qui le chargeait exclusivement des recettes avec la recherche des voies et moyens, en laissant à Servien le contrôle et l'ordonnancement des dépenses.

Les choses marchèrent ainsi jusqu'à la mort de ce dernier (1), Fouquet gagnant toujours du terrain sur son collègue, malgré la vieille prééminence que l'opinion publique persistait à attribuer au célèbre négociateur de Westphalie. Ce n'était pas au moment où Mazarin poussait plus vigoureusement que jamais la guerre au dehors afin de rester maître du dedans, et quand il se faisait lui-même sous de faux noms munitionnaire de trois armées, ce n'était pas lorsqu'il recevait sur chaque marché d'énormes pots-de-vin, que le cardinal pouvait se passer des souplesses et des complaisances inépuisables d'un pareil serviteur. Lorsqu'à force de millions accumulés depuis son retour à Paris Mazarin plaçait ses nièces dans les maisons de Condé, de Savoie et de Modène, en assignant à ces jeunes filles des dots royales, d'aussi colossales spoliations, consommées en six années sur un pays appauvri, n'étaient possibles qu'avec la complicité d'un surintendant qui n'aurait pas conservé vingt-quatre heures ses fonctions, s'il n'avait trouvé chaque matin des moyens en rapport avec l'immensité des exigences. Se faire une fortune dont aucune autre n'avait jamais approché, en confiant à Fouquet le soin de la réunir, et à Colbert celui de l'administrer, couvrir aux yeux de la postérité cet insigne attentat à la probité par la paix la plus glorieuse qu'eût jamais signée la France, tel fut le programme de Mazarin, servant de texte à la défense, au moins spécieuse, du malheureux Fouquet. « Rien de ce que j'ai fait, s'écriait-il avec trop de raison devant ses juges, ne l'a été que par l'ordre de M. le cardinal. Je maintiens que ce que mes accusateurs appellent confusion a été le salut de l'état. Après la banqueroute de 1648, qui avait produit la guerre civile et ôté le crédit au roi, il n'y avait que l'espérance du gain, les remises, les intérêts, les facilités, les gratifications faites à ceux qui avaient du crédit et de l'argent qui pussent les obliger de faire des prêts au roi, et qui pussent faire avancer les sommes et les secours nécessaires. Cet expédient fut proposé à M. le cardinal comme le seul et souverain remède, après qu'il eut étudié et tenté inutilement tous les autres. Il fut accepté, autorisé et approuvé par son éminence (2). »

Inflexible sur le but, parfaitement indifférent sur les moyens, Ma-

(1) 17 février 1659.

(2) *Mémoires sur la Vie publique et privée de Fouquet*, t. Ier, p. 318.

zarin connaissait en effet par le menu toutes les pratiques de Fouquet. Leur correspondance atteste qu'aucune observation ne fut adressée à celui-ci ni sur les marchés scandaleux, ni sur les anticipations ruineuses, ni sur les emprunts usuraires qui formèrent les chefs de l'accusation dirigée en 1661 contre la gestion du surintendant. Mazarin savait fort bien également qu'élevé à pareille école, Fouquet ne manquerait pas d'imiter son maître; il voyait grossir chaque jour avec aussi peu de colère que d'étonnement la fortune de l'homme qui était alors l'instrument nécessaire de la sienne. L'acquisition des grands domaines de Fouquet, celle du duché de Penthièvre, de Guingamp et de Belle-Isle, la remise à ses prête-noms des gouvernemens du Mont-Saint-Michel, de Concarneau, de Guérande et du Croisic, qui tendaient à le rendre maître des côtes de Bretagne, remontent à 1657 et 1658, trois ans avant la mort du cardinal. Bien loin de s'opposer aux accroissemens rapides de la fortune du surintendant, le premier ministre lui prêta, quoiqu'il ne fût pas impossible de pressentir déjà ses projets extravagans, le concours le plus entier de l'autorité royale et souvent l'assistance de ses bons offices personnels. Mazarin se sentait avec raison assez sûr de sa force pour n'éprouver aucune inquiétude et pour permettre à un subalterne, jusqu'au jour où il lui conviendrait de l'anéantir, un agrandissement qu'il ne faisait pas à Fouquet l'honneur de considérer comme pouvant jamais devenir dangereux. Les énormes dépenses faites pour le château, les collections et la bibliothèque de Saint-Mandé, les grandioses constructions de Vaux, qui précédèrent Versailles en en laissant pressentir les splendeurs, n'inquiétèrent ni n'émurent Mazarin, reçu plusieurs fois dans ces résidences avec autant d'éclat que l'aurait été le roi lui-même : prodigalités calculées dans lesquelles le surintendant déployait, avec un sentiment très vrai de l'élégance et de l'art, des vues de patronage qui ne tardèrent pas à s'étendre du domaine des lettres à celui de la cour et de l'armée. Fouquet devenait en effet, en face de Mazarin fatigué et vieilli, le Mécène de tous les écrivains qui parlaient à l'opinion, le pourvoyeur de tous les courtisans qui entouraient le jeune monarque, la providence de tous les officiers qui avaient leurs équipages à faire et de toutes les jeunes femmes auxquelles manquaient des diamans : propagande de corruption assez haute et assez hardie pour que la reine-mère elle-même fût soupçonnée d'en avoir subi l'atteinte. Rien de tout cela n'était ignoré de Mazarin, qui ne s'inquiétait ni de la reconnaissance un peu déclamatoire du vieux Corneille, ni des quittances en vers adressées par La Fontaine à son généreux bienfaiteur.

Quoique le premier ministre sût fort bien que beaucoup de grands

seigneurs et de filles de la reine étaient aux gages du surintendant, il dédaignait trop ce monde besoigneux et frivole pour en prendre quelque ombrage, et le juste mépris qu'il portait aux protégés couvrait le protecteur contre sa vengeance. Devenu aux derniers temps de sa vie esclave de ses habitudes, Mazarin n'aurait pas été moins contrarié d'un changement dans le personnel de son ministère que du déplacement d'un meuble dans sa chambre à coucher. Telle fut l'espèce de répugnance contre laquelle vinrent constamment échouer les observations de Colbert, dont la probité refrognée faisait un ennemi pour ainsi dire naturel du surintendant. Mazarin laissa donc à celui-ci son portefeuille, parce que, tout en pénétrant fort bien ses manœuvres, il ne les redoutait pas assez pour prendre sans nécessité le souci de lui chercher un successeur; mais en s'épargnant à lui-même l'ennui de remplacer un serviteur toujours respectueux, quoique enivré, le cardinal se tint pour obligé d'éclairer complétement le jeune roi, qu'il avait préparé à régner par lui-même avec un soin trop méconnu de l'histoire (1). Tout fait présumer qu'il révéla à Louis XIV les pratiques criminelles et les dangereuses menées du surintendant, et que lorsque sur son lit de mort Mazarin, afin de s'acquitter envers son souverain, lui demanda de se servir de Colbert, il lui conseilla de se séparer de Fouquet.

Le surintendant se fit, sur sa position et sur la nature des périls dont il soupçonnait l'approche, une double illusion à peine explicable pour un homme qui entretenait des espions dans tous les salons et dans toutes les alcôves. Se tenant pour pleinement assuré du roi lors même que celui-ci était déjà à peu près décidé à le perdre, il ne se préoccupait que de Mazarin, sans voir que l'indifférence du cardinal était alors la plus sûre garantie contre sa colère. Les plans de résistance militaire et d'insurrection tracés par Fouquet de 1657 à 1659 présupposent tous ou son renvoi du ministère ou son emprisonnement ordonné par Mazarin, et correspondent au projet d'une lutte engagée non pas contre le roi après la mort de son premier ministre, mais contre le cardinal lui-même conservant la plénitude de sa puissance. C'est moins le manifeste d'une guerre engagée contre l'autorité royale que le programme d'une nouvelle fronde dans laquelle Fouquet prend sans façon le rôle du prince de Condé. Tous ces tristes projets, plus dignes assurément de pitié que de vengeance lorsqu'on les apprécie par leurs chances de succès, viennent se résumer dans le trop fameux mémoire de Saint-Mandé, écrit

(1) Nous avons signalé déjà les habiles et persévérans efforts de Mazarin pour initier Louis XIV au *métier de roi* et pour le dissuader de prendre un autre premier ministre. — Voyez *les Fondateurs de l'unité française*, t. II, p. 436 et suiv.

tout entier de la main du surintendant et caché par lui derrière la glace de son cabinet de travail (1).

Ce volumineux document, témoignage d'ingratitude et de démence, n'ajoute à peu près rien à ce qu'on savait déjà. Personne n'ignorait que Fouquet, stimulé par des avis secrets et de plus en plus alarmé par l'attitude observatrice de Mazarin, avait médité un vaste plan de résistance pour le cas, moins prochain qu'il ne le supposait, où l'on en viendrait à prendre des mesures contre lui, ce qu'il appelle, dans le préambule du projet de Saint-Mandé, « se garantir contre l'oppression. » On sait que la place, alors réputée inexpugnable, de Belle-Isle, munie de canons et de vaisseaux secrètement achetés par ses soins en Hollande, était le principal rendez-vous assigné d'avance aux amis du surintendant. Maître de la plupart des points fortifiés de la côte depuis Guérande jusqu'à l'Ile-Dieu, dont il avait fait donner le gouvernement au fils mineur de la marquise d'Assérac, complice dévouée de tous ses projets en Bretagne, Fouquet poussait l'infatuation jusqu'à compter sur une insurrection de cette grande province, où il était sans autres racines que les immenses acquisitions territoriales faites tout récemment sous des noms empruntés. Pour défendre l'île que ses flatteurs appelaient son royaume, il attendait le concours de la flotte française, alors aux ordres du commandeur de Neuchèse, sa créature, et du marquis de Créqui, gendre de Mme Du Plessis-Bellière, son amie, courtisan appauvri pour lequel il venait d'acheter de ses deniers la charge importante de général des galères.

De pareilles visées ne pouvaient présenter quelques chances un peu sérieuses qu'autant qu'on s'adresserait à la vieille indépendance bretonne, qui faillit en effet se soulever, dix ans plus tard, sous le gouvernement du duc de Chaulnes à l'occasion de l'impôt du timbre et du tabac, établi sans l'assentiment des états; mais c'est à quoi ne songeait aucunement le plus fiscal des financiers, le plus centralisateur des ministres, l'homme le moins sympathique, par ses habitudes et par ses allures, à la rude et fière province où il n'avait jamais vécu, quoiqu'il en fût originaire. Insensé si l'on s'était appelé Rohan, un pareil rêve était ridicule lorsque l'on se nommait Fouquet.

Dans ce tissu de coupables extravagances, les accessoires étaient à la hauteur du principal, car le préambule du projet de Saint-Mandé contenait, relativement à la politique jalouse du cardinal, des accusations contre lesquelles protestait alors avec éclat sa lon-

(1) On trouve dans la publication de M. Cherruel le texte intégral de ce mémoire, dont M. Pierre Clément avait déjà donné une partie dans son *Histoire de Colbert*.

ganimité dédaigneuse. Jamais d'ailleurs conspirateur ne joua pareille partie avec moins de précautions et une plus étrange outrecuidance. Les engagemens secrets que Fouquet s'était complu à faire souscrire aux commandans de certaines places de guerre de « le servir envers et contre tous » constituaient des actes manifestes de haute trahison, et il ne sut s'en défendre devant ses juges qu'en alléguant la romanesque satisfaction de tracer dans ses loisirs des plans chimériques dont s'amusait son esprit blasé. Dans ce programme, tout le monde avait son rôle; il ne s'agissait plus que de déterminer chacun à le jouer aux risques de sa tête pour les menus plaisirs du surintendant disgracié. C'étaient, par exemple, certains magistrats sur lesquels il comptait pour courir toutes les chances que pouvait lui envoyer la fortune par l'unique raison qu'en d'autres temps ils avaient été ses obligés; c'étaient des courtisans qu'il tenait pour acquis à sa personne parce qu'il leur servait une grosse pension; enfin l'une de ses plus pressantes recommandations à sa famille pour le jour de la catastrophe, ce fut d'employer le dévouement et l'influence du duc de La Rochefoucauld, tant il connaissait bien le cœur de l'auteur des *Maximes!* Une circonstance suffit pour constater avec quelle légèreté furent écrites ces redoutables pages. Dans son premier plan de résistance, Fouquet avait fait figurer en première ligne les places du Havre, du Mont-Saint-Michel, et surtout celle de Calais, dont le gouvernement appartenait au comte de Charost, son gendre; quelques mois plus tard, il biffait ces noms-là pour y substituer ceux de Belle-Isle, de Concarneau et de Guérande, comme s'il avait pu susciter et soutenir à son gré la guerre civile sur les côtes de la Manche tout aussi bien que sur celles de l'Océan, en Normandie comme en Bretagne!

II.

C'était en caressant ces illusions déplorables que le châtelain de Vaux, chanté par tous les poètes dont il subventionnait la muse, salué par les ambitieux à courte vue comme le successeur inévitable du cardinal, attendait, au sein d'une corruption raffinée, la mort de l'homme dont l'ancienne bienveillance, quoique alors très refroidie, le maintenait seule aux affaires. Cet événement, si ardemment souhaité par l'imprévoyanee de Fouquet, arriva le 9 mars 1661, et l'on sait comment Louis XIV, rassemblant à Vincennes autour du lit de mort de Mazarin ses ministres et ses secrétaires d'état, prit pour un demi-siècle l'exercice direct du pouvoir avec la majesté qui fut le caractère de ce règne solennel. Aux fautes graves que déjà le roi, d'après les révélations de Mazarin, imputait à Fouquet, celui-ci

ajouta un tort plus difficile encore à pardonner : il affecta, touchant la résolution royale si fièrement signifiée aux ministres qu'elle transformait en commis, une incrédulité que le jeune roi ne put ignorer, tant cette première velléité de travail fut considérée comme passagère par la société intime dans laquelle il vivait alors, société élégante et perverse dont Fouquet, déguisé en pluie d'or comme Jupiter, se tenait pour le maître et le suprême inspirateur. Olympe Mancini, mariée au comte de Soissons, formait le centre de cette corbeille épanouie dans une atmosphère ardente, mais malsaine, et dont les plus belles fleurs ne tardèrent pas à se flétrir sous les dénonciations meurtrières de la Brinvilliers. M. Cherruel établit fort solidement que l'amour imprévu de Louis XIV pour Mlle de La Vallière eut au moins l'avantage de l'arracher à ces sensualités énervantes, et qu'il décida peut-être de la direction sérieuse imprimée à sa vie, durant laquelle il fut donné à ce prince d'accomplir, à force de volonté et de respect pour lui-même, ce qui chez Fouquet n'avait été qu'une prétention, l'association des affaires aux plaisirs avec la subordination constante de ceux-ci.

Il était naturel que Fouquet se crût personnellement agréable au jeune roi, car le surintendant était un gentilhomme accompli, et connaissait mieux que personne en France la cour et le monde; mais si l'analogie des habitudes devient ordinairement un lien entre les hommes, il peut arriver aussi qu'ils se séparent profondément, lorsqu'ils aspirent aux mêmes succès. Or, sans faire remonter la résolution de Louis XIV à un sentiment de jalousie inspiré par d'audacieuses poursuites contre Mlle de La Vallière, sentiment que rien n'établit ni dans les vraisemblances ni dans les faits connus, l'on ne saurait douter que sa personnalité royale ne se soit trouvée offusquée par l'éclat imprudent que son ministre s'étudiait à déployer. Ce prince se complut sans doute, durant son règne, à grandir les dépositaires immédiats de son autorité : il alla jusqu'à imposer aux plus hautes têtes du royaume l'obligation de se courber devant ces parvenus capables et fidèles; mais à toutes ces faveurs demeura constamment attachée la condition tacite de reconnaître qu'on n'était par soi-même que poussière et néant. Louis XIV comprit d'instinct que cette situation, à laquelle se prêteraient fort bien les Le Tellier, les Colbert et les Phélypeaux, répugnerait toujours à Nicolas Fouquet. Celui-ci avait en effet le double tort de s'exagérer sa valeur et de vouloir être quelque chose par lui-même dans un temps où l'effacement personnel se présentait comme la condition nécessaire de toute fortune politique. La fameuse fête de Vaux, offerte au roi par le surintendant en août 1661, un mois avant le voyage de Nantes, — tentative insensée d'un satellite qui s'efforçait d'éblouir

le soleil, — fut certainement la cause décisive de son arrestation, car dans ces splendeurs, sous lesquelles pâlissait la majesté royale, le monarque entrevit un crime d'état bien plus qu'une prodigalité financière. Une importance aussi insolemment affichée fut envisagée comme un commencement de conspiration, et en quittant Vaux, Fouquet, que le roi tenait déjà pour un dilapidateur, lui apparut comme un traître.

Plusieurs semaines avant cette fête à jamais célèbre, un œil moins fasciné que celui du surintendant aurait pu entrevoir, d'après des signes non équivoques, l'intention à peu près arrêtée du monarque de l'écarter de ses conseils. Voulant commencer son grand apprentissage royal par l'étude approfondie des finances, ce prince avait réclamé des états de situation que le surintendant lui remettait chaque jour avec des omissions dans les recettes et des falsifications correspondantes dans la dépense, afin de constater, en exagérant les embarras du trésor, la nécessité absolue de son concours et de son crédit près des traitans; mais Fouquet avait compté sans Colbert, consulté secrètement par Louis XIV sur ces documens, dont l'impitoyable intendant de Mazarin dévoilait les chiffres faux avec une perspicacité stimulée par la haine. En même temps qu'il rendait à Fouquet ce bon office, Colbert faisait valoir près de celui-ci la reconnaissance que ne manquerait pas d'éprouver le roi, s'il voyait le surintendant se consacrer désormais tout entier à la gestion des finances; il le conduisait ainsi à vendre sa charge de procureur-général, qui, en cas d'accusation, l'aurait rendu justiciable du parlement. Il est donc à croire qu'en tout état de cause la carrière ministérielle de Fouquet touchait à sa fin, et qu'il était à la veille d'une disgrâce; mais il y avait un abîme entre sa révocation et la terrible mesure qui bientôt après mit ses jours en danger. Si la fête de Vaux ouvrit cet abîme, la découverte du projet de Saint-Mandé dut le creuser plus profondément encore. Les *Mémoires* de Louis XIV ne permettent pas d'ailleurs de douter que ce projet ne fût soupçonné tout au moins dans ses parties principales avant l'arrestation du surintendant et la saisie de ses papiers (1). Ni le roi, ni Colbert, ni Le

(1) « Depuis que je prenais soin de mes affaires, j'avais de jour en jour découvert de nouvelles marques des dissipations du surintendant : la vue des vastes établissemens que cet homme avait projetés et les insolentes acquisitions qu'il avait faites ne pouvaient faire qu'elles ne convainquissent aucun esprit du déréglement de son ambition, et la calamité générale de tous mes peuples sollicitait sans cesse ma justice contre lui; mais ce qui le rendait plus coupable envers moi était que, bien loin de profiter de la bonté que je lui avais témoignée en le retenant dans mes conseils, il en avait pris une nouvelle espérance de me tromper, et, bien loin d'en devenir plus sage, il tâchait seulement d'en être plus adroit. Mais quelque artifice qu'il pût pratiquer, je ne fus pas longtemps sans reconnaître sa mauvaise foi, car il ne pouvait s'empêcher de continuer

Tellier, ni le chancelier Séguier, n'ignoraient les plans de résistance auxquels, dans les conversations d'un certain monde, les fortifications de Belle-Isle servaient de texte depuis trois ans. L'on ne peut expliquer que par de telles appréhensions le secret impénétrable dont s'enveloppa Louis XIV et les précautions minutieuses dont il crut devoir faire précéder l'acte du 5 septembre 1661, qui ne rencontra pas d'ailleurs l'ombre d'une résistance. Le voyage de Bretagne, habilement dissimulé sous la convenance de visiter une grande province, fut inspiré, comme le roi a pris soin de l'apprendre à la postérité, par la pensée de se trouver sur le théâtre des événemens, si le possesseur du marquisat de Belle-Isle et du duché de Penthièvre osait oublier, lorsqu'on porterait la main sur lui au nom de sa majesté, que Richelieu en avait fini avec les grands, et qu'en France la royauté était à toujours hors de page.

Louis XIV porta dans la perpétration de cet acte une surabondance de ruses et de tromperies italiennes où l'on retrouve comme un dernier écho des leçons de Mazarin. Jamais il n'avait comblé le surintendant d'attentions plus délicates, ne lui avait témoigné une confiance aussi intime que pendant le voyage entrepris pour mieux assurer sa perte. L'emprisonnement de Fouquet pouvait sans doute réclamer des mesures de prudence, mais il n'autorisait ni les mensonges ni les caresses, d'ailleurs fort inutiles, dont le roi crut devoir faire précéder une résolution naturelle et légale. Lorsqu'on réfléchit à l'orgueilleuse complaisance avec laquelle ce prince s'arrête sur cet épisode de sa vie, il semble qu'il ait plutôt songé à s'y donner à lui-même, en matière de secret, la mesure de ses propres forces qu'à proportionner les précautions aux périls. Fouquet marchait en effet vers l'abîme avec la plus aveugle confiance. Très agité, avant de quitter Paris, par les rapports de ses nombreux agens, il avait repris toute sa sérénité en recevant, durant le séjour à Nantes, des témoignages presque sans exemple des bontés du roi. La veille du jour où d'Artagnan mit la main sur lui, au moment même où la ville de Nantes se remplissait de troupes dont personne ne s'expliquait la mystérieuse destination, le surintendant, pour ne point paraître étranger aux desseins de son maître, avait la fatuité impudente de déclarer au secrétaire d'état Brienne, envoyé le matin par le roi pour prendre de ses nouvelles, car Fouquet était alors malade, que ces troupes avaient été mandées pour assurer l'arrestation de Colbert, et qu'il venait lui-même de donner des ordres à Pélisson afin

ses dépenses excessives, de fortifier des places, d'orner des palais, de former des cabales et de mettre sous le nom de ses amis des charges importantes qu'il leur achetait à mes dépens, dans l'espoir de se rendre bientôt l'arbitre souverain de l'état. » *Mémoires de Louis XIV*, t. Ier, p. 232.

de mettre le château d'Angers en mesure de recevoir le lendemain son plus mortel ennemi!

Louis XIV établit dans ses mémoires que cet acte de vigueur, rehaussé aux yeux des peuples par le mystère profond qui l'avait enveloppé, fut accueilli avec des applaudissemens unanimes. Cette adhésion générale n'est pas contestable; l'impression s'en retrouve jusque dans les mémoires contemporains les plus favorables au surintendant. Soumise depuis la paix aux dernières épreuves de la disette, la nation, qui avait vainement attendu de la fin de la guerre quelque allégement à ses douleurs, les imputait tout entières aux dilapidations de Fouquet, lorsqu'il aurait fallu, pour les comprendre et surtout pour les guérir, remonter jusqu'à l'administration meurtrière dont tout l'art consistait alors à paralyser l'agriculture française en imposant les instrumens nécessaires du travail, en même temps qu'elle arrêtait la circulation de ses produits par des entraves désastreuses. Fouquet, que les salons de Paris allaient bientôt transformer en victime, ne fut au jour de son emprisonnement, pour le pays tout entier, qu'un voleur effronté frappé par la justice royale. Le crime d'état ne préoccupait encore personne; ce que poursuivait la colère publique, c'était le vol aggravé par le scandale. Dans sa périlleuse translation du château d'Angers au donjon de Vincennes, le prisonnier avait pu recueillir des témoignages non équivoques de l'indignation populaire. Si une juste condamnation avait alors frappé le dépositaire infidèle de la fortune publique dans ses richesses et dans sa liberté sans menacer ses jours, que la nature de ce crime ne semblait pas pouvoir compromettre, l'on aurait universellement applaudi à un châtiment proportionné au délit lui-même. Le sentiment public ne se modifia d'une manière de plus en plus sensible durant les trois années de cette procédure que parce que les incidens du débat ne tardèrent pas à lui donner une autre physionomie en faisant prédominer la question politique sur la question financière.

Lorsque la saisie des papiers de Saint-Mandé eut mis le crime de haute trahison sur le premier plan dans les délibérations de la chambre de justice à laquelle avait été commis le sort de l'accusé, l'opinion, qui acceptait pleinement d'avance toutes les conséquences pénales qu'auraient entraînées la concussion et le dol, ne put s'empêcher de traiter légèrement une accusation si imprévue, et le public se prit à l'apprécier bien moins d'après des pièces qu'il récusait comme suspectes que d'après les impossibilités manifestes qu'aurait rencontrées l'application d'un plan inoffensif à force d'être chimérique. Paris, déjà travaillé par les nombreux amis et pensionnaires du surintendant, fatigué d'ailleurs des longues formalités d'une

procédure habilement arrêtée à chaque pas par les déclinatoires de l'accusé, ne tarda point à penser qu'il serait inique de faire tomber la tête d'un homme pour des projets qui, fussent-ils réels, méritaient de se dénouer à Charenton et non en place de Grève. Admettre que Nicolas Fouquet eût songé à entrer en campagne contre le roi Louis XIV, résolution insensée que ses amis, relevés de leur premier abattement, persistaient d'ailleurs à nier, cela répugnait profondément à la conscience publique. La chose était en effet plus vraie qu'elle n'était vraisemblable, et la vraisemblance saisit toujours l'opinion bien plus que la vérité.

La pression exercée sur les magistrats par le roi en personne pour leur dicter un arrêt de mort que la foi dans son droit lui faisait estimer nécessaire, le courant chaque jour grossi des bruits favorables et des anecdotes émouvantes vinrent éveiller une dernière lueur d'indépendance au sein de la génération qui avait fait la fronde et vu naître le jansénisme. Cette génération n'avait pas encore abdiqué ses souvenirs, subi le joug de la discipline monarchique et emboîté le pas derrière Bossuet et Racine. Chez les parlementaires du Marais et dans les hôtels littéraires de la Place-Royale où, sous le patronage de la beauté, le bel esprit s'essayait à une lutte dernière contre la puissance politique, l'on pouvait entendre encore quelques mots d'une langue oubliée, et Fouquet, quoiqu'il eût été l'un des ennemis les plus persévérans de la fronde militante, se trouva tout à coup adopté avec passion par la petite fronde des salons, qui, après avoir mené à bonne fin l'œuvre fort louable de sauver la tête du surintendant, accomplit, avec un succès plus durable qu'il n'était naturel de le prévoir, la tâche de grandir son rôle et de tromper la postérité.

Dans les sociétés polies, la puissance des coteries politiques et littéraires se mesure presque toujours à celle qu'y exerce l'esprit lui-même; mais à l'avantage de stimuler l'intelligence les coteries joignent trop souvent l'inconvénient de lui enlever son originalité propre, et de la fausser dans les questions où les personnes sont plus en jeu que les choses. Si les hommes qui vivent en dehors d'elles, soit indifférence du succès, soit respect d'eux-mêmes, les rencontrent devant eux comme des barrières parfois infranchissables, ceux dont elles font pousser la renommée en serre chaude y perdent leur physionomie native, et revêtent sous le souffle des passions qui les gonflent en les transformant des proportions démesurées qu'il faut envisager comme l'une des plus sérieuses difficultés de l'histoire.

La coterie des beaux esprits, celle des frondeurs incorrigibles à la manière du duc de La Rochefoucauld et du docteur Gui Patin,

adoptèrent donc Fouquet avec une ardeur dans laquelle entraient pour les uns d'honorables affections personnelles, pour les autres des ressentimens rendus plus vifs encore par l'impuissance. Pussort, Berryer, Sainte-Hélène, et tous les membres de la chambre qui, sur le chef du crime d'état, maintinrent un avis trop rigoureux à coup sûr, quoique légal, tous ces magistrats, qui n'étaient probablement que d'ardens royalistes, furent présentés au public comme des juges prévaricateurs. L'accusé, qui s'éleva d'ailleurs à la hauteur de son infortune en rencontrant tout à coup des inspirations d'honnêteté et de prudence dont il avait manqué si longtemps, l'accusé, pour lequel on avait commencé par réclamer la clémence, fut bientôt présenté comme l'intéressante victime d'une odieuse iniquité. Les écrivains et les femmes, les salons et l'Académie se donnèrent pour la dernière fois, durant le cours du grand règne, le plaisir d'accomplir un acte d'opposition. Du sein de l'exultation bruyante provoquée par l'arrêt qui lui sauva la vie, la mémoire de Fouquet sortit bientôt singulièrement transfigurée. Ses enfans profitèrent de ce long engouement au point de se voir presque égalés à des princes du sang en puissance et en richesse, à ce point que Saint-Simon a pu dire qu'on s'était étudié à « faire au fils de Fouquet un apanage comme à un fils de France. » Quant à l'histoire, au lieu d'un brillant étourdi, sans esprit politique, auquel la vanité avait tourné la tête, on lui présenta un grand homme d'état méconnu, expiant sous les verrous une supériorité qui avait offusqué Louis XIV.

Le remuant personnage qui aurait eu probablement son jour sous la régence du duc d'Orléans n'avait pas de place possible sous l'administration sévèrement ordonnée de Louis XIV. La captivité de Pignerol a donc beaucoup plus servi à sa renommée que ne l'aurait fait le reste de sa vie écoulée à la cour et dans les affaires. Dès le jour de son arrestation, le vieil homme sembla mourir chez Fouquet. Le cœur du courtisan voluptueux parut se dégager sans effort des liens si puissans dans lesquels il était enlacé, de telle sorte qu'à la première atteinte du malheur on y vit refleurir tous les germes déposés par la main d'une mère, l'une des âmes héroïques d'un siècle si fortement trempé dans la foi. Dès sa première étape au château d'Angers, au lendemain de son emprisonnement, Fouquet implore de la commisération royale une seule grâce, celle de recevoir les consolations religieuses pour ramener la paix dans sa conscience, dont il ne dissimule ni les remords ni les angoisses. Revenu après de fortifians entretiens à cette sérénité que le repentir assure comme l'innocence, le prisonnier se montre dans ses interrogatoires et durant les longues séances de l'Arsenal, prolongées par des incidens sans fin, aussi rempli de mesure dans sa conduite que de noble mo-

destie dans ses paroles. Sans protester contre le sort, sans paraître redouter le châtiment terrible dont il se sait menacé, il implore la clémence royale en confessant les projets insensés qui trouvent quelque excuse dans leur extravagance même, et qu'il ne s'étudie à défendre que par l'ivresse à laquelle la miséricorde divine vient de l'arracher. « Merci, mon Dieu, car voilà le chemin de son salut! » avait dit Mme Fouquet en apprenant l'écroulement de la fortune de ce fils si coupable, mais toujours si cher. Fouquet ne démentit pas un jour, pendant dix-huit années d'une impitoyable captivité, ce cri sublime échappé au cœur d'une mère. L'oreille fermée à tous les bruits du monde, il retrouva la paix au fond d'une forteresse des Alpes, dont le siége était fait secrètement, à force de péril et d'or, par une sainte mère et une admirable épouse, oiseaux du ciel quelquefois entrevus à travers les grilles et les abat-jour du captif!

Rien ne rompit, au moins pendant les seize premières années, la monotonie de cette existence, contrainte de se replier sur elle-même en se nourrissant d'amers souvenirs tempérés par d'immortelles espérances. L'historien de Fouquet n'a fait, malgré de persévérantes investigations, que peu de découvertes sur cette période, la plus intéressante peut-être, de la vie du malheureux surintendant. Nous en restons à quelques fidèles serviteurs de sa famille mis aux fers et à un gardien pendu pour avoir tenté de faire arriver jusqu'à Fouquet des nouvelles de cette terre des vivans à laquelle il n'appartenait plus. Enfin, dans le long chapitre consacré à cette longue captivité, nous en sommes toujours à l'anecdote si connue de Lauzun, qui, en contant à Fouquet sa fabuleuse fortune et son mariage royal, excite l'effroi bien naturel de ce dernier à la pensée qu'on veut ajouter à l'horreur de sa captivité l'obligation de la partager avec un homme en démence.

Cependant cette séquestration absolue, aggravée par les exigences multipliées de Louvois, provoqua bientôt pour Fouquet des jouissances plus nobles que celles dont il avait épuisé la coupe. Méditant les livres saints dans le cours à peine dissemblable de ses jours et de ses nuits, il se mit à les commenter en prose et à les traduire en vers (1). Dans la contemplation de ces horizons qu'il n'avait pas même soupçonnés, l'âme du prisonnier emprunta quelque chose

(1) En 1683, le comte de Vaux, fils aîné de Fouquet, publia à Paris deux petits volumes, extraits des manuscrits laissés par son père, sous le titre de *Conseils de la sagesse, ou Recueil des Maximes de Salomon...* M. Lemonnier a publié, à l'appendice de son *Histoire du chancelier d'Aguesseau,* l'admirable lettre écrite par Fouquet à sa mère en 1675, dans laquelle respire une mélancolie touchante tempérée par un apaisement sublime. M. Cherruel a reproduit *in extenso* ce monument de résignation chrétienne d'après le manuscrit autographe de la Bibliothèque impériale.

aux joies ardentes goûtées par Jérôme dans la libre captivité du désert, lorsque, courbé sur la Bible, devenue son seul trésor, il oubliait les splendeurs de Rome et jetait au monde l'âpre expression de ses mépris. La vue de Dieu est pour l'intelligence de l'homme ce qu'est celle de la mer pour son regard; elle l'absorbe par sa vivante immensité, et devant sa souveraine harmonie tous les bruits de la terre font silence. Après avoir vécu de la vie recluse des trappistes au point d'ignorer comme eux si ses amis les plus chers appartenaient encore à ce monde, Fouquet mourut comme un saint, laissant une preuve de plus que, sans nier la douleur comme le stoïque, le chrétien peut toujours en triompher, puisque l'âme reste libre jusque dans les fers.

C'est un bonheur pour l'histoire d'avoir à constater que, malgré ce culte de l'autorité monarchique dont Louis XIV ne fut pas moins le disciple fervent que le gardien inflexible, les rigueurs de ce prince finirent par s'adoucir en présence de cette captivité sans espoir. Mmes Fouquet, longtemps exilées dans des résidences lointaines, furent admises à se rapprocher de Pignerol, et, dans l'année qui précéda sa mort, le prisonnier, fléchissant sous le poids de ses infirmités plutôt que sous le poids de son malheur, put recevoir ces soins si doux à l'infortuné qui n'espère plus cette joie suprême. Puis, dans les derniers jours de 1679, quelques mois seulement avant d'expirer, Fouquet obtint l'autorisation d'aller prendre les eaux de Bourbonne, ce qui équivalait à l'assurance d'une fin prochaine de sa captivité. Il ne paraît pas qu'il ait pu profiter de cette trop tardive autorisation; cependant le bruit de sa mise en liberté se répandit alors dans Paris, et Gourville, dont les mémoires contiennent d'ailleurs des inexactitudes bien autrement sérieuses, ayant inféré de la permission accordée à Fouquet de quitter Pignerol qu'il en avait immédiatement profité et qu'il n'était point mort dans cette forteresse, cette circonstance insignifiante a servi de base à l'étrange roman d'après lequel le décès de l'ancien surintendant n'aurait été que simulé. C'est au moment où la vengeance de Louis XIV était visiblement désarmée contre un malheureux vieillard qu'on prête gratuitement à ce prince une invention dont ne s'était avisé aucun tyran; Fouquet devient le héros de la légende du *masque de fer*.

Deux argumens sont présentés à l'appui de cette bizarre assertion : l'un, c'est que la victime de ce drame mystérieux a commencé par être déposée à Pignerol avant d'être enfermée aux îles Sainte-Marguerite, comme si Fouquet avait été le seul habitant de ce lieu sinistre; l'autre, c'est que rien n'établirait d'une manière précise où et à quelle époque est mort l'infortuné surintendant. En présence des lettres de ses contemporains, devant les détails si concordans don-

nés par Mme de Sévigné et par le comte de Bussy, ce dernier motif n'a guère plus de valeur que le premier. Les *Mémoires sur la vie de Fouquet* viennent ôter d'ailleurs ce dernier espoir aux amateurs du merveilleux (1), car ils établissent par des documens authentiques que l'ancien ministre de Louis XIV mourut dans sa prison, en mars 1680, d'une attaque d'apoplexie, et que ses restes furent transportés et inhumés l'année suivante à Paris dans l'église de la *Visitation.* Ces pièces dispensent de défendre Mme de Maintenon contre l'imputation plus comique qu'odieuse d'avoir conseillé cette cruauté singulière à Louis XIV, afin de lui mieux dérober la trace d'anciennes liaisons avec Fouquet. Ajoutons que pas un esprit sérieux n'a pu admettre l'existence de rapports suspects entre Mme Scarron et le surintendant, hypothèse appuyée sur une lettre cynique qu'une fille perdue oserait à peine écrire, et qu'un annotateur obscur n'a pas craint d'attribuer à la femme qu'il faudrait appeler la plus prudente, lors même qu'on se refuserait à dire la plus sévère de son temps. M. Cherruel expose d'ailleurs, en les appuyant sur quelques lettres charmantes, les liaisons assez étroites de Mme Scarron avec Mme Fouquet, la première femme du surintendant, liaisons marquées au coin de la plus extrême délicatesse, et durant lesquelles on voit l'épouse du pauvre infirme repousser par bienséance, d'autres pourront dire par pruderie, toutes les invitations pour Vaux, en cachant sous le devoir de ne pas quitter son vieux mari l'évidente appréhension de donner à la calomnie des armes contre sa jeunesse et sa beauté. La *vieille fée* avait-elle pressenti Saint-Simon?

Ce livre vient encore ajouter une page à l'acte d'accusation que les éditeurs de notre temps se complaisent à dresser avec une persévérance infatigable contre l'ancienne monarchie française. Depuis cette date mémorable de 1828, à laquelle remonte la publication intégrale du manuscrit de Saint-Simon, que de divulgations périlleuses, que de témoignages empruntés aux serviteurs les plus dévoués de cette monarchie, comme pour river de leurs propres mains la pierre de son sépulcre!... Quelques lettres de filles d'honneur pensionnaires d'un surintendant prodigue et libertin ajoutent bien peu sans doute aux graves révélations que nous ont faites sur le règne de Louis XIV un personnage tel que le duc de Saint-Simon,

(1) Dans l'énigmatique histoire du masque de fer, bien d'autres noms, chacun le sait, ont trouvé place. Rappelons seulement qu'un personnage non moins singulier que Fouquet passa également pour le héros de cette bizarre légende. C'est le Bolonais Mathioli, qui s'était donné faussement à Louis XIV comme autorisé à négocier la cession de la forteresse de Casal, et qui dut expier son audacieuse supercherie dans les cachots de Pignerol. On trouvera quelques détails sur Mathioli dans les *Mémoires du marquis de Pomponne,* publiés par M. Mavidal d'après un manuscrit de la bibliothèque du corps législatif.

et sur le règne suivant un ancien ministre tel que le marquis d'Argenson. Toutefois, en trouvant les habitudes du quartier Bréda établies à la cour d'Anne d'Autriche, en voyant une certaine femme La Loy tenir, dans l'antichambre même de la reine, boutique de bijoux et petite poste aux *poulets*, il est impossible de ne pas éprouver quelque chose de la surprise attristée qu'ont suscitée pour la génération actuelle tant de publications sur les deux derniers siècles, en commençant par l'œuvre graveleuse de Tallemant des Réaux pour finir par le journal naïvement cynique de Barbier.

Il s'est trouvé que les époques les plus troublées, et par ce motif même les plus immorales, de la longue période comprise sous la dénomination d'ancien régime ont été, par une fatalité dont ce temps porte la peine, beaucoup plus fécondes en écrivains de mémoires et en observateurs politiques que des temps ou plus heureux ou plus tranquilles. La régence d'Anne d'Autriche, durant laquelle la misère des populations fut lamentable, resplendit d'un grand éclat littéraire; celle du duc d'Orléans n'a pas provoqué un épanouissement moins brillant de l'intelligence au milieu des désastres inséparables de l'union de l'esprit d'aventure avec l'esprit de cupidité; la dernière partie du règne de Louis XV, celle qu'il faut bien nommer le gouvernement de Mmes de Pompadour et Du Barry, correspond à la plus grande fécondité littéraire qu'ait jamais connue une nation. Les écrits politiques et les tableaux de mœurs abondent donc pour ces jours-là, tandis qu'ils sont beaucoup plus rares pour les époques historiques qui précèdent ou qui suivent ces périodes agitées. Les trente glorieuses années qui s'étendent de l'emprisonnement de Fouquet à la guerre de la succession d'Espagne, années signalées par tant de triomphes et tant de chefs-d'œuvre littéraires, n'ont fourni que fort peu de mémoires et pas un écrit politique. Le long ministère du cardinal de Fleury, qui cicatrisa les plaies ouvertes par l'impitoyable administration des dix dernières années de Louis XIV, est beaucoup moins connu et moins étudié que les jours qui allaient voir s'allumer les premières passions politiques sous l'impulsion des grandes compagnies judiciaires. Enfin les douze premières années du règne de Louis XVI, l'une des époques les plus attrayantes de notre histoire par une aspiration générale vers le bien public que secondait le mieux intentionné des princes, étaient restées complétement dans l'oubli, quant au régime économique et administratif, jusqu'aux travaux récens de M. de Lavergne. Pour apprécier avec équité et en pleine connaissance de cause le gouvernement sous lequel vécut la France durant plus de quatre générations, il faudrait donc faire entre des époques très diverses, quoique fort rapprochées, des distinctions dont la passion et l'ignorance sont

également incapables. N'oublions pas d'ailleurs que les études morales et politiques faites par les écrivains contemporains sur l'ancienne monarchie n'embrassent guère que ce qu'on appelait alors la cour et la ville, c'est-à-dire Versailles et Paris. Or la partie la plus saine de la vieille société française, celle qui en faisait la force et l'honneur, c'était précisément la province, beaucoup plus distincte alors de la capitale par ses intérêts et par ses mœurs qu'elle ne saurait l'être aujourd'hui. Là les populations avaient certainement des ressources moins nombreuses et moins assurées que de nos jours; mais les besoins étaient moins grands et les devoirs moraux du patronage plus respectés. Dans la bourgeoisie, les fortunes étaient lentes, mais solides, et l'instruction était, sinon plus générale, du moins plus forte qu'aujourd'hui; la noblesse provinciale enfin, qui fut à la fois l'honneur et la victime de la monarchie, toujours prête à payer l'impôt du sang, même en se ruinant par-dessus le marché, demeura jusqu'à la dernière moitié du XVIIIe siècle à peu près étrangère à la servilité dorée de Versailles, et ne prit la morgue et la fatuité des courtisans, auxquels elle rendait dédains pour dédains, qu'après qu'elle eut succombé à la tentation de chasser avec le roi et de monter dans les carrosses. Ce n'est donc qu'au prix de distinctions multipliées et délicates qu'on arrive à une appréciation exacte de cette mosaïque sociale, où Molière et Regnard trouvaient à profusion des types originaux et divers, en passant d'une province à une autre, et presque en changeant de quartier. On comprend dès lors qu'il soit plus commode de condamner en bloc que de juger en détail la vieille société française. Celle-ci a certainement mérité son sort; mais, sans hésiter à le reconnaître, on peut trouver et dire qu'il est inique de présenter toute une époque au jugement de la postérité en l'encadrant dans certaines périodes et en la personnifiant dans certains hommes.

L. DE CARNÉ.

LES

NOIRS AMÉRICAINS

DEPUIS LA GUERRE

I.

LES PARTISANS DU KANSAS. — LES NOIRS LIBRES DE BEAUFORT.

I. *Les États-Unis d'Amérique en 1863*, par M. Bigelow, Paris 1863. — II. *La Terreur blanche au Texas et mon évasion*, par M. J.-C. Houzeau, membre de l'académie de Belgique, Bruxelles 1862. — III. *The Freed men of South Carolina*, by J. M. Mac Kim, 1862. — IV. *Official reports on the Negroes of South Carolina*, by Edward Pierce, 1862. — V. *The Slave Power; its character, career and probable designs*, by J. E. Cairnes, London 1862.

Dans l'histoire des hommes aussi bien que dans celle de la terre, ce ne sont pas les mouvemens brusques et violens qui produisent les résultats les plus considérables : les modifications lentes et souvent inaperçues ont une bien plus haute importance. Comme les lois mêmes de la nature, ces évolutions graduelles de l'humanité se cachent sous la variété des faits qui constituent l'histoire apparente, et de longues années s'écoulent avant qu'on en apprécie la véritable signification. C'est à distance seulement qu'on peut les comprendre dans toute leur grandeur. Les simples accidens de la vie des peuples, les rébellions, les guerres, les péripéties sanglantes des batailles empêchent de voir les transformations profondes que subit la société tout entière. Ainsi, dans l'histoire des choses qui se sont accomplies en Amérique pendant les deux dernières années, les

massacres de Bull's Run, le combat du *Merrimac* et du *Monitor*, la prise de la Nouvelle-Orléans, le siége de Vicksburg occupent une beaucoup plus large place que la fuite silencieuse de milliers d'esclaves et l'abolition graduelle de la servitude africaine. On ne saurait s'en étonner : le spectacle d'hommes qui s'entr'égorgent offre un poignant intérêt qui satisfait je ne sais quel instinct barbare et le besoin d'émotions violentes. D'ailleurs les alternatives de la lutte ne demandent pour être comprises aucun effort intellectuel, tandis que les évolutions progressives de la société, embrassant à la fois le passé et l'avenir, doivent être étudiées avec un esprit philosophique. A la longue, les faits s'oublient peu à peu, à moins qu'ils n'aient saisi l'imagination des peuples et ne se soient transformés en légendes; mais les idées cachées sous le tumulte des événemens se révèlent et grandissent à mesure, semblables aux montagnes qui paraissent d'autant plus hautes qu'on s'éloigne de leur base.

Parmi ces idées, qui se dégageront peu à peu de la crise américaine, aucune, ce nous semble, ne se manifestera d'une manière plus éclatante que celle du droit absolu que les hommes de races diverses ont à la liberté. Sur le sol classique de l'esclavage, les noirs deviendront maîtres de leur propre corps et se mêleront à la société des blancs, leurs anciens possesseurs; la servitude, qui dans aucun pays du monde n'avait trouvé de plus audacieux défenseurs, aura été jugée définitivement par ses abominables conséquences. Dans le désir de faciliter leur travail aux écrivains qui raconteront un jour en entier la grande lutte de l'émancipation, nous allons tâcher de décrire ici les premières phases de cette heureuse transformation des camps d'esclaves en communautés d'hommes libres. Les documens sont rares, car les défenseurs qu'une main cachée suscite aux nègres d'Amérique songent à combattre et non pas à raconter l'histoire de ceux qu'ils sont chargés de secourir; cependant les faits épars que nous pourrons recueillir et que nous discuterons impartialement suffiront pour faire comprendre la gravité des événemens auxquels notre génération a le privilége inappréciable de pouvoir assister.

I.

Pour mesurer plus facilement l'énorme progrès accompli depuis deux années dans la condition des nègres et dans l'opinion publique des Américains du nord au sujet de l'esclavage, il n'est pas inutile de rappeler en peu de mots quelle était la situation à l'époque de la dernière élection présidentielle. Alors l'extension et l'aggravation de

la servitude des noirs étaient encore le but primordial des hommes d'état qui dirigeaient la politique des États-Unis. Les planteurs du sud, tout-puissans dans le sénat et sûrs de la complicité du président Buchanan, avaient subordonné toutes les autres considérations à celles de leur propre intérêt et transformé toutes leurs ambitions en articles de loi. Dans les états à esclaves, la liberté républicaine n'était plus qu'un vain mot; les ministres de tous les cultes n'avaient plus qu'une mission, celle de prôner « l'institution divine; » les journaux, rendus unanimes par une même passion ou par l'universelle terreur, n'avaient plus qu'un rôle, celui d'affirmer l'excellence de l'esclavage et l'infamie des abolitionistes; toute protestation contre la servitude s'était depuis longtemps évanouie; couverte par un immense concert de malédictions, la plainte du nègre n'était plus entendue. Dans le district de la Colombie, commun aux deux fractions de la république, les geôles où l'on fouettait les noirs s'élevaient à côté de la Maison-Blanche et du palais de la nation. Enfin, dans les états soi-disant libres, des négocians armaient leurs navires pour la traite des nègres sans redouter les tribunaux de leur pays; d'autres se faisaient les bailleurs de fonds des propriétaires d'esclaves, et partageaient avec eux les bénéfices sans vouloir partager la honte. Sur aucun point de l'immense territoire américain, les fugitifs des plantations ne pouvaient se dire à l'abri. Des chasseurs de profession, parfois accompagnés de limiers, se lançaient sur la piste du gibier noir, le forçaient soit dans les campagnes, soit dans les rues des cités populeuses, puis, après avoir fait constater leurs prises par des magistrats spéciaux auxquels on payait chaque tête de nègre capturé suivant un tarif réglé d'avance, ils ramenaient les fugitifs à coups de fouet et de prison en prison. Parfois aussi les chasseurs mettaient la main sur des nègres libres, et rarement ces victimes d'une méprise plus ou moins involontaire recouvraient la possession d'eux-mêmes. Les propriétaires d'esclaves prétendaient au droit de parcourir ou même d'habiter les états libres avec leurs domestiques noirs, et de rétablir ainsi la servitude dans les contrées où elle était abolie. Par une loi récente, ils avaient livré aux empiétemens futurs de l'esclavage tout l'espace occupé par les territoires: maîtres absolus d'un tiers de la république, ils s'étaient arrogé encore, par le bill de Nebraska, le droit d'envahir un autre tiers de l'immense superficie des États-Unis. Ce n'est pas tout. Enivrés par leurs victoires successives, ils ne craignaient pas d'attenter à la liberté garantie par la génération précédente aux nègres affranchis; dans la plupart des états du sud, l'aristocratie féodale avait décrété la servitude pour tous les hommes de couleur émancipés, et dans les autres états à esclaves de simples questions de détail arrêtaient

encore le vote de cette mesure impie. Par politesse envers les éleveurs du Maryland, de la Virginie et des autres états du centre, les planteurs du sud n'insistaient que faiblement sur la nécessité de rétablir la traite des noirs; mais il n'est pas douteux qu'en véritables logiciens ils n'eussent fini par remporter cette dernière victoire sur la morale. N'y étaient-ils pas autorisés par la décision solennelle de la cour suprême d'après laquelle le nègre n'a « aucune espèce de droit que le blanc soit tenu de respecter? »

Tout cela était la loi. Grâce à leurs propres efforts et à ceux de leurs complaisans des états libres, les planteurs avaient réussi à jeter le manteau de la légalité sur toutes les turpitudes de l'esclavage et à faire sanctionner tous ses envahissemens. Sur le terrain purement constitutionnel, leur position était à peu près inexpugnable, et s'ils n'avaient pas déchiré de leurs propres mains le pacte fédéral qui les protégeait, ils jouiraient encore paisiblement de leurs propriétés vivantes. Leur prétendu droit, si contraire à la morale, était du moins inscrit dans les codes et dans les actes du congrès, et cela suffisait pour maintenir la prépondérance politique des hommes du sud pendant une période indéfinie. Aussi les abolitionistes purs, qui constituaient aux États-Unis une secte de quelques milliers d'individus à peine et qu'on affectait de mépriser comme de pauvres rêveurs, reconnaissaient l'impossibilité légale de forcer l'esclavage dans ses retranchemens, et, ne pouvant espérer l'extinction naturelle de la servitude, demandaient hautement la scission entre le nord et le sud, entre les hommes libres et les planteurs. Les républicains, qui avaient donné leurs voix au général Fremont en 1856 et qui firent triompher la candidature de M. Lincoln en 1860, ne croyaient pas non plus qu'il fût possible de supprimer l'esclavage en s'appuyant sur les lois existantes, et du reste l'abolition eût-elle pu s'accomplir d'une manière constitutionnelle que leur parti n'eût pas même eu le désir de la voter. Le programme adopté à Chicago le prouve : ils admettaient dans les termes les plus explicites que le maintien de l'institution servile était garanti par le droit public et que les états à esclaves pouvaient régler à leur guise toutes leurs affaires intérieures. Placée sous la sauvegarde de la constitution, la servitude était pour les républicains chose sacrée à laquelle ils n'avaient pas plus le droit de toucher qu'un Juif n'eût eu celui d'écraser un serpent niché dans l'arche sainte. Leur unique but était de conserver à la liberté du travail leur propre territoire. Ils n'attaquaient point, ils se défendaient. Sous la présidence de M. Buchanan, lorsqu'ils firent admettre le Kansas au nombre des états libres, ils revendiquaient un droit solennellement garanti par des compromis antérieurs et représentaient les vœux maintes fois exprimés des

habitans du Kansas eux-mêmes. En novembre 1860, lorsqu'ils élurent M. Lincoln, ils n'avaient d'autre intention que d'affirmer l'inviolabilité du travail libre dans les états du nord, et pour donner aux planteurs des gages de leur sincérité, ils ne cessaient de témoigner le dégoût que leur inspiraient les abolitionistes. La fraternité humaine, l'égalité future de toutes les races, la liberté universelle, n'étaient que chimères pour les républicains d'Amérique, et s'ils avaient cru à la scission dont on les menaçait depuis de si longues années, on ne peut douter qu'ils n'eussent voté en masse pour un candidat favorable à l'extension de l'esclavage. Les radicaux, isolés çà et là dans quelques villes de la Nouvelle-Angleterre, eussent été réduits à une impuissance absolue. N'essayons point de pallier ce fait déplorable : les hommes du nord étaient en grande majorité complices de leurs concitoyens du sud dans le crime de l'esclavage; ils voulaient seulement s'en épargner le remords.

Ainsi le parti républicain caressait la chimère d'un compromis définitif, comme si les passions pouvaient se condamner jamais à osciller autour d'un centre de gravité. Plus logiques et doués de cette prescience instinctive que donne toujours un principe absolu, les hommes du sud comprenaient fort bien qu'un accord à l'amiable était impossible entre deux groupes d'états où la condition sociale des travailleurs offre un antagonisme si complet. Ils savaient qu'une victoire décisive serait remportée tôt ou tard par l'une ou l'autre des sociétés hostiles, et la prévision de l'avenir leur faisait confondre dans une même haine les républicains de tout le nord et les abolitionistes de Boston. Et comment n'auraient-ils pas abhorré ce parti qui, tout en respectant l'esclavage, venait de lui faire subir son premier échec? L'histoire des quatre-vingts dernières années avait appris aux planteurs que le maintien de leurs priviléges avait pour condition essentielle une série non interrompue de triomphes, et qu'un temps d'arrêt dans leurs conquêtes deviendrait inévitablement le signal du recul. En effet, l'esclavage, abandonné à ses propres forces, ne peut soutenir la concurrence avec le travail libre : il se limite nécessairement à un petit nombre d'industries; il épuise la terre, il fatigue les hommes, il ne peut les utiliser que par masses, et surtout il leur ôte cet aiguillon de l'intérêt privé, sans lequel l'ouvrier, dépourvu de toute initiative, devient une machine sans intelligence. Pour contre-balancer ces causes d'infériorité, les planteurs avaient la grande ressource d'étendre indéfiniment leur domaine et de garder avec un soin jaloux le monopole des produits spéciaux qui faisaient leur richesse; mais l'admission du Kansas au nombre des états libres, puis le triomphe des républicains dans les élections présidentielles de 1860, prouvèrent aux esclavagistes qu'ils

ne devaient plus espérer l'accroissement de leur empire. Les travailleurs libres, dont la multitude augmente si rapidement dans la république américaine, allaient peser de plus en plus sur leur frontière, ils allaient peut-être pénétrer dans les territoires du sud-ouest et faire concurrence aux propriétaires d'esclaves pour la production du coton. Enserrée dans un cercle toujours plus étroit, la puissante aristocratie du sud était condamnée à la mort lente de l'étouffement.

Mieux valait pour les *chevaliers du cercle d'or* jouer le tout pour le tout et risquer la perte soudaine de leurs priviléges en essayant de reconstruire l'Union à leur profit. Insoucieux de la constitution qui les avait abrités si longtemps et qu'on pouvait maintenant retourner contre eux, violateurs des lois qu'ils avaient eux-mêmes dictées, et qui prononçaient désormais leur condamnation, ils déchirèrent l'ancien pacte fédéral, sans attendre que les vainqueurs eussent porté la moindre atteinte aux garanties légales de l'institution servile, sans attendre même que fussent expirés les pouvoirs de M. Buchanan, le président qu'ils avaient fait élire. Les républicains du nord n'étaient pas encore revenus de leur stupeur, que déjà la scission était consommée. On sait maintenant, à n'en pouvoir douter, que les rebelles ne voulaient point s'en tenir à la proclamation de leur indépendance, mais que leur ambition était de fonder au profit de l'esclavage une nouvelle union sur les ruines de l'ancienne. Protégés par le *roi Coton* et convaincus de la toute-puissance de l'intérêt, ils comptaient fermement sur la complicité de la France et de l'Angleterre dans leur œuvre de reconstruction; quant au peuple des États-Unis, ils espéraient pouvoir le capter par les moyens qui leur avaient si souvent réussi dans le congrès. Aux états du centre, ils vantaient les bénéfices que procure l'élève des nègres destinés aux marchés du sud; aux états de l'ouest, ils promettaient les avantages du libre échange; à la Pensylvanie et à New-York, ils offraient l'appât du lucre.

Les six petits états de la Nouvelle-Angleterre devaient seuls être exclus, comme indignes, de la confédération esclavagiste. C'est que les partisans zélés de l'émancipation, qui se trouvent principalement dans ces états, s'appuient, eux aussi, sur un principe, la liberté, et n'ont jamais eu l'idée chimérique d'opérer un compromis avec les planteurs. Rendus clairvoyans par l'habitude de la pensée, ces hommes, auxquels on refusait tout sens pratique, sont les seuls parmi les gens du nord qui n'ont pas été pris au dépourvu et ne se sont pas trompés sur le résultat final de la séparation. A la nouvelle du bombardement et de la reddition du fort Sumter, l'émotion fut indicible dans toutes les villes du nord, et des comités de défense s'or-

ganisèrent spontanément sur tous les points menacés. Et pendant que la population tout entière était en proie à un délire patriotique, pendant que deux cent mille volontaires couraient aux armes, la société des abolitionistes de Boston se réunissait tranquillement pour tenir sa dernière séance. « Durant ces trente dernières années, nous avons travaillé, nous avons combattu, nous avons souffert avec joie; maintenant laissons aux événemens le soin de continuer notre œuvre! Nos prédictions s'accomplissent : nous n'avons plus qu'à voir défiler devant nous les jours de bataille portant avec eux la liberté! » En effet, le premier jour de la rébellion peut être également considéré par les nègres d'Amérique comme le premier de leur hégire. Les coups de canon tirés par les esclavagistes caroliniens contre le fort Sumter ont été le vrai signal de l'émancipation des noirs, et ce sont les maîtres eux-mêmes qu'une singulière ironie du destin a chargés d'être les libérateurs!

II.

Rigide interprète de la légalité, le président Lincoln arrivait au pouvoir avec un sentiment profond de son immense responsabilité et la ferme intention de remplir strictement le mandat qu'il avait reçu de ses concitoyens. Ce mandat était de rétablir purement et simplement la constitution tout entière, même avec les garanties qu'elle offre aux propriétaires d'esclaves; il devait ramener dans l'Union les états rebelles, et leur imposer le respect des lois en les respectant lui-même et en faisant exécuter celles que le congrès avait votées contre les noirs fugitifs. D'ailleurs, s'il avait eu la volonté d'agir, non pas en magistrat constitutionnel, mais en chef révolutionnaire, il ne fût probablement pas entré à la Maison-Blanche. Nommé par une simple minorité des électeurs populaires (1), il aurait bientôt vu cette minorité se tourner contre lui et faire cause commune avec la majorité démocratique, dont les voix s'étaient dispersées sur d'autres candidats. Aussi, quelles que fussent ses opinions particulières sur l'esclavage, M. Lincoln se garda bien de les manifester. En sa qualité d'homme politique, il avait toujours affirmé que l'extradition des noirs fugitifs était un devoir civique; devenu candidat à la présidence, il ne cessa de professer la même opinion, qui du reste était conforme à celle de presque tout son parti. En-

(1) M. Lincoln reçut, il est vrai, 180 votes électoraux contre 123 votes donnés à MM. Douglas, Bell et Breckinridge; mais les suffrages populaires se décomposaient ainsi : 1,857,610 voix pour M. Lincoln, et 2,804,559 pour ses trois concurrens. Le président a donc été élu par les deux cinquièmes des voix seulement.

fin, nommé président, il ne négligea aucune occasion de rassurer les hommes du sud et de témoigner en faveur de leurs droits constitutionnels. Dans son message, il déclarait ne vouloir en aucune manière attenter à l'institution patriarcale; il acceptait la doctrine antique en vertu de laquelle l'esclave qui s'enfuit dérobe son propre corps; il reconnaissait le droit absolu du maître à la récupération de sa propriété vivante. Par un excès de prévenances, il s'abstenait même d'aborder le sujet si délicat des territoires et de faire la moindre allusion aux anciens compromis maintes fois violés par les esclavagistes. En termes supplians, dont la sincérité ne pouvait être mise en doute, il conjurait ses frères du sud de rentrer dans l'Union avec toutes leurs prérogatives et leur offrait ses bons services pour écarter définitivement cette fâcheuse question de l'esclavage, cause de tant de malheurs.

Le congrès était disposé à imiter le président dans cette politique de conciliation à outrance. En votant l'organisation de trois territoires, dont l'un au moins, celui du Colorado, était exposé à l'invasion du travail esclave, les sénateurs allèrent même, dans leur courtoisie pour les planteurs, jusqu'à négliger d'introduire une clause assurant aux agriculteurs libres l'occupation de ces vastes contrées. Plus tard, lorsque la guerre éclata, les généraux de l'armée ne furent pas moins polis pour les propriétaires de nègres que ne l'étaient les membres du gouvernement et de la législature. Des ordres formels enjoignaient aux troupes de rendre consciencieusement à leurs maîtres les esclaves fugitifs qui s'égaraient dans les lignes fédérales. Parfois même les soldats étaient chargés par leurs officiers de prêter main-forte aux chasseurs et de traquer les noirs dans les forêts. Telles étaient les premières scènes de cette guerre qui doit avoir pour inévitable résultat la liberté des nègres dans tous les états méridionaux.

Quelques incidens toutefois révélaient d'avance la tournure que la lutte entre les hommes libres du nord et les propriétaires d'esclaves du sud était destinée à prendre tôt ou tard. Les volontaires du Massachusetts, qui par une *heureuse* circonstance, dit le sénateur Sumner, avaient été les premiers à verser leur sang pour la république, étaient en grande partie de zélés abolitionistes, et leur prompte réponse à l'appel du président était un signe de l'ardeur qu'ils allaient porter à la délivrance des esclaves. En dépit de la loi d'extradition et des ordres de leurs chefs, ces soldats improvisés donnaient joyeusement un asile aux rares fugitifs qui venaient les implorer; souvent même ils étaient les premiers à conseiller l'évasion et à faciliter le départ des nègres pour la Pensylvanie. De là des altercations entre les volontaires et leurs officiers, et parfois des

conflits entre les tribunaux civils et l'autorité militaire. Cependant ces difficultés furent bientôt écartées dans le département du Potomac. La sévérité croissante de la discipline, le zèle de juges entièrement dévoués aux propriétaires d'esclaves éclaircirent peu à peu les rangs des abolitionistes purs; d'ailleurs ceux-ci ne pouvaient échapper au prestige que doit nécessairement exercer toute loi, même abhorrée, sur des hommes auxquels l'amour de la constitution, la grande loi, avait mis les armes à la main. Et puis ces rudes gens du nord, qui se trouvaient pour la première fois en contact avec les élégans gentilshommes de la capitale, craignirent bientôt de se déshonorer en s'occupant de cet être méprisé qu'on appelle *a stinking nigger*. Pendant les premiers mois de la guerre, tout officier visant aux belles manières donnait une preuve de sa distinction aristocratique en confondant les nègres et les abolitionistes dans un même sentiment de mépris.

A l'ouest des Alleghanys, là où une simple rivière, l'Ohio, borne les domaines de la servitude sur une longueur de plus de 1,200 kilomètres, la guerre ne sévissait pas encore, et par conséquent les relations entre le maître et l'esclave n'avaient point été troublées. Le Kentucky s'était déclaré neutre et profitait de ses quelques mois de répit pour servir d'intermédiaire commercial entre le nord et le sud; il ramassait en toute hâte les dollars que lui procurait cette nouvelle source de trafic destinée à se tarir bientôt. C'est au-delà du Mississipi, sur les frontières du Kansas, qu'on vit les deux sociétés ennemies s'entre-choquer aussitôt après la déclaration de guerre. Dans ce pays, tous les élémens hostiles se trouvaient en contact et fermentaient depuis de longues années, attendant l'occasion favorable pour engager la lutte. Créé par un premier compromis, l'état du Missouri ne pouvait se développer que par une série non interrompue d'autres compromis. Certains comtés étaient habités uniquement par des colons libres, d'autres, situés par une singulière anomalie dans les parties septentrionales de l'état, renfermaient une forte proportion d'esclaves. La ville de Jefferson, chef-lieu du Missouri, était aux ordres des planteurs, tandis que Saint-Louis, la grande cité qui aspire à devenir le siége du gouvernement des États-Unis, était presque entièrement républicaine, et nommait pour représentans au congrès des adversaires de l'esclavage. Des milliers d'émigrans allemands, des exilés politiques, presque tous abolitionistes ardens et complétement étrangers aux subtilités des légistes américains, prêchaient avec ferveur l'émancipation des noirs. Enfin les souvenirs encore récens de la guerre du Kansas, qui avait ensanglanté les frontières pendant plusieurs années, emplissaient tous les cœurs de haine et de vengeance. Dans ces régions, situées à plus

de 2,000 kilomètres de Washington et rendues presque indépendantes du gouvernement central par la désorganisation temporaire de la république, la lutte devait nécessairement revêtir un caractère particulier et se transformer en guerre d'émancipation. Chose étrange! c'étaient ces mêmes populations agricoles du Haut-Mississipi, sur lesquelles les esclavagistes avaient le plus compté, qui étaient les premières à demander l'affranchissement des esclaves. Tandis qu'à Washington le président et les généraux de l'armée faisaient assaut de courtoisie envers les propriétaires de nègres et témoignaient par leurs actes du respect qu'ils portaient à l'institution servile, les volontaires du Missouri et du Kansas agissaient tout autrement et demandaient à se battre, non pour les clauses de la constitution, mais bien pour la liberté du sol. Les deux armées de l'est et de l'ouest, que l'immense vallée de l'Ohio séparait l'une de l'autre, et qui s'étaient levées au même appel, apportaient chacune sur les champs de bataille un esprit différent. L'une, composée d'hommes appartenant pour la plupart aux classes industrielles et commerçantes de race anglo-saxonne, n'avait d'autre but que de défendre la loi; l'autre, dont les rangs étaient en grande partie formés d'agriculteurs allemands encore tout pénétrés des idées de l'Europe sur l'esclavage, voulaient avant tout faire triompher la justice. Les représentans de ces deux tendances diverses étaient d'un côté le légiste Lincoln, de l'autre le pionnier Fremont. Si ces deux hommes n'avaient pas été animés tous les deux du plus sincère patriotisme, et si la guerre, en se répandant comme une immense traînée de feu de la Chesapeake à l'Arkansas, n'avait pas bientôt fondu tous les contrastes et donné la même impulsion à toutes les armées en marche, l'antagonisme naturel des états de l'ouest aurait pu devenir une source de dangers pour la république et la menace d'une deuxième scission bien plus douloureuse encore que la première.

Dès le commencement de la guerre, les esclavagistes du Missouri se sentirent frappés au cœur. Le prix des nègres, cette valeur impressionnable qui est pour les planteurs d'Amérique ce que le cours de la rente est pour les négocians d'Europe, baissa de 80 pour 100 dans l'espace de quelques mois. Des noirs vigoureux, achetés 1,200 dollars à la fin de l'année 1860, étaient revendus en 1861 moyennant une somme de 200 dollars. Les marchands d'esclaves, complétement ruinés, maudissaient les républicains du nord et discouraient en faveur de l'insurrection, « le plus saint des devoirs. » Un grand nombre de propriétaires qui disposaient encore de fonds considérables se hâtaient de vendre leurs terres à vil prix et disaient adieu à l'état du Missouri pour aller s'établir dans l'Arkansas avec leur bétail humain. Les évasions d'esclaves devenaient chaque jour

plus fréquentes. Les volontaires allemands qui occupaient la ville de Saint-Louis, et que les ennemis de l'Union qualifiaient de terroristes, ne négligeaient aucune occasion de violer la loi d'extradition, et tous les nègres fugitifs trouvaient dans leur camp un accueil empressé. D'ailleurs le général Fremont leur donnait l'exemple. Un jour un planteur vint chercher trois nègres qui s'étaient réfugiés dans le camp : « Allez-vous-en, lui répondit le général. Il se peut que vos esclaves soient ici; mais aussi longtemps que je garderai mon nom, je ne tromperai jamais la confiance que ces hommes ont mise en ma protection ! »

Cependant la lutte prenait dans le Missouri un caractère d'acharnement féroce, qui contrastait avec les allures tranquilles de la guerre du Potomac. Autour de Washington, les armées ennemies étaient composées à peu près en entier d'hommes appartenant à des états distincts par le climat, les mœurs, les traditions; mais sur les bords du Missouri, les combattans avaient été voisins avant de s'entre-tuer; ils se connaissaient les uns les autres et portaient dans la lutte cette animosité personnelle qui donne un caractère si effrayant aux guerres civiles. Une victoire remportée par l'un ou l'autre parti pacifiait le pays à la surface; mais quelques jours après, chaque village, chaque hameau abandonné par les troupes recommençait la guerre pour son propre compte, et telle région qui le lendemain d'une défaite n'offrait en apparence que de paisibles agriculteurs était couverte de guérillas bientôt après le départ de l'ennemi. Sur tous les points du territoire avaient lieu des rencontres à main armée, depuis la bataille proprement dite jusqu'au simple duel. Un grand nombre de villes et de villages étaient brûlés, les campagnes étaient dévastées, la solitude reprenait son domaine. Des sociétés de brigands, étrangères à tous les partis et constituées par actions comme des compagnies industrielles, exploitaient systématiquement le pays par le vol, le meurtre et l'incendie. Le Missouri, auquel sa position centrale, son réseau de rivières, la fertilité de son territoire et ses montagnes de métal presque pur peuvent faire espérer de devenir un jour l'état le plus important de l'Union, courait le risque d'être changé en un désert : déjà les citoyens étaient obligés d'implorer du répit pour le paiement de leurs taxes. Il fallait aviser au plus tôt. Le 31 août 1861, le général Fremont proclama la loi martiale, et le premier parmi tous les chefs américains il osa prononcer le mot redoutable d'émancipation! De sa propre autorité, il déclara libres tous les nègres dont les maîtres auraient été convaincus de rébellion, et, joignant l'exemple au précepte, il mit en liberté deux esclaves de Saint-Louis qui avaient appartenu à des ennemis de l'Union.

C'était là un acte qui peut nous paraître aujourd'hui bien simple. Pourtant l'Amérique entière en frémit. Depuis le désastre de Manassas, rien n'avait ému le peuple d'un pareil effroi. L'esclavage, cette institution qu'avaient maintenue et justifiée par leur exemple les Washington, les Jefferson et les autres pères de la patrie, un soldat y portait violemment la main. Nouveau Samson, il osait renverser les colonnes du temple, et ne craignait pas d'ensevelir le peuple entier sous les ruines! Il est vrai que le congrès avait récemment voté comme mesure de guerre un bill autorisant la confiscation des esclaves employés aux travaux de siége ou de défense; mais ces nègres confisqués par le gouvernement et devenus libres en fait restaient encore des immeubles en droit, et le principe constitutionnel de la servitude demeurait dans toute son intégrité. Par une singulière conséquence du bill, l'avantage d'être confisqué et pratiquement émancipé était offert aux esclaves qui aidaient les rebelles en travaillant aux fortifications ou en combattant à côté de leurs maîtres : le gouvernement fédéral les récompensait d'avoir participé à la rébellion, tandis qu'il maintenait dans l'esclavage les nègres assez naïfs pour ne pas demander le pic ou le fusil. Ce procédé eût été simplement absurde, si, d'après la loi, le noir avait pu être considéré comme une personne; mais on ne voyait en lui qu'une chose, un corps sans âme, et quand on l'arrachait à son maître, c'était uniquement pour punir celui-ci. « Pourquoi, disait un journal unioniste du Kentucky (1) favorable au bill de confiscation, pourquoi les esclaves des traîtres en armes ne seraient-ils pas confisqués pour le compte du gouvernement?... Les esclaves sont une propriété aussi bien que les mules. Est-il juste et légitime de confisquer une mule et de l'employer au service des transports? Si cet acte de confiscation est légal, n'est-il pas également juste et légitime de confisquer les esclaves pour qu'ils servent de charretiers? Hommes et mules sont des propriétés au même titre. » Malheureusement le général Fremont avait eu le tort de voir des hommes dans ces misérables esclaves; il leur promettait la liberté comme si pareil privilége était fait pour eux ou pour des bêtes de somme; il portait atteinte aux droits sacrés des propriétaires. Le président s'empressa d'écrire au général pour le rappeler aux termes stricts du bill de confiscation.

Non content d'intervenir ainsi, M. Lincoln révoqua bientôt après le célèbre abolitioniste et le remplaça par le général Halleck, dont l'un des premiers soins fut d'interdire l'entrée du camp à tout noir fugitif; cependant les partisans du Kansas, insoucieux de toute discipline, n'en continuèrent pas moins leur guerre d'émancipation.

(1) *Frankfort Commonwealth*, 20 novembre 1861.

Des colons impatiens de toute légalité s'étaient réunis en foule dans ces régions situées aux confins du monde civilisé et forcément négligées par le gouvernement fédéral. Leurs bandes, il faut le dire, étaient composées d'élémens très divers. Nombre de pionniers demi-sauvages étaient accourus uniquement par amour de la bataille. Le plaisir de courir les aventures et de braver le péril, l'orgueil farouche qu'on éprouve à vaincre la faim, le froid ou la fatigue, les émotions de l'embuscade, les hideuses joies du cri de guerre et de la lutte corps à corps, toutes ces choses qui effraient l'homme paisible étaient précisément ce qui attirait ces redoutables *jayhawkers*. La présence des Indiens ajoutait encore à la fête. La fraction la plus importante de la tribu des Creeks, les Cherokees, les Choctaws, tous les peaux-rouges qui, sous prétexte de civilisation, sont devenus propriétaires de nègres (1), s'étaient soulevés en faveur de la confédération esclavagiste; ils menaçaient de leurs tomahawks les pionniers du Kansas et scalpaient tout vivans ceux qui tombaient en leur pouvoir. Des *coureurs de prairie*, des *petits blancs* du Texas et de l'Arkansas grossissaient ces bandes féroces. A leur tête, on voyait apparaître le terrible Texien Bosse-de-Bison, ce guerrier légendaire qui se disait petit-fils de Fra-Diavolo et portait toujours avec ses armes une bible reliée dans la peau d'un homme du nord tué de sa main. En face de pareils adversaires, les capitaines des bandes unionistes devaient eux-mêmes user de procédés sommaires. Un de ces chefs, le sénateur fédéral Lane, démocrate de vieille roche brusquement converti à l'abolitionisme, ne craignait pas de dire à ses soldats : « Détruisez, dévastez, désolez, voilà la guerre! » Le colonel Jennieson s'exprimait d'une manière encore plus énergique et mêlait à son cri de haine une sanglante ironie à l'adresse de la cour suprême. « Les rebelles, disait-il, sont hors la loi! Nous les traiterons partout comme des ennemis de Dieu et des hommes, comme des gens trop vils pour qu'ils puissent rien posséder en propre, comme des êtres n'ayant aucune espèce de droits que les hommes loyaux soient tenus de respecter! » Ses actes étaient d'accord avec ses paroles : il faisait vivre ses troupes sur les propriétés des planteurs, brûlait les maisons en guise d'adieu, donnait la liberté et des armes aux esclaves.

Mais la vraie force des volontaires du Kansas, celle qui leur fit conquérir définitivement le Missouri à la cause de l'Union, c'était la ferveur abolitioniste de quelques-uns d'entre eux. Ceux-ci avaient fait de la délivrance des nègres la mission de leur vie et saisissaient

(1) Lors du recensement de 1860, ces diverses tribus possédaient 7,369 noirs répartis entre 1,154 propriétaires. Un seul planteur creek avait à lui seul 227 esclaves.

avec enthousiasme l'occasion d'accomplir leur œuvre sans avoir à redouter les arguties légales. Héros à la façon des puritains leurs ancêtres, ils étaient résolus à vaincre et prêts à mourir. Sans paie, mal vêtus, mal nourris, complétement dégagés de cette vulgaire ambition de l'avancement qui animait la grande majorité des autres soldats de l'Union, ils combattaient seulement pour les droits de l'homme et pour la liberté du sol. Leur véritable chef et leur modèle, ce n'était ni Jennieson, ni le sénateur Lane, c'était John Ossawatomie Brown, le pendu de Harpers-Ferry; dans leurs rangs marchait le fils de la victime, brûlant de venger la mort de son père et chantant avec ses compagnons l'hymne de guerre devenu aujourd'hui la *Marseillaise* des nègres. Nous donnons ici les paroles de ce chant national qui tient à la fois du cantique religieux et de la marche de guerre (1).

« Le corps de John Brown pourrit dans la fosse, — et les captifs qu'il essaya de sauver pleurent encore; — il a perdu la vie en luttant pour l'esclave, — mais son âme marche devant nous! — Gloire! gloire! Alleluiah! — Son âme marche devant nous!

« John Brown était un héros indomptable et sincère. — Le Kansas le vit à l'œuvre pour défendre nos droits. — Aujourd'hui l'herbe verdoie sur sa fosse, — mais son âme marche devant nous. — Gloire, etc.

« Il prit Harpers-Ferry avec ses dix-neuf braves; — il épouvanta la vieille Virginie et la fit trembler jusqu'en ses fondemens; — puis une bande de traîtres lui fit subir la mort d'un traître, — mais son âme marche devant nous. — Gloire, etc.

« John Brown était le Jean-Baptiste du Christ qui nous viendra, — du Christ qui fera tomber les chaînes des captifs. — Bientôt, sous le soleil du sud, tous les noirs seront libres, — car son âme marche devant nous. — Gloire, etc.

« Vous, soldats de la liberté, frappez, c'est le moment, — portez à l'oppression le coup de mort que le héros essaya de porter, — car l'aurore du vieux John Brown éclate en un beau jour, — et son âme marche devant nous! — Gloire! gloire! Alleluiah! — Et son âme marche devant nous! »

Ainsi le fils de John Brown et ses compagnons d'armes, qui chantaient avec lui la gloire de son père, combattaient, non pour le maintien de l'Union, mais pour l'affranchissement des noirs. L'ordre du général Halleck défendant l'admission des nègres fugitifs dans les lignes fédérales n'était pour eux qu'un vain mot et ne leur arrachait qu'un sourire de mépris. Leur œuvre d'émancipation n'en était point interrompue. A la fin de l'année 1861, les deux brigades du Kansas, composées de 2,000 hommes à peine, avaient à

(1) Il nous a été impossible de découvrir le nom de l'auteur.

elles seules délivré plus de 3,000 esclaves, et les avaient acheminés vers la terre de liberté; en outre un grand nombre de noirs s'étaient échappés des plantations sans attendre les bandes libératrices, et, voyageant de nuit à travers les forêts, avaient réussi à gagner la frontière. Entraîné par l'exemple de ses hommes, le sénateur Lane, qui, de son propre aveu, « se serait fait avec joie chasseur de nègres avant la prise du fort Sumter, » professait maintenant que « l'affranchissement d'un esclave portait au royaume de *Secessia* un coup plus terrible que la mort d'un soldat; » il priait « le Tout-Puissant d'endurcir les cœurs des rebelles comme celui de Pharaon et de les faire persister dans leur crime, afin qu'on pût envahir leur territoire et faire tomber les chaînes de tous les esclaves. » Dans l'espace de six mois, la troupe du brave sénateur, forte de 1,200 volontaires seulement, libéra plus de 2,000 noirs; souvent elle en comptait dans ses rangs plusieurs centaines qui s'organisaient par compagnies et s'exerçaient au maniement des armes. Lorsque les péripéties de la guerre entraînaient la brigade à une assez grande distance dans l'intérieur du Missouri, les noirs la suivaient dans sa marche et commençaient leur apprentissage d'ouvriers libres en s'occupant des travaux du camp moyennant un salaire de 5 à 10 dollars par mois; mais après chaque expédition, lorsque la brigade était revenue près de la frontière du Kansas, les affranchis se réunissaient en corps, et sous la conduite d'un chapelain de l'armée se rendaient en caravane vers la terre libre. Ils franchissaient la limite des deux états en poussant des acclamations en l'honneur du vieux John Brown, et, désormais sûrs de leurs propres personnes, ils se divisaient par familles ou par groupes d'amis et s'empressaient d'offrir leurs services aux villageois et aux fermiers du Kansas. Dès la première semaine, ils étaient tous placés et tenaient dans leurs mains la copie du contrat qui leur assurait un salaire régulier, le droit inappréciable d'aller et de venir, celui de conquérir l'aisance ou même la fortune à la sueur de leurs fronts. Des agens spéciaux veillaient à l'exécution des contrats et s'occupaient de l'éducation des nouveau-venus. Des chapelles, des écoles s'ouvraient dans tous les villages de la frontière immédiatement après l'arrivée des émigrans africains. Plus d'un an s'est écoulé depuis que ces hommes sont devenus libres, et tous les témoignages s'accordent à dire qu'ils travaillent pour leur propre compte avec autant d'ardeur qu'ils mettaient naguère de répugnance à travailler pour le compte d'autrui. Grâce à eux, le Kansas, dont la prospérité actuelle contraste si fortement avec la désolation du Missouri, prouve combien ses énergiques habitans avaient raison de défendre la liberté du sol au péril de leur vie contre les empiétemens des planteurs.

Cependant l'état à esclaves de l'Arkansas, aussi bien que l'état libre du Kansas, se peuplait de nègres aux dépens du Missouri durant la première période de la guerre. Pour garder leurs troupeaux de noirs que les bandes abolitionistes menaçaient de leur enlever, un grand nombre de planteurs se réfugiaient en toute hâte chez leurs amis du sud. C'était de la part des esclavagistes un aveu d'impuissance, une reculade devant le travail libre, presque une trahison de leur cause. En vain les chefs des rebelles lancèrent-ils des proclamations pour arrêter l'émigration des propriétaires de nègres, les routes de l'Arkansas étaient continuellement encombrées de fugitifs emmenant avec eux leur bétail noir : le gouverneur esclavagiste Claiborne Jackson et le général confédéré Price donnaient eux-mêmes l'exemple et faisaient évacuer leurs plantations du Missouri pour établir leurs nègres dans les vallées de l'Arkansas et de la Rivière-Blanche. Dès le commencement de l'année 1862, les statistiques estimaient que le courant de l'émigration volontaire vers le Kansas et celui de l'émigration forcée vers l'Arkansas avaient fait perdre au Missouri la moitié de sa population asservie. D'après cette estimation, il resterait à peine encore 60,000 esclaves dans l'état (1). Le représentant Henderson, chargé de défendre les intérêts du Missouri dans le sein du congrès, croit pouvoir évaluer à plus de 90,000 le total de la population servile appartenant encore à ses concitoyens. C'est là un chiffre inspiré peut-être par le désir d'enfler la prime d'affranchissement acordée aux planteurs du Missouri; toutefois cette évaluation suppose elle-même que le nombre des esclaves a décru dans l'état de 25,000, ou de près d'un quart. On le voit, le premier résultat de la lutte a été de faciliter l'émancipation des noirs par la décroissance du capital vivant des planteurs. Après une année de guerre, les rebelles du Missouri comprirent enfin que l'esclavage n'était plus une bonne spéculation et ne valait plus la peine d'être défendu. Dès que la liberté du travail fut admise par les Missouriens comme une nécessité économique, le pays se pacifia; les bandes éparses cessèrent d'inquiéter les armées de l'Union, et la guerre se déplaça du côté du sud vers l'Arkansas. Une fois de plus l'événement prouvait que l'esclavage avait été la seule cause de la séparation.

III.

Les brigades abolitionistes qui avaient lutté avec tant d'énergie pour la délivrance du Missouri auraient certainement continué la guerre dans l'Arkansas sans demander conseil au gouvernement de

(1) Lors du recensement de 1860, on en comptait 114,931.

Washington, si, par le cours naturel des choses, l'armée fédérale n'avait pas commencé à prendre largement sa part dans l'œuvre d'émancipation et n'avait ainsi ôté toute raison d'être à l'action isolée des partisans du Kansas. Éclairés par le spectacle des plantations et des marchés de nègres, instruits aussi par leurs défaites, les soldats de l'Union comprenaient enfin que le seul moyen de pénétrer dans les états du sud était de s'en prendre à la cause même de la guerre, à l'esclavage; ils se demandaient avec irritation s'il n'était pas absurde de marcher à la bataille et de risquer la mort ou la captivité pour que les planteurs, ramenés de force dans l'Union, eussent encore le privilége d'asservir en paix leurs semblables; ils ne voulaient plus reconnaître à l'aristocratie féodale du sud le droit de commenter la constitution qu'ils avaient eux-mêmes déchirée. Le chant de John Brown devenait leur hymne de guerre; les paroles de Fremont, qu'on avait d'abord accueillies avec tant de stupeur, étaient maintenant celles de presque toute l'armée.

Le congrès et le président Lincoln, entraînés par la logique des faits, accentuaient aussi de plus en plus leur politique dans le sens de la liberté des noirs. Déjà quelques semaines avant la proclamation du général Fremont, le gouvernement s'était laissé engager dans cette voie, qu'il devait plus tard suivre jusqu'au bout. Des centaines, puis des milliers de nègres échappés au travail forcé des plantations de la Virginie, s'étaient hasardés dans l'enceinte de la forteresse Monroe, à l'entrée de la Chesapeake, et suppliaient le commandant de leur accorder aide et protection; mais à la piste de ces esclaves venaient les planteurs eux-mêmes réclamant leur bétail humain. Le général Butler reconnut que les nègres réfugiés étaient bien de véritables propriétés; toutefois il affirmait en même temps que ces hommes, ayant aidé ou pouvant aider à bâtir les fortifications des rebelles, constituaient en réalité une contrebande de guerre. En conséquence, refusant de livrer les noirs, il les déclara de bonne prise comme de véritables articles de contrebande (*contrabands*). Le secrétaire de la guerre approuva la conduite du général, mais en lui ordonnant de tenir un compte exact des articles confisqués, afin de pouvoir indemniser plus tard ceux des propriétaires qui seraient restés fidèles à l'Union. C'était un accommodement entre la loi et l'équité : les nègres, encore esclaves par une fiction constitutionnelle, étaient néanmoins devenus des hommes libres. Parmi les fugitifs, les uns furent immédiatement employés moyennant salaire aux travaux du port, les autres furent chargés de construire un chemin de fer circulaire autour de la forteresse; enfin la plupart d'entre eux s'engagèrent comme marins à bord des navires de guerre, et dès le premier mois touchèrent une paie de 8 dollars

par mois, non compris les rations. Dans la marine américaine, une véritable égalité règne, parmi les matelots, entre les blancs et les hommes de couleur. Ils travaillent, mangent et s'amusent fraternellement ensemble sans faire attention à la différence des races.

En décembre 1861, lors de la réunion du congrès, on put mesurer le chemin parcouru depuis la prise du fort Sumter. Dans son message, le président faisait une proposition qui, deux années auparavant, eût été repoussée avec horreur; il demandait à la nation américaine d'entrer en relations d'amitié avec les deux républiques noires de Libéria et d'Haïti, et de se faire représenter dans ces états par des chargés d'affaires. Il reconnaissait aussi en termes indirects que les esclaves confisqués étaient vraiment libérés, et, afin d'encourager les états du centre à émanciper leurs nègres, il proposait au congrès l'acquisition d'un nouveau territoire pour y établir les personnes de race africaine. Plus hardies que le président, les chambres passèrent la plus grande partie de leur session à discuter et à voter des bills qui, tout en restant dans les limites posées par la constitution, affaiblissaient de plus en plus le principe de l'esclavage. Elles interdirent aux officiers fédéraux, sous peine de renvoi, d'employer leurs soldats à la poursuite des noirs fugitifs; elles ordonnèrent aux magistrats de ne jamais rendre les nègres sans avoir des preuves évidentes de la fidélité du maître à la cause de la république; elles aggravèrent les bills de confiscation, et furent sur le point d'adopter une loi qui aurait émancipé purement et simplement les esclaves des rebelles. Bientôt après la discussion de ce bill, on entendait le secrétaire de la guerre applaudir au discours du colonel Cochrane disant à ses soldats : « Prenez l'esclave par la main, donnez-lui un fusil, et demandez-lui, au nom de Dieu, de s'en servir pour la liberté de la race humaine! »

Cependant la loi sur l'extradition des noirs fugitifs existait encore, et les officiers de l'armée l'interprétaient à leur guise, suivant les idées de leur parti ou les vicissitudes de la guerre. Dans le département de l'ouest, le général Halleck et ses subordonnés continuaient de renvoyer impitoyablement tous les nègres qui s'approchaient des lignes de l'armée; dans la Virginie occidentale, le général Kelley faisait incarcérer les Africains fugitifs en attendant qu'ils fussent réclamés par leurs maîtres; au Kentucky, des officiers allaient jusqu'à se transformer en marchands de chair humaine, et revendaient aux propriétaires tous les noirs qui avaient imploré leur protection. Dans l'état libre de l'Ohio, des planteurs du sud faits prisonniers étaient autorisés à garder leurs esclaves, et un pasteur protestant, coupable d'avoir favorisé l'évasion d'un noir, était incarcéré pendant six mois. A Washington même, des troupeaux de

nègres fugitifs, hommes, femmes, enfans, étaient, à l'insu du président, enfermés dans de hideux cachots où ils restaient des mois entiers sans vêtemens et presque sans nourriture. Aux portes de la capitale, sur les bords du Potomac, un Africain, qui avait servi d'espion à l'armée fédérale, fut rendu par un officier à son ancien maître, qui, dans un transport de rage, fit aussitôt périr l'esclave sous le fouet. Le jury s'assembla et prononça le verdict suivant : « Esclave Jack, âgé de soixante ans, mort de fatigue et d'épuisement. »

A ces atrocités on peut heureusement opposer un grand nombre de cas qui prouvent combien les mœurs des Américains du nord s'amélioraient à l'égard des nègres. La plupart des généraux, suivant l'exemple qui leur avait été donné par le commandant de la forteresse Monroe, accueillaient tous les fugitifs sans exception, et se hâtaient de leur procurer un travail salarié; plusieurs juges se déclaraient incompétens quand les maîtres venaient réclamer leurs esclaves enfuis; le président lui-même, se départant de sa réserve habituelle, disait solennellement que les « *contrabands* confisqués ne seraient jamais réduits à une nouvelle servitude » et se déclarait « prêt à abdiquer plutôt que de tolérer une pareille infamie! » Enfin les soldats menaçaient de leurs armes les chasseurs d'esclaves, et quand ils se mettaient en marche, musique en tête, bannières déployées, ils plaçaient les noirs au milieu de la colonne, afin que personne ne s'avisât de les toucher. Aussi le nombre des affranchis s'accroissait-il rapidement dans toutes les parties de la république occupées par les armées du nord. A Saint-Louis du Missouri, au Caire, à Washington, dans la forteresse Monroe et sur tous les points conquis de la côte du sud, des colonies de nègres libres se formèrent sous la protection du drapeau fédéral. De toutes ces colonies, la plus importante et la plus digne d'intérêt est celle de Port-Royal dans la Caroline du sud. C'est là que les Africains des États-Unis ont donné le plus éclatant démenti à ces calomniateurs intéressés d'après lesquels le noir ne saurait travailler, si la vue du fouet ne le tenait courbé sur le sillon.

L'estuaire de Port-Royal, ainsi nommé par le huguenot Jean Ribault en l'honneur de Charles IX, est le meilleur mouillage de la côte redoutable qui s'étend de la Chesapeake au détroit des Florides. Situé entre Charleston et Savannah, les deux plus grandes villes que les confédérés possèdent sur le rivage de l'Océan, il offre aux escadres de l'Union une excellente position stratégique, et permet aux vaisseaux de surveiller efficacement les abords des deux cités voisines. Aussi l'une des premières entreprises tentées par le gouver-

nement fédéral dans la pensée de rendre le blocus effectif fut-elle de conquérir cet estuaire important. Dans la matinée du 7 novembre 1861, une flotte considérable commença le bombardement des deux forts qui défendaient l'entrée de Port-Royal, et quelques heures après le drapeau étoilé flottait sur les retranchemens de l'ennemi. La prise des forts fit tomber au pouvoir des fédéraux toutes les îles environnantes.

Cet archipel, auquel on donne indifféremment le nom de Port-Royal ou celui de Beaufort, le principal village du comté, s'étend sur une superficie de plus de 700 kilomètres carrés. Séparé de la terre ferme d'un côté par le Broad-River et l'estuaire de Port-Royal, de l'autre côté par le Coosaw-River, et tournant vers la haute mer une plage basse qui continue le rivage de la Caroline, l'archipel présente la forme élégante d'un triangle arrondi. Des canaux tortueux, accessibles aux vaisseaux de guerre, des *bayous* où peuvent à peine flotter les barques, enfin de simples *coulées* que le reflux laisse à sec, partagent l'archipel en une multitude d'îlots presque tous habités et couverts de plantations. Des maisons somptueuses, ombragées de magnolias, d'azédarachs, de chênes verts, se mirent dans les eaux de ces bras de mer paisibles comme des fleuves et des ruisseaux; de petits villages, entourés d'orangers et de figuiers, s'élèvent çà et là au détour des bayous; sur les bords de l'eau s'étendent des champs dont le sol alluvial est d'une extrême fertilité. Les îles de Beaufort et celles qui se prolongent au sud vers Savannah, au nord vers Charleston, sont ces fameuses *îles de la mer* (*sea islands*), qui produisaient la variété du coton à longue fibre, si recherchée pour la fabrication des étoffes délicates (1). Grâce à l'exportation de cette précieuse denrée et de l'excellent riz qu'ils obtenaient en abondance, les propriétaires de l'archipel étaient devenus les plus riches de la Caroline du sud : l'affluence des étrangers qui venaient, pendant la belle saison, respirer la brise de la mer, contribuait encore à grossir leur fortune. Aussi presque tous les planteurs possédaient-ils un nombreux domestique et des centaines de nègres de champ. Sur 40,000 habitans du comté, 33,000 étaient esclaves. Dans tous les états du sud, il n'existait en 1860 que sept comtés où la proportion des noirs fût plus élevée relativement à la population blanche.

Les planteurs de l'archipel de Port-Royal firent preuve d'une complète unanimité dans leurs sentimens de haine envers les hommes du nord et d'un dévouement absolu à la cause qu'ils avaient embrassée. Appartenant à une caste de grands seigneurs qui se tar-

(1) En 1860, le district de Beaufort en avait fourni 12,672 balles.

guent d'une noble origine et méprisent souverainement les classes ouvrières et mercantiles de la Nouvelle-Angleterre, les habitans de Beaufort ne voulurent pas même se trouver en contact avec leurs vainqueurs et s'empressèrent de quitter l'archipel, accompagnés de leurs familles et de leur suite de petits blancs. En cette occasion, ils donnèrent un exemple qui, depuis lors, n'a été que très partiellement suivi dans les divers pays à esclaves conquis par les armes fédérales : ils mirent le feu à leurs entrepôts de coton, détruisirent les approvisionnemens de tout genre qu'ils ne pouvaient emporter, commencèrent eux-mêmes à saccager leurs demeures, et s'ils laissèrent sur pied les récoltes de coton déjà presque mûres, ce fut uniquement parce qu'ils n'eurent pas le temps de les ravager. Toutefois il leur restait leur fortune vivante, consistant en mulets, en bestiaux et surtout en esclaves. Avant l'arrivée de la flotte fédérale, quelques propriétaires avaient déjà expédié sur le continent un certain nombre de leurs nègres, d'autres avaient prêté une partie de leurs travailleurs au gouvernement de l'état pour la construction des remparts de Charleston; mais la majorité des esclaves se trouvait encore dans l'archipel lorsque les forteresses de Port-Royal tombèrent entre les mains des *Yankees*. — Aussitôt les planteurs songèrent à la retraite. Choisissant d'abord leurs noirs les plus robustes et les plus adroits, ceux dont les bras ou l'intelligence représentaient le plus fort capital, ils poussèrent devant eux ce troupeau d'hommes désarmés, et plus d'une fois, si l'on en croit le témoignage unanime des noirs, ils firent usage de leurs carabines pour abattre les malheureux qui tâchaient de s'enfuir. Quoi qu'il en soit, l'approche des fédéraux ne permit pas aux sécessionistes d'emmener tous leurs nègres : la plupart des domestiques vieux ou infirmes, les enfans n'ayant qu'une faible valeur monétaire furent abandonnés dans les cases. Parmi les nègres de champ, un grand nombre trouvèrent le moyen de se cacher et ne se montrèrent qu'après le départ de leurs maîtres. Souvent on leur avait raconté que le seul but des féroces *Yankees* était de capturer les esclaves et de les vendre aux planteurs de Cuba; néanmoins, dans leur incertitude, les malheureux noirs préféraient rester sur les plantations, attendant leur destinée dans le voisinage des cases et des jardinets qui constituaient leur unique patrie. Ils avaient au moins cette triste consolation, que dans aucun cas les nouveau-venus ne pourraient leur imposer une condition plus dure que celle de leur précédent esclavage. On évalue à 8,000 environ le nombre des nègres qui restèrent dans l'archipel de Beaufort après la fuite précipitée des propriétaires. La moyenne des esclaves trouvés par les fédéraux sur chaque plantation dépassait quarante.

Aussitôt après avoir pris possession des forts, le général Sherman, commandant les troupes de terre de l'Union, lança une proclamation à l'adresse des blancs de la Caroline du sud. Dans ce manifeste, conçu en termes très modérés, le chef des troupes fédérales se plaçait sur le terrain purement constitutionnel : il reconnaissait la légalité de l'esclavage, déclarait « ne vouloir en aucune manière léser les droits et les priviléges des citoyens ou s'immiscer dans leurs institutions locales et sociales, et protestait de son dévouement respectueux envers le grand état souverain de la Caroline du sud; » mais il affirmait aussi que « le devoir constitutionnel de sauvegarder l'Union primait tous les autres, et que le maintien des lois spéciales de l'état devait être subordonné aux nécessités militaires créées par l'insurrection. » En dépit de cette affirmation menaçante, il n'en reste pas moins avéré que le général Sherman se croyait encore tenu d'exécuter la loi sur les esclaves fugitifs. Le 9 janvier 1861, il fit rendre un noir qu'un citoyen de la Virginie resté fidèle à l'Union prétendait lui appartenir.

Heureusement que les planteurs caroliniens de l'archipel s'étaient enfuis, laissant derrière eux des milliers de nègres, et quand la proclamation du général unioniste fut affichée sur les murailles de Beaufort, il ne restait plus dans le village qu'un seul blanc, misérable ivrogne qui n'avait pas eu la force de suivre les hommes de sa race. Les noirs étaient devenus les maîtres des riches habitations, dont ils n'osaient naguère s'approcher qu'en tremblant. Plusieurs d'entre eux, fous de joie, ivres de leur liberté d'un jour, toutefois épouvantés secrètement de leur audace, s'étaient installés dans ces palais et faisaient litière de tous les objets de luxe, incompréhensibles pour eux. D'autres, profitant plus noblement de leur soudaine émancipation, allaient à la recherche d'un ami, d'un frère ou bien d'une femme et d'enfans qui avaient été jadis séparés d'eux, et qui habitaient des plantations éloignées; enfin un certain nombre de noirs, livrés en proie à une folle épouvante, ne songeaient qu'à se cacher pour échapper à ces hommes du nord, qu'on leur avait dépeints sous des couleurs si atroces, et qu'ils craignaient presque à l'égal de leurs anciens maîtres. En apercevant de loin les soldats fédéraux, ils couraient se réfugier dans les champs de cotonniers, dans les bosquets de chênes verts, ou bien au milieu des joncs, dans les bayous marécageux. Plusieurs centaines de nègres allèrent même chercher un asile dans les îlots inhabités de l'archipel, et ne se décidèrent à rentrer sur les plantations que rassurés par leurs amis ou poussés par la faim.

Il est à croire que la plupart des nègres de Beaufort, même ceux qui s'étaient livrés à une joie délirante en voyant leurs maîtres

s'enfuir, n'osaient encore se flatter d'être devenus libres. Comme des enfans échappés de l'école, ils profitaient de l'absence des économes, et jouissaient de leur liberté inattendue avec une frénésie d'autant plus sauvage qu'ils y voyaient un simple répit à leur longue servitude. Du reste, la routine ordinaire de leur vie fut à peine troublée par quelques jours d'effervescence. Le commandeur nègre, naguère nommé par le planteur lui-même, avait encore gardé les clés du grenier et du magasin; c'était lui qui distribuait les rations quotidiennes de maïs et dirigeait les travaux accomplis en commun. Seulement il avait déposé le fouet, cet insigne distinctif de son ancien pouvoir, et n'imposait plus à ses compagnons que par le prestige d'autorité attaché à ses fonctions. On le voit, la servitude avait produit ses conséquences ordinaires : elle avait si bien tué la dignité dans l'âme des esclaves, que les malheureux, délivrés de leurs maîtres, obéissaient encore aux hommes chargés naguère de les fouetter!

Telle est l'influence démoralisante de la captivité, telle est aussi la défiance naturelle de l'esclave, qu'une forte portion des nègres de champ répondaient d'une manière évasive lorsqu'on leur demandait s'ils préféraient la liberté ou la continuation de l'esclavage. Pauvres gens abrutis, qui comprenaient à peine le sens de ce mot de liberté qu'on n'avait jamais prononcé devant eux, si ce n'est pour en flétrir les noirs affranchis, ils répondaient que « l'homme blanc pouvait disposer de leur sort à sa guise, » ou bien que, « s'ils tombaient entre les mains d'un bon maître, ils ne tiendraient pas à être libres, » ou bien encore « qu'ils accepteraient volontiers la liberté, si on leur donnait en même temps un protecteur blanc. » Ceux auxquels on demandait s'ils prendraient les armes pour aider à repousser une attaque de leurs anciens maîtres répliquaient en frissonnant que « l'homme noir, si longtemps traité comme un chien, n'oserait pas résister au blanc, et s'enfuirait devant lui. » Sentant par instinct que l'étude est la véritable initiation à la liberté, ils n'exprimaient avec énergie d'autre désir que celui d'apprendre, et ne réclamaient pas même la possession de leur propre corps. Bien différens des nègres de champ, que la tâche monotone et pénible des plantations avait généralement transformés en véritables machines, les noirs accoutumés à un travail plus intellectuel et plus indépendant, les pilotes, les charpentiers, les forgerons, parlaient un tout autre langage, et réclamaient hardiment la liberté. Dans l'île des Dames (*Ladies' island*), que les confédérés avaient abandonnée, et que les fédéraux n'occupaient pas encore, ces noirs s'armèrent et firent bonne garde pour empêcher le retour de leurs maîtres. Dans l'île de North-Edisto, d'autres noirs soutin-

rent le choc d'une compagnie de cavalerie rebelle, composée de planteurs, et la mirent en déroute.

Ne pouvant remettre des esclaves que personne ne lui réclamait, le général Sherman dut s'occuper de leur sort; mais au lieu de suivre à leur égard une politique franche et de leur déclarer que, devenus désormais des hommes libres, ils jouissaient de nouveaux droits et contractaient de nouveaux devoirs, il préféra garder sur cette question une réserve diplomatique : peut-être aussi attendait-il ses inspirations des événemens. Tous les nègres qui se présentèrent devant les officiers fédéraux furent engagés, les uns en qualité de domestiques, les autres comme portefaix ou arrimeurs. Chacun d'eux devait recevoir en échange de son travail un salaire mensuel de 10 dollars, soit 8 dollars en marchandises et 2 dollars en argent. Il est fâcheux d'avoir à constater que ces premiers engagemens ne furent pas toujours tenus avec une scrupuleuse exactitude : des fournisseurs sordides, chargés de livrer les marchandises aux nègres, leur donnaient le plus souvent des objets avariés et cotés à un taux exorbitant; en outre des maraudeurs, comme il s'en trouve à la suite de toutes les armées, volaient parfois aux noirs le produit de leurs peines. Quant aux nègres qui n'abandonnaient pas les plantations et continuaient les travaux de l'agriculture, ils devaient recevoir en guise de salaire la centième partie du coton qu'ils recueillaient. Les trois mille balles de la récolte représentant une valeur d'environ 4 millions de francs, il s'agissait donc de répartir entre des milliers de noirs une somme de 40,000 francs : c'était bien peu, et toutefois, ainsi que le constate le rapport officiel de M. Pierce, cette faible somme ne fut jamais payée.

Malgré ces déboires, malgré l'incertitude qui enveloppait encore la destinée des anciens esclaves, malgré la brutale conduite de quelques soldats envers les femmes de couleur, les nègres passèrent dans la joie leurs premiers mois de liberté relative. Leur bonheur était plus grand qu'ils n'avaient osé l'espérer. Ils pouvaient augmenter les dimensions des petits champs où ils cultivaient des *vivres* pour leur propre compte; ils reconstituaient librement leurs familles et ne craignaient plus de visiter leurs amis; enfin ils n'avaient plus à redouter le terrible fouet du commandeur. Chaque soir, ils allumaient de grands feux sur le rivage et passaient une partie de la nuit à danser, à chanter des cantiques, à pousser des cris d'allégresse, à répéter leurs prières « jusqu'à tomber en extase (1). » Avertis par la réverbération des flammes et par tout ce tumulte de joie, les esclaves des plantations riveraines du continent trompaient

(1) *Sing and pray their souls away,* dit un de leurs hymnes.

la surveillance de leurs maîtres, et s'échappaient pour avoir, eux aussi, leur part de liberté. Se cachant de jour dans les marécages, voguant de nuit dans les étroits bayous, souvent dépourvus de nourriture, exposés au froid intense de la saison, ils menaient leur fuite à bonne fin avec cette prudence, cette sagacité, ce courage passif qui caractérisent les races opprimées. Il ne se passait pas une journée que de nouveaux fugitifs n'arrivassent dans le camp fédéral, soit isolés, soit par bandes plus ou moins nombreuses. Des nègres venaient même de Charleston et de Savannah. Pendant le mois de mai 1861, six noirs s'échappèrent de Charleston sur un navire de guerre de six canons, et vinrent livrer leur prise, pavillon flottant, à l'escadre fédérale.

L'augmentation rapide de la population africaine de Port-Royal, les graves difficultés que cette foule de faméliques, sans cesse accrue, ajoutait au problème des approvisionnemens, et surtout les remontrances de la presse abolitioniste du nord, firent enfin comprendre au gouvernement américain qu'il fallait sans retard s'occuper de l'instruction des nègres et de leur organisation en société régulière. Le secrétaire des finances, M. Chase, envoya dans l'archipel un de ses amis, M. Pierce, simple volontaire, qui avait été précédemment chargé de surveiller et d'embrigader les nègres réfugiés sous le canon de la forteresse Monroe. M. Pierce, après s'être rendu un compte rapide de l'état des noirs et des plantations de Port-Royal, s'empressa d'expédier son rapport au secrétaire des finances, et partit pour Boston, où il exposa directement au public la situation des affaires et demanda le personnel et les fonds indispensables à la réussite de son œuvre. En même temps d'autres amis des noirs agissaient aussi à New-York et à Philadelphie. Des sociétés s'organisèrent, les souscriptions affluèrent, et moins de trois semaines après le premier appel de M. Pierce, quatre-vingt-treize missionnaires, parmi lesquels dix-neuf femmes, étaient déjà embarqués pour l'estuaire de Port-Royal. Leur mission était « d'agir en qualité de surveillans et d'instituteurs, les uns pour diriger les travaux des champs, les autres pour enseigner aux enfans et, s'il était possible, aux adultes les premiers élémens des connaissances humaines, pour inculquer aux élèves le respect de leur propre dignité et l'habitude de compter sur eux-mêmes. » Cette petite armée pacifique, bien plus importante dans l'histoire de la civilisation que tous les corps de troupe expédiés de part et d'autre depuis le commencement de la guerre civile, se composait presque en entier d'agens envoyés aux frais de sociétés particulières; trois seulement avaient reçu leur mission du gouvernement fédéral.

A la fin du mois de mars 1862, lorsque M. Pierce revint à Port-

Royal accompagné de son état-major d'instituteurs, la population africaine qu'il avait à diriger comprenait 9,050 personnes, sans compter 2,000 noirs établis dans les camps fédéraux, sous la surveillance directe de l'autorité militaire. En outre il devait pourvoir aux besoins des nègres fugitifs et les répartir sur les diverses plantations. Son œuvre offrait de grandes difficultés. Sur les 9,050 noirs de l'archipel, 693 étaient vieux, malades ou infirmes, 3,619 enfans n'étaient pas encore en âge de travailler, enfin 309 artisans manquaient complétement d'instrumens et ne pouvaient être utilisés que pour le jardinage. Les charrues et les autres instrumens agricoles étaient en grande partie hors de service; quant aux mulets et aux chars, ils avaient été mis en réquisition pour les besoins de l'armée, et tous les transports devaient désormais se faire à dos d'homme. Un obstacle plus grand encore se présentait : le gouvernement fédéral avait instamment recommandé la culture si importante du cotonnier *sea-island;* mais les nègres se refusaient à cultiver cette plante, qui leur rappelait seulement les misères de leur vie passée. Sans attendre les conseils des surveillans, ils s'étaient empressés d'accroître considérablement les dimensions des carreaux que les planteurs leur avaient concédés jadis, et, comprenant qu'il importait surtout d'obtenir une forte récolte de vivres pour éviter la famine, ils avaient semé du maïs sur une étendue considérable de terres; mais nulle part ils n'avaient continué la culture du cotonnier. Cependant ils n'osèrent pas résister longtemps aux conseils d'instituteurs qui les traitaient en hommes libres, et, bien que la saison fût déjà très avancée, ils se mirent courageusement à l'ouvrage. Sur 5,518 hectares mis en culture, les deux cinquièmes environ furent consacrés au coton. A une balle par hectare, ce qui est à peu près le rendement moyen pour le coton *sea-island,* on aurait pu compter sur un produit de plusieurs millions de francs; mais les intempéries et le retard apporté dans les travaux ont donné raison à la répugnance des nègres pour la culture du cotonnier : la récolte a été presque nulle, et désormais tout le travail des plantations s'est reporté sur la production des vivres.

La déférence avec laquelle les noirs de l'archipel se rendent aux conseils qu'on leur donne est d'autant plus remarquable que l'autorité des missionnaires est purement morale. L'entrée des plantations est interdite aux soldats fédéraux, et les officiers eux-mêmes ne peuvent y pénétrer qu'en qualité de visiteurs. Les surveillans, parmi lesquels se trouve une femme, déploient en général une grande activité; mais, trop peu nombreux pour diriger personnellement les travaux, ils doivent se borner à parcourir successivement les cinq ou six plantations qui leur sont confiées, et dont plusieurs

sont situées à quelques lieues de distance les unes des autres. D'ailleurs la plupart des surveillans, n'étant pas agronomes et n'ayant que des notions insuffisantes sur la culture des plantes du sud, sont obligés de s'en remettre complétement, pour l'ordonnance des travaux, à l'intelligence des nègres eux-mêmes. Ceux-ci, visités seulement de semaine en semaine et laissés pendant l'intervalle à leur propre initiative, ne cessent de travailler avec la même régularité, mais avec plus d'entrain qu'autrefois, et ne négligent aucune précaution nécessaire à la réussite de leurs cultures. Groupés en communes réellement indépendantes, mais encore trop peu dégagés des habitudes de l'esclavage pour adopter les mœurs républicaines et nommer directement leurs fonctionnaires, ils ont généralement accepté en qualité de directeur (*leader*) l'ancien commandeur (*driver*). Celui-ci peut encore punir, mais seulement dans les cas graves et avec l'autorisation du surveillant. Alors il condamne les hommes coupables de paresse ou de quelque délit à se tenir debout sur une barrique devant leurs compagnons de travail; quant aux femmes, il ne les soumet pas à la honte d'une punition publique et se contente de les enfermer dans une chambre noire. Ce sont là des procédés enfantins; mais en tout cas ils produisent de meilleurs résultats que le fouet et le collier de force. De février en mai 1862, on n'eut pas même besoin de recourir quarante fois à ces punitions naïves, car la première conséquence d'une liberté encore rudimentaire fut d'apprendre au nègre qu'il devait respecter en sa propre personne la qualité d'homme libre. Le châtiment suprême, celui de mettre le nègre aux arrêts au nom de la loi, n'a jamais été appliqué sur les plantations : c'est là un déshonneur auquel pas un des anciens esclaves de Beaufort, naguère dégradés et abrutis, n'a voulu s'exposer.

Malheureusement la question si épineuse de la propriété du sol n'a point encore été tranchée, et l'on semble s'en remettre pour la solution de ce grand problème à la décision des événemens. Cependant après la certitude de leur liberté, il n'en est pas de plus importante pour les noirs que celle de leur transformation en propriétaires; d'ailleurs ont-ils donc moins de droit que les maîtres loyaux à une indemnité pour leur longue servitude et les souffrances qu'ils ont endurées? Une décision prompte est à cet égard d'autant plus nécessaire qu'il ne manque peut-être pas de spéculateurs avides guettant comme des oiseaux de proie le moment favorable pour se substituer aux anciens maîtres et devenir en réalité propriétaires d'esclaves sous prétexte de philanthropie. Provisoirement, la terre abandonnée par les Caroliniens est devenue le domaine du gouvernement américain qui fait exploiter les habita-

tions à son profit; toutefois il est entendu de part et d'autre que le champ réservé attenant à la cabane, ce *negro-patch* comparable au *gorod* du moujik russe, est désormais la propriété de l'Africain. Bien avant le lever du soleil et longtemps après la tombée de la nuit, on peut voir les nègres à l'ouvrage dans ces petits jardins qui sont pour eux la preuve incontestable de leur liberté.

Les noirs cultivent comme par le passé les grandes plantations; mais, pleins de répugnance pour la hideuse promiscuité dans laquelle les maintenait la volonté des planteurs, ils se refusent à travailler comme autrefois par grandes chiourmes ou *gangs*, et préfèrent recevoir séparément leur tâche journalière. De son côté, le gouvernement des États-Unis s'engage à leur fournir des vêtemens et la nourriture, et de temps en temps il leur fait distribuer de petites sommes en attendant que la valeur réelle de leur travail ait été fixée d'une manière certaine. Sans doute les énormes dépenses auxquelles doit suffire le trésor fédéral pour l'achat des munitions de guerre, l'entretien de la flotte et de l'armée, la construction des navires cuirassés, ne pérmettent pas au secrétaire des finances de rémunérer équitablement les pauvres nègres libérés de Port-Royal; ceux-ci deviennent en dépit d'eux-mêmes créanciers de l'état, et, bien que leur travail soit une source considérable de revenus (1), ce n'est point eux, nous le craignons, qu'on songe à payer les premiers. Cependant, si les sommes distribuées ne représentent qu'une très faible partie des salaires échus, les travailleurs de l'archipel les reçoivent néanmoins avec joie, car ils les considèrent comme les gages positifs de leurs nouveaux droits. Quant aux noirs employés dans les camps de Port-Royal pour le service de l'armée, ils touchent assez régulièrement leur salaire, qu'un ordre du général Sherman a fixé de 4 à 12 dollars, suivant l'âge, les forces et l'habileté des travailleurs. Du reste, ceux d'entre eux qui savent économiser leurs ressources ont pleine liberté de s'établir comme artisans dans les villages des îles, ou bien de s'installer sur des champs abandonnés pour les cultiver en vrais *gentlemen farmers*.

Si les nègres des plantations ont été jusqu'ici moins régulièrement payés que leurs frères occupés au service des camps, ils ont heureusement les mêmes occasions de s'instruire, et ils en profitent avec une joie extrême. Quand le nègre tient un livre dans ses mains, il est comme transformé, il est devenu tout un autre homme, car il commence à pénétrer enfin ces mystères du « papier parlé, » qui,

(1) Au 1er janvier 1863, le gouvernement fédéral avait dépensé 225,705 dollars pour les nègres de Beaufort, et le produit de leur travail était évalué à 724,984 dollars. Ainsi le bénéfice net dépasse 500,000 dollars. Dans son rapport officiel, M. Chase reconnait que cette somme appartient légitimement aux nègres eux-mêmes.

pendant de si longs siècles, lui semblaient témoigner en faveur de la divinité du blanc. Plus de trois mille élèves, — tous les enfans en âge de comprendre, aussi bien que les invalides et nombre de vieillards, — se rendent journellement aux diverses écoles établies dans les villages ou sur les plantations de l'archipel; le soir, quand les enfans rentrent dans leurs cabanes, ils se font professeurs à leur tour et servent de répétiteurs à leurs parens, qui ne peuvent assister qu'à l'école du dimanche. Quelle joie pour les nègres d'ouvrir enfin ce terrible alphabet qu'ils n'auraient pu toucher autrefois sans risquer la torture du fouet, cet alphabet qu'un blanc n'eût pu leur déchiffrer sans se faire condamner à des années d'emprisonnement! Grâce à l'influence exercée sur eux par leurs instituteurs dévoués et par quelques-unes de ces femmes de la Nouvelle-Angleterre qui cachent une âme si fortement trempée sous des dehors si gracieux, les noirs de Beaufort deviennent policés; leurs mœurs s'adoucissent, leur langage, qui d'ailleurs n'avait jamais été mélangé de ces jurons si communs dans les bouches américaines, se purifie singulièrement et ne ressemble plus au jargon ridicule que la tradition prête à « Sambo. » Leurs cases, jadis d'une saleté sordide, sont maintenant presque toutes blanchies à la chaux et tenues avec une grande propreté. On y voit quelques meubles autres que l'ancien grabat; des centaines de familles ont déjà poussé l'amour du comfortable et du beau jusqu'à mettre des vitres à leurs fenêtres et à coller des cartes et des gravures sur les murailles. L'initiative s'est aussi réveillée chez les noirs d'une manière remarquable, et quelques mois à peine après leur émancipation ils prenaient la résolution de pourvoir eux-mêmes aux frais de leur culte, « attendu que la conscience individuelle ne doit reconnaître aucun intermédiaire entre elle et Dieu. » Enfin la joie bruyante et naïve qui caractérise les nègres dans leur état normal commence à faire briller le regard des travailleurs de Beaufort, jadis mornes et abattus. Les négrillons, qui n'avaient aucune espèce de jeux et ne connaissaient d'autre plaisir que celui de se traîner sur le sol ou de se battre en cachette au milieu des ordures, s'amusent aujourd'hui sans crainte à tous les jeux de force et d'adresse avec le même entrain que les petits blancs des écoles du nord.

Les chants des noirs sont également une preuve évidente du changement immense qui s'est opéré. Doués d'un remarquable instinct musical comme la plupart des Africains, les nègres de la Caroline du sud ont l'habitude d'accompagner leur travail par le chant de quelques paroles très simples, exprimant presque toujours un sentiment religieux. Autrefois les airs, chantés sans exception sur le mode mineur, étaient singulièrement mélancoliques ou mêmes lu-

gubres, et quand on entendait résonner au loin ces paroles dolentes, mesurées par le bruit des pioches ou par la cadence des rames, on ne pouvait s'empêcher d'être saisi d'une tristesse profonde. Une seule idée se retrouvait dans tous les chants des noirs, celle de la souffrance physique ou morale, qui est la destinée de l'esclave; si la ritournelle renfermait en général un mot d'espérance, elle disait aussi que cette espérance, irréalisable sur notre terre, ne pouvait éclore que dans le ciel. « Nous trouverons enfin le repos! » — « Dieu nous délivrera! » — « Patientons! patientons! » — Tels étaient les refrains que les nègres chantaient en chœur après avoir entendu la voix de solo raconter leurs peines. Le chant le plus répandu était celui de *la Pauvre Rosy*, que l'on peut considérer comme le type de toutes les autres mélopées des esclaves d'Amérique. Chaque stance se compose d'un seul vers répété trois fois avec une lenteur croissante, et suivi d'un refrain plus rapide. Nous donnons ici les quatre premières stances de cette chanson de douleur :

« Pauvre Rosy, pauvre fille! — pauvre Rosy, pauvre fille! — pauvre Rosy, pauvre fille! — Le ciel sera ma demeure!

« Dures épreuves sur mon chemin!... — ... Le ciel sera ma demeure!

« Je me demande pourquoi ces gens-là m'en veulent!... — Le ciel sera ma demeure!

« Quand je parle, je parle avec Dieu!... — Le ciel sera ma demeure! etc. »

Tels étaient sans exception les chants des nègres de Beaufort avant la fuite de leurs maîtres; mais, chose remarquable, depuis que l'aube de la liberté a commencé de luire pour eux, ils ont appris à chanter gaîment, et, changeant l'allure de leur voix, ils ont adopté le mode majeur. Une de leurs nouvelles chansons, simple contre-partie des anciennes, raconte les souffrances auxquelles ils viennent d'échapper, tandis que le refrain, prononcé plus gravement que le reste, rappelle sans doute, en guise de moralité, la mort des planteurs qui tombent frappés sur les champs de bataille :

« Je n'entends plus l'appel du commandeur, — je n'entends plus l'appel; — je n'entends plus l'appel du commandeur. — Des milliers et des milliers périssent!

« On ne me jette plus mon picotin de maïs, — on ne me jette plus mon picotin; — on ne me jette plus mon picotin de maïs. — Des milliers et des milliers périssent!

« On ne me donne plus cent coups de fouet, — on ne me donne plus cent coups; — on ne me donne plus cent coups de fouet. — Des milliers et des milliers périssent! etc. »

Toutes ces remarquables transformations opérées dans la vie des

nègres de Beaufort se sont accomplies avant qu'ils eussent acquis la certitude de leur liberté et le titre de citoyens de l'Union. Toujours un doute redoutable planait sur l'avenir, et ce fut plus d'une année après la fuite de leurs maîtres que le général Saxton les réunit au bruit des fanfares et leur cria : « Vous êtes libres! vous êtes libres! Répétez cette parole à vos frères, et que bientôt de chaque cabane du continent on entende un écho : Moi aussi je suis libre! » Et pourtant cette période intermédiaire d'apprentissage, pendant laquelle les anciens esclaves ont dû souvent se demander quelle serait leur destinée, a produit des résultats inespérés. Par une singulière coïncidence, c'est dans la Caroline du sud, à l'endroit même où la sécession, fondée sur la servitude du noir, avait pris son origine, qu'a commencé également la première expérience sérieuse tentée sur le sol américain pour transformer les esclaves en hommes indépendans et comptant sur eux-mêmes. Ces mêmes Africains qui ne savaient guère que répondre quand on leur demandait s'ils désiraient la liberté la chérissent aujourd'hui d'un amour farouche, et en même temps les sentimens les plus nobles, l'amour de la patrie, du devoir, de la justice, se sont réveillés dans leurs âmes. Ils ont tenu tout ce que leurs amis espéraient d'eux; à cette heure c'est aux blancs de remplir leur devoir.

L'expérience est décisive. Quand bien même l'archipel de Beaufort devrait être reconquis par les confédérés, quand même les libres colonies de nègres devraient être de nouveau transformées en de hideux campemens d'esclaves, les résultats obtenus n'en resteraient pas moins acquis à l'histoire; il n'en resterait pas moins prouvé que le nègre affranchi du sud se met à l'œuvre avec plaisir, s'instruit et s'améliore avec ardeur, et voit dans le travail sous toutes ses formes le vrai gage de sa liberté. Telles ont été les conséquences d'une première année de guerre pendant laquelle le gouvernement fédéral de Washington n'osait pas encore prononcer la grande parole d'émancipation. Quelles seront les suites de la politique plus franche adoptée aujourd'hui par les hommes du nord, devenus abolitionistes en dépit d'eux-mêmes? Cette question mérite d'être étudiée à part.

ÉLISÉE RECLUS.

LES CONFESSIONS

D'UN MISSIONNAIRE

The Pentateuch and book of Joshua critically examined, by the right rev. John William Colenso D. D. bishop of Natal.

Pendant que les sciences exactes et les sciences d'observation renouvellent l'industrie, et par l'industrie transforment les conditions de la vie matérielle, il est une autre science qui, sans bruit, sans prétention, livrée à des recherches obscures, étrangère en apparence aux préoccupations de la société, n'en semble pas moins appelée à modifier de son côté les conditions de la vie morale. Je veux parler de la critique historique. Au premier abord, rien ne semble plus désintéressé; on est tenté de n'y voir qu'une branche de l'érudition, et cependant la critique historique touche aux plus graves problèmes. Elle est née d'hier, et déjà elle a produit une révolution dans la religion et la philosophie. C'est qu'elle est plus qu'une science, elle est une méthode; c'est qu'elle a fait plus que d'apporter des solutions, elle a changé la manière de poser les questions.

Il en est de la critique comme de toutes les découvertes contemporaines : elle est rapidement entrée dans le domaine commun. Née en Allemagne, restée quelque temps la possession exclusive de nos savans voisins, elle a fini par franchir le Rhin et par se répandre en France et en Angleterre. L'Angleterre, où la tradition a beaucoup d'empire, n'a pas accueilli sans résistance le nouveau venu, que pré-

cédait la renommée de tant de ruines; mais si l'Angleterre est attachée à ses usages, si elle redoute instinctivement tout ce qui peut ébranler les principes qui font sa force, elle se distingue en même temps par une équité naturelle qui ne lui permet point de juger une cause sans avoir écouté les avocats des deux parties. En vain les partisans de la critique menaçaient-ils les préjugés les plus chers, les institutions les plus respectées, les croyances les plus saintes : la sincérité du caractère anglais n'a pas permis qu'on leur fermât la bouche; on a voulu les entendre, on les a admis à développer leurs argumens; puis, la cause une fois plaidée, on a vu quelques-uns des juges, et ceux-là mêmes qu'on pouvait supposer les plus prévenus, déclarer qu'ils se rendaient à l'évidence, et passer des siéges de la cour au banc des accusés.

On se rappelle quel fut le principal incident dans l'histoire de cette crise théologique (1). Plusieurs ministres de l'église anglicane publièrent, il y a deux ans, un volume d'*Essais et Revues* dans lequel les principes de la critique moderne étaient appliqués avec hardiesse aux livres de l'Ancien et du Nouveau Testament. Le scandale de cette publication fut d'autant plus grand que dix éditions attestaient combien le public prenait part aux débats. Les journaux et les revues ne parlèrent plus que théologie. Les évêques lancèrent des anathèmes. De gros volumes entreprirent de réfuter les audacieux théologiens. On ne leur épargna pas les injures : celui-ci comparait M. Jowett à Julien l'Apostat; celui-là déclarait qu'il ne pouvait lire les livres du pieux Bunsen « sans un frisson involontaire de dégoût, de pitié et de mépris. » Cependant les argumens ni les injures ne satisfirent les fureurs des gens d'église, et l'on eut recours aux tribunaux. Des sept coupables, deux furent considérés comme de moindres pécheurs : un troisième était laïque, un quatrième était mort; mais les évêques de Salisbury et d'Ely ont réussi à faire condamner devant la Cour des Arches leurs diocésains respectifs, MM. Rowland Williams et H. B. Wilson. Il ne restait plus à atteindre que M. Jowett, le plus dangereux de tous, parce qu'il est le plus instruit et le plus influent. On a cru longtemps qu'il était protégé par sa qualité de simple professeur; cependant les jurisconsultes ont fini par trouver un biais, et trois des collègues de M. Jowett viennent de le déférer à l'autorité universitaire. Ainsi tout allait pour l'orthodoxie au gré de ses vœux; on n'avait pas répondu bien victorieusement, mais on avait réussi à soulever les craintes et l'indignation des fidèles; on n'avait pas réfuté les hérétiques, mais on les

(1) Voyez, dans la *Revue* du 15 mai 1861, un article intitulé *la Crise du protestantisme.*

avait frappés ou menacés dans leur carrière et dans leurs moyens d'existence. On pouvait espérer que l'intimidation avait réussi; il semblait que le silence allait se faire, que les croyances allaient se rassurer. C'est sur ces entrefaites qu'un nouveau coup, infiniment plus inattendu, plus sensible, plus difficile à parer, est venu ébranler l'édifice des traditions.

On sait que l'Angleterre, depuis quelques années, a érigé dans ses vastes dépendances coloniales un assez grand nombre de siéges épiscopaux. Il y a des évêques non-seulement au Cap, à Calcutta, à Sydney, mais à Labouan, à Honolulu. Ces siéges, à proprement parler, sont des postes de mission, et ceux qui les remplissent ne sont point des dignitaires qui ont déjà passé par les charges ecclésiastiques, mais des hommes dans la force de l'âge, et que recommandent leur zèle et leurs talens. Un épiscopat de ce genre a été établi dans la colonie de Natal, au nord-est du Cap, territoire de dix-huit mille milles carrés, habité par des Cafres et par des fermiers hollandais. Le docteur Colenso y fut appelé en 1854. Il avait quarante ans. Élève distingué de l'université de Cambridge, il avait passé plusieurs années dans l'enseignement, puis dans les fonctions de pasteur de campagne. Excellent mathématicien, ses traités d'arithmétique et d'algèbre ont été adoptés dans les écoles et les universités. Zélé ministre de l'Évangile, il avait publié des « sermons de village, » dans lesquels les gens experts avaient bien démêlé une petite saveur d'hétérodoxie, mais dans lesquels on n'avait pu méconnaître l'éloquence et la piété. Ce qui est certain, c'est que personne ne s'attendait à l'éclat qui se préparait. L'évêque Colenso était tout entier à son œuvre de conversion et de civilisation; les ouvrages qu'il publiait de temps en temps avaient tous trait aux travaux du missionnaire; les dépisteurs d'hérésie, occupés à la poursuite des *Essais et Revues*, avaient oublié ses premières hardiesses. Qui eût dit que le nouvel acte du drame théologique se préparait aux antipodes, parmi les Zoulous, et qu'un évêque devait y jouer le rôle principal?

Il y a quelques mois, le docteur Colenso revint en Angleterre. Le bruit se répandit bientôt qu'il venait pour y publier un examen critique du Pentateuque, et que ce livre était destiné à faire du bruit. Un premier volume parut en effet au mois de novembre dernier, et l'on ne peut dire qu'il ait trompé l'attente du public. L'effet produit par les *Essais* avait eu quelque chose de plus imprévu, la consternation causée par le volume du docteur Colenso a été plus grande : c'était un second coup qui venait s'ajouter au premier; mais ce qui augmenta surtout l'impression de crainte et de colère qu'éprouvèrent les orthodoxes, ce fut le caractère ecclésiastique

dont était revêtu l'auteur. L'anglican n'est pas si bien dégagé des doctrines du catholicisme que l'épiscopat soit à ses yeux une simple dignité hiérarchique. Il lui semble toujours qu'à un si haut rang, à une si solennelle consécration, doivent correspondre des grâces divines toutes particulières. Un évêque errer, un évêque renverser les fondemens de la foi! A qui donc faudra-t-il recourir, et quelle garantie conservera le peuple chrétien, s'il doit se défier de ses propres pasteurs et des plus haut placés? Ce n'est pas tout. L'église anglicane n'avait jamais prévu un pareil péril; elle a bien pu armer les évêques du pouvoir de poursuivre ou de suspendre les pasteurs de leur diocèse, mais elle n'a rien décidé pour le cas où l'évêque lui-même tomberait dans l'hérésie. En vain les tribunaux existent-ils; ce qui manque, c'est quelqu'un qui ait le pouvoir de déférer le délinquant aux tribunaux. Telle est la perplexité où se trouve jetée l'église d'Angleterre : elle voit l'hérésie éclater dans son sein, elle la voit envahir jusqu'à ses chefs spirituels, et elle se reconnaît impuissante à punir le coupable et à se préserver du danger.

Le caractère ecclésiastique de l'auteur était une aggravation de l'offense; il faut avouer cependant que l'ouvrage du docteur Colenso était assez alarmant déjà par lui-même. Quelque familière que l'Angleterre fût devenue avec les travaux de la critique biblique, elle n'était pas encore préparée à des résultats tels que ceux auxquels arrivait l'évêque de Natal.

La critique des saintes Écritures n'est pas une science à part; c'est tout simplement la critique historique appliquée à l'histoire de la religion juive et de ses développemens. Qu'il s'agisse de livres dits sacrés ou de livres dits profanes, le but, la méthode, les moyens d'investigation sont absolument les mêmes. On se propose toujours de peser des témoignages, de contrôler des traditions, de démêler le vrai du faux. Du moment que la Bible se présente, non pas comme un livre tombé du ciel, mais comme une collection d'ouvrages écrits en différens temps, dans des circonstances particulières et par des hommes semblables à nous, il est permis de rechercher quelles sont leur origine et leur valeur, de se demander d'où ils viennent et à quelle autorité ils peuvent prétendre.

La critique historique se divise en deux branches, la critique des documens et la critique des faits.

La critique des documens est la partie la plus nouvelle de la science, celle qui, de nos jours, a pris le plus de développemens et a fourni le plus grand nombre de résultats inattendus. Elle consiste à chercher dans le texte même d'un ouvrage, dans son style, dans les notions qui forment l'horizon intellectuel de l'écrivain, dans les

indications indirectes qui se sont glissées sous sa plume, à y chercher, dis-je, des renseignemens sur l'auteur, l'époque et le but de l'ouvrage. Le critique part de l'incertitude de la tradition; cette tradition, il sait par de nombreux exemples qu'elle est souvent erronée, et par conséquent toujours suspecte. Il s'agit donc de la confronter avec le témoignage involontaire des textes, de voir si ceux-ci la confirment ou la contredisent, et, dans ce dernier cas, d'essayer de la remplacer par des données qui pourront être incomplètes, insuffisantes, mais qui reposeront du moins sur une base solide. On comprend d'ailleurs que les résultats auxquels on arrive ainsi seront le plus souvent négatifs. Il est plus aisé de prouver que les lettres de Platon ou quelques-uns des discours de Cicéron n'ont pas été véritablement écrits par ceux dont ils portent le nom que d'en découvrir le véritable auteur. Il est certain que l'épître aux Hébreux n'est pas de saint Paul, mais il n'est pas certain, comme on l'a conjecturé, qu'elle soit d'Apollos. On voit bien que les fausses décrétales ne sont pas authentiques, mais toutes les circonstances qui ont présidé à la fabrication de ce fameux recueil ne sont pas également claires. Il n'en est pas moins vrai que la critique a souvent réussi à jeter un jour singulier sur des ouvrages d'une haute antiquité. La portion des Écritures juives dont s'est occupé le docteur Colenso en est un exemple. On sait que le Pentateuque est un recueil de cinq livres renfermant l'histoire des origines de l'humanité et celle du peuple hébreu jusqu'à la mort de Moïse. Moïse lui-même, si l'on en croyait la tradition, serait l'auteur de ce récit. Il faut dire que l'examen le plus léger suffit pour renverser cette opinion; non-seulement l'ouvrage lui-même ne prétend point à une si haute parenté, mais il renferme une foule de données qui sont inconciliables avec la supposition dont il s'agit. Toutefois on ne s'est pas arrêté à cette conclusion négative. Un examen plus attentif a fait découvrir que le Pentateuque se compose de divers documens, que l'un de ces documens, histoire suivie et étendue, a été plus tard remanié et complété par une autre main, et qu'il n'est point impossible de faire le partage des morceaux qui appartiennent à l'un et à l'autre des deux rédacteurs. Ce n'est pas tout : on a pu établir d'une manière approximative la date du document primitif et celle du remaniement auquel il a été soumis plus tard. Le livre, ramené à sa première forme, désigne l'époque dont il parle comme un temps où le peuple d'Israël n'avait pas encore de rois; il est clair d'après cela que l'auteur écrivait postérieurement à l'établissement de la monarchie. L'auteur, d'un autre côté, ne connaît encore ni Jérusalem ni le temple de Jérusalem; il s'ensuit qu'il écrivait avant le règne de Salomon, qui construisit le temple, et même avant celui de David, qui,

le premier, enleva Jérusalem aux Cananéens. La conclusion n'est pas difficile à tirer : l'ouvrage que le rédacteur du Pentateuque a pris pour base de son récit remonte au règne de Saül, le prédécesseur de David et le premier roi d'Israël. Je pourrais multiplier les exemples. De l'Ancien Testament je pourrais passer au Nouveau. Je pourrais montrer comment la critique a sur une foule de points modifié la tradition, comment elle a tantôt renversé, tantôt confirmé l'authenticité des écrits apostoliques, par quels moyens ingénieux, par quelles ressources d'esprit et d'érudition elle a fixé, à quelques mois près, la date d'un écrit qui n'en avait point, ou rejeté jusque bien avant dans le second siècle telle épître qui s'était décorée du nom d'un apôtre; mais ce n'est pas ici le lieu d'entrer dans des détails de ce genre. Mon seul but était de faire comprendre ce qu'on entend par la critique des documens, quelle en est la méthode et à quels résultats elle peut espérer d'arriver.

La critique des faits a un autre but et procède différemment. Elle se propose, par la comparaison des renseignemens fournis, par l'examen de la vraisemblance et de la cohésion interne des récits, elle se propose, dis-je, de déterminer le degré de confiance que ces récits méritent, et d'y séparer, s'il y a lieu, la vérité de la fiction, l'histoire de la légende. Elle aspire même quelquefois, par des conjectures, par des combinaisons, à rétablir la suite et le vrai sens des événemens, que la tradition a défigurés. Les recherches auxquelles les premiers siècles de l'histoire romaine ont été soumis depuis Beaufort et Niebuhr offrent un exemple de ce genre de travail et des procédés au moyen desquels les savans se flattent tantôt de détruire, tantôt de reconstruire l'histoire traditionnelle.

Le premier volume du docteur Colenso, le seul dont nous ayons à parler ici, parce que c'est celui qui a fait événement, ce volume s'occupait uniquement de la critique des faits et s'en tenait au côté purement négatif des questions. L'auteur ouvre les livres de l'Ancien Testament vulgairement attribués à Moïse. Il laisse de côté les grands récits de la création, de la chute, du déluge, pour se borner à des événemens plus faciles à contrôler. Il ne rejette point un fait par cela seul que ce fait est miraculeux ; il ne trouve, pour sa part, aucune difficulté à admettre une intervention surnaturelle de la Divinité dans les affaires humaines, mais il ne peut recevoir comme vraies des relations contradictoires : or ce sont des contradictions qu'il a cru reconnaître dans le Pentateuque. Prenant pour objet spécial de ses recherches le séjour des Israélites dans le désert, il s'attache à l'un des élémens de ce récit, le nombre assigné par le texte sacré à la multitude des Hébreux qui venaient d'échapper au joug des Pharaons. Ce nombre, d'après le Pentateuque, était de

plus de six cent mille guerriers, ce qui, avec les femmes et les enfans, suppose un total de trois millions de personnes. Cette population, habitant sous des tentes, devait former une ville mouvante d'au moins douze milles carrés, à peu près l'étendue de la ville de Londres. Veut-on se représenter tout ce peuple en marche, on a une immense colonne qui, sur une largeur de cinquante hommes, couvrirait en longueur un espace de vingt-deux milles, de telle sorte que les derniers seraient séparés des premiers par deux journées de chemin. Ces chiffres obtenus, le docteur Colenso les met en regard des nombreux passages qui semblent incompatibles avec de pareilles données. Il est dit que Moïse rassemble le peuple à la porte du tabernacle : comment trois millions d'hommes seraient-ils entrés dans un espace qui n'en pouvait contenir plus de cinq mille? Josué lit la loi entière à tout le peuple : on se demande combien de personnes, dans cette immense population, purent entendre cette lecture, et si quelques-uns seulement l'entendirent, on se demande à quoi servait une si longue cérémonie. Les prêtres (il n'y en avait que trois) devaient porter hors du camp les restes des sacrifices : or les sacrifices étaient fort nombreux, et le prêtre, pour satisfaire à ce devoir, n'aurait pas eu chaque fois moins de deux lieues à parcourir. Les Israélites étaient sortis d'Égypte avec leurs troupeaux : admettons que les hommes fussent nourris de manne; il est difficile de comprendre comment on nourrissait et on abreuvait deux millions de bœufs et de moutons. Telles sont les questions que se pose le docteur Colenso. Je laisse de côté d'autres calculs encore et d'autres difficultés. J'ai seulement voulu donner un exemple de la critique de notre écrivain. Ce qui nous importe d'ailleurs, c'est sa conclusion. Or cette conclusion, la voici : « Le Pentateuque, dans son ensemble, ne peut avoir été écrit ni par Moïse, ni par un homme qui connaissait les faits; disons plus, le prétendu récit mosaïque, quel qu'en ait été l'auteur, ne peut être considéré comme historique. La plus grande partie de l'histoire de la sortie d'Égypte, bien qu'ayant probablement quelque fondement, ne saurait être tenue pour vraie. » On voit où ceci nous mène. Si les récits de la Bible ne sont pas vrais, la Bible n'est plus un livre inspiré dans le sens où l'on prend ordinairement ce mot; elle n'est pas un livre surnaturel, un livre dont chaque ligne renferme une révélation de Dieu. Or cette notion de la Bible est le fondement de la croyance orthodoxe; elle est, le docteur Colenso ne se le dissimule pas, liée, en Angleterre, à la foi et aux espérances du plus grand nombre des fidèles. Dès lors il n'est pas difficile de comprendre avec quel mélange de terreur et d'indignation on a vu de pareilles idées se produire sous l'autorité d'un des chefs de l'église. La critique de l'auteur n'a rien de bien nouveau, de

bien ingénieux, de bien profond : elle est tout élémentaire, presque naïve; mais elle marche à front levé, elle ne cache point les résultats auxquels elle est arrivée, elle ne cherche point à en atténuer la gravité; elle frappe ouvertement le protestantisme vulgaire, disons mieux, le christianisme traditionnel, dans son dogme cardinal : comment s'étonner que bien des lecteurs aient été jetés dans la plus douloureuse perplexité?

Il y a toutefois dans le livre du docteur Colenso quelque chose d'infiniment plus grave que les résultats auxquels il arrive, et que l'autorité épiscopale sous laquelle ces résultats sont présentés au public : c'est l'histoire même du livre. L'auteur, dans sa préface, nous a raconté ce qui lui a mis la plume à la main, et cette préface est devenue le récit d'une lutte secrète, d'une agitation douloureuse, et comme un chapitre des mémoires intimes de l'écrivain. Hélas! combien de personnes, dans cette confession pleine de candeur, n'ont-elles pas retrouvé l'image de leur propre expérience! Essayons d'expliquer comment les questions se sont dressées devant notre missionnaire, et comment elles s'imposent à l'église dont il fait partie.

La parole du Christ, le plus simple comme le plus sublime enseignement que le monde ait jamais entendu, ne suffit pas longtemps aux auditeurs qui l'avaient recueillie. En prenant une forme et un corps dans leurs pensées, elle s'y combina avec bien des élémens étrangers, philosophie grecque ou mythologie hébraïque; elle prit la consistance des religions positives; elle se formula en dogmes; elle se cristallisa. Le christianisme ne fut plus une simple proclamation prophétique de paix avec Dieu et de fraternité entre les hommes, il devint une théologie. La révélation fut regardée comme une communication surnaturelle de connaissances religieuses, comme une proclamation de certaines propositions abstraites sur l'essence divine, l'origine du mal, la nature de la grâce. Les germes de cette transformation se trouvent déjà dans les écrits apostoliques, dans le *Logos* de saint Jean, dans la *Justification* de saint Paul; mais cette formation dogmatique se développa rapidement. Il suffit de rappeler les discussions des pères et des conciles sur la Trinité et le péché originel, et ces *Sommes* du moyen âge dans lesquelles la doctrine chétienne est fixée jusque dans ses plus petits détails et ses conséquences les plus éloignées. Le christianisme était devenu un vaste système de doctrines embrassant le ciel et la terre, le passé et l'avenir de l'humanité, renfermant une théogonie, une métaphysique et une morale, mais qui se distinguait surtout en ce qu'il faisait dépendre le salut de la connaissance des dogmes et de la soumission avec laquelle chacun les recevait. Les recevoir, — fort

bien, mais sur la foi de qui? On le comprend, tout était là. Il s'agissait de savoir à quel titre la doctrine chrétienne s'offrait à la foi des fidèles, sur quelle autorité elle s'appuyait. L'autorité, dans une religion dogmatique, c'est la clé de voûte du système. On me somme de croire, mais encore faut-il que je sache ce qui doit déterminer ma croyance. Vous me parlez de révélation, mais encore faut-il que cette révélation ait ses preuves, qu'elle produise ses titres. En d'autres termes, il y a nécessairement par-delà toutes les croyances une dernière croyance qui appuie et résume les autres, qui en établit la certitude et en justifie la divine origine. C'est ici que le catholicisme et le protestantisme se sont séparés. La conception religieuse fondamentale est restée la même; de part et d'autre le salut est également attaché à une croyance dogmatique, de part et d'autre il y a un dépositaire infaillible des doctrines, un juge suprême des controverses; seulement l'autorité catholique, c'est l'église, tandis que l'autorité protestante, c'est l'Écriture.

On comprend par là ce que la Bible est devenue pour le protestant. Il n'y voit pas les monumens de la foi des Hébreux et des premiers chrétiens, il n'y voit pas les documens de l'histoire de la plus pure des religions; il n'y cherche pas le verbe de ces grands prophètes de Dieu qui ont parlé à leur peuple de justice, de repentance et de pardon, de ces pieux poètes qui ont chanté leurs douleurs et leurs espérances, et dont les accens sont éternels comme les sentimens qui les ont animés. Non, le protestant orthodoxe ouvre sa Bible pour y trouver les propositions qu'il doit croire. Elle est pour lui, je ne dirai pas la source de la révélation, mais la révélation même. Comme elle est l'autorité religieuse suprême, elle est au-dessus de tout jugement et de toute appréciation. C'est Dieu même qui s'y fait entendre. Non-seulement il ne peut s'y trouver rien d'humain, ni erreur, ni tache, ni contradiction, il ne s'y trouve rien non plus d'inutile; chaque ligne, chaque mot est un message du Très-Haut adressé à l'homme, une manifestation de sa volonté et de ses perfections.

L'autorité dogmatique, quel qu'en soit le siége, a un inconvénient : elle doit prouver tout le reste, et elle-même a besoin de preuves. Il faut croire sur la foi de l'église, mais il faut pour cela commencer par croire à l'église, et les titres de l'église à notre confiance ne sont pas moins sujets à contestation que les dogmes qu'elle prétend couvrir de son infaillibilité. Il faut croire à l'Écriture, mais la dogmatique protestante ne renferme pas une seule proposition qui ne soit plus facile à prouver ou à défendre que l'inspiration de la Bible. La difficulté est grave; ce n'est pas la seule. L'autorité en matière de foi est surtout compromise par le conflit dans lequel elle se trouve

avec les faits. Si l'église enseigne la cosmologie de Ptolémée, la cosmologie de Copernic et de Newton ne pourra s'établir sans ébranler l'autorité de l'église. Si l'Écriture renferme sur la création ou le déluge des relations qui sont en désaccord avec la science moderne, s'il y a des contradictions ou des impossibilités historiques dans ses récits, si çà et là nous y rencontrons des sentimens qui nous blessent ou des exemples qui nous scandalisent, il est clair que nous sommes placés dans l'alternative d'abandonner l'infaillibilité de l'Écriture, ou de fermer violemment nos yeux à l'évidence. C'est ici que les esprits légers ou prévenus ont un grand avantage sur les esprits droits et sérieux. Ils n'ont garde de s'appesantir sur des questions qui les embarrassent, ils en détournent leur attention, et, n'en sentant plus le poids, ils finissent par croire qu'elles n'existent point. Que si les circonstances ramènent les objections devant eux, si la controverse les oblige à s'en occuper, si le doute est dans l'air, si la critique viole la consigne qui devait lui défendre leur porte, il leur reste encore des ressources : la majesté des traditions, la sainteté de la foi, les intérêts de la religion et ceux de la morale religieuse, le danger de tout perdre du moment qu'on renonce à tout défendre, autant de fins de non-recevoir qu'ils opposent aux argumens les plus spécieux. Entrent-ils dans l'examen des difficultés qu'on leur oppose, c'est pour se contenter des réponses les plus faibles, des preuves les plus illusoires : après quoi, ils retournent à leurs occupations, ils s'étourdissent par l'accomplissement de leurs devoirs, ils cherchent dans la pratique des vertus chrétiennes l'oubli de ces questions importunes, et ils se persuadent qu'ils sont en règle avec la sincérité et la vérité. Bien différent est le sort de l'âme scrupuleuse qui tient par-dessus tout à être au clair avec elle-même, qui se reprocherait d'aller au-delà de ses convictions, qui ne sait se faire ni illusion ni violence, qui a appris à tout subordonner à la vérité, dogmes, traditions, les préceptes les plus saints, les autorités les plus hautes, persuadée que la vérité n'est rien si elle n'est tout, et que rien n'est sacré que ce qui est vrai!

Le docteur Colenso, il faut le reconnaître, est un homme de cette noble race. « Dieu m'en est témoin, s'écrie-t-il, j'ai passé bien des heures douloureuses lorsque, lisant la Bible et regardant chaque parole du saint livre comme une parole de Dieu, j'y trouvais des contradictions qui me paraissaient incompatibles avec son autorité absolue, et que dans tout autre livre je n'aurais pas hésité à regarder comme des erreurs. Mais non, on m'avait appris qu'il était de mon devoir d'étouffer en moi toute étincelle de doute, comme si ce n'était pas l'amour de la vérité qui eût allumé ces étincelles, et comme si l'amour du vrai n'était pas un don de Dieu. Je réus-

sis à imposer silence à mes scrupules, à m'aveugler moi-même, à faire violence à mon amour de la vérité; mais grâce au ciel je n'y réussis pas longtemps. A mesure que mes connaissances s'étendaient et que mon intelligence s'exerçait, je sentais l'impossibilité de rester fidèle aux doctrines exagérées dont j'ai parlé. Je me refusais encore à admettre que les contradictions de l'Écriture fussent réelles, mais j'évitais de serrer de trop près la question. Absorbé dans mes devoirs pastoraux, je faisais ce que bien d'autres ministres de l'Évangile ont probablement fait dans de pareilles circonstances : je recourais aux explications spécieuses des commentateurs, je me retranchais dans la vérité générale des récits bibliques, je m'attachais aux parties de l'Écriture qui renferment des enseignemens ou des exhortations, et quand je tombais de nouveau sur des difficultés insolubles, manifestes, telles que la création ou le déluge, je cherchais à me persuader qu'il y avait sûrement quelque moyen d'expliquer tout cela. »

Telles étaient les perplexités dans lesquelles se débattait le docteur Colenso, lorsqu'il fut nommé évêque de Natal. Il se lança aussitôt dans la carrière du missionnaire avec toute l'ardeur d'un homme qui croit à l'Évangile comme à un principe de civilisation pour les peuples, de relèvement moral pour les individus. Son premier soin fut d'apprendre la langue des indigènes. Il s'en rendit bientôt maître, et il publia une grammaire et un dictionnaire de cette langue. Il voulut ensuite traduire les Écritures. C'est là ce qui le perdit. En face d'un texte qu'il était obligé d'étudier minutieusement, d'interpréter littéralement, il vit toutes les difficultés revenir en foule et plus importunes que jamais. Ce n'est pas tout. Il avait eu recours dans ce travail à l'assistance de quelques indigènes convertis. Or les Zoulous sont des Cafres intelligens, que leur genre de vie pastorale et la nature de leur pays rapprochent de la condition des anciens Israélites, et qui apportaient à l'étude de l'Ancien Testament les réflexions naïves que suggère une première impression. On en était un jour à l'histoire du déluge; on venait de lire la description de ce vaisseau gigantesque dans lequel des exemplaires de tous les animaux terrestres, quadrupèdes, oiseaux et reptiles, avaient trouvé un refuge. « Tout cela est-il bien vrai? s'écria le pauvre Zoulou; est-il bien vrai que l'arche ait contenu tous ces animaux, et que Noé ait eu de quoi les nourrir tous, les animaux féroces et les oiseaux de proie comme les autres? » Une autre fois on traduisait les lois de Moïse. On en était arrivé à un passage qui permet au maître de frapper son esclave jusqu'à la mort, pourvu que la mort ne soit pas immédiate. « Je n'oublierai jamais, dit Colenso, l'étonnement et l'indignation avec lesquels un des indigènes qui m'assistaient apprit

que ces paroles avaient été prononcées par l'Être infiniment grand et miséricordieux que je lui avais enseigné à adorer. Son âme tout entière se révoltait à cette seule idée. » Une autre fois encore, l'évêque de Natal voulait consacrer au ministère de l'Évangile un Zoulou, le même peut-être que celui dont il vient d'être question, homme parfaitement propre à l'aider dans ses travaux de missionnaire, et il était obligé d'y renoncer parce qu'il aurait fallu le faire souscrire à des confessions de foi dont les distinctions subtiles ne peuvent pas même être traduites dans la langue de Natal, et lui faire déclarer qu'il croyait à toutes les Écritures, tandis qu'il ne les avait pas même lues et n'avait pu les lire tout entières.

On s'explique maintenant ce qui est arrivé au docteur Colenso. Obligé par les devoirs mêmes de sa vocation d'envisager de près les difficultés dont il s'était débarrassé jadis en se réfugiant dans des considérations générales ou en se distrayant par des occupations actives, tenu de résoudre pour autrui les objections dont il avait éludé la force lorsqu'il s'agissait seulement de les résoudre pour lui-même, appelé à se rendre un compte exact du pour et du contre, il avait senti tout le poids de la critique. Il avait alors eu recours aux commentateurs, il s'était adressé à l'Allemagne, aux plus célèbres des défenseurs de l'orthodoxie, aux plus savans des apologistes : il avait lu Hengstenberg, Hävernick, Keil, Kurtz ; mais ici encore il avait éprouvé ce que tant d'autres ont éprouvé de nos jours : les auxiliaires dont il cherchait l'appui s'étaient tournés contre lui. Il avait été étonné de la faiblesse de leurs argumens, irrité de l'arbitraire de leurs procédés, scandalisé du manque de droiture qui perce dans leurs plaidoyers. « Est-ce donc là, se disait Colenso, le dernier mot de la science dans la question dont il s'agit? Est-ce là tout ce que la sagacité la plus aiguisée, jointe aux connaissances les plus étendues, trouve à répondre aux doutes soulevés par la critique? Une cause ainsi défendue n'est-elle pas une cause perdue? »

Le point auquel en était arrivé Colenso est le point de séparation entre deux classes d'esprits. Il y a des hommes qui croient ce qu'ils veulent, et il y en a qui croient ce qu'ils peuvent. Ceux-ci s'attachent au vrai uniquement parce qu'il est vrai ; ceux-là font, du bien, du beau, de l'utile, le signe auquel ils le reconnaissent. Tandis que les uns sont résignés d'avance à toute vérité et à toute conséquence de la vérité, les autres, avant de recevoir une opinion, commencent par se demander si elle est commode ou sûre, si elle ne dérange pas leur foi ou n'affaiblit pas leurs principes. Les uns partent de ce fait que le vrai est ce qu'il peut, qu'il est souverain d'ailleurs, que c'est à la société, à la religion, à la morale même, de s'arranger avec lui, qu'il est après tout la source et le fond de ces choses, et que

les idées les plus chères au genre humain, si elles ne peuvent se concilier avec la réalité, n'ont pas le droit d'être. Les autres reconnaissent également en principe l'identité du juste et du bon avec le vrai, mais ils diffèrent des précédens en ce qu'ils partent des conséquences sociales ou morales d'une proposition pour déterminer si elle est vraie ou fausse. Ces derniers passent généralement pour les vrais croyans, tandis que les premiers sont rangés parmi les sceptiques; il n'est pas de jugement plus injuste : on a beau s'inscrire en faux contre un grand nombre d'opinions reçues, de dogmes établis, on n'est pas incrédule pour cela, si l'on est conduit par le désir et animé par l'espoir d'arriver à la vérité. Le sceptique est bien plutôt celui qui préfère quoi que ce soit, sa commodité, sa sécurité, son âme même, à la vérité, celui qui, subordonnant le vrai à l'utile, montre assez par là que l'objet de sa foi c'est l'utile plutôt que le vrai.

On peut exprimer la même distinction d'une autre manière encore en disant qu'il y a plusieurs degrés dans la sincérité. Le manque de sincérité n'a pas toujours conscience de lui-même. Conscient, il s'appelle duplicité, mensonge, fourberie; inconscient, il ne trompe les autres qu'en se trompant tout le premier : il est, à cet état, l'essence de la légèreté, de l'esprit de parti, du fanatisme; mais il y a aussi telle duplicité qui n'est qu'à demi consciente, qui ne néglige pas seulement la vérité, mais qui la craint et l'évite. Or, il ne faut pas s'y tromper, on peut redouter la vérité pour des motifs corrompus; mais on peut la redouter aussi pour des motifs qu'il est difficile de blâmer. Il y a des gens qui n'en veulent pas parce qu'elle les condamne, d'autres parce qu'elle les gêne, d'autres enfin parce que leur vie morale est liee à des croyances dont ils ne peuvent se séparer, et qui leur sont dès lors aussi chères que l'honneur et le devoir. Insensibles à la surprise et au charme des découvertes intellectuelles, peu curieux de leur nature, peu spéculatifs, peu critiques, ils n'éprouvent pas ce besoin qui agite les autres et qui les porte à tâter sans cesse le pouls à leurs convictions pour savoir si elles vivent encore et comment elles se portent. Les objections ne les atteignent point. Leur attention est ailleurs. Ils sont sincères, bien que d'une sincérité relative; ils aiment le vrai, mais avec un sous-entendu : c'est qu'ils le possèdent déjà, et avec une condition, c'est que leurs recherches s'arrêteront toujours en-deçà des principes auxquels ils ont déjà prêté serment de fidélité.

Le docteur Colenso, sans être un esprit très indépendant ou très audacieux, appartient à la classe de ceux qui sont esclaves du vrai et qui ne savent pas croire par un acte de volonté. Il s'est trouvé placé en face de récits contradictoires, de faits impossibles, de don-

nées inconciliables avec la foi dans laquelle il avait été élevé, et il n'a pas osé mentir à sa conscience et à Dieu en dissimulant sa conviction. « Je ne me suis pas engagé de moi-même dans ces recherches, dit-il, mais j'y ai été amené par mes devoirs comme évêque et comme missionnaire. Du reste, je suis entraîné, je le sais, avec le courant du siècle, courant qui coule tout entier dans la direction indiquée, et qui grossit chaque jour à vue d'œil. Quelles seront les conséquences de ce mouvement? Dieu seul peut le prévoir. Pour moi, m'en remettant à lui, j'ai lancé ma barque sur les flots, et je sens qu'ils m'entraînent. Combien n'aurais-je pas préféré éviter de pareilles recherches, si je l'avais pu! Et en effet je les ai évitées aussi longtemps que cela m'a été possible. » Et ailleurs : « Il est injuste de repousser des recherches de ce genre en signalant les conséquences qu'elles doivent avoir, en déclarant qu'elles conduisent à l'incrédulité et à l'athéisme. Il est possible qu'il en soit ainsi de quelques personnes; mais en sera-t-il nécessairement ainsi de tous? Ne pouvait-on pas en dire autant et ne l'a-t-on pas très probablement dit de saint Paul lorsqu'il combattait le judaïsme, des réformateurs lorsqu'ils entrèrent en lutte avec l'église romaine? Notre devoir évident est de suivre la vérité partout où elle nous conduira, et de laisser les conséquences entre les mains de Dieu. »

Il ne faut pas croire d'ailleurs que notre évêque soit devenu ce qu'on appelle un incrédule. Loin de là, il est resté chrétien, chrétien sincère et fervent. La Bible continue d'être pour lui le livre des livres, de renfermer la vraie parole de Dieu, d'offrir l'image la plus fidèle du Très-Haut et l'instrument le plus efficace du salut des hommes. Il estime que l'esprit divin parle dans ce volume avec des accens qui vont à la conscience de tous, à celle de l'enfant et du pauvre aussi bien et mieux encore qu'à celle du critique ou du philosophe. La foi ne peut que gagner à des vues plus saines sur l'Écriture et l'inspiration. Vienne le jour où l'on n'enseignera plus aux hommes à croire, sous peine de damnation, des fables dont tous les peuples possèdent l'équivalent dans leurs propres traditions, et l'on verra l'œuvre des missions faire parmi les Cafres de l'Afrique et les brames de l'Hindoustan des progrès qu'il serait vain d'espérer aujourd'hui. Telles sont les espérances dont se nourrit la foi du docteur Colenso.

Son attachement à l'église dont il fait partie n'a pas changé davantage. On peut même dire que c'est par dévouement pour elle, et dans l'espoir de la servir, qu'il a pris la plume. Les superstitions qu'il attaque sont, à ses yeux, ce qui fait la faiblesse de l'anglicanisme. On prêche une doctrine de l'inspiration qui est en désaccord avec les faits, on exige des ministres du culte qu'ils reçoi-

vent comme infaillibles des livres tels que ceux de Moïse, pleins d'impossibilités et de contradictions. La conséquence en est que les jeunes gens qui se distinguent dans les universités préfèrent toute autre profession à celle du ministère évangélique, et que les laïques eux-mêmes tombent dans le doute ou l'incrédulité. Les pasteurs ont perdu la confiance des troupeaux. L'irréligion prévaut aux deux extrémités de la société, parmi les gens éclairés et instruits et parmi les ouvriers intelligens. On laisse aller les choses, on veut à tout prix maintenir le silence et le *statu quo;* mais en attendant l'église d'Angleterre est sur le point de tomber par sa propre faiblesse, elle est en train de perdre son influence sur toutes les classes, et elle ne reprendra la direction des esprits que si elle revient à la sincérité, à la vérité, à la liberté, si elle redevient un foyer de lumière et de vie. «Pour moi, ajoute l'auteur, je sens que sortir de l'église, que m'arracher à tout ce que j'ai aimé et révéré, serait un déchirement affreux. Je ne crois pas avoir enfreint les lois ecclésiastiques; mais s'il en est autrement, s'il est prouvé qu'un évêque de l'église protestante d'Angleterre n'a pas le droit de soumettre l'Écriture à l'examen et de publier le résultat de ses recherches, si cela est établi, il va sans dire que je devrai supporter les conséquences de ma conduite. C'est aux laïques de voir s'ils veulent que le clergé soit tenu de souscrire à des dogmes qu'ils ne croient pas eux-mêmes, et dont ils ne consentiraient pour rien au monde à prendre la responsabilité. »

Ce n'est pas sans intention que j'ai cité ces aveux et ces déclarations du docteur Colenso. Je l'ai déjà dit : là est le principal intérêt de son livre, là en est le point palpitant, le côté dramatique. Notre siècle est témoin d'un phénomène tout nouveau. L'incrédulité autrefois pouvait se confondre avec l'irréligion; lors même qu'elle n'était accompagnée ni du vice ni de la frivolité, rien n'empêchait absolument qu'on ne lui supposât des motifs intéressés. C'était un axiome dans l'église que nul ne pouvait s'écarter des croyances consacrées, si ce n'est par l'effet de quelque perversité secrète, et l'on ne se faisait point faute de conclure de la liberté des opinions, sinon au libertinage des mœurs, du moins à l'orgueil de l'intelligence. La candeur, la pureté d'un Spinoza n'échappait pas plus à cette logique de l'orthodoxie que la légèreté d'un Voltaire. Aujourd'hui l'argument n'est plus de mise : on a vu, on voit à chaque heure l'incrédulité envahir le sanctuaire. Disons mieux, c'est de là qu'elle sort aujourd'hui. Quelques-uns des hommes qui se sont séparés avec le plus d'éclat de la tradition ont commencé par la foi la plus naïve, la plus implicite, la plus opiniâtre. Ils n'ont pas douté pour se débarrasser d'une doctrine dont la sainteté leur était devenue impor-

tune; ils n'ont pas nié parce qu'il leur importait de le faire : c'est malgré eux que leurs croyances leur ont échappé. Loin d'aller au-devant des objections, ils n'en ont reconnu le poids qu'en dépit d'eux-mêmes. Ils ont cédé à l'évidence. Leur âme, lorsqu'ils ont vu d'abord l'abîme s'ouvrir devant eux, a été prise d'un immense et douloureux effroi : ils se sont jetés à genoux, ils ont lutté avec larmes, ils ont essayé de tous les remèdes, recouru à tous les conseillers. Sentant leur échapper les pensées qui avaient fait leur joie et leur force, comprenant tout ce qui allait leur manquer, et ne comprenant pas que rien pût leur en tenir lieu, habitués à regarder le dogme comme l'aliment de la vie spirituelle et la seule garantie de la vertu humaine, il leur semblait qu'ils allaient rouler sans fin dans des obscurités sans fond. Vingt fois ils ont résolu de douter de leurs doutes mêmes, ils ont voulu fermer les yeux à une odieuse lumière, ils se sont efforcés de croire de parti-pris, et toujours ils se sont retrouvés en présence de cet empire absolu qu'exerce le vrai sur les esprits honnêtes. Mais que dis-je? Il y a plus ici que le simple ascendant de l'évidence : si les croyans les plus fervens, si les saints même doutent aujourd'hui, ce n'est pas par la séduction des idées spéculatives, ce n'est pas même par la puissance avec laquelle s'imposent plusieurs des résultats de la critique moderne; c'est surtout par le besoin de rester uns avec eux-mêmes. Habitués à écouter leur conscience, ils ne peuvent lui résister. La sincérité est pour eux une chose si haute et si sacrée, qu'ils finissent par lui sacrifier jusqu'à leur foi. Le conflit dans lequel ils se trouvent engagés est en définitive un conflit de la morale avec le dogme, de la loyauté du caractère avec la fidélité au drapeau. En un mot, si l'essence de la religion est le juste et le vrai, on peut dire que les hommes dont nous parlons deviennent incrédules par dévouement à la religion même. Telle est la contradiction dans laquelle se débattent aujourd'hui bien des âmes! Tel est le spectacle vraiment tragique auquel assiste le XIXe siècle!

Les grandes révolutions sont celles qui restent d'abord le plus inaperçues, parce que ce sont celles qui s'accomplissent dans les idées. Celle dont nous venons de parler comptera un jour parmi les plus considérables. L'abolition des juridictions ecclésiastiques, la constitution civile du mariage, l'égalité des cultes, ne marquent pas plus nettement la fin des institutions du moyen âge que le principe de la liberté des croyances ne marquera la fin de l'époque théologique. Le dogme des dogmes, c'est le caractère volontaire de la foi. Si la foi en effet ne dépend pas d'un acte de volonté, l'homme n'est plus responsable de ce qu'il croit, l'hétérodoxie n'est plus coupable, l'église ne peut plus imposer son *credo* sous peine de châtimens

éternels, les croyances enfin ne sont plus qu'affaire d'examen et d'appréciation individuelle. La théorie de l'église a toujours été que la vérité chrétienne est évidente, si bien que l'endurcissement seul peut se refuser à en reconnaître l'éclat. Ébranlez ce principe, et le dernier vestige de la scolastique a disparu de la pensée moderne. La doctrine religieuse a toujours aspiré à s'imposer; elle est désormais réduite à se proposer, elle perd le privilége de l'anathème : elle tombe dans le droit commun, je veux dire dans le domaine de la discussion; elle ne peut plus en appeler de l'homme égaré par le péché à l'homme repentant; elle n'a plus le monopole de la certitude et de la vérité. Tranchons le mot, la doctrine religieuse n'est plus qu'une opinion.

Je n'ai garde de compromettre en l'exagérant le fait qu'il s'agit d'établir. Je suis loin de supposer que les hommes se déterminent uniquement, dans leur manière de voir, d'après des preuves et des raisons. Je ne crois pas faire la part du préjugé et des passions plus petite qu'elle n'est en réalité; je la crois considérable. J'admire tous les jours à quel point on croit ce que l'on veut croire et l'on ne voit que ce que l'on veut voir. J'ai beau avoir confiance au progrès, je ne réussis point à me représenter une époque où le gros des hommes auraient pris l'habitude de peser avant de décider. Le parti-pris restera longtemps encore la cause déterminante des opinions; mais cet état des esprits, si je ne me trompe, ne sert qu'à rendre plus frappans les faits qui viennent de passer sous nos yeux. Qu'avons-nous vu en effet? Des hommes de parti-pris, des hommes qui avaient donné à leur foi des gages considérables, qui avaient embrassé un ministère religieux, que l'ardeur de leurs convictions avait entraînés au milieu des périls et des privations d'une mission lointaine, et qui tout à coup se sont arrêtés pour se remettre d'accord avec eux-mêmes. C'est un Lamennais, qui a défendu l'église et traduit l'*Imitation;* c'est un Francis Newman, qui a été annoncer l'Évangile à Bagdad; c'est un Bunsen, sorti des rangs du piétisme le plus étroit; c'est Colenso enfin, qui n'a qu'une pensée, l'avancement du règne de Dieu sur la terre : ce sont ces hommes chez qui l'expérience, la réflexion, l'étude, ont fini par modifier les convictions les plus chères, par renverser les croyances au service desquelles ils avaient consacré leur vie.

Est-ce à dire pour cela que la religion arrive inévitablement à une négation? Devons-nous admettre que les sentimens les plus élevés du cœur de l'homme soient à la merci des variations de la pensée ou des découvertes de la critique? Les croyances chrétiennes sont-elles une illusion de l'enfance que la maturité est destinée à dissiper impitoyablement? Je suis loin de le penser. Il y a ici une dis-

tinction capitale à faire. La foi, en elle-même, est un sentiment : elle croit ce qui ne peut se démontrer, elle aime ce qui ne peut se voir, elle aspire à ce qui ne saurait être atteint. Comme sentiment, elle est ce qu'elle est, et, n'ayant pas besoin de preuves, elle n'est pas non plus susceptible de réfutation. C'est ainsi, dans cette pureté native et sublime, qu'elle s'est produite dans l'Évangile. « Ce qui fait l'essence de la religion chrétienne, a dit Mme de Staël, c'est l'accord de nos sentimens intimes avec les paroles de Jésus-Christ. » L'enseignement du grand prophète de Nazareth s'adresse toujours et tout droit à la conscience humaine; il y porte d'aplomb; il ne lui demande rien qu'il ne soit sûr d'en obtenir, il ne lui dit pas un mot qui n'y trouve un écho. Il n'y a rien d'arbitraire, rien d'adventice dans cette limpide doctrine; mais son élévation même en compromettait l'efficacité, et il semble que les hommes aient été obligés de la rabaisser pour l'accommoder à leur usage. Elle était tout esprit, ils lui ont donné un corps; métal pur, ils y ont mêlé leur alliage. Au christianisme du Christ succède celui des apôtres, à celui des apôtres celui des pères, celui des conciles, celui des scolastiques. En vérité, c'est à n'y plus rien reconnaître. Au lieu des simples et profondes sentences du Galiléen, nous avons eu un mélange bizarre de dogmes abstraits et de mythologie saugrenue, une combinaison bâtarde de propositions métaphysiques et de faits légendaires. C'est ainsi que la foi religieuse est devenue croyance dogmatique, en d'autres termes qu'un élément de science et de spéculation s'est mêlé à ce qui n'était d'abord qu'élan et adoration; mais la science est l'objet légitime de l'examen : une histoire, fût-elle sacrée, tombe nécessairement sous la critique; une ontologie, fût-elle sanctionnée par des conciles, est soumise aux lois de la raison humaine. La religion ne pouvait devenir une science sans partager le sort de toutes les sciences, sans être tenue de présenter ses preuves et de satisfaire aux besoins de la pensée. On comprend maintenant comment il est arrivé que l'esprit moderne, avec ses instrumens plus aiguisés, ses méthodes plus rigoureuses, ait découvert l'insuffisance d'une foule d'argumens dont se contentaient nos pères, et on comprend aussi comment la bonne foi du chrétien le plus orthodoxe, du penseur le plus religieux, le jette parfois dans la plus cruelle hésitation entre des doctrines qu'il a appris à confondre avec la religion et des découvertes scientifiques qui ne lui permettent plus de considérer ces doctrines comme vraies.

C'est ici que s'élève une question dont il est impossible d'exagérer la gravité, et sur laquelle je voudrais appeler les méditations des hommes sérieux. Nous avons distingué la religion de la théologie, ou, ce qui revient à peu près au même, la foi de la croyance;

nous avons même vu la religion briser la croyance comme une enveloppe devenue trop étroite, comme une forme qui ne répond plus au principe dont elle était jadis l'expression. Est-ce à dire que la religion puisse se passer d'une forme et d'un corps? La religion ramenée à son essence, réduite à ses élémens mystiques, débarrassée de toute théologie, cette religion est-elle possible? L'alliage qui semble en diminuer la beauté n'en fait-il pas en même temps la force? Les masses ne sont-elles pas trop peu spirituelles pour le culte du pur esprit? En détruisant ce que nous appelons des superstitions, ne risquons-nous pas de détruire quelques-unes des fibres par lesquelles la piété jette racine dans l'âme? Je vais plus loin, et je me demande s'il n'est pas nécessaire que la religion se mêle à toutes les pensées de l'homme, s'il n'est pas de sa nature de pénétrer les sciences, les arts, la vie tout entière, si l'idée même de la religion n'implique pas qu'au lieu de rester isolée dans quelque recoin de notre être, réservée aux heures de la contemplation ou de l'abattement, elle doit devenir comme le levain qui fait lever toute la pâte, comme le principe de toute l'existence pour l'individu, de toute la civilisation pour la société. S'il en est ainsi, l'énergie en vertu de laquelle le christianisme s'est jadis incarné dans la société serait inséparable du sentiment religieux, et si aujourd'hui les progrès des idées ont emporté l'ancienne civilisation et l'ancienne croyance, on pourrait admettre que le principe de cette civilisation n'a pas nécessairement péri pour cela, qu'il saura s'accommoder à un ordre de choses plus vaste, à une science plus sévère, à une morale plus généreuse, et qu'il finira par créer une église où il y aura place pour les Jowett et les Colenso.

EDMOND SCHERER.

LA POÉSIE

D'UNE VIEILLE CIVILISATION

Poésies de l'époque des Thang,
traduites du chinois par M. d'Hervey Saint-Denys; 1 vol. in-8°, 1862.

Vous connaissez cette mystification malicieuse que dans les vieux romans de chevalerie les spirituelles fées et leurs compères les enchanteurs s'amusent à faire subir à leurs victimes et quelquefois à leurs favoris? Un chevalier sort d'un château où il redoute quelque piége, ou dont il craint les délices. Il ne veut pas laisser sa vaillance se rouiller plus longtemps dans l'oisiveté : le génie de l'aventurier qui est en lui se réveille; il se rappelle son titre de chevalier errant, les devoirs auxquels ce titre l'oblige, et il part, il va chercher les aventures imprévues des grandes routes, les bonnes fortunes du hasard, voir d'autres terres et d'autres visages, et courir de nouveaux périls. Un jardin, coupé d'allées dans tous les sens, entoure le château : le chevalier choisit une de ces allées au hasard et s'éloigne; mais, après avoir erré longtemps à travers un méandre d'arbustes et de fleurs, il se trouve de nouveau en face de la demeure qu'il vient de quitter. Il choisit une seconde avenue, puis une troisième, et la mystification malicieuse se répète autant de fois qu'il fait effort pour s'enfuir. Cette mystification est l'emblème d'un fait que chacun de nous peut retrouver dans son expérience : point n'est besoin d'être chevalier errant pour l'avoir subie; la nature et le génie de la race même à laquelle nous appartenons nous l'ont infligée mille fois. Demandez au voyageur avide d'inconnu et de nouveauté si sa curio-

sité n'a pas été souvent punie de la sorte. Il voulait voir d'autres paysages, d'autres fleuves, d'autres cieux, et il est parti pour visiter l'Écosse, l'Italie ou l'Allemagne; il arrive au terme de son voyage, et il se rencontre face à face avec les paysages bien connus de sa Provence, de son Auvergne ou de sa Lorraine natives. Était-ce vraiment bien la peine de courir si loin pour se retrouver dans son propre pays, pour revoir la même montagne avec le même torrent, ou la même plaine majestueuse et sèche avec le même soleil aveuglant? Peu s'en faut alors que nous n'accusions la nature d'infécondité; nous lui accordons dans ces momens-là peu d'imagination, nous trouvons qu'elle se répète et copie ses propres œuvres. Cependant la mystification est peu cruelle, et le premier moment de désappointement et de dépit passé, nous sommes au contraire heureux de reconnaître que la nature est partout semblable à elle-même, que nous n'étions pas les déshérités et les indigens que nous croyions être lorsque nous avons quitté nos foyers pour aller chercher des lieux où nous pensions qu'elle avait été plus prodigue de ses bienfaits. Les mêmes spectacles que nous désirions, les mêmes beautés que nous convoitions, elle en avait entouré notre demeure et décoré notre enclos; ces biens étaient là, à portée de notre œil et de notre main. Le dépit se change en reconnaissance, et nous ne regrettons plus d'être allés chercher si loin la preuve que la bonne mère savait répartir également son opulence sans établir de priviléges et sans blesser la justice, et qu'elle avait en tous lieux même visage débonnaire pour tous ses enfans.

La même mystification se produit souvent dans la vie intellectuelle, lorsque, fatigué des chefs-d'œuvre connus et des littératures qui lui sont familières, notre esprit demande à courir les aventures à travers les œuvres des littératures lointaines. L'humanité que lui peignent les œuvres littéraires qui appartiennent à son pays et à sa civilisation n'a plus rien, semble-t-il, à lui apprendre; les peintures de ses mœurs et de ses sentimens n'ont plus pour lui aucune saveur, et il cherche ardemment une autre humanité qui lui révèle des sentimens inconnus, qui donne un démenti à son expérience et à son éducation, qui lui fasse voir le monde sous une autre lumière que celle à laquelle ses yeux sont habitués. Combien de fois sa vaine curiosité n'est-elle pas trompée! Combien de fois ses recherches aventureuses n'ont-elles d'autre résultat que de replacer son esprit en face de ces mêmes œuvres qu'il avait voulu déserter! La même vieille sagesse connue lui parle à travers ces œuvres exotiques; tout ce qu'il y a gagné souvent, c'est d'entendre cette sagesse s'exprimer avec un ton d'oracle, au lieu de l'entendre s'exprimer avec la bonhomie et la familiarité qui lui sont habituelles. Ce conte qu'il est

allé chercher si loin, c'est le même conte qui avait enchanté son enfance autrefois, et qu'il n'avait pas voulu relire; ce poème redit la même histoire que le roman qu'il sait par cœur; ce drame expose la même aventure touchante depuis si longtemps populaire dans son pays. Comme le voyageur qui n'a pu, malgré son désir, s'éloigner de la terre natale, le dilettante curieux et blasé n'a pu s'affranchir de son propre cœur. Il s'aperçoit que l'humanité, comme la nature, est partout semblable à elle-même, puisqu'à l'extrémité du monde il rencontre les mêmes sentimens qu'il voulait fuir.

Jamais nous n'avons éprouvé cette mystification instructive et douce à l'esprit d'une manière aussi complète que lorsque ce désir d'échapper à nous-même, de fuir notre civilisation, ou bien le hasard de nos lectures nous a poussé du côté de la Chine et mis en rapport avec les échantillons de la littérature chinoise. Dans les autres pays d'Orient, il y a plus de ressources pour s'oublier soi-même, et l'illusion que l'on cherche est au moins de plus longue durée. Il faut un long temps et une attention assez marquée pour reconnaître les similitudes de génie qui unissent les diverses nations orientales aux diverses nations européennes, pour retrouver la France en Perse par exemple, ou l'Italie et l'Espagne chez les Arabes, ou l'Allemagne dans l'Inde. D'ailleurs ces similitudes sont peu étroites, et c'est en toute vérité qu'on peut dire que l'on a visité une autre humanité. Nous nous sentons vraiment étrangers, nous, lecteurs européens, parmi les Hindous, les Persans ou les Arabes. C'est bien toujours la même sagesse et le même génie humain que nous rencontrons, mais enveloppés dans des formes si nouvelles, si bizarres, si étonnantes, que nous ne pouvons les reconnaître. Qu'y a-t-il de commun entre notre sagesse européenne si pratique, si délicate, qui se complaît tant dans les nuances et dans les détails, et qui mérite si justement, — à titre de blâme ou d'éloge, — le nom d'analytique, et cette sagesse arabe, mélange heureux d'expérience morale et de sensation physique, dont les sentences se déploient comme des oasis et dont les enseignemens se peignent dans l'esprit comme les paysages du désert se peignent dans l'œil du voyageur? Nous ne sommes guère habitués non plus à voir les vérités de l'ordre moral et les sentimens humains revêtir les formes ingénieuses, alambiquées et bizarres qu'ils revêtent en Perse. Cette subtilité scintillante comme les lumières du diamant, ces métaphores reluisantes comme des métaux précieux, ces expressions de sentimens délicatement ciselées comme des colliers ou tordues comme des bracelets, ces antithèses raffinées et pointues, ce langage des pierres précieuses et des perles auquel se plaît le génie de la Perse et qu'il ajoute avec une recherche savante à ce langage des fleurs

qui est familier à l'Orient, tout cela nous plaît et nous amuse comme une visite dans une boutique de joaillier des *Mille et Une Nuits*, et nous transporte pour un moment sous un ciel enchanté; mais rien ne vaut, pour nous éloigner de nous-mêmes, les œuvres du génie indien : tout nous est bien étranger dans les spectacles qu'elles nous présentent, la nature, l'humanité et les dieux. Notre nature modeste et parée, si soignée, si cultivée, où chaque fleur a son charme, où chaque arbre a sa valeur, où chaque bête a son terrier et se meut à l'aise comme l'homme dans la civilisation et presque au même titre, à titre d'individu libre et possesseur du privilége d'aller et de venir, notre nature occidentale en un mot fait une mince figure à côté de cette nature fourmillante et comme atteinte d'une pléthore de fécondité, qui se soulage sans pouvoir s'épuiser par un enfantement incessant de monstres, — nature épaisse de vie, où toutes les formes de l'existence se pressent, s'enchevêtrent et s'étouffent comme une foule humaine entassée dans un espace trop étroit. Et ce jet de vie intellectuelle, si puissant qu'il ne peut s'épanouir qu'en conceptions monstrueuses, comme il efface vite le souvenir de nos sages et raisonnables doctrines! comme il étonne et terrifie notre conscience! comme il attriste et abat notre cœur! Nous éprouvons vraiment pour la première fois un sentiment d'une force extraordinaire; il semble que tout l'univers pèse sur notre être à nous, chétif individu, et qu'à ce poids si lourd vient s'ajouter encore le poids de l'indifférence des dieux. C'est là en vérité un sentiment nouveau pour le lecteur européen, et que n'ont pu lui faire connaître les doctrines sages et sensées, les pieuses et maternelles formes de religion dans lesquelles il a été élevé. Pour l'éprouver, il vaut vraiment la peine, ne fût-ce qu'une fois, d'ouvrir quelque épisode des grands poèmes indiens, le *Bhagavât-Gita* par exemple. Quiconque ne l'a point fait ne sait pas à quel degré d'intensité peut être portée la sensation de l'accablement et ne connaît pas dans tout ce qu'il a de profond, d'implacable et de triste, cet isolement de l'individu humain au milieu d'un univers actif et tumultueux, plein d'yeux, d'oreilles et de voix, et cependant muet, aveugle et sourd pour ses souffrances et ses plaintes.

Mais avec la Chine il ne faut compter sur aucune de ces ressources que fournissent en abondance à votre curiosité avide de nouveauté la sagesse fleurie des Arabes, la joaillerie persane et la végétation prodigieuse des conceptions hindoues. Il semblerait néanmoins à première vue que, de tous ces pays lointains, la Chine est celui qui dût vous présenter les anomalies les plus excentriques et les plus amusantes bizarreries. Peut-être vous êtes-vous embarqué avec confiance sur la foi de quelques paravens, de quelques éventails ou de

quelques tasses de porcelaine finement peints et décorés, de quelques coffrets ingénieusement fouillés et travaillés, de quelques petits bronzes savamment sculptés. Vous rêvez monstres et dragons, histoire naturelle fabuleuse, magots et poussahs transformés en mandarins; vous aimez à prêter à la population de l'empire du milieu une manière de penser et de sentir qui soit en rapport avec l'apparence bizarre de ces fantoches peints, sculptés ou brodés, dont la contemplation éveille si gaîment votre imagination et ressuscite en vous pour un instant, à quelque âge que vous soyez parvenu, ce rire innocent et ce naïf sentiment du bouffon que vous avez perdu avec la première enfance. Que peuvent bien sentir et penser des êtres humains faits comme ces magots et arrondis comme ces poussahs? Quel charivari désopilant ce doit être que la musique de leurs passions! Sans doute le monde doit se réfléchir dans leur cerveau en images extravagantes, et leur cœur doit contenir des fibres qui n'existent pas dans le nôtre. Hélas! vous êtes la dupe des illusions qu'ont fait naître en vous les plus habiles artisans et les plus ingénieux décorateurs qui soient au monde. Cette humanité et cette nature drolatiques n'existent qu'en apparence et en peinture, elles ont été créées pour l'ornement des demeures du peuple le plus positif et le plus sagace de l'univers avant de devenir la parure de vos cheminées et le luxe de vos salons. Ces bizarreries peintes et sculptées qui vous en faisaient espérer tant d'autres signifient simplement que le peuple chinois comprend mieux que vos compatriotes les conditions véritables de l'art de la décoration.

Il y a bien, il est vrai, quelques singularités bouffonnes dans les mœurs et les habitudes de ce vieux peuple; mais là encore il faudrait prendre garde d'être la dupe des apparences. A les regarder de près, ces singularités s'expliquent fort naturellement, et nous n'aurions point besoin de beaucoup chercher pour en trouver de semblables dans l'histoire de nos sociétés. La fête des lanternes et le culte du dieu de la porcelaine ne sont pas beaucoup plus étranges que certaines fêtes et certains dieux lares du paganisme agonisant, et le point d'honneur que mettent les Chinois à se préparer une belle sépulture a certainement son analogue parmi nous. Le Chinois travaille et économise pour se fabriquer un beau cercueil; à première vue, cette préoccupation semble absurde et prête à rire. Cependant, puisque nous-mêmes nous tenons pour le dernier degré de la misère qu'un homme meure sans laisser de quoi se faire enterrer, pourquoi nous étonnerions-nous que le Chinois tienne à s'épargner cette espèce d'opprobre et de honte? D'ailleurs, après y avoir bien réfléchi, il me semble que toutes ces singularités sont autant de preuves de la nature éminemment positive et raisonnable

du peuple chinois. Le plus judicieux des poètes de notre Europe, Goethe, a mis en scène dans un de ses livres une société de gens spirituels « qui, ayant compris que la somme de notre existence, divisée par la raison, ne pouvait jamais se réduire exactement et qu'il restait toujours une fraction bizarre, tâchaient de se débarrasser de propos délibéré et à époques fixes de cette fraction gênante et quelquefois dangereuse, lorsqu'on la répartit sur la masse.» Pourquoi ces fêtes et ces singularités de mœurs ne seraient-elles pas autant d'applications ingénieuses de cette profonde pensée de Goethe? Les Chinois se débarrassent à jour fixe de la fraction bizarre de leur existence, et le reste du temps ils la ménagent avec prudence ou la déposent dans quelque détail insignifiant de leurs habitudes pour qu'elle ne gêne pas leur raison. Ils domptent et matent cette folie qui est dans l'âme humaine, comme on apaise un enfant par le bruit des clochettes et des grelots; ils se délivrent de cet hôte importun en l'exilant dans quelque pavillon bizarre ou dans quelque fine prison de porcelaine.

Puisque le goût des artistes chinois n'est qu'une preuve de leur bonne entente des métiers d'ornemaniste et de décorateur, et puisque les singularités des mœurs de la Chine ne sont, quand on y regarde d'un peu près, que les marques d'un génie ingénieusement sagace, raisonnable et prudent, voyons si la malsaine avidité d'émotions nouvelles que nous avons décrite trouvera mieux son compte avec sa littérature? Sans doute notre curiosité sera satisfaite, mais d'une manière tout à fait contraire à ce qu'elle cherchait, car il lui faudra reconnaître et saluer au fond de cet extrême Orient cette même âme humaine qui lui était déjà familière. Contrairement aux autres littératures asiatiques, qui frappent par l'étrangeté de leurs formes et qui établissent, à n'en pouvoir douter, les preuves que l'humanité est séparée en familles douées d'instincts divers et opposés, la littérature chinoise n'a pour ainsi dire aucun caractère oriental. Toutes les fois que, par la grâce et avec l'aide de nos sinologues passés et présens, M. Abel Rémusat, M. Stanislas Julien, M. Bazin, M. Théodore Pavie, j'ai voulu faire connaissance avec la littérature chinoise, je n'ai jamais manqué d'être frappé du caractère européen qui la distingue, tant pour la substance des pensées que pour la forme dont le talent des auteurs a revêtu cette substance. S'il n'y avait de commun entre ces œuvres et les nôtres que la matière morale première, on pourrait à la rigueur ne pas trop s'étonner; mais la façon dont cette matière est mise en ordre et modelée est, à quelques nuances près, la façon de nos écrivains et de nos poètes. C'est plus qu'une ressemblance, c'est presque une similitude, si bien qu'on pourrait prendre cette littérature pour un

prolongement de notre littérature occidentale, et se donner facilement l'illusion de croire que les frontières de l'empire du milieu sont aussi les nôtres. Même lorsqu'il s'élève le plus haut ou qu'il descend le plus bas, le génie des Chinois ne montre aucune des qualités et aucun des défauts qui sont particuliers aux autres peuples asiatiques. Leurs œuvres manifestent au plus haut point ce que nous appellerions l'esprit moral, mais ne révèlent aucune vraie tendance à la contemplation métaphysique; elles donnent les preuves de remarquables facultés d'analyse et de dialectique, elles sont absolument dépourvues d'esprit prophétique et de puissance intuitive. Les Chinois pensent prudemment, sagement, modérément sur toutes choses; en tout sujet, ils adoptent l'opinion moyenne, si bien qu'on pourrait qualifier et définir leur manière de penser par le titre même d'un de leurs livres sacrés, l'*Invariabilité dans le milieu*. Nulle hyperbole orientale, nulle ébriété poétique, nulle effusion lyrique; ils ont quelquefois du mauvais goût par subtilité, jamais par emphase. Les rares détails insolites, capables d'arrêter un lecteur européen, que l'on rencontre dans leurs œuvres sont généralement des détails insignifians qui tiennent à des particularités de costume, d'architecture, de rites, mais qui n'affectent aucunement la substance de leurs pensées et qui ne répandent sur elles aucune obscurité. Prenez leurs sages, vous ne vous sentirez nullement dépaysés en leur compagnie. Tous nos moralistes anciens et modernes vous ont donné les mêmes enseignemens et presque sous les mêmes formes. Un air vénérable d'antiquité et cette majesté qui couronne comme d'un nimbe sacré les créations du génie humain, lorsque les siècles ont passé sur elles, sont les seuls caractères qui vous empêcheront de confondre ces vieux sages de la Chine avec les sages de votre pays et de votre civilisation. Ce ne sont pas des inspirés et des prophètes, ils ne parlent pas d'un ton d'oracle et n'aiment pas à s'égarer dans des spéculations sublimes; les sujets habituels de leurs entretiens sont la morale, la vertu, la justice, les principes qui servent de fondement aux mœurs des nations, les règles de conduite qui conviennent aux princes amis de leurs peuples. Ce sont les moins contemplateurs et les moins utopistes d'entre les sages. Un Confucius, un Meng-tseu, vous parleront des dieux et de la justice comme Socrate, de la prudence comme Franklin, de la tolérance et de la bienveillance sociale comme Montaigne, de la vertu comme Rousseau; voilà leurs plus larges horizons. Le plus hardi et le plus élevé de tous, celui qui appartient de plus près à la grande race des hommes divins et des fondateurs de religions, Lao-tseu, ne dépasse pas l'horizon des grands stoïciens, et ses préceptes pour obtenir la tranquillité d'âme et s'élever à l'intelligence de la raison suprême,

au contraire des dogmes du bouddhisme, qui révoltent notre raison européenne, si familiarisée qu'elle soit avec les doctrines de l'immolation volontaire, ne nous étonnent et ne nous scandalisent pas plus que ne nous étonne et ne nous scandalise l'ataraxie stoïcienne.

Mais c'est dans leur littérature d'imagination que cette ressemblance avec l'Europe frappe le plus fortement. Ouvrez leurs romans : *Yu-kiao-li ou les Deux Cousines*, traduit par Abel Rémusat; *les Deux jeunes Filles lettrées*, traduit par M. Stanislas Julien : — il vous semblera que le monde qu'ils vous présentent vous est familier depuis longtemps, et que vous le connaissez par les récits de Le Sage et de Fielding. Vous n'aurez aucune peine à vous acclimater parmi ces mandarins, ces lettrés, ces poètes et ces fonctionnaires chinois, car vous les avez vus déjà dans *Gil Blas* et dans *Tom Jones*. Ces romans nous présentent l'image d'une société démocratique comme nos modernes sociétés européennes, livrée aux mêmes intrigues, aux mêmes manéges et aux mêmes influences; ils nous montrent l'homme social, libre de tout lien apparent, enchaîné par mille liens invisibles, et nous font compter les innombrables accidens infimes qui entravent sa marche et le font trébucher. L'histoire qu'ils content est l'histoire, bien connue dans les sociétés démocratiques, des luttes de l'individu, non plus contre des castes inexorables comme le destin, mais contre des ruses, des mauvais vouloirs ou des vanités qui changent et se déplacent continuellement. Pas de contrastes dramatiques, d'antithèses tragiques. Les acteurs sont tous de même condition sociale, et, sauf les grandes inégalités inévitables de la pauvreté et de la richesse, de la science et de l'ignorance, et les inégalités purement nominales du grade et du rang hiérarchiques, ils ne se distinguent les uns des autres que par leur mérite, leur vertu ou leur sottise. Pas de passions éloquentes, mais souvent des sentimens extrêmement fins et délicats qui se jouent sur un fond de sensualité positive, d'expérience pratique et de sagacité désabusée. Peu ou point d'invention et de fantaisie, — l'imagination chinoise n'a pas d'ailes, — mais une science d'observation exacte, crue, quelquefois cynique, toujours solide et sensée. Leur théâtre, dont un sinologue érudit, mort récemment, M. Bazin, a traduit plusieurs pièces, présente les mêmes caractères que leurs romans; il se distingue moins par la poésie des inventions et la science de l'optique et de la perspective dramatiques que par l'observation circonstanciée et l'analyse minutieuse des personnages mis en scène. Il ne faut pas demander si un tel peuple excelle dans l'apologue et dans les proverbes. Les apologues des Chinois ont toutes les qualités du genre, l'anecdote piquante, concise, brièvement racontée, allant droit à

son but, et dégageant sans effort la moralité qui lui sert de conclusion, le souci d'instruire et de laisser une leçon certaine dans l'esprit de l'auditeur et du lecteur, le mélange obligé d'ironie et de candeur, de scepticisme et de feinte crédulité. La sagesse orientale affectionne volontiers la forme de la sentence et du proverbe : les Arabes, les Persans et les Hindous ont laissé des modèles en ce genre; mais les proverbes chinois, moins pittoresques et moins poétiques généralement que ceux des autres nations orientales, se distinguent par une science mondaine, une connaissance des petits ressorts de l'âme, des voies et moyens des passions, de la tactique sociale en un mot, qui ferait honneur aux moralistes les plus expérimentés des sociétés européennes. Ce n'est plus seulement la sagesse religieuse et morale qui s'exprime par les proverbes chinois; c'est, comme dans la plupart des nôtres, la sagesse pratique et terre à terre. Un recueil bien choisi de proverbes chinois serait, pour les rapports de l'individu avec ses semblables, ce que l'almanach du *Bonhomme Richard* est pour les rapports de l'individu avec lui-même : un manuel admirable de savoir-faire mondain et de prudence sociale. Les proverbes des autres nations orientales sont des résumés synthétiques de la sagesse, et posent toujours des conclusions générales; les proverbes chinois se plaisent au contraire dans le particulier, dans le détail, dans les applications minutieuses des principes généraux.

Cependant on pourrait ne pas trop s'étonner de rencontrer dans certains genres littéraires quelques traits de ressemblance entre le génie chinois et le génie européen. Le théâtre a pour but l'observation directe et positive de la vie; le roman, l'analyse des réalités prosaïques; l'apologue et le proverbe, la vulgarisation des lieux-communs de la morale et de l'expérience. Ces genres n'expriment, à tout prendre, que la partie la plus matérielle, la plus prosaïque, la plus extérieure de la vie, et les réalités prosaïques de l'existence se ressemblent beaucoup en tout pays. Tenons-nous donc aux genres qui, dans toutes les littératures, expriment la vie poétique, intérieure, subjective de l'âme, la poésie lyrique par exemple. Voici justement que s'offre à nous une traduction récente des principaux poètes lyriques d'une des époques les plus littéraires de cette nation de lettrés. S'il y a dans le caractère et le génie chinois quelque originalité cachée, cette originalité se trahira certainement dans les expressions des sentimens intimes, des tourmens et des douleurs de l'âme. L'originalité se trahit en effet, mais la ressemblance du génie chinois avec le génie européen ne s'évanouit pas pour cela; au contraire elle s'accuse et se confirme encore davantage. Ces poésies chinoises sont ravissantes; mais si le traducteur, M. d'Hervey

Saint-Denys, avait voulu se permettre une de ces mystifications littéraires que se permettent quelquefois les gens d'esprit, il aurait pu se passer facilement ce plaisir. Il n'aurait eu qu'à effacer les noms propres chinois, à faire subir quelques modifications fort légères au texte de ces chants, et à les présenter comme un recueil de poésies traduites des différens idiomes de l'Europe. Il aurait certainement embarrassé beaucoup de lettrés, même des plus sagaces. Nous les voyons d'ici s'écrier en lisant une des petites pièces de Li-taï-pe, celle du *Clair de Lune* par exemple : « Comme voilà bien un *lied* allemand! Tout Heine est dans cette petite pièce! » La *Pluie du Printemps*, du poète Thou-fou, pourrait être impunément donnée comme une inspiration d'un compatriote de Robert Burns ou d'un poète d'Allemagne. La *Chanson des Têtes blanches* serait présentée comme une chanson populaire de l'Irlande, qu'aucun lettré ne songerait à réclamer. Bien mieux, il se trouverait des commentateurs qui, sans trop d'ingéniosité, reconnaîtraient les principaux caractères des chansons irlandaises et celtiques, — la vivacité du sentiment arrivant à la monotonie par sa vivacité même, le retour des mêmes motifs poétiques, semblable à une plainte qui coupe à intervalles inégaux un récit douloureux, l'indifférence du poète pour les transitions et la logique extérieure de l'enchaînement des pensées et des sentimens. Enfin on a déjà remarqué avant nous que beaucoup de ces poètes avaient une ressemblance frappante avec Horace.

Ce serait à croire vraiment que le traducteur a voulu nous en imposer, et on aurait presque envie de lui dire : Ces poètes sont chinois, m'assurez-vous? Mais non, ce sont des Européens travestis, je sais leurs noms et je connais leurs personnes; c'est Horace, c'est Robert Burns, c'est Henri Heine, c'est Béranger, c'est toute cette race de poètes que l'on appelle en tout pays les *petits lyriques* à cause de la modestie et de la familiarité de leurs inspirations, et qui, malgré cette appellation, sont rangés parmi les grands poètes à cause de l'expression parfaite qu'ils ont su donner à leurs pensées fugitives. Le choix des thèmes poétiques est le même, la sobriété du développement est la même, la finesse des perceptions est la même. Qu'ai-je à faire de leurs noms monosyllabiques? Je sais que Li-taï-pe s'appelle Horace, et qne Thou-fou s'appelle, à votre choix, Robert Burns ou Béranger. Ce sont, vous dis-je, des Européens travestis qui n'ont pas l'adresse de soutenir le rôle dont ils se sont chargés; puisqu'ils voulaient se déguiser en Orientaux, que ne s'étudiaient-ils à en imiter le langage et l'accent? Mais quoi! leur phraséologie n'a rien d'imagé et de métaphorique, leurs sentimens n'ont rien d'excessif : ils semblent même n'avoir pas connu une autre nature que

celle qui m'est familière. Leur flore et leur faune sont la flore et la faune européennes; pas le moindre bout de paysage oriental. Leurs arbres sont ceux de nos campagnes, et leurs bêtes sont celles de nos sillons et de nos haies. L'abricotier, le poirier, le pêcher, le saule, le nénufar, le mûrier, voilà toutes leurs richesses végétales. L'hirondelle, le canard, le corbeau, la perdrix, le faisan, voilà les seuls représentans du règne animal qu'ils nous montrent. Le singe, il est vrai, fait exception. Une ou deux fois on l'entend gémir mélancoliquement sur les tombeaux au déclin du jour, ou saluer par ses cris le lever de l'aurore dans les bois qui ornent la montagne, au-dessus de laquelle se dresse un monastère bouddhiste; mais cette unique exception est bien insuffisante pour me faire croire que je suis réellement à l'autre bout du monde.

M. d'Hervey Saint-Denys répond à nos objections que les poètes qu'il a si amoureusement traduits sont bien vraiment chinois, ainsi que nous pourrons nous en convaincre en lisant la préface où il a exposé l'état social et littéraire de la Chine à l'époque où ils vécurent, et les notices rapides et substantielles où il a résumé tout ce qu'il nous est utile de savoir de la vie de chacun d'eux. Si l'on a égard à la longévité étonnante de cette vieille civilisation chinoise, on peut dire que ces poètes sont relativement nos contemporains. Ils florissaient sous la dynastie des Thang, entre le VIIe et le Xe siècle de notre ère, époque qui nous paraît bien lointaine, à nous, dont les annales n'ont, à tout prendre, qu'une durée de quinze siècles, mais qui doit sembler aux Chinois une date toute récente. Cette dynastie des Thang paraît avoir été pour la société chinoise à peu près ce que les Flaviens et les Antonins furent pour la société romaine, et pour la littérature et les lettrés de la Chine ce que le règne d'Auguste fut pour la littérature et les lettrés de Rome. En effet, le tableau que nous présente M. d'Hervey Saint-Denys de l'état social et littéraire de la Chine sous cette dynastie participe des caractères de ces deux époques. La Chine sous le règne des Thang est forte et prospère, comme l'empire romain sous le règne des Antonins. Elle est gouvernée avec équité, prudence et fermeté; elle vient d'échapper à de longues dissensions civiles, à de longs malheurs publics, au joug détesté de dynasties oppressives. Elle jouit, comme l'empire sous les Antonins, d'une paix âpre et fière, qu'on pourrait appeler une paix belliqueuse, de cette paix armée qui n'excluait pas de perpétuelles expéditions, et qui mériterait le nom d'état de guerre, si l'on ne devait réserver expressément ce nom pour les époques où le sentiment de la sécurité est ébranlé dans l'âme des citoyens, et où les sociétés tremblent pour leur indépendance. A chaque instant, dans les vers de ces poètes, on voit passer les troupes impériales

qui sont envoyées contre les barbares du nord, ou qui vont veiller à la sécurité des frontières et contenir des peuplades tartares toujours frémissantes. Les lettres, longtemps avilies, revivent, et les lettrés, longtemps persécutés sous les derniers princes d'une dynastie précédente, celle des Han, relèvent la tête et prospèrent. Un individu dont l'existence se prolongerait indéfiniment finirait par traverser toutes les conditions de l'humanité et par connaître toutes les combinaisons possibles des événemens : il en est ainsi de ces sociétés qui vivent trop longtemps; des périodes de demi-barbarie succèdent à des périodes de civilisation brillante, et l'on voit des époques de ténèbres qui sont comme encadrées entre deux époques de lumière. Chacune des passions, bonnes ou mauvaises, qui gouvernent le cœur de l'homme, arrive à régner à son tour; l'ignorance veut avoir son jour comme la science, la cruauté veut avoir son jour comme l'humanité, et elles l'obtiennent. Les Italiens et les Grecs sont parmi nous les seuls exemples de ces variations de fortunes que connaissent les vieilles civilisations, auxquelles les peuples modernes ont échappé grâce à leur récente origine, mais qu'ils connaîtront à leur tour, ainsi que peut en témoigner déjà l'histoire du plus ancien d'entre eux, c'est-à-dire des Français. La Chine, à l'époque des Thang, venait de traverser une de ces périodes qui sont l'humiliation des sociétés civilisées. Imaginez un phénomène comparable à ce que furent dans la société byzantine les règnes de Léon l'Isaurien et des autres empereurs iconoclastes : les lettrés persécutés et traqués, les mandarins mis à mort en masse, et les proscrits de la science obligés de chercher un appui contre la violence dans la formation de sociétés secrètes. Cette période des Thang fut donc une période de délivrance et de résurrection sociale, et l'éclat littéraire dont elle brilla fut comme cette explosion de chants dont les oiseaux saluent la nature après l'orage.

Explosion musicale, attendrie et douce, comme il convient à des âmes civilisées éprouvées par le malheur et qui savent trop le néant de la vie, plutôt qu'ardente, joyeuse et forte comme celle des peuples jeunes et qui ont le bonheur d'être encore un peu barbares! Ces âmes de poètes ont gardé après l'orage toutes les angoisses de l'orage et n'ont plus de force pour la joie et les grandes passions. Je recommande la lecture attentive de ces poésies à ceux qui voudraient se rendre compte du genre de tristesse que la civilisation finit par apporter avec elle, et de la nature de ce courage chinois devant la mort qui fait l'objet de notre étonnement. Cette tristesse et ce courage viennent de la même source : la croyance au néant des choses humaines et à l'insignifiance de la vie. Ces poètes savent trop combien tout est fugitif et vain pour s'attacher fortement à quelque grande

ambition et nourrir quelque robuste espérance. La longue histoire de leurs ancêtres leur apprend trop que le seul sentiment qui ne nous trompe pas est celui de l'indifférence. Ils savent, par une longue chaîne de traditions, que le malheur est la seule réalité véritable et permanente, et que les événemens les plus heureux ont des retours menaçans. La délivrance après l'oppression n'est jamais complète ni sûre, le bonheur ne durera pas, l'éclat de la lumière pâlira, la paix nourrira secrètement la guerre. « A quoi bon? » et « qu'est-ce que cela fait? » voilà leur devise à tous et le fond de leur philosophie pratique. Leur âme, incurablement désabusée par la civilisation, s'abandonne doucement au hasard et se laisse porter avec indifférence sur le courant des événemens. Ces poètes voguent à demi sommeillans dans leurs petites jonques poétiques finement sculptées et gracieusement peintes, ils se couchent nonchalamment sous les péristyles des palais dont ils sont les hôtes sans confiance et les courtisans incrédules, pour rêver, les yeux clos, au néant des grandeurs et à l'excellence de l'eau-de-vie de riz, ou bien ils vont s'asseoir auprès d'un bonze bouddhiste dans une cellule monastique et laissent leur regard flotter vaguement dans la lumière, tandis que leur esprit se perd dans la méditation de la raison suprême. Les images des choses passent et voltigent devant les yeux de leur imagination engourdie par cette torpeur de l'indifférence; les stores des fenêtres se soulèvent, et quelque visage de jeune fille apparaît, le bruit des pierres sonores leur apporte quelques pensées de plaisir ou remue en eux quelques sentimens de piété, les souffles du vent soulèvent et font chatoyer les étoffes soyeuses, et leurs âmes se laissent un moment charmer par ces mille riens. Les épicuriens comme Li-taï-pe acceptent ces riens avec un certain cynisme gracieux et disent : « C'est autant de pris sur le morne néant de la vie. » D'autres, plus pieux, les acceptent avec une reconnaissance humble et attendrie. Ces poètes ne cherchent pas, ne désirent pas, ne haïssent jamais, aiment peu : le désintéressement qui naît de la fatigue morale est le seul sentiment qu'ils semblent connaître; mais, chose curieuse, et qui montre bien les ressources infinies dont dispose l'âme humaine, ce détachement absolu, qui semblerait devoir éteindre toutes les facultés de l'esprit, y développe au contraire la finesse et la subtilité. Comme ces poètes ne désirent rien, ils jouissent des plus petites choses, et comme ils ne sont pas distraits ni absorbés par les fortes passions de la vie, ils ont plus de liberté pour saisir et goûter les humbles bonheurs que le hasard leur apporte. Dans cette torpeur du cœur, chaque fibre qui remue cause une sensation délicieuse ou mélancolique qui est bientôt connue, appréciée et recherchée à l'égal de ces grandes passions auxquelles les peuples moins dés-

abusés accordent seulement de l'importance; il n'y a plus de réalités modestes, toutes ont un prix pour celui qui n'en convoitait aucune.

On a beaucoup discuté sur les causes et les origines de cette mélancolie qui s'empare des sociétés à certaines époques; ces aimables poètes chinois nous apportent leur réponse et nous apprennent qu'une de ces origines est la fatigue morale que finit par engendrer une longue civilisation. L'âme s'use à force de lutter et de se résigner, et le cœur se lasse à force de désirer et de désespérer. Les sentimens robustes sont le partage des peuples barbares et des sociétés encore jeunes qui n'ont pas eu le temps de désapprendre la confiance, et qui ne se doutent pas que l'âme humaine peut tomber dans un état si misérable qu'elle arrive à regretter d'avoir échangé les violentes émotions du désespoir contre la froide paix de l'indifférence; mais les vieux civilisés n'ont plus rien de cette heureuse et féconde ignorance, et ce sont leurs sentimens que ces poètes chinois nous exposent avec une délicatesse singulière. Un sourire pâle, affable et poli règne éternellement sur leur visage attristé, la lumière de la bienveillance brille dans leurs regards, et toutes leurs paroles sont empreintes d'un esprit d'humanité subtil autant que pur; mais cette douceur n'est que lassitude, et l'incrédulité habite au fond de leur cœur. Je ne connais pas de sentiment plus douloureux, plus navrant que cette douceur mélancolique. La vraie mélancolie, ce n'est pas celle que laissent le désespoir et la colère, c'est la mélancolie résignée, et c'est la mélancolie de ces poètes; la vie la plus douloureuse n'est pas celle de l'homme accablé par le malheur et luttant contre lui, c'est celle de l'homme qui n'a plus que des souvenirs, et cette vie est encore celle de ces poètes.

L'instabilité des choses, telle est la grande leçon morale qu'ils nous donnent. La leçon n'est pas nouvelle, car tous les sages nous l'ont donnée; ce qui est vraiment nouveau, c'est le ton de politesse souriante et de courtoisie désabusée avec lesquelles elle nous est offerte. Ces poètes ont vu tant d'événemens, leurs pères ont vu passer tant de royaumes, s'élever et tomber tant de dynasties! Les espaces du passé sont pour eux plus illimités que les espaces de l'avenir. Leur imagination peut reculer hardiment en arrière sans crainte d'être arrêtée dans son voyage rétrospectif. Et que trouve-t-elle? Des ruines succédant à des ruines, des tombeaux succédant à des tombeaux, et cela indéfiniment, aussi loin qu'elle peut voyager sans s'évanouir de fatigue. Leur long passé leur fait une sorte d'infini, si bien que c'est à reculons qu'ils peuvent, s'ils le veulent, aller vers l'éternité. Écoutons quelques accens de cette mélancolie résignée qu'inflige à leur âme le poids de tant de souvenirs. Li-taï-pe salue la ville de Nankin :

« Toi qui vis tour à tour grandir et périr six royaumes, — je veux, en buvant trois tasses, t'offrir aujourd'hui quelques vers. — Tes jardins sont moins grands que ceux du pays de Tsin, — mais tes collines sont belles comme celles de Lo-yang au sol montagneux.

« Ici fut la demeure antique du roi de Ou : l'herbe fleurit en paix sur ses ruines; — là ce profond palais des Tsin, somptueux jadis et redouté. — Tout cela est à jamais fini, tout s'écoule à la fois, les événemens et les hommes, — comme les flots incessans du Yang-tseu-kiang qui vont se perdre dans la mer. »

Cette petite pièce, qui ouvre le volume, en est comme la préface naturelle et en résume l'esprit. Ce sentiment de tristesse et de mort se glisse à l'insu des poètes dans tous leurs chants; tout l'éveille en eux : le souvenir d'un sage antique, la vue d'une fleur flétrie, le regret d'un beau jour, la pensée d'un ami absent, la douleur d'un départ ou d'une séparation, un songe qui a fait reparaître le visage d'un mort chéri. Ils retrouvent ce sentiment au milieu d'un parterre en fleur, en face des coupes remplies, à la table des grands et des rois, et il leur arrache des accens d'un dédain superbe ou d'une amertume ineffable. Ils veulent faire entendre un chant joyeux, mais, comme Li-taï-pe, ils redisent toujours *la Chanson du Chagrin :*

« Le maître de céans a du vin, mais ne le versez pas encore. — Attendez que je vous aie chanté *la Chanson du Chagrin.* — Quand le chagrin vient, si je cessais de chanter ou de rire, — personne ne connaîtrait dans ce monde les sentimens de mon cœur. — Bien que le ciel ne périsse pas, bien que la terre soit de longue durée, — combien pourra durer pour nous la possession de l'or et du jade? — Cent ans au plus. Voilà le terme de la plus longue espérance. — Vivre et mourir une fois, voilà ce dont tout homme est assuré. — Écoutez là-bas, sous les rayons de la lune, écoutez le singe accroupi qui pleure tout seul sur les tombeaux. — Et maintenant remplissez ma tasse; il est temps de la vider d'un seul trait! »

Je prends çà et là quelques accords qui puissent donner la note dominante de ces poésies, avant d'en marquer les nuances ou les différences.

EN FACE DU VIN (Li-taï-pe).

« ..... Ces personnages (des sages nommés par le poète) obtinrent l'immortalité dans l'âge antique. — Ils ont pris leur essor, soit; mais enfin où sont-ils? — La vie est comme un éclair fugitif : — son éclat dure à peine le temps d'être aperçu. — Si le ciel et la terre sont immuables, — que le changement est rapide sur le visage de chacun de nous! — O vous qui êtes en face du vin et qui hésitez à boire, — pour prendre le plaisir, dites-moi, je vous prie, qui vous attendez! »

CHANSON A BOIRE (Li-taï-pe).

« Seigneur, ne voyez-vous point les eaux du Fleuve-Jaune? — Elles descendent du ciel et coulent vers la mer pour ne plus revenir. — Seigneur, ne regardez-vous point dans les miroirs qui ornent votre noble demeure, — et ne gémissez-vous pas en apercevant vos cheveux blancs? — Ils étaient ce matin comme des fils de soie noire, — et ce soir les voilà déjà mêlés de neige. — L'homme qui sait comprendre la vie doit se réjouir chaque fois qu'il le peut, — en ayant soin que jamais sa tasse ne reste vide en face de la lune. — Le ciel ne m'a rien donné sans vouloir que j'en fasse usage. — Mille pièces d'or que l'on disperse pourront de nouveau se réunir. — Que l'on cuise donc un mouton, que l'on découpe un bœuf, et qu'on soit en joie! — Il faut qu'ensemble aujourd'hui nous buvions d'une seule fois trois cents tasses. — Les clochettes et les tambours, la recherche dans les mets ne sont point choses nécessaires. — Ne désirons qu'une longue ivresse, mais si longue qu'on n'en puisse sortir. — Les sages et les savans de l'antiquité n'ont eu que le silence et l'oubli pour partage. — Il n'est vraiment que les buveurs dont le nom passe à la postérité. »

A UN AMI QUI PARTAIT POUR UN LONG VOYAGE (Li-taï-pe).

« Le jour d'hier, qui m'abandonne, je ne saurais le retenir; — le jour d'aujourd'hui, qui trouble mon cœur, je ne saurais en écarter l'amertume. — Les oiseaux de passage arrivent déjà par vols nombreux que nous ramène le vent d'automne. — Je vais monter au belvédère et remplir ma tasse en regardant au loin.

. . . . . .

« C'est en vain qu'armé d'une épée, on chercherait à trancher le fil de l'eau; — c'est en vain qu'en remplissant ma tasse, j'essaierais de noyer mon chagrin. — L'homme dans cette vie, quand les choses ne sont pas en harmonie avec ses désirs, — ne peut que se jeter dans une barque, les cheveux au vent, et s'abandonner au caprice des flots. »

LE PAVILLON DU ROI DE TENG (Ouang-po).

« Le roi de Teng avait, près des îles du grand fleuve, un pavillon élevé. — A la ceinture du roi dansaient de belles pièces de jade, et des clochettes d'or chantaient autour de son char. — Le jade a cessé de chanter, les clochettes ne se font plus entendre. — Le palais n'est plus visité le matin que par les vapeurs du rivage, et le soir que par la pluie qui ronge les stores en lambeaux. — Des nuages paresseux se promènent en se mirant dans les eaux limpides. — Tout marche, rien n'est immuable; les astres eux-mêmes ont un cours. — Combien d'automnes a-t-il passé sur ce palais? Le jeune roi qui l'habitait jadis, où donc est-il? — Il a contemplé comme nous ce grand fleuve, qui roule toujours ses flots muets et profonds. »

TRISTESSE (Kao-chi).

« Il fut jadis un roi de Liang, roi puissant et magnifique. — Son palais était ouvert à tous les hôtes; de grands poètes florissaient à sa cour. — Depuis ce temps, mille années et plus se sont écoulées, — et cette tour en ruine est aujourd'hui le seul vestige de tant de grandeurs. — Il y règne un silence accablant; les grandes herbes envahissent le sol; — un souffle de tristesse s'en élève et se répand à mille *li* (1). »

Telle est la note dominante; mais ce sentiment de mélancolie revêt des formes très diverses et s'exprime par les nuances les plus opposées. Li-taï-pe par exemple l'exprime en franc épicurien et en voluptueux indifférent. On a rappelé le nom d'Horace à propos de ces poètes : ce rapport, à vrai dire, n'est que lointain pour la plupart d'entre eux; mais il en est un qui présente avec le lyrique latin une ressemblance aussi exacte et aussi frappante que possible, et celui-là s'appelle Li-taï-pe. Li-taï-pe est, comme Horace, un buveur, un mondain, un courtisan et un voluptueux; la seule différence qui le sépare de l'ami de Mécène, c'est une certaine nuance d'irritation et d'amertume et une certaine allure tapageuse qui sont inconnues à l'auteur des *odes*. Sa voix s'élève sous l'empire de l'ivresse sans qu'il songe à lui commander, et quand sa raison s'égare, il ne se cache pas discrètement, comme le poète latin dans sa petite maison de Tibur : il s'en va se coucher, sans souci aucun du savoir-vivre, sous le péristyle du palais du roi, dont il est l'ami et l'hôte. Il a plus de laisser-aller et de débraillé que l'élégant poète latin; mais à part ces légères différences, la comparaison peut être établie aisément. Le spectacle de la société et de la vie humaine inspire au Romain et au Chinois les mêmes sentimens et leur dicte la même morale. *Carpe diem*, voilà le conseil qu'ils s'adressent à eux-mêmes et qu'ils adressent à ceux qu'ils aiment. « Jouissez de la vie, vous qui vivez, car vous mourrez bientôt, et qui sait alors ce que vous deviendrez? » Cependant cet appel à la volupté et à l'insouciance, beaucoup plus franc chez Li-taï-pe que chez Horace, ne prend jamais qu'une seule forme. Li-taï-pe conseille de boire et de s'enivrer; l'ivresse est la seule volupté qu'il connaisse. Pour Li-taï-pe, pas de Lydia, pas de Pyrrha, pas de Chloé, pas de Glycère; les femmes ne figurent jamais dans ces chansons, où le sentiment de l'amour n'a aucune place, et que rempliraient seuls les souffles brûlans de l'ivresse, si la nature n'y faisait circuler les fraîches haleines de ses printemps et les tièdes rayons de ses automnes. En

(1) Une des mesures d'espace usitées en Chine.

revanche, comme le brutal oubli que donne l'ivresse est franchement préconisé! Il y a là une ardeur fébrile, une sorte d'élan désespéré, une véhémence de buveur, qui trahissent une amertume et un ennui de la vie que ne connaît pas l'auteur de l'ode *Ad Sodales*. Nous avons déjà cité quelques-unes des pièces où Li-taï-pe exprime ce sentiment; nous ne voulons pas résister au plaisir d'en citer une qui est vraiment admirable. Je ne sais quel peut être dans le texte chinois le mérite de forme de cette pièce; mais la douce furie qui l'anime et qui se fait jour même à travers la traduction laisse bien loin les ivresses élégantes et toujours maîtresses d'elles-mêmes des odes bachiques d'Horace. Jugez-en plutôt :

« Si la vie est comme un grand songe, — à quoi bon tourmenter son existence? — Pour moi, je m'enivre tout le jour, — et quand je viens à chanceler, je m'endors au pied des premières colonnes.

« A mon réveil, je jette les yeux devant moi : — un oiseau chante au milieu des fleurs; — je lui demande à quelle époque de l'année nous sommes, — il me répond : A l'époque où le souffle du printemps fait chanter l'oiseau.

« Je me sens ému et prêt à soupirer, — mais je me verse encore à boire : — je chante à haute voix jusqu'à ce que la lune brille, — et à l'heure où finissent mes chants, j'ai de nouveau perdu le sentiment de ce qui m'entoure. »

Que Li-taï-pe soit un mélancolique, il n'y a rien cependant qui doive étonner, puisqu'il est essentiellement un voluptueux et un buveur : la mélancolie et la volupté ont fait toujours bon ménage ensemble; mais cette tristesse a une autre cause, une cause en quelque sorte locale, née de l'état de la société où vit le poète. Li-taï-pe nourrit en lui un sentiment d'une amertume toute particulière qui est incompréhensible en dehors de certaines époques et de certaines civilisations. Lui, lettré, poète de cour, ami de l'empereur, admiré pour son talent, il s'excite au mépris de la science et de la pensée. Il a le sentiment de l'inutilité du lettré dans les époques semblables à celle où il vit, et ce sentiment prend chez lui parfois la forme de l'exaspération et parfois la forme de l'envie. De brusques frissons de tristesse le saisissent subitement et lui font exprimer des boutades de buveur désespéré. Il porte envie aux hommes d'action et feint de les admirer plus que les sages et les poètes. Il décrit avec enthousiasme la personne du soldat d'aventure, du *condottiere* moitié brigand, moitié héros, dont le nom se grave ineffaçablement dans la mémoire des hommes, tandis que les noms des sages s'effacent au bout de quelques générations. Fi de la pensée, et vive l'action, la brutale action!

« L'homme des frontières — en toute sa vie n'ouvre pas même un livre;

— mais il sait courir à la chasse, il est adroit, fort et hardi. — A l'automne, son cheval est gras, l'herbe de ses prairies lui convient à merveille; — quand il galope, il n'a plus d'ombre. Quel air superbe et dédaigneux! — Son fouet sonore frappe la neige ou résonne dans l'étui doré. — Animé par un vin généreux, il appelle son faucon et sort au loin dans la campagne. — Son arc, arrondi par un effort puissant, ne se détend jamais dans le vide. — Deux oiseaux tombent souvent ensemble, abattus d'un seul coup par la flèche sifflante. — Les gens, au bord de la mer, se rangent tous pour lui faire place, — car sa vaillance et son humeur guerrière sont bien connues dans le Kobi. — Combien nos lettrés diffèrent de ces promeneurs intrépides, — eux qui blanchissent sur les livres, derrière un rideau tiré, et en vérité pourquoi faire? »

En tout autre pays, ce sentiment ne serait que l'expression d'une préférence individuelle; mais nous sommes en Chine, le pays des mandarins et des lettrés, le pays où les sages ont toujours attaché à l'étude une importance toute spéciale que ne lui ont jamais accordée les peuples même les plus civilisés de l'Europe. Chez nous, l'étude n'est, à tout prendre, qu'une forme de l'éducation individuelle, qu'un mode de culture; mais en Chine les sages en ont fait la base de toutes les vertus sociales et le fondement même de l'état. L'amour et le respect de l'étude, voilà vraiment la religion de la Chine. Les Chinois ne croient pas à la puissance des instincts de l'homme, à cette fatalité divine qui nous pousse vers le bien sans notre participation; ils ne croient qu'aux résultats d'une culture patiente. Toutes les vertus instinctives sont pour eux des défauts tant qu'elles n'ont pas été redressées, complétées et affermies par l'étude. Écoutez à ce sujet un de leurs sages les plus vénérés : « L'amour de l'humanité sans l'amour de l'étude laisse l'homme inconsidéré; l'amour de la science sans l'amour de l'étude laisse l'homme incertain; l'amour de l'honnêteté sans l'amour de l'étude laisse l'homme dupe; l'amour des choses courageuses sans l'amour de l'étude laisse l'homme ingouvernable; l'amour de la fermeté sans l'amour de l'étude fait de l'homme un imbécile. » C'est donc un symptôme des plus graves que de voir, dans un tel pays, un lettré professer pour l'étude le dédain qu'exprime Li-taï-pe. Il y a toute la mélancolie des amours trompées dans ce dédain, mélancolie doublée et triplée par l'importance même que les Chinois attachent à l'étude. Nul dans aucun pays n'aimerait à être trompé par sa science; mais pour un Chinois lettré ce doit être assurément, étant données les traditions du pays, le dernier degré de la misère morale. Les autres poètes qui servent d'escorte à Li-taï-pe ont aussi ressenti l'amertume de cette fatalité qu'engendrent la guerre et l'anarchie; mais ils n'ont pas pris leur parti avec le même cynisme, et ils se contentent de gémir

sur la tristesse de ces temps « où le chef de cent soldats est tenu en plus haute estime qu'un lettré plein de science et de talent. »

La mélancolie de Li-taï-pe est, à tout prendre, entachée d'égoïsme; elle affecte autant que possible l'indifférence pour les malheurs publics, et se venge du mal qu'elle déteste en feignant de l'envier et de l'admirer. La mélancolie d'un autre poète, qui prend place immédiatement après Li-taï-pe parmi les poètes de l'époque des Thang, est d'un ordre plus élevé. Thou-fou est un patriote, et l'allure de son inspiration rappelle, à s'y méprendre, l'élan lyrique de quelques-uns de nos poètes d'Occident les plus populaires. La pièce intitulée *le Village de Kiang* pourrait être signée de Robert Burns; *le Départ des Soldats* et *le Recruteur* pourraient être signés de Béranger. Généralement, tous ces chanteurs de l'époque des Thang se complaisent exclusivement dans l'expression lyrique de leurs sentimens : plus ces sentimens sont intimes, subtils, fins, plus ils leur agréent. Thou-fou est plus impersonnel, il aime à donner à ses chants une tournure dramatique. Il sait sortir de lui-même pour exprimer toutes ces misères de la société chinoise qu'il a ressenties comme des souffrances personnelles. Il raconte les fières douleurs de la fille de race noble succombant au fardeau de la déchéance de sa maison; il gémit avec les vieillards sur les dévastations qu'engendre la guerre, et décrit les déserts arides qu'elle crée dans le jardin de l'empire; il s'associe aux plaintes des vétérans fatigués qui meurent en maudissant leur souverain. De tous les chants réunis dans ce volume, ceux de Thou-fou sont ceux qui ont le plus d'envergure et d'ampleur. Même dans le chant purement lyrique, où il excelle, il donne à sa pensée tout son développement et tout son essor, au lieu de la restreindre et de la concentrer, comme Li-taï-pe et les autres poètes ses compagnons; mais les plus originaux de ces petits poèmes sont ceux où il a su retracer sous une forme dramatique les douleurs de la société chinoise. Et ici admirez la puissance d'une émotion vraie et sincère : la force du sentiment exprimé par le poète Thou-fou est telle qu'à la distance où nous sommes de lui, malgré le masque de la traduction, malgré l'indifférence relative que nous devons éprouver pour des hommes qui ont disparu depuis si longtemps et qui ont vécu dans un pays si lointain, la fibre de l'humanité qui est en nous tressaille de concert avec la sienne. Nous ne voulons pas cependant que le lecteur nous en croie sur parole : *le Départ des Soldats*, *le Recruteur*, le commencement de la pièce touchante intitulée *une belle jeune Femme*, sont des pages qu'il faut citer, et qui peuvent se passer de commentaires.

LE RECRUTEUR.

« Au coucher du soleil, j'allais cherchant un gîte dans le village de Che-kao; — un recruteur arrivait en même temps que moi, de ceux qui pendant la nuit saisissent les hommes. — Un vieillard l'aperçoit, franchit le mur et s'enfuit; — une vieille femme sort de la même demeure et marche au-devant du recruteur. — Le recruteur crie, — avec quelle colère! — La femme se lamente, — avec quelle amertume! — Elle dit : Écoutez la voix de celle qui est là devant vous : — j'avais trois fils, ils étaient tous trois au camp de l'empereur. — L'un d'entre eux m'a fait parvenir une lettre, — les deux autres ont péri dans le même combat. — Celui qui vit encore ne saurait longtemps soustraire à la mort sa triste existence. — Les deux autres, hélas! leur sort est fixé pour toujours! — Dans notre misérable maison, il ne reste plus un seul homme, — si ce n'est mon petit-fils, que sa mère allaite encore. — Sa mère, elle, ne s'est pas enfuie, — parce qu'elle ne possède pas même les vêtemens suffisans pour se montrer au dehors. — Je suis bien vieille, mes forces sont bien amoindries; — pourtant je suis prête à vous suivre et à vous accompagner au camp; — on pourra m'employer encore utilement au service de l'armée : — je saurai cuire le riz et préparer le repas du matin. — La nuit s'écoulait. Les paroles et les cris cessèrent; — mais j'entendis ensuite des pleurs et des gémissemens étouffés. — Au point du jour, je poursuivis ma route, — ne laissant plus derrière moi que le vieillard désolé. »

LE DÉPART DES SOLDATS.

« *Ling-ling,* les chars crient; *siao-siao,* les chevaux soufflent; — les soldats marchent, ayant aux reins l'arc et les flèches. — Les pères, les mères, les femmes, les enfans leur font la conduite, courant confusément au milieu des rangs. — La poussière est si épaisse qu'ils arrivent jusqu'au pont de Hien-yang sans l'avoir aperçu; — ils s'attachent aux habits des hommes qui partent, comme pour les retenir; ils trépignent, ils pleurent; — le bruit de leurs plaintes et de leurs gémissemens s'élève jusqu'à la région des nuages. — Les passans, qui se rangent sur les côtés de la route, interrogent les hommes en marche; — les hommes en marche n'ont qu'une réponse : « Notre destinée est de marcher toujours. » — Certains d'entre eux avaient quinze ans quand ils partaient pour la frontière du nord; — maintenant qu'ils en ont quarante, ils vont camper à la frontière de l'ouest. — Comme ils partaient, le chef du village enveloppa de gaze noire leur tête à peine adolescente; — ils sont revenus la tête blanchie, et ne sont revenus que pour repartir. — Insatiable dans ses projets d'agrandissement, — l'empereur n'entend pas le cri de son peuple. — En vain des femmes courageuses ont saisi la bêche et conduisent la charrue; — partout les ronces et les épines ont envahi le sol désolé. — Et la guerre sévit toujours, et le carnage est inépuisable, — sans qu'il soit fait plus de cas de la vie des hommes que de celle des poules et des chiens. — Bien qu'il se trouve des vieillards

entre ceux qui interrogent, — les soldats osent exprimer ce qu'ils ressentent d'un ton violemment irrité. — « Ainsi donc, disent-ils, l'hiver n'apporte pas même un moment de trêve, — et les collecteurs viendront encore pour réclamer ici l'impôt. — Mais cet impôt, de quoi donc pourrait-il sortir? — N'en sommes-nous pas venus à tenir pour une calamité la naissance d'un fils, — et à nous réjouir au contraire quand c'est une fille qui naît parmi nous? — S'il vient une fille, on peut du moins trouver quelque voisin qui la prenne pour femme; — mais si c'est un fils, il faut qu'il meure et qu'il aille rejoindre les *cent plantes* (1). — Prince, vous n'avez point vu les bords de la mer bleue, — où les os des morts blanchissent, sans être jamais recueillis, — où les esprits des hommes récemment tués importunent de leurs plaintes ceux dont les corps ont dès longtemps péri. — Le ciel est sombre, la pluie est froide sur cette lugubre plage, et des voix gémissantes s'y élèvent de tous côtés. »

UNE BELLE JEUNE FEMME.

« Il est une femme qui par sa beauté l'emporte sur les générations passées comme sur la génération présente. — Elle vit dans la solitude, au fond d'une vallée déserte. — Elle se dit : Je suis fille d'une maison illustre; — tombée dans le malheur, c'est aux lieux sauvages que je demande un asile. — De grands désastres ont ensanglanté ma patrie; — mes frères aînés et mes frères cadets sont morts égorgés; — ils étaient grands, ils étaient puissans parmi les hommes, — et je n'ai pas même pu recueillir leur chair et leurs os pour les ensevelir. — Les sentimens du siècle sont de fuir et de haïr tout ce qui tombe. — Se croire assuré de quelque chose, c'est compter sur la flamme d'une lampe qu'on promène au vent. »

. . . . . .

« J'envoie mes femmes vendre au loin les perles de ma parure, — et ne m'adresse qu'aux plantes grimpantes pour réparer ma maison de roseaux. — Mes femmes m'apportent des fleurs, je refuse d'en orner ma chevelure. — Ce que je prends à pleines mains, ce sont des branches de cyprès. — Le ciel est froid, les manches de ma robe bleue sont légères. . . . . »

Eh bien! ne vous semble-t-il pas que, malgré les obstacles que lui oppose la traduction, le sentiment qui est contenu dans l'original a conservé assez de force pour remuer en nous les émotions de la sainte humanité. Ce patriotisme chinois a trouvé des accens capables d'émouvoir les cœurs de tous les hommes dans tous les pays et de ressusciter en eux le souvenir des douleurs sociales qu'ils ont ressenties. Le patriotisme de Thou-fou, comme l'épicurisme de Li-taï-pe, possède un intérêt humain indépendant de toutes circonstances de temps et de lieu; mais l'intérêt secondaire qu'il tire de ces circonstances mêmes a cependant un prix véritable. En effet, de

(1) Expression qui correspond à peu près à notre locution populaire *manger de l'herbe par la racine.*

même que les invitations à l'ivresse, le mépris affecté de la science et l'envie des hommes d'action que nous avons remarqués chez Li-taï-pe nous avaient révélé indirectement l'importance que les Chinois attachent à l'étude, le patriotisme de Thou-fou, par l'expression qu'il revêt, fait apparaître devant nos yeux l'idéal de civilisation d'après lequel la société chinoise s'est façonnée, le patron moral en quelque sorte qu'elle a pris pour modèle, et nous révèle le prix qu'elle attache à ces deux biens, la paix et le travail. Le patriotisme de Thou-fou nous transporte aussi loin que possible du patriotisme qui est propre aux races militaires et aux civilisations belliqueuses. Si l'âme du poète s'indigne, si son cœur saigne, ce n'est point parce que l'empire est en danger et que les armées impériales ont éprouvé des défaites : non, l'empire est puissant, et les armées impériales ont partout triomphé; mais cette nécessité d'envoyer aux frontières tant d'hommes valides, fleur de chaque génération, enlève au travail ses meilleurs instrumens, et transforme en déserts les contrées les plus fertiles. Si la patrie n'est pas humiliée, elle est appauvrie et troublée. Le bonheur de la famille est détruit, l'épouse et l'époux, séparés violemment l'un de l'autre, passent leur vie comme des étrangers qui ne se connaissent pas, et la jeune fille, suivant les conseils que lui donne Li-taï-pe, se résigne à ne pas soupirer de peur d'avoir à soupirer trop longtemps. Cette société pacifique d'agriculteurs, d'artisans et de lettrés n'a pas fait entrer la force parmi les élémens de sa civilisation : aussi est-elle toujours réduite à soutenir la plus ruineuse des guerres, la guerre défensive. Les peuples militaires ont au moins la ressource de nourrir la guerre par elle-même, mais la guerre défensive est la ruine de la société qui est forcée de la subir; elle dévore et ne rend rien, chaque pièce d'argent qu'elle absorbe est une perte sèche qui ne se compense par aucun gain. La guerre est horrible pour tous les peuples, et, même chez le belliqueux Romain, le poète pouvait la représenter comme détestée des mères; mais chez l'industrieux et pacifique Chinois l'horreur qu'elle inspire naturellement est doublée par le regret des biens qui lui sont chers avant tout et qu'elle lui enlève. Heureuse ou malheureuse, la guerre pour une pareille société a toujours le même résultat, la ruine. Les adversaires d'un tel peuple, même battus, risquent et perdent moins que lui, pour lequel chaque victoire équivaut à une défaite. Aussi le peuple chinois a-t-il trouvé de tout temps qu'il était moins dispendieux de se laisser vaincre et conquérir, et qu'il était plus sage de reprendre, par les ruses patientes de la civilisation, ce que la violence barbare lui enlevait que de s'épuiser pour défendre ce qu'il n'était pas sûr de conserver. On a beaucoup parlé de la lâcheté des Chinois;

mais quand on y regarde de près, cette lâcheté, qu'il est difficile de faire accorder avec le courage bien connu qu'ils montrent en face de la mort, se transforme en prudence calculatrice et sagace. La guerre n'est fructueuse que lorsqu'elle est agressive; mais une société démocratique et pacifique qui ne combat que pour se défendre connaît tous les maux qu'engendre la guerre sans connaître aucun de ses avantages.

Thou-fou est une exception éclatante parmi les poètes que nous présente M. d'Hervey Saint-Denys. D'ordinaire leur patriotisme est beaucoup moins vibrant, et ils prennent aux douleurs sociales un intérêt beaucoup moins direct. La plupart ont atteint cet état d'indifférence mélancolique que finit par engendrer le spectacle habituel du malheur. Ils vivent dans une solitude ombreuse et fleurie, et heureux de ne plus contempler ces douleurs sociales qui font saigner le cœur de leur éloquent compatriote, ils n'en veulent rien savoir. Doux et résignés, n'attendant plus rien du sort, ils sont cependant encore sensibles aux émotions de l'humanité, qu'ils éprouvent pour ainsi dire par tressaillemens, par frissons, par transes légères. La nature a horreur du vide, et cette horreur n'épargne pas même un cœur chinois, quelque désabusé qu'il soit; de même qu'elle suspend ses festons de lierre aux flancs des ruines, elle fait pousser dans le désert de ces cœurs dévastés toute sorte de charmantes végétations parasites et de sentimens bizarres et fins. Ces poésies sont singulièrement curieuses en ce qu'elles nous montrent un peuple qui a depuis longtemps dépassé les sentimens vigoureux et primitifs, chez lequel le fonds humain élémentaire est depuis longtemps épuisé, et qui vit d'une sensibilité délicate et d'idées compliquées et acquises. C'est comme une seconde vie morale qui a grandi et fleuri sur le sépulcre de la vie morale qui est naturelle à notre race. Ces poésies donc n'ont rien de populaire, ni même d'humain dans le sens vrai du mot; ce sont essentiellement des poésies de lettré et d'homme qui a franchi les limites mêmes de la civilisation. On pourrait presque croire, en les lisant, que ce n'est que par la tradition que les écrivains chinois connaissent l'existence des grands sentimens. Ces sentimens semblent comme perdus dans une lointaine antiquité, évanouis comme ces sages légendaires dont les poètes demandent à chaque instant : Où sont-ils à cette heure? Si on pouvait interroger quelqu'un d'entre eux, il répondrait sans doute : Nous avons ouï parler d'un temps où l'homme connaissait certains sentimens qu'on nommait espérance, amour, joie expansive; mais ils ont disparu depuis d siècles sans laisser de traces. Quelles formes ils avaient et quels effets ils produisaient dans le cœur de l'homme, nous ne le savons pas avec certitude. Toutes les sociétés ont connu ou con-

naîtront ce singulier dénûment qu'une longue civilisation finit par faire subir à l'âme. L'homme s'aperçoit un jour de sa rudesse, et il en a honte; il raffine, il raffine, et de subtilité en subtilité il finit par devenir chinois par frayeur de rester barbare.

Ces raffinemens de la sensibilité et de l'intelligence chinoises, parfois d'une grande délicatesse, sont tellement subtils qu'ils deviennent presque insaisissables. Ainsi ces poètes ont un sentiment très vif, très juste de la nature, et ils sont passés maîtres dans l'art de la description; mais la vivacité et la justesse de leur sentiment ne se découvrent qu'aux lettrés qui sont rompus à toutes les ruses du talent. Les Chinois semblent avoir l'horreur des tons tranchés et des couleurs éclatantes, des formes pleines et robustes; on dirait que cela leur paraît trop commun et trop grossier. Ils aiment les couleurs tendres et fines, les tons pâles, doux, mélancoliques, et la nature qu'ils peignent est toujours une nature grêle et légèrement maladive, ou délicate et svelte. Ils ont une préférence marquée pour deux saisons, le printemps et l'automne : presque jamais ils ne tracent de peintures de l'été; il y a là trop d'opulence, trop d'ardeurs, trop de vie expansive et joyeuse, trop de couleurs voyantes pour leur pinceau ami du raffinement et leur imagination amie d'une douce tristesse. Le printemps et l'automne leur conviennent mieux. Les frissonnantes délicatesses d'avril et les maladives délicatesses d'octobre, les couleurs tendres des jeunes pousses, les haleines pénétrantes des vents que le soleil n'a pas encore eu le temps de réchauffer, les pâleurs de l'année à son aurore, les rougeurs de l'année à son déclin, voilà ce qu'ils comprennent et rendent merveilleusement. Leurs descriptions de la nature sont les découpures les plus adroites que je connaisse; des choses, ils n'enlèvent que les surfaces gracieuses, et il semble que ces surfaces ne soient jamais assez minces à leur gré. Ils choisissent leurs images parmi les phénomènes les plus vaporeux et les plus diaphanes, un brouillard léger, une lumière agile qui court sur la pointe des brins d'herbe, et leur subtilité raffine encore tellement ces images déjà si incorporelles qu'elles arrivent à en être métaphysiques. La tendresse que leur inspirent les fleurs et les plantes, la pitié qu'ils ressentent lorsqu'ils les voient se faner, l'inquiétude avec laquelle ils se demandent ce que devient leur âme, sont les fantaisies d'imaginations bizarres et fatiguées sans doute, mais qui aiment sincèrement et comprennent vivement la nature. On a dit que les Chinois avaient un sentiment enfantin de la nature; c'est un sentiment paternel qu'il faudrait dire plutôt. Ils ne choisissent parmi ses beautés que celles qui ont la grâce de l'enfance ou qui peuvent inspirer une douce sympathie, et ils leur adressent les complimens, les ironies

et les paroles caressantes qu'on emploie avec les enfans. Voici quelques extraits qui aideront à comprendre les diverses nuances de ce sentiment chinois de la nature.

LA PLUIE DE PRINTEMPS (Thou-fou).

« Oh! la bonne petite pluie, qui sait si bien quand on a besoin d'elle, — qui vient justement au printemps aider la vie nouvelle à se développer! — Elle a choisi la nuit pour arriver avec un vent propice; — elle a mouillé toutes choses, très finement et sans bruit.

« Des nuages sombres planaient hier soir au-dessus du sentier qui mène à ma demeure; — les feux des barques se montraient seuls dans l'obscurité, comme des points lumineux. — Ce matin, de fraîches couleurs éclatent au loin dans la campagne, — et je vois toutes chargées d'une humidité charmante les belles fleurs dont les jardins impériaux sont brodés. »

QUAND ON PORTE UNE PENSÉE DANS SON CŒUR (Tchin-tseu-ngan).

« Chaque beau jour qui s'écoule s'en va pour ne plus revenir. — Le printemps suit son cours rapide et déjà touche à son déclin. — Abîmé dans une rêverie sans fond, je ne sais où se perdent mes pensées; — je suis couché sous les grands arbres, et je contemple l'œuvre éternelle. — Hélas! toute fleur qui s'épanouit doit mourir en son temps! — Les chants plaintifs du ki-kouey (1) en avertissent mon oreille attristée. — Que d'êtres anéantis depuis l'âge antique des grands vols d'oies sauvages! — L'homme le plus populaire des siècles passés, s'il revenait aujourd'hui, qui le reconnaîtrait? — Les fleurs appelées *lân* et *jo*, depuis le printemps jusqu'à l'été, — croissent avec vigueur. Oh! combien elles sont verdoyantes! combien elles sont verdoyantes! — Solitaires, au plus profond des bois, elles développent leur beauté dans le bosquet désert. — La fleur entr'ouvre sa corolle odorante et s'élance sur sa tige dans tout l'éclat de ses vives couleurs. — Cependant le soleil s'éloigne et s'affaiblit peu à peu; — le vent d'automne surgit au milieu des feuilles tremblantes; — les fleurs de l'année s'épuisent et tombent entraînées par lui; — mais le parfum de la fleur enfin, que devient-il? »

IMPROVISÉ DEVANT DES FLEURS (Tsin-tsan).

« Les fleurs de cette année succèdent aux fleurs de l'année passée sans paraître moins belles. — Des hommes de l'année passée, ceux qui ont atteint cette année ont vieilli d'un an. — Cela montre que les hommes vieillissent; cela montre aussi que les fleurs ne vivent guère. — Ayez pitié des fleurs tombées, seigneur; ne les balayez pas! — Vos frères aînés et vos frères cadets, qui tous se distinguent par leurs talens et leurs grades, — chaque jour, au retour de l'audience impériale, réunissent des amis dans

(1) Le ki-kouey, oiseau qui chante à deux époques de l'année, au milieu du printemps et au milieu de l'automne, selon le commentaire chinois cité par le traducteur.

le jardin fleuri; — le parfum de ces pauvres fleurs pénètre jusque dans les coupes de jade, — et le vin de l'automne en est embaumé. »

LA CHANSON DES NÉNUFARS (Ouang-tchang-ling).

« Les feuilles des nénufars et les jupes de gaze légère sont teintes de la même couleur. — Sur les fleurs des nénufars et sur de rians visages, c'est la même rose qui s'épanouit. — Les feuilles et la gaze, les fleurs et les visages s'entremêlent au milieu du lac; l'œil ne saurait les distinguer. — Tout à coup l'on entend chanter; alors seulement on reconnaît qu'il se trouve là des jeunes filles. — Jadis les charmantes filles de Ou et les beautés de Youe et les favorites du roi de Thsou — se jouèrent ainsi parmi les nénufars, cueillant des fleurs et mouillant gaîment leurs gracieux vêtemens. — Quand les jeunes filles arrivent à l'entrée du lac, les fleurs lèvent la tête, comme pour recevoir des compagnes, — et quand elles s'en retournent en suivant le cours du fleuve, la blanche lune les reconduit. »

C'est au milieu de ces images légères, coquettes et froidement brillantes de clairs de lune, d'eaux miroitantes, de verdures naissantes que se joue la fantaisie de ces poètes. Ils rêvent aux âmes des fleurs défuntes et suivent d'un œil attristé les feuilles que le vent d'automne emporte dans le néant. Leur tendresse pieuse et amicale pour tous les jolis et fragiles objets de la nature est telle qu'on souhaiterait à la plupart d'entre eux la récompense que les dieux accordèrent autrefois à l'un de leurs pieux compatriotes dont M. Théodore Pavie a jadis traduit l'histoire. Toute la vie de ce singulier personnage avait été consacrée à la culture et à la contemplation extatique des pivoines. Il ne pouvait se lasser d'admirer leurs couleurs et de respirer leur arome; la belle fleur avait été l'intermédiaire par lequel cette âme enfantine et poétique était entrée en relation avec l'infini. Aussi, touchés de tant de piété, les dieux lui accordèrent à sa mort d'être transformé en pivoine, béatitude tout à fait conforme au mérite de ses œuvres pieuses.

Les affections particulières du cœur que les poètes chinois expriment sont de même nature que ces fantaisies de leur imagination. Leur sentiment préféré, c'est le sentiment subtil par excellence, celui qui, par sa froideur et en quelque sorte par son absence de corps, se prête le mieux aux recherches de la délicatesse, celui qui convient et qui plaît avant tout autre aux cœurs lassés et endoloris, l'amitié. C'est, après le respect de la famille, celui des sentimens humains que la Chine a le mieux connu et le plus traditionnellement pratiqué. D'abord lien puissant de fraternité démocratique, de mutuelle protection et d'association morale, il s'est raffiné d'âge en âge et comme aminci, et dans les poètes de l'époque des Thang nous

le voyons transformé en une sorte de dilettantisme sentimental et mélancolique. Les Chinois ont une expression charmante pour désigner les amitiés indissolubles et parfaites; ils les appellent « amitiés par les sons » ou amitiés musicales, soit qu'ils veuillent exprimer ainsi l'accord parfait de l'union des vrais amis, soit qu'avec leur subtilité sagace ils aient reconnu que la musique était le meilleur moyen d'éprouver si les âmes sont de même nature et sont capables de rendre les mêmes vibrations. Cette expression rend à merveille la nature du sentiment de l'amitié tel que nous le trouvons chez ces poètes. Cette amitié ressemble en effet à une musique plaintive et produit la même sensation de volupté douloureuse que produisent sur les nerfs les sons de l'harmonica.

Quant à l'amour, il n'a pas de place dans leurs vers; c'est une passion trop pleine de flamme et de vie, de substance trop épaisse, de caractère trop turbulent pour plaire à ces raffinés débiles. D'ordinaire les femmes ne figurent dans ces poésies que comme ornement, et en quelque sorte pour la décoration du paysage; deux ou trois fois cependant elles y figurent à titre de personnages, et cela à leur très grand honneur et de manière à nous donner la meilleure idée de la vertu des dames chinoises. Nous avons entendu les plaintes de la jeune femme qui pleure dans la solitude la déchéance de sa famille : Li-taï-pe, dans sa belle *Chanson des Têtes blanches*, nous a conservé les lamentations d'une épouse abandonnée de son mari. La pièce est trop longue malheureusement pour être citée, mais voici comme compensation la réponse d'une dame chinoise aux sollicitations pressantes d'un adorateur. Le sentiment en est noble, digne, simple, et ferait honneur, ce semble, à toute honnête femme de nos sociétés européennes.

UNE FEMME FIDÈLE A SES DEVOIRS (Tchang-tsi).

« Seigneur, vous savez que j'appartiens à un époux; — cependant vous m'avez offert deux perles brillantes. — Mon cœur s'est ému, mon esprit s'est troublé, — et ces perles, un moment je les ai fixées sur ma robe de soie rouge. — Ma famille est de celles dont les hauts pavillons se dressent à côté du parc impérial, — et mon époux tient la lance dorée dans le palais de Ming-kouang. — Je ne doute point que les sentimens de votre seigneurie ne soient purs et élevés comme le soleil et la lune; — moi, je reste fidèle à celui avec qui j'ai juré de vivre et de mourir. — Je rends à votre seigneurie les perles brillantes, mais deux larmes sont suspendues à mes yeux. — Que ne vous ai-je connu au temps où j'étais libre encore! »

En lisant ces poèmes, on comprend à merveille le succès que le bouddhisme a obtenu en Chine et la facilité avec laquelle il s'y est établi. Jamais terrain n'a été mieux préparé pour cette religion de

l'anéantissement. La vieille civilisation chinoise et la religion de Bouddha étaient vraiment faites l'une pour l'autre. La théologie démocratique et l'esprit de fraternité du bouddhisme, qui avaient été un scandale pour l'Inde aristocratique, aux castes immuables, n'étaient point en désaccord avec les mœurs et les institutions de la plus ancienne des sociétés démocratiques. Dès les âges les plus reculés, l'enseignement des sages chinois s'était appliqué à développer dans l'âme de leur nation le sentiment moral plutôt que le sentiment métaphysique ou poétique. Au contraire des poètes et des sages de l'Inde, les sages chinois avaient cru que le principal objet de la sollicitude et du respect de l'homme devait être l'homme, et ils avaient créé ainsi parmi leurs compatriotes un esprit d'humanité qui les rendait propres à comprendre les plus délicates nuances de la charité et de la tendresse bouddhistes; mais la vraie, la grande raison du succès du bouddhisme, c'est que cette religion tombait comme une manne céleste sur une vieille civilisation altérée de paix et affamée de repos. Cette promesse de la béatitude par l'anéantissement, cette espérance certaine de l'éternel sommeil, ce renoncement facile et joyeux à toutes les choses de la terre, durent être un baume rafraîchissant pour tous ces cœurs trop civilisés et fatigués de vivre. Dans leur lassitude même ils trouvaient plus qu'une disposition à recevoir les enseignemens du bouddhisme, ils y trouvaient le commencement de son adoration du néant et de ses pratiques pieuses. La fatigue du cœur est le commencement du bouddhisme comme la crainte du Seigneur est le commencement de la sagesse, et l'on peut dire sans se tromper que toutes les vieilles sociétés sont bouddhistes de fait, sinon d'étiquette, tout aussi bien que la société chinoise.

La mélancolie habituelle aux poètes chinois n'a donc pas de peine à se transformer en tristesse religieuse, et la solitude où ils aiment à vivre les sollicite fréquemment à la contemplation de la suprême vérité. Alors le poète sort de sa retraite et va chercher le mot du bonheur incorruptible dans la cellule d'un bonze sectateur de Laotseu, ou visiter quelque monastère bouddhiste. Les pièces religieuses proprement dites sont peu nombreuses dans le recueil de M. d'Hervey Saint-Denys; en revanche, celles où se trahit une inclination à la religiosité et à l'onction mystique sont en nombre indéfini. En voici une d'un caractère tout à fait tranché et qui ne déparerait aucune littérature mystique :

LA SOLITUDE (Oey-Yng-Voé).

« Nobles ou de condition obscure, les hommes, quel que soit leur rang, — ne franchissent le seuil de leur porte que pour être assaillis de mille tracas.

— Celui-là seul qui dégage son cœur de toute influence extérieure — se complaît dans la solitude, et sait en apprécier le bienfait. — La pluie vient le matin et s'arrête le soir, sans que j'en aie connaissance, — et la verdure naît au printemps sans attirer mon attention. — Sortie des ombres de la nuit, la montagne a déjà repris les teintes brillantes de l'aurore; — sans les petits oiseaux qui chantent autour de ma demeure, je ne m'en serais pas même aperçu. — Parfois je m'entretiens, assis près d'un bonze tao-sse (1); — parfois je chemine côte à côte avec un pauvre bûcheron. — C'est un instinct puissant qui m'attire ainsi vers les pauvres et les faibles, — et non l'orgueilleuse pensée d'affecter le mépris des grandeurs. »

Arrêtons-nous sur cette pièce qui nous fait rejoindre enfin les grands sentimens de l'humanité par la voie du raffinement et de la subtilité. Nous ne croyons pas avoir oublié de mettre en lumière aucun détail intéressant, et nous pouvons enfin fermer ce volume, le plus curieux recueil de littérature orientale qu'on ait offert au public lettré depuis la traduction des *Avadanas* de M. Stanislas Julien. Nous ne pouvons qu'engager le traducteur à continuer pour les époques plus récentes le travail accompli pour l'époque des Thang et à pousser ses explorations jusqu'à nos jours, si cela lui est possible. Il serait curieux de posséder un recueil de poésies chinoises récentes et de connaître exactement quel est l'état actuel de l'intelligence dans cette vieille société.

J'éprouve, en fermant ce volume, le besoin de poser deux questions, en laissant à de plus savans le soin d'y répondre. On a pu constater la ressemblance extraordinaire que les œuvres des lettrés chinois présentent avec les œuvres de l'intelligence européenne. Parmi les sentimens qu'ils ont exprimés, il y en a quelques-uns de bizarres, aucun que nous ne puissions retrouver dans notre expérience, si nous la scrutons avec sagacité, et que nous ne puissions comprendre avec un peu d'attention. Je demande aux critiques modernes, qui ont trouvé tant de théories ingénieuses sur les races, comment il se fait que ces frères mongoliques, au visage arrondi et aux yeux obliques, semblent avoir avec les nations européennes une parenté d'âme et d'intelligence, tandis que les autres peuples orientaux, qui sont nos véritables parens selon la chair et les lois de la race, n'ont avec nous pour ainsi dire qu'une parenté de visage et de couleur. Comment se fait-il que nous retrouvions en Chine la morale que nous considérons comme la plus favorable au bonheur du genre humain, le même esprit d'humanité que nous considérons comme le meilleur instrument du perfectionnement de notre espèce, le même rationalisme éclairé que nous considérons comme la véri-

(1) Bonze sectateur des doctrines de Lao-tseu.

table religion de l'homme civilisé? Les critiques ethnographes qui établissent si bien les preuves de notre filiation aryenne reculeraient certainement d'horreur devant la morale des races dont nous sommes sortis et qu'ils exaltent si fort au détriment des peuples de l'extrême Orient, lesquels professent au contraire la seule morale que leurs détracteurs voulussent reconnaître. Comment se fait-il donc que les seuls peuples qui nous soient parens par l'âme sont précisément ceux qui, selon la critique, nous sont étrangers par la race, les Juifs et les Chinois?

Notre seconde question s'adresse aux philosophes de la démocratie européenne moderne. — O philosophes, leur dirai-je, je veux bien entretenir les mêmes espérances que vous; mais avez-vous bien réfléchi sur l'enseignement que nous donne le sort des institutions de la Chine? Ce peuple nous ressemble, non-seulement par la tournure de son intelligence, par sa morale humaine, par sa philosophie pratique, mais par son organisation sociale et ses institutions politiques. Assurément vous préférez à toute autre civilisation la civilisation des peuples modernes, et assurément encore vos deux favoris parmi ces peuples sont les peuples anglais et français, que vous regardez l'un comme le pionnier, l'autre comme le missionnaire de cette civilisation qui vous est chère. Eh bien! il se trouve que le peuple chinois possède exactement les qualités de ces deux peuples, sans avoir leurs défauts. Il est pacifique comme l'Anglais, et tient, comme lui, la guerre pour le pire des fléaux; il aime, comme lui, le commerce et l'industrie; il a porté, comme lui, l'agriculture au plus haut point de perfection; il a tout le génie pacifique de l'Angleterre, sans avoir cet élément féodal et aristocratique qui est la seule chose qui vous déplaise dans ce grand pays. Et d'autre part le Chinois est démocrate comme le Français, sans avoir, comme lui, cet esprit agressif et guerroyant qui fait courir tant de dangers à cette démocratie même qu'il préfère à tout! Mais cette démocratie que nous avons établie à grand'peine, et qui existe chez nous depuis soixante ans seulement, est organisée en Chine depuis des siècles, et son origine se perd dans le lointain des âges. Cette démocratie n'est point imparfaite ni rudimentaire; c'est la démocratie la plus savante, la plus compliquée, la plus semblable à celle que vous élaborez et que vous vantez. Quelle est celle de nos institutions politiques que les Chinois ne possèdent pas? Ils ont notre centralisation et notre hiérarchie administrative, ils connaissent toutes les formules de notre philosophie démocratique. Qu'y a-t-il qui soit plus près de nos idées que cette institution du concours qui chez eux sert de base au recrutement des fonctionnaires, à l'organisation des fonctions sociales? Assurément votre idéal démocratique a

été compris et réalisé par ce peuple autant que le permettent les conditions de la terre. Comment est-il advenu cependant que cette société soit arrivée à présenter l'image de la décrépitude la plus repoussante et le spectacle des corruptions les plus sanglantes et des cruautés les plus lâches?

Vous considérez la démocratie non comme une étape dans le progrès général de l'humanité, mais comme le dernier terme de ce progrès. Une fois arrivée à ce point, son long voyage est achevé, et, quel que soit son développement ultérieur, elle reste et doit rester éternellement dans l'état démocratique, l'esprit humain ne pouvant comprendre en morale et en politique aucune forme plus parfaite de la justice et plus rapprochée de la vérité abstraite que la démocratie. Vous croyez que la démocratie est non-seulement le dernier terme des institutions humaines, mais qu'elle est le sel qui empêchera désormais ces institutions de se corrompre. Les peuples ne connaîtront plus la décadence et la barbarie, parce qu'ils seront régis par la démocratie; ils ne connaîtront plus les vices qui finissent par atteindre les meilleures institutions lorsqu'elles durent trop longtemps, parce que ces institutions seront démocratiques, de sorte que, par une vertu conservatrice propre à la démocratie, les peuples n'auront pas plus à craindre la trop longue durée de cette dernière période de la race humaine, que l'âme n'aura à craindre de se corrompre par le séjour de l'éternité. Eh bien! si cela est vrai, la Chine, qui depuis des siècles, et pour ainsi dire dès ses premiers pas, a atteint cette dernière étape du progrès de l'humanité, devrait être le siége de toutes les béatitudes terrestres, et, loin d'aller ouvrir le Céleste-Empire à coups de canon, nous devrions y chercher des sujets d'édification politique. Et cependant c'est trop justement que nous traitons aujourd'hui ces vieux civilisés de barbares lâches et corrompus.

Il n'y a donc pas d'institution politique qui ait la propriété d'empêcher la justice et la vérité de se corrompre; le seul sel qui les conserve est celui qui s'échappe des flots incessamment renouvelés qui coulent de la source inconnue de la vie. Or cette source est la propriété de l'Être tout-puissant qui ne se montre ni ne se nomme, pour lequel nos théories critiques sur les races n'existent pas, et qui se sert indifféremment de toutes les formes et de toutes les forces pour faire accomplir à l'humanité les destinées qu'il lui a lui-même assignées.

ÉMILE MONTÉGUT.

LA POLOGNE

DEVANT L'EUROPE

I. *L'Insurrection polonaise*, par M. de Montalembert. — II. *Les Réformes russes en Pologne et l'Autriche en 1862.* — III. Papiers diplomatiques, Documens, etc.

Un jour ou plutôt une nuit de janvier, en pleine Europe, dans une ville aussi renommée pour l'éclat traditionnel de sa civilisation que pour ses malheurs, au sein d'un pays dont la vie nationale n'a plus depuis longtemps d'autre refuge que la protestation, les autorités publiques, par calcul, par aveuglement ou par impatience, veulent tenter un de ces coups qui sont un défi audacieux à la fatalité des conflits : elles jettent nuitamment le filet sur toute une population pour enlever, sous le nom d'un recrutement militaire, tout ce qu'il y a de force jeune, virile et active. Ce n'est pas même assez pour elles d'avoir jeté ce coup de filet nocturne, d'avoir accompli leur œuvre « entre une heure et huit heures du matin, » elles veulent transformer en signe de triomphe la muette stupeur d'une ville, et, se tournant vers l'Europe, elles publient que ce recrutement s'est fait dans le calme le plus heureux, que les conscrits sont pleins de bonne humeur et se réjouissent d'entrer dans cette « école d'ordre » qu'on appelle l'armée, que rien de semblable à cette tranquillité et à cette bonne volonté ne s'était vu depuis trente ans. Alors cette dernière goutte d'amertume, tombant sur des cœurs ulcérés, les enflamme. On eût supporté peut-être encore l'acte lui-même; l'ironie ressemblant à une insulte vient provoquer à la résistance. Les évasions se multiplient, et le réveil de la nuit du

recrutement, c'est l'insurrection se répandant dans tout le pays comme une traînée de feu.

Au premier instant, le gouvernement ainsi engagé et ceux qui le représentent dans l'Occident se hâtent de dire que ce n'est rien, que tout est fini déjà, ou va finir le lendemain, le jour suivant au plus tard, que ce n'est plus que la dernière convulsion d'une agonie. Et d'abord quand cela serait, quand cela eût été, quand une répression foudroyante et irrésistible eût étouffé dans son explosion même cette révolte de l'instinct d'un peuple, la question resterait-elle moins entière? Le droit aurait-il péri avec ces victimes inconnues d'une échauffourée sanglante? Mais non, rien n'est fini, ni le lendemain, ni le jour suivant; tout commence au contraire. Ces fuyards de la conscription, ces *outlaws* se rallient dans les forêts, s'improvisent soldats pour leur pays, pour leur nationalité. La persistance et l'étendue du mouvement déconcertent la répression, qui s'épuise en bulletins de victoire et en contradictions, réduite à n'atteindre que des tronçons qui s'agitent partout à la fois pour se rejoindre. Des bandes qu'on pense avoir détruites reparaissent un peu plus loin; des chefs qu'on dit avoir blessés et rejetés hors du territoire se retrouvent pleins de vigueur, prêts à reprendre leur élan, disputant le terrain par l'habileté ou par l'audace. Des hommes sans armes tiennent tête à toute une armée, à un empire. On les appelle d'abord des brigands, puis des insurgés, puis l'*ennemi*, et les engagemens deviennent des batailles dans le langage officiel lui-même. Quant aux victimes et aux scènes de dévastation, ce n'est point malheureusement ce qui manque. La répression semble se venger de son impuissance par les excès. De jour en jour ainsi la lutte grandit et se complique. La peur de la contagion ou je ne sais quelle fantaisie de solidarité d'oppression et d'absolutisme attire une puissance voisine dans le piége d'une intervention qui soulève le sentiment universel, déjà bien assez ébranlé par le spectacle de ce combat inégal plein d'héroïsme, de pitié et de terreur, et devant l'Occident la question polonaise se relève tout entière avec ce qu'elle a de complexe, de profond et d'émouvant; elle se relève dans ce duel nouveau d'un peuple et de la domination étrangère comme un problème qui, par sa nature, dépasse la sphère d'une lutte purement intérieure, qui pèse sur la conscience de l'Europe si étrangement remuée aujourd'hui, qui touche à tout, à la politique, à l'humanité, à l'inviolabilité du sentiment d'indépendance nationale, et qu'on ne peut plus éluder désormais en présence d'un droit rajeuni dans le sang versé à flots.

Certes ce n'est point d'aujourd'hui qu'il existe, ce problème d'une nationalité qui ébranle le monde de ses tressaillemens douloureux,

de ses efforts pour revivre. Il est vieux comme la pensée d'ambition et d'injustice qui a cru pouvoir impunément, il y a un siècle, faire disparaître un peuple; il a suivi depuis lors la politique européenne dans ses vicissitudes, et s'est mêlé à elle comme un embarras, comme un remords. Il n'est pas un moment, toutes les fois que le continent s'est remué, où il n'ait reparu. Il a donc une raison d'être générale et permanente; mais en même temps, dans ce que j'appellerai sa génération contemporaine, dans ses manifestations nouvelles, il se lie à des circonstances plus immédiates, plus saisissables. Évidemment l'insurrection qui vient d'éclater en Pologne est la fatalité d'une situation; elle est le résultat de vingt-cinq ans d'un régime où la compression a été poussée jusqu'aux dernières limites, de sept années perdues en temporisations et en contradictions depuis l'avénement de l'empereur Alexandre II, de deux années d'une agitation morale qu'on n'a su ni apaiser ni désarmer par une libérale et intelligente politique. L'erreur de la Russie a été de fermer les yeux sur cette situation, de penser que tant qu'elle avait la force, elle avait le droit, que tout ce qui se passait en Pologne n'était que l'œuvre de quelques conspirateurs, qu'il n'y avait, pour faire la paix, au lieu de supprimer les causes d'agitation, qu'à supprimer les agitateurs; son erreur plus grande encore au point de vue des événemens actuels, — erreur de tous les pouvoirs troublés, — c'est d'avoir eu un certain jour cette préoccupation fixe qu'entre ce qu'elle appelle le parti révolutionnaire polonais et le parti révolutionnaire russe il y avait une connivence, un travail commun de conjuration qui devait éclater au printemps, au moment où la question des paysans allait renaître dans l'empire. Elle a été ainsi conduite à cette dangereuse pensée de devancer elle-même l'heure d'un combat qu'elle redoutait, de se jeter sur la foi d'un soupçon au milieu d'un travail présumé d'organisation insurrectionnelle, de frapper un grand coup sur la Pologne avant d'avoir à se mesurer avec d'autres dangers intérieurs. De là ce recrutement, devenu dans les mains de ceux qui l'ont conçu et exécuté une vraie loi des suspects, combiné merveilleusement de façon à diviser les classes en exemptant les populations rurales et en mettant la population des villes à la merci de la police, seule chargée de choisir, de désigner les conscrits, c'est-à-dire les victimes. La Russie n'a point vu qu'en agissant ainsi elle abdiquait d'abord le rôle d'un gouvernement régulier, et de plus que, pour détourner une insurrection possible, nullement certaine au printemps, elle en provoquait une sûrement, à l'instant même, en donnant à l'explosion d'un peuple une raison nouvelle et mille fois légitime. C'est ce qui est arrivé.

C'est dans la nuit du 15 janvier que le recrutement s'exécutait à

Varsovie, et c'est peu de jours après, dans la nuit du 22, qu'éclatait cette insurrection qui a duré déjà plus qu'il n'était humainement possible de le croire, qui s'est maintenue assez pour attester l'inépuisable vitalité d'un peuple, et qui, dût-elle être matériellement vaincue, a un si émouvant caractère entre toutes les prises d'armes contemporaines. Qu'il y eût en Pologne un parti révolutionnaire ou, pour mieux dire, un parti d'action se séparant des conseillers d'une marche plus lente et plus pacifique, ne voyant de délivrance que par un soulèvement national et très accessible à la tentation d'une occasion favorable : oui, sans doute, il existait concentré dans un comité de direction à Varsovie. Il existe plus que jamais aujourd'hui personnifié dans des chefs sous les yeux mêmes du gouvernement, qui ne peut le saisir : il existera demain, comme il arrive en tout pays où s'agite une question d'indépendance, où les têtes jeunes et ardentes ne songent qu'aux revendications armées; mais ce parti, organisé en effet, ayant partout des intelligences, avait plus de désirs et de rêves d'action que de moyens de combat. Il avait subi plus d'une fois déjà l'influence modératrice de ceux qui croyaient, qui voulaient croire encore à l'efficacité de l'agitation morale, et si tout eût suivi son cours naturel, selon le mot de lord John Russell dans le parlement anglais, il est vraisemblable qu'il eût continué à parler d'insurrection et à ne point s'insurger. La preuve qu'il était bien moins préparé à l'insurrection que ne l'a cru et ne l'a dit la Russie, c'est qu'il n'y avait d'armes nulle part, que rien n'était prévu; une preuve plus décisive encore, c'est qu'au premier moment le mot d'ordre du parti d'action était de ne point résister, de se soumettre au recrutement. Quelques-uns des membres du comité supérieur de Varsovie s'effrayaient du mouvement bien plus qu'ils ne songeaient à le précipiter, si bien que ce comité se divisait, se dissolvait un instant, et était obligé de se reconstituer sous le coup même de cette crise pressante. Qu'a-t-il donc fallu pour mettre le feu à cette situation, pour faire une réalité de ce qui n'était que le rêve d'esprits ardens, pour que ce rêve presque platonique d'un soulèvement national passât tout à coup dans toute une population spontanément rapprochée dans une défense désespérée? Il a fallu, outre la pensée même de la conscription, la manière dont cet acte s'accomplissait; il a fallu l'impatience fiévreuse du gouvernement à publier « le triomphe de l'ordre, » sans s'informer si ses paroles, en exaspérant les âmes, n'allaient pas être pour quelque chose dans les torrens de sang offerts comme un héroïque démenti à une déclaration d'obéissance volontaire et de suicide.

Je ne sais si jamais insurrection a eu un prologue plus dramatique et plus lugubre que cette scène du recrutement à Varsovie

que des journaux anglais ont décrite d'un trait ineffaçable. Dès la première heure, la ville était occupée militairement. Les troupes campaient sur les places, et des chaînes de factionnaires reliaient tous les postes, tandis que des patrouilles de cavalerie battaient les rues. La ville ainsi enveloppée dans ce réseau stratégique, l'opération commençait. On envahissait brusquement les maisons, on forçait les portes qui ne s'ouvraient pas, et on tombait dans l'intérieur des familles. Chaque officier de recrutement, suivi de trois hommes de police et d'un piquet de soldats, procédait sommairement; il avait sa liste, et il lui fallait son nombre de conscrits : pour ceux qui manquaient, il prenait les pères, les frères, les enfans, sans excepter les malades et les infirmes. On mettait même la main sur les passans attardés dans les rues sans connaître leur nom, et tout était poussé pêle-mêle vers la citadelle. Je songeais un de ces jours, en voyant passer tous ces conscrits français de libre et joyeuse humeur, portant à leur chapeau enguirlandé le numéro qui les faisait soldats, je songeais à cette autre scène d'un recrutement procédant comme une proscription, s'abattant la nuit sur les familles, violant le foyer pour enlever à un peuple sa jeunesse et sa force. Il n'y eut pourtant d'abord aucune résistance à Varsovie; elle eût été impossible. Seulement une sourde irritation survivait à la scène du 15 janvier, et la pensée d'une protestation naissait bientôt en présence de cette publication officielle où le gouvernement se complaisait à célébrer sa victoire nocturne en annonçant à l'Europe que le recrutement « s'était effectué dans une tranquillité parfaite, » que les conscrits enfermés à la citadelle « montraient les meilleures dispositions et même de la gaîté. » Alors tout changeait rapidement. Jusque-là les évasions avaient été peu nombreuses; elles commencèrent à se multiplier. Ceux qui avaient réussi à se soustraire à la conscription s'échappaient de tous côtés. Ils partaient sans argent, n'ayant que les vêtemens qu'ils portaient sur eux; d'armes, il n'en était point question. Qu'allaient-ils faire? Ils ne le savaient encore, ils fuyaient. Les uns, qui s'étaient donné rendez-vous à Blonié, près de Varsovie, se dirigeaient vers les forêts à l'ouest de la Vistule; les autres se rassemblaient aux environs de la petite ville de Serock, au confluent du Bug et de la Narew. Dès le 22 janvier, les premiers engagemens éclatèrent. Le gouvernement ne se tint pas encore pour averti : il voulut poursuivre l'exécution du recrutement jusque dans les provinces le 27 janvier; mais cette fois il venait trop tard. Toute la jeunesse avait pris la fuite et s'était dispersée dans les campagnes, dans les bois. Il n'y avait alors du reste ni plan, ni organisation; la nécessité d'une défense commune fit de tous ces groupes de fugitifs des bandes qui en un instant sillonnèrent le royaume de la fron-

tière de la Lithuanie au grand-duché de Posen, qui remplirent les gouvernemens de Plock, de Podlachie, de Lublin, de Sandomir, fatiguant les colonnes russes lancées contre elles, tantôt se dérobant, tantôt faisant face avec une énergie désespérée, et voilà comment naissait cette insurrection, n'ayant à l'origine d'autre mobile que d'échapper à une proscription, puis finissant par relever dans son camp le drapeau de la nationalité polonaise, ramené au combat par des légions de soldats improvisés.

Dans ce drame étrange, on peut donc dire que c'est la nature humaine outragée qui rebondit en quelque sorte la première sous un excès d'oppression, auquel vient se mêler une imprévoyante ironie; le patriotisme vient ensuite comme pour donner la force, le lien et préciser le but, et ce qui n'était la veille qu'une fuite devant le recrutement devient le lendemain un vaste et formidable soulèvement ayant ses mots d'ordre, ses points de ralliement et ses chefs, envahissant plus ou moins ou remuant toutes les contrées de l'ancienne Pologne soumises à la Russie, paraissant partout à la fois, au nord entre Vilna et Dunabourg, dans les marais de Pinsk, dans la Lithuanie comme dans toutes les provinces du royaume. Ce que n'aurait pu faire le travail des sociétés secrètes, continué pendant des années, un mouvement de désespoir le faisait d'un seul coup en jetant dans les forêts toute la population jeune des villes, en créant ces bandes innombrables, dénuées d'armes il est vrai, réduites à se battre pour en avoir, n'ayant à opposer à des troupes régulières et à l'artillerie que la faux traditionnelle du paysan polonais, ou même quelquefois des bâtons ferrés, mais animées d'une sombre énergie et rapidement formées à la discipline sous la pensée de vendre plus chèrement leur vie.

Dès lors s'engage cette lutte aux mille péripéties, où la répression effarée et irritée va jusqu'aux plus terribles excès, où l'insurrection apparaît avec des chances et sous des couleurs diverses : précaire et toujours menacée du côté du grand-duché de Posen, où la Russie trouve la connivence de la Prusse; enveloppée d'une sorte de mystère du côté de la Lithuanie, où l'intensité du combat ne se révèle que par les proclamations et les bulletins russes; forte et active dans le sud du royaume, où, appuyée sur la frontière de la Galicie et sur la neutralité de l'Autriche, retranchée dans une contrée montagneuse et boisée, elle se défend à outrance, reprenant son élan quand on la croit vaincue. Ces bandes, formées à la hâte et en quelque sorte d'elles-mêmes, devenues bientôt toute une armée mobile avec ses compagnies de faucheurs, ont eu rapidement leurs chefs audacieux et habiles : les Langiewicz, les Jesioranski, les Bochdanowicz, les Frankowski, les Padlewski, les Lewandowski;

mais ce qui prouve combien ce mouvement était peu préparé, c'est qu'au premier instant on ne savait qui conduisait ces bandes d'insurgés, et ces bandes elles-mêmes ne savaient quels allaient être leurs chefs : les Russes n'avaient d'abord devant eux qu'une masse anonyme et ne savaient à qui ils avaient affaire.

Une nuit, au commencement de janvier, un homme jeune encore, glacé de froid et à bout de ressources, frappe à la porte d'un château dans la campagne, au-delà de la frontière prussienne. Il avait épuisé, pour arriver jusque-là, ce qu'il avait d'argent; il était exténué, et ne pouvait aller plus loin. Il reçut une hospitalité de quelques heures, il se réconforta et put repartir bien vite. Où allait-il? Celui qui l'avait reçu un instant, sans connaître rien de plus que son nom de Polonais, l'apprit quelques jours après par les bulletins russes : c'était Marian Langiewicz, le plus habile tacticien de cette guerre qui commençait. Langiewicz est né le 5 août 1827, à Krotoszin, dans le grand-duché de Posen. Il a étudié longtemps dans les gymnases et à l'université de Breslau, où il s'occupait principalement de mathématiques. Obligé, comme sujet prussien, au service de la *landwehr*, il a passé une année dans l'artillerie de la garde à Berlin. Il n'a cessé depuis de poursuivre des études militaires, sans avoir cependant fait partie, comme on l'a dit, de l'expédition de Garibaldi en Sicile. Accouru de France au premier bruit du recrutement, dont il pressentait les effets, il arrivait seul, inconnu, comme je l'ai dit, prêt à se mêler à la première bande qu'il rencontrerait, et en quelques jours il est devenu l'un des chefs les plus brillans, les plus heureux, de cette émouvante guerre, posant d'abord son camp dans les montagnes de Sainte-Croix, organisant à demi ses hommes, et bientôt entrant en campagne avec ce mélange d'habileté et de hardiesse qui a déjoué jusqu'ici la stratégie des colonnes envoyées contre lui. Les Russes l'ont tué ou blessé quelquefois, au dire de leurs bulletins, et plus souvent encore ils ont dispersé ses bandes. Il ne tient pas moins ferme, personnifiant avec un éclat devenu européen cette insurrection, concentrée dans le palatinat de Sandomir. Et puis, Langiewicz fût-il réduit à passer la frontière, ou succombât-il sous le poids des masses qui cherchent à l'assaillir, tout serait-il donc fini? N'est-ce point aujourd'hui la révolte à mille têtes?

Au fond, quelle est la force et quels sont les élémens de cette insurrection? Sa force est dans la nature de cette guerre de partisans qui échappe à une défaite décisive, qui, au lieu de se concentrer dans une ville, sur un champ de bataille, est partout à la fois, harcèle les Russes, les contraint à se diviser, les épuise sans cesse en marches et en contre-marches suivies de victoires problématiques

ou inutiles. Les élémens qui sont entrés dans la lutte sont peut-être plus difficiles à préciser. Sans doute il y a un sentiment commun dans tout le pays, et toutes ces questions de démocratie, de socialisme, de propagande révolutionnaire qu'on agite, comme pour faire illusion à l'Europe, n'ont ici qu'un rôle absolument effacé, si même elles ont un sens quelconque dans l'état actuel de la société polonaise. Il serait néanmoins peut-être aisé de distinguer, à n'observer qu'un fait, que dans la première surprise, à l'origine, il y a eu des nuances dans l'action des différentes classes. Ainsi il est évident que le noyau primitif, énergique et puissant de l'insurrection a été la population des villes particulièrement atteinte par le recrutement, toute cette classe moyenne active, intelligente, aspirant à prendre un rôle qu'elle n'a point eu jusqu'ici, composée d'industriels, de petits propriétaires, d'employés, d'ouvriers. Les grands propriétaires, dans les premiers jours, restaient dans une certaine expectative, hésitant à tout risquer, à compromettre l'avenir du pays en un mouvement qu'ils jugeaient prématuré, mal préparé, et formant une sorte de réserve imposante en cas d'une déception trop prompte. Les étudians eux-mêmes de l'université de Varsovie et de l'école polytechnique de Pulawy refusaient d'abord de se jeter dans l'insurrection, ou résistaient encore du moins à l'excitation du moment. Quant aux paysans proprement dits, aux cultivateurs répandus dans les campagnes, sans être hostiles, ils restaient passifs et inertes; vivant dans la sphère de leurs intérêts pratiques, ils en étaient à mal comprendre un mouvement qui ne les touchait pas directement, et dont ils avaient été en quelque sorte désintéressés d'avance par l'exemption calculée de la conscription. Dans plusieurs provinces, ils semblaient vouloir rester neutres.

Il ne faut point s'y tromper cependant : ces différences étaient plus apparentes que réelles, et c'est la Russie elle-même qui a pris soin d'effacer ces nuances, de refaire l'unanimité dans l'action comme dans les pensées. Par le recrutement, elle avait déjà donné à l'insurrection une armée qu'elle n'aurait point eue sans cela; en vantant les étudians de Varsovie pour leur bonne tenue, leur subordination et leur amour de l'ordre, elle les poussait à s'en aller rejoindre les insurgés; en cherchant à tirer avantage de l'attitude de la noblesse, elle la provoquait à se déclarer plus nettement et à répondre par une proclamation qui finissait par ces mots : « Les pères suivront leurs fils! » Et pour les paysans, ils n'ont pas tardé eux-mêmes à se sentir entraînés par le courant. La Russie, il est vrai, après les avoir exemptés du recrutement, a cherché à s'en faire des auxiliaires, à exciter leurs passions et leur cupidité. Il y a tel commandant militaire, le général Chruszczef à Lublin, qui a

offert aux paysans cinq roubles par insurgé qu'ils livreraient. En Lithuanie, plus récemment, le gouverneur militaire, le général Nazimof, publiait une proclamation où il s'adressait particulièrement aux paysans pour leur rappeler leur récent affranchissement et les détourner de toute participation aux mouvemens insurrectionnels : « Je m'adresse à vous, disait-il, paysans des gouvernemens de Wilna, Grodno, Kowno et Minsk;... vous devez prouver l'impuissance de pareilles tentatives, arrêter immédiatement tout individu qui oserait les entreprendre et le livrer aux mains de l'autorité la plus voisine pour qu'il soit traité selon la loi... » C'est ni plus ni moins le langage tenu en Galicie au moment des massacres de 1846. Je ne veux point dire que ces excitations aient été partout sans effet et que l'appât du butin n'ait point entraîné quelques malheureux; mais en général les paysans ont résisté à ces suggestions violentes : ils ont été de plus en plus les alliés du mouvement, et ici encore c'est l'armée russe qui a pris soin de les éclairer en n'épargnant ni leurs villages ni leurs familles. S'ils n'ont pas pris une part plus grande, plus visible à l'insurrection, c'est tout simplement parce qu'ils n'avaient pas d'armes et qu'on n'en avait pas à leur donner quand ils se présentaient. Pour tout le reste, ils sont évidemment liés à la cause commune. Et de fait, s'il y avait dans les campagnes une population ennemie, comment expliquer la durée et les progrès de cette insurrection pendant deux mois? La moindre hostilité de la part des paysans serait la perte des insurgés. Ces bandes, mal armées, mal vêtues au cœur de l'hiver, eussent été affamées et gelées en quelques jours; elles n'auraient eu ni vivres, ni vêtemens, ni refuge, ni aucun moyen de soigner leurs blessés. Elles ont vécu et elles vivent cependant : ce sont les paysans qui leur assurent des vivres, des secours, qui reçoivent leurs blessés et les soignent.

La vérité est que cette insurrection est devenue l'œuvre de tout le monde, et que du concours universel est née cette organisation dont il faut se rendre compte pour comprendre combien elle est difficile à vaincre et à déraciner. Il y a en effet une petite armée régulière, permanente, mobile, prête à se porter partout, manœuvrant avec dextérité, et en même temps il y a dans chaque district une *pospolite*, suivant le vieux mot polonais, une sorte de *landwehr* toute locale; ceux qui la composent vivent chez eux, dans les fermes ou dans les usines, se lèvent au premier signal pour combattre, le plus souvent sans sortir de leur circonscription, et se dispersent après l'action. Plus loin une autre *pospolite* est prête à se lever au même signal et dans les mêmes conditions. De là cette multitude de bandes qu'on voit surgir, qui ne sont jamais les mêmes, qui se dispersent en effet comme le disent les bulletins officiels, mais qui sont tou-

jours prêtes à se recomposer après le passage des colonnes russes et font la force populaire de ce mouvement. Le gouvernement a senti le danger et a fait aux maires des communes une obligation de réunir des gardes urbaines pour courir sus aux insurgés. Les maires ont répondu qu'il n'y avait que des vieillards, des enfans et des femmes évidemment incapables de réussir là où la puissante armée impériale ne suffisait pas.

L'imprévoyance de la Russie en face de ce mouvement grandissant, il faut le dire, n'a été égalée malheureusement que par la violence qu'elle en est venue bientôt à mettre dans la répression. Aux premiers jours, on traitait légèrement à Varsovie cette insurrection de réfractaires. C'était une éruption, comme on disait, et les médecins habiles n'arrêtent pas les éruptions. Il était bon que tous les factieux se réunissent pour qu'on pût les atteindre et les abattre d'un coup. Aussi laissait-on partir tous les fugitifs. On allait bien plus loin : craignant que les conscrits déjà enfermés à la citadelle n'allassent faire une propagande dangereuse jusque dans l'armée russe, on en relâchait le plus grand nombre, et c'étaient autant de soldats nouveaux pour l'insurrection; mais un fait inattendu vint bientôt surprendre le gouvernement russe. Ces bandes n'étaient pas aussi faciles à vaincre qu'on l'avait supposé. Les victoires qu'on se promettait se changeaient en une série d'échecs. L'impuissance conduisait à l'irritation, et entre les autorités civiles et militaires de Varsovie c'était à qui se renverrait la responsabilité d'une lutte ainsi engagée. Une impatience violente s'emparait du gouvernement, et cette guerre devenait sombre. Alors s'ouvrait cette campagne semée de journées lugubres, — Wengrow, Siematicze, Wonchotsk, Tomaszow, Miechow, — où les colonnes russes marquaient leur passage par l'incendie, le pillage et le massacre, où les femmes d'une petite ville, sommées de se retirer, répondaient : « Ici les femmes meurent à côté de leurs maris, et les enfans à côté de leurs pères. » Et ce n'est pas par le témoignage nécessairement passionné des insurgés que se révèle le caractère désordonné et furieux de cette répression, c'est par les ordres du jour du grand-duc Constantin lui-même, réduit à constater et à blâmer les excès de la soldatesque, par les proclamations des généraux menaçant de tout saccager, de détruire les maisons par le canon et exécutant leurs menaces, par les rapports des autorités publiques racontant les sacs des villes, le massacre des habitans paisibles et même des fonctionnaires.

La guerre a sans doute ces exaspérations; mais il y a aussi des actes à peine imaginables dans un pays civilisé, interdits à une armée régulière. Or que fait l'armée russe dans cette triste campagne? Voici une petite ville, Tomaszow, où périssent massacrées

dix-sept personnes absolument étrangères à l'insurrection, des fonctionnaires, le juge de paix et son greffier, le maire de la ville, le médecin, le pharmacien, des préposés de la douane, le vérificateur des tabacs, le vicaire, le maître de poste, etc., et c'est la troisième scène de sang que le même fonctionnaire rapporte en quelques jours. — Voici une autre petite ville, Miechow, momentanément occupée par les insurgés et attaquée par un détachement russe. Les habitans restent étrangers au combat; n'importe, quand les soldats entrent une demi-heure après la retraite des insurgés, ils commencent par tirer dans les fenêtres des maisons, brisent les portes, envahissent les demeures, prennent l'argent qu'ils trouvent, massacrent le bourgmestre. « Ni l'autorité du rang, dit le chef civil du district, ni le grade, ni l'uniforme, ni les signes honorifiques, ne pouvaient préserver la vie des victimes. » Quelques personnes vont se cacher dans un couvent, et, n'étant plus en sûreté, sont réduites à s'enfuir dans la campagne. Pendant ce temps, on met le feu à la ville, et « ce qui est plus affreux, poursuit tristement le fonctionnaire qui raconte ces faits, c'est que l'incendie fut allumé à dessein par les soldats *défenseurs naturels de l'ordre.* »

Ce n'est pas tout : voici un homme connu par ses opinions modérées, et même, si je ne me trompe, membre du conseil d'état de Varsovie, le comte Poletyllo, dont le château, à Woislawice, devient le théâtre du drame le plus sombre. Le comte Poletyllo se trouvait chez lui avec ses deux jeunes enfans malades, son beau-frère, M. Woyciechowski, et le fils de ce dernier, un de ses amis, propriétaire voisin, le major Kuhn, un vieil officier polonais, le colonel Dunin, et quelques parentes. Il était à dîner, lorsqu'on annonçait tout à coup l'approche d'une colonne russe. Le propriétaire, n'ayant rien à cacher, était sans inquiétude. Bientôt cependant on entendait des coups de feu, puis des coups de canon, et des cosaques débouchaient, précédant l'infanterie. C'était un véritable assaut dirigé contre la maison, et en un instant tout fut envahi et mis à sac. Lorsque l'on put se reconnaître, M. Woyciechowski était gravement blessé, et son fils était mort. Le major Kuhn et des gens de la maison avaient été aussi atteints. Le colonel Dunin attendait tranquillement dans un salon; des soldats coururent sur lui, et aussitôt il recevait deux balles dans la joue et un coup de baïonnette qu'il put à peine détourner de sa poitrine. On traîna le vieillard tout ensanglanté au dehors, en le poussant à coups de crosse. Il put s'approcher d'un officier. « Qui êtes-vous? dit celui-ci;... c'est un malheur, mais on a tiré sur nous. — Je suis en votre pouvoir, répliqua le colonel Dunin, vous savez qui je suis; faites rechercher dans la maison, et si on trouve même un pistolet ou une arme quelconque,

faites-moi fusiller sur-le-champ. » Le major Kuhn demanda un chirurgien pour panser ses blessures; on lui répondit : « Pas de pitié pour vous! Nous avons des chirurgiens, mais pas pour des rebelles. » Après cette scène, le commandant félicitait sa troupe du succès de son expédition, et les soldats se mirent à crier : « Nous tâcherons de faire mieux! » Le soir venu, on n'osa même pas allumer une lumière au château de Woyslawice, de peur de provoquer une nouvelle attaque. On passa la nuit au milieu des morts et des plaintes des blessés. Tout compte fait, il y avait deux tués, huit ou dix blessés. Quatre autres personnes furent tuées dans le village voisin. Pour cette expédition, on n'avait pas assez des coups de fusil : on avait tiré le canon contre la maison du comte Poletyllo! Je répète que tout ceci est de la plus scrupuleuse exactitude, et que cela s'est passé il y a un mois.

Et en procédant de cette étrange sorte, en tirant le canon contre des maisons, en livrant tout un pays à une soldatesque que les officiers ne contiennent plus, qu'ils sont obligés de suivre sans pouvoir la réprimer, en acceptant pour complices le massacre et l'incendie, en ne reculant « devant aucun moyen, » comme l'ont dit des instructions militaires, la Russie est-elle donc arrivée à dompter l'insurrection, à l'intimider même? Elle lui a donné au contraire une force nouvelle en enflammant l'instinct national, en faisant sentir à toutes les classes, à tous les citoyens, nobles, prêtres, paysans, bourgeois et ouvriers, catholiques et israélites, la solidarité qui les unit dans une défense commune. Elle s'est créé une situation de plus en plus isolée; elle a rendu plus sensible ce fait redoutable d'une domination campant sans régner, maîtresse tout juste de la terre que ses soldats foulent sous leurs pieds, entourée de toutes parts d'un pays qui fait le vide autour d'elle. Vous voyez ce qui se passe à Varsovie, dans cette ville où règne aujourd'hui un calme inquiet et sinistre, où l'on n'entend dans les rues devenues silencieuses que le cliquetis des armes et le pas des patrouilles, où, malgré une garnison de trente mille hommes, on a été réduit, pour se croire en sûreté au château, à faire déguerpir dans les vingt-quatre heures tous les habitans des maisons environnantes : dans cette ville même, il existe un comité insurrectionnel qui a ses agens, fait exécuter ses instructions, publie des manifestes, dont tous les Polonais, je crois bien, connaissent les membres, et que le gouvernement seul ne peut saisir. Entre Varsovie et le camp des insurgés, il y a des communications et des ordres incessamment échangés sans qu'on puisse les intercepter. Dans les campagnes, les Russes n'ont ni un secours, si ce n'est par la force, ni un renseignement ni un espion. Les insurgés ont partout des intelligences, ils savent tout ce qui se fait,

même dans les sphères du gouvernement; le gouvernement ne sait rien, est trahi dans ses moindres démarches. Les employés inférieurs quittent leurs bureaux pour aller grossir les bandes; les employés supérieurs les aident dans leur fuite. La Russie ne peut compter sur personne, et quand il y a peu de jours le comte Adlerberg, envoyé de Saint-Pétersbourg par l'empereur Alexandre, arrivait à Varsovie pour presser une solution, pour demander qu'on en finît au plus vite, qu'on en finît en dix jours, le grand-duc Constantin lui répondait nettement : « Pour cela, c'est impossible; nous sommes en pays ennemi! » C'est là en effet le mot de cette situation. Je ne dis pas qu'elle soit nouvelle; elle s'est du moins singulièrement aggravée en peu de temps : elle est passée de la phase latente et obscure à la phase aiguë et douloureuse, et c'est ainsi que dans le sac des villes, dans le sang qui coule, dans les excès de la répression comme dans l'énergie d'une résistance populaire, s'est réveillée cette question polonaise, qui sous une face n'est sans doute que le duel intérieur d'un peuple et d'une domination imposée, mais qui sous un autre aspect a un caractère européen par ses traditions, par son passé, par les sentimens qu'elle fait vibrer, par les intérêts qu'elle met en jeu, par la situation générale à laquelle elle se lie, et dont elle est aujourd'hui le plus saisissant phénomène.

C'est en effet le propre de cette situation de faire revivre tout un ordre de problèmes d'organisation générale, de remettre toutes les politiques en présence d'elles-mêmes et de leurs intérêts, de contraindre l'Europe à prendre un parti, à se demander où est le droit, où est le devoir, où est la possibilité, la sécurité? Est-ce donc uniquement une question de sentiment, comme on se laisse aller à le croire quelquefois pour se dispenser de sonder plus avant le problème? Oui, sans doute il y a un sentiment universel ému, ébranlé par ces tragédies périodiques d'un peuple qui se débat entre trois maîtres, cherchant de toutes parts une issue, un secours qu'il n'a jamais désespéré de trouver; mais il y a aussi des droits, même des droits écrits : il y a des intérêts supérieurs de sûreté et de prévoyance pour l'Europe, qui ne peut voir laisser se prolonger indéfiniment un ordre de choses où la servitude agitée, jamais acceptée, d'une nation devient un péril incessant, le germe de combinaisons toujours menaçantes, un embarras et un piége pour ceux-là mêmes qui n'en retirent qu'un avantage apparent et précaire de domination. Il y a un fait qu'il serait curieux de préciser, parce qu'il est le point de départ inévitable de ce qui se peut faire aujourd'hui pour la Pologne, parce qu'il éclaire d'une lumière nouvelle la crise de toute une politique : c'est la manière même dont s'engageait cette redoutable question polonaise en 1815, c'est la disposition des

diverses puissances devant cette question plus que jamais rallumée en Europe.

On est ici en présence de combinaisons, de vues, de réserves qui ont été étrangement oubliées. Ce qui fut fait à cette époque du congrès de Vienne, on le sait, était le résultat d'une transaction entre des velléités et des ambitions diverses qui, faute de s'entendre sur un rétablissement de la Pologne, cherchaient à combiner l'intérêt d'une triple domination avec le droit moralement reconnu de la nation polonaise. Assurément les garanties déposées dans les actes de 1815 étaient vagues et peu efficaces; elles avaient pourtant une certaine valeur, et elles étaient surtout un progrès sur le passé. Le dernier partage de 1795 avait fait disparaître absolument des rapports publics et de la diplomatie le nom de la Pologne, que le duché de Varsovie lui-même, créé sous l'empire, n'avait pas fait revivre; ce nom reparaissait dans les actes de 1815. Dans le duché de Varsovie s'élevait un royaume uni à l'empire des tsars, mais devant avoir sa constitution, son administration distincte, et pouvant s'étendre à la Lithuanie comme aux provinces de Volhynie, de Podolie, d'Ukraine, plus anciennement incorporées à la Russie. C'était le rêve favori de l'empereur Alexandre Ier, qui cachait son ambition sous un sentiment généreux, sous une prédilection libérale pour la Pologne. Les Polonais, qui allaient appartenir à des maîtres divers, devaient avoir du moins « une représentation et des institutions nationales, » et les traités particuliers signés entre la Russie, la Prusse et l'Autriche précisaient encore mieux la nature et l'objet de ces institutions, qui devaient avoir pour but « d'assurer aux Polonais la conservation de leur nationalité. » Dans ces traités mêmes, les limites de 1772 étaient adoptées pour déterminer les relations de commerce et de navigation entre toutes les provinces de l'ancienne Pologne soumises à un régime unique.

Est-ce là tout? Non, au-dessus de ces garanties mêmes inscrites dans les traités, sanctionnées par l'Europe, il y a dès cette époque comme une conviction universelle de ce qu'elles ont d'insuffisant, d'incomplet et même de contraire à un droit toujours latent. M. de Talleyrand, en entrant dans cette négociation et en s'arrêtant devant l'impossibilité d'une reconstitution complète, disait le premier : « De toutes les questions qui doivent être traitées au congrès, le roi aurait considéré comme la première, la plus grande, la plus éminemment européenne, comme hors de comparaison avec toute autre, celle de Pologne, s'il lui eût été possible d'espérer, autant qu'il le désirait, qu'un peuple si digne de l'intérêt de tous les autres par son ancienneté, sa valeur, les services qu'il rendit autrefois à l'Europe, et par son infortune, pût être rendu à son antique et complète

indépendance. Le partage qui le raya du nombre des nations fut le prélude, en partie la cause peut-être, jusqu'à un certain point l'excuse des bouleversemens auxquels l'Europe a été en proie. » Lord Castlereagh, de son côté, en expliquant l'opposition qu'il avait faite à la formation d'un royaume polonais à Varsovie, parce qu'il y voyait un moyen de prépondérance pour la Russie, disait : « Le vœu que la cour du soussigné a constamment manifesté a été de voir en Pologne un état indépendant plus ou moins considérable en étendue, qui serait régi par une dynastie distincte et formerait une puissance intermédiaire entre les trois grandes monarchies. Si le soussigné n'a pas eu l'ordre d'insister sur une semblable mesure, le seul motif qui ait pu retenir a été la crainte de faire naître parmi les Polonais des espérances qui auraient pu devenir ensuite une cause de mécontentement, puisque d'ailleurs tant d'obstacles paraissent s'opposer à cet arrangement... » M. de Metternich, à son tour, disait au nom de l'Autriche : « La marche que l'empereur a suivie dans les importantes négociations qui viennent de fixer le sort du duché de Varsovie ne peut avoir laissé de doute aux puissances que non-seulement le rétablissement d'un royaume de Pologne indépendant et rendu à un gouvernement national polonais eût complétement satisfait aux vœux de sa majesté impériale, mais *qu'elle n'eût pas même regretté de plus grands sacrifices pour arriver à la restauration salutaire de cet ancien ordre de choses...* Dans aucun temps, l'Autriche n'avait vu dans une Pologne libre et indépendante une puissance rivale et ennemie, et les principes qui ont guidé les augustes prédécesseurs de l'empereur, et sa majesté impériale elle-même, jusqu'aux époques des partages de 1772 et de 1795, n'ont été abandonnés que par un concours de circonstances impérieuses et indépendantes de la volonté des souverains de l'Autriche... » Et l'empereur Alexandre enfin, s'entretenant familièrement avec lord Castlereagh, lui adressait ces paroles : « A la vérité, il ne s'agit pas en ce moment de rétablir la Pologne tout entière; *mais rien n'empêche que cela ne se fasse un jour, si l'Europe le désire.* Aujourd'hui la chose serait prématurée. Ce pays a besoin d'être préparé à un aussi grand changement; il ne peut l'être mieux que par l'érection en royaume d'une partie de son territoire, à laquelle on donnerait des institutions propres à y faire germer et fructifier les principes de la civilisation, qui se répandraient ensuite dans la masse entière. Ce plan ne coûtera des sacrifices qu'à moi, puisque ce royaume ne sera formé que de provinces sur lesquelles la conquête me donne d'incontestables droits; mais ces sacrifices, je les ferai avec plaisir, par principe de conscience, pour consoler une nation malheureuse, pour hâter la marche de la civilisation. J'y attache mon bonheur et ma

gloire. » Lord Castlereagh résistait néanmoins, voyant percer l'ambition moscovite sous ces séduisantes paroles.

Chose plus curieuse encore, dès cette époque, dans un moment où l'on s'inquiétait des velléités de prépondérance de la Russie, qui alors comme aujourd'hui était en alliance intime avec la Prusse, M. de Talleyrand allait un jour droit à lord Castlereagh, lui proposait une alliance commune à la France, à l'Angleterre et à l'Autriche, et échangeait avec lui ce dialogue significatif, qu'il raconte dans une de ses lettres : « ... Une convention! dit lord Castlereagh, c'est donc une alliance que vous proposez? — Cette convention, repris-je, peut très bien se faire sans alliance; mais ce sera une alliance, si vous le voulez : pour moi, je n'y ai aucune répugnance. — Mais une alliance suppose la guerre ou peut y mener, et nous devons tout faire pour éviter la guerre. — Je pense comme vous, il faut tout faire, excepté de sacrifier l'honneur, la justice et l'avenir de l'Europe. — La guerre, répliqua-t-il, serait vue chez nous de mauvais œil. — La guerre serait populaire chez vous, si vous lui donniez un grand but, un but véritablement européen. — Quel serait ce but? — Le rétablissement de la Pologne. — Il ne repoussa point cette idée et se contenta de répondre : Pas encore!... » Ce fut, on le sait, le germe du traité du 3 janvier 1815 entre la France, l'Angleterre et l'Autriche, qui, à la vérité, ne spécifiait pas le rétablissement de la Pologne, mais qui pouvait y conduire, la guerre éclatant. Ce n'est pas sans dessein que je multiplie ces témoignages d'une autre époque. Ce que je veux remarquer, c'est que, même dans les traités de 1815, dans les circonstances et les commentaires qui les accompagnent, à côté de la sanction matérielle, diplomatique d'une triple domination étendue aux provinces de l'ancienne Pologne, l'idée de la nationalité polonaise est sauvée du naufrage et placée sous la garantie de l'Europe; à côté du droit amoindri par la raison d'état, par les impossibilités du moment, il y a comme une réserve d'un droit plus entier, plus étendu, et comme un appel à l'avenir. Ainsi M. de Talleyrand dit le premier que la France eût désiré une justice plus complète, qu'elle regrette que des obstacles s'opposent à une réparation. Lord Castlereagh ajoute qu'une Pologne indépendante est le vœu constant de l'Angleterre. M. de Metternich ne cache pas que l'Autriche eût été prête à souscrire à une restauration de l'indépendance polonaise, qu'elle eût même fait sans peine des sacrifices pour y arriver. L'empereur Alexandre Ier de Russie déclare lui-même que rien n'empêche une reconstitution de la Pologne, si l'Europe le désire plus tard, et que la formation d'un royaume restreint, uni à la Russie, est en attendant un acheminement vers ce grand résultat. La France, l'Angleterre et l'Au-

triche, un moment rapprochées contre la Russie et la Prusse, nouent une alliance à laquelle M. de Talleyrand donne un but en parlant du rétablissement de la Pologne, et qui apparaît dans le lointain comme l'ébauche prématurée d'une alliance toujours possible, vaguement essayée pendant la dernière guerre d'Orient. C'est là ce qui apparaît dans la mêlée des négociations de 1815.

Et maintenant où est le nœud de la situation qui fait en quelque sorte explosion aujourd'hui, après un demi-siècle? Il est, si je ne me trompe, dans un fait éclatant : c'est que de ces deux ordres d'idées qui se mêlent, se heurtent en 1815, l'idée seule de la domination matérielle a prévalu, séparée des garanties qui la limitaient. Les puissances restées souveraines des lambeaux dispersés de la Pologne ont moins songé à faire honneur à leurs déclarations et à leurs promesses qu'à se retrancher dans les stipulations diplomatiques qui étaient leur titre de possession. Elles se sont dit ce que disait M. de Nesselrode après 1831, que ce que les traités de 1815 avaient entendu garantir, c'était l'incorporation définitive et irrévocable des provinces polonaises aux divers états, que le reste était un acte libre de souveraineté, d'où il suit que l'Europe, au lieu d'assurer à la Pologne une dernière ombre de vie nationale, se serait engagée à demeurer la spectatrice indifférente de son anéantissement, à couvrir de sa garantie ou de son silence l'excès de toutes les dominations. L'empereur Alexandre Ier seul un instant songeait à réaliser ses promesses; il donnait au royaume qu'il avait créé, et qu'il n'eut pas le temps de compléter par l'annexion des autres provinces, une constitution, une armée, une véritable autonomie administrative; mais, ce premier instant passé et l'empereur Alexandre descendu au tombeau, une politique nouvelle surgissait avec l'empereur Nicolas, la politique de dénationalisation et de compression, et cette politique, momentanément interrompue par la révolution de 1830 qu'elle provoquait, plus acharnée après la défaite de l'insurrection, a duré vingt-cinq ans, l'espace d'un règne. Elle peut se résumer dans un mot : c'était la guerre à la Pologne, à ses lois, à sa langue, à sa religion, à ses mœurs, à ses costumes, à l'indépendance de sa vie morale et intellectuelle. La guerre a été moins dure dans les autres provinces, je veux dire moins passionnément systématique ou plus accidentelle dans la Galicie, moins violemment compressive à Posen, bien que lord Palmerston se soit fort hasardé récemment en se portant garant de l'exécution des traités par la Prusse. Le système n'a pas moins été partout à peu près le même; il a tendu à un objet identique, la suppression d'un peuple par l'oubli des engagemens publics. De son côté, cette nationalité polonaise dont la conservation était pourtant garantie, cette nationalité, ainsi

pressée et assaillie, loin de céder à la force, s'est concentrée en elle-même et a grandi par ce qui devait la tuer. Elle a eu des épreuves sanglantes dans la révolution de 1831, dans les insurrections de 1846 et de 1848; elle a eu bien des espérances trompées, et elle s'est vue presque oubliée, presque abandonnée; elle ne s'est pas moins défendue, et n'a pas moins vécu, toujours prête à combattre et à se reprendre à l'espoir, tantôt se réfugiant dans un travail silencieux, tantôt cherchant une issue dans une agitation toute morale. Et si la lutte se concentre aujourd'hui dans cette partie de la Pologne qui s'appelle le royaume depuis 1815, en s'étendant seulement aux autres provinces qui dépendent de la Russie, c'est que là est le foyer principal de l'esprit polonais, c'est que là aussi, au cœur même de la patrie, est l'ennemi le plus puissant, le plus dangereux : de telle façon qu'après un demi-siècle l'insurrection actuelle apparaît comme une crise décisive où vient se résoudre un long conflit, un débat qui n'est plus l'affaire de la Pologne seule, qui devient une question d'ordre général, en créant à l'Europe la nécessité d'une intervention qui n'est point sans doute, si l'on veut, une stricte et rigoureuse obligation diplomatique, selon les paroles récentes de lord Palmerston, mais qui est pour elle un droit résultant des garanties placées sous sa sauvegarde, qui est un devoir de solidarité morale, et qui est un intérêt souverain, l'intérêt de la paix en péril, de la justice violée, de la liberté d'un peuple engagée avec la force.

Quand on y regarde de près dans cette carrière où s'agite l'Europe, dans cette crise nouvelle en face de laquelle elle s'est réveillée subitement, il y a trois choses qui se dégagent : il y a une nationalité qui résiste à tout, qui depuis un siècle se dispute héroïquement à la destruction, qui depuis cinquante ans ne fait que grandir dans le feu des épreuves et s'affirme sous toutes les formes, fût-ce par la défaite; il y a le principe d'une domination qui périt par son excès, sous le poids de ses fautes et d'une impossibilité; il y a aussi toute une combinaison européenne qui s'affaiblit dans la proportion même où se développe le sentiment des indépendances légitimes, où grandissent des intérêts nouveaux, dont le vice éclate par le progrès du droit et de la liberté. Ce qu'on entrevoyait déjà dès 1815, mais ce qui apparaît bien plus sensiblement aujourd'hui, c'est que la situation faite à la Pologne a été comme une fatalité pesant sur la politique européenne, et qu'elle a paralysé le mouvement régulier des peuples en créant des menaces permanentes, des rapports contraints; c'est qu'il y a une intime connexité entre une condition meilleure, plus juste, indépendante, pour la nation polonaise, et tous les intérêts du libéralisme. L'asservissement de la nationalité

polonaise, c'est dans l'histoire contemporaine la sainte-alliance, qui s'est appelée plus tard l'alliance du Nord; c'est cette combinaison colorée un moment de mots prestigieux, représentée comme une alliance de fraternité chrétienne, et en réalité née avec le premier partage de la Pologne, maintenue à travers tout, même à travers des rivalités d'un autre ordre, dans la pensée unique, toujours renaissante, d'une garantie mutuelle de la triple domination. C'est une triste et invincible logique qui, dans la politique intérieure et extérieure des puissances ainsi liées, a fait de l'absolutisme la rançon de leur part de souveraineté sur un peuple qui n'a jamais voulu être conquis et qui veut moins que jamais l'être aujourd'hui. Tout se tient : essayez donc de comprendre une liberté quelconque en Russie tant qu'il y a une Pologne frémissante et indomptable. Une velléité renaissante d'absolutisme à Berlin conduit aussitôt à une sorte de reprise de complicité avec la domination russe dans le royaume de Pologne. Et d'un autre côté il a suffi que l'Autriche se fît à demi libérale pour se trouver, au moins moralement, dégagée d'une solidarité trop directe et pour se créer la sécurité du moment. La vérité est que cette solidarité dont je parlais, et dont l'Autriche se lasse peut-être, a été une cause incessante de désordre moral et politique en entretenant un foyer inextinguible d'agitation, en conduisant plus d'une fois l'Europe au seuil de la guerre, en troublant tous les rapports par le fantôme obstiné d'une coalition toujours possible, en embarrassant souvent les puissances copartageantes elles-mêmes par les redoutables tentations de violences qu'elle leur créait, par la gêne qu'elle leur imposait dans la poursuite d'intérêts d'un autre ordre. Voilà ce qui apparaît, et s'il est une nation intéressée à rompre cette fatalité séculaire, à se proposer dans sa politique le retour à un ordre plus régulier et plus juste, c'est la France. Ce qu'il y a de sécurité, de garantie pour nous dans l'existence d'une nationalité polonaise plus libre, éclate dans un double fait qui se reproduit à trente ans de distance. Aux premiers momens de la révolution, lorsque l'Europe tentait cette étrange entreprise de réduire la France, quelle était une des causes les plus essentielles des premières défaites de la coalition? C'est que les alliés de Pilnitz, en prenant les armes contre la révolution française, se tournaient au même instant du côté de la Pologne pour achever de la démembrer et se partager ses dernières dépouilles. Ils divisaient leurs forces pour se jeter sur leur proie du nord, et ils n'en échouaient que plus sûrement dans leur triste campagne contre nous. En 1830, lorsque l'empereur Nicolas cherchait ouvertement à nouer une coalition nouvelle et faisait même avancer son armée pendant qu'il négociait à Berlin, qui se levait encore entre la

Russie et la France, si ce n'est la révolution polonaise? Si l'on veut peser et mesurer l'intérêt national, permanent de la France dans une telle question, qu'on suppose une Pologne libre, indépendante sur la Vistule, assez forte pour se faire respecter, et qu'on se demande si notre politique, dans ses rapports, dans ses alliances, ne se trouve pas plus libre, plus dégagée, et j'ajouterai même plus naturellement pacifique. Et ce qui est l'intérêt de la France n'est pas moins l'intérêt de l'Europe, rassurée contre le péril d'une crise toujours à la veille de naître, rendue à la liberté de ses mouvemens et de ses progrès intérieurs.

Comment donc entrer aujourd'hui dans cet ordre de problèmes nouveaux qui s'agitent dans le feu d'un soulèvement national et qui se proportionnent naturellement à la marche des choses? Où est la solution? Où est le moyen de transformer cette situation impossible? C'est ici évidemment que s'élève la grande et sérieuse difficulté. Tant qu'il ne s'agit que d'un élan de sympathie pour les droits, pour les souffrances, pour le désespoir héroïque de cette vaillante et malheureuse race, d'un jugement rétrospectif sur l'iniquité qui l'a dépouillée, le même sentiment retentit partout, — à Londres comme à Paris; il se fait même jour à Vienne, quoique d'une façon plus voilée, comme il éclate chez tous les peuples libres, et le pays où il prend peut-être la forme la plus vive, la plus résolue, est la Suède. Au-delà commence l'obscurité et reparaissent toutes les perplexités de la politique. Diplomatiquement, l'Europe a sans nul doute un titre régulier, précis, puisqu'il en faut un pour s'occuper d'un peuple qui livre son sang en sacrifice, et ce titre est dans les traités de 1815. Dans cet ordre d'idées et en s'armant des garanties que l'empereur Alexandre Ier se faisait un mérite de lui avoir arrachées, l'Europe peut s'informer si le royaume de Pologne est uni à l'empire par une constitution propre, s'il a une administration distincte, s'il a reçu par l'annexion des anciennes provinces cette « extension intérieure » prévue par l'article 1er de l'acte général de Vienne; elle a très certainement le droit d'examiner si les Polonais ont ces institutions qui devaient assurer « la conservation de leur nationalité, » elle peut réclamer des amnisties, des concessions, des réformes, et enfin elle peut justement rappeler, en demandant ce qu'elles sont devenues, ces paroles que l'empereur Alexandre Ier adressait aux Polonais : — « Une constitution appropriée aux besoins des localités et à votre caractère, l'usage de votre langue dans les actes publics, les fonctions accordées aux seuls Polonais, la liberté du commerce et de la navigation,... votre armée nationale, tous les moyens garantis pour perfectionner vos lois, la libre circulation des lumières dans votre pays, tels sont les avantages dont vous jouirez

sous notre domination et sous celle de nos successeurs... » L'Europe peut rappeler tout cela, elle peut invoquer ce minimum de garanties et d'espérances, et elle n'est que strictement dans son droit. Qu'on ne se fasse point illusion cependant. Les événemens ont marché pour la Pologne comme pour la Russie, placées aujourd'hui l'une vis-à-vis de l'autre dans cette situation où il n'y a plus que le droit en face de la force et où une intervention diplomatique ne peut plus être qu'une médiation prenant comme point de départ des traités dépassés, violés ou abrogés, pour en venir à une solution d'équité supérieure.

Les réformes d'administration, les garanties d'institutions, elles sont salutaires sans doute : il y a eu des momens où elles auraient été efficaces, bienfaisantes, et où elles auraient été acceptées. Aujourd'hui la première difficulté naît de l'invincible méfiance que les événemens ont engendrée, et qui rend un système de réformes presque aussi malaisé qu'une œuvre de réparation plus complète. Je ne sais ce qui serait arrivé, si la politique inaugurée un moment au lendemain de 1815 eût continué et eût été fidèlement suivie. La politique de l'empereur Nicolas a creusé un abîme, et l'empereur Alexandre II ne l'a point comblé. Le malheur de la Russie, c'est qu'elle est engagée depuis longtemps dans une voie où elle est sous le poids d'une fatalité qu'elle a créée de ses propres mains. Ce ne sont point les promesses qui ont manqué : elles ont été multipliées, et elles ont reçu toujours de la réalité le plus cruel démenti. En 1856 même, on l'a vu ces jours-ci par une dépêche de lord Clarendon, le comte Orlof, pour éviter que la question polonaise fût évoquée dans le congrès de Paris, promettait au nom de l'empereur Alexandre II tout ce qu'on pouvait demander, et rien n'a été fait sérieusement. Il y a quelque temps, c'était tout un système de pacification et de conciliation qui s'annonçait à Varsovie par l'arrivée du grand-duc Constantin et par l'avénement au pouvoir du marquis Wielopolski, et le lendemain c'était le recrutement. Il y a peu de mois, les propriétaires du royaume présentaient une adresse au grand-duc, et le comte André Zamoyski était exilé. Plus récemment, une assemblée de la noblesse de Podolie adresse à l'empereur un exposé pour demander l'annexion des anciennes provinces au royaume, et les signataires sont condamnés à quatorze mois d'incarcération dans la forteresse de Petropavlosk pour crime d'état. Or ce crime d'état, c'est une pensée conçue, caressée par l'empereur Alexandre Ier, transformé ainsi rétrospectivement en coupable de haute trahison!

Admettons néanmoins un retour au royaume de 1815 : les difficultés naissent à chaque pas. S'il n'y a point d'armée, toutes les institutions et toutes les réformes possibles sont sans garantie; s'il

y a une armée, c'est un danger permanent. Si ce royaume est sérieux, c'est un foyer d'attraction entraînant dans sa sphère les provinces polonaises de l'Autriche et de la Prusse; c'est dans le nord un autre Piémont, et je crois bien que l'Autriche en a eu assez d'un au midi. C'est donc encore un expédient, qui n'est point à dédaigner sans doute, mais qui n'est qu'un acheminement à une solution plus complète. A tout prendre, ne serait-ce pas l'intérêt de la Russie elle-même d'aller droit à cette solution plus entière, de se créer un allié là où il n'y a pour elle qu'un ennemi? Que peut-elle faire? Elle campe en Pologne sans y régner, et une victoire si chèrement achetée ne l'affermira pas. Elle a rencontré, il est vrai, sans la chercher peut-être, cette alliance bruyante de la Prusse qui se change aujourd'hui en demi-retraite, en une connivence assez honteuse; mais de tels faits, plus compromettans qu'ils ne sont utiles, ne font que rendre plus criante cette situation, en laissant croire que la Russie ne peut se suffire à elle-même. La possession de la Pologne n'est plus qu'un poids pour la Russie; elle ne sert qu'à offrir le spectacle dangereux d'un empire de soixante-dix millions d'âmes réduit à employer une armée de cent cinquante mille hommes, à faire marcher ses dernières réserves, la garde impériale, pour dompter une insurrection qui se soutient depuis deux mois, et c'est la seconde expérience de ce genre en trente-deux ans! Sait-on ce que la Russie trouve en Pologne? Un embarras pour toute sa politique et une école de démoralisation pour son armée, livrée à de tels excès que des officiers se sont tués ou ont passé la frontière pour ne point servir dans de telles conditions.

Et cependant, si la Russie ne sent pas elle-même la nécessité de prendre une grande résolution, l'Europe n'a-t-elle plus d'autre ressource que de rester impassible et inactive après avoir constaté l'insuccès de ses demarches diplomatiques? N'y a-t-il pas dans les événemens actuels une sorte de logique mystérieuse qui ramène, après un demi-siècle, à une réalisation plus ou moins complète de cette alliance qui s'ébauchait dès 1815 entre la France, l'Angleterre et l'Autriche? Je n'ignore pas que l'Angleterre a toujours des préoccupations particulières, que ses sympathies pour la Pologne sont limitées par les traditions de sa politique, par un certain ennui de voir la France provoquée à se mêler trop activement d'une crise dont le dernier mot peut être la reconstitution d'un peuple qui sera un allié de plus. Ce qui est certain, c'est que la politique de l'Angleterre, un peu platonique peut-être, pourrait se résumer dans des déclarations qui, à cinquante ans de distance, expriment les deux faces de la question polonaise. Dès 1815, lord Castlereagh écrivait, dans une note adressée au congrès de Vienne, ces paroles pro-

phétiques, qui semblent dater d'hier, qui sont l'histoire de toute une période : « L'expérience a prouvé que ce n'est pas en cherchant à anéantir les usages et les coutumes des Polonais que l'on peut espérer assurer le bonheur de cette nation et la paix de cette partie importante de l'Europe. On a tenté vainement de leur faire oublier par des institutions étrangères à leurs opinions et à leurs habitudes l'existence dont ils jouissent comme peuple, et même leur langage national. Ces essais ont été assez souvent répétés et reconnus infructueux. Ils n'ont servi qu'à faire naître le mécontentement et le sentiment pénible de la dégradation de ce pays, et ne produiront jamais d'autres effets que d'exciter des soulèvemens et de ramener la pensée sur des malheurs passés. » Et à son tour, tout récemment, lord Palmerston disait en présence de l'insurrection actuelle : « Je ne puis concevoir qu'un souverain doué des qualités dont je crois doué l'empereur Alexandre ne voie pas qu'un succès militaire dans la lutte où il est malheureusement engagé en ce moment avec la nation polonaise serait une immense calamité. Quel serait le résultat, si, avec une force écrasante de cent mille hommes, il arrivait à réprimer entièrement cette grande insurrection? Il serait le maître d'un pays dont les plaines seraient inondées de sang, d'un pays où il n'y aurait plus que des ruines fumantes de villes et de villages. Un succès de ce genre peut-il être jugé désirable?... » Ce que fera l'Angleterre, je l'ignore, et d'ailleurs sa politique peut se modifier avec les circonstances et les événemens; ce qu'elle pense dès ce moment, on le sait, et si son concours actif suivait la mesure de son concours moral, on aurait sans doute fait un grand pas.

La question, à vrai dire, est aujourd'hui moins en Angleterre qu'en Autriche. C'est à l'Autriche de prendre un parti devant cette situation si nouvelle, et par ses traditions, par son passé, par la nature de son rôle et de ses intérêts, elle est en quelque sorte mise sur la voie d'une résolution qui peut exercer une influence décisive. Plus que toute autre des puissances copartageantes de la Pologne, elle a désavoué toujours la pensée première du démembrement, et son souverain actuel lui-même a un jour appelé, dit-on, la Galicie « un bien mal acquis. » Dans toutes les circonstances, elle s'est montrée non pas empressée, mais disposée ou résignée à sacrifier ses possessions polonaises, qui sont pour elle comme un point douloureux, qui lui créent une contiguïté trop pénible, trop onéreuse avec la Russie, et c'est une maxime de plus d'un de ses hommes d'état de désirer tout ce qui peut la mettre à l'abri de ce voisinage incommode. Il y a ici seulement un fait curieux à observer : c'est une des puissances maîtresses de la Pologne qui se trouve conduite par l'instinct de sa situation à ne point reculer devant la transfor-

mation la plus radicale. Un royaume de 1815 à Varsovie ne serait peut-être qu'un danger de plus; ce serait ce foyer d'attraction dont je parlais, qui exercerait une magnétique influence sur la Galicie. Ce qui serait dans l'intérêt de l'Autriche, si elle acceptait résolûment les conséquences de cette pensée, ce serait la vraie, l'ancienne Pologne reconstituée dans sa complète indépendance, et servant, comme on l'a dit, de coussin, de tampon entre les deux empires. Et l'Autriche n'est-elle pas aujourd'hui dans la meilleure condition pour entrer dans cette voie où, en se débarrassant de toutes les compromettantes dominations, elle peut se créer des destinées nouvelles? D'abord elle est désormais trop suspecte à la Russie par suite de la neutralité qu'elle observe vis-à-vis de l'insurrection du royaume pour revenir à une politique de complicité ét de solidarité. Et puis elle a bien assez souffert de ces situations fausses où tout un empire est obligé de peser sur une nation pour ne point chercher ailleurs sa grandeur et sa sécurité.

Chose curieuse, l'Autriche se trouve aujourd'hui vis-à-vis de la Russie dans la même condition où se trouvait l'empereur Nicolas vis-à-vis de l'Autriche en 1846, après les massacres de la Galicie. A cette époque, il n'eût tenu peut-être qu'à l'empereur Nicolas de faire oublier les excès de sa politique en se présentant comme le protecteur des Slaves, des Polonais de la Galicie et du grand-duché de Posen, en acceptant alors le rôle ambitieux que le marquis Wielopolski, dans un sentiment de vengeance contre l'Autriche, faisait briller à ses yeux. Aujourd'hui c'est la même occasion qui s'offre à l'empereur François-Joseph. L'Autriche peut se faire une grandeur nouvelle en reprenant son rôle en Orient, en associant ses destinées à l'émancipation de la race slave, à une reconstitution de la Pologne, et par une coïncidence plus bizarre c'est elle qui peut prendre une influence libérale en Allemagne en présence des défaillances de la Prusse. L'Autriche peut d'autant mieux regarder cet avenir en face, que sur ce terrain les causes d'antagonisme entre la France et elle disparaissent; il ne reste plus que des possibilités d'alliance, des intérêts communs. Quant à la France évidemment, sa politique ne peut être qu'ardemment, énergiquement favorable à tout ce qui relèvera, fortifiera ou garantira la Pologne, cette alliée de tous les temps. On a traité légèrement d'autres époques où cette question s'est élevée et où le sentiment populaire eût inspiré et soutenu une action plus résolue en faveur de la Pologne. On a eu du dédain pour ces déclarations parlementaires obstinées : « La nationalité polonaise ne périra pas. » D'abord ces affirmations du droit par un grand peuple ne sont jamais inutiles. En outre on ne songe pas qu'au moment où la question polonaise s'élevait pour la pre-

mière fois en 1831, la France, au lendemain d'une révolution, se trouvait entre le trouble des rues et le danger frappant, imminent, des coalitions extérieures. Sa politique, comme le remarque M. de Montalembert, c'était la liberté au dedans et la paix au dehors. Et cependant elle tentait une médiation à laquelle se refusait l'Angleterre. Aujourd'hui la même question se réveille avec des dangers de moins, avec un caractère plus pressant encore et au milieu d'une Europe mieux préparée à saluer tout ce qui peut être tenté pour empêcher un peuple de périr dans des flots de sang.

Certes nul ne peut se hasarder à dire qu'il soit facile de tracer le plan d'une intervention diplomatique, de fixer le degré, la mesure d'une action, de préciser les termes d'une solution, de combiner tant d'intérêts divers et complexes, sans compter la paix; mais ce qui est plus difficile encore, c'est de maintenir ce qui a existé jusqu'ici et ce qui a conduit à une explosion où tous les intérêts libéraux sont dans le camp d'un peuple en insurrection. La politique de compression, on peut le dire, est épuisée : tout ce qu'elle pouvait faire, elle l'a fait, et elle n'a point réussi; elle s'est usée dans cette œuvre impossible de l'anéantissement moral et politique d'une nation. La langue, on lui a fait la guerre, on l'a bannie de l'enseignement en l'assimilant tout au plus à une langue étrangère. Les institutions, on les a supprimées et viciées par l'invasion d'un arbitraire universel. L'instruction publique, on l'a systématiquement amoindrie et réduite à des connaissances usuelles et techniques. La religion, on l'a poursuivie; on a envahi ses temples, exilé ses ministres, on a poussé par la force dans l'orthodoxie russe des milliers de paysans ruthènes. On a tout mis en œuvre pour atteindre ce peuple dans tout ce qui fait son existence publique; on ne lui a laissé que son âme, et dans un mouvement suprême il la rejette à la face des dominateurs, douloureuse, meurtrie, mais toujours vivante, et devant ce spectacle, si difficile que soit une solution, qui peut dire que ce ne soit pas un devoir pour l'Europe de la chercher, de la trouver, pour que la justice et le droit d'un peuple ne soient pas de vains mots en ce monde et dans ce siècle?

CH. DE MAZADE.

LA

CHARGE DE WENGROW

Deux cents jeunes gens, presque tous de la classe noble, dans l'affaire de Wengrow, s'offrirent de couvrir la retraite des insurgés en se jetant sur les canons russes... Toute cette jeunesse héroïque resta sur le carreau, mais elle sauva le gros du corps insurrectionnel.

(*Presse* du 13 janvier 1863.)

O sublime Pologne! ô tombeau plein de vie!
Comme un marbre sanglant en vain la tyrannie
Pèse sur toi, ton corps est toujours agité,
Et tes tressaillemens au monde font connaître
Que jamais de sa face on ne fait disparaître
Un peuple ami du ciel et de la liberté!...

Elle s'était levée, et sur la sombre arène
Elle avait reparu, non l'œil rouge de haine
Et le poignet armé d'un sabre, d'une faux,
Mais calme, sans défense, et, dans son saint délire,
Avec des chants pieux essayant le martyre,
Pour toucher de pitié le cœur de ses bourreaux.

Le cœur de ses bourreaux! Il fut plus insensible
Que le rocher muet sur sa base impassible,
Plus froid que le glaçon et plus dur que l'acier,
Et, quand vers lui monta sa clameur lamentable,
Il n'y fut répondu que par l'acte effroyable
Du knout injurieux et du plomb meurtrier.

Puis vint le recruteur, pourvoyeur homicide
Des légions du tsar et dont la main livide
S'abattit nuitamment sur la fleur du pays :
On voulait dépouiller le sol de sa parure,
Et, des bourgeons faisant pleuvoir la neige pure,
Aux arbres pour longtemps ôter l'espoir des fruits.

Alors il fallut bien revenir à la poudre,
Remanier le glaive et rebraver la foudre,
Et, mourir pour mourir, en Pologne il était
Mieux encor de tomber libre et fier sous les balles
Que de finir ses jours loin des terres natales,
Aux rangs de l'étranger comme un soldat valet.

Alors tout homme ayant le feu de la jeunesse
Dans les veines quitta ses proches en détresse,
Et jaloux d'accomplir le grand, le saint devoir,
Le bâton à la main ou la faux sur l'épaule,
Se jeta dans les bois pour y jouer le rôle
De sanglant partisan au *corps du désespoir*.

Alors les plus beaux faits que l'histoire enregistre
Reparurent soudain sur ce terrain sinistre,
Et l'on vit, comme aux jours du vieux Léonidas,
Deux cents nobles enfans au salut d'une armée
Se dévouer, et tous de la gueule enflammée
Des canons dévorans recevoir le trépas.

Gloire, gloire à ces morts!... Mais quelle barbarie!
Ah! comme je voudrais que ma chère patrie
Arrêtât pour toujours ce duel assassin,
Et, couvrant la victime avec sa forte égide,
Au nom du bien public et de sa loi rigide,
Contraignît le voleur à rendre son larcin!

Oh! comme je voudrais que la fière Angleterre
A la France s'unît par un accord sincère,
Et que la libre voix de son haut parlement
Dît au tsar : « C'est assez d'oppressives alarmes;
Un prince de nos jours ne peut vivre de larmes
Et de sang se gorger impitoyablement! »

Oh! comme je voudrais que la grande Allemagne,
Touchée, émue enfin des cris de sa compagne,
Ne fût plus à sa vie un obstacle fatal!
L'Allemagne, bon Dieu! complice du partage,
Que je la voudrais voir rougir du brigandage,
Se laver du forfait et réparer le mal!

« Vains souhaits! dira-t-on, vains rêves de poète
Qui désire en son cœur que cesse la tempête
Et que l'azur du ciel resplendisse à son tour! »
Vains rêves!... Et pourtant, après un long orage,
D'épouvantables nuits, des siècles d'esclavage,
L'Italie aux abois n'eut-elle pas son jour?

Espérons donc au sien que la Pologne incline,
Espérons, car l'espoir est de vertu divine,
Et croire à la justice, à son jour, son appui,
C'est penser que le mal n'est point maître du monde,
Et que, si long, si dur que soit son règne immonde,
Enfant de Dieu, le bien est plus puissant que lui!

AUGUSTE BARBIER.

23 février 1863.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 mars 1863.

L'intérêt qui s'attache en France aux événemens de Pologne et à la situation future de la malheureuse et vaillante nation polonaise va grandissant. Aux manifestations unanimes de la presse, aux démonstrations qui ont eu lieu dans quelques-unes de nos grandes villes, et plus encore aux impressions qui se révèlent dans les conversations privées, on voit bien que le cœur de la France est véritablement touché. Sur cette question, il n'y a aucune de ces divergences d'opinion qu'ont excitées les affaires d'Italie : le catholique et le révolutionnaire, le partisan des nationalités et le conservateur attaché à la légalité diplomatique se réunissent dans le même sentiment. Et ce qui donne à ce sentiment plus de force, c'est que tout le monde est convaincu que la France ne s'est jamais trouvée dans des circonstances où elle fût en mesure d'exercer une influence plus efficace en faveur de la Pologne. Il y a là une occasion, peut-être rapide et passagère, que la France et son gouvernement auraient à regretter longtemps d'avoir laissé échapper.

Pénétrés nous-mêmes de ce sentiment, nous avons cru dès l'origine qu'il ne suffisait point de l'exhaler en vagues déclamations, et qu'il ne fallait pas non plus le laisser égarer par les exigences passionnées qui vont au-delà des conditions actuelles des choses. Nous avons cru et nous pensons que la question polonaise doit être abordée diplomatiquement. Nous ne comprenons ni ces emportés qui voudraient que l'on allât du premier bond aux mesures extrêmes, ni ces pessimistes qui proclament d'avance que, par la voie diplomatique, on n'aboutira à rien, et qu'autant vaudrait commencer par l'action immédiate. « Ce que demande la diplomatie, disent ceux-ci, ne peut être accordé par les Russes, et ne saurait satisfaire les Polonais. » C'est possible; mais il n'est permis à la politique civilisée de tenir pour irréconciliables des prétentions contraires qu'après avoir fait pour les accorder les plus sincères efforts, et après avoir acquis la démonstration pratique de son impuissance. Les rhétoriciens qui voudraient que l'on dé-

butât d'emblée par la guerre ne sont pas des amis sérieux de la cause polonaise, et, au lieu de lui faire des prosélytes, diminueraient beaucoup le nombre de ses partisans. L'action diplomatique est ouverte à la France et aux autres puissances par le droit écrit européen et par des traités qui, depuis plus de trente ans, sont violés à l'égard de la Pologne; elle est ouverte par la situation actuelle de la Pologne, situation tourmentée qui est une cause d'inquiétudes et de perturbation pour l'Europe; elle est ouverte par la convention conclue entre la Prusse et la Russie, convention qui résulte de la situation de la Pologne, et a mis à nu précisément le péril que cet état de choses fait courir à la sécurité de l'Europe. Le droit d'action diplomatique ne peut être dénié à la France et aux puissances qui voudront ou s'unir à elle ou agir comme elle. Nous reconnaissons avec lord Palmerston que l'existence du droit ne crée point l'obligation d'agir; mais nous ne pensons point nous tromper en affirmant qu'à cette heure l'opinion publique en France, appréciant d'instinct l'ensemble des circonstances où se trouve l'Europe, croit que l'occasion de s'occuper du sort de la Pologne est si propice qu'elle nous en impose l'obligation.

Il n'y a guère à prendre garde aux subtilités par lesquelles on a cherché à établir que la convention russo-prussienne ne nous offrait pas cette occasion. On a essayé d'atténuer la gravité de cette convention. On a prétendu qu'elle avait été conclue par inadvertance, que l'on avait oublié à la fois à Pétersbourg et à Berlin que des arrangemens antérieurs donnaient aux deux puissances les garanties qu'elles ont cherchées dans la convention nouvelle, et que du reste ce qui ôtait toute importance à cette convention, c'est qu'elle n'était point soumise aux ratifications. Nous croyons que cette explication n'est nullement fondée en fait. La gravité de la convention nouvelle consiste en ce qu'elle autorise le passage réciproque des troupes des deux puissances sur leurs territoires respectifs. Or il n'y avait rien de semblable dans les arrangemens antérieurs relatifs à l'échange des déserteurs. Quant aux ratifications, elles sont positivement prévues dans la convention; si elles n'ont pas été effectivement échangées, si d'un autre côté il n'y a pas eu de passage de troupes d'un territoire sur l'autre, si la Prusse s'est bornée à surveiller la frontière, c'est qu'en présence de l'émotion de l'Europe on a compris à Pétersbourg et à Berlin la faute commise en se la renvoyant mutuellement. La faute n'en a pas moins été commise, et si à la pratique elle n'a pas été poussée à ses conséquences extrêmes, elle n'en a pas moins fourni un droit nouveau aux autres puissances européennes de prendre en considération la question polonaise.

Ce droit, la France et l'Angleterre l'ont exercé et continueront à l'exercer. Il est malheureusement visible aujourd'hui que l'action de ces deux puissances n'a point été collective. L'Angleterre ne s'est point ralliée au système français; elle a choisi un système différent de celui que la France proposait. Les amis de la Pologne, ceux qui comme nous souhaitaient que l'accord des trois grandes puissances, la France, l'Angleterre et l'Autriche,

des deux premières au besoin si l'Autriche devait demeurer sur le second plan, se formât vite et se manifestât dans un document commun, doivent regretter profondément cette divergence.

Sur le fond de la question, si l'on en juge par les débats du parlement, l'opinion de l'Angleterre ne différait pas de celle de la France. Les discours de lord Russell et de lord Palmerston ont même été plus sévères sans doute envers la Russie et la Prusse que n'ont pu l'être les communications diplomatiques de la France. Sans parler des incidens, de la mesure du recrutement qui a provoqué l'insurrection et de la convention militaire conclue entre la Prusse et la Russie, le sentiment des deux gouvernemens est le même sur le fond des choses : tous deux estiment que la situation actuelle de la Pologne n'est pas tenable. L'objet poursuivi par les deux gouvernemens est tout à fait le même. Tous deux, se fondant sur les traités européens qui leur donnent le droit d'intervenir dans la question polonaise, demandent que les institutions et l'autonomie promises par les traités à la Pologne lui soient rendues. On s'est séparé sur le mode d'action. Le cabinet des Tuileries avait proposé qu'une note commune fût envoyée par la France, l'Angleterre et l'Autriche à Pétersbourg et à Berlin. L'Autriche ne se montra pas défavorable à cette proposition; elle subordonna son acquiescement à celui de l'Angleterre. Le cabinet anglais ne l'accueillit point; il montra de la répugnance pour l'action commune, et exprima la pensée qu'il valait mieux que chaque gouvernement fît de son côté les représentations qu'il jugerait nécessaires. La France dut donc faire connaître à Pétersbourg et à Berlin et sa note et la pensée qu'elle avait eue de la rendre commune à l'Angleterre et à l'Autriche; mais lord Palmerston s'est ravisé : il est revenu à l'idée de saisir un concert européen de la question polonaise. Seulement, au lieu de restreindre ce concert aux trois grandes puissances, il veut soumettre la question polonaise à une conférence où seraient représentés les états signataires des traités de Vienne. Nous ne pensons pas que la France puisse refuser son adhésion à cette proposition anglaise; mais la combinaison nous paraît très malencontreuse et bien moins favorable à la cause polonaise que l'idée primitive de la France. Son premier inconvénient, c'est d'entraîner de pénibles lenteurs. Dans le système français, il n'y avait à établir l'entente qu'entre trois puissances; ces puissances une fois d'accord, leur action eût été rapide et eût promptement amené le dénoûment de la crise polonaise. A ces puissances, lord Palmerston et lord Russell veulent ajouter trois états : la Suède, l'Espagne et le Portugal. Au lieu de trois, on sera huit, si la Russie et la Prusse acceptent la conférence; on sera six encore, si, ces deux puissances refusant la délibération proposée, l'on veut passer outre. Quelle complication et quels retards inévitables dans la négociation! Le projet français présentait un autre avantage. Depuis bientôt cinquante ans, les affaires générales de l'Europe se traitent entre les cinq grandes puissances : connaissant les sentimens partagés par trois de ces puissances, ou, si l'on veut, par la France et l'Angleterre, la

Russie eût pu s'y rendre sans déroger; elle n'eût fait que céder aux conseils amicaux de ses pairs. Espère-t-on sincèrement obtenir de sa fierté qu'elle soumette son procès avec la Pologne au jugement de trois états de second ordre, dont deux, l'Espagne et le Portugal, n'ayant aucun intérêt dans la question, n'y peuvent prétendre à une bien grande autorité, dont le troisième, la Suède, peut être considéré par la Russie comme animé d'une hostilité directe contre elle? Ainsi le système anglais entraîne l'embarras d'une négociation préliminaire pour obtenir l'adhésion des huit états signataires des traités de Vienne à la réunion d'une conférence sur les affaires de Pologne. La Prusse et la Russie peuvent faire traîner cette négociation en longueurs interminables, même avec la pensée de s'y dérober par un refus final. Enfin, si l'on délibère sans la Prusse et la Russie, quelles difficultés! quelles lenteurs! et pour aboutir à quoi? A ne rien faire, ou, s'il faut faire quelque chose, à concerter les moyens d'action de l'Angleterre, de l'Autriche, de la France, c'est-à-dire, après des pertes de temps bien cruelles, si l'on songe qu'elles auront prolongé l'effusion du noble sang qui coule en Pologne, à revenir à ce concert à trois par lequel la France proposait tout d'abord de conduire et de résoudre la question polonaise!

Si l'on nous pressait de deviner quel est le motif de la politique adoptée par lord Palmerston, nous donnerions tout de suite notre langue aux chiens. Lord Palmerston veut-il empêcher que l'action diplomatique puisse aboutir à la guerre? On prétend dans la presse anglaise que telle eût été la conclusion obligée de la politique proposée par la France. Si aux représentations de la France et de l'Angleterre la Prusse et la Russie avaient opposé un refus absolu, les puissances occidentales eussent été, dit-on, contraintes d'en appeler aux armes, et l'Europe, à l'heure qu'il est, serait peut-être déjà en feu. L'argument n'est pas fondé; mais en tout cas il s'appliquerait avec une égale force contre la marche suivie par l'Angleterre. Si l'on parvient à réunir en conférence les puissances signataires des traités de Vienne, si la majorité de la conférence se prononce pour la garantie à la Pologne des institutions constitutionnelles qui lui ont été promises en face de l'Europe, nous croyons que la fierté russe aura plus de raison d'être blessée de cette sorte d'arrêt solennel d'un tribunal amphictyonique que des conseils amicaux qui lui auraient été discrètement adressés par deux ou trois grandes puissances; si en conséquence la Russie refuse de se soumettre au verdict des signataires des traités de Vienne, ne se trouvera-t-on pas plus près encore du conflit? Il vaudrait bien la peine de ressusciter un autre congrès de Vienne pour en faire une simple assemblée consultative, dont les décisions, privées d'avance de toute efficacité pratique, pourraient être impunément bafouées! Mais, si après avoir pris soin d'établir l'opinion de l'Europe sur la question polonaise avec le plus grand appareil possible, on tient à ne pas demeurer ridiculement dans le limbe des vœux platoniques, si l'on veut faire prévaloir cette opinion dans les faits, ne se trouvera-t-on pas dans la nécessité de combiner cette alliance active entre la

France, l'Angleterre et l'Autriche, que M. de Talleyrand eut l'art de réaliser en plein congrès de Vienne, et dont on a l'air de s'effrayer aujourd'hui? Si l'on est logique, on sera donc infailliblement conduit à la situation qu'il eût été bien plus prudent d'accepter dès à présent, qui aurait eu aujourd'hui une véritable force de conciliation au lieu d'une apparence comminatoire, et l'on arrivera à cette situation dans des conditions bien plus désavantageuses, après la perte d'un temps précieux, après une longue effusion de sang, avec les blessures de la Pologne plus envenimées, avec l'amour-propre russe plus irrité et rendu plus opiniâtre. Est-ce par défiance de la France que lord Palmerston s'expose à ces chances périlleuses? Veut-il, si par malheur la guerre devait sortir de ces complications, nous envelopper d'une sorte de réseau européen où notre ambition serait comme enchaînée d'avance? Le calcul serait peu adroit; de telles précautions ont sur le tempérament de la France une influence toute contraire à celle que l'on y voudrait chercher. Nous aimons mieux nous expliquer cette étrange politique par le caractère de lord Palmerston. Ceux qui connaissent cet homme d'état, ceux qui ont étudié attentivement sa carrière, n'ignorent point qu'à travers ses brillantes et populaires qualités, il y a au fond un vieil esprit procédurier, un véritable tempérament de *solicitor*. Lord Palmerston a souvent conduit les grandes questions de politique étrangère avec la ruse formaliste de l'avoué plutôt qu'avec les vues hautes et larges de l'homme d'état.

C'est évidemment l'homme de procédure qui a pris le dessus en cette circonstance. Notre titre, s'est-il dit, c'est le traité de Vienne; il faut invoquer le témoignage et le concours de tous les signataires au contrat. Que l'Espagne donc, que le Portugal lui-même soient comme nous parties au procès! Dieu fasse que la pauvre cliente, la Pologne, ait la vie assez dure pour donner le temps aux chancelleries mises en cause par lord Palmerston de remuer, de noircir, de mettre en ordre leurs paperasses! Si l'abnégation, si la vaillance, si la foi désespérée suffisent, la Pologne saura s'agiter, souffrir et combattre assez longtemps pour donner à la politique européenne le temps de la rejoindre, malgré le sabot que lord Palmerston vient de mettre à son char diplomatique. Le mouvement polonais défie la puissance russe. L'insurrection dure en s'étendant et en se fortifiant; la durée est elle-même le plus grand succès auquel elle ait pu prétendre jusqu'à ce jour. Le mouvement moral se propage; le vide se fait bien réellement autour du gouvernement russe à Varsovie. Un certain nombre de membres du conseil d'état ont donné leur démission, et parmi eux l'archevêque Felinski. Les esprits les plus modérés, les plus prudens, comprennent bien en Pologne qu'entre le gouvernement russe et la patrie militante il n'est pas possible d'hésiter. D'un autre côté, malgré les tâtonnemens et les incertitudes qui ont pu la déconcerter, la diplomatie européenne est visiblement agitée. Les ambassadeurs voyagent. Le prince de Metternich se rend à Vienne: ce n'est pas, dit-on, précisément pour les affaires de Pologne. M. de Metternich

avait décidé avant les événemens de Pologne cette course à Vienne; entré de plein cœur dans le mouvement constitutionnel où l'Autriche se régénère, il était bien aise d'assister aux fêtes qui vont être célébrées à Vienne en l'honneur de la constitution. C'est possible, mais le public ne nous paraît pas déraisonnable lorsqu'il suppose que M. de Metternich aura bien des choses à dire à Vienne de vive voix touchant la question de Pologne. Le prince de Reuss, de la légation prussienne, se rend à Berlin : est-ce simplement pour ranimer la question du traité de commerce entre la France et le Zollverein? C'est possible encore; mais comment, dans ses entretiens avec M. de Bismark, s'abstiendrait-il de l'édifier sur l'intérêt que la France porte à la Pologne? Constatons d'ailleurs que la Russie, et c'est à nos yeux un solide motif d'espérance, est loin d'avoir opposé aux conseils des puissances occidentales une résistance décourageante. Elle n'a point répondu par un acte diplomatique; mais dans ses communications verbales elle assure qu'elle persévère dans l'intention de rendre à la Pologne des institutions constitutionnelles. Dieu fasse donc que, grâce aux lenteurs de lord Palmerston, elle ne laisse point passer l'heure où les concessions pourraient être encore faciles et profitables!

Une question financière d'une grande importance, et au point de vue de la bonne gestion des ressources publiques et au point de vue constitutionnel, s'est présentée récemment dans la discussion des crédits supplémentaires au corps législatif. Nous avons déjà touché à cette question en parlant de la récente brochure de M. Casimir Perier sur la situation financière. Le but que l'on semblait s'être proposé et que l'on devait effectivement avoir en vue dans le sénatus-consulte de 1861, qui supprima le régime des crédits extraordinaires par décret, était d'empêcher qu'il fût fait par les départemens ministériels des dépenses supérieures aux prévisions du budget et aux ressources votées par le corps législatif. On ne pouvait sans doute se dissimuler, en adoptant ce système, qu'il était impossible que dans la pratique il ne se présentât pas des circonstances où, pour faire face aux besoins imprévus, il deviendrait nécessaire de dépasser les crédits spéciaux votés au budget. On crut parer à cette éventualité, dans les cas ordinaires, par les viremens. Pour les cas extraordinaires, tels qu'une guerre inopinée, la question des crédits devait être soumise à la chambre convoquée extraordinairement. On entendait échapper de la sorte à ce régime des crédits par décret dont l'entraînement augmentait chaque année la masse du déficit. On voulait que le contrôle parlementaire s'exerçât du plus près qu'il serait possible sur la dépense, et opposât un frein énergique à l'accroissement du découvert. L'intention était des plus louables, et nous n'avons pas marchandé notre approbation au ministre qui eut l'initiative de cette réforme.

C'eût été une bonne fortune pour le nouveau régime financier que la première année de son expérimentation fût exempte de tout crédit supplémentaire : le public eût pris plus de confiance dans son efficacité, le

gouvernement eût contracté l'habitude de s'arrêter devant la limite des dépenses prévues et des ressources votées; mais cette bonne fortune a manqué dès la première année au nouveau régime. Il s'est présenté un cas que nous ne savons comment qualifier, qui n'est ni un cas ordinaire ni un cas extraordinaire, et qui a grandement altéré l'équilibre : ce cas est la guerre du Mexique. Les besoins créés par cette guerre vers la fin de 1862 ne sont certes point ordinaires, puisque, malgré les fortes allocations du budget, ils ont provoqué une dépense excédante de 24 millions. Ce cas n'est pas non plus de ceux que l'on range parmi les accidens extraordinaires, tels qu'une guerre européenne, qui rendrait nécessaire la convocation immédiate des chambres, car la guerre du Mexique avait été engagée pendant la dernière session, et la dépense imprévue qui en provenait était exigée par les renforts qu'on avait dû envoyer inopinément au Mexique pour assurer la sécurité de nos troupes et l'honneur du drapeau. Le cas n'étant pas ordinaire, l'expédient des viremens a été insuffisant; comme il n'a pas été non plus estimé extraordinaire, la chambre n'a pas été convoquée : on a fait tout bonnement un dépassement de crédit de 24 millions, sauf à demander à la chambre, qui d'ailleurs allait se réunir, le bill d'indemnité qu'elle vient d'accorder sans peine. Il reste donc de la première année d'expérience du nouveau régime financier ce fait très malencontreux, qu'il est démontré qu'avec ce régime il peut y avoir des dépassemens de crédit et des dépenses considérables engagées en dehors non-seulement des prévisions du budget, mais d'un ordonnancement public tel que celui qui résultait des crédits ouverts par décret.

Nous ne sommes pas de ceux qui cherchent à exagérer la gravité et la portée de ce fâcheux incident de la première année d'expérimentation du nouveau régime financier. Loin de là. Si les dépenses excessives de la guerre du Mexique sont la conséquence d'une regrettable faute politique, les résultats financiers de cette faute eussent été vraisemblablement beaucoup plus lourds avec le régime des crédits par décret. Nous croyons que, liée par les conditions du nouveau régime, l'administration a dû faire des efforts beaucoup plus sérieux pour restreindre ses dépenses; nous estimons enfin que le nouveau système a eu au moins pour effet avantageux de mettre plus promptement en évidence et de rendre plus sensibles les regrettables résultats financiers de la guerre du Mexique. Il importe cependant de tirer de cet accident la leçon qu'il renferme; il importe que les dépassemens de crédit par suite de circonstances qui ne sont ni ordinaires, ni extraordinaires, ne deviennent pas une habitude; il importe enfin de rechercher s'il n'y a pas de moyen pratique de rendre ces dépassemens de crédit aussi rares que possible, afin que, la dépense étant renfermée dans la limite des ressources prévues et des crédits votés par la chambre, nos finances ne soient plus exposées aux déficit continus.

Qu'on y prenne garde, ce serait un grand résultat, non-seulement financier, mais politique, d'établir en France, comme un dogme, que la dépense

doit être contenue dans les prévisions votées. On répondra que le gouvernement ne sera pas plus économe pour cela, que la chambre ne sera pas plus sévère : le gouvernement sera quitte pour présenter de plus gros budgets, lesquels ne manqueront pas d'être votés par des majorités complaisantes. S'il devait en être ainsi, ce serait une raison plus forte de souhaiter que l'entraînement à la dépense ne pût plus trouver un abri commode et périlleux dans la dette flottante, où se creuse le déficit que doit venir combler l'emprunt. Crédits supplémentaires, dépassemens de crédit, déficit, dette flottante, emprunt, c'est le cercle vicieux d'où il faut sortir avant tout. Il faut contraindre les gouvernemens et les peuples immodérés dans la dépense à demander leurs ressources non à l'emprunt, mais au revenu ordinaire, c'est-à-dire en dernière analyse à l'impôt. Le fardeau de la dépense paraît bien léger tant qu'on paie avec le produit de l'emprunt; on en sent tout le poids quand on paie avec le produit de l'impôt. Vous voulez faire des expéditions stériles, taxez-vous. Vous voulez poursuivre des guerres lointaines pour des objets indéterminés, taxez-vous. Vous voulez exécuter des travaux de fantaisie et de luxe, taxez-vous. Quand vous sentirez la nécessité de diminuer vos charges, vous comprendrez enfin la nécessité de brider vos caprices.

Il y a à travers tout cela une grande question de responsabilité qui doit être franchement mise à nu. En Angleterre, il n'est pas un premier ministre et un chancelier de l'échiquier qui ne se fassent un point d'honneur de contenir la dépense dans le revenu. Ce n'est pas à dire pour cela que le gouvernement anglais, en l'absence des chambres, soit dans l'impuissance de faire face à une dépense inopinée. Pour parer aux insuffisances qui peuvent se révéler dans un département ministériel, le premier lord de la trésorerie, qui est toujours le premier ministre, a plusieurs moyens à sa disposition. Il peut appliquer à la dépense imprévue et nécessaire les excédans de crédit prévus sur un article du même chapitre, quelquefois les excédans de crédit prévus sur un autre chapitre : ce sont là des viremens. Dans les cas d'urgence, il peut même dépasser l'allocation totale du département ministériel, à la condition de présenter à la prochaine session du parlement une demande de crédit supplémentaire, c'est-à-dire un bill d'indemnité. Mais en Angleterre la responsabilité ministérielle est nettement définie, et aboutit au parlement. Si la politique qui a entraîné le premier lord de la trésorerie à dépasser ses crédits n'obtient pas l'approbation du parlement, le premier ministre et le cabinet se retirent. Celui qui ordonnance le crédit supplémentaire est responsable devant ceux qui votent l'impôt. En France, sous le régime de la constitution de 1852, où réside la responsabilité? Dans la personne du chef de l'état, responsable devant la nation. L'empereur, on ne devrait jamais le perdre de vue, est chez nous en quelque sorte un premier lord de la trésorerie inamovible. Lui seul peut autoriser les dépassemens de crédit. Nous ne pouvons nous rappeler sans

sourire l'importance qu'attachait autrefois l'opposition de gauche à une loi organique où serait définie la responsabilité ministérielle : un projet de loi semblable figurait à perpétuité dans le programme de la gauche, qui ne prenait pas garde que la sanction de la responsabilité ministérielle résidait dans les chambres donnant ou retirant leur confiance aux cabinets. S'il était si difficile et si oiseux de faire sous le régime parlementaire une loi sur la responsabilité ministérielle, on devine que nous n'avons point l'impertinente pensée de demander la réglementation par une loi de la responsabilité impériale. Cette loi existe, elle n'est autre que la constitution elle-même. L'empereur, ayant la responsabilité, a l'initiative; mais le corps législatif, organe de la nation, a l'appréciation et le contrôle de la politique impériale. En matière de finances, l'empereur a exprimé le dessein, lorsqu'il a renoncé au système des crédits par décret, de contenir la dépense dans la limite des ressources prévues. L'expérience d'une première année vient de nous prouver que les précautions déjà prises pour que ce dessein s'accomplisse ne sont peut-être pas suffisantes. D'autres précautions seraient nécessaires. Par exemple, les prévisions des budgets dans le système français sont établies par les ministres dix-huit mois avant que les budgets deviennent exécutoires. Il est difficile que ces prévisions conservent leur précision et leur exactitude en présence de circonstances dont elles sont si éloignées. Ce procédé est une cause de confusion pour nos finances. Cette cause n'existe pas dans le système de plusieurs gouvernemens constitutionnels, de l'Angleterre et de la Belgique par exemple. L'exercice financier commence en Angleterre le 5 avril; le parlement est toujours rassemblé au commencement de février. Or les demandes de crédit sont présentées par les ministres en février et en mars, quelques semaines à peine avant le commencement de l'exercice : elles peuvent donc être établies avec plus d'exactitude. La session durant d'ailleurs jusqu'au mois d'août, le budget avant la séparation du parlement est déjà depuis plusieurs mois en cours d'exercice; les ministres ont déjà pu éprouver l'exactitude de leurs évaluations : si elles paraissent devoir être insuffisantes, ils ont encore le temps, avant la fin de la session, d'obtenir de la chambre des suppléments de crédit. Il en est de même en Belgique. On voit que, par une simple disposition de temps, d'autres pays s'assurent un meilleur et plus sûr maniement de leurs finances. Pourquoi ne ferait-on pas de même en France? Chez nous, l'année financière commence au 1er janvier; pourquoi la chambre ne serait-elle pas réunie au commencement de novembre? Pourquoi le budget de l'année prête à s'ouvrir ne serait-il pas présenté avec des évaluations toutes fraîches dans les deux premiers mois de la session? On éviterait ainsi les erreurs de prévisions qui sont si fâcheuses dans le système actuel; si l'on s'était trompé, on pourrait, avant la fin de la session, apporter à la chambre les rectifications nécessaires. Enfin les correspondances qu'auraient entraînées les viremens ou les dépassemens de crédit entre les départemens ministériels et l'empereur en tant que premier lord de la tré-

sorerie devraient être imprimées et communiquées à la chambre au début de la session. Achevé par ces diverses dispositions, notre système pourrait être considéré comme présentant des garanties efficaces contre l'excès des dépenses sur les ressources. Payant comptant par l'impôt tous les frais de la politique du gouvernement, le pays saurait au vrai ce que cette politique lui coûte, et s'il trouvait son argent trop mal défendu par les députés actuels, ce serait à lui de choisir dans les élections générales des représentans qui eussent assez d'intelligence et d'application pour découvrir les fautes du pouvoir, assez de talent pour les dénoncer avec netteté et assez de caractère pour y résister.

Le gouvernement met la main assez aventureusement à une œuvre bien difficile en tentant d'organiser en Algérie la propriété arabe. Quelle que soit l'opinion que l'on professe dans cette question, on doit convenir qu'une telle entreprise est une véritable crise pour notre colonie algérienne, et l'on s'explique l'émotion dont nos colons ont été saisis depuis la publication de la lettre de l'empereur qui annonçait le projet de sénatus-consulte aujourd'hui soumis au sénat. On ne peut sans doute que s'associer à ce qu'il y a de généreux dans les intentions de l'empereur envers les populations arabes de l'Algérie. Certes la France ne peut suivre l'exemple de ces nations qui ont fondé leur empire colonial sur l'extermination ou l'abrutissement des races indigènes, elle doit faire en sorte que sa domination soit un bienfait pour les Arabes et accroisse progressivement leur civilisation et leur bien-être; mais qu'animé d'un tel dessein on passe tout à coup à la pensée d'accomplir une révolution soudaine dans la condition sociale des Arabes, nous avons peine à le comprendre. Constituer la propriété sur des bases nouvelles! mais c'est la plus grande révolution qui se puisse accomplir dans une société; c'est un genre de révolution que le temps seul jusqu'à ce jour a mené à bonne fin, et il est difficile de croire qu'aucune force humaine y puisse jamais suppléer au temps. A entreprendre un aussi grand travail, mieux eût valu aller tout de suite au système le plus radical, à celui qui aurait le plus rapproché les Arabes de notre système de propriété, de la seule propriété véritable, de la propriété individuelle. L'organisation des Kabyles, ces cultivateurs si laborieux, ces propriétaires si tenaces, nous montre en Algérie même que l'islamisme n'est pas incompatible avec le principe vivace de la propriété individuelle. Le petit nombre d'Arabes qui sont venus chercher dans nos zones civiles un abri contre l'oppression et la rapacité des chefs de tribus prouve que la propriété individuelle, et la vie indépendante dont elle est la garantie, ne sont point sans attrait sur la race nomade. A fonder la propriété arabe, il fallait au moins s'assurer par de longues études, par des expérimentations successives, s'il n'était pas possible de rendre les Arabes individuellement propriétaires. Il y a là des questions d'une importance si capitale qu'il eût fallu les éclairer de toute sorte d'enquêtes et les vulgariser par les discussions les plus larges et les plus patientes. On a pris un parti qui a tous

les inconvéniens et tous les périls d'une mesure radicale, sans en avoir les avantages. A l'organisation par tribus et par douars, organisation absolument contraire à notre civilisation, de laquelle nous devions nous efforcer d'affranchir les Arabes, on donne la consécration de la propriété collective. On prétend initier les Arabes à la propriété par le communisme. Nous ne concevons pas que l'on ne soit point effrayé des complications de ce communisme que l'on va créer d'emblée. Ce sera une sorte de communisme féodal; tous les profits en seront pour les chefs des tribus, dont ils fortifieront, on ne voit pas avec quel avantage pour nous, la puissance et le prestige. Ce sera un communisme compliqué de servage, avec cet inconvénient de plus que l'Arabe ne sera point attaché comme le serf à la glèbe qu'il cultivera, que le chef, pour le pressurer davantage, pourra le déplacer à volonté. Ce sera un communisme sur lequel viendra se superposer notre administration militaire, chargée d'y intervenir sans cesse. Il nous semble qu'il n'est point nécessaire d'avoir étudié les mœurs des Arabes et de connaître l'Algérie pour être étourdi de la téméraire confusion d'un tel système. Les utopistes qui prétendent que l'Algérie ne peut être mise en valeur pour nous que par les Arabes accusent les colons européens de la stérilité de leurs efforts depuis la conquête. Les progrès réalisés par l'Algérie sont cependant incontestables; les 200 millions qui expriment le mouvement commercial de la colonie ne peuvent être considérés comme une insignifiante bagatelle. Ce qui paraît admirable au contraire à tous ceux qui savent à quelles conditions se fondent les véritables colonies agricoles et commerçantes, c'est que la vitalité de l'esprit d'industrie européen ait pu produire de pareils résultats dans la situation où l'Algérie était placée, en ayant à faire aux trois principes les plus anti-colonisateurs qu'il y ait au monde : notre système prohibitif ou protecteur, qui a si longtemps annulé les ressources de l'Algérie, notre système administratif et réglementateur, et, pour tout couronner, le régime militaire. Si l'on réalise le plan qu'on prépare pour l'Algérie, si l'on ne laisse pas à tous les intérêts le temps de s'expliquer et de se défendre, si l'on ne laisse pas à la métropole le temps de se faire une opinion et de la mûrir, il est à craindre que la marche de notre colonie ne rencontre de nouveaux et graves obstacles. C'est par des coups de pouvoir aussi soudains et aussi prompts que la France a compromis autrefois la fortune de ses colonies, et a fini par faire croire aux autres et par croire elle-même que son génie est radicalement impropre à la colonisation.

L'Angleterre vient de nous donner dans les fêtes du mariage du prince de Galles un de ces spectacles singuliers qui frappent et étonnent la curiosité de l'Europe. C'est toujours la vieille Angleterre, quelque chose d'archaïque et de jeune à la fois, un peuple libre qui a conservé la belle humeur monarchique, qui fête ses souverains avec des sentimens spontanés et une cordialité franche et quelque peu sauvage, et non avec le carton et les oripeaux officiels que nous consacrons sur le continent aux représen-

tans du pouvoir. Pendant ce temps, l'Italie fait ses comptes et ouvre ses caisses au produit de son grand emprunt : nous lui souhaitons bon succès; nous espérons que M. Minghetti tiendra ses promesses, et montrera autant de vigueur de caractère dans l'accomplissement de sa tâche qu'il a montré d'ingéniosité et d'élévation d'esprit dans la conception de son plan financier. Pendant ce temps encore, l'Espagne traversait une épreuve à laquelle elle est rompue par une vieille habitude : elle a changé de ministère, essayant de plusieurs durant la crise, et recevant à la fin un cabinet auquel elle ne s'attendait guère.

Le cabinet du général O'Donnell, après une durée de cinq ans, a définitivement succombé devant tous les assauts dirigés contre lui, ou, pour mieux dire, il s'est laissé tomber dans une situation moralement rétrécie et amoindrie, pris de défaillance en pleine possession d'une majorité parlementaire modèle. La crise de reconstitution qu'il avait traversée après les débats sur le Mexique avait trop laissé voir une véritable incohérence ; il s'est recomposé un instant, et il n'est tombé que plus vite, faute d'avoir pu faire accepter par la reine la dissolution d'une chambre qui ne lui avait pourtant jamais causé la surprise d'un vote hostile, qui n'avait d'autre défaut que de refléter merveilleusement la confusion des partis. Mais voilà où commencent les péripéties. Tout le monde a été quelque peu appelé à donner son avis. C'est d'abord le général Manuel de la Concha, marquis del Duero, président du sénat, qui a été chargé de former un cabinet; il s'est mis à l'œuvre immédiatement, il a réuni un certain nombre d'hommes considérables sans se départir de la politique du précédent ministère. Au dernier moment, cette combinaison, qui paraissait pourtant avoir un caractère sérieux, a échoué on ne sait trop pourquoi. Puis est venu le général Armero d'accord avec M. Mon; puis enfin la mission de reconstituer le pouvoir est passée au général Narvaez, qui lui aussi a essayé de former son ministère, et qui n'a pas été plus heureux. Et quand la série de toutes les combinaisons possibles a été épuisée, c'est le marquis de Miraflores qui a été appelé à la présidence du conseil, et qui a fait, lui, ce que nul autre n'avait réussi à faire. Il a formé un cabinet dont les membres principaux sont le général José de la Concha, qui a été ambassadeur à Paris, un sénateur, M. Vaamonde, un député, M. Moreno Lopez.

Le difficile est de savoir si c'est un dénoûment et de saisir la signification de ce ministère. Le marquis de Miraflores est un homme d'un âge déjà fort respectable, d'un grand nom et d'une grande position sociale sans doute, ancien diplomate, ancien ministre; malheureusement il n'a peut-être pas tout ce qu'il faut pour apporter au pouvoir une pensée dirigeante. Si l'on cherche ce que peut vouloir le nouveau cabinet au point de vue de la direction extérieure et des affaires du Mexique, on trouve le marquis de Miraflores et le général Concha, qui ont sévèrement jugé la politique suivie par le général Prim, dont un autre ministre, M. Moreno Lopez, a été au contraire le chaud défenseur. Au point de vue de la direction inté-

rieure, on n'a pour tout trait de lumière qu'un mot du ministre de ce département, M. Vaamonde, qui, recevant ses employés, a traité un peu cavalièrement l'*union libérale*, et a mis tout l'espoir du cabinet dans ce qu'il a appelé le parti des centres. L'opinion reste d'autant plus incertaine qu'il n'a pu y avoir aucune explication dans les chambres, qui, après avoir été suspendues par le précédent ministère, ont été ajournées jusqu'après Pâques. Peut-être alors d'ailleurs n'en saurait-on pas beaucoup plus. On se demande si le cabinet actuel ne ramènera pas sous peu au général O'Donnell, ou s'il ne conduira pas à quelque combinaison plus caractéristique. Le trait le plus frappant de cette dernière crise est cet essai de tous les ministères possibles aboutissant à l'imprévu sans nulle raison apparente, en dehors de toute action des chambres. C'est un jeu qui peut n'être point sans danger, qui use les partis et la politique, et risque de conduire à une de ces situations où il n'y a plus que des pouvoirs affaiblis en face de crises qui éclatent tout à coup.

E. FORCADE.

ÉCONOMIE RURALE.

DE L'HABITATION DES ANIMAUX.

C'est une question bien modeste en apparence que celle des progrès de l'architecture rurale appliquée à l'habitation des animaux d'une ferme. Si on l'étudie de près cependant, on reconnaîtra qu'elle se lie étroitement à tout un ensemble de réformes dont notre agriculture, depuis le commencement du siècle, ressent la bienfaisante influence. Il n'est aucune amélioration introduite dans l'architecture agricole qui ne se traduise bientôt pour les maîtres en un plus long séjour sur leurs domaines, pour les ouvriers en un accroissement de richesse et de moralité. De grands et incontestables résultats ont été obtenus ainsi depuis un certain nombre d'années. Néanmoins, si les demeures de nos paysans sont en général devenues plus comfortables, on s'en tient trop souvent, pour le bétail, aux écuries de 1787, c'est-à-dire à ces écuries qu'Arthur Youg, dans ses *Voyages en France*, nommait *des tas de fumier couverts*. Les bons exemples que multiplient la facilité des voyages et les sages conseils de nos vétérinaires, de ceux surtout qui ont fait leurs études dans les écoles spéciales d'Alfort, de Lyon ou de Toulouse, ont déjà réveillé quelque peu à ce sujet l'incurie de nos paysans; mais, sans oublier l'impérieuse nécessité de l'économie, il reste encore beaucoup à faire.

Pour l'habitation des animaux comme pour toute dépendance d'une ferme proprement dite, il faut d'abord recommander aux propriétaires de ne pas confier aux architectes des villes la direction de leurs travaux. Les nouveau-venus à la campagne ignorent l'art de bâtir économiquement; mieux vaut s'entendre avec un bon maître maçon et un bon charpentier du voisinage. Pourvu qu'on ne leur demande que des constructions un peu simples,

ils savent parfaitement se tirer d'affaire, et peuvent même, dès qu'on leur fournit un modèle ou un plan, résoudre facilement certaines complications. C'est à ce point de vue surtout que deviennent utiles plusieurs livres où l'on s'efforce de rendre accessibles les indications techniques sur ce sujet trop négligé, et un de ceux que nous signalerons de préférence est le *Traité des constructions rurales* de M. L. Bouchard-Huzard (1). Sans nous étendre, avec l'auteur du livre, sur le travail des nombreux ouvriers qui concourent à la construction d'un bâtiment agricole, il est bon de dire tout de suite que la profondeur donnée à ce bâtiment a une importance majeure. On ne trouve plus facilement aujourd'hui, du moins on ne trouve plus à bon compte de grands et forts arbres. Ceux d'une portée exceptionnelle acquièrent tout aussitôt une valeur vénale hors de proportion avec leurs dimensions. Les propriétaires qui construisent feront bien de se préoccuper de cette difficulté. Une cloison, un mur même, coûtent souvent meilleur marché qu'une poutre un peu forte; on devra donc, soit avec des bois debout employés comme soutiens, soit à l'aide d'assemblages, soit surtout en évitant les grandes portées, ne pas s'exposer à de coûteux achats. C'est alors qu'interviennent utilement les *appentis* et toutes ces combinaisons, peu gracieuses, mais économiques, qui permettent de couvrir la même surface à moindres frais. Remarquons encore qu'à une époque où le luxe et le comfort se généralisent, on aurait tort d'élever nos constructions nouvelles sur le modèle des anciennes. Sans être aussi grands seigneurs que les grands fermiers de l'Angleterre, les fermiers d'aujourd'hui exigent, — et ils ont raison, — une habitation qui soit en rapport non-seulement avec leurs travaux, mais aussi avec leurs nouvelles habitudes. Le corps de logis qu'ils occuperont sera donc situé de telle sorte que de leur porte ou de leur fenêtre ils puissent surveiller facilement la cour où circulent les hommes, les bâtimens où sont renfermés les bestiaux et les récoltes. Un léger écartement entre ce corps de logis et les autres constructions aura l'avantage de faciliter la circulation de l'air et de permettre qu'on égaie les abords de la maison par quelques plantations de fleurs.

Ce n'est point cependant cette partie des constructions d'une ferme qui doit nous arrêter. C'est l'habitation des animaux qui nous montrera surtout l'architecture agricole aux prises avec quelques difficultés spéciales. Aussi ne craindrons-nous pas ici d'entrer dans quelques détails qui viennent compléter sur plus d'un point nos études précédentes sur le rôle des animaux dans l'agriculture (2).

Les animaux que l'on engraisse se trouvent bien d'une certaine obscurité jointe à une douce moiteur, et par conséquent à un peu de raréfaction de l'air qu'ils respirent; mais il en est autrement des bêtes qu'on élève et de celles qu'on garde longtemps pour en utiliser le travail ou les produits. Elles ont besoin de logemens plus secs et plus sains, où la lumière pénètre largement, où l'air se renouvelle sans obstacle. On devra donc enlever souvent le fumier, laver les auges et les râteliers, reblanchir les murs et les plafonds, à l'occasion même assainir avec du lait de chaux, du chlorure de chaux ou du sulfate de fer, le sol qui s'imprègne de jus nauséabonds.

(1) 2 vol. grand in-8°, chez Mme veuve Bouchard-Huzard.

(2) Voir la *Revue* du 1er avril et du 1er juillet 1862.

Les portes *battront* en dehors et seront coupées à une hauteur telle que le bas reste suffisamment fermé quand, pour donner de l'air ou du jour, on voudra tenir ouverte la partie supérieure. Pendant l'été, celle-ci pourra, comme les fenêtres, recevoir des toiles métalliques ou des canevas qui éloignent des insectes parfois très nuisibles. Quant aux fenêtres, elles seront placées de telle sorte que nul courant d'air ou de trop vive lumière ne vienne compromettre par des maladies d'yeux ou des refroidissemens la santé des animaux domestiques. Cette question de l'air est si importante que l'on se trouve bien, dans plusieurs circonstances, d'établir des cheminées d'appel ou des ventilateurs.

Le sol recevra une pente assez faible pour ne pas rendre fatigante la posture des bêtes pendant leur station, assez forte pour assurer le prompt écoulement des liquides à l'aide de rigoles résultant de la jonction de deux pentes contraires établies sans présenter nulle part aucun rebord saillant. Il devra en conséquence être un peu exhaussé, et sinon pavé, du moins convenablement tassé. Un plancher solide, établi à une certaine hauteur au-dessus des bêtes, les garantira du froid, et préservera la provision de fourrages des émanations de l'étable, qui pourraient l'altérer. L'exposition au midi est celle que les animaux préfèrent, et, si les bâtimens sont assez vastes pour le permettre, on aura raison de ménager dans les murs de grandes portes qui, en donnant un plus libre accès aux voitures, faciliteront la distribution des fourrages et l'enlèvement des fumiers. Il convient enfin que le rapprochement des annexes où se préparent, à l'aide du hache-paille, du concasseur ou de la chaudière, les diverses rations d'alimens, rende ce service plus rapide, et par conséquent plus économique. Un dernier cas doit être prévu. Parfois se produisent des accidens qui réclament des soins exceptionnels et attentifs, parfois sévissent des maladies contagieuses : une salle bien isolée et destinée, en ce cas, à recevoir les animaux malades, mais qui pourra être utilisée autrement dans les conditions ordinaires, sera donc presque partout d'un grand secours.

Il faut examiner maintenant, pour chaque espèce d'animaux domestiques, les conditions particulières qui doivent être remplies. Le cheval est toujours le mieux soigné. Non-seulement sa valeur est plus grande, ce qui rend sa conservation plus précieuse, mais aussi il est, plus que le bœuf et le mouton, reconnaissant des soins qu'on lui donne, docile aux ordres qu'il reçoit, par conséquent l'ami de son maître. N'est-il pas juste que partout on lui fasse la part la plus belle? Il faut dans l'écurie 30 mètres cubes d'air environ et 2 mètres de large au moins par chaque cheval. La pente du sol n'excédera pas 30 millimètres par mètre, de peur de fausser les aplombs. La mangeoire, devant s'élever de 1 mètre au-dessus du sol et dépasser le râtelier de 32 centimètres environ, expose les animaux qui veulent se relever brusquement à se donner quelques coups dangereux. On fera donc bien, en établissant les mangeoires d'une écurie, de se préoccuper de ce point. Un râtelier vertical garantit mieux les yeux des chevaux de la poussière des fourrages, et il ne les force pas de rejeter la tête trop en arrière. Ce sera toujours celui qu'il conviendra de préférer. On le tiendra élevé de 1 mètre 40 centimètres au-dessus du sol, et distant du mur de 35 centimètres à peu près. Derrière les chevaux régnera un passage de service n'ayant pas moins

de 2 mètres de large, et dans un coin de l'écurie se trouveront le coffre à avoine et les ustensiles de pansage. L'écurie sera-t-elle à un seul rang? Y disposera-t-on deux rangs de chevaux, soit dos à dos, en appuyant leurs râteliers aux murs, soit nez à nez, en les séparant par un râtelier double et une double mangeoire? A vrai dire, ce n'est guère là qu'un détail que doit régler la place disponible; mais il y a, en ce qui concerne les écuries, une question fort importante sur laquelle nous devons nous arrêter davantage, parce qu'elle est trop souvent négligée : c'est celle des séparations à établir entre les divers animaux. Tout le monde comprend qu'on sépare soigneusement les étalons des jumens et les poulains des autres chevaux. Cependant les précautions devraient aller plus loin dans une exploitation bien tenue. La vie commune a toujours des inconvéniens pour les faibles, et les chevaux ont beau, quand ils n'appartiennent pas à une race d'élite, être d'humeur plus pacifique que des chevaux de *pur sang;* il n'y en a pas moins, à l'écurie comme ailleurs, des victimes et des tyrans. Ici c'est une bête vorace qui en un instant avale, outre sa ration d'avoine, la ration de son voisin; là c'est une bête de caractère brutal qui répond par un coup de pied ou un coup de dent aux caresses de ses camarades. Pour obvier à ces inconvéniens, il faut établir entre les divers habitans de l'écurie des séparations suffisantes. Même garnies de paillassons ou de larges planches, même armées de *sauterelles* (1) qui en permettent le prompt et facile décrochement. les barres sont loin de présenter tous les avantages que l'on en attend. Rien ne vaut la stalle, c'est-à-dire la séparation fixe et pleine, le mur de bois élevé à une bonne hauteur, qui permet de parfaitement isoler chaque bête et sa ration. La stalle est-elle fermée aussi par derrière au moyen d'une porte, cette sorte de chambre prend le nom de *boxe,* et elle est indispensable pour les poulains et leurs mères, qu'on y laisse sans entraves. Ajoutez à côté de l'écurie des *paddock,* c'est-à-dire de petites cours closes et séparées, dans chacune desquelles les bêtes peuvent jouer et prendre l'air, et vous avez une organisation excellente, digne des meilleurs haras, mais trop dispendieuse malheureusement pour la plupart des fermes.

Les râteliers seront-ils de simples échelles de bois ou d'élégantes corbeilles de fer? Ce n'est guère là qu'une question de dépense première. Les auges seront-elles faites en bois, en fonte ou en pierre? Les auges en planches doivent être écartées parce qu'elles s'usent vite, qu'elles ne se nettoient pas aisément, et que dans leurs fentes se glissent des substances qui agissent ensuite comme de véritables fermens sur la nourriture destinée aux chevaux; d'ailleurs ces sortes de mangeoires ne se prêtent pas bien à séparer la ration de chaque bête, — ration qu'il importe encore plus d'isoler dans l'auge que dans le râtelier. Reste le mode d'attache à choisir. Ou bien la longe, armée à son extrémité d'un petit billot de bois, peut couler dans un anneau fixé à la mangeoire, ou bien elle peut se terminer elle-même par un anneau qui glisse sur une barre de fer montant verticalement du sol à la mangeoire. Le premier mode est plus économique, mais le second laisse aux chevaux une plus grande latitude de mouvemens.

Il n'en est pas tout à fait des étables comme des écuries. Les bêtes bo-

(1) On nomme sauterelles les petits mécanismes que l'on peut faire sauter instantanément, et qui servent à rattacher les barres de séparation aux cordes qui les soutiennent.

vines ont moins besoin d'air que les chevaux, et elles ne souffrent pas autant d'un peu de chaleur, ni même d'une légère altération de l'atmosphère qu'elles respirent. Vingt-quatre mètres cubes d'air par bête adulte suffisent largement aux meilleures conditions. Pour les étables à veaux d'élève, qui demandent un air plus vif et plus sec, on se trouve bien d'approcher de cette proportion; mais pour les vaches laitières, surtout pour celles que l'on se propose d'engraisser, la parfaite aération du bâtiment n'a pas une importance aussi grande. Il ne faut cependant pas oublier que les poumons des animaux ont, comme leurs autres organes, des exigences à satisfaire, et que de terribles mécomptes viennent souvent punir un trop complet oubli des lois de la nature. C'est ce qu'on remarque surtout dans plusieurs contrées où l'on tient enfermés dans des espèces d'étuves sans air, auxquelles on donne à tort le nom d'étables, des animaux qui, sortant en moiteur pour aller boire et pâturer, et trouvant au dehors une eau glaciale ou un air trop vif, subissent le pernicieux effet d'aussi brusques transitions.

Les bêtes bovines, quand elles se couchent, replient leurs jambes sous elles-mêmes. Les séparations et les boxes ne sont donc pas nécessaires dans une étable, excepté pour les taureaux, les vaches qui viennent de mettre bas, et enfin pour les animaux qu'on engraisse à côté d'autres bêtes soumises à un régime alimentaire moins succulent. Si ce sont des vaches que l'on entretient, l'aire ne doit pas avoir une pente très prononcée, car des avortemens pourraient en résulter : 3 mètres 50 centimètres de long et un peu moins de 2 mètres de large suffisent pour des bêtes vivant en commun. L'attitude habituelle des bêtes bovines indique clairement que leurs râteliers doivent être tenus un peu bas, droits plutôt qu'inclinés, en laissant aux barreaux qui retiennent le fourrage un écartement de 10 à 11 centimètres. Aujourd'hui cependant on commence à adopter dans plusieurs fermes une disposition de râteliers descendant jusqu'à terre, ce qui permet aux animaux de passer la tête entre les barreaux pour aller prendre leur nourriture sur le sol où on l'a déposée : c'est en partie l'étable belge ou flamande. Les bêtes se trouvent exactement alors dans les mêmes conditions d'attitude qu'au pâturage. Quant aux crèches, elles ne s'élèveront jamais à plus de 90 centimètres au-dessus du sol, et elles seront d'autant plus larges et profondes que les animaux devront plus souvent recevoir une nourriture aqueuse. Si l'on veut tenir en stabulation permanente ou presque permanente les bêtes qui peuplent une étable, le service des fourrages verts et la manipulation des divers alimens exigent le voisinage immédiat d'une chambre ou tout au moins d'un abri dont on fera bien de se préoccuper en construisant la ferme. La vacherie de Vincennes, avec son petit chemin de fer intérieur, ses auges arrosables et son mode d'attache, serait un modèle parfait dans ce genre, n'était la question de finance, qui ne peut pas être pour un simple cultivateur aussi secondaire que pour un domaine impérial.

Quoique les dispositions adoptées pour nos étables soient souvent défectueuses, on peut malheureusement dire que l'organisation de nos bergeries est pire encore. Si l'on excepte les pays où une culture avancée a fait introduire des bêtes de valeur et beaucoup augmenter l'importance des troupeaux, presque partout les moutons sont logés d'une manière déplo-

rable. La laine épaisse qui couvre le mouton indique cependant bien quel devrait être son genre de vie. Il craint la pluie, parce que sa toison se sèche difficilement une fois qu'elle a été mouillée; mais cette toison le protége efficacement contre le froid. C'est l'air qui convient avant tout aux animaux de l'espèce ovine. Pourquoi donc les étouffer dans des caves, dans des bergeries hermétiquement closes comme celles que l'on rencontre chez trop de cultivateurs? Plus on peut exposer au midi et en même temps largement aérer les bergeries, plus on en place les habitans dans de saines et favorables conditions. Un mètre carré d'espace et trois mètres cubes d'air par tête ovine adulte, avec de grandes facilités pour la ventilation, sont toujours à désirer. Aussi, quand le climat le permet, établit-on dans les murs, outre les fenêtres et les portes, d'utiles barbacanes, ou même se contente-t-on d'espèces de hangars plus ou moins bien clos. Le sol de la bergerie doit être parfaitement sec. C'est l'excessive chaleur et l'humidité de leurs demeures qui donnent si fréquemment aux troupeaux la *pourriture* et des maladies de pieds. Une largeur de 50 centimètres de râtelier par tête est indispensable, car toutes les bêtes à la fois se mettent à manger dès qu'on vient de renouveler leurs fourrages. Quant aux auges, elles doivent se trouver sous les râteliers, afin de recevoir les grains qui peuvent tomber des pailles, être élevées de 45 centimètres environ au-dessus du sol et être assez profondes, assez bien établies pour contenir les tourteaux, les farines, les morceaux de racines et parfois les pulpes ou les drèches que l'on fait consommer aux moutons.

La bergerie est le lieu où s'opèrent toujours les plus fréquens changemens. Il faut séparer les bêtes qu'on engraisse, afin de les tenir plus chaudement, de les placer un peu dans l'obscurité et de les mieux nourrir; il faut isoler les béliers; il faut que les brebis, au moment de l'agnelage, aient leur logement particulier; plus tard, il faut leur enlever leurs agneaux, sans cependant mêler déjà ceux-ci au reste du troupeau; il faut enfin se réserver dans un coin la place du magasin de sel, des farines, etc... Toutes ces nécessités ne peuvent guère être économiquement remplies qu'en utilisant comme moyens de séparation des claies mobiles ou même les râteliers et leurs auges, qui doivent en ce cas être facilement transportables. Chacune de ces divisions d'animaux communiquera par une porte spéciale avec le dehors de la bergerie : c'est une mesure indispensable pour aider au service des fourrages.

Tout le monde a sans doute eu déjà l'occasion de voir un troupeau de moutons rentrer dans la bergerie ou bien en sortir. Dans ces momens-là se manifestent l'indiscipline la plus grande et l'impatience la plus vive. Chaque bête veut passer la première; toutes s'efforcent de franchir le seuil, et souvent de graves accidens résultent de ces luttes; des bêtes se blessent, parfois des brebis se font avorter, parfois même des agneaux s'étouffent. Il existe un moyen assez simple de parer à cet inconvénient : il suffit d'élever à 50 centimètres environ un passage en plan incliné un peu moins large que la porte, et qui seul donne accès dans la bergerie et en permet l'issue. A droite et à gauche règne un talus rapide qui empêche les animaux de se présenter à la porte en trop grand nombre à la fois. Que cette précaution soit prise ou non, il est indispensable d'entourer de lices devant

les portes un espace suffisamment étendu pour y tenir enfermé le troupeau ou la partie du troupeau dont on soigne les râteliers. Ainsi seulement le berger peut se débarrasser des animaux dont il va servir la nourriture, tout en les gardant sous sa main.

Le fumier de toutes les bêtes développe dans les environs immédiats du lieu où il se trouve une odeur désagréable, dont l'intensité varie suivant les animaux qui le produisent; mais le fumier du cochon est celui qui répugne davantage au plus grand nombre de personnes. C'est donc loin de la maison d'habitation qu'il convient de reléguer la porcherie, et cet éloignement présente peu de dangers, car en cas de tentatives de vol par des étrangers, et à supposer les chiens de garde en défaut, les cris persistans et perçans du cochon suffiraient vite pour donner l'éveil aux habitans de la ferme. L'exposition au midi convient essentiellement aux loges des cochons, parce que ces animaux craignent beaucoup le froid. On regarde comme indispensables 2 mètres 50 centimètres de hauteur, et un espace superficiel de 1 mètre 50 centimètres par cochonneau, de 3 mètres 20 centimètres ou mieux de 3 mètres 50 centimètres par animal adulte. Les truies *portières* doivent pouvoir disposer pour elles et leur jeune famille, pendant l'allaitement, d'une loge dont la superficie ne s'écarte guère de 10 mètres carrés. La voracité des porcs est si grande que les truies absorbent sans aucun remords la nourriture qu'on destine à leurs petits, et que même parfois elles dévorent ceux-ci dès qu'un accident a causé leur mort. Avec de telles nourrices, on ne peut prendre trop de précautions pour assurer aux élèves la jouissance exclusive du repas qu'on leur sert. Aussi une bonne disposition consiste-t-elle à établir hors de l'atteinte des mères un compartiment dans lequel les cochonneaux peuvent parvenir en se glissant au travers de barreaux, et où ils trouvent la nourriture spéciale qu'on veut leur réserver (1). Entre les diverses loges, des murs de séparation de 1 mètre 25 centimètres de haut suffisent parfaitement. Du reste, toutes ces loges, soigneusement pavées, auront depuis le fond jusqu'à l'extérieur une pente légère qui leur donnera comme un aspect de lits de camp, et qui maintiendra sèche la litière des animaux.

Ce sera également au midi que devra être exposé le poulailler, car une habitation chaude est indispensable aux poules dont on veut obtenir beaucoup d'œufs et des œufs précoces, comme aussi aux poules que l'on veut faire couver de bonne heure. Le poulailler n'a pas besoin d'être très compliqué. Il suffit qu'il renferme un perchoir sur lequel chaque bête dispose d'une largeur de 20 à 25 centimètres, et assez incliné, s'il comporte plusieurs rangs, pour que les poules ne se salissent pas l'une l'autre. On dispose les nids à pondre de divers côtés, surtout dans les réduits les plus sombres des bâtimens que fréquentent les poules; mais il convient de placer sous la main de la fermière la chambre des couveuses. Quant au poulailler même, les murs en seront soigneusement crépis, et l'aire, bien sèche et carrelée, s'élèvera quelque peu au-dessus de terre. Une échelle aboutissant à une petite porte à coulisse pourra donner accès aux poules

(1) Cette excellente disposition s'applique aussi avec avantage aux bergeries : elle repose sur le principe de construction appliqué aux cages sous lesquelles on abrite la nourriture des poussins, afin de la soustraire à la voracité des poules.

sans qu'on ait besoin d'ouvrir la grande porte. Toutes ces précautions doivent être prises pour rendre plus difficiles les nocturnes visites des fouines ou d'autres animaux carnassiers.

Au milieu de la cour qu'entourent les bâtimens ruraux s'amoncelle le fumier. Un mur n'est pas indispensable pour en enclore et en protéger la masse : un toit qui lui serve d'abri contre les rayons du soleil et les eaux pluviales coûterait presque toujours trop cher; mais on doit soigneusement lui réserver une aire assez grande. Pour être bien faite, la fosse à fumier, comme on dit souvent, sera construite de telle sorte qu'elle puisse recevoir, si l'importance de la ferme l'exige, deux tas voisins, l'un que l'on accumule en vue de le faire fermenter, l'autre dont la fermentation est accomplie, et qui fournit les engrais nécessaires. Entre les deux tas se trouvera la citerne, ou tout au moins le trou dans lequel s'écouleront les purins.

Le personnel de la ferme et les animaux qu'elle entretient n'ont pas seulement besoin d'abris pour eux-mêmes et pour les choses à leur usage; il est encore un service des plus importans dont fera bien de se préoccuper l'homme qui bâtit une ferme : nous voulons parler du service de l'eau. La cuisine des hommes, la préparation des boissons fermentées, les lessives, les soins de propreté des personnes et le nettoyage du matériel et des chambres, l'abreuvement des animaux et leurs bains, tout cela demande beaucoup d'eau. Si donc on n'a pas sous la main une source ou un ruisseau, il faut recourir à des moyens artificiels. Les eaux de pluie, réunies par des gouttières ou amenées par les pentes du terrain, peuvent aboutir à des mares ou à des citernes; mais ces eaux-là sont rarement propres. De longues lignes de drains peuvent aller demander aux pièces de terre voisines leur eau souterraine; mais cette eau-là n'est d'ordinaire ni assez aérée, ni assez débarrassée des sels qu'elle a dissous sur son parcours. Les sécheresses dont nos animaux ont tant souffert en 1858 et en 1859 prouvent d'ailleurs que la pluie et les tuyaux de drainage n'assurent pas toujours une provision d'eau suffisante. Les puits même sont parfois mis à sec. Cependant ce sont encore les puits qui, à défaut de sources à fleur de terre, peuvent ordinairement le mieux alimenter d'eau les habitans d'une ferme. Un géologue praticien que tout le monde connaît de nom, M. l'abbé Paramelle, a, dans un livre excellent à consulter, donné sur la recherche des nappes d'eau souterraines les plus utiles conseils. La quantité et la qualité des eaux dont on dispose exercent une trop puissante influence sur la santé des hommes et des animaux pour qu'on néglige cette question, qui du reste varie quelque peu suivant les animaux dont il s'agit. Ainsi le cheval et le mouton veulent une eau plus pure que celle dont le bœuf se contente.

Tels sont quelques-uns des principes applicables à l'habitation et à l'hygiène de nos animaux domestiques. Nous pourrions encore suivre l'architecture rurale dans une autre série de travaux, étudier par exemple les constructions destinées à servir d'abri aux récoltes ou aux produits de la ferme, celles qui peuvent être consacrées à des industries annexes, ou enfin celles qui ne s'appliquent qu'à des accessoires, comme le sont les clôtures, les barrières et les chemins. Il nous a suffi de montrer une fois de plus combien sont nombreuses les notions scientifiques qui intéressent l'agriculture. Cultiver la terre ne doit plus être un métier grossier et aveugle, un

acte de force brutale consistant à bêcher le sol et à faucher les moissons. C'est un art complexe qui puise à toutes les sciences, et qui, en dehors de la grande question sociale de l'alimentation publique, soulève encore assez de problèmes d'architecture, d'hygiène vétérinaire, d'histoire naturelle, de mécanique, pour expliquer l'amour que lui portent beaucoup d'hommes distingués.

L. VILLERMÉ.

LA VIERGE A LA CHAISE DE RAPHAËL,

NOUVELLE GRAVURE PAR CALAMATTA.[1]

La *Vierge à la chaise* est une de ces grandes pensées qui viennent d'un seul jet aux grands maîtres, parce qu'elles sont simples et nettes. Une belle femme et deux beaux enfans, voilà ce que Raphaël a voulu faire, sans s'inquiéter à l'avance de la majesté du sujet et du prestige du symbole. Il savait que la divinité rayonnerait dans l'expression, et il pensait qu'il n'y avait pas lieu d'idéaliser la forme dans le sens ascétique. On n'était plus au temps du mysticisme austère, on nageait en pleine poésie et en pleine civilisation. On cherchait la vérité, on réhabilitait la nature. Il chercha et trouva tout simplement le type de la vierge de Judée dans une de ces belles créatures qu'on voit encore à Albano, à Laricia, à Gensano. Il fut frappé ou il rêva d'un superbe enfant déjà en possession d'une de ces physionomies hardiment accentuées qui promettent une beauté mâle, et il se dit qu'ils seraient parfaitement divins, s'ils étaient parfaitement beaux.

Sont-ils divins en effet? Au point de vue du christianisme primitif, non. Ils sont trop splendides de jeunesse et de force. Au point de vue moderne, ils manquent à la couleur historique religieuse. Ils n'appartiennent pas à la race sémitique. Ils sont Romains pur sang. Ni le costume ni le type de la Vierge ne donnent l'idée de la foi austère des premiers chrétiens. Cette madone italienne n'est pas la Vierge extatique du mythe; ce robuste *bambino* n'est pas le futur missionnaire du renoncement, le prophète de l'idéal, le crucifié volontaire, pas plus que le terrible *maudisseur* du *Jugement dernier* de Michel-Ange n'est la victime expiatoire de l'Évangile. Ce qui caractérise les maîtres de la renaissance, c'est la puissance et la liberté de leur interprétation; c'est leur volonté de réhabiliter le culte de la forme. Sans aucun souci de la tradition, des détails légendaires et des attributs symboliques consacrés par les siècles, ils suppriment les nimbes d'or et ne craignent pas d'attenter à la majesté du sujet en indiquant à peine un léger rayonnement autour des têtes sacrées. Ils sont artistes avant tout, artistes plus libres que ceux d'aujourd'hui vis-à-vis de leur sujet, tantôt plus recherchés, tantôt plus naïfs, selon leur disposition du moment, et variant leur idée au gré de leur inspiration. Rien dans l'œuvre de Michel-Ange ne ressemble moins au Christ du *Jugement dernier* que celui de la *Pietà;* rien, dans l'œuvre de Raphaël, ne diffère plus de la *Vierge au voile* de notre musée que la *Vierge à la chaise.* La première, agenouillée devant l'enfant endormi, le préserve du soleil avec une grâce un peu maniérée et un air de sollicitude plutôt religieux que maternel. L'autre, com-

(1) Publié par Dusacq et Ce, 10, boulevard Poissonnière.

plétement femme et mère, le tient assis sur ses genoux, et de ses mains enlacées le serre doucement contre sa poitrine. Marie n'est point là l'inspirée qui adore le futur Sauveur, c'est la mère qui possède son fils sans aucune terreur religieuse, saus aucun pressentiment de l'avenir. La tête expressive de l'autre enfant, le futur précurseur Jean-Baptiste, est d'une naïveté souriante. Le seul reproche à faire à cette composition si simple et si heureuse, c'est l'attitude de prière donnée aux mains jointes du petit saint; encore est-ce une critique de l'idée, et non de l'arrangement, qui est excellent et nécessaire à l'harmonie parfaite du groupe; mais cette supplication des mains nuit à la grande sérénité de la scène et divise l'intérêt entre un groupe parfaitement impassible et un enfant qui supplie sans émouvoir les objets de son adoration. En outre, Raphaël a fait une toute petite concession aux mesquineries de l'usage, en passant au bras de cet enfant une petite croix de bois, joujou prophétique d'un effet fort puéril. Je n'aime pas ces fioritures apocryphes dans les sujets proposés à la piété du chrétien ou au respect du penseur philosophique. Elles prêtent à la plaisanterie ou elles égarent l'imagination dans le caprice des légendes. La peau de mouton et la petite croix de Jean-Baptiste enfant sont devenus des attributs classiques, à ce point que certaines bonnes femmes s'imaginent qu'il est venu au monde avec cette peau cousue à l'épaule et cette croix passée au bras. Dans les mauvaises reproductions de la *Vierge à la chaise*, l'exagération puérile de l'expression des têtes donne lieu à une explication du sujet que j'ai entendu donner par une petite fille de bonne foi parlant à son frère. « Vois-tu, lui disait-elle, la maman est triste parce que le petit Baptiste a montré à l'enfant Jésus une croix qu'il ne voulait pas regarder. L'enfant Jésus est en colère et il boude; le petit Baptiste pleure et demande pardon. »

Cette naïve critique disparaît entièrement devant la peinture originale et devant la reproduction fidèle et sincère due au burin de Calamatta. Ici le traducteur n'a point cherché à exagérer la puissante personnalité de l'enfant Jésus par une expression de fierté sauvage. Raphaël et les grands maîtres de son temps ne connaissaient pas ces recherches de la pensée, et ils arrivaient au but par les simples moyens de la vérité. L'enfant Jésus de Raphaël n'est pas tourmenté de l'esprit prophétique sur le sein chaste et paisible de sa mère. C'est un véritable enfant du peuple dont le regard clair et pur reflète l'innocence céleste du premier âge, et, malgré cette réalité complète, l'idéal divin émane de lui, grâce à ce je ne sais quoi d'insaisissable et d'inexprimable qui est le cachet du génie. L'enfant Baptiste n'est ni pleureur, ni extatique; il est enfant aussi, il sourit à son bien-aimé avec une naïveté charmante, et sans ses mains jointes il ne détruirait en rien la placidité rêveuse de l'ensemble. Quant à la mère, elle n'a aucune mélancolie, aucun pressentiment, aucune extase. Elle est la candeur personnifiée; elle ne réclame aucune vénération, elle est bien plus forte que cela, elle l'inspire.

Voilà le grand mérite de cette nouvelle production de Calamatta; c'est de mettre devant nos yeux et de faire entrer dans notre esprit la véritable pensée de Raphaël, si indignement travestie par la foule des imitateurs de ce chef-d'œuvre.

Passavant, dans son minutieux catalogue de l'œuvre de Raphaël, compte

plus de soixante gravures faites d'après le tableau de la *Vierge à la Chaise*, et il en a omis beaucoup : quant au nombre des lithographies, il est incalculable; mais, il faut bien le dire, presque toutes ces reproductions sont déplorables, et elles expliquent parfaitement l'indignation de M. Viardot demandant, avec une sainte douleur d'artiste (*Musées d'Italie*), qu'il soit fait défense absolue de *reproduire* cette inimitable peinture. Au fond et en théorie, M. Viardot a bien raison : la popularisation imparfaite des chefs-d'œuvre est un outrage à la mémoire des maîtres, et à la vue de ces reproductions de pacotille, tous ces grands génies, s'ils revenaient au monde, briseraient leurs pinceaux avec désespoir, sans compter que la foule des saints personnages représentés par eux prêcheraient de nouveau contre le culte des images.

Mais il faudrait pourtant faire quelques exceptions et laisser certaines copies à l'étude des artistes. Ainsi, et pour ne parler que de la *Vierge à la chaise*, la gravure de Morghen a un grand mérite de facture; il en est de même de celle de M. Desnoyers; celle de Garavaglia (1828) se rapproche du caractère de l'original; une autre gravure de plus grande dimension a eu en 1851 un succès en Allemagne. Néanmoins rien dans tout cela n'a donné le véritable sentiment et le véritable effet du tableau, et quiconque se le rappelle verra avec une satisfaction sérieuse la gravure de Calamatta. Comme caractère en effet, elle est sans pareille. Elle rend avec une conscience sans détour la manière large et même jusqu'aux libertés de pinceau du modèle, libertés qui vont très loin, puisqu'on a remarqué que l'aspect du tableau était celui d'une peinture à fresque, et que le pied de l'enfant et la main de la mère étaient à peine faits. Calamatta n'a point cherché à dissimuler cette liberté, et il a fort bien fait, selon nous : qui donc se permettrait de terminer les marbres inachevés de Michel-Ange?

Quant au mérite du procédé de gravure employé par Calamatta, je demanderai la permission de l'indiquer d'après l'appréciation d'un connaisseur exquis. « J'ai pour principe, m'écrit-il, que tous les procédés sont bons, s'ils amènent un heureux effet, et je m'inquiète peu de savoir s'ils sont ou non conformes aux règles. D'ailleurs, ce qui me paraît caractériser le talent de Calamatta, c'est l'absence de procédé particulier. Le burin lui obéit comme à un autre le crayon. Il se pénètre tellement d'avance du dessin, du caractère et du sentiment de son modèle, qu'il grave comme s'il dessinait, avec une sûreté, une facilité de main incomparables. Voyez dans sa Vierge, presque partout une simple taille qui suit et épouse la forme, qui s'infléchit, s'engraisse, s'atténue, pour indiquer ou côtoyer le modèle, quelquefois un point à côté pour la soutenir, très peu de hachures croisées et d'entretailles. Voilà ce qui me frappe par-dessus tout : un grand effet obtenu par les moyens les plus simples. Certes on ne pourrait rendre ainsi un Meissonier, un sujet dont le mérite principal serait dans le fini précieux; mais pour traduire une œuvre aussi largement conçue que celle de la *Vierge à la chaise*, je crois qu'il fallait une allure aussi franche, un coup de burin aussi gras et aussi sincère que le coup de brosse de l'original. »

GEORGE SAND.

V. DE MARS.

PARIS ET LA FRANCE

SOUS LAW

I. — LA BOURSE. — LES MISSISSIPIENS.

Dans la hausse rapide, impétueuse, qui se fit sur les actions de la Banque royale (1), Law fut emporté dans les airs comme un ballon sans lest, ou l'homme qu'une trombe eût pris en plaine, soulevé, pour l'asseoir à la pointe de la flèche de Strasbourg. Il avait stupéfié plus que vaincu ses ennemis. Ils n'étaient pas moins là, campés autour de lui, pour le ruiner, le démolir, armée serrée, compacte (2).

(1) Voyez, sur la création de cette Banque, la *Revue* du 15 janvier.

(2) Quelques détails feront mieux comprendre cet acharnement des ennemis de Law. Le *système* est bien plus qu'une révolution financière, c'est un des plus grands ébranlemens sociaux que la France ait eus avant 89. Cette grande révolution demande plus qu'une histoire de chiffres; il en faut pénétrer le caractère moral, expliquer les personnes, révéler les acteurs. Nos historiens économistes n'ont rien fait de cela. Ils ont l'air d'ignorer d'abord que *cette fièvre financière ne fut nullement particulière à la France,* qu'elle fut un grand fait européen, qu'en Angleterre même, plus aveugle et plus emportée, la spéculation fit en trois mois tout le chemin que nous fîmes en un an. Ils ignorent la *lutte violente de la Bourse de Londres contre celle de Paris,* lutte, il est vrai, fort peu marquée par les publicistes anglais. Le Français Du Hautchamp, qui écrivait en Hollande, nous la donne pour 1719, quand la coalition des Anglais et de Duverney agit pour faire sauter la Banque. Lémontey, si instruit, si exact, nous la donne aussi pour novembre (1719), lorsque l'Anglais Stairs menaça Law, qui craignit pour sa vie et voulut fuir. Ne connaissant point les faits de chaque jour qui décidèrent fatalement les actes de Law, ils imaginent qu'*il avait apporté un système tout fait,* qu'il suivait à l'aveugle des théories posées d'avance, augmentant à plaisir son péril et la profondeur

Avec les Duverney, les meneurs de la baisse, marchaient toute la maltôte, les fermiers-généraux, leurs cent mille *gabeleux*, rats de cave, huissiers et recors. A ce corps régulier ajoutez les troupes légères, les associés, les intéressés, les accapareurs, fournisseurs, leurs agens, employés, mangeurs, rongeurs de toute espèce.

Law n'était pas myope. Il voyait sous ses pieds et sous sa base unique, je veux dire auprès du régent, l'ambassadeur anglais Stairs, qui montrait le poing (1), et son compère Dubois, qui minait et sapait. Dubois avait eu du faible pour Law et pour sa caisse; mais ce grand citoyen savait dominer ses faiblesses. Ministre et bientôt cardinal par la grâce de l'Angleterre, il en avait, dit-on, de plus une petite pension d'un million. — Le régent lui-même, si Anglais, était-il sûr pour Law?

de sa chute. Du Hautchamp nous dit au contraire, ce qui est bien plus vraisemblable, que Law n'eût voulu pousser chacune des actions qu'à 6,000 livres, et qu'il n'alla au-delà que contraint et forcé. — Mais qui le contraignait? qui força Law? Certainement ceux qui y avaient intérêt. Law, n'ayant nulle racine au milieu de tant d'ennemis, entre les attaques de Stairs, celles du parlement et les sourdes menées de Dubois (non moins Anglais que Stairs), Law, dis-je, ne subsista que par la protection des chefs de la hausse, des princes, ducs et pairs, et surtout de M. le Duc (c'est ainsi qu'on désignait alors le duc de Bourbon). Il eût péri, s'il ne les eût suivis dans la hausse effrénée qui les enrichit si rapidement. Il eût péri, s'il n'eût fermé les yeux au grand moment critique où les actions promises aux créanciers de l'état, aux rentiers qu'on dépossédait, furent données aux illustres voleurs de la coulisse ou vendues aux agioteurs, tandis que le rentier, écarté, ajourné, attendait sa liquidation. Law, emporté, suivit ses maîtres; mais on sait qu'en novembre il aurait voulu fuir : on le força de rester, d'être ministre et de périr.

Tout cela ne se comprend bien que si l'on a constamment sous les yeux le mouvement de l'époque, non par mois, mais par jour. Le *Journal de l'avocat Barbier* ne donne rien; mais j'ai été à chaque instant éclairé, soutenu par le précieux *Journal de Buvat*, manuscrit important de la Bibliothèque. Une chose l'avait fait négliger : c'est une note marginale que Duclos a mise en tête. Il y dit « qu'il n'a rien lu de plus mauvais. » Duclos est bien léger; dans ses mémoires, qui sont fort peu de chose, il vit de Saint-Simon en le gâtant. Il ne sait pas assez le menu détail de ce temps pour bien juger Buvat. Qu'on y relève telle erreur ridicule (comme l'*Iphigénie* de Molière ou l'*île* de la Louisiane), cela n'empêche pas qu'il ne soit très instruit et de Paris, et du Palais-Royal, et du conseil, et de la Banque. Il vivait justement dans l'hôtel de la Banque, car il était *écrivain* de la Bibliothèque du roi. Cette bibliothèque était alors un lieu d'élite où il pouvait entendre des gens considérables, spécialement le bibliothécaire, M. Bignon. Celui-ci était un quasi-ministre, ayant droit, comme chef de la librairie, de travailler avec le roi ou le régent. Buvat, au commencement de son journal, s'excuse de sa sécheresse, de sa brièveté. « On eût pu, dit-il, ajouter bien des réflexions dans un pays de liberté. » Il estime dans cette note que son travail « vaut 4,000 livres. » Moi, j'y mets davantage, car il m'a appris bien des choses, comme l'idée de Law de *vendre une partie des biens du clergé*, comme l'avénement de Mme de Prie chez le duc de Bourbon, vrai roi du temps, roi de la Bourse; — c'est un monde de détails précieux.

(1) Les Anglais, en juillet 1719, d'accord avec les Duverney, avaient essayé de faire sauter la Banque. En novembre, Law craignit que Stairs ne le fît assassiner.

Contre cet affreux dogue l'ambassadeur Stairs et ses dents, Law ne se rassurait que par un bouledogue qui valait l'autre pour la férocité. Il coûtait gros. Si on ne l'eût gorgé de minute en minute, il eût mangé son maître. M. le duc (c'est de M. le duc de Bourbon que je parle), même avant le succès de Law, en mars 1719 déjà, tire de lui 1 million pour un petit duché qu'il lui fait acheter en août 8 millions par la Bourse. Comme le chien d'enfer, il mangeait par trois gueules. Ce n'était jamais fait. Après lui arrivaient sa mère, sa grand'mère, son frère Charolais. En les gorgeant, on ne faisait qu'irriter l'envie, l'appétit des Conti. Et ce qui était effrayant, c'est que, derrière les princes, arrivait la file infinie de la *mendicité d'épée*, les grands seigneurs qui daignaient protéger Law en tendant la main, les nobles et quasi nobles, un monde de pauvres menaçans, — plus l'armée de ses amoureuses, duchesses, et comtesses, et marquises, des femmes impudentes et jolies, qui personnellement le sommaient, ne lui faisaient pas grâce, exigeaient qu'on les achetât.

Voilà les deux abîmes que Law vit béans à ses pieds. A droite, le précipice où la maltôte et les Anglais voulaient le faire tomber, à gauche ce gouffre de noblesse, cette bourbe profonde, la prostitution mendiante.

On a peint plus ou moins l'extérieur du système, mais jamais le dedans. On a été discret, prudent, respectueux. Du Hautchamp et les autres, Barbier, Marais, Buvat, sont pleins d'omissions volontaires. Le sage Forbonnais, compilateur tardif, donne les chiffres et non les personnes. Le violent Pâris-Duverney, si impétueux contre Law dans le livre où il semble vouloir le tuer (après sa mort), a l'art de ne point voir les maîtres et tyrans de Law, ceux qui surent s'en faire un jouet. On croyait tout cela éteint et oublié, et l'on peut dire *en cendres*. En effet, les registres, actes, pièces, tous les monumens du *système* avaient été brûlés en 1722. On avait établi une bonne cage de fer, de dix pieds sur huit, dans la cour de la banque (aujourd'hui la Bibliothèque). Là tout passa aux flammes. Nul procès désormais possible. — Mais celui de l'histoire serait-il impossible? Non. Par une industrie patiente, en rapprochant des faits qui jusqu'ici ne présentent aucun sens, nous espérons refaire la Sodome pour la foudroyer.

Ce qui a bien servi pour obscurcir la vue, faire cligner les plus clairvoyans, c'est la foule elle-même, l'amusement de ces tableaux mouvans, le va-et-vient de la rue Quincampoix. Il en reste de bonnes gravures (1) : on voit là le flux et reflux de cette mer, les

(1) Entre autres un beau volume hollandais à la bibliothèque de la ville de Paris.

confuses mêlées, les tournois de l'agiotage, mais tout cela fort trouble.

Je vais, dans cette foule, saisir quelques individus. Cela sera plus clair. Leurs vies sont instructives. C'est le petit, c'est le menu; mais il n'y a rien de petit pour qui cherche et qui veut comprendre. On voit alors et on distingue (parfois plus qu'on ne veut). La vie du temps s'y montre et devant et derrière, par le propre et par le malpropre, par tous les rangs mêlés et tous les métiers confondus, des balayeurs aux princes, des Holbak aux Condé. C'est ici l'*âge d'or*. Plus de prince et plus de valet : la fraternité du ruisseau.

Le balayeur. — Il y avait dans la boutique d'un changeur un bon gros Allemand qui s'appelait Holbak. Il faisait les fortes besognes, remuait, portait des sacs, balayait le devant de la porte. On le croyait trop bête pour friponner. Des banquiers le prirent pour domestique; puis, voulant un homme de paille et le plus ignorant, qui ne sût que signer et signât sans comprendre, ils lui achetèrent (ce qui alors était fort peu de chose) une charge d'agent de change; mais voilà que l'argent lui éclaircit la vue : il vit que tout le secret était d'acheter à vil prix les titres du rentier désespéré et de les vendre à bénéfice. Il fit cela tout comme un autre et mieux, car il réalisa à temps, et envoya tout en Allemagne.

Le laquais. — Les Anglais, qui sans paraître, sournoisement, travaillaient à la baisse, devaient vendre des actions par un agent à eux. Il se trouva malade, mais il avait un domestique de confiance, son laquais Languedoc. Il l'envoie à la Bourse. Languedoc doit vendre au cours du jour 8,000 livres par action, mais il voit que les actions montent; en homme intelligent, il attend, vend à 10,000, et garde pour lui la différence, qui était de 500,000 livres. Huit jours après, il avait 10 millions, et s'appelait M. de La Bastide. Six mois après, il était ruiné, reprenait du service avec son nom de Languedoc.

La brocanteuse. — Un jour entra chez Law une bonne femme de province, une Wallonne de la Meuse, une dame Chaumont. Elle implore sa justice dans un gros débat, et elle parle si bien d'affaires que Law l'appuie. C'était sur la frontière une brocanteuse de dentelles, qui, au passage des armées, s'était intéressée avec deux fournisseurs et leur avait fait des avances. Ces gaillards (un soldat gascon et un barbier de régiment) avaient fort réussi dans les fourrages, et le barbier, se disant noble, avait eu l'industrie d'obtenir une demoiselle de Saint-Cyr et la protection de Versailles. Depuis, les deux associés, travaillant à Paris, ne songeaient plus à payer la Chaumont. Elle vient. On ne veut la payer qu'en billets d'état, qui alors perdaient 60 pour 100. Cette femme courageuse accepta, sachant ou devinant le nouveau miracle de Law, qui décupla la valeur

des billets. Elle eut en un mois 6 millions. Les deux fripons pleurèrent alors, et ils voulaient lui disputer ses bénéfices. De là un procès solennel dont Law amusa le régent : ils donnèrent raison à la femme, qui avait cru quand personne ne croyait encore. « Il lui fut fait selon sa foi. »

Cette Chaumont paraît avoir eu le don qu'on recherchait le plus alors, quelque chose de rond, d'ouvert, de simple, qui donnait confiance. Elle était relativement honnête. Elle dut être le prête-nom des employés de Law, qui n'osaient jouer sans masque. Elle devint bientôt, comme on va voir, un centre autorisé, et comme l'hôtesse et la nourrice, *la bonne mère* des agioteurs, tenant (sans doute aux frais de Law et de la Banque) une table immense, prodigieuse, pour recevoir des milliers d'hommes. Les joueurs de toute nation que Law voulait attirer à Paris allaient manger chez la Chaumont. Sa cuisine de Gargantua, bourse gastronomique où l'on *fricotait* des affaires, rappelait par sa monstrueuse grandeur les mangeries impériales, les distributions, les repas où jadis les césars firent asseoir le peuple romain.

Les belles agioteuses. — L'écueil, il faut le dire, de ces triomphes de Plutus, c'était le défaut national, la galanterie. Des dames intrépides, pour brusquer la fortune, sans perdre le temps à jouer, se saisissaient du joueur même. Éprises de celui qui gagnait, dans ces momens d'ivresse où un coup de fortune trouble la tête, elles échangeaient vivement l'amour contre le portefeuille. La langue de la Bourse y aidait, et Law avait donné l'essor. Ses actions, au féminin, avaient de jolis noms de femmes. Les anciennes, nées de quelques mois, étaient nommées les *mères*, celles d'après les *filles*, les récentes les *petites-filles*. Pour avoir une *petite-fille*, il fallait présenter et des *filles* et des *mères*, pas moins de *quatre mères*. Or cela se réalisait. Tel achetait des actions, et se trouvait payé en *filles*; il avait une *mère* et plusieurs.

Beaucoup furent comiquement dupes. Un Rauly, par exemple, l'un des meilleurs, bon, généreux, crédule, fut surpris par deux Hollandaises, la mère et la fille, celle-ci un miracle de naïve ingénuité, de beauté enfantine et tendre. Il eut un moment poétique, voulut fuir au désert, je veux dire acheter quelque part hors de France, loin des procès possibles, un nid voluptueux pour cacher son trésor. Il envoya les dames devant avec son intendant, qui devait mettre là un million à couvert. Cet intendant était un homme sûr, honnête, mais, hélas! un Français tout aussi galant que son maître. Le voilà amoureux éperdu, idiot. Bref, il ne voit plus goutte, se laisse enlever son million. Les belles et le million étaient partis ensemble, si loin, qu'on n'a jamais su où.

Tels furent les jeux de l'amour, du hasard, parfois tragiques, atroces. Un Bordelais, le fils d'un conseiller au parlement, poussé au désespoir par une maîtresse exigeante qui l'avait mis à sec et voulait le quitter, tua son père, qu'il croyait un grand thésauriseur. Il ne trouva rien et s'enfuit. Sous des noms supposés, il joua et devint trop riche pour être poursuivi; mais tout le monde le connaissait : sa lugubre figure, sa démarche égarée, disaient assez qui il était.

La Tencin. — Les chansons de l'époque assurent que cette ancienne religieuse, avec sa grâce et sa finesse, son expérience (elle n'était pas loin de quarante ans), avait le mérite spécial d'une infinie complaisance en amour. Elle en savait beaucoup. On pensait qu'avec elle il y avait toujours à apprendre. Dubois, d'Argenson, Bolingbroke, vrais gourmets, aimaient ce fruit mûr. Elle tenait maison aux dépens de Dubois, lui faisant croire que son salon, agréable aux jésuites, avancerait l'affaire du chapeau. Par lui, par d'Argenson, elle avait des secrets de bourse : elle jouait les fonds que Bolingbroke avait eu la simplicité de lui confier; mais pour ne pas descendre à la rue Quincampoix, elle avait un amant exprès, M. de La Fresnaye. Il était sûr, exact à rapporter ses gains; elle lui faisait croire qu'elle l'épouserait. En 1726, elle traita impartialement ces deux derniers. A Bolingbroke elle nia le dépôt, et rit au nez de La Fresnaye. Celui-ci, furieux surtout d'avoir été si sot, se coupa la gorge chez elle et inonda tout de son sang.

Il n'est pourtant pas sûr qu'elle aimât fort l'argent, ni le plaisir. Elle ne fit pas fortune. Ce qu'elle aimait, c'était d'intriguer, de corrompre. Elle et son frère avaient des arts charmans pour amollir les gens et leur faire trahir leur principe. Ils corrompirent Law, l'amenèrent à se faire catholique. Ils corrompirent jusqu'aux jésuites, leur firent laisser l'Espagne, le prétendant, pour accepter Dubois, l'homme de l'alliance anglaise. Enfin, faut-il le dire? le croira-t-on? ils corrompirent Dubois!

Law n'aurait pu, sans l'aveu de Dubois, emporter sa victoire, entamer sa grande œuvre. Dubois, en convertissant Law par son ami Tencin, pouvait se faire un honneur infini dans le monde catholique, un titre solide au chapeau. La grande difficulté, c'est que Dubois était Anglais de cœur, de système, de position. Il fallait obtenir de lui une petite infidélité à cette passion dominante, pour quelques mois du moins. Il donnait, il est vrai, en ce moment même au ministère anglais un très solide gage en détruisant la marine espagnole; mais, quoi! si la bourse de Londres, malgré cela, se mettait à crier, si les spéculateurs (et le prince de Galles en était) s'en prenaient à Dubois, la pension d'un million lui serait-elle continuée? Grave, très grave considération qui pouvait rendre Dubois incor-

ruptible! Cet esprit net et froid, qui se moquait de tout, serait-il pris aux mirages de bourse? Il y fallait, ce semble, beaucoup d'art?... Ce fut tout le contraire. On alla droit au but en employant tout franchement ce qu'on appelait la *compagnie du Savoyard.*

Avez-vous vu un merveilleux dessin de Watteau, *le Savoyard?* C'est un drôle, un rieur de gaîté singulière, gaîté physique propre à ces fortes races qu'on croirait innocentes. Jeune et riant toujours, cet enfant des montagnes, aussi rude joueur que porteur ou scieur de bois, ira haut, ira loin dans les affaires, n'ayant ni hésitation ni scrupule. Il rit en vous volant, rirait en vous cassant les reins. C'était la vraie figure pour faire fortune, et ce fut, je n'en fais pas doute, celle de Chambéry, un Savoyard qui créa cette compagnie. Il avait sa sellette au coin de la rue aux Ours, mais il monta, devint frotteur, porteur de sacs, se frotta dès lors à l'argent. Il était honnête, économe, à ce point qu'il avait amassé mille francs. Il lui fallait pour associé un homme qui parlât bien, écrivît, fût grave et posé. Il en trouva un plus que grave, un habit noir étonnamment sérieux : c'était ce Bordelais qui avait tué son père. Les associés s'associèrent deux fripons, un Dauphinois qui prétendait avoir une manufacture de savon, et un M. Bombarda, trésorier du trésor vide de l'électeur de Bavière, usurier enrichi de la ruine de son maître. Je passe toutes les autres vertus des quatre associés qui se chargèrent de la grande entreprise, *corrompre la vertu de Dubois.*

Law jadis, pour jouer, avait fait faire de gros louis, lourds à emplir la main. Cela ravissait les joueurs. Il pensa judicieusement que, dans l'agiotage au vol qui se faisait, on trouverait charmant d'avoir de gros billets, et il en fit de 10,000 francs. Le bon Savoyard Chambéry, simple et rond, tout droit en affaires, en mit pour cinq millions en portefeuille, et, comme il eût porté un panier de pêches ou de fraises, il alla jovialement porter à Dubois cette primeur. Dubois se mit à rire. Il était besoigneux pour son affaire de Rome. Il savait les Romains sensibles aux friandises. Il fut tenté pour eux. Il songeait bien aussi que le million anglais, après tout, n'était qu'un million, et que le bonhomme au contraire en ce premier paiement ouvrait à deux battans l'infini du Mississipi. Tout cela l'amollit. Il sentit son cœur. Qui n'en a? Le plus farouche homme d'état a son jour d'attendrissement. Il eut certain retour pour Law, — qui sait? reconnut la Tencin?

Le vampire. — Dubois ainsi permit et laissa faire : on obtint son inaction; mais pour que le *système* vainquît décidément et supprimât l'*anti-système*, il fallait davantage : il fallait acheter l'action énergique et directe, la férocité de M. le Duc. Or M. le Duc, fort cher en 1718, fut énormément cher en 1719, ayant alors une maî-

tresse terrible, Mme de Prie, moins une femme qu'un gouffre sans fond.

Lui, il n'était qu'une bête de proie, un brutal chien de meute, violent, mais aveugle et borné. Il pouvait happer des morceaux, terres, pensions, mais il n'aurait pas su, je crois, faire si bien fonctionner la grande pompe de l'agiotage, qui le 18 septembre lui donna 8 millions, 20 en octobre, etc. C'est qu'il était alors mené par un esprit (vampire? harpie?), un être fantastique, insatiablemen avide et cruellement impitoyable, qui, six années durant, aspira notre sang.

Elle semblait née de la famine, des jeûnes que son père, le fournisseur Pléneuf, fit subir aux armées, aux hôpitaux. Déjà grande, elle eut pour éducation la ruine. Pléneuf, trop bien connu, se sauva à Turin. Sa mère, belle et galante, vivota d'une cour d'amans qui, n'étant pas jaloux, la partageaient en frères. On parvint à marier la fille à un homme qui prit pour dot l'ambassade de Turin, ambassade nécessiteuse où elle eut les souffrances du pauvre honteux qui doit représenter. Elle devint demi-italienne, grâce, finesse et séduction, — au dedans vrai caillou, l'âme d'un vieil usurier de Gênes.

Elle croyait, en rentrant, profiter d'abord sur sa mère, lui prendre par droit de jeunesse ses fructueux amans. Ils furent fidèles. La mère, beauté bourgeoise et bien moins fine, avait je ne sais quoi d'aimable qui retint. Cela aigrit la fille; elle ne lui pardonna pas de rester belle et d'être aimée encore. Elle la cribla d'abord de dards vénéneux, de morsures de vipère; et puis, comme elle n'en mourut pas, elle lui joua le tour, dès qu'elle fut puissante, de faire revenir son mari. Enfin elle lui tua ses amans un à un, travailla à la faire périr à coups d'aiguille.

L'avénement de Mme de Prie chez M. le Duc, c'est celui de la hausse. Jusque-là il avait pour maîtresse la Mancini (Nesle, née Mazarin); mais dans l'été Mme de Prie l'emporta décidément. Elle s'empara de lui juste au moment de la curée, la razzia d'août et septembre. Maîtresse alors et du duc et de tout, elle fait revenir son père, Pléneuf, donne à ce vieux voleur la caisse de la guerre, le profit de l'affaire d'Espagne (1).

Law craignait le vautour. — Il trouva l'araignée. — Mais qu'est-ce que le vautour, la bête qui n'a que bec et griffes, comparé aux puissances des affreuses araignées de mer, des suceurs formidables qui aspirent en faisant le vide, qui tirent parti de tout, qui des os extraient la moelle, et du craquant squelette savent encore se faire une proie?

(1) Septembre-octobre 1719, manuscrit Buvat.

II. — LA CRISE DE LAW. — AOUT-SEPTEMBRE-OCTOBRE 1719.

Montesquieu parle quelque part d'une pièce de ce temps-là, *Ésope à la cour*, et dit qu'en sortant de la voir, il se sentit la plus forte résolution qu'il ait jamais eue d'être honnête homme. Cette pièce avait fait aussi impression sur Law. Ruiné par le système, il écrivait en 1724 : « On a mis sur la scène l'exemple du désintéressement dans le personnage d'Ésope. Ses ennemis l'accusèrent d'avoir des trésors dans un coffre qu'il visitait souvent. Ils n'y trouvèrent que l'habit qu'il avait avant d'être ministre. Moi, je suis sorti nu, je n'ai pas sauvé mon habit. »

Cela est beau, pourtant ne suffit pas. Sortir nu, ce n'est pas assez. L'essentiel est de sortir net. Ésope retrouva mieux que l'habit, l'*honneur*. Law a-t-il retrouvé le sien? Ne devait-il pas expliquer les circonstances qui le rendirent complice (désintéressé, il est vrai, mais complice après tout) du pillage honteux qui se fit? N'eût-il pas mieux valu avouer franchement ce qui lui donnerait devant l'avenir des circonstances atténuantes, sa faiblesse de caractère, sa servitude domestique, l'entraînement surtout de l'utopiste mené par un mirage à travers les marais fangeux? Un petit mal pour un grand bien! une heure de brigandage, et demain le salut du monde! Selon toute apparence, il se paya de cette raison.

Il est mort sans parler, abandonnant sa mémoire. Il nous reste une énigme. Pourquoi? Il n'eût pu se laver que par le déshonneur des autres, et de ceux qui restaient puissans. Il est mort à Venise en 1729, triste solliciteur, tremblant apologiste, qui justement s'adresse aux coupables, aux auteurs de sa ruine. La faute en est à sa grande faiblesse, disons-le, à ses deux amours. D'une part, cette fière Anglaise qu'il avait enlevée ne veut pas rester pauvre; elle le fait écrire, elle écrit elle-même à M. le Duc pour recouvrer le bien de ses enfans. Lui, d'un autre côté, le pauvre homme, est le même joueur obstiné, chimérique, amoureux de sa grande idée, et si follement amoureux qu'il s'imagine que les voleurs qui ont tant d'intérêt à le tenir loin vont le rappeler, l'essayer de nouveau, lui donner sa revanche.

Voilà ce que c'est que la France. Law n'était pas né fou, mais ici le devint. Un certain vin nouveau cuvait. Le sage Catinat, Vauban, Boisguillebert, le bon abbé de Saint-Pierre, chacun à sa manière, rêvaient, quoi?... la révolution. Le meilleur ne se disait pas et ne s'imprimait pas, circulait sourdement. En Law fut, si je ne me trompe, bien moins l'invention que la concentration des idées capi-

tales du temps. Quelles sont ces idées? J'y distingue ce que j'appellerai le *plan* et l'*arrière-plan*, une révolution financière, une révolution territoriale.

Le *plan*, c'était d'abord l'extinction de la maltôte, la destruction de l'épouvantable machine qui triturait la France; peu, très peu d'employés; quarante mille préposés de moins; plus de pachas de la finance, plus de fermiers-généraux, plus de receveurs à gros profits, qui faisaient des affaires avec l'argent des caisses! Trente petits directeurs (à 6,000 francs) remplaçaient tout cela. — Le *plan*, c'était encore l'extinction de la dette, la libération de l'état. Law se substituait aux créanciers en prêtant 1 milliard 500 millions à 3 pour 100, remboursait le créancier en espèces ou en actions. On était sûr qu'il préférerait ces actions en hausse, qui, revendues au bout d'un mois, donnaient un bénéfice énorme.

Ce que j'appelle l'*arrière-plan*, c'était non-seulement l'égalité de l'impôt territorial, mais une vente des terres du clergé. A peine contrôleur-général, il fit examiner en conseil un projet pour *forcer le clergé de vendre tout ce qu'il avait acquis depuis cent vingt ans* (1). Cette dernière proposition était tout un 89. Des quatre ou cinq milliards de biens que le clergé avait en France, une moitié au moins avait été acquise dans le XVIIe siècle. Cette masse de deux milliards de biens, tout à coup mise en vente, donnait la terre à très vil prix, la rendait accessible. De plus, une bonne part des gains de bourse se seraient tournés là. Beaucoup de fortunes récentes, ou moyennes, ou petites, cherchant un sûr placement, s'y seraient portées. La révolution financière, qui semble si fâcheuse tant qu'elle n'apparaît que comme agiotage, aurait profité à la terre et fécondé l'agriculture. La première proposition, un impôt égal sur la terre, réparait aussi en partie les maux de l'agiotage. Les grands propriétaires de terre, qui furent par prête-noms les grands agioteurs, se trouvant soumis à l'impôt, eussent restitué à l'état quelque chose de leurs monstrueux bénéfices.

Résumons : — *le fisc simplifié*, devenu très léger; — *la libération de la France*, la dette remboursée avec profit et pour l'état et pour le créancier; — *égalité de l'impôt* territorial; — la moitié des biens du clergé vendue en une fois, et la *terre mise à si bas prix* que chacun pût en acheter... Splendide construction de rêves et de nuages! Sur quoi, je vous prie, porte-t-elle?... Sur la supposition que l'abolition de l'abus se fera par l'abus suprême, que la révolution peut s'opérer par le pouvoir illimité, indéfini, le vague

(1) Manuscrit Buvat, *Journal de la Régence*, janvier 1720, t. II, p. 133, et dans la copie, t. III, p. 1134.

absolutisme, le gouvernement personnel qui ne peut pas se gouverner lui-même.

Law était fou évidemment. Le vertige de l'utopie, la partie engagée, l'ivresse, avaient brouillé sa vue. Il ne s'aperçut pas qu'il avait son système, l'enfant chéri de sa pensée, où?... dans la fosse aux bêtes, serpens, crabes, araignées. Il le suivit, il entra là, pour être mangé, l'imbécile, bien plus, honteusement souillé, sali, flétri.

Le 27 août 1719, fort inopinément, par un simple arrêt du conseil, la révolution s'accomplit : la compagnie des Indes prend les fermes à ses adversaires et se charge de lever l'impôt. Toute rente sur l'état est supprimée; la compagnie remboursera la dette en émettant des actions rentières à 3 pour 100 que recevront les créanciers de l'état. L'*anti-système* périt; Duverney est vaincu. Le *système* est vainqueur, ce semble. La masse des rentiers voit brusquement fermés les bureaux des payeurs, avec quelle inquiétude! Il faudrait, pour les rassurer, que leur liquidation bien faite leur donnât sans difficulté ce qu'on leur promet en échange, ces actions qui désormais sont leur unique fonds, leur propriété légitime. Qu'arrive-t-il? Les bureaux sont ouverts, les actions paraissent; le premier venu en achète, et le rentier seul est exclu! On lui répond : « Vous n'avez pas les pièces, vous reviendrez, bonhomme; vous n'êtes pas encore liquidé. »

La précipitation cruelle qu'on mit à tout cela ne servait Law en rien. Tout au contraire, ses grandes vues de colonies, de commerce, dont il était alors violemment préoccupé, et qui devaient donner corps et réalité au fantasmagorique échafaudage du système, voulaient du temps. Il était évident que sans le temps il périssait. On voit, par le *Journal de la Régence* et autres documens, que si la foule était à la rue Quincampoix, Law était d'âme et de corps, de toute son activité, à l'affaire du Nouveau-Monde. Tout occupé de trouver des colons, il n'avait rien à gagner à ce crime de bourse que la ruine infaillible et prochaine du système. Il était trop certain que la folle poussée de hausse, la ruine des rentiers, n'aboutirait à rien qu'à enrichir les gros voleurs, qu'une chute suivrait, épouvantable, qui emporterait Law, ses idées, sa fortune, sa personne et sa vie peut-être.

Ni Law ni le régent n'avaient rien à gagner à cela qu'une immense malédiction, la ruine du présent et la honte dans tout l'avenir. Les plaisirs personnels du régent étaient peu coûteux, on l'a vu. Fini à peu près pour les femmes, il ne l'était pas pour le vin. L'ivresse de chaque soir non-seulement le menait à l'apoplexie, mais le tenait la matinée dans un état demi-apoplectique, obscurcissait sa vue, affaiblissait sa faible volonté. Ses facultés baissaient. Un

signe de cet affaissement, c'est la facilité qu'eut Dubois, aux dernières années, de l'occuper de plats intérêts de famille, de mariages, d'archevêchés pour ses bâtards. — Donc représentons-nous dans son Palais-Royal cette figure qui fut le régent, ce distrait, ce myope, alourdi, ahuri, et ne sachant à qui entendre dans la foule exigeante, fort insolemment familière, de ces demandeurs acharnés. Quelle résistance? Aucune; une mollesse incroyable, une aveugle, une lâche générosité, pour être quitte et se débarrasser en donnant tout à tous. Triste soutien dans la violente crise et les périls de Law! En 1718, on parlait de le pendre; en 1719, on parlait de l'assassiner.

Les Anglais le menaçaient fort. Pendant plusieurs années, fort à leur aise ils avaient spéculé sur les variations de nos monnaies; ils exportaient les monnaies fortes. Ils ne pardonnèrent pas à Law les mesures qui frappèrent ce trafic en juillet. Nos projets d'établissement au Nouveau-Monde leur plaisaient peu. Leur compagnie du Sud regardait de travers notre compagnie des Indes. Elle y voyait le grand obstacle à la hausse de ses actions. Stairs, leur ambassadeur, n'était qu'un Écossais, mais d'autant plus porté à dépasser les Anglais, même par son zèle furieux. Il était né sinistre, et il avait eu une terrible enfance. Il eut le malheur, en jouant, de tuer son frère. On prétendait (à tort peut-être?) qu'au passage du prétendant (1716), il avait aposté un Douglas pour l'assassiner. Il avait la figure d'un coquin à tout faire, et ce qui le rendait plus dangereux encore, c'est qu'il l'eût fait en conscience : c'était un coquin patriote.

Il prit occasion des demandes d'argent que le prétendant avait faites à Law (le 5 août) et du secours que celui-ci lui fit passer. Il jeta feu et flamme, cria que l'alliance était rompue, que Law armait l'ennemi de l'Angleterre. De septembre en décembre, il le poussa de ses menaces. Rien ne dut agir plus sur Law et sur sa femme pour leur faire accepter, désirer à tout prix la protection du duc de Bourbon et de sa bande. C'était bien peu que le régent.

M. le Duc n'avait fait nul crime encore, et chacun avait peur de lui. Dans ces temps d'indécision, lui seul ne flottait pas. Dur et borné (bouché, dit Saint-Simon), n'ayant ni scrupule, ni ménagement, ni convenance, il allait devant lui. On le vit au coup d'état d'août 1718, où il dit nettement qu'il serait contre le régent, si on ne lui donnait la dépouille du duc du Maine. On le vit en décembre, quand il empoigna sa tante et la garda chez lui, de quoi elle eut tellement peur, qu'à tout prix, en s'humiliant, elle se jeta dans les bonnes mains du régent, et fut si aise alors qu'elle lui sauta au cou de joie. On craignait d'autant plus ce borgne à l'œil sanglant qu'avec les apoplexies du régent, la vessie de Dubois, il était trop visible qu'il allait avoir le royaume.

Que fût-il arrivé, si Law, tellement menacé des Anglais, se fût mis en travers du prince agioteur, s'il eût bravé le borgne et sa vipère? Je le laisse à penser. Certes des hommes plus vaillans que lui auraient fort bien pu avoir peur, se sauver. Il resta pour son déshonneur. Sa femme et sa fortune, ses rêves utopiques, le firent rester sous le couteau.

Voilà le spectacle de honte. Les malheureux rentiers, refoulés de la banque et qui exigent leurs reçus, sont en foule au trésor pour avoir ces reçus. Ils y font queue jour et nuit; ils couchent, mangent dans la rue, pour ne pas perdre leur tour. Enfin celui qui à la longue l'a, ce bienheureux reçu, aura-t-il l'action en échange? Il se précipite à la banque, même foule; il se trouve à la queue de la file immense, et des derniers peut-être. Le public non rentier a eu certes le temps de passer devant lui, n'ayant à remplir nulle formalité préalable. C'est là l'odieuse vue qui nous frappe, ce qui se passe en pleine rue; mais si l'on voyait les coulisses, si l'on voyait, la nuit ou le matin, ce misérable serf Law, chapeau bas, donnant, offrant à ses tyrans les actions qui sont le pain et la vie du rentier, si l'on voyait la meute des vampires et harpies titrées que ne peuvent éconduire les besoins les plus indécens, cet ignoble pillage ferait bondir le cœur, on serait obligé de détourner la vue.

Le 22 septembre pourtant Law eut horreur de ce qui se passait. Il fit décider par la *compagnie* (et contre l'arrêt du conseil) qu'on ne donnerait plus d'actions pour or ni pour billets, mais uniquement en échange des récépissés des rentiers, en un mot que les actions rentières, selon son plan, son but, seraient réservées aux créanciers de l'état. Insistons sur ceci, Forbonnais l'a bien dit : « Il fut arrêté *à la compagnie* (non au conseil). » L'auteur d'excellentes recherches sur le système, M. Levasseur, a vérifié aux archives qu'il n'y eut nul arrêt du conseil. La compagnie seule a donc l'honneur de cette mesure. Elle n'aurait jamais cependant hasardé un tel acte contre les arrêts du conseil sans l'aveu du premier des actionnaires, de son président, le régent. Ce prince, qui libéralement comblait d'actions les membres du conseil, M. le Duc, M. le prince de Conti, etc., ne croyait pas leur nuire en fermant le bureau à la foule des agioteurs; mais ce qu'il leur donnait de la main à la main n'était rien en comparaison des profits qu'ils faisaient par leurs prête-noms dans les hausses et les baisses, les secousses violentes, habilement calculées, de l'agiotage. Voilà le profitable jeu qu'il fallait continuer. Ajoutons que si les princes, se contentant de voler seuls, avaient exclu les autres, rejeté dans la rue la longue file des agioteurs, ils se seraient trop démasqués; leur épouvantable fortune eût été trop au jour. Il leur était plus sûr de ne pas gagner

seuls, d'avoir derrière eux pour réserve l'armée de la bourse, d'être appuyés du monde des banquiers, courtiers et joueurs. Leur chef, M. le Duc, pesait sur le conseil. Un arrêt du conseil, le 25 septembre, rouvre la vente des actions, interrompue trois jours. Ces actions (le bien des rentiers), on peut les vendre à tout venant pour des *billets de banque*. Dans ce cas, les acheteurs paieront un droit de 10 pour 100, que le rentier ne paiera pas. Avec les bénéfices énormes qu'ils faisaient, cela ne les arrêtait guère.

Donc la vertu de Law avait duré trois jours. Le rentier, désormais sacrifié à l'agioteur, fut refoulé dans le désespoir; tous passaient avant lui. Le trésor lui faisait sa liquidation lentement, lentement on lui délivrait le reçu nécessaire. Quand il avait passé deux nuits, trois nuits à camper dans la rue, il était prêt à jeter tout. Les besoins aussi se faisaient sentir, et beaucoup ne pouvaient attendre. Là surviennent à point des gens compatissans pour le conseiller ou l'aider. Que ne vend-il ses titres? Il se rend et vend à vil prix. C'en est fait. Et l'avenir même dès lors lui est fermé. On aura beau émettre de nouvelles actions en faveur des rentiers, il n'est plus le rentier. On arrive en son lieu avec les titres qu'il a donnés pour rien. Les grands voleurs, princes, ducs et banquiers, se présentent hardiment comme créanciers de l'état. Va donc, va à la Seine, ou mourir sur la paille!

Successeur du rentier, bien armé d'actions, fort d'un gros portefeuille, le joueur peut se lancer à la Bourse. Les rois de la coulisse, qui font les arrêts du conseil, qui dominent la compagnie, qui, par les nouvelles d'Espagne ou de Londres, machinent tous les jours les variations de demain, enfin qui font le cours et jouent les yeux ouverts, — ces gens d'en haut doivent bien rire des prétendus hasards de la rue Quincampoix. Au fond, c'est l'amusement barbare du xve siècle, la farce des tournois d'aveugles dont on régalait Charles VI ou Philippe le Bon. On riait à mourir de voir ces vaillans imbéciles, fiers de leurs longs gourdins, n'y voyant goutte, d'autant plus furieux, se cherchant à tâtons, parfois frappant dans le vide, ou assommant la terre, parfois s'assenant d'affreux coups et se tuant à coups de bâton.

Les habiles de toute province et de tout pays de l'Europe, sans compter nos Gascons, Dauphinois, Savoyards, avaient pris poste de bonne heure, avaient loué toutes les boutiques pour y tenir bureau. Le long de l'étroite rue (telle aujourd'hui qu'elle fut) se heurtait, se poussait par le ruisseau la foule des acheteurs, vendeurs, troqueurs, spéculateurs, dupes et fripons. Point de seigneurs, mais force gentilshommes, force robins, des moines, jusqu'à des docteurs de Sorbonne. Nulle pudeur, la fureur à nu : injures, larmes, blas-

phèmes, rires violens. Ajoutez les imbroglios. Tel abbé pour billets de banque donne des billets d'enterrement; telles dames se jouent elles-mêmes, actions incarnées, et paient en *mères* et en *filles*. Quand la cloche du soir ferme la rue, cette effrénée Babel s'engouffre bouillonnante aux cafés, aux traiteurs des ruelles voisines, aux joyeuses maisons où les espiègles demoiselles soulagent le gagnant de son portefeuille.

Sauf le joueur volé ou le blême rentier, Paris était fort gai. Trente mille étrangers qui étaient venus jouer dépensaient, achetaient et ne marchandaient guère. Les spectacles ne manquaient pas. On épurait Paris en faveur du Mississipi. Les galans chevaliers de la maréchaussée enlevaient poliment les demoiselles « de moyenne vertu » qui devaient peupler l'Amérique; des vagabonds en nombre égal, ramassés dans les rues ou tirés de Bicêtre, devaient partir en même temps : tout cela exécuté avec une violence, une précipitation légère, des facéties cruelles. Le régent n'aimait pas les larmes, et les scènes de désespoir eussent fait tort au mouvement des affaires. Il voulut que ces demoiselles, ces pauvres diables, s'amusassent avant de quitter Paris. Elles furent mariées sommairement à Saint-Martin-des-Champs. On mit les malheureuses en face de la bande des hommes. Parmi ces inconnus, mendians ou voleurs, elles durent choisir en deux minutes, sous l'œil paternel de la police, se marier en deux temps, comme on fait l'exercice. Les pauvres immolées, avec des rubans jaunes pour couronne de mariage, furent promenées, montrées, pour qu'on vît combien les partans étaient gais. Barbare exhibition! Elles riaient, pleuraient, parmi les quolibets, chantaient pouille au passant, la mort au cœur, sentant ce qui les attendait.

Temps joyeux! les morts même n'étaient pas dispensés d'être de la partie. Au 20 septembre, lorsque, après une baisse de deux jours, reprit la hausse, trois joueurs la fêtèrent toute la nuit à se soûler. Il n'y avait pas moins qu'un parent du régent, le jeune Horn (un d'Aremberg). Le matin, plus qu'ivres, un peu fous, passant au cloître de Saint-Germain-l'Auxerrois, ils voient un corps exposé sous la garde d'un prêtre que le clergé va venir relever. Ils demandent quel est l'imbécile qui se laisse mourir en temps de hausse. « Le procureur Nigon. — Attends, attends, Nigon! Nous allons te tirer de là. Laisse ton corbeau, ta prison, et viens boire avec nous. » Chandeliers, bénitier, bière, cadavre, tout est jeté sur le pavé. Le clergé arrivait. Le mort est porté dans l'église. On commence le *De profundis;* mais, au seuil de l'église, Horn chante un arrêt du conseil. On va chercher la garde; elle n'ose venir. Le lieutenant de police veut un ordre du Palais-Royal. On y court. La chose racontée au

régent lui parut trop plaisante. Il rit. Nos trois fous en furent quittes pour boire huit jours à la Bastille.

Le régent, ivre chaque soir, ne veut pas l'être seul. Il supprime la taxe du vin. Law se fait adorer. Il rembourse, bon gré, mal gré, chasse les inspecteurs du pain, du porc, de la marée, du bois et du charbon, etc., qui levaient de gros droits. Paris nage dans l'abondance des vivres, fait fête au cochon, au poisson. C'est alors que je vois un des agens de Law, la Chaumont, la grande hôtesse de la Bourse, recevoir chez elle, près de Paris, tout le peuple des agioteurs : prodigieux festins qui ne purent guère se faire que sous le ciel! « Pour un seul jour, un bœuf, deux veaux et six moutons (1). »

Où est Law pendant ce temps-là? En suivant ses démarches dans le *Journal de la Régence*, on le trouve partout où il est inutile. Il va, vient, il s'agite. Est-il devenu fou? Est-il un mannequin qu'on drape à la royale pour s'en servir et s'en moquer? Il semble qu'il détourne les yeux de la scène de honte, d'effronté filoutage. Il ne voit pas la Bourse, il ne voit pas la banque. Distrait et ridicule, il semble l'arlequin de ce grand carnaval. Où est-il aux jours décisifs où le système proclamé va s'appliquer, sera une réalité ou une infâme illusion? Il s'en va au Jardin des Plantes, à la Salpêtrière, et dit au directeur de ce grand hôpital : « Je vous donne un million. Cédez pour le Mississipi quelques centaines de vos filles; je me charge de les doter. »

Chose grotesque! les tout-puissans voleurs, princes et ducs, l'obligent, de minute en minute, d'acheter des fiefs, des terres titrées, ridicules inutiles à un homme de sa sorte, et cela à des prix insensés. Les millions lui coulent comme l'eau. Il est duc en Mercœur, il est duc en Mississipi, et en même temps il fait ici le prévôt des marchands, le lieutenant de police. Il a l'esprit aux vivres de Paris, ne songe à autre chose. Son cœur est à la viande, il ne dort pas de ce qu'elle est trop chère. Il convoque chez lui les bouchers et les gronde. « La viande à quatre sous! dit-il, cela ne sera plus. Je me chargerai, moi, de la vendre à un autre prix! »

Voilà un homme étrange. Si on le pousse un peu, il va se faire boucher. Cela manque à ses titres. Que lui sert d'être partout en France comte, duc, et que sais-je? un vrai marquis de Carabas? Pour honorer la Bourse, la réhabiliter et lui gagner le peuple, il faut qu'il soit roi de la halle.

Roi de tout, roi de rien, de vide et de risée!

(1) Manuscrit Buvat.

III. — LAW VEUT S'ENFUIR. — ON LE FAIT CONTROLEUR-GÉNÉRAL. — NOVEMBRE-DÉCEMBRE 1719.

Quel était l'intérieur de Law? Si on le savait mieux, bien des choses obscures s'éclairciraient. Ce qu'on en sait, c'est que cet homme, jeune encore, tellement en vue et observé, fut en vain obsédé, poursuivi d'une foule de femmes vives et jolies, terribles. Il ne vit rien. La belle réputation de galanterie qu'il avait apportée disparut tout à fait. On maudissait ce farouche Hippolyte, qui semblait tout entier à la grande chasse des affaires.

En réalité, le roman, la tragédie d'amour, cette beauté étrange qu'il avait enlevée, pesaient sur son foyer. Le temps n'y faisait rien. Mme Law le gouvernait comme un amant, comme un complice. J'ai dit combien elle tenait à la fortune. Elle avait sujet d'être satisfaite. Dans sa position équivoque (non mariée), elle voyait les princesses et duchesses, bien plus les vertueuses, lui faire une humble cour. Son fils dansa avec le roi. Le nonce raffolait de sa fille, la caressait, jouait à la poupée. Mme Law était dans l'empyrée. De si haut, elle apercevait à peine encore la terre, prenait en pitié les mortels, mais son mari surtout. Le brillant duelliste alors ne se ressemble guère. Aujourd'hui il est effaré. Au fort de son succès (novembre 1719), il pose, inquiet et léger, comme un lièvre au sillon, qui flaire, écoute aux quatre vents. A peu ne tient qu'il ne s'envole. Instinct miraculeux! il entend la pensée, tout ce qu'on ne dit pas encore; sous la terre, rien ne bouge, tout va bouger. Les rats ne sont jamais surpris sous le sol qui doit enfoncer. Vous verrez un peu plus tard, en décembre, ces intelligens animaux, prudens *réaliseurs,* laisser tout doucement le système, déserter le papier, chercher les solides maisons, les bons biens patrimoniaux.

D'autre part, Law attend un terrible assaut des Anglais. Leur guerre (dès qu'ils n'ont plus besoin de nous contre l'Espagne) va tourner contre le système. Or le système, qu'est-ce? Un homme, on le sait, un homme mortel. Son attrait, trop puissant, intéresse à sa mort. Adoré comme César, il peut finir comme lui. Qu'il eût été béni de la banque étrangère, le hardi patriote qui se serait fait son Brutus! La baisse effroyable et subite qui aurait eu lieu, l'énorme pression qu'auraient exercée des milliards de papier arrivant d'un seul coup au remboursement, auraient produit bien plus qu'une banqueroute. Cette compagnie, qui maintenant levait l'impôt, était l'administration même; elle eût emporté dans sa ruine le gouvernement, tout ordre public. L'Angleterre serait restée seule, et, seule, eût fait la paix. Il lui était extrêmement avantageux et agréable,

après avoir fait la guerre par la France, de briser celle-ci. Elle avait promis, avec la garantie du régent, que, si l'Espagne subissait la quadruple alliance, elle lui rendrait Gibraltar. Un tel coup frappé sur la France dispensait l'Angleterre de se souvenir de sa promesse.

Voilà ce qui pouvait tenter un violent patriote comme Stairs, voilà ce qui très justement effrayait Law : il voyait Stairs armé, entouré de gens dévoués; il le voyait réunir à sa table jusqu'à cinquante chevaliers de l'ordre anglais de Saint-André. Il eut un instant l'idée de partir, de s'en aller à Rome. Nous le savons par Lémontey, si instruit, et qui eut en main des documens aujourd'hui dispersés ou peu accessibles. Rien de plus vraisemblable. Je crois fort aisément qu'il voulait fuir non-seulement Stairs et ses ennemis, mais surtout ses amis, ses violens protecteurs, la grande armée des joueurs à la hausse qui le précipitait. Il sentait dans le dos la pression épouvantable, aveugle, d'une foule énorme, d'une longue colonne qui poussait furieusement. Les historiens économistes expliquent tout par son entraînement systématique, l'exagération de ses théories; mais comment ne pas voir aussi cette poussée terrible qui le force d'aller en avant? Que trouvera-t-il au bout?... Un mur, un poignard, un abîme?.. Sans voir encore, il sent que cela ne peut bien finir. Donc à gauche, à droite, il regarde s'il ne peut pas se jeter de côté. Laisser tout, grandeur et fortune, sacrifier son bien, reprendre, libre et pauvre, son métier de joueur à Rome ou à Venise, c'était sa meilleure chance, le plus beau coup qu'il eût joué jamais.

Il aurait fallu pour cela partir seul un matin, n'en donner le moindre soupçon à sa famille même, à sa femme. Elle était la plus forte chaîne qui le rivât ici. Hautaine, ambitieuse, comme elle était, comment dut-elle le traiter, s'il osa parler de départ! Quoi! tout abandonner, se faire d'impératrice mendiante! Avoir quitté honneur, devoir, patrie, puis maintenant quitter la France même qui était dans leurs mains, une si prodigieuse fortune, pour aller vivre de hasard dans quelque grenier de Venise!...

Law, toujours jeune d'esprit, pensait bien et pensa toujours que quelque souverain, le tsar ou l'empereur, serait trop heureux de l'employer; mais c'est là que Mme Law avait beau jeu pour lui faire honte, s'il rêvait ces châteaux de cartes en désertant l'édifice admirable qu'il avait déjà élevé. Il est certain, il faut l'avouer, qu'il avait obtenu de grands résultats et allait en obtenir d'autres. Son beau projet d'égalité d'impôt n'était nullement abandonné; celui d'obliger le clergé à vendre une partie de ses biens ne pouvait que plaire au régent; sa compagnie des Indes montrait une activité inouie : en mars 1719, elle n'avait que seize vaisseaux, et elle en eut trente

en décembre, elle en acheta douze en mars 1720. En juin, son bilan révéla qu'elle possédait ou avait en construction (vrai prodige!) trois cents navires. Elle fondait à la fois, ici le port de Lorient, là-bas la Nouvelle-Orléans. Quelle gloire pour le système! Et comment laisser tout cela? Law, quoi qu'il arrivât, pouvait se consoler, se donner l'épitaphe de ce roi d'Orient : « Qu'importe de mourir?... En un jour j'ai bâti deux villes! »

Mais le plus beau, dont on parlait le moins, et ce qui, plus que tout le reste, devait le retenir ici, c'était la France transformée, transfigurée en quelque sorte. Il avait, à partir d'octobre 1719, réalisé d'un coup les vues de Boisguillebert, devancé Turgot, Necker. Les vieilles barrières des douanes intérieures entre les provinces tombèrent par enchantement, comme les cent tyrannies ridicules qui tenaient le royaume à l'état de démembrement. La libre circulation du blé, des denrées, commença. On ne vit plus le grain pourrir captif dans telle province, tandis qu'il y avait famine dans la province d'à côté. Les hommes aussi librement circulèrent. Le travailleur put travailler partout, sans se soucier des entraves municipales. Un *maître* menuisier de Paris fut *maître* aussi, s'il le voulait, à Lyon. Ainsi le pauvre corps de la France étouffée eut pour la première fois les deux choses sans lesquelles il n'y a point de vie : *circulation, respiration.* On le reconnut sur-le-champ. Il fallut ouvrir de tous côtés des routes immenses. Admirable spectacle! comment l'auteur de tout cela eût-il pu le quitter, fuir sa création commencée, par faiblesse et lâcheté! C'eût été le dernier des hommes, le plus méprisé des siens même. Sa femme, j'en réponds, l'accabla, et non moins accablé fut-il d'offres et de caresses, de prières, au Palais-Royal. Au premier mot de retraite qu'il hasarda, le prince tomba à la renverse d'étonnement, d'effroi. Quel cataclysme eût fait ce foudroyant départ! On lui dit que non-seulement il resterait, mais qu'il aurait la place de Colbert, serait contrôleur-général, qu'on ferait tout ce qu'il voudrait. Pour Stairs et ses menaces, on rit. Quoi de plus simple que de le faire gronder par Stanhope, même destituer, remplacer? De Londres on en eut l'espérance. Les finances, c'était le premier ministère, en ce moment la royauté. Seulement, pour que le nouveau roi entrât en possession, il fallait une petite chose : il fallait que, comme Henri IV, il crût que la France « valait bien une messe, qu'il fît le saut périlleux. » Cela ne pesait guère selon le régent et Dubois, et cela pesa peu pour Law, fort peu Anglais et bien plus Italien, qui n'aimait que Venise et Rome, qui avait pour amis le prétendant, le nonce, pour courtisan convertisseur Tencin. Mme Law aussi était sensible aux avances de ces prêtres, à leur facilité pour régulariser sa position. Tencin n'eut

pas grand mal. Law alla se promener avec lui à Melun, et fut sur-le-champ converti. De retour le jour même, il communia lestement à Saint-Roch, et le soir donna un bal. L'apôtre en eut 200,000 fr., et, ce qui valut mieux, fut chargé par Dubois de faire valoir à Rome le service si grand qu'il venait de rendre à l'église.

En même temps, par tous les moyens, dons, pensions, achats, etc., Law s'assure des protecteurs. C'est comme une sorte de ligue, de confédération, qui se fait entre les seigneurs pour lui, pour le système. Le grand distributeur est le régent, la *machine à donner*, « le grand robinet des finances » ouvert, et qui laisse aller tout. Le Palais-Royal en attrape (La Fare, la Parabère), mais autant, mais bien plus les ennemis du régent (La Feuillade un million, Dangeau un demi-million); puis des seigneurs quelconques, Châteauthiers, Rochefort, La Châtre, Tresmes, ont à peu près 500,000 livres chacun, d'autres plus, d'autres moins. Qui refuse est mal vu. Noailles, le ministre économe, est le chien qui défend le dîner de son maître, mais finit par y mordre. Saint-Simon est persécuté; on tâche de lui faire comprendre qu'il est indécent qu'il refuse. Enfin il se rappelle je ne sais quel argent que doit le roi à sa famille : il se résigne et palpe aussi.

Mais le général du système, le roi du grand tripot, souverain protecteur de Law, c'est M. le Duc. Flanqué des Conti, du conseil, de la Banque, de la compagnie des Indes, d'un monde de seigneurs, d'intéressés de toute sorte, en outre énormément compté comme héritier certain (prochain) de ce régent bouffi qui peut passer demain, il entraîne visiblement tout. Du reste il n'est qu'un masque. En regardant derrière son inepte brutalité, on voit ses vrais moteurs, deux femmes infiniment malignes, sa mère et sa maîtresse, la rieuse et l'atroce, Mme la duchesse et Mme de Prie. La première, toute Montespan, toute satire et toute ironie, jolie sur un corps indirect, eut l'esprit méchant des bossus. Née singe, sur le tard « elle épousa un singe (M. de Lassay). » Elle excellait à rire, à nuire; intarissable en bouts rimés mordans et cyniques. Mme de Prie tenait plutôt du chat, de sa férocité exquise : sa mère fut la souris. Dès qu'elle fut en force et puissante par M. le Duc, elle la prit dans ses griffes, commença à persécuter ceux qui l'avaient aimée et soutenue. Dans leurs vengeances, leurs plaisirs et leurs gains, cette trinité de l'agio, M. le Duc et les deux femmes, jouissait avec insolence. M. le Duc paya Mme de Prie à son mari 12,000 livres de pension, et pour bouquet de sa double victoire d'amour, de bourse, il s'acheta un Saint-Esprit de diamans de 100,000 écus (septembre 1719). Du gain de la rue Quincampoix, Mme la duchesse se bâtit sur le quai, au lieu le plus apparent, le délicieux petit palais Bourbon, où son vieil épicurisme

inventa, réunit les recherches voluptueuses, les sensuelles aisances auxquelles ni l'Italie ni la France n'avaient pas songé.

Jouir n'est rien sans outrager. On voulut braver le public, insulter la rue Quincampoix. Lassay, le singe-époux de Mme la duchesse, « pour donner la comédie aux dames, » les mena, et Law avec elles. Ils l'associèrent, bon gré, mal gré, à une farce irritante qui pouvait le rendre odieux : ils lui firent jeter d'un balcon, sur la foule, de vieilles monnaies anglaises du roi Guillaume qu'on ne trouvait plus à changer. On se les disputa, on se rua, et sur cette mêlée un autre balcon, chargé de seaux d'eau, lança un froid déluge (cruel au 25 novembre).

Tout allait ainsi, tout était entraîné dans la férocité rieuse d'un gouvernement de joueurs. Le parti de la hausse et l'ascendant de M. le Duc emportaient tout. Pour empêcher la baisse, on fait de la vigueur en Bretagne, on envoie six bourreaux à Nantes; on y dresse l'échafaud. Pour pousser à la hausse, pour faire croire que l'on colonise, faire monter le *Mississipi*, on fait à grand bruit sur les places l'enlèvement de ceux qui vont peupler *les îles*. Pourquoi donc à Paris plus qu'ailleurs? Pour que les étrangers, les trente mille joueurs, spéculateurs, qui de toute l'Europe sont venus ici, voient bien de leurs yeux que l'affaire n'est pas chimérique.

Law, on l'a vu, offrait des dots, des primes aux émigrans. Il donnait là-bas trois cents arpens à chaque ménage. S'il eût duré, sa colonie heureuse se serait recrutée par l'émigration volontaire; mais tout était précipité barbarement pour la montre et la mise en scène, l'effet nécessaire à la Bourse. Un tableau de Watteau, fort joli, très cruel, donne une idée de cela. Quelque enrichi sans doute, un des heureux du jour, qui trouvait ces choses plaisantes, le commanda, et l'artiste malade, âpre et sec, y a mis un poignant aiguillon. On y voit comme la police prenait au hasard ses victimes. Un argousin, affreux orang-outang, avec des mines et des risées d'atroce galanterie, est en face d'une petite fille. Ce n'est pas une fille publique, c'est une enfant, une de ces faibles créatures qui, ayant déjà trop souffert, seront toujours enfans. Elle est bien incapable du terrible voyage; on sent qu'elle en mourra. Elle recule avec effroi, mais sans cri, sans révolte, et dit qu'on se méprend, supplie. Son doux regard perce le cœur. Sa mère ou quasi-mère plutôt (la pauvrette doit être orpheline) est derrière elle qui pleure à chaudes larmes, non sans cause : le seul transport de Paris à la mer était si dur que plusieurs tombaient dans le désespoir. On vit à La Rochelle une bande de filles trop maltraitées se soulever. N'ayant que leurs dents et leurs ongles, elles attaquèrent les hommes armés. Elles voulaient qu'on les tuât. Les barbares tirèrent à travers,

en blessèrent un grand nombre, en tuèrent six à coups de fusil!

Il est instructif de placer auprès du tableau de Watteau un autre non moins désolant : c'est le portrait de Law, contrôleur-général. Grande gravure, solennelle et lugubre! que de siècles semblent écoulés depuis le délicieux petit portrait de 1718, si féminin, suave d'amour et d'espérance! Mais celui-ci est tel qu'il ferait croire que, de toutes les victimes du système, la plus triste, c'est l'auteur. Il est plus que défait; il est sinistrement contracté, raccourci; il semble que cette tête, sous une trop dure pression, à coups de maillet, de massue, ait eu le crâne renfoncé, aplati.

Au moment même où sa nomination le mit si haut, au trône de Colbert, il sentait que la terre lui fuyait sous les pieds. Ses amis, ses fidèles, les vaillans de la hausse, sous une fière affiche d'audace et d'assurance, sourdement en dessous se soulageaient des actions, — non pour de l'or, ils n'auraient pas osé, — mais pour des *fantaisies* qu'ils avaient tout à coup, une terre, un hôtel, des bijoux pour madame, un diamant pour une maîtresse. Il le voyait, ne pouvait l'empêcher, était plein de soucis; mais ce qui était plus atroce, c'est que plus ces traîtres, dans leur désertion occulte, risquaient de faire la baisse, plus ils insistaient pour la hausse. Ils glorifiaient le papier pour le céder avec plus d'avantage. Tout systématique qu'il fût, Law n'était pas un sot : il sentait à coup sûr cette chose simple et élémentaire, que, s'il était de son intérêt de soutenir le cours, il ne faisait, en surhaussant une hausse déjà insensée, qu'augmenter son danger et la profondeur de sa chute; mais il allait, cruellement poussé, comme un tremblant équilibriste qu'on hisse au mât, le poignard dans les reins. Qu'il veuille ou non, il faut qu'il monte, qu'il gravisse, éperdu, le dernier échelon.

Ses maîtres, les haussiers, qui avaient déjà réalisé des sommes énormes, Bourbon, Conti, etc., donnèrent cet indigne spectacle au 30 décembre 1719. Ils vinrent, le régent en tête, distribuer le dividende à l'assemblée des actionnaires. Dans ce troupeau crédule, où déjà nombre d'esprits forts risquaient de se produire, on imposa la foi par l'audace, à force d'audace, par l'excès de l'absurde. Law se déshonora. Le saltimbanque infortuné alla jusqu'à crier : « Je n'ai promis que douze,... je donnerai quarante pour cent! »

IV. — LA BAISSE. — L'ABOLITION DE L'OR. — JANVIER-MARS 1720.

Quand Law, nommé contrôleur-général, se présenta aux Tuileries, on lui ferma la grille. Sa voiture n'entra pas. Insulte calculée! Ce même jour, le parlement avait ému et enhardi le peuple par

une remontrance sur la cherté des vivres. On espérait que Law, obligé de descendre en pleine foule, serait hué, sifflé (16 janvier 1720). Même au Palais-Royal et à la table du régent, en février, on l'insulta en face. Un des roués, Broglio, lui jeta une sinistre plaisanterie : « Monseigneur, dit-il au régent, vous savez que je suis un bon physionomiste. Eh bien! d'après les règles, je vois que M. Law sera pendu dans six mois... » — Le régent rit, douta... « Et par ordre de votre altesse! » Celui qui si bravement insultait Law ne risquait pas grand'chose. Il savait bien qu'il plaisait à Dubois.

Dubois avait un peu flotté, avait été un peu écarté de sa route par les séductions du système, les pommes d'or de ce jardin des Hespérides; mais le volage revenait à son premier amour, l'église, qui seule pouvait l'établir selon les vues de toute sa vie. Sa chimère, son roman, couvé soixante années, l'échelle de Jacob qu'il montait dans ses rêves, c'était en trois degrés d'avoir quelque grand siége, puis le chapeau, puis... la tiare peut-être! Qu'un coquin comme lui, qui n'était ni diacre ni prêtre, n'avait que la tonsure, allât si haut, dans le peu qu'il avait à vivre, ce miracle ne pouvait se faire que par une basse servitude et au clergé et au roi George. C'était surtout dans le prince hérétique qu'il espérait pour gagner Rome, attraper le cardinalat. Or en janvier 1720 le clergé, l'Angleterre, étaient également contre Law. Dubois devait l'abandonner.

Malgré l'argent que Law envoya à Rome pour le prétendant, malgré les caresses du nonce, en décembre, en janvier, l'on commence à sonner le tocsin contre lui, l'on prêche contre le système. Des évêques assemblés condamnent la Banque. Cela se comprend à merveille quand on voit Law, le nouveau converti, pour son entrée au ministère, occuper le conseil d'une vente de biens du clergé. Il allait toucher à l'arche sainte. Comment Dubois eût-il osé le soutenir, lui qui précisément alors se faisait prêtre, archevêque de Cambrai? Il avait besoin des évêques pour lui donner les ordres et le sacrer. En un jour, ils le firent sous-diacre, diacre, prêtre. Il fut sacré par Massillon.

Les Anglais désiraient, espéraient la chute de Law. Leur premier ministre Stanhope avait adopté en décembre le plan de Blount, imitateur et concurrent de Law. Blount voulait faire rembourser la dette anglaise en actions du Sud. Chose improbable, la compagnie du Sud, fort languissante, avait traîné et devait traîner encore, si la nôtre se soutenait. Donc il fallait qu'elle périt. Cela allait au politique Stanhope, inquiet de notre marine. Cela allait aux maîtresses allemandes de George, à qui l'affaire devait valoir un demi-million. L'héritier présomptif était aussi pour Blount, voulant entrer dans la spéculation. Stanhope, loin de laisser soupçonner ses projets, se

montra favorable à Law, blâma la violence de Stairs contre lui, promit même de le remplacer (18 décembre). De sa personne, il passa le détroit, vint s'arranger avec Dubois pour les affaires d'Espagne, et autre chose aussi sans doute. En mars 1720, le plan de Blount devait être présenté au parlement, et son affaire lancée. En mars aussi (on pouvait l'espérer), au jour fatal du dividende, Law, incapable de tenir ses imprudentes promesses, allait être précipité. Sa terrible culbute, un coup d'énorme baisse, faisant fuir tous les capitaux, les renverraient à Londres et feraient la hausse de Blount.

Le premier point était de décréditer le Mississipi, de détruire ce vaste mirage qui avait fait monter si haut les actions. On annonce à Londres à grand bruit que de vives représentations vont être faites aux chambres sur ces établissemens français « qui empiètent sur les Carolines. » Ici Dubois écrit et dit qu'on a tort d'attendre des denrées tropicales de la Louisiane, que ce grand pays inondé ne sera jamais qu'une espèce de Hollande, tout au plus bonne à nourrir des bestiaux. Ces choses, dites dans l'intimité, durent circuler par les familiers de Dubois. Ce n'étaient point des attaques personnelles, mais d'autant plus efficacement de pareilles confidences minaient le crédit. On savait bien aussi que Law, tout en promettant de ne pas augmenter le nombre des billets de banque, ne pouvait faire face aux besoins qu'en en fabriquant de nouveaux (de février en mai, près de 1,400 millions!). Dès le 28 janvier, il leur donna un cours forcé, obligea de les recevoir comme monnaie. En même temps la monnaie métallique était persécutée et par les variations qu'on lui faisait subir, et par le rappel qu'on fit des anciennes monnaies décriées. On en fit des recherches, des poursuites, des confiscations chez les particuliers et dans les couvens même.

Un état si violent ne pouvait guère durer. Peu avant le paiement du dividende de mars, on dut prendre un parti. Il s'en présentait deux : on pouvait sauver l'une ou l'autre des deux institutions, ou la compagnie ou la Banque, soutenir ou l'action ou le billet; mais, comme on l'a très bien dit, la plupart des possesseurs d'actions étaient des gens qui avaient librement spéculé. Les porteurs de billets les avaient reçus forcément, en vertu des édits, comme monnaie obligatoire, sans chance de fortune; leur droit était sacré. Donc on devait plutôt laisser tomber l'action, non le billet, sauver la Banque plutôt que la compagnie. » Seulement, en sacrifiant celle-ci, on fermait l'espérance, on sacrifiait la colonisation et le commerce renaissant. Le 22 février, on associa, on fondit les deux établissemens. La Banque devint caissière de la compagnie, et celle-ci *caution de la Banque*. Ce fut le plus fragile, le plus ruineux des deux établissemens qui prétendit soutenir l'autre. En Angleterre, la Banque,

vieille, puissante corporation et fort indépendante, ne voulut nullement s'associer aux périssables destinées de la compagnie du Sud. Celle-ci même ne le désira pas, sentant que la pesante sagesse de la Banque alourdirait ses ailes dans le vol hardi qu'elle méditait. Ces deux puissances financières restèrent donc séparées, et la ruine de la compagnie n'entraîna pas la Banque. En France, la compagnie des Indes, ayant l'honneur d'avoir des princes pour gouverneurs et hauts actionnaires, sans difficulté associa la Banque à son péril. Leurs destinées, leurs fonds se mêlèrent fraternellement : mesure agréable aux voleurs. Pour décorer ce mariage par un grand air d'austérité, il est dit qu'*on ne fera plus de billets*, sinon avec beaucoup de formes, sur proposition de la compagnie et par arrêt du conseil. Il est dit que le roi renonce à ce qu'il a d'actions (il arrête le cours de ses largesses illimitées), qu'*il ne tirera rien de la caisse* qu'en proportion des fonds qu'il y dépose comme tout autre actionnaire.

On poussait avec âpreté la persécution de l'argent. Tout ce qu'on essayait d'exporter était confisqué. On *pinça* ainsi Duverney, qui tâchait de sauver 7 millions en Lorraine; on pinça un Anglais, dit-on, pour 24 millions. Le 27 février 1720, défense d'avoir chez soi plus de 500 livres; rigoureuses saisies, nulle sûreté. Le dénonciateur avait moitié de la confiscation. Un fils trahit son père. Nombre de gens timides aiment mieux sortir d'inquiétude, et viennent docilement changer leurs espèces en billets. L'or, l'argent, ces maudits, sont serrés de si près, qu'ils ne savent plus où se cacher : ils n'ont d'abri sûr que dans les caves de la Banque; mais l'arrêt qui l'unit à la compagnie en a donné la clé à celle-ci, et lui ouvre l'encaisse. Avant la fin du mois, son gros actionnaire, Conti, arrive avec trois fourgons dans la cour. Il veut réaliser en espèces ses actions. Effroyable impudence de venir enlever l'or que ses légitimes possesseurs apportent avec tant de regret et pour obéir à la loi! Vouloir que Law publiquement viole cette loi qu'il a faite hier!... Rien n'y servit. Il fallut le payer, remplir ses trois voitures. En plein jour, au milieu de la foule ébahie, il emporte 14 millions.

Le régent fut indigné, mais beaucoup plus M. le Duc, qui regrettait de n'en pas faire autant. Le 2 mars, il prend son parti, et lui aussi fond sur la Banque. Lui, protecteur de Law, il vient le sécher, le tarir, rafler tout et faire place nette. Lui, qui a pu réaliser 8 millions en septembre, 20 millions, dit-on, en octobre, il présente à la caisse pour 25 millions de papier qu'on doit sur l'heure changer en or : coup féroce du chef de la hausse, qui vient outrageusement donner le signal de la baisse! Law indomptablement répondit à ce coup par un autre désespéré, le plus audacieux du système. Il alla jusqu'au bout, atteignant les voleurs et détruisant leur

vol. *Il abolit l'or et l'argent*, leur ôta cours et défendit qu'on s'en servît.

Les louis d'or, en mars, vaudront encore 42 livres, 36 en avril... Et en mai? Pas un sou. — L'argent a un répit. Il survivra jusqu'en décembre, sera enterré en janvier. Mesure étrange, hardie, mais d'exécution difficile, qu'on ne pouvait maintenir! Quoi qu'il en fût de l'avenir, cette mesure eut pour le moment un effet violent pour les *réaliseurs*, les rendit furieux. Leur or ne pouvait ni sortir de France (on l'avait vu par Duverney), ni s'employer aisément en achats, sinon avec grande perte; on hésitait à recevoir ces métaux dangereux, qui bientôt ne serviraient plus. Les riches du système, gorgés par lui, en devinrent les plus cruels ennemis, ardens apôtres de la baisse, outrageux insulteurs de Law et du papier. Dans leurs orgies, ne pouvant brûler l'homme, ils brûlaient les billets pour bien convaincre le public que ce n'étaient que des chiffons.

Leur espoir le plus doux, c'était que le parlement, qui dès août 1718 eût voulu pendre Law, réaliserait enfin ce vœu, prendrait son temps, et par un jour d'émeute ferait brusquement son procès. Ces magistrats haïssaient Law, et pour le mal et pour le bien. Il était le monde nouveau qui les enlevait à toutes leurs idées. Aux plus dévots d'entre eux, il semblait l'Antechrist. Tous trouvaient fort mauvais que le grand novateur touchât à la vénalité des charges, qu'il parlât de supprimer cette justice patrimoniale où le droit souverain de vie, de mort, la robe rouge, passait par héritage, échange, achat, legs, dot : petit fonds, de fort revenu pour qui savait de certaine manière le rendre fructueux. L'austérité de quelques-uns n'empêchait pas le corps d'être détestable, d'orgueil borné et d'inepte routine, bas pour les grands, cruel aux petits, très obstiné pour la torture, pour toute vieille barbarie. Le fisc, le règne de l'argent à son début sous Henri IV, avaient consacré ce bel ordre. Ici l'homme d'argent, Law, eût voulu le supprimer. De là duel à mort, où l'on croyait que Law serait fortement appuyé par l'ennemi personnel du parlement, M. le Duc, qui avait tant aidé à le briser en 1718. En mars 1720, M. le Duc, Conti, ont sur cela changé d'opinion. L'abolition de l'or les blesse trop. Ils se vengent de Law en défendant le parlement. S'étant garni les mains, ils s'en détachent, flattent le public à ses dépens. On se dit que cet homme, abandonné des princes, ne peut durer, qu'actions et billets, tout cela va tomber, ce qui fait justement que d'autant plus ils tombent : la baisse se précipite.

C'est le moment où Blount à Londres a présenté son plan aux chambres. Heureuse chance pour lui! il leur montre Paris en baisse, la ruine imminente de Law. L'enthousiasme des communes, l'ap-

probation des lords accueillent le bill présenté, qu'on votera le 3 avril. Déjà on prépare tout dans l'*Alley-Change*. C'est son tour. La fortune riante lui montre le visage, le dos à la rue Quincampoix.

Souvent, aux funérailles antiques, on décorait les morts de couronnes de fleurs. C'est ce que le régent fait pour Law. Il lui donne le titre de surintendant des finances, que n'a pas eu Colbert : titre funèbre; c'est celui de Fouquet. La rue Quincampoix, de plus en plus tragique, ne montrait plus que des visages pâles. Plus d'un désespéré, sous le coup du matin, rêvait le suicide du soir : la Seine ne roulait que noyés; mais tous ne se résignaient pas. Les gens de qualité cherchaient des querelles d'Allemands aux joueurs plus heureux, et faisaient appel à l'épée. On était averti qu'ils avaient formé un complot pour faire d'ensemble une grande charge sur la foule, enlever tous les portefeuilles. On décida la fermeture prochaine de la rue Quincampoix, désormais d'ailleurs odieuse, n'étant plus que le champ des spéculations de la baisse.

A l'avant-dernier jour, Horn, le jeune homme si emporté qu'on a vu faire la guerre aux morts, ayant eu connaissance sans doute de cet arrêt de fermeture qui allait être publié, veut jouer de son reste, refaire de l'argent à tout prix. Avec deux scélérats, il raccroche un agioteur, l'attire au cabaret avec son portefeuille et le poignarde. Arrêté, il sourit. Il prétend qu'on l'a attiré, attaqué, qu'il s'est défendu. Il croyait fermement qu'on ne pousserait pas la chose, que, parent de Madame et par conséquent du régent, il n'avait rien à craindre. En effet, le lieutenant-criminel alla prendre l'ordre du régent. Déjà celui-ci était entouré des plus vives supplications des seigneurs, des princes étrangers; mais il y avait grand danger à faiblir. Vingt ou trente mille étrangers étaient à Paris, beaucoup ruinés, désespérés et prêts à tout, beaucoup suspects et mal connus, rôdeurs sinistres qui viennent toujours flairer autour des grandes foules. Nombre de crimes se faisaient avec une exécrable audace, et cette police, si terrible pour les enlèvemens, n'empêchait nul assassinat. Le matin, on trouvait aux bornes des bras et des jambes étalés sans cérémonie. En une fois vingt-sept corps d'assassinés (hommes, femmes pêle-mêle) sont pêchés aux filets de Saint-Cloud. Hors de Paris, de même. Quatre braves officiers armés jusqu'aux dents sont, dans la forêt d'Orléans, attaqués, entourés, et après un combat définitivement massacrés. La nuit même qui suivit le jugement de Horn, on trouva près du Temple un carrosse versé, sans chevaux, et dedans une pauvre dame qu'on avait à loisir coupée, détaillée en morceaux.

Le régent était si peu rassuré, qu'en février déjà il avait augmenté de cinquante hommes chaque compagnie du régiment des

gardes. Il fut sévère, dans cette affaire de Horn, plus qu'on ne l'eût pensé. On eut beau lui représenter que le coupable lui tenait à lui-même, tenait à l'empereur, à je ne sais combien de princes d'empire, qu'on devait épargner cette tache à tant d'illustres familles, à toute la noblesse européenne, qui en souffrirait cruellement dans son honneur et dans ses priviléges. On donna de l'argent, on pria, on menaça presque. On eût voulu du moins obtenir le secret, la Bastille, l'échafaud de Biron. Le régent, ainsi pressé, trouva un mot qui reste : « C'est le crime qui fait la honte, non l'échafaud; » puis il se sauva à Saint-Cloud. Horn, pris le 22 mars 1720, fut, le 26, exécuté, rompu, et en pleine Grève, à la stupéfaction de tous. Grave, très grave événement qu'on n'eût jamais vu sous Louis XIV! remarquable victoire de la moralité moderne, de la loi inflexible contre le privilége et l'injustice antique, contre les élus impeccables, « prolongement de la Divinité! » Tous responsables et jugés par leurs faits! Pour tous, l'égalité du glaive!

V. — LAW ÉCRASÉ. — VICTOIRE DE LA BOURSE DE LONDRES. — MAI 1720.

Duverney exilé, Argenson aplati (se faisant tout petit pour conserver le ministère), pouvaient espérer en Dubois, désormais opposé à Law. Dubois avait cela d'original, d'être le meilleur Anglais de l'Angleterre, et le meilleur Romain de Rome. Le 3 avril, dans un repas immense, il triompha et fêta sa victoire, son archevêché de Cambrai, sa guerre d'Espagne, l'acceptation de l'*Unigenitus* par nos évêques opposans. Ce 3 avril, c'est le jour même où le plan de Blount devient loi, le jour d'où la hausse de Londres va précipiter notre baisse.

Avec un tel apôtre, Rome triomphe. On fait promettre à Law de donner des missionnaires, des jésuites à sa colonie; on le mène à Saint-Roch communier et faire ses pâques. Il croyait répondre par là aux bruits semés dans le sot peuple qu'il restait huguenot, qu'il était esprit fort, ne croyait pas en Dieu, etc. Ses ennemis, par différens moyens, jouaient un jeu à le faire mettre en pièces. D'une part, le parlement, aux jours de cherté où bouillonnaient les halles, semblait le désigner comme affameur du peuple, disant qu'il avait fait plus de mal en six mois que toute la guerre en vingt années. D'autre part, la police continuait, aggravait les enlèvemens, malgré Law, contre son avis et son opposition formelle. D'Argenson, qui semblait avoir quitté la police, la gardait réellement et la faisait agir.

Law n'avait jamais compté que les paresseux flâneurs de Paris seraient de bons cultivateurs. A la Salpêtrière, il ne demanda que

des filles, et en répondant de les doter. Sa compagnie, en mars, engagea, envoya (avec outils, vivres, dépenses de première année) d'excellens émigrans, des Suisses, des Allemands laborieux. Elle acheta même des nègres, ouvriers supérieurs pour ce climat (mai); mais elle refusa nos vagabonds (1). Or, juste à ce moment la police s'obstine à ignorer cela. Elle crée des enleveurs patentés en costume éclatant (*bandouliers du Mississipi*). Pour faire plus de scandale, outre leur paie, ils ont 10 francs de prime pour chaque enlevé. Cela les anime si bien qu'ils capturent au hasard cinq mille personnes : des servantes qui viennent s'engager à Paris, des petites filles de dix ans, des gens établis, de notables bourgeois! Ils en font tant que dans certains quartiers on assomme ces bandouliers. Cependant une commission du parlement court les prisons, délivre les pauvres enlevés, s'apitoie sur leur sort, déplore la tyrannie de Law. Persécution étrange! il a beau refuser : tout le long de mai 1720 et jusqu'en juin, on enlève pour lui, pour lui on fait passer aux ports, on embarque des troupeaux humains!

Quel poids que la haine d'un peuple! Law ne pouvait la supporter. Il voulait à tout prix refaire sa popularité. L'horreur de sa situation n'avait fait qu'exalter ses puissances inventives. Battu sur tant de points, il s'élance dans un nouveau rêve, — celui-ci vraiment analogue à ceux de nos socialistes. La *compagnie* sera le grand industriel de France, fabriquera, vendra elle-même. Supprimant les nombreux intermédiaires oisifs et parasites qui tous gagnent sur le travailleur, elle livrera directement la marchandise à très bas prix. Déjà il avait fait un premier essai à Versailles dans sa belle colonie de neuf cents horlogers appelés d'Angleterre. Il en fit un nouveau dans son château de Tancarville pour la fabrique des étoffes et la confection des habits. Il avait fait venir de Flandre un habile homme, Van Robais, qui aurait habillé le peuple presque pour rien. Law voulait le nourrir lui-même. Il achète des bœufs à Poissy; il tue, détaille, vend la viande au rabais, fait taxer les bouchers, les oblige de vendre de même.

Soins perdus! Et il perdait le temps encore à dicter, à faire écrire par l'abbé Terrasson une longue apologie en quatre lettres qu'on mit dans *le Mercure;* mais les oreilles étaient bouchées par les grandes et terribles préoccupations de la ruine. Les ennemis de Law sentirent que tout cela ne lui servait à rien, qu'il était mûr et qu'on pouvait frapper. La dernière lettre est du 18 mai 1720. Le 21, ils saisirent le moment et lui portèrent le coup mortel.

Le 20 mai, il y eut vacance au conseil et au parlement. Chacun

(1) Manuscrit Buvat, t. II, p. 245.

alla un moment respirer. M. le Duc, Villars, Saint-Simon, etc., sont dans leurs terres. Il ne reste près du régent, avec Law, que son ennemi d'Argenson et Dubois, non moins ennemi, voué à l'Angleterre, dont la Bourse exige que la nôtre expire. Saint-Simon est bien étourdi quand il dit que Dubois « fut dupe. » Il fut fripon comme toujours. Jamais sans son concours d'Argenson n'eût eu cette audace de lancer contre le système la machine qui le mit à terre. A qui sert-elle, cette machine? A Blount et à Stanhope. Elle est mise en branle de Londres, montrée par d'Argenson, mais poussée par l'excellent Anglais Dubois.

« La baisse allant toujours sans qu'on pût l'arrêter, dit d'Argenson, ne valait-il pas mieux régler la baisse, la mesurer, la gouverner par une réduction progressive des actions et des billets qui baisseraient de mois en mois jusqu'en décembre, où ils seraient réduits à peu près de moitié? » Il est certain que beaucoup abusaient de la situation, forçaient leurs créanciers de prendre en paiement de mille livres ce qui bientôt ne vaudrait que cinq cents. Le roi même avait fait ainsi, payé en valeurs à la baisse; mais s'il en fait l'aveu, s'il le proclame, combien il va la précipiter cette baisse, hâter le grand naufrage de tant de gens qui, en faisant moins de bruit, eussent liquidé tout doucement! Ce n'était plus la baisse qu'on aurait, mais la chute subite et complète.

Law trouva le régent bien préparé. D'Argenson proposait, et Dubois appuyait. Donc Law était seul contre trois. Qu'avait-il à faire? Rien que de se retirer. Il les eût foudroyés de honte, leur laissant tout sur les épaules; mais sans doute les deux fins renards lui firent entendre qu'en restant il ferait encore un grand bien, ralentirait la baisse, que jamais, tant qu'on le verrait au timon des affaires, on ne perdrait cœur tout à fait. Du reste, qui avait amené cette triste nécessité? Il fallait qu'il aidât à adoucir des maux dont il n'était pas innocent. L'édit fort insidieusement commençait par un hymne à la gloire du système : bon moyen pour faire croire que Law était auteur, rédacteur de cette pièce. Ce fut exactement comme aux enlèvemens pour le Mississipi. On s'arrangea pour lui faire imputer ce qu'il refusait, ce qui le perdait. — Signerait-il? Le régent pria, ordonna; l'homme qui dès longtemps ne s'appartenait plus et se sentait perdu signa son acte mortuaire.

L'effet fut effrayant. Tous ces gens se virent ruinés. Ils crurent que l'édit produisait ce qu'il constatait seulement. Ce ne fut qu'un cri contre Law. A peu ne tint qu'on ne le mît en pièces. Le 25 mai, émeute; on casse ses vitres à coups de pierres. Le régent eut pitié de lui; il le prit, et, pour faire voir qu'il l'avouait de tout, il se montra le soir avec lui à l'Opéra en même loge.

Cependant M. le Duc arrivait indigné de Chantilly. Il avait encore les mains pleines d'actions. Il fit au régent une scène terrible et ne quitta pas le Palais-Royal qu'on n'eût amendé le « tort qu'on lui faisait. » On lui promit quatre millions. A ce prix, on dut croire qu'il couvrirait la Banque, défendrait Law au parlement. Il alla y siéger, mais se garda de s'embourber en justifiant l'innocent. Le parlement discutait sa question favorite, celle de pendre Law et les chefs de la compagnie. Le régent fut si alarmé que non-seulement il révoqua l'édit, mais demanda au parlement une commission qui s'entendrait avec lui sur les affaires publiques. Il lâcha Law décidément, le destitua, lui donna une garde, mais pour le tenir prisonnier (29 mai 1720).

L'effet était produit, la confiance perdue sans retour, notre Bourse enfoncée. L'édit du 21 mai dut valoir à Dubois les vifs remercîmens de l'Angleterre, une couronne civique de la Bourse de Londres. Toute la spéculation s'embarque, passe le détroit. L'action de Blount monte en mai de 130 à 300, en août jusqu'à 1,000! A lui maintenant le tréteau! Il crie plus fort que Law. Law promettait 40, et Blount assure 50 pour 100! Il croyait dans sa compagnie concentrer tout; mais sur ce gras terrain les champignons, j'entends les compagnies nouvelles, poussent effrontément chaque nuit, et chacune a ses dupes. Ce peuple taciturne est dans certains momens âprement imaginatif. Des compagnies se forment pour le mouvement perpétuel, d'autres pour engraisser les chiens, trafiquer des cheveux, tirer l'argent du plomb, repêcher les naufrages, dessaler l'océan, etc. Tout n'est pas vain dans ces affaires. L'héritier présomptif se met dans les mines de Galles; sa compagnie perd tout, mais il gagne un million. « Tous jouent. Le puissant duc tricherait pour un petit écu. Ministres et *patriotes* oublient le parlement; leur lutte est à la Bourse. Le lord-juge agiote. Le pasteur (loup cervier) mord au sang son troupeau. A la caisse, on voit (doux accord!) la grande dame, duchesse et pairesse, qui fraternellement touche avec son laquais (1). »

L'originalité de Blount, le spéculateur puritain, c'est qu'avec lui on joue selon la Bible. Les *saints des derniers jours* ne peuvent agioter qu'en langage sacré. La hausse est en David, la baisse en Jérémie. Stanhope aurait voulu qu'il donnât à la Banque quelque part au gâteau. Blount répondit, comme la bonne mère à la mauvaise dans le jugement de Salomon : « Oh! ne coupons pas notre enfant! »

(1) Pope.

VI. — CHUTE ET FUITE DE LAW. — JUIN-DÉCEMBRE 1720.

La Bourse de Paris, languissante et malade, est établie en juin à la somptueuse place Vendôme. Ses grands hôtels, celui du chancelier, les fiers palais des fermiers-généraux, ont le misérable spectacle de la déroute financière. Sous de méchantes toiles qui défendent un peu du soleil, l'agiotage agonisant s'agite encore. Ces tentes misérables, qui donnent à la place un faux air militaire, la font dire le *camp de Condé.*

Ce camp ne peut jeûner. Près des tentes s'ajoutent les mal odorantes logettes où s'abritent les petits traiteurs, puis de légères échoppes de toutes marchandises où vous pouvez, à grosse perte, employer ce mauvais papier. De plus en plus le brocantage absorbera l'agiotage. Pour un billet qui ne vaut guère, le fripier vous fait prendre l'habit, qui ne vaut rien du tout. La fine marchande à la toilette reconnaît à la mine l'homme entamé où l'on peut profiter. Pour son portefeuille aplati, elle lui donne un diamant faux, une dentelle éraillée, et, qui sait? une belle pour souper et rire avant de se noyer. Mais se noie-t-on après? De jolies curieuses affluent à la place Vendôme. Elles égaient ce champ de ruines. Un des désespérés voit passer une dame de grand air, élégante. Il ne dit que ces mots : « Cent louis! ma voiture! » Elle le regarde, s'attendrit et sourit : « Pourquoi pas? » Elle monte lestement. Il est consolé.

Cela rappelle tout à fait Machiavel, son récit de la peste de Florence, où la mort est l'entremetteuse, où l'étranger, la veuve, tous deux en deuil, s'entendent au premier mot. Parfaite ressemblance! la France a la peste à Marseille, ici la ruine. Entre deux morts, entre le fléau de Provence et les étouffés de Paris, on joue, on s'efforce de rire. Aux portes de la Banque, dit un témoin, « c'était une tuerie. » On se pressait, on se foulait aux pieds les uns les autres pour arriver à toucher un petit billet de 10 francs. Dans cette furie de misère, nulle pensée, nul souci de ce qui se passe au midi. Le nord est tout entier à sa peste morale, à la misère, aux soucis, à la peur. Dès deux ou trois heures de nuit, les pauvres gens arrivent à la porte du jardin de la Banque (du côté de la rue Vivienne), attendant leur paiement, leur pain. Foule énorme : dès le 2 juin, il y eut là des gens étouffés; le 3, encore deux hommes et deux femmes étouffés; le 5, on enfonçait les portes, si la troupe n'eût chargé. Pour paiement, on donna du fer aux affamés.

La compagnie était-elle ruinée? Avait-elle mal géré? Nullement. Le 3 juin, Law, au fond de cet hôtel si menacé, dresse un bilan et comme un testament : il prouve que la compagnie est très riche, a

des ressources immenses; mais ses trésors de marchandises dispersées, mais ses terrains à vendre, mais ses trois cents navires, ne mettent pas dans la caisse de quoi apaiser cette foule. Le 5, devant ces scènes affreuses, cette espèce de siége que soutenait la Banque, il regarda sa femme comme veuve, et pour elle obtint du régent, non faveur, mais restitution, le titre d'une rente exactement proportionné au capital qu'il avait apporté en France, « rente qui ne pourrait être saisie pour aucune cause (1). » Ainsi nul bénéfice, nul avantage stipulé. Pour cet immense effort de cinq années, il ne réclamait rien.

L'honneur de Law était relevé, sinon sa caisse. Le régent voyait trop les fruits du beau conseil de d'Argenson. Dubois sacrifia celui-ci, se lava de complicité en se chargeant de le punir. Lui-même il alla lui ôter les sceaux. Law, réhabilité, eut l'honorable charge d'aller, dès le 7 juin, à Fresnes chercher, rappeler le bon chancelier d'Aguesseau, dont le nom, synonyme d'honnêteté, donnerait espoir au public, plairait au parlement, ferait bien au crédit. Ce que l'on pouvait craindre, c'était que le digne janséniste hésitât pour venir orner le triomphe des ultramontains, la chute de l'église gallicane, la farce impie du sacre de Dubois. Law fut persuasif, et d'Aguesseau faiblit. Comme Law, il était père de famille, et sa famille s'ennuyait de l'exil. Il revint juste à point pour voir les noces de Gamache que Dubois fit pour célébrer son sacre (9 juin). Des miracles s'y virent de dépense et de mangerie. Une poire coûtait trente livres. Toute la cour et tout le clergé mangeaient, buvaient, riaient. L'humanité frémit. L'effrontée bacchanale s'entendait au jardin funèbre, dans cette banque à sec où l'on s'étouffait à deux pas.

Juillet fut un mois de terreur. Barbier et Buvat font frémir. Buvat, comme employé de la Bibliothèque du roi, vit de bien près les choses, entrant tous les jours par cette terrible porte. Le jardin menait d'une part à la Bibliothèque, de l'autre à la galerie basse où étaient les bureaux, la caisse de la Banque. Pour aller à la caisse, on passait par une enfilade de sept ou huit toises entre le mur et une barricade de bois. Les ouvriers robustes, pour prendre un rang meilleur, se mettaient sur la barricade, et de là se lançaient à corps perdu sur les épaules de la foule; les faibles tombaient, étaient foulés, étouffés, écrasés. D'autres filaient sur le mur du jardin, par les branches des marronniers, par des décombres. Buvat se trouva une fois, au passage, pris comme à un étau de fer. Une autre fois un cocher fut tué à côté de lui d'un coup de feu.

Dans la nuit du 16 au 17, il y a déjà quinze mille personnes. On

(1) Lettre de Mme Law, 5 avril 1727, communiquée par M. Margry.

était poussé, on poussait. Au jour, on vit avec horreur qu'on poussait des cadavres. Ils allaient, mais ils étaient morts. On en retire de douze à quinze; on les promène devant l'hôtel de Law, dont on casse les vitres. On porte un corps de femme au Louvre, au petit roi Louis XV. Villeroy, effrayé, descend, paie l'enterrement. Trois corps vont au Palais-Royal. Il était six heures du matin. Le régent, « blanc comme sa cravate, » s'habille en hâte. Deux ministres descendent, haranguent, amusent ce peuple, au fond crédule et débonnaire. Cependant des soldats déguisés avaient filé dans le palais. A neuf heures, le régent, assez fort, fit ouvrir la grille; le torrent s'y jeta, et, la grille se refermant, il fut coupé. On en eut bon marché. Law osa sortir à dix heures. Reconnu, arrêté, il descendit de voiture, montra le poing, et dit : « Canaille! » On recula. Lui entré au Palais-Royal, son carrosse fut brisé, le cocher blessé. Law n'osa plus sortir, coucha chez le régent.

Le parlement, loin d'apaiser les choses, repoussait durement les expédiens de Law, ses essais misérables pour ramener un peu de vie, de confiance. Le 20 juillet, on condamna ce corps au très doux exil de Pontoise, vraie faveur qu'il méritait peu et qui le posait glorieusement devant le public. Le régent donna de l'argent pour faciliter le petit voyage, en donna au premier président pour tenir table ouverte et régaler les magistrats. En arrivant, pour poser leur justice, leur inaliénable droit, ils dressèrent leur gibet, jugèrent, firent pendre un chat : facétie déplacée dans ce moment tragique. Une autre, ce fut le spectacle du grand patriote Conti, qui vint mettre le poing sous le nez au régent. Le héros de la rue Quincampoix, illustre par ses trois fourgons, grotesque par sa galante femme et par sa figure ridicule, tout à coup se pose en Caton. Lui seul peut réformer l'état. Il va se mettre à la tête des troupes et prendre la régence. On rit. Ce fou n'est pas le seul. Il arrive alors ce qu'on voit aux époques infiniment malades : tout esprit s'obscurcit. Law, le régent, quand on les suit de près, sans être tout à fait en démence, sont manifestement effarés, incertains; ils perdent le sens du réel et toute présence d'esprit. Ni l'un ni l'autre n'étaient nés pour endurer froidement la haine publique, et ils en étaient éperdus.

L'anathème, la malédiction des grandes foules a un magnétisme terrible pour frapper d'impuissance, d'aveuglement, d'hébétement. Ils essaient coup sur coup je ne sais combien de choses vaines, puériles, font édits sur édits. Par exemple Law imagine d'inviter les négocians à faire des dépôts à la Banque, à faire leurs comptes en banque, à la manière de la Hollande; on recevra et l'on paiera pour eux. La belle imitation! comme il est vraisemblable, dans un tel discrédit, que cette misérable caisse va attirer l'argent comme l'antique, la vénérable, la solide caisse d'Amsterdam!

Autre essai ridicule. On s'avise un peu tard de séparer la compagnie de la Banque; on se figure qu'après avoir cruellement ruiné la seconde, on pourra isoler, faire fleurir à part la première, comme pure compagnie de commerce. Qui ne voit que ces deux noyés, quoi qu'on fasse, fortement liés, ont même pierre au cou qui les emporte au fond de l'eau?

On avait balayé la place Vendôme. Agiotage et brocantage, toutes les ordures à la fois furent transportées chez le prince de Carignan, dans les baraques que ce spéculateur avait faites et louait à 500 fr. par mois dans son jardin de Soissons (Halle-au-Blé); mais là encore le brocantage, la friperie, primèrent la Bourse. Il fallut fermer cet égout.

Aucun paiement depuis le 21 juillet 1720. Souffrances intolérables. Les petits billets de 10 francs n'étant plus même payés et ne s'échangeant pas, on meurt de faim. De là ces fureurs, ces menaces de mort contre Law et le régent. Le peuple parisien sort de son caractère jusqu'à insulter, à poursuivre des femmes. Aux Champs-Élysées, on reconnaît la livrée de Law; on jette des pierres à son carrosse, qui promenait sa fille : une pierre atteint, blesse l'enfant. On fit à Londres la gageure, de forts paris même, que le régent « ne passerait pas le 25 septembre. »

Law cependant osait rester encore. M. le Duc y avait intérêt, ainsi que d'autres; ils le couvraient. Cependant les Duverney, les violens ennemis de Law, étaient revenus de l'exil. Leur faction fit supprimer la banque (10 octobre). Ils avaient obtenu le 30 une défense significative de sortir du royaume sans passeport, annonce claire des mesures violentes dont on frapperait les enrichis, des spoliations, des procès, d'un *visa* nouveau et peut-être d'une nouvelle chambre de justice. Qui le premier y eût été traîné? Law sans nul doute. Et qu'eût-il dit? Eût-il pu se défendre sans accuser les princes, et les profusions du régent, et les brigandages de M. le Duc? Celui-ci réfléchit, arrangea le départ de Law. Dans une belle voiture de promenade à six chevaux, il monta avec le chancelier de la maison d'Orléans et une dame jeune et jolie, fort intéressée à coup sûr à ce qu'il échappât. C'était la marquise de Prie. Hors de Paris attendait une autre voiture, du duc de Bourbon, une rapide voiture de voyage pour le mener à la plus proche frontière. Un fils de d'Argenson, intendant sur cette frontière du nord, l'y arrêta, demanda à Paris ce qu'il fallait en faire. Réponse : « Le laisser passer, mais lui retenir sa cassette, » une cassette des bijoux de sa femme, dernière ressource du proscrit!

En 1729, Law mourait misérable à Venise, espérant toujours et réclamant toujours.

J. Michelet.

MLLE LA QUINTINIE

TROISIÈME PARTIE (1).

TREIZIÈME LETTRE.

M. LEMONTIER A HENRI VALMARE, A AIX EN SAVOIE.

Paris, le 10 juin 1861.

Mon cher enfant, je te remercie de m'écrire et de me parler de mon Émile. Gâte ton vieux ami. Écris-moi souvent. Dis-moi tout ce que tu penses de lui, d'*elle*, et de moi-même. Gronde-moi aussi, mon grand sceptique, accuse-moi d'imprudence. Je ne me corrigerai pas; mais je te corrigerai peut-être de la manie du doute : qui sait?

Oui, Émile souffre et souffrira peut-être en pure perte pour son amour, comme tu le crains; mais ce qui sera perdu pour son bonheur ne le sera pas pour son *salut*, comme disent les catholiques. Acceptons le mot : sauver l'intelligence et le cœur à travers les épreuves de cette vie n'est pas une si petite affaire qu'il faille la sacrifier au repos et à la prudence. Émile doit lutter, il le veut, il m'a persuadé. J'ai senti en lui une force que je voyais éclore et qui cherchait l'occasion de s'exercer. Or nous sommes en ce monde pour y chercher courageusement le beau et vrai bonheur. C'est une conquête qui veut d'héroïques soldats; mais on est soldat, et c'est pour être blessé!

Tu es soldat aussi, et brave soldat, mon cher Henri, car voilà

(1) Voyez la *Revue* du 1er et du 15 mars.

que, par scrupule de cœur, tu m'offres de renoncer à Élise, que sa mère t'accorde. J'aime ce mouvement généreux, et je t'en remercie en t'aimant davantage; mais je te rends ta liberté que tu m'offres. C'est la sérieuse Lucie que nous aimons; aime la charmante Élise, et rends-la heureuse.

Tu as la discrétion de ne pas me reparler de ton essai littéraire, et moi, qui l'ai gardé avec soin dans mon tiroir, je l'ai lu avec attention. Je vais l'*abîmer*, je t'en avertis, et pourtant j'en apprécie les qualités, qui sont nombreuses. Tu m'as pris pour arbitre, et je te réponds : — Oui, tu seras, tu es déjà un homme de lettres. Tu as la forme, tu sais écrire. Est-ce assez? Je ne crois pas. Tu as de quoi vivre, écris pour toi seul et pour moi, si tu veux, pendant dix ans. Du talent, tu en as; mais qui n'en a pas aujourd'hui? Tous les jeunes Français savent faire un livre, comme tous les jeunes Italiens savent chanter un air, comme tous les jeunes Allemands du temps de Werther savaient jouer de la flûte. Ah! cette flûte allemande, je la regrette bien! Elle était si candide!

Vos jeunes livres le sont moins, enfans terribles qui ne croyez à rien!... Si vous aviez au moins le parti-pris de nier quelque chose! Nier, c'est croire à un contraire; mais vous n'opposez rien à la croyance des vieux. Alors vous écrivez pour écrire n'importe quoi, comme on est avocat pour plaider n'importe quelle cause. Il est pourtant facile, quand on a le talent que vous avez presque tous, de le mettre au service d'une idée fausse ou vraie; mais vous arrivez dans l'arène avec un secret dédain pour le lecteur : il est, selon vous, frivole ou sceptique, vous craindriez de lui paraître pédans. A quoi bon se faire un fonds de croyances ou tout au moins de notions sérieuses pour un public qui ne veut pas être instruit?

Grande erreur! Le public ingrat ou équitable est toujours plus sérieux que vous ne pensez. Il est moins sensible à la phrase et au style qu'à la révélation d'une conscience quelconque. Ton essai a les qualités et les défauts de ton temps et de ton milieu. Avant tout, il est *poseur*, et toi qui fais avec tant d'esprit la guerre à ce travers, tu en es pénétré de la tête aux pieds.

La grande *pose* du moment, c'est d'avoir du style et de l'esprit, du goût et de l'originalité à propos de tout. Il y a trente ans, on *posait* l'homme rassasié et dégoûté de tout, désespéré par conséquent. C'était faux la plupart du temps, mais c'était logique : si tout est fini, finissons nous-mêmes. Aujourd'hui on dédaigne et on insulte tout ce qui fait la vie sérieuse et significative, on s'avoue impuissant à le comprendre et à le goûter, et on rit! Il n'y a pas de quoi, je t'assure!

Ce qui me déplaît dans cette gaîté, c'est qu'elle n'est pas gaie,

elle est aigre et froide; elle cherche à blesser, et pourtant elle ne tient pas à blesser, puisqu'elle ne tient à rien. Voltaire, méchant parfois, brutal même et cynique, fit aimer sa moquerie, parce qu'elle montrait une ardeur de lutte qui était une croyance, une volonté, une véritable mission philosophique. Aujourd'hui on combat des personnes et point des idées, des ridicules et point des actes. On joue au méchant, et l'on est inoffensif. On s'évertue à être amusant : on est triste.

Ton livre n'est pas jeune : où trouver aujourd'hui un livre jeune sorti d'une jeune plume? J'en cherche, j'en attends un chaque matin, je n'en vois pas naître. De la critique, toujours de la critique! Les romans même sont la satire de la vie. Il me semblait que le blâme du temps présent était notre affliction classique, notre maladie fatale, à nous autres vieillards. Point! nous sommes les naïfs, les don Quichotte, et vous êtes les Cassandre de la comédie humaine.

Quel dommage pourtant! Il y a des choses excellentes dans ton petit livre, des pages de style à encadrer, des finesses de sentiment ravissantes, des originalités d'esprit vraiment drôles. Et tout cela perdu dans la prétention de n'être pas toi-même, dans un désordre d'impressions qui se contredisent et qui ne semblent pas appartenir au même homme, mais à l'homme que tu veux être et que tu ne connais même pas, car tu n'es pas sûr qu'il soit bon ou mauvais. Je le cherche, ce monsieur que tu cherches aussi, je le trouve dans beaucoup de jeunes messieurs qui écrivent; mais je ne le connais pas pour cela, je ne le vois pas. C'est un dandy qui a des airs profonds et des airs évaporés; il cherche les allures du gentilhomme, il regrette le temps des Lauzun, il aspire au puissant libertinage du dernier siècle, il ne trouve pas dans celui-ci assez de femmes galantes pour assouvir les passions qu'il n'a pas. Il a des idées de luxure avec des mœurs timides ou prudentes, car l'homme du jour est très positif. Il est philosophe, et par momens Voltaire est son dieu. Généralement il méprise Rousseau, qui vivait si mesquinement et qui avait des amertumes de cuistre; mais tout d'un coup ce dandy littéraire, qui, en choisissant un pseudonyme, se donne la satisfaction d'y joindre un *de*, passe dans un autre compartiment de sa fantaisie : il vient de lire quelques pages de théologie, et le voilà ascétique. Pourquoi pas? il a du talent, et il faut que le talent s'exerce à tout exprimer, car il se flatte de tout comprendre. Vite, une belle tirade sur le désert, et de grandes cascades de phrases sur la poésie des chartreuses, sur les extases des saints! Tout à l'heure nous serons féroce avec les forts châtelains du moyen âge et magistralement sabreur, si le chauvinisme nous tombe sous la

main. Nous voilà bien loin des pantoufles voluptueuses et du pied rose de la Pompadour; mais qu'importe, pourvu que la couleur y soit?

Ah! que de couleurs perdues dans le kaléidoscope d'une jeune tête qui se croit grave! que de talent dépensé en pure perte! que de pierreries éparses qui manquent de fil pour faire un collier! que de perles de la plus belle eau rejetées à la mer! que de forces gaspillées, que d'efforts pour devenir un papillon quand on eût pu être un oiseau! Et pourquoi, je te prie? Comment se fait-il que, pouvant le plus, vous ne puissiez pas le moins? Vous avez du génie et pas de bon sens! C'est que, ne croyant à rien parce que vous voulez être vieux, vous vous prenez à tout indistinctement sans rien saisir.

Le remède est facile : attendez un peu. Vivez, et il vous faudra bien comprendre que la vie ne peut se passer d'un but. Las de n'en point avoir, vous en saisirez un avec ardeur. Fasse le ciel qu'il soit bon! Mais si quelques-uns de vous le choisissent mauvais, les autres s'épanouiront au bien par réaction. Ils sauront à quelle lutte se vouer, et les grandes causes de l'humanité, qui se plaident, malgré tout, de siècle en siècle, retrouveront des accusateurs publics très nets et de libres défenseurs très passionnés. Dans vingt ans, dans dix peut-être, il vous faudra bien voir où vous allez et prendre parti pour ou contre l'avenir.

En attendant, mon Henri, tu as produit là un charmant symptôme de marasme, et ce n'est pas ta faute; mais il est charmant quand même à beaucoup d'égards, parce que tu es jeune malgré toi, et que tu le redeviendras tout à fait en mûrissant. Cette mode va passer, elle passe déjà. Vous rirez bientôt d'avoir été des Lauzun, comme nous rions aujourd'hui d'avoir été des Childe-Harold. Suicidés et viveurs iront ensemble et fatalement vers la lumière de 1900! Elle est là devant nous, et tu es de ceux qui la salueront. Elle attend, bien brillante et bien tranquille, que vous vous lassiez de vouloir souffler dessus.

Sais-tu ton meilleur ouvrage? C'est ta dernière lettre. Tu ne l'as pas cherchée, elle est sortie toute seule de ton cœur, qui a plus d'esprit que ton esprit.

Je me tiens prêt : quand mon action sera nécessaire à Turdy, j'y serai. En attendant, je t'embrasse paternellement.

H. Lemontier.

QUATORZIÈME LETTRE.

ÉMILE A M. LEMONTIER, A PARIS.

Aix, 12 juin.

Je suis arrivé hier à Turdy à l'heure du déjeuner. Le général m'a reçu avec un éclair de joie naïve, tout aussitôt réprimé par son habitude de je ne sais quelle dignité théâtrale dont à coup sûr il n'a aucun besoin pour se faire respecter de moi. Lucie et le grand-père m'ont tendu les deux mains avec une certaine émotion. J'ai vu qu'on venait de parler de moi; mais on passait dans la salle à manger, et la présence des domestiques nous a forcés de causer de choses étrangères à la préoccupation commune. Le général s'est mis en observation devant moi comme devant un corps d'armée dont on veut saisir et pressentir les manœuvres. C'est tout au plus s'il n'a pas braqué sur moi une lunette d'approche. Je ne pouvais ouvrir la bouche pour demander du pain, étendre la main pour prendre de l'eau, sans rencontrer son regard avide, qu'il voulait rendre pénétrant. Heureusement je ne suis pas timide. Cela n'est permis qu'aux gens qui sentent leur importance et dont on a le droit d'exiger beaucoup. J'ai donc fait bonne contenance devant cet examen. Je me suis laissé même interroger avec plus de bienveillance que de discrétion sur le sens de quelques paroles insignifiantes où le malin général voulait voir de la profondeur. Il a entamé au dessert une dissertation sur les avantages de l'obéissance passive, qu'il a poussée fort loin. Selon lui, cette obéissance n'est pas seulement nécessaire pour consacrer la discipline militaire, elle est la sauvegarde de l'esprit humain dans toutes ses fonctions, de la société dans toutes ses lois. Je me suis gardé de le contredire, et je n'ai pas cru faire acte d'hypocrisie ou de lâcheté en me renfermant dans un silence décent. J'ai senti, je le confesse, que le bon général battait trop franchement la campagne pour donner lieu à une controverse sérieuse, et autant j'ai mis jusqu'à ce jour d'emportement et d'audace dans ma franchise avec Lucie, autant avec son père j'ai accepté le rôle de petit garçon qu'il lui plaisait de m'attribuer. Je crois qu'il a été satisfait de cette déférence et qu'il ne demandait pas autre chose pour m'accorder sa protection. A peine le déjeuner fini, il a pris son fusil pour aller faire une promenade, et je suis resté seul avec Lucie et son grand-père.

— Écoutez, Émile, m'a dit tout aussitôt Lucie, notre situation, que je croyais assise et réglée jusqu'à nouvel ordre, se trouble et se complique un peu devant l'arrivée de mon père. Il faut bien vous dire qu'il ne comprend rien du tout à nos conventions. Nous avons

ri tous les trois ce matin de ce qu'il lui plaisait d'appeler notre armistice; mais au fond il était un peu fâché contre mon grand-père et contre moi, contre vous encore plus. Il assure que vous auriez dû déjà et que vous devez au moins, dans un bref délai, lui déclarer vos prétentions... Il s'exprime ainsi. J'ai dû lui dire que je m'y opposais, et je m'y oppose encore; mais s'il s'obstine, comment allons-nous sortir de là?

— Pourquoi vous opposez-vous à ce que je lui dise mon vœu, chère Lucie? Vous craignez donc de vous trop engager envers moi en me permettant de m'engager vis-à-vis de votre famille?

Le grand-père a pris la parole avec un peu d'émotion : — Oui, voilà la crainte de cette méchante enfant. Elle a beau dire le contraire, elle veut se réserver toujours une porte de derrière.

— Comme c'est vilain ce que vous dites là, monsieur! reprit Lucie en secouant et baisant la tête du grand-père. Vous me cherchez toujours des torts, et nous finirons par nous brouiller!... Mais en attendant parlons raisonnablement. Dites-moi donc, Émile, ce qui se passe entre nous et où nous en sommes. Nous avons besoin d'une grande explication dont on ne nous a pas laissé le loisir, et que mon père a enfin compris devoir nous permettre avant toute démarche de votre part. Il est sorti pour nous laisser libres de causer tous les trois. J'ai défendu à nos gens de laisser entrer personne; causons.

— Je suis prêt, Lucie, mais c'est à vous de m'interroger.

— Je ne peux, ni ne dois, ni ne veux vous confesser en détail. Je me contenterai de vous rappeler notre situation au moment où je me suis retirée aux carmélites. Je vous demandais de me laisser à moi-même pendant quelques jours, et vous reconnaissiez que j'avais le droit de me consulter. Vous me promettiez de m'attendre, et vous m'avez manqué de parole. Vous vous êtes affecté, impatienté; vous m'avez causé une grande inquiétude et une véritable souffrance, lorsque j'ai appris tout à coup que vous étiez assez gravement malade. Je me suis hâtée de revenir ici pour avoir plus vite et plus souvent de vos nouvelles; mais à peine étiez-vous guéri que vous partiez sans me voir et sans écrire un pauvre mot à mon grand-père. Nous avons su par vos amis que vous alliez à Paris, mais que votre père, inquiet de vous, se trouvait déjà à Lyon, et, autant que nous avons pu savoir ce qui s'était passé entre vous, il a calmé votre agitation, il a pris ma défense, et il vous a conseillé de revenir ici. Vous êtes à Aix depuis trois jours, et voici enfin que nous pouvons parler librement. Ne me direz-vous pas ce que je dois penser du trouble et du mal que je vous ai causés? Avez-vous cru que je voulais vous décourager, et que je manquais de la sincérité nécessaire pour vous dire que je renonçais à vous? Ou bien, décou-

vrant que j'étais plus religieuse que vous ne le supposiez, avez-vous regardé mes principes comme incompatibles avec les vôtres?

— Je n'ai jamais supposé, Lucie, que vous pussiez manquer de franchise et de loyauté. J'ai cru que vous ne m'aimiez pas, et que vous ne tarderiez pas à me le dire. J'ai perdu la tête, j'ai devancé mon arrêt, j'ai voulu fuir. Mon père a blâmé ma précipitation, il m'a dit de revenir accepter de nouveau l'espérance ou subir ma condamnation. Me voici.

— Résigné à tout?

— Oh! résigné,... pas le moins du monde! J'ai promis de l'être, je l'ai promis de bonne foi. Je tiendrai parole, si toute ma soumission doit consister à me retirer sans faire entendre à qui que ce soit la moindre plainte; mais ce que je souffrirai est effroyable, et je sens bien que j'en guérirai difficilement,... si j'en guéris! Ne prenez pourtant pas ceci pour un appel à votre conscience. Je reconnais tous vos droits, et dans ma douleur il n'y aura ni blâme ni reproche contre vous. Je vous sais bonne, je crois à votre amitié. Je sais que je mérite votre estime, et je crois qu'en me faisant souffrir vous souffrirez beaucoup aussi; mais je ne veux rien devoir à votre pitié: elle nous serait funeste à tous deux. Je désire donc vivement que cette explication soit décisive, et que vous me commandiez de partir ou de me déclarer à votre père.

— Écoutez, Émile, il y a quinze jours, je chantais chez les carmélites le jour de la Trinité,... et il me semblait que vous étiez là quelque part, que vous m'entendiez, que vous me compreniez, et que votre âme chantait et priait avec la mienne.

— J'étais là, Lucie, j'étais dehors dans le soleil, dans la poussière et dans la fièvre; je croyais être loin de votre pensée, et je devenais fou!

— Ingrat! reprit Lucie avec force, comment n'êtes-vous pas venu à moi quand je suis sortie?

— J'ai couru à vous, Lucie! vous ne m'avez pas reconnu, vous ne m'avez pas seulement aperçu; vous sembliez abîmée dans l'extase ou brisée par l'émotion.

— Eh bien! vous m'avez vue, vous, mais vous ne m'avez pas comprise! J'étais ravie dans l'espérance! Je venais d'entendre la voix de ma conscience et celle de mon cœur qui chantaient avec moi!

— O Lucie! que vous disait-elle donc, cette voix intérieure?

— Elle me disait d'avoir confiance en vous.

— Et vous ne la repoussiez pas? vous ne la combattiez plus?

— Émile, répondit-elle en me tendant les deux mains à la fois, quand le cœur et la conscience sont d'accord pour dire oui, que reste-t-il en nous pour dire non?

— Oh! ma chère Lucie, dites-moi cela cent fois, dites-moi cela toujours! — Et je tombai à ses pieds.

— Que Dieu l'entende et nous protége! s'écria-t-elle en se jetant dans les bras de son grand-père; qu'il renverse les obstacles qui sont entre nous!

— Des obstacles! dit M. de Turdy avec feu; quels obstacles?

— Il y en a, grand-père, répondit Lucie en fondant en larmes, ou il y en aura!

— Non, Lucie, m'écriai-je, il ne peut y avoir d'obstacle, puisque vous croyez en moi?

— Ah! prenez garde! reprit-elle avec tristesse, je m'abandonne à cette espérance les yeux fermés et dans toute la loyauté de mon cœur, parce que je m'imagine qu'au fond nous aimons Dieu de la même manière, parce que je suis sûre que, loin d'être un athée comme on m'avait dépeint tous ceux qui résistent à l'orthodoxie catholique, vous êtes une âme profondément religieuse et vouée sérieusement au culte du vrai, du beau et du bien, parce que je crois que Dieu, qui voit bien haut par-dessus les prescriptions humaines, agrée votre culte autant que le mien, parce que je veux, si je deviens votre compagne dans la vie, vous aimer dans toute l'éternité, et que je compte sur l'éternité avec vous... Mais si vous ne croyez pas la même chose en ce qui me concerne? Faites bien attention! Allez-vous exiger que je renonce à la pratique d'un culte qui jusqu'ici m'a semblé nécessaire à la vie de mon âme, et dont ma foi ne pourrait peut-être plus se passer? Si je vous tiens pour sauvé, vous qui rejetez ce culte, ne me jugerez-vous pas hors de la voie et en révolte contre vous, si je le conserve? Quand je pense à cela, ma conscience recommence à s'alarmer, en même temps que ma fierté se révolte. Il faut que vous me garantissiez la liberté de conscience; est-ce trop réclamer de votre équité? Vous voyez bien que je ne peux pas vous laisser prendre d'engagement vis-à-vis de moi avant que vous m'ayez accordé le point essentiel.

Je ne pus répondre tout de suite. J'étais tombé dans une sorte d'anéantissement comme si, dans un jour de fête et dans un moment d'ivresse, j'eusse été percé d'une flèche empoisonnée. — Que me demandez-vous? lui dis-je enfin. Le divorce avant le mariage, par conséquent le mariage de convention que tout le monde fait et que personne ne respecte! Ah! Lucie, si vous ne deviez être pour moi qu'une amie, une sœur, probablement je regarderais comme un devoir de respecter vos croyances et de vous aimer d'autant plus que je vous croirais dans l'erreur à certains égards. Ou je vous plaindrais de mal comprendre Dieu, ou je vous admirerais de pouvoir l'aimer sans le comprendre. Dans tous les cas, je vous consi-

dérerais comme un enfant bien cher et bien naïf dont je ne voudrais ni effrayer la débile intelligence, ni contrister le cœur malade. Est-ce ainsi que vous voulez être devant moi? Serai-je seulement votre père indulgent ou votre frère résigné? Ah! vous m'arrachez le cœur de la poitrine, car je suis un homme, et je ne puis supporter un autre homme que moi auprès de vous! Non, je ne me sens pas capable d'accepter avec tranquillité le divorce que vous me proposez, parce que je ne peux pas vous aimer à demi! On peut se marier sous le régime de la séparation de biens, mais non sous celui de la séparation des âmes, ou bien alors le mariage est nul devant Dieu!

— Il a raison! s'écria le vieux Turdy avec une impétuosité que je ne lui avais jamais vue et en se levant avec cette raideur convulsive qui est toujours un peu effrayante chez les vieillards; oui, oui, c'est parler en homme, et c'est ainsi que j'aurais dû parler à la mère de ta mère, à ta mère, et à toi par conséquent! Vous ne vous seriez pas jetées toutes les trois dans ce mysticisme qui t'éloigne du bonheur au moment d'y toucher, et qui a rendu si triste et si froid le mariage de ta mère et le mien. Ah! je dis là des choses que je ne devrais peut-être pas dire devant toi; mais il y a dans la vie des momens décisifs où il faut tout avouer! Sache donc, folle enfant, que ni ton père, ni ton grand-père n'ont été heureux! Ton père, qui a fini par donner aussi dans la dévotion, ne se rappelle pas combien il a maudi autrefois l'influence du prêtre dans son ménage! Il l'a maudite pourtant, et je l'ai vu, furieux, menacer la vie d'un certain directeur. Aujourd'hui sans doute il en demande pardon à ces messieurs; mais ces messieurs ne peuvent lui rendre le bonheur qu'ils lui ont volé. Et quant à moi, je n'étais ni violent, ni despote, j'aimais ma compagne,... je l'eusse aimée avec passion, si elle l'eût voulu; mais il y avait entre nous un homme qui ne voulait pas, un homme qui lui disait chaque jour : Subissez les caresses de votre mari, votre corps lui appartient, mais non votre âme, puisqu'il est un impie et un philosophe! Gardez votre âme à Dieu et à moi...

— Mon père! s'écria Lucie, ne dites pas ces choses-là!

— Je veux les dire, je les dirai! elles me font du mal, elles t'en font aussi, ce n'est pas une raison pour laisser la vérité dans l'ombre et dans l'oubli. J'ai quatre-vingt-deux ans : eh bien! je le jure devant celui que vous appelez Dieu, et qui est pour moi la loi de l'univers, je porte en moi depuis cinquante ans une malédiction que je veux formuler jusqu'à ma dernière heure! Maudite et trois fois maudite soit l'intervention du prêtre dans les familles! le prêtre qui, jeune ou vieux, honnête ou dépravé, nous enlève la confiance et le respect de nos femmes, le prêtre qui, fanatique ou modéré, est

obligé par son état de leur dire que nous sommes damnés si nous ne nous confessons pas, qui par conséquent les habitue à séparer leur âme de la nôtre, et à rêver un paradis d'égoïstes dont nous serons exclus! Oui, maudit soit le prêtre qui ne nous marie que pour nous démarier au plus vite, lui qui a déjà prélevé ses droits sur la virginité de l'esprit et la pureté de l'imagination de nos femmes en leur apprenant ce que nous seuls eussions dû leur apprendre!

Lucie devint pâle devant l'énergie un peu délirante de son grand-père. — Comme tout cela est affreux! dit-elle en se laissant retomber sur son siége après avoir fait de vains efforts pour calmer le vieillard. O Émile, nous sommes bien malheureux!

Elle pleurait amèrement. La colère du vieux Turdy s'apaisa tout à coup, et il lui demanda pardon de sa violence avec de touchantes puérilités. Pour moi, j'avais la mort dans l'âme, car je sentais qu'il m'était à jamais impossible d'accepter un mariage comme ceux dont il venait de révéler les douleurs et les hontes morales. Lucie comprit mon silence, et après avoir apaisé son grand-père par ses caresses, elle vint à moi et me prit le bras pour marcher dans le salon, comme si elle eût voulu chasser les images qui venaient d'être évoquées devant elle. — Émile, me dit-elle enfin en s'appuyant sur moi avec abandon, oublions tout cela, et cherchons le moyen de gagner du temps; oui, il nous faut absolument le temps de nous confesser l'un l'autre jusqu'au fond de l'âme, à moins que vous n'ayez perdu toute espérance de m'amener à vous ou de venir à moi!

— Je garde, lui répondis-je, la ferme espérance de vous amener à moi, si vous me dites que vous ne la répudiez pas, malgré ce que vous regardez peut-être comme une obstination de mon orgueil.

— Je vous crois l'esclave d'une logique terrible que je voudrais faire fléchir par des raisons de sentiment! Je sais que vous n'êtes pas orgueilleux, puisque je vous estime quand même, puisque je vous retiens, puisque voilà mon bras enlacé au vôtre, puisque je vous dis : Gagnons du temps, connaissons-nous bien, et réunissons tous nos efforts pour parvenir à nous entendre!

— Lucie, vous êtes adorable, et je vous adore. Laissez-moi donc vous demander aujourd'hui à votre père et m'engager vis-à-vis de vous, sans exiger que vous vous engagiez vis-à-vis de moi.

— Est-ce que cela est possible?

— Oui, cela est possible de moi à vous, parce que votre loyauté est sacrée à mes yeux. Si vous sentez, après quelque temps d'épreuve, que vous ne pouvez me faire aucune concession, vous me rendrez ma parole, et tout sera dit. Je ne vous demande pas la vôtre; je n'en ai pas besoin pour savoir que vous ferez votre possible pour franchir l'intervalle qui nous sépare.

— Eh bien! s'écria Lucie avec une sainte effusion, j'accepte ce marché-là! Vous êtes un grand cœur, Émile, et je me laisse vaincre en générosité, afin d'avoir à vous admirer et à vous estimer toujours davantage. Il faut bien que cela s'arrange ainsi, car mon père romprait tout, et quel affreux malheur pour nous de nous séparer sans avoir cherché de toutes nos forces à unir nos âmes, qui se cherchent avec tant de force et de sincérité! Allons, Émile, embrassez le grand-père et dites-lui de prier pour nous.

— Moi, prier! s'écria, en me serrant dans ses bras, le vieux Turdy, qui riait et pleurait en même temps.

— Oui, mon ami, lui dis-je, vous prierez pour nous la grande loi de l'univers, car, en y pensant bien, vous reconnaîtrez que cette loi est esprit autant que matière. Votre esprit parlera donc pour nous à ce grand esprit qui gouverne les intelligences, puisqu'il régit toutes les forces, et, tout en essayant de prier, il vous arrivera de prier en effet.

— Ah çà! répondit le vieillard en me tutoyant sans s'en apercevoir, tu pries donc, toi?

— Oui, à toute heure, à tout instant, par la pensée, par l'admiration, par la tendresse enthousiaste, par le désir brûlant, par la réflexion lucide, par la rêverie vague, par toutes mes facultés, par toutes mes émotions, par toutes mes aspirations, par tous mes instincts, dont le but est l'idéal, Dieu par conséquent, l'amour infini!

— Allons! reprit le vieux Turdy en s'adressant à Lucie, tu vois bien que c'est un exalté comme toi... Quel diable peut donc vous empêcher de vous entendre? Mariez-vous, mariez-vous, et si nous mettons de côté le prêtre, je promets de me convertir!

Un billet de M. La Quintinie est arrivé en cet instant. Il avait reçu, disait-il à sa fille, une lettre qui le forçait d'aller tout de suite à Chambéry. Il avait loué une petite voiture au village du Bourget, et, comme il comptait dîner à la ville, il priait qu'on ne l'attendît pas. Il passerait la soirée et la nuit chez Mlle de Turdy.

Je ne sais pourquoi cette escapade inattendue du général a inquiété Lucie. Elle s'est informée auprès du militaire qui sert de domestique à M. La Quintinie et qui l'avait accompagné à la chasse. Un exprès avait été rencontré par eux, comme il apportait une lettre au château. Le général, après avoir lu la lettre dont cet homme était porteur, avait poussé jusqu'au village. Là il avait paru indécis un instant; puis, s'étant assuré d'un moyen de transport, il avait écrit le billet et renvoyé à Turdy son domestique, son fusil et ses chiens.

— Je ne vois là rien d'étonnant, dit le grand-père. Le général n'avait pas encore été saluer ma sœur; la moindre affaire l'aura décidé à se rendre tout de suite à son devoir.

Il me laissa seul avec Lucie, c'était l'heure de sa sieste, et il en avait d'autant plus besoin qu'il avait été fort ému de notre entretien.

Dès qu'il se fut retiré, je demandai à Lucie pourquoi elle était troublée. Elle me dit qu'elle eût été satisfaite d'une explication ce jour même entre son père et moi. — Vous devez apprendre, me dit-elle, que son caractère est très vif, mais non opiniâtre. Quand même je ne l'aimerais pas tendrement, je ne le craindrais pas; mais il est l'homme des formalités extérieures, et il reproche beaucoup à mon grand-père de n'en pas tenir assez de compte en ce qui me concerne. Jusqu'à présent, il s'est beaucoup impatienté de ce que je ne me mariais pas. Il prétend qu'on s'y prend très mal pour m'y décider, que des parens sages doivent choisir eux-mêmes, présenter le fiancé, et réclamer la soumission aveugle de la jeune fille. La question qu'il a soulevée ce matin à propos de l'obéissance passive n'était qu'une suite de ce raisonnement à mon adresse. Il croit qu'en laissant un jeune couple s'observer et s'étudier mutuellement, on lui donne le temps de se *désenchanter* du mariage, et il ajoute très naïvement que, si l'on connaissait bien d'avance la personne à laquelle on doit s'unir, on n'en trouverait pas une seule à qui l'on voulût se fier. Quand je lui fais observer que ce n'est point là un encouragement au mariage, il prononce qu'*il faut* se marier, et pour mon père *il faut* n'a jamais besoin d'explication. Ne le prenez pas cependant pour un despote. Quand vous le connaîtrez, vous verrez qu'avec lui ma liberté ne court pas de risques bien sérieux : ce n'est donc pas lui que je crains pour moi, c'est vous, Émile, que je crains pour lui.

— Expliquez-vous.

— Eh bien! je crains qu'il ne vous impatiente et vous irrite. Ses théories vous blesseront certainement, et la manière dont il procédera avec vous vous révoltera, j'en ai grand'peur.

— Voyons, je crois y être préparé : il me demandera si je suis bon catholique. Eh bien! étant catholique lui-même, il a le droit de m'interroger, et je subirai l'interrogatoire avec le plus grand calme.

— Mais vous ne le tromperez pas sur vos principes religieux?

— Certainement non. Alors il me refusera votre main?

— Voilà ce que je ne puis vous dire, je n'en sais absolument rien. Il y a deux ans, mon père eût fait meilleur marché que moi de la croyance; mais le voilà bien changé, et, je le dis avec regret, sa conversion n'a pas ouvert son esprit à l'aménité. Que ferez-vous, Émile, s'il vous déclare qu'il faut faire acte de catholicisme pour m'obtenir?

— Je reculerai, comme on fait avec les enfans, pour détourner

l'orage. Je lui demanderai de prendre le temps de me connaître, et alors tout dépendra de vous.

— Comment cela?

— Si vous m'aimez assez pour embrasser mes idées, vous userez de votre légitime ascendant sur lui pour l'amener à approuver notre union.

— Ah! oui; mais nous sommes dans une impasse. Pour que nos idées arrivent à se fondre, il ne faut pas qu'on nous sépare... M'autorisez-vous à lui dire que j'espère vous convertir?

— Si vous le croyez, dites-le, Lucie; mais ne comptez pas que je vous aiderai à le faire croire.

Lucie eut un moment de dépit où, pour la première fois, je vis la femme l'emporter sur l'apôtre. — Vous êtes un roc! me dit-elle; vous n'êtes pas capable de la plus petite concession pour rester près de moi et me donner du courage! Est-ce là aimer?

— Oh! oui, Lucie, m'écriai-je, c'est aimer avec la passion d'un honnête homme qui vous respecte, et qui ne veut pas se rendre indigne de vous par le mensonge.

— Et c'est justement pour cela que je vous estime! répondit-elle avec un mélange de colère et de tendresse qui la rendit adorable. Je m'en veux parfois de tant tenir à un homme si fier et si têtu! Mais comment faire? Plus vous me résistez, plus je suis fière de vous, et plus je m'obstine à vouloir vous aimer!

Elle veut! Hélas! moi, j'aurais beau ne pas vouloir! Je l'aime, je l'aime avec une passion brûlante comme un instinct, froide comme une fatalité. Pour l'obtenir, je n'aurais qu'un genou à plier, une formule à prononcer... J'ai mes heures de tentation comme un dévot; seulement le tentateur ici, c'est l'esprit clérical. Il joue dans le drame de mon amour le rôle du diable.

Mais ne crains rien, la *tentation* peut être terrible et poignante à ceux qui ont le dieu des ténèbres pour juge. Moi, j'ai le Dieu de vérité! Avec lui, la lutte du mensonge est courte, et la victoire est facile!

Ton ÉMILE.

QUINZIÈME LETTRE.

LUCIE A MOREALI.

Turdy, le 13 juin.

Mon ami, vous êtes bien bon pour moi d'avoir écrit cette longue lettre et transcrit ou plutôt traduit la doctrine du père Onorio pour les besoins de mon âme. Je ne sais si ce vénérable religieux est aussi éloquent que vous le faites. Peut-être prêtez-vous à ses idées le secours de votre propre éloquence. N'importe, je ne veux examiner que la doctrine elle-même.

Elle n'est pas nouvelle, c'est celle du beau livre de l'*Imitation de Jésus-Christ*, qui est considérée par l'église comme l'introduction à la sainteté; mais peut-être avons-nous le droit de croire que ces sortes de travaux inspirés sont appropriés au temps où ils éclosent, et qu'ils nous tracent une ligne de conduite peu à peu impossible à suivre, sinon dangereuse et contraire aux progrès de la foi. Est-ce que la foi, est-ce que la notion et l'amour de Dieu ne doivent pas suivre la marche de l'esprit humain de siècle en siècle et se mettre à la tête de toutes les conquêtes, au lieu de se faire traîner ou de protester?

Ceci nous mènerait bien loin et ne serait que la paraphrase d'une de ces excellentes leçons que vous oubliez, que vous reniez peut-être, mais que j'ai gardées en extraits et en résumés dans mes cahiers du couvent. Cette leçon était intitulée *E pur si muove!* Souvenez-vous, mon ami! Vous nous disiez (et je vous cite à peu près textuellement, car j'ai mon extrait sous les yeux) : « Oui, elle tournait, la terre, et elle avait toujours tourné, car ce mouvement est sa vie, et si les juges qui condamnaient Galilée avaient mieux réfléchi et mieux raisonné, ils eussent pu interpréter le miracle de Josué sans faire mentir ni les livres saints, ni les éternelles lois de la nature. Dieu, qui a le pouvoir de faire fonctionner tous les rouages de l'univers, avait bien celui de faire apparaître aux yeux de cette poignée d'hommes qui combattaient en son nom le spectre enflammé d'un soleil immobile, remplaçant pour leur croyance l'astre véritable qui s'éloignait et s'éteignait dans les nuées du couchant? »

« C'est ainsi, ajoutiez-vous, qu'en s'attachant quelquefois trop à la lettre, on se jette en des luttes où l'esprit du siècle semble triompher, tandis qu'au fond c'est pourtant l'esprit de Dieu qui éclaire les travaux des savans et des philosophes, soit qu'ils le reconnaissent, soit qu'ils le nient. »

Voilà ce que vous disiez, mon ami. Permettez-moi de m'en tenir à ce doux et clair esprit qui formait le mien, et dont il ne m'est plus possible de changer les conclusions. Votre père Onorio est un saint, je n'en doute pas; mais il y a des saints qui se trompent, et vous-même êtes forcé de modifier et d'atténuer les conséquences de sa doctrine.

Je n'aime pas l'exagération de parti-pris. J'ai aujourd'hui la certitude que l'on peut prendre le sauveur Jésus pour l'idéal de la vie intérieure sans rompre avec les devoirs du temps et du milieu où l'on existe. Cet idéal que l'on porte en soi tend à élever sans cesse la pratique de la vie sociale; mais je crois qu'il défend aussi de la briser, et que les grandes ruptures avec les devoirs ordinaires sont de grands scandales, pardonnables seulement à qui n'a pas com-

pris ces devoirs-là. Je les ai compris, moi, je ne peux plus les méconnaître. Je dois et je veux vivre avec mon temps, que Dieu n'a pas maudit. Dieu ne maudit rien, je proteste!

Ne me demandez pas autre chose, mon ami. Vous parler de ce projet de mariage qui vous paraît si funeste m'est encore plus impossible.

Pourquoi? Je ne sais pas! Je sens que mon âme aborde un grand mystère, et que cette première lutte avec l'esprit inconnu qui me parle ne peut souffrir de témoin étranger. Je n'oserais dire à mes parens les pensées que je porte en moi, je n'oserais même les dire à celui qui en est l'objet. Il y a là comme un abîme à franchir et comme une montagne à soulever; c'est je ne sais quelle honte sacrée, si je puis dire ainsi, car elle ne me fait pas rougir de moi-même quand le sang monte brûlant à mes joues. Ne craignez donc pas! Mon bon ange veille, et il me rassure. Ma conscience n'a pas de détours, elle est donc libre de terreurs. Je sens Dieu en moi comme je ne l'ai jamais senti, et, sans savoir comment il résoudra le problème de ma situation, je suis pénétrée d'une confiance sans bornes dans l'issue qu'il me réserve.

Je ne veux pas faire de controverse avec Émile. Je ne pourrais pas non plus. Je ne me sens de forces réelles que sur des articles de foi où je le sais d'accord avec moi et beaucoup plus fort que moi-même,... aussi fort que vous, mon ami, et ce n'est pas peu dire!

Tranquillisez-vous sur mon compte, et ne pleurez pas notre amitié brisée. Pourquoi le serait-elle, si vous redevenez l'ami que j'ai toujours connu? Émile lui-même renouera cette amitié quand vous m'autoriserez à la lui dire, et quand vous aurez reconnu en lui un guide sûr, éclairé, légitime enfin pour mon âme. Voyez-le donc, parlez-lui de moi, de lui, faites-vous apprécier, obtenez sa confiance : je consens à ne me prononcer dans un sens ou dans l'autre qu'après cette épreuve; mais soyez vous-même, mon ami, et mettons tout à fait de côté l'influence hors de saison qui a dicté votre dernière lettre.

LUCIE.

SEIZIÈME LETTRE.

M. LEMONTIER A ÉMILE, A AIX.

Paris, 13 juin 1861.

Je crains que, par suite d'un zèle de jeune apôtre, tu n'apportes un peu trop de rigidité dans tes rapports avec l'entourage officiel ou occulte qui te dispute Lucie.

Ne demandons pas trop aux hommes, dans ce moment de dérail-

lement intellectuel, s'ils sont catholiques, protestans ou juifs. Si l'on y regardait de bien près, on verrait que beaucoup d'entre eux sont tout cela ensemble, et très païens par-dessus le marché, tant les doctrines tendent à une fusion inévitable en dépit de la prétention à l'immobilité qui caractérise certains adeptes de cette foi à facettes. C'est que la fusion a pour prologue inévitable la confusion.

Mon avis est qu'il faut éviter les discussions vaines et ne point porter le trouble dans les esprits par la guerre aux détails. Beaucoup de chemins conduisent au vrai, et la devise de l'église est que tout chemin mène à Rome. Demandons aujourd'hui que tout chemin mène Rome à Dieu!

Tracer une route unique et absolue, bâtir des systèmes de toutes pièces, ce serait recommencer l'histoire du passé. L'homme nouveau ne subira plus d'entraves nouvelles. Il aimera encore mieux user celles dont il a l'habitude, jusqu'à ce qu'elles le quittent à force de vétusté, et, comme cela est fatal, rien ne doit nous irriter dans les obstinations de l'habitude.

D'ailleurs, quelle que soit la théorie de l'individu, il peut être dans le chemin pratique de l'idéal, si son âme est plus généreuse que sa croyance, et cette anomalie se présente en nombreux exemples dans la situation particulière aux époques de grande transition. Il ne faudrait donc pas prendre trop à la lettre ce que je t'ai dit sur les eunuques intellectuels. Le mysticisme est une grande machine à mutilation morale; mais les germes de la véritable virilité lui échappent souvent. J'ai connu des dévots très philosophes, des esprits forts très superstitieux, et des athées très religieux sans le savoir.

Ces exceptions, quelque fréquentes qu'elles soient, ne doivent pourtant jamais servir à réhabiliter l'esprit meurtrier des doctrines ennemies du progrès. Elles ne sont rien de plus que de nobles inconséquences, des révoltes de la vie divine dans les âmes, des protestations qui échappent au raisonnement, des attentats sublimes contre la logique du mal, des contradictions sans lesquelles l'esprit de Dieu eût été entièrement étouffé au moyen âge. La réforme fut une de ces protestations spontanées qui ouvrent une soupape de sûreté à l'étouffement universel. Une nouvelle réforme plus radicale et plus complète se prépare. L'église romaine se mettra-t-elle en tête du mouvement? Qui sait? et pourquoi non? Voilà pourquoi, mon enfant, il ne faut pas décourager les catholiques comme Lucie, ni les athées comme son grand-père.

Pour conclure, esprit de charité, tolérance et aménité envers tout homme et toute femme de bien qui se trompe! — Guerre ouverte, guerre à mort au mensonge érigé en parole de Dieu! Mépris absolu,

mépris de glace aux hypocrites qui font de l'idée religieuse un instrument de haine et d'abrutissement, ou tout simplement le marchepied de leur ambition!

Sois sage autant que courageux, ce n'est point facile! Raison de plus pour essayer.

Sois béni de Dieu comme tu l'es de ton père.

Adresse-moi ta prochaine lettre à Chêneville. Je vais achever mon travail sous les vieux arbres qui t'ont vu naître. Je serai plus près de toi.

DIX-SEPTIÈME LETTRE.

ÉMILE A SON PÈRE.

Aix, le 13 juin.

Aujourd'hui je croyais pouvoir aborder la question avec le général; mais il a écrit de Chambéry qu'il ne rentrerait que demain, et j'ai pu passer la journée dans une sorte de tête-à-tête avec Lucie.

Nous avons causé longtemps en nous promenant dans l'enclos et dans la montagne autour du manoir. C'est un lieu enchanté, et Lucie est une créature divine, mon père! Nous n'avons plus discuté, nous avons répandu nos cœurs l'un dans l'autre. Nous nous sommes raconté toute notre vie, et quel ravissement pour moi de n'avoir rien à lui cacher, rien à lui taire! Combien je t'en remercie! car c'est à toi que je dois d'avoir ignoré les dangereux entraînemens de la jeunesse et de l'oisiveté. Je lui ai dit toute notre intimité de travail, de voyages tête à tête, de causerie intime et jamais épuisée, ces soirées d'hiver à la campagne où tous deux, seuls au coin du feu, nous pensions tout haut l'un pour l'autre, et quelquefois entraînés jusqu'au milieu de la nuit, oubliant de compter les heures qui sonnaient et les lumières qui se consumaient sur la table. Et Lucie aimait à apprendre que nous étions souvent gais dans ces épanchemens jusqu'à rire et à réveiller en sursaut le vieux chien qui dormait dans nos jambes, que nous recommencions le jour suivant après nous être dit : Cette fois nous nous quitterons à dix heures, nous avons à travailler, nous veillons trop, — et que nous retombions dans notre oubli du temps, — dans notre plaisir de pouvoir échanger avec suite nos idées et nos sentimens sans être dérangés ni distraits par la vie extérieure. Je lui racontais aussi nos longues promenades de huit jours dans l'été, avec un domestique pour faire notre cuisine ambulante et un mulet pour porter nos provisions. Je lui disais comment nous explorions ainsi une localité de peu d'étendue, examinant tout, recueillant tout, et comme quoi nous arrivions à la posséder sous tous ses aspects d'ensemble et de détail, art,

science, histoire, mœurs, coutumes, faune et flore. — Et puis nos grandes excursions, nos campagnes dans les bibliothèques, nos heures de recherches dans les livres, nos collections de souvenirs, nos rêveries oublieuses de tout au sein de la nature, enfin toute cette vie à deux que tu m'as faite si libre et si remplie, si belle et si douce, si austère et si tendre!... Lucie a rêvé longtemps après m'avoir longtemps questionné.

— Je ne m'étonne plus, m'a-t-elle dit ensuite, de trouver en vous ce que je n'ai trouvé chez personne, l'accord des idées, des sentimens et des goûts. Votre esprit et votre caractère se tiennent, et cette pureté de mœurs que j'ai entendu déclarer impossible à votre sexe et à votre âge, à moins d'une éducation catholique des plus rigides, est pour moi une surprise dont je ne reviens pas.

— Tout cela, Lucie, a été obtenu par le sentiment religieux pourtant, n'en doutez pas; mais il y a manqué, je l'avoue, la crainte du diable et la croyance à l'enfer.

— Ne me parlez pas de l'enfer, répondit-elle vivement, je n'y ai jamais cru! Mais ne parlons pas du tout de nos dogmes, parlons de nous. J'adore votre père, me voilà enthousiaste de lui,... et jalouse aussi! Voyez, Émile, est-il possible, à vous qui avez sous les yeux à toute heure un tel idéal, de chérir passionnément une pauvre fille comme moi?

— Oui, et d'autant plus, même en supposant que vous soyez la pauvre fille que vous dites. Les grands amours naissent des grands amours.

— Pourtant voyez! reprit-elle; vous dites qu'un prêtre, un confesseur, un directeur de ma conscience serait votre rival, qu'il vous prendrait mon âme, et qu'entre deux êtres qui s'aiment il ne peut y avoir que Dieu!

— Je n'ai jamais dit *entre*, j'ai dit *en eux* et *avec eux*.

— Mais votre père est un homme pourtant! Sera-t-il notre confesseur et notre conseil? Je le veux bien, moi; mais alors que devient votre théorie contre l'intervention du *père spirituel?*

— Je vais vous dire la différence, Lucie! L'intervention d'un père comme le mien serait *discrète*, et notre recours à lui serait *libre*. Un père comme le mien n'entendrait pas la confession de l'un sans entendre celle de l'autre, et il n'exigerait ni l'une ni l'autre au nom de notre salut. Je comprendrais très volontiers, à défaut de bons parens et d'amis sévères, le rôle d'un prêtre saint et sage qui consentirait à donner ses conseils et ses lumières à deux amans, à deux époux attirés vers lui d'un commun accord par une égale confiance, et qui, lorsqu'il ne les verrait pas venir à lui, remercierait Dieu de ce qu'ils n'ont pas besoin de lui. Est-ce ainsi que vos prêtres agissent?

Votre confiance en eux n'est-elle pas obligatoire, forcée? Pouvez-vous les consulter sur un cas de conscience isolé? Ne faut-il pas leur dire tout, jusqu'aux plus délicats secrets de la pudeur, jusqu'aux choses qu'un père n'oserait demander à sa fille?

— Je ne sais pas, moi! répondit Lucie avec fermeté. Il y a des pudeurs qui n'ont pas de secrets à révéler et qui ne connaissent pas les angoisses de la confession. Ne m'accorderez-vous pas que, pour les autres, la crainte d'avoir à révéler quelque honte devient un frein salutaire et puissant?

— C'est un remède empirique, ma chère Lucie, que l'obligation de faire un acte impudique pour racheter l'impureté de la pensée! Quoi de plus indécent pour une jeune fille ou pour une jeune femme que de se révéler ainsi à un homme? C'est se jeter dans le feu pour se guérir de la brûlure.

Lucie ne répondit pas. Elle revint à sa prétendue jalousie à propos de toi. — Avouez, dit-elle, que vous m'avez déjà confessée à votre père!

— Il faut croire, répondis-je, que je vous ai confessée telle que vous êtes, puisqu'il m'a renvoyé à vos pieds.

— Comme pénitence!... dit-elle en riant. Eh bien! à présent je veux que nous parlions de moi, afin que ce père, dont j'ai peur et envie, juge si je suis digne de devenir sa fille. Vrai, je n'en sais plus rien! Interrogez-moi.

— Oh! mon Dieu, moi, lui dis-je, une seule chose me tourmente. Votre vie a été si pure qu'elle est écrite dans un regard, dans un sourire de vous. Vous pouvez avoir essayé d'aimer quelqu'un comme vous essayez de m'aimer à présent, sans perdre le moindre de vos droits à mon respect, et pourtant je serais désespéré d'apprendre que vous avez aimé!

— Alors pourquoi le demandez-vous?

— Pour que, si cela est, vous ne me le disiez jamais.

— Ah! vous voilà faible, et vous tombez au-dessous de vous-même. Vous avez le courage de votre franchise, mais non celui de la mienne.

— C'est vrai, mais c'est que je ne suis pas fort du tout, Lucie, ou du moins j'ignore si je le suis. Je n'ai eu jusqu'à présent que du bonheur, et je ne sais pas si je me tirerais d'une violente épreuve. Je crois pouvoir répondre que ma conscience n'y laisserait rien de son honnêteté, mais je ne sais pas si je n'y laisserais pas ma vie.

— Allons, allons! reprit-elle en souriant, ne détournez pas vos yeux des miens et ne soyez pas poltron! J'ai eu un amour, un véritable amour de femme dans ma vie, et j'ai besoin de vous le raconter; mais ne tremblez pas comme cela : j'ai aimé un enfant.

— Un enfant?

— Oui, un enfant de quatre ans, la fille de ma servante Misie, un enfant qui a causé dans ma vie une sorte de révolution; mais il faut que je remonte un peu dans cette vie d'auparavant. Je vous résumerai mon histoire en quelques mots, et vous la soumettrez au jugement de votre père.

« J'ai toujours été enjouée de caractère et sérieuse d'esprit. Le premier éveil de mon âme s'est fait au sein d'une religion douce et tolérante de formes, grâce à une bonne direction que j'ai rencontrée, mais sévère dans ses conséquences, grâce à un certain besoin de logique ardente qui est en moi. J'ai voulu appliquer cette logique à ma vie, consacrer ma fortune et mes soins au bonheur des autres sans me permettre de penser au mien propre. Ma nature calme ou bien gouvernée ne réclamait pas. Je ne pouvais séparer dans ma pensée mes propres félicités de celles des êtres que je voulais rendre heureux.

« On vous a dit que je voulais me faire religieuse : j'y ai pensé longtemps et sérieusement; mais ce n'était pas par un instinct d'isolement farouche. Je voulais me consacrer à l'éducation des enfans et des jeunes filles. — Puisque je suis riche, me disais-je, j'ai de plus grands devoirs à remplir que celui de me marier. Je dois et je veux adopter une famille aussi étendue que mes ressources, mon temps et mes forces me le permettront.

« Je ne l'ai pourtant pas fait. Plus tard, et quand nous passerons aux détails, je vous raconterai ce qui m'a rendue hésitante. Je vous dirai seulement aujourd'hui ce qui m'a fait renoncer complétement à mes projets.

« Un jour, ma servante Misie me demanda en pleurant de prendre sa petite dans la maison. Sa sœur, à qui elle l'avait confiée, venait de mourir, et elle n'avait au village personne qui lui inspirât confiance. Mon grand-père aime les enfans, mais à la condition qu'ils ne seront ni bruyans ni dévastateurs. Il pense avec raison que leurs parens, engagés dans les devoirs de la domesticité, ne peuvent guère les surveiller, et que ces petits bandits, livrés à eux-mêmes, arrachent et brisent les fleurs, dénichent les oiseaux et font mille autres sottises nuisibles à eux-mêmes autant qu'au repos des vieillards. J'obtins une exception en faveur de Lucette; elle était ma filleule, je me chargeais de la surveiller aux heures où sa mère ne le pourrait pas. J'allai donc chercher l'enfant; elle était malpropre. Quand je l'eus baignée, je vis qu'elle était d'une délicatesse extrême et qu'elle avait besoin de grands soins. Elle n'était pas jolie : craintive, sauvage, elle ne me tint d'abord que par la pitié; mais elle m'occupait beaucoup. Sa frêle santé, son caractère ombrageux exi-

geaient une surveillance continuelle, et je me repentis d'avoir pris une charge qui absorbait tout mon temps et me rendait esclave d'un seul petit être médiocrement intéressant par lui-même.

« Au moment de la rendre à sa mère, pour qui j'aurais facilement obtenu une dispense de service jusqu'à nouvel ordre, je me sentis reprise de compassion. Misie ne savait soigner sa fille ni au physique ni au moral. Elle la faisait manger trop ou trop peu, elle la grondait et la gâtait sans discernement. Je la priai de ne s'en plus mêler. Conserver ce petit corps et cette petite âme, n'était-ce point aussi obligatoire que de préparer l'éducation de deux ou trois cents jeunes filles? Le brin d'herbe est-il moins fécondé par la rosée du ciel que la grande nappe de la prairie? Et puis je devais peut-être accepter cette charge par la raison qu'elle me pesait. Je rêvais les grandes choses, et je dédaignais les petites; ce n'était pas là le véritable esprit chrétien. Je redevins l'esclave de Lucette, et je fis de mon mieux.

« Durant l'hiver, elle resta chétive et maussade; mais quand les neiges commencèrent à fondre, quand le printemps verdit, ma pauvre petite commença à renaître. Un matin qu'elle jouait mélancoliquement à mes pieds dans le jardin, elle laissa tomber ses jouets, regarda longtemps un buisson où un oiseau avait commencé son nid, et, voyant la petite bête apporter et entrelacer adroitement un grand brin de paille, elle se mit tout à coup à sourire en silence. C'était, je crois, son premier sourire volontaire et spontané. Sa mère ne lui arrachait ces petites gracieusetés de la physionomie qu'à force d'obsessions. Ce que je vais vous dire vous paraîtra peut-être bien puéril, mais le muet sourire de Lucette à cet oiseau qui ne lui demandait rien me causa un attendrissement extraordinaire. Je la regardai comme si elle m'apparaissait pour la première fois. Ce sourire l'avait transfigurée, elle était belle. Encore pâle sous ses cheveux bruns, elle s'animait peu à peu, comme un bouton de fleur qui s'entr'ouvre et se colore au soleil. Elle se leva pour aller regarder le petit nid que l'oiseau venait de quitter, et son sourire devint un franc rire d'étonnement et d'admiration. Elle revint à moi, et, voyant mes yeux attachés sur les siens, elle hésita un peu, s'enhardit, et vint pour la première fois m'embrasser et me caresser de son plein gré.

« Nous nous aimions enfin! Elle avait pris confiance en moi, et moi,... comment vous dirai-je ce qu'elle m'inspirait tout à coup? C'était comme la révélation d'une chose jusque-là ignorée, le charme de l'enfance. Les religieuses, — et vraiment j'en étais une, bien que libre encore, — ne connaissent pas le sentiment maternel. Il faudrait le deviner, et elles ne doivent pas chercher à en pénétrer les mystères. Leurs enfans d'adoption sont pour elles de petites sœurs

qu'elles gouvernent plus ou moins bien, mais que leurs entrailles repoussent en quelque sorte. Il y en a même bon nombre qui détestent les enfans malgré elles, comme si leur conscience chagrine protestait contre la stérilité de leur vie. Pour moi, j'aimais l'enfance, mais je ne l'avais jamais comprise. C'étaient toujours de jeunes âmes à éclairer des lumières de la religion, mais non ces êtres complets et vraiment angéliques que les enfans sont en réalité. La beauté, la grâce, et je ne sais quoi de mystérieusement divin, comme si Dieu n'avait pas besoin de nous pour se révéler à eux plus intimement qu'à nous-mêmes, voilà ce qui me frappa d'une lumière imprévue. Pourquoi le nid du petit oiseau charmait-il la pensée de Lucette? Savait-elle si c'était un berceau ou un simple amusement? Si elle me l'eût demandé, je n'eusse pas osé lui répondre. Elle avait l'air de l'avoir mieux compris que moi et d'avoir adoré déjà dans son cœur la loi de Dieu dans le travail de cette petite créature.

« A partir de ce jour, Lucette me devint si chère que ma personnalité disparut pour moi en quelque sorte. Comme si elle l'eût compris, la pauvre petite se mit à m'aimer passionnément. Elle n'était pas démonstrative, mais elle s'attachait à moi comme mon ombre à mon corps, et si j'étais forcée de la quitter quelques heures, je la trouvais absorbée et comme dépérie. Sa joie était si grande en me voyant revenir, qu'elle avait des étouffemens inquiétans. Le médecin, la voyant ainsi, me disait souvent : « Ne vous y attachez pas trop, elle ne vivra pas. » Je pris à tâche de la faire vivre, n'espérant pas trop réussir et pour ainsi dire préparée à la perdre, mais pénétrée du désir ardent de faire sa vie aussi pleine et aussi douce que possible. Cette préoccupation devint mon unique pensée, et pendant six mois je vécus aussi absente de moi-même que si je ne m'étais jamais connue. Toutes mes pensées, toutes mes inquiétudes, toutes mes espérances avaient cette enfant pour objet, elle était le but de ma vie. C'est en vain que j'essayais quelquefois de me reprendre et de m'interroger; je ne pouvais plus me répondre, j'aimais l'enfant et l'enfance plus que moi-même.

« J'en étais venue à ressentir tous les mystérieux instincts de la maternité. La nuit, j'étais comme avertie de ses étouffemens, et je m'éveillais avant elle. En la promenant, je sentais venir à l'horizon le souffle d'air un peu trop frais pour sa poitrine délicate. Cette enfant toujours dans mes bras, sur mes genoux ou pendue à ma robe, impatientait un peu mon grand-père, et lorsque, pour ne pas la quitter, je refusais d'aller passer les fêtes avec ma tante, celle-ci disait que je devenais folle; mais au fond tous deux espéraient que cet engouement pour l'enfance me conduirait au mariage, et on ne me contrariait pas trop.

« Durant l'été, Lucette parut vouloir vivre. Son intelligence se développait rapidement : elle questionnait beaucoup; mais ses questions mystérieuses, incompréhensibles quelquefois, m'effrayaient. Que répondre à cette petite âme qui cherchait Dieu et qui semblait le mieux entrevoir dans ses rêves que dans mes explications? Elle voulait aller dans les étoiles, c'était son idée fixe, et il fallait quelquefois lui promettre de l'y conduire pour l'empêcher de pleurer sans cause apparente. — Mais ce n'est pas l'histoire de Lucette que je veux vous raconter. Ses adorables gentillesses, sa poésie bizarre n'ont peut-être existé que pour moi. Elle a été un rêve délicieux et poignant dans ma vie. Au retour des neiges, elle a dépéri rapidement. Je ne la quittais ni jour ni nuit. Par une froide matinée de cet hiver, elle s'est endormie sur mon cœur pour ne plus se réveiller, et dans ce sommeil suprême je l'ai vue sourire une dernière fois, comme si la mort lui apparaissait sous la forme du petit oiseau qui tisse gaîment le berceau d'une vie nouvelle. J'ai ressenti une douleur dont je ne veux pas vous parler : je pleurerais encore, et je ne dois pas vous attrister. »

— C'est fait, Lucie, je pleure avec vous, et moi aussi j'adore Lucette. Pour moi aussi, elle est une révélation que vous me communiquez,... et me voilà tout prêt à vous raconter le reste de votre histoire.

— Oui, je veux bien, dites.

— Eh bien! vous avez été transformée par cet amour de mère; vous avez compris que l'adoption d'un enfant était une chose bien autrement grave que la gouverne d'un troupeau. Vous avez compris le but de la femme, vous avez vu que l'enfant ne pouvait avoir plusieurs mères, et que pour vivre heureux ou pour mourir doucement il devait absorber toute l'existence d'une seule. Vous vous êtes dit enfin que le but de la femme était la maternité avec toutes ses angoisses, toutes ses sollicitudes, tous ses déchiremens et toutes ses joies, et qu'une religieuse n'était en comparaison d'une mère qu'un pédagogue à la place de Dieu.

— Oui, Émile, c'est la vérité que vous dites, et c'est là ce que j'ai ressenti. Tous mes raisonnemens exaltés sont tombés devant le fait éprouvé. L'état le plus sublime et le plus religieux, c'est l'état le plus naturel. Dieu n'a pas mis dans nos cœurs ce miracle de tendresse inépuisable, cette faculté d'aimer et de souffrir pour que notre volonté s'y refuse. Le jour où j'ai perdu Lucette, j'ai résolu de me marier; mais je ne voulais pas me marier à tout prix, et aucun homme n'avait parlé à mon cœur, aucun n'avait éveillé mon imagination. J'étais très hautaine, c'était un tort sans doute. Je n'avais pas le droit de prétendre à l'affection d'un homme véritablement

supérieur, moi dont la vie toute faite de grandes aspirations et de petits dévouemens avait été en somme assez stérile. Que voulez-vous? je ne me donne pas raison; j'étais prévenue, et l'idéal religieux dont je m'étais nourrie ne me portait pas à l'indulgence dans le monde réel. J'étais pourtant née bienveillante, ce me semble; mais j'avais fait deux parts de moi-même : une de bonhomie et d'enjouement pour cette vie extérieure à laquelle je ne voulais me mêler qu'à la surface, comme fait l'hirondelle qui rase le flot et ne quitte pas le domaine de l'air; l'autre toute de recueillement et d'enthousiasme pour les choses célestes, région intellectuelle où je voulais absorber le meilleur de mon âme.

« J'étais donc assez mal disposée à aimer quand je vous ai rencontré. C'est votre étonnante sincérité qui m'a frappée, et je vous ai pris dès les premiers jours en si grande estime, qu'il ne m'a plus été possible de revenir à mon orgueil solitaire; j'ai senti pour vous l'amitié à première vue, une amitié si grande qu'il ne me paraît pas possible non plus qu'elle soit jamais détruite, quoi qu'il arrive, et que si nous ne nous marions pas ensemble, je ne songerai plus du tout à me marier. Je n'oserais plus offrir à un autre homme un cœur où vous auriez conservé tant de droits, et je m'imagine que si j'étais homme, je ne voudrais pas venir après vous dans la vie d'une femme sérieuse.

« Mais votre rude franchise a eu aussi ses inconvéniens. Effrayée de me sentir si occupée de vous et redevenue absente de moi-même comme au temps de Lucette, j'ai voulu savoir ce qui se passait en moi. J'ai craint de vous aimer d'amour juste au moment où j'ai craint que vous n'eussiez pas d'amour pour moi. Était-ce là un puéril sentiment de femme, un instinct de coquetterie? J'ai eu peur de moi aussi, j'ai fui, j'ai cherché dans la prière et la retraite à me retrouver moi-même. Eh bien! là, je me suis réellement calmée, non par le détachement, mais par l'intervention mystérieuse de je ne sais quelle voix intérieure. Ne me questionnez pas là-dessus, je ne saurais pas bien vous répondre; je sais seulement que Dieu semblait sourd à ma prière quand je lui offrais de renoncer à vous, et qu'il me revenait avec des suavités ineffables quand je priais pour vous seul. Alors il m'est arrivé d'avoir en lui une confiance que je n'avais jamais eue encore, et que je me suis expliquée ainsi : la foi en Dieu n'est complète que quand nous avons foi en nous-mêmes. Dieu est tellement en nous, qu'en doutant de nous, nous sommes entraînés à douter de lui. A force de l'interroger sur ses intentions à notre égard, on oublie trop souvent peut-être, dans la pratique religieuse, qu'il nous a donné le libre arbitre pour nous forcer à nous en servir; enfin j'ai reconnu que mon affection pour vous avait

grandi et éclairé ma foi. Dès lors j'ai résolu de ne plus combattre et d'attendre sans terreur ce que Dieu vous inspirerait à vous-même pour la solution de notre avenir. »

J'étais transporté de joie, et pourtant Lucie restait triste. Ses yeux, attachés sur les miens, se remplissaient à chaque instant de larmes.

— Dites tout, Lucie, m'écriai-je; dites tout, je vous en conjure. Ne me laissez pas ainsi ivre de bonheur et de reconnaissance avec cette épée de Damoclès sur la tête. Il y aurait là quelque chose d'horriblement cruel qui ne serait pas vous!

— Émile, reprit-elle, je vous ai dit que je vous aimais plus que tout autre, et que j'avais foi en vous. Ne me demandez que ce dont je suis sûre : le reste est doute, crainte, espoir, appréhension! Mon affection pour vous, c'est le cri de ma liberté. Mon aveu en est l'acte. Le reste ne dépend pas de moi, je vous le jure, et ce n'est pas aujourd'hui ni demain que disparaîtront les obstacles que je redoute. Je vous ai toujours dit qu'il y fallait un peu de temps, et nous ne pouvons ni ne devons devancer la marche du temps.

J'ai cru devoir respecter le secret de sa pensée. De quel droit me révolterais-je? Elle me cache quelque chose; mais, en voyant à quelles braves et loyales surprises ont abouti jusqu'ici ses restrictions et les petits mystères de sa conduite, ne serais-je pas ingrat et fou de ne pas savoir attendre? C'est une épreuve qu'elle m'impose... Ah! je ne veux pas être au-dessous de ce qu'elle attend de moi!

Nous avons dîné avec le grand-père, et nous sommes restés ensemble jusqu'au lever des étoiles. Nous les avons regardées avec amour. Lucie semblait accepter l'idée de vivre tour à tour, et peut-être un jour simultanément, par la perception de l'infini dans tous ces mondes; elle aime la grandeur de ce beau rêve, elle n'y voit point d'hérésie. — Les promesses de ma religion, disait-elle, sont tout aussi mystérieuses; elles donnent à mon âme l'éternité du bonheur dans la contemplation de Dieu, et pour occupation dans l'éternité le soin de chanter ses louanges. Ne tournez pas cela en ridicule. Toute cette vie qui nous entoure au ciel comme sur la terre, n'est-ce pas l'hymne éternel et incessant auquel nous nous associons déjà, et auquel nous brûlons de nous unir chaque jour davantage?

Tu vois comme l'esprit de Lucie est vaste et comme son intelligence déborde les étroitesses de la lettre. Qu'est-ce qui peut donc nous séparer, nous empêcher d'être à jamais unis? Son père? Cet homme me paraît si peu de chose auprès d'elle, que je ne puis en tenir compte. Pourtant il y a une goutte de fiel dans mon bonheur,

je ne sais laquelle; mais ne crois pas que je m'en tourmente plus que de raison, et que mon cœur soit ingrat... Je bénis Dieu, Lucie et toi.

J'ai passé cette soirée à t'écrire, et demain je retourne à Turdy, où l'on m'a dit de revenir dîner. C'est ce soir que je dois parler au général. Je te dirai le résultat de mes ouvertures; mais je ferme cette énorme lettre, et je vais tâcher de m'endormir confiant sous l'aile de ton amour. . . . . ÉMILE.

DIX-HUITIÈME LETTRE.

HENRI VALMARE A M. LEMONTIER, A CHÊNEVILLE, PAR LYON.

Aix, 14 juin.

Émile est très contrarié ce soir, et à sa place je le serais davantage, moi qui me pique de plus de sang-froid. C'est vous dire, monsieur et digne ami, que votre enfant prend beaucoup sur lui; mais comme il m'a dit vous avoir écrit hier une très longue lettre, je l'ai engagé à prendre du repos ce soir, et je me suis chargé de vous raconter avec exactitude nos pourparlers au manoir de Turdy.

Émile m'avait prié de l'y accompagner, pour donner, par la présence d'un témoin, plus d'autorité à sa démarche auprès du général. Le dîner s'est passé sans coup férir, bien que ce grand avaleur de sabres me parût plus rogue et plus cambré que les autres jours. Enfin, à l'heure bénévole où le guerrier modèle daigne fumer sa pipe sur la terrasse du vieux château, Mlle La Quintinie a emmené son grand-père, et nous avons pu porter la parole. Émile a parlé comme vous lui avez appris à parler, noblement, avec simplicité, franchise et délicatesse. Il a dit en résumé qu'il aspirait au bonheur d'épouser Mlle Lucie, et qu'il demandait à son père la permission de faire agréer ses soins, à quoi le général a répondu : *Mon cher monsieur*, je ne vous dis pas non, mais je ne peux pas vous dire oui. Tout ceci s'est combiné d'une façon irrégulière, et je suis forcé de marcher dans la voie de l'irrégularité ouverte par vous et par *monsieur le grand-père*. Ordinairement, et dans la règle voulue, qui est toujours la meilleure, le postulant présente sa demande au chef de la famille. Je croyais être ce chef unique et seul compétent. Vous avez cru devoir conférer mon titre et mes attributions à M. de Turdy... Soit, la chose est faite! M. de Turdy a bien voulu m'avertir de vos intentions, et ma fille m'a prié de vous écouter. Je vous écoute, mais je me demande si vous avez agi à mon égard d'une façon dont je doive me montrer satisfait, et si votre peu d'empressement à gagner ma confiance est un bon précédent pour nos futures relations.

Émile, sans s'effaroucher de cette gracieuse mercuriale, s'est res-

pectueusement justifié en démontrant que, sans la permission de Mlle La Quintinie, il n'avait pu se croire autorisé à formuler sa demande; mais le général paraissant ne pas comprendre qu'on pût aimer sa fille avant de le connaître, et s'adresser à elle-même au lieu d'aller demander aux autorités civiles ou militaires l'autorisation préalable, il n'y avait guère moyen de s'entendre. Émile a déployé là toute l'habileté possible pour ménager la susceptibilité du père sans compromettre sa propre dignité. Il a été évident pour moi que le général ne comprenait rien à la délicatesse de la situation, au dévouement romanesque d'Émile, et qu'il n'écoutait même pas ce qu'on lui disait, tant il était préoccupé du désir d'être désagréable et de décourager. Émile s'en apercevait fort bien aussi, mais n'en faisait rien paraître, et c'est avec le plus grand calme et la plus parfaite déférence qu'il a demandé une solution à ce que le général traitait de *malentendu regrettable*, comme s'il se fût agi d'arranger un duel et non un mariage.

Mis au pied du mur, le potentat nous a enfin octroyé une réponse à laquelle, pour mon compte, je ne m'attendais que trop. — *Passons l'éponge*, a-t-il dit élégamment, sur le différend qui précède. Je persiste à dire que vous n'avez pas agi *régulièrement*, mais je ne vous suppose pas de mauvaises intentions, et *j'accepte vos excuses*.

Ici Émile est devenu rouge : il n'avait pas eu d'excuses à faire, il n'en avait pas fait, et j'ai cru devoir prendre la parole pour rétablir la vérité.

— Allons, soit! a repris le général. Ne disons pas excuses, disons justification. Je m'en contenterais, s'il ne s'agissait que de moi; mais mon incertitude porte sur quelque chose de plus grave, et dont je ne peux pas faire aussi bon marché.

Et, après un peu d'embarras qu'il n'a pas su cacher, il a ajouté : — J'irai droit au fait, et aussi franchement qu'un homme de guerre va au feu. Il m'a été dit que vous manquiez de religion, et je vous déclare que je ne donnerai jamais ma fille à un homme *sans principes*.

Émile est devenu pâle. Il s'est remis vite et a répondu : — Et moi, monsieur le général, je vous déclare que je me regarde comme un homme très religieux et dont les principes sont très sérieusement fixés, aussi bien en matière de religion qu'en matière d'honneur!

— Oh! pour l'honneur,... je n'en doute pas, monsieur, je sais... Monsieur votre père et vous,... je sais, je rends justice... Excellente réputation, caractère à l'abri de tout reproche... Mais la religion, jeune homme, la religion! Il en faut! Point de famille sans religion! C'est la base de la société, c'est le frein de la femme, la tranquillité du mari, l'exemple des enfans. Je sais que monsieur votre père,...

je n'ai pas lu ses ouvrages, ils sont fort bien écrits, à ce qu'on m'assure : beaucoup d'érudition, et des convenances!... mais cela ne suffit pas. Il méconnaît l'autorité de l'église, et sans autorité il n'y a pas de religion. Enfin vous êtes une espèce de protestant, et je ne crois pas que ma fille consente jamais à un mariage mixte. L'hérésie, monsieur, est quelquefois plus dangereuse que l'athéisme. Elle est une révolte, et tout ce qui est rébellion est licence...

Je vous fais grâce du discours dont nous a régalés, vingt minutes durant, ce Mars-Prudhomme. Il a fallu y passer et entendre tout cela sans sourire et sans impatience. Nous avons fait merveille, Émile et moi. Je ne le croyais pas si patient, et je ne me savais pas si grave. Le plus beau de l'affaire, c'est que nous n'avons jamais pu obtenir une conclusion. Il s'est si bien embrouillé dans les feux de file, tantôt disant qu'il espérait la conversion d'Émile et la vôtre, tantôt se retranchant sur la prétendue incertitude de Lucie, greffant maximes sur axiomes et ne décidant rien, que nous avons pris le parti de nous retirer en lui disant que nous attendrions le résultat de ses réflexions. C'était une pauvre sortie; mais nous étions enfermés dans un cercle vicieux, ou l'envoyer au diable, ou y être envoyés nous-mêmes, et votre fils, qui ne veut pas compromettre sa cause et qui n'a pas été admis à la plaider, n'a d'espoir que dans la résolution de Lucie et la protection du grand-père.

Le plus triste de la soirée, c'est qu'Émile n'a pu échanger un mot avec Mlle La Quintinie. Le général a surveillé notre retraite de la façon la plus désobligeante, et nous voilà rentrés moins avancés qu'au départ. Si demain Émile n'obtient pas plus de lumière sur les intentions de l'homme de guerre, il vous demandera probablement de venir à son aide, et je crois que vous jugerez le moment opportun, car bien véritablement la jeune personne lui est très attachée, et c'est une femme de mérite.

Agréez, cher et respecté ami, le dévouement sans bornes de votre

HENRI.

P. S. — Est-ce la peine de vous dire que j'accepte votre jugement sans appel, et que je ne me ferai pas imprimer avant le jour où vous me direz : *C'est bien?* Mais dans un temps où nous serons, vous et moi, moins préoccupés d'Émile, vous me permettrez de défendre cette jeune génération d'écrivains à laquelle vous accordez peut-être trop de talent et refusez trop la croyance. Si c'est pour développer en moi ce qu'il y reste de principes en dépit de la précocité de mon expérience, j'accepte le reproche pour moi et pour ceux de mon âge. Vous êtes bien capable de cela, vous, âme toute paternelle et maligne en diable en l'art de gâter les enfans! Non pourtant, vous êtes plus naïf que nous! Vous nous croyez plus forts

que nous ne sommes. Nous prenons des airs de matamore sans le savoir. Il nous est passé tant de choses sous les yeux depuis le collége, que nous avons le goût perverti; mais si nous n'aimons pas le vrai avec le jugement, nous l'aimons avec l'instinct et nous aspirons à le saisir. Que voulez-vous? nous sommes venus en ce monde *à la male heure!* Nous avons vu finir et recommencer diverses choses si vite emportées que nous n'avons pas eu le temps de les sentir, et je crois que l'on ne comprend bien que ce que l'on a senti soi-même. Vous ne pouvez nier que nous ne soyons éclos à la vie au milieu d'une grande corruption de principes; nous ne pouvions donc nous développer par l'enthousiasme. Pour rester honnêtes, il nous a fallu avoir la volonté froide, et nous sommes froids comme de jeunes protestans. Il y a bien à cela quelque mérite! Vienne le soleil qui nous réchauffera!... L'an 1900 est encore loin, mon ami! Nous tâcherons de le hâter.

Mais c'est trop vous parler de moi, et j'en ai honte. Votre cœur a bien d'autres soucis que mon sot petit manuscrit, et j'admire votre bonté qui a trouvé le temps de le lire et de m'en parler, à moi qui n'y pensais plus!

DIX-NEUVIÈME LETTRE.

A M. ÉMILE LEMONTIER.

14 juin soir, Turdy.

Émile, venez demain *quand même*. Mon gendre est fou, et je crois que quelque cagot lui a monté la tête à Chambéry. Nous nous sommes querellés, lui et moi, après votre départ. Il n'a pas osé prendre sur lui de s'opposer aux relations que je déclare vouloir conserver avec vous; mais il prétend que vous passerez par le confessionnal, ou qu'il refusera son consentement. C'est ce que nous verrons! Ne faiblissons pas. Nous n'avons affaire ni à un méchant homme ni à une tête bien solide. Soyez chez nous à l'heure du déjeuner, et comptez sur moi.

MICHEL DE TURDY.

VINGTIÈME LETTRE.

ÉMILE A M. H. LEMONTIER, A CHÈNEVILLE.

Aix, 15 juin 1861.

Henri t'a raconté nos ennuis d'hier. Rappelé par un billet de l'excellent grand-père, nous sommes retournés ce matin à Turdy. Le général était à la promenade. J'ai pu, en déjeunant avec Lucie et

M. de Turdy, savoir, non ce que veut ou voudra positivement le général, mais ce que sa fille pense de la situation. Elle est persuadée que quelqu'un a agi sur son esprit tout récemment. Aux premières ouvertures de la famille, il s'était montré beaucoup plus coulant, et moi maintenant je crois savoir contre qui la lutte est engagée.

Nous étions au salon vers deux heures et le grand-père commençait sa sieste, lorsque le général est brusquement rentré en présentant un personnage qu'il a qualifié d'ami à lui. J'ai vu une grande surprise et une singulière émotion sur le visage de Lucie, et je n'ai pas été moins surpris moi-même en reconnaissant dans la personne ainsi présentée mon compagnon de promenade à la cascade Jacob. Il n'a point paru, lui, s'étonner de me voir là, et il m'a parlé sur-le-champ avec une bienveillance aisée et avec le même charme, la même élégance qui m'avaient déjà frappé. Cet homme a quelque chose de très séduisant; il a plu tout de suite à Henri. Le grand-père, ne se doutant pas qu'il eût en présence un ardent catholique, tant le personnage mettait d'adresse à éviter le choc, l'a traité avec son aménité ordinaire. Lucie seule était timide ou réservée.

J'ai saisi le premier moment où j'ai pu échanger, sans être aperçu, quelques mots avec elle pour lui demander si elle le connaissait. — C'est, m'a-t-elle répondu, M. Moreali, que ma tante a reçu dernièrement à Chambéry.

— N'est-ce pas lui qui est entré aux carmélites le jour où vous chantiez?

— Oui, précisément.

— Et c'est l'ami de votre père?

— Je n'en savais rien.

— Comment était-il entré dans ce couvent cloîtré? En vertu de quel droit?

— Je ne le sais pas non plus; mais vous, vous le connaissez donc?

Je ne pus répondre. Le général s'avisait de notre *a parte* et faisait à Lucie des yeux terribles. Elle feignit de ne pas s'en apercevoir et se rapprocha de son grand-père. La visite se prolongeait. J'attendais que le général fût libre de me parler et qu'il parût décidé à le faire, puisque, pour mon compte, je n'avais plus d'initiative à prendre. Il se leva enfin en disant à M. de Turdy qu'il s'était permis d'inviter M. Moreali à dîner, et il se rendit au jardin pour fumer, mais sans m'engager à le suivre. Je me rendis au jardin presque aussitôt, et, feignant de lire un journal, je me tins à distance pour lui laisser la liberté de m'éviter ou de venir à moi. Il tarda quelques instans à prendre un parti. Je le crois fort irrésolu. Enfin il m'appela pour me faire une question oiseuse, et je dus me

prêter à échanger avec lui les répliques d'une conversation étrangère au problème soulevé la veille. Cette conversation roula sur la chasse, sur l'agriculture, sur la Crimée, sur l'Afrique, que sais-je? Ce brave homme ne sait pas causer : de sa vie il n'a écouté une question ou une réponse; on dirait qu'il est le seul interlocuteur qu'il puisse comprendre; il raconte, prononce, juge, pérore, donne des explications que lui demande un auditoire imaginaire, et, parfaitement satisfait de ses propres réponses, il a l'étonnante faculté de parler tout seul et de se faire part de ses convictions sans se lasser. Je l'étudiais avec curiosité, et il acceptait mon silence comme l'admiration d'un subalterne en présence de son supérieur. C'est peut-être chez lui une habitude de rendre ses oracles à heures fixes en dégustant lentement la fumée de sa pipe. Le reste du temps il se renferme dans un majestueux silence d'où il sort par échappées tranchantes, brusques ou dédaigneuses, puis il se tait comme s'il réservait les arrêts de son infaillibilité pour le moment consacré à l'expansion. Il m'a demandé naïvement à plusieurs reprises pourquoi Henri n'était pas là, et, comme je lui offrais de l'aller chercher : — Non, disait-il, puisqu'il ne s'intéresse pas aux *questions!* — Sa physionomie semblait ajouter : — C'est tant pis pour lui. Il perd l'occasion de s'instruire sur toutes choses en m'écoutant.

Nous sommes rentrés au salon sans qu'il ait été question de mariage, et tout le reste de la journée il m'a fait assez bonne mine, d'où je conclus qu'il m'autorisait à faire ma cour à Lucie en attendant qu'il me prît en amitié ou en grippe, et j'avoue que ceci ne me paraît pas rentrer dans la *marche régulière* dont il faisait d'abord tant d'étalage.

Quant à M. Moreali, c'est bien un autre problème, et je m'y perds. Il m'a été impossible de savoir de Lucie qui il est, d'où il sort, où il va, ce qu'il vient faire ici. Lucie s'est étonnée de ma curiosité : elle a paru ne pas le connaître plus que moi; pourtant elle n'a pas répondu d'une manière bien nette à mes questions, et son sourire avait quelque chose d'étrange et de triste quand elle me disait : — Mais qu'est-ce que cela peut vous faire?

Nous ne pouvions parler ensemble qu'à la dérobée et à bâtons rompus. On s'est dispersé vers trois heures. Le grand-père m'a retenu pour lui lire une brochure. Henri, pensant que l'attitude du général avec moi était toute la solution à attendre, et selon lui la meilleure, s'était retiré. Le général était retourné au jardin avec Lucie et M. Moreali. J'espérais les rejoindre bientôt; mais, quand M. de Turdy m'a rendu ma liberté, ils étaient sortis de l'enclos, et je les ai aperçus assez haut dans la montagne. Lucie donnait le bras à son père, M. Moreali marchait près d'elle de l'autre côté. Ils s'ar-

rêtaient souvent, comme des gens préoccupés d'un entretien suivi. J'ai cru qu'il y aurait indiscrétion à les rejoindre, et puis j'étais blessé, navré de cette fugue de Lucie. Comment n'avait-elle pas trouvé le moyen de m'avertir? Je me jetai sur un banc; mais, au moment de désespérer, je vis des caractères tracés légèrement sur le sable et ces mots bien lisibles : *Suivez-nous*. Sans aucun doute, Lucie, surprise par un caprice de son père, avait furtivement écrit cela pour moi avec le bout de son ombrelle. Je m'élançai. En deux minutes, à travers les broussailles presque à pic, j'avais gagné le sentier, et je voyais le groupe venir à ma rencontre. Lucie s'en détacha, doubla le pas et passa son bras sous le mien. — Émile, me dit-elle très vite, soyez patient, je vous en conjure, soyez calme! Ne vous apercevez de rien!... Mon père s'obstine, il veut que je vous convertisse; il dit que cela dépend de moi, et que notre sort est dans mes mains. Laissez-lui croire que j'y travaille, cela ne vous compromet pas, et ce n'est pas mentir, car j'y travaillerai sans doute; mais pas ainsi, soyez tranquille, pas sous le coup de la menace, et jamais à titre de compromis entre le cœur et la conscience! Vous me connaissez trop pour craindre que je livre à vos convictions un combat indigne de vous et de moi.

Elle s'était assise sur une roche, comme si elle eût été lasse, mais en effet pour ne pas abréger ce court tête-à-tête en retournant vers son père et M. Moreali. Ils vinrent très vite néanmoins, mais j'étais calme, j'étais guéri, j'avais des forces nouvelles. Je crois que j'étais souriant, car le général me dit en fronçant le sourcil, et d'un ton moitié sergent, moitié père : — Vous avez un air de triomphateur, monsieur Émile! Prenez garde! si *elle* vous dit la vérité, vous avez à réfléchir.

Au lieu de répondre, je regardai M. Moreali d'un air de surprise bien marquée, comme pour demander s'il était initié aux secrets de la famille. Le général me comprit, car il se hâta de répondre à cette question muette : — Monsieur est de bon conseil, et je l'ai présenté dans la maison comme mon ami. Est-ce que ça ne suffit pas?

J'allais dire en termes polis que cela ne me suffisait peut-être pas, à moi; M. Moreali ne m'en laissa point le temps. Il me tendit avec une grâce charmante une main blanche comme une main de femme, et me dit : — Nous nous connaissons, monsieur; nous avons déjà échangé nos pensées, poussés l'un vers l'autre non pas tant par le hasard que par une invincible sympathie. Je suis à moitié Italien, moi, c'est-à-dire impressionnable et de premier mouvement; vous m'avez intéressé, vous m'avez plu, et, malgré la différence de nos opinions, je sens que je désire vivement votre bon-

heur. Ne vous demandez donc pas si la confiance que le général me fait l'honneur de m'accorder est bien ou mal placée. Consultez votre instinct : je suis sûr qu'il vous dira que je suis votre ami.

C'était aller bien vite, je le sentais, et pourtant, comme il n'est guère possible de se méfier sans cause, je répondis avec déférence et gratitude. Lucie, dont je tenais toujours le bras, m'avertit par une légère pression... de quoi? de me rendre, ou de m'observer? Le général s'assit sur le rocher en disant d'un ton satisfait : — Alors, si vous vous entendez tous les deux, me voilà tranquille, et ma fille doit l'être aussi. Je reste ici avec elle un instant; allez devant, nous vous rejoindrons.

C'était un ordre d'avoir à m'expliquer sur l'heure avec cet inconnu. J'y étais mal disposé par l'étrangeté du fait. Quelque agréable que soit le personnage, sa soudaine intervention bouleversait toutes mes idées. Il prit mon bras avec une familiarité surprenante, sans pourtant rien perdre de la dignité de ses manières, et quand nous eûmes fait quelques pas : — Monsieur, me dit-il, reconnaissons d'abord, pour nous entendre, que M. le général La Quintinie est d'un caractère excentrique et singulier. Je vous tromperais si je vous laissais croire que je suis son ami plus que le vôtre. Notre connaissance est tout aussi récente. Je l'ai rencontré ces jours derniers chez Mlle de Turdy à Chambéry. Elle nous a présentés l'un à l'autre, et comme cette dame était fort préoccupée des projets de mariage formés entre sa nièce et vous, on m'a sommé pour ainsi dire de donner mon avis, non pas sur votre mérite personnel, qui n'était pas mis en doute, mais sur une question d'application générale du principe religieux dans le mariage. Je me suis défendu : on me traitait un peu trop comme un père de l'église, et le rôle d'oracle qu'on voulait m'attribuer ne convenait ni à mon peu de lumières, ni à la discrétion de mes sentimens; mais je ne pouvais refuser de causer, et je ne sais pas le moyen de causer sans dire ce que je pense. Ce que j'ai pensé tout haut, je puis vous le rapporter fidèlement. J'ai dit qu'entre gens d'honneur il n'y avait jamais moyen de transiger en matière de foi... Je sais que c'est votre opinion aussi; mais j'ai ajouté que la vraie foi était contagieuse, et que vous ouvririez probablement les yeux à cette lumière, grâce à l'ascendant de votre fiancée. Voilà tout ce que j'ai dit : ne croyez donc pas, en me voyant ici, que j'y vienne en trouble-fête et en disputeur. Je me suis récusé comme arbitre, et je ne prétends à votre confiance qu'autant qu'il vous plaira de me l'accorder.

— Permettez-moi, lui répondis-je, de vous connaître davantage avant de vous donner cette confiance que votre bonté réclame. Je vaux sans doute moins que vous, puisque je résiste à l'attrait res-

pectueux que vous m'inspirez; mais on me fait ici une situation tellement bizarre et délicate que je m'y perds un peu.

— Oui, reprit-il, je comprends cela. Laissons venir, et ne forçons rien. Ne discutons pas surtout avant de bien connaître le fond de nos croyances, car ce serait du temps perdu.

— Vous comptez alors que nous nous reverrons ici?

— Ici ou ailleurs, chez Mlle de Turdy probablement. Puisque votre demande est faite, vous ne tarderez sans doute guère à vous présenter chez elle, et j'y vais tous les soirs. Donc, si vous avez besoin de ma sollicitude pour vous et de mon dévouement pour la vérité, vous saurez où me prendre. J'ai à votre service deux mois de séjour à Chambéry. J'y suis venu ranimer et consoler un vieux ami malade qui m'appelait depuis longtemps, et dont Mlle de Turdy vous donnera le nom, s'il vous plaît de venir me trouver; mais, s'il en est autrement, ne craignez pas que je m'en formalise. Vous ne me devez rien, je ne suis rien ici, et si je m'y trouve mêlé à vos affaires, c'est à mon corps défendant, ne l'oubliez pas. Le jour où vous me prierez de ne m'en pas mêler, vous n'entendrez plus parler de moi.

Tout cela a été dit sur un ton de bonhomie exquise, si l'on peut associer ces deux mots, et j'ai dû me rendre. La suite de notre entretien a roulé sur le caractère des parens de Lucie. M. Moreali paraît regarder le général comme un enfant aussi faible que volontaire. Il dit de la tante Turdy qu'elle est une excellente femme, trop communicative, et du grand-père qu'il lui plaît plus que les deux autres. Le nom de Lucie n'a pas été prononcé. En revanche nous avons beaucoup parlé de toi. Ce monsieur Moreali sait tes ouvrages par cœur, comme s'il les avait lus hier. Il admire ton talent sans réserve littéraire, et il m'a peut-être un peu fait la cour en te louant avec vivacité. Pourtant il est catholique romain dans toute l'extension du terme : est-ce là ce qu'on appelle un jésuite de robe courte? Il est parfaitement aimable, et séduisant au possible, trop peut-être!

En nous retrouvant si bien d'accord, Lucie a été contente de moi, et le front du général s'est tout à fait éclairci au dîner. Il est bien certain que l'on espère me convertir; mais, s'il y a une petite conspiration tramée à cet effet, Lucie n'y est pour rien, et dès lors je me défendrai avec douceur contre les assauts de l'aimable apôtre suscité par son père. J'aime mieux cela en somme que d'avoir à discuter contre lui-même, ce qui est la chose la plus aride, la plus irritante et la plus vaine que je connaisse, et je dois peut-être lui savoir gré d'avoir mis en son lieu et place un homme de valeur réelle et de parfaite courtoisie.

Ne te dérange donc pas, tu vois que mes affaires ne vont pas

plus mal. Quand ton intervention me sera nécessaire, je t'appellerai, cher père, ou je volerai près de toi. Te voilà si près, Dieu merci! mais je te réserve comme la suprême assistance pour les grandes occasions.

Ton Émile.

VINGT ET UNIÈME LETTRE.

M. LEMONTIER A SON FILS.

Chêneville, 15 juin.

Fais-lui comprendre, à cette noble Lucie, le droit et le devoir de de la liberté de conscience, et ne t'inquiète pas du reste. Ne discute ni ses dogmes ni son culte, jusqu'à ce que tu aies établi en elle la base de tout principe, la sainte liberté. Tu ne pourrais entrer avec elle dans des discussions de détail, et ce serait bien en vain que tu le tenterais. L'amour te ferait taire, ou il t'emporterait dans son magique tourbillon à mille lieues de tes doctes raisonnemens. Elle-même perdrait la tête, et, partagée entre son cœur et son esprit, elle prendrait peut-être de trop promptes résolutions. A mon sens, toute croyance doit être respectée dans son exercice, si la discussion de son principe ne l'a point modifiée. Laisse donc Lucie garder ses habitudes et ses amis, qu'ils soient prêtres ou séculiers, jusqu'à ce que leur influence échoue d'elle-même devant une conviction profonde de son droit vis-à-vis de tous et de toi-même. Ce droit lui apparaîtra clair et victorieux le jour où elle t'aimera d'un véritable amour, et c'est alors seulement que tu devras l'épouser et que tu n'auras pas à craindre d'influences néfastes dans ta vie conjugale. Si Lucie ne les secoue pas sans regret, ou si elle les secoue dans un jour d'entraînement pour toi, elle n'est pas la femme d'élite que tu vois en elle, ou bien elle aura de nouvelles luttes à subir contre elle-même au lendemain d'un dévouement irréfléchi.

Il faut bien le reconnaître, mon enfant, nous avons tous le droit de propagande et de persuasion; mais nous n'avons pas d'autre droit. Que les raisons d'état augmentent ou restreignent ce droit selon les circonstances, il existe toujours dans son entier. On peut subir le fait des obstacles qui le froissent, la conscience d'un homme digne du nom d'homme ne les acceptera jamais en principe. Les catholiques, qui le nient dès qu'il s'agit de religion, le réclament, ce droit, dès qu'il s'agit de leurs intérêts ou de leur propagande. Donc ils le reconnaissent en dépit d'eux-mêmes, et pas plus que nous ils ne peuvent s'en passer.

Lucie comprendra, si elle est véritablement intelligente; si elle ne l'est pas, brise ton amour et n'engage pas ta vie, car si tu la

voyais retomber sous le joug du prêtre, de quoi te plaindrais-tu? Tu étais libre de ne pas l'épouser. Tu pouvais chercher ta compagne parmi celles qui pensent comme toi... Mais moi, je crois à la grandeur et au sérieux de son esprit; aussi ne suis-je pas très inquiet. Poursuis donc cette noble conquête sans autres armes que celles qui t'ont servi jusqu'à présent, une sincérité inaltérable, une fermeté invincible pour conserver ta propre croyance, et avec cela la foi au vrai, qui est contagieuse et qui transporte les montagnes.

. . . . . Je reçois ta lettre du 13. — Eh bien! tu as été un peu vite; mais il n'est plus temps de regarder derrière soi, puisqu'à l'heure où tu recevras ma réponse, tu auras déjà présenté ta demande au général La Quintinie. Nous allons bien voir si, par quelque exigence inadmissible, il ne rend pas ta démarche nulle. N'importe, Lucie t'aime, je le crois; elle te l'a dit, ce me semble, avec une grandeur qui me charme, et je l'aime aussi, moi, et je la veux pour fille, si les obstacles dont elle parle, et que je commence à pressentir, ne sont pas insurmontables. Ces obstacles ne viennent plus d'elle, sois-en certain. Elle ne croit pas à l'enfer, elle ne damne personne. Elle est à nous, va, puisqu'elle est au vrai Dieu! Elle est de ces âmes de diamant que l'erreur ne peut ternir, et je l'estime, non pas *quoique*, mais *parce que*. Si elle a pu fleurir dans cette atmosphère du cloître sans en rapporter ni ombre ni déviation, c'est une forte plante, j'en réponds, et nulle brise malsaine ne l'empêchera de porter ses fruits.

Courage donc, un grand courage, Émile! entends-tu? car il faudra peut-être beaucoup combattre, beaucoup attendre, et quelquefois désespérer; mais je serai là dès que tu pourras me fixer sur la nature des empêchemens signalés par Lucie, et je te promets de ne pas me décourager facilement.

Ton Père.

VINGT-DEUXIÈME LETTRE.

MOREALI AU PÈRE ONORIO, A ROME.

Aix en Savoie, 15 juin.

Viens, mon père, viens à mon secours, car je meurs ici. Je ne sais quelle influence ténébreuse s'est étendue sur moi, tout m'est amer et je me sens faible. Toi seul peux lire dans le livre obscur de mon âme et retirer violemment le poison qui l'engourdit et la glace.

Plus de sommeil réparateur, plus de veille féconde! Je ne comprends plus rien, la foi est voilée comme si elle n'avait jamais existé pour moi. Quelle épreuve! C'est la plus cruelle que j'aie traversée. Mes lèvres prient, mon cœur dort. Je me demande si mon corps marche, si mes yeux voient, si mes oreilles entendent.

Tu m'avais prévenu contre ce mal sans nom qui saisit le fidèle au début de la vie de sainteté et qui le tient prosterné, comme évanoui à la porte du Seigneur. Des jours, des mois, des années peut-être peuvent s'écouler ainsi. Sainte Thérèse a enduré vingt ans ce supplice de ne pouvoir prier, et toi-même tu t'es surpris, me disais-tu, blasphémant tout haut, la nuit, dans ta cellule! Oui, mais tu avais le sentiment de la lutte, et je ne l'ai pas. Mon esprit n'est pas assailli de ces fureurs sourdes, de ces épouvantes, de ces détresses qui réveillent la volonté par l'excès des souffrances. Je me sens atone, brisé sans combat, et n'ayant envie ou besoin de rien nier, mais porté à douter de tout. Est-ce une de ces tentations décisives qui signalent l'agonie du vieil homme aux prises avec l'homme nouveau? Ou bien, homme faible et sans cœur, suis-je ébranlé par l'esprit du siècle dans ma lutte suprême avec lui?

J'ai une mission à remplir pourtant, une mission toute personnelle, mais que toi-même as jugée indispensable : j'ai juré de consacrer à Dieu cette âme qui m'était confiée, qui m'appartenait pour ainsi dire. Eh bien! cette âme m'échappe, elle succombe au milieu de son élan, elle est retombée sur la terre, elle périt, et je ne sais rien faire, je n'ose rien, je ne peux rien pour la sauver! Un dernier moyen me reste, mais il est incertain, il va peut-être contre mon but!

Est-ce la honte et la mortification d'échouer si misérablement au port qui m'ont jeté dans ce dégoût et dans cette lassitude? La raison n'est pas suffisante; nous ne convertissons pas tous ceux que nous entreprenons, et nous ne sommes pas toujours assez forts pour évoquer la grâce, pour la faire descendre sur nos néophytes. Pourquoi celle-ci, en m'échappant, me laisse-t-elle courbé sous une douleur immense? Qu'est-elle pour moi de plus qu'une autre? Que signifie en moi ce dépit que sa trahison soulève?

Évidemment je suis malade, et Dieu m'afflige pour mon bien; mais, dans les rares momens où je retrouve un peu d'énergie, je sens que ma foi a baissé, et je m'épouvante de ce que je deviendrais, si elle s'effaçait absolument.

Sourire de la malice du tentateur et attendre la fin de cette maladie *jusqu'à la mort*, s'il le faut!... Voilà ton enseignement et ton exemple. Quand tu es près de moi, cela me semble possible; seul, je n'y crois plus. Je suis encore trop loin de la vieillesse et de la mort. Je succomberai, je mourrai dans l'athéisme! Viens donc, sauve-moi encore comme tu m'as déjà sauvé. Tout favorisait notre établissement ici;... mais devons-nous, si près de cette défection, qui peut devenir un foyer de révolte, planter une tente qui sera regardée avec dédain?

Tu verras, tu jugeras et prononceras. Peut-être d'un mot ramèneras-tu en moi le sens de la vie et l'ardeur du zèle.

MOREALI.

NUMÉRO 23. — FRAGMENS DE DIVERSES LETTRES.

HENRI VALMARE A M. LEMONTIER.

. . . . . .

Quant à ce Moreali, je l'observe et n'ai pas d'opinion arrêtée sur son compte jusqu'à présent. Il vit fort retiré et ne fréquente que la vieille Mlle de Turdy. J'ai été aux informations, et voici tout ce qu'on a pu me dire :

Il demeure à Chambéry depuis peu, et il vient quelquefois à Aix avec un vieux gentilhomme piémontais fort dévot qui l'a connu à Rome et qui le tient en grande estime. Je me demande d'où le général le connaît, et s'il est vrai qu'il ne le connaisse que depuis quelques jours. Il court les environs pour acheter une propriété pour le compte de quelqu'un qui l'en a chargé. Il n'est pas, comme on l'avait supposé d'abord, un envoyé de la cour de Rome, du moins rien ne l'annonce comme un dévot de grand zèle ou de grande importance.

Émile en fait cas. Je ne saurais dire qu'il me soit très sympathique malgré ses bonnes manières et son langage choisi. Je lui trouve un air de préoccupation et la plaisanterie aigre-douce.

. . . . . .

MOREALI A LUCIE.

..... M. Émile est un honnête caractère et un esprit loyal; mais les hautes lumières de la foi lui ont manqué, et son jugement est peut-être faussé sans retour. Il rejette des points essentiels, et vous ne pourrez jamais vous entendre avec lui sans rompre avec l'église.

..... Mais puisque ses défiances s'effacent, puisque je peux vous voir souvent tous les deux, je ne me découragerai pas sans avoir tout essayé pour le ramener dans le droit chemin. Seulement il nous faudrait votre aide, et vous la refusez à monsieur votre père et à moi. C'est là ce que je ne puis comprendre. Expliquez-vous, je vous en supplie. Vous dites que vous discuterez avec ce jeune homme, que vous plaiderez la cause de votre liberté de conscience. Je ne sais si vous le faites. Vous semblez consentir maintenant à nous laisser agir en voyant que M. Émile se prête avec moi de bonne grâce à la conversation; mais vous vous opposez à ce que je parle en votre nom, à ce que je déclare que non-seulement vous voulez garder votre foi, mais encore conquérir à Dieu la sienne! Je ne vous

comprends plus, Lucie, et si vous ne me rassurez bien vite, je croirai que vous subissez une passion funeste, un aveuglement, un piége de l'ennemi. Vous n'espérez pas sans doute sauver votre âme par ce chemin-là. Votre conscience n'admettra jamais l'exécrable sophisme de tout sacrifier, même la foi, même le ciel, à l'objet aimé.... Je tremble de vous voir si fière et si tranquille au bord d'un précipice! Ah! ma sœur, ah! ma fille, revenez à vous! Vous me jetez dans un trouble immense, et je me demande si je dois continuer à vous obéir, ou commencer à vous résister, en tendant tous les efforts de ma volonté contre ce détestable projet de mariage.

LUCIE A MOREALI.

..... Votre lettre est presque une menace qui me contriste, mais qui ne saurait produire l'effet que vous en attendez. Avant tout, et pour la dernière fois, mon ami, je ne veux plus garder sur votre compte un silence qui équivaut à un mensonge. Je vous supplie de dire à Émile et à mon grand-père qui vous êtes, quelle influence votre amitié a eue et pourrait encore avoir sur ma vie, enfin quelle est la part que vous prenez à nos déterminations. Si vous agissez ainsi, je vous aiderai, comme vous dites, c'est-à-dire que je prierai Émile de vous écouter et que j'unirai mes efforts aux vôtres, ouvertement et loyalement, pour l'amener à modifier ses croyances.

Autrement, non! Je séparerai ma cause de la vôtre, je la séparerais de celle de Dieu, s'il fallait aller à Dieu autrement qu'au grand jour, ce qui n'est pas possible.

. . . . . .

HENRI VALMARE A M. LEMONTIER.

..... Émile va tous les jours à Turdy. Le général compte sur Moreali pour le convertir, et Lucie semble retirer son épingle du jeu.

Un fait qui n'a peut-être aucune importance, c'est que Misie, la servante lingère de Turdy, est venue ici deux matins de suite pour conférer secrètement avec ce Moreali, lequel, depuis deux jours, est à Aix avec son ami le comte de Luiges. Misie est toute dévouée à sa jeune maîtresse, et ne peut venir que par ses ordres. Je n'ai pas fait part de ma découverte à Émile, que ce petit mystère pourrait inquiéter; mais j'ai cru devoir vous la dire.

GEORGE SAND.

(*La quatrième partie au prochain n°.*)

SOUVENIRS

D'ASIE-MINEURE

III.

LA VIE TURQUE EN PROVINCE.

LES TCHAPAN-OGHLOU. — HADJI-OHAN. — LES KISIL-BACHI.

Les derniers temps du séjour de la mission française à Angora (1) nous avaient paru un peu longs. Tout le monde était remonté dans les vignes pour les vendanges, et la ville était à peu près déserte. Le thermomètre descendait souvent le matin tout près de zéro, et dans cette ville où les figues ne mûrissent point, où l'hiver est plus froid qu'à Paris, où la neige reste souvent un mois sur le sol, il n'y a pas une seule cheminée. Le poêle y est aussi à peu près inconnu, et la maison que nous habitions n'en possédait pas un seul. Nous ne pouvions donc employer, pour ne pas geler pendant les soirées, redevenues longues et tristes, d'autre ustensile que le *brasero*, et pour ma part je n'ai jamais pu reconnaître à ce mode de chauffage d'autre effet que de donner d'horribles migraines; je n'en usais donc qu'à la dernière extrémité, et je me surprenais sans cesse à grelotter et à souffler dans mes doigts pour me réchauffer et pouvoir tenir la plume. Pendant ce temps, nous recevions des lettres de nos amis, qui s'apitoyaient sur les terribles chaleurs dont nous devions souf-

(1) Voyez la *Revue* du 1er et du 15 mars.

frir sous ce ciel brûlant! Ils ne savaient pas qu'Angora est à près de 900 mètres au-dessus du niveau de la mer (1).

C'est donc avec une véritable impatience que nous attendions le moment de quitter Angora et de reprendre la vie nomade; pourtant, lorsque vint à luire enfin le jour tant désiré qui semblait nous fuir, nous nous sentîmes tous les trois le cœur serré. Le matin du départ fut triste; nous ne pouvions dire à aucun de ceux dont nous nous séparions : Au revoir! En dépit du proverbe musulman, que les Turcs aiment à répéter en de telles séparations : « les montagnes seules ne se rencontrent pas, » il y a bien peu de chances pour que nous serrions jamais de nouveau les mains cordiales qui se tendent vers nous pour l'adieu, et même celles de deux Européens qui étaient déjà devenus pour nous comme de vieux amis, MM. Duclos et Malfatti. Ce n'est surtout pas sans une profonde émotion que nous prenons congé de l'évêque, Mgr Chichmanian, dont l'affectueux accueil et la délicate bonté ont tant contribué à faciliter nos recherches, à rendre agréable et commode notre séjour à Angora. En nous inclinant sous la bénédiction du vieillard, nous sentions que, si même notre humeur vagabonde et la curiosité scientifique nous ramenaient un jour à Angora, lui du moins, nous ne l'y retrouverions pas. Un an ne s'était pas écoulé en effet depuis notre départ, que déjà ce troupeau perdait son cher et vénéré pasteur; mais le mouvement qu'il a imprimé à la communauté catholique d'Angora ne s'arrêtera point, il faut l'espérer, les progrès dont il a donné le signal se continueront, et son œuvre lui survivra en se développant. A la douleur que nous a causée cette perte, il s'est mêlé du moins une consolation : c'est que nous avons pu, grâce à l'intelligente libéralité de l'œuvre des écoles d'Orient, réaliser la dernière pensée, le dernier vœu de Mgr Chichmanian, établir des relations suivies entre les catholiques français et ces frères éloignés dont hier encore ils ignoraient jusqu'à l'existence.

En attendant que l'occasion s'offrît ainsi, à notre retour en France, de montrer aux gens d'Angora que nous n'étions ni oublieux ni ingrats, nous n'avions rien épargné, pendant notre séjour dans cette ville, pour y faire le plus de bien possible. Le docteur Delbet avait soigné gratuitement les malades qui s'étaient présentés à lui ou qui l'avaient appelé chez eux, sans distinction de religion et de race. Or à Angora comme ailleurs il y a des exemples de gens reconnaissans, et quelques-uns de ceux qu'avait soignés et soulagés notre cher docteur étaient venus, même de quartiers éloignés, se joindre,

(1) La hauteur exacte, calculée d'après les observations de M. le docteur Delbet, est, pour la partie haute de la ville, de 871 mètres.

pour nous dire adieu, à nos amis et à nos voisins. Il y avait donc toute une foule réunie à notre porte quand, le matin du 29 octobre 1861, nous mîmes le pied à l'étrier, et ce fut au milieu d'un bruyant concert d'affectueuses interpellations et de souhaits d'heureux voyage que nous nous engageâmes dans les ruelles tournantes qui mènent aux portes de la ville. M. Duclos, le fils de M. Malfatti et quelques autres amis voulurent nous accompagner encore, à cheval, jusqu'à une heure d'Angora. Notre vie de voyage allait recommencer avec ces mille contrastes qui en avaient déjà fait le charme, et que la forme du journal, à laquelle je reviens, permet seule de fixer.

I.

Du 29 octobre au 4 novembre 1851. — La tristesse des adieux se dissipe bientôt; nos cœurs bondissent joyeusement tandis que nous rejoignons au galop nos bagages, qui ont pris les devans. Les pluies ont cessé depuis deux jours; le vent du nord souffle par un ciel clair, et tempère l'ardeur d'un vif et brillant soleil. C'est un merveilleux temps pour voyager. Nous sommes en outre dans de meilleures conditions pour jouir de la route que dans la première partie de notre expédition. Voulant éviter tout ce qui pourrait nous causer une perte de temps pendant les six semaines à peu près qui nous restent avant les neiges d'hiver et trouvant d'ailleurs des occasions avantageuses, j'ai acheté à Angora six chevaux et engagé un palefrenier arménien, Anton, un peu moins intelligent que les bêtes qu'il soigne. Nous sommes donc tous montés; pour les bagages seulement, il faudra encore louer de ville en ville des mulets ou des chevaux de bât; au besoin même, on pourrait les faire transporter par des bœufs. On est ainsi bien plus libre de ses mouvemens, et c'est en même temps un plaisir sans égal que de se sentir entre les jambes un vrai cheval, sur qui on n'a pas besoin d'user une cravache pour le faire arriver tristement et tête basse au bout de l'étape, mais qu'excitent une pression du genou et un claquement de la langue. Nos chevaux ont un pas vif, leste et relevé, véritable allure de voyage, que ne connaissent guère les chevaux d'Occident, employés seulement pour la promenade : on ferait ainsi bien du chemin en une journée, si l'on n'avait pas de bagages. J'aime surtout mon étalon noir avec sa longue queue, sa belle crinière tombante, sa tête intelligente, qu'il relève et qu'il agite sans cesse, sa bouche qui ronge le frein. Quand la jument que monte Méhémed s'éloigne et part en avant, il l'appelle avec de petits hennissemens impérieux et colères, il frappe du pied, et je puis à peine le tenir.

Nous couchons le premier soir au village d'Hussein-Oghlan et le lendemain à Kaledjik. Tout ce pays entre Angora et le Kizil-Irmak (le Fleuve-Rouge), l'ancien *Halys*, présente assez peu d'intérêt. Ce sont presque toujours de tristes et pierreux plateaux dont l'uniformité est parfois variée par quelques groupes de chênes nains dans un creux ou par un troupeau de chèvres d'Angora dont on voit briller de loin, sur la pelouse jaunie par l'été, les blanches et soyeuses toisons. Quand nous sommes arrivés près de la cime de l'Idris, large montagne qui s'élève entre la vallée de l'Halys et Angora, au nord-est de cette ville, nous avons devant nous, de l'autre côté du fleuve, que nous n'apercevons pas encore, toute une mer de montagnes. Ce sont de grandes croupes allongées comme celles des environs d'Angora, mais dont la physionomie ne manque pas d'originalité. Ici, du minerai de fer rougit le terrain et donne à certains pans de rochers l'aspect d'une plaie sanglante; là, ce sont des bancs d'argile jaune ou verte, qui prennent les plus singulières nuances qu'on puisse imaginer. Les pentes, ravinées en tout sens par les pluies et les torrens d'hiver, rappellent, avec une couleur différente, l'aspect d'un glacier suisse. Vers le soir, les ombres noires qu'y répandent et qu'y croisent de tous côtés les rayons obliques du soleil donnent à toutes les arêtes un relief étonnant.

Un peu avant d'arriver à Kaledjik, le terme de notre seconde étape, nous apercevons enfin l'Halys, un ruban bleu qui se déroule entre des rives d'un jaune pâle. Cette petite ville de Kaledjik, où nous recevons l'hospitalité chez le mudir, présente un aspect étrange et charmant. Un pic en forme de pain de sucre, qui fait de ce côté comme un cap avancé de l'Idris-Dagh, porte à son sommet une forteresse et des tours à demi ruinées. Sur les flancs du pic tournent de raides sentiers qui montent au château, et qui font communiquer entre elles les diverses parties de la ville. Les maisons éparses au pied de la montagne lui forment une ceinture que nuancent de vives couleurs les jardins dorés et rougis par l'automne. Au-delà s'étend un vaste horizon de plaines et de montagnes.

Nous avons appris en chemin que, sur cette route même d'Angora à Kaledjik, la veille du jour où nous y passions, une quinzaine de personnes ont été dépouillées par six voleurs, des Kurdes de l'Haïmaneh; c'étaient de jeunes paysans qui portaient à la ville de la paille, du bois et autres denrées. On leur a pris leurs cognées, leurs habits, les meilleurs de leurs chevaux. Dans le village où l'on nous conte cette aventure, je demande si on a porté plainte au pacha. « Qu'y ferait-il? » nous répond-on. Il ne se peut rien dire de plus fort contre l'administration turque que ce mot naïf, dont ceux qui le prononcent sont loin de comprendre toute la gravité. Le

soir, je causais de cet acte de brigandage avec le *tchaouch* des zaptiés, une sorte de brigadier de gendarmerie. C'est un gaillard qui aime trop l'eau-de-vie, mais qui paraît d'ailleurs intelligent et résolu; il vient de prendre, affirme-t-on, une bande de huit Tartares qui avaient dépouillé des voyageurs du côté de Tchangra. Je lui exprime mon étonnement que de pareilles captures soient aussi rares et que ce genre d'attentat ne soit pas plus souvent puni. « Il n'y aurait pas, a-t-il répondu, de voleurs, si on nous laissait faire, mais on nous ordonne de prendre les voleurs sans leur faire de mal; ils tirent sur nous, ils nous blessent, et nous n'osons pas répondre. » La même plainte nous revient de tous les côtés et par toutes les bouches : elle a certainement quelque chose de fondé; mais, avant de laisser ainsi à cette espèce de gendarmerie plus de liberté d'action et de lui donner des instructions plus rigoureuses, ne conviendrait-il point de demander à ceux que l'on y admet quelques-unes des garanties de tenue, de courage et de moralité qui sont exigées de nos gendarmes? N'importerait-il point de soumettre à la condition de l'uniforme et à une discipline régulière ce corps, que maintenant le caprice des autorités locales compose au hasard d'élémens disparates, et à qui l'état n'accorde qu'une solde si notoirement insuffisante qu'il est impossible à un zaptié de rester honnête et de ne pas mourir de faim? Aussi personne ne s'étonne-t-il de voir un zaptié suivre l'exemple de son patron le mudir ou le pacha, s'exercer à imiter dans sa sphère les talens de ces illustres personnages, grappiller un peu de tous les côtés, se faire donner par les uns et prendre aux autres de vive force, s'entendre même parfois avec les brigands, quand il n'y a pas eu trop de sang versé de part et d'autre, et que cette connivence peut être vraiment fructueuse. On l'a déjà remarqué, il n'y a pas de pays au monde où se trouve une plus choquante disproportion qu'en Turquie entre les traitemens des hauts fonctionnaires et ceux de ces humbles serviteurs sur qui pèse, dans toutes les branches de l'administration, presque tout le poids du travail réel. Corriger cet abus, rétablir la proportion en faisant plutôt pencher la balance en sens contraire, ce serait une des réformes qui profiteraient le plus à la dignité de la Turquie et qui amélioreraient le plus sûrement la situation de l'empire; mais comme elle ne peut guère venir que de ces personnages dont elle commencerait par restreindre le revenu, elle se fera probablement attendre longtemps.

Kaledjik compte environ six cents maisons, dont soixante arméniennes. Les Arméniens de Kaledjik, appartenant tous au rite non uni, sont de pauvres diables, marchands au détail et gens de métier. Le chef de la nation est un entrepreneur de maçonnerie. Leur contenance devant nous et devant les Turcs est très humble. C'est

que nous ne sommes plus ici à Angora; la différence se fait sentir tout d'abord. Il en est de même dans les maisons des raïas où nous pénétrons pendant la journée que nous passons à Kaledjik pour laisser reposer nos chevaux; la propreté, l'espèce d'élégance et de recherche que l'on remarque dans presque toutes les maisons chrétiennes d'Angora font ici complètement défaut. On ne trouve que de grandes masures noires et tristes, avec des pièces mal éclairées et des salons dont le divan est vieux et taché.

Le 1er novembre, nous nous remettons en marche. Il y a une heure à peu près de la ville à l'Halys, bordé en cet endroit, sur ses deux rives, de saussaies et de jardins comme nous n'en avons pas vu depuis bien longtemps. C'est un plaisir que nous n'avions pas encore goûté cette année, de marcher sur un tapis de feuilles mortes. L'Halys, auquel nous arrivons ainsi, est très étroit. Le plus grand fleuve d'Asie-Mineure dans la partie moyenne de son cours est loin d'avoir moitié autant d'eau que la Marne à La Ferté-sous-Jouarre. Il est divisé en deux bras : sur le plus profond, qui a 18 mètres de large, il y a un petit pont de bois. L'autre bras a bien 25 mètres; mais on le traverse à gué, et les chevaux n'ont d'eau que jusqu'au genou. A peine l'Halys est-il passé, que nous commençons à gravir les rampes des montagnes nues et coupées de ravins que nous apercevions l'avant-veille du sommet de l'Idris. Au bout de près de trois heures de montée, nous nous trouvons sur le grand plateau central qui dans cette direction s'étend jusqu'au Taurus. Il ne présente pas tout à fait ici la même monotonie que du côté de Konieh; des sommets pointus, que nous laissons au sud, se dressent au-dessus de collines que le fer colore en rouge, et des cours d'eau qui descendent à l'Halys dessinent de larges ondulations. La terre végétale abonde partout; auprès des villages, qui sont nombreux, il y a de grands champs de blé; partout ailleurs, ce sont d'immenses pâturages qu'a brûlés la canicule, mais qui doivent se couvrir au printemps d'une herbe épaisse et abondante. Souvent les pelouses sèches sont couvertes de chameaux presque tous couleur café au lait, et, aussi loin que la vue peut s'étendre, tout est jaune.

Sur tout ce plateau, les villages ont un aspect étrange qui suffirait à révéler la rigueur des hivers dans cette région élevée. Les maisons, basses, aux trois quarts enterrées dans le sol qui les porte, s'en distinguent à peine. On y descend par une allée en pente douce. Quand nous nous promenons dans ces villages, nous sommes forcés plusieurs fois de revenir sur nos pas, parce que, nous croyant dans la rue, nous nous sommes avancés sur une terrasse, et que nous trouvons le vide devant nous. C'est ainsi que sont faites les maisons dans toute cette partie de l'Asie-Mineure, pour être fraîches l'été et

chaudes l'hiver, pour permettre de moins souffrir du climat fort désagréable auquel ont à se résigner les habitans de tout le centre de la péninsule. La vaste surface de ces terres hautes et découvertes a des étés brûlans et des hivers très froids. Pour comble de gêne, l'eau y est très rare dès les premières chaleurs, et le combustible y fait presque totalement défaut. Pourtant, lorsque souffle sans obstacle sur ces grandes plaines nues le vent glacial qui vient de Russie, et que le sol est au loin couvert d'une épaisse couche de neige, il ne suffirait pas, pour avoir chaud, d'enfoncer en terre sa tanière et de s'y tenir renfermé, comme les animaux hibernans. On a d'ailleurs à faire cuire les alimens. Il fallait donc, pour que tout ce pays ne fût pas absolument inhabitable, inventer un moyen de chauffage. On l'a trouvé dans la fiente desséchée des animaux, que l'on recueille, que l'on prépare et conserve avec soin. Tout ce que l'on a ainsi ramassé dans les étables à bœufs, dans les pâturages, dans les endroits où s'arrêtent ordinairement les caravanes, si l'on est près de quelque sentier fréquenté, on le jette dans de grandes fosses où on le mèle avec de l'eau; puis les femmes et les jeunes filles pétrissent cette pâte, où elles enfoncent sans façon leurs bras nus jusqu'à l'épaule. Elles la façonnent ainsi en brunes galettes que l'on étend, pour les faire sécher, sur le sol, ou que l'on colle plus souvent contre les murs des maisons. L'automne venu, avant les pluies, on détache tous ces gâteaux, qui ont pris à peu près l'aspect de certaines tourbes, tout en restant bien plus légers, et on les entasse dans un coin de l'habitation. Quand ils ont été convenablement fabriqués et séchés, ils s'allument vite et brûlent bien, avec une petite flamme bleuâtre qui répand une odeur légèrement musquée. En somme, on s'y habitue très vite, et dans l'Haïmaneh cela me paraissait tout naturel de voir préparer mes alimens et d'allumer ma pipe avec un morceau de ce charbon animal. Ici, comme nous ne sommes pas au centre du grand plateau, mais assez voisins des montagnes qui en forment comme le rebord septentrional, on se chauffe encore au bois. Dans tout le pays que nous traversons d'Angora à Iusgat, il n'y a point de forêts; mais dans le creux des ravins et sur quelques pentes poussent de petits chênes dont on coupe le branchage à l'automne. Chacun fait en ce moment sa provision pour l'hiver; auprès des maisons, on voit de grands monceaux de ramée sur lesquels les enfans piétinent pour les tasser. En revanche, dans les villages où nous passons, l'eau douce est déjà très rare. Dans la plupart d'entre eux, elle ne se trouve qu'en très petite quantité, à des sources qui tarissent l'été, tandis que les fontaines donnent en abondance une eau légèrement saumâtre, chargée de fer et de sels neutres, que les animaux boivent volontiers, et dont les

hommes sont souvent obligés de se contenter, quoiqu'ils n'aient ni vin ni liqueur pour en corriger le goût.

Tous les villages que nous rencontrons dans ce trajet sont musulmans. Il en est un pourtant, nommé Aslan-Hadjili, où nous trouvons trois Grecs cappadociens de Nevscheïr. Ils ont ici une fabrique d'huile de lin qu'ils débitent dans les villages voisins. Ils y passent les trois quarts de l'année avec ceux de leurs enfans qui sont assez grands pour les aider dans leur travail. Leurs femmes sont restées à Nevscheïr, où ils iront les retrouver pour les fêtes de Pâques. Ils savent un peu le grec, mais ils y mêlent tant de mots turcs, surtout ils le prononcent d'une manière si étrange, que je ne comprends rien à leur langage, et eux, de leur côté, n'entendent guère mieux mon grec d'Athènes. J'avais rencontré de même, dans un village kurde de l'Haïmaneh, des Grecs d'une autre ville de Cappadoce, Nigdé : ils étaient quatre, et je les avais pris d'abord pour des derviches à cause de leurs bonnets de feutre en forme d'œuf. C'est, m'expliquent-ils, une sorte d'insigne qui annonce leur profession : ils parcourent toute la province d'Angora en exerçant de village en village leur industrie, la fabrication des grandes pièces de feutre dont on couvre ici le sol des maisons en guise de tapis. Leur grec m'était resté aussi à peu près inintelligible. Dans leur district, il y a, me disaient-ils, plus de trente villages grecs. On n'y a jamais tout à fait perdu l'usage du grec; la langue parlée parmi eux s'est conservée et a vécu dans un isolement presque complet au sein d'une province reculée, à l'abri des influences savantes et de l'effort parfois inintelligent qui depuis la fin du siècle dernier s'exerce sur le romaïque de la Grèce et des îles, et qui tend à le rapprocher de plus en plus de l'ancienne langue littéraire : aussi a-t-elle peut-être gardé quelques tours, des expressions, des formes propres à l'ancien dialecte de la Cappadoce, tel qu'il se parlait à l'époque gréco-romaine, et il doit y avoir là de curieuses variétés à observer et à noter. Je regrette fort de n'avoir pas le temps d'aller visiter ces Grecs cappadociens. Il faudrait se hâter, car depuis qu'on jouit de plus de tranquillité et que les communications sont devenues plus faciles, là aussi le souffle d'une renaissance littéraire se fait sentir : on fait venir des journaux, des livres et des maîtres d'Athènes. Avec eux viendront aussi le pédantisme et le purisme; on abandonnera, comme impropres et bas, les vieux termes locaux, qui, même sous la forme barbare que souvent ils ont prise, ont toujours tant d'intérêt pour le philologue, et ces tours populaires dont la vive franchise et la pittoresque naïveté font l'originalité et la vie d'une langue. On cherchera à y substituer ce patois artificiel et compassé, cette gauche et plate contrefaçon du grec ancien qui est maintenant de mode à Athènes.

Les Grecs de Cappadoce se répandent ainsi dans toute l'Asie-Mineure, mais sans jamais perdre l'idée et l'espoir du retour dans cette patrie où ils ont su se maintenir au milieu de populations musulmanes fort dures, à ce qu'il paraît, pour les chrétiens, et d'humeur fort violente. Ils sont très industrieux : les uns ont des magasins dans les bazars ou des boutiques d'épicerie dans les villages; d'autres courent les campagnes comme colporteurs; quelques-uns, comme ceux dont je parlais tout à l'heure, promènent jusque dans des provinces éloignées leur industrie nomade; on en voit enfin, nous en avons trouvé jusque dans le pachalik de Brousse, qui, ayant pu acquérir quelque instruction à Constantinople ou à Smyrne, s'établissent comme maîtres d'école là où la communauté grecque n'est pas assez riche pour faire venir un maître de l'université d'Athènes. Vraiment, si la Turquie était autrement gouvernée, quel parti elle pourrait tirer des aptitudes spéciales des différentes races qui la peuplent! Nulle part ailleurs on ne trouve une pareille variété. De ces diversités, quel concert d'efforts, quelle merveilleuse harmonie pourrait naître!

Le quatrième jour après notre départ de Kaledjik, nous atteignons enfin, à deux heures de nuit, la ville de Iusgat, capitale d'une vaste province qui comprend la Cappadoce tout entière et presque toute l'ancienne Galatie. Nous recevons l'hospitalité chez Hadji-Ohan, riche négociant arménien, à qui nous étions recommandés d'Angora. On nous fait un accueil empressé : de nombreux domestiques nous aident à décharger et à ranger nos bagages; de nombreux verres d'eau-de-vie précèdent un excellent souper qui ne se fait pas longtemps attendre, et après lequel nous nous étendons dans des lits moelleux. Comme il est déjà tard, le chef de la famille, un vieillard de soixante-cinq ans, est allé se coucher; les honneurs sont faits par le fils aîné, un homme d'une quarantaine d'années. Il prend place à table avec nous et un ou deux de ses parens, accourus pour faire connaissance avec les voyageurs étrangers; tout le monde a devant soi des assiettes, mais aucun des Arméniens ne s'en sert. Ils prennent au plat, avec la fourchette, il est vrai, et non avec leurs doigts; c'est une politesse qu'ils nous font, et une manière de montrer qu'ils sont gens civilisés.

5 et 6 novembre. — Iusgat, avec sa population de cinq à six mille habitans, a l'air d'un gros village; ce n'est qu'à sa position centrale qu'elle a dû l'honneur d'être la résidence du gouverneur-général de qui dépendent à la fois Angora et Kaisarieh. C'est que Iusgat est une ville toute moderne, qui ne date pas de plus de cent vingt ans. Elle a pourtant déjà sa légende. Son fondateur, Achmet, surnommé Tchapan-Oghlou (le fils du berger) et connu plus tard

sous le nom d'Achmet-Pacha, aurait eu, étant encore jeune homme, un rêve qui lui aurait montré une grande ville s'élevant dans ce désert où il faisait paître ses troupeaux. Devenu un chef puissant, il aurait commencé à réunir ici quelques familles appelées des villages voisins. Son fils aurait continué son œuvre et aurait peuplé la ville en y appelant, par l'ordre qu'il faisait régner dans ses domaines et par les égards qu'il montrait à tous les cultes, des Turcs et des raïas de Kaisarieh, Sivri-Hissar, Amassia. Les Tchapan-Oghlou avaient compris les services que pouvaient leur rendre l'intelligence et l'industrie des chrétiens, et ils les protégeaient, ils traitaient avec une bienveillance marquée les principaux d'entre eux. Cette habile politique avait beaucoup contribué à la rapide prospérité de la cité naissante, dont le site était d'ailleurs heureusement choisi, dans une vallée bien abritée où l'eau ne manque en aucune saison.

Soliman-Bey Tchapan-Oghlou, le fils d'Achmet-Pacha, était un véritable souverain indépendant, qui ne reconnaissait que pour la forme la suzeraineté du sultan. Tout en protestant de son obéissance aux ordres du successeur des califes, il ne relevait en réalité que de lui-même. Son autorité s'étendait de Siwas à Tarsous; Amassia, Tokat, Kharpout, Angora, lui étaient plus ou moins directement soumises. Il pouvait, assure-t-on, mettre en campagne, dans un besoin pressant, jusqu'à cent mille hommes. Toute cette contrée était mieux gouvernée, plus tranquille, plus heureuse et plus riche sous la domination des Tchapan-Oghlou qu'elle ne l'est aujourd'hui sous la main des délégués du pouvoir central. Déjà d'autres voyageurs ont fait la même remarque pour d'autres contrées de l'empire. Jamais le Liban ne retrouvera, sous l'autorité immédiate de la Turquie, la prospérité dont il jouissait sous les princes de la famille Chéab. La raison de ce contraste est facile à saisir. Pour peu qu'ils eussent quelque intelligence, ces souverains locaux, toujours menacés par des voisins jaloux et par la haine du sultan et de ses vizirs, devaient bien vite sentir qu'ils avaient tout avantage à s'attacher les populations et à ménager la province où ils prétendaient établir une dynastie et perpétuer la domination de leur race. Leurs intérêts se confondaient donc, dans une certaine mesure, avec ceux de leurs sujets, et ce n'est qu'en agissant d'après ce principe que plusieurs d'entre eux étaient arrivés, dans le cours du dernier siècle, à se créer, sur différens points de l'empire, des royaumes parfois assez étendus et très florissans. Maintenant au contraire les pachas, n'ayant aucun lien avec des provinces où ils ne font que passer et n'étant d'ailleurs soumis par le gouvernement à aucune surveillance effective, à aucun contrôle sérieux, n'ont aucune raison de s'intéresser à des populations auxquelles ne les rattache

aucune pensée d'avenir, et à défaut du mobile de l'intérêt personnel il n'y a ici, pour les forcer à faire tout au moins leur devoir, ni espoir de récompense, ni crainte de châtiment. Quand un pacha obtient de l'avancement, il est fort rare que ce soit pour avoir honnêtement et sagement gouverné sa province, et s'il est disgracié, ce ne sera presque jamais pour avoir trop durement pressuré ses administrés; tout au plus sera-ce là un prétexte derrière lequel les gens avisés chercheront toujours quelque autre motif plus réel et moins avouable. Connaissant les habitudes du gouvernement impérial en cette matière, un pacha, s'il a une province pauvre, se hâtera d'en exprimer le peu d'argent qu'elle contient et de se faire nommer ailleurs; s'il en a une riche, craignant toujours d'être déplacé d'un instant à l'autre, il s'empressera de tarir, par quelque absurde et énorme exaction, une des sources de cette richesse; il tuera la poule aux œufs d'or. Peu lui importe : ce n'est pas pour lui qu'elle aurait pondu demain. Il suffit de quelques années de ce régime et de deux ou trois pachas un peu expéditifs : ici pour anéantir un commerce florissant ou lui faire prendre une autre route, hors des domaines du sultan; là, pour étouffer une industrie déjà puissante, qui ne demandait qu'à se développer, pour appauvrir et dépeupler une contrée qu'un peu de temps auparavant on citait parmi les plus prospères. C'est ainsi que la Turquie n'a connu jusqu'à ce jour de la centralisation que ses vices et ses misères : ce régime n'y a racheté par aucun bienfait la rupture des traditions et des associations naturelles et historiques; il n'a point donné aux provinces de la Turquie, comme aux peuples qui entrèrent dans l'empire romain ou aux groupes divers que s'assimila la monarchie française, pour prix du sacrifice de leur autonomie, l'ordre sévère sous une volonté puissante, sous une main ferme et justicière, ni cet immense développement de prospérité matérielle qu'a produit ailleurs l'unité administrative substituée, avec son action régulière et puissante, à la variété des souverainetés locales.

Se laissant emporter, au nom seul de centralisation, par un enthousiasme un peu naïf, l'opinion publique en Occident s'est, à ce qu'il me semble, trop hâtée d'applaudir à la prépondérance reconquise sous Mahmoud par le pouvoir central. Le rétablissement de l'unité aurait pu être un bien pour l'empire; tout dépendait de la manière dont serait employée l'autorité ressaisie : or voici le troisième sultan sous lequel se poursuit l'expérience, et après avoir vu les choses de près, on peut hardiment affirmer que le résultat en est au moins douteux, et que les inconvéniens du nouveau régime en ont au moins balancé les avantages pour les provinces ainsi arrachées aux dynasties particulières, aux *dérébeys* ou princes des val-

lées. A Iusgat, on ne se cache pas pour regretter les Tchapan-Oghlou, leur intelligente et brillante domination. D'après ce que j'ai pu tirer des renseignemens que me donnaient des gens qui n'ont pas la moindre idée de la chronologie, c'est vers 1820 que serait tombée leur puissance. Soliman-Bey étant mort à peu près à cette époque, ses fils ne s'entendirent pas, et le sultan envoya ici des troupes et un gouverneur. En un instant, cet empire disparut, et la dynastie ottomane reprit possession de vastes provinces qui lui avaient à peu près échappé depuis longtemps; mais le plus jeune des fils, Achmet-Bey, ayant continué de résider à Iusgat, avait conservé, par sa richesse, par ses relations intimes avec les tribus kurdes et turcomanes, une influence gênante pour les pachas. Il refusait de paraître au medjilis, ne prenait aucune part à ses délibérations et à ses décisions, et en contrecarrait sans cesse l'effet par l'autorité qu'il exerçait sur les esprits dans la ville et au dehors; la situation n'était pas supportable pour les gouverneurs. Un d'eux, Vedjih-Pacha, ne pouvant accepter plus longtemps cette dangereuse rivalité, obtint des ordres de Constantinople, réunit des troupes dans la ville et autour de la ville, et une nuit Achmet-Bey, qui ne s'attendait à rien de pareil, fut enlevé et conduit, au cœur de l'hiver, par des routes couvertes de neige, à Angora, et de là à Brousse et à Constantinople. Il resta deux ans exilé. Pendant ce temps, le splendide palais que son père s'était construit, aux dépens surtout des ruines de Nefez-Keui, l'ancienne *Tavia*, avait été brûlé par accident, dit-on; ses affaires avaient souffert, ses ennemis s'étaient emparés d'une partie de ses biens; enfin il lui fallut acheter cher à Constantinople la permission de retourner à Iusgat. Il rentra appauvri et humilié; depuis lors il s'est tenu tranquille : l'âge d'ailleurs est arrivé, les anciens souvenirs se sont effacés; une révolte d'un particulier est devenue de plus en plus impossible dans l'empire, façonné à la règle et chaque jour plus docile. Achmet-Bey s'est résigné. Il occupe une position honorable et tout exceptionnelle dans la ville, quoiqu'il ne soit pas riche et que le plus clair de son revenu soit une forte pension que lui fait le gouvernement; on le respecte, on le salue comme le fils d'un ancien roi, comme le représentant d'une illustre famille. De nombreuses marques de déférence, venues d'en haut et d'en bas, le consolent du pouvoir perdu. On l'a jugé assez peu dangereux pour que le pacha, absent plus d'un mois, l'ait pris pour son remplaçant ou *vekil* pendant tout le temps qu'il devrait passer loin de la ville. Nous allâmes faire une visite à Achmet-Bey, qui nous reçut très poliment; c'est un homme de taille moyenne, à figure d'oiseau de proie, d'une laideur qui ne manque pas de caractère. Il y a sur sa physionomie une tristesse qui s'ex-

plique aussi par un état maladif pour lequel il consulte notre médecin; ses manières sont graves et dignes. Les Tchapan-Oghlou, quoiqu'ils aient tenu à honneur de faire construire à grands frais la riche mosquée qui est le seul édifice de Iusgat, n'ont jamais été fanatiques; ils ont toujours témoigné la plus grande bienveillance aux Européens qui traversaient leurs domaines ou qui venaient s'y établir. J'ai vu à Angora un vieux médecin, âgé de près de quatre-vingts ans; il a étudié à Rome aux frais de Soliman-Bey, auprès de qui son père, un Napolitain, était fixé comme médecin. Non content de rétribuer largement le père, Tchapan-Oghlou avait voulu faire aussi les frais de l'éducation du fils.

C'est de même au service des Tchapan-Oghlou que le père du vieil Hadji-Ohan, notre hôte, a commencé une fortune qui n'a fait depuis que s'accroître par toute sorte d'opérations de banque, de commerce, de fermage des dîmes et de transactions de diverse nature avec les pachas, toujours à court d'argent. Il est probable aussi qu'en habiles gens ces Arméniens auront su tirer parti de la ruine de leurs bienfaiteurs, et recueillir plus d'une épave utile de ce grand naufrage. Le chef actuel de la famille est un homme de soixante-cinq ans, de figure intelligente, de manières dignes et polies. Nous faisons connaissance avec lui le lendemain de notre arrivée, et pendant ces deux jours nous le faisons causer le plus possible. Il est affable avec nous, mais sans empressement ni exagération; on voit qu'il a conscience de sa position et de sa richesse. C'est qu'il possède une fortune énorme pour le pays; c'est le Rothschild de Iusgat. Quand nous nous promenons dans la ville, nous demandons à qui cette grande maison : « C'est au *tchorbadji* (on appelle ainsi les primats ou notables), à Hadji-Ohan; il l'a louée dernièrement à un tel. » Plus loin : « A qui ce khan tout neuf? » — « Au tchorbadji. » Ailleurs encore : « A qui ce jardin et ce kiosque? » — « Toujours au tchorbadji. » Je crois vraiment que la moitié de la ville lui appartient. Aussi lui témoigne-t-on un respect marqué. Quelques Arméniens, qui viennent lui parler d'affaires pendant que nous déjeunons avec lui, baisent le bas de sa robe comme on fait chez le pacha. Il agit avec les gens de sa nation en petit souverain. Ainsi, il y a quelques jours, un jeune Arménien avait été compromis dans je ne sais quels désordres avec les soldats turcs : Hadji-Ohan porta plainte au pacha, qui fit ou ne fit pas punir les soldats par leur colonel; mais Hadji-Ohan se chargea pour sa part de châtier son coreligionnaire : il lui fit ordonner, par un de ses domestiques, de venir le trouver au plus tôt, et le drôle, quoique sachant fort bien ce qui l'attendait, s'est gardé de désobéir. Le matin qui suivait notre arrivée, il se présentait tout tremblant devant le rude vieillard, qui commença par

l'apostropher en des termes dont l'énergie défierait toute traduction, car le turc, bien plus que le latin, « dans les mots brave l'honnêteté. » Hadji-Ohan conclut en faisant donner sous ses yeux au pauvre diable cinquante coups de nerf de bœuf sur le dos et les épaules. Tout ceci se passait avant que nous ne fussions réveillés. Le domestique qui me racontait un peu plus tard cet acte de justice sommaire, et qui avait été l'exécuteur de la sentence, portait lui-même les marques de la sévérité, ou, pour mieux dire, de la brutalité d'Hadji-Ohan; à la suite de je ne sais quelle négligence dans son service, son maître, la veille, l'avait battu comme plâtre. Avec un pareil caractère, l'impérieux et dur primat paraît plus redouté qu'aimé des gens de sa nation et de son entourage; mais on est fier de lui, de sa richesse et de la puissance qu'elle lui donne, du respect mêlé de crainte qu'il inspire aux Turcs. Ceux-ci, sans aucun doute, le jalousent et le détestent intérieurement; mais personne n'oserait le lui témoigner : il les tient presque tous par l'argent qu'il leur a prêté, ou par celui qu'ils veulent lui emprunter.

Les Turcs ont cependant essayé une fois d'interrompre le cours de cette fortune toujours croissante; il y a seize ans, les principaux musulmans de la province écrivirent secrètement à Constantinople, et réussirent à obtenir contre Hadji-Ohan un ordre d'éloignement. Beaucoup de ses créanciers espéraient sans doute trouver ainsi moyen de lui payer leurs dettes sans bourse délier, ou tout au moins de ne plus jamais en entendre parler; cet odieux raïa, qui semblait se porter le successeur des Tchapan-Oghlou, on en était enfin débarrassé, et sans doute il ne reviendrait plus. Hadji-Ohan s'était retiré, sans mot dire, à Angora; mais il avait à Constantinople de nombreux et puissans protecteurs, riches banquiers arméniens liés avec lui de sympathie et d'intérêts, membres du divan assez avisés pour comprendre qu'il y avait plus à gagner avec Hadji-Ohan qu'avec ses adversaires; un mois et demi ne s'était pas écoulé qu'il recevait la permission de rentrer à Iusgat. Il ne se hâta pas d'en profiter; il s'était mis à reconstruire à ses frais, dans la citadelle d'Angora, une église arménienne ruinée où la tradition plaçait le tombeau de saint Clément, un des saints que les Arméniens ont le plus en vénération, et dont ils donnent le plus souvent le nom à leurs enfans; c'était à la fois un acte de piété et une manière de montrer sa confiance dans l'avenir, de faire éclater tout ensemble sa dévotion et sa richesse aux yeux des Arméniens catholiques d'Angora, qui dans cette ville rejettent tout à fait au second plan les Arméniens schismatiques. Ce ne fut qu'au bout de près d'un an, cette construction achevée, qu'il reparut triomphant à Iusgat, et je ne doute point que depuis lors il n'ait trouvé moyen

de faire payer à ses ennemis leur passagère victoire. Toujours est-il qu'à partir de ce retour, personne n'a osé le molester. Il se mêle d'ailleurs le moins possible des affaires politiques; au medjilis, il envoie son fils, et ne paraît lui-même que dans les grandes occasions. J'ai vu plusieurs Turcs de la ville venir lui faire visite; ils s'inclinaient et le saluaient avec des égards très marqués, tandis que lui se soulevait à peine sur son divan pour leur faire accueil. Enfin, ce qui m'a encore plus frappé, il plaisante volontiers notre cavas Méhémed, et le persifle un peu, ce que les chrétiens, même les plus riches, se permettent bien rarement à l'égard d'un Turc. C'est Hadji-Ohan qui soutient l'école arménienne, qui paie le maître et donne des prix aux élèves; il a fait faire pour les plus sages une décoration qui paraît très ambitionnée : c'est une croix d'argent qui brille sur le fez, à la barbe des Turcs. Il y a une quarantaine d'années, les choses ne se seraient point passées ainsi; mais la richesse va se déplaçant de plus en plus au profit des chrétiens, et avec la richesse on voit aussi se déplacer la puissance : le gouvernement turc, par sa mauvaise administration, qui pèse plus lourdement sur les Turcs, moins actifs que les chrétiens et moins prompts à réparer leurs pertes, par l'écrasant fardeau de la conscription, fait, sans le savoir, tout ce qu'il peut pour aider à cette révolution et pour hâter la décadence de la race au profit de laquelle il entend toujours gouverner.

Si la situation prépondérante qu'occupe dans la ville Hadji-Ohan indique ainsi une profonde modification de l'état social et nous annonce des temps nouveaux, en revanche, dans son intérieur, tout appartient encore au passé, tout y montre la famille arménienne telle que l'avaient faite des habitudes qui remontent très haut en Orient, développées par l'influence permanente des mœurs et des traditions musulmanes. Il n'y a point ici ces rapports faciles et familiers, cette libre communication entre les deux sexes qui nous avaient tant frappés chez les catholiques d'Angora, et qui par momens auraient pu nous faire croire que nous étions dans une ville de l'Occident. Le chef de famille est à Iusgat un souverain despotique, et l'affection de tous les siens se cache soigneusement sous les dehors d'un respect presque craintif. Quand le père entre, ses fils se lèvent et ne se rassoient que quand il les y a invités lui-même. A peine ouvrent-ils la bouche en sa présence. A table, ils ne boivent pas de vin, et ne touchent qu'à quelques-uns des plats. L'aîné pourtant, que nous avions vu le premier soir faire les honneurs de la maison avec une aisance parfaite, est un homme d'une quarantaine d'années, marié et père depuis longtemps déjà. Le cadet a aussi un enfant. Quant aux femmes, elles vivent tout à fait à la turque, renfermées dans le

gynécée ou sortant voilées avec leurs servantes. Seuls, les hommes de leur famille pénètrent dans leur appartement. Avant le dîner, je demande à un domestique où est le tchorbadji, que je ne trouve pas dans le sélamlik. « Il est au harem, » me répond-il, absolument comme s'il se fût agi d'un bey turc. Après avoir bien fait connaissance avec Hadji-Ohan, je lui reproche en plaisantant de ne pas nous présenter à la maîtresse du logis, et, comme il prend bien la chose, je lui exprime mon étonnement de la persistance avec laquelle ils s'attachent aux coutumes turques, de leur opiniâtreté à ne point montrer leur femme, même à leurs amis, même à des chrétiens. « C'est notre habitude, réplique le vieillard, et je la trouve sage. A quoi cela peut-il servir que les autres voient ma femme? C'est pour moi que je l'ai prise, c'est mon bien, ma propriété (*benim mal*). Vous autres, m'a-t-on dit, vous gâtez vos femmes; la mienne est élevée de la bonne manière : quand j'entre dans le harem, elle vient me baiser la main; puis elle se tient devant moi dans une attitude respectueuse, et n'ouvre la bouche que si je lui adresse la parole. »

Une jeune femme de Paris ne trouverait sans doute pas ce système de son goût, et tant de raideur nous effraie. Pourtant, derrière ces formes si austères et si différentes des nôtres, il y a, il est facile de s'en apercevoir, de tendres et profondes affections de famille. Nous engagions Hadji-Ohan à envoyer ses enfans en Europe, l'un au moins d'entre eux. Il comprend l'utilité d'un pareil voyage; « mais leurs mères, dit-il, ne veulent pas se séparer d'eux : elles pleureraient tant que je n'ai pas le courage de leur infliger ce déchirement. — Il faut laisser pleurer les femmes et faire de vos fils des hommes. — Oui, mais si leur mère venait à mourir pendant qu'ils seraient là-bas, nous ne pourrions lui fermer les paupières, et ses yeux dans le tombeau resteraient ouverts du désir qu'elle aurait eu de revoir son enfant avant de mourir. » Nous lui parlons alors du plaisir que nous aurons à revoir les nôtres après une longue séparation, nous lui disons comment ce jour-là on pleurera de joie, comme on s'embrassera. « Nous, répond-il, nous nous embrassons tous les jours. » Ces pauvres raïas, les Arméniens surtout, se consolaient de leur nullité politique et des avanies des Turcs par les joies de l'intérieur et la vivacité passionnée qu'ils apportaient dans ces attachemens naturels. Ce sont là sans doute des sentimens touchans, mais qui contribuent, sous une pareille forme, à énerver encore cette race intéressante à tant d'égards; sa virilité s'en trouve diminuée. Les Grecs, sans être moins sensibles aux tendresses filiales et paternelles, ont quelque chose de plus mâle : le chef et même la mère de famille comprennent leurs devoirs d'une manière

plus élevée peut-être, reculent moins devant les séparations douloureuses et fécondes, devant les sacrifices nécessaires.

Les Grecs sont très peu nombreux à Iusgat : à peine une vingtaine de familles grecques sont-elles établies à poste fixe dans le pays; il y a en outre un certain nombre de célibataires, des négocians, des boutiquiers ou des gens de métier, qui viennent de Kaisarieh, d'Amassia ou de Tokat passer ici quelques années. Nous trouvons pourtant encore à Iusgat des exemples frappans de l'industrie des Grecs et de leur esprit public, du parti qu'ils tirent de l'association. Les quelques familles résidentes et les étrangers qui se succèdent dans la ville ont bâti au milieu d'une grande cour carrée une église neuve, en pierre de taille, qui leur a coûté 170,000 piastres. Dans un coin de la cour, on a établi l'école, dans un autre le cimetière, dans un troisième l'hôpital. Il y a de la place pour une quinzaine de malades. Le jeune médecin grec qui me montre tout cela, un Kaisariote élève de la faculté d'Athènes, donne ses soins gratis, et la nation paie les médicamens. On trouve cependant que l'hôpital est mal exposé et manque d'air. On va l'établir dans un local mieux choisi, dans un grand bâtiment qui est en face de l'église, hors de l'enceinte, et là où est maintenant l'hôpital, on logera les deux *pappas* qui desservent l'église.

Le maître d'école est un pauvre hère qui ne sait pas grand'chose. Les enfans font pourtant des progrès. Ainsi il y en a plusieurs qui comprennent assez bien la langue vulgaire, deux qui commencent à lire et à traduire le grec littéral. Chose curieuse, comme ici le grec n'est pas parlé, il n'y a pour ainsi dire pas de différence pour ces enfans entre le grec ancien et le grec moderne : ils traduisent le texte de saint Basile en turc assez facilement, et ne peuvent dire en grec moderne la signification de tel mot de la langue ancienne, qui est maintenant complétement hors d'usage, dans la langue vulgaire.

Après cette visite à l'école et à l'hôpital grecs, qui nous fournit l'occasion d'admirer une fois de plus l'énergique activité et les efforts persévérans de cette race, je vais faire connaissance avec Riswan-Pacha, *vali* ou gouverneur-général de l'une des plus vastes provinces de l'Anatolie. C'est un homme d'une quarantaine d'années, un Bosniaque. A son accent et surtout à ses traits, on reconnaît tout d'abord qu'il n'est pas de sang turc. Ses cheveux clairs, sa tête étroite et longue, son nez mince et légèrement aquilin, sa moustache blonde, sa bouche bien fendue entre des lèvres fines, tout cela est bien d'un Slave. Dans les manières aussi, il a quelque chose de la politesse caressante des Russes. C'est d'ailleurs un pacha très présentable : il est bel homme, il porte bien son élégante

pelisse, il a l'accent du commandement. Le pacha d'Angora au contraire, quand il était assis sur son canapé avec ses vieux vêtemens fanés, avait tout à fait l'air d'un marchand du bazar dans sa boutique; aussi les Turcs l'appelaient-ils *Tidjar-Pacha* (le pacha-commerçant.)

Je cause assez longtemps avec Riswan-Pacha : il me fait l'effet d'un esprit plus vif que sensé et solide. Il m'accable un peu à tort et à travers de questions sur la politique de l'Europe, à laquelle il croit comprendre quelque chose, parce qu'il sait les noms de l'empereur Napoléon III, de M. de Metternich, de lord Palmerston, du comte de Cavour, etc. Tout en causant, il lit ses lettres et dicte la réponse à deux secrétaires assis ou plutôt agenouillés à côté de lui sur le tapis. Je le retrouve le soir à la noce du fils de Méhémet-Bey, un des Turcs les plus riches de la ville. Les fêtes durent depuis plusieurs jours avec toute la pompe que les personnages importans, musulmans ou chrétiens, aiment à déployer en pareille occasion. Le *kiaïa* du bey vient nous chercher à cheval. Nous arrivons là sur les cinq heures du soir, et nous trouvons réunis, dans la plus belle chambre de la maison, le pacha et les principaux beys du pays. On nous fait très bon accueil, et après les salutations d'usage on sert le dîner, un vrai dîner à la turque : il y a certainement plus d'une trentaine de plats. Le repas commence par un agneau rôti tout entier, dont le ventre est rempli de riz mêlé d'épices. C'est un mets excellent, que je vois avec regret disparaître rapidement pour faire place à une foule d'autres plats beaucoup moins agréables, et que l'on ne peut même goûter tous, tant ils sont nombreux. Certaines compotes et gelées sont des plus délicates; mais la cuisine turque a toujours un défaut, c'est l'inévitable alternance des plats de viande et des plats sucrés, inintelligente succession qui mêle dans la bouche les saveurs les plus contraires et fatigue promptement le palais. Il va sans dire que tout le monde mange avec ses doigts : je m'en tire maintenant, grâce à l'habitude, assez proprement. Le pacha va d'ailleurs, sous ce rapport, plus loin que personne : tandis que les autres se servent, pour manger le pilau, de leurs cuillers de bois, il prend adroitement le riz entre ses trois doigts. J'essaie de l'imiter, mais c'est à peine si quelques grains parviennent jusqu'à ma bouche.

On nous avait promis des danseurs, et après dîner je comptais bien les voir : ils avaient commencé leurs exercices devant la maison, à la lumière des torches et des feux de joie, au milieu d'une foule nombreuse qui, sans être invitée, jouissait du spectacle. Méhémet-Bey allait nous en faire les honneurs, quand le pacha, qui n'aime pas ce bruit et ces fêtes, déclare qu'il a besoin de se pro-

mener; il se lève, et nous engage à l'accompagner au konak. Nous faisons d'abord la sourde oreille, et nous restons en place; mais quand il est en bas, il s'aperçoit que nous ne l'avons point suivi, et nous envoie chercher par deux zaptiés. Il n'y a pas moyen de se refuser à une invitation faite de cette manière, et d'ailleurs à bonne intention. Nous partons donc à pied : Iusgat a rarement vu un cortége plus pompeux. En avant marchent des serviteurs qui portent d'énormes torches, puis, sur les côtés et en arrière, les officiers du pacha et les cavas sur deux files. Nous formons avec le pacha le centre du cortége. Nous causons encore pendant plus d'une heure. Riswan-Pacha a dans la ville la réputation d'un assez honnête homme : on ne se plaint pas qu'il vole, on n'accuse pas son appétit, mais on lui reproche d'avoir un caractère inégal et fantasque. En somme, d'après tout ce qui me revient aux oreilles, il y a plus de bien encore que de mal à en dire; aussi était-il disgracié peu de temps après notre passage dans sa province.

Il paraît que les fêtes de cette noce ne sont rien auprès de celles qu'a données notre hôte Hadji-Ohan pour le mariage de son second fils. Le vieillard me raconte lui-même comment il a fait les choses dans cette mémorable occasion. Les fêtes ont duré une douzaine de jours. Il avait fait dresser tout exprès, dans un clos qu'il possède à quelques pas de sa maison, un kiosque splendide, sous lequel il a reçu et traité successivement le pacha, le medjilis, tous les notables habitans de la ville. Il avait fait venir de Kaisarieh ce qu'il y avait de mieux dans cette grande ville en fait de danseurs, de musiciens et de chanteurs. Pendant toute la cérémonie, on n'a jamais vu la mariée. Le jour même des épousailles, elle marchait bien, au milieu du cortége, de l'église à la maison; mais elle était hermétiquement voilée des pieds à la tête. Un homme qui hébergeait ainsi toute une ville et qui s'imposait par amour-propre des frais pareils ne devait pas manquer d'accueillir convenablement des voyageurs qui pourraient porter jusqu'à Paris le nom d'Hadji-Ohan, le bruit de sa richesse et de son hospitalité. Nous avions donc tout lieu de nous trouver fort bien chez lui; sa conversation d'ailleurs nous intéressait, et j'avais plaisir à trouver et à étudier là, dans une autre branche de la nation arménienne, des aptitudes parfaitement semblables à celles des Arméniens catholiques d'Angora, et en même temps des mœurs et un état social si différens à certains égards. Je serais donc volontiers resté ici quelques jours encore; mais le temps pressait, et il fallut partir après une courte halte de quarante-huit heures.

II.

Du 7 au 15 novembre. — Il y a une dizaine de lieues de la ville de Iusgat à Boghaz-Keui, village situé au pied des ruines imposantes d'une ville cappadocienne, d'un caractère tout primitif, qu'Hérodote appelle Pterium; cinq siècles et demi avant notre ère, elle fut détruite par Crésus et retrouvée en 1834 par M. Charles Texier; de plus, à un quart d'heure du hameau, au centre d'un groupe isolé de rochers, on voit gravées sur les parois de deux enceintes d'inégale grandeur des sculptures énigmatiques et puissantes, seul monument que nous ait laissé de sa vie et de ses croyances un peuple perdu dans les lointains les plus reculés de l'histoire; c'est ce que l'on appelle dans le pays *Iasili-Kaïa*, « la pierre écrite. » Le pâtre qui nous y conduit le premier n'en approche pas sans une sorte de terreur superstitieuse. « C'est, dit-il, l'ouvrage des *devs* ou démons. » Nous passons là toute une semaine, montant chaque matin du village à Iasili-Kaïa, et sur notre chemin fusillant les perdrix rouges, qui abondent parmi ces rochers. Sans parler de l'intérêt capital que nous présentent ces mystérieux sanctuaires de cultes évanouis sans laisser d'eux-mêmes de trace dans l'histoire, nous nous plaisons dans un pays plus pittoresque que tout ce qui s'est offert à nous depuis Bey-Bazar. En approchant de Boghaz-Keui, nous avons vu avec joie, après tant de jours passés sur d'uniformes plateaux, dont la jaune ou grisâtre étendue fatigue les yeux, le paysage prendre un caractère alpestre, et les hauteurs se couvrir de taillis de chênes qui, malgré la saison avancée, donnent de la couleur aux pentes, et enlèvent aux contours leur sécheresse. La route court dans une gorge étroite et boisée, que dominent de belles masses de rochers abrupts; au fond écume un torrent qui fait tourner plusieurs moulins cachés dans d'épais feuillages. Au sortir de cette gorge, qui donne son nom au village de Boghaz-Keui, « le village du défilé, » s'ouvre une petite plaine tout entourée de montagnes. Ces accidens de terrain, ces eaux limpides et sonores, ces arbres épars sur les pentes, tous ces aspects familiers et chers enfin retrouvés après un si long temps, tout cela nous fait un plaisir infini. Nous avons aussi le bonheur de rencontrer un gîte convenable chez Khalil-Bey, fils d'un des principaux lieutenans de Soliman-Bey-Tchapan-Oghlou. La famille du bey, qui avait fait sa fortune au service de ce maître généreux, a beaucoup perdu à la chute des princes d'Iusgat; elle conserve pourtant encore les apparences de la richesse et quelque chose du train de maison des anciens déré-beys. Avec sa vaste cour tout entourée d'écuries et d'étables, sa large galerie ornée d'une balustrade en bois,

ses deux corps de bâtiment bien séparés, les beaux tapis qui ornent la pièce principale du sélamlik, où nous nous installons, le *konak* du bey se distingue complétement des misérables huttes de terre qui forment le village; il y a près de la porte un four où l'on cuit tous les jours, et où l'on donne deux ou trois pains à tout passant qui vient en demander; la maison est pleine enfin de serviteurs sans fonctions bien déterminées qui vivent aux dépens du bey.

Tous ces gens-là depuis quelque temps ont fait bien maigre chère. Khalil-Bey, notre hôte, nous raconte les malheurs de sa maison et tout ce qu'a eu récemment à souffrir son frère aîné, Aslan-Bey, le chef de la famille, le véritable propriétaire de la demeure patrimoniale. Leur père, l'ancien officier de Tchapan-Oghlou, avait été mudir toute sa vie, et après lui cette dignité avait passé sans obstacle à Aslan-Bey; mais celui-ci fit la sottise de se brouiller avec le pacha d'Angora, de qui dépend, par je ne sais quelle bizarrerie de délimitation administrative, un arrondissement situé aux portes mêmes d'Iusgat. Une question d'argent fut la cause bien naturelle de la rupture; le pacha, frustré sans doute dans quelque spéculation dont il espérait de grands profits, fit bientôt sentir à Aslan-Bey les effets de sa colère. Sous prétexte qu'Aslan-Bey avait volé ses administrés, comme s'il y avait un mudir qui ne volât point, le pacha fit arrêter et conduire Aslan-Bey dans la prison d'Angora. Alors l'arrondissement où cette famille jouissait d'une considération et d'une influence héréditaires envoya au pacha d'Angora une députation pour lui déclarer qu'il était content de son ancien mudir, et qu'il n'en voulait point d'autre, sur quoi le pacha mit aussi en prison la députation. En même temps il nommait mudir un homme d'Angora, un étranger, qui fixa sa résidence à Songurlu, gros bourg rival de Boghaz-Keui, et qui accabla de réquisitions et de corvées tout son district, particulièrement les cantons où l'on avait témoigné le plus d'attachement à Aslan-Bey. Ainsi, à propos des maisons à construire pour les Tartares, il en a fait assigner à son *caza* (on appelle ainsi la circonscription administrative à la tête de laquelle se trouve un mudir) un nombre bien plus grand qu'il ne lui en revenait d'après le chiffre de sa population.

Un administrateur ne peut guère ici faire de bien à ses administrés; il lui faut compter avec les appétits de ses supérieurs. S'il n'écorchait pas ses sujets pour faire au pacha de beaux cadeaux, il ne resterait pas longtemps en charge. Pour le mal au contraire, il a une puissance à peu près illimitée. Si les malheureux opprimés réclament auprès du pacha, il leur arrive ce qui est arrivé à la députation de Boghaz-Keui. S'ils s'adressent à une autorité plus élevée, ils ne sont pas mieux reçus. Du mudir au muchir, tous les fonc-

tionnaires forment une sorte de ligue pour l'exploitation du pays. C'est une table dressée où chacun mange à son rang et suivant son appétit. De la part d'un gouverneur, accueillir des plaintes contre un des fonctionnaires inférieurs, s'aviser de lui donner tort, ce serait en quelque sorte manquer au serment tacite de l'association et trahir de fidèles alliés.

Au bout de deux mois, Aslan-Bey s'échappa de prison et réussit à gagner Constantinople; il était riche, il avait des amis puissans; il obtint du divan qu'il ordonnât au gouverneur-général de la province d'examiner lui-même cette affaire. Heureusement pour lui, Riswan-Pacha, le haut fonctionnaire auprès duquel il se trouve au moment de notre séjour à Iusgat, était au plus mal avec son subordonné, le gouverneur d'Angora; on comptait que cette circonstance le déciderait à rétablir Aslan-Bey dans ses anciennes fonctions. Puisqu'il tenait à son cher mudir, le village de Boghaz-Keui ne regarderait sans doute pas à payer les frais de sa rentrée aux affaires. Khalil-Bey et tous ceux qui dépendaient d'Aslan à divers titres attendaient avec une impatience facile à concevoir la décision de Riswan-Pacha. Pour Aslan-Bey et pour tous les siens, c'était, on peut le dire, une question de vie ou de mort. S'il redevenait mudir, il pourrait boucher les trous qu'avaient faits à sa fortune sa lutte contre le pacha d'Angora et la nécessité de s'assurer des protecteurs à Constantinople. Alors les serviteurs, les flâneurs qui vivaient sous son toit recommenceraient à faire chère lie; on recevrait de petits cadeaux de l'un et de l'autre, on serait bien mis et bien nourri. Si au contraire on échouait dans les tentatives faites auprès de Riswan-Pacha, Aslan-Bey verrait tous les jours augmenter les dettes qu'il avait dû contracter, et d'ici à quelques années il ne resterait plus rien de la fortune paternelle. La misère s'installerait peu à peu dans cette grande maison tombant en ruine, et que délaisseraient les uns après les autres amis et serviteurs. Telles étaient les questions qui occupaient en ce moment notre hôte et qui passionnaient tout le village. Quel a été le dénoûment de la lutte? Je ne le sais, et peu importe; mais les péripéties m'en ont paru intéressantes à noter pour faire comprendre à quoi tiennent en Turquie la fortune d'un fonctionnaire et le sort des administrés.

C'est là, depuis cinquante ans, l'histoire de beaucoup de ces familles qui forment dans les provinces turques ce que l'on appellerait en Angleterre la *gentry*. Comme bien peu d'entre elles savent renouveler et augmenter leur fortune par le travail, par une judicieuse exploitation de leurs capitaux et de leurs biens, il suffit d'un accident, tel que celui qui venait de frapper Aslan-Bey, pour épuiser rapidement toute cette richesse, pour faire évanouir une im-

portance qu'avaient créée un état social et des mœurs toutes différentes de celles qui tendent à prévaloir aujourd'hui. Les dynasties provinciales qui s'appuyaient sur ces petites dynasties locales, et qui leur accordaient une influence et un rôle héréditaires, ont disparu l'une après l'autre. Il n'y a plus maintenant que deux manières de devenir ou tout au moins de rester riche, le travail intelligent, et la plupart du temps ces espèces de seigneurs déchus manquent d'intelligence et d'activité, ou des fonctions conférées par le pouvoir central, et le plus souvent elles sont données de préférence à des gens étrangers au pays et envoyés de Constantinople. Ajoutez que les habitudes militaires se perdent dans ces familles, et pourtant c'étaient ces habitudes qui les avaient élevées au-dessus de la foule; c'étaient elles qui entretenaient leur dignité et qui leur donnaient un véritable ascendant, un réel et durable prestige. Le grand-père d'Aslan-Bey était allé, à la tête d'une troupe nombreuse de cavalerie, avec le grade de *bimbachi* ou chef de mille hommes, à la guerre contre les Autrichiens. Son père conduisit en 1829, contre les Russes, vingt cavaliers armés et entretenus à ses frais; mais lors de la dernière guerre, en 1854, personne d'ici ne bougea. C'est qu'aussi le temps n'est plus à ce genre de service. Dans la dernière lutte, on n'a tiré aucun profit des *bachi-bozouks* ou irréguliers. Les généraux ne savaient pas s'en servir et tâchaient le plus possible de s'en débarrasser. Il n'y a plus vraiment de place dans l'organisation militaire de l'empire ottoman pour ces chefs de volontaires marchant à la tête des hommes de leur canton, conduisant au feu, du droit de leur héréditaire valeur et des services passés, les fils des vieux compagnons d'armes de leur père. C'était pourtant là un élément de cohésion et de force vivante qu'il a été plus facile de supprimer que de remplacer, car on ne trouverait guère encore dans la nouvelle armée turque ce respect de l'uniforme, ce culte du drapeau, ces sentimens de solidarité et d'honneur militaire qui font la puissance de nos grandes armées régulières. Les officiers, demandez à ceux qui les ont vus à Kars, sur le Danube et en Crimée, sont, à très peu d'exceptions près, au-dessous de tout ce qu'on peut imaginer.

Ces familles, qui pourraient exercer une utile influence dans quelques-unes des provinces agricoles de la Turquie, ne font aucun effort sérieux pour échapper à une décadence dont elles s'attristent sans la combattre. Si elles comprenaient leurs intérêts, elles tâcheraient de pousser leurs fils dans les carrières administrative et judiciaire, et commenceraient par les envoyer à Constantinople, dans ces bureaux et auprès de ces ministres de qui tout dépend maintenant en Turquie; elles tâcheraient surtout d'entretenir chez elles-

mêmes l'esprit militaire en faisant entrer quelques-uns de leurs fils dans l'armée, en les acheminant, par l'école, aux grades d'officiers et de généraux. Loin de là, elles se tiennent toutes à l'écart, bien plutôt par apathie que par bouderie et par hostilité contre ce nouveau régime qui les ruine. Les plus ambitieux de ces seigneurs déchus se contentent, comme Aslan-Bey, de fonctions locales qui les aident à faire figure dans leur canton, à soutenir quelque temps encore un train de maison auquel, par orgueil et par imprévoyance, ils ne peuvent se décider à renoncer. Le jour où quelque intrigue les leur fait perdre, ils empruntent, pour reconquérir leur place ou pour parer aux besoins les plus pressans, à quelque riche Arménien, comme Hadji-Ohan, à qui on peut s'en rapporter pour achever lentement et sûrement la ruine commencée. Quant aux bureaux de la Porte, à la diplomatie, à l'administration, à l'école militaire, le recrutement de ces divers services ne se fait guère que parmi les fils des familles établies à Constantinople ou dans quelque autre des grandes villes de l'empire. Cette sorte de petite noblesse provinciale, si l'on peut employer ce mot de noblesse dans un pays où l'hérédité du nom n'est qu'un fait très exceptionnel, avait, jusqu'à ces derniers temps, sur les Turcs des villes, l'avantage de vivre dans des conditions plus normales et plus saines, plus conformes au passé de cette race et à son génie propre, plus voisines de la tente tartare et de la tribu primitive. Dans une société où tout était simple, besoins, idées et sentimens, et que ne troublait aucun mouvement d'esprit, aucune passion révolutionnaire, il s'était naturellement établi une bienfaisante solidarité entre ces familles jouissant d'une importance quelquefois séculaire et les générations qui se succédaient à leur ombre, et qui profitaient de leur influence et de leur richesse sans avoir jamais à souffrir d'une morgue nobiliaire tout à fait inconnue en Orient. En même temps la Turquie avait là une pépinière de braves soldats et de chefs vaillans que préparaient aux fatigues de la guerre la vie des champs et ses travaux, tandis que l'exercice héréditaire de cette sorte d'autorité patriarcale leur donnait l'instinct et l'accent du commandement. C'étaient là des forces qu'il importait sans doute de régler, mais qu'il a été imprudent et fatal de détruire, à moins que Mahmoud et ses successeurs ne se soient uniquement proposé de faire les affaires des chrétiens d'Orient. Sous le poids du nouveau régime, la race turque diminue rapidement en nombre, en activité et en richesse, dans ces provinces mêmes de l'Anatolie où elle était autrefois si compacte et si florissante; le paysan, livré sans défense à un despotisme administratif qui n'a de puissance que pour le mal, s'appauvrit et disparaît: la conscription lui enlève ses fils, qui ne reviendront pas; le

collecteur de l'impôt vend ses bœufs; les maisons, l'une après l'autre, se ferment et s'écroulent; il est bien des villages où chaque année un ou deux feux s'éteignent pour ne plus se rallumer. Quant aux familles de beys ou de *cheikhs*, comme on dit en Syrie, les unes s'épuisent et meurent dans l'apathie et la misère orgueilleuse; les autres, pour soutenir leur rang, se liguent avec les fonctionnaires contre ce pauvre peuple qu'elles ménageaient et protégeaient autrefois, quand elles tenaient à lui par des intérêts communs, et que n'étaient pas encore rompus les liens des groupes primitifs et des associations traditionnelles.

Une des charges qui, à cette heure, pèsent le plus lourdement sur les provinces turques, et dont on se plaint le plus, c'est l'impôt extraordinaire que la Porte s'occupe de lever, sous forme d'emprunt forcé, sur tout l'empire, hors l'Hedjaz et l'Yémen, afin d'arriver à retirer de la circulation le *caïmé* ou papier-monnaie qui encombre le marché à Constantinople. Voici à quelle combinaison le divan s'est arrêté. Le ministre des finances a réparti entre les différentes provinces la somme totale qui est nécessaire pour le rachat et le remboursement du papier. Dans chaque grand gouvernement ou *eyalet*, le pacha partage entre les *sandjaks* ou départemens de son ressort la somme à laquelle a été taxée la province. Dans la capitale de chacune de ces circonscriptions, le *caïmacan*, assisté du *medjilis*, fixe la contribution à laquelle sera imposé chaque *caza* ou arrondissement suivant sa richesse et sa population. Au chef-lieu de l'arrondissement, le mudir et le medjilis assignent à chaque chef de famille la part du fardeau total qu'il devra prendre à sa charge. En échange du numéraire que chacun verse au trésor, il lui est remis la même somme en papier fabriqué tout exprès, et que les détenteurs doivent conserver dans leurs caisses pendant trois mois environ; le gouvernement se réserve de fixer à son jour comment il entend rembourser ses débiteurs, soit en acceptant ce papier en paiement des impôts, soit en lui donnant dans les provinces le cours forcé que l'ancien caïmé a depuis longtemps dans la capitale. Ces promesses n'apaisent et ne rassurent guère les contribuables. D'abord le gouvernement, par le taux auquel il prend les livres, la seule monnaie qu'il accepte pour le paiement, leur fait subir une première perte sèche d'environ 25 pour 100; le paysan reçoit la livre ou *medjidié* d'or, pièce valant à peu près 23 francs, pour 120 ou même parfois 130 piastres, du marchand qui lui achète son blé, et l'état ne la lui prend que pour 100 piastres. De plus, le sultan ne paie pas d'intérêt pour l'argent qu'il est censé emprunter ainsi pour plusieurs mois. Enfin ce qu'il donne en échange d'une somme plus forte en réalité d'un quart que celle dont il déclare vouloir

tenir compte à ses créanciers, c'est un billet qui, aussitôt qu'il pourra circuler, perdra, selon toute apparence, en peu de jours, 10 ou 20 pour 100 de sa valeur officielle. Quant à penser qu'un gouvernement toujours à court d'argent consentira à recevoir en paiement, pour une forte part des impôts de l'année suivante, un papier qui ne pourrait lui servir dans ses rapports avec l'étranger, dans les remises qu'il doit faire sur les différentes places de l'Europe, personne n'y croit. On est donc disposé à regarder comme perdu tout ce que l'on a versé contre ces billets, où l'on ne voit que d'inutiles chiffons, et si personne ne songe à résister, on murmure très haut, car le respect de l'autorité, ce sentiment autrefois si profondément enraciné dans le cœur des Turcs, et dont leur histoire offre à chaque page de si curieux exemples, va chaque jour s'affaiblissant. « De tous les voleurs qui désolent l'empire, me disait très crûment à ce propos un bey des environs de Koutahia, le premier et le plus avide, c'est encore notre padishah. »

Ainsi le gouvernement turc, par la forme qu'il a donnée à cette contribution extraordinaire, la fait singulièrement ressembler à une odieuse exaction, mal déguisée sous des apparences et des promesses dont personne n'est dupe, et qui n'ont d'autre résultat possible que de discréditer encore un peu plus le souverain. Ajoutez que la répartition de cet impôt, reposant sur des évaluations qui sont nécessairement plus ou moins arbitraires, et se faisant par les mains de fonctionnaires sans conscience et sans honnêteté, doit être l'occasion de bien des injustices et de plus d'un trafic honteux; toujours est-il que l'on entend partout force récriminations à ce sujet, et je ne doute point que beaucoup de ces plaintes ne soient fondées. A Boghaz-Keui par exemple, on nous assure que la rancune du pacha d'Angora, trouvant un instrument docile dans le mudir installé par lui à Songurlu, a taxé le village à une somme très exagérée, et hors de toute proportion avec sa population et sa richesse. Il n'y a rien là que de très probable, et je serais bien étonné que Reschid-Pacha n'eût pas saisi cette occasion de se venger d'un ennemi (1).

Les quelques millions ainsi escamotés sont-ils une suffisante compensation aux sentimens de colère et de mépris que répandent dans

(1) Les doutes qu'exprimaient les contribuables sur la valeur du gage que la Porte leur avait mis entre les mains ont été pleinement justifiés par l'événement. A la surprise générale, le gouvernement a bien, il est vrai, appliqué au retrait de l'ancien caïmé la somme tout entière perçue à cette fin, et avant le terme de l'année 1862 il n'y avait plus à Constantinople de papier en circulation : la livre était redescendue au pair, à cent piastres; mais la capitale seule a profité de cette opération. Quant à la province, rien n'a été fait pour l'indemniser du sacrifice qui lui avait été demandé; le terme fixé pour statuer sur ces créances a été prorogé jusqu'à nouvel ordre, et le gouvernement n'a pas admis en paiement des impôts un papier dont tout le monde cherche à se dé-

toutes les classes du peuple, à l'endroit de son gouvernement, de pareils abus? N'est-ce pas chose grave que d'entendre ces Turcs, autrefois si fiers, manifester devant un étranger, devant un infidèle, un aussi profond découragement, et s'exprimer comme le fait devant nous, avec plus de force qu'aucun de ceux dont nous avons déjà reçu les confidences, notre hôte Khalil-Bey, qui ne paraît manquer ni de caractère ni d'intelligence?

Cependant, malgré le plaisir qu'il semble prendre à causer avec nous et la confiance qu'il nous témoigne, le bey, à ce qu'il paraît, commence à trouver, vers la fin de la semaine, que notre séjour chez lui se prolonge beaucoup. Son rang et les traditions de sa famille ne permettraient ni à nous d'offrir, ni à lui d'accepter une indemnité pécuniaire en échange de la gêne que nous lui causons et de la nourriture qu'il nous donne à nous et à nos gens; il ne nous reste malheureusement aucun objet de quelque prix que nous puissions lui laisser en cadeau. Au moins, avant de partir, tâchons-nous de payer largement aux domestiques l'hospitalité du maître. Le mot de domestique, que j'emploie, faute de mieux, en parlant de tous ces gens qui vivent sous le toit du bey et qui sont à ses ordres, ne doit pas faire illusion : ce ne sont pas ici des serviteurs à gages comme les nôtres; ils ne touchent aucun salaire. Le bey leur donne tous les ans, pour leur famille, un ou deux sacs de blé; ils mangent chez lui quand il y a quelque gala, ils reçoivent quelquefois un pourboire des visiteurs, et surtout ils sont souvent chargés de commissions qui leur valent toujours un *bakchich* ou cadeau. Il y a des mois où ils ne toucheront pas un sou, d'autres où ils gagneront 2 ou 300 piastres; il pourra se présenter telle occasion où ils en recueilleront jusqu'à 5 ou 600. C'est une vie irrégulière et de profits incertains, mais dont s'arrange bien l'indolence turque. Mieux vaut encore se serrer parfois le ventre que d'être obligé de travailler chaque jour pour vivre. Avec leurs vieux pistolets et leurs vestes fanées, tous ces flâneurs-là ont la gale et la gardent depuis des années. La maison du bey est complétée par un grand beau garçon de dix-huit ans environ, qui porte une veste neuve et de larges culottes blanches. Ce personnage est le domestique de confiance, l'in-

faire maintenant en le cédant, avec 60 ou 80 pour 100 de perte, à des spéculateurs qui n'en tireront peut-être pas un sou. Les renseignemens que nous puisons dans des correspondances récentes (*Courrier d'Orient*, 18 et 25 février 1863) prouvent que les gouverneurs font tout leur possible pour décider leurs administrés à offrir *spontanément* à la Porte de renoncer à leurs droits et de lui restituer sans conditions leurs titres. Les raïas céderont par timidité, les Turcs par indolence, et pour tous d'ailleurs le sacrifice sera facilité par la conviction bien arrêtée qu'il n'y a de toute manière pas de remboursement à espérer, et que le sultan est décidé d'avance à ne pas s'acquitter envers ses sujets.

tendant, le factotum. Il remplit en outre auprès du maître, disent les mauvaises langues, des fonctions qui n'ont heureusement pas d'équivalent dans nos usages. Toujours est-il que, le docteur lui demandant s'il n'est pas marié, un autre des serviteurs répond en riant : « Non certes, le bey ne veut pas qu'il se marie. » Osman-Aga ne s'effarouche pas de la plaisanterie, qui nous paraissait un peu vive, et la prend fort tranquillement.

16, 17 novembre. — Laissant tout ce monde fort content de notre générosité, nous partons le 16 au matin pour nous rendre à Euiuk en faisant un détour par Aladja, où il y a de curieux tombeaux indiqués par Hamilton. En approchant de ce bourg vers la fin de la première journée de marche, nous nous arrêtons un instant à un *téké* ou couvent de derviches, nommé Chamaspir. Il y a là le tombeau d'un saint, sur lequel veillent deux ou trois derviches de l'ordre des *bektachis*. Le tombeau se trouve dans l'enceinte d'une mosquée ruinée de l'époque seljoukide. La coupole a disparu; il ne reste que les piliers et les pendentifs en brique, ainsi qu'une porte d'un travail élégant, en belles pierres fort bien ajustées et formant une sorte de marqueterie. Dans les angles figure l'ornement connu sous le nom de *ruche*. C'est un charmant morceau d'architecture arabe. Pendant que nous visitons ces intéressans débris, on nous prépare du café, qu'on nous offre le plus gracieusement du monde.

Auprès du téké se trouve un bassin que remplit d'une eau vive et claire une source qui jaillit tout auprès, et dont on vante les propriétés bienfaisantes. Dans ce bassin nagent une foule de petits poissons de la forme et de la grosseur de nos perchettes. Nous demandons si on les mange. « Non, nous répond-on, ils sont sacrés. Ce ne sont pas des poissons comme les autres. Quand la Turquie a une guerre à soutenir, ils y vont pour la défendre. — Mais si on n'y touche pas, comment se fait-il qu'ils ne se multiplient pas encore plus et qu'ils ne remplissent pas tout le bassin ? — C'est qu'il vient de temps en temps un serpent qui en mange un certain nombre. » Je soupçonne fort le serpent de n'être autre que le derviche même qui garde le tombeau. Les derviches, comme tous ceux qui vivent des superstitions populaires, ne partagent guère les préjugés qu'ils exploitent; ce sont, surtout les bektachis, des esprits forts. Le téké, nous apprend-on à Aladja, a mauvaise réputation dans le pays. Tous les mauvais sujets des environs y viennent, assure-t-on, passer la nuit à boire de l'eau-de-vie et à faire la débauche. On y donnerait même rendez-vous aux femmes que l'on ne pourrait commodément voir ailleurs. Ce saint lieu se trouverait ainsi n'être autre chose qu'un mauvais lieu.

Nous laissâmes, pendant toute une journée, nos bagages et nos

gens à Aladja, afin d'aller visiter, dans les montagnes voisines, une belle tombe formée d'un portique creusé dans le roc, et de deux chambres funéraires pratiquées aux deux extrémités de cette galerie. Parmi les tombeaux antiques que j'ai visités en Asie et en Grèce, celui-ci est certainement un des plus imposans que j'aie jamais rencontrés. La hauteur de ce tombeau au-dessus du fond de la vallée, les grands rochers qui l'entourent et l'encadrent, les trois puissantes colonnes d'un dorique tout primitif, les ombres noires qui dessinent le portique au milieu de cette large surface tournée vers le midi et toujours en pleine lumière, enfin le beau ton rouge que la pierre a pris avec les siècles, tout cela donne à Gherdek-Kaïasi (c'est le nom que porte ce site dans le pays) un caractère des plus frappans. Sans y rien changer, on en ferait une splendide aquarelle. Le roc n'est pas ici doré comme les vieux marbres, mais il s'est peint d'une couleur plus vive encore, qui, par places, rappelle la couleur chaude et sanguine des baies dont s'empourprent à l'automne nos broussailles.

III.

Le 18 novembre, deux heures et demie de chemin nous conduisent à Euiuk, hameau d'une trentaine de maisons où nous avons à étudier les ruines intéressantes, à peine entrevues par MM. Hamilton et Barth, d'un grand édifice de style purement asiatique. Par sa situation sur un monticule de forme carrée qui se dresse au milieu de la plaine, par ce que l'on découvre du plan général et par le caractère des bas-reliefs qui décoraient le soubassement, ce curieux monument rappelle tout à fait les palais qu'ont découverts MM. Botta et Layard sous les monticules de Khorsabad, Nimroud et Kouioundjik, auprès de Mossoul. Ici malheureusement, comme à Khorsabad, le village moderne est construit sur l'emplacement même du palais, et pour y entreprendre des fouilles qui rendraient au jour tout ce qui peut rester de l'édifice sous les terres amoncelées, il faudrait commencer par exproprier les habitans et par jeter bas toutes leurs maisons. Ce n'était pas au terme de notre voyage et au commencement de l'hiver que nous pouvions songer à une pareille entreprise; nous dûmes donc nous borner à dégager, par des travaux rapidement conduits, la façade méridionale tournée vers la plaine : c'est évidemment là que se trouvait l'entrée principale. On franchit encore, pour entrer dans le village, l'ancienne porte du palais; aux deux côtés du seuil antique, qui demeure en place, usé par les pas des générations humaines qui le foulent depuis des milliers d'années, se dressent debout deux grands sphinx

de granit, immobiles gardiens qui sont encore à leur poste, après avoir vu passer à leurs pieds tant de siècles et d'hommes, tant d'invasions rapides et d'éphémères royautés. Par l'ensemble de leur forme aussi bien que par les détails de l'ornementation, ces colosses font songer tout d'abord à l'Égypte, mère des sphinx, tandis que les groupes d'animaux combattans qui décoraient le large palier, les bas-reliefs taillés, comme toutes les autres sculptures, dans des plaques de granit noir, qui formaient le soubassement de la façade des deux côtés de l'entrée, nous transportent à Ninive et à Persépolis. Comme pour augmenter encore la singularité de ces étranges sculptures, sur la face interne de l'un des jambages de la porte se voit gravé, de la rude main des antiques ouvriers qui ont ciselé tout le reste, un emblème que nous sommes accoutumés à croire plus moderne, l'aigle à deux têtes de l'Autriche et de la Russie. Pour qu'on ne puisse se méprendre sur l'antiquité de cette représentation et la croire plus moderne que le reste du palais, l'aigle, dont chacune des serres étreint un animal qui ressemble à un lièvre ou à une souris, supporte un personnage debout, dont la chaussure et la robe sont en tout point semblables à l'ajustement des figures que contiennent les bas-reliefs du soubassement; le même groupe, cet aigle à deux têtes et aux ailes éployées, se retrouve d'ailleurs à Pterium, dans le principal bas-relief d'Iasili-Kaïa. L'aigle russe, qui a souvent manifesté de si hautes prétentions, savait-elle être de si vieille noblesse et dater de si loin?

Nous passons là quelques jours à dessiner et à photographier d'abord tout ce qu'il y avait d'apparent, puis, à mesure que nos ouvriers les dégageaient, les bas-reliefs enterrés, que n'avaient pu voir Hamilton ni Barth, et qui n'étaient pas les moins curieux. Nous avions été très bien reçus par le personnage le plus important du village, Hussein-Agha. La chambre où il nous installe, comme toutes celles que nous habitons depuis quelque temps, donne sur l'écurie, où sont établis nos six chevaux; l'écurie sert ainsi à la fois d'antichambre et de calorifère naturel pour échauffer la pièce du fond. Celle-ci ne reçoit de jour et d'air que par la cheminée et par une petite lucarne percée en forme de meurtrière dans un mur épais, et grande deux fois comme la main; on pense si la chambre est obscure. Ce réduit n'est d'ailleurs habité que pendant l'hiver; il y a devant la maison une sorte de hangar, avec un plancher de bois, où l'on se tient et où l'on couche pendant l'été; c'est encore là que passe la nuit, enveloppé dans sa cape, notre *seïs* ou palefrenier.

Les habitans d'Euiuk, que nous fréquentons plus que nous ne voudrions à cause du mauvais temps qui nous tient toute une journée enfermés au logis, ne paraissent pas des musulmans bien ortho-

doxes. Notre hôte, Hussein-Agha, loin d'être scandalisé en nous voyant boire du vin, est enchanté que nous lui en offrions une tasse, et en boirait bien deux. Dans une maison turque, il y a du vin à vendre, détestable, il est vrai, et tout à fait impotable. Ordinairement, à part quelques pachas qui ont abjuré tout respect humain, les Turcs qui boivent du vin font au moins mine de se cacher, et se garderaient d'avouer de but en blanc à un Européen qu'ils ont chez eux leur provision du liquide défendu. Ici cela est d'autant plus singulier que le village ne possède point de vignes, et que la présence du vin dans une maison turque ne pourrait guère s'expliquer que par la surabondance du raisin, comme par exemple à Ikbas, village voisin de Boghaz-Keui. A Ikbas, il y a des vignes qui couvrent une grande étendue de terrain, si bien que quelques familles turques, afin d'employer leur raisin, font du vin pour le vendre, disent-elles, aux ghiaours. L'anomalie que j'observe à Euiuk s'explique bientôt pour moi par les confidences de Méhémed, qu'elle avait aussi frappé. Les habitans de ce village, me dit-il, ne sont pas ou sont à peine des musulmans. C'est quelque chose comme ce que l'on appelle en Anatolie des *kisil-bachi* ou « têtes rouges, » terme par lequel les Turcs désignent souvent les Persans quand ils veulent leur dire une injure, et dont je n'ai pu arriver à saisir le sens propre et l'origine. Il n'y a pas ici d'iman. Il y avait une mosquée; elle est en ruine, et sert d'étable aux bestiaux du *kiaïa* ou maire du village, chez qui nous sommes logés. Tous ceux qui en ont le moyen gardent du vin chez eux. Les femmes se voilent devant nous pour sauver les apparences, mais elles se dédommagent dans leur maison entre amis. On a emmené un soir Méhémed à une veillée, chez le gendre du *kiaïa*. Les femmes étaient là, toutes dévoilées et la poitrine à peu près nue, occupées à préparer le *boulgour*, sorte de froment émondé qui, dans tout le centre de l'Anatolie, remplace le riz pour la soupe et le pilau; les hommes, assis tout alentour, faisaient la conversation et fumaient. La pièce n'était éclairée que par des morceaux de bois résineux qui flambaient dans l'âtre, quelquefois ils s'éteignaient; alors on se rapprochait : c'étaient des rires, de petits cris, un peu de tumulte... On ne rallumait le feu qu'au bout de quelque temps.

Je suis très disposé à croire qu'il y a beaucoup d'exagération dans le récit de Méhémed; si les choses avaient dû se passer comme il les présente, on ne l'aurait certes pas admis à de pareilles agapes, lui musulman déclaré, gendarme en uniforme. Méhémed n'invente pourtant pas tout; mais il a vu ceci à travers ses préjugés et sa défiance chagrine. Les musulmans, accoutumés à la rigoureuse séparation des deux sexes, quand ils les voient rapprochés dans une libre familiarité, comme cela arrive dans toutes les sociétés

autres que la leur, crient tout de suite à l'indécence et à la promiscuité. J'imagine qu'il ne se produit guère ici que des gaillardises et des gaîtés un peu grossières que Méhémed pourrait retrouver dans nos campagnes, à une de nos veillées de village, ou bien un soir de moisson et de vendange; on serait pourtant mal fondé à faire peser sur nos paysans l'accusation que lance ici Méhémed contre ceux qu'il appelle les *kisil-bachi*. C'est là une calomnie que les religions officielles se sont toujours complu à propager sur le compte des sectes qu'elles sentaient à côté d'elles vivre ou grandir dans l'ombre, offrant un mystérieux hommage à je ne sais quel dieu dans des réunions interdites aux profanes. L'homme se sent si mauvais, si plein de désirs pervers et de coupables ardeurs, qu'il est toujours naturellement porté à croire qu'on ne se cache que pour faire le mal. C'est ainsi que les païens ont prêté aux premiers chrétiens l'habitude de ces monstruosités, et plus tard les chrétiens aux pauvres Juifs, en leur attribuant en même temps des rites atroces et sanglans. En Syrie, pour n'avoir pu pénétrer encore l'énigme de la religion des Druses, on en conte autant de leurs assemblées nocturnes. Enfin en Perse on poursuit aussi de cette éternelle injure certaines sectes, celle par exemple des *nossayrys* ou *khamouschys*.

Les *kisil-bachi*, dont je devais entendre parler de nouveau à Amassia et à Zileh, paraissent d'ailleurs ressembler de la manière la plus frappante aux nossayrys de la Perse, et, si nous n'avons rien pu savoir de leurs idées dogmatiques, tout ce que nous avons appris de leurs mœurs se rapporte fort exactement à ce qu'on raconte des sectaires de l'Iran. C'est bien une secte d'origine persane, car ils deviennent plus nombreux à mesure qu'on approche de la frontière du Kurdistan et de la Perse, et les Turcs les confondent dans leur antipathie avec les musulmans chiites, car ils ne donnent souvent aux uns et aux autres qu'un même nom, ce titre de *kisil-bachi*, toujours prononcé avec un accent marqué d'horreur et de mépris. Ce ne sont pourtant pas de simples adorateurs des *Imams* ou descendans d'Ali, car les Persans orthodoxes tiennent à ne pas être confondus avec ces hérétiques, et prennent cette épithète pour une mortelle injure. Dernièrement M. K..., négociant suisse établi à Amassia, ayant appelé *kisil-bachi*, devant le medjilis, un marchand de Tauris, il y eut une sorte d'émeute parmi les Persans de la ville, et tous vinrent en corps réclamer du pacha une satisfaction pour leur honneur outragé. Enfin les Persans proprement dits, pas plus que les Osmanlis, ne boivent ouvertement, comme les *kisil-bachi*, des liqueurs fermentées et ne mangent du porc; ils ne laissent pas non plus à leurs femmes la pleine liberté dont jouissent celles de ces sectaires : celles-ci se voilent devant les personnes étrangères à la

communauté, et surtout devant les musulmans, mais jamais devant leurs coreligionnaires, qu'ils soient ou non de leur famille. Les kisil-bachi ont d'ailleurs pour les musulmans la plus profonde aversion, et se trouvent bien plus à leur aise parmi les chrétiens, comme en Perse les nossayrys; quant aux musulmans, ils répondent à ces sentimens par une antipathie et un mépris des plus prononcés. Un musulman dévot, qui ne fait aucune difficulté de manger la viande tuée par un chrétien et de s'asseoir à table avec lui, ne voudrait pour rien au monde toucher à l'agneau égorgé et aux plats préparés par un kisil-bachi. Extérieurement pourtant, là où ils ne sont pas assez nombreux pour former à eux seuls tout un village et n'avoir ainsi plus à se contraindre, les kisil-bachi ne font, comme les nossayrys, aucune difficulté pour se conformer aux rites mahométans. Ainsi un personnage très connu dans le pays comme un des chefs des kisil-bachi, Hadji-Becktach, homme instruit et distingué, nous dit-on, est un des principaux cheikhs de la mosquée de Mersiwan, près d'Amassia, et y prêche souvent avec le plus grand succès. Les kisil-bachi ne seraient-ils que des libres penseurs, des philosophes sceptiques? On le croirait à en juger par ce cheikh, auquel le préjugé populaire assigne, peut-être à tort, le caractère de sectaire, et qui serait plutôt ce que l'on nomme en Perse un *soufi*, du mot grec *sophos*, un incrédule, un partisan de la religion naturelle. En Perse, presque tout ce que nous appellerions la bourgeoisie professe ce scepticisme à l'endroit des religions révélées, et cette opinion a certainement aussi bien des représentans en Turquie dans le clergé, et surtout parmi les derviches; mais on s'expliquerait difficilement que des idées qui demandent une certaine culture, un certain raffinement, se fussent propagées parmi des paysans, des gens sans éducation. Quoi qu'il en soit, ces sectaires, qui habitent aux environs d'Amassia plusieurs villages, et qui dans les villes de cette province comptent de nombreux adhérens aussi bien parmi les boutiquiers et les jardiniers que parmi les mollahs et les effendis, doivent avoir une croyance religieuse, admettre certains dogmes qu'ils ne comprennent peut-être plus eux-mêmes, mais dont leurs rites, le jour où nous les pénétrerions, nous donneraient la clé. Jusqu'ici on n'a rien découvert. La curiosité de M. van Lennep, missionnaire protestant établi depuis bien des années à Siwas, avait été piquée par cette énigme; il a eu souvent l'occasion de causer avec des kisil-bachi, il s'est lié avec plusieurs d'entre eux, il a visité leurs villages, et a pu s'assurer que ce n'étaient pas, comme on l'a cru quelquefois, des chrétiens déguisés, ayant dans leur ignorance et leur grossièreté perdu conscience de leurs propres origines. Nulle part il n'a vu dans leurs maisons le moindre emblème, la moindre

image chrétienne, et l'on sait qu'en pareil cas ces signes matériels survivent longtemps à l'intelligence de l'idée qu'ils représentaient. M. van Lennep verrait plutôt dans les kisil-bachi des héritiers des anciens cultes païens du pays : à certains indices, il a cru reconnaître qu'ils conservent des rites secrets, des espèces de mystères. Ce qui est certain, c'est qu'un grand trait les rapproche des chrétiens et les distingue profondément de toutes les religions qui les entourent, aussi bien du judaïsme que de l'islamisme turc ou persan. Ils ne reconnaissent aucune espèce d'impureté légale. Autre fait non moins curieux : ces goûts contre nature, qui sont malheureusement si fréquens chez les Turcs et les Persans, n'existeraient pas parmi les kisil-bachi, et ce vice, dont on ne prend même pas la peine de se cacher parmi les Osmanlis, inspirerait à ces sectaires la plus profonde horreur. Quelles sont les croyances ou tout au moins les traditions qui donnent à ces obscurs fidèles d'un culte inconnu une telle supériorité morale? Il y a là un de ces délicats et difficiles problèmes d'*archéologie religieuse*, si l'on peut ainsi parler, comme l'Orient en garde encore tant d'autres à la sagacité de ses futurs explorateurs.

L'Orient est encore, dans toute la force du terme, la terre des mystères; c'est là ce qui fait à la fois son infériorité politique et sa haute originalité, son charme étrange et puissant. Tandis qu'en Occidentla conquête romaine, l'introduction du christianisme et l'esprit de la renaissance ont tout changé et tout transformé, et que le monde y a fait en quelque sorte peau neuve, les invasions et les conquêtes ont passé sur l'Asie comme glissent les vagues rapides sur la dure et luisante surface d'un rocher battu des flots. En Asie, les races et les religions ne se sont pas, comme dans notre Europe, détruites et remplacées, ou bien fondues dans une unité nouvelle où le travail de la réflexion parvient seul à distinguer les élémens primitifs; mais elles se sont ajoutées et juxtaposées les unes aux autres, sans se pénétrer : les plus anciennes, à mesure qu'elles se voyaient vaincues par des races et des religions plus jeunes, demandaient un abri aux vastes profondeurs des déserts, aux âpres retraites de la montagne, ou bien encore se dérobaient dans l'ombre, et cachaient sous le voile d'une apparente soumission leur opiniâtre résistance au culte officiel et leur indomptable vitalité. C'est ainsi que sur cette terre fidèle rien ne périt, tout dure et se conserve. Sachez écarter les apparences trompeuses, les appellations modernes, les orthodoxies officielles, et sous les nouveautés qui semblent avoir triomphé, vous retrouverez, vivantes encore et à peine modifiées par tant de siècles et des fortunes si diverses, les races autrefois dominantes, des mœurs, des superstitions, des croyances, des liturgies qui vous fe-

ront remonter sans effort jusqu'à des âges dont en Occident l'histoire seule garde le souvenir. En Orient, le présent enveloppe et contient partout le passé; il coexiste avec lui, et ne réussit à le dissimuler qu'à des regards superficiels et distraits. On pourrait presque dire que ces mots de présent et de passé n'ont pas de sens, appliqués à l'Asie; rien n'y fut, tout y est, et cette permanence forme un étrange et curieux contraste avec la changeante mobilité du monde occidental.

Un autre attrait de l'Orient, c'est la diversité de ses races, la variété des types encore nets et bien marqués qu'il offre sans cesse au voyageur. Pendant notre séjour à Euiuk, nous assistâmes à l'arrivée d'une bande de Tartares criméens que le caïmacan de Tchouroum envoie prendre ici leurs quartiers d'hiver. Ils entrèrent dans le village un peu avant le coucher du soleil; il y avait en tout deux familles, parentes l'une de l'autre. Le chef qui conduisait ce groupe d'émigrans, un homme d'une trentaine d'années, est mort il y a quelques jours à Tchouroum; son autorité a passé à un jeune garçon de quatorze ans que l'on appelle Aslan-Bey. Il paraît le premier, marchant à pied et escorté de quelques serviteurs; à peu de distance en arrière viennent une dizaine d'arabas qui portent les enfans, les femmes et le bagage. Les femmes grelottent, pelotonnées sur le lent chariot, et tiennent pressés contre elles, enveloppés dans des lambeaux de toile, les enfans tout blêmes de froid. Une d'elles, celle dont le mari vient de mourir, sanglote encore. On les conduit à la demeure qu'on leur a préparée; c'est une vieille maison trouée, où le vent souffle par bien des brèches et où il ne fera pas chaud malgré le grand feu qu'on a allumé. Aucune natte, aucun feutre ne recouvre le sol de terre battue. Ils se plaignent un peu; personne ne comprend leur langue, et à peine savent-ils trois ou quatre mots de mauvais turc. On leur promet de les mieux installer le lendemain et de leur donner une demeure plus convenable. En attendant, ils déchargent ici leur pauvre bagage, deux ou trois nattes, quelques couvertures, quelques ustensiles de cuisine. Deux caisses fermées contiennent sans doute des effets et de l'argent, car il paraît que ces gens-là ne sont pas tout à fait misérables, et qu'ils apportent en général avec eux quelques capitaux, produit de la vente des biens qu'ils possédaient en Crimée.

C'est une dure chose que l'émigration, surtout avec des femmes et des enfans. Pour témoigner notre sympathie à ces exilés, pour assaisonner le pain qu'on leur apporte des maisons du village, je leur envoie par Méhémed une dinde et deux poulets. Le lendemain matin, nous allons, le docteur et moi, leur faire une visite de médecin. La moitié d'entre eux ont les yeux malades, par suite sans

doute des mauvais gîtes et du froid auxquels ils ont été exposés en route. Nous apercevons une jeune femme, la sœur d'Aslan-Bey, qui se fait démêler les cheveux et peigner au peigne fin. Dites encore que les Tartares sont malpropres! Nous voyons ensuite cette beauté tartare, sa toilette finie, se promener dans le village : elle n'est vraiment pas laide; elle a des traits mignons et fins qui rappellent ceux de certaines femmes russes. Elle ne se cache pas, quoiqu'elle ait le visage entouré d'une espèce de voile rouge. Elle est vêtue d'une longue robe, aussi de couleur voyante, qui traîne un peu sur ses talons. Grande et mince, elle porte un costume, d'un goût moitié européen, moitié oriental, qui ne manque pas de piquant et fait un singulier effet au milieu de ces huttes sauvages et de ces paysannes turques dont les regards s'arrêtent curieusement sur l'étrangère. C'est pour nous comme un reflet de l'Occident, comme un souvenir lointain du pays. Aslan-Bey, le jeune chef, paraît intelligent. Les Turcs calomnient peut-être ces pauvres Tartares, leurs cousins germains : c'est que ces émigrans font supporter en ce moment-ci à la population des campagnes un fardeau dont les exactions des mudirs, heureux de saisir ce prétexte pour remplir leurs poches, augmentent encore le poids. Ils ne comprennent d'ailleurs pas le dialecte que parlent les Tartares et ne peuvent ainsi entrer avec eux en relations suivies et affectueuses. On déteste toujours ceux que l'on connaît mal.

23, 26 novembre. — Nous avions à peu près terminé tout ce que nous nous proposions de faire à Euiuk; neuf heures de marche nous conduisirent à Tchouroum, petite ville ou plutôt grand village qui s'étend à plat entre deux montagnes. Du dehors, l'aspect en est très insignifiant; quand on y pénètre, on lui trouve une physionomie orientale très marquée : on voit briller sur les places les bâts cramoisis des chameaux agenouillés pendant que leurs conducteurs les déchargent, et des effendis de toutes les couleurs rentrent chez eux en galopant au milieu de la foule bariolée. En revanche les rues sont des bourbiers dont la fange noire, sans cesse remuée par les pieds des buffles et les roues de leurs lourds chariots, exhale une odeur infecte. Un zaptié nous conduisit au logement qui nous était destiné chez Ali-Effendi, un des membres du medjilis. Celui-ci, un assez beau jeune homme revêtu d'une riche pelisse bleue, nous accueillit fort gracieusement, sans pourtant se lever à notre entrée. Il n'y a guère que les pachas qui se montrent aussi polis pour un ghiaour. Plus les personnages sont haut placés, plus ils nous témoignent d'égards.

Pendant cette soirée et la journée du lendemain, que nous passâmes encore à Tchouroum, nous eûmes l'occasion d'étudier une fois de plus la haute bourgeoisie turque, la classe qui administre les

affaires locales et où se recrutent les fonctionnaires. Ce sont encore les mêmes vices, la même brutalité naïve qu'à Angora. Le premier soir, au moment où nous allions nous mettre à table, arrivent le mudir et un des membres du medjilis, Saïd-Effendi, parent de notre hôte, homme jeune aussi, d'une figure fine et d'une mise coquette. On demande si nous buvons à nos repas du vin ou de l'eau-de-vie. « Du vin, » répondons-nous. Aussitôt un des domestiques va en chercher. C'est aussi lui, un Turc, qui nous en verse à table. Comme il tient la bouteille négligemment : « Prends garde d'en répandre, lui dit notre drogman; nous sommes ici dans une maison musulmane. » Les effendis qui sont là entendent la recommandation et s'écrient tous en riant : « Cela ne fait rien, cela ne fait rien; allez toujours. » Tous en effet boivent du vin et de l'eau-de-vie, de l'eau-de-vie surtout. Si notre hôte ne fait pas remplir son verre en même temps que le nôtre, c'est que déjà il est à moitié ivre de raki et qu'il s'en fait encore apporter pendant le repas. Le dîner est bon, mais la conversation manque d'intérêt; la langue épaisse, en dodelinant de la tête, notre amphitryon répète au docteur toutes les deux ou trois minutes : « Si tu ne me rends pas gras, je ne te laisse pas partir. » Aussitôt le repas fini, notre hôte s'éclipse, sans doute pour ne pas nous rendre témoins de la catastrophe qu'il est aisé de prévoir. C'est à peu près ainsi, nous disent ensuite les domestiques, que les choses se passent tous les soirs. Quand il ne peut gagner sur ses jambes son harem, on l'y porte, et il y reste jusqu'au lendemain à cuver sa lourde ivresse. Cette race, ainsi que les Indiens de l'Amérique du Nord, périt rongée, consumée par l'eau-de-vie. Comme s'ils étaient pressés d'en finir, les Turcs ne négligent rien de ce qui peut tarir en eux les sources de la vie et hâter l'irrémédiable décadence. Père de deux enfans malingres et chétifs, notre hôte est atteint d'une maladie honteuse, aussi bien que son cousin et le mudir. Nous sommes habitués maintenant à ces confessions des effendis. Je voudrais les faire entendre à ceux qui soutiennent que la polygamie et la réclusion des femmes préservent les Orientaux de la débauche et de toutes ses tristes conséquences.

Saïd-Effendi, pour pouvoir consulter plus commodément le docteur Delbet, nous invite à aller prendre le café chez lui. Il habite une belle maison à l'ancienne mode, ornée de boiseries délicatement travaillées. Un grand jardin en dépend, au milieu duquel, près d'une fontaine jaillissante et d'un bassin tout entouré d'arbres, s'élève un joli kiosque. Tandis que nous nous promenons dans cet enclos, ce jeune homme me confie que tout l'ennuie profondément. Il a aimé les voyages, les chevaux, la chasse; il n'aime plus rien : tout le dégoûte. Une seule chose le distrait encore un peu : s'occuper de ses

biens, faire réparer et arranger ses fermes. C'est ainsi que la manie de la propriété, succédant aux désirs et aux passions de la jeunesse, remplace l'ambition dans ces existences vulgaires. Quel désœuvrement dans la vie de ces riches Turcs! quel vide! Ils ne savent rien et ne s'intéressent à rien; ils ne regardent pas au-delà de l'horizon borné de leur petite ville. Sans la pipe et sans l'eau-de-vie, le temps leur paraîtrait d'une longueur insupportable. Rien chez nous ne peut donner l'idée de cette profonde torpeur d'esprit, de cette complète absence de toute curiosité. Le Français même qui paraît le plus embarrassé de sa personne et de son temps, celui qui dans la plus endormie de toutes nos villes de province use le plus sottement sa fortune et sa vie aux monotones plaisirs du cercle et du café, du fond de cette désespérante platitude et de ce sommeil léthargique, sort encore parfois de lui-même, ne fût-ce qu'en lisant tous les matins son journal. Alors, au moins pendant quelques instans, son esprit se préoccupe d'intérêts étrangers et supérieurs; il franchit les limites de cette existence étroite et machinale où s'enferment ordinairement toutes ses pensées : il se demande ce que Garibaldi médite à Caprera, comment se terminera la guerre d'Amérique; il pourra même par momens ne pas rester insensible à de généreuses émotions, et s'associer de cœur à ceux qui luttent et qui souffrent. Jamais pareil éclair ne traversera la nuit où languissent, indifférens aux intérêts de l'empire, sachant à peine le nom des grandes nations de l'Occident, hébétés par l'alcool, ces riches Turcs de province.

L'éducation que reçoivent dans cette classe les fils de famille n'est guère de nature à leur ouvrir l'esprit, ni à leur donner des goûts un peu relevés. Le fils de notre hôte, un garçon de quinze ans, joue dans la maison le rôle de premier domestique, d'intendant; c'est lui qui distribue les chandelles, l'orge, le pain. Jusque-là il n'y a pas grand mal : il apprendra ainsi ce qui se dépense dans sa maison, et il saura plus tard de combien le volent ceux qu'il emploiera. Ce qu'il y a de triste, c'est qu'il est tout à fait abandonné aux domestiques : du soir au matin, il vit, mange, cause, joue aux cartes avec eux; c'est sous leur influence que se forment ses idées sur toute chose. Au reste prendrait-il des idées plus élevées et plus morales dans la société de son père et de ses amis? Des maîtres ou des valets, lesquels sont les plus bas et les plus corrompus? Telle est la triste question qui se pose ici, dans des provinces encore éloignées de Constantinople; mais chaque journée de marche nous rapproche de la capitale, où nous retrouverons les mêmes influences s'exerçant sur une plus vaste scène.

GEORGE PERROT.

LE

MONT-VENTOUX

EN PROVENCE

I.

Tout voyageur descendant ou remontant la vallée du Rhône remarque entre Orange et Avignon une grande montagne qui s'élève majestueusement au-dessus de la fertile plaine arrosée par la fontaine de Vaucluse. C'est le Mont-Ventoux (*Mons Ventosus*). Sa forme pyramidale, sa large base, son sommet triangulaire, blanchi par la neige pendant l'hiver, charment les yeux de l'artiste et arrêtent surtout l'attention du géologue, qui devine là un riche terrain de recherches. Le botaniste de son côté se plaît à comparer les zones végétales échelonnées sur ses deux versans, depuis celle de l'olivier jusqu'à la région alpine. L'agriculteur enfin suit avec intérêt les essais de reboisement qui se poursuivent sur le revers méridional.

Le Mont-Ventoux est le dernier ressaut de la chaîne des Alpes maritimes. Avant d'expirer sur les bords du Rhône, la force qui plissa l'écorce terrestre semble avoir fait un effort suprême pour élever le Mont-Ventoux au-dessus des crêtes parallèles environnantes. Les petites chaînes qui le séparent des Alpes sont en effet moins hautes que lui, et la dernière à l'occident, celle du Leberon, est également plus basse. Quoiqu'il forme le trait saillant de la vallée de la Durance entre Manosque et Cavaillon, le Leberon n'est plus que la manifestation affaiblie de la force soulevante, car son point culminant ne dépasse pas 1,125 mètres, tandis que le sommet du Ventoux s'élève à 1,911 mètres au-dessus de la Méditerranée. Cette altitude est une

des mieux déterminées de la France. Le sommet du Ventoux, point géodésique de premier ordre, fait partie du canevas ou réseau primordial de la carte de France. Partant du niveau moyen de la Méditerranée au phare de Planier, près de Marseille, un savant ingénieur-géographe, M. Delcros, détermina cette hauteur en 1823 par quatre opérations très concordantes, et rectifia les anciennes hauteurs, toutes notablement exagérées. Vers l'est, le Ventoux se continue avec la montagne de Lure, qui se prolonge jusqu'à Sisteron, dans les Basses-Alpes. A l'ouest, il plonge brusquement dans la plaine et se termine près de la petite ville de Malaucène. Nulle montagne mieux que le Ventoux ne montre cette disposition, si générale dans les chaînes calcaires du monde entier. L'un des versans, celui qui regarde la plaine, est long et très incliné à l'horizon; l'autre, celui qui fait face aux Alpes, est court et abrupt. La montagne, disent les géologues anglais, a une jambe longue (*long leg*) et une jambe courte (*short leg*). Cette forme résulte du mode même de structure. Les couches qui composent le Ventoux se déposèrent d'abord horizontalement au fond d'une mer géologique; lorsqu'elles furent consolidées, une force dont la nature est encore un mystère, mais dont la direction était tangentielle à la surface du globe terrestre, détermina la rupture de ces couches, qui se relevèrent en faisant un mouvement de bascule du nord vers le sud. Aussi le versant sud est-il en pente douce, parce que l'on marche sur le plan des couches relevées. Le versant nord est raide; c'est un escalier gigantesque, dont les mêmes couches, brisées et rompues, forment les marches. La tranche en a été mise à nu par le relèvement de la montagne, et on escalade péniblement cette paroi inégale et escarpée, qui contraste avec la faible pente du versant méridional. On choisit donc de préférence, pour les ascensions au Ventoux, le versant méridional, tandis que l'on descend plus vite, sinon plus facilement, par le côté septentrional.

Le Mont-Ventoux appartient tout entier à une même formation géologique, le terrain néocomien, ainsi nommé parce qu'il a été signalé pour la première fois dans la ville même de Neufchatel, en Suisse. Ce terrain appartient à la portion inférieure de l'étage crétacé, étage très développé en France, aussi bien dans le nord que dans le midi. Dans le nord, il forme un cercle presque continu autour de Paris, en passant par Alençon, Angers, Chatellerault, Auxerre, Saint-Dizier et Rethel. Entre Auxerre et Saint-Dizier, on observe une bande dépendant du terrain néocomien, qui sépare la craie proprement dite des plaines de la Champagne des terrains jurassiques de la Bourgogne. Dans cette contrée, les assises néocomiennes ne sont pas relevées comme au Ventoux : elles ont conservé

leur horizontalité, ou n'ont subi que de légères inflexions. C'est au milieu de couches marneuses voisines du Ventoux, et figurées comme néocomiennes par M. Scipion Gras, auteur d'une carte géologique du département de Vaucluse, que M. Eugène Raspail a découvert en 1842, près de Gigondas, un reptile fossile gigantesque : il lui a donné le nom de *Neustosaurus* ou lézard nageant. Cet animal avait $5^{m},55$ de long. Par son organisation, il est intermédiaire entre les crocodiles vivans et les grands reptiles fossiles appelés Ichthyosaures ou lézards-poissons. Ceux-ci habitaient des mers géologiques plus anciennes, au sein desquelles se déposèrent successivement les terrains triasiques et jurassiques, tandis que le néocomien inférieur est postérieur à toute la série de ces terrains. Aussi l'organisation du *Neustosaurus* se rapproche-t-elle plus que celle des Ichthyosaures du plan des reptiles actuels.

Quand le Ventoux a surgi, il a relevé les couches des terrains plus modernes formés après lui dans les mers géologiques postérieures à l'océan néocomien; c'est ce que l'on voit admirablement le long du pied méridional de la montagne; tous les escarpemens des collines sont tournés de son côté : telle est en particulier la muraille de grès rouges et jaunes, aux formes pittoresques, comprise entre Bedoin et La Madeleine, tel est l'aspect des monticules couverts d'oliviers qui s'étendent vers Flassan et Methamis. Ces collines appartiennent à la formation du gault, qui, dans l'ordre chronologique des terrains, succède immédiatement au terrain néocomien. Au pied du versant septentrional du Ventoux, on retrouve les mêmes terrains dans l'étroite vallée de Brantes, entre Saint-Léger et Savoillans. Ainsi donc, à une époque géologique dont l'imagination ne saurait concevoir ni l'éloignement ni la durée dans le temps, le Ventoux s'est élevé, écartant et soulevant les terrains plus modernes déposés autour de lui. Actuellement ils forment une sorte de boutonnière elliptique dirigée de l'est à l'ouest et d'une longueur de 25 kilomètres environ.

L'aspect physique du Mont-Ventoux est une conséquence de sa structure. Son versant méridional offre une pente augmentant régulièrement de la base au sommet, et semble une portion relevée de la plaine du Rhône, vaste plan incliné qui serait complétement uni, si depuis longtemps le déboisement de la montagne n'avait favorisé le ravinement de ses pentes. Ces ravins, qui rayonnent du sommet vers la base, s'élargissent à mesure qu'ils descendent et forment quelquefois de véritables vallées; nulle part on ne reconnaît mieux la puissance de l'action des eaux pluviales sur les terrains dénudés. Par les fortes averses qui caractérisent le midi de la France, ces ravins deviennent des torrens temporaires qui se précipitent vers la

base du Ventoux et inondent souvent les campagnes comprises entre les collines et la montagne. Ces combes sont séparées par des crêtes plus ou moins larges. Le versant septentrional, au contraire, offre des parois presque verticales, interrompues par des ressauts : tel est celui connu sous le nom de prairie du Mont-Serein à 1,450 mètres au-dessus de la mer, celui de Saint-Sidoine à 780; mais les pentes sont toujours très raides et rendent l'ascension extrêmement fatigante. On ne s'en étonnera pas quand on saura que la pente générale du versant méridional est de 10 degrés, et celle du versant septentrional de 19° 30′.

Vu d'Avignon, le Ventoux a une teinte brune qui ne dépare pas le paysage; mais de près l'aspect de ses pentes dénudées est désolant. Depuis les déboisemens irréfléchis de la fin du siècle dernier, la terre végétale a été emportée par les eaux ou balayée par les vents. La roche calcaire s'est réduite en fragmens de grosseur médiocre qui recouvrent toute la montagne. Vu de Bedoin, le Ventoux ressemble à un gigantesque amas de macadam : il semble que ce mont pelé soit dépourvu de toute végétation; mais à la base la végétation s'est réfugiée dans les dépressions où le passage des eaux en automne et au printemps entretient toujours une certaine fraîcheur dans le sol. A partir de 1,000 mètres environ, les chênes et les hêtres trouvent un climat moins chaud qui favorise leur croissance; mais la violence extrême des vents, qui justifie si bien le nom de la montagne, ne permet pas à ces arbres d'acquérir une grande taille, sauf dans les ravins; ces vents, surtout celui du nord-ouest ou *mistral*, sont d'une violence dont il est difficile de se faire une idée quand on ne l'a pas éprouvée : les hommes, les chevaux mêmes sont jetés à terre lorsque ce vent est dans toute sa force. La puissance du mistral soufflant dans la plaine du Rhône est généralement connue; elle peut faire présumer quelle doit être sa violence sur la montagne lorsqu'il vient la frapper directement sans que rien ait ralenti ou brisé son élan. Les anciens le connaissaient : « La Crau, dit Strabon (1), est ravagée par le vent appelé *melamboreas*, vent impétueux et terrible qui déplace des rochers, précipite les hommes du haut de leurs chars, broie leurs membres et les dépouille de leurs vêtemens et de leurs armes. » Sa violence n'a pas diminué depuis Strabon; il renverse des murs, de lourdes charrettes chargées de foin, des wagons de chemin de fer, soulève le sable et même des cailloux; c'est au point qu'on a renoncé à remettre des carreaux à la façade septentrionale du château de Grignan, situé non loin de Montélimart et habité si longtemps par la fille de Mme de Sévigné; ils étaient

(1) *Géographie*, l. IV.

toujours cassés par les cailloux enlevés sur les terrasses voisines. L'abbé Portalis fut emporté par un coup de mistral du sommet de la montagne de Sainte-Victoire, près d'Aix, et se tua dans sa chute. Moi-même, dans une ascension au Ventoux, je fus obligé de me cramponner à un rocher pour ne pas éprouver le même sort, et je gagnai en rampant une crête qui me mit un peu à l'abri des rafales; elles étaient intermittentes, mais furieuses, accompagnées d'un bruit semblable aux détonations de l'artillerie, et semblaient ébranler la montagne jusque dans ses fondemens.

Le mistral rentre dans la catégorie de ces vents que M. Fournet a désignés sous le nom de *brises de montagnes;* c'est un vent local propre aux vallées du Rhône et de la Durance, et qui rarement dépasse de beaucoup les côtes de la Provence et du Languedoc. En mer, il abandonne à peu de distance du port les navires qui, partant de Marseille, comptent sur lui pour gagner rapidement les côtes septentrionales de l'Afrique; d'un autre côté il arrête en vue de la terre ceux qui veulent entrer dans les ports de Marseille ou de Cette, et les force à s'abriter derrière les îles d'Hyères ou à gagner les côtes d'Espagne. La génération du mistral s'explique parfaitement par la configuration des côtes méditerranéennes de la France. L'embouchure du Rhône forme un grand delta sablonneux dont la base a une longueur de 65 kilomètres; à l'est, ce delta touche à la Crau, vaste plaine couverte de gros cailloux descendus jadis par la vallée de la Durance; à l'ouest s'étend une succession de plages sablonneuses, de marais salans et de montagnes basses et dénudées. Ces plages s'échauffent prodigieusement sous les rayons du soleil méridional; l'air qui les recouvre se dilate et s'élève; il se forme donc un vide, mais l'air froid qui remplit les hautes vallées des Alpes ou recouvre les plateaux des Cévennes et de la Montagne-Noire se précipite pour remplir ce vide; cet air qui se précipite, c'est le mistral. Chaque jour nous sommes témoins du même phénomène quand nous allumons le feu de nos cheminées; dès que l'air échauffé par la flamme s'élève par le tuyau, l'air froid se précipite de tous les côtés vers ce foyer d'appel, il pénètre par les jointures des portes et des fenêtres, alimente le feu et s'échappe avec la fumée par le haut de la cheminée. Les choses se passent de même en Provence et en Languedoc. Lorsque les Alpes et les Cévennes sont couvertes de neige, la plage s'échauffe, et le mistral souffle avec une violence incroyable, surtout pendant le jour; la nuit, le rivage se refroidit par rayonnement, la différence de température entre l'air chaud de la plaine et l'air froid de la montagne tend à s'égaliser, et le vent tombe pour recommencer le lendemain. Le foyer d'appel de ce courant d'air étant sur la côte, on conçoit qu'il ne se prolonge

pas en mer. On conçoit également pourquoi l'hiver et le printemps sont les époques de l'année où il acquiert la plus grande force et dure le plus longtemps, car c'est pendant ces deux saisons que le contraste entre la température de l'air des montagnes et celui du rivage est le plus marqué.

De pareils vents, qui soufflent souvent pendant une semaine tout entière, sont hostiles à toute végétation : ils courbent, dépriment et brisent les arbres et les arbustes, déchirent les feuilles des plantes herbacées les plus humbles, emportent la terre végétale et dessèchent le sol qui les nourrit. Les pluies torrentielles du printemps et de l'automne, les averses orageuses de l'été sont impuissantes pour compenser le mal, car ces eaux s'écoulent rapidement en torrens éphémères. Cependant, grâce à la couche de fragmens brisés qui revêt les flancs de la montagne, l'eau s'infiltre jusqu'aux racines, et sous ce macadam naturel, la terre végétale conserve une certaine fraîcheur.

Si le Ventoux était un massif granitique ou schisteux, de nombreuses sources filtrant à travers les fissures de la roche compenseraient l'action desséchante du soleil et du vent; mais le Ventoux est calcaire, et dans toutes les montagnes appartenant à cette formation, les sources sont abondantes, mais rares. Les eaux pluviales pénètrent entre les tranches des couches, s'arrêtent sur des bancs argileux qui en font partie, et viennent se réunir en un même point où elles donnent naissance à des rivières qui semblent sortir brusquement de terre : telle est la célèbre fontaine de Vaucluse, non loin du Ventoux; telles sont la Birse, dans le Jura, et la Vis, dans les Cévennes. On ne connaît que cinq sources sur le Mont-Ventoux : la source du Groseau, au pied du versant occidental de la montagne; miniature de la fontaine de Vaucluse, elle arrose les prés verdoyans qui entourent la jolie ville de Malaucène. Sur la montagne même, les puits de Mont-Serein, situés sur le versant septentrional, à 1,455 mètres d'élévation, abreuvent les troupeaux de moutons qui passent l'été sur ce plateau. On cite encore la source d'Angel, à 1,164 mètres; celle de Lagrave, et surtout la Fontfiliole, à 1,788 mètres au-dessus de la mer, et par conséquent à 123 mètres seulement au-dessous du sommet. C'est un mince, mais intarissable filet d'eau qui se fraie un passage entre les pierres, et qui se maintient toujours à une température de 5 degrés centigrades. La Fontfiliole est évidemment le produit des eaux provenant de la fonte des neiges. Quoique le sommet du Ventoux en soit dépourvu pendant quatre mois de l'année, ces eaux, circulant dans les méandres formés par les intervalles qui séparent les pierres, suffisent pour alimenter cette petite source pendant tout l'été : ressource précieuse pour les voyageurs

qui font l'ascension du Ventoux et les troupeaux qui s'aventurent jusqu'à ces hauteurs.

Avant de passer à l'étude de la végétation du Mont-Ventoux, nous devons nous former une idée des différens climats qui s'échelonnent sur ses flancs. Pour avoir des notions parfaitement exactes, il faudrait que des stations météorologiques eussent été établies à différentes hauteurs. Ces stations n'existent pas et n'existeront probablement jamais; de pareilles entreprises sont au-dessus des ressources d'un particulier, et celles des états ont eu de tout temps un emploi bien différent. Néanmoins de nombreuses ascensions ont été faites sur le Ventoux, en hiver et en automne par M. Guérin, d'Avignon, en été par M. Requien, M. Delcros et moi-même. Les températures ont toujours été notées avec soin. Sur d'autres sommets, le grand Saint-Bernard, le Faulhorn et le Righi dans les Alpes, le pic du Midi de Bigorre dans les Pyrénées, des ascensions répétées et même des séjours prolongés ont permis de déterminer approximativement le climat des montagnes à différentes altitudes. On sait maintenant de combien de mètres il faut s'élever dans les différentes saisons pour que la température de l'air s'abaisse d'un degré; c'est ce qu'on appelle le *décroissement de la température avec la hauteur*. Le Saint-Bernard, où les religieux font depuis trente ans des observations météorologiques pendant toute l'année, le Righi, où M. Eschmann a passé le mois de janvier 1827, ont fourni des notions sur le décroissement hibernal. L'hôtel bâti par les soins du docteur Costallat près du cône terminal du pic du Midi, à 2,372 mètres au-dessus de la mer, permettra un jour de faire les mêmes études dans les Pyrénées. Dès aujourd'hui toutefois, en combinant les résultats des ascensions sur le Ventoux avec les lois connues du décroissement de la température, on peut se former une idée du climat du sommet du Ventoux, à 1,911 mètres d'altitude, et des bergeries du Mont-Serein, situées à 1,450 mètres sur le versant nord. La température annuelle moyenne de la plaine au pied du Ventoux est de 13 degrés environ. La moyenne annuelle de la température au sommet du Ventoux ne dépasserait pas 2 degrés. C'est, comme on le voit, une moyenne fort basse. En latitude, il faut s'approcher du cercle polaire pour trouver la même moyenne; c'est celle des villes d'Umeo (1) et d'Hernoesand (2) en Suède. Pétersbourg (3), situé plus au sud, mais aussi plus à l'est, ce qui abaisse la température, présente une moyenne comprise entre 3 ou 4 degrés, suivant le lieu où se font les observations météorologiques. Nous avons donc en France une montagne isolée qui s'élève brusquement d'une plaine dont la température

(1) Latitude 63° 50′.
(2) Latitude 62° 38′.
(3) Latitude 59° 56′.

moyenne est celle des villes de Sienne, Brescia ou Venise, et dont le sommet offre le climat de la Suède septentrionale, limitrophe de la Laponie. Ainsi monter au Ventoux, c'est climatologiquement comme si l'on se déplaçait de 19 degrés en latitude, savoir du 44e au 63e degré.

Le sommet du Ventoux étant couvert de neige pendant sept mois de l'année environ, les plantes dorment sous cette couche épaisse. Ce qui intéresse par conséquent les botanistes, ce sont les températures de l'été; ce sont aussi les mieux connues, parce que les ascensions se font presque toujours dans cette saison. La température moyenne des trois mois d'été, juin, juillet et août, est de 8 degrés environ au sommet; mais en juillet et août le thermomètre atteint souvent à l'ombre, vers le milieu du jour, 15 et même 17 degrés, comme je l'ai constaté moi-même. Aux bergeries du Mont-Serein, savoir à 1,450 mètres sur le versant nord, la moyenne de l'année est de 5 degrés et la température estivale de 12 degrés environ. Le thermomètre y atteint souvent de 18 à 20 degrés. A égale hauteur, sur le versant sud, on trouverait des moyennes plus élevées d'un degré environ. La somme de chaleur qui s'accumule dans les végétaux et dans le sol pendant les longues journées de l'été est beaucoup plus considérable sur ce versant, et se traduit par des différences dans les limites de la végétation que nous apprécierons plus loin.

On voit que tous les climats de l'Europe, depuis celui de la Provence et du nord de l'Italie jusqu'à celui de la Laponie, sont échelonnés sur les flancs du Ventoux; à chacun de ces climats correspond nécessairement une flore différente, mais comparable à celle du climat analogue dans les plaines de l'Europe. On peut donc y étudier l'influence de l'altitude sur la végétation. Quoique très élevé, le sommet du Ventoux n'atteint pas la limite des neiges éternelles, qui sous cette latitude est à 2,850 mètres au-dessus de la mer; mais il est assez élevé pour que les plantes appartenant à la région alpine puissent y vivre et s'y propager. On ne s'en étonnera pas quand on saura que la température annuelle moyenne du sommet est supérieure de trois degrés seulement à celle du Saint-Bernard, qui s'élève à 2,474 mètres au-dessus de la mer, c'est-à-dire à 563 mètres plus haut que le Ventoux et à deux degrés latitudinaux plus au nord. Ainsi donc la cime du Ventoux entre dans cette région alpine qui commence, dans la chaîne centrale, à 1,800 mètres d'altitude.

Pour les études de topographie botanique, le Ventoux présente des particularités remarquables qui, depuis longtemps, l'avaient signalé à l'attention des botanistes. D'abord son isolement. Quand une montagne fait partie d'un massif ou d'une chaîne, certains versans sont abrités par les contre-forts voisins, d'autres ne le sont pas; elle est dominée par les sommets qui la dépassent : de là des

influences très diverses. La montagne sera à l'abri de tel vent, exposée à tel autre; elle recevra la chaleur répercutée vers l'un de ses flancs par un escarpement voisin, tandis que l'autre rayonnera librement vers le ciel. Les conditions de chaleur, d'humidité, d'aération, varieront suivant les différens azimuts. Rien de semblable pour le Ventoux. Le versant méridional regarde la plaine, le versant septentrional les Alpes; mais il en est fort éloigné, et entre la chaîne principale et lui on aperçoit un nombre infini de basses montagnes dont les plus rapprochées ne s'élèvent pas au-dessus de mille mètres. A partir de cette hauteur, le versant nord est aussi découvert que le versant sud. Le Ventoux a encore un autre avantage pour les études que nous projetons. La plupart des montagnes sont pyramidales ou coniques, et présentent par conséquent plusieurs versans. Le Ventoux n'en a que deux. On peut le comparer à une crête, ou si l'on veut au faîte d'un toit à double pente. L'une de ses pentes est tournée vers le midi, ou plus exactement vers le sud-sud-ouest : c'est celle qui regarde la plaine; l'autre fait face au nord, ou plutôt au nord-nord-est. On peut donc sur cette montagne, mieux que sur aucune autre en France, apprécier en quoi l'action prolongée du soleil adoucit le climat et modifie la flore d'une localité. Le contraste est plus réel pour le Ventoux que pour des montagnes situées plus au nord ou plus au midi. Le Ventoux est situé en effet par le 44e degré 10′ de latitude, c'est-à-dire non loin du 45e, qui est à distance égale du pôle et de l'équateur. Or c'est sur le cercle correspondant au 45e degré que la différence entre l'exposition sud et l'exposition nord est le plus marquée. Je vais essayer de le démontrer. On sait que plus l'on s'avance vers le pôle, plus le soleil en été se lève et se couche au nord de l'observateur, et par conséquent plus les jours deviennent longs. A partir du cercle polaire, le nombre des jours *sans nuit* augmente jusqu'au pôle, c'est-à-dire que le nombre des jours où le soleil ne se couche pas s'accroît progressivement. Imaginez une montagne dans ces contrées. Pendant l'été, quand le soleil se couche, le versant nord est éclairé presque autant que le versant sud, et quand il ne se couche pas, l'astre semble tourner autour de la montagne, dont le côté sud est éclairé pendant douze heures, et le côté nord pendant le même espace de temps. Dans ces latitudes, la différence de deux versans opposés est donc presque nulle sous le point de vue du réchauffement et de l'illumination solaires. Il en est de même quand on descend du 45e degré de latitude vers l'équateur. En effet, plus on est près de la ligne équinoxiale, plus le soleil s'élève au-dessus de l'horizon et se rapproche du zénith; or on comprend que dans cette dernière position il éclaire également le versant nord et le versant sud d'une montagne, et plus il est voisin de la verticale, plus le con-

traste entre les deux versans diminue. C'est donc sous le 45e degré que ce contraste est aussi frappant que possible, et le Ventoux occupe sous ce point de vue la position géographique la plus favorable.

Beaucoup de botanistes pensent que la composition chimique du sol exerce une grande influence sur la végétation. Ils sont persuadés que la présence de la silice, de la chaux, de la potasse, de la magnésie, du sel marin, est nécessaire à l'existence de certaines plantes, inutile ou hostile à certaines autres. On cite des végétaux, le châtaignier, les bruyères, certains genêts, la digitale, qui ne prospèrent que sur les sols siliceux, tels que le granite, le gneiss, les grès, les schistes, etc. D'autres plantes préfèrent les sols calcaires. Tous les savans sont également d'accord pour reconnaître l'influence prépondérante des conditions physiques. Il est clair que la perméabilité du sol, son mode d'agrégation, son degré d'humidité, sont des conditions fondamentales. Le labourage, le binage, le drainage, n'ont d'autre but que de donner au sol les qualités physiques que les plantes cultivées réclament pour payer l'agriculture de ses soins. Ainsi donc, sur une montagne dont la structure géologique ne serait pas homogène, on ne saurait comparer logiquement la végétation des différentes zones, et encore moins celle des deux versans. L'influence de la terre compliquerait celle des agens atmosphériques, et l'on risquerait d'attribuer à l'air et à sa température des effets provenant du sol, ou *vice versâ*. Sur le Ventoux, cette confusion est impossible; le sol est partout d'une composition physique et chimique uniformes : la montagne entière est calcaire et recouverte d'une couche de fragmens de la même roche presque de même grosseur. Les agens atmosphériques déterminent donc seuls ou arrêtent la végétation de telle ou telle espèce.

La rareté des sources est encore une condition favorable; partout la terre est également sèche; il n'y a point, comme sur d'autres montagnes, des prairies humides et des pentes arides. Nulle part le sol n'est arrosé par des filets d'eau permanens, et même celui de la Fontfiliole se perd finalement au milieu des pierres. Le déboisement du Ventoux, si déplorable sous tous les points de vue, est une circonstance heureuse pour les études de topographie botanique. Il favorise l'uniformité de la végétation. Si la montagne était partiellement ombragée par d'épaisses forêts, comme celles de la Grande-Chartreuse, les parties boisées seraient occupées par des espèces différentes de celles qui garnissent les parties dénudées; un versant couvert d'arbres n'eût pas été comparable au versant opposé qui en eût été dépouillé. Les forêts d'ailleurs s'opposent à la dissémination des graines, altèrent les lois du décroissement de la température, abritent certaines parties, entretiennent l'humidité autour d'elles, en un mot elles rompent l'uniformité, condition essentielle d'une

étude du genre de celle que nous voulons entreprendre. Les vents violens eux-mêmes, fléaux du Ventoux et de la Provence, sont ici une circonstance favorable en ce qu'ils disséminent les graines sur toute la surface de la montagne, de telle façon que les plantes poussent partout où le climat leur permet de vivre. Le botaniste est donc le seul qui ne répète pas avec les Provençaux du siècle dernier : « Le mistral, le parlement et la Durance sont les trois fléaux de la Provence. » Le parlement n'existe plus, et aucuns le regrettent; la Durance, dérivée en canaux, rafraîchit Marseille et ses environs, fertilise la Crau, et arrose les parties élevées du département de Vaucluse. Reste le mistral, que l'on continue de maudire, non sans raison.

Le Ventoux a été visité de tout temps par les poètes, les artistes et les savans. Le nom de Pétrarque ouvre la liste. En 1336, âgé de trente-deux ans, il en fit l'ascension. Son récit est le sujet de l'une de ses lettres familières adressée au cardinal Jean Colonna, son protecteur. Je traduis en français le latin fort prétentieux de Pétrarque en élaguant ses paraphrases interminables, qui ne nous apprennent rien sur les particularités de l'ascension ou sur le caractère du poète. « Il y a longtemps, dit-il, que j'étais obsédé par l'envie de monter sur la plus haute montagne de ce pays, appelée à si juste titre Mont-Ventoux. Depuis mon enfance, elle était devant mes yeux. J'hésitais cependant encore, lorsque la lecture de Tite-Live fixa mon irrésolution. Il raconte que Philippe, roi de Macédoine, l'ennemi des Romains, était monté sur le mont Hémus, en Thessalie, d'où l'on voyait, disait-on, à la fois la mer Adriatique et le Pont-Euxin. J'ignore ce qu'il en est, car Pomponius Mela l'affirme et Tite-Live le nie; mais j'ai cru que l'on pardonnerait à un jeune homme une curiosité que l'on n'a pas blâmée chez un vieux roi. »

Admirateur passionné des auteurs latins, Pétrarque n'aurait donc probablement jamais fait l'ascension du Ventoux; c'est Tite-Live qui le décide. Il quitte Avignon le 24 avril, arrive le soir à Malaucène, y passe le jour suivant, et part le lendemain matin avec son frère et deux domestiques. L'air est pur, le jour long. Allègre d'esprit, le corps dispos, il commence à monter. Vers le milieu de la montagne, il trouve un vieux pâtre qui l'engage fortement à ne pas continuer. « Il y a cinquante ans, lui dit-il, j'eus la même fantaisie : je fis l'ascension que vous projetez, et n'en rapportai que fatigue et regrets. Les habits et la peau déchirés par les ronces, je jurai de n'y plus retourner... Jamais, ajouta-t-il, avant moi, personne n'avait osé tenter l'aventure, et depuis nul ne s'en est avisé. » Pétrarque ne se laisse pas intimider et continue; mais, bientôt fatigué, il s'arrête sur un rocher avec son frère; puis, préférant un chemin plus long et moins raide à celui qui montait directement, il se sépare de lui.

Le voyant alors à une grande élévation au-dessus de sa tête, il le rejoint, et tombe épuisé par les efforts qu'il a faits. Suit une comparaison de ces deux modes d'ascension avec les deux voies à suivre pour gagner la vie éternelle, les uns escaladant le ciel, les autres s'arrêtant sur les pentes plus douces et moins ardues du péché. Cette idée ranime le courage et les forces de Pétrarque, et il finit par atteindre le sommet. Les bûcherons, dit-il, lui donnent le nom des fils (*filiorum*) par une espèce d'antiphrase, puisque ce sommet, le plus élevé de tous, semble le père de tous les sommets voisins. Ce nom s'est conservé dans celui de la *Font-Filiole*, source qui jaillit près de la cime et dont il a déjà été question. Pétrarque, après s'être reposé quelques instans, jette les yeux autour de lui. Les Alpes, voisines de sa chère Italie, attirent ses premiers regards; il croit les toucher de la main, tant elles semblent rapprochées : leurs sommets, couverts de neige, lui rappellent le passage d'Annibal. Il soupire en songeant au doux ciel de l'Italie, et il est pris d'un désir immense de revoir sa patrie; mais un lien invincible le retient : c'est Laure, qu'il aime depuis neuf ans, depuis qu'il l'a entrevue, le 6 avril 1327, à six heures du matin, dans l'église des religieuses de Sainte-Claire, à Avignon (1). « J'aime! s'écrie-t-il. J'aimerais mieux ne pas aimer, je voudrais haïr; j'aime cependant, mais malgré moi, contraint, triste, gémissant, et dans mon malheur je dis comme Ovide :

Si je ne puis haïr, j'aimerai malgré moi. »

Pendant qu'il exhalait ces plaintes, le soleil s'inclinait à l'horizon. Il jette un dernier coup d'œil autour de lui, distingue les montagnes du Lyonnais, la mer entre Marseille et Aigues-Mortes, et le Rhône serpentant dans la plaine, puis il tire de sa poche un petit exemplaire des *Confessions* de saint Augustin, don du cardinal Colonna, pour élever son âme vers les choses spirituelles. Il ouvre le manuscrit, tombe sur le dixième livre, et à sa stupéfaction il lit: « Et les hommes admirent les montagnes élevées, et les vagues puissantes de la mer, et le cours des grands fleuves, et les contours de l'océan, et les orbites décrits par les astres, et ils s'abandonnent eux-mêmes. » — « Je restai, dit-il, confondu, et fermai le livre, honteux d'avoir pu m'extasier devant des objets terrestres, quand les

(1) Virtute, onor, bellezza, atto gentile,
Dolci parole ai bei rami m'han giunto
Ove soavemente il cor s'invesca.
Mille trecento ventisette appunto
Su l'ora prima il dì sesto d'Aprile
Nel labirinto intrai; nè veggio ond'esca.
(Sonnet CLXXV.)

philosophes des nations m'ont enseigné que l'âme seule est digne d'admiration, que l'âme seule est grande. » Bon et tendre Pétrarque, élève de l'antiquité classique et de l'église catholique, tu luttes contre ton instinct de poète, tu n'oses jouir du magnifique spectacle qui se déploie devant tes yeux, tu crains d'entrer en communion avec le monde physique. Tu ouvres un livre, celui du père de l'ascétisme chrétien, pour refouler violemment les saintes émotions que la vue d'un grand paysage éveille en nous, pour fausser ton heureux naturel en l'étouffant sous une métaphysique religieuse qui ne saurait remplir ton cœur ni satisfaire ta raison. Cependant, en dépit de tes efforts, tu aimes et tu chantes Laure, Vaucluse, ses rochers, sa fontaine; en dépit de saint Augustin, tu aimes et tu chantes l'immortelle nature! Mais pour le moment c'est le mystique évêque d'Hippone qui l'emporte. « Satisfait d'avoir vu la montagne, ajoute tristement Pétrarque, je tournai mes regards en dedans, et je ne prononçai plus une parole jusqu'à ce que nous fussions arrivés en bas. A chaque pas je me disais : Si j'ai tant sué, si je me suis tant fatigué, pour que mon corps se rapprochât un peu du ciel, quelles épines, quel cachot, quelle croix pourraient effrayer mon âme s'élevant vers Dieu même? » Abîmé dans ses méditations religieuses, Pétrarque revient le soir à Malaucène par un beau clair de lune, et il écrit cette lettre que j'ai abrégée. La postérité lui aurait volontiers fait grâce de ses dissertations philosophiques et de ses élans mystiques pour quelques traits comme ceux par lesquels Rousseau, Bernardin de Saint-Pierre et George Sand savent peindre un beau paysage et nous faire partager l'impression qu'il produit sur leur âme.

Dans les temps modernes, le Ventoux a été surtout visité par les botanistes. Gouan, Antoine-Laurent de Jussieu, Bentham, le célèbre agronome de Gasparin, qui habitait Orange, non loin du pied de la montagne, l'ont exploré tour à tour; mais celui qui l'a principalement fait connaître, c'est un naturaliste d'Avignon, Esprit Requien. Pendant trente ans, il a parcouru la montagne dans toutes les saisons et dans tous les sens; il a répandu dans les deux mondes, avec un zèle et une générosité sans égale, les plantes qu'il y recueillait. Les échantillons desséchés étaient conservés dans l'herbier qu'il a légué à sa ville natale. Les plantes vivantes étaient placées dans le jardin botanique créé par lui, les animaux déposés dans le musée zoologique également créé et classé par lui, et les fossiles venaient se ranger dans les collections géologiques. Que les naturalistes qui visitent Avignon ne s'enquièrent pas de ces richesses : le jardin botanique n'est plus qu'une avenue qui un jour les mènera en ligne droite du débarcadère du chemin de fer au centre de la ville. Déplacé une première fois, ce jardin en est à sa troisième migration.

Quant aux collections botaniques et zoologiques entassées dans des greniers, elles se détériorent rapidement. Esprit Requien a consacré sa vie entière à doter son pays d'un musée d'histoire naturelle, d'une bibliothèque et d'un jardin des plantes. Douze ans après sa mort, il ne reste plus rien que les livres amassés par lui et le souvenir de son désintéressement, de son activité et de son savoir.

II.

Le savant naturaliste d'Avignon, Requien, avait parfaitement reconnu les différentes zones végétales du Ventoux, et il voulut bien m'aider de ses conseils pour ma première exploration en 1836. De loin, l'œil ne distingue pas ces zones; il ne reconnaît qu'une bande brune qui semble couper la montagne par le milieu : c'est la forêt de hêtres, qui occupe la région moyenne. Le récit de Pétrarque nous fait soupçonner et la tradition nous enseigne que jadis le Ventoux était couvert de bois; mais les vents violens ont achevé l'œuvre de destruction que l'homme avait commencée en découpant ce manteau de verdure. Vers 1795, une bise de nord-est déracina une forêt située à 1,560 mètres d'élévation, sur le versant septentrional. Au milieu de la pente tournée vers le nord-ouest, on reconnaît, à la hauteur moyenne de 1,590 mètres, des souches d'arbres énormes qui sont tombés sous la hache. C'est pendant la révolution que le déboisement s'est opéré pour ainsi dire sans contrôle; chaque commune faisait son bois sur la montagne, qui peu après a pris l'aspect désolé qu'elle présente encore actuellement. D'autres obstacles se sont opposés aux efforts de l'état et des particuliers pour favoriser le repeuplement des forêts. Le libre parcours doit être mentionné en première ligne. Les moutons et les chèvres sont les plus grands ennemis du reboisement des montagnes. Les propriétaires de troupeaux se sont toujours opposés aveuglément aux semis et aux plantations qui restreignent les pâturages. Pour le Ventoux, la résistance était encore plus ardente que dans d'autres contrées; en effet, partout où les arbres n'existent pas, le sol se couvre de thym, de romarin, de lavande, de fines graminées qui non-seulement sont recherchées des animaux, mais communiquent à leur chair une saveur particulière. Quiconque se rappelle ce goût insipide de la chair du mouton en Angleterre par exemple, où il ne se nourrit que d'herbes aqueuses sans goût et sans parfum, et le compare à celui des moutons de l'Auvergne, des Cévennes ou de la Provence, comprendra que les flancs dénudés du Ventoux aient aux yeux des propriétaires de bêtes à laine la même valeur qu'une belle prairie pour un fermier du nord de la France. On comprend également qu'il ne suffise pas d'interdire le parcours et même de clôturer les terres soumises au reboisement. Le berger,

indifférent quand il n'est pas endormi, laisse ses bêtes vaguer où elles veulent, et leur dent meurtrière choisit de préférence les bourgeons et les feuilles tendres du petit arbre qui commence à s'élever de quelques décimètres au-dessus de la surface du sol. Vous aurez beau multiplier les gardes forestiers et les procès-verbaux, vous serez vaincus par deux forces passives, mais irrésistibles, l'indifférence et la routine.

Il existe sur le Ventoux une autre industrie plus poétique et moins nuisible, qui repose également sur l'existence des plantes labiées, thym, lavande, romarin, sarriette, mélisse, etc. : c'est celle de la production du miel. Au printemps, tous les villages environnans envoient à la montagne des ruches d'abeilles : placées au pied des rochers tournés vers le midi, elles forment de véritables hameaux, et la montagne est explorée dans tous les sens par ces ouvrières infatigables qui, butinant le pollen et le nectar des fleurs, fabriquent le miel parfumé connu dans toute l'Europe sous le nom de miel de Narbonne. En automne, on vient chercher les ruches avec leurs habitantes, et elles passent l'hiver dans la plaine, devant un mur exposé au midi, près de la maison du maître, qui sait les préserver, quand le froid prend une intensité exceptionnelle. Si le Ventoux était couvert d'une sombre forêt, thym, lavande et romarin disparaîtraient, et les habitans du pied de la montagne ne porteraient plus leurs ruches pendant l'été sur les flancs du Ventoux. De là encore une objection contre le reboisement, à laquelle se mêlaient celles des pauvres gens, auxquels on avait persuadé que des restrictions seraient apportées à leur droit d'usage des menus produits de la forêt, et à celui de récolter les lavandes, qui sont l'objet d'un commerce assez considérable. Pendant quinze ans, M. Eymard, maire de Bedoin, le principal village au pied du versant méridional du Ventoux, lutta vainement contre ces obstacles. Non moins persévérant et plus heureux que son père, M. Eymard fils a enfin réussi : le principe du reboisement a été admis. Sur 6,399 hectares appartenant à la commune de Bedoin et formant le versant méridional du Ventoux, 1,761 ont toujours été boisés : c'est la forêt de hêtres dont nous avons parlé; 1,000 hectares ne sont susceptibles d'aucune espèce de culture : ils forment la partie culminante du Ventoux; 3,600 hectares au contraire sont propres au reboisement. L'administration des eaux et forêts a pris des mesures pour que 500 hectares par an fussent ensemencés, de telle façon que le travail fût entièrement terminé dans l'espace de huit à dix ans. Pour les parties basses, on a préféré le chêne ordinaire et le chêne vert (yeuse); dans les parties élevées, le pin maritime ou des Landes, le pin sylvestre et le cèdre : cette dernière essence prospère à merveille sur un espace de 10 hectares environ; toutes les graines ont levé, et

nos arrière-neveux verront peut-être un jour sur les flancs du Ventoux un sombre bouquet de cèdres comme ceux qui ombragent encore çà et là les pentes du Liban, de l'Atlas et de l'Himalaya. Espérons que des notions plus saines auront alors pénétré dans les populations, convaincues enfin par le temps et l'expérience que ces forêts peuvent seules les protéger contre les inondations périodiques dont elles sont victimes. Le pin maritime semble appelé à réussir non moins bien que le cèdre sur le Ventoux. Arbre à la fois utile et gracieux, il couvrira les parties les plus apparentes de la montagne. C'est l'essence qui fournit en France la plus grande quantité de térébenthine, substance dont on retire l'essence de même nom et la poix, appliquée par l'industrie à tant d'usages divers. Le pin sylvestre est celui de tous les arbres qui résiste le mieux au vent et au froid; nul autre, excepté le bouleau, ne s'avance aussi loin dans le nord, car en Laponie il atteint le 70e degré de latitude.

Mais les semis les plus précieux sont ceux des chênes dans les parties basses de la montagne, au-dessous de la limite des hêtres. Pour le forestier du nord de l'Europe, le chêne est un arbre qu'on exploite en taillis pour le chauffage, et dont on réserve les baliveaux pour les constructions. Dans le midi, on ne cultive pas les chênes en taillis pour eux-mêmes, mais parce que la truffe noire, ce champignon souterrain si cher aux gastronomes, croît principalement entre les racines des arbres de ce genre; elle y acquiert un parfum qui lui manque quand elle végète entre les racines du charme, du hêtre, du noisetier, du châtaignier, du pin d'Alep, du marronnier, du lilas, etc., au pied desquels on la rencontre quelquefois. Quelques détails sur le champignon lui-même auront peut-être de l'intérêt pour ceux, et le nombre en est grand, qui prisent la truffe sans savoir précisément ce qu'ils mangent.

La truffe est un champignon souterrain dont les spores ou organes reproducteurs sont intérieurs comme ceux d'un champignon blanc sphérique assez commun en automne sur les terrains gazonnés, où il acquiert quelquefois un volume énorme, et que l'on connaît vulgairement sous le nom de vesse-de-loup; les botanistes l'appellent *Lycoperdon borista*. M. R. Tulasne, de l'Institut, a parfaitement élucidé l'histoire naturelle des truffes, et leur a consacré un magnifique ouvrage. Il résulte de ses recherches que le genre *Tuber* ou truffe renferme vingt et une espèces. Quatre d'entre elles sont confondues sous le nom de truffe ordinaire ou truffe noire. Deux mûrissent en automne et se récoltent au commencement de l'hiver : ce sont la truffe noire proprement dite et la truffe d'hiver. La première, la plus parfumée et la plus estimée de toutes, présente une surface couverte de petites aspérités. Le tissu intérieur, d'un noir uniforme tirant sur le rouge, est parcouru par des veines d'a-

bord blanches, puis rougeâtres, quand le champignon vieillit. Cette espèce est commune en Italie, en Provence et dans le Poitou; elle se trouve, mais rarement, aux environs de Paris et en Angleterre. La truffe d'hiver, inférieure à la première, est presque toujours mêlée avec elle. Sa chair est blanche dans sa jeunesse, puis noirâtre et parcourue par des veines blanches. Deux autres espèces de truffes acquièrent tout leur développement dans le courant même de la belle saison : ce sont la truffe d'été et la truffe mésentérique. La première, commune en Allemagne et dans le centre de la France, est parsemée de tubercules assez gros, et sa chair, d'abord blanchâtre, tire plus tard sur le brun et est parcourue par des veines toujours blanchâtres. La seconde, très répandue en Italie, et dont le tissu est d'un brun grisâtre, offre des sinuosités très contournées, rappelant celles du mésentère. Les deux espèces se trouvent aussi aux environs de Paris, par exemple sous les pelouses qui tapissaient le coteau de Beauté et la terrasse de Charenton dans le bois de Vincennes. A Apt, dans le département de Vaucluse, on les coupe en tranches minces, que l'on fait sécher. Il s'en exporte annuellement 200,000 kilogrammes environ. Aux quatre espèces précitées, il faut ajouter la truffe blanche du Piémont, que Napoléon préférait aux espèces noires. Les autres ne sont pas comestibles. Les truffes viennent en général dans des sols calcaires ou argilo-calcaires. De même que beaucoup de champignons épigés, c'est-à-dire aériens, ne poussent jamais que sur le bois mort et même sur certains bois, de même les truffes noires ne peuvent végéter qu'au milieu du chevelu des arbres en général, et en particulier des trois espèces de chênes répandues en France : le chêne ordinaire, appelé chêne blanc dans le midi, dont les feuilles sèchent sur l'arbre pendant l'hiver, et les deux espèces à feuilles vertes et persistantes, le chêne vert ou yeuse, et le chêne kermès. C'est entre les racines de ces essences que les tubercules se multiplient le plus et acquièrent un parfum qui les fait rechercher dans le monde entier. Quand les arbres sont trop grands et ombragent fortement le sol, la récolte diminue; mais elle va augmentant à mesure que le taillis grandit.

Le mode de reproduction des truffes est celui de tous les champignons : à leur maturité, elles contiennent des spores d'une ténuité extrême, car ils n'ont qu'un dixième de millimètre de diamètre. Lorsque la truffe pourrit dans le sol, ces spores produisent des filamens blancs analogues au blanc du champignon de couche; ce *mycelium*, comme l'appellent les botanistes, donne naissance aux truffes elles-mêmes, qui sont pour ainsi dire le fruit de cette trame souterraine. Quoique ces faits soient acquis à la science, mille préjugés bizarres sont encore en vogue parmi les chercheurs ou les cultiva-

teurs de truffes. Les uns s'imaginent que la truffe est une excroissance naturelle de la racine du chêne, les autres le résultat de la piqûre d'une mouche ou d'un autre insecte. La plupart sont convaincus qu'il existe des chênes au pied desquels on trouve des truffes, et que pour cela on appelle chênes truffiers, tandis que d'autres sont frappés de stérilité. Autant d'erreurs, autant d'illusions : la truffe est un champignon souterrain qui se reproduit comme ses congénères, mais ne prospère que dans les terrains calcaires et au milieu du chevelu des arbres, et surtout des chênes. Les pluies de juillet ou d'août favorisent son accroissement et assurent une belle récolte.

Les chercheurs de truffes avaient depuis longtemps observé que les vignes et les champs cultivés bordés de chênes verts rabougris étaient des localités fertiles en truffes. De là à l'idée de cultiver ces tubercules, il n'y avait qu'un pas : M. Auguste Rousseau de Carpentras l'a franchi. Sur un terrain de 2 hectares formé par du calcaire siliceux, il sema des glands de chênes blancs et de chênes verts truffiers, c'est-à-dire au pied desquels on avait trouvé des truffes. Le semis réussit : au bout de huit ans, en 1856, un illustre agronome dont la science déplore la perte récente, M. de Gasparin, constatait une récolte de 8 kilogrammes de truffes par hectare, ce qui, au prix de la truffe à cette époque, 6 francs le kilogramme, représentait un produit de 45 fr. par hectare; mais depuis cette époque le rendement de la truffière a augmenté, et le prix de la truffe s'est élevé. Aujourd'hui M. Auguste Rousseau obtient une récolte moyenne de 260 kilos par an sur une superficie de 5 hectares, ce qui élève le produit à 52 kilos par hectare, et le prix moyen de la truffe ayant été dans ces dernières années de 15 francs le kilo sur le marché de Carpentras, il en résulte qu'un hectare de mauvais terrain planté d'un taillis de chênes de quinze ans produit annuellement 780 fr. Retranchant de cette somme 10 francs pour le labour, les journées de récolte et la rente du terrain, qui peuvent s'élever ensemble à 25 fr., il reste un produit net de 740 fr. par hectare. Peu de cultures donnent des résultats semblables avec aussi peu de soins. Deux remarques intéressantes ont été faites dans la truffière de M. Rousseau. La première, c'est que les truffes se trouvaient plus abondantes, plus égales et plus parfumées au pied des chênes verts qu'au pied des chênes ordinaires; la seconde, c'est que les tubercules se rencontraient toujours au pied des arbres qui en avaient donné les années précédentes. Ces arbres étaient marqués d'une croix blanche, et la truie chargée de découvrir la truffe se dirigeait immédiatement vers ces arbres en ouvrant avec son groin un large sillon dans le sol. Le tubercule découvert, on lui donne un coup sur le nez, et on lui jette quelques glands ou une pomme de terre pour prix de sa peine. Les

cochons, si peu délicats en fait d'odeurs et de saveurs, sentent le parfum de la truffe à travers le sol : leur odorat, plus sensible que le nôtre, perçoit ces émanations subtiles. Certains chiens, les barbets surtout, peuvent être également dressés à cette chasse; mais ils se bornent à désigner la place où se trouve la truffe : la truie au contraire fait tout le travail, elle découvre et déterre la truffe. L'ingratitude de l'homme, qui substitue un aliment grossier à celui qu'elle a conquis, ne la décourage pas; mais il faut que son gardien soit attentif : sans cela, le précieux tubercule est immédiatement broyé entre ses fortes mâchoires, qu'on s'efforce souvent en vain d'écarter avec un bâton pour lui enlever sa proie.

Cette digression ne nous a pas autant éloigné du Ventoux qu'on pourrait le croire : elle n'était pas inutile pour montrer toute l'importance de la multiplication du chêne au pied de la montagne. On vend annuellement sur le marché de Carpentras, du 1er décembre à la fin de février, pour 2 millions de francs de truffes qui sont envoyées dans l'Europe entière. Actuellement les communes de Bedoin, Villes, Blauvac, Monieux et Methamis afferment une étendue de bois truffiers de 2,700 hectares au prix de 13,250 francs. Sur ces 2,700 hectares, la commune de Bedoin n'en possède que 100, affermés au prix de 1,800 francs. Ainsi les 1,000 hectares semés de chênes, qui poussent très bien, seront loués dans quelques années 18,000 francs par an pour l'exploitation de la truffe. La fertilité de ces taillis dure vingt ou trente ans : au bout de ce temps, le sol, trop ombragé et trop garanti de la pluie, n'est plus favorable à la végétation du champignon souterrain; mais alors le taillis peut être exploité comme bois de chauffage ou entièrement renouvelé. C'est donc avec une vive satisfaction que j'ai vu au-dessous de la limite des hêtres des taillis de chênes de la plus belle venue là où en 1836 je n'avais observé que des pentes dénudées ou de misérables champs de seigle dont les chaumes grêles et débiles végétaient au milieu des pierres.

Le reboisement du Ventoux, dont le zèle éclairé du préfet de Vaucluse est à juste titre préoccupé, transformera la montagne elle-même et la contrée qui l'environne. Quand ses pentes seront boisées, elles ne s'échaufferont plus comme actuellement pendant les chaleurs de l'été. Les courans d'air ascendans n'entraîneront plus les nuages vers le haut de la montagne, où ils se résolvent subitement, sous l'influence du froid, en pluies ou plutôt en averses torrentielles. Les eaux, que nul obstacle n'arrête, ne se précipiteront plus immédiatement dans les ravins et de là dans la plaine. Les nuages, se traînant le long des flancs de la montagne ou s'élevant successivement vers le sommet, se résoudront peu à peu en pluies modérées. L'eau tombant d'abord sur les feuilles des arbres gagnera

lentement le sol : elle s'infiltrera dans la terre végétale et coulera doucement, arrêtée par le tronc et les racines. Ces eaux, se réunissant en filets plus ou moins considérables, descendront lentement vers la plaine, formant des ruisseaux permanens et non plus des torrens éphémères; elles arroseront la contrée et ne la ravageront plus. La terre végétale provenant du détritus des feuilles et de la végétation herbacée ne sera plus entraînée dans les fonds, mais restera sur les pentes. Grâce à elle, les graminées que les moutons recherchent se multiplieront, et au lieu de nourrir 2,000 bêtes à laine, qui maintenant trouvent à peine leur subsistance en arrachant les plantes qui végètent entre les pierres, 20,000 têtes de bétail, à raison de 4 bêtes par hectare, y vivront dans l'abondance. Une foule de plantes amies de l'ombre et de la fraîcheur, que les anciens botanistes avaient signalées sur le Ventoux, reparaîtront dans la suite. Les cultures pourront s'échelonner sur ses flancs, protégées par les forêts contre ce terrible mistral qui brise, couche sur le sol et dessèche toute plante délicate. Le bois de chauffage, dont le prix augmente sans cesse, deviendra plus commun, certaines industries impossibles actuellement pourront renaître, et enfin l'œil ne sera plus attristé par la vue de cette montagne pierreuse qu'on a appelée, non sans quelque raison, une montagne de macadam. Telles sont en peu de mots les effets immédiats du reboisement de la chaîne du Ventoux; les conséquences éloignées sont incalculables.

Le Mont-Ventoux offre une succession de régions végétales bien définies et caractérisées par l'existence de certaines plantes qui manquent dans les autres (1). Ces régions sont au nombre de six sur le versant méridional, de cinq sur le versant septentrional. Nous commencerons par le versant sud, celui qui se confond à sa base avec la plaine du Rhône. Toutes les plantes de la plaine appartiennent à la région la plus basse : elle se caractérise très bien par deux arbres, le pin d'Alep et l'olivier. Tous deux sont propres au bassin méditerranéen, autour duquel ils forment une ceinture interrompue seulement par le delta de l'Égypte. Le pin d'Alep se trouve sur toutes les collines qui longent le pied méridional du Ventoux; mais il ne dépasse pas 430 mètres au-dessus du niveau de la mer. L'olivier monte plus haut, mais n'est plus cultivé au-dessus de 500 mètres. Sous ces arbres, on rencontre toutes les espèces méridionales qui caractérisent la végétation de la Provence : le chêne kermès, le romarin, le genêt d'Espagne, le *Dorycnium suffruticosum*. — Une zone étroite succède à celle-ci : elle est caractérisée par le chêne vert, celui-là même qui est si favorable à la production de la truffe. Cet arbre ne dépasse guère 550 mètres; mais les semis opérés depuis

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1er octobre 1856, *la Géographie botanique et ses progrès*.

quinze ans en élèveront probablement la limite altitudinale. Au milieu des taillis, on trouve la dentelaire d'Europe, le genévrier cade, la grande euphorbe characias, la *Psoralea* à odeur de bitume, etc.

Une région dépourvue de végétaux arborescens vient immédiatement après les deux premières. Le sol est nu, pierreux, généralement inculte; cependant çà et là on remarque des champs de pois chiches, d'avoine ou de seigle, dont les derniers sont à 1,030 mètres au-dessus de la Méditerranée; mais un arbrisseau, le buis, deux sous-arbrisseaux, le thym et les lavandes, une autre labiée herbacée, le *Nepeta graveolens* et le dompte-venin (*Vincetoxicum officinale*), dominent pour la taille et le nombre. C'est dans cette région que les tentatives de reboisement au moyen des chênes et des pins maritimes se poursuivent avec succès. Il faut s'élever jusqu'à 1,150 mètres pour retrouver de nouveau la végétation arborescente : elle se compose de hêtres. D'abord épars et sous forme de taillis, ils sont plus grands à partir de 1,240 mètres, surtout dans les ravins profonds, véritables vallons qui les abritent du vent. Quelques-unes de ces gorges offrent un aspect charmant; des escarpemens pittoresques les dominent, de beaux bouquets de hêtres aux troncs marbrés de lichens blancs se groupent à leur pied, un vert gazon entretenu par l'humidité du sol tapisse le fond de la combe. Des perspectives s'ouvrent d'un côté vers les arêtes nues de la montagne, de l'autre vers la plaine fertile; les eaux du Rhône scintillent au loin, l'air est traversé par les abeilles bourdonnantes qui s'échappent des ruches étagées au midi contre les rochers. Le thym et les lavandes exhalent leurs parfums pénétrans lorsque le pied du voyageur vient à les fouler. L'œil est charmé de ce contraste qu'on ne trouve que dans le midi : une belle verdure due à la fraîcheur du sol sous un ciel bleu et avec un air sec, chaud et transparent. Au printemps, en automne et pendant les pluies d'orage de l'été, ces ravins sont des torrens éphémères, mais terribles, qui entraîneraient le voyageur et ses chevaux comme des brins de paille; mais le torrent passe vite, le sol est imbibé d'eau, le soleil luit, et la végétation reprend avec une vigueur nouvelle.

Les hêtres montent jusqu'à 1,660 mètres. A cette hauteur, les dépressions sont peu profondes, et les arbres, exposés à l'action déprimante du vent qui les couche sur le sol, ne sont plus que d'humbles buissons à branches courtes, dures et serrées. Un pareil buisson, semblable à une boule ou à un matelas étendu par terre, est souvent aussi vieux que de grands hêtres qui élèvent dans le ciel leur cime orgueilleuse. Un grand nombre de plantes habitent la région des hêtres. Plusieurs appartiennent à la zone subalpine des montagnes de l'Europe moyenne, et ne descendent jamais dans la plaine. Telles sont le nerprun, le groseillier, la giroflée, la

cacalie et l'oseille des Alpes, l'amélanchier commun, l'anthyllide des montagnes, etc.

A la hauteur de 1,700 mètres, le froid est trop vif, l'été trop court et le vent trop violent pour que le hêtre puisse encore subsister; aussi sur le Ventoux, comme dans les Alpes et les Pyrénées, un arbre de la famille des conifères est le dernier représentant de la végétation arborescente : c'est une espèce de pin assez basse, appelée pin de montagne (*Pinus uncinata*) par les botanistes, parce que les écailles de ses cônes sont recourbées en hameçons. Ces pins s'élèvent à plusieurs mètres de hauteur dans les endroits abrités, et deviennent des buissons touffus dans les lieux exposés au vent : ils montent jusqu'à la hauteur de 1,810 mètres, et forment la limite extrême de la végétation arborescente. Les plantes herbacées de cette région sont celles de la région des hêtres, qui presque toutes atteignent la limite des pins. Cependant il faut y ajouter le genévrier commun, couché sur le sol, comme on le voit toujours sur les hautes montagnes, où le poids de la neige l'écrase pour ainsi dire tous les hivers, la germandrée des montagnes et la saxifrage gazonnante (*Saxifraga cespitosa*), qui s'élève jusque sur les plus hautes cimes des Alpes. La flore nous enseigne donc, à défaut du baromètre, que nous touchons à la région alpine du Ventoux, à cette région où toute végétation arborescente a disparu, mais où le botaniste retrouve avec ravissement les plantes de la Laponie, de l'Islande et du Spitzberg. Dans les Alpes, cette région s'étend jusqu'à la limite des neiges perpétuelles, séjour d'un éternel hiver; mais, le Ventoux ne s'élevant qu'à 1,911 mètres, son sommet appartient à la partie inférieure de la région alpine des Alpes et des Pyrénées. A cette hauteur, tout arbre a disparu, mais une foule de petites plantes viennent épanouir leurs corolles à la surface des pierres ou des rochers. Ce sont le pavot à fleurs orangées, la violette du Mont-Cenis, l'astragale à fleurs bleues, et, tout à fait au sommet, le paturin des Alpes, l'euphorbe de Gérard et la vulgaire ortie, qui apparaît partout où l'homme construit un édifice. Une chapelle a été bâtie au sommet du Ventoux depuis l'ascension de Pétrarque. L'ortie s'abrite à l'ombre de ses murs. Une auberge se trouve au sommet du Faulhorn, en Suisse, à 2,680 mètres au-dessus de la mer, et l'ortie y croît également, entourée des plantes qui ne se trouvent que dans le voisinage des neiges éternelles. Mais ce n'est pas au sud du sommet terminal de la montagne que le botaniste cherchera les plantes alpines caractéristiques de la région élevée d'où son œil embrasse tout le panorama des Alpes françaises, du Mont-Blanc à la mer. C'est dans les escarpemens du nord, dans les rochers exposés aux bises glaciales, privés de soleil pendant de longs mois et couverts de neige jusqu'en juin. C'est là que j'ai revu, comme on

revoit une amie, la saxifrage à feuilles opposées, que j'avais cueillie au sommet du Reculet, la cime la plus élevée du Jura, et sur tous les sommets des Alpes qui atteignent ou dépassent la limite des neiges perpétuelles. Quand je mis le pied pour la première fois sur les rivages glacés du Spitzberg, la saxifrage à feuilles opposées fut encore la première plante que j'aperçus, car ici elle retrouvait au bord de la mer les étés froids et les neiges fondantes des sommets qui couronnent les Alpes et les Pyrénées. Sur le Ventoux, d'autres saxifrages, également alpines, environnaient la première; les clochettes bleues de la campanule d'Allioni se dégageaient du milieu des pierres, et des plantes naines, comme elles le sont toutes à ces hauteurs, le *Phyteuma* à capitules arrondies, l'*Androsace* villeuse, l'*Ononis* du Mont-Cenis, et trois espèces d'*Arenaria*, se collaient contre les rochers ou pointaient à travers les pierres.

Nous avons vu combien le Ventoux était heureusement placé et favorablement orienté pour mettre en évidence l'influence des versans sur la végétation; nulle part cette influence n'est plus marquée que dans la région alpine. Sur le versant sud, elle s'étend des derniers pins rabougris au sommet, sur une hauteur de 111 mètres, savoir de 1,800 à 1,911 mètres. Sur le versant nord au contraire, la région alpine est comprise entre 1,700 et 1,911 mètres, sa hauteur est donc de 211 mètres. Ainsi les plantes alpines se montrent plus bas au nord qu'au midi, parce qu'elles trouvent à une moindre hauteur, à 1,700 au lieu de 1,800 mètres, les conditions climatologiques qui leur conviennent.

Un autre phénomène de végétation trahit l'influence des versans. Le sapin, qui n'existe pas sur le versant sud, s'élève dans les escarpemens du nord, mêlé au pin de montagne jusqu'à la hauteur de 1,720 mètres : il forme une région qui correspond à la zone que ce pin caractérise seul sur le versant méridional; mais cette région est plus étendue au nord; les conifères y sont déjà prédominans à la hauteur de 1,380 mètres. Sur les pentes presque verticales qui plongent vers le village de Brantes, les sapins mêlés aux hêtres descendent jusqu'à 1,000 mètres environ. Le pin de montagne obéit aux mêmes influences : sur le versant sud, il commence à se montrer à la hauteur de 1,480 mètres pour cesser à 1,810 mètres. Sur le versant nord, il commence plus bas : on le rencontre déjà à 1,350 mètres; mais il monte moins haut qu'au sud, car il ne dépasse pas 1,625 mètres.

La région des hêtres existe au nord comme au midi du Ventoux; mais au midi ils occupent la région comprise entre 1,130 et 1,670 mètres. Au nord, la zone entière se trouve abaissée, car cet arbre se montre à 920 mètres de hauteur et cesse à 1,580. Au-dessous de 900 mètres, même au nord, les étés sont trop chauds pour

que le hêtre, qui appartient aux essences de l'Europe moyenne, puisse prospérer. Dans la plaine du Rhône, il ne commence à apparaître qu'aux environs de Lyon, et il faut s'avancer jusque dans le nord de la France pour le trouver dans toute sa beauté, qu'il conserve en Belgique, en Allemagne et en Danemark, où il a de tout temps excité l'admiration des peintres et inspiré la muse champêtre. La limite septentrionale de cet arbre, déterminée avec beaucoup de soin par Alphonse de Candolle, forme une courbe qui, commençant un peu au nord d'Édimbourg, atteint son point culminant à Alvesund (latitude 61° 31′), près de Bergen en Norvége, redescend en Suède, au sud des lac Wettern et Wenern, coupe la côte de Poméranie près de Kœnigsberg, pour se diriger au sud-est à travers la Wolhynie jusqu'en Crimée (latitude 45 degrés), où elle atteint sa limite méridionale. On voit que dans la plaine comme sur la montagne le hêtre craint les fortes chaleurs; mais il redoute également les hivers trop rudes, puisqu'il s'arrête en-deçà du cercle polaire. Sa limite septentrionale s'abaisse dans l'est où les hivers, comme on sait, sont d'autant plus rigoureux qu'on s'éloigne plus de l'Océan. Au contraire la modération des hivers et des étés lui permettent de s'avancer dans la France occidentale jusqu'au pied des Pyrénées.

De la région des hêtres, on descend dans celle du buis, du thym et des lavandes, qui est excessivement étroite sur le versant nord du Ventoux, car elle est comprise entre 800 et 910 mètres. La zone végétale placée immédiatement au-dessous de celle-ci est caractérisée par un arbre que nous chercherions vainement sur le versant méridional. Le noyer est cultivé sur les pentes septentrionales du Ventoux. Le dernier auquel j'aie suspendu mon baromètre pour mesurer son altitude se trouvait près de la chapelle de Saint-Sidoine, à 797 mètres au-dessus de la Méditerranée. Le noyer est originaire de la Perse et spontané dans les régions au sud du Caucase. Dans l'Europe occidentale, il ne dépasse pas le 56e degré de latitude, savoir : la latitude d'Édimbourg et de Copenhague; il ne faut donc pas s'étonner s'il ne s'élève pas davantage sur le flanc septentrional du Ventoux. Plus haut d'ailleurs sa culture serait illusoire, car, n'étant plus protégé par les contre-forts des montagnes opposées, le vent abattrait ses fruits bien avant leur maturité.

La région la plus basse du versant nord du Ventoux est caractérisée par la présence du chêne vert. Il ne dépasse pas l'altitude de 620 mètres. Plus haut le climat serait trop rude pour lui. Sur les côtes océaniques de la France, où les hivers sont si doux, le dernier bois de chênes verts se trouve dans l'île de Noirmoutiers, près de l'embouchure de la Loire, par le 47e degré de latitude.

La région des oliviers manque sur le versant septentrional du Ventoux, ce qui réduit à six le nombre des régions végétales de ce

côté, tandis qu'il est de sept au midi. Cette différence s'explique : au nord, le pied de la montagne est moins bas qu'au midi, la ville de Malaucène étant à 400 mètres au-dessus de la mer, tandis que le village de Bedoin n'est qu'à 190. Aussi l'olivier ne saurait-il mûrir ses fruits sur des pentes tournées vers le nord à des altitudes supérieures à 400 mètres. Cela est si vrai que sur les contre-forts des basses montagnes opposées au Ventoux il monte au-dessus de 500 mètres dans les vallons abrités qui séparent les deux chaînes. Originaire de l'Asie-Mineure et de la Grèce, l'olivier est un arbre délicat et très sensible aux gelées printanières, qui ne s'élève pas à une grande hauteur sur les montagnes. Dans la vallée du Rhône, les derniers oliviers sont au pied des rochers volcaniques de Rochemaure, un peu au nord de Montélimart. Jadis les oliviers étaient communs jusqu'à Valence; mais l'extension de la culture du mûrier à la fin du XVIe siècle les a refoulés vers le midi.

Le lecteur connaît maintenant la topographie botanique du Mont-Ventoux; il a vu comment les zones de végétation s'échelonnent sur ses flancs et représentent en miniature la succession des végétaux depuis les plaines de la Provence jusqu'aux extrémités de la péninsule scandinave. Sur toutes les grandes montagnes, on trouve des successions semblables; mais nulle part on ne rencontre une montagne géographiquement mieux placée, plus détachée du groupe principal et mieux orientée pour que l'influence de l'exposition se traduise par la végétation. Espérons que les travaux de reboisement si bien commencés seront couronnés de succès, et qu'un jour une large ceinture de forêts entourera d'une écharpe de verdure les flancs encore dénudés du Ventoux. Ce résultat si désirable obtenu sur une montagne isolée encouragera les essais de repeuplement toujours plus facile sur des pentes abritées contre le vent. Du reste cette montagne n'est pas la seule qui ait fait le sujet d'une monographie botanique, et, sans sortir de l'Europe, je me contenterai de citer les travaux déjà connus de Philippi sur l'Etna, de Boissier sur la Sierra-Nevada, de Ramond et de Charles Desmoulins sur les Pyrénées, de Lecoq sur l'Auvergne, de Thurmann sur le Jura, de Wahlenberg et de Heer sur les Alpes et les montagnes de la Scandinavie. La *Géographie botanique raisonnée* d'Alphonse de Candolle résume admirablement toutes ces données : elle présente un tableau fidèle de l'état de cette science à notre époque, et sera le point de départ de travaux ultérieurs et d'explorations nouvelles qui achèveront de nous faire connaître la distribution géographique et topographique des végétaux à la surface du globe.

CH. MARTINS.

LIBERTÉ ET DÉMOCRATIE

I. *Études de Politique et de Philosophie religieuse*, par M. Adolphe Guéroult. — II. *Discussions de Politique démocratique*, par M. Anselme Petetin.

Une opinion puissante a séparé la démocratie de la liberté, et d'une distinction plausible on fait quelquefois de part et d'autre un antagonisme. On trouverait encore, sans beaucoup chercher, des politiques qui soutiennent qu'une aristocratie est nécessaire à la liberté, ce qui condamnerait, j'en ai peur, la France et tôt ou tard toutes les sociétés modernes à la servitude; mais plus nombreux et plus redoutables sont ceux qui prétendent que la démocratie n'a pas besoin de la liberté, et qu'elle s'en passe volontiers là où elle est publiquement reconnue et comme consacrée par l'origine populaire de la souveraineté. C'est l'opinion que nous venons discuter.

Ce qu'on appelle la question de la démocratie n'est pas chose nouvelle : on a montré ici même (1) que, dès le temps de la restauration, cette question avait été nettement posée et sérieusement abordée. C'est alors que le mot démocratie changea un peu de sens pour prendre la signification qu'on lui donne communément aujourd'hui. Chez les Grecs, qui l'ont inventé, ce nom désignait le gouvernement direct du peuple, et il est remarquable que le publiciste de l'antiquité le moins favorable à l'aristocratie, Aristote, prend toujours la démocratie en mauvaise part et n'entend par là que la domination de la multitude, qu'il met bien au-dessous du gouvernement des classes moyennes. En France, de nos jours, on en est venu à nommer surtout démocratie un certain état de la société, et l'on a dit, sous tous les régimes depuis 1789, que la

(1) Voyez *l'Esprit de Réaction* dans la *Revue* du 15 octobre 1861.

France était devenue une société démocratique. Cette constitution sociale de la France a été regardée comme la solution réalisée de la fameuse question de Sieyès : « Qu'est-ce que le tiers? » La démocratie française est le grand phénomène social du siècle, l'objet de toutes les observations et de tous les doutes des publicistes, l'objet de toutes leurs craintes et de toutes leurs espérances. La démocratie ainsi conçue, je lui rends son vrai nom, disait Royer-Collard, c'est l'égalité des droits, et moi je dis : Je rends à l'égalité son vrai nom, c'est la justice.

Pour quiconque se réclame des principes de 89, il semble étrange de contester un moment que la démocratie doive être libre, que la liberté soit la compagne naturelle de l'égalité. Liberté, égalité, ces deux mots se lisent accouplés dans plus d'une ligne de Montesquieu; je les retrouve unis dans une phrase de Turgot : Montesquieu et Turgot, ces précurseurs! N'ont-ils pas été, ces deux mots, gravés ensemble par le génie de 89 sur les tables de la loi? Qui donc aurait l'audace d'effacer l'un ou l'autre?

On l'a osé cependant, et cette rature n'a pas toujours été faite de main de despote ou de courtisan. Ce ne sont pas toujours les adorateurs empressés du pouvoir absolu qui sont venus en plaider la cause, en déclamer le panégyrique imposteur. Que des jurisconsultes dignes de Byzance célèbrent l'absolutisme byzantin, leur sophistique connue n'étonnera pas plus qu'elle ne persuade, et tout empire trouvera des Tribonien qui mettront leur érudition à ses ordres et déterreront des citations à l'appui de tous ses caprices : on n'aurait rien à dire à ce genre de savans qui font gloire d'enseigner le droit contre le droit; mais l'absolutisme a des apologistes plus honnêtes et plus désintéressés, et il ne les rencontre pas tous parmi ces sceptiques découragés, parmi ces observateurs mélancoliques qui, touchés de l'infirmité radicale de l'humanité, chagrins des fautes et des malheurs du temps, voient des dangers dans ses nouveautés, un déclin dans ses progrès, et condamnent une société en décadence au régime de la tyrannie. On concevrait encore qu'une prudence inquiète, une sagesse attristée regardât la servitude politique comme une déchéance inévitable, comme le dernier espoir d'un temps désespéré. Ils ne sont pas rares les pénitens qui acceptent cette humiliation comme nécessaire, et déclarent que leur siècle ne vaut pas mieux que cela; mais ils ne sont pas les seuls à mettre à l'écart la liberté constitutionnelle. Parmi les esprits les plus enthousiastes des formes et des progrès de la société moderne, parmi les juges les plus sévères, les contempteurs les plus décidés des préjugés et des misères du passé, se comptent en assez grand nombre des indifférens en matière de droits politiques. La même voix qui chante les conquêtes de la civilisation contemporaine trouve sou-

vent des accens pour prêcher aux nations une abnégation complaisante. Les plus fiers de leur temps et de leur pays demandent à l'un et à l'autre comme un sacrifice utile et facile l'abandon des institutions populaires. Dans l'intérêt même de ses progrès, ils conseillent à la société de se laisser mener et non de se conduire elle-même. Ils veulent être grands et ils ne savent pas être libres.

Un exemple historique s'est trouvé tout à souhait pour colorer, pour motiver cette transformation de l'ancien régime en démocratie administrative que l'on conseille à la nation française. On s'est rappelé que la république romaine était sortie de la tempête des guerres civiles en s'échouant sur l'écueil du despotisme, et, sans considérer si un tel événement faisait loi, si des antécédens tout différens devaient aboutir à une révolution identique, si une monarchie de plusieurs siècles devait absolument finir comme une république de plusieurs siècles, on n'a vu qu'une chose : c'est que Rome avait marché vers la démocratie, et que César s'était trouvé le chef de la démocratie; d'où le gouvernement des césars, c'est-à-dire quatorze siècles de despotisme amenant les Goths à Rome et les Turcs à Constantinople. Et en effet il se peut que, si la démocratie se reconnaît ou se suppose inhabile à se gouverner, elle ait pour unique recours cette instabilité dans la tyrannie, cette perpétuité de révolutions sans délivrance, qu'on appelle par décence le gouvernement des césars. On sait que la conclusion du grand ouvrage de Tocqueville avait été déjà cette alternative posée à la démocratie : la liberté ou les césars; mais Tocqueville souscrivait à cette alternative avec une douleur profonde, et c'est à ceux qui l'accepteraient sans regret, ou plutôt à ceux qui opteraient pour les césars, que nous avons à dire un mot.

Je voudrais me détacher autant que possible des opinions bien connues qui me séparent des théories dictatoriales de gouvernement pour représenter celles-ci avec une impartiale fidélité, pour en dégager l'analyse de tout blessant souvenir, de toute pensée amère qui pût donner à la vérité l'air de l'injustice. Ceux-là mis à part qu'une certaine bassesse d'âme prosterne naturellement aux pieds de la force, il faudrait beaucoup de misanthropie et d'aveuglement pour ignorer que, dans une société bouleversée par de fréquens orages, il peut, il doit naître chez beaucoup d'honnêtes gens une partialité désintéressée pour le pouvoir absolu. Ceux qui ont confiné leur vie dans le cercle des intérêts civils et des sentimens privés tendent à l'indifférence politique, et, pour peu que les événemens aient paru menaçans, cette indifférence se change inévitablement en un optimisme gouvernemental qui voit dans le pouvoir, quel qu'il soit, le sauveur de la société, et fait de la mesure de sa force la mesure de la sécurité publique. Ce n'est pas une disposition nouvelle

dans aucun pays, et particulièrement dans le nôtre. Les temps où elle n'a pas prévalu font exception dans notre histoire, et le cours de la révolution française a été entrecoupé par de semblables réactions, que l'esprit de parti seul peut ne pas trouver naturelles. Que ces réactions ne soient pas l'œuvre des esprits les plus fermes et les plus élevés du pays, la chose est évidente; mais la société n'est pas destinée à toujours suivre les plus élevés et les plus fermes des esprits. Si elle en était constamment capable, on peut dire qu'elle n'aurait plus besoin d'eux : elle se conduirait elle-même.

La révolution française n'a été ni assez heureuse ni assez sage pour enchaîner à tous ses principes, à toute sa cause la fidélité nationale. Comme l'astre du ciel, elle éclaire bien toutes nos journées; mais elle a, comme lui, ses inégalités et ses saisons : sa lumière est plus pâle ou plus vive, et luit plus ou moins longtemps sur nos têtes. Notre monde social a ses mornes hivers et ses radieux étés. Le jour le plus brillant a son déclin. Le miracle de Josué ne s'est pas renouvelé dans la politique : il faut donc céder à l'empire des faits; mais, si l'on doit s'attendre à ces oscillations tant que le sort définitif d'une grande nation n'est pas fixé, si l'on doit des égards aux sentimens excusables de prudence et de découragement qui, s'emparant des individus, intimident l'esprit public, on peut se montrer plus difficile envers les systèmes qui ne manquent pas d'éclore à la suite de ces retours d'opinion pour leur servir d'apologie doctrinale. Les hommes ne se contentent pas de céder à un mal inévitable; puisqu'ils y cèdent, ils veulent que ce ne soit pas un mal, et ils inventent sur-le-champ des raisons pour prouver que c'est un bien. Leur amour-propre ne s'accommoderait pas du rôle modeste de serviteurs des événemens; point d'évolution dans l'opinion qui n'ait immédiatement sa théorie. Ne nous croyons pas tenus d'y déférer sans résistance; seulement convenons qu'on peut avec beaucoup d'esprit soutenir qu'il y a soit dans une société, soit dans l'humanité même, un contingent permanent d'erreurs, de vanités et de passions formant un insurmontable obstacle à la durée du règne de la raison nécessaire au maintien d'un état libre. On peut sur ce fondement faire échec à toutes les espérances qui parent les destinées futures de la société. Nous pouvons tous les lundis voir cette thèse spécieuse et décourageante reproduite sous les formes les plus ingénieuses et dans ses applications les plus variées. J'accorderai même que, pour des raisons fort différentes, elle aurait fort bien pu séduire également Bossuet et Voltaire. Ceux qui la rajeunissent aujourd'hui voient que je les mets en bonne compagnie, et elle est si bonne qu'ils me permettront de les y laisser, et qu'ils s'y passeront aisément de la mienne.

Mais voici d'autres gens d'esprit, nullement dégoûtés des choses

humaines, fort épris au contraire de la doctrine du progrès, grands partisans de la perfectibilité, et qui soutiennent cependant une politique où la liberté descend au second rang. Tout le monde connaît cette conception qui met le droit de choisir ou de ratifier son gouvernement au-dessus du droit de se gouverner soi-même, ou du moins de participer effectivement à la conduite des affaires publique. Suivant certains publicistes, la démocratie est un fait impérieux qui veut être proclamé et une chose vaine qui se contente de cela. Pourvu que l'origine du gouvernement soit démocratique et qu'il le reconnaisse, peu importe que sa direction le soit; ce qu'il faut au peuple, c'est une satisfaction d'amour-propre. Dès que son choix remplace le principe de la légitimité, il peut rester étranger au pouvoir et recevoir d'en haut une politique toute faite. Devenue comme la dispensatrice du droit divin, la démocratie peut s'appliquer ce qu'on a dit de Dieu, elle a commandé une fois et elle obéit toujours. Elle donne nécessairement son esprit en déléguant sa souveraineté, et toutes les précautions légales qu'elle prendrait ensuite contre l'action discrétionnaire du pouvoir seraient prises contre elle-même : ce seraient au moins des atteintes à son propre ouvrage, la rétractation de sa confiance et la condamnation de son choix. Les institutions représentatives qui mettraient le pouvoir au concours manqueraient de respect à la démocratie, en supposant qu'elle n'inspire pas la souveraineté qu'elle a créée.

On critique la monarchie constitutionnelle comme un gouvernement de fiction. Il y aurait bien plus de fictions encore dans cette monarchie démocratique absolue, car elle supposerait que le roi ne peut faire mal en gouvernant seul et par lui-même. Les ministres, quoique librement ministres, ne répondraient de rien et seraient innocens, à la charge de prouver qu'ils ont obéi. Ainsi l'institution démocratique conférerait au prince l'infaillibilité, et à ses ministres l'inamissibilité du salut. La théologie scolastique n'a rien de plus subtil et de plus forcé.

Je suis prêt à convenir que, dans la réalité, aucune constitution effective ne réalise ces conséquences extrêmes. De serviles commentateurs ont beau dire, leurs théories sont limitées par les faits. Encore moins sont-elles acceptées par tous les écrivains sincères qui cependant, entre l'école démocratique et l'école libérale, ont opté pour la première. Ils peuvent bien ne point partager notre vieille foi dans ces sauvegardes constitutionnelles que toute l'Europe s'est mise à réclamer depuis que la France s'en est montrée moins jalouse; mais leur amour du pouvoir ne va pas jusqu'à la haine de la liberté.

Ainsi pense certainement M. Anselme Petetin. Dans les mélanges qu'il vient de réimprimer sous le titre de *Discussions de Politique dé-*

mocratique, il borne à peu près ses vues sur la constitution de l'état à la conquête de ce qu'il appelle singulièrement l'égalité représentative, c'est-à-dire une représentation fondée sur l'égalité, ou, pour nommer les choses par leur nom, sur le suffrage universel. Quel sera d'ailleurs le pouvoir de cette représentation? De quelles prérogatives armée pourra-t-elle faire prévaloir dans le gouvernement le vœu, l'opinion, la volonté du pays? Dans le cercle de quelles garanties gardiennes de tous les droits individuels sera-t-elle appelée à se mouvoir et à déterminer la politique de l'état, à assurer sa force et son action sans attenter à l'indépendance légitime du citoyen? Sur tous ces points, les plus essentiels pour la liberté, l'auteur se tait ou se borne à quelques généralités qui semblent accuser un peu d'indifférence. Assurément il y aurait iniquité à supposer ami du pouvoir arbitraire un écrivain qui, dans maint passage, proteste en faveur de la justice contre la révolution française elle-même. M. Petetin s'élève vivement contre cette doctrine de la souveraineté du but qui tient tous les moyens pour licites s'ils sont efficaces. Dans plus d'une page écrite avec autant de force que de justesse, il combat ces apologies de la tyrannie révolutionnaire qui ont desservi et diffamé la plus belle des causes, et compromis mortellement ce qu'elles voulaient défendre. Elle est de lui cette parole ingénieuse et vraie : « Le jacobinisme évoque le fantôme de la terreur pour faire peur aux rois; ce sont les peuples qu'il effraie. » Sans doute un aussi franc ennemi de l'oppression des minorités ne peut être fort épris des beautés du despotisme. Cependant on risque toujours de se faire soupçonner de méconnaître les garanties réelles de la liberté lorsqu'on attache une importance presque exclusive à une forme électorale égalitaire, surtout si l'on s'érige en censeur sévère des luttes, des manœuvres et des doctrines de tous les partis, et si l'on recommande comme le but suprême de la politique pratique leur conciliation telle qu'elle a été tentée par l'immortel fondateur du premier empire. La conciliation des partis ne s'obtient guère qu'en leur imposant silence, et le silence des partis ne va pas sans leur esclavage. M. Petetin sait très bien que la souveraineté du nombre, même constituée sous la forme du suffrage universel, pourrait servir d'enseigne à la tyrannie, lui qui reproche à Rousseau de s'en être trop facilement accommodé pour avoir pris son idéal dans la cité antique sans aucun respect du sentiment chrétien; mais c'est une faible sauvegarde, soit pour les individus, soit pour les minorités, soit même pour la société tout entière, que ce vague appel au sentiment chrétien. On voudrait savoir par quels moyens l'auteur entend le faire rentrer dans l'organisation démocratique, ce sentiment chrétien, qui n'est apparemment que le sentiment du droit sous un nouveau nom de baptême. Où sont-ils les boucliers du droit

contre cette arme puissante de l'égalité représentative? On ne me les montre nulle part, et une telle lacune est peu rassurante dans un ouvrage écrit avec l'accent de la conviction et de la confiance, où l'on semble avoir eu pour but unique d'établir qu'en tout temps on a cru à la nécessité comme à la légitimité du 18 brumaire, qu'en tout temps on a regardé Napoléon comme le seul roi du peuple, que *nulle politique n'a été plus modérée que la sienne*, et que le port où la révolution française doit s'abriter après tant d'orages a pour phare l'exemple lumineux du conciliateur guerrier qui l'a livrée deux fois sanglante et désarmée à la coalition victorieuse. Nous donnons acte à M. Petetin de sa prévoyance comme de sa franchise. Longtemps avant 1852, avant 1848, il a pensé que le nom de Napoléon devait être, pour emprunter une expression de son héros, l'étoile polaire de la France; mais nous qui, en 1840, l'avons appelé *un héros populaire*, il nous sera bien permis de dire à la démocratie que, si elle prenait pour type de son gouvernement le premier empire, elle abdiquerait. Ne contestons rien; accordons tout, la gloire, le génie, la fortune; il faudra bien nous concéder en retour que sous l'empire il n'y avait en France qu'une volonté. Est-ce là le règne de la démocratie? S'il en était ainsi, la démocratie serait destinée à donner à l'aristocratie une revanche assez piquante de sa trop juste défaite. L'histoire a reproché, non sans fondement, à l'aristocratie française de n'avoir jamais, du temps qu'elle semblait puissante, exercé ni même ambitionné le pouvoir politique, et, satisfaite de titres vains et d'apparences pompeuses, de ne s'être jamais montrée jalouse ni capable de se saisir du gouvernement au nom de l'intérêt public. La démocratie serait-elle donc destinée à donner le même exemple? Contente d'être nominalement honorée, officiellement proclamée, devrait-elle faire peu de cas du pouvoir réel, s'en abstenir comme d'une fatigue, et décorer, représentation oisive, l'absolutisme d'un Louis XIV à venir qui commanderait, voudrait, penserait pour elle? Alors, de quelque nom qu'elle se pare, la France, aristocratique ou démocratique, ne serait propre qu'à servir et à parer la servitude. Noblesse ou peuple, elle serait à tout jamais incapable de la liberté politique. Est-ce là ce qu'elle pensait d'elle-même en 1789?

Un autre écrivain qui se range aussi sous le drapeau de la démocratie, M. Guéroult, a également recueilli quelques-uns des articles insérés par lui dans divers journaux, et surtout dans celui dont il est le rédacteur en chef. Ses *Études de Politique et de Philosophie religieuse* nous le montrent tel que nous le connaissons, toujours prêt à généraliser les questions, habile à les traiter avec ordre, avec netteté, avec vivacité, aimant la controverse, mais la voulant sincère et concluante, dédaigneux de tout artifice qui voilerait sa pensée

ou défigurerait celle de ses adversaires. M. Guéroult a les meilleures qualités du journaliste, et il est rare, en restant aussi systématique, de porter dans le débat autant de mesure et de loyauté. Sa manière est simple, sa discussion solide, et il ne déclame jamais. Lui aussi, en soutenant la thèse de la démocratie, il ne repousse pas le césarisme : je me sers de ce mot, qui ne peut blesser, et qui est aussi clair que son synonyme. M. Thiers n'a-t-il pas dit : « Nous avons vu César lui-même? » mais M. Guéroult écrit dans la *presse militante et souffrante*, il ne se peut donc qu'il demeure insensible aux intérêts de la liberté. Ou nous sommes bien trompé, ou s'il a cru devoir les subordonner quelquefois à d'autres intérêts qu'il jugeait plus pressans, il est revenu de ces ménagemens, et son plus grand souci est aujourd'hui la défense ou la conquête du droit d'écrire comme de penser librement. Cependant, avec M. Petetin, M. Guéroult admet, sans en faire, il est vrai, la base de sa politique, l'identification de la révolution française et de Napoléon. Elle se personnifia en lui pour se défendre.

Cette opinion n'est ni rare ni nouvelle, et peut-être doit-elle son origine à cette nécessité de circonstance qui a poussé, sous la restauration, le libéralisme et le bonapartisme à s'unir au point de se confondre quelquefois. L'un et l'autre avaient le même drapeau : la cocarde de Lafayette était celle du vainqueur d'Austerlitz. La communauté de disgrâces et d'antipathies rapprochait ces deux partis dans une commune opposition, et ce besoin, si puissant parmi nous, de fabriquer une théorie qui érige nos sentimens en système conduisait à ne voir dans l'empereur que le représentant de la révolution. Il l'était sans doute à certains égards, mais il était bien autre chose encore, et l'on exagérait une vérité partielle au point d'en faire la fausse majeure de plus d'un sophisme. Issu de la révolution, Napoléon l'attestait par son pouvoir même : il semblait constater l'anéantissement de tout ce qu'il remplaçait; mais il adoptait la révolution en éclectique, plus attentif aux intérêts qu'elle avait créés que fidèle aux principes qu'elle avait proclamés. Que faisait-il des idées qu'elle avait lancées par le monde? C'étaient comme des coursiers généreux et rapides qu'il attelait à son char, mais il les menait où il voulait, changeant leur voie et leur allure, les menaçant du fouet redoutable. Franchement peut-on soutenir que, toujours en présence *des efforts désespérés de l'Europe pour étouffer en France l'épanouissement des principes*, Napoléon ne put jamais *éviter la lutte?* La bataille de Marengo peut encore être regardée comme une victoire à mettre au compte de la révolution française; mais, ce grand jour passé, il est très douteux que la rupture de la paix d'Amiens ne doive pas être imputée à la politique personnelle

de l'empereur, et la bataille d'Austerlitz n'a guère été que la glorieuse inauguration de la monarchie impériale. Dès lors celle-ci n'eut plus à faire de grands efforts pour être acceptée et respectée. Les rois du continent purent la craindre comme conquérante, ils l'honoraient comme conservatrice. A partir de la paix de Presbourg, par quel artifice établir que c'est la cause de la révolution française qui voulait les quatre grandes guerres offensives dont la dernière a perdu la patrie? Parce qu'en 1814 l'Europe couronnée, se voyant victorieuse et toute-puissante, fit des restaurations à profusion, et laissa relever en France le drapeau blanc plutôt qu'elle ne le releva elle-même, il n'en faut pas conclure qu'en 1806, en 1810, elle nourrît de pareils projets et rêvât de pareilles chimères. La dynastie impériale était alors fondée pour elle, et ce n'est pas de haut que les vieilles royautés la contemplaient. Ni Alexandre sur le radeau du Niémen ou dans l'entrevue d'Erfurt, ni François II en disposant de sa fille, ne croyaient traiter avec un usurpateur, encore moins embrasser en lui les principes de la révolution française. Ils pensaient au contraire la clore en s'alliant avec celui qui, à leurs yeux, l'avait domptée, et quand ils furent réduits à prendre les armes contre lui, c'est sa puissance et son caractère qu'ils redoutaient, et non pas sa philosophie. Ils voyaient en lui le dominateur, non le libérateur, et défendaient beaucoup moins leurs principes que leurs états. Si l'on veut dire qu'une fois chaque guerre engagée, il importait à la révolution même que la France qui l'avait faite fût victorieuse, à la bonne heure : le drapeau tricolore ne peut cesser d'être celui de 1789; mais enfin nulle apparence plausible n'autorise à supposer que l'intérêt sacré de l'égalité et de la liberté commandât la guerre d'Espagne ou la campagne de Russie. Et, comme pour démentir cette patriotique hypothèse, le ciel a voulu que les désastres mêmes de la France, par une sorte de compensation, rendissent le ressort et la vie à l'esprit de 1789. Jamais la France n'a été plus libérale que de 1814 à 1848. Regarder l'empire comme la simple continuation de la révolution, et non comme un poème qui peut en être détaché, et qui se soutient par sa propre grandeur, c'est prendre l'*Iliade* pour un épisode, et la trouver insuffisante parce qu'elle ne contient ni l'enlèvement d'Hélène ni la prise de Troie. On croit défendre et l'on rapetisse en réalité Napoléon, lorsqu'on le réduit à n'être qu'un des instrumens de la révolution française. C'est méconnaître en lui une de ces personnalités dominatrices qui agissent pour leur compte et mettent du leur dans les choses humaines. Ses pensées, ses volontés, ses passions, sont bien de lui, et ont imprimé à ses œuvres une originalité ineffaçable. Quoiqu'il ait finalement échoué dans ses principales créations, il a été créateur,

et, loin qu'il n'ait été que le glorieux serviteur de la révolution française, c'est elle qui l'a servi. L'empereur a été lui-même, et il a péri pour avoir voulu subjuguer et non pas suivre la force des choses. Pour lui comme pour nous, que ne s'est-il contenté d'être le suprême agent de la révolution? Mais les hommes comme lui ont un *moi* qui ne se subordonne jamais.

On demandera pourquoi, s'il a tout rapporté à lui, son nom est resté populaire. C'est que nul sentiment n'est aussi désintéressé que l'admiration. Si l'on étudie les faits, on ne voit pas que les classes les plus laborieuses de la société aient dû à l'empire aucuns bienfaits particuliers, aucuns en dehors de ceux qui résultent nécessairement de l'ordre public et d'une administration régulière. Les rigueurs de la conscription ont spécialement pesé sur elles, et vers la fin elles ont ressenti dans leur plus grande intensité les douleurs de l'invasion. La paix, si chèrement payée, fut un bien dont il faut avoir vu les effets pour les apprécier. A peine la restauration commençait-elle à se relever des misères de son origine, dès 1818, époque de libération et d'espérance, la prospérité publique, les contemporains s'en souviennent, prit son premier essor. On aperçut les signes naissans d'un bien-être général dont on ne connaissait pas d'exemple, et à partir de 1825 jusqu'à nos jours la France ouvrière et productive a marché dans la voie d'un progrès sans égal, à peine interrompu par deux ou trois crises passagères. Approchez-vous cependant des masses populaires, surtout des populations rurales; interrogez-les, et voyez qui leur a laissé le plus grand souvenir du gouvernement qui les a fait jouir de la paix ou de celui qui leur a valu l'invasion. Ingrates du bonheur, elles sont reconnaissantes du malheur et de la gloire. C'est que le peuple, surtout dans les campagnes, ne connaît et ne juge les gouvernemens que par l'imagination. Il est encore près de cet âge des sociétés où l'histoire place les temps héroïques. Il aime la fable; il conçoit poétiquement ce qu'il ne connaît pas, et, faisant de sa propre histoire un mythe fantastique, il ne l'accepte qu'éclatant, grandiose et vague : et telle est pour lui la renommée de Napoléon. Par un contraste avec son siècle, qui se dit positif et se pique de rationalisme, Napoléon appartenait à cette race de grands hommes qui parlent à l'imagination plutôt qu'à la raison. C'est en effet entre ces deux facultés humaines qu'ont à choisir ceux qui veulent laisser un souvenir à l'histoire, et les plus mémorables d'entre eux, ceux qui s'emparent le plus puissamment de l'immortalité, sont ceux qui échappent, par une grandeur voisine des nuages, à la mesure, au calcul, à l'analyse, et semblent sortir de toutes les proportions connues. Napoléon a été de ceux-là. C'est ainsi qu'il est devenu si vite et si aisément un personnage fabuleux, jusque-là que sa mort a longtemps passé pour une fable.

L'émancipation des peuples, leur âge de discernement ne sera venu que lorsqu'ils jugeront les grands hommes avec leur raison.

Cette observation n'ôte rien à la grandeur de celui qui la suggère, non plus qu'à la puissance de son nom. La mémoire de l'empire n'en reste pas moins une force politique qu'il y aurait de l'enfantillage à contester, et qui ne sera jamais un médiocre moyen de pouvoir dans les mains qui le sauront manier; mais il est permis de dire à la démocratie qu'elle serait bien peu exigeante, s'il ne lui fallait pour la satisfaire qu'un nom et rien de plus, et qu'elle a droit d'attendre de ses gouvernemens autre chose qu'un sujet d'éternel entretien autour du foyer rustique.

M. Guéroult a pour elle, nous n'en doutons pas, d'autres prétentions, et d'anciens rapports avec une secte célèbre qui a mis en première ligne le problème économique de la société moderne nous sont garans que pour toute la gloire des Alexandre et des César il ne transigerait pas sur le bonheur social. C'est le point que n'a jamais entendu sacrifier le saint-simonisme, et le moment n'est pas venu de l'abandonner. Pourquoi faut-il que sur ce point même nous ayons encore à faire nos réserves, et qu'avant de rechercher avec l'honorable écrivain quelques-unes des conditions d'un heureux avenir pour la démocratie, nous soyons encore obligé de trouver à redire à sa manière de concevoir et de caractériser l'âge des sociétés modernes? M. Guéroult, ennuyé des doctrines ascétiques, qui, si elles étaient conséquentes, interdiraient jusqu'à la moindre amélioration de la condition de l'homme sur la terre, prend, comme Chrysale, la défense de *la guenille*, soutient à l'église que *l'homme veut être aimé dans son corps*, et semble ne voir dans le grand mouvement du XVIe siècle qu'une réaction contre le mépris de cette chair de péché dont on n'avait enseigné jusque-là que la mortification. Or prendre ainsi les intérêts de la matière, c'est, ce semble, donner gain de cause à ceux qui ont appelé le saint-simonisme l'évangile de la chair. Supposer que la renaissance n'en a été, selon une expression connue, que la réhabilitation, c'est rabaisser l'esprit, diminuer les résultats d'une époque qui a fait de la force morale la rivale de toutes les puissances de ce monde. La renaissance a été avant tout un grand fait intellectuel, plus intellectuel que tout le moyen âge. Elle a réparé ce que le moyen âge avait mutilé, redressé ce qu'il avait abattu. Sans doute elle a fait rentrer toute la nature dans la science et dans l'art; mais, rappelant la pensée à son universalité, ce qu'elle a relevé, c'est l'humanité tout entière. Elle n'a point pour cela glorifié la matière et tout ramené à une nouvelle philosophie d'Épicure. Si de cet heureux réveil date pour les hommes un lent accroissement de la force, de la santé, du bien-être, ce n'est pas que toutes ces choses aient été mises au-dessus du reste ni présen-

tées désormais comme les seuls ou les premiers des biens : c'est que toutes ces choses sont le complément de la puissance de l'humanité, c'est qu'elles sont les conditions de ses progrès et les données de sa perfection. Ce que la renaissance lui a promis, c'est d'assurer, d'agrandir son empire sur la nature, ou le triomphe de l'intelligence et de la volonté, triomphe qui ne s'obtient que par la patience, le courage, la persévérance, c'est-à-dire par des vertus. Le vrai but de la renaissance, le vrai but du génie des temps modernes, c'est donc la dignité de l'homme sur la terre.

Toutes les apologies tardives du moyen âge, tout le dilettantisme des préraphaélites politiques qui n'admirent que la science avant Galilée, la théologie avant Luther, l'art avant Michel-Ange, la philosophie avant Bacon et Descartes, n'empêcheront pas que le mouvement qui a pris naissance au xve siècle n'ait été un mouvement libérateur. Les contemporains ne se sont pas trompés quand ils ont cru saluer une ère de délivrance. Tous ils ont senti que des fers leur tombaient des mains, et rien ne nous persuadera que l'humanité doive des regrets aux jougs qu'elle a brisés. Aussi la liberté, après avoir été le caractère de ce premier effort, est-elle restée l'objet final de tout progrès. La liberté a des formes et des applications diverses; mais sous toutes ses formes et dans toutes ses applications elle est l'esprit même de la renaissance développé et confirmé par le temps. Elle n'est pas une conséquence possible, un résultat éventuel de l'émancipation de l'esprit humain. Encore moins est-elle une pure négation des choses du passé. Non, aujourd'hui comme au premier jour que l'homme s'est mis à penser par lui-même, elle est à la fois le but et le moyen, elle est le principe et la fin. C'est par cette pensée, nous le craignons, que nous différons de M. Guéroult, non assurément qu'il fasse fi de la liberté; mais elle pourrait n'être pour lui qu'un accessoire, et nous la mettons au premier rang.

Elle n'est pas en effet l'unique bien de ce monde, mais elle en est le plus nouveau. Voilà tantôt quatre cents ans, pas davantage, que nous avons commencé ou recommencé à comprendre les raisons d'être libres. On s'est figuré quelquefois, et dans les meilleures intentions du monde, que la liberté datait de plus loin, et l'on a cru en retrouver les garanties primitives dans ces forces diverses qui, dès le moyen âge, se résistaient les unes aux autres. Assurément jamais le pouvoir qu'on appelle absolu n'est absolument illimité. Jamais la prépotence d'un maître ou d'une caste ne manque de rencontrer, de susciter quelque obstacle; mais ces conflits, ces collisions livrées au hasard des événemens, ne sont pas plus la liberté de droit commun qu'une science sans méthode n'est une science. Lors donc que la révolution française, qui n'est que l'en-

trée impétueusement victorieuse de l'esprit de la renaissance dans la politique, a commencé son œuvre de régénération, elle a bien fait de proclamer la liberté.

Ce fut son premier cri, l'égalité ne vint qu'à la suite. Nous observons la même gradation. D'autres adversaires nous ont quelquefois demandé compte de nos préférences persistantes pour la liberté, comme si l'ordre, qu'on lui donne pour pendant, n'avait pas droit à une sollicitude égale. Voici nos raisons. Puisque la liberté est chose nouvelle, il faut bien qu'à la rigueur on puisse s'en passer. Et en effet on s'en passe. Elle fait tristement défaut dans les annales du monde. On trouve en tout temps des gens pour se consoler de la perdre, pour se vanter de la détruire; on n'en trouve pas pour dire que l'ordre n'est pas nécessaire. Il l'est tellement qu'il ne disparaît jamais entièrement, et qu'à peine troublé, il se rétablit de lui-même. Les temps de désordre se comptent par jours, les absences de la liberté se comptent par siècles dans l'histoire. On ne manquera jamais de défenseurs pour l'ordre. Je ne le déprécie pas pour cela; je dirai, si l'on veut, qu'il est la santé, la vie des sociétés; mais la liberté est leur honneur. Ceux qui aiment l'ordre plus que la liberté préfèrent la vie à l'honneur.

Venons à l'égalité. Il y a plus longtemps qu'il en est question. L'inégalité dans la loi commune choque un sentiment de justice que les peuples libres ne sont pas les seuls à éprouver. Les priviléges sociaux ont essayé vainement de se faire prendre pour les pouvoirs d'une magistrature politique. Le bon sens et l'amour-propre ne sont pas dupes, et il est impossible de leur persuader que le bien de l'état veuille que les plus considérables des citoyens ne paient point la taille. Si l'on avait eu le dessein prémédité de perdre la noblesse, rien n'eût été mieux inventé que de lui donner, comme en France, pour distinction exclusive, le service militaire, celui de tous les services publics auquel la nation entière s'est toujours montrée le plus propre. Aussi était-il juste que la révolution signalât surtout son avénement par la création d'armées incomparables, et prouvât au monde que ce que la noblesse voulait faire seule était précisément ce que le peuple faisait le mieux. C'est pourquoi la conquête de l'égalité passe pour faite et pour assurée. Cela est certainement vrai de l'égalité qui dépend des lois civiles. Le droit commun est aussi regardé comme la règle de l'administration, et quand la faveur et la partialité s'en écartent, elles ne s'en vantent pas. Ce serait cependant s'avancer beaucoup que de dire que l'égalité n'a plus de progrès à faire, de garanties à demander. Il y a dans une grande société des inégalités nécessaires de fortune et de lumières que les lois n'ont pas créées, auxquelles les gouvernemens ne peuvent rien. Ces inégalités, on ne peut les détruire; mais on ne doit pas les ag-

graver. C'est pourtant ce que peuvent faire la législation et l'administration, lorsqu'elles ne tiennent pas assez de compte de la différence qui subsiste entre ceux qui jouissent d'une propriété stable et ceux qui vivent d'un salaire gagné chaque jour par le travail. Cette différence est si grande qu'elle fait sortir d'une loi uniforme des résultats très différens. Le système des charges publiques par exemple, revisé d'après cette idée, donnerait peut-être lieu à plus d'une réforme commandée par la véritable égalité, c'est-à-dire par la justice.

Est-ce à dire que l'intérêt des pauvres doive dominer dans le gouvernement, ce qui est, suivant Aristote, le caractère spécial de la démocratie? Non; nous pensons, comme lui, que le vrai régulateur est l'intérêt général. A la vérité, il ne croit cette condition remplie que dans le gouvernement des classes moyennes. Eh bien! nous le suivrons encore en cela : non que les classes moyennes soient pour nous toute la nation; mais la démocratie n'est pas pour nous la domination de la multitude, ce n'est pas autre chose que l'égalité au sein d'une nation libre. Sur cette base, nous cherchons à édifier le meilleur gouvernement possible. Or ce n'est pas le pouvoir d'un seul, ni d'une aristocratie, ni de la totalité des citoyens. Qu'est-ce donc? Celui de quelques hommes qui s'élèvent par l'égalité même, que la publicité désigne à l'opinion, qui, toujours soumis à son contrôle, représentent selon toute vraisemblance ce que veulent l'esprit et l'intérêt commun de la société. C'est à composer ainsi le gouvernement que, soit dans la monarchie, soit dans la république, doit tendre tout l'artifice des constitutions.

Ce gouvernement, j'en conviens, risque fort de se recruter de préférence dans les classes moyennes. Et les classes moyennes, n'est-ce pas ce que les publicistes de la démocratie appellent la bourgeoisie? Et la bourgeoisie, Dieu sait le mal qu'ils en pensent et qu'ils en disent! Il nous fâche de voir M. Guéroult se ranger au nombre des détracteurs de cette caste modeste hors de laquelle je défierais bien tout homme qui tient une plume de se placer.

En vérité, elle a du malheur, cette pauvre bourgeoisie française! Pour un rêveur, bienveillant cette fois, qui a daigné lui dire un jour qu'il était tout, ce tiers-état, si longtemps honni par les privilégiés de toute origine, a vu depuis un temps sortir de son propre sein des contempteurs tout autrement superbes qui ne songent qu'à lui prouver qu'il n'est rien. Ce n'est pas le moindre des travers de la littérature contemporaine que la manie aristocratique qui l'a saisie et qui la range dans presque toutes ses productions du côté du comte Dorante et de la marquise Dorimène contre M. et Mme Jourdain. Ceux qu'on appelle les rapins en langage d'atelier ont commencé : les bourgeois sont pour eux le genre dont les épiciers sont l'espèce,

et à qui il est interdit à jamais de sentir le beau et de goûter le talent. Puis sont venus les rapins de la politique, adoptant tous les dédains de l'aristocratie pour conclure en faveur de la démocratie, humiliant dans le présent les bourgeois d'aujourd'hui devant les privilégiés d'autrefois, et, bien sûrs que ceux-ci ne sont plus, déclarant à ceux-là qu'ils ne seront jamais, en sorte que ces pauvres bourgeois n'auraient jamais eu leur temps : il était trop tôt pour eux sous l'ancien régime, il serait trop tard sous le nouveau. Les comédies du jour, les romans en renom sont remplis de cette élégante et seigneuriale malveillance pour la bourgeoisie française, et l'on regrette d'en trouver des traces jusque dans quelques-unes de ces compositions exquises qui sont le charme et la gloire du recueil où j'écris.

Heureusement l'ostracisme politique que l'on voudrait prononcer contre la bourgeoisie n'a aucun sens. Que ses plus cruels censeurs veuillent bien nous dire comment ils s'y prendraient pour mettre le pouvoir dans d'autres mains que celles de la classe moyenne. Ces mots mêmes de bourgeoisie, de classe moyenne, ne sont plus exacts, car l'un suppose une noblesse, l'autre une aristocratie. Or, malgré la fantaisie passionnée qui s'est depuis un temps ranimée pour de vains titres, là où il n'y a plus de priviléges, il n'y a plus de roture. La supériorité de mérite ou de fortune distingue seule les individus. Quant aux classes, il y a celle qui vit de revenus et celle qui vit de salaires, et toutes deux se touchent sur leur limite et s'y confondent. Il y a surtout celle qui a reçu une éducation libérale et celle à qui cette éducation a été refusée. Et qui jamais a prétendu que vivre d'un salaire journalier et manquer de toute éducation ou d'une éducation libérale fussent des titres à la gestion des affaires publiques? Les plus dédaigneux ennemis du gouvernement des classes moyennes n'ont d'autre prétention, les uns que d'avoir plus de loisir, les autres plus d'esprit qu'elles. Une certaine aisance accompagnée d'une certaine éducation sera donc toujours, sauf des exceptions infiniment rares, le signe d'une aptitude générale aux fonctions, grandes ou petites, du gouvernement. Il ne s'ensuit pas que les plus riches y seront les plus propres, pas plus que les plus ornés des dons les plus brillans de l'esprit, tels que la science ou le talent. La capacité politique est aidée, décorée, rehaussée, mais non suppléée par le talent ou la science; elle ne se proportionne pas aux facultés qui font le grand artiste ou le grand écrivain : Villèle a fait plus de figure dans le gouvernement que Chateaubriand; mais, quoique l'art de gouverner ou d'administrer soit, comme on dit, une spécialité, jamais l'ignorance forcée et les vues rétrécies du travailleur qui n'a que ses bras n'en seront l'indice et la condition. Le gouvernement, l'administration se recruteront toujours nécessai-

rement dans la portion de la société qui a les moyens et la volonté de bien élever ses enfans.

Cela dit, il y a diverses manières d'employer cette classe au gouvernement. Quelques-uns, on l'a vu, aimeraient mieux qu'elle ne fournît que de simples agens d'exécution. Au-dessus de ceux-ci pyramiderait un chef unique; il voudrait seul. En lui se personnifierait la démocratie, parce qu'elle l'aurait nommé. Ce choix, par une miraculeuse vertu, conférerait à ses descendans mêmes ce caractère démocratique, indéfectible, inaliénable, puisque la monarchie serait héréditaire. Un seul plébiscite rendu par une seule génération, voilà ce qui serait à tout jamais le résultat de l'avénement de la démocratie. Elle n'en demanderait pas davantage; cela fait, elle rentrerait dans son néant. C'est là le danger que Tocqueville redoutait pour elle.

De quel droit appeler cela un gouvernement démocratique? Il ne le sera pas dans son personnel, la démocratie n'y est que gouvernée. Qui garantit qu'il le sera dans son esprit, et depuis quand, abandonné à lui-même, un souverain reste-t-il invariablement fidèle à l'intention de ceux qui l'ont élu? Un pouvoir sans contrôle et sans contre-poids a-t-il jamais manqué de devenir l'égoïsme armé et constitué? S'il réside dans une seule main, tout vient de lui, toute crainte comme toute espérance; les citoyens n'attendent plus rien les uns des autres; aucune confiance, aucune bonne intelligence ne rattache entre elles les classes diverses de la société. Nous voilà bien loin des chimères de la fraternité. Entre gens qui doivent tout à la souveraineté d'un seul, il n'existe aucun lien. Il n'y a de commun que l'obéissance.

Il faut donc des tempéramens à cette unité absolue. Il faut des institutions, c'est-à-dire qu'il faut des élections et des garanties. Ainsi nous revenons au régime de la liberté. On ne peut s'en écarter longtemps; après l'avoir déclaré impossible, on est obligé tôt ou tard de le trouver nécessaire. L'impossibilité n'en peut être longtemps soutenue, si l'on ne met le peuple français au-dessous des Belges, des Italiens, des Espagnols. Dieu soit loué! les adversaires de la liberté sont condamnés à se faire les détracteurs de la patrie. Les principes que nous leur opposons sont maintenant sous la protection de la loi. Le décret du 24 novembre a rouvert la voie aux améliorations constitutionnelles; permis à chacun d'indiquer celles qu'il réclame ou qu'il espère. Voyons donc à quels progrès nous bornons nos vœux.

On peut réduire les libertés du citoyen à la liberté individuelle, à celle des cultes, à celle de la presse, à celle des élections. Les lois qui fonderont ces libertés auront pour garantie dernière l'indépendance des tribunaux. Sous cette sauvegarde, l'individu est libre,

mais la nation ne l'est pas encore comme nation. La liberté politique dépend des pouvoirs électifs, qui, formés sous l'égide de ces lois protectrices, sont là pour contrôler et discuter le gouvernement. Or, pour que le gouvernement soit contrôlé et discuté, il est une condition fondamentale, c'est que le ministère soit responsable. Voilà le mot important et le nœud du litige. Des publicistes soutiennent en principe qu'il faut choisir entre la responsabilité des ministres et celle du chef de l'état, et que, comme celle-ci est inévitable, comme la non-responsabilité du prince s'évanouit au bruit des révolutions, la responsabilité des ministres ferait un double emploi qui le gênerait sans le garantir.

Mais quand on dit : les ministres sont responsables, on se comprend. On entend qu'il peut leur être demandé de leurs actes un compte moral, politique, juridique même, par un autre pouvoir que celui qui les a nommés. Dans la monarchie représentative, ils sont responsables devant les chambres, qui peuvent les interroger sur tout, les blâmer, les renverser, les poursuivre; ils le sont encore devant le public, qui, par la presse, les élections, l'opinion, peut tempérer, contenir ou abréger leur pouvoir. Ils le sont même en Angleterre devant les particuliers, qui pourraient, dans nombre de cas, les forcer à s'expliquer devant la justice : là tout grief peut devenir un procès. Or, quand on dit que le chef de l'état est responsable, de laquelle de ces responsabilités parle-t-on? D'aucune assurément. Est-ce qu'on voudrait que le prince fût forcé de rendre compte d'aucun de ses actes? Est-ce qu'il est accusable, poursuivable, jugeable, punissable? Est-il seulement discutable? Par une nécessité invincible, là où le monarque serait seul responsable, la tribune et la presse ne sauraient être libres. Imagine-t-on une monarchie où l'on discuterait le roi pour tout, et où l'on ne discuterait que lui? Si le prince est condamnable, il est changeable, et l'on a pour crises ministérielles des révolutions.

Changeable, dira-t-on, ne l'est-il pas, quoi qu'on fasse, et les révolutions ne sont-elles plus une menace toujours suspendue sur la royauté? Si c'est une vérité historique qu'on nous oppose, on ne nous dit que ceci : Les rois ne meurent pas toujours sur le trône. Mais les empereurs romains aussi ont été déposés, emprisonnés, égorgés; ils étaient donc responsables. Cette responsabilité-là prend trois formes, — conspiration, — insurrection, — assassinat. En vérité est-ce de cela qu'on veut parler? Ce serait une dérision odieuse que d'octroyer aux peuples le crime de lèse-majesté et la guerre civile pour toute protection légale. Ce serait faire un singulier honneur à l'anarchie que de l'ériger en élément régulier de l'ordre établi, et à la rébellion que de la poser au rang des garanties constitutionnelles. Ce serait se jouer du suffrage universel que de dire au

peuple : « Décernez le pouvoir unique et héréditaire, peu vous importe qu'il soit illimité, puisque c'est le vôtre, et vous le reprendrez quand vous voudrez, puisque vous êtes le souverain. » On n'est point détrôné par un plébiscite. Là où la monarchie héréditaire a été établie, le bon sens universel l'a décidé, on a entendu fonder l'inviolabilité du monarque. Or la responsabilité et l'inviolabilité impliquent.

Si vous insistez sur ce que l'inviolabilité est une fiction dont les révolutions se jouent, on en peut dire autant de toutes les lois. Toutes elles peuvent devenir à certains jours des fictions. En général, les révolutions sont faites contre les lois, et la plus sage est celle qui en viole le moins. Faut-il pour cela cesser d'avoir des lois et les tenir pour inutiles et sans force parce qu'elles ont souvent péri de mort violente? De nos jours, il n'y a pas d'assurances contre les révolutions. Parce que Louis XVI a été immolé et Napoléon mis en captivité, faut-il renoncer à regarder dans la monarchie héréditaire le monarque comme inviolable?

Cessons donc de subtiliser sur la responsabilité. Avouons que là où les ministres ne sont pas responsables, personne ne l'est. L'absence de la responsabilité supposerait que les nations n'ont rien à voir à la manière dont elles sont gouvernées. Elles n'ont rien à y voir, puisqu'elles n'y peuvent régulièrement trouver à redire. Si l'on m'allègue les garanties morales, je dis que toutes celles qu'on peut imaginer, l'histoire, le jugement des sages, les sentimens du peuple, les limites du possible, les révoltes, les révolutions, tous ces tempéramens ou tous ces châtimens du despotisme ont existé de tout temps, jusque dans les monarchies les plus asiatiques, et que personne n'en a jamais inféré que celles-ci ne fussent pas absolues.

Ces vérités si simples sont cependant vite oubliées; dès que les hommes voient dans le pouvoir illimité un protecteur ou un instrument, ils s'abandonnent à lui avec une aveugle confiance. A l'occasion de cette révolution de Suède qui inspira une assez scandaleuse admiration aux futurs enthousiastes de l'insurrection d'Amérique, une femme d'une grande âme et de beaucoup d'esprit écrivait (1) : « Je voudrais demander à tous ceux qui aiment tant le pouvoir absolu s'ils ont parole d'y avoir part, comme ils l'ont à la liberté publique, et s'ils ont sûreté de garder celle que le hasard leur y donnerait. » Ce conseil de la plus vulgaire prudence, notre révolution nous l'a répété sur tous les tons. Nous a-t-il profité?

La responsabilité du pouvoir se résout nécessairement dans celle des ministres, et celle-ci conduit bientôt au gouvernement discuté. Le nom de ce gouvernement, tout le monde le sait, et, quoiqu'il fût

(1) La duchesse de Choiseul, *Correspondance inédite de Mme du Deffand*, t. II, p. 128.

encore à propos de l'expliquer et de le défendre, nous n'en dirons pas plus ici, nous bornant à protester contre la doctrine assez répandue qu'il faut choisir entre deux extrémités, et que l'extrémité appelée liberté, peu faite pour les hommes, ne l'est pas du tout pour la France. Cette alternative dans laquelle des écrivains nous enferment ne saurait être le fond de l'histoire des nations. L'histoire n'est pas si absolue. Malgré tout ce qu'on a pu dire contre les milieux, tant qu'il y aura une sagesse humaine, elle cherchera à s'y placer, et le but de la politique sera la liberté sans l'anarchie et l'ordre sans le despotisme. « La sagesse de tout gouvernement, quel qu'il soit, consiste à trouver le juste milieu entre ces deux extrémités affreuses, dans une liberté modérée par la seule autorité des lois. » Ainsi parlait Fénelon. « Mais les hommes, ajoutait-il, aveugles et ennemis d'eux-mêmes, ne sauraient se borner à ce juste milieu. » Fénelon se décourageait donc aussitôt qu'il avait parlé; il disait ce que devait faire un gouvernement sage, et ne croyait pas à son succès. Que de gens, sans être des Fénelon, prennent ainsi le désespoir pour sagesse! On aime à déclarer ce qu'on approuve impossible pour se dispenser de le faire. Rien n'est commode comme la conception du bien sans le courage de l'entreprendre. Cela fait honneur à l'esprit et flatte la faiblesse. On juge les hommes incapables de ce qu'on leur souhaite, et tout est dit.

La corruption est un des grands mots qu'on met en avant. Tantôt ce sont les hommes qui sont trop corrompus pour la liberté, tantôt c'est la liberté même qui est une école de corruption. Je suis porté à croire que plus l'honnêteté serait rare parmi les hommes, plus il faudrait que l'honnêteté fût dans les lois. Les bonnes lois ne peuvent suppléer les bonnes mœurs; mais cela vaut encore mieux que les mauvaises mœurs avec des lois mauvaises. Si les caractères sont faibles, si les consciences sont faciles, quel frein plus nécessaire que la publicité? Quand les magistrats ont-ils plus besoin d'une responsabilité écrite que lorsque la responsabilité non écrite ne les touche plus? L'honneur militaire ne vit que dans les armées; l'honneur politique ne peut exister que dans une société politique, et il n'y a point de société politique sous le gouvernement absolu d'un seul. Relisez les mémoires de Saint-Simon, lisez ceux du marquis d'Argenson, ceux mêmes du modeste Barbier, qui enregistre les abus, les violences et les bassesses, en professant qu'il est du devoir des gens sensés de tolérer tout cela, et vous nous direz si la corruption des sujets de la monarchie absolue était une solide garantie de sa durée. Vous nous direz si c'est la liberté qui est corruptrice, et si l'absolutisme est à la fois l'exemple et l'appui de la morale. La corruption, dit-on, est la maladie des états libres. Il est vrai, mais elle est la santé des monarchies absolues. Les uns en

peuvent mourir, mais les autres en vivent. On dit qu'une malversation célèbre a porté une grave atteinte au gouvernement de 1830 : on peut assurément concevoir des gouvernemens d'un tempérament moins délicat et qui ne souffrent pas pour si peu; mais voici ce qui trompe ceux qui ont envie d'être trompés. Les pays libres disent ou plutôt laissent dire beaucoup de mal d'eux-mêmes. Ailleurs c'est différent; la morale est plus discrète, elle ne se permet même pas ce qui se tolérait sous Louis XIV. Qui parlerait des cours ainsi qu'on en parlait de son temps serait mal reçu. Un prédicateur qui répéterait Massillon passerait pour socialiste. Voir le mal sans mot dire s'appelle restaurer le respect. Dans les pays où domine l'absolutisme moderne, il persuade ce qu'il veut. La dissimulation dont il sait user, le silence qu'il impose, le mensonge que tout lui rend facile sont des moyens de succès dont l'histoire atteste la puissance, et le monde n'est désabusé de rien. Quel est le préjugé si grossier, l'abus si scandaleux, l'imposture si effrontée que la force et l'adulation ne puissent parvenir à réhabiliter? Quelle absurdité mille fois dévoilée qu'on ne puisse un temps remettre en honneur? Les publicistes qui se prononcent pour le despotisme ne vantent point une chimère. Leur utopie est des plus praticables; elle ne rencontre que des obstacles dont on est toujours maître de se débarrasser, car ils s'appellent des scrupules. Une fois bien établie, elle se donne les apparences qu'elle veut. Rien de plus facile que de soutenir aux hommes que ce qui est n'existe pas. Ils ne demandent pas mieux que d'ignorer et de croire. Ils ignorent les abus du despotisme parce qu'il les cache, et croient à ceux de la liberté parce qu'elle les divulgue. Incapable en effet de dissimulation, elle se montre telle qu'elle est. Elle ne jette aucun voile sur ses agitations ni sur ses périls; pas une crainte, pas un blâme, pas une faute qu'elle ne publie. Bien plus, elle se diffame elle-même. Cette voix qui retentit sur la place publique ne trouve jamais d'accent assez fort pour dénoncer le mal que soupçonne la défiance ou suppose l'inimitié. La presse est comme le théâtre, déclamatoire, exagératrice, tout le monde le sait; mais les habiles se prévalent de ses hyperboles pour persuader aux bonnes gens que la liberté est sœur de la corruption. Le vrai, c'est que ce qui est de droit commun sous un régime d'arbitraire devient abus dans un régime de liberté. Est-ce dans les pays libres exclusivement que la faveur décore la médiocrité, enrichit la platitude? Est-ce dans les pays libres que le puissant trafique de son crédit, vend son influence, fait ses affaires aux dépens du public et déshonore l'état par la contagion de son exemple et le scandale de sa fortune? Il est triste d'avoir à dire des choses si claires; mais tout est à redire, et, même parmi nous, des préjugés divers et récens ont obscurci les vérités les plus simples. Et cependant la probité reconnaîtrait aisé-

ment qu'il existe entre elle et la liberté une sympathie naturelle, et la redemanderait à voix haute, sans je ne sais quelle faiblesse qu'il en coûte de nommer. Le dirai-je au peuple dont les combats sont l'admiration de toutes les armées? Il a peur de la liberté! La France s'est laissé dire cette injure, que la liberté n'était pas faite pour elle! Elle souffre ce langage à se faire soupçonner d'y croire!

Ainsi, après des lois qui assureraient inviolablement la liberté individuelle et la liberté de la presse, la première chose à réclamer aujourd'hui dans les formes constitutionnelles, et comme *le couronnement de l'édifice*, ce serait la responsabilité du pouvoir. Ce ne serait pas moins que la liberté politique. Il reste à voir comment celle-ci est conciliable avec la démocratie.

Nous semblons en effet nous être écarté de la question de la démocratie. Nous en sommes moins loin qu'il ne le paraît. La liberté, telle qu'elle vient d'être définie, ouvre devant une nation armée de tous les droits civiques un concours où le pouvoir est disputé. Dans l'arène constitutionnelle, toutes les opinions, toutes les ambitions, toutes les passions, sont appelées à se mesurer. Leur lutte est violente; c'est dans une chambre ou deux le bruit et la discorde de l'Agora ou du Forum, et ce spectacle émouvant, excitant, est porté par la presse sous les yeux d'une démocratie immense, qui peut manquer de lumières, de sang-froid, de jugement. Ni l'habitude, ni la réflexion, ni la connaissance des vérités de l'histoire ou des conditions de l'ordre social, ne la préparent à traverser sans se troubler, sans s'échauffer, sans entrer en courroux, cette redoutable épreuve. Si elle est tenue rigoureusement en dehors de la sphère politique, si elle n'a rien à faire au débat que de le lire (quand elle peut le lire), que pensera-t-elle de ces luttes si vives où ses destinées sont engagées sans qu'elle y soit pour rien? Comment prendra-t-elle le bruyant témoignage de cette classe plus riche à qui seule est réservée la vie publique, et qui ne lui parle à la tribune que des périls de l'état, du déclin de la puissance ou de la fortune nationale, des trahisons du pouvoir, des perfidies de l'opposition, des crimes des ambitieux de tous les partis? Ne pourra-t-elle pas se croire la dupe ou le jouet de ses hommes d'état, se croire oubliée, abandonnée, trahie à son tour, et, dans sa colère aveugle, ne forcera-t-elle pas les barrières de la constitution pour faire irruption dans l'enceinte où d'autres passions que les siennes lui paraîtront se jouer de ses intérêts et de ses droits? Là est, je n'en doute point, le danger principal, le danger peut-être unique de l'établissement d'une franche liberté politique au sein d'une grande société moderne, animée de l'esprit d'égalité, constituée sur le principe de l'égalité. C'est là que je place cette question de la démocratie, dont on parle tant en s'occupant si peu de la résoudre.

Ici on me donne naturellement pour solution le suffrage universel. Je ne conteste pas que ce soit une solution. J'ai regret que nos lois mettent le suffrage universel à l'abri de la discussion. Libre de n'en pas dire de bien, j'en dirais peut-être davantage. On me permettra au moins de remarquer que le suffrage universel n'est qu'un moyen légal de faire intervenir le peuple dans son gouvernement. Que ce soit le meilleur dans tous les temps et dans tous les lieux, comment le prétendre? Il faut laisser à Dieu le privilége des vérités éternelles; mais puisqu'il est, et qu'il est un fait grave et puissant, il faut bien reconnaître que le suffrage universel, étant destiné à donner au peuple le sentiment de son droit et de son action, a besoin d'être aussi réel, plus réel que tout autre mode électoral. Il importe qu'il ne devienne jamais une apparence, une illusion; on le prendrait pour un leurre. Or un peuple ne doit pas être trompé; on devrait trembler, s'il croyait jamais l'être. Nul système d'élection ne réclame donc plus que celui-là des formes et des garanties qui en assurent la liberté et la sincérité. Destiné à créer l'esprit public dans les masses, il n'y peut réussir qu'en leur donnant la persuasion et la conscience d'un rôle sérieux dans l'état. Il faut qu'elles se sentent vouloir. Si l'on dit que c'est poursuivre un résultat chimérique, on fait le procès au suffrage universel.

Je regarderais donc comme la question la plus digne de l'attention des publicistes la recherche du meilleur mode légal d'élection fondé sur la base du suffrage universel. Il est probable qu'une telle recherche, entreprise avec l'intention loyale d'inspirer à la masse de la population le sentiment d'une participation effective à la formation des pouvoirs de gouvernement, conduirait à poser, comme deux conditions indispensables, l'entière liberté de discuter les candidatures et les élections, la nécessité de l'instruction primaire pour exercer le droit d'élire. Qu'attendre pour un peuple de la liberté de la presse, si ce peuple ne sait pas lire? Même avec ces deux conditions, bien des nations pourraient encore rester longtemps au-dessous du mandat que la loi leur aurait confié.

Ce n'est pas tout, et si l'on veut que la démocratie croie avoir part à la vie politique, il ne suffit pas qu'elle ait à de longs intervalles une formalité légale à remplir : il faut que les effets répondent aux promesses. Nous prenions tout à l'heure la défense des classes éclairées. Ce n'est pas que nous pensions qu'il ne leur reste rien à apprendre pour se montrer au niveau de leur rôle dans le gouvernement, car elles peuvent faire plus pour la démocratie que la démocratie même, et il y a plus à attendre, plus à exiger des élus que des électeurs. Voulez-vous satisfaire, pacifier les masses, les intéresser au bien public, faites-leur sentir qu'elles vous intéressent. Ne rougissez point d'elles; ne les négligez pas, ne les craignez pas.

Pensez au peuple, et qu'il le sache. Ce qu'il lui faut dans le gouvernement, c'est moins la forme démocratique que l'esprit démocratique, je veux dire, comme Royer-Collard, l'esprit d'égalité. Que de misérables craintes ou de puérils dédains ne vous détournent jamais d'étudier la situation, de peser les plaintes, de veiller aux intérêts moraux et économiques du plus grand nombre. Qu'envers lui la législation ne s'inspire que de justice et de bienveillance : sa condition est le grand problème politique des temps modernes. Éluder ce problème, l'ajourner, le taire, c'est faiblesse et imprudence. Y penser toujours, en parler souvent, c'est à la fois en prouver et en diminuer la gravité; c'est se le rendre plus familier, plus abordable, partant plus soluble, et apprendre en même temps à tous combien il est difficile. La difficulté ne sera surmontée que peu à peu, par des mesures de détail, par des améliorations lentes et multipliées. Il faut ici une sollicitude constante, qui ne se lasse ni ne se cache jamais. On a pu souvent admirer combien dans cette Angleterre dite si aristocratique, et qui l'est en effet par quelques opinions et quelques institutions, la législation journalière l'est peu. Dans ses règlemens financiers ou économiques, dans la plupart de ses réformes administratives, le parlement n'a le plus souvent en vue que ce qu'il appelle *le million*, et que nous appelons les masses. En comptant, on trouverait que sur un même nombre de délibérations la chambre des communes s'est peut-être en tout temps occupée trois fois plus souvent que nos chambres des intérêts populaires.

Otez les priviléges de la pairie et la loi des successions, il se pourrait que la législation anglaise fût plus respectueuse que ne l'est parfois la nôtre pour le principe du droit commun. On sait qu'il y a bien des années que nos voisins ont aboli la loi sur les coalitions, trouvant trop difficile de la rendre juste et égale pour tous. Je doute que l'on découvrît dans le livre des statuts l'équivalent de ce singulier article du code qui accepte comme preuve le serment du maître contre le domestique et n'admet pas la réciprocité. L'étude du remaniement des impôts en Angleterre depuis vingt ans ferait connaître nombre de principes et de mesures qui seraient chez nous taxés de tendance au socialisme. Il y a deux sentimens dont se doivent garer surtout les honnêtes gens promus en France à la gestion des affaires publiques : c'est l'humeur et la timidité. L'esprit de conservation qui s'aigrit et s'intimide perd à coup sûr ce qu'il veut sauver.

Il faut bien d'ailleurs se le tenir pour dit, ce qui grandit en ce moment, ce sont les classes ouvrières. Sans qu'il soit aisé d'en assigner la cause, car les institutions ont peu fait pour cela, un progrès intellectuel et moral se manifeste dans leur sein, et frappe les observateurs les plus clairvoyans et les moins suspects. M. Louis Reybaud, dans ses excellens mémoires sur les ouvriers en soierie, a

constaté tout ce qu'avaient gagné parmi eux le respect de soi-même et le sentiment de la dignité. Un éminent professeur appelé par le vœu de quelques ouvriers de Paris à la présidence d'une société formée par eux pour l'établissement d'une bibliothèque commune a été frappé de leur discernement et de leur sagesse; leur raison allait au-devant de ses conseils. Un voyageur très éclairé, et qui a soigneusement visité le camp de Châlons, a remarqué avec admiration le sens droit, le calme, la franchise, la noble réserve des simples soldats. On pourrait citer d'autres témoignages qui surprendraient fort. Il est à craindre que tout au moral ne soit stationnaire dans la société française, excepté l'esprit de cette foule inconnue dont nous ne savons pas nous faire entendre. Elle seule s'élève peut-être. Regrettons qu'elle soit seule à s'élever; mais remercions le ciel qu'elle s'élève avec la destinée qui l'attend. Eh! comment ne pas ressentir une sérieuse joie en pensant que cette multitude qui nous entoure, qui nous presse, qui parle le même langage, aime la même patrie, en qui nous reconnaissons notre nature et notre race, se rapproche à grands pas de la mesure moyenne de bien-être et de lumières où les hasards de la naissance nous ont appelés? Quels préjugés égoïstes, quelles pusillanimes défiances pourraient nous rendre insensibles à ce lent avénement d'une démocratie pour qui la France de 89 a tant travaillé, tant souffert, tant combattu? Comment ne pas la voir avec orgueil se relever d'un long abaissement et s'associer graduellement par le travail et l'intelligence à cette victoire de la pensée sur la matière et de la science sur la nature, véritable émancipation de l'humanité? Sans doute, la route de la révolution française a été jonchée de périls : il s'en peut rencontrer encore : l'avenir de la démocratie n'est pas sans nuages; mais quoi? toujours la craindre et ne jamais l'aimer! Serait-ce donc là le moyen de la bien gouverner un jour, et ne sait-on pas qu'il y a plus de danger à s'éloigner qu'à se rapprocher d'elle? C'est en s'isolant comme des partis distincts que les diverses portions d'une société homogène comme la nôtre sont parvenues à jeter entre elles ces étranges mésintelligences, sources des discordes civiles. C'est en se fuyant qu'on a fini par se combattre. Enfans du même sol, soldats du même drapeau, quoi que la France fasse, ne nous séparons pas d'elle. N'émigrons pas dans nos souvenirs, dans nos mépris, dans nos théories. Ne nous faisons pas une gloire d'ignorer notre pays et de méconnaître notre époque, si nous voulons illustrer l'un et l'autre. C'est en baisant la terre, cette mère commune, que le fondateur de la liberté romaine découvrit son génie.

CHARLES DE RÉMUSAT.

L'ANGLETERRE

ET

LA VIE ANGLAISE

XX.

LES CHEMINS DE FER A TRAVERS LONDRES.

LE METROPOLITAN RAILWAY.

Il est un côté par lequel l'industrie moderne touche à la poésie, et ce côté est la grandeur de la réalité, souvent plus merveilleuse elle-même que la fiction. Les chemins de fer présentent au-delà du détroit ce caractère de positivisme superbe et gigantesque. Robert Stephenson avait calculé quelque temps avant sa mort que si toute la terre remuée pour la construction des lignes britanniques était transportée et entassée dans le même endroit, elle élèverait vers le ciel une montagne ayant plus d'un mille et demi de diamètre sur un mille et demi de hauteur. Tous les ans, cinq ou six mille acres de forêts doivent être éclaircis par la hache, et trois ou quatre cent mille grands arbres sont condamnés à tomber rien que pour fournir les traverses de bois, *sleepers*, qui relient et fixent les rails. A chaque minute, quatre ou cinq tonnes de charbon et vingt ou vingt-deux tonnes d'eau s'évanouissent en vapeur sur les routes ferrées du royaume-uni. A chaque seconde, un espace de trois milles et demi se trouve traversé, dévoré par des milliers de personnes courant à leurs affaires ou à leurs plaisirs. Des rapports officiels constatent en effet que, durant l'année 1861, quatre millions de trains ont par-

couru, allant et revenant dans toutes les directions, 105,141,140 milles de *railways*. Sur ces 4 millions de trains, 1,902,069 trains de passagers en Angleterre, 275,825 en Écosse et 174,445 en Irlande ont transporté tous ensemble 173,721,139 voyageurs, — presque huit fois la population entière du royaume. Les autres étaient des trains de marchandises qui ont déplacé des chevaux, du bétail et toute sorte de denrées. A propos de ces chiffres étourdissans, il est naturel de rappeler que l'astre lumineux qui gouverne tout notre système céleste se trouve placé à 95 millions de milles de notre planète, quelques calculs récens tendent même à le rapprocher un peu plus de la terre, de telle sorte que les wagons anglais ont parcouru en une seule année plus que la distance qui nous sépare du soleil.

De tels résultats ne sont-ils point bien faits pour éblouir et pour confondre l'imagination? Ce n'est pourtant point sur ces conquêtes épiques de l'industrie, ni sur la richesse du réseau de fer britannique en général, que nous voudrions appeler cette fois l'attention des lecteurs de la *Revue*. Il se produit en ce moment, dans un cadre plus rétréci, un autre ensemble de faits qui mérite d'être signalé. Dans les premiers temps où la découverte de la vapeur fut d'abord appliquée au mouvement des voitures et des moyens de transport, on n'envisageait guère cette force que comme le lien de communication entre les villes et les villages. Qui présageait alors que les chemins de fer pussent enjamber de grands fleuves encombrés par la navigation d'une vaste cité de commerce? Qui eût dit que la locomotive fût destinée un jour à remplacer le cheval, non-seulement dans les espaces libres où elle jouit en quelque sorte de la liberté de ses allures, mais aussi au milieu de ces réseaux de rues, de ces forêts d'édifices et de maisons qui semblaient défier le progrès des chemins de fer? Qui eût imaginé, même en rêve, que le dragon de feu s'apprivoiserait au point de vous conduire d'un quartier de la ville à un autre quartier, de vous descendre en quelque sorte à votre porte et de prendre humblement l'heure de vos affaires et de vos visites? Qui eût pensé, en un mot, que les wagons détrôneraient les omnibus après avoir détrôné les diligences? Tel est néanmoins le problème que cherche à résoudre la capitale de l'Angleterre.

I.

A la naissance des chemins de fer, le parlement anglais avait décrété qu'aucune locomotive n'entrerait dans les rues de Londres. Le *North-Western-Railway* devait se contenter de tirer ses wagons jusqu'au débarcadère de Chalk-Farm au moyen de cordes et d'une

machine à vapeur fixe. Plus tard, et même après que les villages de la Grande-Bretagne eurent été reliés entre eux par des rubans de fer, pas une seule des grandes lignes n'avait encore le courage de pénétrer franchement dans la ville proprement dite. On eût dit qu'elles reculaient avec une sorte de terreur respectueuse devant les entassemens d'habitations qu'il leur faudrait abattre. L'obstacle le plus difficile à surmonter était la dépense : une fois dans l'enceinte de la ville, les chemins de fer devaient se frayer un passage à travers des maisons qu'on ne voulait céder qu'à des prix fabuleux; mais c'était surtout les fabriques, les comptoirs et les bureaux d'affaires qui exigeaient des dédommagemens énormes. Un fait seul donnera une idée de la puissance de cet obstacle. Dans le voisinage de Saint-Paul, un très petit morceau de terrain fut évalué, il y a quelques années, à la somme effrayante de 66,000 livres sterling. En face de telles prétentions, les plus hardis entrepreneurs de railways durent se borner à longer les faubourgs de Londres sans entamer le cœur de la ville ni les grands centres du commerce. Et pourtant plus d'une considération les engageait de jour en jour à sortir des limites que leur avait d'abord prescrites la prudence.

Depuis plusieurs années, on se plaignait à Londres des engorgemens de la circulation. Ainsi que le flux et le reflux de l'océan, les grandes marées de la population dans les rues de la métropole anglaise se montrent réglées par le temps et l'heure de la journée. Ce n'est point la lune, mais c'est la pression des affaires qui fait ici déborder les flots d'hommes et de véhicules. Qui ne s'est arrêté quelquefois dix minutes dans King-William-street ou sur London-Bridge avant de pouvoir traverser le courant de voitures qui ébranle la chaussée? J'ai vu des Anglaises réclamer aux heures *affairées* (*busy hours*) l'assistance d'un *policeman* pour trouver leur chemin entre les têtes de chevaux qui se pressent et se succèdent sans relâche (1).

(1) Ici encore la brutale éloquence des chiffres en dira plus que tous les discours. En dix années, le nombre des personnes qui passent sur le pont de Londres s'est accru dans une proportion incroyable. Voici du reste un tableau qui indiquera le mouvement des voitures à certains jours sur différens points de Londres entre huit heures du matin et huit heures du soir :

London-Bridge.....	18,179	par jour	1,841	par heure.
Cheapside.....	13,512	—	1,361	—
Ludgate-Hill.....	10,626	—	1,164	—
Holborn-Hill.....	10,078	—	1,024	—
Temple-Bar.....	9,883	—	1,103	—

A cela il faut ajouter le mouvement des piétons. Le 16 mars 1859, M. Whittle Harvey, commissaire de police de la Cité, fit surveiller le pont de Londres pendant vingt-quatre heures, et compta 107,074 passans. Il y avait en outre 60,836 personnes dans les voitures, dont le nombre s'éleva, durant les vingt-quatre heures, à 20,444.

Pour l'observateur, cette foule est un spectacle, et ce n'est point lui qui se plaindra de voir défiler sous ses yeux, dans ce fleuve vivant (*living stream*), tous les rangs de la société bizarrement confondus, les tristes et hideuses apparitions de la misère à côté des vêtemens les plus splendides, la luxure drapée dans des haillons de soie, les haquetiers des brasseries, à la figure pleine, au teint rouge et fleuri, coudoyés par la faim au visage hâve. Tout le monde cependant n'est point Addison, et les hommes pratiques accusent ces embarras de voitures et ces ondulations de passans de retarder la marche des affaires. Décharger la ville de ces excès de circulation est le rêve de tous les Anglais qui se sont occupés de la voirie de Londres. Qui était d'ailleurs plus intéressé dans une telle question que les entrepreneurs de chemins de fer? Ils se demandèrent naturellement s'il n'y aurait point pour eux quelque avantage à s'emparer d'une grande partie de la locomotion qui se trouve maintenant desservie par les *cabs*, les omnibus et les autres moyens de transport. N'y aurait-il pas, d'un autre côté, avantage pour le public? Londres est une province, un monde, une ville qui ne commence et qui ne finit nulle part; il en coûte plus de temps pour se rendre en omnibus de London-Bridge à Baysswater que pour voyager de Londres à Brighton (50 milles). Après avoir supprimé ou tout au moins réduit les distances dans les campagnes, on les sentait peser de tout le fardeau des heures, dans l'intérieur des grandes villes, sur les rapports d'un quartier avec un autre quartier. Ces considérations couvèrent quelque temps en silence dans l'esprit des ingénieurs, et enfin, il y a deux ou trois ans, la conquête de Londres par la vapeur fut décrétée. Cette résolution donna lieu à deux ordres de travaux bien distincts : continuation dans l'intérieur de Londres des grandes lignes nationales et même internationales, établissement d'un chemin de fer métropolitain d'après un système tout nouveau. Occupons-nous d'abord des anciens *railways* qu'on est en train d'étendre et de conduire vers les districts du centre.

Au coin du pont de Londres, du côté du Surrey, s'élève un vaste débarcadère, *London-Bridge station*, où viennent aboutir tous les grands nerfs de communication avec la France et avec le continent. De là part aussi un gros tronc dont les rameaux de fer se détachent de distance en distance, et couvrent de mille branches secondaires toute l'étendue du Kent, du Surrey et du Sussex. Jusqu'ici pourtant cette ligne de jonction, vers laquelle rayonnent tant d'autres lignes, n'avait pas osé s'avancer dans Londres au-delà de l'entrée du Borough. Les entrepreneurs du railway croyaient avoir déjà beaucoup fait en perçant une route à travers les maisons d'un faubourg pauvre, mais industrieux. Quiconque voyage de London-Bridge à New-Cross peut se faire une idée de l'énorme masse de

propriétés qu'il a fallu acheter et détruire. La voie de fer, d'une largeur très considérable, parcourt une longue distance portée sur des arcades de brique du haut desquelles on aperçoit, à une certaine profondeur, de riches jardins maraîchers, des rues, des maisons dont les toits de tuiles se groupent et s'allongent des deux côtés de la ligne sans même atteindre au niveau des parapets. On sera encore mieux à même de juger de l'importance des travaux en visitant à pied le quartier de la ville traversé par ce chemin de fer suspendu. Les anciennes rues qui communiquaient naturellement entre elles se trouvent maintenant reliées par des arcades et des tunnels. Eh bien! après tant de sacrifices, ce puissant railway éprouve aujourd'hui le besoin de reculer encore ses colonnes d'Hercule. Jaloux de rattacher au service des wagons une partie de la circulation de Londres, il va s'élancer jusqu'au cœur de la ville, jusqu'à Charing-Cross, traversant trois fois la Tamise et poussant des branches d'une rive à l'autre. Ceux qui connaissent les quartiers populeux situés sur le parcours de cette ligne, les rues étroites qui s'embrouillent dans le Borough comme les fils d'un écheveau mêlé, les pâtés de maisons qui se serrent les uns contre les autres sur la rive du sud, se figureront aisément la masse compacte de murs et de maçonnerie qu'il a fallu trouer pour ouvrir un passage à la nouvelle voie ferrée. En Angleterre, la loi d'expropriation forcée pour cause d'utilité publique n'existe point, au moins sous la même forme. Les constructeurs de chemins de fer sont donc obligés d'obtenir de chaque propriétaire pour un prix débattu le consentement d'abattre les bâtimens qui se rencontrent sur le tracé de la ligne. Et pourtant quelle entreprise a jamais été entravée en Angleterre par l'absence d'une loi dont je n'entends point discuter ici les avantages ni les inconvéniens? Toujours est-il que les projets les plus gigantesques n'ont point à souffrir de la liberté, et s'accomplissent chez nos voisins par des arrangemens à l'amiable tout aussi bien qu'ils s'exécuteraient ailleurs par la contrainte.

Le parcours du chemin de fer en voie de construction a été annoncé longtemps d'avance à travers Londres par une ligne de ruines et de décombres. En général les bâtimens qui se trouvaient dans les quartiers entamés par les travaux de démolition et sur cette longue traînée de débris sont, il faut le reconnaître, peu regrettables (1). Peut-être même cette œuvre de destruction est-elle un bien pour certains habitans de Londres. Le percement introduira de l'air

(1) On doit pourtant excepter *Saint-Thomas's Hospital*. Cet édifice, qu'il a fallu détruire, avait été fondé en 1213 par Richard, prieur de Bermondsey. Heureusement les riches institutions de charité ne périssent pas, elles se déplacent. *Saint-Thomas's Hospital* va se relever dans un autre quartier de la ville, moins central, mais mieux aéré. Il jouit de revenus considérables, — plus de 226,000 livres sterling par an.

et de la lumière dans des masses impénétrables de maisons, il éclaircira des ruelles et des allées qui ressemblent aux profondeurs malsaines d'une forêt vierge et marécageuse, il forcera quelques propriétaires des rues limitrophes à modifier l'ordonnance des habitations qu'ils louent à la classe ouvrière. J'en juge par ce que me racontait un jour un Anglais possédant une maison sur le parcours du chemin de fer de Blackwall. « Tant que ma bicoque, disait-il, ressemblait, ou peu s'en faut, à celles du voisinage, elle faisait encore assez bonne contenance; mais du jour où, le chemin de fer ayant été construit, elle se trouva exposée au grand jour, découverte et observée de haut en bas par les wagons qui passaient de moment en moment, elle eut si honte de sa mauvaise mine qu'elle menaça peu à peu de s'écrouler, et que je fus obligé de la démolir pour en élever une autre à la même place. » Au milieu des scènes de bouleversement que présentait tout le tracé de la ligne, continuée du pont de Londres jusqu'à Charing-Cross, se faisait surtout remarquer, il y a deux ou trois mois, un grand théâtre de ruines: je parle du marché de Hungerford (*Hungerford market*). On eût dit qu'un tremblement de terre avait passé par là, tant l'aspect des lieux était singulier avec des fragmens de murailles déchirées, des caves entr'ouvertes, des débris d'escalier de pierre qui ne conduisaient plus à rien, des piliers renversés et d'anciens sanctuaires de la vie domestique violés par la pioche des démolisseurs. *Hungerford market*, ouvert en 1833, succédait sur le même emplacement à un autre marché bâti en 1680 par sir Édouard Hungerford. Il se partageait en deux ailes ou galeries latérales occupées par des marchands de poisson, de volaille, de légumes et de fruits. Au centre s'élevait une grande salle où les habitans de Londres, mais surtout les étrangers, se rendaient pour prendre des glaces et du café. Aujourd'hui ce marché n'est plus qu'un souvenir; le terrain a été presque entièrement déblayé, et aux travaux de nettoyage ont succédé d'énormes travaux de construction. Des arcades de brique s'enfonçant sous des passages caverneux recouverts par de puissantes voûtes marquent déjà l'endroit où s'étendra la tête de la nouvelle gare. A la place de l'ancien marché doit s'élever bientôt un débarcadère auquel on a déjà appliqué l'épithète d'*universel*, parce qu'on se propose d'y rattacher plus ou moins les autres grandes lignes qui sillonnent déjà ou sillonneront avant peu la ville de Londres. Le *Charing-Cross terminus* se montrera de la sorte le centre du réseau de fer anglais, de cette vaste toile d'araignée qui communique par d'innombrables fils avec toute la Grande-Bretagne et l'Europe.

Je mentirais sans doute si je disais que ces grands travaux d'uti-

lité publique contribuent à l'embellissement de la ville de Londres. Les terribles voies ferrées ne respectent rien sur leur passage; elles enlèvent à un édifice, en le coudoyant, une partie de sa symétrie; elles lui dérobent, sans même le toucher, l'air, l'espace et l'entourage dont il avait besoin pour faire bonne figure. Ces grands murs à pic sur lesquels reposent les terrassemens, ces tunnels, ces passages, ces voûtes sombres et humides qui forcent les voitures et les piétons humiliés à passer sous les fourches caudines de l'industrie, ces ponts de bois, ces planches toutes noires de goudron qui, à la hauteur du toit des maisons basses, coupent, traversent brutalement la rue, tout cela peut affliger les artistes; mais qu'y faire? Notre siècle veut aller vite; les affaires pressent (*time is money*), et les Anglais n'hésitent nullement sur la nature des moyens qui peuvent les conduire au but. Laissons donc passer ces nouvelles voies, qui, sans souci de l'élégance, sans s'inquiéter de ce qui se rencontre devant elles, courent d'un lieu à l'autre avec la résolution implacable de la ligne droite. Peut-être ces sacrifices faits à la belle ordonnance des villes trouveront-ils d'ailleurs une compensation dans la structure des débarcadères, seuls édifices modernes sur lesquels les architectes anglais aient vraiment empreint le génie de leur race. Quelle grandeur dans ces voûtes épaisses, qui semblent avoir été courbées par la main des géans! Quelle hardiesse dans ces toits de verre abritant des gares d'une largeur et d'une longueur prodigieuses! Quel sentiment de la force associé à une certaine richesse d'architecture dans ces vestibules d'un aspect colossal, qu'on prendrait pour l'antichambre d'un palais babylonien! Par une association de faits historiques dont il est facile d'expliquer l'influence, n'avons-nous pas le tort de restreindre l'idée de monumens aux palais et aux églises? Ainsi que les autres arts, l'architecture ne doit-elle point subir la pression des temps? Pourquoi, dans un âge d'industrie, les débarcadères et les stations de chemin de fer, quoique sans alliance aucune avec le style grec et avec les fantaisies de l'art gothique, n'exprimeraient-ils point par un ensemble de traits caractéristiques la puissance des intérêts qui transforment les hommes et les cités?

Une des nouveautés que présente le système aujourd'hui appliqué au mouvement des wagons dans la ville de Londres est la construction des ponts de chemin de fer (*railway bridges*) sur la Tamise. Traverser les rivières à vol de vapeur n'est point, je l'avoue, un fait extraordinaire; durant un quart de siècle, les Anglais ont bâti chez eux des ponts de chemin de fer à raison de mille par année, et quelques-uns parmi ces derniers sont des chefs-d'œuvre d'audace qui ont fait la gloire de plus d'un ingénieur. Si l'on regarde à la grandeur de la difficulté vaincue, les viaducs jetés sur la Tamise

ne pourront jamais soutenir la comparaison avec le *Menai tubular bridge*, dans la principauté de Galles (1), qui a immortalisé le nom de Stephenson. Ce qu'il y a de particulier dans l'ordre de faits qui nous occupe est de conduire de fougueuses locomotives et des trains d'une interminable longueur à travers un fleuve large et orageux, gros de trafic et encore assez près de son embouchure pour être soumis à la fureur des ouragans et des marées. Il fut un temps où les ponts de Londres excitaient la surprise et l'admiration des étrangers. Encore aujourd'hui qui ne passe en *steamboat* (bateau à vapeur) sous *London-Bridge* sans être saisi par la hardiesse et la noble courbure de ces longues arches de pierre appuyées vaillamment sur de rares et massifs piliers? Eh bien! le triomphe de la force matérielle éclate d'une manière encore bien plus visible dans la construction des nouveaux *railway bridges* destinés à porter non plus des voitures, mais des wagons. Trois ponts doivent traverser la Tamise dans toute sa largeur pour relier la Cité, Holborn et Charing-Cross au système de chemins de fer en vigueur sur la rive du sud; de ces trois viaducs un seul, celui de Hungerford, se montre assez avancé pour qu'on puisse se faire une idée exacte du caractère des travaux (2).

Il y avait jusqu'ici à Hungerford un pont suspendu élevé en 1832 par J.-K. Brunel; il était maintenu par des chaînes de fer et s'appuyait aux deux extrémités sur deux tourelles de brique d'un effet assez original. Aujourd'hui cet ancien pont n'a point entièrement disparu, mais on peut dire qu'il a été saisi, dévoré, absorbé par une autre construction d'une forme bien différente qui croissait et se développait sous lui depuis des mois. Encore quelques semaines, et les tourelles qui le surmontent doivent être abattues; les chaînes de fer qui le suspendaient en l'air doivent être détachées et envoyées à Clifton, tout près de Bristol, où elles soutiendront un autre pont construit sur le même modèle, présent d'une ville à une autre ville. Si le caractère du premier *Hungerford-bridge* était la grâce un peu prétentieuse, le caractère du second, avec lequel le pont suspendu a fini par se confondre, est au contraire une énergie de résistance formidable. Ce dernier s'appuie sur de mornes et robustes colonnes de fer, soutenu qu'il est d'ailleurs dans toute sa longueur par de monstrueux supports (*struts*) en lames de fer forgé. A cette construction cyclopéenne il ne faut point trop demander l'élégance; mais on éprouve, à la vue de ces grands ouvrages, un sentiment de stupeur et comme une confiance hautaine dans la puissance de

(1) Ce fameux pont de Menai, entre l'Angleterre et l'île d'Anglesey, traverse en quelque sorte la mer.

(2) Le *railway bridge* de Blackfriars ne s'annonce encore que par une forêt de pilotis, devant lesquels on allume durant la nuit des feux flottans pour avertir les bateaux.

l'homme. La rudesse sévère de cette forêt de colonnes et l'imposante nudité du noir métal s'harmonisent du reste assez bien avec la sombre et orageuse couleur du fleuve. Le nouveau viaduc se recommande par d'autres qualités : c'est, malgré son apparence massive, le plus léger, le plus solide et le moins coûteux qui ait encore été construit si l'on regarde aux conditions et aux difficultés de l'entreprise. Les vastes colonnes, composées d'énormes cylindres de fonte ajoutés pièce à pièce et superposés les uns aux autres en forme de tubes, reposent bravement sur le lit argileux de la Tamise, où elles s'enfoncent à quelques pieds de profondeur. Ces tubes creux ont été ensuite remplis à l'intérieur par des travaux de maçonnerie, des ouvrages de brique et des masses de ferraille, de manière à leur donner l'inébranlable fermeté d'un roc. De tels appuis seront en effet soumis à de rudes épreuves; la charge que le pont doit être à même de supporter a été évaluée par les ingénieurs à 1,500 tonnes. Le colossal viaduc sera en même temps un pont de chemin de fer (*railway bridge*) double en largeur de tous ceux qui existent dans le royaume-uni, et un chemin sur l'eau pour les piétons trois fois plus étendu que n'était l'ancien *suspension bridge*. Un tiers environ de cette vaste surface sera en outre occupé par la tête de la gare. Il était difficile de montrer avec plus d'éclat à quel point la science des ingénieurs anglais se joue des élémens et des obstacles. O fleuve! où est ta victoire?

Le viaduc de Charing-Cross est encore à l'état de construction : pour trouver un *railway bridge* terminé et ouvert dans Londres au système de circulation par la vapeur, il faut nous avancer en amont de la Tamise jusqu'aux abords de Chelsea; là nous rencontrerons un *railway bridge* qui relie déjà le débarcadère de Victoria et la ligne du *Great-Western* au chemin de fer du Palais de Cristal. La situation par elle-même est pittoresque : à droite et un peu plus haut s'étendent les jardins de *Chelsea-Hospital*, qui forment en été une agréable masse de verdure; à gauche se développe le charmant parc de Battersea avec tous les ornemens naturels d'un vrai parc anglais. Les rives du fleuve, découvertes et égayées d'herbe, conservent encore dans cet endroit-là un certain air champêtre. La Tamise elle-même n'est point du tout la sombre et travailleuse rivière qu'elle sera bientôt en pénétrant dans le cœur de Londres. On dirait un robuste campagnard qui, tout en entrant dans la ville où il va se mettre vaillamment à l'ouvrage, retient encore quelque traits de sa simplicité rustique. Le fleuve, à la hauteur de Chelsea, se souvient encore des bords tranquilles, des riches pâturages, des grands arbres, des groupes de bœufs ou de moutons qu'il a vus en passant depuis sa source, mais surtout des troupeaux de cygnes blancs qu'il a rencontrés depuis Richmond, et qui, captivés par la douceur de ces

rives enchantées, nagent bravement entre les bateaux à vapeur. Le nouveau viaduc n'enlève rien à la poésie des lieux, il y ajoute au contraire le sentiment qui manque à la nature, celui de la force matérielle vaincue par l'esprit. Ce *railway bridge* se compose de cinq grandes arches symétriques construites entièrement en fer, auxquelles il faut ajouter sur la terre ferme d'un côté quatre et de l'autre côté six moyennes arches de brique, formant tout ensemble une longueur de près d'un quart de mille. La première fois que je visitai ce léger et hardi monument de la puissance de l'homme, le ciel était nuageux, comme il l'est si souvent à Londres, sans pour cela annoncer la pluie; de grandes raies de lumière blanchâtre tombaient d'un soleil caché par la brume sur les toits et les clochers de la ville, qui se perdait à distance. Tout à coup une locomotive, traînant toute une chaîne de wagons, déboucha sur l'extrémité opposée du pont, et déploya dans l'air son panache de fumée. Je la regardais s'avancer en droite ligne avec la régularité majestueuse d'une force qui dévore l'espace, quand sous le même pont vint à passer un *steamboat;* les deux jets de vapeur et de fumée se confondirent dans un nuage fraternel qui, chassé par le vent, porta sur la rive gauche le glorieux témoignage des conquêtes de l'industrie. — Plus loin vers l'ouest, mais toujours dans Londres, s'élève encore un autre pont de chemin de fer qui doit très prochainement réunir Walham-Green et Kensington aux lignes du *South-Western*. Où s'arrêtera ce mouvement? Nul ne saurait le dire. Le parlement anglais est assiégé chaque jour de nouveaux plans et de nouvelles demandes de concessions. Avant peu, le nombre des *railway bridges* égalera et même dépassera peut-être le nombre des ponts ordinaires sur la Tamise (1).

Toutes ces annexes ajoutées dans l'intérieur de la ville aux anciens chemins de fer tendent évidemment à réaliser un double dessein. On veut d'abord rejoindre plus intimement les provinces et les pays étrangers à la métropole britannique. Le voyageur parti de Paris ne viendra plus seulement à Londres par la voie ferrée, mais encore il désignera d'avance le quartier de Londres et pour ainsi dire l'hôtel où il lui plaira de s'arrêter. Dans le cas où il choisirait le débarcadère de Charing-Cross, à deux pas de Haymarket, il pourra le même jour déjeuner au Palais-Royal, à Paris, et passer la soirée, si bon lui semble, au Théâtre de sa Majesté, *her Majesty's Theatre*. L'autre but que les entrepreneurs de chemins de fer anglais se proposent d'atteindre est d'alléger à leur profit le fardeau de la circulation dans les rues de Londres. On a calculé déjà que le débarca-

(1) Tous ces viaducs jetés sur la Tamise reportent volontiers l'esprit à une époque où Londres n'avait qu'un seul pont, *London-Bridge*, et cet état de choses se prolongea durant plus de sept cents ans.

dère de Charing-Cross, en donnant accès immédiat à toutes les grandes lignes continentales, déchargerait à lui seul le Strand et les rues de la Cité de sept ou huit millions par année sur les treize millions de passans qui les traversent aujourd'hui pour se rendre de l'ouest vers London-Bridge ou au-delà. L'extension du réseau de fer métropolitain offrira d'ailleurs plus d'un avantage à ceux qui vivent dans les environs de la ville. Londres est le grand laboratoire de l'Angleterre; on y transforme tout en or, mais on y séjourne le moins qu'on peut. Les marchands de la Cité, les légistes de Grays-inn-Lane et de Lincoln's-inn-Fields, les employés du gouvernement dans Whitehall, quoique venant tous les jours à Londres, s'échappent de cette atmosphère fumeuse dès que l'heure des affaires est écoulée, et se hâtent de se réfugier sous leurs ombrages. Les chemins de fer ont puissamment contribué, on le devine, à *dédoubler* ainsi la vie des Anglais. Si doux et si parfumés cependant que puissent être les soirs d'été dans les villas qui s'éloignent de la capitale, si fraîches que soient les brises dans ces nids de fleurs et de feuillages, les hommes et les femmes surtout n'entendaient point pour cela renoncer absolument aux plaisirs de Londres. Plusieurs administrations de chemin de fer ont bien compris ce besoin, et ont établi un train partant de Londres à minuit et demi. Le seul obstacle était jusqu'ici la distance qui séparait des débarcadères le centre des théâtres, des concerts et des autres divertissemens nocturnes. Cet obstacle va être surmonté, et les habitans de la campagne passeront en un trait de vapeur des quartiers de Londres, qui ne sommeillent jamais, au repos solennel de la nature endormie.

On peut déjà se demander quel spectacle offriront aux voyageurs ces chemins ou pour mieux dire ces rues de fer suspendues au-dessus des rues pavées. Londres vu à vol d'oiseau ou de vapeur ne nous permettra-t-il pas de découvrir quelques nouveaux côtés de la vie anglaise? Le vœu exprimé par plus d'un romancier de la Grande-Bretagne serait de pouvoir enlever, au moyen d'un procédé magique, la devanture des maisons, *houses with the front off*. Ce souhait n'est nulle part mieux explicable que chez nos voisins. En Italie et même dans quelques parties méridionales de la France, la vie privée, tout aussi bien que la vie publique, court pour ainsi dire les rues; on travaille, on souffre, on se réjouit comme on respire à ciel ouvert. Il ne faut pas avoir demeuré longtemps à Londres pour savoir qu'il en est ici tout autrement; la société anglaise, avec ses vertus et ses défauts, ses ombres et ses lumières, ses faiblesses et ses grandeurs, se cache soigneusement sous le mystère du toit domestique. Le voile que les habitans de l'Asie jettent sur la figure des femmes, l'Anglais l'étend sur la vie de famille. Qu'on regarde la forme et l'économie architecturale des maisons; à première vue, on

reconnaîtra qu'elles ont été surtout construites pour défendre le for intérieur contre l'indiscrète curiosité des étrangers. En général, l'Anglais ne veut point de voisins, c'est-à-dire de *colocataires;* il hait, comme il le dit lui-même, les *antipodes* dans sa maison, et il ne veut point qu'on marche au-dessus de sa tête. Il en résulte que tous ceux qui en ont le moyen louent ou possèdent une maison à eux dans laquelle ils renferment leurs pénates. La physionomie de ces demeures, presque toutes construites d'après le même modèle, indique assez le but que s'est proposé l'architecte. Dans certains quartiers de la ville, ces habitations se trouvent masquées sur le devant par un jardin (*front-garden*) qui les isole complétement derrière un rideau de feuillage. Le plus souvent elles ne se montrent toutefois séparées du trottoir que par une grille; mais cette grille est la limite sacrée qui protége l'enceinte de la propriété individuelle. Derrière cette barrière s'ouvre dans la pierre une sorte de fosse ou de tranchée qui découvre le bas de la maison; ce rez-de-chaussée, placé au-dessous du niveau de la rue (*underground floor*), respire en quelque sorte par des fenêtres le plus ordinairement garnies de barreaux de fer. Là sont placés les cuisines, les offices et la chambre à manger des servantes. Le charbon de terre et les autres provisions descendent par un escalier indépendant qui communique d'ordinaire avec ces lieux bas d'où l'on ne voit les passans dans la rue que jusqu'à mi-corps; il y en a même d'où l'on ne distingue que des pieds marchant sur la dalle des trottoirs. L'architecte a eu évidemment l'intention de séparer le service inférieur des autres fonctions de la vie domestique. Un autre escalier ou perron de pierres blanches, lavé, frotté chaque jour avec un soin minutieux, et jeté comme un pont-levis sur le fossé où se trouvent les offices, conduit à la porte des maîtres de la maison. A partir de là s'élèvent en général trois étages; au premier se trouvent le salon et la salle à manger, au second les chambres à coucher, au troisième ou sous les combles les chambres des servantes. Toutes les fenêtres se montrent voilées à l'intérieur par de grands rideaux qui s'embrassent étroitement, ne laissant apercevoir de temps en temps, entre leurs plis, qu'une petite table sur laquelle rayonne une grosse Bible dorée sur tranche. Je trace ici le portrait de ce qu'on pourrait appeler les maisons bourgeoises : les maisons d'ouvriers sont un peu construites sur un autre modèle; mais dans tous les cas elles dérobent beaucoup plus qu'ailleurs le secret de leurs joies ou de leurs misères.

En murant ainsi leur intérieur, les Anglais avaient compté jusqu'à ce jour sans les chemins de fer et sans les wagons. Les maisons, bâties d'après un plan qui s'adapte merveilleusement aux mœurs du pays, opposaient des barrières victorieuses à ceux qui les examinent de bas en haut et sur le devant de la rue; en sera-t-il de même

quand elles se trouveront exposées sous toutes les faces aux regards des curieux, les envisageant de haut en bas? Asmodée, le diable boiteux si souvent invoqué par les *novelists* anglais, aurait-il enfin apparu sous la forme de la locomotive, ce monstre de feu à l'odeur de soufre et de charbon de terre? Pour répondre à cette question, il suffit de consulter les faits : on peut juger de ce que sera un voyage à travers Londres dans des voitures passant à la hauteur du toit des maisons par ce qui se voit déjà sur quelques chemins de fer. Prenons pour exemple celui de Blackwall, qui traverse Whitechapel. On peut dire qu'avant l'établissement du railway, ce quartier était en quelque sorte inconnu des Anglais eux-mêmes; il fut découvert il y a quelques années seulement par les voyageurs de la ligne, et la vue des habitations démasquées tout à coup par le parcours de la voie de fer contribua, sans aucun doute, à appeler l'attention des économistes sur un des districts de Londres les plus malheureux. Les faubourgs de la métropole anglaise, considérés du haut des railways qui les traversent déjà, ne présentent à la vue, dans certains endroits, qu'un océan de tuiles noircies par la fumée qui s'abaisse et se soulève, dominé de distance en distance par des flèches d'église, ainsi que par de grands mâts. Ailleurs le train passe à la hauteur d'une fenêtre, où une pauvre jeune fille relève négligemment sa chevelure. Un des ornemens de ces fenêtres, même dans les quartiers les plus misérables, est très souvent une rangée de pots de fleurs. Une société s'est dernièrement formée à Londres pour encourager un nouveau genre d'horticulture appliquée à ces jardins suspendus. Elle ouvre deux ou trois fois par an un concours et décerne des prix non aux fleurs les plus rares et les plus somptueuses, mais à celles qui peuvent le mieux consoler la tristesse et la nudité des intérieurs dégarnis. Ces fleurs de fenêtres, *window flowers*, qui ne coûtent guère de soins et se montrent belles sans frais, ressemblent un peu aux familles qui les cultivent. Quelques pouces de terre, un rayon de soleil, une goutte d'eau, en voilà assez pour les entretenir vivantes, quand la vapeur et la fumée du charbon de terre ne les étouffent point. Même dans leur pâleur maladive, elles conservent des grâces touchantes et simples comme les ouvrières qui les arrosent. Plus loin, la voie ferrée s'abaisse lentement, et le regard plonge alors dans des cours de maison, des allées, où, surtout durant la belle saison, s'étalent les diverses scènes du travail domestique. Même en Angleterre, le pauvre vit peu chez lui; il semble que l'étroite demeure et le caractère maussade des chambres qu'il habite le poussent vers la lumière et le grand air. Dans ces cours, les femmes lavent ou étendent le linge, obscurcissant ainsi par des haillons humides le peu de place qui leur a été laissé au soleil. Les enfans abondent, bercés, grondés ou caressés par les parens, car ici

l'extrême misère ne relâche point les liens de famille. On voit même quelquefois une de ces pauvres mères montrer du doigt à un enfant indocile la locomotive, ce croquemitaine qui jette du feu et emporte tout dans sa courbe menaçante.

Ce spectacle des divers quartiers de Londres vus du haut d'un chemin de fer est d'ailleurs, comme on peut s'y attendre, plein de contrastes. Dans les faubourgs plus opulens, les maisons cherchent à se défendre par d'épais rideaux et des jalousies contre le chemin de fer, cet indiscret voisin. Il n'en est pas moins vrai que les wagons anglais m'ont souvent rappelé cet animal imaginaire dont on attribue la création à un disciple de Charles Fourier, et qui devait épier de la rue l'intérieur des maisons à l'aide de sa grande taille et d'un œil perfidement situé. Plus d'un voyageur échange avec la main des signaux en passant devant telle fenêtre qu'il connaît. A la vitre apparaît une figure de jeune fille, attirée sans doute par le bruit de ce tonnerre roulant, mais qui regarde longtemps d'un air rêveur le train s'éloigner : on dirait que ses pensées s'en vont du côté où s'envole la fumée. Il est surtout curieux de voir à l'étage supérieur de quelques maisons entourées de jardins une chambre que les Anglais désignent sous le nom de *nursery*. Cette pièce, exposée au soleil et dans la partie la plus saine de la maison, est celle où se tiennent les enfans. Le plus souvent la *nursery* est la seule chambre dont les croisées n'aient point de rideaux; l'innocence n'a rien à cacher. Par une mesure de précaution facile à expliquer, les fenêtres se montrent seulement garnies à l'extérieur de quelques barreaux de fer. A travers ces barreaux de la plus douce prison qui soit au monde, gardée et surveillée du matin au soir par l'amour maternel, se distingue un groupe de têtes blondes; les yeux ouverts et comme agrandis par la curiosité, se soulevant les uns les autres à la hauteur de la fenêtre, ces enfans regardent gravement passer le *grand ours* (*the great bear*), non sans contrefaire eux-mêmes le bruit du monstre qui souffle et reprend haleine après chaque station. Mais quelle est cette maison sans habitans, sans rideaux, sans écriteau annonçant qu'elle soit à louer, sans cheminée qui fume? Si vous interrogez dans le wagon un habitant de la campagne, il vous dira que c'est une maison *hantée* par les esprits; si vous vous adressez à un légiste, il vous répondra que c'est une maison en chancellerie (*house in chancery*). Tel est le nom qu'on donne à certaines propriétés anglaises frappées d'une sorte d'interdit par suite de difficultés litigieuses. Ces maisons, excommuniées par la loi, se rencontrent quelquefois à Londres dans les quartiers les plus populeux, où elles forment un morne contraste avec les scènes animées qui les entourent. De temps en temps, le wagon passe devant des fabriques, des brasseries et divers chantiers de travail qui, vus à travers cet ou-

ragan de vitesse, ressemblent à des fourmilières; le soir, ces grandes usines se transforment, si noires qu'elles soient, en un palais de lumières. Ce qu'on aperçoit des rues est encore plus singulier : çà et là des chevaux qui font semblant de courir, une foule où les piétons se croisent et s'entre-croisent sur deux lignes, par certains jours une forêt de parapluies. Tous ces détails s'effacent d'ailleurs dans la grandeur de l'ensemble, dans cette immense cité qui détache en vigueur les trois lignes superposées des toits, des clochers et des agrès de vaisseaux. Ces derniers se succèdent et s'allongent dans la direction de la Tamise pendant des milles et des milles. Qu'un incendie vienne à éclater, et le voyage revêt une sorte d'attrait lugubre. Je me souviens d'être parti de London-Bridge station il y a plus d'un an, vers huit heures du soir, au moment où le feu dévorait quelques grands magasins situés du côté du Surrey, sur le bord de la rivière. Le chemin de fer lui-même avait été un instant menacé par le fléau. L'incendie, quoique déjà maîtrisé, continuait encore avec une rage qui a valu à cet événement le nom de *great fire* (grand feu); le chef des pompiers y perdit la vie. Nous traversâmes en sortant de la station un ciel sanglant, et sur la gauche éclatait une tempête de flammes dans laquelle les hommes s'agitaient comme des ombres. Sur les maisons qui avoisinent la voie ferrée se voyait distinctement la réverbération de la Tamise en feu, car des flots d'huile, de suif et de résine ardente, en courant dans le fleuve, l'avaient en quelque sorte embrasé. La locomotive, traversant avec l'indifférence de la force aveugle et soumise ce théâtre de ruine, de confusion et de calamité, s'éloigna bientôt pour se plonger dans la nuit, éclairée et rougie à une longue distance par le reflet violent de l'incendie.

Ces chemins de fer qui se construisent de jour en jour à travers Londres, renversant les maisons et même les édifices sur leur passage, coupant par mille tronçons cette province de brique et jetant des viaducs sur le fleuve humilié, ne sauraient pourtant être considérés comme une entreprise toute nouvelle. C'est bien plutôt la continuation et l'achèvement d'un ancien système qui, après avoir hésité longtemps, par des raisons d'économie, à prendre la ville d'assaut, a fini par l'attaquer vigoureusement de part en part. La méthode employée pour construire ces voies ferrées, très bonne dans les campagnes, soulève dans l'intérieur des villes plus d'une objection. Les antiquaires lui reprochent d'effacer les souvenirs, et les artistes de défigurer les promenades. Les esprits positifs n'envisagent point sans crainte les sommes énormes qui s'engloutissent dans les travaux de démolition. Ces considérations très graves donnèrent lieu, il y a quelques années, à deux ordres de projets. Le premier était celui des chemins de fer aériens qui devaient passer par-dessus le

toit des maisons; pour supporter les lignes de rails, il eût fallu d'énormes ouvrages de maçonnerie qui auraient transformé les rues de Londres en une série de sombres et grandes arcades. Ce plan n'a jamais été réalisé, il ne le sera jamais; mais on peut juger de l'effet qu'il produirait par ce qui se passe déjà dans certains endroits sur la ligne que parcourent les anciens railways. Un tel système, en facilitant d'un côté la circulation, ne lui oppose-t-il point de l'autre de nombreux obstacles? Il bloque les rues par des piliers, d'obscurs passages et de massifs viaducs. A côté du plan des chemins de fer aériens, rejeté comme impraticable, se développa un autre projet tout contraire. A propos d'un être fabuleux, la mythologie indienne raconte que la nature indécise se demanda un jour s'il devait voler ou plonger; toutes réflexions faites, elle créa un dragon destiné à voler dans les lieux bas de la terre. C'est l'histoire de la locomotive condamnée par le *Metropolitan railway* à suivre les rails d'un chemin de fer souterrain, *underground railway*, qui passe sous les rues au lieu de passer au-dessus des rues de Londres.

II.

Il existe une filiation pour les entreprises de l'industrie aussi bien que pour les œuvres de l'art. De même que les connaisseurs rapportent aisément tel édifice, telle statue ou tel tableau à un prototype, ainsi les ingénieurs établissent des liens de famille entre les grands ouvrages d'utilité publique. A ce point de vue, le *Metropolitan railway* a un ancêtre dans les annales de l'architecture appliquée au génie civil, et cet ancêtre est le *Thames tunnel*. Quel étranger n'a visité à Londres cette huitième merveille du monde? Qui ne s'est donné le plaisir de passer sous la Tamise entre Wapping et Rotherhithe? L'ingénieur Isambard Brunel, que les Français revendiquent à bon droit comme un de leurs compatriotes, mais qu'un long séjour en Angleterre avait identifié au caractère et aux ressources de la nation qu'il se proposait de servir, commença ce tunnel en 1825. L'idée et la méthode des travaux lui furent suggérées par un mollusque, le *teredo navalis*, dont il avait étudié les mœurs, et que Linné appelait la calamité des mers, *calamitas marium*. A l'exemple de ce taret, qui s'avance couvert d'une coquille cylindrique et qui *dévore sa voie* dans l'épaisseur du bois le plus dur, Brunel construisit un énorme bouclier sous lequel certains ouvriers enlevaient la terre, tandis que d'autres doublaient de murs les cavités. On n'ignore point les obstacles et les accidens qui arrêtèrent à plusieurs reprises la marche de ces mineurs. Enfin le 25 mars

1843 la grande entreprise était terminée, et le fleuve vaincu sans le savoir donnait passage sous ses eaux à plus d'un habitant de Londres. Aujourd'hui le *Thames tunnel* est un objet de curiosité bien plutôt encore qu'un trait d'union entre les deux rives. On y descend par deux puits (*shafts*) situés l'un à Wapping et l'autre à Rotherhithe, qui ont des escaliers en forme de spirale. Les murs se montrent couverts de peintures grossières, mais hardies et hautes en couleur, représentant des vues prises dans différentes parties de l'Angleterre et dans les colonies. Arrivé au bas d'un de ces puits où descend la lumière du jour, le visiteur entre dans la partie obscure du tunnel, et c'est à la lumière du gaz qu'il doit la traverser. A mesure qu'il avance dans cet intestin de pierre, le passant, sur la tête duquel flottent sans doute en ce moment-là des vaisseaux à voiles, perd de plus en plus la notion du monde extérieur, absorbé qu'il est par l'étrangeté de ces lieux humides et taciturnes. Le tunnel se compose dans toute sa longueur (1,200 pieds anglais) de deux passages juxtaposés comme les deux canons d'une carabine rayée, mais qui se réunissent de distance en distance par de petites arcades mitoyennes. Malgré de nombreux étalages destinés à égayer les ténèbres en attirant les curieux, ce triste tunnel reste une entreprise assez peu productive au point de vue financier; il n'est même pas terminé. Les dépenses qu'il faudrait ajouter aux anciens frais de construction pour ménager aux deux extrémités une rampe aux voitures et aux charrettes ont jusqu'ici fait reculer les actionnaires de la compagnie. Jamais peut-être effort humain n'a mieux démontré la vanité dans certains cas des œuvres les plus sérieuses et les plus dignes d'admiration. Défiez les élémens, renversez les obstacles les plus formidables, commencez et recommencez vingt fois la lutte contre les eaux, contre les entrailles de la terre, contre la nuit, le tout pour construire un bazar où l'on vend des jouets d'enfant et où viennent s'extasier les oisifs, *ut pueris placeas et declamatio fias!*

L'idée du *Metropolitan railway* présente quelques traits d'analogie avec le *Thames tunnel*, et pourtant cette fois le but était bien différent. Il s'agissait d'ouvrir, non plus sous la Tamise, mais sous un fleuve de passans et de voitures, une large artère le long de laquelle pût circuler un courant perpétuel d'affaires, de trafic et de voyageurs. Cette idée remonte à 1852; elle fut d'abord proposée par M. Charles Pearsen. Vers 1854, divers plans furent mis à l'étude et rejetés; on résolut enfin de construire un chemin de fer à travers Londres, ou pour mieux dire sous Londres, entre Farringdon-street et Paddington. En 1859, les difficultés d'argent inséparables de toute entreprise industrielle furent aplanies, et la société du *Metropolitan railway* se constitua par voie de souscriptions. Peu de

temps après, les travaux commencèrent. L'ingénieur était M. George Fowler, et le constructeur M. Jay. On creusa d'abord des puits (*shafts*) à diverses distances, sur le parcours de la ligne projetée. Un des premiers que j'aie vu ouvrir dans Londres débouchait sur une pièce de terrain inoccupée, non loin de la station du chemin de fer du nord. Ces hommes qui disparaissaient dans la fosse, ou qui en sortaient tout noirs de terre, donnaient une idée peu rassurante du sort réservé aux voyageurs. Quoi qu'il en soit, arrivés au fond du puits, les ouvriers se mirent à pratiquer des excavations et à construire des tunnels. Le terrain se montra généralement favorable : c'était celui que les géologues désignent sous le nom de *London clay* (argile de Londres). Dans un ou deux endroits pourtant, au grand déplaisir des ingénieurs, on rencontra le sable, cet ennemi naturel des travaux souterrains. Quelques archéologues croyaient que ces fouilles feraient reparaître au jour certaines reliques du passé; en cela du moins, leur espérance fut déçue, on ne trouva rien de remarquable. Comme il faut tout expliquer, les savans se dirent alors que les quartiers minés s'étendent sans doute au-delà des limites du Londres habité par les Romains, les Saxons et les Normands. Ce qui est certain, c'est qu'au lieu des monnaies romaines qu'on cherchait, on n'a trouvé que des coquilles, c'est-à-dire de simples médailles géologiques, souvenirs d'un temps où le bassin de Londres ressemblait au bassin de Paris; mais les terrassiers accordaient peu d'attention à ces vestiges d'une création éteinte: un coup de pioche faisait écrouler des générations d'anciens mollusques.

Ailleurs les chemins de fer commandent plus ou moins aux circonstances extérieures et aux conditions du terrain qu'ils traversent. Ici, au contraire, le *Metropolitan railway* dut s'accommoder et se soumettre entièrement à l'étrange milieu sous lequel il allait se développer. Il fallut prendre le niveau de chaque rue et y conformer le niveau de la voie ténébreuse. Il était aussi nécessaire d'éviter les maisons. En Angleterre, la loi sur la propriété est inflexible : toute maison, ou du moins le terrain sur lequel elle repose, appartient à son maître jusqu'au centre du globe. Le plan économique du nouveau chemin de fer était d'acheter le moins de terrains qu'il pourrait à ciel ouvert; il devait donc aussi s'interdire le passage sous les habitations particulières, pour lequel il eût été contraint d'offrir un dédommagement. Les travaux rencontrèrent un autre genre d'obstacles encore bien plus sérieux dans les égouts, les tuyaux de gaz, les conduits d'eau, et même çà et là dans les tubes de fils électriques, dont le réseau s'étend sous les rues de Londres. Jusqu'ici on ne se représentait guère les villes que comme une agglomération d'édifices et de maisons, un système de rues et de ponts, un ensemble

de services publics exposés au grand jour; les faits sur lesquels le nouveau chemin de fer vient d'appeler l'attention des Anglais nous indiquent un nouvel aspect des cités modernes. Toute ville à l'air libre se trouve doublée d'une autre ville souterraine, l'une communiquant en quelque sorte la vie à l'autre par une multitude d'appareils invisibles. Toute grande cité a, comme disent les anatomistes, ses organes intérieurs et ses organes extérieurs. Pour se faire une idée des obstacles qui attendaient sous terre les ouvriers du *Metropolitan railway*, il faut savoir que chaque maison de Londres a chez elle l'eau et très souvent le gaz. Il existe dans la capitale britannique huit monstrueux réservoirs (*waterworks*), fournissant chaque jour 88 millions de gallons d'eau (1), conduite à travers toute la ville par des tuyaux de fonte qui s'étendent en se ramifiant sur un espace de 2,530 milles. On a calculé que le géant *London* épuisait par jour un lac de 60 acres de surface sur six pieds de profondeur. La consommation du gaz n'est pas moins énorme : la longueur totale des gros tuyaux posés sous terre par treize compagnies est de 1,750 milles, auxquels il faut ajouter de 4 à 500 milles pour les tuyaux d'embranchement. Dans quelques endroits, ces divers conduits se croisent, se touchent et se serrent les uns contre les autres au point de ne pas laisser entre eux l'épaisseur d'un rat. Avant de pratiquer les grandes coupures (*cuttings*), les ouvriers eurent naturellement à détourner ces organes souterrains, à peu près comme dans certaines incisions la main savante et délicate du chirurgien écarte avec soin les nerfs et les artères qui se rencontrent sur le passage du scalpel. Il n'y a guère de chemin de fer qui ait présenté plus de difficultés, malgré le peu d'étendue de la ligne, — moins de 4 milles.

Quelle entreprise de ce genre se montre exempte d'accidens? Le *Metropolitan railway* en rencontra de plus d'une sorte, depuis le jour où une locomotive, ayant pris, si l'on peut ainsi dire, le mors aux dents, vint se plonger dans un tas de décombres jusqu'au jour, plus triste encore, où les travaux intérieurs furent envahis par les eaux. La voie souterraine avait un voisin dangereux, et ce voisin était l'égout de la Fleet (*Fleet sewer*). Avant d'être un égout, la Fleet avait été anciennement une rivière, et même une rivière navigable. Non loin de l'endroit où était jadis *Fleet market* se trouve encore *Sea-coal lane* (2), une ruelle ainsi nommée en souvenir des barques qui venaient décharger là du charbon de terre. Une autre ruelle est appelée *Turn-again-lane* (retournez), parce que le passant assez étourdi pour s'y aventurer rencontrait au bout un cours d'eau, et était ainsi obligé de revenir sur ses pas. Avec le temps,

(1) Un gallon représente dans nos mesures françaises plus de 4 litres.
(2) Ruelle de la Houille.

la Fleet devint un fossé, un cloaque, une sorte d'égout à ciel ouvert, *Fleet ditch*. Tout immonde qu'il fût, ce fossé a eu l'honneur d'être chanté par Ben Jonson, Gay, Pope et Swift. Combien de clairs ruisseaux ne rencontrent point une telle bonne fortune! Le fétide souvenir de *Fleet ditch* a passé à la postérité comme ces vices et ces crimes historiques souvent mieux conservés que les bonnes actions dans les annales de la poésie. Non-seulement un tel fléau a existé durant des siècles dans le cœur de Londres, mais encore au voisinage de *Fleet ditch* se rattache dans le passé plus d'une scène de la vie anglaise. Sur son chemin, le cours d'eau sale et paresseux rencontrait *Fleet prison*, une célèbre prison pour dettes qui existait encore il y a quelques années, et que Charles Dickens a merveilleusement décrite dans son roman de *Pickwick*. A la porte de cette prison se tenaient des hommes qui invitaient les jeunes gens et les jeunes filles à entrer pour être mariés. La cérémonie se célébrait dans l'intérieur de la prison; c'était le Gretna-Green de Londres. Ceci fait, les mariés se rendaient dans une *gin shop* (boutique de gin), pour régaler le ministre (*clergyman*). A l'entrée de ces tavernes était d'ordinaire suspendue une enseigne représentant une main d'homme et une main de femme jointes ensemble avec cette inscription : « Ici on fait des mariages. » C'était en effet dans de telles maisons que se conservaient les registres matrimoniaux. Quel était le sort de ces unions si légèrement conclues? Il est difficile de le savoir. Dans tous les cas, le quartier était sinistre; non loin du fangeux Fleet ditch, sur lequel couraient de mauvais bruits, s'élevait la sombre prison de Newgate, devant laquelle on pend les condamnés à mort. Si j'en crois les moralistes du dernier siècle, plusieurs des jeunes couples qui n'avaient point su éviter un nœud tombaient tête baissée dans un autre encore plus fatal. Ces abus furent enfin réprimés par le grand-chancelier, et plus tard par un acte du parlement. En 1734, on commença, l'eau devenant de plus en plus noire, à enfermer l'odieux fossé lui-même sous une voûte qui, continuée ensuite de distance en distance, finit par convertir tout à fait l'ancienne rivière en un égout de Londres.

Couvrir un mal n'est point le guérir, et la Fleet, après avoir été un ruisseau incommode, devint un des égouts de la ville les plus récalcitrans. En 1846, il fit éclater sa ceinture de pierre, ravagea quelques maisons et se répandit dans les rues voisines. Depuis lors pourtant, sa prison ayant été raffermie, les habitans de Londres se souciaient assez peu des sourdes colères et des menaces comprimées que roulait sous terre cette rivière enterrée vivante. Le nom seul de la Fleet évoquait plus d'un souvenir dans les annales du crime : Jonathan Wild et Jack Sheppard, deux fameux brigands anglais, avaient hanté, dit-on, ce noir repaire. Les travaux du chemin de fer métro-

politain rencontrèrent par trois fois le redoutable égout : les deux premières il se laissa détourner pour faire place à la voie souterraine; mais la troisième fois, indignée sans doute des libertés qu'on prenait avec elle, la Fleet rompit ses digues et inonda une assez grande partie du chemin de fer. Ce fut un déluge, une tempête de boue. L'accident ayant éclaté dans la nuit du samedi au dimanche, très peu d'ouvriers se trouvaient sur le théâtre des excavations, et l'alarme se répandit dans la ville. Les antiques superstitions n'auraient pas manqué de voir dans cette catastrophe une sourde protestation de la mère Tellus contre ceux qui avaient violé ses mystères et ses ténèbres sacrées. Au point de vue des religions de la nature, la race anglo-saxonne est la plus impie des races; elle ne respecte rien des sombres et violentes majestés de l'abîme. A toutes les forces de l'univers divinisées par les anciens elle oppose l'intraitable énergie de sa volonté; aux résistances et aux révoltes de la matière, elle répond stoïquement : « Je ne veux point être vaincue (*I do not like to be conquered*). » Ayant enlevé la couronne de l'égout, on finit en effet par se rendre maître de la force du courant. Les sacs de terre, les pompes, les pilotis, tout fut mis en usage, et le dégât se réduisit en somme à deux cents pieds de murailles de brique qu'il fallut rebâtir. Il n'y avait plus désormais aucune confiance à placer dans le caractère sournois et tempétueux d'un tel voisin : on résolut de traiter avec lui de puissance à puissance, et le noir Styx de Londres, emprisonné dans un vaste tube de fer, fut hardiment conduit au-dessus de la voûte du railway. Il fallut en agir de même avec un second égout, le *King's scholars pond sewer*, connu, lui aussi, pour son humeur exigeante et acariâtre. Les travaux, délivrés de ces deux grands ennemis, purent soumettre les autres cours d'eau souterrains par des moyens beaucoup moins coûteux. Une commission visita plus tard à la lueur des torches les parties du *Fleet sewer* qui n'avaient point été remaniées, et s'assura par ses yeux qu'il n'y avait plus de dangers à craindre.

De tous les obstacles, les plus difficiles à surmonter étaient encore les intérêts. Quoique l'ensemble des travaux se poursuivît sous terre, certaines rues de Londres se trouvèrent barrées pendant des semaines et des mois pour ouvrir des tranchées et des communications avec l'intérieur des tunnels en voie de progrès. Plusieurs quartiers de la ville apprirent bien à contre-cœur comment se construit un chemin de fer. D'abord parurent en plein air, le long des rues et des voies interceptées, de petites maisons de bois portées sur des roues, puis arrivèrent des camions chargés de poutres et de planches; enfin se montrèrent les machines à vapeur, les chevaux, les charpentiers, et toute une armée de terrassiers armés de pelles et de pioches. Un bruit de voix, de marteaux, de pics, qui ne

s'arrêtait ni jour ni nuit, troubla plus d'une paisible retraite. De distance en distance s'élevaient d'énormes constructions en bois destinées à marquer l'ouverture des fosses (*shaft holes*), et où des seaux et des chaînes de fer ramenaient à la surface la terre arrachée des profondeurs de la caverne. A peine sortie de ces bouches noires, la même terre était traînée dans des chariots sur les *tramways*, puis précipitée dans un autre puits, avec un bruit de tonnerre lointain, pour être conduite dans la campagne à travers les branches déjà terminées de l'*underground railway*. Au milieu de tout ce bouleversement, les maisons voisines eurent naturellement à souffrir. Une loi de tous les grands travaux publics est le sacrifice de quelques intérêts particuliers au bien-être général; mais quel est celui qui aime à être la victime désignée par le sort ou par le choix des ingénieurs? La plupart des maisons de New-Road par exemple ont sur le devant des jardins auxquels les Anglais, je l'ai dit, donnent le nom de *front-gardens;* je laisse à penser les dégâts commis involontairement par ce tremblement de terre, les palissades enlevées ou meurtries, le sable des allées confondu, les fleurs et les arbustes baissant la tête de tristesse, la blancheur du seuil et des marches de pierre dont les servantes anglaises se montrent si jalouses indignement souillée par une boue argileuse, l'intérieur des appartemens dévoré par la poussière. Tout cela n'était rien encore auprès du tort fait aux magasins et aux boutiques dans les rues obstruées par les travaux. Les intérêts froissés s'abritent volontiers en pareil cas derrière les craintes hypocrites et les fantômes. On fit courir le bruit que les locomotives, en roulant sous terre, ébranleraient les fondations des maisons voisines, peut-être même le pavé des rues, et que Londres, ainsi miné, secoué, se trouverait sous la menace perpétuelle d'un écroulement. Le bon sens public fit aisément justice de ces rêveries; mais les quartiers qui se croyaient injuriés ne se rendirent point si vite à l'évidence, et signèrent contre la compagnie du chemin de fer des pétitions qui, Dieu merci, ne furent point écoutées.

Cependant l'ouvrage avançait, quoique lentement. Les Anglais aiment à braver par des fêtes l'horreur des lieux lugubres. L'année dernière (1862), j'avais reçu d'un ami un billet m'annonçant qu'il m'attendait vers une heure de l'après-midi à la station de Deptford, et qu'il me conduirait dans un lieu de divertissement (*entertainment*). Chemin faisant, nous rencontrâmes un trou et une échelle qui s'enfonçait sous terre. Il m'invita poliment à descendre. « Après vous, lui dis-je; mais je voudrais bien savoir où nous allons. — Nous allons dîner, » reprit-il avec son flegme britannique. Ayant atteint le bas de l'échelle, qui me sembla fort longue, nous nous trouvâmes sous une immense arcade de brique dans une galerie

éclairée de chaque côté, à près d'un mille de distance, par des becs de gaz. Des tables abondamment servies étalaient toute sorte de rafraîchissemens. La musique des volontaires exécutait des airs guerriers, et cinq cents personnes venues de Greenwich se livraient aux éclats bruyans d'une joie à peine assombrie par l'étrange caractère de la salle du festin. Nous étions dans le grand égout, tout nouvellement construit, qui doit conduire les eaux immondes de Londres jusqu'à Erith (1). J'avais vu creuser cet égout quelques mois auparavant, et j'avais même plus d'une fois traversé la chaussée le long des ponts de planches jetés sur l'embouchure des profondes cavernes. Les habitans de Greenwich se proposaient de fêter, en se réunissant sous terre, l'achèvement des travaux, et d'offrir un témoignage de gratitude au constructeur, M. Webster. En août 1862, le tronçon du chemin de fer entre Paddington et Gower-street étant terminé, les constructeurs du *Metropolitan railway* résolurent aussi de célébrer cet événement par un banquet. Cette fois, la salle de divertissement était encore, à vrai dire, sous terre, si l'on consulte le niveau de la rue, mais du moins il y faisait à peu près jour, grâce à un système ingénieux d'éclairage. C'était une des stations du futur railway. Une plate-forme en bois avait été jetée d'un côté à l'autre de la station, et sur cette plate-forme s'élevaient les tables. Un orchestre, monté sur une estrade qui masquait l'embouchure d'un des tunnels, égayait le silence de ces lieux, naturellement taciturnes. Des drapeaux aux armes de la Grande-Bretagne et toute sorte de bannières tapissaient les épaisses murailles. Six cents hommes, tous employés dans les travaux, des dames et des *gentlemen*, s'assirent autour des tables, éclairées de distance en distance, à la tombée du jour, par des tuyaux de gaz. Quand l'appétit des rudes convives eut fait honneur aux viandes, on but toute sorte de toasts accompagnés par la musique et par de vigoureux hourras. La réunion se sépara tard dans la nuit au milieu des accens d'une joie tumultueuse. Ces banquets ont en Angleterre un caractère grandiose et touchant; ils servent d'ailleurs à resserrer les liens de la confiance entre les entrepreneurs de travaux et les ouvriers.

Le *Metropolitan railway* avait employé les meilleurs ouvriers de l'Angleterre, et par conséquent, ajoutait avec orgueil un des orateurs du banquet, « les meilleurs ouvriers du monde. » Les terrassiers anglais, *navvies*, forment une des corporations de travailleurs les plus vigoureusement trempées, et leurs mœurs sont frappées d'un cachet tout particulier. Solidement bâtis, rudes, rouges, hérissés, ils représentent bien la race saxonne telle qu'on la trouve figu-

(1) Londres poursuit en ce moment même d'immenses travaux de drainage qui coûteront au moins 3 millions de livres sterling.

rée dans les anciens monumens historiques. Leurs vêtemens ont la couleur du sable ou de l'argile; ils se montrent partout les mêmes et défient en quelque sorte la terre de laisser aucune empreinte sur leurs habits. Il y a encore des châteaux et des villages du nord de l'Angleterre ou de l'Écosse où l'on redoute leur arrivée pour l'ouverture d'un chemin de fer, tant est accrédité le bruit populaire qui les présente comme de robustes aventuriers bouleversant tout sur leur passage. Leur conduite se trouve pourtant très éloignée de justifier ces alarmes. En général ils se montrent exemplaires dans leurs rapports avec les paysans. Ne sont-ils point de la même famille? Enfans de la terre, les uns la cultivent à la surface pour la nourriture de l'homme, les autres la coupent, la remuent ou la percent sous les montagnes pour ouvrir des voies de communication aux produits de l'agriculture. Il est bien vrai, car je ne veux rien cacher, que les *navvies* se querellent et même se battent quelquefois entre eux; cela tient sans doute à un excès de forces qu'ils éprouvent le besoin d'exercer en dehors des travaux. Après tout, ce sont de braves cœurs, et bien souvent ces chevaliers du poing protégent ainsi à leur manière la veuve et l'orphelin. L'accès de colère passé, ils se montrent généreux envers leurs confrères battus et les aident volontiers dans l'occasion. En certains endroits, ils habitent durant quelque temps des huttes élevées à la hâte et bâties de leurs propres mains dans le voisinage des travaux. Des femmes accoutumées à les suivre de comté en comté partagent joyeusement cette rude manière de vivre. Si quelques orages troublent çà et là le repos du toit domestique, c'est le plus souvent la faute de l'intempérance. Le *navvy* n'est guère économe; il dépense ou, pour mieux dire, boit volontiers le gain de la semaine. Cette imprévoyance tient chez lui au sentiment de sa force et de sa valeur personnelle; il sait bien que, tant qu'il aura des bras, il trouvera du travail et des moyens d'existence. On le déterminerait très difficilement à placer son argent; mais il est possible qu'il assure sa vie, seul capital dont il tienne compte et dont la perte puisse mettre en danger sa famille. Les terrassiers anglais se distinguent en outre par un brusque et vraiment incommensurable patriotisme. Ils aiment avec passion cette vieille Angleterre à la grandeur et à la prospérité de laquelle ils concourent par leurs énergiques travaux; on pourrait même dire que pour eux il n'y a que l'Angleterre au monde. J'ai vu à Nivelles, en Belgique, des *navvies* qui étaient venus pour construire un chemin de fer local, entrepris par d'habiles constructeurs anglais, MM. Waring; ces bons ouvriers se montrèrent tout étonnés quand ils apprirent qu'ils n'étaient plus sous les drapeaux de la Grande-Bretagne. Suivant leurs idées, la Belgique devait appartenir aux Anglais, puis-

qu'on y remuait de la terre et que la côte d'Anvers était baignée par l'eau salée.

L'immense développement des chemins de fer à travers le sol ou le sous-sol trouve chez nos voisins un point d'appui merveilleux dans l'opinion publique. Les Anglais font encore mieux que d'encourager les ingénieurs, ils les honorent. Il fallait voir l'année dernière, pour s'en convaincre, l'inauguration du monument élevé à Robert Stephenson dans la ville de Newcastle-on-Tyne. Jamais je n'avais assisté à une cérémonie plus émouvante; c'était la fête de l'industrie, le triomphe du travail et des travailleurs. Toutes les boutiques de la ville étaient fermées; des drapeaux et des bannières flottaient à toutes les fenêtres. Les ouvriers de toutes les grandes fabriques, musique en tête et couleurs déployées, défilaient par bandes dans les principales rues. Au milieu de ces emblèmes et de ces enseignes vaillamment portés par de robustes mains, une petite bannière attirait surtout les regards de la multitude; sur les plis de cette bannière, qui s'avançait en tête des mineurs (*pitmen*), on lisait ces simples mots : « Il fut un des nôtres! » Après avoir été dans son enfance gardeur de vaches, Stephenson avait en effet travaillé plus tard dans une mine de charbon de terre. A la base de sa statue, qui fut découverte au milieu des acclamations de la foule, s'élèvent quatre figures : un ingénieur, un forgeron, un terrassier et un mineur. C'est grâce au concours de ces quatre corps d'état que George Stephenson a soumis l'espace, abrégé les distances et défié les obstacles de la nature. Tout autre monument élevé à la gloire militaire m'eût trouvé froid, surtout dans un pays étranger; celui-ci s'adressait à l'avenir et à toute l'humanité, sans distinction de races : les conquêtes qu'il célébrait n'avaient humilié personne, n'avaient coûté ni larmes ni sang, et tendaient à rapprocher les peuples. Au moment où cet hommage était rendu à l'homme qui personnifie le mieux en Angleterre les progrès des chemins de fer durant les vingt dernières années, le *Metropolitan underground railway* touchait à la fin des travaux.

L'attente du public avait été plusieurs fois trompée; depuis trois ans, on le sait, la ligne était commencée, mais divers accidens, on le sait aussi, avaient retardé la marche des ouvriers dans l'intérieur de la terre. Au dernier moment, des difficultés s'élevèrent entre la compagnie et le gouvernement à propos des signaux. L'imagination se représente aisément ce qu'aurait d'horrible un choc de locomotive contre locomotive dans ces tunnels où règne une éternelle nuit. La nature de cette voie ferrée et les idées qui s'attachent involontairement à un chemin de fer souterrain n'étaient point faites après tout pour inspirer une confiance illimitée. On ne saurait donc trop louer

l'inspecteur du gouvernement, M. le colonel Yolland, d'avoir exigé de minutieuses précautions contre les moindres chances de collision. D'après ses ordres, on ajouta des indicateurs électriques aux signaux de distance. La construction de la ligne fut d'ailleurs jugée excellente. Un des avantages de ce système est l'économie : on estime que toutes les dépenses ne s'élèvent point au-delà de 1,300,000 liv. sterling. Un viaduc parcourant la même distance et frayant un passage en plein air à travers les propriétés et les maisons aurait coûté quatre fois autant. Une autre circonstance qui me réjouissait plus encore, c'est qu'au milieu de ces dangereux travaux il n'y avait point eu à déplorer la perte d'un seul homme. Enfin, tous les obstacles étant surmontés, ce chemin, sur lequel les wagons devaient courir le 1er mai 1862, s'ouvrit au public le 9 janvier 1863.

III.

Farringdon-street station, qu'on peut considérer comme la tête du *Metropolitan railway*, s'élève sur une route percée à travers un ancien labyrinthe de ruelles et de maisons. L'état des lieux, quoique évidemment provisoire, n'a pas changé depuis une dizaine d'années; la place qu'occupaient les maisons démolies est restée vide; des terrains vagues entourés de planches ou de grossières balustrades, nus ou recouverts d'un chétif gazon, dominés par de vieux bâtimens, des murs lézardés, des débris de constructions qui avancent ou reculent au hasard, présentent tout à fait l'image d'un quartier dévasté. Le voisinage du nouveau chemin de fer contribuera, il faut l'espérer, à transformer l'aspect monotone et consterné de cette voie sans habitans. La station elle-même, comme pour se conformer au caractère général des lieux, est construite en bois; on y descend par un double escalier, et l'on se trouve alors sur une plate-forme qui n'offre encore rien de remarquable. Là se rencontrent des trains tout prêts à partir de quart d'heure en quart d'heure. Les wagons, *carriages*, ressemblent, pour la forme, à tous les autres wagons, avec cette différence qu'ils sont plus larges, plus commodes, et dans l'intérieur libéralement éclairés au gaz. Un jour de noir brouillard, un Anglais, qui entrait dans l'une des voitures au moment où je m'y trouvais moi-même, me dit, frappé par l'éclat de cette lumière artificielle : « Je crois décidément qu'à Londres il faut descendre sous terre pour y voir clair. » Cependant la locomotive s'ébranle : *elle* (*she*), tel est le nom que donnent familièrement les mécaniciens et les chauffeurs anglais à cette puissante machine; n'est-ce point ainsi que les poètes désignent la bien-aimée? On voyage pendant quelques secondes à ciel ouvert, car il a fallu *faire*

respirer la ligne de distance en distance; mais le train ne tarde point à s'engager sous le premier tunnel. Envisagé dans son ensemble, le *Metropolitan railway* ressemble assez bien à un serpent dont la tête et la queue seraient exposées à fleur de terre, et dont quelques anneaux se soulèveraient de distance en distance, tandis que toute la grande longueur du reptile plongerait ténébreusement sous le sol.

A peine le voyageur a-t-il eu le temps de s'apercevoir de la nuit que le sifflet retentit aigrement sous les voûtes sombres et que le train s'arrête à la station de King's-Cross. Ici le jour reparaît. La lumière descend dans ces lieux bas d'un toit de verre qui semble fort élevé, mais qui ne dépasse guère en réalité le niveau de la rue. Ce toit prend d'ailleurs toutes les formes qui peuvent le mieux aider à la transparence; c'est ainsi qu'il se déploie à l'une des extrémités en un immense éventail. Sorti un instant de l'ombre, le train va rentrer sous terre pour continuer son voyage. D'après l'expérience que j'avais acquise dans les tunnels des autres chemins de fer, je m'attendais à être suffoqué par la vapeur et la fumée sous ces longues voûtes caverneuses. Quelle fut ma surprise de voir qu'il n'en était nullement ainsi! Les locomotives du *Metropolitan railway* ont été construites sur un nouveau plan : elles consument elles-mêmes leur fumée et leur vapeur; une des difficultés de l'application de ce système, m'a-t-on dit, a été d'adapter ces machines à la fois au service des tunnels et au service en plein air. A mesure que le passage s'étend sous les galeries ténébreuses, on commence à subir l'impression des lieux. Le phénomène de la nuit, qui semble devoir être partout le même, en ce sens qu'il est toujours la privation de la lumière, se montre néanmoins sous des traits bien différens, suivant qu'on l'observe à la surface ou dans les entrailles de la terre. Dans le premier cas, les endroits les plus obscurs se montrent toutefois pénétrés par les splendeurs glacées des espaces célestes, tandis que dans le second l'écrasante intensité des ténèbres, l'humidité des voûtes et les odeurs terreuses du milieu qu'on parcourt revêtent un air farouche. On dirait volontiers des ombres voyageant dans un tombeau. Avec ses intervalles de nuit et de clarté, le *Metropolitan railway*, encore mieux que tout autre chemin de fer, représente les alternatives de la vie humaine, les obscurcissemens et les éclaircies de l'âme. *Post tenebras spero lucem*, se dit le voyageur absorbé dans les flancs du serpent Averne. Cette lumière, la voici en effet qui s'annonce sous la forme croissante du crépuscule. Nous sommes à *Gower-street station.*

C'est ici surtout qu'on peut se faire une idée de ce gigantesque travail de taupe qui s'appelle le chemin de fer métropolitain de Londres. Aux deux extrémités de la station s'ouvrent deux cavernes

béantes recouvertes d'une énorme voûte de brique avec une chaussée assez large pour admettre deux lignes de rails. Sous l'une de ces arches a déjà disparu la locomotive, cette force qui trouve son chemin sous terre et dans la nuit. Une autre va venir; il est alors curieux de s'approcher du tunnel opposé, et au front duquel brille une étoile rouge ou bleue. Des cercles d'ombre s'enfoncent en se rétrécissant de plus en plus dans cette crypte, jusqu'à ce qu'ils se perdent entièrement au milieu d'un fond noir et uniforme. Si l'on écoute avec attention, on surprend quelquefois un bruit sourd et bourdonnant comme celui qu'entendent les enfans en collant l'oreille contre une conque de mer. Ce bruit peut être produit par une voiture roulant sur le pavé de la rue, mais le plus souvent c'est le sourd retentissement d'une locomotive qui s'avance; bientôt vous distinguez dans les ténèbres son œil de feu comme celui d'une monstrueuse chauve-souris. Enfin la sanglante clarté du foyer ambulant se réverbère sur l'autre côté de la voûte, et les ombres des chauffeurs se dessinent avec des formes exagérées. La station de Gower-street, ainsi que celle de Baker-street, qui lui succède, se distingue par un système très remarquable d'éclairage et de ventilation. De chaque côté s'ouvrent dans l'épaisseur des voûtes quatorze fenêtres, si l'on peut donner le nom de fenêtres à des puits d'air et de lumière. La clarté du jour tombe en descendant du dehors sur un mur perpendiculaire revêtu de tuiles blanches vernissées; les quatorze croisées reçoivent cette lumière accrue par la réverbération, et la conduisent le long d'un canal également tapissé de tuiles brillantes, d'où elle se précipite en pente raide et en manière de cataracte. A l'extérieur, c'est-à-dire dans la rue, ce système de respiration et d'éclairage se montre représenté par deux pavillons de pierre d'un style assez maniéré qui semblent placés là pour l'ornement, mais qui ne sont en réalité que des bouches d'air avec toute sorte d'orifices et d'opercules. Malgré toutes ces précautions et tous ces artifices ingénieux, la lumière ainsi introduite est d'une couleur froide et d'un effet particulier, ainsi qu'une lumière de sépulcre. On pourrait dire qu'elle ne figure là que pour mémoire; elle suffit seulement à nous rappeler qu'il y a quelque part au-dessus de nos têtes un soleil, du mouvement, de la vie. Le véritable soleil de l'*underground railway* est le gaz et le charbon de terre. Il est à remarquer que les civilisations de l'Asie semblent vivre sous la dépendance de l'astre du jour, qui a déterminé la forme et la situation des monumens, les usages, les cultes, tandis que les industrieuses sociétés du nord, mais surtout la race anglo-saxonne, vont en quelque sorte contre le soleil, et dans tous les cas se sont affranchies de son influence par la force de la volonté humaine. Je crains bien que ces images de silence et

d'obscurité ne donnent point une idée très agréable du *Metropolitan railway*. Oui, par lui-même ce chemin de fer est triste; mais l'intérieur des wagons est très gai. Il est assez rare que les Anglais engagent la conversation dans une voiture avec des personnes qu'ils ne connaissent point; ici pourtant la nouveauté du spectacle, le besoin de narguer la nuit et la surprise de voyager sous terre rompent aisément la glace du caractère britannique. Le thème banal, mais toujours nouveau, des conquêtes de l'industrie fournit d'ailleurs un sujet d'entretiens enjoués qui intéressent l'amour-propre national.

Aujourd'hui le *Metropolitan railway* s'arrête à Bishop's-Road; il est évidemment destiné à s'étendre et à se ramifier. Un des prolongemens qu'on peut considérer déjà comme résolu en principe est la continuation de la ligne depuis la station de Farringdon-street jusqu'à Finsbury, un des quartiers les plus populeux de Londres. Il y a bien quelques obstacles suscités par les intérêts locaux; mais ces obstacles céderont à la force de l'opinion publique, de plus en plus prévenue en faveur des chemins de fer. D'autres branches se répandront sans aucun doute dans d'autres directions, et l'on peut prévoir dès aujourd'hui le moment où la grande métropole aura dans presque toute son étendue deux systèmes de circulation par la vapeur, l'un à ciel ouvert et l'autre sous les rues. Le marchand de la Cité, sorti le matin de sa riche maison de Tyburnia, se plongera et s'engloutira durant quelques minutes dans l'intérieur de la terre; puis, vers neuf ou dix heures du matin, il sera installé dans son comptoir à Cornhill. Les voies de fer aériennes ou souterraines qui doivent sillonner la ville de Londres auraient du reste peu de chances de succès matériel, si chacun de leurs tronçons ne se reliait à d'autres grandes voies de communication. C'est ainsi que le *Metropolitan railway* touche déjà dans son parcours aux nombreuses lignes du nord et de l'ouest; quand le chemin de fer de Douvres et de Chatam aura passé la Tamise, lorsque la ligne sur Finsbury sera construite, il se reliera aux lignes du sud et de l'est. Comme ce chemin de fer est destiné à porter les voyageurs, mais surtout les bagages et les marchandises d'un débarcadère à l'autre, il doit recevoir la vie de l'ensemble du réseau, à peu près de même que les organes du corps humain se nourrissent et se développent, par une loi de solidarité, avec les autres appareils du mouvement et de la circulation.

Outre les trains ordinaires, qui s'arrêtent à toutes les stations, il y a des trains directs (*express trains*), qui partent d'heure en heure. Enfin une clause introduite dans l'acte de la compagnie l'oblige à lancer deux fois par jour, à six heures du matin et à six heures du soir, un train *parlementaire* destiné surtout aux ouvriers. Dans les

wagons de troisième classe, ces derniers peuvent parcourir toute la distance (3 milles 3/4) pour la modique somme d'un penny. Est-il besoin de dire quel avantage ce moyen de transport à bon marché offre aux hommes de peine qui travaillent dans la Cité, mais qui ne peuvent point y demeurer à cause du prix élevé des loyers? Voyager en wagon dans l'intérieur de Londres est d'ailleurs pour toutes les classes une économie de temps et d'argent. On a calculé que 111 millions de personnes faisant par an 12 milles en chemin de fer employaient à cela une demi-heure, tandis que, par les anciennes diligences, elles avaient dépensé sur la même distance une heure et demie. Le nombre d'heures épargnées par le nouveau système de locomotion représente ainsi un total de 38,000 années. Qu'on admette maintenant que ces voyageurs soient des hommes occupés, travaillant huit heures par jour à raison de 3 shillings par tête, et cette économie de temps se traduira chaque année par une économie de 2 millions de livres sterling. Ces chiffres ne sont point rigoureusement applicables à l'ordre de faits que nous avons ici en vue : je veux dire la différence entre les chemins de fer et les omnibus; on ne saurait néanmoins douter que la substitution des uns aux autres dans les rues de Londres n'entraîne un grand bénéfice. Le vaste changement qui s'est introduit en Angleterre, depuis un demi-siècle, dans le système de locomotion artificielle a exercé une grande influence sur le caractère des habitans et sur la prospérité publique. Avant les chemins de fer, l'Anglais, — il le reconnaît lui-même, — était plus robuste que remuant; la vapeur a en quelque sorte éperonné son activité physique et morale. Comment le réseau des *railways*, en s'étendant et en se ramifiant chaque jour dans la ville de Londres, où se pressent tant d'intérêts, ne stimulerait-il point encore l'esprit des affaires et l'énergie du travail? Ici, plus même que dans les autres villes du royaume-uni, on apprécie la valeur du temps, et l'on sait que la condition du succès est de se hâter. « Les machines font honte aux indolens et aux paresseux, s'écriait un ouvrier de Londres dans un *meeting*; les rapides locomotives réveillent les tortues de leur sommeil : elles nous apprennent que le monde appartient à la force qui s'agite et qui court vers un noble but. »

Que deviendront cependant les omnibus et les voitures de louage? On raconte qu'un paysan anglais du bon vieux temps, voyant tomber autour de son village les forêts de chênes, demandait un jour sur un ton de tristesse prophétique : « Et comment l'avenir nourrira-t-il les cochons? » Les arbres à gland ont disparu depuis ce temps-là du sol de la Grande-Bretagne sur une vaste étendue, et pourtant les expositions annuelles de l'agriculture sont là pour nous apprendre que les porcs jouissent encore chez nos voisins d'un embonpoint formidable. Cette leçon doit nous engager à être plus ré-

servés que ce bon philosophe de la campagne dans nos craintes et nos jugemens sur l'avenir. Il y a sans doute plus d'un exemple d'intérêts complétement déplacés par les nouvelles conquêtes de l'industrie; mais on a vu aussi d'anciens systèmes résister au choc des innovations rivales toutes les fois qu'ils avaient une raison d'être. Les omnibus sont-ils menacés dans Londres par le même sort qui supprima, il y a quelques années, les diligences sur les grandes routes? Rien ne l'annonce encore. Les besoins d'une grande ville comme Londres sont assez nombreux et assez compliqués pour se prêter en même temps à différens services de voitures. Ceux des omnibus qui ne pourraient point soutenir la concurrence sur les mêmes lignes avec les voies ferrées se répandront dans d'autres quartiers de la capitale où ils n'ont guère pénétré jusqu'ici, et où ils seront les bienvenus. En attendant, le débarcadère du *Metropolitan railway* se trouve assiégé du matin au soir par ces anciens véhicules, qui ne semblent point du tout avoir envie de mourir. Les omnibus ont même subi de leur côté des changemens utiles; ils se montrent plus larges, plus commodes et plus ornés qu'autrefois. Ces vieilles puissances ébranlées semblent vouloir tenir tête à la fortune en faisant du bruit et en jetant de l'éclat. Je ne crois point qu'elles disparaissent encore de si tôt; seulement elles seront obligées d'accroître leur vitesse et de réduire leurs prix. De toute façon, le public y gagnera, car le vœu général est aujourd'hui à Londres la circulation rapide et à bon marché.

Faire vite, aller vite, ce besoin ne s'applique pas seulement aux moyens de transport pour les voyageurs. Dès 1859, il s'était constitué à Londres une compagnie qui se proposait d'établir dans la ville des tubes pneumatiques chargés de transmettre les dépêches et les paquets avec une vélocité merveilleuse. Cette compagnie fut autorisée par un acte du parlement à creuser les rues et à commencer sous terre ses travaux. Après quelques expériences, elle résolut d'enfouir un tube permanent de 30 pouces de largeur entre le débarcadère d'Euston et le bureau de poste du North-Western, dans Eversholt-street. Au mois de février 1863 eut lieu l'inauguration, à laquelle assistaient plusieurs officiers de l'administration des postes. Trente sacs de dépêches furent placés dans de petits chariots d'une forme singulière, presque semblables à des berceaux d'enfant. On fit alors le vide dans la chambre longue, et le train, aspiré comme un pois dans un tube de verre, atteignit le lieu de destination en une minute. C'est à rendre jalouse la vapeur. L'étendue de ce chemin est jusqu'ici peu considérable, — un tiers de mille; — mais le succès a été si éclatant que la compagnie va ouvrir des travaux à Holborn pour développer la ligne principale et y rattacher de nombreuses ramifications. Il serait peut-être curieux d'étudier l'histoire

des langues modernes au point de vue des découvertes de l'industrie. Certaines locutions qui ont eu dans le temps une raison d'être, comme par exemple *courir la poste*, ne présentent plus aujourd'hui qu'un sens douteux et suranné. L'ancienne malle-poste rampait, si on la compare à la locomotive, et la locomotive elle-même ne fait que trotter, si on lui oppose le service exécuté déjà par les agens atmosphériques.

En même temps qu'ils recherchent tous les moyens d'augmenter la facilité des communications, les Anglais se montrent préoccupés aussi, depuis quelques mois surtout, d'introduire une sorte d'unité dans leur système de chemin de fer. Ailleurs c'est par là qu'on eût commencé : dans la Grande-Bretagne, c'est presque toujours par là qu'on finit. Un naturaliste d'outre-mer, James Rennie, a écrit un livre pour démontrer que les abeilles jouissaient du *self-government*. A l'en croire, elles n'agiraient point dans la construction de leurs cellules en vertu d'un plan préconçu; mais l'initiative personnelle, le libre arbitre de chaque ouvrière, présideraient à leurs opérations. Il est difficile de savoir au juste comment travaillent les abeilles; mais il est certain que les Anglais suivent cette dernière méthode dans toutes leurs entreprises. Les lignes de chemin de fer ont été jetées d'abord un peu au hasard pour répondre à divers besoins du commerce, de l'industrie ou de l'agriculture. Ces lignes, plus ou moins indépendantes les unes des autres, se sont accrues et multipliées en un demi-siècle au point de former le réseau le plus vaste et le plus compliqué qu'il y ait en Europe; mais, depuis que la circulation se trouve desservie dans toute la Grande-Bretagne par tant de grands troncs et d'embranchemens, une nouvelle tendance se développe : on voudrait relier entre eux ces organes du mouvement. Pour atteindre ce but, divers plans ont été proposés; on parle beaucoup d'établir un conseil spécial (*board*) chargé de réunir les parties existantes ou en voie de construction et d'en former un tout. Quoi qu'il en soit des moyens, il est certain que l'ordre ne tardera point à surgir du sein des élémens si riches qui composent déjà le réseau de fer anglais. Il y a deux manières d'entendre la centralisation : on peut la prendre comme point de départ; on peut aussi la perdre de vue à l'origine, laisser agir l'initiative et les forces personnelles, satisfaire les intérêts locaux, tout en attendant de la force même des choses le moment où ces diverses entreprises doivent naturellement se rejoindre et s'organiser en un système. C'est cette dernière méthode qu'ont choisie les Anglais, et quand je regarde à ce qu'ils ont fait depuis quelques années, aux échanges de produits qu'a développés dans le royaume-uni la puissance du mouvement par les voies de fer, je ne puis croire qu'ils se soient attachés à une

erreur. Qui ne comprend d'ailleurs que les débarcadères, en s'avançant vers le centre de la métropole, doivent favoriser l'établissement du système d'unité, si désiré maintenant au-delà du détroit?

Les grands travaux qui bouleversent en ce moment la ville de Londres tendent en définitive, on l'a vu, vers un but pratique. Les Anglais n'éventrent point les anciens quartiers afin de percer des voies stratégiques; il ne veulent ni frapper leur capitale à l'effigie d'un règne, ni séduire les regards par une élégance oisive, ni chasser du centre de la ville les ouvriers et rejeter aux extrémités les industries utiles. Ce qu'ils veulent avant tout, c'est ouvrir des voies aux affaires. Ils ont le talent de ne point s'endetter pour la construction de ces gigantesques ouvrages, qui, en facilitant les rapports des habitans entre eux, doivent au contraire enrichir chacun de la richesse de tous. De tels travaux contribueront-ils d'une manière certaine au bien-être de la classe la plus nombreuse? Je répondrai résolûment oui. Si j'en excepte l'extrême pauvreté, à laquelle, je l'avoue, tous ces changemens profitent assez peu, la masse recueille chaque jour le fruit des immenses sacrifices semés dans le champ de l'industrie. L'habitant de Londres a déjà sous ses ordres plus de chemins de fer qu'il n'en existe dans aucune capitale du monde, il commande à un réseau de fils électriques toujours prêts à transmettre d'un lieu à l'autre pour quelques sous ses messages et ses volontés. A plusieurs stations de railways sont attachées des fontaines à boire (*drinking fountains*) qui lui versent pour rien l'eau la plus limpide et la plus fraîche; tout le long de la ligne il peut acheter pour un denier des journaux où l'on ose tout dire. Même avec une bourse légère, il est plus riche en réalité qu'un satrape d'Asie ou qu'un nabab de l'Inde, car la véritable richesse consiste dans le développement des moyens d'action. Dieu me préserve pourtant d'attacher à ces avantages matériels plus de valeur qu'il ne convient! Tout cela ne serait rien encore, ou peu de chose, sans cette force morale qui chez nos voisins d'outre-mer surveille, contrôle et dirige même au besoin le gouvernement. De telles conquêtes industrielles et sociales se montrent à peine dignes de ce nom tant qu'un peuple n'a point conquis la liberté. C'est dans cette liberté surtout que la Grande-Bretagne puise, comme à une source féconde, la vigueur nécessaire pour accroître le prix du temps et pour renverser les barrières matérielles qui divisent les intérêts. Ses vastes entreprises ne doivent rien à l'état et ne se rattachent à aucun projet officiel; elles proclament et fortifient au contraire de jour en jour le grand principe de la civilisation anglaise : se reposer sur soi-même, *self reliance*.

ALPHONSE ESQUIROS.

LES

NOIRS AMÉRICAINS

DEPUIS LA GUERRE

II.

LES PLANTATIONS DE LA LOUISIANE. — LES RÉGIMENS AFRICAINS. — LES DÉCRETS D'ÉMANCIPATION.

I. *Les États-Unis d'Amérique en 1863*, par M. Bigelow, Paris 1863. — II. *La Terreur blanche au Texas et mon évasion*, par M. J.-C. Houzeau, membre de l'académie de Belgique, Bruxelles 1862. — III. *The Freed men of South Carolina*, by J. M. Mac Kim, 1862. — IV. *Official reports on the Negroes of South Carolina*, by Edward Pierce, 1862. — V. *The Slave Power; its character, career and probable designs*, by J. E. Cairnes, London 1862.

I.

Dans une précédente étude (1), nous avons indiqué les changemens sociaux qui se sont produits en Amérique pendant la première période de la guerre civile. Au commencement de l'année 1862, on avait déjà mis un terme à l'extension de l'esclavage et libéré de nombreux captifs; mais on n'avait point encore porté la moindre atteinte à la majesté des lois qui consacraient la servitude. On avait tremblé à la pensée de s'attaquer au véritable ennemi, à cette *institution* qui venait de scinder la république en deux fractions hostiles, et qui, pendant trois quarts de siècle, avait lentement perverti le sens moral des citoyens. Il est vrai que plusieurs orateurs s'étaient levés dans les deux chambres du congrès pour exposer des mesures

(1) Voyez la *Revue* du 15 mars 1863.

d'affranchissement; mais leurs propositions n'avaient pas abouti. La plupart des représentans et des sénateurs savaient déjà parfaitement quelle était la source de tous les malheurs de leur pays; ils savaient aussi que tôt ou tard ils seraient obligés de s'en prendre à cette cause fatale de la rébellion, et pourtant ils n'osaient toucher à la propriété sacrée du planteur. On eût dit qu'ils craignaient de réveiller dans les salles du Capitole l'écho de ces voix tonnantes qui célébraient naguère les louanges de l'esclavage et le mettaient hardiment sous la sanction de Dieu lui-même!

Ce fut au président que revint l'honneur de proposer une première mesure d'émancipation, suffisante à elle seule pour amener l'extinction de la servitude dans l'Amérique entière. Le message de M. Lincoln, soumis au congrès de 1862 vers le commencement de la session, était complétement inattendu, et il produisit une véritable commotion, semblable à un choc électrique. Cependant les propositions de ce message étaient parfaitement constitutionnelles et n'empiétaient en aucune manière sur les droits reconnus des législatures locales. Le président demandait simplement aux représentans de la nation de voter des fonds pour venir en aide aux états qui voudraient émanciper leurs nègres en indemnisant les propriétaires. Choisissant la politique la plus habile, qui consiste à dire sa pensée avec une entière sincérité, il suppliait les états à esclaves restés fidèles de vouloir bien accepter le plan de rachat, et ne leur cachait point qu'il voulait ainsi déplacer leurs intérêts et les détourner de toute pensée d'alliance avec la confédération du sud. Puis, abordant la question financière, il constatait que les dépenses courantes, employées maintenant à verser le sang, suffiraient pour racheter en peu d'années les nègres de toute la confédération américaine. Enfin il se permettait une allusion discrète au droit qu'il possédait d'abolir purement et simplement l'esclavage et rappelait aux séparatistes que, l'Union devant être reconstruite à tout prix, la guerre continuerait indéfiniment, et pourrait amener avec elle bien des « incidens imprévus. » M. Lincoln s'était exprimé dans un langage d'une grande modération et avec un « profond sentiment de la responsabilité qu'il encourait devant son Dieu et devant son pays; » néanmoins son message, écouté comme une prophétie, ouvrait sur l'avenir une perspective immense. Tous sentirent que c'était bien là le premier coup de hache porté à la racine de l'arbre qui avait si longtemps couvert l'Amérique de son ombre fatale.

La proposition du président fut vivement appuyée par le congrès, et parmi les votes approbatifs on remarqua principalement ceux de plusieurs représentans des états du centre. Après avoir ainsi adressé un conseil au peuple américain et voté le principe de l'émancipation par la voie du rachat, le congrès n'avait plus à intervenir et devait

laisser aux états eux-mêmes le soin de fixer leur destinée; mais s'il lui était défendu par la constitution de se mêler des affaires intérieures des divers états de l'Union, il pouvait au moins leur donner un bon exemple en émancipant au plus tôt les esclaves de la Colombie, placée sous sa juridiction immédiate. Ce petit district, enclavé entre le Maryland et la Virginie, était encore déshonoré par la présence de plus de 3,000 esclaves que régissait un abominable *code noir*. En vertu de ces règlemens, tout nègre convaincu d'avoir brisé un réverbère, ou bien attaché un cheval à un arbre, ou bien encore lancé un pétard à moins de 100 mètres d'une maison, était passible de trente-neuf coups de fouet. Le congrès républicain ne pouvait plus autoriser de pareilles horreurs dans son domaine. Bientôt après avoir approuvé le message du président, les chambres adoptèrent, à la majorité des deux tiers, un bill affranchissant ces malheureux noirs colombiens, qu'en style parlementaire on désignait par la périphrase de « certaines personnes astreintes au service ou au travail. » Le total de l'indemnité allouée aux propriétaires fut fixé à 1 million de dollars; en outre le congrès vota une somme de 100,000 dollars pour venir en aide aux nègres qui témoigneraient le désir de s'expatrier.

Dès que l'adoption du bill fut connue dans Washington, le Capitole fut salué par un immense cri de joie. La population de couleur, composée pour les trois quarts de nègres libres, parfaitement initiés à la vie politique, était dans une jubilation impossible à décrire : de toutes parts elle se précipitait dans les églises pour donner un libre cours à son enthousiasme par des actions de grâce, des hymnes et des pleurs de joie. De temps en temps on apprenait que des propriétaires avides, profitant des quelques jours de répit qui leur restaient encore, emmenaient de force leurs noirs les plus vigoureux et leurs plus belles mulâtresses pour les vendre sur les marchés du Maryland à un prix supérieur au chiffre de l'indemnité; mais ces douleurs de famille se perdaient dans l'allégresse universelle. L'affranchissement des esclaves de la Colombie, que le sénateur Sumner n'avait pu proposer en 1850 sans courir de véritables dangers pour sa vie, était désormais une réalité. Les orateurs qui parlaient de justice et de liberté dans les salles du Capitole n'étaient plus exposés à entendre en guise de réponse les cris d'un esclave flagellé par le fouetteur public. Après leur mise en liberté, les noirs, qu'on avait accusés d'avance de préparer une bacchanale de crimes, continuèrent d'être les citoyens les plus paisibles de Washington; ils ne songèrent pas même à quitter leurs anciens maîtres, et se contentèrent d'exiger, en échange de leurs services, un salaire mensuel de 8 à 12 dollars. Quant au subside voté par le congrès pour favoriser l'émigration des affranchis, il resta complétement sans emploi. Aussi

bien que les blancs, les noirs se permettent d'aimer le pays qui les a vus naître, et puisqu'ils y trouvent la liberté, quelle raison auraient-ils de le quitter désormais? Comme leurs frères nés libres, ils sauront y conquérir l'aisance, et contribuer par leur travail à la prospérité de tous (1).

En émancipant les esclaves du district fédéral, le congrès n'avait heureusement pas épuisé tous ses pouvoirs constitutionnels : il pouvait également abolir la servitude dans les *territoires* de l'Union, c'est-à-dire dans les diverses contrées de l'ouest qui n'ont pas encore une population assez considérable pour être élevées au rang d'états. Par cette mesure générale d'affranchissement, les chambres de Washington rentraient dans la tradition du droit national et confirmaient la célèbre ordonnance de 1787, que les propriétaires d'esclaves avaient constamment violée depuis 1820, époque de l'admission du Missouri. En 1854, une dernière violation des lois, plus audacieuse que les précédentes, avait ouvert à l'esclavage l'immense étendue des territoires; maintenant, par un juste retour du sort, cet espace, presque aussi vaste que la partie déjà colonisée des États-Unis, est à jamais fermé à tous les propriétaires de nègres. Il était temps. Grâce aux faveurs du pouvoir qui avaient partout suivi l'institution de l'esclavage, il s'était introduit jusque dans les territoires où le climat et les cultures agricoles semblaient exiger le travail libre. Le Nebraska lui-même, situé dans la partie la plus septentrionale de l'Union, comptait parmi ses habitans quelques nègres asservis. Or, il faut l'avouer à la honte de la nature humaine, la richesse acquise par la criminelle possession d'autres hommes suffisant pour assurer aux planteurs une influence prépondérante sur presque tous leurs concitoyens, on pouvait craindre de voir les propriétaires d'esclaves entraîner vers la confédération du sud toutes les contrées qu'ils avaient envahies. Parmi les territoires où la servitude aurait pu facilement s'étendre et amener la rébellion comme conséquence forcée, il faut compter principalement l'Utah, déjà si redoutable par sa forte société théocratique, et le Nouveau-Mexique, qui semble une dépendance naturelle du Texas, et que M. Jefferson Davis n'a cessé de regarder comme faisant partie de la grande confédération du *cercle d'or* (2). L'acte d'émancipation a désormais écarté tout danger de scission dans le *far west;* sûrs de l'avenir,

(1) Lors du recensement de 1862, on comptait dans le district fédéral 3,181 noirs asservis et 11,131 Africains libres. En 1860, les évasions et les enlèvemens avaient réduit les esclaves au nombre de 2,989. Les indemnités touchées par les 999 propriétaires de ces nègres se sont élevées au total de 900,000 dollars, soit à 300 dollars par affranchi. Un marchand d'esclaves de Baltimore avait été chargé de fixer la valeur monétaire de tous les noirs libérés.

(2) Dans le territoire du Nouveau-Mexique, plus de 600 Indiens se trouvaient au nombre des esclaves.

les colons libres peuvent se diriger en paix vers ces contrées et former un cordon sanitaire autour de l'oligarchie des planteurs.

Peu important en apparence, puisqu'il libérait au plus quelques centaines d'esclaves, le bill d'affranchissement des territoires était en réalité l'acte le plus considérable émané de l'initiative du congrès depuis le commencement de la guerre. Non-seulement il maintenait dans le sein de l'Union américaine des contrées qui contiendront peut-être un jour cent millions d'hommes, mais il mettait un terme aux interminables querelles qui avaient agité les deux fractions de la république; il refoulait l'esclavage, auquel il faut pour exister un domaine sans cesse agrandi (1). C'était là un coup décisif porté à « l'institution patriarcale, » et si le congrès avait interrompu ses séances immédiatement après le vote, si les armées en marche s'étaient arrêtées soudain, le bill n'en aurait pas moins contenu en germe la mort de l'esclavage en Amérique. M. Sumner et d'autres abolitionistes ardens proposaient de rendre la mesure encore plus efficace en transformant par un vote tous les états insurgés en de simples territoires. De cette manière, les populations du sud auraient été condamnées d'avance à ne pouvoir rentrer dans le sein de l'Union sans modifier leurs constitutions locales pour assurer la liberté des nègres. Un simple décret d'émancipation voté par le congrès de Washington eût sans aucun doute été plus noble et plus hardi que l'ingénieux artifice conseillé par M. Sumner; mais les chambres, effrayées peut-être de l'œuvre qu'elles avaient accomplie déjà, ne se laissèrent entraîner ni à l'une ni à l'autre mesure. Elles se bornèrent à confirmer, en les aggravant, les bills de confiscation passés antérieurement, à modifier la loi d'extradition dans un sens favorable aux esclaves, à sanctionner un traité conclu avec la Grande-Bretagne pour l'énergique répression de la traite des noirs. A l'égard du principe de l'esclavage, cause unique de la guerre civile, le congrès continuait de donner des preuves de sa patiente longanimité; la lutte durait déjà depuis plus d'une année, et les législateurs se renfermaient encore dans les limites que leur avait tracées la constitution.

Le président Lincoln reculait aussi devant la nécessité qui devait tôt ou tard s'imposer à lui, et, plein d'anxiété sur les conséquences d'un décret d'émancipation, il ne négligeait aucune occasion de rappeler aux impatiens le texte formel de la loi. En mai 1862, quelques jours après le vote du bill affranchissant les esclaves des territoires, le général Hunter, qui commandait à Port-Royal, crut que le moment était venu de prononcer la grande parole, et, sans en avoir averti le gouvernement, il octroya de son propre chef la liberté à

(1) Avant la guerre, le sol libre constituait à peu près le tiers de la république; il en forme aujourd'hui les trois quarts.

tous les noirs de la Caroline du sud, de la Georgie et de la Floride, c'est-à-dire à près d'un million d'hommes, le quart de toute la population servile. La nouvelle de cette mesure de guerre produisit dans le nord une très vive émotion, bien inférieure toutefois à celle qui avait accueilli la célèbre proclamation du général Fremont. L'esprit public avait fait de tels progrès depuis quelques mois, que le décret du général Hunter était presque attendu; seulement tous les regards se tournèrent vers le président pour savoir si le moment d'agir dans le même sens était enfin venu pour lui. La réponse ne tarda point. Par un message empreint d'une grande noblesse et d'une certaine mélancolie, M. Lincoln supprima comme inconstitutionnel l'édit du général Hunter; mais en même temps il affirma qu'il avait lui-même le droit d'émanciper les esclaves de tous les rebelles. Il rappela aux planteurs l'offre qu'il leur avait faite récemment pour le rachat des noirs; il conjura les séparatistes de ne pas se vouer à la ruine alors qu'on leur offrait généreusement un moyen de salut : « Ne voulez-vous pas accepter ma proposition? s'écria-t-il en terminant. Jamais, dans les temps passés, un seul effort n'aura pu, par la providence de Dieu, produire autant de bien qu'il est aujourd'hui votre glorieux privilége de pouvoir en accomplir! Puisse l'avenir n'avoir pas à déplorer que vous ayez négligé cette occasion unique! » Cet appel n'a pas été entendu. Avec cette exaspération que donne la conscience d'une mauvaise cause, les planteurs ont mieux aimé risquer leur vie et leur fortune que de descendre à la honte de transiger. Frappés de cette démence suprême que Jupiter inflige à ceux qu'il veut perdre, ils courent avec furie à leur ruine.

II.

Tandis que le congrès enlevait à l'esclavage par un vote décisif ces immenses territoires que les deux sections de la république s'étaient toujours disputés, la flotte fédérale, commandée par deux frères d'adoption, David Porter et David Farragut, arrachait aux séparatistes la grande métropole du sud, plus importante à elle seule qu'un grand état comme le Texas ou la Floride. La prise de la Nouvelle-Orléans donnait aux unionistes la possession complète de toute la Basse-Louisiane, peuplée d'environ 300,000 habitans, sur lesquels près de 100,000 étaient encore esclaves. En un seul jour, les états confédérés perdaient la vingt-cinquième partie de leur population. La nouvelle épreuve qu'avait à subir « l'institution particulière » allait s'accomplir sur une grande échelle.

Considérés en masse, les esclaves de la Basse-Louisiane forment une sorte de tribu distincte relativement aux autres nègres américains. Au commencement du siècle, les noirs de la Nouvelle-Orléans

et des plantations voisines étaient presque tous *créoles*, c'est-à-dire nés dans le pays même ou dans les Antilles. Depuis, cette partie de la population esclave ayant considérablement décru par suite de l'insalubrité du climat et de l'aggravation du travail, les propriétaires n'ont pu remplir les vides de leurs chiourmes que par l'importation de nègres achetés au Kentucky et dans les autres états du centre. Aujourd'hui les créoles ne constituent plus qu'une faible minorité parmi les noirs du Bas-Mississipi, et leur ancien patois, si musical et si naïf, est remplacé par l'anglais. Toutefois l'élément créole ne s'est mélangé avec l'élément américain qu'à la condition de le transformer graduellement et de lui imprimer un tout autre caractère. Les esclaves d'origine louisianaise, en général assez fortement modifiés par le croisement de la race noire avec la race caucasienne, ont donné à leurs nouveaux compagnons de servitude un peu de cette grâce naturelle, de cette bravoure irréfléchie, de cette vanité chevaleresque qu'ils avaient reçues de leurs maîtres français et espagnols; en même temps ils ont acquis cette ténacité prudente et cette longue patience qui distinguent les nègres élevés par les Anglo-Américains. En développant leurs ressources intellectuelles et en fortifiant leur caractère, la fusion des noirs créoles et américains a eu pour résultat de leur faire chérir la liberté d'un amour plus vif et plus raisonné. A ce grand privilége que le croisement des races et des familles assure aux esclaves louisianais, il faut ajouter encore d'autres avantages : la proximité d'une cité puissante où se trouvent un grand nombre d'hommes de couleur, propriétaires et libres, les visites d'étrangers du nord et de l'Europe dissertant plus ou moins ouvertement sur l'esclavage en dépit de la sévérité des lois, enfin la présence de plusieurs nègres de Saint-Domingue racontant à leur manière la légende des anciennes guerres. Quand l'escadre des canonnières fédérales passa victorieusement devant les forts du Mississipi, la population asservie de la Basse-Louisiane était depuis longtemps préparée pour un changement. Les esclaves prêtaient l'oreille au bruit du canon avec autant d'anxiété que les planteurs.

Déjà plusieurs mois avant la prise de la Nouvelle-Orléans, le général Phelps, commandant les troupes unionistes stationnées à l'Ile aux Vaisseaux, avait adressé aux planteurs de la Louisiane une proclamation où la nécessité de l'affranchissement était nettement indiquée. Cet appel fut accueilli par le mépris et la colère dans les riches habitations des propriétaires blancs, mais il réveilla de tout autres sentimens dans les cases des nègres, où l'apportèrent les fils mystérieux de ce *télégraphe souterrain* qui met en communication tous les camps d'esclaves. Dans sa proclamation, malheureusement trop verbeuse, le général Phelps affirmait que désormais « les états

à esclaves étaient moralement tenus d'abolir la servitude; » il prouvait que l'existence dans un même état de deux sociétés, l'une libre et l'autre esclave, devenait à la longue absolument impossible; il se demandait même s'il ne serait pas convenable d'extirper violemment l'esclavage par une révolution (*revolutionize slavery out of existence*), et terminait ainsi : « Le travail manuel est noble de sa nature et ne peut être systématiquement avili par aucune nation sans que la paix publique, le bien-être général et la force collective du peuple ne diminuent en même temps. Le travail libre est la base de granit sur laquelle doivent reposer les libres institutions. Aussi notre mot d'ordre sera partout et toujours : « le travail libre et les droits de l'ouvrier. » On comprend l'effet que de semblables paroles durent produire au milieu d'une société qui repose au contraire sur « le bloc de marbre noir, » et professe que « le capital doit posséder son travail, » c'est-à-dire les travailleurs eux-mêmes. Jusque dans les états du nord, la proclamation du général Phelps causa un grand scandale.

Entré en vainqueur à la Nouvelle-Orléans, le général Butler devait réaliser en grande partie l'œuvre d'émancipation que son prédécesseur avait annoncée aux Louisianais comme inévitable. Déjà la société tout entière était en voie de désorganisation : l'esclavage ne se maintenait plus que par la force de l'habitude, et, loin d'enrichir les maîtres, ne servait plus qu'à hâter leur ruine. On sait que les planteurs, endettés avant la guerre de plus d'un milliard envers les négocians du nord, avaient trouvé plaisant d'annihiler cette lourde dette par un solennel décret; mais cette manière expéditive de solder les comptes arriérés n'empêcha pas la guerre civile de produire immédiatement les conséquences les plus désastreuses dans toutes les plantations du sud. Le coton, qu'en Europe on eût payé au poids de l'or, ne valait plus même, dans les états confédérés, les frais d'expédition jusqu'au port d'embarquement; le sucre louisianais, auquel un tarif protecteur assurait jadis la clientèle de tous les états du nord, ne trouvait plus qu'un nombre limité de consommateurs et se vendait à peine au quart de son prix normal. Par suite de la cherté croissante de tous les objets de luxe et d'un grand nombre de denrées de première nécessité, les dépenses des planteurs augmentaient en proportion de l'amoindrissement de leurs revenus; de nouveau ils étaient obligés de s'adresser à des capitalistes qui leur procuraient à des taux usuraires les moyens de vivre et de continuer leurs exploitations agricoles; la pauvreté, puis la misère, entraient dans ces demeures jadis si luxueuses. Pour comble de malheur, les levées du fleuve, mal entretenues pendant cette année de discordes, avaient cédé sur plusieurs points à la pression des crues, et les eaux débordées avaient ravagé les campagnes. Dans

quelques parties de la Basse-Louisiane, la disette avait été suivie d'une véritable famine, et lorsque le général Butler s'empara de la Nouvelle-Orléans, un certain nombre de propriétaires avaient été obligés de licencier leurs esclaves faute de pouvoir les nourrir.

Bientôt après, la position devint encore beaucoup plus grave pour les planteurs louisianais établis sur les bords du Mississipi. Ils se voyaient pris entre deux feux. En aval se trouvaient les forces fédérales, gardant la métropole, qui est l'unique marché du pays, le seul endroit où puissent s'opérer les échanges. En amont et dans l'intérieur des terres, les troupes esclavagistes arrêtaient complétement le trafic, et faisaient tous leurs efforts pour affamer la Nouvelle-Orléans et les campagnes voisines. Le gouverneur séparatiste Moore, réfugié à l'ouest du Mississipi, dans le district des Attakapas, interdisait aux planteurs tout commerce avec l'ennemi, et leur défendait de mettre le pied dans aucune ville occupée par les *Yankees*. Le général Van Dorn, campé dans la région orientale de l'état, enjoignait à tous les riverains du Mississipi, sans exception, d'abandonner leurs demeures et de se retirer avec leurs familles et leurs domestiques à huit milles au moins dans les forêts de l'intérieur. Ne pouvant se conformer à un ordre semblable, qui était pour eux une véritable condamnation à mort, les planteurs s'exposaient à se faire traiter en ennemis par les confédérés eux-mêmes. Les habitans de la paroisse de Saint-Tammany ayant écrit au général esclavagiste Ruggles pour lui exposer leur triste situation et lui demander l'autorisation d'échapper à la famine en vendant aux Orléanais des briques et le bois de leurs forêts, il leur fut répondu : « Vos fils et vos frères sont morts sous les balles; c'est à votre tour de vous sacrifier. Mourez de faim! » Pour aggraver encore la détresse universelle, des bandes de petits blancs parcouraient diverses paroisses en pillant les planteurs, ou bien en payant leurs denrées avec de faux billets.

L'esclavage, qui ne peut subsister longtemps sans les rigueurs d'une forte discipline et sans une régularité automatique des habitudes, se maintenait à grand'peine dans une société si complétement désorganisée. D'ailleurs, sur la plupart des habitations, les blancs, dans les rangs desquels la guerre civile avait déjà fait bien des vides, étaient trop peu nombreux pour employer des mesures de rigueur contre leurs noirs : les coups de fouet, le carcan, le cachot, étaient forcément tombés en désuétude, et les économes des plantations n'avaient plus d'autres moyens de se faire écouter que les flatteries et les prières. La désertion était devenue générale. Même à l'époque terrible de la domination absolue des planteurs, des centaines de nègres *marrons*, poussés par un invincible amour de la liberté, avaient préféré vivre, dans les bois ou dans les marais, de la vie des bêtes sauvages, exposés à la faim, au froid, aux hasards d'un com-

bat à outrance avec les limiers des chasseurs. Maintenant des milliers de noirs suivaient l'exemple donné par leurs compagnons plus hardis. N'ayant plus de dangers à courir, ils émigraient par groupes de familles; munis de leurs provisions et de leurs instrumens de travail, ils allaient établir leurs campemens sur la lisière des bois, et semaient du maïs pour leur propre compte dans le sol récemment défriché. Ainsi la seule approche des fédéraux suffisait pour faire évanouir cette institution que les planteurs prétendent être le fondement même de leur société. Les nègres marrons, assez nombreux pour mettre les plantations à feu et à sang et pour égorger leurs anciens maîtres, ne vengèrent point leurs longues souffrances et celles de leurs frères qui avaient été pendus avant la guerre. Naturellement doux, bienfaisans et dévoués, les noirs de la Louisiane abhorrent la vue du sang, et l'on a même vu des nègres se faire sauter la main d'un coup de hache pour ne pas servir de bourreaux. En 1861, au milieu de la décomposition générale de la société créole, les esclaves ne firent jamais usage de leurs armes, si ce n'est dans le cas de défense personnelle. Sur l'habitation Millaudon, l'économe fut tué par un noir qu'il venait de faire cruellement fustiger. A la Nouvelle-Orléans, cent cinquante nègres fugitifs essayèrent vainement de se frayer un passage à main armée à travers une compagnie de constables qui voulaient s'emparer d'eux pour les incarcérer comme esclaves. Qui oserait leur reprocher d'avoir ainsi défendu leur liberté, si tardive, hélas! et si précaire?

Sur quelques plantations, des noirs intelligens, profitant de l'extrême embarras de leurs maîtres, prirent l'initiative d'un mouvement qui devait amener un changement radical dans les conditions du travail et dans les relations entre les planteurs et leurs ouvriers d'origine africaine : ils se déclarèrent prêts à continuer leurs travaux habituels, pourvu qu'en échange on leur assurât un salaire régulier, soit en argent, soit en nature. Chose remarquable, et qui prouve clairement que la servitude des noirs avait toujours eu l'intérêt le plus grossier pour unique raison d'être, un grand nombre d'habitans acceptèrent les conditions posées par ceux qu'ils n'avaient pas cessé d'appeler leurs esclaves. Des planteurs qui avaient encore quelques ressources monétaires s'engagèrent à payer pour le labeur mensuel de chaque nègre de champ une somme variant de 5 à 12 dollars, suivant l'âge et la force des travailleurs. D'autres propriétaires tout à fait obérés consentirent à céder une portion de la récolte à leurs noirs en dédommagement du travail effectué pendant l'année. Ainsi, par le cours naturel des choses, sans la moindre intervention d'une force brutale, un certain nombre d'esclaves étaient devenus métayers; ils partageaient avec leurs anciens maîtres, ils traitaient de pair avec ce capital qui naguère les avait si durement exploités.

Il est vrai de dire que le général Butler aida puissamment à cette transformation de la servitude en travail libre. Ancien démocrate, ayant dû à la violence de ses opinions l'honneur peu enviable de siéger en 1860 dans la convention esclavagiste de Charleston, le général était arrivé à la Nouvelle-Orléans avec la ferme intention de ne jamais intervenir entre les deux races et de respecter l'institution tant de fois proclamée sainte; mais, en dépit de la réserve qu'il s'était promis de montrer au sujet de la question fatale, il s'aperçut bien vite que le seul moyen de reconquérir le sud était d'y changer les conditions du travail. L'attitude des diverses fractions de la population orléanaise eût suffi d'ailleurs pour le lui prouver. Les planteurs, les riches négocians, tous ceux qui, sous une forme ou sous une autre, vivent des produits de l'esclavage, accueillaient les troupes fédérales avec un sentiment de profonde hostilité, et, refusant presque unanimement de prêter le serment d'allégeance, se servaient de leurs journaux pour faire aux hommes du nord une guerre continuelle de calomnies et d'insinuations perfides. En revanche tous les blancs appartenant à la classe des ouvriers et des artisans s'étaient empressés, au nombre de 14,000, de protester de leur dévouement à l'Union, et saluaient « l'ancien drapeau » de leurs acclamations enthousiastes (1). Le général Butler prit rapidement son parti: il appliqua largement la loi de séquestre votée par le congrès, déclara confisqués, et par conséquent libres, tous les esclaves qui se trouvaient dans les districts encore insurgés de la Basse-Louisiane, donna des ordres pour que les nègres marrons fussent accueillis dans les lignes fédérales, et, désirant procéder au recensement des noirs qui avaient droit à la liberté, fit cesser toutes les ventes fictives qui faisaient passer aux mains de planteurs prétendus loyaux les propriétés situées entre le Mississipi et le bayou Lafourche. Il tâchait en même temps de réconcilier les noirs avec les propriétaires qui prêtaient le serment de fidélité à l'Union. C'est ainsi que dans les importantes paroisses de Saint-Bernard et de Plaquemine il traita au nom des nègres fugitifs et promit leur retour sur les plantations, si les habitans s'engageaient de leur côté à ne jamais exiger un travail de plus de dix heures par jour, à supprimer complétement les châtimens corporels, et à payer aux noirs un salaire mensuel de 10 dollars pour les hommes, de 5 dollars pour les femmes et pour les adolescens de dix à quinze ans. Confians dans la parole du général, les nègres, devenus ouvriers salariés, consentirent à regagner leurs cases, et se mirent au travail avec une émulation qu'on ne leur connaissait pas. Les planteurs furent les premiers à profiter du sacrifice de leurs prétendus droits. Plusieurs d'entre eux, enchantés

(1) Lorsque Butler quitta la Nouvelle-Orléans, 67,000 personnes avaient prêté le serment de fidélité; 21,000 avaient inscrit leurs noms sur la liste des ennemis de l'Union.

des résultats obtenus et cédant peut-être aux bonnes inspirations de leur cœur, signèrent spontanément des actes d'émancipation complète en faveur de leurs anciens esclaves (1).

Dans la cité même de la Nouvelle-Orléans, les signes précurseurs d'un nouvel ordre de choses n'étaient pas moins évidens que sur les plantations. Un millier d'hommes libres de couleur, que le gouverneur confédéré Moore avait précédemment enrôlés sous le nom de *turcos* et qui n'avaient pas osé se soustraire à la conscription dans la crainte d'être massacrés, s'empressèrent, aussitôt après la fuite des esclavagistes, de demander leur incorporation dans les troupes fédérales. L'autorisation de s'engager au service de l'Union leur fut immédiatement accordée par un ordre du jour dans lequel le général Butler rendait publiquement « hommage à la loyauté et au patriotisme de ces braves, » et les remerciait de leur dévouement « avec éloge et respect. » Noirs et mulâtres, affranchis et hommes libres se présentèrent en foule devant le colonel chargé de les embrigader, et bientôt la garnison fédérale de la Nouvelle-Orléans se trouva renforcée de trois régimens d'hommes de couleur, chargés, par un juste retour des choses, de surveiller les planteurs rebelles qui les avaient si longtemps opprimés. Et pendant que les volontaires africains s'exerçaient au maniement des armes pour défendre à la fois leur propre indépendance et l'intégrité de l'Union, les hommes de couleur les plus instruits et les plus intelligens de la Nouvelle-Orléans revendiquaient pour la première fois la justice due à leur race, et dans cette ville où le mot d'émancipation résonnait naguère comme un blasphème ne craignaient pas de publier deux journaux consacrés uniquement à la cause des noirs. Les esclaves que la *loyauté* vraie ou prétendue de leurs possesseurs empêchait d'émanciper commençaient eux-mêmes à relever la tête. On en vit qui poussaient l'audace jusqu'à citer leurs maîtres devant les tribunaux et à réclamer des dommages-intérêts pour les coups qu'ils avaient reçus. Une négresse qu'un homme libre avait achetée pour en faire sa concubine et s'enrichir en vendant successivement les enfans qu'il comptait avoir d'elle assigna devant les juges l'ignoble spéculateur qui lui servait de maître, et réussit à faire prononcer la liberté de ses enfans et la sienne propre. Bien plus, des personnes de couleur osèrent s'asseoir à côté des blancs dans les omnibus et les wagons, et provoquèrent un jugement du tribunal qui leur donnait l'autorisation d'en agir désormais ainsi. Enfin les

(1) En 1830, un planteur louisianais, M. Mac Donough, imagina de vendre successiment à ses esclaves chacun des jours de la semaine. En quatorze ans et demi, ses nègres avaient tous racheté la liberté de la semaine entière, et les profits de son ingénieuse spéculation permirent à M. Mac Donough de s'acheter une chiourme d'esclaves deux fois plus considérable que la première.

marchés d'esclaves restèrent fermés pendant plusieurs mois. Pour ceux qui ont vu la Nouvelle-Orléans dans le beau temps de la servitude, ces faits prouvent surabondamment l'immense progrès qui s'est accompli dans les mœurs et dans l'état social.

En décembre 1862, lorsque Butler fut remplacé par le général Banks dans le gouvernement de la Louisiane, ces deux hommes, dont l'un appartenait au vieux parti démocratique, tandis que l'autre avait été longtemps le coryphée des républicains, tinrent néanmoins à peu près le même langage au sujet de l'institution servile. Le plus énergique des deux ne fut pas celui que ses antécédens politiques engageaient sans retour dans la voie de l'émancipation : aussi les séparatistes de la Louisiane, auxquels leur fortune, leur talent et leur audace assuraient toujours une grande influence, virent-ils dans l'arrivée du général Banks une occasion favorable pour tenter une réaction. En un seul jour, les officiers de police, dévoués à l'ancien ordre de choses, arrêtèrent indistinctement tous les nègres qu'ils trouvèrent dans les rues de la ville, aussi bien les hommes libres que les esclaves fugitifs, et les enfermèrent pêle-mêle dans les prisons et les cachots. En même temps ils firent revivre le règlement du *couvre-feu*, qui interdisait à toutes les personnes de couleur de se montrer dans les rues après sept heures et demie du soir sous peine d'être incarcérées et fouettées; mais l'aristocratie louisianaise avait trop présumé de la faiblesse du représentant de l'Union en pensant que de pareilles mesures pourraient être tolérées. Un ordre du jour mit un terme à ces efforts criminels des planteurs dépossédés, et les nègres obtinrent de nouveau ce droit, en apparence si simple, d'aller et de venir sans passeport, et de fouler le même pavé que les blancs de noble race caucasienne. Bientôt la transformation de la servitude en apprentissage reprit également son cours dans les propriétés riveraines du fleuve. Après de nombreux tâtonnemens et diverses proclamations assez contradictoires, le général Banks, en février 1863, a fini par conclure avec les planteurs une espèce de traité au nom de leurs anciens esclaves. Ce traité n'est point équitable à l'égard des nègres, puisqu'ils ne reçoivent pas encore le titre d'hommes libres; mais ils obtiennent déjà d'importantes garanties, incompatibles avec la continuation de l'esclavage. En premier lieu, ils peuvent choisir entre le service des planteurs et celui du gouvernement, et leur décision doit être respectée; s'ils consentent à retourner sur les plantations, les propriétaires doivent leur payer un salaire de 1 à 3 dollars par mois, car « le travail a un droit absolu à une part des produits de la culture. » Enfin les châtimens corporels sont abolis, et le général Banks fait entendre aux planteurs qu'il ne s'engage point à maintenir la discipline et la régularité du travail, si les nègres ne sont pas traités avec douceur. La plupart des planteurs pro-

testent au nom du principe; mais ils n'en cèdent pas moins, et consentent à signer le contrat qui les oblige à ménager leur ancien bétail noir.

On le voit, les cent mille travailleurs des plantations de la Basse-Lousiane ne sont plus esclaves : leur affranchissement a commencé. C'est à la Nouvelle-Orléans, là même où les esclavagistes avaient choisi leur point de départ pour aller porter leurs institutions fatales à Cuba, au Mexique, dans les républiques de l'isthme, que par une juste vicissitude l'œuvre d'émancipation a pris son origine pour se propager graduellement jusqu'au centre des états confédérés, et, comme le disait le général Banks dans sa première proclamation, « ce ne sont point les républicains qui ont inauguré cet irrésistible mouvement; ce sont les planteurs eux-mêmes qui par leur rébellion ont accompli cette révolution, impossible à tous autres. Comparée à leur œuvre, celle des plus fougueux abolitionistes peut être considérée comme vraiment insignifiante. »

III.

Tandis que de tels changemens s'opéraient dans la condition des nègres de la Louisiane, la politique du gouvernement fédéral entrait dans une nouvelle phase. Les circonstances étaient graves. Les confédérés, qu'on avait eu le tort de croire à la dernière extrémité après la prise de Nashville, de Memphis, de Norfolk, de la Nouvelle-Orléans, avaient puisé dans le sentiment du danger une plus grande force de cohésion, et, sans pouvoir reconquérir d'une manière définitive aucune position importante, n'en faisaient pas moins subir une série d'échecs et de désastres aux volontaires de l'Union. Le temps n'était plus aux demi-mesures, et le président Lincoln se serait exposé gratuitement au ridicule, s'il avait réitéré ses touchans appels aux planteurs au moment même où ceux-ci faisaient reculer ses armées. Il fallait désormais parler un langage plus ferme et prendre des mesures radicales, commandées non-seulement par la justice éternelle, mais encore par le péril extrême de la république. Le président s'y résolut enfin. Le 22 septembre 1862, il annonça solennellement aux rebelles qu'il leur accordait encore cent jours de répit, mais qu'au 1er janvier de l'année suivante « toutes les personnes tenues en esclavage dans chacun des états insurgés contre l'Union seraient libres dorénavant et à toujours. » Cette proclamation n'était qu'une conséquence nécessaire du bill de confiscation voté depuis longtemps par le congrès; mais, s'appliquant indistinctement aux millions d'esclaves qui se trouvent dans les états séparés, elle constituait un événement de la plus haute importance historique. Quoique prononcée dans la seule intention de maintenir

l'intégrité nationale, cette parole de liberté n'en signalait pas moins l'accomplissement d'une révolution immense dans la vie du peuple américain. En effet, l'esclavage avait toujours formé une partie intégrante du droit public. Il existait pendant la guerre de l'indépendance; après la déclaration des droits de l'homme, il avait été reconnu indirectement dans la constitution; plus tard, il s'était développé et fortifié en même temps que la puissante république; il en avait suivi les merveilleux progrès par des progrès correspondans; il avait enrichi une moitié de la nation, tandis que le travail libre en enrichissait l'autre moitié; enfin il s'était proclamé saint, et grâce à la complicité des ministres de la religion il s'était élevé à la hauteur d'un dogme. Aussi dans l'heure solennelle de la délibération suprême le président Lincoln dut se demander avec une pénible anxiété s'il avait bien le droit de tenter une œuvre qui avait effrayé George Washington. Plein du sentiment de son immense responsabilité, il hésita au moment de signer cet acte, qui marquait une nouvelle ère dans l'histoire, et lorsque la foule vint le féliciter de son audace, il refusa tristement tout éloge, craignant peut-être d'avoir causé la ruine de son pays. Heureusement la proclamation était lancée, et Lincoln n'est pas homme à faire un pas en arrière. D'ailleurs, eût-il essayé de reculer, les événemens se fussent bientôt chargés de le pousser en avant ou d'agir à sa place.

Ainsi qu'on pouvait s'y attendre, les rebelles ne songèrent point à rentrer dans le sein de l'Union pendant les cent jours de répit qui leur avaient été accordés; mais ils continuèrent la guerre avec une redoublement de furie, sentant que la date fatale leur ôtait toute chance de donner un semblant de justice à leur cause. Sans aucun doute, ils eussent réussi à faire triompher pour longtemps leur autonomie nationale, s'ils avaient pris les devans dans l'œuvre d'émancipation et proclamé la liberté de leurs esclaves. Le général-évêque Léonidas Polk, l'un des plus riches planteurs de la Louisiane, recommandait cette politique audacieuse. De même en Europe la plupart des hommes intelligens qui voyaient avec plaisir la scission des États-Unis conseillaient au gouvernement confédéré d'adopter au moins en apparence des mesures favorables à un affranchissement ultérieur des noirs. Tous ces prudens avis avaient été négligés, par la raison bien simple que, sans la possession indéfinie de leurs esclaves et le pouvoir d'étendre l'institution patriarcale, l'indépendance politique n'offrirait plus aucun avantage aux planteurs du sud. Ils s'étaient soulevés pour le principe de l'esclavage; ils voulaient vaincre ou succomber au nom de ce même principe. Néanmoins la lucidité que donne souvent l'extrême danger leur fit comprendre que la proclamation du président Lincoln leur faisait per-

dre une occasion suprême de gagner les sympathies actives des puissances européennes et de diviser leurs adversaires. Aussi leur exaspération fut grande, et sous l'influence d'un amer dépit ils donnèrent à la lutte un caractère de plus en plus féroce. Dans l'un des derniers jours de grâce accordés aux séparatistes, M. Jefferson Davis, saisi du même vertige que ses concitoyens, proclamait, en termes à peine voilés par une sauvage ironie, la mise hors la loi de tous les nègres servant dans un régiment fédéral et de tous leurs officiers. A l'appel du président de l'Union, qui l'adjurait d'émanciper les Africains, il répondait en menaçant d'égorger ou de réduire à un nouvel esclavage ceux qui étaient devenus libres. Et cette menace n'est que trop bien tenue. Pendant la bataille de Murfreesborough, les cavaliers du *guerillero* confédéré Morgan fusillèrent sans forme de procès tous les nègres surpris dans un train de chemin de fer qui portait des troupes fédérales. Sur les bords de la rivière Cumberland, d'anciens esclaves, capturés dans un bateau à vapeur de l'Union, furent déchiquetés à coups de fouet, puis attachés tout sanglans à des arbres pour y périr lentement de la mort de la faim. La tête du général Butler fut mise à prix, et dans le *Charleston Mercury*, l'un des journaux les plus considérés du sud, les sécessionistes peuvent lire tous les jours une annonce par laquelle M. Richard Yeadon promet une récompense de 10,000 dollars à l'assassin de ce général abhorré. Des demoiselles du plus haut parage briguent à l'envi l'honneur de filer la corde destinée à l'étrangler, si jamais on le prend vif.

Enfin le grand jour arriva, et l'édit d'émancipation, attendu avec une anxiété si profonde, fut proclamé à Washington. Le président Lincoln, en sa qualité de commandant des armées de terre et de mer, donnait la liberté aux esclaves de la Virginie, des Carolines, de la Georgie, de la Floride, du Mississipi, de l'Alabama, de la Louisiane, de l'Arkansas, du Texas, et tout en recommandant aux nègres de ne saisir les armes que pour leur défense personnelle, il leur promettait de les accueillir comme soldats de l'armée fédérale. Il affirmait ensuite la légalité du grand acte dont il venait de prendre l'initiative, puis, en quelques paroles d'une noble simplicité, il invoquait sur sa proclamation « le jugement calme du genre humain et la gracieuse faveur du Dieu tout-puissant! » Nul ne sait encore si le Dieu des armées lui sera propice; quant au jugement des hommes de cœur, il peut hautement le revendiquer en faveur de son œuvre.

Des sécessionistes reprochent ironiquement à M. Lincoln de ne pas avoir décrété l'abolition pure et simple de l'esclavage aussi bien dans les états restés fidèles que dans les états insurgés (1). D'après

(1) Si la proclamation présidentielle avait pu être suivie d'un effet immédiat, elle aurait libéré 3,120,000 esclaves, et maintenu 830,000 noirs dans la servitude.

eux, cette distinction prouverait que la liberté des nègres est complétement indifférente au chef de l'Union et aux républicains; mais elle prouve simplement que le président n'a pas voulu outre-passer ses pouvoirs. S'il est autorisé en vertu de la guerre à prendre de violentes mesures de salut public dans les états rebelles, il doit avant toutes choses respecter la loi dans les états où la constitution est encore en honneur; il ne peut oublier son titre de magistrat suprême de la nation. D'ailleurs M. Lincoln a toujours professé que l'émancipation graduelle des esclaves est préférable à un affranchissement immédiat, et c'est en désespoir de cause qu'il a proclamé l'abolition immédiate dans les états qui ne reconnaissent plus l'autorité fédérale. Maintes fois déjà il avait conseillé aux législatures spéciales de se tracer un plan de conduite pour ménager la transition entre l'esclavage et le travail libre. Récemment encore, dans son message du 4 décembre, il avait instamment recommandé aux membres du congrès national et des diverses législatures de modifier la constitution des États-Unis pour rendre le rachat et l'affranchissement des esclaves obligatoires dans toute l'étendue de la république avant la fin du siècle. M. Lincoln ne pouvait faire au peuple américain une proposition plus grave que celle d'introduire un amendement dans la constitution, et l'importance même de cette démarche prouvait suffisamment combien l'abolition de la servitude lui tenait à cœur. Peut-être avait-il eu tort de ne pas insister sur une émancipation plus rapide, mais ne serait-ce pas déjà un progrès immense, si l'on pouvait indiquer une date certaine en fixant un dernier terme à cette odieuse institution que ses fauteurs se vantaient de pouvoir rendre éternelle?

Une des conséquences les plus sérieuses de la proclamation présidentielle du 1er janvier 1863 est celle qui, pour nous servir de l'expression de M. Sumner, « fait entrer l'Afrique en ligne de bataille. » Du reste, rien n'est plus constitutionnel que de donner des armes aux nègres, qu'on les considère comme de simples instrumens, ou qu'on leur reconnaisse le titre d'hommes. Le seul obstacle à leur entrée dans l'armée fédérale est la couleur plus ou moins foncée de leur épiderme. Déjà le Rhode-Island et d'autres états de la Nouvelle-Angleterre, qui accordent le droit de suffrage aux personnes d'origine africaine, avaient pris depuis plusieurs mois l'initiative du recrutement des noirs. Récemment aussi, la cour suprême venait de lever toutes les difficultés légales au sujet de l'enrôlement des hommes de couleur, en leur accordant le titre de citoyens libres et en les assimilant aux autres Américains. Cette décision, si facile à prendre et à proclamer au nom de la justice, s'appuyait, il est vrai, sur d'interminables considérans rédigés dans un style obscur et diffus; mais elle n'en constituait pas moins un progrès des plus

précieux dans la jurisprudence américaine, et reconnaissait implicitement la grande fraternité des hommes. Devenu citoyen, le nègre avait donc une patrie, et désormais son droit aussi bien que son devoir était de la défendre les armes à la main. Toutefois, au commencement de 1863, les hommes de couleur n'étaient que très exceptionnellement employés en qualité de combattans dans l'armée fédérale. Les deux seuls généraux qui eussent osé faire appel à ces auxiliaires et s'exposer ainsi aux fureurs et aux calomnies du parti démocratique étaient le général Hunter dans la Caroline du sud et le général Butler en Louisiane.

Dès la fin du mois de mai 1862, six cents noirs, choisis parmi les plus robustes, avaient été enrôlés sur les plantations de l'archipel de Port-Royal. Dans le nombre, quelques-uns, nous dit un rapport de M. Pierce, suivirent les sergens recruteurs avec une certaine hésitation et s'engagèrent par vanité ou par un sentiment d'honneur mal entendu; mais la plupart, remplis d'enthousiasme pour cette patrie qui les avait rendus à eux-mêmes, s'enrôlèrent avec joie dans l'espérance de hâter l'émancipation de leurs frères encore esclaves. On leur donna pour les instruire des officiers blancs pris dans les autres régimens, mais ils choisirent eux-mêmes tous leurs sous-officiers. D'ailleurs ils devaient être traités exactement de la même manière que les autres soldats américains, et si on les tint d'abord séparés du reste de l'armée, ce fut afin de ménager leur susceptibilité et de leur épargner les insultes qu'auraient pu leur prodiguer encore quelques hommes grossiers. Bientôt les volontaires noirs de Port-Royal, dont le régiment avait été graduellement complété par de nouvelles recrues, auraient pu servir de modèles aux volontaires du nord par leur discipline et leur entrain guerrier. Ces qualités sont d'autant plus méritoires chez eux que leur service est beaucoup plus pénible et surtout plus dangereux que celui des blancs. Destinés principalement à opérer dans les régions marécageuses de la côte, il leur faut passer les bayous à la nage, se cacher en embuscade dans les vasières couvertes de joncs, s'exposer aux miasmes mortels des eaux corrompues. Les coutumes actuelles de cette guerre sont bien plus terribles aussi pour eux que pour leurs compagnons d'armes blancs. Non-seulement ils doivent braver la mort pendant le combat, mais après une défaite ils ont à craindre la pendaison, la torture du fouet, ou, ce qui est pis encore, un nouvel esclavage. Les blancs faits prisonniers peuvent espérer d'être renvoyés sur parole; mais les nègres sont favorisés quand on les fusille comme des militaires.

Ces dangers, qui feraient peut-être hésiter bien des soldats de race caucasienne, n'ont point abattu l'ardeur patriotique des noirs de Port-Royal. Dans toutes les occasions, ils se sont conduits de manière à prouver « qu'ils appréciaient leur liberté récente et la

grandeur de leur mission. » En novembre 1862, ils mirent en déroute un corps de Georgiens qui essayaient de leur fermer l'entrée de la rivière Doboy. A la fin de janvier 1863, ils remontèrent la rivière de Saint-Mary, dans la Floride, beaucoup plus haut que les régimens fédéraux du nord n'avaient osé le faire; ils battirent à nombre égal un régiment de séparatistes, et, surpris à minuit par un détachement de cavalerie, se réveillèrent en sursaut pour repousser et disperser l'ennemi. Comme trophée de leur expédition, ils rapportèrent en triomphe à Port-Royal les chaînes, les ceps, les carcans et autres instrumens de torture qu'ils avaient trouvés dans les habitations et les villages de la Floride. Ils ramenaient aussi tous les noirs qu'ils avaient rencontrés sur les plantations et qui s'offraient avec joie pour faire partie des nouveaux régimens qu'organisait le général Hunter par voie de conscription. Si l'on en croit les témoignages du général Saxton et du colonel Higginson, qui commandent les soldats noirs, ceux-ci font preuve d'un entier dévouement, d'une abnégation complète de leur personne, et marchent sans hésitation partout où leurs officiers les envoient. Ils sentent fort bien que le peuple américain les regarde, et se conduisent en conséquence avec un courage héroïque et un profond sentiment des devoirs qu'ils sont appelés à remplir envers leur race déshéritée. Le colonel Higginson affirme qu'il n'aurait point osé tenter avec un régiment de ses compatriotes blancs l'expédition qu'il a conduite à bonne fin avec ses volontaires noirs. Cela se comprend : tandis que les Américains du nord se battent pour la constitution, qui est une chose abstraite, les nègres luttent pour leur liberté, celle de leurs familles et de leur race entière. Ils apportent au combat cette passion, ce délire de la bataille que les planteurs confédérés éprouvent aussi, mais qui semblent faire complétement défaut aux calmes Américains du nord. Un jeune nègre fugitif suivait en qualité de domestique la brigade du colonel français Cluseret, cantonnée dans la vallée de la Shenandoah. Par respect pour les mœurs américaines, on lui avait refusé des armes; mais au premier coup de fusil il montait à cru sur un cheval du train et se précipitait des premiers sur l'ennemi en poussant des hourras frénétiques.

En Louisiane, les trois régimens d'hommes de couleur ne se sont pas conduits avec moins de bravoure que le premier régiment noir de la Caroline du sud. Ils ont défendu l'important chemin de fer des Opelousas et vaillamment combattu sur les bords du bayou Lafourche et du bayou Tèche; malheureusement le général Banks a commis l'imprudence de ne pas séparer complétement les deux fractions de l'armée fédérale appartenant à la race noire et à la race blanche. Si tous les hommes de couleur des régimens africains étaient simples soldats, peut-être leur présence serait-elle dédaigneuse-

ment tolérée par les troupes du nord; mais parmi les noirs et les mulâtres il en est qui portent l'uniforme d'officiers, et qui, d'après la hiérarchie militaire, sont les supérieurs des soldats et des sous-officiers blancs. C'en est trop pour des hommes qui ont été élevés dans l'horreur du nègre, et souvent ils ont eu recours à l'insulte et même à la violence pour constater leur supériorité native. On ne peut décemment accuser de lâcheté les noirs et les mulâtres louisianais près de cette ville de la Nouvelle-Orléans que leurs ancêtres ont si vaillamment défendue et peut-être sauvée en 1814; on se contente d'accuser leur couleur. Des colonels et des généraux ont menacé de donner leur démission, si on faisait combattre leurs troupes à côté des régimens africains. Un colonel né dans la patrie de Wilberforce s'écriait en parlant à ses soldats : « Je ne souffrirai point que votre dignité et vos mâles vertus soient contaminées par l'approche de ces êtres inférieurs! » Un autre, suivant l'exemple du général Stevenson, du département de Beaufort, déclarait qu'il préférait être vaincu à la tête des blancs que vainqueur à la tête des nègres. Si graves que soient les premières difficultés, elles s'aplaniront bien vite, pourvu que l'on ait soin de séparer provisoirement les soldats des deux races et d'opérer la fusion avec prudence. Aujourd'hui les défenseurs de l'Union appartenant à la famille africaine sont à peine au nombre de 6,000; mais bientôt les nécessités de la lutte grossiront leurs rangs, et quand ils formeront de véritables armées, ils trouveront bien des occasions de se venger noblement, en rendant des services signalés à ceux qui les méprisent. Sans accepter entièrement le mot de Wendell Philipps : « *Rely on God and the negroes!* comptez sur Dieu et sur les nègres, » on peut croire que le jour viendra où l'Union sera forcée d'accueillir avec reconnaissance l'aide de ces hommes qui hier encore étaient privés du nom de citoyens.

IV.

Au commencement de la guerre, les généraux de l'armée du sud, que leur expérience de planteurs avait habitués à compter sur l'obéissance absolue des nègres, ne craignaient pas de les enrôler comme soldats. En plusieurs endroits des états confédérés, on ordonna des levées régulières d'esclaves et d'hommes de couleur libres, non-seulement pour les faire travailler aux routes et aux fortifications, mais aussi pour leur confier des armes dans les circonstances graves et leur intimer l'ordre de combattre à côté des blancs. C'était sans doute une pénible tâche pour ces Africains méprisés que d'aider à soutenir le pouvoir de leurs maîtres: mais, soit nécessité, soit un faux point d'honneur, ils se conduisirent

vaillamment dans toutes les occasions, et le général confédéré Stonewall Jackson, qui comptait un grand nombre de nègres dans sa redoutable armée, rendit un éclatant témoignage de leur bravoure. Aussi longtemps que la loi d'extradition des esclaves fugitifs fut observée par les troupes fédérales, les séparatistes, heureux de la naïve complicité de leurs adversaires, purent continuer librement d'armer leurs noirs; mais ils commencèrent à réfléchir lorsque le gouvernement des États-Unis se fut engagé dans une politique d'émancipation. Enfin, lorsque les généraux Hunter et Butler eurent levé des régimens composés uniquement de nègres, presque tous les chefs confédérés comprirent l'imminence du danger, et cessèrent de donner des armes aux hommes d'origine africaine. L'attitude des soldats noirs se modifiait graduellement, et tôt ou tard aurait pu devenir menaçante : on se contenta désormais de les faire travailler aux retranchemens sous une stricte surveillance.

Mais d'où vient, se demande-t-on, que les esclaves des plantations ne se soient pas encore insurgés pour tenter de conquérir leur liberté de vive force? Chose étonnante, la nature humaine est ainsi faite, que ceux mêmes qui reprochent aux noirs de ne pas s'être soulevés ne sauraient assez exprimer leur exécration pour les fauteurs d'une guerre servile, si tout à coup elle venait à éclater dans les états du sud! Quoi qu'il en soit, une insurrection générale des esclaves était complétement impossible avant la période actuelle de la guerre. Dans les onze états qui ont proclamé la scission, le nombre des noirs asservis est inférieur de plus d'un tiers à celui des blancs (1), et tandis que ceux-ci sont groupés dans les villes et les villages, les esclaves sont en général disséminés dans les campagnes. Outre les avantages d'une majorité compacte, les blancs ont tous les priviléges que donnent le constant usage des armes à feu, l'unanimité des passions, la solidarité des intérêts, une instruction relative, l'habitude du commandement. Les nègres au contraire, pauvres ignorans livrés en proie à un désespoir chronique qui leur ôte la faculté de vouloir, mêlent une vénération stupide à la frayeur que leur inspirent les maîtres et les économes : dispersés sur les plantations par chiourmes presque complétement isolées, soumis à une surveillance de presque tous les instans, n'ayant pas le droit de faire un pas hors du champ sans un passeport, menacés à la moindre incartade du fouet, du carcan ou de l'exil sur une plantation lointaine, épuisés par un travail incessant, ils ne peuvent guère songer à tramer des conspirations dont l'unique résultat serait de les vouer

(1) En juin 1860, les officiers chargés du recensement ont compté dans ces états 5,449,463 personnes de race blanche et 3,521,110 esclaves (61 et 39 pour 100); aujourd'hui le territoire encore occupé par les séparatistes compte environ 4,500,000 blancs et 3,100,000 noirs (59 et 41 pour 100).

au massacre. Du reste, l'expérience est là : les insurrections locales, ou, pour mieux dire, les simples tentatives de résistance, ont été sans exception violemment réprimées, et tous les esclaves incriminés ont été pendus.

Pour bien comprendre la tranquillité générale qui règne dans les plantations du sud, il ne faut pas oublier non plus que les nègres d'Amérique sont presque tous chrétiens fervens : ils prennent au pied de la lettre cette parole de l'Évangile qui leur ordonne l'obéissance passive, et que des prédicans tenus aux gages des propriétaires commentent avec un grand zèle. Privés d'amis sur cette terre, ils adorent d'autant plus naïvement l'ami qu'ils vont chercher au ciel, et mettent leur espoir non dans leur propre énergie, mais dans un miracle d'en haut. Laissant à Dieu l'œuvre de la rétribution finale, ils ne songent aucunement à se venger eux-mêmes, et le plus grand nombre d'entre eux ne prononcent jamais de paroles haineuses au sujet des blancs qui les ont fait cruellement souffrir. Rien de plus instructif à cet égard que les réponses faites à un questionnaire adressé par la société d'émancipation aux surveillans des affranchis qui se trouvent dans le sud sous la protection du drapeau fédéral. Ces réponses s'accordent toutes à dire que jamais les noirs libérés ne manifestent le moindre désir de vengeance contre leurs anciens maîtres : ils demandent seulement à ne jamais les revoir. C'est que la résignation est pratiquée par la plupart des nègres avec une ferveur de néophytes semblable à celle des premiers chrétiens marchant au martyre et des protestans vaudois ou huguenots se laissant massacrer sans résistance. Les planteurs appréciaient grandement l'avantage que leur procurait la foi naïve de leurs nègres, et chiffraient à leur manière le dogme du renoncement en payant les esclaves plus ou moins cher selon la notoriété plus ou moins grande de leurs convictions religieuses. Sur les marchés publics, on a entendu des encanteurs évaluer à 150 ou 200 dollars cette vertu sublime de la résignation dans l'adversité.

Les chants dans lesquels les esclaves versent toute leur âme en racontant leurs souffrances sont la meilleure preuve de la douceur naturelle des nègres américains. Dans ces hymnes naïfs, ils racontent simplement leurs chagrins à Dieu; mais ils se gardent bien d'accuser ceux qui les ont vendus ou achetés. Il est un seul chant que les planteurs n'entendent peut-être pas sans frissonner et qu'ils ont universellement interdit comme un appel à l'insurrection. Un souffle prophétique anime ces paroles heurtées, dans lesquelles les noirs, se considérant eux-mêmes comme « le peuple élu, » apostrophent tantôt le Moïse qui leur viendra, tantôt le roi Pharaon, leur oppresseur. Des nombreuses variantes de cet hymne, nous choisissons la plus répandue :

« O Moïse! descends! — descends au loin dans la terre d'Égypte, — et dis au roi Pharaon : — « Laisse aller mon peuple! » — et toi, recule, — recule, — et laisse aller mon peuple!

« Pharaon se met en travers de la route. — Laisse aller mon peuple! — Pharaon et ses armées s'engloutissent. — Laisse aller mon peuple! — Tu peux me retenir ici; — mais là-haut tu ne peux rien sur moi. — Laisse aller mon peuple!

« O Moïse! étends ta main sur les eaux! — Laisse aller mon peuple! — Et ne va pas te perdre dans le désert! — Laisse aller mon peuple! — Il en est un qui siége en haut dans les cieux, — et qui répond à mes prières : — « Laisse aller mon peuple! »

Dans la grande et pénible attente de leur exode futur, les esclaves n'avaient contre la tyrannie d'autres ressources que la fuite. Après le commencement de la guerre, ceux qui avaient le courage de recourir à l'évasion et de quitter leurs familles pour s'exposer à la faim, au froid et à toutes les horreurs d'une chasse dont ils étaient eux-mêmes le gibier, avaient de plus qu'autrefois l'espoir de gagner peut-être les lignes fédérales; mais ils n'étaient pas accueillis partout avec la même libéralité que dans les villes du Kansas et l'archipel de Beaufort. Plusieurs milliers d'entre eux étaient rendus gratuitement à leurs maîtres ou troqués contre des balles de coton, ou bien abandonnés à leur malheureux sort lorsque l'armée exécutait un mouvement d'attaque ou de retraite. Les noirs avaient été si souvent trompés dans leur confiance, qu'ils osaient à peine croire aux rumeurs de liberté qui leur parvenaient sourdement. Enfin la proclamation présidentielle qui les déclarait tous libres vint dissiper leurs doutes. Quelques jours après avoir été lancée, cette proclamation était déjà connue et répétée de bouche en bouche dans les lointaines plantations du Texas et de l'Alabama : tous les nègres la savaient par cœur. C'est merveille que la rapidité avec laquelle les populations esclaves sont instruites de ce qui les intéresse. En pénétrant dans la Floride avec la première compagnie fédérale, un missionnaire du nord pria une jeune négresse de chanter. Aussitôt elle entonna l'hymne de John Brown, et toutes ses compagnes unirent leurs voix à la sienne. Ainsi, dans l'espace de quelques semaines, ce chant de liberté avait déjà retenti sur toutes les plantations du sud, depuis le Kansas jusqu'au détroit des Bahamas.

Tous les esclaves américains, pénétrés de cette foi naïve qui leur fait appliquer à leur propre destinée les récits du Pentateuque consacrés au peuple juif, ont accueilli la proclamation du président comme la voix d'un autre Josué annonçant la découverte d'une terre promise (1). Cette parole libératrice, qu'ils ont entendue par je ne

(1) Par une coïncidence remarquable, une prophétie qui depuis longtemps avait grand cours dans le sud fixait l'ère de la liberté à l'année 1862.

sais quel mystérieux écho, est désormais leur consolation et leur espoir. Elle n'est point de nature à leur mettre les armes à la main, puisqu'elle justifie leur longue et invincible foi dans un miracle d'en haut; mais elle leur permet de lever plus fièrement la tête et commence, au sein même de l'esclavage, à leur donner la dignité d'hommes libres. Par réaction, elle doit aussi les rendre plus respectables aux yeux mêmes de leurs maîtres, et finir à la longue par alléger le poids de la servitude. Ainsi la proclamation, qu'on accuse d'être une lettre morte, ne profite pas seulement aux esclaves de la frontière, qui s'enfuient par milliers pour gagner la terre libre; elle contribue aussi à la transformation graduelle de l'esclavage dans les districts les plus reculés de la confédération des planteurs.

D'ailleurs les témoignages presque unanimes des nègres fugitifs semblent mettre hors de doute que, déjà bien avant la proclamation du président Lincoln, l'esclavage s'était adouci. Il est vrai qu'en certains endroits du sud, habités par une population presque barbare, les passions excitées jusqu'au délire ont porté les blancs à commettre des actes d'une atrocité révoltante. C'est ainsi que dans le Mississipi, le Texas et l'Arkansas, on a massacré de sang-froid ou même livré aux flammes les esclaves dont on se défiait; mais la gravité de la situation a fait comprendre aux propriétaires intelligens que, tout en redoublant de surveillance, ils devaient aussi ménager leurs noirs et les traiter avec assez de douceur pour éloigner de leur esprit la pensée de l'insubordination. Cette douceur est surtout commandée sur les plantations isolées, où une seule famille de blancs, décimée par la guerre, est environnée par des centaines de nègres, pacifiques, il est vrai, mais tous avides de liberté. Là des maîtres descendent jusqu'à flatter l'esclave pour lui persuader que la servitude est douce, et, cessant de donner simplement des ordres comme autrefois, ils daignent maintenant présenter leurs raisons. Il en est même qui consentent à octroyer un salaire à leurs noirs, et violent ainsi d'une manière formelle le principe et les traditions de l'esclavage; mais ce qui contribue le plus activement peut-être à diminuer le pouvoir de l'aristocratie féodale, et par suite à rendre moins dure la servitude des noirs, c'est l'accroissement d'influence accordé aux prolétaires blancs depuis la guerre. Beaucoup plus nombreux que les planteurs, ces parias méprisés peuvent se compter sur les champs de bataille, et, comprenant désormais leur importance dans l'état, ne se laissent plus traiter en simples vassaux. Dans la convention souveraine de la Caroline du nord, ils se sont coalisés pour imposer aux propriétaires une taxe annuelle de 5 à 20 dollars par tête d'esclave. C'est là un coup sensible porté à l'institution servile, et les planteurs ne se sont pas fait faute de crier au sacrilége;

mais ils ont dû céder, dans la crainte de voir les *petits blancs* se déclarer en faveur de l'Union.

Si l'esclavage est sérieusement menacé dans les états du sud, non-seulement par les armes fédérales, mais aussi par l'ambition naissante des pauvres de race blanche et par l'impatience fiévreuse des nègres, on peut dire qu'il a déjà cessé d'exister dans plusieurs états du centre. Assez logiques pour comprendre qu'ils ont autant de droits à la liberté que leurs frères du sud, et ne partageant en aucune manière l'opinion du président sur les avantages d'un affranchissement graduel, les noirs du Maryland, du Missouri et des autres états de la même zone se considèrent dès ce moment comme libres; ils se refusent à patienter jusqu'en l'année 1900, et saisissent toutes les occasions de se soustraire à la servitude, eux et leurs familles. Quelques-uns même profitent de la proximité des états libres et du passage continuel des troupes pour s'enfuir vers le nord. D'autres, qui ont eu la chance de naître au sud du Potomac ou du Tenessee, font proclamer leur liberté par les tribunaux. D'autres encore refusent tout simplement de travailler, si le propriétaire ne leur donne pas un salaire en échange. Aussi les nègres, qui coûtaient en moyenne 1,000 dollars, il y a deux ans à peine, n'ont-ils plus aujourd'hui dans les états du centre qu'une valeur nominale, et quand on les achète au prix minime de 10 ou même de 5 dollars par tête, on acquiert, non leurs personnes, mais le vague espoir de les réduire de nouveau en servitude. Récemment un groupe de 130 esclaves, ayant appartenu à un planteur du Maryland, M. Charles Carroll, était évalué par des marchands de nègres et d'autres hommes du métier à 650 dollars seulement, soit à 5 dollars par tête. La veille encore, le testateur recommandait à ses héritiers de maintenir l'esclavage sur sa plantation, « dans l'intérêt des noirs eux-mêmes; » mais à peine avait-il rendu le dernier soupir, que les nègres étaient déjà devenus libres par l'avilissement de leur prix vénal. L'attente de l'indemnité promise par le gouvernement empêche seule les propriétaires de renoncer à leurs immeubles vivans, et de s'épargner désormais tous les frais de nourriture et d'entretien. Les longues discussions du congrès et des législatures particulières n'ont pas encore permis de transformer en lois les bills d'émancipation proposés pour les esclaves du Missouri, de la Virginie occidentale, du Maryland et du Delaware (1); mais il n'est pas

(1) Ces quatre états, dont l'un est formé d'une partie de la Virginie proprement dite, possédaient ensemble, lors du recensement de 1860, une population esclave de 245,000 personnes. Il est probable que les sommes allouées s'élèveront à 15 millions de dollars pour le Missouri, à 10 millions pour le Maryland, à 1,500,000 dollars pour la Virginie occidentale, et à 450,000 dollars pour le Delaware.

douteux qu'ils ne soient votés par le congrès prochain. Quant au Kentucky et au Tenessee, les intérêts engagés dans la propriété servile sont trop considérables, les passions sont encore trop excitées, pour que les planteurs veuillent consentir à discuter les propositions du rachat (1). Ils temporisent et n'osent encore se décider, tandis que déjà, sur les confins des grands déserts de l'ouest, la législature de la tribu des Cherokees discute sur les moyens d'abolir promptement la servitude.

Mais qu'importerait l'émancipation des esclaves, si les noirs affranchis ne trouvaient que la haine ou le mépris chez leurs concitoyens, et devaient toujours mener une existence de parias au milieu des merveilles de la république américaine? Les nègres libérés peuvent-ils espérer maintenant l'égalité des droits, ou bien continuera-t-on de les opprimer et de les reléguer, comme indignes, dans les bas-fonds de la société? Là est vraiment le nœud de la question des races dans l'Amérique anglo-saxonne. Il faut l'avouer avec tristesse, dans plusieurs états du nord, l'ancien parti démocratique, favorable aux esclavagistes, fait souvent parade de son dégoût pour les noirs, et se refuse énergiquement à leur accorder les moindres droits politiques. Parmi les législatures les plus hostiles aux nègres, on peut citer principalement celle du New-Jersey, le seul état de la zone septentrionale qui ait encore la honte de posséder des esclaves. En 1860, il ne comptait plus que dix-huit de ces malheureux. La liberté est acquise à leurs enfans; quant à eux-mêmes, la mort seule doit faire tomber leurs fers. Les racheter, les libérer, serait bien facile; mais, parmi les fauteurs de l'esclavage, ceux qui ne tiennent point à l'institution divine par intérêt y tiennent encore par principe.

Animées du même esprit que celles du New-Jersey, les chambres de l'Illinois ont osé délibérer sur une nouvelle constitution, interdisant aux noirs et aux mulâtres de s'établir dans les limites de l'état, et punissant toutes les infractions à ce statut par la peine du fouet et la vente forcée. Toutefois en dépit de ces résistances locales les préventions que les blancs des états du nord manifestent à l'égard des nègres s'affaiblissent de plus en plus, et les mœurs deviennent moins intolérantes. La servitude de 4 millions de noirs ayant été jusqu'à nos jours la seule cause du mépris dans lequel on tenait 500,000 affranchis, il est tout naturel que l'émancipation des esclaves profite aux nègres libres et les fasse monter dans l'estime de leurs compatriotes. L'introduction des envoyés de Haïti et de Libéria à la Maison-Blanche et dans la société diplomatique de Washington n'est pas l'unique signe de ce progrès moral accompli par les

(1) Le Kentucky et le Tenessee comptaient, en 1860, 501,202 esclaves.

Américains vers l'égalité sociale. D'autres faits, dus à l'initiative des citoyens eux-mêmes, prouvent que la réconciliation des races ne s'opère pas seulement d'une manière officielle. C'est ainsi qu'un grand nombre de ministres ont rougi de parquer leurs auditeurs nègres dans les coins obscurs des temples, et ne se permettent plus de classer les fidèles d'après la couleur de la peau. De même à Philadelphie les négocians les plus considérés de la ville se sont associés pour réclamer en faveur de leurs confrères d'origine africaine le droit de s'asseoir à côté des blancs dans les wagons et les omnibus. Enfin un orateur de la Nouvelle-Angleterre, M. Best, a pu, sans crainte d'être *emplumé*, célébrer devant des milliers de personnes le mélange prochain des deux races, jadis ennemies. « Il suffit, disait-il, de s'occuper un peu d'ethnologie pour s'apercevoir qu'en s'établissant sur nos plages, les personnes originaires de tous les pays du monde se modifient graduellement sous l'influence du climat. L'Africain blanchit, le Caucasien brunit. Le temps viendra où il sera difficile de les distinguer. Cette fusion graduelle est précisément ce qu'il fallait aux deux races pour les améliorer. Déjà l'Anglo-Américain se distingue par un esprit élevé, une fougueuse énergie et une persévérance indomptable, et si vous lui donnez encore la chaleur des émotions, la tendresse surabondante et la solide foi religieuse de l'Africain-Américain, vous aurez en lui l'homme de cette terre le plus grand, le plus noble et le plus semblable à Dieu ! » Il y a deux années, ces paroles, qui cachent un grand fonds de vérité, eussent été considérées comme d'abominables blasphèmes.

Devenus plus tolérans à l'égard des nègres libres, les Américains du nord n'insistent plus, comme ils le faisaient au commencement de la guerre, sur la nécessité d'éloigner tous les affranchis et de leur assigner pour nouvelle patrie des colonies étrangères. Le sénateur Lane, ce chef de partisans qui a tant fait, à la tête de sa brigade, pour l'abolition de l'esclavage dans le Missouri, s'écriait en plein congrès : « Il serait bon qu'un éternel océan roulât ses vagues entre les deux races. Des siècles d'oppression, d'ignorance et de malheurs ont à jamais dégradé l'Africain. Il ne cessera d'être bas et rampant, tandis que le Caucasien voudra toujours le tyranniser en maître. » Le président Lincoln partageait les mêmes idées. Dans un discours touchant adressé à une députation de nègres libres, il avouait avec tristesse le crime national commis par les Américains contre la race noire : au nom de ses concitoyens blancs, il s'excusait devant les nègres des préjugés qu'on nourrissait contre eux ; mais, se figurant que ces préjugés seraient invincibles, il conseillait aux millions d'hommes de la race méprisée d'abandonner leur marâtre patrie, et d'aller au-delà des mers chercher une terre meilleure où ils pourraient acquérir le noble sentiment de la dignité humaine, en même

temps que le bien-être et la liberté. Déjà les journaux, oubliant qu'il fallait, avant toutes choses, obtenir l'assentiment des nègres eux-mêmes, s'occupaient à l'envi d'évaluer les sommes nécessaires pour le transport de 4 millions d'hommes, soit à Libéria, soit dans les Antilles ou dans les républiques de l'isthme américain. Cependant aucun des projets conçus en vue de la séparation définitive des deux races n'a pu aboutir au moindre résultat pratique. Les républiques espagnoles, que les expéditions de Walker ont rendues méfiantes, non-seulement à l'égard des esclavagistes du sud, mais aussi à l'égard des *Yankees*, craignirent peut-être qu'un perfide espoir de conquête ne se cachât sous les propositions du gouvernement fédéral, et déclarèrent que leur territoire, ouvert généreusement à tous les étrangers libres, ne deviendrait jamais un lieu de déportation. Plus empressées, plusieurs législatures des Antilles anglaises et les autorités danoises de l'île de Sainte-Croix entrèrent en pourparlers avec M. Seward pour obtenir en qualité d'apprentis un certain nombre de nègres; mais ceux-ci frémirent d'indignation à la pensée qu'on songeait, sous prétexte de philanthropie, à leur imposer un esclavage temporaire, et, chose remarquable, les planteurs du Maryland, loin de vouloir se débarrasser des noirs affranchis, protestèrent contre une mesure qui les aurait privés de leurs artisans et des cultivateurs de leurs propriétés. Les demandes du Brésil, présentées par l'entremise de M. Watson Webb, ministre américain à la cour de Rio-Janeiro, ne furent pas mieux accueillies : par une remarquable dépêche en date du 21 juillet 1862, M. Seward déclina d'une manière catégorique toute espèce de complicité dans un projet de colonisation des bords de l'Amazone, où les noirs venus des États-Unis n'auraient obtenu des terres et la liberté qu'après trois années de servitude. Les noirs libres des États-Unis qui se sont dirigés en nombre assez considérable vers la république haïtienne sont des émigrans volontaires. Ils ont déjà fondé dans cette colonie plusieurs villages, et contribuent grandement à la prospérité de leur nouvelle patrie par le développement qu'ils donnent à la culture du cotonnier.

On a souvent prétendu que le gouvernement fédéral avait l'intention de déporter en masse toute la population de couleur des États-Unis; mais quand même le démenti solennel de M. Lincoln ne serait pas suffisant pour faire tomber cette accusation, les faits se chargent de justifier pleinement le cabinet de Washington. Les nègres ont été consultés, et dans aucun cas on n'a mis la main sur un seul d'entre eux pour l'envoyer malgré lui sur une terre étrangère. On leur a simplement donné des conseils qu'ils ont librement repoussés. C'était leur droit. Les noirs dont les ancêtres ont été enlevés sur la côte de Guinée par les traitans sont devenus Américains

aussi bien que les blancs d'Europe émigrés dans le Nouveau-Monde. Très attachés à leur famille, à leurs amis, au sol qui les a vus naître, ils veulent jouir de la liberté à l'endroit même où ils étaient naguère esclaves, grandir à l'état d'hommes sur cette glèbe qu'ils cultivaient en qualité de bestiaux. Aucun des nègres libérés de Beaufort et des plantations de la Virginie n'a demandé à se rendre dans les états du nord. Leur réponse unanime aux questions des missionnaires de la société d'émancipation a été la suivante : « C'est ici que nous voulons rester; donnez-nous un champ, payez régulièrement notre travail, et nous serons satisfaits. » Les hommes de couleur libres qui résident dans les grandes villes sont en général moins attachés au sol que les nègres des plantations, et consentiraient plus facilement à émigrer; mais ils ne songent guère à se rendre ailleurs que dans les Antilles ou dans les contrées riveraines du golfe du Mexique. Les noirs et les mulâtres de Philadelphie, de New-York, de Boston, vont presque tous s'établir dans l'île d'Haïti; ceux de la Nouvelle-Orléans ont pensé à la péninsule de Floride, et sont en instance auprès du gouvernement pour y obtenir des concessions de terres. Sous l'influence de la liberté aussi bien que jadis sous l'influence de l'esclavage, les populations d'origine africaine continueront de se masser de plus en plus dans les contrées méridionales de la république. Obéissant à cette harmonie secrète qui existe toujours entre la terre et l'homme, les noirs sont graduellement entraînés dans le système d'attraction dont les Antilles forment le centre, et s'agglomèrent peu à peu dans les régions tropicales du Nouveau-Monde. Plus n'est besoin d'être prophète pour affirmer que les plages du golfe du Mexique et ces îles merveilleuses qui déroulent leur demi-cercle brisé autour de la mer des Caraïbes appartiennent désormais aux races mélangées.

Quoi qu'il en soit des destinées futures de la race africaine en Amérique, on peut maintenant considérer l'institution de l'esclavage comme frappée à mort dans les États-Unis. Nous ne cherchons point à nous dissimuler les obstacles de toute nature que doit surmonter la république avant de rentrer dans cette carrière de progrès qu'elle parcourait d'une allure si rapide. L'abîme de la dette, déjà si profond, se creusera davantage; des milliers d'hommes, parmi lesquels bien des héros, tomberont à côté de ceux qui dorment sur les champs de bataille; d'immenses désastres, proportionnés à la grandeur du crime national commis contre les Africains, s'abattront encore sur les deux fractions hostiles du peuple et les réduiront peut-être à une commune misère; mais, quoi qu'il arrive, il est désormais certain que les planteurs doivent renoncer à fonder un empire stable sur le principe de la servitude des nègres. Quand même, ce qui nous semble absolument impossible, les démocrates séparatistes du

nord justifieraient le nom de *copperheads* ou de serpens *mocassins* qu'ils se sont donné sans pudeur, quand même ils réussiraient traîtreusement à déterminer une scission temporaire de quelques états du nord-ouest, le grand ennemi, c'est-à-dire l'esclavage, n'en serait pas moins obligé de reculer devant le travail libre. Les rudes pionniers des campagnes de l'Illinois et des états limitrophes ont encore plus d'intérêt que les industriels de l'est à ne pas souffrir la concurrence des planteurs, et, quelles que soient les péripéties de la guerre civile, la lutte entre les principes ennemis ne peut avoir qu'une issue fatale aux propriétaires d'esclaves. Même le danger sera d'autant plus grand pour ceux-ci qu'ils résisteront plus longtemps. Abrutis par la servitude et la superstition, les nègres américains ne se sont point encore révoltés, et la ferme espérance qu'ils ont de recevoir bientôt leur liberté contribue à leur faire prendre leur infortune en patience; mais si le triomphe momentané du sud enlevait aux esclaves leur confiance dans l'avenir, si leur chaîne, maintenant allégée, devenait plus lourde à porter, peut-on supposer qu'ils acceptassent sans résistance une servitude sans espoir, « cette autre forme de la mort? » Il ne faut point l'oublier, les massacres de Saint-Domingue eurent lieu lorsque les noirs, affranchis déjà depuis près de dix années, reçurent l'ordre d'abdiquer le titre de citoyens et de reprendre leurs anciens travaux comme bêtes de labour.

Ainsi, vainqueurs ou vaincus, les esclavagistes ont également à redouter les résultats de la guerre. La paix même serait pleine de dangers pour eux, car elle accroîtrait les ressources du nord beaucoup plus rapidement que celles du sud, et hâterait la colonisation des territoires libres. Du reste, telle est la supériorité des états restés fidèles à l'Union qu'ils peuvent mener de front la guerre et les arts de la paix, et menacer ainsi doublement la confédération séparatiste. Le Kansas, le Dacotah, l'Utah, le Nevada, toutes les contrées du *far west* se peuplent de pionniers et rattachent la Californie aux régions centrales de la république par une série de campemens et de villages. Le territoire du Colorado compte aujourd'hui 75,000 habitans, et cependant il y a quatre années à peine que Denver, sa capitale, a été fondée par trente abolitionistes, envoyés précédemment dans le Kansas pour s'y établir avant tous les autres colons et y défendre la liberté du sol. L'arrivée constante d'émigrans étrangers que la guerre n'a point effrayés (1), surtout l'augmentation naturelle de la population du nord, qu'on ne saurait évaluer

(1) Pendant l'année 1862, plus de 114,000 personnes ont débarqué dans les ports des États-Unis, et sur ce nombre 76,306 appartenaient à la classe des émigrans. En outre la république américaine a gagné 7,290 habitans par ses échanges de colons avec le Canada.

actuellement à moins de 400,000 par an, suffisent déjà pour assurer le peuplement rapide de ces territoires. En outre le congrès vient d'accélérer encore la colonisation en votant le *homestead-bill* ou loi des foyers domestiques. Ce bill accorde à tous les soldats de l'armée fédérale et à tous les chefs de famille, Américains ou naturalisés, qui n'ont pris aucune part à la rébellion, 64 hectares de terre, à la seule condition que le colon habite sur son domaine et le cultive lui-même. Attirés par ces avantages, les agriculteurs yankees et étrangers se dirigent vers le sud-ouest, tandis que les planteurs, inquiétés par la proximité d'hommes libres, battent graduellement en retraite avec leurs esclaves vers les rivages du golfe du Mexique. Un grand nombre de propriétaires du Texas, de la Louisiane, de la Floride, ont même abandonné le continent et se sont réfugiés dans l'île de Cuba pour y fonder de nouvelles plantations. Avant la guerre, l'émigration se faisait en sens inverse : au mépris des lois les Floridiens allaient recruter leurs nègres sur les côtes de Cuba.

On pourrait, jusqu'à un certain point, apprécier l'importance des résultats obtenus en évaluant le nombre des nègres devenus libres depuis le commencement de la guerre. Ceux qui ont entre les mains leurs certificats d'émancipation ne sont guère plus de 80,000 (1); mais il faut ajouter à ces affranchis plus de 400,000 noirs des états du centre et de la Louisiane qui, tout en gardant le nom d'esclaves, sont pratiquement émancipés et travaillent à la seule condition de toucher un salaire régulier. Ils constituent déjà la huitième partie de l'ancienne population servile, et leur affranchissement représente pour les planteurs une perte d'au moins 1 milliard, plus que doublée sans aucun doute par la dépréciation générale des noirs qui sont restés à la condition d'immeubles (2). On pourrait aussi compter parmi les émancipés les 500,000 nègres libres que les législatures esclavagistes avaient en grande partie condamnés à une nouvelle servitude, et que les derniers événemens ont empêché de mettre en vente. Enfin les petits blancs eux-mêmes, qu'une logique inévitable condamnait d'avance à partager tôt ou tard le sort des nègres, et pour lesquels les planteurs texiens de l'Arizona et du Nouveau-Mexique avaient ingénieusement établi un système d'esclavage temporaire, sont redevables de leur liberté future à cette guerre qui les décime.

(1) On en compte 18,000 dans la Caroline du sud et dans la Floride, plus de 6,000 dans le Kansas, près de 10,000 à Washington et dans les environs, 2,000 à New-Bern, 20,000 sur les bords du Mississipi en amont de Vicksburg, à peu près autant dans la Basse-Louisiane, 10,000 en Pensylvanie et à Baltimore.

(2) Dans certains comtés du sud, les négresses se vendent maintenant plus cher que les nègres, parce qu'elles sont plus soumises et n'osent pas s'enfuir.

Ainsi les faits nous autorisent à croire que si l'Union est encore en danger, l'esclavage du moins ne sortira pas triomphant de la lutte. L'institution patriarcale s'en va, et quoi qu'en disent les impatiens, elle disparaît beaucoup plus rapidement que les mœurs américaines ne pouvaient nous le faire espérer. Des millions de noirs auxquels la loi n'accordait pas d'existence morale vont entrer dans le concert de l'humanité et pourront lui rendre d'autres services que celui de labourer péniblement la terre; en même temps des millions de blancs qui s'étaient accoutumés à mépriser le travail et se seraient crus dégradés, s'ils avaient fait œuvre de leurs mains, apprendront que l'homme s'ennoblit par le labeur et contribueront à la prospérité générale. Les habitans des états du nord gagneront aussi à la libération des esclaves du sud, et, sachant désormais que la liberté civique ne doit pas être un privilége de la peau, ils n'offriront plus le honteux spectacle d'une république comptant des ilotes parmi ses membres. Une fois débarrassée de ce lourd fardeau de l'esclavage, la société américaine pourra marcher d'un pas plus rapide vers la réalisation d'autres progrès et commencer une nouvelle ère. Certes c'est une chose immense que la fin prochaine de cette funeste institution dont l'histoire se confond avec celle même de l'humanité depuis les premiers jours de la vie des peuples. Cependant, à l'exception de quelques milliers d'abolitionistes confians dans la puissance des idées, républicains et démocrates du nord s'étaient lancés tête baissée dans le conflit sans prévoir aucunement le résultat de leurs efforts patriotiques, sans vouloir autre chose que le maintien de l'Union. La veille même de l'installation du président, le congrès avait voté d'enthousiasme un amendement à la constitution, interdisant à jamais d'abolir la servitude des noirs dans aucun des états de la république. Maintenant, deux années à peine après le vote de cet amendement mémorable, que d'ailleurs la nation n'a point ratifié, l'émancipation des esclaves est inaugurée dans les états du centre, l'affranchissement est décrété par le président Lincoln dans tous les états du sud. L'esclavage, désormais condamné, épuise ses dernières forces à prolonger la guerre civile, à continuer la série de ces chocs sanglans qui mettent à l'épreuve le courage et la persévérance des deux fractions hostiles du peuple. Ces malheurs serviront-ils d'enseignement aux nations qui possèdent encore des esclaves? Les planteurs brésiliens et cubanais se laisseront-ils entraîner en aveugles vers la ruine, ou bien comprendront-ils que leur seul moyen de salut est de travailler résolûment à l'abolition de la servitude? Qu'ils se hâtent, s'ils veulent échapper au désastre qui menace les propriétaires de noirs dans le pays voisin.

ÉLISÉE RECLUS.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 mars 1863.

Deux grandes questions étaient engagées au sein de l'opinion publique : l'une intérieure, l'autre extérieure, — la question des élections prochaines et la question de Pologne. La perspective de la lutte électorale vers laquelle nous marchons commençait à remuer le public plus sérieusement, nous en faisons l'aveu, que nous ne nous y étions attendus. Le drame polonais excitait toujours la même pitié, la même anxiété, les mêmes tourmens de cœur et d'esprit qu'inspire à ceux qui sont impuissans sur la direction des affaires le spectacle d'une nation que l'on égorge froidement sous leurs yeux. Voici qu'un incident curieux, amené par une cause qu'il eût été difficile de prévoir, nous vient surprendre au milieu de ces deux grandes préoccupations : nous entendons parler de la démission de M. Fould. La retraite du ministre des finances, si elle s'accomplit, est un fait très accidentel dans sa cause : elle aura été déterminée par un communiqué adressé à deux journaux de Paris, et dont l'envoi ne peut s'expliquer que par l'absence de M. le ministre de l'intérieur; mais c'est un fait très important par les conséquences qu'il peut avoir, et qui présente un intérêt tout particulier à la veille des élections générales. A en juger par le communiqué, on donnerait quelque part dans les régions officielles au sénatus-consulte du 31 décembre 1861 une interprétation que le promoteur principal de ce sénatus-consulte ne pourrait guère accepter, et qui paraîtra inconciliable surtout avec les explications très lucides que M. Fould venait de présenter, il y a peu de jours, au sénat, sur le caractère et la portée de son système. Si la démission de M. Fould était acceptée, le communiqué en question serait une des pièces les plus considérables du procès que le suffrage universel serait appelé à juger dans quelques mois, peut-être dans quelques semaines.

Si l'on nous demandait un programme de conduite pour l'opposition libérale dans les élections prochaines, nous ne répondrions point sans une certaine répugnance et une certaine réserve. Il y a dans les élections géné-

rales deux parties : d'un côté les candidats, de l'autre les colléges électoraux, les électeurs. Dans un pays où la vie du gouvernement représentatif est bien établie et fonctionne avec une activité régulière, rien de plus simple, rien de plus naturel que les rapports réciproques des candidats et des électeurs. Ceux qui aspirent à l'honneur de représenter leurs concitoyens ont alors tous les moyens de communiquer librement avec le corps électoral; ils peuvent solliciter les suffrages, aller au-devant des électeurs. Une lutte à armes égales leur est ouverte. Le candidat propose et l'électeur dispose; celui qui s'est mis en avant, même en cas d'échec, sort de ces scènes animées de la vie publique où il s'est élancé avec entrain sans avoir à se reprocher d'avoir tenté une démarche inutile ou ridicule. Entre cet état normal du régime représentatif et la situation présente de la France, il y a des différences si apparentes et si connues que nous sommes dispensés de les signaler. Ces différences sont telles qu'à nos yeux elles ne conseillent point aux candidats possibles de l'opposition l'empressement et l'ardeur. Dans la situation où nous sommes, le mandat de député n'offre pas l'attrait puissant qui échauffe les ambitions élevées. C'est aux électeurs de l'opposition de faire aujourd'hui les premiers pas, c'est d'eux que doit venir l'initiative; c'est à ceux qui auront peu de goût à accepter les candidats des préfets, à ceux qui sentiront leur patriotisme et leur honneur intéressés à envoyer au corps législatif des députés indépendans du pouvoir, de venir chercher dans leur retraite les citoyens qu'ils croiront dignes de leurs suffrages. A cette condition, on pourra honorablement accepter les candidatures indépendantes : on n'aura point brigué avec impatience un honneur apparent, on ne fera que remplir avec dignité son devoir en prêtant son nom au ralliement des divers groupes de l'opinion libérale et en secondant un salutaire réveil de la vie publique.

Nous justifierons mieux notre réserve, si nous mettons en balance les causes qui ont diminué les attraits de la députation et les circonstances qui peuvent décider des hommes dévoués à en accepter la tâche.

Les difficultés qui rebutent certains esprits et certains caractères sont de plusieurs sortes. Il y a d'abord la formalité du serment préalable. Ne parlons point avec légèreté du scrupule de conscience et de fierté qui s'arrête devant le serment. L'appréciation du serment est une affaire personnelle, nous dit-on; renvoyons-la au domaine de la conscience privée. Soit, mais n'oublions pas que le serment des hommes publics est un acte public et intéresse la morale publique. Un serment constitutionnellement défini et prêté à un souverain responsable n'est point semblable, ajoute-t-on, au serment absolu des légitimités féodales. Nous le voulons bien, et nous admettons qu'à ce titre il soit plus acceptable pour ceux qui n'en ont jamais encore prêté; mais la position est-elle la même pour les hommes considérables qui s'étaient liés, non pas seulement par la parole jurée, mais par leurs convictions politiques et leur participation au pouvoir, à des gouvernemens antérieurs? Nous estimons pour notre part la délicatesse qui re-

tient sur ce point quelques-unes des personnes auxquelles nous faisons allusion. Un peu de fierté mélancolique ne messied point à certaines figures qui ont déjà leur page dans l'histoire, et qui seraient obligées de se grimer pour y remplir un nouveau feuillet. La constance des caractères publics, qui paraît raideur aux esprits légers, importe à l'honneur et à l'influence morale des opinions. Il ne viendra à l'esprit d'aucun homme juste et sensé de traiter d'émigrés à l'intérieur ceux qui, par respect pour leur passé, déclineraient la députation, afin de n'avoir point à faire le saut du serment. Il ne faut pas abuser des jeux de mots. Le devoir patriotique ne va point jusqu'à obliger un homme à être député, et on n'émigre point à l'intérieur parce qu'on refuse d'être candidat. Entre le député malgré lui et l'émigré à l'intérieur, il y a, grâce à Dieu, une multitude de rôles, l'agriculture, l'industrie, les affaires, les arts, les lettres, la presse, que l'on peut remplir en restant aussi bon Français que le suffrage universel lui-même, et où l'on peut rendre d'actifs services à son pays.

Il faut reconnaître d'ailleurs que la députation n'a plus sous le présent régime les prérogatives et l'autorité qui pouvaient la rendre autrefois enviable aux hommes qui devaient se croire appelés à exercer sur le pays l'influence de leurs idées et de leurs talens. La députation n'est plus la route par laquelle on arrive au pouvoir. La question de savoir à quels principes, à quels intérêts, à quels hommes le gouvernement doit appartenir, ne se peut plus résoudre dans le corps législatif. Les députés ne possèdent plus le droit d'initiative, qui permettait jadis à un simple citoyen, étranger aux compétitions de l'ambition politique, d'espérer qu'à un jour donné il pourrait faire adopter par le pays une inspiration heureuse de son esprit ou de sa conscience, ou qu'à force de persévérance et de dévouement il pourrait faire réussir quelque grande réforme. Un certain droit de contrôle, une petite influence consultative, voilà tout ce que peut posséder le député dans la constitution actuelle. La fonction est devenue plus terne et moins efficace en même temps qu'elle devenait plus ingrate. Enfin, si le rôle de député est rétréci, combien la tâche du candidat indépendant est plus laborieuse et plus hasardeuse! Le pouvoir a ses candidats avoués, et il n'hésite point à mettre à leur service toutes les forces de l'administration. Quelle inégalité dans les moyens et dans les chances de la lutte! Le candidat du gouvernement a pour lui tout ce qu'il y a d'organisé dans ce pays. Et quelle organisation! La plus concentrée, la plus hiérarchisée, la plus disciplinée, la plus obéissante qui fut jamais; tout le réseau des fonctionnaires, depuis le préfet jusqu'à l'officier de police et au gendarme! En face du candidat de l'administration, qu'on ne craint même pas d'appeler le candidat de l'empereur, et qui s'appuie sur les cadres compactes et puissans de l'armée administrative, le candidat indépendant est tout seul. La liberté de la presse et la liberté d'association rétabliraient l'équilibre; mais le candidat indépendant en est réduit à s'écrier : « Ciel, rends-moi la lumière, et combats contre moi! » La lumière ne lui est pas rendue : la presse demeure

contenue et comprimée, la liberté d'association est absente. Le candidat indépendant ne peut compter que sur la réaction loyale que pourra exciter un jour au sein d'une nation généreuse le spectacle de cette lutte inégale où un simple citoyen, armé de sa seule conviction et de son seul désintéressement, ne craint pas de s'avancer contre une organisation administrative presque irrésistible. Ce jour viendra, nous en sommes sûrs, si quelque incident excite dans le pays une émotion impétueuse, si à l'improviste le suffrage universel, dont la nature est toujours de se porter d'un seul côté, est averti par un pressentiment soudain que l'opposition est destinée au succès; mais, sans être taxé de se laisser aller aux inspirations énervantes du découragement, on peut prédire que ce jour ne sera pas encore venu quand sera donné le signal des élections prochaines.

Ainsi nous attendons ce signal sans pensées présomptueuses. Nous tenons grand compte des motifs personnels ou généraux qui peuvent écarter de la lutte électorale plusieurs hommes considérables, justement respectés par le public éclairé. Nous reconnaissons cependant qu'il est impossible de n'être pas touché des symptômes aussi consolans qu'imprévus de réveil politique que l'approche des élections fait éclater dans le pays. On ne saurait, sans manquer à un véritable devoir, accueillir par une attitude dédaigneuse et une systématique inertie ces manifestations salutaires de la conscience libérale de la France partout où elles se produisent spontanément. Il serait peu digne et presque ridicule d'entreprendre une agitation factice et d'avance condamnée à la stérilité; mais il ne serait pas patriotique de refuser son concours aux honnêtes efforts des électeurs qui, sans se laisser aller plus que nous aux illusions, veulent relever au sein du suffrage universel le drapeau du libéralisme indépendant. Partout où l'aveu d'une candidature peut aider à cette manifestation libérale, il doit être donné avec dévouement. Les chances de succès sont très médiocres. Qu'importe? On aura fait son devoir en répondant au vœu et à l'effort de ralliement des minorités libérales et indépendantes. Le succès même n'aurait pas une très grande importance, si l'on ne songeait qu'au rôle politique et à l'efficacité de la députation; mais il aurait une signification sérieuse comme manifestation morale de l'opinion. Si les attributions des députés sont restreintes, la parole du moins est libre au sein du corps législatif, et des débats où les opinions libérales pourraient s'expliquer avec abondance suppléeraient à la liberté de la presse absente et même en accéléreraient le retour. Si le corps législatif ne peut pas grand'chose pour l'action, s'il ne peut exercer une influence directe sur la politique extérieure et prévenir des guerres téméraires et ruineuses, il peut beaucoup pour la critique des fautes commises et des entraînemens dangereux; il peut beaucoup par conséquent pour l'éducation politique du pays. Grâce au système introduit par le sénatus-consulte du 31 décembre 1861, son autorité et sa responsabilité sont très grandes dans la question des finances; des députés qui en sauraient tirer parti n'auraient point à jouer un rôle médiocre et inutile. Les inté-

rêts économiques sont la préoccupation dominante du pays : une tendance opposée à l'esprit de notre révolution, au génie de la liberté et de la démocratie, n'étant plus retenue par le frein d'une presse libre, se prononce de jour en jour davantage au sein de ces intérêts; c'est la tendance à constituer les affaires en gigantesques monopoles, démesurément favorables aux intérêts de quelques particuliers, et aussi contraires au principe de l'égalité qu'au principe de la liberté. Ce n'est plus qu'au sein du corps législatif qu'il est possible d'entreprendre une lutte efficace contre les effrayans envahissemens de l'esprit de monopole dans le domaine de l'industrie et du crédit. Il y a donc dans les fonctions législatives à faire des choses difficiles et laborieuses, mais nécessaires et fécondes. La carrière est dépouillée de la plupart de ses anciennes séductions; mais elle conserve, malgré tout, un souverain attrait, puisqu'elle peut seconder la renaissance de la vie libérale dans notre pays.

L'activité qui reparaissait à Paris et dans les départemens parmi les élémens libéraux du corps électoral méritait, à notre avis, d'être encouragée dans les régions où les opinions peuvent encore posséder une force quelconque de centralisation et d'organisation. Nous ne croyons donc point qu'on doive regretter les réunions diverses qui ont eu lieu à Paris dans ces derniers temps, et dont les journaux ont parlé. Il ne nous a point déplu que les hommes distingués que dans des temps reculés nous appelions nos chefs se soient mis à parler entre eux d'élections. Nous sommes même enchantés de revoir encore nos vingt-quatre vieillards si dispos et d'apprendre l'existence de quelques-uns d'entre eux que nous avions crus morts depuis longtemps. Les vieux coursiers se sont sentis ragaillardis en reniflant d'avance l'air et la poussière d'un combat qui leur rappelle leurs anciennes prouesses. *O gran bontà dei cavalieri antichi!* Quel exemple pour les jeunes générations auxquelles ces messieurs montrent encore la terre promise, qu'ils n'ont pas su, hélas! leur conserver! Sérieusement ces réunions n'ont pas seulement un caractère archaïque; elles ont une importance qui a déjà été appréciée dans le corps électoral. Sans doute il convient à ces cénacles d'être modestes et prudens. Ils ne doivent ni ne veulent se constituer en comités généraux d'élections. Leurs principaux membres ne pensent point à s'attribuer une autorité dirigeante. Des généraux qui ont essuyé de si cruelles et si décisives défaites ont peu de goût, on le conçoit sans peine, à demander de nouveaux commandemens. Leur intervention trop active présenterait de graves inconvéniens. Le rassemblement de leurs noms aurait à l'heure présente l'air d'un anachronisme. Ces noms rappellent malheureusement les divisions du passé, et l'esprit public les prendrait difficilement pour le symbole d'une union active et féconde. Les hommes éminens qui les portent ont d'ailleurs une tournure d'esprit rétrospective; une de leurs fautes a été d'introduire dans la politique le tempérament historique; ils connaissaient si bien le passé, qu'ils avaient une tendance prononcée à vouloir toujours refaire le présent à son image; puis

ils sont arrivés à un âge où l'on a peu le goût et par conséquent le pressentiment de l'avenir, où l'on vit dans le souvenir bien plus que dans l'espérance. Nous le disons donc avec la plus respectueuse déférence pour ces hommes illustres, ils peuvent aider à la renaissance d'un grand parti libéral, mais ils y mettraient obstacle, s'ils songeaient qu'ils en puissent être les véritables initiateurs et les chefs. Dans une société politique vivante, l'action des partis n'est utile qu'à la condition que les partis consentent à se vivifier par des transformations incessantes. Le régime sous lequel nous vivons depuis douze ans n'a point été favorable assurément à l'éducation progressive des partis. Des anciens partis, il n'est plus resté en évidence que les états-majors, qui se sont pour ainsi dire laissé embaumer dans une inaction de douze années, et qui plus d'une fois ont paru ne point avoir l'intelligence de ce qui s'accomplissait autour d'eux dans le monde. Cependant, si l'on songe à l'état d'émiettement où les opinions étaient arrivées avant 1852, il semble que l'on puisse aujourd'hui tirer profit de la longue interruption qu'a subie chez nous la vie politique. Pendant que s'écoulait cette longue période d'inaction sont survenues des générations nouvelles, dégagées envers le passé, qui n'ont point hérité de ses divisions, de ses récriminations, de ses haines, pour lesquelles les questions de personnes, autrefois si irritantes, n'existent plus. C'est là surtout, c'est parmi les hommes nouveaux qu'il faut aller chercher les élémens du grand parti libéral de l'avenir : fidélité à la révolution française, dévouement à la démocratie, au progrès du peuple dans l'instruction et dans le bien-être, application au plus large développement de la liberté, tel est l'idéal du grand parti de la démocratie libérale. Son œuvre la plus pressante est aujourd'hui la conquête de la liberté. Le cadre d'un tel parti est immense; il peut rallier ses recrues, non pas seulement dans les débris des anciens partis révolutionnaires et libéraux, mais dans tout ce qu'il y a de vivant, de généreux, de patriotique au sein des masses et dans la jeunesse; il ne faudrait même pas connaître ses contemporains pour ignorer que cette grande cause peut compter sur les adhésions les plus nombreuses parmi les partisans les moins suspects du régime actuel, qui attendent le couronnement de l'édifice, même dans l'élite des fonctionnaires de tout ordre. Il importe de ne point méconnaître la réalité de la situation telle qu'elle se présente au parti de la liberté. Il importe, dans ces débuts, de ne point compromettre nos avantages par ces airs d'intolérance et d'exclusion qui s'attacheraient inévitablement à l'intervention trop active dans les élections de certains noms du passé. Nous reconnaissons avec satisfaction que ce scrupule a été compris dans les réunions électorales dont on a parlé. Au lieu de former des comités dirigeans, ces réunions paraissent devoir se borner au rôle de comités de consultation auprès desquels les électeurs indépendans trouveront les renseignemens et les moyens d'action légale qui pourraient leur être nécessaires dans la lutte. Quant à la fermeté et à la réserve que l'on peut attendre de ces groupes influens, M. Thiers vient d'en donner un

louable exemple. Un applaudissement universel l'a remercié de la lettre spirituelle et digne par laquelle il a répondu à cet électeur de Valenciennes qui, intervertissant les rôles et peu soucieux des convenances, voulait faire de M. Thiers un candidat empressé et entendait le soumettre à un interrogatoire public.

Tous les incidens de politique intérieure qui surviennent aux approches d'une élection générale empruntent à ce voisinage une importance particulière. Parmi les incidens de cette nature, il n'en est point, nous le répétons, qui pût être plus inopiné que la démission de M. Fould et l'acte qui a motivé cette démission. Nous espérons encore qu'on ne laissera pas partir M. Fould; mais cet événement, à quelque point de vue qu'on le considère et quel qu'en soit le dénoûment, n'offre rien dont les amis du gouvernement aient à se féliciter. Le *communiqué* envoyé au *Journal des Débats* et à *la Patrie* est un acte ministériel soumis à l'appréciation de l'opinion publique, et appartient par conséquent à la discussion. Il y a dans ce *communiqué* une question de procédé d'abord, et ensuite une interprétation singulière du nouveau système financier établi par M. Fould.

Le procédé, nous le confessons, nous a remplis d'étonnement. Nous savions bien que nous ne vivons point sous le régime des ministères responsables et par conséquent des cabinets homogènes, mais nous ne supposions pas que, dans un acte aussi important qu'une communication du gouvernement au public, il pût être parlé par d'autres ministres d'affaires ressortissant à un département ministériel sans que le chef de ce département eût été consulté. Nous ne supposions pas qu'un ministre fût exposé, à peu près comme nous, humbles journalistes, à recevoir indirectement de ses collègues un véritable avertissement. Il est incompréhensible que le ministre des finances n'ait pas été avisé d'une note où le système financier était apprécié au nom même du gouvernement. Il est encore plus incompréhensible que les rédacteurs de cette note et ceux qui l'ont envoyée aux journaux n'aient pas compris ce qu'elle avait de pénible pour le ministre des finances. Il y a là une série d'énigmes que nous ne nous chargeons point de deviner. Nous ignorons comment sont réglés les rapports entre les ministres, mais nous concluons avec le public qu'il y a dans le système de ces rapports une grosse imperfection dont les effets viennent d'éclater aux yeux de tous de la façon la plus étrange.

L'interprétation du système financier donnée par le *communiqué* n'est pas moins surprenante. Si cette interprétation n'était pas promptement rectifiée, le sens du système financier de M. Fould serait complétement altéré dans l'opinion publique, et on ne voit pas ce que le gouvernement y gagnerait. C'est en vain que *le Moniteur* a publié la fameuse lettre de l'empereur du 14 novembre 1861 et le célèbre mémoire de M. Fould; c'est en vain que le sénatus-consulte de 1861 a été commenté par M. Vuitry au conseil d'état, par M. Troplong au sénat; c'est en vain que M. Fould, assez mal défendu au corps législatif, prenait lui-même, il y a peu de

jours, la parole au sénat pour expliquer avec la plus grande clarté l'influence pratique du nouveau système sur l'exercice 1862. Les auteurs du *communiqué* ne semblent avoir rien compris à ces explications et à ces commentaires. Il leur suffit de comparer en chiffres bruts les dépenses extraordinaires de 1860, 1861 et 1862, et de proclamer avec une naïveté triomphante qu'elles sont à peu près égales pour chaque année. Ils ne veulent pas savoir la différence profonde qui existe entre les dépenses de 1860 et 1861 et celles de 1862 au point de vue des ressources avec lesquelles ces dépenses ont été couvertes. En 1860 et 1861, les dépenses extraordinaires, qui ont été de 290 millions pour une année, de 352 millions pour l'autre, étaient bien extra-budgétaires, car elles n'étaient pas couvertes par des ressources prévues au budget, par les revenus réguliers. Qu'en résultait-il? Ces dépenses ont accru en deux ans le déficit de 642 millions et ont pesé d'autant sur la dette flottante. C'est devant cette conséquence effrayante que l'empereur s'est ému et a écouté les conseils de M. Fould. On était dans un système où, grâce à l'entraînement des crédits par décret, on ajoutait chaque année des sommes énormes au déficit. On allait vers une nécessité déplorable pour les finances d'un pays prospère, la nécessité de faire des emprunts en temps de paix pour couvrir des dépenses qui échappaient au contrôle préalable du corps législatif. Les dépenses de 1862, de l'année de transition d'un système à l'autre, ont été lourdes sans doute, plus lourdes qu'on ne pouvait le supposer quand on ignorait encore ce que devait nous coûter la guerre du Mexique; mais elles ont été couvertes avec des ressources prévues, et que le corps législatif a votées d'avance. Tandis que l'année 1861 augmentait le déficit de 352 millions, l'année 1862 n'y ajoutait que 35 millions, et encore, sans la guerre du Mexique, au lieu de ce petit déficit, elle eût donné un excédant de recettes de 50 millions, qui eût pu être appliqué au dégrèvement des taxes. Comment s'expliquer que l'écrivain, évidemment peu versé dans les questions de finances, qui a tenu la plume, n'ait pas saisi cette différence profonde, et pour la comprendre ne soit pas allé demander des lumières à M. Fould?

Quant à nous, jusqu'à présent nous avions regretté que plusieurs de nos amis de l'opposition n'eussent pas consenti à reconnaître le profit politique et financier que l'on peut tirer du nouveau système. Avec le système des crédits par décret, l'abus des dépenses excessives était à peine sensible au pays, ou du moins ne devait se faire sentir à lui que bien tardivement et lorsque le mal serait irréparable. Ces dépenses se faisaient avec l'emprunt, d'abord sous forme de dette flottante, ensuite sous forme de consolidation définitive. Un pays qui ne rembourse jamais sa dette peut aller longtemps dans cette voie. Il dépense le capital, et, ne payant que l'annuité de l'intérêt, il ne sent pas pour le moment le poids de sa dépense. Rien de plus dangereux qu'un tel système, qui endort le pays sur les conséquences de ses dépenses excessives, qui lui donne le change sur le caractère de ses prodigalités et les lui présente comme un signe de sa richesse; rien non

plus qui doive inspirer plus d'ombrage aux amis jaloux de la liberté, car dans cet ordre de choses le pouvoir a le maniement de sommes énormes dont le pays ne songe pas à lui demander compte, puisqu'il peut se les procurer sans que le public sente la charge de ses engagemens. Sous l'empire du sénatus-consulte de 1861, les choses sont profondément changées. Les dépenses doivent être sévèrement prévues, et il faut que les ressources prévues soient portées au niveau des dépenses et les dépassent même pour faire face aux besoins extraordinaires. Les ressources par conséquent doivent être demandées à l'impôt et non plus à l'emprunt. Si le gouvernement veut dépenser beaucoup, il faut qu'il impose beaucoup; s'il plaît au pays de payer de grosses dépenses, il faut qu'il consente à payer de gros impôts. Du moins les chambres et le pays sont immédiatement avertis de l'effet des dépenses excessives, et en supportent le poids sur-le-champ. En présence des demandes du gouvernement, c'est aux chambres et au pays de prendre leur parti. De là deux garanties très efficaces d'économie, d'abord le contrôle des députés comptables envers les électeurs, ensuite la volonté des électeurs, souverains définitifs qui ont à juger de la convenance des taxes qu'ils paient et du mandat qu'ils ont à donner aux députés par lesquels il leur plaît de se faire représenter. Là est le principe même du gouvernement représentatif. Quand, à quel point l'efficacité de cette double garantie s'éprouvera-t-elle? Nous l'ignorons; mais nous sommes certains qu'un jour viendra où gouvernement, chambres et pays la sentiront simultanément ou tour à tour. C'est l'opinion de l'empereur, puisque, comme M. Fould le rappelait l'autre jour, il disait à l'ouverture de la session de 1862 que le résultat du nouveau système serait de nous *forcer* à l'économie.

Voilà pourtant ce dont les auteurs du *communiqué* n'ont l'air de se douter nullement. S'ils eussent voulu nous consoler des dépenses de 1862, ils eussent pu montrer par des explications analogues à celles qui précèdent l'énorme et heureuse différence qui, au point de vue politique comme au point de vue de la trésorerie, distingue ces dépenses de celles de 1860 et 1861; mais ce n'est pas ce qui les inquiète. « Ah! vous croyez que vous dépensez moins! ont-ils l'air de dire. Détrompez-vous; vous avez dépensé en 1862 un peu moins qu'en 1861 et un peu plus qu'en 1860. » Des compensations que présentent à l'avantage de 1862 la prévision et la régularité des ressources, le chiffre si inférieur du découvert final, des espérances enfin que doit nous donner pour l'avenir un système qui nous *forcera* à l'économie, pas un mot! La vertu des précautions générales prises dans le système de M. Fould est passée sous silence. Nous dépensons toujours autant, voilà tout, et l'on ne se soucie même pas de savoir si le gros public ne tirera pas d'une déclaration qui se produit si habilement à la veille des élections cette conclusion naturelle : donc, avec les mêmes députés, nous ne dépenserons jamais moins. Bizarre quiproquo, qui, de surprise en surprise, nous conduit à cette situation plaisante, que c'est nous-mêmes qui sommes

obligés de prendre contre un communiqué ministériel la défense du sénatus-consulte du 31 décembre 1861. Nous allons être pris de la maladie de tout le monde et ne plus savoir ce que nous faisons. Le comique de notre rôle nous avertit qu'il est temps de le quitter.

Malgré l'échec qu'a essuyé l'insurrection de Pologne en concentrant sa principale force organisée sous la dictature de Langiewicz, nous persistons à penser que les circonstances n'en restent pas moins favorables à un réveil de la nation polonaise, et que ce sera pour la France une grande faute et un long regret, si nous laissons échapper l'occasion d'obtenir pour ce peuple héroïque les redressemens qui lui sont dus. La cause de la Pologne s'agite en deux régions bien différentes : d'un côté se poursuit le duel à outrance entre la Pologne et la Russie dans les marais et dans les bois de l'ancien royaume et de la Lithuanie; de l'autre, les grandes puissances, qui ne peuvent assister sans pitié et sans une sorte de honte à ce combat inégal, continuent dans le mystère leur travail diplomatique, dont le public n'aperçoit que le mouvement extérieur.

Que résultera-t-il de la lutte armée entre la Pologne et la Russie? Il paraît certain que la guerre de partisans ne cessera pas de si tôt. Les forces militaires de la Russie seront impuissantes à en venir promptement à bout. Cette triste lutte de la résistance désespérée contre la répression féroce est destinée à durer encore. Quand même ni l'action ni l'opinion de l'Europe ne devraient intervenir dans cette lutte, la Russie, si elle a des hommes d'état à sa tête, devrait avoir pris à l'égard de la Pologne un grand parti. Il est visible que la Russie ne peut pas résoudre par la force la question de la Pologne. Un peuple ne conquiert pas un peuple. Quand la Russie aurait encore une fois à ses pieds la Pologne mutilée et enchaînée, elle ne serait pas plus maîtresse de l'âme de cette nation qu'elle ne l'a été depuis bientôt un siècle. Si la Russie se croit appelée à une grande mission dans le monde, si elle pense avoir à accomplir sur elle-même de grands progrès, ses hommes d'état doivent bien savoir qu'elle ne pourra remplir sa destinée, qu'aucune régénération intérieure ne lui sera possible tant qu'elle demeurera dans l'état violent où elle est vis-à-vis de la Pologne. La Russie donne déjà à l'Europe une assez triste idée de sa force militaire par la difficulté qu'elle éprouve à vaincre une insurrection privée d'armes et de toutes les ressources avec lesquelles on fait la guerre. Son gouvernement donnerait une idée plus triste encore de son incapacité, de sa stérilité d'esprit, il se montrerait dénué de toute inspiration et de toute adresse, s'il ne réussissait pas à trouver une solution pacifique à la question polonaise. Au temps où nous vivons, un gouvernement devrait rougir de ne savoir recourir qu'à la force pour résoudre une difficulté intérieure; une domination qui ne sait agir que par la violence est essentiellement faible et inévitablement frappée de mort au jugement de tous les esprits éclairés.

La Russie devrait mettre d'autant plus de hâte à prendre à l'égard de la Pologne un grand parti pacifique, qu'elle se soustrairait ainsi à toute per-

spective d'intervention européenne. De prétendus habiles à Pétersbourg peuvent bien compter sur les lenteurs du travail de la diplomatie, sur les intérêts qui divisent les cabinets, sur les défiances réciproques qui peuvent éloigner les unes des autres les grandes puissances de l'Europe. Ce calcul est très périlleux. Il est des états qui nourrissent envers la Russie des dispositions hostiles : la Suède, tout le monde le sait, n'attend qu'un signal; l'Autriche est bien connue pour sa circonspection. Cependant l'Autriche a montré envers l'insurrection polonaise des tendances bien contraires à celles du gouvernement prussien; elle ne livre pas, elle, les réfugiés; l'insurrection a trouvé dans la Galicie, sans que la cour de Vienne y fît obstacle, une véritable base d'opérations; si la Russie était plus forte, elle aurait déjà trouvé plus d'une fois dans la conduite de l'Autriche l'occasion d'un *casus belli*. Si certaines garanties lui étaient données par la France, il est vraisemblable que l'Autriche irait plus loin, et, pour reconstituer une Pologne, pour mettre entre la Russie et elle le tampon d'un état dévoué à la civilisation occidentale, ne refuserait point son concours militaire. L'Angleterre, par l'organe de lord Palmerston, limite avec affectation ses sympathies pour la Pologne à l'emploi des moyens pacifiques; mais si elle était certaine que la France ne dût pas chercher aux dépens de la Prusse une compensation territoriale aux remaniemens que pourrait entraîner le rétablissement de la Pologne, est-on bien sûr que le gouvernement anglais se montrerait si modéré? Plus on y réfléchit, plus il semble que le point délicat de la question diplomatique soit l'idée répandue à tort ou à raison en Europe d'une alliance intime entre la cour des Tuileries et la cour de Pétersbourg. S'il était vrai que cette alliance intime eût existé, la Russie devrait comprendre combien il serait difficile qu'elle survécût à un nouvel égorgement de la Pologne. Ces alliances intimes peuvent présenter des avantages, mais elles sont exposées aussi à créer des solidarités dangereuses. Nous nous applaudirions, quant à nous, des effets d'une alliance pareille entre Paris et Pétersbourg, si la Russie, en sentant le prix, reconnaissait que, pour la conserver, elle est tenue de faire justice à la Pologne; mais si cette alliance ne devait pas être utile à la cause polonaise, elle ne résisterait pas, qu'on ne l'oublie point à Pétersbourg, à l'impopularité qu'elle encourrait devant l'opinion de la France.

Les réceptions académiques présentent souvent un intérêt politique qui les amène naturellement dans notre cadre. Tel n'a pas été le caractère de la séance récente où M. Octave Feuillet a prononcé son discours. La carrière purement littéraire du nouvel académicien, la vie de son prédécesseur M. Scribe, ne pouvaient se rattacher d'aucune façon à ces considérations de politique magistrale qu'on nous expose si souvent à l'Académie. Peu de solennités de ce genre ont été cependant plus intéressantes et ont plus charmé l'auditoire. M. Feuillet, l'homme de la fine comédie et du récit élégant, a pris place parmi les quarante avec une aimable modestie. C'est M. Vitet qui lui a répondu. Le discours de M. Vitet, nous le répétons

après tout le monde, est un modèle du genre. L'orateur a mêlé dans le portrait de Scribe cette délicatesse, cette sensibilité, cette suavité de goût qui ont fait de lui depuis longtemps le plus exquis de nos critiques.

E. FORCADE.

ESSAIS ET NOTICES.

LE TESTAMENT POLITIQUE D'AUGUSTE.

L'épigraphie a eu de nos jours une bonne fortune assez inattendue. C'était jusqu'ici une science modeste, accoutumée à se cacher au fond des académies. Les encouragemens de l'état sont allés l'y chercher. En même temps que paraissaient les œuvres de l'illustre Borghesi, qui a fait de l'épigraphie une science nouvelle, de jeunes savans partaient pour la Grèce et l'Asie-Mineure, chargés de missions archéologiques. Toutes ces récentes expéditions, confiées à des esprits hardis et intelligens, ont été pleines de profits pour la science. C'est à l'une d'elles, plus heureuse encore que les autres (1), que nous devons de posséder enfin le texte définitif du testament politique d'Auguste. On se souvient que cette découverte fit grand bruit en Allemagne et en France il y a près de deux ans. Depuis lors, les jeunes explorateurs de la Galatie se sont empressés de livrer les résultats de leur voyage aux savans de tous les pays qui les réclamaient. Nous voilà donc, grâce à MM. Perrot et Guillaume, en possession d'un texte exact et à peu près complet du monument d'Ancyre, qu'on appelle ordinairement le « testament politique d'Auguste. » S'il y reste encore des lacunes, la science, qui va se mettre à l'œuvre, saura les combler, et l'on peut affirmer qu'elle achèvera d'éclaircir les quelques points qui restent douteux; mais, je le répète, à l'exception de ces passages, le texte est complet et se lit d'un bout à l'autre sans trop d'interruption. Nous pouvons donc dès aujourd'hui en saisir l'ensemble et nous permettre de le juger.

La qualité qu'on remarque la première quand on lit le testament politique d'Auguste, c'est la grandeur. On voit bien, à un certain ton dominateur, que l'homme qui parle a gouverné pendant plus de cinquante ans le monde entier; il connaît l'importance des choses qu'il a faites, il sait qu'il a créé un nouvel état social et présidé à l'une des plus grandes transformations de l'humanité. Aussi, quoiqu'il ne fasse guère que résumer des faits et citer des chiffres, tout ce qu'il dit a un grand air, et il sait donner

(1) *Exploration archéologique de la Galatie, de la Bithynie, d'une partie de la Mysie, de la Phrygie, de la Cappadoce et du Pont*, exécutée en 1861, etc., par M. G. Perrot, ancien membre de l'École française d'Athènes, M. E. Guillaume, architecte, pensionnaire de l'Académie de France à Rome, et M. J. Delbet, docteur en médecine. Paris 1863, Didot.

à ces sèches énumérations un tour si majestueux qu'on se sent saisi en les lisant d'une sorte de respect involontaire. Il faut cependant s'en défendre. La majesté peut être un voile commode, qui sert à dissimuler bien des faiblesses; l'exemple de Louis XIV, si voisin de nous, doit nous apprendre à ne pas nous y fier sans examen. Il ne faut pas oublier d'ailleurs que la grandeur était une qualité si véritablement romaine que Rome en conserva longtemps les apparences après que la réalité eut disparu. Quand on lit les inscriptions des derniers temps de l'empire, on ne s'aperçoit guère qu'il est en train de périr. Ces pauvres princes, qui possèdent quelques provinces à peine, parlent du même ton que s'ils commandaient encore à l'univers entier, et il entre dans leurs mensonges les plus grossiers un air incroyable de dignité. Si l'on veut donc éviter d'être dupe en étudiant les monumens de l'histoire romaine, il est bon de se tenir en garde contre cette première impression, qui peut être trompeuse, et de regarder les choses de plus près.

Bien que l'inscription que nous étudions porte pour titre : « Tableau des actions d'Auguste, » ce n'est pas véritablement toute sa vie qu'Auguste a voulu raconter. Il y a de grandes lacunes, et qui sont très volontaires; il ne tenait pas à tout dire. Lorsqu'à soixante-seize ans, au milieu de l'admiration et du respect de l'univers, le vieux prince jetait les yeux sur le passé pour en tracer ce résumé rapide, il y avait bien des souvenirs qui devaient le gêner. Il n'est pas douteux, par exemple, qu'il n'éprouvât une grande répugnance à rappeler les premières années de sa vie politique; cependant il fallait bien qu'il en dît quelque chose, et il était plus prudent encore de chercher à les dénaturer que de les taire. « A l'âge de dix-neuf ans, dit-il, j'ai levé une armée par ma seule initiative et à mes frais; avec elle, j'ai rendu la liberté à la république, dominée par une faction qui l'opprimait. Le sénat, par des décrets honorables pour moi, m'admit dans ses rangs parmi les consulaires, me conféra le droit de commander les troupes, et me chargea, avec les consuls C. Pansa et A. Hirtius, de veiller au salut de l'état en qualité de propréteur. Les consuls étant tous les deux morts la même année, on me mit à leur place, et on me nomma triumvir pour constituer la république. » Dans ces quelques lignes, qui sont le début du testament, il y a déjà de bien singulières réticences. Ne dirait-on pas en vérité qu'il a obtenu toutes les dignités qu'il énumère en servant la même cause, et qu'il ne s'est rien passé entre les premiers honneurs qu'il a reçus et le triumvirat? Ces décrets honorables du sénat, qui sont rappelés ici avec quelque impudence, nous les connaissons grâce aux *Philippiques*. Le sénat y félicite le jeune César « d'avoir défendu la liberté du peuple romain » et d'avoir combattu Antoine. Or c'est après s'être entendu avec Antoine pour asservir le peuple romain, dans la lugubre entrevue de Bologne, qu'Auguste reçut ou plutôt qu'il prit le titre de triumvir. Sur toutes ces choses, le testament garde un prudent silence.

Ce qui suivit cette entrevue était encore bien plus difficile à raconter. C'est ici surtout qu'Auguste voulait qu'on oubliât. « J'ai exilé ceux qui

avaient tué mon père, punissant leur crime par des jugemens réguliers. Ensuite, comme ils faisaient la guerre à la république, je les ai vaincus. » On remarquera qu'il n'est pas question des proscriptions. Qu'en pouvait-il dire en effet? et y avait-il des artifices de langage assez habiles pour en diminuer l'horreur? A tout prendre, il était plus honnête de n'en pas parler; mais comme, suivant la belle réflexion de Tacite, il est plus facile de se taire que d'oublier, nous pouvons être assurés qu'Auguste, qui ne dit rien ici des proscriptions, y a plus d'une fois songé pendant sa vie. Quand même il n'en aurait pas éprouvé de remords, il a dû se sentir souvent embarrassé par ce démenti terrible que le passé donnait à sa politique nouvelle, car il avait beau faire, les proscriptions protestaient toujours contre ce rôle officiel qu'il avait pris d'homme clément et vertueux. Ici même il nous semble que cet embarras se trahit. Son silence ne le rassure pas tout à fait. Il sent que, malgré la discrète réserve de son récit, de fâcheux souvenirs ne manqueront pas de s'éveiller dans l'esprit de ceux qui le liront. N'est-ce pas pour les prévenir et les désarmer qu'il s'empresse d'ajouter : « J'ai porté mes armes sur terre et sur mer dans le monde entier, soutenant des guerres contre les citoyens et les étrangers? Victorieux, j'ai pardonné aux citoyens qui se soumettaient, et quant aux nations étrangères qu'on pouvait épargner sans danger, j'ai mieux aimé les conserver que de les détruire. »

Une fois ce mauvais endroit passé, il lui devenait plus facile de raconter le reste. Cependant il est encore très court au sujet de la première époque de sa vie. Peut-être craignait-il que le souvenir des guerres civiles ne nuisît à cette réconciliation des partis que la lassitude générale avait amenée après Actium. Il est certain qu'il n'y a pas un mot dans tout le testament qui puisse réveiller quelque rancune. Il ne dit presque rien de ses anciens rivaux. C'est à peine si l'on peut relever un mot dédaigneux contre Lépide et un souvenir désagréable pour Antoine, qu'il accuse en passant de s'être approprié le trésor des temples. Voici tout ce qu'il dit de sa guerre contre Sextus Pompée, qui lui coûta tant de peine, et comme il parle de ces vaillans hommes de mer qui l'avaient vaincu : « J'ai délivré la mer des pirates, j'ai repris trente mille esclaves fugitifs qui avaient fait la guerre à la république, et je les ai rendus à leurs maîtres pour les châtier. » Quant à cette grande victoire d'Actium, qui lui avait donné l'empire du monde, il ne la rappelle que pour constater l'empressement de l'Italie et des provinces occidentales à se déclarer pour lui.

Mais, quelque intérêt qu'on puisse trouver à ces souvenirs historiques, ce n'est point par là que le monument d'Ancyre est surtout curieux. Sa véritable importance est dans ce qu'il nous apprend du gouvernement intérieur d'Auguste. Ici encore il y a des réserves à faire. Les politiques ne sont guère dans l'usage d'afficher sur les murailles des temples les principes qui les dirigent, et de livrer aussi généreusement au public les secrets de leur conduite. Il est évident qu'Auguste, qui écrit ici pour tout le monde,

n'a pas voulu tout dire, et que si l'on veut savoir l'exacte vérité et connaître à fond l'esprit de ses institutions, il faut s'adresser aux historiens, à Dion Cassius surtout, qui, dans le curieux discours qu'il prête à Mécène, trace réellement le programme que réalisa l'empire. Ce programme nous aide singulièrement à comprendre ce qu'il nous reste à étudier du testament d'Auguste. Il faut toujours l'avoir devant les yeux pour bien saisir l'esprit de ses institutions, la raison de ses libéralités, le sens caché des faits qu'il mentionne, et surtout le caractère de ses rapports avec les diverses classes de citoyens.

C'est de l'armée qu'il parle d'abord. « Environ cinq cent mille Romains, dit-il, ont porté les armes sous moi. J'en ai établi dans des colonies ou renvoyé dans leurs municipes, après avoir acquitté leur solde, à peu près trois cent mille. A tous j'ai assigné des terres ou donné de l'argent. » Il revient plus d'une fois encore, dans le reste de l'inscription, sur les libéralités qu'il a faites à ses vétérans. Elles durent lui coûter fort cher, car nous voyons qu'en une seule fois, lorsqu'il établit le trésor militaire, il y fit porter 170 millions de sesterces (34 millions de francs). Tant de dépenses faites pour contenter l'armée prouvent assez les inquiétudes qu'elle lui causait. Il est certain que ses propres légions lui ont créé autant d'embarras que celles des ennemis. Il avait affaire à des soldats qui se sentaient les maîtres, et que depuis dix ans on enivrait de flatteries et de promesses. La veille de la bataille, ils étaient pleins d'exigences par le besoin qu'on avait d'eux; le lendemain de la victoire, ils devenaient intraitables par l'orgueil qu'elle leur inspirait. Pour les contenter, il eût fallu exproprier en masse, à leur profit, tous les habitans de l'Italie. Octave y avait consenti d'abord après Philippes; mais plus tard, quand sa politique changea, quand il comprit qu'il ne pourrait fonder d'établissement solide, s'il s'attirait la haine des Italiens, il prit le parti de payer largement aux propriétaires les terres qu'il donnait à ses vétérans. « J'ai remboursé en argent, dit-il, aux municipes la valeur des champs que j'avais promis à mes soldats dans mon quatrième consulat, et plus tard sous le consulat de M. Crassus et de Cn. Lentulus. J'ai payé pour les champs situés en Italie 600 millions de sesterces (120 millions), et 260 millions de sesterces (52 millions) pour ceux qui étaient situés dans les provinces. De tous ceux qui, jusqu'à moi, ont fondé des colonies dans l'Italie et les provinces, je suis le premier et le seul qui ait agi ainsi. » Il a raison de s'en vanter. Ce n'était guère l'habitude des généraux de ce temps de payer ce qu'ils prenaient, et lui-même avait longtemps donné d'autres exemples. Lorsqu'un peu tard il s'avisa de résister aux exigences de ses vétérans, il eut à soutenir des luttes terribles, dans lesquelles sa vie fut plus d'une fois en danger. De toute façon, la conduite qu'il tint alors avec ses soldats est une des choses qui lui font le plus d'honneur. Il leur devait tout, il n'avait rien de ce qu'il fallait pour les dominer, ni les qualités de César, ni les défauts d'Antoine, et cependant il osa leur

tenir tête, et finit par les maîtriser. Il est bien remarquable que, quoiqu'il ait conquis son pouvoir uniquement par la guerre, il ait su, dans le gouvernement qu'il fonda, maintenir la prédominance de l'élément civil. Si l'empire, dans lequel il n'y avait plus d'autre élément de force et de vie que l'armée, n'est pas devenu dès cette époque une monarchie militaire, c'est assurément à sa fermeté qu'on le doit.

Il n'y a rien de plus simple que les rapports d'Auguste avec le peuple. Les renseignemens que fournit le testament à ce sujet sont tout à fait d'accord avec le discours de Mécène; il le nourrit et l'amusa. Voici d'abord le compte exact des sommes qu'il a dépensées pour le nourrir : « J'ai compté au peuple 300 sesterces (60 fr.) par tête d'après le testament de mon père, et 400 sesterces (80 fr.) en mon nom sur le butin fait à la guerre pendant mon cinquième consulat. Une autre fois, dans mon dixième consulat, j'ai encore donné 400 sesterces de gratification à chaque citoyen, de ma fortune privée. Pendant mon neuvième consulat, j'ai fait douze distributions de blé à mes frais. Quand je fus revêtu pour la douzième fois de la puissance tribunitienne, j'ai encore donné 400 sesterces au peuple par tête. Toutes ces distributions n'ont pas été faites à moins de deux cent cinquante mille personnes. Étant revêtu pour la dix-huitième fois de la puissance tribunitienne, et consul pour la douzième, j'ai donné à trois cent vingt mille habitans de Rome 60 deniers par tête (48 francs). Pendant mon quatrième consulat, j'ai fait prélever sur le butin et distribuer dans les colonies formées de mes soldats 1,000 sesterces (200 francs) pour chacun d'eux. Environ cent vingt mille colons reçurent leur part dans cette distribution qui suivit mon triomphe. Consul pour la treizième fois, j'ai donné 60 deniers à chacun de ceux qui recevaient alors des distributions de blé. Il s'en trouva un peu plus de deux cent mille. » Après ces largesses vraiment effrayantes, Auguste mentionne les jeux qu'il a donnés au peuple, et, quoique le texte offre ici quelques lacunes, on peut supposer qu'il ne lui en a pas moins coûté pour l'amuser que pour le nourrir. « J'ai donné des spectacles de gladiateurs ..... fois (1) en mon nom, et cinq fois au nom de mes enfans ou petits-enfans. Dans ces différentes fêtes, environ dix mille hommes ont combattu. Deux fois en mon nom, et trois fois au nom de mes petits-fils, j'ai fait combattre des athlètes que j'avais fait venir de tous les pays. J'ai célébré des jeux publics quatre fois en mon nom et vingt-trois fois à la place des magistrats qui étaient absens, ou ne pouvaient pas suffire aux frais de ces jeux... J'ai fait voir vingt-six fois en mon nom, ou au nom de mes fils et petits-fils, des chasses de bêtes d'Afrique dans le Cirque, au Forum ou dans les amphithéâtres, et l'on y a tué envi-

(1) Le chiffre n'a pu être lu ni dans le grec ni dans le latin; il devait être assez considérable. Sénèque, pour montrer à quel point on peut devenir indifférent à la mort, raconte que sous Tibère un gladiateur, se plaignant de la rareté de ces grands massacres et faisant allusion à l'époque d'Auguste, disait : « C'était le bon temps! — *Quam bella ætas periit!* »

ron trois mille cinq cents de ces bêtes. J'ai donné au peuple le spectacle d'un combat naval au-delà du Tibre, dans le lieu où se trouve aujourd'hui le bois des Césars. J'y ai fait creuser un canal de dix-huit cents pieds de long sur douze cents de large. Là, trente navires armés d'éperons, des trirèmes, des birèmes, et un grand nombre de vaisseaux moins importans combattirent ensemble. Ces vaisseaux contenaient, outre leurs rameurs, trois mille hommes d'équipage. » Voilà, à ce qu'il me semble, un commentaire curieux et officiel du fameux mot de Juvénal : *Panem et circenses*. On voit bien que ce n'était pas une boutade de poète, mais un véritable principe de politique imaginé par Auguste, et que ses successeurs conservèrent comme une tradition de gouvernement.

Les rapports d'Auguste avec le sénat étaient, on le comprend, plus délicats et plus compliqués. Même après Pharsale et Philippes, c'était encore un grand nom qu'il fallait ménager. Tout abattue qu'elle était, cette vieille aristocratie causait encore quelques frayeurs et semblait mériter quelques égards. On le voit bien à ce soin que prend Auguste, dans son testament, de ne jamais parler du sénat qu'avec respect. Son nom revient à tout propos avec une sorte d'affectation. On dirait vraiment, si l'on se fiait aux apparences, qu'alors le sénat était le maître, et que le prince se contentait d'exécuter ses décrets. C'est bien là ce qu'Auguste voulait faire croire. Il a passé toute sa vie à dissimuler son autorité ou à s'en plaindre. De sa demeure royale du Palatin, il écrivait au sénat les lettres les plus touchantes pour lui demander de le relever enfin du soin des affaires, et jamais il ne parut plus dégoûté du pouvoir qu'au moment où il concentrait tous les pouvoirs entre ses mains. Il n'est pas extraordinaire que cette tactique se retrouve dans son testament; elle lui avait trop bien réussi avec ses contemporains pour qu'il ne fût pas tenté de s'en servir avec la postérité. Aussi continue-t-il à jouer pour elle la même comédie de modération et de désintéressement. Il affecte, par exemple, d'insister autant sur les honneurs dont il n'a pas voulu que sur ceux qu'il a acceptés. « Lorsque, dit-il, pendant le consulat de M. Marcellus et de L. Arruntius, le sénat et le peuple me demandèrent de prendre le pouvoir absolu, et qu'ils vinrent me l'offrir à moi-même, je ne l'acceptai pas; mais je n'ai pas refusé de me charger de la surveillance des vivres, et par les dépenses que j'ai faites, j'ai délivré le peuple de ses frayeurs. Comme en récompense il m'offrait le consulat annuel ou à vie, je l'ai refusé. » Ce n'est pas le seul hommage qu'il rende à sa modération. Il est question plus d'une fois encore des honneurs ou des présens qu'il n'a pas voulu accepter; mais voici vraiment qui passe les bornes : « Dans mon sixième et mon septième consulat, après avoir étouffé les guerres civiles, quand l'accord de tous les citoyens me livrait le pouvoir suprême, j'ai remis le gouvernement de la république aux mains du sénat et du peuple. En récompense de cette action, j'ai été appelé auguste par un sénatus-consulte, ma porte a été entourée de lauriers et surmontée d'une couronne civique, et l'on a placé dans la curie Julia un bou-

clier d'or avec une inscription pour honorer ma vertu, ma clémence, ma justice, et cette modération que je montrais en laissant, dans les magistratures dont j'étais revêtu, autant de pouvoir à mes collègues qu'à moi. » Ce curieux passage fait voir combien les inscriptions pourraient tromper, si on leur accordait une confiance aveugle. Ne semble-t-il pas que l'on serait en droit d'en conclure que l'an 726 de Rome, par la générosité d'Auguste, la république a recommencé? Or c'est précisément l'époque où l'autorité absolue des empereurs, délivrée des craintes du dehors et acceptée paisiblement de tout le monde, achève de se constituer. Dion lui-même, l'officiel Dion, qui est si disposé à croire les empereurs sur parole, ne peut pas accepter ce mensonge d'Auguste; il ose n'être pas dupe et n'a pas de peine à montrer que ce gouvernement, sous quelque nom qu'il se déguise, était au fond une monarchie; il aurait pu ajouter que jamais monarchie ne fut plus absolue. Un seul homme s'est fait l'héritier de tous les magistrats de la république, et il réunit en lui tous leurs pouvoirs. Il a supprimé le peuple, qu'il ne consulte plus; il est le maître du sénat, qu'il choisit et forme à son gré; à la fois consul et pontife, il règle les actions et les croyances; revêtu de la puissance tribunitienne, il est inviolable et sacré, c'est-à-dire que le moindre mot qui échappe contre lui devient un sacrilége; censeur sous le titre de préfet des mœurs, il peut contrôler la conduite des particuliers, et s'introduire, quand il veut, dans les affaires les plus intimes de la vie (1). Tout lui est donc soumis, la vie privée aussi bien que la vie publique, et depuis le sénat jusqu'aux foyers les plus humbles et les plus cachés, son autorité a le droit de pénétrer partout. Ajoutez que les limites de son empire sont celles du monde civilisé; la barbarie commence où finit la servitude, et il n'y a pas même contre ce despotisme la triste ressource de l'exil. C'est pourtant l'homme qui possède cette puissance effrayante, à qui rien n'échappe dans son immense empire et à l'empire duquel il n'est pas possible d'échapper, c'est lui qui vient nous dire, avec une assurance effrontée, qu'il n'a pas voulu accepter le pouvoir absolu!

Il faut reconnaître que ce pouvoir absolu, qui se dissimulait avec tant de précaution, cherchait aussi par tous les moyens à se faire pardonner. Toutes les compensations qu'on peut offrir à un peuple pour lui faire oublier sa liberté, Auguste les a libéralement données aux Romains. Je ne parle pas seulement de cette prospérité matérielle qui fit que, sous son règne, le nombre des citoyens s'accrut de près d'un million (2), ni même

(1) Nous ne faisons que résumer ici un très curieux chapitre de Dion Cassius, *Hist. Rom.*, LIII, 17.

(2) L'inscription d'Ancyre donne, au sujet de cette augmentation, les renseignemens les plus précis. En 726, Auguste fit le cens une première fois, après quarante et un ans d'interruption; on compta dans ce recensement 4,063,000 citoyens. Vingt ans après, en 746, on en compta 4,233,000. Enfin en 767, l'année même de la mort d'Auguste, il y en avait 4,937,000. Si l'on ajoute au chiffre que donne Auguste celui des femmes et des enfans, qui n'étaient pas compris dans le cens romain, on verra que, dans les vingt dernières années de son règne, l'augmentation avait atteint une moyenne de

du repos et de la sécurité qui, au sortir des guerres civiles, étaient le besoin le plus impérieux de tout le monde, mais aussi de cet éclat incomparable que ses embellissemens de toute sorte donnèrent à Rome. On était sûr de plaire au peuple par ce moyen. César, qui le savait, avait dépensé en une fois 100 millions de sesterces (20 millions) rien que pour acheter le terrain où devait être son forum. Auguste fit mieux encore. Le testament contient la liste des monumens qu'il a fait construire, et cette liste est si longue, qu'il n'est pas possible de la citer tout entière. On y compte quinze temples, plusieurs portiques, un théâtre, un palais pour le sénat, un forum, etc. Rome entière fut renouvelée par lui. On peut dire qu'aucun monument ne lui échappa, et qu'il fit restaurer tous ceux qu'il n'avait pas fait reconstruire. Il acheva le théâtre de Pompée et le forum de César, il rebâtit le Capitole. En une seule année, il fit réparer quatre-vingt-deux temples qui tombaient en ruine. Tant de millions n'étaient pas dépensés vainement, et toutes ces profusions, chez un prince aussi rangé, cachaient une profonde pensée politique : cette Rome de marbre devait distraire le peuple des souvenirs importuns du passé, et lui faire oublier la Rome de brique.

Ce n'était pas du reste la seule compensation qu'Auguste offrît aux Romains : il leur en donnait de plus nobles, par lesquelles il cherchait à légitimer son pouvoir. S'il demandait au peuple le sacrifice de sa liberté, il prenait soin de combler de toute sorte de satisfactions son orgueil national. Personne n'a mieux que lui fait respecter Rome au dehors; personne ne lui a donné tant de sujets d'être fière de cet ascendant qu'elle exerçait autour d'elle. La dernière partie de son testament est pleine du récit complaisant de ces hommages que les pays les plus reculés du monde ont rendus à Rome sous son règne. De peur qu'on n'arrêtât les yeux avec quelques regrets sur ce qui se passait au dedans, il s'empressait de les diriger vers cette gloire extérieure. A tous les citoyens qu'attristait l'aspect de ce forum désert et de ce sénat obéissant, il montrait les armées romaines pénétrant chez les Pannoniens et chez les Arabes, les flottes romaines naviguant sur le Rhin et le Danube, les rois des Bretons, des Suèves, des Marcomans réfugiés à Rome et réclamant l'appui des légions, les Mèdes et les Parthes, ces terribles ennemis de Rome, lui demandant un roi, les nations les plus lointaines, les moins connues, les mieux protégées par leur éloignement et leur obscurité, troublées par ce grand nom qui pour la première fois arrive jusqu'à elles et sollicitant l'alliance romaine. « Il m'est venu de l'Inde, leur disait-il, des ambassadeurs de rois qui n'en avaient encore envoyé à aucun

16 pour 100 à peu près. C'est justement le chiffre auquel s'élève l'accroissement de la population en France après la révolution, de 1800 à 1825, c'est-à-dire que des circonstances politiques assez semblables avaient amené les mêmes résultats. On pourrait croire à la vérité que cette augmentation de la population sous Auguste tient à l'introduction des étrangers dans la cité; mais on sait par Suétone qu'Auguste, contrairement à l'exemple et aux principes de César, se montra très avare du titre de citoyen romain.

général romain. Les Bastarnes, les Scythes, les Sarmates, qui habitent en-deçà du Tanaïs, et au-delà de ce fleuve, les rois des Albaniens, des Hiberniens et des Mèdes, m'ont envoyé des députés pour demander notre amitié. » Il était bien difficile que le cœur des plus mécontens résistât à tant de grandeur; mais ce qui fut surtout un coup de maître, ce fut d'étendre jusque dans le passé ce souci qu'il montrait de la gloire de Rome. « Il honorait presque autant que des dieux, dit Suétone, tous ceux qui, dans tous les temps, avaient travaillé pour elle. » Et pour montrer que personne n'était exclu de ce culte, il fit relever la statue de Pompée, au pied de laquelle César était tombé, et la plaça dans un lieu public. Cette conduite généreuse était aussi une tactique habile. En adoptant les gloires du passé, il désarmait par avance les partis qui pouvaient être tentés de s'en servir contre lui, et en même temps il donnait une sorte de consécration à son pouvoir en le rattachant à ces vieux souvenirs.

Ces compensations qu'Auguste offrait aux Romains en échange de leur liberté semblent leur avoir suffi. Tout le monde s'habitua vite au gouvernement nouveau, et l'on peut dire qu'Auguste régna sans opposition. Les complots qui plus d'une fois menacèrent sa vie étaient le crime de quelques mécontens isolés, de jeunes étourdis qu'il avait disgraciés, ou d'ambitieux vulgaires qui voulaient sa place; ce n'était pas l'œuvre des partis. Et même peut-on dire qu'il y eût encore des partis en ce moment? Ceux de Sextus Pompée et d'Antoine n'avaient pas survécu à la mort de leurs chefs, et depuis Philippes il n'y avait guère plus de républicains. A partir de cette époque, c'est un axiome adopté de tous les esprits sages « que le vaste corps de l'empire ne peut plus se tenir debout ni en équilibre sans quelqu'un qui le dirige. » Seuls, quelques obstinés, qui ne se sont pas convertis encore, écrivent dans les écoles des déclamations violentes sous le nom de Brutus et de Cicéron, ou se permettent de parler librement dans ces réunions polies, qui étaient les salons de cette époque : *in conviviis rodunt, in circulis vellicant;* mais ce sont là des exceptions sans importance, et qui disparaissent au milieu d'un concert universel d'admiration et de respect. Auguste a pris soin de rappeler dans son testament tous les hommages que lui ont rendus, pendant plus de cinquante ans, le sénat, les chevaliers et le peuple. Ce qui explique cette longue énumération, c'est moins un accès de vanité puérile que le désir de constater cet accord de tous les ordres de l'état qui semblait légitimer son autorité. Cette pensée se révèle surtout dans ces dernières lignes du testament où il rappelle une des circonstances de sa vie qui lui était le plus précieuse, parce que le consentement de tous les citoyens y avait paru avec le plus d'éclat : « Pendant que j'étais consul pour la treizième fois, dit-il, le sénat, l'ordre des chevaliers et tout le peuple m'ont donné le nom de père de la patrie, et ont voulu que ce fait fût inscrit dans le vestibule de ma maison, dans la curie et dans mon forum, au-dessous des quadriges qui y avaient été placés en mon honneur par un sénatus-consulte. — Quand j'écrivais ces choses, j'étais dans ma soixante-

seizième année. » Ce n'est pas sans motif qu'il a réservé ce détail pour la fin. Ce titre de père de la patrie, dont il fut salué au nom de tous les citoyens par l'ancien ami de Brutus, Messala, semblait être la consécration légale d'un pouvoir acquis par l'illégalité et une sorte d'amnistie que Rome accordait au passé. On comprend qu'Auguste mourant se soit arrêté avec complaisance sur ce souvenir, qui semblait l'absoudre, et qu'il ait tenu à terminer par là cette revue de sa vie politique.

Tel est, rapidement analysé, le monument curieux qu'on appelle le *testament d'Auguste*. Cherchons, en finissant, quelle impression il laisse sur celui qui l'a écrit.

La vie politique d'Auguste est enfermée tout entière entre deux documens officiels qui, par un rare bonheur, nous sont tous les deux parvenus : je veux dire le préambule de l'édit de proscription qu'Octave a signé, et, selon toute apparence, rédigé lui-même, et que nous a conservé Appien, — puis le testament retrouvé sur les murailles du temple d'Ancyre. L'un nous fait voir ce qu'Octave était à vingt ans, au sortir des mains des rhéteurs et des philosophes, dans le premier feu de son ambition, et avec les instincts véritables de sa nature; l'autre nous montre ce qu'il était devenu après cinquante-six ans d'un pouvoir sans contrôle et sans limites. Il suffit de les rapprocher pour connaître le chemin qu'il avait fait, et les changemens qu'avaient amenés en lui la connaissance des hommes et la pratique des affaires.

Le pouvoir l'avait rendu meilleur; ce n'est pas l'ordinaire, et l'histoire romaine ne nous montre guère plus après lui que des princes que le pouvoir a dépravés. Depuis la bataille de Philippes jusqu'à celle d'Actium, ou plutôt jusqu'au moment où il sembla demander solennellement pardon au monde en abolissant tous les actes du triumvirat, on sent qu'il travaille à devenir meilleur, et l'on suit presque ses progrès. Je ne crois pas qu'il y ait un autre exemple d'un effort aussi violent fait contre soi-même, et d'un succès aussi complet à vaincre sa nature. Il était naturellement lâche et se cacha sous sa tente la première fois qu'on fut aux prises avec l'ennemi. Je ne sais comment il fit, mais il parvint à se donner du cœur; il s'aguerrit en combattant Sextus Pompée, et devint téméraire dans l'expédition contre les Dalmates, où il fut blessé deux fois. Il était cynique et débauché, et les orgies de sa jeunesse, racontées par Suétone, ne le cèdent point à celles d'Antoine; cependant il se corrigea au moment même où il fut le maître absolu, c'est-à-dire quand ses passions auraient rencontré le moins d'obstacles. Il était né cruel, et froidement cruel, ce qui ne laissait guère d'espoir qu'il dût changer, et pourtant, après avoir commencé par assassiner ses bienfaiteurs, il finit par épargner même ses assassins, et celui à qui son meilleur ami, Mécène, avait un jour donné le nom de bourreau, le philosophe Sénèque put l'appeler un prince clément et débonnaire. De toute façon, l'homme qui a signé l'édit de proscription ne semble plus le même que celui qui a écrit le testament, et il faut admirer qu'après avoir com-

mencé comme il avait fait, il ait pu se changer à ce point et mettre une vertu ou l'apparence d'une vertu à la place de tous ces vices qui lui étaient naturels. Cependant, quelque justice qu'on soit forcé de lui rendre, il nous serait difficile de l'aimer. Peut-être avons-nous tort après tout, car la raison nous dit que nous devrions savoir plus de gré aux gens des qualités qu'ils se donnent en triomphant ainsi d'eux-mêmes que de celles qu'ils ont reçues du ciel sans prendre aucune peine; mais je ne sais comment il se fait que ces dernières sont les seules qui nous plaisent. Il manque aux autres un certain charme, que la nature seule donne et qui gagne les cœurs. L'effort y paraît trop, et derrière l'effort l'intérêt personnel, car on soupçonne toujours que l'on n'a pris tant de peine que parce qu'on y trouvait son profit. Cette sorte de bonté acquise, où la raison a plus de part que la nature, n'est sympathique à personne, parce qu'elle paraît être le produit d'une volonté qui calcule. C'est ce qui fait que toutes les vertus d'Auguste nous laissent froids et ne nous semblent tout au plus qu'un chef-d'œuvre d'habileté. Il leur manque, pour nous toucher, un peu de naturel et d'abandon. Ce sont là des qualités que n'a jamais connues ce personnage roide et composé, quoiqu'au dire de Suétone il affectât volontiers la simplicité et la bonhomie dans ses relations familières; mais n'est pas bonhomme qui veut, et ses lettres intimes, dont il nous reste quelques fragmens, montrent que sa plaisanterie manquait d'aisance, et qu'il n'était simple qu'avec effort. Ne savons-nous pas d'ailleurs, par Suétone lui-même, qu'il écrivait ce qu'il voulait dire à ses amis pour ne rien laisser au hasard, et qu'il lui est même arrivé de rédiger par avance ses conversations avec Livie?

Ce qui achève de nous gâter Auguste, c'est le voisinage de César. Le contraste est complet entre eux. César, sans parler de ce qu'il y avait de plus grand et de plus brillant dans sa nature, nous attire tout d'abord par sa franchise. Son ambition peut nous déplaire, mais il avait le mérite au moins de ne pas la dissimuler. Je ne sais pourquoi M. Mommsen s'évertue, dans son *Histoire romaine*, à vouloir prouver que César ne tenait pas au diadème, et qu'Antoine, quand il le lui offrit, ne l'avait pas consulté. J'aime mieux m'en tenir à l'opinion commune, et je ne crois pas qu'elle lui fasse du tort. Il voulait être roi, et en porter le titre comme en avoir l'autorité. Jamais il n'a eu l'air, comme Auguste, de se faire prier pour accepter des honneurs qu'il souhaitait avec passion. Ce n'est pas lui qui aurait voulu nous faire croire qu'il ne gardait l'autorité suprême qu'avec répugnance, et qui aurait osé nous dire, au moment même où il attirait à lui tous les pouvoirs, qu'il avait rendu le gouvernement de la république au peuple et au sénat. Nous savons au contraire qu'il disait franchement après Pharsale que la république était un nom vide de sens, et que Sylla n'était qu'un sot d'avoir abdiqué la dictature. En toutes choses, jusque dans les questions de littérature et de grammaire, il était hardiment novateur, et n'affichait pas un respect hypocrite pour le passé au moment où il en détruisait les restes. Cette franchise est plus de notre goût que ces dehors

menteurs de vénération qu'Auguste prodiguait au sénat après l'avoir réduit à l'impuissance, et quelque admiration que témoigne pour lui Suétone quand il le montre saluant humblement chaque sénateur par son nom avant les séances, je ne sais si je ne préfère pas encore à cette comédie l'impertinence de César, qui avait fini par ne plus se lever quand le sénat venait le voir. Tous les deux ont paru dégoûtés du pouvoir; mais il n'est venu à l'esprit de personne de croire qu'Auguste disait la vérité quand il demandait avec tant d'instance qu'on le rendît à la vie privée. Les dégoûts de César étaient plus profonds et plus sincères. Ce pouvoir souverain, qu'il avait poursuivi pendant plus de vingt ans, avec une constance infatigable, à travers tant de périls, au moyen d'intrigues ténébreuses dont le souvenir devait le faire rougir, ne répondit pas à son attente, et parut médiocre à ce cœur qui l'avait tant souhaité. Il se savait détesté des gens à l'estime desquels il tenait le plus; il était contraint de se servir d'hommes qu'il méprisait et dont les excès déshonoraient sa victoire; plus il s'élevait, plus la nature humaine lui apparaissait sous un aspect fâcheux, plus il voyait s'agiter et se croiser à ses pieds de basses convoitises et de lâches trahisons. Il en vint, par dégoût, à ne plus tenir à la vie; elle ne lui sembla plus mériter la peine d'être conservée et défendue. C'est à l'homme qui disait déjà, à l'époque du *pro Marcello :* « J'ai assez vécu pour la nature ou pour la gloire, » qui plus tard, lorsqu'on le pressait de prendre des précautions contre ses assassins, répondait d'un ton découragé : « J'aime mieux mourir une fois que de trembler toujours, » c'est bien à lui qu'il conviendrait de dire avec Corneille :

J'ai souhaité l'empire et j'y suis parvenu;
Mais en le souhaitant je ne l'ai pas connu.
Dans sa possession j'ai trouvé pour tous charmes
D'effroyables soucis, d'éternelles alarmes,
Mille ennemis secrets, la mort à tout propos,
Point de plaisir sans trouble, et jamais de repos.

Ces beaux vers me plaisent moins, je l'avoue, placés dans la bouche d'Auguste. Ce politique avisé, si froid, si maître de lui, ne me semble pas avoir véritablement connu cette noble tristesse qui, dans le héros, nous révèle l'homme, ce découragement d'un cœur mécontent de lui malgré ses succès, et dégoûté du pouvoir par le pouvoir même. Quelque admiration que j'éprouve pour cette belle scène où Auguste propose d'abdiquer l'empire, je ne puis m'empêcher d'en vouloir un peu à Corneille d'avoir pris au sérieux et de nous dépeindre gravement cette comédie solennelle dont personne à Rome n'était dupe, et lorsqu'en lisant toute la tragédie je veux rendre mon plaisir complet, je suis toujours tenté de remplacer le personnage d'Auguste par celui de César.

Tous ces ménagemens hypocrites d'Auguste n'étaient pas seulement des défauts de caractère, ce furent aussi des fautes politiques, et qui laissèrent

les traces les plus fâcheuses dans le gouvernement qu'il avait créé. Ce qui rendit insupportable la tyrannie des premiers césars, c'est précisément ce vague que les mensonges intéressés d'Auguste avaient répandu sur la nature et les limites véritables de leur pouvoir. Quand un gouvernement affirme hardiment son principe, on sait comment se conduire avec lui; mais quelle route suivre, quel langage tenir, lorsque les apparences de la liberté se mêlent au despotisme le plus réel, lorsqu'une autorité illimitée se cache sous des fictions républicaines? Au milieu de ces obscurités, tout devient péril et naufrage. On se perd par l'indépendance, on peut se perdre aussi par la servilité, car si celui qui refuse quelque chose à l'empereur est un ennemi déclaré, qui regrette la république, celui qui accorde tout avec empressement ne peut-il pas être un ennemi déguisé qui veut faire savoir que la république n'existe plus? La lecture de Tacite nous montre les hommes d'état de cette terrible époque marchant au hasard parmi ces ténèbres volontairement entassées, se heurtant à chaque pas à des périls imprévus, exposés à déplaire s'ils se taisent ou s'ils parlent, s'ils flattent ou s'ils résistent, se demandant sans cesse avec effroi de quelle manière ils pourront contenter cette autorité ambiguë, mal définie, et dont les limites échappent. On peut dire que ce manque de sincérité des institutions d'Auguste a fait le supplice de plusieurs générations. Tout le mal est venu de ce qu'Auguste songeait plus au présent qu'à l'avenir; c'était un habile homme, plein de ressources pour sortir d'embarras dans les situations difficiles; ce n'était pas un grand politique comme César, car sa vue ne s'étendait guère au-delà des difficultés du moment. Placé en présence d'un peuple qui supportait malaisément la royauté et qui ne pouvait pas supporter autre chose, il inventa cette sorte de royauté déguisée, et laissa vivre à côté d'elle toutes les formes de l'ancien régime, sans s'occuper de les accommoder ensemble. Puis il fit de ce provisoire un système définitif, et crut qu'il avait créé un gouvernement nouveau, quand il n'avait imaginé qu'un expédient. Il faut reconnaître néanmoins que si Auguste se montra un assez médiocre politique, il fut un excellent administrateur. En coordonnant ensemble tout ce que la république avait créé de pratiques sages, de règlemens utiles, en remettant en vigueur les traditions perdues, en créant lui-même des institutions nouvelles pour l'administration de Rome, le service des légions, le maniement des finances, le gouvernement des provinces, il a organisé l'empire, et l'a ainsi rendu capable de résister aux ennemis du dehors et aux causes de dissolution intérieure. Si, malgré un régime politique détestable, l'abaissement général des caractères, les vices des gouvernans et des gouvernés, l'empire a eu encore de beaux jours et a duré trois siècles, il le doit à la puissante organisation qu'il avait reçue d'Auguste. Voilà la partie vitale de son œuvre; elle est assez importante pour justifier le témoignage qu'il se rend à lui-même dans cette phrase si fière de son testament, qui est précisément une de celles que la découverte du texte d'Ancyre permet de restituer : « J'ai fait des lois nouvelles. J'ai remis

en honneur les exemples de nos aïeux qui disparaissaient de nos mœurs, et j'ai laissé moi-même des exemples dignes d'être suivis par nos descendans.»

GASTON BOISSIER.

REVUE MUSICALE.

Décidément l'année, qui est si féconde en grands événemens politiques, passera sans que les théâtres lyriques de Paris et de l'Europe aient pu donner le jour à un ouvrage nouveau de quelque valeur. C'est le vieux qui règne, c'est toujours *la Muette de Portici* qui fait vivre honorablement l'Opéra, et non pas *la Mule de Pedro,* intermède en deux actes, dont la première représentation a eu lieu le 4 mars. Cette mule célèbre, dont M. Dumanoir nous raconte les vertus, est la propriété de Pedro, riche fermier d'un village de la Vieille-Castille. Il est jeune, il est riche, il est garçon, et il voudrait compléter son bonheur en épousant Gilda, fille du batelier Hernandez; mais la charmante Gilda a son cœur engagé. Elle aime un ami d'enfance, Tebaldo, qui est parti pour l'armée, et elle l'attend pour l'épouser. Gilda refuse donc les offres de Pedro, qui paraît fort étonné de la résistance que lui oppose une jeune fille sans fortune. Piqué au jeu, comme on dit, surtout à cause des railleries de ses amis, qui rient de sa mésaventure, Pedro forme le projet de l'enlever et de la conduire de force dans sa demeure. Cette action un peu brusque qui s'accomplit nuitamment, au bruit des grelots de la mule vaillante, n'amène pas le résultat qu'en espérait Pedro. Le ravisseur est joué, bafoué par Gilda, qui est d'un esprit moins simple qu'il ne le pensait. Après quelques incidens de mise en scène, qui sont assez ingénieusement amenés, Pedro prend tout à coup une détermination des plus généreuses. Non-seulement il renonce à la main de Gilda, qu'il tient prisonnière dans sa maison, mais il pousse l'abnégation jusqu'à donner à Tebaldo les moyens de racheter un homme et d'épouser celle qu'il aime. Ainsi finit cette simple histoire, qui ne serait pas plus ennuyeuse qu'une autre, si l'auteur du livret l'avait racontée dans un style moins lyrique et plus approprié au caractère des personnages, qui ne sont après tout que des paysans.

La musique de *la Mule de Pedro* est de M. Victor Massé, l'auteur ingénieux et délicat de *la Chanteuse voilée,* de *Galathée,* des *Noces de Jeannette* et de *la Reine Topaze,* opéra en trois actes, qui fut représenté au Théâtre-Lyrique dans le mois de janvier 1857. *La Reine Topaze,* qui a eu un grand nombre de représentations, grâce au beau talent de Mme Carvalho, pour qui l'auteur avait écrit le rôle principal, est l'œuvre la plus considérable de M. Massé, celle où il a fait le plus d'efforts pour agrandir son style et ses idées, qui sont en général de courte haleine et plus gracieuses que saillantes. L'ouverture de *la Mule de Pedro* est une agréable petite symphonie composée de deux motifs qui se trouvent dans la partition, et que l'auteur a rattachés l'un à l'autre avec beaucoup de goût. Le second motif surtout est développé avec élégance, et le tout forme une jolie introduction qui a

bien la couleur de l'ouvrage. Après le chœur des fermiers, on remarque au premier acte la chanson où Pedro énumère les vertus de sa mule :

C'est elle qui chaque semaine
Me mène aux marchés d'alentour.

La mélodie, le rhythme et la couleur de cette chanson, qui circule dans tout l'ouvrage, ne sont pas d'une entière nouveauté. Je passe sous silence le trio qui vient après entre Pedro, Hernandez et Gilda, pour signaler seulement la conclusion à demi-voix de la romance de Gilda :

La réponse est formelle,
C'est un congé, c'est un refus.

L'air dans lequel le jeune Tebaldo, qui est revenu de l'armée, exprime les sentimens qu'il éprouve à la vue du village où il a aimé Gilda :

Hameau natal, terre chérie,

est une jolie phrase de romance dans le vieux genre. Le second mouvement de cette romance, l'*allegro,*

Vous qui causez mon trouble et mon ivresse,

relève un peu la monotonie de l'andante, que M. Warot, du reste, chante avec goût. Je ne puis louer ni le duo entre Tebaldo et Pedro, cette longue scène remplie de dialogues et de récits inconsistans qui ne sont pas encadrés dans une forme saillante d'accompagnement qui serve de guide et d'aliment à l'oreille, ni le finale très bruyant où s'accomplit l'acte de l'enlèvement de Gilda. C'est dans le second acte, selon moi, qu'on trouve ce qu'il y a de plus remarquable et de mieux réussi dans la nouvelle partition de M. Massé. Sans trop nous arrêter sur la scène où le jeune Grillo, garçon de ferme de Pedro, divague pendant la nuit en attendant son maître, je ne signalerai dans sa chanson que la petite phrase du refrain :

Moi, je ne veux, quand je sommeille,

qui est délicatement accompagnée. Quant à la cavatine dans laquelle Pedro cherche à rassurer le cœur de Gilda, qu'il vient d'enlever et qu'il tient dans sa demeure, — *dans ce logis, heureux domaine,* — c'est encore une de ces mélodies de vieille race française, dont l'accent sentimental, trop souvent employé par M. Massé, finit par produire l'ennui malgré le talent de M. Faure, qui chante ce morceau avec la solennité d'un professeur. Le duo qui suit entre Gilda et Pedro, scène piquante où Gilda, pour se tirer du piége qu'on lui a tendu, feint d'accepter joyeusement le sort que lui propose son ravisseur, est assez bien dans la phrase du début; mais la conclusion à deux voix en est vulgaire et d'un style toujours trop ambitieux pour le caractère des personnages. Il se termine d'ailleurs par un point d'orgue insupportable, par une cadence banale que M. Massé a mise à tous les morceaux de sa partition; ce lieu commun intolérable consiste en cette fastidieuse formule, que tous les chanteurs répètent à tour de rôle : — *sol* en bas, *ré, ut,* ou bien *sol, mi, ré, ut;* autrement, *sol, si, ut,* et tout cela lancé à pleine voix pour exciter les transports de la triste phalange qui domine

au parterre! Le boléro que chante Gilda après le souper où elle cherche à enjôler son ravisseur Pedro :

Je suis la gitana,
La fille vagabonde,

est une mélodie assez franche, d'un rhythme bien accusé. J'ai surtout remarqué dans ce boléro, chanté par Mme Gueymard avec une emphase que le public admire beaucoup, une charmante modulation du mode majeur au mode mineur, qui est d'un effet délicieux. Il y a beaucoup de ces délicatesses d'harmonie dans la nouvelle partition de M. Massé. Il n'y a pas grand'chose à dire des couplets de Tebaldo, ni du duo qui résulte de la rencontre de Tebaldo et de Gilda; mais le trio qui vient après entre les trois principaux personnages, Gilda, Tebaldo et Pedro, est la meilleure page de la partition. La situation est d'ailleurs intéressante, et le compositeur en a tiré un très bon parti. La scène commence par une très jolie phrase que chante Pedro :

Par son assurance
Elle a cru me tromper,

et dont l'accompagnement est d'une harmonie très recherchée; l'ensemble des trois voix :

Carillon plein de charme,
Sonnez, cloche d'alarme!

est d'un bel effet, et tout le morceau mériterait les plus grands éloges, si les parties vives et bien venues étaient rattachées les unes aux autres par des récits moins décharnés. Ce défaut d'ampleur, ces langueurs de style qui se font sentir dans les morceaux un peu développés, ces tirades de paroles explicatives, ces dialogues interminables qui ne sont pas enchâssés dans une phrase saillante et lumineuse de l'orchestre, ce sont là les infirmités de la plupart des opéras du jour. Il y a donc dans *la Mule de Pedro* trois ou quatre morceaux assez bien venus, une jolie ouverture, un beau trio très dramatique, une mélodie franche et colorée, *la Gitana,* de jolis détails, des harmonies délicates et un peu trop fouillées pour un ouvrage dramatique, des modulations furtives qui titillent l'oreille au lieu de l'éclairer, une grande monotonie dans les chants et dans les mélodies, qui semblent être un écho trop fidèle de la vieille romance française et contiennent beaucoup de formules surannées dont M. Massé a empêtré son style. L'exécution, qui n'a pas été mauvaise, a eu cependant le défaut qu'on peut reprocher à l'ouvrage, l'exagération, qui se trouve même dans le style de M. Dumanoir. Mme Gueymard a chanté les différens morceaux du rôle de Gilda en véritable princesse, et M. Faure dans le rôle de Pedro est aussi un chanteur habile, mais un peu trop important, ce me semble. Le rôle de Tebaldo a servi aux débuts de M. Warot, petit ténor qui vient de l'Opéra-Comique. M. Warot a du talent, du goût et du sentiment, et le nouveau public devant lequel il paraissait lui a fait un accueil favorable.

Puisque nous parlons de ténor, ce merle blanc devenu si rare aujourd'hui en Europe, il faut que le monde sache que l'Opéra vient d'en découvrir un, et qu'il l'a trouvé non pas au Conservatoire de Paris, d'où il ne

sort jamais une voix saine, mais dans les rangs du peuple et dans une société d'orphéonistes. En effet, M. Villaret, qui a débuté dans *Guillaume Tell* le 21 mars, vient de la ville d'Avignon, où il exerçait la profession de brasseur. M. Poultier était tonnelier, et M. Gueymard, si je ne me trompe, garçon de ferme ou d'écurie. M. Villaret faisait partie d'une société chorale de la ville; sa voix, ses dispositions pour la musique et pour le chant furent remarquées par le directeur de cette société, M. Brun, qui s'intéressa à ce pauvre ouvrier, et lui donna les premiers et bons conseils. On assure que M. Nogent Saint-Laurens, se trouvant à Avignon, eut l'occasion d'entendre M. Villaret dans je ne sais trop quelle fête publique, et qu'il fut si frappé de la beauté de sa voix qu'il en parla à M. le directeur de l'Opéra. M. Villaret fut mandé à Paris, et, après examen de sa voix, il fut engagé au grand théâtre pour trois ans. Après six mois d'études sous la direction d'un maître de chant attaché à l'Opéra, M. Vauthrot, on jugea que M. Villaret pouvait se risquer à paraître devant le public de Paris dans le rôle important d'Arnold. Tels sont les antécédens de M. Villaret, qui est un homme de trente et quelques années. Il est grand, d'une taille bien prise et d'une figure mâle. Sa voix a l'étendue et le timbre d'un beau et vrai ténor, c'est-à-dire qu'il possède huit notes, du *la* du médium à l'octave supérieure, d'une sonorité égale et charmante. M. Villaret peut au besoin monter jusqu'à l'*ut* et descendre jusqu'au *ré* assez aisément. Il chante avec modération, avec goût, et sans jamais forcer son organe de manière à en altérer le timbre, défaut énorme dont sont affectés aujourd'hui tous ces forcenés qu'on qualifie de chanteurs dramatiques. Il a dit avec sentiment la phrase délicieuse du duo avec Guillaume, — *O Mathilde, idole de mon âme!* — et n'a pas été moins heureux dans le duo avec Mathilde; enfin, dans l'incomparable trio du second acte et dans l'air fameux du quatrième, — *Asile héréditaire,* — M. Villaret a soutenu la bonne impression qu'il avait produite dès son entrée en scène. Le public et la presse en général ont accueilli le nouveau ténor avec un chaleureux empressement. C'est en effet une bonne fortune que l'apparition de M. Villaret sur la scène de l'Opéra, où il pourra rendre de grands services en ramenant au répertoire de beaux chefs-d'œuvre délaissés. M. Villaret, qui paraît être une nature droite et simple, qui a une organisation saine et peut-être un peu froide, se préservera mieux qu'un autre de la folie endémique des chanteurs de ce temps, qui tous confondent l'art de chanter et de charmer l'oreille avec le plaisir de hurler et de soulever les clameurs de cette plèbe qui domine dans les bas-fonds de tous les théâtres lyriques. Je ne puis m'accoutumer à voir ce groupe de mercenaires, cette ignoble institution de la *claque,* puisqu'il faut la nommer par son nom, interrompre brusquement une belle phrase, une scène touchante par des applaudissemens frénétiques qui empêchent l'émotion sincère de se former dans le cœur du spectateur, et qui lui communiquent une sorte de fièvre nerveuse dont il ne peut se défendre. Il résulte de ce manége, de ce fracas d'applaudisseurs salariés, que le public reste passif, et qu'il n'exerce que bien rarement le droit qu'il a d'avoir une opinion sur l'œuvre et sur l'artiste qu'il écoute. Tout est organisé dans les théâtres et ailleurs pour le triomphe du mensonge, et la vérité est aussi mal venue que ceux qui l'aiment et qui la défendent à leurs risques et

périls. Le monde des arts est aussi rempli de courtisans de la fausse gloire que le monde politique.

Le Théâtre-Italien, qui a éprouvé tant de vicissitudes cette année, ne tardera pas à clore la saison de ses harmonieux concerts. M. Tamberlick, qui nous est arrivé de Saint-Pétersbourg au commencement du mois de mars, s'est produit immédiatement dans le *Poliuto* de Donizetti, qui est l'un de ses meilleurs rôles. Ce faible ouvrage d'un maître charmant qui n'avait pas ce qu'il fallait pour chanter la foi ardente et sublime d'un chrétien des premiers siècles, cette partition, très inégale de style, renferme pourtant deux ou trois morceaux remarquables qui suffisent à faire croire au public qui fréquente le Théâtre-Italien que *Poliuto* est un chef-d'œuvre de musique religieuse. M. Tamberlick a chanté l'air du premier acte et sa partie dans le beau sextuor du finale avec l'ampleur de style et l'émotion profonde qui distinguent ce noble artiste. Il a été non moins heureux dans le duo du second acte, où Mme Penco l'a parfaitement secondé. On ne sait pourquoi M. Tamberlick s'est aventuré dans un opéra de M. Verdi, *un Ballo in maschera,* où il s'est trouvé un peu dépaysé. Quoi qu'il en soit de la voix défaillante de M. Tamberlick, qui ne possède plus que quelques notes stridentes, c'est un artiste de la grande école dont l'accent et l'admirable diction me rappellent Garcia, d'illustre mémoire.

Pendant quelques jours, on s'est demandé avec une curiosité bien naturelle quel sort futur on réservait au Théâtre-Italien. Les candidats qui aspiraient à diriger ce beau domaine étaient aussi nombreux que les sables de la mer. Il y avait, dit-on, parmi ces compétiteurs des hommes de toutes les nations et de toutes les conditions, des Espagnols encore, des Anglais, des Allemands, des Juifs, des banquiers, des vaudevillistes beaucoup, pas un Italien. Il serait trop simple de mettre à la tête d'un théâtre où l'on chante la musique de Cimarosa et de Rossini dans la langue de Boccace et de l'Arioste un homme né à Rome, à Venise ou à Naples! Est-ce pour se débarrasser de tant d'importuns que l'administration supérieure s'est décidée à supprimer la subvention de 100,000 francs que l'état accorde au Théâtre-Italien depuis longtemps? Cette mesure est bien grave et pourrait ne pas peu contribuer à précipiter la décadence d'un théâtre qui est un ornement de la vie parisienne et une école de bon goût dont la France ne peut se passer. Je sais qu'il existe dans le monde officiel et dans la presse un groupe d'esprits faux et aventureux qui parlent de la musique italienne et des chefs-d'œuvre qu'elle a produits avec un dédain superbe, et qui pensent que l'art de toucher le cœur par la voix humaine et les belles formes mélodiques est un art fini qui doit faire place aux grandes combinaisons dramatiques où la passion, les mœurs et la logique des caractères seront désormais les seuls principes du compositeur. Ce sont ces esprits-là qui trouvent que Mozart et Rossini ne sont pas des musiciens dramatiques et que *Don Giovanni* et *Guillaume Tell* sont d'admirables hors-d'œuvre qui disparaîtront de la scène lorsque les grandes conceptions lyriques des hommes nouveaux pourront se produire. C'est pourquoi ils demandent que le théâtre où l'on chante Cimarosa, Rossini, Donizetti, Bellini, Verdi et Mozart, devienne, comme celui de Londres, un grand spectacle cosmopolite où les virtuoses de toutes les nations pourront chanter *Robert le Diable, les Huguenots, Guillaume*

Tell, le *Freyschütz*, *Fidelio*, *la Vestale*, les *Iphigénies* dans la douce langue de Metastase, parce qu'elle est plus euphonique que les autres. Ne croyez pas que je plaisante, c'est un vœu qu'a émis tout récemment M. Berlioz, et tout indique que l'écrivain a bien deviné le sort qui nous attend.

Puisque le nom de M. Berlioz s'est présenté à mon esprit, je saisis cette occasion de dire un mot d'un petit événement qui s'est passé à la sixième séance de la Société des concerts le 22 mars. Le programme de ce beau concert contenait la symphonie avec chœurs de Beethoven, c'est-à-dire le plus grand monument musical qui existe au monde. Beethoven a fait des choses plus belles que cette dernière et neuvième symphonie; mais aucune de ses conceptions n'ouvre un plus vaste horizon que ce poème immense, qui est composé de quatre parties dont l'exécution dure plus d'une heure et un quart. Il faudrait un volume pour analyser ce *monstre*, dont chaque épisode renferme des beautés infinies et une fantaisie qu'on ne peut comparer qu'à celle de Shakspeare. L'exécution de la symphonie a été parfaite, et les chœurs mêmes ont marché avec ensemble. Le quatuor final, qui est si difficile d'intonation, a été convenablement interprété par Mmes Vandenheuvel-Duprez, Viardot, MM. Warot et Bussine. Après l'hymne d'Haydn, exécuté par tous les instrumens à cordes, qui remplissait le second numéro du programme, MMmes Viardot et Vandenheuvel-Duprez sont venues chanter un nocturne tiré d'un opéra en deux actes, *Beatrice et Benedict*, dont les paroles et la musique sont de M. Berlioz. Il a composé cet intermède pour le théâtre de Bade, où il a été représenté deux fois dans le mois d'août de l'année dernière. Le duo chanté par deux femmes, Héro et Ursule, est une mélodie douce et sereine, ou plutôt une rêverie un peu vague, une sorte de *lai* d'amour qui rappelle les vieux madrigaux de l'école italienne, mais rajeuni par un accompagnement ingénieux et coloré. Les deux voix, qui marchent presque toujours à la tierce, se heurtent parfois à une dissonance de seconde qui suspend avec grâce le doux murmure de la rêverie poétique, puis elles s'éteignent sur la tonique du ton comme un soupir qui se perd dans l'espace. C'est joli, c'est poétique, c'est délicatement écrit, et si le chant, par lui-même, manque un peu de relief et d'originalité, la couleur et le sentiment en sont exquis. Admirablement chanté par les deux virtuoses que nous avons nommées plus haut, ce duo charmant a produit beaucoup d'effet sur le public du Conservatoire, qui a voulu le réentendre. Je n'aurais qu'une petite tache à signaler dans cette douce rêverie : c'est le *gruppetto* de la flûte faisant *appoggiature* sur la note du ton vers les dernières mesures. Je ne trouve pas que ce trait de réalisme soit d'un bon effet, et je n'étais pas le seul à blâmer ce petit artifice. Chose singulière, les amis et les admirateurs antiques et solennels de M. Berlioz paraissaient étonnés qu'il eût pu écrire un morceau d'un sentiment aussi délicat, tandis que moi, nourri dans la discussion et la polémique, je trouvais tout naturel qu'un homme distingué, à qui j'ai toujours refusé les facultés suprêmes du réformateur, eût rencontré l'heureuse inspiration que nous venions d'applaudir, ce qui prouve une fois de plus qu'un contradicteur intelligent vaut mieux pour un artiste que des sonneurs de cloche. P. SCUDO.

V. DE MARS.

MLLE LA QUINTINIE

QUATRIÈME PARTIE (1).

VINGT-QUATRIÈME LETTRE.

ÉMILE A M. H. LEMONTIER, A CHÊNEVILLE.

Aix, 20 juin 1861.

Voilà plusieurs jours passés sans t'écrire autre chose que des billets. Le temps me manquait beaucoup, et la certitude ne se faisait pas. Je passais les matinées souvent avec Moreali, les soirées avec lui encore à Turdy. Je me prenais d'estime et d'amitié pour cet homme étrange. Je subissais l'attrait de ses manières et de son langage; ses raisons ne me touchaient pourtant pas. Il m'intéressait, il me faisait réfléchir, il me portait à examiner et à répondre. Je me sentais fort contre lui, fort de tes convictions plus élevées, plus vastes, plus satisfaisantes que les siennes; mais son esprit ingénieux et subtil me charmait, et je croyais trouver en lui un auxiliaire aimable, non déclaré encore en ma faveur, — c'eût été trop tôt se rendre,— mais sincèrement désireux de pouvoir me servir. Le général s'était endormi sur les deux oreilles, enchanté de n'avoir plus qu'à attendre. Le grand-père causait volontiers histoire et littérature avec cet hôte plein de mémoire et d'érudition. Lucie paraissait attentive, et rien de plus. Nous n'étions jamais seuls. Quatre jours sans avancer d'un pas, c'est long dans la situation où je suis! Je

(1) Voyez la *Revue* du 1er et du 15 mars, et du 1er avril.

perdais patience et j'étais décidé à brusquer un peu les choses quand une surprenante révélation s'est faite. Je t'écris tout bouleversé encore de l'événement.

Le soir, comme je revenais de Turdy avec Moreali, nous rencontrions Mme Marsanne avec sa fille et Henri. Ils rentraient de la promenade, des rafraîchissemens les attendaient dans le petit jardin de l'habitation loué par Mme Marsanne. Elle nous invite à y entrer. Moreali remercie et nous quitte. Aussitôt Élise me prend le bras avec une vivacité singulière, met un doigt sur ses lèvres, nous attire dans le jardin, regarde si la porte est fermée, et nous dit en éclatant de rire : — Enfin! je le connais!

— Qui? Moreali?

— Non pas Moreali, c'est quelque nom de guerre, mais l'abbé Fervet; c'est lui, j'en suis sûre, notre ancien directeur du couvent de *** à Paris!

— Directeur de quoi? demanda Henri.

— De conscience, rien que ça!

— Votre confesseur alors?

— Non pas. C'est très différent. L'abbé Fervet, pour des raisons personnelles que je ne connais pas du tout, avait obtenu dispense de confesser.

— Allons donc! reprend Henri. Un prêtre qui n'a pas de goût pour cet exercice? Pourtant ce doit être fort divertissant de confesser les jeunes nonnes et les jolies petites filles!

— Il y a peut-être à cela autant de danger que de plaisir, car nous n'avons jamais eu à dire nos petits péchés qu'à de vieux prêtres plus ou moins octogénaires. On racontait sur notre abbé Fervet toute sorte d'histoires romanesques.

— Quelles histoires? demandai-je à mon tour.

— Oh! toutes les histoires que des cervelles de pensionnaires peuvent forger. Il avait reçu dans sa jeunesse la confession d'une demoiselle éprise de lui; amoureux à son tour, il avait héroïquement fui le danger, et il avait prié et obtenu de ne plus confesser les personnes de notre sexe. C'était là la version la plus accréditée; mais les imaginations vives en supposaient davantage. Faites-moi grâce du caquet de mes chères compagnes; je puis vous dire seulement que la pénitente séduite ou séductrice changeait continuellement de rôle dans la légende. Tantôt c'était une princesse et tantôt une bergère. De tout cela, il ne faut pas croire le moindre mot, car l'histoire n'était fondée sur rien; mais il fallait bien rire et babiller un peu!

Je demandai à Élise quelles étaient les attributions du directeur de conscience à son couvent.

— Voici, dit-elle avec gaîté. On était libre de n'avoir jamais rien à démêler avec lui ; mais il nous faisait, dans un grand parloir, une espèce de cours de théologie. En outre il donnait des leçons particulières d'histoire sainte à quelques-unes des plus sérieuses, à Lucie entre autres, toujours avec la *sœur-écoute*, brodant à la table où nous avions nos livres et nos cahiers. Ceci nous intriguait encore un peu, car, avec nos autres vieux professeurs, ces précautions étaient fort négligées, et si la sœur s'absentait, personne n'y prenait garde, tandis que l'abbé Fervet se montrait rigidement observateur de la règle, et si la sœur était en retard au commencement des leçons, que nous fussions une ou plusieurs, il se tenait près de la fenêtre, loin de la grille, lisant ou feignant de lire et de ne pas nous voir. Il avait la réputation d'un saint homme, et nulle ne pouvait la lui contester : pourtant nous nous disions tout bas qu'il eût été encore plus saint de ne pas tant nous craindre.

— Mais, reprit Henri, quand vous aviez des cas de conscience à lui soumettre, faisiez-vous donc vos petites révélations devant la *sœur-écoute?*

— Généralement oui, et même en présence les unes des autres, ce qui nous divertissait beaucoup. Celles qui étaient studieuses, comme Lucie, prenaient plaisir à écouter les doctes et éloquentes réponses du directeur, car c'était pour lui l'occasion de briller, et il ne s'en faisait pas faute. Il a toujours été beau parleur, et pour le faire parler nous inventions des doutes que nous n'avions pas. C'est vous dire que nos cas de conscience avaient rapport à des articles de foi et n'exigeaient aucun mystère. Si quelqu'une avait un petit secret à lui confier, elle lui écrivait, et il répondait d'assez longues lettres, fort belles, à ce qu'on assure, et que l'on montrait en confidence à ses amies. Moi, je n'en ai jamais reçu, n'ayant jamais aimé à écrire, et ne trouvant point en moi-même de scrupules sérieux à écouter ou à vaincre.

— Voilà votre récit couronné avec élégance, dit Henri, et nous tenons la légende de l'abbé Fervet : reste à savoir si M. Moreali, qui a peut-être l'esprit et le caractère d'un prêtre, mais qui n'en a ni l'habit ni les manières, est l'abbé Fervet, et pourquoi ce serait lui.

— Lisette rêve, dit Mme Marsanne, ou elle se moque de nous. Elle a rencontré ici et à Turdy M. Moreali plusieurs fois, et jamais encore elle ne s'était avisée de cette belle découverte.

— Permettez, maman, reprit Élise; chaque fois que j'ai rencontré M. Moreali, je vous ai dit : « C'est singulier, je l'ai vu quelque part; il me semble qu'il évite mes yeux! » Vous m'avez répondu : « C'est quelque ressemblance, cela te reviendra. » Et je ne trouvais pas,

parce que je cherchais dans mes souvenirs du monde et non dans ceux du couvent, qui sont déjà loin. Enfin hier nous quittions Turdy comme il y arrivait, et le nom de l'abbé m'est revenu avec sa figure. Je ne m'y suis pas arrêtée, puisque celui-ci n'était pas un prêtre, que d'épais cheveux rejetés en arrière cachent la place de sa tonsure, qu'il est fort bien mis, non pas à la dernière mode, mais avec l'élégance grave qui convient à son âge, enfin que rien chez lui ne trahit son ancien état. Et puis il a changé d'accent, il est devenu Italien. Comment? Je ne me charge pas de vous le dire; mais je sais que l'abbé Fervet, en quittant la direction de notre couvent, est allé vivre à Rome.

— Comment le sais-tu? dit Mme Marsanne.

— Lucie me l'a dit, elle a reçu plusieurs fois de ses nouvelles.

— Alors ce n'est pas lui, reprit Mme Marsanne. Lucie l'a vu chez sa tante pour la première fois il n'y a pas quinze jours. Est-ce que d'ailleurs elle ne t'aurait pas dit : « J'ai revu l'abbé Fervet? »

— Voilà le mystère, répliqua Élise avec un peu de malice : Lucie sait ou ne sait pas. Peut-être qu'elle ne l'a pas encore reconnu, ou qu'elle n'est pas sûre, ou qu'elle est dans la confidence de son secret, car, pour se déguiser et changer ainsi de nom, il faut bien qu'il ait un gros secret. Qu'en dites-vous, Émile? Vous ne dites rien?

— Je dis que vous vous êtes trompée, Élise, et que l'abbé Fervet n'est pas M. Moreali.

— Eh bien! je fais un pari, moi : c'est que, Fervet ou non, Moreali est un prêtre. Qui tient le pari?

— Moi, répondit Henri. Je le saurai, et si je perds, je m'avouerai vaincu. Quels sont vos indices? Soyez de bonne foi et mettez-moi sur la voie des recherches.

— Je n'ai, en outre de la ressemblance, qu'un seul indice, mais il est capital : c'est celui qui vient de me frapper là, tout à l'heure, comme il se refusait à entrer chez nous. Il y a chez beaucoup de prêtres un certain mouvement, tantôt du cou et du menton, tantôt de la main, pour remettre en place le rabat qui tend toujours à s'en aller de côté ou d'autre, et dont les attaches gênent ou grattent la peau quand elle est délicate. Or ce mouvement était très accusé et très fréquent chez l'abbé Fervet. Les petites filles remarquent tout, et quand nous voulions parler de lui sans le nommer devant nos religieuses, nous imitions son tic et nous affections de placer la main comme lui, vu que, à tort ou à raison, nous l'accusions d'aimer à montrer sa main, qui était fort belle. Eh bien! cette main toujours belle redressant le rabat devenu cravate, le mouvement du menton et du cou, avec cela certain air embarrassé et certain regard vif et sévère à mon adresse, comme celui dont il m'honorait jadis à

la leçon pour me dire : *Silence, mademoiselle!* tout cela vu de face, et vivement éclairé par le flambeau que tenait le domestique, fait que je me suis écriée en moi-même : *C'est lui!* et qu'à présent j'en suis aussi sûre que nous voilà tous ici.

J'étais atterré de la découverte d'Élise. Supposer Lucie capable de dissimulation avec moi, quelle qu'en fût la cause, c'était une souffrance atroce. Je n'en fis rien paraître, et je sortis avec Henri.

— Il faut découvrir la vérité, lui dis-je; mais si Élise ne s'est pas trompée, il faut nous taire.

— Comment? Pourquoi?

— Parce que si M. Moreali est un prêtre déguisé, c'est un ennemi, non en tant que prêtre, mais en tant que fourbe.

— Très bien! j'entends! reprit Henri, dont l'esprit allait au but aussi vite que le mien. Nous ferons semblant d'être dupes, afin de déjouer ses projets. Évidemment il fait son métier de Tartufe dans la famille. Il trompe le grand-père, il domine le général Orgon. Il n'y a point là d'Elmire, mais il veut empêcher le mariage de la fille de la maison pour qu'elle retourne au couvent et s'y enterre avec sa dot.

— Je ne suppose pas tout cela, répondis-je, je ne vais pas si loin. Moreali ou Fervet peut bien être un zélé de l'église secrète, habitué aux chemins tortueux et trompeurs; mais je le crois de bonne foi quant à sa croyance, et disant comme les jésuites : Qui veut la fin veut les moyens. La fin pour lui n'est peut-être pas d'empêcher le mariage de Lucie, mais de le retarder jusqu'à ce que, me détachant de mes idées, je donne aux dévots le scandaleux triomphe de me voir renier les principes de mon père et les miens.

— Et ton père te conseille de résister jusqu'au bout? Prends garde! Lucie vaut bien une messe!

— Lucie vaut mieux que cela : elle mérite qu'on l'obtienne par la loyauté du cœur et la fermeté de la conduite. Mon père ne me conseillera jamais de m'y prendre autrement.

— Allons! soit; mais dis-moi donc quel rôle Lucie joue dans tout cela? Peux-tu supposer qu'elle n'ait pas reconnu Fervet?

— Je supposerai tout plutôt qu'une trahison.

— Mais que ferons-nous pour découvrir la vérité sous le masque de Moreali?

— Je ne sais pas; cherchons!

— Viens chez moi, dit Henri. Nous allons lui écrire une lettre adressée à M. l'abbé Fervet. S'il la reçoit, c'est lui.

— Il ne la recevra pas.

— Elle sera sous enveloppe adressée à Moreali. On attendra la réponse.

— Il ne répondra pas. D'ailleurs au nom de qui écriras-tu?

— Au nom de personne. Tu vas voir. Il n'est que dix heures, il ne sera pas couché, viens chez moi.

Je répugnais à cette feinte.

— Je prends tout sur moi, dit Henri. Ne t'en mêle pas : n'ai-je pas un pari à gagner ou à perdre?

Il écrivit : « Une âme fervente a recours aux prières de M. l'abbé. On l'a reconnu, mais on ne trahira pas son incognito. On le supplie d'offrir dimanche, à l'intention d'une âme chrétienne bien cruellement éprouvée, le saint sacrifice de la messe, qu'il doit dire en secret dans ses appartemens. On ne demande pour réponse que le renvoi du ruban qui entoure cette lettre.»

— Quel ruban? demandai-je à Henri.

— Tu m'as parlé, reprit-il, d'un bouquet de lis dans une grotte, et d'un ruban aux emblèmes d'un cœur sanglant... L'as-tu toujours?

— Oui.

— Ne l'as-tu jamais montré à personne?

— Jamais.

— A qui en as-tu parlé?

— A toi seul.

— Pas même à Lucie?

— Pas même à Lucie.

— Ce ruban n'a rien de particulier à l'adresse de Lucie?

— Rien.

— Eh bien! va le chercher; c'est un passeport excellent. Il vient de la fabrique des symboles à l'usage des dévots, et c'est entre eux comme un mot de passe ou un signe de reconnaissance.

Je livrai le ruban à Henri. Il ne s'agissait plus que de trouver un commissionnaire discret ou naïf.

— Le naïf sera le meilleur, dit Henri, je m'en charge. Il y a par là un vieux pauvre très dévot qui a une bonne figure et qui rôde jusqu'à minuit autour du casino. Mon domestique lui fera remettre ceci par un tiers, pour qu'il fasse la commission sans savoir d'où elle vient. Sois tranquille, tout ira bien!

J'étais si bouleversé que je laissai Henri commettre cette imprudence, car c'en était une, surtout si Moreali avait vu dans les yeux d'Élise, une heure auparavant, qu'elle l'avait reconnu. Il pouvait lui attribuer cette supercherie, se défier, renvoyer la lettre en disant qu'elle n'était pas pour lui; mais aurait-il cette audace? S'il l'a, disait Henri, nous serons d'autant mieux édifiés sur son aimable caractère.

— C'est-à-dire, lui répondis-je, que nous ne saurons rien du tout.

Nous avons attendu un quart d'heure avec une impatience fiévreuse. Je comptais les minutes, les secondes. Le domestique d'Henri arrive enfin. Il apporte une enveloppe blanche cachetée de noir avec une simple croix pour devise, et dans cette enveloppe le ruban, c'est-à-dire : Oui; c'est-à-dire : Je vous promets la messe; c'est-à-dire : Je suis prêtre; c'est-à-dire : Je suis l'abbé Fervet!...

Henri était enchanté du succès de sa ruse; moi, j'en étais triste et un peu honteux. — Cet homme qui donne si facilement dans un piége improvisé, dans une véritable espièglerie de ta façon, n'est pas un traître bien exercé, lui disais-je; ce chrétien qui, plutôt que de refuser ses prières et sa sympathie à qui les invoque, s'expose à être découvert n'est pas un tartufe : il croit sincèrement, et son déguisement lui est peut-être imposé malgré lui par une autorité qu'il regarde comme sacrée. C'est un homme qui se trompe assurément, car le déguisement est toujours un mensonge; mais peut-être n'a-t-il pas l'intention de nuire. Ne sens-tu pas que Moreali, en se livrant avec le courage de l'imprudence ou l'attendrissement de la charité, nous ôte le droit de le démasquer?

Henri me trouvait trop débonnaire ou trop scrupuleux. Il était triomphant et comme bouillant d'indignation, lui si indifférent devant les empiétemens du clergé dans la famille et dans la société. Il se frottait les mains et se promettait de confondre l'imposteur aussitôt qu'il pourrait le faire sans nuire à mes projets.

— C'est étonnant, lui dis-je, comme les tièdes et les sceptiques sont batailleurs quand ils s'y mettent! Laisse-moi faire à présent, je t'en supplie, et calme-toi. Donne-moi ta parole d'honneur de garder le secret le plus absolu sur cette découverte jusqu'à ce que je t'en délie.

— Je le veux bien; mais Élise? Elle l'a reconnu, et elle n'en démordra pas.

— Élise est-elle l'amie sincère de Lucie?

— Oui et non, répondit Henri. Je suis franc, moi, et je vois bien qu'Élise est femme; mais elle me craint beaucoup, bien que je ne la blâme jamais. Je la taquine, je la persifle quand elle a tort; c'est ce qu'elle redoute le plus au monde. Je te réponds d'elle, si tu veux qu'elle se taise.

— Je le veux absolument.

— Elle se taira. Tu penses bien que, si je ne m'étais assuré d'être toujours le maître avec elle, je n'aurais jamais cédé au désir de l'épouser.

— Ah! voilà donc cette liberté complète que tu voulais conserver à ta femme?

— Mon ami, reprit-il, je suis l'homme de la société, non pas telle

qu'elle sera peut-être un jour, mais telle qu'elle est aujourd'hui. Le mari doit être le maître; mais le seul moyen de l'être réellement, c'est d'avoir de l'esprit et de laisser croire à la femme qu'elle jouit d'une entière indépendance.

Le 21 au matin.

J'ai dormi assez tranquille, bien triste, je l'avoue, mais résigné à attendre avant d'accuser Lucie. Je commence, tu le vois, à m'aguerrir et à supporter les orages.

Le 22 au soir.

Mon père, mon père, que je suis heureux! Ce matin, de très bonne heure, j'ai passé le lac, et, sans me soucier d'être bien ou mal reçu par le général, j'ai attendu dans le jardin de Turdy le réveil de Lucie. Son père était parti avec le jour. Il chasse, non les perdrix et les lièvres, il est trop amoureux des règlemens pour enfreindre ceux qui préservent le gibier, mais des loutres et des blaireaux, et même des rats et des belettes. Passionné pour le coup de fusil, il paraît qu'il est toujours debout avec l'aurore. Lucie, qui est matinale aussi, n'a pas tardé à ouvrir la persienne de sa chambre. En m'apercevant, elle a fait un cri de joie, elle s'est habillée à la hâte, elle est accourue me rejoindre avec ses beaux cheveux à peine relevés. La pureté du ciel était dans son regard, je me suis senti ranimé. — Quelle bonne idée vous avez eue de venir ce matin! Nous allons enfin pouvoir causer!

— Oui, Lucie, je pressentais que vous aviez quelque chose à me dire.

— Quelque chose? Mille choses, toute mon âme!

— Rien de particulier?

Je la regardais, je regardais dans ses yeux jusqu'au fond de son cœur. Elle a rougi, mais sans baisser les yeux et sans se troubler. — Si vous avez une question particulière à me faire, prenez l'initiative. Je ne peux rien trahir de moi-même, mais je ne peux pas non plus mentir.

Nous nous étions compris.

— Avez-vous juré, lui dis-je, avez-vous seulement promis de ne pas trahir un secret qui vous a été confié?

— J'ai promis de ne pas le trahir pour le plaisir de le trahir; mais j'ai juré de vous dire la vérité quand vous me la demanderiez sérieusement.

— Cela me suffit, Lucie. Je ne vous demanderai rien que ceci : Avez-vous une grande, une complète estime pour M. Moreali?

— Oui, bien que je ne sois plus d'accord avec lui sur quelques points qui touchent à la pratique de la vie.

— Est-il au moins le représentant de vos idées sur tout ce qui touche au dogme?

— Non, pas à présent.

— Il n'est donc pas orthodoxe selon vous, ou c'est vous qui ne l'êtes pas selon lui?

— O orthodoxie! s'écria Lucie avec un sourire mélancolique, où te trouve-t-on sur la terre, et quelle âme peut se vanter de te posséder!

— Toute âme qui aime, répondis-je.

— Oui, vous avez raison! s'écria-t-elle vivement; on ne trouve pas Dieu dans le sommeil du cœur et dans la solitude de l'esprit, j'arrive à croire qu'il se révèle à qui le cherche dans la pensée d'un grand devoir et d'une grande affection. Que je me trompe ou non selon les autres, je sens une confiance que je n'ai jamais eue, du courage, du calme et de l'énergie dans tout mon être. On dira ce qu'on voudra, je comprends ce que je ne comprenais pas. Mes horizons s'agrandissent, les pratiques puériles, les choses d'habitude et de forme extérieure deviennent une gêne entre Dieu et moi. La nature embellie tout à coup s'ouvre devant moi comme un temple où Dieu rayonne et me parle jusque dans les pierres. C'est une ivresse, et une ivresse sainte! Ils mentent, je le sais à présent, ceux qui disent qu'il faut mourir à tout pour apercevoir le ciel. Non, il faut vivre à tout pour voir qu'il est partout, en nous-mêmes aussi bien que dans l'infini.

Et comme je l'interrogeais ardemment, elle ajouta : — Ce bonheur, je ne veux pas nier qu'il me vienne de vous, puisque votre foi et votre affection sont l'appui que j'accepte; mais il me vient aussi des lettres de votre père que vous m'avez montrées, des discussions que vous avez eues à propos de lui devant moi avec M. Moreali, des réflexions de M. Moreali lui-même, qui, n'étant pas dans le vrai à tous égards, me faisait revenir sur moi-même et me comprendre moi-même. Enfin je crois et croirai toujours à la grâce, Émile, c'est l'action de Dieu en nous. Cette action est si nette que je ne peux plus la méconnaître : elle me montre la vie de la femme glorieuse et douce dans le sanctuaire de la famille; elle chasse de moi les faux scrupules et les vaines terreurs; elle me dit clairement que, jusqu'à ce jour, ou la religion m'a trompée, ou je me suis trompée sur la religion. C'est plutôt cela; oui, c'est moi qui comprenais mal, mais je ne veux plus d'autre interprétation, d'autre direction que la vôtre, si vous devez être mon mari! Vous m'amènerez à vous, et alors, si je me sens de force à aller plus loin, qui sait? nous irons peut-être ensemble encore plus haut, toujours plus haut, et, à coup sûr, sans que nous ayons rien à rejeter de ce qui est vraiment sublime dans mon ancienne croyance.

Lucie était si belle, si forte et si franche, que j'ai plié le genou devant elle. Oh! oui, mon père, tu l'avais comprise, toi, tu l'avais devinée dès le premier jour où je t'ai parlé d'elle. Elle est à moi, bien à moi, cette divine essence, cette beauté suprême!... Mais je ne veux pas devenir fou! Je me tais comme je me suis tu devant elle, car je n'ai pas osé lui parler d'amour. Elle me montrait tant de confiance, et je sentais si bien que je devais attendre, pour lui faire partager les transports de mon cœur, qu'elle eût fait la liberté autour d'elle!

Nous sommes restés ensemble sur ce banc, où Misie nous a apporté du lait et des œufs frais, en attendant le déjeuner. Nous n'avons pas songé à faire un pas de promenade, nous avons parlé, parlé toujours avec ivresse, de nous, de toi, de tout et de rien, de l'oiseau qui passait, du grand-père, qui était si bon de dormir longtemps, de Lucette, que *nous avons* tant aimée! de la neige, qui est si belle là-bas sur les Alpes, des fraxinelles, qui sentent si bon dans le jardin, des nuages roses, qui se mirent dans le lac, du matin, qui est une heure si riante, de la vie, qui est une si noble fête!... De Moreali, pas un mot. Le croirais-tu? Oui, tu le croiras bien, nous l'avons oublié. Que m'importent cet homme et son influence sur le passé de Lucie? Je me rappelle à présent que, sans le nommer, elle m'avait déjà parlé de lui. Quant à son influence sur le général, nous verrons bien s'il s'en sert pour ou contre nous! Est-ce un ennemi? Se vengera-t-il de la désobéissance de Lucie? Ah! qu'il me crée toutes les luttes dont l'esprit humain est capable, qu'il entasse toutes les montagnes de l'Atlas entre Lucie et moi, je me sens de force à tout renverser. Lucie déteste le mensonge, elle n'aime de sa religion que ce que j'en peux aimer; le reste, Dieu le fera retomber en poussière sous les pas de la volonté et le dissipera sous le souffle de l'amour!

Le grand-père s'est levé à dix heures. Nous avons été l'embrasser. Lucie lui a dit, avec un beau rire tendre, que nous étions *d'accord sur bien des points*. Il nous a bénis, il a marié nos cœurs dans ses bras tremblans. Liens sacrés!... Je n'ai pas voulu me gâter cette journée par une entrevue peut-être désagréable avec le général. Lucie a été du même avis. Elle m'a renvoyé. — Ne pensons à rien d'inquiétant aujourd'hui, disait-elle; savourons notre espoir dans le recueillement. Je ne me laisserai tourmenter par personne, moi, je le déclare! Je chanterai pour le grand-père. Nous lirons, nous ne dirons rien aux autres. Nous rirons tous les deux. Mon père aussi a besoin de calme. Peut-être que demain il ne sera plus du tout pressé de brusquer nos résolutions et les siennes propres.

Et me voilà, mon père, me voilà seul et tranquille dans mon cha-

let. Ah! que n'y suis-je avec toi! Mais ne viens que quand je te le dirai. Je veux essayer mes forces contre ce prêtre déguisé; je veux pouvoir te dire : « J'ai été patient; j'ai été doux et ferme, généreux et sévère... » Je veux faire acte de virilité intellectuelle et morale. Je veux que Lucie soit fière de moi et que tu sois content de ton enfant.

ÉMILE.

VINGT-CINQUIÈME LETTRE.

ÉMILE A M. LEMONTIER, A CHÊNEVILLE.

Aix, 23 juin.

Je me disposais ce matin à aller à Turdy, lorsque Moreali, que je n'ai pas vu hier, m'a pour ainsi dire fermé la route en s'attachant à mes pas. Il devinait mon projet; il savait sans nul doute mon entrevue matinale de la veille avec Lucie, il voulait m'empêcher de la renouveler, ou il voulait y assister. Dans mon récit trop ému de cette matinée d'hier, j'ai oublié un petit incident qui peut avoir son importance, et qui a fait passer un petit nuage sur l'enjouement délicieux de Lucie. Je t'ai dit que nous avions pris ensemble un vrai repas d'amoureux, des œufs frais et de la crème, sur la terrasse de gazon, devant le site grandiose qui s'ouvre là, au bout du jardin. C'était l'heure du premier déjeuner de Lucie, et Misie n'avait naturellement apporté qu'un couvert. Lucie m'ayant invité à partager ce léger repas, Misie montra une extrême répugnance à lui obéir, et même, en m'apportant mon couvert, elle eut tant de mauvaise grâce, que Lucie, surprise, lui demanda ce qu'elle avait.

— *Pauvre chère demoiselle!* et de grands soupirs affectés, ce fut toute la réponse de Misie.

Misie est une grande et forte femme de trente à trente-cinq ans, qui, depuis son enfance, a passé à Turdy par divers grades de domesticité. Elle gardait les vaches, quand Mme La Quintinie, touchée de son air simple et de sa piété, la fit entrer dans sa chambre, et l'y appela de temps en temps dans ses derniers jours. En mourant, elle la recommanda à son père, qui l'a toujours gardée, et qui, malgré son peu d'ordre et d'intelligence, l'a mise à la tête de l'office et de la lingerie.

— Elle est bonne, dit Lucie tout en me donnant ces détails, et je crois qu'elle m'est attachée, surtout depuis les soins que j'ai donnés à sa petite; mais elle est d'une dévotion exaltée et superstitieuse. Je ne serais pas étonnée qu'elle nous regardât, vous comme un païen, et moi comme une âme vouée désormais à l'enfer. Ah! cette dévo-

tion, quand elle est mal comprise, elle dénature le cœur et fait taire jusqu'à la reconnaissance d'une mère!

Je crois donc que l'abbé sait par Misie tout ce que fait Lucie. Henri m'a dit les avoir vus conférer à Aix deux ou trois fois. Je t'ai écrit, n'est-il pas vrai? que le comte de Luiges était venu prendre ici quelques bains, et que Moreali l'y avait accompagné. Est-ce pour ne pas quitter son ami, ou pour se trouver plus près de Turdy? Ce doit être pour ce dernier motif, car Aix est une résidence bien bruyante pour un homme de son caractère, et bien trop fréquentée pour un prêtre qui cache son état.

Quoi qu'il en soit, j'ai accepté la promenade avec lui, et je l'ai suivi à travers les prés, affectant un calme qui ne l'a pas trompé, mais qui lui a donné à réfléchir sur la persévérance dont je suis capable.

— Émile, m'a-t-il dit tout à coup, c'est donc un fait accompli? Vous l'emportez? Vous avez vaincu tous les scrupules de Mlle La Quintinie? Vous avez sa parole?

Il me sembla qu'il me tendait un piége, et, au lieu de lui répondre, je lui demandai d'où il tenait ces renseignemens.

— Je ne les *tiens* pas, répondit-il, je vous les demande. J'espère encore que Lucie n'est pas décidée. Je vous rapporte les appréhensions de son père. J'ai passé la soirée d'hier avec eux, et je n'ai rien à vous cacher : le général est inébranlable, et veut une prompte solution.

— C'est-à-dire qu'il me refuse la main de Lucie?

— Il vous la refusera, si vous n'abjurez pas vos erreurs.

— Vous a-t-il chargé de me signifier mon arrêt?

— Oui; mais si je m'en charge, c'est pour amortir le coup, car c'est avec douleur que je remplis une telle mission.

J'avais réussi à me maintenir parfaitement calme. — Vous êtes bien pâle, me dit Moreali; asseyons-nous.

— Non, monsieur; un homme doit recevoir debout la blessure qu'il a prévue et bravée. Je ne me répandrai pas en plaintes inutiles. Je vous demanderai seulement s'il dépend de vous de modifier cette décision de M. La Quintinie.

Ce fut au tour de Moreali de pâlir, à mon tour de lui demander s'il ne voulait pas se reposer.

— Asseyons-nous, dit-il, nous en avons besoin tous les deux, car nous souffrons autant l'un que l'autre; mais tous deux nous sommes sincères, je le jure devant Dieu, et cette douleur qui nous frappe doit nous unir au lieu de nous diviser.

— Quelle est donc votre douleur, à vous, monsieur, et quel intérêt si profond pouvez-vous prendre à la mienne?

— Émile! s'écria-t-il avec l'accent d'une vive sensibilité, est-ce que vous me prenez pour un hypocrite?

— Pour un hypocrite de profession, oui, monsieur, c'est-à-dire pour un de ces hommes qui acceptent les missions secrètes et qui s'embarquent dans les ténèbres pour frapper à couvert. Quel que soit votre état, vous faites une de ces campagnes perfides et mystérieuses qui croient avoir un but sacré, et vous, homme sincère et bon par nature, vous agissez sous la pression d'une autorité que vous ne croyez pas pouvoir récuser, ou sous celle d'un fanatisme que vous prenez pour la foi.

— Ni l'un ni l'autre, répondit-il en se levant et en parlant avec énergie. J'agis de mon plein gré, de mon propre mouvement et sous l'empire d'un sentiment aussi pur que ma conviction est nette et dégagée de fanatisme. Écoutez, monsieur Lemontier, j'aime le vrai, vous l'avez dit, et pourtant vous me voyez ici sous un habit qui n'est pas le mien : je suis prêtre.

— Je le savais, monsieur.

— Lucie vous l'avait dit?

— Non, car je ne le lui ai pas demandé.

— Hélas! je ne puis donc avoir auprès de vous le mérite de la confiance? Les circonstances sont contre moi, je le vois bien.

— C'est vous qui vous les rendez contraires en vous couvrant d'un masque. A quelle confiance pouvez-vous prétendre, ainsi déguisé?

— Eh quoi! reprit-il d'un air de surprise, poussez-vous plus loin que nous le respect de la lettre? Si vous aviez à fuir une persécution, à traverser un danger, à échapper à quelque injuste sentence de prison ou de mort, vous reprocheriez-vous de passer une frontière ou de franchir une ligne ennemie sous l'habit d'un paysan, d'un soldat et même d'un prêtre?

— Votre vie ou votre liberté court-elle un danger ici? Pouvez-vous dire oui sur l'honneur?

— Oui, sur l'honneur, reprit-il. Un de ces dangers était certain pour moi il y a quelques jours. Il n'existe plus; je suis libre de reprendre le costume ecclésiastique, et je le reprendrai à Chambéry. Si je ne le reprends pas à Aix, c'est pour ne pas attirer inutilement l'attention sur ma personne et pour ne pas éveiller la malveillance.

— De quelle malveillance vous plaignez-vous donc dans un pays et dans un temps où l'habitude et la mode sont pour tout ce qui porte la soutane?

— Ah! cette soutane, vous la détestez bien, Émile? Mais connaissez-moi donc sans prévention! Je suis par moi-même un homme obscur, et ma personne a toujours passé inaperçue dans le monde.

Ne puis-je avoir eu dans ce pays-ci un devoir à remplir, un devoir tout personnel, je le répète, m'être entouré, pour le mener à bonne fin, de précautions indispensables, et me retirer sans bruit, sans avoir à me faire le reproche d'avoir trompé personne? Mlle de Turdy, Mlle La Quintinie et son père savent qui je suis, son grand-père le sait depuis hier, vous le savez aujourd'hui; mon hôte, le comte de Luiges, l'a toujours su. Voilà les seules personnes à qui j'aie eu affaire. En quoi les ai-je trompées? Et vous, le dernier averti, que me reprochez-vous?

— Je ne vous ai rien reproché, monsieur, je me suis méfié, voilà tout.

— Et vous vous méfiez encore?

— Oui, et je me méfie davantage; je me méfie d'un prêtre qui, en ce temps de réaction catholique, et lorsque les gouvernemens croient devoir tant ménager cette opinion menaçante, se trouve ou se croit en danger sur le sol de la France. Je ne sache pas un homme de cœur, à quelque état qu'il appartienne, qui, en temps de paix et de sécurité générale, ait à préserver sa vie sous un déguisement de nom et d'habit.

— A quelque état qu'il appartienne, dites-vous! Ignorez-vous qu'il en est un où l'homme, forcé d'abjurer les lois du point d'honneur qui vous régissent, est complétement empêché de repousser la violence par la violence?

— Quelle violence peut donc avoir provoquée un de ces hommes dont la mission est toute de paix et de douceur, à moins qu'il n'ait manqué à cette mission? Sommes-nous sous le régime de la terreur? Et ne voyez-vous pas que vous me forcez à soupçonner un crime, ou tout au moins une faute grave, un oubli quelconque de vos devoirs dans le passé?

Cet interrogatoire où il m'avait entraîné presque malgré moi, par une confiance tardive et incomplète, le jeta dans une agitation où je vis se révéler une face nouvelle de son caractère. La fierté blessée, la passion, la douleur et la colère répandirent sur son visage, dans sa voix et dans son attitude une lumière sombre et comme un élan de révolte impétueuse. — Ah! c'en est trop! dit-il en me serrant le bras comme s'il eût voulu me le briser, vous êtes un enfant, vous! et moi j'ai derrière moi trente ans de sacrifices, de mérites, d'expiations peut-être! Oui, un prêtre peut sans rougir parler de repentir et de pénitence, et c'est pour cela que sa loi est plus belle et sa vie plus grande que les vôtres! Eût-il un jour en cette vie oublié les devoirs de son état, il y peut rentrer à l'instant même et s'y purifier, s'y retremper dans les larmes et la prière. Qui êtes-vous, vous autres, pour nous interroger? Vous ne pouvez ici nous con-

damner ni nous absoudre, car vous ne pouvez ni vous châtier ni vous réhabiliter vous-mêmes. Quand le monde vous a pris votre honneur, il ne peut ni ne veut vous le rendre. Vous n'oseriez pas même le lui redemander, car, juste ou non, la sentence de vos tribunaux est une tache indélébile, et votre humble acquiescement aux rigueurs de l'opinion publique vous ferait tomber encore plus bas dans son mépris. C'est l'iniquité de vos principes en pareille matière qui vous rend si hargneux et si implacables envers nous. Vous voilà bien fiers de pouvoir nous dire : « Vous êtes prêtres; soyez saints, soyez anges, ou nous vous déclarons mauvais prêtres! » Eh bien! je vous déclare, moi, que nous n'accepterons pas votre jugement. Nous ne relevons que de Dieu. Nos manquemens, nos erreurs n'ont de recours qu'à son tribunal, qui est omnipotent, tandis que le vôtre n'est que poussière. C'est pour cela que vous n'êtes rien, et que nous sommes tout dans l'ordre moral et philosophique. Oui, nous seuls représentons la vérité morale et religieuse, la seule vérité, celle qui prévaut depuis les premiers âges de la pensée humaine, et qui prévaudra au-delà des institutions civiles de tous les siècles. A nous le dogme de la réhabilitation par l'expiation, à nous le salut des âmes éprouvées et brisées, à nous le saint orgueil de l'humiliation, les joies sublimes de la douleur et l'efficacité de la pénitence! A vous, qui portez si haut la tête, les hontes et les châtimens sans appel de la vie mondaine; mais à nous, qui, bafoués et avilis par vous, rampons sur nos genoux parmi les ronces, le baume efficace de la sanctification et les triomphes de l'éternité!

Je te donne un résumé de sa sortie; je ne cherche point à en traduire l'éloquence. Il fut vraiment beau d'attendrissement et de conviction exaltée. Tout son corps tremblait, sa main blanche était livide; son regard, enflammé et mouillé tour à tour, supportait héroïquement l'attention du mien. Il est impossible de s'avouer coupable sans une souffrance profonde. Cette souffrance était en lui, mais elle ne le rabaissait pas, et, sans me reprocher de l'avoir forcé à cette sorte de confession, je n'eus aucune envie d'en profiter pour le mortifier davantage. Je détachai tranquillement de mon bras sa main qui s'y était crispée, je la ramenai sur sa poitrine, et je lui dis :

— Votre doctrine de la réhabilitation par l'expiation est la seule belle, la seule bonne, la seule vraie : c'est celle du Christ; mais elle est mienne autant que vôtre. Elle passera un jour dans l'esprit des sociétés et des législations; elle y passera par une nouvelle prédication de l'Évangile, dont vous n'aurez pas, dont vous n'avez déjà plus le monopole, vous qui prétendez être les seuls apôtres de la vérité et les seuls réformateurs autorisés par la révélation. La parole de Jésus est l'héritage de tous, et tout homme qui l'a comprise

peut racheter ses propres fautes ou effacer par la charité celles de son semblable. Si, comme je le crois, vous avez un poids sur la conscience, ne voyez donc pas en moi un juge sans merci. Je vous absous de votre déguisement, et j'ai déjà pris des mesures pour empêcher que votre véritable nom ne fût divulgué; mais en revanche j'exige de vous une sincérité absolue. Vous me direz si l'obstination du général et ses préventions contre moi sont votre ouvrage.

— Sa conversion est mon ouvrage, si mes prières ont été exaucées!

— Ne redevenez pas jésuite, ou je vous montrerai que je sais opposer la prudence à la ruse.

— Jésuite? s'écria-t-il. Je ne suis pas jésuite! A tort ou à raison, je me suis séparé de l'esprit de cette société puissante, voilà pourquoi je suis seul et faible sur la terre.

— Persécuté peut-être? Je le souhaiterais pour vous, vous ouvririez peut-être les yeux sur le mérite de la droiture absolue, mérite difficile dans la vie pratique et nécessaire devant Dieu; mais je n'ai pas le droit de vous adresser d'autres questions que celles qui me concernent, et je vous réitère celle à laquelle vous venez de répondre d'une manière évasive.

— Vous le voulez? dit-il. Je frapperai donc le grand coup, et si vous avez la force d'esprit et de conviction à laquelle vous croyez pouvoir prétendre, vous ne me regarderez pas comme un ennemi après que j'aurai parlé. Oui, c'est moi qui ai dit au père de Lucie : « Votre fille ne peut pas devenir la fille d'un philosophe ennemi de l'église. » Mais ne le saviez-vous pas, Émile? Ne m'étais-je pas déclaré à vous-même?

— Vous m'avez dit qu'on vous avait arraché malgré vous ce cri de votre conscience catholique : « il n'y a jamais moyen de transiger en matière de foi. » Ce sont là vos propres paroles. Je vois que vous les avez développées de manière à rendre le général inflexible en dépit de son caractère indécis et de sa tendresse pour sa fille.

— J'ai été entraîné hier à ces développemens par l'irrésolution de Mlle La Quintinie. Ne vous en prenez qu'à vous-même, qui avez travaillé à la détacher de l'église.

— A la bonne heure, monsieur! J'aime mieux tout savoir.

— Vous voulez donc que je déclare la guerre à votre amour?

— Oui. Puisque c'est la guerre, combattons face à face! Il m'en coûtait de vous accuser d'une trahison réfléchie.

— Oh! s'écria-t-il avec véhémence, m'avez-vous cru un instant capable de vous calomnier, Émile, de rabaisser votre caractère et celui de votre père? S'il en est ainsi, je suis bien malheureux.

Il pleurait de véritables larmes. Je fus ému. — Non, monsieur,

lui dis-je. Si j'ai été tenté d'y croire, je m'en suis défendu, et devant ces larmes que je vous vois répandre, je sens que je dois m'abstenir d'un pareil soupçon.

— Merci, reprit-il en me serrant dans ses bras; merci, mon enfant! Ah! je le vois bien, vous êtes un cœur généreux et une noble nature! Vous séparer de celle que vous aimez est un calice que je partage avec vous, vous le voyez. Mon âme est brisée du coup que je vous porte! Je la plains elle-même, cette jeune fille...

Ici les sanglots l'étouffèrent, comme si Lucie eût été pour lui l'objet d'une affection encore plus vive que celle qu'il m'exprimait à moi-même; mais il fit un effort pour vaincre cette pitié, et il continua : — Il faut la sauver à tout prix, dût-elle en mourir! Qu'elle meure en paix avec Dieu et revive dans sa gloire plutôt que de vivre dans le péché et de végéter dans la mort!

— A présent, Émile, reprit-il après un moment de silence et de recueillement, mon devoir m'oblige de vous faire une dernière sommation. Vous pouvez encore ramener à vous M. La Quintinie. Consultez-vous, essayez de vaincre l'orgueil philosophique; écoutez la voix de Dieu, qui vous enverra la foi, si vous la lui demandez ardemment. En un mot, faites votre possible pour vous convertir à la vérité, et, quelque frayeur que puisse m'inspirer pour votre avenir l'influence de votre père, je porterai des paroles de conciliation et d'espérance aux habitans de Turdy.

— Non, monsieur, répondis-je, ne trompez personne et n'essayez pas de vous tromper vous-même. J'ai la foi; j'ai été élevé dans la doctrine de vérité; j'aime Dieu de toute mon âme, et je sais prier. C'est pourquoi je n'accepterai jamais le joug du prêtre et les conditions de M. La Quintinie.

— Votre réponse me navre, reprit-il; mais je m'y attendais. Je vais la porter au général, et soyez sûr que je vous rendrai cette justice de dire que vous êtes un honnête homme, ennemi de toute hypocrisie, capable de sacrifier l'amour plutôt que d'avoir recours au mensonge.

Il se dirigea vers le lac. Au bout de quelques pas, il s'arrêta en voyant que je le suivais. Je le rejoignis. — Vous allez à Turdy, lui dis-je, j'y vais aussi : faisons-nous la route ensemble?

— N'y venez pas! répondit-il vivement. Je m'y oppose!

— Vous ne pouvez pas vous y opposer : vous n'êtes pas le père de Lucie

— Je suis son père et le vôtre, reprit-il avec chaleur. Je dois vous épargner une grande douleur... et même un véritable danger, celui d'exaspérer le général contre vous.

— Je vous réponds, moi, de résister à toute douleur et d'empê-

cher toute colère. Si je dois perdre Lucie, ce n'est pas sur l'avis d'un tiers que je peux la quitter sans prendre congé d'elle, et le général n'a pas le droit de me faire défendre la maison. Je ne puis recevoir un pareil ordre que de lui-même, et je prétends le contraindre à me l'exprimer sous forme de regret et de prière.

— C'est insensé de votre part, Émile; vous ne connaissez pas le naturel emporté de cet homme! Il sera impoli, brutal, il ne comprendra rien à votre juste fierté. Vous vous croirez forcé de lui demander réparation... Non, je ne souffrirai pas que vous vous exposiez à de pareilles extrémités. Retournez chez vous, je me charge de vous porter une lettre de lui, une lettre dont la politesse répondra à toutes vos exigences...

— Non, vous dis-je, je veux tenir son dernier mot de lui-même; je veux me retirer avec les honneurs de la guerre, car, je vous le jure, monsieur, le fils de mon père ne sera jamais éconduit par une lettre, et si on lui interdit le seuil d'une maison respectable, ce sera avec toutes les formes du respect exigé par le nom qu'il porte et qu'il veut porter dignement.

Moreali fut anéanti par ma fermeté. Nous descendîmes ensemble dans une barque, et nous traversâmes le lac sans échanger un mot...

VINGT-SIXIÈME LETTRE.

HENRI VALMARE A M. H. LEMONTIER.

Aix, 23 juin.

C'est moi qui me charge de vous raconter ce qui s'est passé ce matin à Turdy. J'ôte la plume des mains d'Émile, parce qu'à le voir si agissant, si combattant et si ému, je crains qu'il ne reprenne la fièvre en veillant pour vous écrire. Je l'ai forcé de se coucher, et j'ai promis de vous raconter, avec la précision de détails que vous exigez de lui, tout ce dont j'ai été témoin.

Je déjeunais à Turdy avec Mmes Marsanne et quelques personnes des environs, lorsqu'Émile y est arrivé avec l'abbé Fervet. Ils ont attendu au salon que l'on fût sorti de table. Émile m'a averti par quelques mots à l'oreille. Je l'ai suivi sur la terrasse avec le général et l'abbé. Le général s'est mis à fumer sa pipe solennellement, attendant que la tranchée fût ouverte. Émile ne bougeait pas. Fermes comme deux rocs, lui et moi, nous voulions que l'abbé fît son office de parlementaire. Il y était mal disposé, il paraissait fort embarrassé. Enfin il a rompu la glace en disant au général : Vous devez être surpris, monsieur, de voir ici M. Lemontier malgré le dé-

sir que vous aviez manifesté de ne plus lui laisser de vaines espérances. Je n'ai pas cru devoir m'opposer à son intention de recevoir de votre propre bouche la solution du différend qui vous occupe.

Le général, manifestement contrarié d'être mis en demeure de s'expliquer en personne, a pris un air de hauteur peu supportable. Il a posé à Émile un ultimatum de toutes pièces : abjuration de ses principes, parole d'honneur de ne contrarier en rien les pratiques religieuses et particulièrement le choix du confesseur de sa femme, billet de confession pour lui-même, promesse de se livrer aux mains des convertisseurs, enfin un programme que je n'eusse point accepté pour moi-même, quelque bon marché que je fasse de ces sortes de choses. Émile écoutait froidement. L'abbé était fort agité : il a de l'esprit, il sentait la pauvreté d'élocution du général; mais, n'en voulant pas démordre lui-même, il le surveillait, la sueur au front.

— Est-ce tout? a dit Émile en souriant et en se tournant vers l'abbé. Ne me demandera-t-on pas d'écrire quelque manifeste contre les opinions de mon père?

Cette pointe d'ironie a irrité le général. Il y avait déjà cinq minutes qu'il éprouvait le besoin de se mettre en colère pour couvrir le ridicule de sa situation par un éclat d'autorité. La bombe a éclaté. — Eh bien! monsieur, s'est-il écrié, si l'on obtenait cela de vous, ce ne serait pas ce que vous feriez de plus mauvais en votre vie!

— J'en juge autrement, a dit Émile; je me mépriserais d'agir ainsi, et je ne me pardonnerais jamais d'avoir cédé sur le reste.

La fermeté de son accent et le calme de son attitude ont frappé le général. Il l'a regardé avec surprise et même avec radoucissement. Le vieux homme de guerre, tout absurde qu'il est d'ailleurs, estime l'adversaire qui fait bonne contenance. — Allons! vous avez vos principes, a-t-il dit : chacun les siens. Le respect filial est une bonne chose en elle-même. Je ne veux pas vous mortifier, moi!... Je fais cas de vous au fond; mais vous voyez qu'il n'y a pas de transaction possible. Je vous prie donc de renoncer à ma fille, et qu'il ne soit plus question de cela!

Émile. — Je ne puis vous promettre ce que vous me demandez.

Le général. — Comment! vous persistez malgré ma volonté?

Émile. — Plus je respecte votre volonté, moins je l'accepte comme inébranlable.

Le général. — Elle l'est, monsieur!

Émile. — Le temps seul peut m'apporter cette conviction. Il ne dépend pas de vous de m'interdire l'espérance.

Le général. — Ma foi, espérez tant que bon vous semblera, cela

vous regarde, pourvu que vous ne fassiez part de vos illusions à personne!

— Vous vous opposez à ce que je les exprime à Mlle La Quintinie? Est-ce là ce que vous voulez dire?

— Je m'y oppose formellement.

— Vous ne le pouvez pas, monsieur.

— Comment! je ne le peux pas? Je ne suis pas le maître de ma fille?

— Non, monsieur, vous êtes mieux que cela, car elle est une personne et non une chose. Son cœur ne peut céder qu'à la persuasion, et j'ignore si vous l'avez persuadé.

— Mais savez-vous, monsieur Émile, que j'ai un bon sabre, et que quiconque touche à ce qui m'appartient a tout de suite affaire à ce sabre-là?

— Si je me permettais de toucher malgré vous à un cheveu de votre fille, je comprendrais que ma main tombât sous votre sabre; mais mon respect aspirant à son estime est une chose que vous n'avez aucun moyen de sabrer.

— Ce sont là des subtilités! Je vous dis, moi, que ma fille est ma chose, elle est mon sang, elle m'appartient au même titre que mon bras.

— Si elle ne fait qu'un avec vous, si son cœur est votre cœur, n'essayez pas de l'arracher de votre poitrine; ce serait vous sacrifier tous les deux.

— Ah ça! vous croyez donc que ma fille vous aime? Voilà qui est un peu fort!

— Je n'ai pas cette prétention; mais elle eût pu m'aimer un jour, puisqu'elle m'estimait déjà, et j'ai le droit d'aspirer à poursuivre le progrès de ses sentimens pour moi.

— Ah! ah! Comment ferez-vous pour exercer ce droit-là malgré moi?

— Vous me l'accorderez.

— Jamais!

— Jamais est ici un mot contre lequel votre conscience d'homme et de père proteste en vous-même.

— Comment ça, s'il vous plaît?

— Votre honneur vous défend de repousser l'insistance d'un jeune homme que vous savez parfaitement honnête, digne, sincère et respectueux. Votre sentiment paternel vous prescrit de l'examiner davantage avant de renoncer au bonheur qu'il peut apporter dans votre famille.

Le général s'est trouvé fort embarrassé pour répondre. Je crois que ses idées bondissaient dans sa tête comme le grain sur un van.

On ne sait jamais s'il comprend bien ce qu'il a l'air d'écouter; mais la tenue d'Émile, le son de sa voix et la limpidité de son regard agissaient évidemment sur son appareil nerveux. Émile a frappé le dernier coup en se tournant vers l'abbé Fervet et en lui disant avec une grande aménité : — Allons, monsieur, vous qui m'estimez aussi et qui regrettiez la précipitation de M. le général, aidez-moi donc à le convaincre.

L'abbé s'est réveillé comme en sursaut; mais, avant qu'il eût eu le temps de répondre, le général l'avait interpellé avec l'empressement d'un enfant qui saisit la robe de son pédagogue pour se couvrir. — Oui, l'abbé, oui, c'est à vous de prononcer! Vous savez, moi, je m'en rapporte à vous. Faut-il attendre encore un peu? Faut-il couper court aux pourparlers?

L'abbé s'est remis de son trouble.

— La question, telle que vous l'aviez posée, reste entière, si M. Émile persiste à ne pas la modifier. Vous étiez résolu à lui accorder du temps, s'il nous permettait d'espérer l'effet de ses réflexions; c'est lui-même qui vient ici nous dire en dernier appel de ne rien espérer de lui. Dès lors je ne comprends plus ni son insistance, ni *notre* hésitation.

Émile. — Et vous hésitez pourtant encore, monsieur Moreali, convenez-en! Vous sentez que *couper court*, comme dit le général, c'est injustement blesser un caractère sans reproche et repousser une affection sans rancune. Peut-être votre conscience catholique vous reproche-t-elle aussi quelque chose à mon égard.

L'abbé. — Expliquez-vous, Émile.

Émile. — Eh bien! vous manquez de foi en vous-même, et vous avouez que vos doctrines ne vous paraissent pas infaillibles, car, si vous étiez persuadé qu'elles le sont, vous chercheriez à me faire entrer dans la famille de M. de Turdy. N'auriez-vous pas alors toute la vie pour travailler à ma conversion? Si vous m'éloignez avec tant de hâte, c'est que vous y renoncez apparemment, et si vous y renoncez, c'est que vous me croyez fort et que vous vous sentez faible; si vous vous sentez faible, c'est que vous ne croyez pas ou que vous croyez mal, et dès lors vous me sacrifiez non plus à un principe souverain et indiscutable, mais à une prévention personnelle que je ne mérite pas, et dont vous vous êtes chaudement défendu, il y a une heure, en me pressant dans vos bras et en m'appelant votre enfant.

L'abbé me faisait l'effet d'une araignée qui s'est prise dans sa toile. Selon moi, à présent, c'est un tartufe. Heureusement qu'Émile le juge autrement, car son appel à l'amitié feinte ou réelle du personnage paralysait l'action de celui-ci. Sommé au nom de la lo-

gique, dont, grâce à son intelligence, il a plus de souci que le général, il a reconnu humblement que son découragement était blâmable en thèse générale, mais qu'il s'agissait ici du bonheur de Mlle La Quintinie... Et comme, impatienté de ce subterfuge, j'allais lui demander, moi, de quoi il se mêlait, Mlle La Quintinie est arrivée à nous d'un air sérieux et résolu.

Son apparition a embarrassé le général, qui s'est empressé de dire à demi-voix : — Parlons d'autre chose.

Mais Lucie avait entendu ou deviné, et, prenant la parole avec une certaine sévérité : — Mon père, a-t-elle dit, je sais fort bien ce qui se passe, et j'y suis trop intéressée pour ne pas vouloir y assister. D'ailleurs je vous apporte un avis grave et triste. Mon grand-père est fort souffrant. La discussion beaucoup trop vive qui a eu lieu en sa présence hier soir lui a fait passer une mauvaise nuit. Il n'a pu assister au déjeuner, et je viens de le trouver si pâle et si abattu que j'en suis inquiète. Il se tourmente beaucoup des résolutions que vous prenez en ce moment. Vous savez qu'elles lui déplaisent, qu'elles l'irritent et l'affligent. Ce n'est point à son âge que l'on supporte de sérieuses contrariétés. Quelque parti que vous ayez pris ou que vous comptiez prendre, je viens donc vous dire que je me refuse jusqu'à nouvel ordre à laisser dire le dernier mot de la situation. Le grand-père demande à voir M. Lemontier. Je prie donc M. Lemontier d'aller le trouver, de lui laisser l'espérance de voir les choses s'arranger entre nous, et de revenir demain, plusieurs jours de suite, s'il le faut, pour le calmer et le guérir.

Le général, qui est peu tendre pour son beau-père, a cassé le bec d'ambre de sa pipe en la posant avec dépit sur le rebord de la terrasse. Il a regardé son cher abbé d'un air de détresse comme pour lui dire de parer le coup. L'abbé, très pâle, a remué les lèvres; mais Mlle La Quintinie l'a regardé, elle aussi, et il est devenu jaune comme si la bile lui remontait au front et aux yeux. — J'espère, monsieur, lui a-t-elle dit, que vous n'aurez pas d'objection à faire sur ce point, car c'est un devoir d'humanité pour vous, un devoir de famille pour moi, et la religion qui me commanderait de fouler aux pieds ces devoirs-là ne serait pas la mienne.

— J'irai moi-même avec M. Lemontier, a répondu M. Fervet.

Mais Lucie, avec une énergie extraordinaire, l'a cloué sur place d'un geste. — Non, monsieur, vous ne verrez plus mon grand-père. Votre présence lui fait du mal; c'est une prévention injuste, mais elle existe, et je vous défends de sa part de reparaître ici sans sa permission.

Émile, qui était déjà au bout de la terrasse, — car, dès les premiers mots de Lucie, il s'était mis en devoir de courir chez le grand-

père sans autre autorisation, — a entendu ces terribles paroles, car il s'est retourné involontairement; mais Lucie lui a fait signe de se hâter, et il a disparu.

Quel coup de théâtre, mon ami! et que n'étiez-vous là pour voir le triomphe de la cause d'Émile fouler l'orgueil de ce prêtre! Moi, je n'aurais pas cédé ma chaise pour un million, car j'ai pris l'abbé en grippe,... d'abord parce qu'il est déguisé, ensuite parce qu'il se donne avec moi de petits airs de dédain philosophique qui m'offensent, et puis peut-être aussi parce que Mlle Marsanne, tout en raillant, parle trop de son éloquence, de ses belles manières et de sa belle main. Oui, je commence à croire qu'un prêtre est un homme, et j'ai grand'peur pour ces messieurs que ma femme ne se confesse pas beaucoup!

Et puis, et puis, je veux tout vous dire, *à vous seul*. Émile, qui n'a pas fait cette découverte, ou qui n'a pas conçu ce soupçon, est bien assez agité. S'il lui faut lutter encore, laissons-lui ce calme qui l'a fait triompher aujourd'hui; mais pesez mes observations, je veux vous les donner très complètes.

L'abbé était aplati. Lui qui, une heure auparavant, disait à Émile : « N'entrez plus dans cette maison, vous en serez chassé, vous serez forcé de vous battre avec le terrible général, » c'était à son tour de quitter la maison et d'y laisser Émile. Le général s'est montré terrible en effet, mais contre sa fille seulement. Il lui a adressé une semonce de Croquemitaine qu'elle a écoutée avec sang-froid et que je n'ai guère entendue. Toute mon attention était absorbée par l'abbé Fervet, qui paraissait près de se trouver mal. Un instant j'ai cru qu'il allait tomber de sa hauteur, et voyez comme je suis humanitaire! je m'apprêtais à l'empêcher de se fendre la tête sur les dalles; mais il s'est raffermi : son front, qui est beau, il n'y a pas à dire, avait l'air de vouloir toucher le ciel. L'humiliation et la colère ont disparu, la douleur seule est restée, mais quelle douleur! Elle était immense, effrayante. Ses yeux agrandis étaient attachés sur Lucie avec un mélange de reproche ardent et d'épouvante désespérée. Mon ami, cet homme de cinquante ans est jeune et beau encore; c'est l'âge des passions terribles, surtout pour les prêtres. Ce n'est pas la fortune de Lucie qu'il veut donner à l'église, ce n'est pas son âme qu'il veut donner au ciel... Je me trompe peut-être, mais venez et voyez vous-même, car c'est à vous qu'il appartient de dessiller les yeux du général, ceux de sa fille aussi. Ni Émile ni moi n'oserions toucher une question si délicate devant elle; le grand-père est trop vieux, la vieille tante est... trop grasse. Venez, c'est à vous d'être ici le véritable père de Lucie... Mais je veux vous raconter l'aventure jusqu'au bout.

J'aurais dû me retirer, je ne l'ai pas fait, je ne l'ai pas voulu. L'abbé s'est opposé aux reproches que le général adressait à sa fille. — Mlle La Quintinie est dans son droit, a-t-il dit. Elle a même complétement raison. Elle m'avait averti de la haine que son grand-père porte aux personnes de mon état; mais lorsque je me suis trouvé en présence de ce vieillard, elle a exigé qu'il sût la vérité en ce qui me concerne, et ce n'est pas moi, c'est elle qui a provoqué son irritation par un louable scrupule de sincérité. M. de Turdy est souffrant. Mlle Lucie s'inquiète... elle craint ma présence; je me retire sans dépit et sans murmure.

— Non, mordieu! s'est écrié le général, personne ne vous chassera de chez moi!

— Mlle La Quintinie est chez elle, a répliqué avec affectation M. l'abbé.

Lucie. — Non, monsieur, nous sommes chez mon grand-père.

L'abbé a salué profondément.

Le général Orgon. — Je sortirai d'ici avec vous!...

— Restez, mon père, a dit Lucie, c'est moi qui reconduirai respectueusement M. l'abbé. Soyez assez bon pour m'attendre; M. Valmare voudra bien vous tenir compagnie un instant. Vous êtes irrité, ne vous montrez pas ainsi. Nos hôtes se retirent; laissez-les partir sans s'apercevoir de nos agitations.

Elle a quitté la terrasse avec l'abbé, dont les yeux dilatés ont retrouvé une lueur d'espérance et de vie. Le général était abîmé dans je ne sais quelle méditation orageuse. Il s'est tourné vers moi, faisant une mine de mauvais garçon, et il m'a dit d'une voix de tonnerre : — Avez-vous du feu?

Heureux d'en être quitte à si bon marché, je lui ai offert un très bon cigare à la place de sa pipe éteinte et cassée. — Au moins vous fumez, vous! a-t-il repris en allumant le cigare et en gardant la pose et le ton tragiques; cet Émile n'a aucun de mes goûts! C'est un bel esprit, un esprit fort, comme son père. Et voilà que ce petit monsieur s'arrange de manière à ne pas quitter la place! Le vieux Turdy le protége et prétend marier ma fille contre mon gré. C'est ce que nous verrons, *sac à laine!* c'est ce que nous verrons!

Émile m'avait donné le bon exemple : j'ai répondu avec une douceur diplomatique, j'ai plaidé de mon mieux sa cause; mais j'ai vite remarqué que ce n'était pas le moyen de calmer le général. Il est de ces gens qui abusent de la longanimité des autres et auxquels il faut tenir tête. Je n'avais pas ce droit-là, mais j'ai bien vu que sa fille savait le prendre et qu'elle pouvait s'en servir au besoin avec succès.

Elle est revenue au bout d'un quart d'heure et m'a prié de rester. Alors, prenant avec autorité les grosses mains de son père dans

ses petites mains : — Vous avez été fort méchant avec moi tout à l'heure, mon général! vous allez me demander pardon.

— Un bon pardon à coups de cravache, voilà ce que tu mériterais, toi!

— Bats-moi, si tu veux, a répondu Lucie en le tutoyant tout à coup, ce qui a paru lui être agréable : je supporterai cela de bonne grâce et avec plaisir pour l'amour de mon grand-père.

— Ton grand-père, ton grand-père!... un vieux entêté!...

— Pis que cela, un vieux athée, mais qui n'en ira pas moins droit au ciel, parce qu'il est bon et qu'il m'a beaucoup aimée. Oh! dis ce que tu voudras, il vaut mieux que toi, surtout depuis que tu es dévot! Aussi tu as toujours été jaloux de lui, fais-y attention : tu avais tort! je vous aimais autant l'un que l'autre; mais si tu continues à faire le fanatique, je l'aimerai mieux que toi, et voilà ce que tu auras gagné!

— Tu me traites de fanatique à présent? Tu deviens folle! Tu ne crois donc plus à rien?

— Je crois plus que jamais, parce que je crois mieux. Et moi aussi j'ai été fanatique, ou j'ai failli le devenir. J'ai failli me faire religieuse au risque de te désoler, et quand je pensais à ton chagrin, je travaillais à dessécher mon cœur en exaltant mon cerveau; mais j'ai réfléchi, je me suis dit : « N'est pas fanatique qui veut. C'est pour quelques-uns une sublimité, parce que leur génie est à la hauteur des plus grandes épreuves. Cela est bon pour M. Moreali et non pour moi. » Eh bien! cela ne vaut rien pour toi non plus, mon général. Tu peux avoir le génie militaire, mais tu n'as pas le génie métaphysique, je t'en avertis. La preuve, c'est que tu ne m'as pas du tout dissuadée d'estimer M. Lemontier et de le préférer au couvent, où j'avais résolu de m'ensevelir.

— Le couvent!... je ne veux pas de ça! on peut faire son devoir dans le monde, M. Moreali te l'a dit devant moi. Épousez un homme qui pense bien, un homme qui ait vos opinions et celles de votre père...

— Veux-tu faire une gageure? s'écria Mlle La Quintinie; c'est que M. Moreali, qui me blâme tant de te résister aujourd'hui, m'encouragerait dans le projet de te désobéir en me faisant religieuse!

— Tu mens, ma chère Lucie!

— Gageons! Tu ne veux pas parier?

— Je ne veux pas entendre parler de couvent!

— Et pourtant tu m'y pousses sans y prendre garde!

— Moi?

— Oui, toi! Supposons que j'aie pour M. Lemontier une préférence bien décidée, une affection... complète!

— Cela n'est pas.

— Tu n'en sais rien!

Le général a bondi comme s'il était frappé d'une balle. — Comment! je n'en sais rien? Je devrais le savoir, et je le sais!

— Tu ne le sais pas, et c'est ta faute. Tu es arrivé ici bardé de fer, le drapeau en main, et parlant d'exterminer tous les hérétiques. Tu étais si effrayant que j'ai eu peur d'être hérétique moi-même.

— Tu l'es devenue!

— Tu vois bien? tu vas demander des fagots?

— Mais, sac-à-laine! je suis donc ridicule?

— Tu le deviendras, si tu continues!

J'admirais les ressources du caractère et de l'esprit de Lucie pour se plier ainsi ou plutôt pour se forcer à la nuance brusque et tranchante qui seule peut être saisie par l'intelligence rétive de son père. Les yeux de celui-ci se sont tournés vers moi, lançant de gros éclairs, comme pour me dire : Malheur à toi, blanc-bec, si tu souris! J'étais sur mes gardes; je m'étais éloigné un peu, j'avais l'air de ne pas entendre : je suivais un point noir qui glissait sur le lac, la barque qui emportait Moreali. Le général s'est, de son côté, éloigné de quelques pas, emmenant sa fille et lui parlant d'Émile en tâchant d'assourdir le diapason peu flexible de sa voix irritée. Lucie m'a appelé : — Il faut que vous sachiez tout, car je ne sais pas encore, moi, si mon père ne va pas fermer la porte de la maison à double tour derrière Émile et derrière vous quand vous en serez sortis. Eh bien! je veux qu'Émile et son père sachent bien que la rupture aurait lieu contre mon gré. Je ne me suis pas promise contre le gré de mon père. J'avais demandé au moins trois mois de réflexion et de relations qui nous permissent de nous connaître, Émile et moi : si on nous les refuse, ce ne sera pas ma faute, et il faudra bien se soumettre; mais je déclare devant vous, à mon père, que ceci me dégoûte du mariage, et que, ne voulant pas recommencer de si délicates épreuves sans résultat, ni me marier avec un inconnu, je fais vœu de ne me marier jamais!

— Assez! cria le général de toute la force de ses poumons, je cède... *jusqu'à nouvel ordre!* Vous voulez de l'excentrique? Faites-en. Vous ne vous souciez pas de vous compromettre en recevant les visites d'un jeune homme que je ne vous permettrai jamais d'épouser, s'il s'obstine dans l'irréligion? Soit! courez-en les risques; ils sont assez graves, car lorsque vous aurez été compromise par lui, j'aurai la peine de le tuer, moi! Allez-y!... bravez tout!... je m'en lave les mains!

Il quitta la terrasse au moment où Émile y rentrait. En passant,

il lui demanda brusquement des nouvelles de M. de Turdy, et, sans écouter la réponse, il cria dans la cour pour qu'on lui préparât la barque.

— Où vas-tu, mon père? lui dit Lucie en courant après lui.

Ils se parlèrent quelque temps dans l'escalier de la tourelle, ce qui me permit de mettre rapidement Émile au courant de ce qui venait de se passer.

— Comment va mon grand-père? dit Lucie en revenant seule.

— Beaucoup mieux, dit Émile en lui baisant les mains. Il s'est endormi. Misie est près de lui. Mais où va donc le général?

— Vous le demandez? A Aix, où, grâce à nos bons rameurs, il arrivera en même temps que M. Moreali. Il va tâcher de repuiser en lui la force qu'il vient de perdre avec moi. Ah! Émile! Henri a dû vous dire l'orage qui a passé sur nous pendant que vous étiez auprès du grand-père; tâchons que ces tempêtes n'arrivent plus jusqu'à lui! Moi, j'en suis brisée!

Elle s'assit, et sa charmante tête, pleine de l'animation de la lutte, se pencha pâle comme un lis battu du vent. Émile la soutint dans ses bras en lui disant : — Courage, Lucie, courage! Vous combattez pour votre liberté, je combats pour mon amour, nous ne pouvons pas être vaincus!

— Ah! que Dieu vous entende! dit-elle en se ranimant; mais comme on souffre de lutter contre son père! un père que l'on voit si rarement, que le cœur appelle avec impatience, dont on rêve l'arrivée, là sur le chemin, avec son grand cheval blanc dans les jambes et sa belle balafre sur la joue! On voudrait le voir toujours souriant, l'étouffer de caresses, lui faire de ces quelques jours où on le tient enfin un paradis de tendresse et d'expansion... Et puis on le trouve sombre, tendu, chagrin, capricieux, et tout à coup violent et obstiné!... car il est devenu obstiné! Il n'était pas ainsi, il était vif et faible : il est encore faible, mais il s'attache d'autant plus à ceux qui lui soufflent l'opiniâtreté, et ses emportemens ont perdu la franchise qui les faisait oublier. Il vous dit : Je cède, et il se dit en lui-même : je m'arrangerai pour ne pas céder. Ah! comme on me l'a changé, mon pauvre père! C'était un brave soldat avec toutes ses rudesses et ses naïvetés; ils ont mis les détours et les rancunes d'un casuiste dans sa peau de lion!...

Vous le voyez, monsieur, Mlle La Quintinie a ouvert les yeux. Que l'amour ait fait ce miracle, ou que sa dévotion ait toujours été parfaitement saine et sage, c'est à Émile de vous le dire. Je sais seulement qu'elle aime Émile, j'en suis certain, et qu'elle déteste la pression du Moreali.

Elle nous a quittés pour aller voir son grand-père. Elle est re-

venue, et, serrant les mains d'Émile : — il faut vous en aller! Le voilà mieux, ce cher père, je dois m'occuper de lui seul. Pauvre ami! on l'a fait bien souffrir; et c'est là ce qui m'a mis en révolte ouverte. Il me semblait qu'on venait le poignarder dans mes bras, et je suis devenue une lionne pour le défendre. Oh! je le défendrai jusqu'à son dernier jour, et ils ne me feront pas aller à Chambéry, où ils voulaient m'attirer pour m'ôter mon seul appui. Je reste ici, quoi qu'il arrive! Revenez demain, Émile. Je ne pourrai peut-être pas vous voir, mais vous verrez le grand-père; il faut le tromper, il ne faut pas qu'il souffre davantage; moi, je supporterai les bourrasques.

Émile lui demanda s'il ne ferait pas mieux de s'absenter quelques jours pour aller vous chercher.

— Non, dit-elle, qu'*il* vienne, et ne quittez pas le voisinage.

— Que craignez-vous donc? s'écria Émile effrayé.

— Tout et rien! mon père m'a fait hier des menaces... Émile, n'ayez pas peur pour moi, je sauterais de plus haut que ce donjon pour revenir à mon grand-père; mais si, pendant un jour, on venait à bout de me séparer de lui, je veux que vous soyez là, je vous le confie. Ne me le laissez pas mourir!... et si ce malheur arrivait,... ne le laissez pas mourir en colère!... Hélas! voyez ce que je suis forcée de vous dire, ne souffrez pas qu'il aperçoive seulement l'ombre d'un prêtre à son chevet...

Nous avons juré tous les deux de faire bonne garde, mais nous l'avons pressée de nous rassurer nous-mêmes sur le danger d'être séparés d'elle sans savoir où elle serait emmenée.

— Je trouverai toujours, a-t-elle dit, moyen de vous écrire; d'ailleurs je ne crois pas sérieusement à ce danger-là. J'ai mis tout au pire pour que vous ne soyez surpris de rien. Jusqu'ici, Émile, je ne vous avais pas dit combien mon père est irascible. C'est que jusqu'ici, en lui résistant avec franchise, je m'étais toujours préservée; mais tout à l'heure j'ai joué mon *va-tout* avec lui. M. Henri a cru que je triomphais parce que M. Moreali a quitté la place et parce que le général a dit : *Je cède*. Et moi aussi, je croyais avoir vaincu; mais un instant après, comme je l'embrassais dans l'escalier, comptant sur ces retours d'attendrissement qu'il avait autrefois, je n'ai pu lui arracher un mot de raison et de bonté,... et je ne suis plus sûre de rien!

Ces aveux de Lucie laissaient Émile dans un trouble extrême. Forcée d'aller rejoindre son grand-père, qui la faisait demander, elle ne pouvait nous expliquer le degré d'influence de Moreali sur le général, et nous ignorions de quel côté porter l'action principale. Mon avis était qu'Émile me laissât courir vers cet abbé pour le paralyser n'importe comment. Émile voulait se cacher dans le vieux

château jour et nuit pour surveiller le général et pour préserver Lucie et le grand-père de dangers... peut-être imaginaires. Il ne le pouvait pas d'ailleurs sans risquer de compromettre Lucie. Nous ne trouvions plus d'autre parti à prendre que de courir après le général pour lui promettre qu'Émile quitterait le pays aussitôt que M. de Turdy serait hors de danger, sauf à vous laisser le soin de reprendre seul les négociations.

Nous allions repasser le lac, dont nous arpentions le rivage depuis quelque temps avec agitation, comme vous pouvez le croire, lorsque nous avons vu revenir la barque du général. Nous l'avons attendu. — Eh bien! nous a-t-il dit en sautant lourdement sur la grève, nous voilà tous calmés, j'espère. C'est une trêve de trois jours que nous devons conclure. Pas un mot à M. de Turdy de ce qui s'est passé ce matin: laissons-lui ses illusions. Vous, monsieur Lemontier, pas un mot de conversation particulière avec ma fille, une visite par jour d'une heure au grand-père, et moi, pas un mot de reproche ou seulement de discussion avec lui, avec elle, avec vous, avec qui que ce soit : voilà les conditions. J'ai donné ma parole et je vous la donne. Donnez la vôtre, et tout est dit... *jusqu'à nouvel ordre!*

Émile a échangé une poignée de main un peu convulsive avec le général; je me suis abstenu de dire un mot, voulant me réserver le droit de servir d'intermédiaire entre votre fils et Lucie. Nous avons passé le reste de la journée à nous promener autour du manoir, le général nous surveillant avec une lunette d'approche. A cinq heures, comme nous repassions devant la grille, il est venu très gracieusement nous dire que M. de Turdy allait de mieux en mieux, et, tout souriant, il nous a crié : A demain!

Nous voilà tranquillisés, sinon tranquilles, pour trois jours, après lesquels vous serez ici, et l'espérance nous reviendra.

HENRI.

VINGT-SEPTIÈME LETTRE.

LUCIE A M. H. LEMONTIER, A CHÉNEVILLE.

Turdy, 23 juin 1861.

Monsieur,

J'ai promis de n'avoir avec Émile aucun entretien particulier pendant trois jours. Ce serait éluder un engagement de la conscience que de lui écrire; mais je me regarde comme absolument libre de m'adresser à vous, à *vous seul*. Je vous aime, monsieur, je vous connais, je vous ai lu; j'ai entendu Émile parler de vous. J'ai vu votre

belle âme à travers la sienne. Je vous respecte, je vous estime, je vous chéris. Je vous sais bienveillant, paternel pour moi. Je veux vous ouvrir mon cœur tout entier.

Ce que je ne puis ni ne dois dire à Émile dans la situation de contrainte et d'incertitude où l'on nous tient, je peux, je veux le dire à vous : — c'est mon secret que je confie à votre honneur. — J'aime Émile de toutes les forces de mon âme!... Je ne sais pas si c'est de l'amour : je sais que ce n'est pas seulement de l'amitié, car j'ai connu, je connais l'amitié, et je sais qu'elle est un calme absolu, tandis qu'ici le calme et le trouble sont en moi, mais un trouble pieux, une crainte religieuse de ne pas être digne de lui, et un calme divin, une certitude complète de vouloir mériter son affection et me dévouer à son bonheur.

Je me suis demandé cent fois déjà ce que je pouvais faire pour cela sans lui sacrifier des habitudes pratiques qui diffèrent des siennes, et dont quelques-unes l'irritent. Je n'ai pu franchir cet obstacle. Il faut donc que le sacrifice s'accomplisse, je ne recule plus. Un sentiment accepté en nous-mêmes devient aussitôt un devoir. J'ai voulu en vain me le dissimuler. J'ai vu qu'il fallait abjurer ce sentiment, ou le recevoir de Dieu avec toutes ses conséquences.

Je me suis dit aussi que j'avais déjà fait pour l'amitié une partie de ce sacrifice. J'ai respecté les opinions de mon meilleur ami, de mon grand-père, et j'ai été amenée à déployer toute l'énergie dont je suis capable pour les faire respecter par les autres. A l'heure qu'il est, je suis près de lui, comme une sentinelle vigilante, pour empêcher la main d'un prêtre d'approcher le crucifix de ses lèvres, et je sais que je remplis un devoir. Je chasse le culte de notre maison, je détournerais au besoin avec violence l'image du Christ de notre seuil! Et pourtant je vénère cette image et j'adore la loi de Jésus; mais ma conscience, sûre d'elle-même, me commande ce que je fais.

Il y a donc au-dessus de tous les cultes un culte suprême, celui de l'humanité, c'est-à-dire de la vraie charité chrétienne, qui respecte jusqu'aux portes du tombeau, jusqu'au-delà, la liberté de la conscience. Ce respect sans bornes, je sens que je ne le dois pas seulement à l'âge, aux vertus de mon grand-père et aux liens du sang qui m'unissent à lui. Je le dois à n'importe lequel de mes semblables, et au lit de mort d'un inconnu je sens que j'agirais comme je le fais ici, s'il invoquait son droit contre mes propres suggestions. Oui, vous avez raison, Émile a raison : la liberté de l'âme est sacrée, et pour qui a compris cela toute prescription qui nous la refuse perd sa force et son droit.

Si tous sont libres, je le suis aussi, et le noble sentiment qui s'est fait jour en moi est une révélation de mon droit à l'amour et au bonheur. Tout droit implique un devoir. J'ai le devoir de comprendre et de servir Dieu selon les vues de l'homme à qui je consacrerai volontairement ma vie tout entière.

Je me suis beaucoup interrogée, je m'interroge à toute heure. Je suis scrupuleuse, et mon amour ne peut être qu'une religion. J'ai voulu savoir si je ne cédais pas à quelque chose de personnel, à un instinct vague et cependant impétueux que je sentais en moi, au rêve enthousiaste et passionné de la maternité, et ces mystérieuses émotions, contre lesquelles je luttais, me sont apparues sacrées, inaliénables. Enfin le cœur et la conscience, la foi et la raison m'ont parlé ensemble et d'une seule voix m'ont dit : — Aime, mais aime bien et sans réserve!

Une circonstance providentielle m'a rendue tout à coup très forte, de très craintive que j'avais été d'abord. Je veux que vous soyez bien édifié sur ce point.

J'ai dit à Émile que j'avais connu l'*amour;* il m'a dit vous avoir raconté l'histoire de Lucette. Tout à l'heure je vous disais avoir connu l'amitié; il ne s'agissait pas seulement de mon grand-père. J'ai à vous raconter l'histoire de l'abbé Fervet : elle sera courte.

L'abbé est un honnête homme : vous le verrez, vous vous en convaincrez. C'est un esprit de premier ordre, un caractère de noble et forte trempe, un chrétien sincère et ardent. Quelque chose manque à son cœur, qui a des élans de sensibilité généreuse et de tendresse vraie, mais qui s'est comme avarié dans les luttes avec l'esprit. Quelque chose aussi s'est affaibli dans l'intelligence, la logique peut-être, en s'exagérant elle-même, ou bien, pour entrer dans vos idées, monsieur, dans vos idées qui deviennent si claires pour moi, peut-être le rétrécissement imposé par lui à son cœur a-t-il eu sa réaction dans le cerveau. M. Moreali n'est plus l'abbé Fervet. Une dévotion trop peu éclairée a aigri le caractère de mon père, un mysticisme trop approfondi a ébranlé l'équité de mon directeur.

Il était mon directeur de conscience au couvent. Je ne me suis jamais confessée à lui, il ne confessait aucune femme. Il avait une dispense à cet égard, je n'ai jamais su pourquoi. J'aimais à le voir placé en dehors et comme au-dessus du détail des vulgarités de la faiblesse humaine. Il me semblait justement réservé pour les décisions d'une haute sagesse, non pour résoudre les ergotages des consciences troubles, mais pour entretenir et développer dans les âmes éprises d'idéal les grands instincts qu'elles renferment. Ce n'est pas lui qui m'a suggéré l'idée de me faire religieuse. Il l'a éludée d'a-

bord, entretenue ensuite; enfin il a voulu me l'imposer au moment où je sentais devoir y renoncer.

L'amitié que j'avais pour lui eût pu être concentrée dans le domaine de l'esprit, et s'appeler seulement respect, vénération; mais je l'avais assez connu au couvent, où il me donnait des leçons particulières, pour que le charme sérieux de son entretien et la bienveillance paternelle de ses manières eussent conquis ma reconnaissance et par conséquent mon affection. Je voyais en lui plus qu'un père spirituel : c'était un ami que je plaçais dans ma pensée entre mon père et mon grand-père; il me servait comme de lien intérieur pour les chérir également, malgré la différence de leurs caractères. Il suppléait à ce que je ne trouvais point en eux qui répondît à mes croyances et à mes aspirations religieuses. Il suppléait aussi à l'intelligence qui manquait à mon vieux confesseur de Chambéry.

Depuis nos adieux au couvent, notre liaison n'a plus été qu'une correspondance. Mes lettres étaient peu fréquentes, mais longues; elles résumaient chacune toute ma vie de plusieurs mois. Les siennes parlaient peu de lui-même, il ne s'occupait que de moi. Je vous les montrerai; vous verrez qu'elles sont belles, et que j'avais raison de l'aimer.

Son arrivée ici m'a surprise, son déguisement m'a blessée. Il ne m'a pas fait connaître qu'il eût une mission ecclésiastique; il m'a dit au contraire, durant notre dernière explication, que le principal objet de cette mystérieuse campagne était de me ramener à l'orthodoxie. Je me suis refusée à des entretiens particuliers, cela était en dehors de nos habitudes. Je ne m'étais jamais trouvée seule avec lui au couvent, et, malgré son âge et son caractère, je ne voulais pas avoir à dire à Émile que j'accordais le tête-à-tête à un autre homme que lui. Je sais qu'il en eût été blessé et affligé.

L'abbé, malgré ma répugnance à le voir à Turdy, s'y est présenté, à ma grande surprise, sous le patronage de mon père. Je ne savais pas qu'ils se fussent déjà connus.

Vous savez par Émile comment M. Moreali s'y est pris pour avoir sa confiance, et quelles relations amicales commençaient à s'établir entre eux; mais les convictions inébranlables d'Émile ont vite découragé l'abbé. Mon père était fort impatient de vaincre toute résistance. Hier soir, ils sont venus ensemble me signifier de le congédier par une lettre. J'avais réussi à envoyer coucher mon grand'père; mais il était inquiet, il sentait un prêtre sous l'habit de M. Moreali, il ne dormait pas. Il avait passé dans la bibliothèque, qui est au-dessus du salon; toutes les fenêtres étaient ouvertes aux deux étages.

Je me refusais non-seulement à congédier Émile, mais encore à

lui faire des conditions. La discussion était vive. M. Moreali passait de la prière de l'ami à la menace du prêtre; mon père y mettait de la violence, il prétendait me faire écrire comme dans la scène de la duchesse de Guise; mon grand-père parut tout à coup sur la porte du salon, tremblant, hors de lui. Avec sa longue robe de chambre blanche, son beau front nu, ses pauvres bras maigres, agitant une vieille épée, il ressemblait à un spectre. Je m'élançai vers lui, je lui ôtai l'épée; c'était bien assez de sa présence pour me protéger. Je l'enveloppai de châles, je le fis asseoir sur le canapé, j'essayai de lui faire croire que nous venions de nous livrer à une plaisanterie. — Non, non! s'écria-t-il avec une véhémence effrayante, j'ai entendu, je vois, je comprends! C'est la persécution religieuse dans ma maison, c'est le prêtre! et quel prêtre! l'abbé Fervet, car son nom vous a échappé. C'est l'ancien ennemi de ma famille, le confesseur et le mauvais génie de ta mère! c'est l'ancien objet de la haine du général! c'est le petit prestolet qu'il voulait et qu'il aurait dû pourfendre lorsque, grâce à son beau zèle, ma fille faisait à son fiancé les mêmes conditions qu'on veut te dicter vis-à-vis d'Émile! Vous n'avez pourtant pas cédé, vous, mon gendre, et vous voulez qu'Émile fasse aujourd'hui une platitude à laquelle vous vous êtes refusé il y a vingt ans? C'était sous Louis-Philippe, vous étiez voltairien comme le roi! Vous avez refusé d'aller à confesse, mais vous avez transigé; vous avez souffert que votre femme gardât ou reprît son confesseur. Je ne le connaissais que de nom, moi! J'avais toujours fermé ma porte aux prêtres, vous leur avez rouvert la vôtre, comme si ce n'était pas assez de la liberté qu'ont nos femmes d'aller trouver ces hommes noirs et de s'épancher sans témoin avec eux! Mais celui-ci a fait avec vous le bon apôtre, il a endormi votre prudence, et de plus en plus il a rendu ma fille exaltée et mystique. Elle s'est usée dans les austérités, elle s'est tuée par le jeûne et les prosternations, et quand vous l'avez ramenée ici, mourante, avec ma petite Lucie, qu'elle n'avait pas pu nourrir, je vous ai dit : « Il est trop tard! les prêtres m'ont tué ma fille; vous êtes brutal et faible, vous êtes inconséquent, vous n'élèverez pas ma petite-fille. Ma sœur est pieuse aussi, mais elle est raisonnable et tolérante. Lucie est à moi, elle n'est pas à vous! » Voilà ce que je vous ai dit, et vous avez cédé; mais vous voilà dévot aujourd'hui, soit! Qu'avez-vous à dire? Lucie n'a été que trop pieusement élevée, puisqu'elle voulait être nonne; mais voilà qu'elle consent au mariage, et vous vous y opposez! Vous n'en avez pas le droit. Si vous me l'emmenez, je vous tuerai comme j'aurais dû vous tuer le jour où, voyant expirer dans mes bras votre pauvre femme exaspérée et presque folle de la crainte de l'enfer, vous m'avez crié en pleurant : « Ah! c'est ce fanatique, c'est l'abbé

Fervet qui lui a ôté la raison et la vie! » Et vous voilà aux genoux de cet homme, et c'est vous qui l'amenez chez moi! Vous voulez donc me tuer aussi? »

Mon grand-père s'est évanoui. Je ne me suis plus occupée que de lui. On m'a dit que l'abbé s'était senti très mal de son côté. C'est mon père qui l'a secouru. J'ai su ce matin qu'il avait passé la nuit chez nous, et qu'il avait encore conféré avec mon père avant d'aller trouver Émile, qui a dû vous rendre compte du reste des événemens.

Mon grand-père s'est senti mieux après avoir vu Émile, et je l'ai complétement rassuré en lui jurant que l'abbé ne remettrait plus les pieds ici. Il a toute sa tête, mais il n'a pas la mémoire bien nette de ce qui s'est passé hier soir, et je tâche de lui persuader qu'il a fait un mauvais rêve. J'ai voulu cependant que mon père éclaircît ce qui restait mystérieux pour moi dans la colère de mon grand-père contre l'abbé. Mon père s'est fait beaucoup prier, disant qu'il avait donné sa parole d'éviter, quant à présent, toute discussion. Je lui ai juré que je ne ferais aucune réflexion sur ce qu'il voudrait bien m'apprendre, et que je désirais beaucoup entendre justifier l'abbé, pour lequel, malgré ma révolte, j'avais toujours de la vénération. En parlant ainsi, je croyais que, dans son exaltation, mon grand-père avait beaucoup exagéré. Le général a consenti à parler, avec beaucoup de réticences il est vrai, et en s'abandonnant à son insu aux fréquentes contradictions qui lui sont familières; mais j'en ai assez entendu pour être certaine à présent de la vérité. L'abbé a eu une jeunesse ascétique, fougueuse de zèle et d'austérité. Ma mère, que je n'ai pas connue, et que mon grand-père m'a toujours dépeinte comme une âme timorée et un cerveau impressionnable, a subi l'ascendant du prêtre qui la confessait. Je savais déjà qu'elle avait perdu la santé et presque la raison dans cette vie d'extase et de terreurs; mais j'ignorais que le directeur qui n'a pas su ou qui n'a pas voulu guérir l'exaltation maladive de ma pauvre mère fût l'abbé Fervet, et je me demande avec surprise comment je l'ai connu à Paris, comment j'ai entretenu pendant six ans des relations avec lui, sans qu'il m'ait jamais dit avoir connu ma mère. Vous vous demanderez peut-être aussi, monsieur, comment je n'ai jamais parlé de cet abbé à mon père et à mon grand-père. C'est que jusqu'à présent mon père était aussi hostile au clergé que mon grand-père lui-même : le nom d'un prêtre, quel qu'il fût, leur suggérait à tous deux des réflexions ironiques ou malveillantes auxquelles je ne voulais pas exposer le nom de mon ami...

Mon ami! peut-il l'être encore? Je rends justice à la sincérité de sa foi, mais je sens que les révélations de mon grand-père et de

mon père lui ont fermé l'accès de mon cœur : son silence avec moi sur le passé, l'empire soudain qu'il a repris sur mon père malgré les préventions de celui-ci, les détours qu'il a employés pour se rapprocher de moi, le silence de ma vieille tante elle-même lorsque je lui parlais de ce directeur de ma conscience!... Il est vrai qu'elle ne l'a connu que par ouï-dire, et qu'elle est brouillée avec les noms au point d'être capable d'oublier le sien propre dans la confusion de ses souvenirs... Elle est fort âgée... Enfin, monsieur, je ne sais plus ce que je dois penser de la conduite de M. Fervet. Je le sais désintéressé, chaste et fervent, voilà tout ce que je sais; le reste est un mystère. S'est-il repenti du mauvais effet de sa direction sur ma mère au point de changer pendant plusieurs années son point de vue religieux, et de vouloir, par son influence, me préserver des mêmes exagérations? Pourquoi donc aujourd'hui reprend-il les foudres de l'intolérance pour me séparer d'Émile? Pourquoi veut-il me replonger dans l'isolement du cloître? Et comment peut-il concilier la rudesse de son zèle avec les petites duplicités ou avec les attendrissemens passagers que je remarque en lui?

J'ai voulu tout vous dire, car je vous appelle à mon secours, et cette longue lettre abrégera beaucoup, j'espère, votre examen de ma situation. Elle est fort cruelle, je vous assure, car je vois mon père sous le joug d'un homme redoutable et peut-être inflexible. Je crains pour mon pauvre grand-père, avec qui l'abbé a exprimé le vif désir de causer, certain, dit-il, de faire tomber ses préventions et de ramener son âme à Dieu. Osera-t-il se présenter de nouveau chez nous malgré ma défense? Émile, jusqu'à présent si patient, si fort, si confiant envers moi, si prudent avec l'abbé, ne faiblira-t-il pas dans toutes ces luttes? Non! mais comme il doit souffrir! Et s'il allait encore tomber malade! Et puis vers quelle solution marchons-nous? Si vous ne nous sauvez pas, puis-je résister à la volonté paternelle, traîner notre nom devant des tribunaux, couvrir ma famille de ridicule?... Cela m'est impossible... Enfin venez! Mon grand-père vous appelle aussi et vous attend avec impatience. Quel que soit l'accueil de mon père, souvenez-vous qu'à Turdy vous êtes chez M. de Turdy et chez moi.

A vos pieds et dans vos bras, monsieur.

LUCIE.

GEORGE SAND.

(La cinquième partie au prochain n°.)

TROIS MINISTRES

DE L'EMPIRE ROMAIN

SOUS LES FILS DE THÉODOSE.

V.

ATTALE EMPEREUR DU SÉNAT. — LE SAC DE ROME. — LA MORT D'ALARIC.

I.

Arrivé sous les murs de Rome, où vint le rejoindre le gros de l'armée restée en Étrurie (1), Alaric signifia ses volontés au sénat par un message : il ordonnait que l'empereur Honorius fût déposé solennellement comme indigne de porter la pourpre, et qu'un autre fût élu à sa place; autrement les Goths ne laisseraient pas pierre sur pierre de la ville qui se disait éternelle. A l'appui de sa sommation, il descendit avec un corps d'élite la rive droite du Tibre jusqu'au port situé près de l'embouchure du fleuve, et qui contenait les approvisionnemens de Rome. Construit par Auguste pour recevoir des diverses contrées du monde romain les flottes destinées à l'*annone*, ce port se composait de plusieurs bassins artificiels où pénétraient les eaux de la mer et de vastes édifices bâtis pour l'emmagasinement des marchandises. C'est là que s'entassaient, au fur et à mesure des arrivages, le blé, le lard, le vin et l'huile qui devaient servir à la consommation journalière du peuple romain, et

(1) Voyez la *Revue* du 1er mars 1863.

des flottilles de barques halées par des mulets les faisaient remonter ensuite jusqu'à la ville. Cet établissement, ouvrage du premier empereur, avait été agrandi successivement par Claude, par Trajan, par Septime-Sévère. Une petite ville s'était formée alentour sous ce même nom de Port, et elle était, à l'époque dont nous parlons, assez peuplée et munie d'assez bonnes défenses pour résister à un coup de main. Alaric l'assiégea en règle et ne la prit qu'après quelques jours de tranchée. Il fit respecter les magasins, mais il écrivit au sénat que si une complète satisfaction ne lui était donnée sans délai, il les livrerait au pillage. Ce pillage, c'était la famine dans Rome. Cela fait, et le port occupé par une bonne garnison, il revint devant la ville attendre la réponse du sénat.

La brusque apparition d'Alaric n'avait pas laissé aux magistrats le temps de se pourvoir de vivres : les magasins intérieurs étaient à sec, et la disette allait commencer. Le sénat essaya de parlementer; mais à toutes les observations, à toutes les prières, Alaric ne répondait qu'un mot : « Délibérez. » Las de supplier vainement, le sénat délibéra et probablement aussi le peuple, qui craignait la faim et ne tenait guère à ses empereurs. Curieux renversement des choses de ce monde : un ennemi étranger venait rendre au peuple de Rome, sous la double pression d'un siége et de la famine, un droit politique dont les révolutions civiles l'avaient dépouillé, le droit d'élire ses maîtres! Le résultat de la délibération ne fut point douteux et ne pouvait l'être. Pourquoi Rome se serait-elle sacrifiée pour un prince qui la sacrifiait ainsi de gaîté de cœur en rompant une convention par laquelle elle s'était sauvée elle-même à ses dépens? C'était là le sentiment du peuple. Quant au sénat, dont la majorité haïssait la maison de Théodose, il ne voyait peut-être pas sans un secret plaisir l'occasion d'une vengeance que la nécessité semblait justifier, et plus d'un païen saluait déjà dans les calamités présentes l'aurore d'une délivrance prochaine. Un sénatus-consulte, rendu dans la forme la plus solennelle, prononça donc la déchéance de l'empereur Honorius, et, conformément à la règle, il fut porté ensuite aux comices du peuple, qui l'approuvèrent. Le choix du nouvel auguste pouvait soulever des difficultés plus sérieuses : Alaric se hâta de les aplanir en recommandant à la désignation du sénat le préfet de la ville, Attale, comme un candidat digne du rang suprême et qui lui serait personnellement agréable. L'Ionien devait cet honneur à certaines intelligences fort intimes que, depuis son retour de Ravenne, il avait entretenues avec les Goths par suite d'une circonstance dont j'ai à parler.

Il plut un jour à cet épicurien thaumaturge de se faire chrétien, et il donna la préférence à la communion arienne, qui ne le séparait

point de son parti politique. Par un autre calcul qui dénotait chez lui plus de vues mondaines que de besoin d'une foi éclairée, il voulut être baptisé et probablement aussi converti par l'évêque des Goths Sige-sar, que les Romains nommaient Sigesarius, le personnage ecclésiastique le plus éminent de sa nation. Le chef de cette église *fourrée*, comme on l'appelait, qui suivait l'armée d'Alaric en camp volant, eut le mérite insigne de convaincre un sénateur romain, mieux que cela, un sophiste grec dont l'esprit, nourri d'arguties, avait résisté à tous les enseignemens de Chrysostome et d'Augustin. Ce fut une grande gloire pour les docteurs barbares et surtout une préparation utile pour le néophyte, dont l'ambition déjà peut-être interrogeait l'avenir. La résolution d'Alaric trouva donc Attale disposé à tout, assez chrétien pour plaire aux Goths et pas assez pour offusquer les polythéistes. Croyant lui-même rencontrer un instrument docile à tous ses projets dans ce misérable Romain qui faisait si bon marché des convictions religieuses, il recommanda sa candidature au sénat comme celle qui concilierait toutes choses. Attale réunissait d'ailleurs, par l'éclat de sa race, par son opulence, par son mérite personnel, par son crédit, qui n'était pas moindre auprès du peuple qu'auprès des grands, toutes les conditions qui pouvaient le rendre acceptable comme empereur : son nom sortit donc des suffrages du sénat, et les comices du peuple, consultés sans doute à leur tour, confirmèrent le choix sans opposition.

Pendant ce temps, des délégués d'Alaric s'étaient tenus aux portes de la ville, attendant le résultat de l'élection. Ils furent alors introduits, et vinrent déclarer, au nom de leur maître, qu'ils reconnaissaient Priscus Flavius Attalus pour empereur du peuple romain; Attale parut, et sous leurs yeux on couvrit ses épaules du manteau de pourpre et on attacha un diadème de perles autour de sa tête. Dans cet appareil, il prit place sur la chaise curule ornée d'or et de pierreries qui servait de trône aux augustes lorsqu'ils étaient à Rome, et procéda sans perte de temps à l'organisation de son gouvernement. Il fit d'abord la part des Goths ainsi qu'il convenait à leur candidat. Alaric fut nommé maître de l'une et l'autre milice, comme autrefois Stilicon; son beau-frère Ataülf eut la charge de comte des domestiques, qui mettait sous sa main l'élite des troupes romaines et la garde du prince. Vint ensuite le tour des partis romains, à qui Attale donna des représentans dans son conseil. Jean eut la maîtrise des offices, Lampadius la préfecture du prétoire, Marcianus celle de la ville, et Tertullus fut désigné consul pour l'année suivante : tous ces hommes étaient païens déclarés ou chrétiens très douteux. Lampadius appartenait à cette dernière classe. Catholique entiché des plus folles superstitions, vivant avec des devins et des astrologues

et consultant lui-même les astres, il n'en était pas moins l'ami de saint Augustin, qui avait composé pour sa conversion de savantes lettres sur le destin et sur la fausseté de l'astrologie : la présence de Lampadius dans ce ministère d'opposition au catholicisme fait voir combien était restée vaine la sollicitude du savant docteur. Quant à Tertullus, il ne cachait pas sa croyance. Il n'existait pas dans Rome de païen plus fanatique, plus hardi, plus militant; toujours prêt à outrer par défi ou par orgueil de dévot les pratiques superstitieuses auxquelles renonçaient la plupart des polythéistes même très convaincus, il était pour le parti païen un danger tout aussi bien qu'un gage. Sa désignation surtout donna couleur au nouveau règne. Les fonctionnaires inférieurs furent choisis de la même façon que ces hauts personnages, et pour le même but. Lorsque Attale eut ainsi constitué son gouvernement sous le contrôle des officiers goths, il partit de la curie pour aller passer la nuit au mont Palatin, dans ce palais des césars peuplé de si grandes images. Ce simulacre d'empereur, comme l'appelle un contemporain, reposa tranquille sous le toit qui avait abrité Auguste, Trajan et Marc-Aurèle.

Le sénat se réunissait le lendemain; Attale y débita un long discours tout parsemé de ces fleurs de rhétorique ampoulée que l'éloquence latine empruntait alors aux sophistes grecs de l'Asie-Mineure et de la Syrie. Il parla du bonheur dont Rome allait jouir, de son antique grandeur qu'elle allait recouvrer : l'empire d'Occident reconquerrait bientôt ses limites, mais ce n'était rien que la Bretagne réduite, les Barbares et les tyrans chassés de la Gaule et de l'Espagne; il voulait ramener l'Orient sous les lois de l'Occident, et faire que Rome redevînt comme autrefois la seule tête de l'univers. Il dut s'étendre alors en paroles pompeuses sur Alaric et sur les Goths, sans lesquels cette entreprise de reconstituer le vieil empire romain ne pouvait avoir lieu, puisque Alaric en était l'âme et son peuple le bras. Au reste, le roi des Goths, devenu maître suprême des milices d'Occident sous l'empereur du sénat, ne tenait pas un autre langage, et il le tenait sincèrement. Tous étaient dans la même illusion d'alliance fraternelle et d'efforts communs dont Rome serait le but. Ces sentimens de coopération dévouée à l'empire qu'Ataülf exprima plus tard sous le charme de son amour pour Placidie, Alaric, on n'en peut douter, les ressentait alors sous la séduction de la gloire. De ce thème de la grandeur nationale qui ne touchait plus guère les Romains, Attale passa sans doute à un autre plus émouvant pour les générations contemporaines, celui de la liberté religieuse, ou, pour parler plus exactement, de la prééminence à rendre aux cultes actuellement proscrits sur le catholicisme, qui les opprimait, et il fit entrevoir des projets qui remplirent les païens

d'allégresse. « Celui-là, se disaient-ils entre eux, rétablira les usages de nos pères, les féries, les sacrifices; les dieux vont revenir. »

Comme un gage donné aux polythéistes, le nouvel empereur fit disparaître de ses médailles le labarum qui ornait depuis Constantin les monnaies impériales, et le remplaça par l'image de la Victoire, accompagnée de ces fières légendes : « Victoire des Romains, rétablissement de la république, gloire de l'empire, Rome éternelle, invincible. » En même temps qu'il caressait l'opinion païenne, le néophyte arien donnait à ses coreligionnaires l'espoir de voir l'église d'Arius dominer bientôt toutes les communions chrétiennes et accaparer les faveurs de l'état, comme au temps de Constance et de Valens. Tout ce monde mélangé, sans cohésion de doctrines, qui ne se tenait que par un seul lien, la haine du christianisme, se remuait et poussait des cris de triomphe; la joie était grande surtout parmi les charlatans des superstitions en vogue, thaumaturges, devins, astrologues ou mathématiciens (ces mots étaient synonymes); leur tourbe, détestée des chrétiens plus encore que des vieux païens, rentra de toutes parts dans la ville : ce fut une vraie prise d'assaut. Eux et leurs adeptes proclamèrent comme l'ère de la félicité publique la révolution qui venait de s'accomplir, et ce mot est encore répété par les écrivains païens plus d'un siècle après. « Une seule famille, dit à ce sujet Zosime, celle des Anices, la plus riche des familles romaines, se tenait à l'écart et semblait voir sa disgrâce particulière dans le bonheur de tous. » Les Anices étaient chrétiens, et leur mécontentement se conçoit; mais l'historien se trompe quand il signale cette illustre maison comme la seule qui murmurât contre l'établissement nouveau : d'autres maisons sénatoriales encore, quoique moins dessinées dans leur opposition, donnaient la main aux Anices et créaient au gouvernement d'Attale des embarras qui ne tardèrent pas à se manifester.

Attale, empereur à Rome, ne l'était pas en Italie : son maître des milices se chargea de l'y faire reconnaître en commençant par l'Étrurie, que les Goths occupaient. Ce ne fut pas l'incident le moins bizarre de ce drame sans exemple dans l'histoire que de voir des officiers barbares, revenus du siége de Rome, prêchant aux Italiens l'obéissance au sénat, et exposant en mauvais latin comment l'empereur de leur choix était beaucoup plus Romain que l'autre, et avec l'aide des Goths restaurerait l'empire dans sa prospérité passée : tout cela dit, colporté, imposé par des gens qui portaient sur leurs poitrines les peaux de brebis teintes en pourpre livrées par Rome éternelle pour sa rançon. Les Italiens acceptèrent tout ce qu'on voulut; divisés par les mêmes partis que les habitans de Rome, ils supportaient en outre une occupation étrangère dont ils crurent ac-

célérer la fin par une prompte soumission. Au milieu de cette confusion inexprimable, le gouvernement d'Attale semblait néanmoins prendre racine, et celui d'Honorius tomber en dissolution, quand surgit, d'un point où on ne l'attendait guère, un dissentiment qui, grossissant par l'opiniâtreté des hommes, prit l'importance d'une scission dans ce gouvernement à peine formé : voici de quoi il s'agissait.

L'Afrique avait pour gouverneur, depuis le meurtre de Stilicon, Héraclianus, bourreau de l'infortuné régent et bras droit d'Olympius; en d'autres termes, la subsistance de Rome se trouvait à la discrétion du plus mortel ennemi du sénat, de l'adversaire le plus déclaré de la tolérance religieuse, et, pour tout dire enfin, d'un assassin. Qu'allait-il se passer quand les nouvelles de l'Italie seraient connues à Carthage, quand Héraclianus apprendrait en même temps la déposition d'Honorius, l'élévation d'Attale à l'empire, et la promotion d'Alaric au grade de généralissime des armées d'Occident, Alaric au nom duquel il avait tué Stilicon? Cette question, qui était dans toutes les bouches, recevait de toutes la même réponse : Héraclianus mettrait l'embargo sur les navires stationnés dans les ports d'Afrique, arrêterait le départ de la flotte annonaire et affamerait du même coup les Italiens et les Goths. Nul ne douta que ce ne fût là son premier acte. En vue d'un pareil malheur, la plus simple prudence ordonnait qu'on mît sans perdre un instant la main sur l'Afrique, dont les dispositions, en les supposant mauvaises, seraient contenues par un nouveau gouverneur : Alaric, qui siégeait au conseil d'Attale comme généralissime romain, proposa d'envoyer sur-le-champ une division de ses Goths sous la conduite d'un officier nommé Druma, homme intelligent, alerte, capable de bien diriger un coup de main et de bien régler les choses après le succès. « Le soldat goth, disait-il, offre pour une entreprise de cette nature plus de sûreté que le soldat romain; il n'est point accessible comme celui-ci à la séduction des partis qui divisent dans l'empire l'armée aussi bien que le peuple; il ne connaît point Héraclianus, et ne balancera jamais entre Honorius et Attale. » Il affirmait que quinze cents hommes d'élite suffiraient à cette expédition, qui ne devait être qu'une surprise habilement et vivement conduite.

Tel fut l'avis d'Alaric : beaucoup de gens l'approuvèrent, soit dans le conseil, soit dans le sénat; quelques-uns le combattirent. En toute autre circonstance et de la part de tout autre chef d'auxiliaires ou de fédérés, la proposition eût paru simple et naturelle; ici elle soulevait des soupçons involontaires, et elle était effectivement grave et discutable. Si d'un côté l'entreprise semblait plus certaine avec des Barbares, qui du moins ne changeraient pas de drapeau, et si la

réussite était non-seulement désirable, mais nécessaire au nouveau gouvernement, qu'un échec pouvait renverser en faisant de l'Afrique un point d'opposition, d'un autre côté l'emploi de Barbares pour cet objet présentait un danger que personne ne pouvait nier. C'était une idée traditionnelle chez les Romains que la perte de l'Afrique serait plus dommageable à l'empire d'Occident que l'occupation d'une partie de l'Italie par une armée étrangère, car l'Afrique alimentait Rome, et, Rome subsistant, l'empire pouvait toujours se relever. Que serait-ce si des Barbares maîtres de l'Afrique tenaient en même temps l'Italie? La ruine du nom romain serait consommée.

Voilà sur quoi les opposans fondaient en secret leur refus, et Attale tout le premier, qui rejeta nettement la proposition de son maître de milices. Pour trancher le débat au vif, il fit partir sur-le-champ, avec une petite flotte, un de ses affidés, Constantin, muni de pleins pouvoirs et accompagné d'une poignée de soldats romains. Il se flattait que la seule apparition de ce délégué, porteur d'une lettre de lui aux magistrats des villes d'Afrique, suffirait pour amener la province sous son obéissance et renverser Héraclianus. Quand on émettait des doutes à cet égard, il répondait avec mystère « qu'il était sûr du succès, car les devins avaient déclaré que l'Afrique se rendrait à lui sans combat. » Cette raison eût dû suffire aux païens fanatiques; toutefois, animés par la haine, et préférant tout à la domination des catholiques, ils soutinrent le projet d'Alaric et blâmèrent aigrement Attale. Attale au fond n'était pas un mauvais citoyen : au moment d'exécuter ce qu'il avait toujours regardé comme un grand mal pour son pays, il avait reculé avec frayeur. Pour ceux qui le connaissaient bien, sa conduite récente, si indigne qu'elle fût, dénotait plus de vanité encore que de bassesse. Tout en se faisant l'instrument des projets d'Alaric, il s'imaginait que c'était lui-même qui faisait d'Alaric un instrument de ses grands desseins sur le monde. Il poussait l'inanité de l'orgueil jusqu'à se regarder comme indispensable à la république, et croyait apporter à l'empire et aux Goths plus de profit qu'il n'en recevait : illusion que personne assurément ne partageait, mais qui résista chez Attale aux plus rudes épreuves. Alaric se conduisit dans toute cette affaire avec une apparente modération qui lui valut la faveur du sénat, et dans l'histoire les éloges des polythéistes. Son insistance eût pu donner fondement à des soupçons qu'il ne se dissimulait pas; il garda le silence, et, se renfermant dans son rôle de fonctionnaire subordonné, laissa agir son empereur. L'expédition pacifique eut lieu sous la conduite de l'affidé d'Attale, Constantin, et elle alla, comme on le devine aisément, échouer contre la vigilance énergique d'Héraclianus.

Le roi goth s'aperçut alors, mais trop tard, que le césar de son choix n'était ni assez vil pour le servir aveuglément, ni assez intelligent pour diriger sans lui des intérêts qui leur étaient communs. Il en éprouva une profonde colère. Toutefois il ne manifesta au dehors ni surprise ni regret, par dédain, par fierté, et aussi pour ne point discréditer un gouvernement qui commençait à peine de naître. C'était dans le secret de sa tente, au milieu des siens, que son humeur mécontente éclatait. et alors il se livrait aux emportemens les plus sauvages contre cet instrument récalcitrant qui osait se montrer moins bas qu'il ne l'avait jugé. On prétend qu'un jour, traitant les principaux des Goths dans son camp, il fit dépouiller Attale du manteau impérial, et l'obligea de servir à table en habit d'esclave. Ce récit pourrait bien n'être qu'une fable; mais il exprime du moins sous une vive image le mépris que devait sentir ce peuple barbare pour l'empereur et le gouvernement que son épée avait faits.

On calcule que les débats dont nous venons de parler purent s'engager vers le milieu du mois de juillet 409; avant le commencement d'août, l'armée d'Alaric était en mouvement. L'entreprise projetée contre Carthage se combinait dans son esprit avec une autre qui avait Ravenne pour objet : en même temps qu'on forcerait dans son repaire d'Afrique le plus redoutable partisan d'Honorius, on irait également forcer le fils de Théodose dans son repaire de Ravenne, l'enlever ou le chasser de l'Italie. Ces deux actions simultanées devaient assurer par leur réussite l'existence du gouvernement nouveau. La première se trouvant fort compromise, sinon manquée à l'avance, par la folle résolution d'Attale, Alaric sentit qu'il fallait précipiter la seconde avant que l'échec, qu'il prévoyait trop, ne vînt rendre confiance aux assiégés. En bon maître des milices romaines, il composa son armée moitié de troupes barbares, moitié de troupes nationales ralliées au sénat; il confia même à un officier romain nommé Valens le commandement général de sa cavalerie, puis il se mit en route vers l'Adriatique. Attale l'accompagnait comme le personnage qui donnait un caractère politique à l'expédition. Aucun obstacle ne retarda leur marche, pas même un semblant de résistance de la part des troupes d'Honorius dans les gorges de l'Apennin, et Alaric put installer bientôt son empereur dans ces mêmes murs d'Ariminum où il avait son quartier-général peu de mois auparavant. L'attitude de l'armée du sénat était fière et irritée, tandis que le plus grand abattement régnait à Ravenne, ou plutôt un abandon complet de soi-même. A l'audace puérile d'Honorius et de ses courtisans avait succédé une épouvante plus puérile encore. Le fils de Théodose tenait appareillée perpétuellement dans

le port de Classe une petite flotte qui devait le conduire en Orient; vingt fois par jour on le voyait changer de résolution; il voulait fuir; il partait, puis le regret de quitter le trône le ramenait dans son palais : les mêmes hésitations, les mêmes lâchetés se faisaient remarquer autour de lui. Ce qui plus que tout le reste avait frappé les imaginations dans l'armée et à la cour, c'était l'acte du sénat qui déposait Honorius et couvrait un autre césar de l'autorité d'un nom bien grand encore : on se demandait avec inquiétude quel était le prince légitime, et auquel des deux on devait obéir. Honorius lui-même s'en montrait effrayé. A force de trembler, il finit par se dire que sa cause était perdue, et qu'une seule ressource lui restait : s'accommoder avec les événemens en reconnaissant Attale, comme il avait reconnu cette année même le tyran Constantin. Ce n'était pas la première fois qu'on aurait vu le trône d'Occident partagé entre trois augustes, collègues et frères, et Honorius, tenant au milieu d'eux un rang à part, en vertu de son origine et de sa priorité, saurait aisément, avec l'appui de son neveu Théodose II, saisir quelque chance de reprendre ce qu'il concédait : telles furent ses réflexions. Les eunuques et les courtisans admirèrent la profonde sagesse du prince : ils avaient bien juré de ne lui jamais conseiller la paix, mais c'était la paix avec Alaric et non avec Attale; ils ne violaient donc pas leur serment. La casuistique byzantine ne se laissait jamais prendre en défaut.

Conformément à cette résolution, une légation s'organisa pour aller porter dans Ariminum à Attale les propositions du fils de Théodose. Elle était solennelle, et comme d'empereur à empereur. Les personnages principaux du gouvernement de Ravenne y figuraient, savoir le questeur impérial Potamius, le primicier des notaires Julianus, Valens, qui commandait en chef l'armée ravennate avec le titre de maître des milices, et enfin Jovius lui-même. A peine Attale eut-il pris possession d'Ariminum que l'ambassade fit annoncer son arrivée. Attale la reçut au milieu de ses conseillers et de ses ministres, le diadème au front, le manteau de pourpre aux épaules, comme un homme qui n'a pas besoin qu'on les lui apporte. Un des ambassadeurs exposa en termes fleuris l'objet de leur mission : « Honorius proposait de s'associer Attale; si l'ouverture était agréée, il lui écrirait une lettre signée du nom de frère et de collègue, et lui donnerait l'investiture du manteau des augustes; il se faisait fort très probablement d'obtenir de l'empereur d'Orient la déclaration d'unanimité nécessaire à la constitution légale du nouveau principat. » Attale laissa parler jusqu'au bout l'orateur, puis il prit la parole. « Voilà, dit-il avec un sang-froid insolent, voilà ce que m'offre votre maître? Eh bien! moi, je lui accorde la vie à la condition qu'il

se rendra, comme relégué, dans une île ou dans tout autre lieu d'exil à son choix, et qu'il aura le pied ou la main coupé. » Un des officiers présens opina pour une aggravation de peine. « Ce n'est pas assez, s'écria-t-il, et la mutilation serait insuffisante; il en faut une autre plus complète qui, l'empêchant de rester homme, s'oppose à ce qu'il redevienne jamais empereur. » Cette atroce proposition demeura sans réplique. Jovius, renouant l'entretien avec Attale, fit observer qu'Honorius avait été traité assez durement déjà, puisqu'on l'avait dépouillé de l'empire. « On ne dépouille pas celui qui abdique, répondit aigrement le césar du sénat, et je ne souffrirai pas qu'on tienne devant moi un pareil langage. » Les envoyés se turent, et Jovius partit pour Ravenne, promettant d'être bientôt de retour.

Alaric n'avait point assisté à la conférence (c'est du moins ce qu'on peut inférer du silence des historiens), mais il vit les ambassadeurs en particulier, et son infidèle ami Jovius sut, à force d'adresse, lui faire oublier ses mécontentemens passés. Depuis qu'Attale, par sa dureté impolitique et le cynisme de son langage, semblait avoir rendu impossible tout arrangement amiable, le premier ministre d'Honorius avait changé de tactique et de but. Son but actuel était de détacher Alaric de l'ombre d'empereur qu'il s'était donné, pour le réconcilier avec son maître, le prince légitime. Il lui faisait sentir que la situation où l'avait porté son mérite, non moins que les événemens, aurait un tout autre éclat sous le fils du grand Théodose que sous le baladin misérable qu'il traînait à sa suite. Alaric, dont il caressait le rêve, l'écoutait sans manifester sa pensée, et, comparant l'esprit sagace de cet homme et sa dextérité avec l'inintelligence d'Attale, il regrettait de n'avoir pas un tel conseiller à ses côtés. Dans ces secrets entretiens, Jovius ne négligea aucun moyen de perdre Attale, l'accusant non pas seulement d'incapacité, mais de perfidie, de noire ingratitude envers son protecteur. « Crois-moi bien, répétait-il au roi des Goths, cet homme-là se sert de toi, mais il te hait au fond de l'âme. Attends que son autorité se soit affermie grâce à toi et à ton peuple, et tu le verras à l'œuvre. Sache qu'il vous fera périr sans miséricorde, toi et ta race, et qu'il n'aura pas de cesse que ta nation ne soit anéantie. » Ces graves accusations n'étaient point sans effet sur Alaric déjà irrité : il laissait dire Jovius, il le laissait agir près du fils de Théodose sans s'avancer ni s'engager à rien, et le préfet du prétoire de Ravenne ne quittait plus Ariminum, où la faveur du roi barbare était pour lui une sauvegarde. Tout en négociant pour Honorius, il endormait par des propositions toujours rompues et reprises l'attention d'Attale, qui crut sans doute le corrompre en lui conférant le titre de patrice. Jovius l'accepta comme un honneur sans quitter le service d'Hono-

rius. Cette comédie, en se prolongeant, créa une sorte d'armistice entre les parties belligérantes. Quelle que fût l'insistance d'Attale, Alaric trouvait des prétextes pour ne point combattre, et l'armée romaine se gardait bien de le provoquer.

L'atermoiement et l'inaction étaient, avec le mensonge, les forces vives de cette politique orientale transportée par le fils de Théodose en Occident : on en eut bientôt une preuve convaincante. Les choses marchaient suivant les désirs d'Alaric, et le dénoûment favorable paraissait approcher, quand les dispositions d'Honorius se refroidirent brusquement. On venait d'apprendre l'issue de l'entreprise d'Afrique; elle était telle que les gens sensés l'avaient pu prévoir : l'envoyé d'Attale et sa troupe, ou pour mieux dire son cortége, après avoir débarqué sans opposition dans un lieu voisin de Carthage et s'être avancés à quelque distance de la côte, avaient été enveloppés par des forces supérieures et massacrés jusqu'au dernier : ils étaient tombés dans un piége. Héraclianus alors avait mis la main sur les flottes de l'annone et interdit toute relation de commerce entre l'Afrique et l'Italie. Le messager qui apportait ces nouvelles à l'empereur Honorius lui annonçait aussi le don d'une somme d'argent que lui faisait la province d'Afrique, et qu'Honorius reçut quelque temps après. Tout cela, comme on le pense bien, releva dans le cœur du prince la confiance si complétement abattue : suivant le mot d'un historien, il sembla sortir d'une léthargie. Sans rompre encore les négociations, il les rendit plus lentes et plus difficiles : le roi des Goths put sentir qu'il était joué.

D'autres affaires vinrent sur ces entrefaites détourner un peu son attention de celles-ci; elles n'étaient pas moins graves. Les mêmes nouvelles qui avaient apporté tant de joie dans Ravenne causaient à Rome une émotion toute contraire. La peur d'une famine prochaine se répandit parmi les habitans, et le peuple ressent la disette dès qu'il la soupçonne. Des troubles éclatèrent dans plusieurs quartiers de la ville; on accusa le sénat de trahison ou d'impéritie, et le nom d'Attale ne fut plus prononcé qu'à travers les malédictions et les menaces. Un jour, dans une représentation du grand cirque, pendant les acclamations d'usage faites au nom du prince, une voix s'écria : « Très clément césar, mets un prix à la chair humaine! » Et des milliers de voix répétèrent en chœur ces odieuses paroles. Alarmés de l'exaltation croissante des esprits, les magistrats et le sénat lui-même engagèrent Attale à se rendre à Rome sans délai, s'il voulait prévenir de grands malheurs. Attale partit donc; mais Alaric demeura dans les murs d'Ariminum, surveillant le blocus de Ravenne et observant surtout ce qui se passait autour du prince. Les orages s'accumulaient de tous les points de l'horizon sur ce mal-

heureux empire d'Occident. Théodose II, pour empêcher l'esprit de révolte de passer des états de son oncle dans les siens, venait de fermer ses frontières par une ligne de soldats, de telle sorte que les Italiens ne pouvaient plus pénétrer sur les terres de l'empire oriental sans une autorisation du gouvernement de Ravenne ou la signature d'Honorius.

Attale, à son arrivée, se vit en face de la même question qui agitait quelques mois auparavant avec tant de vivacité le sénat et Rome tout entière : elle se reproduisait avec l'aggravation que lui donnaient les circonstances nouvelles. Il n'y avait en effet qu'un seul moyen d'empêcher la famine : c'était de conquérir l'Afrique; il n'y en avait qu'un non plus de calmer cette populace en délire : c'était de préparer une expédition ou de faire voir au moins qu'on y songeait. La question fut mise d'urgence en délibération dans le sénat. Alaric consulté renouvelait son ancienne proposition d'envoyer à Carthage Druma avec une petite armée prise dans l'élite des guerriers goths; le sénat, en plus grande majorité que la première fois, se rangeait à cet avis; mais Attale le combattit encore, et avec d'autant plus de violence qu'il était presque seul. Une seconde opinion se fit jour, celle d'une expédition mixte où les troupes barbares et les troupes romaines se trouveraient en nombre égal : Attale la rejeta comme l'autre. Tout entier à ses idées d'intervention pacifique et toujours convaincu, malgré l'événement, qu'il fallait se borner aux moyens de douceur mêlés d'un peu de corruption, il engagea le préfet du prétoire à se charger de ce rôle, mettant à sa disposition quelques navires et beaucoup d'argent. Non-seulement celui-ci déclina l'offre, mais en plein sénat il motiva son refus dans des termes durs jusqu'à l'insolence : « C'était là, disait-il, une offre dénuée de sens. Là où Constantin s'était fait tuer avec les siens, il n'irait pas se faire tuer aussi de gaîté de cœur et semer dans les mains d'Héraclianus l'argent de l'Italie. » Attale, à ces paroles, se leva tout bouillant de colère, et rompit la délibération avant le vote de l'assemblée. On ne sait trop ce qu'il fit lui-même; il paraît cependant, d'après quelques mots des historiens, qu'il rencontra un homme assez complaisant ou assez fou pour tenter l'aventure, laquelle ne réussit pas mieux cette seconde fois que la première.

Évidemment Attale ne montrait pas le fond de sa pensée, mais on y pouvait lire, et tout le monde y lut. Ce qui l'animait, c'était la défiance d'Alaric et des Goths portée jusqu'à la haine, et aussi le désir de se poser à la face du monde en homme indépendant et en maître. Le sénat, inquiet pour sa propre responsabilité, jeta feu et flamme; le parti païen se crut trahi, et en effet son triomphe tenait à l'existence du nouveau gouvernement, et l'existence du nouveau

gouvernement à la possession de l'Afrique : qu'importait le moyen de la recouvrer? Les gens passionnés n'y tenaient guère; si les Barbares étaient plus sûrs que le soldat romain, il fallait s'en servir quand même. Cette obstination qu'Attale regardait comme héroïque et dont il se glorifiait vraisemblablement comme d'un acte de patriotisme, on la taxait dans les conciliabules païens de stupidité et de folie, et l'on mettait en parallèle avec l'outrecuidance irréfléchie de l'empereur la sagesse et la modération de son maître des milices : c'est ainsi que s'exprimaient encore les écrivains polythéistes plus d'un siècle après. Par la plus étrange confusion d'idées, le roi des Goths devenait aux yeux de beaucoup d'Italiens le vrai représentant des intérêts de Rome; toutefois cette popularité inattendue ne le consola point des ennuis que lui causait Attale : « il en désespéra, » nous dit l'histoire. Le contre-coup de ces dissentimens, ainsi qu'il était aisé de le prévoir, se fit bientôt sentir dans Ravenne, où les négociations furent interrompues; Jovius, chassé de la cour, alla se réfugier dans le camp d'Alaric. En même temps on put remarquer parmi les troupes romaines, qui composaient avec les Goths l'armée du sénat, des signes d'incertitude et même de trahison. Le propre lieutenant d'Alaric, le Romain Valens, maître de la cavalerie, lia des intelligences secrètes avec Honorius; Alaric le sut et le fit mettre à mort. Tout manquait à la fois au roi des Goths, jusqu'à la saison, qui ne permettait plus de tenter une attaque de vive force dans ces marais, au milieu de fleuves grossis par les pluies de l'automne et près de déborder : sous le poids de ces contre-temps réunis, il leva le siége pour regagner son cantonnement de Toscane par l'Émilie et la Ligurie. Chemin faisant, il obligea ces provinces à prêter serment au nouvel empereur, non assurément par affection pour Attale, mais par rancune contre Honorius. Bologne seule osa résister : le roi des Goths passa outre, dédaignant de perdre son temps et de risquer le sang des siens pour de si petits intérêts. Il rentra enfin dans ses quartiers d'hiver, mécontent de lui-même et surtout du gouvernement auquel il avait attaché le succès de ses plus chères espérances.

L'année 410 se présenta sous des auspices tout à fait extraordinaires. Elle ne fut point inaugurée à Ravenne, où l'empereur Honorius, dans son désarroi, avait oublié de nommer un consul, et ce fut le consul d'Attale, Tertullus, qui l'ouvrit à Rome et l'intitula de son nom. Ce zélé païen en prit occasion pour montrer à ses contemporains ce qu'était un consul des vieux temps et jeter un double défi aux chrétiens et aux polythéistes sensés, que les fanatiques accusaient de tiédeur. Il chercha ce qu'auraient pu faire à sa place les Tertullus d'autrefois, en supposant qu'il en descendît, et s'y

conforma de point en point. Avec un sérieux que ne possédaient même plus les aruspices de l'ancienne Rome à l'époque de ses lumières et de sa plus grande puissance, il regarda les poulets manger, traça des cercles dans le ciel avec le bâton augural, et consulta le vol des oiseaux. S'il ne riait pas, il prêta beaucoup à rire aux dépens du culte qu'il prétendait relever. Son langage était à la hauteur de ses actes. On rapporte qu'il commença par ces mots sa harangue au sénat : « Pères conscrits, je vous parlerai ici comme consul et pontife : consul, je le suis; pontife, je compte bientôt l'être. » Il semblait annoncer ainsi le rétablissement du pontificat suprême aboli par les empereurs chrétiens, et laissait entrevoir toute une série de réactions d'autant plus inquiétantes qu'il les cachait. Les païens opiniâtres applaudirent; les chrétiens tremblèrent, non-seulement à cause des persécutions que cette ardeur passionnée leur présageait, mais à cause des malheurs que les actes en eux-mêmes pouvaient attirer sur la ville par l'indignation du vrai Dieu. Accomplis au nom du peuple par les magistrats, ils rendaient le peuple tout entier responsable des conséquences surhumaines qu'ils entraînaient. C'était là une opinion généralement reçue parmi les chrétiens, qui crurent voir déjà la colère divine frapper Rome sacrilége, comme autrefois Sodome et Ninive. « Quels maux ne nous réserve pas une telle année! se disaient-ils les uns aux autres. Encore si les auteurs du crime étaient seuls punis! mais leurs abominations, commises au nom de tous, nous enveloppent tous dans le châtiment. » Au reste, les extravagances de Tertullus et de ses adeptes ne plaisaient guère plus aux ariens qu'aux catholiques malgré le lien politique qui rattachait ceux-là aux païens, et l'évêque Sige-sar dut en gémir avec ses Goths. Las de tant de sottises qui compromettaient de plus en plus sa cause, Alaric regrettait Honorius et cet accord presque conclu, puis fatalement brisé. Avec la patience du Barbare qui sait attendre et poursuivre imperturbablement un but, il épiait l'occasion de renouer, oubliant l'échec de la veille ou plutôt feignant de l'avoir oublié.

Elle se présenta plus belle qu'il n'eût osé l'espérer. L'hiver n'avait apporté au fils de Théodose que des déceptions et des embarras imprévus. Honorius, harcelé de besoins, avait trop compté sur l'argent de l'Afrique et sans doute aussi sur ses secours en hommes, et il apprit qu'Héraclianus, loin de l'aider, travaillait à se rendre indépendant dans sa province. Le nouvel auguste des Gaules, Constantin, était bien descendu en Ligurie avec quelques troupes; mais à Vérone il avait rebroussé chemin subitement, effrayé des bruits qui couraient sur la situation de Ravenne. Cette ville en effet avait été le théâtre d'une révolte des généraux contre les eunuques : le

grand-chambellan Eusébius ayant insulté le comte Allowig, commandant des domestiques, celui-ci, qui était un Barbare d'une force prodigieuse, l'avait saisi à la gorge sous les yeux du prince et assommé à coups de bâton. L'arrivée de six mille hommes envoyés par l'empereur d'Orient ne suffit pas pour rassurer Honorius, retombé dans ses anciennes frayeurs. Alaric le trouva donc tout disposé à rouvrir les conférences lorsqu'il revint avec son armée occuper Ariminum vers le commencement du mois de mars. Le roi goth amenait avec lui deux gages dont il pouvait se servir en sens contraire, son empereur Attale et la jeune Placidie, qu'il s'était fait livrer par les Romains, et qui était traitée dans son camp plutôt en reine qu'en captive : Attale était un otage pour la guerre, Placidie pour la paix.

Les négociations, vivement reprises, parurent toucher enfin au dénoûment. Tout l'annonçait favorable : Placidie se voyait prochainement rendue à sa famille, et Alaric pouvait se dire déjà dans son cœur le second Stilicon d'Honorius, quand on fit observer de la part de cet empereur au maître des milices d'Attale qu'il n'avait encore fourni aucune preuve décisive de la sincérité de ses intentions, et que, tant qu'il garderait près de lui son empereur de théâtre, ainsi qu'on l'appelait, le prince légitime pouvait justement suspecter sa bonne foi. L'observation était fondée; Alaric en sentit la force. Quelle preuve plus éclatante donner à la face du monde que d'enlever à ce mannequin la puissance dont il l'avait revêtu? Il fit venir Attale en costume impérial dans un lieu nommé Alpe, voisin du port de Ravenne, et là, sous les yeux d'Honorius et des soldats romains, sous les yeux de sa propre armée, il lui arracha des épaules le manteau de pourpre, du front le diadème de perles, et lui signifia qu'il rentrait dans la condition privée. Par grâce singulière, il lui permit de rester avec son fils dans le camp des Goths, leur vie n'étant plus en sûreté ailleurs. Ainsi Honorius triomphait : son rival n'existait plus même de nom, et le gouvernement du sénat était mis en poudre par la main qui l'avait créé; il ne manquait plus pour confirmer l'accord que la double signature du traité et l'échange des sermens.

Un jour qu'Alaric, dans l'attente, parcourait la plaine à peu de distance de son camp, une troupe de brigands barbares fondit sur lui à l'improviste, tua ou dispersa son escorte, porta le désordre dans ses avant-postes, et faillit l'enlever lui-même : c'est du moins ce qu'on peut inférer des termes assez obscurs employés par les historiens. Ces brigands étaient de la bande de Sarus, cet ancien général de Stilicon, ennemi personnel du roi des Goths et son compatriote. Après le meurtre du régent, Sarus avait quitté le service romain, et

se jetant dans l'Apennin avec trois cents Barbares déterminés, il y faisait pour son compte une guerre de pillage. A la nouvelle qu'un accommodement se concluait entre Honorius et son ennemi, il offrit de faire lui-même sa paix, si l'empereur lui accordait ce titre de maître des milices qu'il allait livrer à son rival. La réputation militaire de Sarus était grande et méritée dans les degrés inférieurs du commandement. Homme d'exécution et de coup de main, il avait servi utilement Théodose, et tout récemment encore c'était lui qui, par une charge bien dirigée, avait assuré la défaite de Radagaise à Fésules. Honorius prêta donc l'oreille à ses propositions; il le reçut clandestinement à Ravenne, où ils eurent ensemble un long entretien. Voilà ce qui avait précédé le guet-apens tendu par Sarus au roi des Goths. Informé bientôt de ces circonstances, Alaric comprit que tout était convenu entre Honorius et le chef de bandes, et que sa tête devait servir de gage à la réconciliation. Il n'éclata point en accusations ni en reproches sur la foi publique violée, mais il jura qu'il irait prendre et brûler Rome. Des ordres aussitôt donnés pour le départ de l'armée furent promptement exécutés; lui-même, dans son impatience, eût voulu devancer la marche de ses troupes. La route qu'il allait suivre était précisément celle qu'avait parcourue, quatre cents ans auparavant, le premier césar marchant aussi à la conquête de Rome et rêvant la domination de l'univers : comme lui, le roi barbare, généralissime d'Occident au nom du sénat, partit d'Ariminum; comme lui, il passa le Rubicon, et cette fois encore le sort en fut jeté.

II.

En approchant de Rome, Alaric trouva la campagne couverte de fugitifs qui désertaient la ville, de chrétiens surtout qui pouvaient redouter quelque soulèvement populaire et se trouvaient d'ailleurs sans chef, puisque Innocent était resté à Ravenne, échappant à l'embrasement de Rome, comme le juste Loth à celui de Sodome : c'est un écrivain chrétien du temps qui nous fournit la comparaison. Le roi des Goths ne fit à son arrivée aucune proposition, ne donna aucune explication aux Romains : il somma le peuple et le sénat de se rendre à merci, et pour bien caractériser la guerre qu'il apportait cette fois, il fit comparaître devant son armée le malheureux Attale vêtu des insignes d'empereur, les lui arracha de nouveau et le chassa de sa présence. En cassant ainsi son empereur en face de Rome et presque sous les yeux du sénat, il abdiquait lui-même la maîtrise qu'il tenait de ce faux césar; il déclarait hautement qu'il n'était plus Romain, qu'il ne voulait plus l'être, et rentrait vis-à-vis

de l'empire dans la liberté du Barbare. Tels furent les préliminaires de ce troisième et dernier siége.

Le sénat de son côté comprit que la barbarie, avec ses concupiscences et ses impitoyables instincts, était rentrée dans le cœur de cet homme mortellement offensé, et qu'il ne s'agissait plus de traiter, mais de combattre à outrance ou de périr. Il arrêta donc avec résolution toutes les mesures nécessaires à la défense sans se leurrer d'aucune assistance du dehors. Les habitans sentirent, comme leurs magistrats, qu'ils n'avaient plus d'espoir qu'en eux-mêmes. Ancien membre du gouvernement d'Attale, Alaric pouvait connaître, à quelques boisseaux près, l'approvisionnement existant dans les magasins de la ville; il commença par barrer le Tibre et laissa agir la famine concurremment avec les attaques de vive force. Un grand nombre de soldats romains qui avaient quitté le camp des Goths après la rupture d'Honorius et d'Alaric étaient venus grossir la population urbaine; mais tout en fournissant à la résistance armée un noyau solide ils avaient multiplié les bouches à nourrir et accru le danger de la disette. Les magistrats furent obligés de restreindre les distributions, qui allèrent décroissant à mesure qu'on exigeait des habitans plus de travail et de veilles. Cette population, ordinairement insouciante et lâche, reprit pourtant courage en face de périls inévitables, elle souffrait et obéissait avec une sorte d'héroïsme. Les premiers mois du siége présentèrent une suite d'assauts repoussés au milieu des besoins les plus extrêmes. On voyait des hommes défaillans, ou plutôt des spectres dont la main semblait soutenir à peine le poids des armes, retrouver la vie devant l'ennemi, le repousser loin des portes et aller brûler ses machines jusque sous ses tentes. Alaric, étonné et presque effrayé, réduisit ses opérations au blocus, laissant le premier rôle à son terrible auxiliaire, la faim.

L'histoire nous dit que le siége fut long, et si nous en ignorons les péripéties extérieures, nous connaissons du moins celles du fléau qui dévorait au dedans les assiégés. Après avoir consommé tout ce qui se pouvait manger, ces malheureux eurent recours aux viandes les plus impures, puis à la chair humaine. « On s'entre-déchira pour se nourrir, » nous dit un contemporain avec un sang-froid horrible. Une mère mangea l'enfant qu'elle allaitait. La dernière populace, celle qui ne savait même pas finir sous les traits de l'ennemi, s'éteignait dans un abattement stupide : elle ne se révoltait pas, elle périssait. Il n'y avait point de tombeaux pour les morts. Les cadavres, encore chauds, étaient jetés dans les rues ou empilés dans les recoins des places, qu'ils empestaient, et les maladies contagieuses vinrent aider aux ravages de la famine. Au milieu de cette

agonie de la reine des nations arriva la nuit du 24 août 410, la plus néfaste de toutes. Le quartier-général d'Alaric était placé sur la voie Salaria, non loin de la porte de ce nom, ayant à droite les jardins de Salluste compris dans l'enceinte des murailles, à gauche l'ancien camp des prétoriens, resté en dehors. Vers la moitié de la nuit, quand les habitans étaient plongés dans le sommeil, la porte Salaria s'ouvrit en cachette, et Alaric, aux aguets, y précipita ses troupes : la trahison lui livrait la ville.

Unanimes sur le fait de trahison, les historiens ne le sont ni sur les auteurs ni sur les causes de celle qui termina si inopinément le siége de Rome. Moins d'un siècle après, c'était déjà une question controversée. Une tradition, sortie probablement des chants populaires des Goths, en faisait honneur aux ruses d'Alaric : elle disait que ce roi, ennuyé de la longueur du siége et feignant d'y renoncer, avait envoyé, pour adieu aux sénateurs ses anciens amis, trois cents jeunes Goths, braves et hardis, sous le costume d'esclaves. Ces jeunes gens, à un jour convenu, devaient égorger leurs maîtres; ils l'avaient fait pendant que ceux-ci dormaient, et, s'emparant de la porte Salaria après en avoir tué les gardiens, ils avaient introduit Alaric et son armée, revenus sur leurs pas. Ceci, d'après la tradition, se serait passé en plein jour, à midi, dans le moment où les Romains faisaient la sieste. Trop d'invraisemblances sont accumulées dans ce récit pour que l'histoire s'y arrête un seul instant; mais il en est un autre plus digne d'examen et que nous a transmis un écrivain chrétien, l'historien de Bélisaire et de Narsès, d'après des bruits accrédités de son temps. Suivant lui, une noble matrone, Proba Faltonia, épouse et mère de sénateurs, voyant les habitans de cette ville immense se consumer dans les angoisses de la guerre et de la faim, sans aucun espoir de salut, avait imaginé de les livrer à l'ennemi par compassion, comme on tue un agonisant sur le champ de bataille pour mettre un terme à sa souffrance. Armant donc ses nombreux esclaves, elle les avait envoyés, à la faveur de la nuit, occuper de force la porte Salaria; un signal avait averti Alaric, vraisemblablement prévenu d'avance, et les Goths avaient fait irruption dans la ville. Telle est la version de Procope, qui la donne froidement sans ajouter aucun commentaire au fait. Proba Faltonia était chrétienne; elle appartenait à l'illustre maison des Anices, la plus riche de Rome, la plus fervente dans ses sentimens catholiques, la plus opposée au gouvernement du sénat. Proba habitait avec sa petite-fille Démétriade, encore adolescente, le splendide palais de sa famille. Ses trois fils successivement (et il ne lui en restait plus que deux) avaient porté la robe palmée des consuls à un âge où les jeunes Romains attendaient encore leurs premiers hon-

neurs. Aucune maison patricienne n'était donc comparable à celle-là pour le triple éclat de la naissance, de la fortune et des dignités. Si Proba Faltonia fut vraiment coupable de l'acte que l'histoire lui impute, la suite montra qu'elle n'en voulait tirer pour elle-même aucun profit, et qu'Alaric ne lui sut point gré d'une trahison dont le mobile n'était ni l'intérêt des Goths ni sa personne, mais une étrange folie de charité, et plus probablement, on peut le supposer, la passion religieuse et l'esprit de parti.

Les Goths firent leur entrée au son des trompettes et au bruit des chants sauvages qui d'ordinaire signalaient leur approche. Tout en marchant, ils mettaient le feu aux maisons, et les jardins de Salluste, cette merveille des arts, disparurent bientôt sous des monceaux de cendres. Réveillés en sursaut par le tumulte, les habitans comprirent, à la lueur croissante de l'incendie, que la ville était au pouvoir de l'ennemi. Au moment de franchir la porte Salaria, Alaric, à ce qu'il paraît, ressentit en lui-même une terreur secrète. En proie à un de ces mouvemens intérieurs par lesquels l'homme demi-civilisé et chrétien combattait chez lui le Barbare, il se dit que Rome, qu'il allait saccager, n'était pas seulement la métropole du monde, mais aussi la ville des apôtres, qu'il fallait donc compter avec le ciel, et il envoya l'ordre à toutes les divisions de son armée de respecter les basiliques de Saint-Pierre et Saint-Paul avec ce qu'elles renfermeraient de peuple et de richesses. Hors ces deux asiles, il abandonnait tout à la rapacité du soldat, lui recommandant toutefois d'épargner le sang. « Je fais la guerre aux hommes, je ne la fais pas aux apôtres, » répéta-t-il aux chefs qui l'entouraient, comme s'il eût voulu par ces paroles justifier son ordre et en prouver la nécessité. Les deux refuges qu'il indiquait étaient d'ailleurs situés à l'extrémité opposée de la ville, en-deçà et au-delà du Tibre : la basilique de Saint-Pierre sur le Vatican, celle de Saint-Paul dans les terrains marécageux voisins de la porte d'Ostie.

Cependant la flamme, poussée par un vent d'orage, gagnait de proche en proche, plus rapide que la marche de l'ennemi, et dévorait indistinctement les demeures des pauvres et celles des riches, les ergastules d'esclaves et les palais, les églises et les temples. Il s'élevait des îlots de maisons que l'embrasement atteignait ou menaçait comme un concert de clameurs sinistres et de lamentations qui couvraient le bruit de la bataille. Les habitans se précipitaient dehors pêle-mêle, hommes, femmes, enfans, esclaves et maîtres, s'appelant par leurs noms, s'entraînant, se heurtant les uns les autres, et ceux qui échappaient aux flammes rencontraient dans la rue l'épée des Goths. Au plus fort de l'incendie, l'orage qui s'annonçait éclata avec une violence inouie, couvrant de sa voix tous

les autres bruits; la foudre à coups répétés sillonnait l'obscurité de la nuit : on eût dit que la main du ciel se joignait à celle des hommes pour anéantir cette ville infortunée. Plusieurs grands édifices furent frappés, particulièrement des temples et des monumens consacrés aux dieux, ce qui remplit d'une horreur superstitieuse le cœur des païens : le Forum fut foudroyé, et les statues qui le décoraient arrachées de leurs bases et semées sur la place. Cette double destruction laissa partout des marques, et durant les jours qui suivirent, quand le feu cessa de brûler, les maisons calcinées croulaient encore. Les yeux alors n'apercevaient plus au loin que poutres d'airain branlant dans les murs, toits entr'ouverts, frontons brisés, colonnes couchées à terre, simulacres noircis ou fondus. Saint Jérôme, dans son âpre et dur langage, nous peint en quelques mots l'effet de ce grand désastre, où les colères du ciel et de la terre semblaient s'être conjurées pour envelopper du même linceul la ville et ses habitans. « Par un seul embrasement, nous dit-il, Rome fut ensevelie tout entière sous sa cendre. »

Où le feu ne sévissait pas, le meurtre, le viol, le pillage s'avançaient comme un troisième fléau d'un quartier à l'autre. Aucune femme ne fut à l'abri des outrages; rien ne les garantissait, ni le rang, ni l'âge, ni la religion : plusieurs vierges consacrées par l'église furent victimes des dernières violences. Aux entraînemens de la débauche se joignaient, dans l'âme féroce des Goths, une cruauté naturelle, l'habitude du sang, le goût des tortures, surtout la passion de l'argent, et les palais dorés des patriciens devinrent le théâtre des plus lamentables tragédies. Une veuve de naissance illustre, amie de saint Jérôme et son élève dans l'exégèse des livres sacrés, où elle avait acquis un certain renom, Marcella, habitait sur le mont Aventin la demeure de ses ancêtres, en compagnie d'une jeune fille vouée comme elle à la profession religieuse et qu'elle avait adoptée. Cette jeune fille s'appelait Principia. Avec des apparences de richesse au dehors, la maison de Marcella était simple au dedans; le luxe, l'aisance même en étaient bannis, car la veuve avait distribué tout son bien aux pauvres; elle et sa compagne ne portaient même que des habits de bure. Surprises par la brusque irruption de l'ennemi, elles n'avaient pu ni fuir ni se cacher, et elles étaient seules lorsqu'une troupe de Barbares tout souillés de sang pénétra jusqu'à leur appartement secret. Ces hommes voulaient de l'argent; ils demandaient avec instance et menace des trésors que Marcella ne pouvait leur livrer. Elle eut beau leur montrer les vêtemens misérables qui les couvraient toutes deux, elle eut beau leur expliquer les motifs de son indigence, ils la frappaient à coups de bâton pendant qu'elle parlait : de guerre lasse,

ils la mirent nue et la flagellèrent si cruellement qu'elle défaillit. Au milieu de ses souffrances, elle ne faisait entendre qu'un cri : « Grâce pour Principia! » Elles furent enfin transportées dans l'église de Saint-Paul, qui était à la fois un hôpital et un lieu de refuge; Marcella expira quelques jours après. Ainsi périrent beaucoup de femmes chrétiennes sous les outrages de ces Barbares qui étaient chrétiens, et dont elles avaient peut-être souhaité le triomphe. Pròba Faltonia elle-même, cet auteur présumé de la perte de Rome, vit prendre d'assaut le palais des Anices. Luttant contre des soldats ivres de lubricité et de vin, elle cachait dans son sein et enveloppait de son manteau sa petite-fille Démétriade, que ces hommes voulaient lui ravir; elle la racheta au prix de son or et de ses bijoux. On les traîna ensuite dans un des lieux où les Goths déposaient les riches captives pour que leurs familles les rachetassent une seconde fois.

Une femme chrétienne donna dans ces affreux momens un exemple d'héroïsme resté célèbre. Ce n'est pas assurément que les matrones qui professaient la foi nouvelle eussent sur les autres le privilége de la pudeur et de l'énergie; mais les écrivains ecclésiastiques sont les seuls qui nous donnent des détails circonstanciés sur le siége de Rome, les récits païens ayant péri presque entièrement par le fait des hommes et du temps. Cette femme, nous dit l'histoire, était d'une merveilleuse beauté; elle tomba aux mains d'un jeune soldat goth qui voulut la posséder, et une lutte odieuse commença entre le Barbare et elle. Animée d'une force surnaturelle, elle résistait et le repoussait. Dans sa colère, il fit mine de la tuer, et comme elle le défiait encore, il lui passa son épée sur le cou de manière à lui en faire sentir le fil sans la blesser profondément. Le sang jaillit néanmoins, et le corps de la jeune femme en fut comme inondé; mais la douleur ne lui arracha pas un cri, pas un signe de frayeur. Se jetant au contraire, la tête haute, au devant du fer : « Frappe mieux, dit-elle à son assassin; je préfère mourir plutôt que de reporter à mon mari un corps souillé par l'infamie. » L'histoire raconte que le soldat, ému de pitié, la conduisit lui-même à la basilique de Saint-Pierre, où il la remit au gardien de l'asile, payant en outre six pièces d'or pour sa nourriture, jusqu'à ce que la courageuse Romaine eût retrouvé son époux.

C'étaient là des faits malheureusement communs à tous les sacs de villes, mais il y en eut un que celui-ci put revendiquer comme sien, parce qu'il caractérisait d'une façon éclatante certaine disposition d'âme qu'apportaient au milieu du désordre les vainqueurs et les vaincus. L'ardeur du pillage avait entraîné un officier goth dans un quartier retiré, probablement pauvre, et dont l'isolement promettait aux habitans quelque sécurité. Il y remarqua une maison

d'assez belle apparence, que l'histoire qualifie d'*ecclésiastique*, soit qu'elle appartînt en propre à l'église romaine, soit que cette église y eût placé à demeure des veuves ou filles attachées à son service. Le Goth y entra et la trouva à peu près déserte : son gardien était une vieille femme, vêtue du costume des vierges, qui accueillit l'étranger avec dignité et calme. A la sommation ordinaire : « apporte-moi tout ce que tu as d'or et d'argent, » la femme s'approcha d'une cachette dont elle ouvrit la porte, et elle en tira des objets précieux qu'elle étala successivement devant le Barbare; c'étaient des ornemens d'or et d'argent enrichis de pierreries, et du plus beau travail, principalement des vases ciselés dont le Goth contempla longtemps l'éclat et la forme inusitée. Il les soulevait avec la main, comme pour en estimer le poids, et demandait, émerveillé, à quoi servaient de si belles choses. « C'est le trésor de l'apôtre Pierre, dont je suis dépositaire, répondit la vierge d'un ton ferme et imposant; ces vases sont ceux qu'on emploie aux mystères dans sa basilique. Prends-les si tu veux, cela te regarde, et tu sais à qui tu en rendras compte : pour moi, je les abandonne à ta discrétion, car je n'ai pas la force de les défendre. »

Ému de ce qu'il entendait, l'officier goth s'arrêta respectueusement devant ce trésor qui tout à l'heure enflammait sa cupidité; il envoya prévenir Alaric, s'enquérant de ce qu'il devait faire : Alaric, effrayé à son tour, ordonna que le tout fût réintégré dans la basilique de Saint-Pierre, sans que personne osât en détourner la moindre parcelle. Il recommanda aussi que le transport se fît avec toute la vénération et la pompe convenables. L'officier eut bientôt réuni des soldats de sa nation et des Romains esclaves ou libres pris dans le voisinage; des chrétiens se joignirent volontairement à cette troupe, et il se forma comme une procession qui s'achemina lentement vers le sanctuaire de l'apôtre. Les uns portaient au-dessus de leur tête les divers meubles du trésor, les autres formaient le cortége, et des files de soldats barbares les environnaient ou les précédaient l'épée au poing. L'histoire ajoute qu'ils traversèrent ainsi plus de la moitié de la ville. Un nombre infini de curieux, attirés par l'étrangeté du spectacle, se rallièrent de proche en proche au cortége; on entonna des psaumes et des hymnes où la voix des Goths se mêlait à celle des Romains par une harmonie bizarre, chacun chantant dans sa langue, les Romains d'après la version latine usitée en Italie, les Goths d'après celle d'Ulfila. Ce fut une diversion bien inattendue aux horreurs du siége. Comme ceux qui faisaient partie de la procession n'étaient ni rudoyés ni volés, des polythéistes s'y glissèrent pour sauver leur vie ou leur argent, et les chrétiens le leur reprochèrent amèrement plus tard. Il paraît qu'à l'entrée de

la basilique de Saint-Pierre, comme à celle des autres églises transformées en asiles, il fallait déclarer sa religion aux gardiens sous peine d'exclusion; beaucoup de païens firent alors des professions de foi, ou simulèrent par leur attitude une croyance qu'ils se hâtèrent de renier quand le péril fut passé.

Il s'établit ainsi un courant qui, pendant plusieurs heures, entraîna la foule vers le pont Milvius et vers les collines du Vatican: la basilique de Saint-Pierre et ses dépendances en furent bientôt encombrées. Construite moitié sur l'emplacement d'un ancien cimetière chrétien et moitié sur les ruines du cirque de Néron, cette basilique passait pour la plus vaste comme aussi pour la plus magnifique de toutes celles que, depuis Constantin, avait vues s'élever la ville éternelle. L'édifice, présentant dans son architecture le dessin d'une croix latine, se divisait intérieurement en cinq nefs séparées les unes des autres par des rangées de hautes colonnes en porphyre et en marbre blanc, au nombre de plus de cent. La Confession de Saint-Pierre, chapelle souterraine où reposait le corps de l'apôtre, était placée au-dessous de l'autel et communiquait avec le pavé de la basilique par un escalier et un soupirail grillé dont un gardien particulier tenait les clés. En avant de l'église se développait un atrium rectangulaire flanqué sur ses quatre faces de portiques couverts et décoré sur sa muraille de mosaïques ou de peintures. Aux parois extérieures de l'atrium et de la basilique s'adossaient des oratoires sous l'invocation de divers saints ou saintes, et un grand baptistère d'où jaillissait une fontaine recueillie plus loin dans un bassin de marbre, ombragé de quelques oliviers. Le tout était renfermé dans un vaste enclos où l'on pénétrait par trois portes de bronze, vis-à-vis de l'entrée principale de la basilique. Tel était le premier refuge où courut s'abriter une partie de la population chrétienne de Rome. Un second courant, presque égal à l'autre par son intensité, se dirigeait vers le pont d'Adrien et la basilique de Saint-Paul, qui se trouva bientôt remplie comme la première. Cette grande église, moins spacieuse pourtant que celle de Saint-Pierre, mais aussi riche peut-être, avait été bâtie par Constantin en-deçà du Tibre, dans les terrains bas que traversait la route d'Ostie. Ces deux citadelles du christianisme occupaient ainsi à courte distance les deux rives du fleuve, qui conduisait de l'une à l'autre et les unissait en les séparant. Elles offrirent alors par leur quiétude l'image de deux îles paisibles au milieu d'une mer en courroux. Là, nous dit un auteur du temps, s'arrêtait l'effort d'un ennemi altéré de vengeance; là venaient s'éteindre et les fureurs de la lubricité et la soif du sang. Quelques tombeaux de martyrs fournirent encore çà et là de pareilles sauvegardes à la population romaine; mais

qu'était-ce que tous ces refuges réunis en face d'une population qui couvrait un espace de plus de 60,000 milles? Encore faut-il ajouter qu'ils appartenaient de droit aux seuls chrétiens.

Ailleurs sévissait la barbarie dans ce qu'elle avait de plus hideux. Non-seulement on pillait, mais on tuait, on massacrait partout, hors de la ville comme au dedans. Le nombre des morts fut si grand, qu'on ne songeait pas même à les enlever. Ces riches familles du patriciat, dont l'histoire nous peint sous de si vives couleurs l'extrême mollesse et le luxe, eurent le privilége des plus abominables traitemens. « Le feu, l'épée, les chaînes, se partagèrent, suivant le mot énergique d'un contemporain, la destinée des superbes dominateurs du monde. » Les distinctions de la naissance et du rang n'étaient qu'un aiguillon de plus à la brutalité des vainqueurs; beaucoup de sénateurs périrent dans les tortures : on sait quel supplice était réservé trop souvent à leurs femmes et à leurs filles, même chrétiennes. Voilà le tableau de cette première chute de Rome, tel qu'on peut le recomposer à l'aide de faits disséminés dans les écrits du temps. Cette catastrophe, à laquelle personne n'avait sérieusement songé (tant l'éternité de la ville de Romulus était devenue une croyance religieuse), sembla ébranler l'univers entier. On crut que la société humaine allait crouler avec cette fière cité, qui en avait été pendant six siècles la lumière et la tête. « Rome, s'écriait saint Jérôme, est devenue le tombeau des nations dont elle a été la mère! » Les villes de l'Orient et de l'Occident portèrent pour ainsi dire le deuil de ses funérailles; les peuples barbares eux-mêmes furent frappés de stupeur, comme si le sort leur eût enlevé plutôt un guide qu'une ennemie. Dans l'intérieur de l'empire, les partis désarmèrent un instant, sous une même impression de surprise, de pitié, de douleur. Augustin pleura. « Je ne pouvais, assure-t-il, me consoler. » Jérôme, au fond de son ermitage de Bethléem, sentit sa langue se dessécher dans sa bouche et le style échapper de ses mains; il rejeta loin de lui son travail commencé. « Je me tus, nous dit-il lui-même, car je compris que c'était le temps des larmes. »

Le sac de Rome dura trois jours et trois nuits, puis Alaric donna à son armée le signal du départ. Les bagages des Goths étaient pleins d'un butin immense, dont il est souvent mention dans l'histoire; le chef, pour sa part, obtint les objets les plus rares, qui composèrent après lui le trésor des rois wisigoths. Entre autres choses curieuses, on signale un vase resplendissant de pierreries, dépouille lui-même d'une autre ville fameuse, et rapporté de Jérusalem par l'empereur Titus. Le chrétien scrupuleux qui avait respecté le trésor de l'apôtre Pierre fit bon marché de celui du roi Salomon. Alaric emmena avec lui, comme une conquête non moins précieuse, la jeune sœur d'Ho-

norius, Placidie, dont il se faisait accompagner depuis quelque temps, non que cette merveilleuse beauté eût touché son cœur comme elle toucha plus tard celui d'Ataülf: il la gardait comme un otage réservé pour des événemens imprévus. Un autre otage le suivit volontairement, Attale, ce vil Romain qui ne pouvait plus avoir de patrie que le camp ennemi. Pendant que ces choses se passaient à Rome ou autour de Rome, Honorius concluait avec Sarus un arrangement qui livrait à ce chef de bandes la maîtrise des milices d'Occident, refusée au roi des Goths. Sarus maintenant dominait en tyran la cour de Ravenne : il se vantait dans son orgueil grotesque d'avoir fait fuir Alaric et le peuple des Goths devant deux cents hommes à peine armés, et les flatteurs applaudissaient à ce mensonge. Sous l'épée de ce grand général, le fils de Théodose pouvait désormais dormir à l'aise et se reposer de ses terreurs passées : aussi reprit-il avec bonheur des amusemens naguère interrompus. Jamais sa volière ne fut mieux garnie, ses oiseaux plus régulièrement nourris. On raconte qu'un matin l'eunuque chargé de ce service impérial, et qui avait accès à toute heure près du maître, l'aborda le visage décomposé en annonçant que Rome était perdue. « Comment cela se peut-il? s'écria l'empereur hors de lui; tout à l'heure encore je lui donnais à manger dans ma main! » Il voulait parler de sa poule favorite, oiseau d'une grandeur et d'une beauté singulières, à laquelle, par honneur, il avait donné le nom de la reine du monde. L'eunuque s'expliqua, et l'empereur parut se consoler. Il est difficile de prendre au sérieux cette anecdote, quoiqu'elle nous soit donnée par un historien grave qui vivait un siècle après et quoique tous les historiens depuis lors l'aient répétée à l'envi. Elle sert du moins à nous faire comprendre le mépris profond des contemporains pour Honorius, mépris que l'histoire a confirmé.

III.

Alaric quitta Rome l'âme plus troublée qu'il n'y était entré. Il fuyait, dit-on, devant des ennemis imaginaires qu'il croyait arrivés d'Orient. Les Goths traînaient à leur suite toute une armée de captifs, femmes, enfans, laïques, ecclésiastiques, qu'ils grossirent, chemin faisant, de toutes les personnes bonnes à rançonner. En traversant la Campanie, ils pillèrent la ville de Nole, dont ils enlevèrent l'évêque, le célèbre Paulin, disciple d'Ausone, patricien converti au christianisme et resté poète sous le pallium épiscopal. Paulin, riche autrefois, devenu indigent par charité, semblait une excellente proie pour les Goths : ils le chargèrent de chaînes, le menacèrent, le tourmentèrent de toute façon pour avoir ses trésors, mais vainement;

car, suivant le mot touchant d'un de ses biographes, « il les avait placés dans le sein des pauvres. » De guerre lasse, ils le renvoyèrent comme une bouche inutile. La Lucanie et les Calabres eurent le même sort que la Campanie, elles furent mises à feu et à sang. L'incendie de Rhegium, qu'on put apercevoir des côtes de la Sicile, apprit aux habitans de Messine le péril qui les menaçait. Alaric en effet voulait passer dans cette île, vierge encore de toute déprédation barbare, gagner de là l'Afrique et continuer depuis Carthage la guerre contre Rome en l'affamant. Dans cette idée, il fit réunir et appareiller en face de Messine tout ce que les ports de la Grande-Grèce contenaient de navires et de grosses barques. Il comptait, au moyen de voyages réitérés d'une rive à l'autre du détroit, transporter en Sicile sans beaucoup de peine son armée, ses bagages et ses captifs; mais au moment où cette flotte improvisée prenait la mer, elle fut assaillie par une soudaine et violente tempête qui dispersa les navires, en engloutit un grand nombre et jeta le reste à la côte. Le roi goth, placé sur une hauteur pour surveiller le passage, put à loisir contempler son désastre : l'armée qui avait pris Rome n'était plus.

Quoique ce malheur fût le résultat du hasard ou de l'imprévoyance, on ne manqua pas d'y chercher une cause surnaturelle, suivant le procédé ordinaire des esprits de ce temps. Pour les chrétiens, l'explication fut très simple et ne laissa point de réplique : « Dieu, après s'être servi d'Alaric afin d'humilier et de châtier Rome, le brisait, comme le potier un vase de rebut, maintenant que l'œuvre était accomplie, et il ne se souvenait plus que des crimes par lesquels les Goths, instrumens de sa vengeance, avaient puni le crime des Romains. » Tout s'enchaîne dans la doctrine des causes finales, et, la première hypothèse admise, il était difficile de se refuser à la seconde. Quant aux païens, ce fut autre chose : ils revendiquèrent pour une de leurs divinités l'honneur d'avoir sauvé la Sicile. Il existait alors près de Messine, entre la rive du détroit et les derniers escarpemens de l'Etna, une vieille statue consacrée jadis par les Siciliens aux puissances de la mer et du feu. Un de ses pieds posait sur un réchaud perpétuellement allumé, symbole du feu éternel, âme de la nature; l'autre plongeait dans un bassin d'eau courante, image de l'éternité de l'Océan, père de l'univers. Des conjurations magiques redoutables avaient armé le simulacre de la double vertu d'arrêter dans leur marche dévastatrice les laves de l'Etna, et de couvrir la côte contre le débarquement des Barbares. C'était cette statue enchantée qui, au dire des païens, avait suscité la tempête où venait de périr la flotte d'Alaric. Et qu'on ne pense pas que ces folles croyances n'eussent cours que dans les bas-

fonds de la société païenne, ignorans et crédules : des personnages du plus haut rang, des intelligences éclairées, ne craignaient pas de les préconiser et de les soutenir. L'historien Olympiodore nous raconte le fait avec une fermeté de conviction qui a droit de nous surprendre chez un homme d'état mêlé aux affaires de son temps, honoré de quelques ambassades par le gouvernement d'Occident. Il ajoute que, six ou sept ans après l'événement dont nous parlons, la Sicile ayant reçu, pour son malheur, un gouverneur chrétien, le simulacre fut mis en pièces, et qu'alors les Barbares arrivèrent sans opposition sur une terre qui avait perdu sa sauvegarde. De pareils contes, présentés et acceptés sérieusement comme des vérités, font juger mieux que toute autre chose de la décadence morale où était tombé le polythéisme. Les persécutions contre le culte, la dernière surtout, avaient eu cette double conséquence de jeter ses partisans dans une vague religiosité qui n'était plus qu'un manteau politique, ou de les pousser par l'opiniâtreté de la lutte aux défis les plus extravagans contre l'évidence et le bon sens.

Le désastre de Rhegium causa au roi des Goths un profond désespoir. Son âme, que nous avons montrée accessible aux terreurs religieuses, qu'elles vinssent du christianisme ou du paganisme, en ressentit peut-être alors une double atteinte. Ne sachant que résoudre, il alla se cacher dans une vallée des Abruzzes, près de la ville de Consentia, aujourd'hui Cosenza : il y délibéra tristement, nous disent les historiens, sur sa fortune présente et sur l'avenir qu'elle pronostiquait au peuple des Goths. Le bonheur semblait l'avoir abandonné depuis le jour où, cédant aux entraînemens de la colère, il avait saccagé Rome. En attentant à l'inviolabilité de la ville éternelle, dont il détruisait le prestige, il avait tranché du même coup les espérances de son ambition, et maintenant, humilié dans son orgueil, amoindri dans sa force, bloqué dans une gorge de l'Apennin, entre des élémens furieux et l'Italie prête à se soulever, il avait mis contre lui le ciel et les hommes. Il ne lui restait pas même la ressource d'aller mener en Afrique la vie de ravageur barbare, puisque la mer le repoussait. Au milieu de ces sombres pensées, il fut saisi d'un mal subit et grave, dont le chagrin précipita la marche. A peine eut-il le temps de régler sa succession; au bout de peu de jours, il était mort. Les Goths, qui le pleurèrent comme un grand homme et un grand roi, voulurent honorer sa mémoire par une sépulture digne d'eux et de lui. De peur que des mains romaines, excitées par la cupidité ou la haine, ne violassent les restes du violateur de Rome, ils creusèrent sa fosse près de Consentia, dans le lit d'une petite rivière appelée le Barentin, qu'ils rendirent ensuite à son cours naturel, et celui qui avait traversé

le monde avec la violence et le fracas d'un torrent entendit gronder éternellement sur sa tête les eaux déchaînées de l'Apennin. Une partie du trésor royal avait été déposée près de lui dans la fosse; afin d'assurer le secret du lieu, les Goths égorgèrent les captifs qu'ils avaient employés à la creuser. Les derniers désirs d'Alaric, ceux qui lui donnaient pour successeur Ataülf, son beau-frère et son second dans le sac de Rome, reçurent leur accomplissement; puis cette nation errante, privée du chef qui avait été durant quinze ans son âme et sa pensée, se remit en marche, sous un chef nouveau, vers des destinées inconnues.

Ainsi finit Alaric, *le ravisseur de la ville* (1), comme l'appela la postérité. Son nom sans doute resta illustre, mais les nations germaniques ne le célébrèrent point par un de ces poèmes populaires qui ont immortalisé parmi elles les noms d'Athanaric, de Théodoric, de Totila et même celui d'Attila, qui n'était point Germain. Les Barbares virent peut-être un Romain dans ce généralissime d'Attale, tandis que les Romains y voyaient un Barbare, et en effet l'histoire dira qu'Alaric ne fut complétement ni l'un ni l'autre. Dans ses aspirations vers la romanité, il ne ressentit jamais ces élans de grandeur morale qui enflammaient le cœur de Stilicon; il se fit Romain par ambition, non par sentiment. Comme Barbare, il fut inférieur à ceux que les Germains considérèrent comme leurs héros : à Théodoric, qui fonda en Italie une royauté gothique; à Totila, qui se battit pour la conserver, et mourut en la défendant. Alaric se servit de son peuple dans une vue personnelle, sans ménagement pour l'orgueil national, sans prévoyance et sans grand souci des intérêts barbares. Rome eût compté les Goths parmi ses sujets, si elle eût voulu sérieusement satisfaire la soif d'honneurs romains qui dévorait leur roi. Les héros de l'épopée germanique furent au contraire des créateurs ou des défenseurs de royaumes construits avec les débris de l'empire.

Tel fut, pour les vainqueurs, le dernier acte de cette grande tragédie du siége de Rome; voyons ce qu'il fut pour les vaincus. Un double mouvement d'immigration et d'émigration se manifesta dans la ville aussitôt après le départ d'Alaric. Les gens qui entraient étaient des habitans pauvres de la campagne et des villes environnantes, qui venaient prendre part aux distributions, s'établir dans les maisons abandonnées, et glaner encore là où avaient moissonné les Goths. Ils accoururent en si grand nombre que, dans un seul jour, dit-on, la population urbaine se trouva augmentée de quatorze mille âmes. Ces nouveau-venus et les misérables de l'ancienne popula-

(1) *Raptor urbis.*

tion réclamèrent les jeux du cirque, qu'il fallut célébrer sur des ruines. Les émigrans appartenaient au contraire à la classe des riches, qui pouvaient craindre les dispositions d'Ataülf, aux chrétiens surtout, pour qui les vengeances de la populace païenne n'étaient pas moins à redouter qu'un retour offensif des Goths. Les uns allèrent demander leur salut aux îles de la mer de Toscane, qui se peuplèrent devant les bandes d'Alaric, comme plus tard les écueils de l'Adriatique devant celles d'Attila; les autres cherchèrent leur sûreté plus loin. Quelques années suffirent pour que, dans les parages voisins de l'Étrurie, l'aspect des lieux fût complétement transformé. Sur les pentes ombreuses d'Igilium, aujourd'hui Giglio, on vit des habitations faites à la hâte chasser devant elles les grands bois de futaies, et les rochers de Gorgone et de Capraria se couvrirent de monastères. Cette mer n'était qu'un étroit fossé entre les émigrans et le danger qu'ils fuyaient : beaucoup en voulurent un plus large, ils passèrent en Afrique, soit avec l'intention d'y rester, soit pour gagner ensuite l'Égypte et les contrées de l'Orient; mais le trajet était difficile et coûteux. Les patrons de navires mettaient leurs services à très haut prix, et bien souvent les mauvais traitemens et la misère ressaisissaient en route les infortunés fugitifs.

On eût pu croire que leur présence éveillerait jusque dans les provinces les plus éloignées la commisération et le respect; il n'en fut pas ainsi : la grandeur même de leur infortune se tourna contre eux, et l'ancienne opulence de Rome pesa d'un poids fatal sur leurs calamités présentes. Si ruinés qu'ils fussent, on les supposait toujours riches. Des gouverneurs abominables les rançonnèrent au passage, et des populations cupides tentèrent de leur arracher violemment ce qu'ils avaient sauvé, avec moins de peine peut-être, des mains des Goths. Ils n'étaient, aux yeux de ceux vers qui le flot de l'émigration les poussait, que les épaves d'un grand naufrage, vouées au premier occupant. En Afrique, si près de l'Italie, leur sort fut plus cruel que partout ailleurs, et l'histoire nous dénonce comme l'auteur d'exactions et de crimes dont l'audace dépasse toute croyance ce même Héraclianus, qui était devenu le chef du parti catholique depuis la chute d'Olympius. Un père de l'église étranger aux discordes de l'Occident disait de lui, à propos de ces mêmes persécutions : « Charybde et Scylla sont des monstres clémens en comparaison d'Héraclianus; deux soifs dévorent perpétuellement cet homme : la soif du vin et la soif de l'or. » Si la première était trop souvent satisfaite, l'autre en revanche ne l'était jamais. Cet étrange magistrat avait fait venir de Syrie des marchands d'esclaves qui se tenaient à l'ancre dans les ports d'Afrique, attendant ses commandes, et il leur vendait les femmes et les filles émigrées qui ne trouvaient

pas assez d'argent pour le payer. Il en fit partir plusieurs cargaisons, et quelques-uns des plus grands noms de Rome, traînés sur les marchés de l'Euphrate ou de l'Oronte, allèrent servir dans les gynécées de l'Orient ou se souiller dans le lit d'un maître. Encore si ce misérable avait été aveuglé par la haine ou le fanatisme religieux; s'il avait poursuivi le sénat dans les filles et les femmes des patriciens, et le paganisme dans celles qui avaient des pénates domestiques à emporter! Mais non, il ne distinguait point; qui n'avait point d'or ou qui n'en avait pas assez était à ses yeux pire qu'un apostat ou un païen.

Une affreuse destinée amena sous sa main la plus noble des matrones chrétiennes, Proba Faltonia. Après s'être rachetée deux fois de la captivité des Goths, la fille des Anices avait pu gagner l'un des ports de la côte, et à force d'argent elle avait décidé le patron d'une barque à la conduire à Carthage avec sa famille, composée de ses deux fils survivans, de sa bru Juliana et de la jeune Démétriade, cette fille de Juliana dont nous avons déjà parlé. La traversée fut rude, et les fugitifs n'échappèrent aux dangers de la mer que pour tomber dans les prisons du tyran. Proba eût pu faire appel à Augustin, le recours des Romains en Afrique; mais, si elle le fit, la voix d'Augustin fut méconnue comme tout le reste. Cependant Démétriade et sa mère étaient menacées de passer aux mains des marchands syriens, si elles n'acquittaient une somme énorme pour leur bienvenue. Un des fils de Proba, celui qu'elle aimait le plus tendrement, tomba malade et mourut, victime peut-être de l'insalubrité de sa prison. Dans cette extrémité, Proba ne balança plus, elle se dépouilla de tout ce qu'elle avait emporté de Rome : elle se racheta une troisième fois, sauf à mourir de faim le lendemain, mais à mourir du moins libre et sans honte. Elle recouvra plus tard une partie de ses immenses domaines après la pacification de l'Italie. Quand on trouve dans l'histoire de pareils crimes, on est tenté de réprouver, non pas seulement les coupables, mais la société au sein de laquelle ils pouvaient vivre et prospérer. Disons pourtant, à la décharge de cette société, que l'homme qui déshonorait ainsi le nom romain était en train de le renier, que son dessein était dès lors de rompre avec Rome et l'Italie et de se constituer en Afrique, sur le théâtre de ses pillages, un pouvoir indépendant, ou, comme on disait, une tyrannie, en opposition aux deux gouvernemens d'Honorius et du sénat. Les Anices demeurèrent à Carthage, retenus par les consolations et l'enseignement d'Augustin. Démétriade prit le voile des vierges, que l'évêque de Carthage, Aurélius, attacha lui-même sur son front; Proba voulut retourner à Rome et y mourir près du tombeau de son mari.

Cette sombre fatalité, attachée aux pas de la fière patricienne que la voix publique accusait d'avoir livré sa patrie, dut rappeler aux païens le parricide Oreste poursuivi par les furies. Les chrétiens, de leur côté, purent appliquer à cette destinée agitée sans paix ni trêve la métaphore hardie d'un de leurs prophètes : « que vous servira d'avoir échappé à la dent du lion, si vous rencontrez un ours sur votre route, et si, rentré dans votre maison et appuyant la main contre votre mur, vous y trouvez une vipère qui vous mord ? » — D'autres familles chrétiennes, moins vouées au malheur que celle des Anices, atteignirent les plages de l'Égypte et la Palestine, où Jérôme les recueillit. Elles avaient mendié le long du chemin. Le solitaire leur donna du pain et un toit dans le monastère élevé par ses soins près de la grotte du Sauveur, à Bethléem. Là se trouvèrent bientôt réunis, dans deux couvens séparés, des hommes distingués ou savans et d'illustres dames, de qui le fondateur pouvait dire, en les montrant avec orgueil : « Rome est ici. » Il apprit de leur bouche la plupart des détails que nous avons transcrits plus haut sur les événemens du siége et la dispersion qui le suivit. Sous leur dictée aussi, il écrivit ces pages indignées qui porteront à la dernière postérité le nom et la condamnation de l'infâme Héraclianus.

Le passage d'Alaric avait laissé dans Rome bouleversée encore plus de désordre moral que de ruines. Quand les esprits se furent rassurés sur la crainte d'un retour des Goths, la guerre religieuse, animée, implacable, vint s'asseoir sur ces débris fumans. Jamais en effet la question des deux religions ne s'était posée si nettement en face des hommes de ce siècle, habitués à juger de la vérité d'une croyance d'après son utilité matérielle, et le polythéisme semblait avoir raison. Rome n'était plus; son prestige était évanoui, son éternité tant proclamée avait reçu un irréparable échec. « Rome a péri dans les temps chrétiens, » entendait-on dire de toutes parts, et ce cri était mêlé de malédictions contre les chrétiens, de blasphèmes contre leur Dieu. Ce n'était pas tout : les chrétiens, au fond, n'avaient guère été plus ménagés que les païens. A l'exception de ceux qui s'étaient réfugiés dans les basiliques, leur sort avait été pareil : ils avaient vu leurs biens pillés, leurs femmes insultées; bien plus, des églises avaient été réduites en cendres, des vierges violées, des prêtres traînés en captivité : les consciences d'un grand nombre étaient troublées jusqu'à la révolte. Beaucoup se demandaient si le Christ, qui confondait le fidèle avec l'infidèle, était injuste ou impuissant comme les divinités de pierre et de bois. L'incrédulité avait beau jeu au milieu de ces mécomptes d'une foi mal éclairée, et les épicuriens, qui pullulaient toujours aux époques de calamités publiques, pouvaient réciter triomphalement aux païens et aux chrétiens déçus les vers de Lucrèce sur les dieux.

Il y avait danger réel pour le christianisme, dont les théories si absolues, si impératives, recevaient un apparent démenti dans la catastrophe qu'on l'accusait d'avoir amenée. L'église le sentit, et les docteurs travaillèrent de toutes parts à raffermir l'ordre moral ébranlé. On prêcha, on écrivit; la prise de Rome fut le sujet de tous les sermons dans les provinces comme en Italie. Nous en avons plusieurs de saint Augustin; mais le savant évêque ne se contenta pas de reconforter par ses discours l'église africaine : il composa pour la chrétienté tout entière un livre explicatif des derniers événemens sous le point de vue religieux, le livre si connu de *la Cité de Dieu*, dans lequel il établit dogmatiquement ce qu'on pourrait appeler la formule chrétienne de la chute de Rome. Aucun de ses ouvrages ne contient, avec une logique plus serrée, une plus grande profondeur de science : ce fut un point d'appui que le christianisme saisit pour se rasseoir. L'église le suivit dans cette voie, où l'histoire et la théologie, marchant côte à côte, se secondèrent l'une l'autre. Paul Orose écrivit sous les yeux du maître une histoire romaine, composée sur son plan et destinée à mettre les faits du passé comme ceux du présent d'accord avec la doctrine. Toutes les branches des connaissances humaines furent en quelque sorte remaniées dans une même conception systématique, et il n'est guère d'ouvrage chrétien composé en Occident durant ce siècle et le suivant qui ne rappelle l'esprit et les conclusions de *la Cité de Dieu*.

La doctrine est celle-ci : je la prends non-seulement dans saint Augustin, mais dans les auteurs qui développent ou commentent ses idées.

« Alaric a été l'envoyé de Dieu, chargé de châtier Rome idolâtre; il est venu faire la guerre aux idoles et abolir leur culte; les Goths sont des libérateurs et des vengeurs du christianisme.

« On n'entend de toutes parts que ceci : « Rome a péri dans les temps chrétiens; elle a péri au milieu des sacrifices des chrétiens. » Mais Troie, dont elle est issue, n'a-t-elle pas péri comme elle dans les flammes, au milieu des sacrifices des païens? Rome a été incendiée dans les temps chrétiens; mais elle l'a été plusieurs fois dans les temps païens : les Gaulois l'ont brûlée et ont campé un an sur ses cendres; le hasard l'a fait brûler en l'an 700 de sa fondation, et Néron y a mis le feu pour son plaisir; la religion chrétienne est-elle aussi responsable de ces catastrophes?

« Quelle chose d'ailleurs a brûlé? Des pierres, du bois, des maisons, de grandes murailles : les hommes avaient placé avec ordre des pierres sur des pierres, d'autres hommes les ont bouleversées. C'était là une Rome passagère, périssable comme toute œuvre humaine. La vraie Rome est dans la société des Romains; celle-là vit encore et continuera de vivre, si les Romains ne blasphèment pas le Dieu vivant, s'ils ne mettent pas leur confiance dans des dieux de bois et de pierre.

« On se répand en lamentations sur les cruautés des Goths; mais Alaric a été le plus doux des vainqueurs, par la raison qu'il était chrétien. Il a respecté les églises, il a épargné les Romains réfugiés près des tombeaux des martyrs : où cela s'était-il vu auparavant? — Il a tué en dehors des basiliques, mais il a tué des idolâtres : c'était leur lot. »

On voit comme les faits de l'histoire étaient pliés aux besoins de la doctrine : Alaric entrant dans Rome pour y faire la guerre aux idoles, les Goths devenus des missionnaires du Dieu des chrétiens, et la population romaine divisée en deux classes, l'une vouée à la destruction, l'autre préservée par un arrêt du ciel, voilà ce qu'il était étrange de soutenir au lendemain du sac de la ville, mais ce qui laissait planer l'épouvante en montrant aux païens l'extermination plutôt suspendue qu'arrêtée sur leurs têtes.

Ces argumens étaient destinés aux polythéistes. Il y en avait pour les tièdes du christianisme, pour les consciences faibles dont les événemens récens faisaient chanceler la foi.

« Il en est parmi nous qui disent : « Le corps de saint Pierre, celui de saint Paul, celui de saint Laurent et de tant d'autres martyrs sont enterrés à Rome, et cependant Rome est misérable, Rome est saccagée! » — Qui dit cela? Un chrétien? Mais si tu es chrétien, réponds-toi à toi-même que le Seigneur l'a voulu. Tu n'as pas été appelé pour occuper la terre, mais pour gagner le ciel.

« Plusieurs des nôtres se sont trouvés confondus dans le désastre sans doute, mais ils savaient dire : « Je bénirai le Seigneur en tout temps, » et si dans leurs tribulations ils n'ont pas blasphémé, ils sont sortis du fourneau comme des vases complets; ils sont pleins de la bénédiction du Seigneur. Quant à ces blasphémateurs qui ne convoitent que les choses terrestres, après avoir perdu ces choses, que leur restera-t-il? Rien au dehors, rien au dedans; leurs mains seront vides, et leurs consciences plus vides encore.

« Vous vous plaignez de vos amertumes et de vos tribulations, et vous dites : « Voilà que tout périt sous le règne du christianisme! » Pourquoi crier ainsi? Dieu n'a pas promis que tout cela ne périrait pas, l'Éternel a promis des choses éternelles. Le bénir pour le bien, le blasphémer pour le mal, c'est prendre le dard du scorpion. — Si la cité qui nous a engendrés charnellement ne subsiste plus, celle qui nous a engendrés spirituellement reste encore. Celle-là seule existe pour des chrétiens.

« N'est-ce pas en considération de Jésus-Christ que les Barbares ont épargné ces Romains si contraires maintenant au nom de Jésus-Christ? — On les a vus choisir les plus grandes églises pour mettre plus de monde à couvert. — Romulus n'avait fondé qu'un asile; Alaric en a fondé deux, d'où la population romaine est sortie renouvelée comme de deux sources salutaires. — Les Goths ont épargné un si grand nombre de citoyens que c'est merveille vraiment qu'ils en aient tué quelques-uns!

« Mais les femmes chrétiennes, les vierges même outragées! Dieu n'a donc point eu souci des siens? La chasteté de ses épouses est devenue le

jouet des Barbares! — Ces femmes sont restées pures malgré les attentats des hommes, et celles qui ont subi la violence n'ont point fait comme Lucrèce; elles n'ont point ajouté au malheur qui les frappait le crime du suicide. »

On voit que la doctrine ne reculait pas devant les explications les plus délicates. La réponse était à chaque objection, et si les argumens pris en particulier se contredisaient souvent les uns les autres, l'ensemble n'en était pas moins d'une grandeur et d'une fermeté imposantes.

Augustin, à qui appartient ce plan de défense, ne touche qu'avec réserve et souvent avec charité aux terribles questions qui se soulèvent devant lui. On retrouve par intervalle dans ses pages dogmatiques, malgré la rigidité du système, le même homme à qui la prise de Rome arracha des larmes; mais ses disciples n'imitent guère sa modération, et le livre de Paul Orose par exemple présente la même doctrine avec une dureté parfois révoltante : il verse comme à plaisir sur les victimes l'ironie et l'insulte. Il nous peint le sac de Rome comme un crible où fut vannée par la main d'Alaric la population de cette ville rebelle : « dans les églises, le bon grain sorti des greniers du Dieu vivant; hors des églises, la paille et le fumier immonde, condamné d'avance, pour son incrédulité ou sa désobéissance, à l'extermination et à l'incendie. » L'altération des faits se joint souvent à l'insulte : « ces mêmes sénateurs que Sylla s'amusait à égorger et à proscrire, Alaric les a épargnés; il n'en est mort qu'un seul, et encore celui-là, cherchant à se cacher, n'avait point été reconnu. » Ce fait, peu croyable d'abord, est formellement combattu par des témoignages contemporains. « Il suffisait de faire le signe de la croix ou de prononcer le nom de Jésus-Christ dans les rues ou dans les maisons pour être respecté des Barbares. » Mais ces vierges outragées dans des demeures ecclésiastiques, mais Marcella, Proba, Démétriade et tant d'autres chrétiennes n'avaient donc pas invoqué le nom qui pouvait les sauver? Ces mensonges hardis furent admis plus tard comme des faits incontestables, parce qu'ils semblaient miraculeux. L'histoire du siége de Rome fut rédigée sur ce patron dans tous les livres chrétiens, lors même que le besoin de la défense religieuse cessa d'exister, et les modernes y ont puisé pour la plupart leurs inspirations et leurs jugemens.

Cet exposé m'était nécessaire pour compléter ce qui précède : c'est l'histoire des idées à côté de celle des faits. Je ne sache pas de tableau plus curieux ni d'enseignement plus utile que de pareils parallèles entre la réalité des événemens et le jugement qu'en ont pu porter de grands partis contemporains au point de vue de leur

croyance ou de leurs intérêts. En parcourant les pages de cette polémique ardente et parfois cruelle sous laquelle on croit voir palpiter de si profondes douleurs, on éprouve soi-même un saisissement involontaire. Cet ensemble, ce talent, cette puissance morale vous imposent; mais la négation de la patrie, de la pitié, de la plus sainte des libertés humaines, celle de choisir sa foi, l'insulte, la menace jetées pour consolation sur des ruines à des gens qui meurent ou qui ont perdu leur raison de vivre, l'apothéose d'affreux Barbares dont on fait les exécuteurs d'un Dieu de justice, tout cela lu froidement, à la distance de près de quinze cents ans, inquiète et trouble l'âme. On ferme le livre avec effroi. On se prend à en condamner les auteurs, si grand que soit leur génie, si vénérés que soient leurs noms, si respectable qu'ait été leur but, et l'on est tenté de se dire que nous sommes meilleurs.

Le sommes-nous en effet? Le XIXe siècle, dans son fier éclectisme, s'est-il montré exempt des passions qu'il peut reprocher au Ve? N'avons-nous pas eu comme lui nos jugemens iniques, nos appréciations cruelles sur des catastrophes lamentables? Hélas! oui. Nous aussi, nous avons vu la patrie, la gloire, l'indépendance nationale, ce qui fait la vie d'un grand peuple renié, foulé aux pieds, au profit de systèmes politiques, d'affections de familles ou d'intérêts de partis. Des étrangers mêlés à nos discordes ont été salués d'amis et de libérateurs, quand ils arrivaient les mains rouges du sang de nos frères, ou noires de l'embrasement de nos villes. Ils avaient égorgé nos soldats, brisé notre drapeau, insulté nos femmes et nos filles, amoindri et humilié la France, et nous avons proclamé jusqu'à la tribune nationale qu'ils étaient plus Français que nous. A chaque siècle donc ses passions et ses égaremens, sa part enfin dans l'humaine nature! Soyons indulgens pour les autres, et nous le serons en les étudiant dans nous-mêmes. On a dit avec raison que l'histoire était la maîtresse de la vie des peuples, et que le passé éclairait le présent; mais le présent aussi tient un flambeau dont la lueur, projetée en arrière, éclaire à son tour le passé.

AMÉDÉE THIERRY.

L'ÉCONOMIE RURALE

DE LA SUISSE

LA VIE PASTORALE ET AGRICOLE DU PAYS.

Il n'est guère de pays en Europe qui attire autant de visiteurs que la Suisse, et cependant son économie rurale est encore assez peu connue. Bien des raisons expliquent un fait qui d'abord peut paraître singulier. Le sol, le climat, la disposition du terrain, offrent en Suisse des conditions si particulières, que les nations qui jouissent d'un territoire moins élevé et moins accidenté ne trouvent presque rien à lui emprunter. Et ne faut-il pas aussi tenir compte de l'effet produit sur le voyageur par les sublimes paysages alpestres? En présence des masses énormes vomies jadis du sein de la terre, l'homme, écrasé par tant de grandeur, est disposé à s'oublier lui-même pour ne rêver qu'aux puissances accablantes de la nature, et l'esprit, soulevé au-dessus du niveau ordinaire où s'agitent le travail et l'industrie, n'arrive pas sans effort à s'occuper d'une question d'intérêt matériel. Lorsqu'on admire les formes tour à tour gracieuses et sévères d'une montagne, le tapis de velours vert qui en couvre les premières pentes, les sombres sapins qui en couronnent les croupes ravinées, les courts et rares herbages qui égaient jusqu'aux abords des neiges éternelles, on ne songe pas à demander ce que tout cela vaut et rapporte. Ajoutons qu'en Suisse même l'agriculture des diverses régions n'a pas été jusqu'à présent l'objet

d'une étude spéciale (1); on s'en fait donc généralement une idée assez fausse. Il ne manque pas de descriptions poétiques qui nous présentent la vie dans les Alpes suisses comme douce et facile. La réalité est plus sévère, et rude est l'existence des habitans de ces montagnes. Montesquieu l'a mieux jugée quand il a dit qu'un Suisse payait plus à la nature qu'un Turc au pacha. Quoique Voltaire se moque de cette phrase, il n'en est pas moins vrai que dans une grande partie du pays la rigueur du climat et la rareté de la terre végétale exigent un labeur incessant et des soins multipliés, et que si le Turc travaillait moitié autant que le Suisse, il serait deux fois plus riche et pourrait payer deux fois plus d'impôts.

Pour étudier l'économie rurale des cantons, on ne doit point les grouper d'après leur position géographique, comme on le ferait dans tout autre pays. Ce n'est pas la situation dans l'espace qui détermine ici les caractères particuliers de l'exploitation rurale, mais la différence des hauteurs. De l'altitude dépend le climat, du climat la végétation, et de la végétation les travaux auxquels l'homme doit se livrer pour en tirer sa nourriture. En remontant cette échelle, on trouve la Suisse divisée en trois zones. La première, celle des céréales et des vignes, qui correspond au niveau des collines, commence à 643 pieds aux bords du Lac-Majeur, dans le canton du Tessin, et à 1,156 sur les rives du Léman, pour s'élever jusqu'à 2,500 pieds. Cet étage inférieur est déjà très haut en moyenne, car la Suisse tout entière, surtout au nord des Alpes lombardes, forme un massif fortement soulevé au cœur de l'Europe. La seconde zone, celle des forêts, qu'on pourrait aussi appeler celle des premières montagnes, s'étend entre 2,500 et 5,000 pieds; elle comprend la plus grande partie du sol de la Suisse. Enfin la zone des pâturages, la zone alpine, s'élève depuis 5,000 pieds jusqu'à la ligne des neiges éternelles, c'est-à-dire jusqu'à 8,000 ou 9,000 pieds. Il ne s'agit pas ici, bien entendu, de limites nettement tranchées; les différentes zones empiètent largement l'une sur l'autre : on trouve des forêts là où croît la vigne, et les céréales atteignent parfois les hauts pâturages; on entend seulement marquer ce qui

(1) Quoiqu'il n'existe pas d'ouvrage spécial sur l'agriculture en Suisse, on trouve un grand nombre de monographies très intéressantes sur certains cantons ou sur certaines cultures. On peut citer notamment l'économie rurale du canton d'Appenzell par L. Zellweger, celle des Grisons par Bockman, puis Steinmüller, *Beschreibung des Schweizerischen Alpen-und-Landwirthschaft*, 1802, — R. Schatzmann, *Schweizerische Alpenwirthschaft* (Aarau 1862). Les statistiques agricoles publiées par le gouvernement fédéral renferment les données générales réunies jusqu'à ce jour. Ce qu'il y a de plus complet sur l'agriculture suisse, ce sont les chapitres consacrés à cette matière dans un livre de M. Arwed Emminghaus, *die Schweizerische Volkswirthschaft* (1860, Leipzig), et dans le *Schweizerkunde* de M. A. Berlepsh (Braunschweig, 1858-1860).

caractérise spécialement chaque région agricole. Ces trois zones correspondent aussi, en une certaine mesure, à trois formations géologiques différentes, car la nature des roches soulevées est ici en rapport avec la hauteur des soulèvemens. La région des collines, qui s'étend dans le grand bassin compris entre les Alpes centrales et le Jura, appartient à la formation relativement récente de la molasse. Les montagnes, qui succèdent aux collines, même celles déjà très élevées de l'Oberland bernois, sont presque entièrement constituées des roches sédimentaires du calcaire. Enfin les soulèvemens les plus puissans, les chaînes du Valais, les groupes de la Bernina, de l'Albula et du Selvretta se rattachent aux formations cristallines et métamorphiques du granit, du gneiss, du micaschiste et du verrucano. Ces différences dans la constitution géologique du sol ont une influence assez grande sur l'aspect de la végétation pour qu'un observateur exercé ne puisse s'y tromper.

Nous venons d'indiquer les caractères généraux qui distinguent les trois zones qu'on rencontre en Suisse. Il faut maintenant étudier dans chacune d'elles les produits qu'on recueille et les moyens qu'emploient les habitans pour les obtenir. Au lieu de suivre l'ordre indiqué plus haut, et de remonter l'échelle, peut-être vaut-il mieux la descendre, et parler d'abord de la zone la plus haute, celle des pâturages.

I.

Les limites de la Suisse embrassent une étendue d'environ 4 millions d'hectares, qui se répartissent ainsi : trente et un centièmes de la surface totale du pays sont occupés par les lacs, les fleuves, les routes, les rochers inabordables et les glaciers; trente-six centièmes sont consacrés aux pâturages des hauteurs ou aux prairies permanentes de la région inférieure; les forêts prennent dix-huit centièmes, et les champs cultivés, y compris les vignobles et les prairies artificielles, quinze centièmes seulement. Nulle part ailleurs, pas même en Angleterre, la proportion du terrain destiné à nourrir le bétail n'est aussi considérable.

Les statistiques publiées par le gouvernement fédéral attribuent aux pâturages alpestres une étendue de 2,200,000 *jucharten*, ce qui fait 792,000 hectares (1). Malheureusement cette étendue diminue sans cesse, et elle n'est déjà plus à beaucoup près ce qu'elle était autrefois. Les montagnes schisteuses, comme le Faulhorn par exemple, s'effritent et sont ravinées par les pluies et les neiges. Les

(1) Contenant 40,000 pieds carrés et le pied suisse étant de 30 centimètres, le *juchart* équivaut à 36 ares.

calcaires, les roches cristallines même les plus dures, ne résistent pas à l'action permanente des agens atmosphériques. Les pointes les plus aiguës s'écroulent, des quartiers de rocher se détachent, des escarpemens à pic tombent et couvrent les pâturages de leurs fragmens. Au printemps, la chute des avalanches emporte les terres et ravage les gazons; des éboulemens surviennent, souvent des parois entières glissent et s'abîment dans le lit des rivières ou dans les vallées. La destruction des forêts refroidit le climat, le niveau de la végétation s'abaisse; la loi de la gravitation attire les débris vers le fond, et le mouvement éternel des eaux entraîne tout avec lui. Ainsi se réalise le mot de l'Écriture : « Toute cime sera abaissée et toute vallée sera comblée. » Les mêmes forces qui ont jadis donné naissance à ces terrains stratifiés, soulevés maintenant à dix mille pieds au-dessus de la mer, continuent leur œuvre, et reforment au fond des lacs et des océans de nouvelles couches avec de nouvelles ruines. Partout des légendes populaires racontent la disparition surnaturelle de certains hauts pâturages, maintenant convertis en glaciers ou en rochers stériles (1). Des faits certains permettent d'affirmer qu'un fonds de vérité se cache sous ces anciennes traditions. En voici deux exemples entre mille. Dans les alpages, la différence de production résultant de la situation, de l'altitude, de l'inclinaison, de l'exposition au sud ou au nord, etc., est trop grande pour qu'on puisse les estimer d'après leur étendue superficielle; on compte donc ce qu'ils contiennent, non de *jucharten*, mais de *stössen*. Le *stoss* correspond à l'étendue indéterminée et souvent très inégale qui est nécessaire pour nourrir pendant l'été une vache ou son équivalent, c'est-à-dire deux génisses, quatre veaux, cinq moutons, dix chèvres, un poulain ou un quart de cheval. Or, pour le canton de Glaris, d'anciens règlemens portent le nombre des *stössen*, en 1636, à 13,000; aujourd'hui il est tombé à 9,740, ce qui fait en deux cents ans une diminution de 4,194, ou d'environ un tiers. Dans le district de l'Oberhasli, on comptait encore, en 1786, 3,648 vaches à lait; il n'y en avait plus, en 1859, que 2,298, ce qui fait 1,355 de moins. Encore faut-il remarquer que, malgré les inconvéniens qui en peuvent résulter, on

(1) Suivant un de ces récits conservé par les pâtres de l'Oberhasli, il y avait autrefois dans l'Urbachthal, là où le glacier de Gauli amoncelle aujourd'hui ses blanches pyramides, un grand *alpage* (c'est le nom donné à ces pâturages de la zône alpine) qui appartenait à une riche bergère nommée la belle Blümlisalp. Elle attira sur elle la colère du ciel, et elle fut engloutie avec son bien, ses vaches et son chien. Maintenant on entend parfois encore une voix et la clochette de son troupeau. « Moi et mon chien Rhin, va-t-elle murmurant le soir, nous sommes condamnés à errer éternellement sur ce glacier. » Beaucoup de passages jadis praticables pour les bêtes de somme ont cessé de l'être. Ainsi, au revers du Mont-Rose, le passage du Monte-Moro conserve encore les traces d'un ancien empierrement. Aujourd'hui les fraudeurs seuls le franchissent.

ne recule point devant l'*ueberstossung*, ce qui veut dire qu'on met sur une alpe plus de bêtes qu'elle ne contient de *stössen*, plus par conséquent qu'elle ne peut convenablement en nourrir. Cette pratique fâcheuse accélère encore la destruction des pâturages, car le bétail, poussé par la faim, arrache les plantes ou les coupe au-dessous du collet, et détruit ainsi le gazon. La législature de certains cantons a donc cru devoir ajouter une sanction pénale aux anciens règlemens qui déterminent exactement le nombre d'animaux qu'on peut envoyer sur chaque alpage. L'homme doit se soumettre sans doute aux pertes que subit son domaine par suite du travail incessant, irrésistible de la nature; mais il pourrait s'efforcer un peu plus d'en atténuer les funestes effets. Les bons avis à ce sujet ne manquent pas aux habitans des alpes : éviter d'imprudens déboisemens, enlever chaque année avec soin les pierres tombées des hauteurs, en faire des barrières pour arrêter les avalanches à leur origine ou des murs pour soutenir les terres qui s'éboulent, répandre plus également l'engrais recueilli dans les abris, assainir, drainer les parties humides et tourbeuses avec des tranchées remplies de pierrailles, s'abstenir de mettre sur les alpes plus de bétail qu'elles n'en peuvent nourrir, voilà ce que conseillent les personnes qui se sont spécialement occupées de la question. Comme en Suisse les recueils agricoles sont très répandus et que chacun sait lire, ces idées d'amélioration commencent à se répandre parmi les montagnards, et l'on remarque déjà qu'ils se mettent à les appliquer. Si donc les pâturages alpestres doivent diminuer encore par suite de l'inévitable ruine des hautes cimes, on peut espérer qu'à l'avenir l'œuvre de la destruction sera plus lente que dans le passé, parce qu'elle sera plus énergiquement combattue.

Jetons maintenant un coup d'œil sur la manière dont est dirigée la culture pastorale dans les montagnes. Les alpages forment le trait caractéristique de l'économie rurale de la Suisse et nourrissent, au moins pendant une partie de l'année, presque tous les animaux domestiques du pays, c'est-à-dire tous les moutons, toutes les chèvres, la moitié des chevaux et les trois quarts des bêtes à cornes, en tout plus d'un million et demi de têtes. Afin de faire vivre le nombreux bétail qui est la richesse presque unique des cantons montagneux, il faut de l'herbe l'été et du foin l'hiver, et beaucoup de foin, car la mauvaise saison dure longtemps, — de quatre à six mois, — et elle couvre la terre de plusieurs pieds de neige. Pour répondre aux besoins de toute l'année, les herbages sont divisés en deux catégories très distinctes : les prés à faucher et les pâturages alpestres. Les prés à faucher s'étendent toujours autour des habitations; ce sont ces pelouses d'un vert d'émeraude, d'une végétation

vigoureuse et drue, parfois plantées d'arbres et souvent arrosées, que l'étranger admire près des villages. Les pâturages au contraire ne se trouvent que sur les hauteurs, depuis 4,000 jusqu'à 8,000 pieds, là où l'homme ne réside plus d'une manière permanente. Ces pâturages élevés, on les appelle *alpages*, comme on sait, ou *alpen* dans la Suisse allemande. On distingue trois espèces d'alpes, d'après la hauteur à laquelle elles sont situées. Les unes sont les basses alpes, les alpes de mai, qui s'étalent sur les croupes inférieures des montagnes et dans les endroits bien exposés au soleil. Ce sont celles où la neige disparaît d'abord au printemps : déjà au mois de mai une herbe précoce y croît, serrée et succulente. Elles nourrissent les troupeaux pendant un mois entier, avant leur départ pour la montagne. Plus haut commencent les alpes moyennes, que les bergers nomment *kühalpen* (alpes à vaches). Elles montent jusqu'à 6,000 pieds. Elles sont situées tantôt au fond de quelque étroite vallée dominée de tous côtés par des murailles perpendiculaires ou des crêtes dentelées, tantôt sur des terrasses au haut des escarpemens ou sur leurs rapides versans, tantôt dans le voisinage même des glaciers. C'est là qu'apparaît la flore particulière des hautes régions, toute une merveilleuse variété d'herbes et de plantes qui conservent la vie sous la haute couverture des neiges, et qui donnent une nourriture aromatique, forte et extrêmement favorable à la production d'un bon lait. Enfin, au-dessus de la zone moyenne s'élèvent les hautes alpes, les *schaafalpen* ou alpes à moutons : elles ne s'arrêtent qu'à la limite des neiges éternelles. Au bord des abîmes, sur les pentes à pic, à des hauteurs vertigineuses, la chèvre et le mouton vont disputer au chamois les derniers produits de la végétation.

Le voyageur qui visite la Suisse pendant les mois de la belle saison ne voit presque pas de troupeaux; il cherche en vain ces belles vaches dont chacun parle : on lui dit qu'elles sont sur les alpes, et d'alpes il n'en traverse guère. C'est qu'en effet ces pacages élevés sont situés loin des villages, et les passages à travers les chaînes suivent généralement des gorges trop étroites pour en contenir. Lorsqu'on pénètre dans les solitudes des montagnes, parmi les hautes cimes, on entend tout à coup, au-dessus de soi, — à une hauteur si grande que d'énormes sapins paraissent des arbrisseaux, — le tintement argentin d'une clochette lointaine. C'est là qu'il faut monter pour rencontrer les troupeaux et pour voir se développer les pâturages alpestres dans toute leur beauté. Cependant, en franchissant certains cols, on peut voir se succéder, en de petits échantillons il est vrai, les trois zones superposées. Ainsi, lorsque du lac de Brienz on se dirige vers le Valais par la Grimsel et qu'on remonte la vallée

granitique de l'Aar, les riches herbages par lesquels on s'élève à Guttannen (3,450 pieds) sont fauchés pour la nourriture d'hiver. Ceux qu'on trouve plus haut, parmi les grands sapins, jusqu'au chalet de la Handeck (4,375 pieds), sont des *voralpen*, alpes de mai, fauchées aussi. Après les rochers désolés des Helleplaten, polis par les glaces antédiluviennes, les pâturages qu'on rencontre autour de l'hospice et jusqu'au pied du glacier de l'Aar (5,728 pieds) sont des alpes moyennes où paissent des vaches. Enfin ceux qui s'élèvent au-dessus du glacier de l'Aar (7,000 pieds), aux abords du Finster-Aarhorn, sont des hautes alpes pour les moutons. Il s'en faut néanmoins que ce soient là, dans toute la Suisse, les limites absolues des hauts pâturages. Dans l'Engadine et dans la vallée de Zermatt par exemple, les alpes inférieures sont à 6,000 pieds, les moyennes vont à 7,000, et les alpes à moutons à 8 ou 9,000 pieds, comme on peut le voir sur les contre-forts du Mont-Rose. On trouve même des pâturages à moutons complétement isolés au milieu des glaciers qui les environnent de toutes parts, semblables à des îles de fleurs au sein des vagues solidifiées d'une mer polaire. Ainsi, au centre du grand cirque de neige formé par les cimes multiples de la Bernina, les deux grands glaciers de Rosegg et de Cierva, qui en descendent, entourent complétement l'alpe Agaglioils, où les moutons n'arrivent qu'en traversant la surface perfide de ces grands fleuves pétrifiés. Près de Saas, dans le Valais, au pied des pics du Mischabel, le glacier de Fée enserre un pâturage du même genre, et on connaît assez le *jardin*, près de Chamouny, au fond de la Mer de Glace. Il y a plus encore : certains alpages sont d'un abord tellement difficile qu'il faut y porter les moutons à dos d'homme, ce qui inspirait à Saussure un véritable respect pour l'industrieuse énergie des montagnards. Ainsi des herbages montant par degrés depuis le fond des vallées jusqu'à la zone où toute végétation cesse, voilà ce que la nature offre à l'homme dans ces régions alpines. Comment donc a-t-il su en tirer parti?

Les prés autour des demeures sont à peu près partout parfaitement traités. Ils sont irrigués avec soin dès qu'on peut se procurer de l'eau, et ils reçoivent tout l'engrais que produit le bétail pendant l'hiver. En général, l'eau ne manque pas, car la pente considérable des rivières et des ruisseaux descendant des hauteurs permet de la conduire où l'on veut. Cependant en certains endroits l'irrigation a demandé de grands travaux que les habitans associés n'ont pas hésité à exécuter. Dans le Valais surtout, on peut en voir qui étonnent par leur hardiesse et leur étendue. C'est ainsi qu'on a amené une petite rivière depuis Rawyl jusqu'à Venthone, à une distance de cinq lieues, dans des conduits en bois, tantôt attachés au flanc

des rochers, tantôt franchissant hardiment les vallées, tantôt perçant la montagne. Sans doute il ne faut s'attendre ici à voir rien de pareil aux grandes irrigations de la Lombardie, l'espace manque pour cela; mais d'ordinaire, dans les prairies au fond des petits canaux cachés par les herbes, on entend courir avec un gazouillement charmant une eau vive, toute brillantée des paillettes argentées du mica, qui permet d'irriguer à volonté.

Les prairies des fonds sont engraissées deux fois. On hâte ainsi la végétation, et il le faut, car la bonne saison est courte. Toutes les matières fertilisantes sont généralement recueillies avec grand soin; les étables ont des réservoirs à purin en pierre ou en bois; les vidanges des villes et des bourgs ne se perdent pas, et les habitans des campagnes, qui en apprécient l'efficacité, les achètent à des prix très élevés. Comme la quantité de paille qu'on récolte est insuffisante pour les litières, on la remplace par des aiguilles de sapin ou par des feuilles sèches, et à cet effet on coupe même les branches de certains arbres. Quand à l'automne on voit les prairies toutes noires de l'engrais qu'on y répand, on s'explique la belle herbe verte dont elles se couvrent l'année suivante.

Là où l'on n'a pas d'alpes de mai, on permet au bétail de couper les premières pousses tendres du printemps, dont il fait ses délices après les privations de l'hiver; mais c'est une fâcheuse nécessité, car la première récolte du foin en souffre. On fauche une seconde fois à la fin d'août ou au commencement de septembre, et en octobre les vaches, redescendues des alpes, pâturent encore le regain jusqu'à ce que tombe la neige. La faux qu'on emploie est petite, mais très affilée, et c'est merveille de voir comme les prés sont tondus court : on dirait que le rasoir de quelque barbier géant a passé par là. Les alpes de mai sont la condition d'une bonne exploitation, car, en y mettant de bonne heure les troupeaux, on peut réserver les prés de la vallée uniquement pour le foin. Elles sont fumées comme ces derniers; elles reçoivent tout l'engrais recueilli dans les refuges où le bétail passe la nuit; aussi, après le départ des troupeaux vers les hauteurs, se couvrent-elles d'une herbe assez forte pour qu'elles puissent se faucher une fois, et donner encore après un bon regain à pâturer.

La rentrée du foin est la fête des vallées; c'est leur première, parfois leur unique récolte, et du succès alors obtenu dépendent les bons résultats de l'année. Quand la fenaison est terminée, de joyeux et abondans repas réunissent les faucheurs; le vin ou le *most* (le cidre du pays) circule à la ronde, et des cris de joie annoncent que la provision pour la mauvaise saison est assurée. Le foin qu'on recueille est délicieux; il a une odeur pénétrante et aromatique qui parfume tout

le fenil, et la sécheresse de l'air permet souvent de le rentrer si vite qu'il conserve une belle couleur verte. Dans certaines parties de la Suisse où il pleut souvent, on dépose l'herbe coupée sur une sorte de grand perchoir : c'est un pieu fixé en terre, et traversé à différentes hauteurs par des bâtons disposés en croix. Le foin étalé là-dessus sèche beaucoup plus vite, et n'est pas exposé à pourrir. Une autre phase de la vie pastorale des hauts cantons, c'est le départ pour les alpes, fête aussi, mais attendrie et mêlée d'adieux, car ceux qui partent, époux et enfans, s'exilent pour quatre mois au sein de pics neigeux. La caravane, qui s'élève lentement à travers les prairies verdoyantes et les noirs sapins, forme un charmant tableau : en tête marchent fièrement les deux vaches conductrices, portant la clochette, marque de leur dignité et preuve de leur expérience; leurs têtes sont ornées de fleurs. Les autres vaches les suivent une à une, et le taureau porte, attachée entre les cornes, la chaudière pour cuire le lait. Tout autour de ces animaux paisibles, la bande indisciplinée des chèvres dépense en bonds obliques et folâtres son humeur capricieuse. Puis viennent les petits bergers, qui sonnent de la trompe ou chantent leurs *jodels* aux trilles interminables, et enfin le *senn*, le pâtre principal, avec ses aides, conduisant le cheval chargé de tous les ustensiles nécessaires pour la confection du fromage. Arrivé sur l'alpe, on s'arrête d'abord à l'étage inférieur. C'est là que se trouve la *sennhutte*, le chalet grossier des hauteurs. C'est là aussi que les troupeaux se rassemblent chaque soir et que croît l'herbe la plus grasse et la plus précoce.

Celui qui n'a pas visité les chalets des bergers des Alpes peut difficilement se figurer la sauvage simplicité de ces refuges. Ils sont construits, tantôt en pierres brutes superposées, avec un toit de grandes dalles, quand ils sont situés au-dessus de la zone des forêts ou dans une région qui a été dépouillée de ses arbres, tantôt en gros troncs à peine équarris et placés les uns au-dessus des autres quand on a pu se procurer des sapins. Les chalets en troncs d'arbres, dont les joints ont été remplis de mousse, sont bien meilleurs que ceux en pierre; ils sont plus chauds et moins humides. L'intérieur se compose d'une grande place où se fait le fromage et d'une étable pour les cochons, au-dessus de laquelle on étend le foin qui sert de couche aux bergers. Dans l'unique pièce, point de cheminée, la fumée sort par les fentes du toit; point de fenêtre, la lumière entre par la porte ouverte; point de meubles, sauf peut-être un banc grossier ou une pierre qui tient lieu de siége et de table; point d'ustensiles de cuisine, sauf une écuelle et quelques cuillers en bois; — sous les pieds, la terre nue; sur la tête, quelques planches juxtaposées à travers lesquelles passe en sifflant l'âpre vent

des glaciers; dans un coin, au-dessus du foyer, une petite grue en bois, tournant dans des tourillons, à laquelle est suspendue une grande chaudière où l'on chauffe le lait pour faire le fromage. Dans le mobilier, on le voit, point de superflu; on s'étonne du peu qu'il faut à l'homme pour suffire à ses besoins, quand on songe à l'innombrable quantité d'objets qu'ailleurs il nomme indispensables. Tout dans ce rustique intérieur est noirci par la fumée, excepté pourtant les seaux en bois, la baratte, et ce qui est nécessaire pour recevoir et conserver le lait. Sur les alpes où on fait du beurre, les chalets sont ordinairement appuyés à un rocher, où l'on creuse une laiterie, souvent rafraîchie par quelque crevasse qui communique au loin avec l'air extérieur. Ces ventilateurs naturels servent de baromètre : aussi longtemps qu'il en sort un air froid, c'est signe de beau temps; si le courant s'attiédit, c'est qu'il va pleuvoir.

Un troupeau se compose ordinairement de 25 à 30 vaches à lait, sans compter le jeune bétail, de quelques cochons qu'on engraisse avec le petit-lait, et de quelques poulains. Le personnel régulier attaché à ce troupeau est de quatre personnes : le maître (*senn*, *alpadore* dans le Tessin) qui dirige la manipulation des produits et qui en tient note, son aide (*junger*) qui prépare le fromage de chèvre, l'ami (*der freund*) qui va dans la vallée chercher les provisions de bois, de pain, de sel, et qui y transporte les lourds fromages, enfin le jeune pâtre (*kühbub*) qui suit tout le jour le bétail. Voilà le nombre de personnes qu'exige une bonne division du travail; mais quand l'alpe est petite et le troupeau peu nombreux, le personnel se réduit à proportion, et souvent un berger doit remplir toutes les fonctions à lui seul; c'est alors, on le devine, une rude besogne. Les vaches appartiennent d'ordinaire à différens propriétaires : l'un en a cinq ou six, l'autre n'en a qu'une, mais tout le lait est mis en commun et les produits partagés, à la fin de la saison, d'après le nombre de vaches que chacun possède et aussi d'après le lait que donne chacune d'elles. C'est un compte à établir par le *senn*, qui est rétribué en argent ou en nature, ainsi que ses aides. Deux ou trois fois pendant la saison, les ayant-droit montent tous ensemble sur l'alpe, et vont constater par eux-mêmes, en présence les uns des autres, le produit de chaque bête; par cette espèce de procès-verbal, toute contestation est évitée. C'est le même principe d'association que celui des *fruitières* ou *fromageries*, si répandues même hors des Alpes, dans le Jura et dans les cantons de Vaud et de Fribourg. Chacun de ces cantons en compte plus de 500, et ces utiles sociétés s'établissent de plus en plus dans tout le pays. Parfois le *senn* entreprend l'exploitation à ses risques et périls; il loue l'alpe

et donne une somme déterminée à l'avance pour chaque tête qu'on lui confie.

Si maintenant on suit de plus près les montagnards au sein des solitudes alpestres où ils passent la belle saison, on se transporte aisément par l'imagination aux époques reculées où la race arienne menait encore une existence semblable, dont les racines de sa langue nous ont transmis les naïves images. La vie du *senn* et de ses compagnons est bien en effet celle de ces pasteurs primitifs. Du lait, du fromage, un peu de riz ou de farine de maïs, et du pain vieux de six mois ou d'un an, voilà leur ordinaire. Par le beau temps, leur travail n'est pas rude : il consiste à traire les vaches deux fois par jour, à transformer le lait en beurre ou en fromage et à surveiller le troupeau; mais par le mauvais temps tout change. Quand un orage éclate dans les hautes montagnes, que la grêle et le vent fouettent l'alpe avec furie, et que les roulemens du tonnerre, répercutés par les rochers, semblent annoncer quelque formidable convulsion de la nature, les troupeaux s'épouvantent, les vaches fuient au hasard, la queue dressée, l'œil hagard, droit devant elles, sans voir les précipices où elles peuvent rouler : il faut alors que les bergers arrêtent ces animaux éperdus, qu'ils les calment et les ramènent vers la hutte. Ils n'y parviennent pas toujours : il arrive que des vaches sont tuées ainsi en tombant de rochers à pic, et que même des hommes périssent en voulant les contenir ou les chercher. Ces accidens seraient moins fréquens, si tous les alpages possédaient des refuges pour les troupeaux, et si on avait soin de les y faire rentrer dès que le gros temps menace. Malheureusement beaucoup de hauts pâturages en manquent, là surtout où le bois devient rare. Dans plusieurs cantons, on a mis sous la protection de la loi de vieux sapins qui servent d'abri au bétail pendant les orages, et qu'on nomme pour ce motif *Wettertannen*. Un règlement récent, émané de la législature du canton de Glaris, va jusqu'à ordonner qu'à l'avenir toute alpe sera pourvue d'un refuge en pierre ou en bois. Aujourd'hui, pendant les grandes chaleurs, les vaches, incommodées des mouches et des rayons du soleil réfléchis par les parois des rochers, gravissent les escarpemens les plus abrupts pour s'y baigner dans l'air frais qui souffle toujours sur les sommets, et là aussi elles s'exposent à être précipitées dans les profondeurs des ravins.

Quand le troupeau a mangé toute l'herbe qui croît à la hauteur du chalet, il monte d'un étage, et trouve de nouveau dans cette région plus froide une nourriture tendre et une végétation fraîchement épanouie. Ainsi, s'élevant toujours plus haut à mesure que la zone inférieure est rasée et que la saison avance, il arrive vers la fin

de l'été à la limite des pâturages qui lui sont destinés. C'est là qu'il trouve les plantes les plus aromatiques, celles qui donnent le lait le meilleur et le plus crémeux. Le nombre est encore assez grand des espèces qui, sur ces hautes alpes, font à la fois les délices des troupeaux et la joie du botaniste. Celles que les bergers estiment surtout sont la branche-ursine (*meum mutellina*), dont l'ours mange la racine, et dont la marmotte fait du foin pour se nourrir l'hiver dans son terrier, une espèce de plantain aux feuilles étroites, mais à racine énorme (*plantago alpina*), un vrai type de plante alpine, deux ou trois espèces d'alchemille (*alchemilla alpina, pentaphylla et moschata*), quelques papilionacées (*trifolium alpinum, medicago minima*, etc.), plusieurs graminées qui montent moins haut que les dicotylédonées, mais dont on trouve jusque près des neiges une espèce vivipare très curieuse, la *poa alpina vivipara*, et une autre d'excellente qualité, le *phleum alpinum*, enfin des carex et des luzulées, parmi lesquelles la *luzula spadicea* est particulièrement recherchée par le bétail. Auprès des chalets, dans les endroits souvent engraissés, se développe une végétation plus plantureuse et moins fine; il s'y mêle aussi fréquemment des espèces dangereuses : l'aconit, la jusquiame, la renoncule des montagnes, l'anémone alpine, la digitale, etc. Les vaches les évitent, mais les jeunes bêtes en mangent parfois au grand détriment de leur santé, et il serait à désirer que les pâtres, qui connaissent bien ces plantes, les extirpassent avec soin. Il semble d'abord que dans les alpes les troupeaux ne doivent trouver que difficilement de quoi se désaltérer. On croirait en effet que sur ces pentes rapides, sur ces terrasses suspendues au haut des murs de rochers qui enceignent les vallées, sur ces amphithéâtres gigantesques qui se perdent dans les nues, les fontaines doivent absolument faire défaut; il n'en est rien pourtant. Nulle part elles ne jaillissent aussi nombreuses et aussi pures. On ne peut faire un pas sans rencontrer, soit quelque filet cristallin qui précipite sa course vers la rivière, soit quelque marais tourbeux où l'on risque de se mouiller plus que le pied. Les eaux des neiges, des glaciers ou du ciel filtrent doucement en terre, rencontrent quelque couche imperméable, suivent la déclivité et viennent sourdre enfin à mi-côte des hauteurs et même bien près des cimes. Souvent les bergers recueillent l'une de ces sources, et la conduisent, au moyen de sapins forés, dans un grand tronc creusé en forme d'abreuvoir. D'ailleurs les petits lacs ne manquent pas, et le bétail aime à s'abreuver dans leurs eaux fraîches et transparentes.

Arrivées à l'extrémité de leur domaine, vers la fin du mois d'août, les vaches commencent à descendre. Elles reviennent lentement sur leurs pas, et s'arrêtent encore quelques jours à chaque étage précé-

demment gravi, pour se nourrir des plantes tardives et de celles qui ont donné une seconde pousse. Vers la mi-septembre, elles quittent les hauteurs et retournent dans les alpes de mai. Enfin elles profitent encore des derniers beaux jours de la saison pour manger le regain des prés à faucher, jusqu'à ce que l'hiver les confine définitivement dans l'étable, où elles trouvent le foin odorant que la prévoyance de leur maître a préparé pour elles pendant l'été. Ainsi se termine le cercle de ces migrations périodiques, dont le progrès de la végétation et la marche d'abord ascendante, puis descendante du soleil déterminent les étapes. Malheureusement le mauvais temps vient quelquefois en interrompre la succession régulière. Au milieu de la belle saison, un orage survient; la température se refroidit subitement, et en plein mois de juillet ou d'août les pâturages élevés disparaissent sous une épaisse couche de neige. En vue de cette éventualité, les chalets sont toujours pourvus d'une petite provision de foin; mais si les herbages ne sont pas bientôt dégagés de la couche intempestive de frimas qui les dérobe à la dent des troupeaux, il faut faire descendre ceux-ci en attendant que la neige fonde, et ce retour anticipé dans les prairies inférieures est toujours accompagné d'une certaine perte sur la récolte du foin et de beaucoup de fatigues pour les bergers.

Au-dessus des alpes à vaches s'élèvent, avons-nous dit, les alpes à moutons. Elles sont généralement situées sur des pentes si rapides, sur des escarpemens si dangereux, qu'on n'ose y aventurer les bêtes à cornes, malgré l'habitude qu'elles ont de gravir les montagnes. La neige n'abandonne ces pâturages qu'à la fin de juin ou au commencement de juillet. La flore y est déjà très réduite et n'acquiert qu'un faible développement. Toutes les plantes rampent le long du sol et semblent concentrer leur vitalité dans les grandes racines qu'elles enfoncent profondément en terre. Les espèces sont représentées par des variétés naines, et les arbres mêmes atteignent à peine la taille d'un pouce, comme le *salix alpina*, le *betula nana*, qui n'apparaît guère ailleurs que dans les tourbières de la Laponie, l'*alnus viridis*, l'aune nain qui tapisse les pentes jusqu'aux abords des neiges, ou le petit genévrier, *juniperus nana*, qui à la Bernina dépasse l'altitude de 8,000 pieds. C'est parmi les pierres tombées des sommets, dans les couloirs entre des rochers, sur des déclivités en apparence inabordables, que les moutons doivent chercher leur nourriture. Ils restent sur ces alpes jusqu'à ce que la neige les chasse vers la plaine. Généralement on ne leur construit pas d'abri, et dans les mauvais temps il faut qu'ils cherchent un refuge sous quelque roche qui surplombe; le berger qui les garde a seul un petit chalet où il passe la nuit. Il doit parfois conduire son troupeau

dans des solitudes si sauvages et si écartées, qu'il reste plusieurs semaines sans voir personne. C'est ainsi que dans le Berner-Oberland, au pied de l'Eiger, il est une alpe si éloignée de la vallée de Grindelwald, que les deux bergers qui y résident demeurent pendant deux mois complétement isolés, sans autre visite que celle des intrépides touristes qui tentent par les glaciers le difficile passage du Straleck. Dans certains endroits, les moutons sont entièrement abandonnés à eux-mêmes, comme par exemple dans la vallée de Zermatt et au-dessus des grands glaciers d'Aletsch. Ils vivent là pour ainsi dire à l'état sauvage; seulement un berger va de temps en temps leur porter le sel dont ils ont besoin. Parmi les pâturages à moutons, quelques-uns sont si étendus qu'ils nourrissent plusieurs milliers de ces animaux. Le Gaulischaafberg, dans l'Urbachthal, peut donner l'idée de ce genre d'alpages. Le mouton est, comme on le voit, l'objet de peu de soins en Suisse : aussi les races ovines ne présentent-elles rien de remarquable. Elles livrent une bonne viande de boucherie et une laine grossière. On a essayé de les améliorer par le croisement avec des races étrangères, mais il paraît que les rudes épreuves auxquelles ces animaux sont soumis dans les alpes ont fait échouer les tentatives commencées. La vallée de Frutigen, dans le canton de Berne, fait exception au reste de la Suisse, car on y soigne particulièrement l'élevage des bêtes à laine, qui appartiennent à une race spéciale très estimée, et dont les toisons servent à faire sur place une sorte d'étoffe destinée aux jupons des paysannes. La race ovine compte en tout environ 400,000 têtes.

Généralement l'étendue des hauts pâturages est proportionnée à celle des prés inférieurs. Pourtant dans quelques districts, notamment dans le canton des Grisons, il n'en est pas ainsi. Dans la partie supérieure du pays, le fond des vallées est très resserré, et les croupes des montagnes au contraire sont très étendues; par suite, les habitans, qui récoltent peu de foin, ne peuvent nourrir l'hiver assez de moutons pour profiter utilement durant l'été de tous les herbages des hauteurs : afin d'en tirer parti, ils les louent à des bergers lombards de la province de Bergame, qui amènent leurs troupeaux sur les alpes de la Suisse. C'est une singulière rencontre dans les paysages si pittoresques de l'Engadine ou du Rheinwald que celle de ces Bergamasques au teint brun, aux longs cheveux noirs bouclés, au chapeau calabrais, avec leurs grands moutons à oreilles pendantes et leur mulet portant tout leur mobilier. On dirait des brigands siciliens transportés au milieu des glaciers du nord, et cependant ils sont doux, probes et industrieux; ils font d'excellent fromage, et au retour, vers la mi-septembre, ils vendent les toisons à Borgofesio, où se tient un marché de laine important. On estime

que dans les Grisons arrivent 40 ou 45,000 moutons bergamasques, pour lesquels les communes, propriétaires des pâturages, reçoivent de 40 c. à 1 fr. 50 c. par tête. La recette totale monte à une quarantaine de mille francs; mais comme le mouton s'attaque volontiers aux jeunes pousses des arbres et empêche ainsi le repeuplement des forêts, il se produit à cette heure un vif mouvement d'opposition contre les troupeaux étrangers, et déjà plusieurs alpes leur ont été enlevées.

En dehors des trois espèces de pâturages que nous venons de décrire, il est encore certains escarpemens si périlleux que le mouton même ne s'y aventure pas. Là ose gravir le montagnard, une faux à la main, pour faire la récolte du *foin sauvage* (*wildheu*). Comme l'homme n'a pu tracer au milieu des abîmes la limite de la propriété privée, l'herbe qui croît dans ces lieux presque inaccessibles est à Dieu, c'est-à-dire aux pauvres; mais les pauvres ici ont tous une vache, des chèvres ou des moutons : il leur faut donc du foin. Jusqu'au 13 août, nul ne peut faucher; à partir de ce jour, celui qui occupe le premier une place où pousse l'herbe sauvage a le droit de la couper. C'est donc à qui partira le plus matin pour la laborieuse expédition. Malgré cette compétition, les querelles sont rares, et au lever du soleil chacun, accroché à la pente qu'il a conquise, pousse des cris de joie ou fait retentir la corne des Alpes. Pour se livrer à leur dangereux travail, les *wildheuers*, les faucheurs de foin sauvage, s'attachent au pied des pointes en fer qui les empêchent de rouler au fond des précipices, et malgré cette précaution les accidens ne sont pas rares. Lorsque la fenaison est terminée, il s'agit de faire descendre le foin dans la vallée. Si la provision est rassemblée au bord d'un escarpement à pic, rien de plus facile : on lie le foin en bottes qu'on lance dans le ravin; mais d'autres fois il faut attendre l'hiver, et jusque-là on met la récolte en meules maintenues par des pierres ou des branches de sapin. Quand la neige partout étendue a comblé les creux du terrain et rendu tous les chemins abordables, de hardis jeunes gens montent avec des traîneaux, y placent le foin et se lancent sur les déclivités des montagnes avec la rapidité de l'avalanche. C'est un des plaisirs de la mauvaise saison, accompagné, il est vrai, de beaucoup de fatigues et de dangers réels. Le foin si laborieusement conquis a d'abord le grand avantage de ne rien coûter que la peine de le faucher; ensuite il fait profiter la vallée de la végétation perdue des hauteurs, et en augmentant la quantité du fumier il empêche l'épuisement des prés inférieurs. Sans le foin sauvage, une foule de petites gens seraient ruinés, et le chiffre du bétail s'abaisserait notablement.

On estime que les alpages contribuent au produit total qu'en Suisse on obtient du lait dans la proportion de 27 francs par *juchart* de 36 ares, sans compter la nourriture qu'ils livrent l'été à cent mille chevaux et à un demi-million de moutons; cela ferait donc en tout un produit d'à peu près 100 francs par hectare. C'est beaucoup pour des terrains d'une situation si exceptionnelle et où la végétation n'a qu'une durée de quatre mois au plus.

Si, dans les cantons alpestres, la culture pastorale offre certaines particularités qu'on ne rencontre pas ailleurs, l'organisation de la propriété a de même quelques traits caractéristiques qui méritent attention. Très peu d'alpages appartiennent à une seule personne; presque tous sont des biens communs ou indivis, mais dans cette indivision même il existe plusieurs degrés. Il y a tout d'abord une distinction à faire entre les alpages appartenant aux paroisses et ceux dont les parts indivises appartiennent à des particuliers. Ceux de la première classe sont de beaucoup les plus nombreux. Point de commune ou de groupe de communes qui ne possède une grande étendue de hauts pâturages. Dans les alpages communaux, il y a trois catégories qui se distinguent d'après la manière dont la jouissance en est réglée. Les uns sont exclusivement réservés aux pauvres ou à ceux qui sont considérés comme tels; leur accorder le droit de faire paître leur bétail, telle est la forme que prend ici la bienfaisance publique, et certes elle ne suppose pas une misère bien profonde chez ceux qu'elle a pour but de secourir. La jouissance de la seconde espèce d'alpages revient à tous les habitans de la commune, et chacun a le droit d'envoyer au pâturage tous les animaux domestiques qu'il a nourris pendant l'hiver. Il est probable qu'autrefois c'était là la règle générale; mais quand la population s'est accrue et que le chiffre des bêtes à cornes a augmenté, il a fallu en arriver à des règlemens plus sévères. C'est alors qu'ont pris naissance ceux qui caractérisent le troisième genre d'alpages. La jouissance de ceux-ci est attachée à la possession d'un bien dans la vallée. Les prés à faucher sont divisés en autant de parcelles fictives qu'ils peuvent entretenir de vaches l'hiver, et le nombre de ces parcelles que chacun possède détermine le nombre de têtes de bétail qu'il a le droit d'envoyer sur les alpes pendant l'été. On ne peut jamais, en aucun cas, y faire paître une bête qu'on n'a pas entretenue l'hiver. Comme les pâturages ne sont pas tous d'égale qualité, les mêmes troupeaux ne sont pas dirigés chaque année vers les mêmes endroits : il s'établit une rotation continuelle, de manière à n'avantager personne. Le nombre de moutons et de bêtes à cornes auquel chaque alpe peut donner la nourriture est aussi strictement limité. Les alpages indivis appartenant à des particuliers sont censés contenir autant de

parts qu'ils peuvent nourrir de vaches, et chacune de ces parts forme une propriété qu'on a la faculté de vendre ou de louer à son gré. Les coïntéressés se réunissent une fois par an pour nommer un directeur de l'alpe, *alpenmeister*, et pour régler les travaux qui sont à exécuter. Chaque alpe a son règlement, auquel les copropriétaires sont tenus de se soumettre. Ces sortes de biens sont de droit indivisibles, et en effet une exploitation commune paraît seule possible. Un usage en vigueur dans beaucoup de communes est celui qui interdit la jouissance des alpages au bétail étranger à la localité d'après le principe : « la montagne ne peut recevoir que ce qui vient de la vallée. » Sans doute un semblable règlement est une entrave à la libre disposition des biens, mais il est dicté par un principe sagement conservateur. Il faut nécessairement qu'il existe un certain équilibre entre l'étendue des hauts pâturages et celle des prairies inférieures. Si les habitans d'une commune étaient privés de la jouissance d'une partie de leurs alpes, ils devraient consacrer au pâturage d'été une proportion équivalente de leurs prés à faucher, et ils ne pourraient plus entretenir la même quantité de bétail. Les plus pauvres seraient obligés d'émigrer, et le village perdrait la moitié de sa population. Le régime actuel maintient une certaine égalité dans le partage des biens, rend l'extrême misère impossible et assure à chacun les moyens de vivre en travaillant, toutes conditions très favorables au maintien de la démocratie.

En parlant des pâturages des hautes alpes, on ne peut oublier un phénomène atmosphérique qui en rend seul l'exploitation possible. Il s'agit du vent du sud qu'on appelle *föhn;* c'est le courant d'air chaud qui, prenant naissance sur les sables brûlans du Sahara, épouvante les caravanes en Afrique sous le nom de simoun, passe la Méditerranée, énerve, abat en passant les populations italiennes qui maudissent le sirocco, et, traversant les Alpes, débouche en Suisse, où les montagnards bénissent son arrivée. Le mot de *föhn* a la même racine que le nom latin *Favonius.* C'est toujours le vent du midi que chantait Horace :

Solvitur acris hiems grata vice veris et Favonî,...

et il produit encore le même effet. Au printemps, il fond les neiges avec une rapidité prodigieuse. Le long hiver en a entassé dans les vallées et sur les montagnes des masses énormes; le *föhn* commence à se faire sentir; il amène une chaleur de 25 à 30 degrés; l'air s'adoucit, s'échauffe comme par enchantement, le vent tiède continue à souffler pendant quatre ou cinq jours de suite. L'atmosphère est alors d'une pureté admirable; l'épaisse couche glacée qui

couvrait la terre se liquéfie donc bientôt, et mille filets d'eau vont grossir les torrens longtemps muets qui reprennent leur course et leurs sourds grondemens. Tout renaît, tout verdit; l'herbe pousse, les fleurs s'ouvrent, et les troupeaux sortent joyeux de l'étable, délivrés d'une réclusion de cinq mois. Débarrassée de son linceul polaire par la douce haleine du midi, la nature entière s'épanouit, comme si une fée bienfaisante l'avait touchée de sa baguette. Le mythe antique s'impose à l'esprit, et l'on ne peut s'empêcher de dire : C'est Flore qui revient précédée par les zéphyrs. Le *föhn* fait plus d'effet sur la neige en un jour que le soleil en huit. Il en fond de trois à quatre pieds en vingt-quatre heures, car il agit nuit et jour. En automne, il mûrit les fruits et les moissons, sèche même à l'ombre le foin du regain et les pommes pendues le long des chalets pour la provision de l'hiver. « Sans le *föhn*, dit le Grison, ni le bon Dieu ni le soleil d'or ne peuvent rien. » Il est certain que sans l'influence de ce courant d'air brûlant, la neige se maintiendrait tout l'été sur les hautes alpes, et les glaciers grandiraient sans cesse, envahissant toutes les vallées. Il y eut un temps dans l'une des dernières époques géologiques où il en était ainsi. De gigantesques glaciers remplissaient les vallées du Rhin, du Rhône, de l'Aar, de la Reuss, jusqu'au pied du Jura, comme l'attestent encore les blocs erratiques transportés au loin et les rainures polies produites, à des hauteurs considérables, dans le flanc des montagnes latérales par le frottement des moraines et des débris qu'entraînait la marche séculaire des glaces. C'est le *föhn*, affirme-t-on, qui en naissant a délivré la Suisse de sa température boréale, et le *föhn* est né au moment où le Sahara, sortant des flots de l'océan équatorial, est venu exposer aux rayons des tropiques ses immenses plaines de sable si facilement réchauffées (1). C'est en tout cas au doux *favonius* que la Suisse doit maintenant ses beaux pâturages des hauteurs; mais s'il est le bon génie du pays, il exerce aussi, dans ses jours de fureur, d'épouvantables ravages : parfois il souffle avec une violence dont on ne peut se faire une idée. Franchissant les sommets des Alpes, il s'abat dans les vallées dirigées du sud au nord avec la rapidité de la foudre; il brise les arbres, enlève les toits, couche les récoltes, soulève les flots des lacs et y abîme les barques imprudentes. Comme il est brûlant et sec, il dessèche tout : les fleurs se fanent, les plantes languissent, les charpentes se retirent, craquent et prennent feu à la moindre étincelle. C'est ainsi que toute la ville de Glaris fut réduite en cendres en 1861. Dans les lieux les plus

(1) La France ne peut sentir au même degré que l'Italie et la Suisse les effets du vent du Sahara, parce que le grand massif de l'Atlas l'arrête en Afrique même, tandis que cette haute chaîne s'abaisse en face de la Sicile, de l'Italie et de la Suisse.

exposés, quand le *föhn* souffle, tous les feux doivent être éteints; on ne peut même cuire ses repas, et des gardes préposés par les communes font observer ces règlemens, dont personne ne conteste l'utilité.

II.

Après les pâturages viennent les forêts, qui occupent une étendue presque aussi grande, 712,800 hectares, ce qui fait 18 pour 100 du territoire de la Suisse (1), et à peu près 1 hectare 1/2 par famille. Chose singulière et en même temps fâcheuse, ce ne sont point les cantons des montagnes qui sont les plus boisés. Ainsi ceux d'Uri, de Schwyz, Unterwalden, Tessin, Glaris, Berne, ont moins de forêts que ceux de Schaffhouse, Bâle, Soleure, Zurich, Argovie, Vaud et Thurgovie. Il est vrai qu'il faut déduire de la superficie des premiers la place occupée par les hautes chaînes où les arbres ne croissent plus; mais d'un autre côté la part réservée à la charrue y est extrêmement réduite, et plus le pays est entrecoupé de ravins, de hauteurs abruptes et de rochers à pic, plus les vallées ont besoin de la protection que les massifs boisés peuvent seuls leur assurer. C'est surtout dans la composition des forêts qu'on peut suivre, d'étage en étage, l'influence de l'échelle des altitudes qui détermine presque uniquement en Suisse les différens modes d'exploitation des productions végétales. Dans ce pays de contrastes, où l'on rencontre dans les limites étroites de quelques lieues toutes les gradations de climat, depuis la douce température de l'Europe méridionale jusqu'aux glaces éternelles des régions arctiques, l'agronome doit souvent interroger le botaniste, et sans ses indications, il ne se ferait qu'une idée imparfaite des richesses que la nature offre ici aux besoins de l'homme.

Le premier arbre qu'on trouve immédiatement au-dessous de la région des neiges permanentes est le pin rampant (*pinus mugho*). A côté des rhododendrons, il étale le long du sol ses branches, en tout sens ramifiées, hérissées, entremêlées, qui recouvrent d'un épais manteau de verdure foncée les parois des montagnes où il croît. Il s'accroche dans les fentes des pierres, il se couche, il se tord, et n'élève enfin sa tige qu'à six ou huit pieds de hauteur. Il suit ordinairement la direction de la pente, et se projette ainsi au-dessus des précipices, qu'il borde d'un ourlet verdoyant. Ce serait une essence précieuse, si elle acquérait plus de développement;

(1) La Suisse n'a donc de boisé que le sixième de son territoire, tandis que la Prusse en a le cinquième, l'Autriche un quart, la Bavière et le Wurtemberg un tiers; mais elle a plus de forêts que l'Angleterre, la France, l'Italie, l'Espagne ou la Belgique.

mais ce nain de la famille des résineux ne livre guère qu'un peu de bois à brûler aux pâtres des alpes à moutons. A deux cents pieds plus bas commencent à se montrer deux espèces d'arbres très différens d'aspect, mais également utiles, l'arole (*pinus cembro*) et le mélèze (*larix europæa*). L'arole, aux rameaux d'un vert sombre, se mêle d'ordinaire aux mélèzes, dont les aiguilles, petites, fines, légères, et d'une teinte si douce, se renouvellent à chaque printemps. Ces deux arbres semblent préférer les hautes croupes de formation cristalline, et pour les voir dans toute leur beauté il faut les chercher dans les vallées sauvages des Grisons, dans les gorges latérales de l'Engadine surtout. Là ils forment de vastes forêts où l'on peut errer des jours entiers, et où des races d'animaux, partout ailleurs éteintes, trouvent encore un dernier asile, entre autres le gigantesque coq des bois, le tétras, aux cris retentissans, qui le trahissent à l'époque des amours, et l'ours brun, qu'on vient traquer jusque dans ces solitudes pour en peupler les fosses de Berne. L'arole croît avec une lenteur extrême : pour former un beau fût, il faut cinq ou six siècles. Il porte un gros cône arrondi qui contient des amandes douces que se disputent les aigles et les jeunes pâtres. Son bois résineux, d'un grain très serré, est extrêmement précieux, et l'on s'en sert pour lambrisser les chambres, qu'il orne de ses belles teintes brunes et qu'il parfume d'une douce odeur d'aromate. Le mélèze est moins recherché pour les ouvrages de boiserie, mais il résiste admirablement aux intempéries de l'air, et dans les premières années il croît extrêmement vite. Fortement implanté par ses longues racines traçantes, il résiste à toute la violence des tempêtes sur les escarpemens les plus exposés, et jamais ses branches flexibles ne se brisent sous le poids des neiges. L'arole et le mélèze se plaisent au milieu des frimas d'un hiver de huit mois et dans l'air raréfié des hautes chaînes : à moins qu'on ne les y plante, ils ne descendent pas dans les vallées inférieures (1), et ils forment encore des massifs jusqu'à 6,200 pieds sur le versant nord et 7,000 pieds sur le versant sud. L'épicéa est le conifère le plus répandu. On le trouve à peu près partout, mais principalement sur les montagnes calcaires, qu'il orne de ses élégantes pyramides de rameaux superposés, d'un vert presque noir. Le sapin argenté avec ses aiguilles striées de

(1) Comme le mélèze réunit deux qualités qui d'ordinaire s'excluent, — une croissance rapide et un bois très durable, — on en a beaucoup planté, même dans des pays peu élevés, comme en Allemagne et en Belgique. Dans ces régions basses, il croît d'abord très vite, mais vers trente ans il se met en graines et cesse de se développer. Arbre mystérieux, dit avec raison je ne sais quel traité de sylviculture, on ne peut deviner ce qui lui convient. Brantôme, invoquant l'autorité de César, raconte que le bois de mélèze est incombustible : il n'en est rien.

filets blanchâtres, le pin sylvestre aux branches rigides d'un vert glauque, accompagnent l'épicéa jusque vers 6,000 ou 6,500 pieds; mais partout on les rencontre en moindre abondance. Ce sont les résineux qui constituent en Suisse la beauté du paysage et la richesse du montagnard; ils lui fournissent les matériaux nécessaires pour élever les parois de sa demeure, la couvrir, la chauffer, chose essentielle au milieu des frimas, pour fabriquer tous ses meubles, ses outils, les clôtures de ses prés, les conduits de ses fontaines, etc. Cette énumération indique assez que sans ces arbres, qui croissent dans les fentes des rochers et résistent aux froids les plus vifs, les hautes vallées seraient inhabitables.

Parmi les arbres à feuilles caduques, le hêtre est le plus commun. Il n'apparaît qu'exceptionnellement dans la zone alpestre, où il s'élève par endroits jusqu'à 4,500 pieds, dans le canton du Tessin par exemple. Ce n'est que dans la région inférieure qu'il forme des massifs boisés. On le rencontre principalement sur le terrain de la molasse et du calcaire, notamment dans le Jura. Dans beaucoup de localités, on recueille ses feuilles pour remplacer la paille, qui fait généralement défaut. Celles de l'érable servent au même usage. Le chêne, si commun dans toutes les forêts de l'Europe centrale, est extrêmement rare dans toute la Suisse, et les chemins de fer, qui en réclament le bois pour leurs billes, l'ont presque entièrement fait disparaître. Les deux espèces de bouleaux, les *betula alba* et *nana*, et l'aune dans sa forme alpine accompagnent les résineux jusque vers la limite des neiges; mais avec leurs branches rampantes et rabougries, leurs formes naines, ils n'ont d'autre utilité que de retenir les terres sur les déclivités des montagnes et d'empêcher la formation des avalanches. Aux bords des cours d'eau s'élancent le tremble, qui monte jusqu'à 5,000 pieds le long de l'Inn, et le frêne, qui a une certaine importance pour l'étable, parce que, dans plusieurs vallées, son feuillage, séché comme du foin, sert l'hiver de nourriture au bétail. Telles sont les principales essences qu'on trouve en Suisse; mais celles à feuilles persistantes l'emportent de beaucoup sur les autres pour la masse et pour la qualité de leurs produits.

La plupart des forêts appartiennent aux communes. Les différens cantons en possèdent tout au plus la vingtième partie, et les particuliers n'en ont guère davantage. Dans les régions bien boisées, les forêts communales sont encore assez étendues pour fournir largement et sans mesure aux habitans le bois de chauffage et de construction dont ils ont besoin. Dans les districts où les forêts deviennent plus rares, on procède avec plus de ménagement, et la quantité de bois dont chaque ménage peut disposer est strictement limitée. Même

avec ces restrictions, on comprend quel énorme avantage c'est pour les habitans de la campagne de pouvoir obtenir gratuitement les matériaux nécessaires pour entretenir ou rebâtir leur demeure, et les moyens de la tenir chaude pendant les longs hivers. On estime que chaque famille consomme en moyenne par an 2 1/2 *klafters* cubes (le *klafter* équivaut à 5,83 stères), ce qui fait en tout, pour les 485,087 ménages qu'accusait la statistique de 1853, un total de 1,212,718 *klafters*, estimés 25 francs le *klafter*. En ajoutant une exportation annuelle de bois d'une valeur de 10 millions, on obtient, pour le produit annuel des 712,800 hectares de forêt que possède la Suisse, une somme de 40 millions de francs ou environ 56 francs par hectare (1). Ce produit est sans doute très beau; malheureusement il n'est réalisé qu'aux dépens du capital forestier. En effet, d'après les calculs du département de l'intérieur, on estime qu'on ne peut régulièrement obtenir de chaque *juchart* de 36 ares qu'à peu près un demi-*klafter* de bois, tandis qu'on en abat 67 centièmes de *klafter*. L'excès de la consommation menace donc l'avenir des forêts; on n'en est point étonné quand on songe que le bois est à peu près l'unique moyen de chauffage, non-seulement dans les foyers domestiques, mais dans les usines, dans les bateaux à vapeur, dans les locomotives mêmes, et que, dans une grande partie de la Suisse, les murs, les toits des maisons, des granges, des étables, les clôtures et les conduits d'eau sont uniquement en bois. A mesure que l'industrie se développe, le besoin du combustible augmente; on le paie à des prix plus élevés, et les causes qui poussent les communes et les particuliers à forcer les coupes agissent avec plus d'intensité. D'autre part, il est vrai, la cherté du bois et l'extension du réseau ferré permettront au charbon étranger de pénétrer en Suisse et de remplacer de plus en plus le bois. L'importation de la houille monte déjà à 70,000 tonnes.

Les funestes effets du déboisement dans les pays de montagnes ont été si souvent et si bien décrits qu'il est inutile d'y insister ici. Nulle part la destruction des forêts ne peut occasionner plus de désastres que dans les hauts cantons, tous couverts de crêtes abruptes et de vallées profondément déchirées. Que dans les gorges alpestres certains bois protecteurs soient abattus, et en quelques années l'aspect du pays change, la montagne se pèle, les versans se ravinent, la terre végétale des pentes gazonnées est emportée par les eaux; il ne reste plus que le rocher nu, et dans les vallées les terres cultivées disparaissent sous les débris qu'entraînent les tor-

(1) D'après M. J. Clavé, l'hectare de forêt ne produit en France que 34 francs et en Prusse que 22 francs seulement; mais il est à remarquer que les bois de la Suisse sont presque tous des futaies peuplées d'arbres séculaires.

rens. La vallée du Rhin en amont du lac de Constance, celle de la Nolla derrière Tusis, celle d'Urseren dans le canton d'Uri, la plupart des vallées du Tessin, sont de tristes exemples de ces irréparables dévastations. Une autre conséquence de la diminution des massifs boisés particulière à la Suisse, c'est que le climat se refroidit et que par suite le niveau de la végétation arborescente descend. En maints endroits, entre autres aux passages de la Fluela et du Juliers, le voyageur est frappé de voir d'énormes troncs morts, noircis par les tempêtes, squelettes séculaires d'arbres jadis vigoureux, qui ont vécu là où depuis longtemps il a cessé d'en croître. Les glaciers aussi avancent et tendent à regagner le terrain qu'ils ont perdu à la cessation de la période *glaciaire*. Naguère encore on attaquait les forêts sans ménagement, on coupait à blanc, et les chèvres arrêtaient radicalement toute espèce de repeuplement. On cite une commune des Grisons qui, voulant transformer un bois en pâturage, essaya à plusieurs reprises de le brûler sur place sans pouvoir y réussir, et qui, quelques années après, pouvait obtenir 20,000 florins des arbres qu'elle avait voulu réduire en cendres. Heureusement on s'est aperçu du danger : des voix éloquentes se sont élevées pour le signaler, et on commence à comprendre de plus en plus que sans combustible toutes les hautes vallées deviendraient inhabitables, et que la moitié de la Suisse se transformerait en un désert glacé. Celui qui veut se faire une idée du degré de misère où tombent les populations alpestres quand les bois leur font défaut n'a qu'à visiter dans les Grisons le val d'Avers qui s'ouvre derrière la gorge de la Roffla sur le haut Rhin et qui s'étend jusqu'au passage du Septimer; il verra les habitans réduits à la plus triste existence et obligés d'employer la fiente de leurs bestiaux comme unique combustible.

Avant que des observations multipliées eussent indiqué tous les désastres qui accompagnent le déboisement des hauteurs, on avait déjà remarqué que certains massifs boisés formaient la seule protection efficace des villages et des routes qu'ils défendaient contre la chute des avalanches : aussi les autorités locales veillaient-elles à leur conservation, et il était strictement interdit d'y abattre des arbres. C'est ce qu'on appelait des *bannwälder* dans la Suisse allemande. Ces précautions suffisaient autrefois, quand une population peu dense encore trouvait sans peine dans ses immenses forêts un combustible surabondant. Aujourd'hui, malgré la répugnance qu'inspire dans une société démocratique toute intervention du pouvoir central, plusieurs législatures cantonales ont voté récemment une série de lois destinées à imposer aux communes, en tout indépendantes, des règlemens sévères pour l'exploitation de leurs forêts.

Berne, les Grisons, Thurgovie, Argovie, Schaffhouse, Fribourg, le Valais, Neuchâtel, Vaud, Saint-Gall, Soleure, ont sérieusement mis la main à l'œuvre. Le Tessin (1) lui-même, où les bois étaient ravagés avec autant d'imprévoyance qu'en Lombardie, le Tessin s'est ému dans ces dernières années. Désormais les défrichemens et les coupes sombres ne sont plus permis qu'après enquête et autorisation de qui de droit. Dans plusieurs cantons, des pépinières ont été établies aux frais du trésor public, des semences et de jeunes plants sont livrés à bas prix aux communes et aux particuliers. Des inspecteurs et des gardes forestiers cantonaux ont été nommés, et pour les former à l'exercice de leur profession, on a ouvert des cours à la fois théoriques et pratiques. Argovie a même fondé une école fréquentée déjà par deux cent cinquante élèves. Chaque année, les autorités cantonales publient un rapport constatant l'état des forêts et les améliorations réalisées; mais dans ces rapports une observation qui revient fréquemment, c'est que le système électif appliqué aux fonctions d'inspecteurs empêche ces utiles fonctionnaires de rendre tous les services que peuvent attendre d'eux les pays où ils vieillissent dans un emploi qui demande avant tout une longue expérience et une parfaite connaissance des conditions particulières à chaque localité. Quoi qu'il en soit, l'opinion est saisie de la question, et il faut espérer qu'à l'avenir la Suisse saura conserver avec un soin jaloux sa belle couronne de verdure, le plus magnifique ornement de ses montagnes, la plus sûre protection de ses vallées et l'une de ses plus précieuses richesses. Ici, bien plus encore qu'à propos des laves du Vésuve, on peut dire : *Posteri, posteri, res vestra agitur.*

La Suisse est, après la Norvége, le pays où l'agriculture proprement dite occupe relativement le moins de place, même en y comprenant les terres plantées de vignes. Elle ne s'étend que sur les 15 centièmes de la superficie totale, c'est-à-dire sur 581,400 hectares seulement. Les prairies permanentes de la région inférieure s'étendent sur 636,480 hectares, embrassant ainsi à elles seules, sans compter les alpages, une plus grande surface que les terres labourées. Celles-ci manquent presque complétement dans la moitié des cantons; elles n'y sont représentées que par de petits champs d'orge et de seigle resserrés au fond de quelque étroite vallée ou suspendus sur quelque terrasse au flanc des montagnes. On ne trouve la culture conduite sur une plus large échelle que dans les

(1) Les terribles accidens causés cet hiver (1862-1863) par les avalanches dans les vallées Bedretto et Formazza, où les neiges ont écrasé des groupes entiers de maisons, montrent assez qu'il est plus que temps d'arrêter le déboisement, déjà porté trop loin en plus d'un canton.

parties basses du canton de Berne, de Vaud, de Zurich, de Thurgovie, d'Argovie, de Soleure, de Fribourg, de Lucerne, de Schaffhouse et de Bâle.

Longtemps en Suisse, l'attention s'étant entièrement concentrée sur l'économie pastorale, la culture des champs labourés avait été négligée. Les dîmes, les droits de pâture à l'automne sur les terres cultivées, l'attachement aux vieilles coutumes, si prononcé dans les cantons, telles étaient les principales causes qui arrêtaient tout progrès. L'antique assolement triennal, c'est-à-dire la succession toujours identique d'une céréale d'hiver, d'une céréale de printemps et d'une jachère, était partout suivi il y a cinquante ans. Quoique toutes les dîmes ne soient pas encore rachetées, de grandes améliorations ont été accomplies, surtout pendant les vingt dernières années. L'introduction de plus en plus générale de plusieurs plantes nouvelles, de la pomme de terre d'abord, puis des légumineuses, trèfle et luzerne, enfin des plantes oléagineuses, conduisit successivement à une rotation mieux entendue. Aujourd'hui la culture alterne domine, et, par l'influence des écoles et des nombreuses publications relatives à l'agriculture, elle se répand de proche en proche. Cependant, dans les parties les plus fertiles de la région des collines, en Thurgovie, dans le bassin du lac de Constance et du Rhin inférieur, la succession trop souvent répétée de deux céréales l'une après l'autre rappelle encore l'ancien assolement; mais du moins la jachère nue, c'est-à-dire tout à fait improductive, a presque complétement disparu. Dans le Tessin, grâce à la fertilité du sol et à l'activité qu'imprime à la végétation le soleil du midi, on obtient, en suivant la rotation lombarde, la même année, après la première récolte, une récolte dérobée de sarrasin, de maïs quarantain ou de millet. Au nord des Alpes, le petit cultivateur qui n'épargne pas sa peine commence également à demander à la terre un double produit en semant des navets dans le chaume, comme on le fait en Flandre, ou en y mettant du sarrasin, comme on le voit par exemple entre Coire et le lac de Wallenstadt. Cette pratique, trop peu répandue, devrait, semble-t-il, se généraliser : on obtiendrait ainsi un supplément de nourriture pour le bétail pendant l'hiver, et on recueillerait plus d'engrais. Or c'est par le manque d'engrais que pèche encore maintenant la culture des terres labourées. Les prairies à faucher et les vignes absorbant énormément de fumier, il n'en reste pas assez pour engraisser convenablement les céréales, dont le produit n'est pas en rapport avec la qualité généralement bonne du sol. Le blé primitif, l'épeautre, occupe une grande place dans l'assolement. Chose qui étonne dans un pays où l'industrie est aussi développée, les instrumens aratoires laissent beaucoup à désirer, notamment le premier

de tous, la charrue, que la bêche, il est vrai, remplace dans beaucoup de districts. La charrue à la Dombasle et même la charrue américaine en fer commencent néanmoins à se répandre, et, grâce à la diffusion générale de l'enseignement, des changemens notables peuvent s'accomplir en peu de temps. Les grandes machines d'invention nouvelle, les semoirs, les moissonneuses, les batteuses, n'ont guère apparu qu'aux expositions. Par suite de l'extrême division des exploitations, ce n'est qu'au moyen de l'association qu'on pourrait les faire pénétrer dans l'usage ordinaire.

Si l'on se rappelle la répartition du territoire entre les prés et les champs, on ne s'étonnera pas de trouver les produits des seconds beaucoup moindres que ceux des premiers. La Suisse est sans doute le pays de l'Europe qui récolte le moins de grains, eu égard à sa population et à son étendue. On ne porte sa production totale en céréales de toute espèce qu'à 4,400,000 hectolitres, ce qui ne fait pour ses 2,760,000 hectares d'étendue productive que 1,60 hectolitres, et pour ses 581,000 hectares de terre arable que 7,59 hectolitres, tandis que la Belgique en fournit autant par chaque hectare de superficie, terrains incultes compris, ou en tout 24 millions d'hectolitres. En déduisant la semence et l'avoine, il ne reste en Suisse pour la consommation de 2 millions 1/2 d'habitans que 3,330,000 hectolitres de grain. D'après des calculs rigoureux, il y a au plus de quoi suffire à la consommation locale pendant trente et une semaines de l'année. C'est à l'étranger qu'il faut demander le surplus, c'est-à-dire 2,250,000 hectolitres, soit environ 1 hectolitre par tête, proportion énorme qu'on ne retrouve nulle part ailleurs, pas même en Angleterre. Nul autre peuple ne dépend à ce point, pour le pain qu'il mange, du marché extérieur; c'est le résultat d'une entière liberté commerciale et du développement industriel de la Suisse, qui paie avec ses produits manufacturés, exportés au loin, les céréales qu'elle tire de l'Allemagne méridionale, de l'Autriche, de la Hongrie même par les voies ferrées. Rorschach, Arbon, Romanshorn, sur les bords du lac de Constance, sont les entrepôts où les cantons viennent s'approvisionner. La pomme de terre, d'une croissance rapide pendant l'été, supporte mieux le climat des montagnes que le blé, auquel ne conviennent pas de trop longs hivers. Aussi le produit de ce tubercule est-il plus grand que celui des céréales, on le porte à 9 millions d'hectolitres. Parmi les plantes industrielles, on peut citer le lin, dont la culture est peu répandue, le chanvre que le petit cultivateur récolte et prépare lui-même pour faire la forte toile nécessaire à sa famille, la soie produite dans le val Misocco et dans le Tessin et dont on porte la valeur annuelle à 1 million 1/2 de francs, un peu de tabac qu'on cultive dans le pays

de Vaud et de Fribourg et qu'on y transforme en cigares, et quelques plantes oléagineuses dont le produit est tout à fait insuffisant pour les besoins du pays. La vigne est de plus d'importance, surtout dans les cantons de Vaud, de Zurich, de Saint-Gall, d'Argovie et de Schaffhouse (1). Les vignobles occupent environ 27,700 hectares; c'est la cent quarante-sixième partie du territoire. On estime la production moyenne du vin à 200,000 hectolitres, soit 44 hectolitres à l'hectare. Heureusement, jusqu'à ce jour, l'oïdium a épargné les vignobles, excepté dans le Tessin, où la vigne, suspendue aux arbres et conduite en berceaux comme en Lombardie, a souffert des atteintes du fléau. La vigne est partout cultivée avec soin, car le Suisse, comme le remarque Jean-Jacques, aime à égayer ses fêtes par de larges rasades du cru national. La culture des vignobles est surtout admirablement entendue dans le pays de Vaud. La main-d'œuvre n'est pas épargnée ni l'engrais non plus, et pour en obtenir on paie des prix exorbitans. Le produit aussi est énorme; on parle dans le pays de 5 à 6,000 francs par an à l'hectare. L'étranger attiré à Vevay ou à Montreux, sur les bords du Léman, par le doux climat et le charme incomparable de ces beaux rivages, ne peut se lasser d'admirer dans les vignobles, s'élevant en terrasses superposées depuis le lac jusqu'à la région des noyers, les ceps vigoureux qui, sous le vert luxuriant des pampres, étalent la pourpre et l'or de leurs baies appétissantes et splendides. Beaucoup de ces admirables grappes se vendent aux malades que les médecins d'Allemagne envoient ici faire la *cure aux raisins*.

Les autres fruits constituent encore pour la Suisse un produit qui n'est pas à dédaigner. Les arbres fruitiers qui ombragent les vergers et qui entourent les demeures rurales égaient presque partout le paysage champêtre. Ils s'élèvent en général jusqu'à l'altitude de 2,800 pieds, et dans l'Engadine jusqu'à 3,600 pieds. Les cerisiers même montent encore plus haut. On croit généralement que les arbres fruitiers ne nuisent pas à la croissance de l'herbe : aussi toutes les prairies qu'on peut clore et surveiller sont-elles plantées de poiriers et de pommiers. Le statisticien Franscini porte la récolte des fruits à 3 millions d'hectolitres. Une partie sert à faire du cidre, du *most*, qu'on consomme beaucoup dans les cantons où l'on ne fait

(1) Quelques crus sont renommés en Suisse, par exemple le cortaillod et le favergne, ensuite le neufchatel, que Frédéric II avait introduit à la table de la cour de Prusse, l'yvorne et le lacôte des bords du lac de Genève, l'oberlander et le malanser de la vallée du Rhin au-dessous de Coire, dont les premiers ceps ont été plantés par le fameux duc de Rohan, l'habile stratégiste de la Valteline, le bailloz et le malvoisie des environs de Sion, qui, entre deux chaînes de montagnes couvertes de glaciers, empruntent un feu extraordinaire à un climat si chaud, que le figuier, l'olivier et le laurier-rose croissent à l'état sauvage.

pas de vin; une autre partie est découpée en tranches, puis séchée, et le *schnitz* forme dans l'alimentation un accessoire très apprécié. Les noyers, l'ornement des lacs et l'orgueil des vallées au nord des Alpes, et le châtaignier, qui couronne de sa brillante verdure leurs versans méridionaux, donnent également d'abondans produits. Les noix servent à faire de l'huile, et les châtaignes rôties ou bouillies, *castaneæ molles*, apparaissent une ou deux fois par jour sur la table frugale du montagnard tessinois.

Comme la Suisse est principalement adonnée à l'économie pastorale, le chiffre de son bétail doit être élevé. Il monte à environ 2 millions de têtes, comprenant 400,000 moutons, 379,000 chèvres, 280,000 porcs, 100,000 chevaux et 875,000 bêtes à cornes, dont 525,000 vaches à lait. La Suisse possède deux races de l'espèce bovine très distinctes, également renommées à l'étranger, mais d'un mérite réel très différent. La première est la race de Berne, à robe tachetée. Elle est grande, forte, d'une fière tournure, imposante par sa masse, avec des cornes et une taille puissantes; seulement elle exige beaucoup de nourriture, donne relativement peu de lait et s'engraisse difficilement. La variété de l'Emmenthal a des membres plus légers et est meilleure laitière. L'autre race est celle de Schwyz, à robe brune. Elle est grande aussi, mais elle a les extrémités fines, les cornes très petites, et, d'après des expériences répétées faites à Grignon et à Hohenheim, près de Stuttgart, elle donne autant de lait que la vache hollandaise et plus de crème. On rencontre dans le canton d'Uri et dans le Haslithal une variété de la race de Schwyz plus dégagée encore, aux jambes sèches, à l'œil vif; leste et adroite comme les chèvres, c'est une vraie race alpestre. Jusqu'à présent les races suisses doivent leurs qualités aux influences naturelles du climat et de la nourriture : l'homme n'a rien fait pour les améliorer. Depuis quelque temps, l'attention publique s'est tournée de ce côté. Les expositions internationales de bétail, où la Suisse a paru avec honneur, ont stimulé l'amour-propre des cantons et leur ont fait mieux saisir l'importance de la question. Des concours ont été établis, des primes accordées, et une heureuse rivalité stimule les efforts des éleveurs; toutefois, dans un pays aussi montagneux que la Suisse, il ne faut admettre qu'avec prudence l'introduction du sang étranger : mieux vaut perfectionner encore la meilleure des races indigènes et la répandre le plus possible. Pendant les quarante premières années du siècle, le chiffre du bétail augmenta considérablement, depuis lors il est resté à peu près stationnaire : le nombre des bêtes à cornes a encore augmenté de 3 pour 100; mais celui des chevaux et du petit bétail a notablement diminué. Aujourd'hui, par 100 hectares d'étendue productive, la Suisse possède

32 têtes de l'espèce bovine, tandis que la Belgique en compte 46, et la France 20.

A combien s'élève le produit brut? C'est là une question du plus grand intérêt, car, en comparant le chiffre de ce produit et celui de la population, on peut se faire une idée approximative du degré de bien-être dont celle-ci jouit. En résumant les données fournies par les statistiques fédérales, on peut tracer le tableau suivant :

Produits végétaux.	
Céréales	55,000,000 fr.
Vins, fruits, plantes industrielles	50,000,000 fr.
Pommes de terre, légumes	40,000,000 fr.
Bois	40,000,000 fr.
Produits animaux.	
Lait, beurre et fromage	100,000,000 fr.
Viande	56,000,000 fr.
Laine, peaux, volailles, miel, etc.	15,000,000 fr.
Jeunes chevaux	5,000,000 fr.
Total général	361,000,000 fr.

Si l'on répartit ce total entre tous les citoyens, on obtient 144 fr. par tête, tandis qu'un semblable calcul donne en Belgique 116 fr., et en France 139. La nation suisse peut donc trouver dans la masse de ses produits les élémens d'une condition heureuse, d'autant plus qu'elle importe encore une notable quantité de denrées alimentaires, et que le cultivateur garde pour son usage presque tous les fruits de son labeur. Cette circonstance si favorable tient à la constitution de la culture et de la propriété.

Depuis longtemps il n'existe plus en Suisse de grandes terres seigneuriales. Ce pays sauvage, avec ses hautes montagnes couvertes de neige, ses forêts et ses rudes pasteurs, convenait peu au développement de l'aristocratie féodale. Dès le XIVe siècle, les paysans insurgés commencèrent à s'affranchir des petits tyrans dont on voit encore par-ci par-là les burgs en ruine. La seule noblesse qui se maintint fut un patriciat citadin, dont les intérêts étaient concentrés dans deux ou trois villes, Bâle, Genève et Berne. La terre resta entre les mains de la population rurale. Une grande partie du sol, — les forêts et les alpages, — appartenant aux paroisses, et étant ainsi hors du commerce, la jouissance en demeura forcément aux habitans de la commune. Indépendamment de la part indivise qui lui revenait dans les biens communs, chaque famille possédait généralement quelque propriété, petite ou grande. Aujourd'hui encore, malgré le développement industriel, chacun à peu près est propriétaire. Dans les cantons agricoles, quatre-vingt-dix ménages

sur cent prennent part à la propriété immobilière. Même dans les cantons où s'est fixée l'industrie, comme Zurich ou Glaris, la proportion ne tombe pas au-dessous de 70 pour 100. Presque tous les ouvriers employés dans les manufactures ont un bout de prairie ou un petit champ, une ou deux vaches et quelques chèvres que soignent la femme et les enfans, et dont le produit, suffisant en partie à leurs besoins, leur permet de traverser les crises sans de trop vives souffrances. Le sol est donc très morcelé. Cependant on ne trouve pas ici ce nombre infini de toutes petites parcelles qu'on rencontre en France et en Belgique au bas de l'échelle cadastrale. D'autre part, les propriétés de 100 hectares sont pour ainsi dire inconnues. Les biens de 50 ou 60 hectares, y compris les bois, sont rares, et passent déjà pour de grands domaines. La grandeur moyenne des exploitations est de 15 ou 16 hectares dans la région inférieure, de 3 ou 4 hectares seulement dans la zone élevée. C'est le canton de Berne, dans ses gracieuses vallées de l'Emmenthal et du Simmenthal, qui présente le plus de belles fermes. C'est là qu'on peut visiter ces riches paysans, fiers de leur opulence rustique et dédaigneux du sort précaire de l'habitant des villes, que Jeremias Gotthelf a si bien décrits (1). Le morcellement des biens opéré par les héritiers pour sortir d'indivision est chose rare. Dans la plupart des cantons, l'aîné hérite de la ferme et paie leur part aux autres enfans; ailleurs c'est le plus jeune, et ces coutumes anciennes, si favorables à une bonne culture, sont rigoureusement observées. Dans la campagne, la population augmente très lentement, et beaucoup de jeunes gens émigrent pour chercher fortune loin du foyer paternel, de manière que l'équilibre entre le nombre des biens et celui des héritiers se maintient. Peu d'exploitations sont louées; le propriétaire cultive presque toujours son bien lui-même. Il s'ensuit que la statistique n'a rien pu recueillir de très précis sur le prix des fermages. Quant aux prix de vente, ils varient tellement, dans un pays si accidenté, qu'il est difficile d'indiquer même une moyenne. Franscini porte le prix des bonnes prairies à 5,000 ou 6,000 francs l'hectare, et la terre arable ne doit pas se vendre moins cher. Dans les localités où se développe l'industrie, on paie la même étendue de 10 à 11,000 francs. Les vignobles ont encore une plus grande valeur : on l'estime de 10 à 20,000 fr. l'hectare, et, pour les expropriations dans le canton de Vaud, les chemins de fer ont été condamnés à les payer jusqu'à 40 et 50,000 fr. Comme il y a peu de travail à exécuter dans une contrée où domine le régime pastoral, chaque famille suffit d'ordinaire pour l'exploita-

(1) Voyez dans la *Revue* du 1er août 1851 l'étude de M. Saint-René Taillandier sur Jérémie Gotthelf.

tion de la ferme qu'elle occupe. Le nombre des journaliers est donc moins grand que dans les autres pays. Il s'ensuit que leur salaire est en général élevé : il doit être environ de 1 fr. 50 c. à 2 fr. Le nombre des serviteurs des deux sexes faisant partie du ménage rural est plus considérable; ils partagent les occupations et les repas du fermier, et paraissent satisfaits de leur sort. Leurs gages ont presque doublé depuis une quinzaine d'années.

On a pu voir dans une étude précédente (1) qu'en Flandre, pays de petite propriété et de petite culture, la terre, fécondée par un travail intelligent et incessant, donne des produits plus abondans et plus riches que partout ailleurs; mais le cultivateur qui crée ces richesses n'en jouit pas : il n'a souvent ni indépendance, ni instruction, ni bien-être; il est à la merci de son curé et de son propriétaire, tiraillé entre les deux quand ils sont en désaccord, comprimé par les deux quand ils s'entendent. Il n'a qu'une nourriture végétale grossière, et la plupart du temps il ne sait ni lire, ni écrire. C'est qu'il ne possède pas la terre qu'il cultive. La Suisse nous offre un tableau bien différent. Le produit brut n'est pas énorme, mais il est également réparti. Les grandes fortunes sont rares, mais tout le monde est dans l'aisance. C'est que chacun à peu près est propriétaire. La civilisation est semblable à ce métal divin, forgé, disaient les anciens poètes, d'or, d'argent et de bronze : elle est formée de bonnes mœurs d'abord, ensuite de lumières, enfin de bien-être. Quelques chiffres montreront à quel degré s'est élevée la Suisse sous ces trois rapports. Commençons par le bien-être matériel, c'est ce qu'on peut le mieux constater. Se nourrir, se loger, se vêtir, voilà les trois besoins auxquels l'homme doit pourvoir. La Suisse est le pays du continent où l'on consomme le plus d'alimens d'origine animale : on compte par tête et par an 22 kilos de viande, 12 kilos de fromage, 5 kilos de beurre et 182 kilos de lait. La consommation de sucre et de miel, qui monte à 5 kilos, et celle du sel, qui va à 14 kilos, est aussi plus élevée qu'ailleurs. Sous le rapport du logement, la Suisse présente encore des conditions extrêmement favorables. Dans la campagne, chacun a sa demeure, et celle-ci est toujours spacieuse et bien éclairée, car de lourdes taxes n'ont pas fait mesurer ici d'une main avare l'air et la lumière. Les châteaux manquent, mais nulle part on n'aperçoit ces tristes masures à une ou deux fenêtres que les statistiques nous montrent encore si nombreuses en France et en Angleterre. Les Alpes forment la ligne de démarcation de deux systèmes de construction tout à fait différens. Au midi, où il s'agit de se préserver de la chaleur, les maisons

(1) Voyez la *Revue* du 15 juin 1861.

sont en pierre et à toit plat, et on les voit de loin détacher crûment leurs murs blanchis à la chaux sur le ciel bleu ou sur le vert éclatant de la végétation méridionale. Au nord, où c'est du froid, de la neige et de l'humidité qu'il faut se garantir, les maisons sont en bois, avec de grands toits qui avancent et des balcons qui protégent le rez-de-chaussée. Chacun connaît ces pittoresques habitations rustiques, les chalets, qui, accrochés à la montagne ou assis au bord des lacs, s'harmonisent si bien avec la verdure tendre des prairies, les sombres teintes des sapins, et tous les accidens de forme et de couleur de la nature alpestre. La moyenne des chambres habitables s'élève, par famille de 4,79 personnes, au chiffre de 3,85. On sait assez maintenant l'heureuse influence qu'exercent sur la santé, sur la moralité, sur le bien-être, les commodités du logement, pour apprécier toute la signification de ce simple chiffre.

Pour le vêtement, les données recueillies sont tout aussi favorables. Chacun connaît ces costumes pittoresques où se reflètent les habitudes, les traditions et pour ainsi dire l'individualité de chaque canton. Au grand regret de l'artiste, ces diversités caractéristiques tendent à disparaître; mais, si l'habillement devient plus uniforme, il reste ce qu'il doit être dans un pays de température si variable. Sans exclure le coton, la laine y entre dans une proportion plus large que partout ailleurs. D'après des calculs faits avec soin, la dépense pour le vêtement monte à 60 francs par tête. Aucune autre nation n'atteint un chiffre aussi élevé. Nourriture abondante et fortifiante, logement sain, aéré et bien chauffé, habillement comfortable, voilà bien certes tous les élémens qui composent le bien-être d'une nation. Une donnée recueillie avec soin par la statistique moderne peut ici servir de contrôle. Si le bien-être est réel, la durée moyenne de la vie doit être longue, et en effet elle est de trente-quatre ans et trois mois. C'est le chiffre le plus élevé que l'on constate sur le continent européen, et ce terme est atteint ici malgré la rigueur d'un climat rude et changeant. On peut encore ajouter deux autres indices de prospérité : l'activité du commerce extérieur et le nombre des personnes qui déposent aux caisses d'épargne. Le chiffre des exportations et des importations réunies, réparti par tête, dépasse d'un tiers celui de l'Angleterre, et se trouve être quatre fois plus grand que celui de la France. D'autre part, on compte en Suisse 1 déposant sur 12 habitans, en Angleterre seulement 1 sur 20, en France 1 sur 30.

Si ces quelques traits peuvent faire apprécier le développement matériel, il est plus difficile de fournir des preuves irrécusables du progrès moral et intellectuel. Voici deux ou trois faits qui en donneront cependant une idée. La Suisse est le pays du monde qui compte

le plus d'instituteurs et le plus d'enfans fréquentant l'école. C'est après l'Amérique du Nord celui qui fait pour l'enseignement le plus de sacrifices. On compte sur 100 habitans 17 enfans recevant l'instruction publique et 1 maître par 356 habitans, c'est-à-dire deux fois autant de maîtres qu'en Prusse. Les dépenses pour l'enseignement doivent être environ de 6 millions, ce qui fait 2 fr. 25 cent. par tête. La France devrait relativement dépenser 83 millions pour le même objet; elle est loin d'y consacrer cette somme, et les autres états n'approchent pas davantage d'un tel chiffre. Quant aux mœurs, afin d'en juger, on prend volontiers pour base le nombre des naissances illégitimes; or nulle part elles ne sont plus rares qu'en Suisse. La proportion y est de 6 pour 100, tandis qu'en Autriche elle est de 13 et en Bavière de 21 pour 100. Dans le canton de Glaris, contrée très industrielle, elle tombe à 1 pour 100. En résumé, le peuple suisse est donc celui qui se loge, s'habille, se nourrit le mieux, fabrique et exporte le plus, fait le plus grand commerce, dépose le plus aux caisses d'épargne, vit le plus longtemps, envoie le plus exactement ses enfans à l'école, paie le moins d'impôts, entretient le moins de soldats et le plus d'instituteurs et compte le moins d'enfans naturels. Ce sont là sans contredit les indices d'une civilisation saine et d'un bon emploi des forces productives.

Je me garde bien de ne voir ici que les effets d'une cause unique, je sais trop ce que peut entre autres pour la liberté, et par suite pour la prospérité d'un peuple, l'émancipation religieuse, mais je ne puis m'empêcher de croire que le partage de la terre entre les mains de ceux qui l'exploitent et la prédominance de la vie rurale sont pour beaucoup dans les heureux résultats que l'on vient de constater. Il n'y a point de grande ville en Suisse. Bâle et Genève n'ont qu'une quarantaine de mille habitans chacune, Berne 30,000, Lausanne et Zurich 20,000 environ. On tombe ensuite à de petites cités beaucoup moins peuplées, quoique souvent très importantes encore par l'activité qui y règne. Comme la centralisation est presque nulle et que la nation est formée d'une agglomération de communes souveraines, chaque localité forme un centre indépendant, et les populations rurales sont à peu près aussi éclairées, aussi riches, aussi avancées sous tous les rapports, que les populations urbaines. En parlant des guerres héroïques qui ont affranchi les Suisses au moyen âge, on a coutume de les appeler un peuple de bergers. L'expression ne serait plus de mise depuis les merveilleux progrès qui ont fait de cette contrée alpestre le pays le plus industriel de l'Europe. Cependant les traditions de l'ancien état de choses exercent encore leur influence. L'industrie, à peu près partout combinée avec l'agriculture, s'est principalement fixée aux champs dans les can-

tons de Neufchatel, de Zurich, de Glaris, de Saint-Gall, d'Appenzell, et, malgré le développement de la richesse, le caractère national a conservé les qualités solides de l'esprit campagnard : la prudence, l'économie, l'attachement aux anciennes coutumes. C'est ainsi que, sous les formes d'une démocratie radicale, se perpétue un esprit conservateur qui sert de lest à la république au milieu des changemens incessans que provoquent et facilitent les institutions des divers cantons.

Sans doute l'économie rurale en Suisse a encore beaucoup de progrès à faire, surtout dans l'exploitation des terres arables; mais ici, comme dans toute l'Europe, l'attention se tourne de ce côté. Les autorités cantonales instituent des primes, organisent des concours, font des lois pour la conservation des forêts. Les associations agricoles, déjà au nombre de trente, se multiplient et deviennent plus actives. Les journaux d'agriculture, qui vont s'améliorant, vulgarisent les connaissances des pratiques rationnelles des autres pays, et préparent les réformes dont ils signalent la nécessité. Déjà trois écoles d'agriculture sont fondées : l'une à Altenryf, dans le canton de Fribourg, l'autre près de Zurich, la troisième à Muri, en Argovie. Les traditions d'Hofwyl, consacrées par le nom de Fellenberg, et les établissemens où, d'après l'admirable méthode de Wehrli, on joint à l'instruction scolaire le travail des champs, font pénétrer jusque chez les petits propriétaires les principes d'une bonne culture appropriés aux circonstances locales. Dans un pays où l'habitant des campagnes non-seulement sait lire, mais lit effectivement, la routine cède plus facilement aux innovations heureuses, et les améliorations se généralisent parfois avec une rapidité inconnue ailleurs. Ici le capital ne manquera pas à l'agriculture, car il n'existe pas de grande ville centrale qui aspire en son sein toutes les richesses du pays, et l'on ne croit pas qu'il soit d'une bonne économie d'employer les épargnes disponibles à créer des armemens formidables, à bâtir des palais, à organiser des fêtes, et à fomenter le luxe sous toutes ses formes. Si dans le domaine de l'industrie, malgré les obstacles en apparence insurmontables que lui opposaient la nature et la jalousie aveugle ou étroite de ses voisins, la Suisse a su conquérir les marchés lointains de l'Orient et de l'Amérique, il est à croire que la même activité, la même intelligence, appliquées à l'agriculture, y obtiendront des résultats aussi merveilleux et moins soumis aux vicissitudes du commerce étranger. Les progrès réalisés depuis vingt ans font bien augurer de ceux de l'avenir, et, grâce à la constitution de la propriété, l'augmentation du produit profitera à ceux qui l'auront fait naître.

ÉMILE DE LAVELEYE.

LA CHINE

DEPUIS LE TRAITÉ DE PÉKIN

LES ANGLO-FRANÇAIS, LES IMPÉRIAUX ET LES TAÏ-PINGS.

Il y a deux ans, à la suite de la brillante campagne qui portait les troupes anglo-françaises jusqu'au cœur de la Chine, chacun se plaisait à croire qu'une ère nouvelle allait commencer pour les Européens appelés ou retenus par leurs intérêts dans ce vaste empire. On n'avait aucune raison de craindre beaucoup une régence encore mal affermie et assez peu favorable en apparence à ce vieux dogme de la politique chinoise qui ferme l'empire aux étrangers. On savait cette régence sans grand appui dans le peuple, presque sans finances à cause de l'indemnité de guerre à payer, et ne possédant qu'une armée peu exercée, aussi incapable de la protéger efficacement contre les rebelles que de nous attaquer avec succès. Une grave question apparaissait toutefois comme un point noir dans cet avenir qui s'annonçait si brillant. On se demandait avec inquiétude comment tourneraient les choses le lendemain du jour où, conformément aux stipulations des traités, les garnisons anglo-françaises auraient quitté Ta-kou, Tien-tsin et Shang-haï. N'aurions-nous pas à craindre un revirement dans la politique du gouvernement de Pékin, lorsque la protection matérielle de nos intérêts serait définitivement remise entre les mains des ministres et des consuls, n'ayant d'autre appui que les forces d'une station navale dispersée sur les côtes?

A en juger par l'histoire du passé, on avait tout à redouter de la mauvaise foi des mandarins. Bien souvent déjà depuis des siècles, des missionnaires, des armées, des ambassadeurs qui avaient entrepris la tâche ingrate de pénétrer et de s'établir en Chine, avaient cru toucher au but de leurs désirs, de leurs travaux et de leurs victoires. Il semble malheureusement qu'il y ait au fond de cette mystérieuse cour de Pékin un esprit jaloux, surveillant d'un œil inquiet les progrès des Européens. Un jour un ordre sort tout à coup du palais impérial : « Vous n'irez pas plus loin ! » Alors on dirait qu'un typhon se déchaîne, engloutissant et broyant tout sur son passage : les persécutions religieuses recommencent, les ports sont fermés, les traités sont déchirés, et cette grande population se trouve une fois de plus séquestrée du reste du monde. Cette question chinoise, qui s'est déjà réveillée trois fois en trente ans, ne ressemble-t-elle pas au rocher de Sisyphe? Aussi une vague inquiétude perçait dès la fin de 1860 dans tous les esprits malgré l'étonnante activité commerciale qui régnait dans les cinq ports. On vivait en quelque sorte au jour le jour, profitant des ressources créées par des victoires récentes, espérant aussi que le temps conjurerait des complications encore mal définies et dans tous les cas éloignées. C'est alors que les insurgés chinois, les Taï-pings, en se dirigeant vers la mer, à la recherche des grands débouchés, rencontrèrent les Européens. Pour la première fois, les alliés se trouvaient face à face avec ces rebelles qui venaient réclamer, les armes à la main, les seuls ports où nous puissions commercer d'après les traités. Le moment était critique, car la neutralité était impossible à garder. L'amiral Protet, en prenant parti pour les impériaux, rendit un service signalé à la civilisation aussi bien qu'à la Chine elle-même. Son heureuse intervention mit tout d'un coup les alliés au cœur des affaires chinoises sans qu'ils le cherchassent; elle changea notre attitude en face du gouvernement de Pékin, et si l'on sait mettre à profit le prestige qu'elle nous a valu, elle peut avoir des résultats inespérés pour les intérêts de l'Europe dans l'extrême Orient. C'est le tableau de notre situation en Chine depuis le traité de Pékin, soit vis-à-vis du gouvernement impérial, soit vis-à-vis de la rébellion, que nous voudrions tracer ici, et rien ne prouvera mieux que l'histoire de ces deux ans la grave portée de la révolution qui tend à se produire dans nos relations avec la société chinoise.

I.

Parmi les épisodes mémorables de cette rapide campagne de Chine, il faut compter assurément, après la vigoureuse opération

militaire qui livra Pékin aux alliés, l'hivernage des Anglo-Français à quelques lieues de cette capitale. On était au mois de décembre 1860 : l'escadre et le gros de l'armée venaient de partir; l'hiver sévissait déjà, le Peï-ho était gelé; une poignée de soldats et une faible flottille se trouvaient prises dans les glaces, presque sans communications avec le reste du monde. Les secours ou les ordres ne pouvaient venir que par la Sibérie ou par Tche-fou après quatorze jours de marche, par des froids prodigieux, à travers un pays inconnu, hérissé de montagnes et coupé de grandes rivières. Les deux représentans de France et d'Angleterre, MM. Bourboulon et Bruce, se trouvaient à Pékin, sans forces sous la main, en présence d'un gouvernement dont la mauvaise foi est proverbiale. Le prince Kong, après avoir rendu un grand service à son pays en concluant la paix, semblait avoir perdu une partie de son influence. L'empereur persistait à se tenir retiré à Géhol, malgré les clauses formelles des conventions et les promesses du premier ministre. Ainsi frustrés de leur droit de traiter les affaires auprès du souverain et craignant de retarder encore son retour en l'exposant à voir les barbares près de son palais, les représentans de la France et de l'Angleterre osaient à peine assurer l'accès de la capitale à tous les Européens.

Les faibles garnisons laissées dans le nord pour surveiller le paiement de l'indemnité de guerre étaient comme noyées au sein de cette immense population, dont on connaissait mal encore les mœurs, les opinions et la force; mais, après les quelques jours donnés à l'installation, les craintes d'attaque ou de conflit entre nos soldats et la population se dissipèrent peu à peu. Cette inquiétude sourde et vague que devait inspirer à des chefs militaires une position peu sûre dans une grande ville ouverte, sorte de carrefour de toutes les routes de l'empire, s'évanouit elle-même promptement. Le peuple chinois, que les mandarins se plaisaient à représenter comme l'ennemi acharné des Européens, apparut alors sous son véritable jour, et les alliés apprirent à mieux juger cette race si forte, si laborieuse et si opprimée. D'ailleurs les graves événemens qui se passèrent dans le courant de l'année 1861 étaient bien faits pour servir d'enseignement, pour nous montrer surtout combien les Chinois sont peu accessibles aux passions politiques. La mort de l'empereur, l'avénement de son successeur, âgé de sept ans, la dissolution du premier conseil de régence, cassé par le prince Kong, qui en était exclu et qui en forma un second, la punition des trois mandarins auteurs des massacres de Tong-cheou, toutes ces nouvelles se succédèrent coup sur coup, sans que le peuple s'en émût et sortît de son apathie habituelle. Cette grande révolution de palais ne donna même lieu à aucune protestation de la part des vice-rois et des mandarins, qui tous acceptèrent lesfaits accomplis.

A partir du coup d'état de 1861, les relations des légations avec le prince Kong devinrent, sinon profitables, du moins plus directes. Nos plénipotentiaires purent mieux juger les finesses de la diplomatie chinoise, avec ses faux-fuyans et ses longueurs interminables. Après avoir pendant plus d'un an exécuté loyalement les traités, les alliés étaient en droit d'exiger de la cour de Pékin la même fidélité à la foi jurée. Cependant les persécutions contre les missionnaires et les chrétiens, un moment apaisées, reprenaient déjà, et de toutes les provinces s'élevaient des plaintes contre la cruauté des mandarins, toujours mortels ennemis de nos idées. Dès que ces tristes nouvelles parvenaient aux ministres ou aux amiraux alliés, ils obtenaient, à force de fermeté, des destitutions, des réparations matérielles, des rectifications de l'esprit et de la lettre des traités, si diversement appliqués par les gouverneurs de province. On s'aperçut alors que la religion chrétienne était mise sur le même pied d'infamie que les autres croyances du peuple, si méprisées des mandarins, qui, pour torturer encore nos missionnaires, faussaient effrontément l'article du traité relatif à la liberté du culte catholique. Il fallut une nouvelle convention, en date du 7 avril 1862, pour rendre aux mots leur véritable sens, et de ce jour seulement date l'émancipation des chrétiens en Chine.

Ces mille difficultés, ces petits piéges, qui, même lorsqu'ils ne sont rien dans le fond, deviennent profondément blessans dans la forme, surgissaient à chaque instant, sans altérer gravement toutefois nos rapports avec la cour de Pékin tels qu'ils existaient depuis la paix. Aussi, jusqu'au mois de décembre 1861, en supposant que la prudence de nos ministres fût secondée par la sagesse des missionnaires et des autres résidens européens, on pouvait espérer que les relations avec le gouvernement impérial resteraient longtemps bonnes, sans chocs, bien que sans progrès de notre part dans l'esprit du peuple. Les Chinois en effet, jugeant, comme toujours, sur les apparences, ne voyaient en nous que leurs mauvais génies. Ils avaient été persécutés à cause de l'opium vendu par les Anglais et torturés pour avoir écouté la parole divine prêchée par les Français. En souvenir de tous ces maux que les Européens leur avaient apportés, les Chinois nous appelaient les *diables occidentaux*, et ne pouvaient comprendre que la responsabilité de tout le sang versé dans deux grandes guerres retombât sur leur gouvernement. Après une occupation militaire de plus d'un an, la position des Européens devant la nation chinoise n'était pas sans quelque analogie avec celle des Juifs au milieu des populations du moyen âge. Nous étions supportés comme un mal dont on ne pouvait se débarrasser, mais nous ne pouvions nous rattacher par aucun point commun à tout cet immense peuple, qui, dans son ignorance, voyait en nous ses fléaux. Ce préjugé, habile-

ment exploité et entretenu par les mandarins, afin de mettre ainsi la nation entre eux et nous, ce préjugé, les Chinois l'eussent gardé des siècles, s'ils n'avaient vu à Shang-haï, à Ning-po, à Tche-fou, une poignée de leurs prétendus ennemis venir à leur secours et leur épargner l'humiliation d'être conquis par une bande innombrable de rebelles.

Tout le monde connaît en Europe les Taï-pings; mais jusqu'à ces derniers temps on ignorait encore l'immensité des désastres qu'ils ont causés. Ce grand mouvement d'insurrection avait dès le début gagné les sympathies du peuple chinois en lui parlant au nom de sa nationalité perdue. Un pareil cri trouve toujours de l'écho dans les cœurs les plus engourdis, et bientôt la société secrète si faible encore en 1849 (1), puissamment recrutée dans cette immense population de mécontens qui fourmillent toujours parmi les vastes agglomérations d'hommes, se trouvait assez forte pour prendre Nankin et occuper toute une province. Les Taï-pings se mirent promptement en communication avec les Européens; ils lancèrent des manifestes politiques et religieux empreints d'une certaine sagesse et d'une sorte de mysticisme catholique. Les Anglais et les Français, fatigués à cette époque des fourberies de la cour de Pékin, suivirent avec une curiosité attentive les progrès de cette rébellion prêchant la paix, la concorde, anathématisant le gouvernement tartare, et offrant aux Européens des facilités de commerce toujours refusées jusqu'alors par la Chine. La rébellion cependant ne pouvait s'étendre sans perdre l'unité qui faisait sa force, et sans se détourner même du but qui en eût assuré le succès. Lorsqu'ayant quitté les bords du Yang-tse-kiang, les rebelles marchèrent sur la capitale de l'empire, ils pesèrent tellement sur le pays, que les habitans ouvrirent les écluses du Fleuve-Jaune, pour arrêter la terrible invasion. Dans l'immense catastrophe qui en résulta, les principaux chefs furent noyés, et cette armée de naufragés rentra en désordre à Nankin. La grande pensée de la restauration nationale disparut dès lors dans le déchaînement des appétits et le désordre des mœurs, et l'indiscipline désunit bientôt ces bandes armées. L'avortement de la révolution pouvait dès ce moment être prévu.

De 1852 à 1861, les ministres et les amiraux alliés allèrent souvent à Nankin traiter avec les chefs rebelles. Ces conférences aboutirent à des compromis dans lesquels on stipula la liberté pour les Européens d'aller et de venir, avec leurs marchandises, dans tous les lieux où l'insurrection était maîtresse. Les Taï-pings s'engagèrent de leur côté à ne jamais s'approcher en armes ni en force à plus de quarante milles de Shang-haï et des ports ouverts. Les alliés devaient

(1) Voyez, sur l'origine de l'insurrection chinoise, la *Revue* du 1er juillet 1861.

d'ailleurs rester toujours neutres dans la guerre qui se poursuivait entre les rebelles et les impériaux. On eut ainsi bien des occasions de visiter la capitale de la rébellion, de voir ces Taï-pings chez eux, d'étudier leurs mœurs et de connaître leurs projets. Il faut le dire, la seconde ville de la Chine n'était plus qu'un tombeau, sa plus riche province qu'un désert. Cette insurrection, qui comptait dans son sein des millions d'hommes, qui devait régénérer le peuple chinois, était complétement dévoyée : elle aboutissait misérablement au meurtre, au viol et à l'incendie. De Nankin, leur position centrale, des bandes de trente ou quarante mille rebelles rayonnaient dans toutes les directions, semant partout la terreur et la désolation, faisant fuir devant elles les soldats impériaux, détruisant tout, et, sans souci du programme primitif, ne rétablissant ni les anciennes mœurs, ni les vieilles traditions, ni les maximes des sages.

Bientôt, à leur exemple, d'autres bandes de révoltés, sans relations les unes avec les autres, se répandirent dans les grandes provinces de la Chine; mais les Taï-pings restèrent et ils sont encore les plus redoutables par leur nombre et leur position stratégique. Ils sont aujourd'hui complétement maîtres des cours du Yang-tse et du Canal-Impérial, ces deux artères de l'empire, les grandes voies d'écoulement de tout le commerce de ce pays, et ils en interdisent la navigation à toutes les jonques qui ne sont pas de leur parti. Déjà, vers la fin de l'année 1861, la marche des rebelles vers la mer se dessinait nettement. Soit audace, soit instinct politique, ils s'avançaient vers les grands ports ouverts aux Européens malgré leurs promesses de s'en tenir éloignés de quarante milles. Leur plan était évidemment de s'emparer des débouchés du Yang-tse, de sortir de l'espèce d'île où ils étaient enfermés au centre de l'empire et d'en finir avec cet isolement qui nuisait à leur expansion. Ils cherchaient enfin des alliés sûrs dans les pirates qui pullulent sur les côtes de Chine, et aspiraient aussi à se rapprocher du commerce européen, qui peut seul leur fournir des armes et des munitions.

Tout semblait les encourager dans cette voie : d'un côté le peu de résistance qu'ils rencontraient de la part des populations et des soldats impériaux, et de l'autre l'inaction dans laquelle la politique des ministres de France et d'Angleterre maintenait les forces alliées. En effet, tant que les rebelles se tinrent au centre de l'empire, nous n'avions aucun droit d'intervenir contre eux, malgré leurs progrès évidens, sans l'approbation du gouvernement impérial. Le prince Kong déclinait toutes les offres de service, alléguant que ses mesures étaient prises, que de grandes victoires avaient été déjà remportées, que notre intervention le gênerait et diminuerait le prestige de son souverain. Pris entre les rebelles et les étrangers, le prince semblait ménager les premiers en haine des seconds. Espé-

rait-il que les Taï-pings jetteraient les Européens à la mer, et qu'il ne lui resterait alors qu'un ennemi sur les bras? Quoi qu'il en soit, les ministres avaient défendu aux Européens tout rapport et toute lutte avec les rebelles. Les chefs des forces alliées devaient se borner à couvrir et à défendre les concessions territoriales faites aux étrangers dans les ports ouverts au commerce.

C'est à ce moment (décembre 1861) que les Taï-pings prenaient sans difficulté la grande ville de Ning-po. Elle ne fut pas même défendue un instant par le gouverneur chinois, et le rôle des amiraux Protet et Hope, témoins de l'escalade, dut se borner à obtenir des chefs rebelles le respect des Européens et la neutralisation du faubourg de la ville appelé Malo, où se trouvent toutes les *concessions* (1) et les établissemens religieux des alliés. On crut un instant que les rebelles, maîtres enfin d'un grand port, allaient s'organiser, établir le commerce sur des bases plus larges, favoriser la rentrée des habitans et les travaux des champs. L'illusion fut de courte durée; Ning-po resta désert, une partie des fermes et des maisons furent incendiées, et pas une jonque ne parut.

Le vide qui se faisait ainsi autour des rebelles tuait tout le commerce des thés, des soies et du riz. Les routes de l'intérieur étaient interdites aux négocians chinois, nos seuls intermédiaires possibles avec les pays producteurs. Les Taï-pings ne voulaient que des armes et de la poudre; aussi bientôt la vente des munitions de guerre, défendue par les traités dans tout l'empire, se fit sur une large échelle le long des côtes. L'archipel de Chusan offrait aux pirates et aux contrebandiers des asiles inaccessibles; les quelques jonques impériales en croisière dans ces parages n'osaient sortir pour visiter les navires, et le nombre réduit de nos bâtimens ne permettait pas aux amiraux d'établir une surveillance complète du littoral ni un blocus effectif. Par le Canal-Impérial, qui débouche au fond du golfe de Ning-po, les rebelles faisaient passer des armes à toutes les bandes répandues dans la province de Shang-haï, et bientôt, grâce à l'activité de la contrebande, l'on prévoyait le moment où tous les Taï-pings allaient être armés de fusils. Notre inaction doublait les forces morales et physiques de l'ennemi : ils s'exerçaient sous la direction de déserteurs européens et savaient par eux notre petit nombre.

Les amiraux, liés par des ordres formels, eussent laissé les choses en cet état, attendant une solution du temps ou du hasard, lorsque cette loi générale qui force les grandes réunions d'hommes mal disciplinés à un déplacement continuel sans jamais pouvoir se fixer vint brusquer le dénoûment. Les rebelles faisaient un désert autour d'eux

(1) On désigne ainsi les terrains dont la propriété est garantie aux alliés par le gouvernement impérial.

et s'affamaient dans leurs propres conquêtes, portant ainsi en eux-mêmes le germe de leur destruction. La famine les poussait sans cesse en avant, et le jour approchait où ils devaient fatalement se présenter devant Shang-haï et les baïonnettes européennes, après avoir laissé une mer de sang et de feu derrière eux.

Dans les mois de janvier et février 1862, les canonnières anglaises et françaises envoyées en reconnaissance dans le haut de la rivière de Shang-haï la trouvèrent défendue par des jonques blindées avec du coton et de la terre ou barrée par des estacades; aux coudes principaux s'élevaient des forts en terre, garnis de canons, où s'enfermaient des milliers de rebelles armés de fusils. Les capitaines des bâtimens alliés engagèrent de véritables combats pour franchir ces obstacles et porter secours aux populations en fuite. L'attitude des rebelles vis-à-vis de nous avait complétement changé. A Ning-po, ils armaient des batteries menaçantes contre les *concessions*; à Shang-haï, ils placardaient la nuit des affiches ou envoyaient des lettres insolentes aux amiraux. Ils indiquaient le jour et l'heure où ils seraient maîtres de la ville, et ordonnaient aux Européens de retirer leurs troupes et leurs vaisseaux. A chaque instant, le blocus se rétrécissait autour de Shang-haï; le fleuve seul était encore libre pour nous, grâce à nos canonnières. Les rebelles étaient partout; leurs têtes de colonnes et leurs cavaliers paraissaient sur la rive droite, en face des frégates, sous le feu de leurs canons; des villages entiers brûlaient, les habitans étaient égorgés en vue des troupes alliées; la nuit, les alertes étaient continuelles; enfin notre prestige moral, notre seule force réelle en Chine, diminuait chaque jour.

L'escadre française, réunie à Shang-haï, avait alors à sa tête le contre-amiral Protet. Jamais peut-être officier-général loin de son pays ne s'était trouvé en présence d'une situation aussi critique et aussi difficile. De la décision qu'il allait prendre en ces graves circonstances allait sortir la délivrance ou la ruine de tout un empire, l'établissement ou la perte de notre influence dans ces contrées. On était au cœur de l'hiver; demander des ordres à Pékin en montrant le véritable état des choses et l'imminence du péril, il ne fallait pas y songer. Le Peï-ho était gelé, et les lettres, en prenant à Tche-fou la route de terre, n'arrivaient qu'après de longs retards. Laisser faire les rebelles en neutralisant nos riches concessions, c'était renouveler l'essai déjà si malheureusement tenté à Ning-po, c'était perdre notre premier port en Chine, l'entrepôt de tout le commerce européen. Livrer Shang-haï aux rebelles, c'était abandonner la clé du Yang-tse, car Woo-sung et nos grands magasins ne pouvaient plus dès lors tenir un jour; c'était perdre sans combat une ville qu'il eût fallu reprendre bientôt au prix des plus grands

sacrifices, c'était la ruine de nos églises, la mort de nos missionnaires et le massacre de la population de toute une province, véritable fourmilière humaine, sans pain, sans abris, pressée comme dans un étau entre l'ennemi et nous. Une fois maîtres de Shang-haï, les rebelles pouvaient couper les câbles et mettre le feu aux milliers de jonques mouillées en amont des bâtimens européens; alors, par une forte marée descendante, une irrésistible débâcle de brûlots eût incendié et coulé les deux escadres.

C'est dans ces momens terribles qu'il est beau de voir un homme de cœur et d'énergie chargé d'un grand commandement. La responsabilité ne lui pèse plus, dès qu'il sent que l'initiative est devenue le plus sacré des devoirs. L'amiral Protet alla trouver l'amiral Hope : ces deux hommes se comprirent du premier mot, et le lendemain les habitans de Shang-haï renaissaient à l'espérance: on apprenait que les Français et les Anglais, prenant en main la défense d'un peuple près de périr, allaient mêler encore une fois leur sang sur les mêmes champs de bataille.

II.

Si l'on jette un coup d'œil sur la carte de Chine, l'on voit la province de Shang-haï former un énorme cap, terminé au sud par le golfe de Ning-po et borné au nord par l'immense fleuve du Yang-tse-kiang, qui traverse la moitié de l'empire avant de se perdre dans la mer par deux énormes embouchures. Celle du sud reçoit encore le tribut des eaux de la rivière Whampoa, sur les bords de laquelle s'élève, à sept lieues dans l'intérieur, la ville de Shang-haï. Toute cette province, que les Chinois nomment le Kiang-see, semble un gigantesque delta, coupé dans tous les sens par des milliers de canaux qui, partant du Yang-tse, vont, en s'enchevêtrant les uns dans les autres, rejoindre le Whampoa, le traversent en quelque sorte, recommencent, dans la partie sud de la province appelée Pou-tong, leur inextricable réseau, pour aboutir enfin à un grand canal collecteur, espèce de régulateur de cette masse d'eau dont il verse, par un système ingénieux d'écluses, le trop-plein dans le golfe de Ning-po. Vue à vol d'oiseau, la province de Shang-haï paraîtrait une immense toile d'araignée dont les fils si nombreux seraient les canaux. Deux fleuves puissans, de grands lacs et la marée alimentent tous ces cours d'eau, auxquels les Français donnent le nom espagnol d'*arroyos*, sans doute en souvenir de nos longues campagnes maritimes dans la rivière de la Plata. Ils sont tous navigables, les plus grands par les bâtimens de guerre et les canonnières, les autres par les embarcations du pays appelées jonques ou *sampans*.

Dans ce coin de la Chine, où la surface plane du sol n'offre à l'œil aucune ondulation, l'aspect du paysage est monotone malgré de grands arbres qui entourent çà et là les pagodes aux toits bigarrés et ornés du dragon fantastique à cinq griffes. D'interminables rizières boueuses et fétides se succèdent à perte de vue. Dans les villes, l'uniformité des constructions et l'absence des femmes communiquent au visiteur européen une profonde impression d'ennui, et cependant, sur la terre et sur l'eau, dans ces rues qui sont si étroites, sur ces routes qui sont des sentiers, dans ces bateaux qui cachent littéralement le fleuve, partout règne une activité incroyable. Un peu avant d'arriver à Shang-haï par le Whampoa, on aperçoit par-dessus un des nombreux coudes de la rivière les grandes mâtures des frégates amirales, puis bientôt on vient mouiller au milieu d'une centaine de bâtimens de commerce européens et de milliers de jonques amarrées vingt par vingt les unes derrière les autres. Une foule de barques admirablement manœuvrées à la godille entourent le navire, et vous conduisent à terre devant des quais monumentaux, où s'élèvent de grandes maisons européennes à plusieurs étages, qui contrastent autant avec les édifices bas et peints des Chinois que nos costumes avec les leurs.

La ville de Shang-haï, construite sur la rive gauche du Whampoa, est divisée en trois parties bien distinctes, dont chacune a sa physionomie bien tranchée. C'est d'abord la cité chinoise avec sa malpropreté nationale, ses murailles en brique, ses tours et son fossé servant de canal. Entre la ville et le fleuve, un peu vers l'ouest, s'étend le faubourg de Ton-ka-dou, où grouille une population énorme, vivant moitié sur l'eau, moitié dans ces petites maisons borgnes que l'on retrouve, toujours les mêmes, dans toutes les parties de la Chine. A l'est s'étendent les concessions françaises, anglaises et américaines, séparées les unes des autres par des *arroyos* navigables, que l'on passe sur ces ponts pointus en forme de toits de maisons, si communs autrefois chez nous. Chaque nation apporte dans ce coin de terre où elle est parquée ses mœurs, ses institutions, son caractère. On dirait une photographie réduite des villes d'Europe : c'est la patrie vue par le gros bout de la lorgnette. On sort de la ville chinoise, on passe un fossé, et l'on a fait six mille lieues en une minute. On retrouve sa vie habituelle : des magasins à riches devantures, des cavaliers, des amazones, des musiques militaires, des *policemen* ou des sergens de ville, rien n'y manque. La partie chinoise de Shang-haï est soumise à la juridiction d'un *foutaï*, gouverneur militaire, et d'un *taoutaï*, chef civil. Chaque concession est régie par un consul assisté d'un conseil municipal, et la police du fleuve est faite par un capitaine de port choisi entre les trois nations anglaise, française et chinoise.

A quelques lieues de Shang-haï s'élèvent encore deux petites colonies européennes : ce sont Woo-sung à l'est, sur la rive gauche et à l'embouchure du Whampoa, avec les grands magasins de l'escadre française, et Zi-ka-wei à l'ouest, avec son collége de jésuites, la pépinière des missionnaires de cet ordre, où ils viennent, en débarquant, se familiariser pendant un noviciat de quelques mois avec les coutumes du pays, et se défaire le plus possible de leur physionomie européenne, qui serait un obstacle à l'exercice de leur apostolat. De ces deux petites villes, l'une est la clé de la mer, l'autre celle de la campagne. Elles servent de postes avancés contre les pirates et les bandes de rebelles, et il faut toujours en être maîtres pour assiéger Shang-haï.

Au mois de janvier 1862, au moment où la lutte contre les Taïpings allait s'engager, les alliés comptaient d'abord les deux mille hommes de troupes de ligne qui restaient de l'armée expéditionnaire; mais ces régimens, exclusivement placés sous les ordres de l'administration de la guerre, étaient considérés comme en garnison, et les amiraux ne pouvaient les engager dans une expédition. Ils gardaient les murs de la ville, Zi-ka-wei et les concessions européennes. C'était en quelque sorte une réserve, ne pouvant donner que dans un cas désespéré. La véritable force active était dans les navires et les équipages qui les montaient. La station navale française se composait de deux frégates à voiles avec des équipages réduits, l'*Andromaque* et la *Force*, cette dernière portant le pavillon de l'amiral Protet, des canonnières 12, 13 et 15, et de quelques petits avisos à vapeur presque sans chaudières, peu armés et montés par un petit nombre de matelots. On attendait, vers le milieu d'avril 1862, la frégate la *Renommée*, la corvette le *Monge* et le bataillon de zéphyrs envoyé de France pour relever la garnison de Shang-haï.

La station navale anglaise, sous les ordres du vice-amiral Hope, qui avait son pavillon à bord de l'*Impérieuse*, était bien plus forte en gros bâtimens, et ses moyens d'action étaient encore augmentés par la présence d'un grand nombre de canonnières et les ressources inépuisables de l'arsenal de Hong-kong. Les Anglais attendaient aussi deux régimens des troupes de l'Inde, un régiment de ligne de Tien-tsin, et ce qui leur manquait en artillerie, génie, ambulances et pontonniers. Pour le moment toutefois, les deux amiraux ne pouvaient jeter à terre que six cents matelots, renforcés par l'artillerie légère; mais cet effectif était suffisant, si l'on ne tentait un assaut ou un coup de main qu'à peu de distance des rives du Whampoa, à portée des canonnières qui protégeraient la retraite et l'embarquement dans le cas d'un insuccès difficile à prévoir.

Autour de ce noyau d'hommes d'élite, de ces matelots rompus aux fatigues et habitués à la guerre, venaient se grouper les forces

tirées du fond même du pays. C'étaient les artilleurs chinois de Zi-ka-wei, les troupes du colonel américain Ward, les soldats et les marins impériaux. Dès le commencement même de l'expédition de Chine, pour la défense des avant-postes ou des murailles de la ville, et pour soulager la faible garnison anglo-française, on avait songé à enrôler des Chinois et à les exercer à l'européenne. Zi-ka-wei offrait de grandes ressources pour la formation d'un corps de réguliers indigènes : les environs étaient peuplés de chrétiens à peu près ruinés par la guerre, très attachés aux missionnaires, qui, par leur connaissance de la langue chinoise, devaient rendre de grands services comme interprètes. Deux officiers et quelques sous-officiers furent mis à la tête de cette nouvelle école militaire, espèce de pépinière appelée à jouer un grand rôle en Chine. En quelques mois, ces nouveaux soldats purent armer et servir quatre pièces d'artillerie de campagne et former une compagnie d'infanterie capable de les défendre. Leur costume rappelait celui des zouaves, leur tenue était irréprochable, et ils montraient une aptitude merveilleuse à tout comprendre et à tout imiter. Attentifs, sobres, patiens, craignant peu la fatigue, ils accomplissaient avec une précision extraordinaire toutes les manœuvres de l'artillerie légère. Bien souvent ils vinrent à Shang-haï pour être passés en revue par les autorités alliées et chinoises; leurs sous-officiers les commandaient en français, avec cette pureté de prononciation que nous remarquons chez toutes les races asiatiques parlant notre langue, et les nombreux spectateurs, en se retirant après avoir vu ces hommes intelligens, robustes, sans préjugés religieux, n'hésitaient pas à les préférer aux chétifs soldats que l'Angleterre avait fait venir de l'Inde.

Depuis une dizaine d'années aussi, afin de s'opposer aux incursions des bandes de pillards et contenir la population flottante si nombreuse de Shang-haï, le taoutaï et le foutaï avaient formé un petit corps recruté parmi les Tagals de Manille et les déserteurs de toutes les nations. Plus tard, ils avaient complété leur système de défense en l'étendant et confié à des Européens le commandement de Chinois pris dans la ville. C'était une espèce de garde nationale mobile, à la tête de laquelle se trouvait le colonel américain Ward. Petit, maigre, vif et intelligent, Ward avait fait un peu de tout, jusqu'au jour où, venu à Shang-haï capitaine d'un navire, il l'avait quitté pour enlever aux rebelles, à la tête de quelques centaines d'hommes résolus, la grande ville de Son-kiang, à l'ouest et à douze lieues de nos concessions. Criblé de blessures dans ce brillant assaut, la bouche et la langue traversées par une balle, parlant à grand'peine un anglais inintelligible, il menait avec une énergie incroyable ses soldats, qui l'admiraient comme le plus brave d'entre eux. Il s'était fait en quelque sorte Chinois en se mariant dans le

pays avec la fille d'un mandarin; il avait reçu, en récompense de ses services, un bouton d'un rang élevé. Très bien secondé par une flottille à vapeur assez nombreuse et par des officiers qu'il choisissait avec soin dans cette foule de marins insoucians et braves qui commandent ou servent à bord des navires de commerce, Ward tenait garnison dans Son-kiang, sa conquête, couvrait ainsi Shanghaï à l'ouest, exerçait ses troupes et organisait son artillerie. Son influence était énorme sur les autorités chinoises, auxquelles il imposait par sa résolution, son activité, son sans-gêne d'Américain et l'éclat des services rendus. Son passé, un peu obscur, avait été noirci; mais, calomnié ou non, il s'était fait dans la colonie européenne, auprès des amiraux et des marins, une grande réputation de bravoure et de loyauté. Il était tout dévoué à notre cause malgré sa naturalisation chinoise; il haïssait profondément les rebelles, et savait donner à ses troupes cet élan qui enlève la victoire. Aussi, avec son millier d'hommes, formant un fort bataillon, bien commandé par des officiers et sous-officiers européens, avec ses moyens de transport et sa grande connaissance du pays, Ward pouvait, au début des hostilités, rendre de sérieux services aux alliés (1).

A côté de ces Chinois réguliers, et comme pour former un contraste frappant, on voyait ces tristes soldats impériaux, espèces de *bachi-bozouks* recrutés dans la lie du peuple, peu vêtus, mal nourris, jamais payés, armés de lances en bambou, de fusils à mèche, de tam-tams, avec le mot *brave* écrit sur l'estomac et sur le dos, le seul côté qu'ils montrassent toujours à l'ennemi. Mal commandés par de lâches mandarins, leur grande occupation consistait à établir des camps dès qu'ils s'arrêtaient : ils creusaient un fossé formant un grand carré, élevaient un faible parapet percé de meurtrières et d'embrasures pour des canons gros comme le doigt, passaient la journée à fumer de l'opium, à tirer des coups de fusil en l'air, à jouer du gong, et fuyaient dès que les rebelles s'avançaient, laissant à leur merci, après l'avoir pillée, toute une population qui était venue chercher près d'eux refuge et protection. Incapables de tenir campagne, quel que fût leur nombre, passant souvent aux rebelles, c'était une véritable plaie que ce ramassis d'hommes, tirés pour la plupart de la populace des grandes villes.

La marine impériale, forte de plus de huit cents jonques, grandes et petites, à voiles et à rames, présentait un armement formidable en canons de toutes les dimensions. Bien dirigée, cette flotte, par sa facilité à manœuvrer dans ce dédale inextricable d'*arroyos*, eût

(1) Ward a été frappé il y a deux mois à peine (février 1863) à la tête de ses soldats, et sa mort a laissé un grand vide.

pu rendre d'immenses services aux alliés; mais son concours faisait même défaut aux populations en fuite, qu'elle laissait misérablement se noyer dans le fleuve, sans chercher à le leur faire traverser. Mouillées en petites escadrilles le long des rives, les jonques pesaient sur le pays tout autant que l'ennemi lui-même, et semblaient obéir à un plan de trahison conçu d'avance en reculant sans cesse vers Shang-haï, perdant sans combattre les meilleures positions, au lieu de se réunir en grandes masses et de présenter une barrière infranchissable à cette marée montante de rebelles qui marchaient au pillage d'une grande ville. Rien de navrant comme ce spectacle de tant d'argent et de forces gaspillés par l'incurie ou le mauvais vouloir du foutaï. Ces soldats auraient pu servir, comme éclaireurs, à harceler, à poursuivre l'ennemi, et les amiraux devaient au contraire prendre toutes les précautions possibles pour les empêcher de grossir, par leur trahison et l'abandon de leurs pièces, le nombre, l'audace et les forces des Taï-pings. Il n'y avait pas non plus à compter sur les populations des campagnes voisines de la ville, qui presque toutes s'étaient réfugiées sur des jonques. Quoique sympathiques à leurs défenseurs, les Chinois des environs de Shang-haï pouvaient être comptés pour rien, tant ils étaient abrutis par la peur et par cette rapide succession d'événemens qui les faisaient passer chaque jour des mains des rebelles à celles des impériaux. Tiraillés dans tous les sens, ils étaient comme frappés de vertige ou de stupeur, et cédaient à la destinée, inertes comme ces galets que la vague roule et entre-choque sans cesse.

C'était donc avec de bien faibles ressources que les amiraux allaient entreprendre une lutte gigantesque contre les bandes innombrables des rebelles. Des conférences préparatoires eurent lieu, chez le consul d'Angleterre, entre les autorités chinoises et les chefs militaires et maritimes des alliés. Chacun y apporta sa part d'influence et ses plans, et l'on eut tout d'abord quelques difficultés à se comprendre dans le conseil de guerre, où chacun parlait une langue ignorée de son voisin et représentait des intérêts différens, qu'une raison de défense commune faisait oublier à cette heure. Les colonels des deux garnisons, ne pouvant consentir à faire sortir leurs troupes de Shang-haï, envoyèrent seulement quelques soldats de renfort à Zi-ka-wei. Woo-sung, à l'embouchure du Whampoa, dans le Yang-tse, que son admirable position maritime et nos grands magasins rendaient l'objet de toutes les convoitises des rebelles, fut gardé par l'*Andromaque* et une canonnière. Il fut convenu que les concessions anglaises et françaises seraient entourées d'une ceinture de fortifications en terre d'un relief et d'une profondeur de fossés suffisans pour prévenir toute surprise et déjouer un coup de main. Le

faubourg de Ton-ka-dou fut couvert par un ouvrage à crémaillère. Chaque nation devait en outre garder sa propre concession et un certain nombre des portes de la ville.

Les cartes chinoises et celles des environs de Shang-haï, dressées autrefois par les jésuites, furent étudiées avec soin, et l'on reconnut les routes et les *arroyos* qui menaient au cœur de l'ennemi. Les anciennes dynasties, après avoir doté la province de Kiang-see de tous ces canaux, avaient défendu les principales de ces admirables voies de communication par une ceinture de villes fortifiées, placées autour de Shang-haï, dans un rayon de dix à douze lieues. Toutes ces places fortes, à l'exception d'une seule, Son-kiang, alors entre les mains du colonel Ward, étaient au pouvoir des rebelles. C'étaient, à commencer par le nord, Kia-ding, Tsin-poo, Tsa-olin, Vo-mié, Ne-wei et Tse-Suoa. De ces villes, qui leur servaient de boulevards et de magasins, les Taï-pings lançaient leurs bandes à travers les campagnes. Pour resserrer le blocus autour de Shang-haï, ils avaient établi à Ko-djo, Siao-tan, Wan-ka-tse et Tseu-pou, à demi-distance des places fortes et de la ville, des camps fortement retranchés, ou fortifié de grands villages par des travaux en terre entourés de fossés. Cette manière de procéder, en leur permettant de se débarrasser promptement de leur butin, leur assurait une grande facilité de mouvemens. S'ils étaient battus ou surpris en rase campagne, ils avaient ainsi des lieux de retraite à peu de distance les uns des autres, où ils ne craignaient rien des impériaux.

Les amiraux, n'ayant avec eux que très peu de matelots, convinrent d'ouvrir la campagne par la destruction de tous ces réduits de rebelles. Les grandes villes ne devaient être assiégées que plus tard, et amener par leur chute la disparition complète des Taï-pings dans un rayon de quarante milles autour de Shang-haï. C'était en définitive les faire rentrer de force dans les limites imposées par les anciennes conventions. Il fut de plus formellement stipulé que les Européens, en prenant les villes fortifiées et ces réduits, y laisseraient des garnisons en attendant que les Chinois fournissent eux-mêmes assez de troupes bien armées pour relever nos soldats. On fit venir, à cet effet, des provinces du nord dix mille soldats impériaux, qui devaient être tous Tartares, et dont le foutaï lui-même prit le commandement.

Lorsque le bruit d'une expédition prochaine contre les rebelles se répandit dans la petite escadre française, ce fut une joie générale parmi les marins. Ils allaient donc secouer cet ennui qui finit par gagner les équipages lorsque les stations se prolongent longtemps au même mouillage. Les matelots étaient comme alléchés par le récit des engagemens heureux soutenus par les canonnières dans le

haut du fleuve; ils brûlaient du désir d'aller à terre se mesurer aussi avec ces hommes qu'ils voyaient chaque jour commettre tant d'atrocités. Les équipages étaient d'ailleurs rompus à ce service mixte, pour ainsi dire amphibie, qu'avaient exigé les expéditions de Pékin et de Cochinchine. Aussi, en attendant le signal du départ, et comme pour tromper leur impatience, ils caressaient longtemps d'avance leurs armes, préparaient leurs sacs de toile, et prenaient ces mille précautions qui précèdent, pour des matelots, le moment d'aller un peu *ramer* en pleine terre.

Vers le mois de février 1862, nos établissemens de Woo-sung et la petite ville chinoise qui s'élève à côté étaient très sérieusement menacés. La frégate mouillée en face protégeait bien une partie de la rive gauche; mais déjà la rive droite regorgeait de populations en fuite, se jetant pêle-mêle dans le fleuve, et trouvant ainsi la mort en voulant l'éviter. On sentait que les deux tronçons de rebelles du nord et du sud cherchaient à se rejoindre en traversant le seul obstacle qui les séparait encore. Réunis alors en grande masse, ils tomberaient sur Woo-sung, puis sur Shang-haï. Leur camp retranché, ou centre principal sur la rive droite, était à Ko-djo, grand village qu'ils avaient puissamment fortifié. Ce fut le premier point que les amiraux résolurent de frapper.

Le 21 février, à trois heures du matin, les canonnières 12 et 13 embarquaient à leur bord et remorquaient 150 hommes des frégates avec deux obusiers de montagne. Les Anglais partaient à la même heure avec de l'artillerie et 300 hommes. Le colonel Ward vint au rendez-vous désigné, à mi-chemin entre Woo-sung et Shang-haï, avec 500 de ses Chinois réguliers. Au point du jour, chacun était à terre, à quelques milles en dessous de Ko-djo, et la colonne franchissait sans obstacles, sur la digue du fleuve, la petite distance qui la séparait de l'ennemi, qu'elle trouva très bien préparé à la recevoir. L'artillerie, mise aussitôt en batterie, fit taire en quelques heures les pièces de la place, puis les marins lancés par les amiraux, les impériaux par Ward, coururent à l'assaut. Les rebelles tinrent bon et continuèrent un feu nourri de mousqueterie jusqu'au moment où les têtes de colonnes couronnèrent les parapets. A cet instant seulement, ils prirent la fuite et disparurent avec cette célérité particulière aux gens serrés de près par des baïonnettes et décimés par des obus. On put dès lors se former une opinion sur la manière de combattre des rebelles : il était douteux qu'ils se risquassent jamais en rase campagne contre les Européens; mais ils tiendraient toujours avec opiniâtreté derrière des murailles. Peu effrayés par la précision de notre tir et la portée de nos fusils, l'arme blanche et les obus, ces pastèques allumées, comme ils les nomment, pouvaient seuls les faire déloger. Les alliés firent dans le

village en ruine de Ko-djo de nombreux prisonniers; ils ramassèrent aussi des centaines de ces enfans que les rebelles arrachent à leurs familles pour les élever avec soin dans la pratique de tous les vices. A peine trouvèrent-ils quelques femmes, car les Taï-pings professent pour le sexe féminin un profond mépris. Le soir même, la colonne rejoignait les bâtimens, enchantée d'un succès qui nous promettait des victoires plus importantes.

Bientôt les amiraux eurent connaissance que la petite ville de Siao-tan, située dans le Pou-tong, à quinze milles en amont de Shang-haï, était devenue la résidence des principaux chefs de la rébellion de ce côté du fleuve. On ne perdit pas un instant; le 28 février, les canonnières anglaises et françaises partaient avec le même contingent qu'à la première expédition. On débarquait l'artillerie le soir même, et le lendemain matin au jour on marchait résolûment à l'attaque de la redoute, située à deux lieues dans les terres. Après une assez longue canonnade, l'assaut fut donné, et malgré la ferme résistance de l'ennemi la ville tomba bientôt entre nos mains.

Tout le mois de mars 1862 fut affreux et ne permit pas aux alliés de sortir de Shang-haï; la pluie, la neige et le vent leur imposèrent une sorte de trêve. Les Français reçurent de Ta-kou une compagnie d'infanterie de marine, et la frégate la *Renommée*, sur laquelle l'amiral arbora son pavillon, mouilla en rivière, venant de Saïgon. Ce renfort important arrivait bien à propos, car la campagne allait se rouvrir par des expéditions plus lointaines, qui demandaient par conséquent plus de monde. Le général Staveley arriva aussi de Tien-tsin et prit le commandement des troupes anglaises. Il amenait avec lui un régiment; il en demanda un autre à Hong-kong, d'où il fit venir également ses différens services d'intendance, d'ambulance, de génie et d'artillerie.

L'amiral Protet, obligé de tout tirer de son propre fonds, profita de cette relâche forcée pour se créer les ressources qui manquent naturellement à des marins naviguant en pleine terre. Nos hommes possédaient heureusement une merveilleuse aptitude à tout comprendre et à s'adapter à tous les rôles. On les voyait souvent, le soir, immobiles à terre, au port d'armes, sac au dos, guêtrés, bourrés de cartouches, couverts de vivres pour cinq ou six jours, après les avoir vus le matin au haut d'un mât, presque nus, luttant contre une voile que les rafales déchiraient. Il y a dans cette élasticité morale et physique le secret de bien des succès remportés par nos équipages de marine depuis les grandes guerres de l'empire. L'amiral eut ainsi relativement assez de facilités pour constituer son petit corps de matelots; il leur fit faire des reconnaissances, des marches militaires pour les rompre à la fatigue et habituer leurs pieds à porter de lourdes chaussures. Comme pendant quelque

temps encore les expéditions devaient se faire exclusivement par terre, il y avait une question importante à résoudre, celle du transport des vivres, des munitions et de l'artillerie, dans un pays où les charrettes, les routes et les chevaux sont à peu près inconnus; mais, entre autres bizarreries, la Chine offre le spectacle singulier d'un peuple qui s'acharne à tout transporter à dos d'homme. On peut dire que la moitié de la nation porte l'autre. A deux ou à vingt, jamais les Chinois ne reculent devant le transport d'aucun poids sur leurs épaules. Ils semblent nés un bambou à la main. On n'eut donc aucune peine à se procurer un millier de ces hommes, que l'on numérota avec soin, tant ils se ressemblent tous, et que l'on embrigada sous la surveillance un peu brusque, mais nécessaire, de quelques robustes matelots. Un officier de marine parlant le chinois fut mis à la tête de cette armée de coulies, presque aussi nombreuse que celle des combattans. Il faut toute l'adresse et la patience de ces mulets humains pour mener à bonne fin une expédition dans un pays coupé de ponts larges comme la main. On était à peu près sûr d'ailleurs de ne jamais rester en route faute de moyens de transport, car, si les coulies manquaient au départ, on barrait tout simplement une rue aux deux extrémités, et les Chinois prisonniers comprenaient immédiatement ce que l'on exigeait d'eux. Généralement ils fournissaient eux-mêmes le bambou, et se montraient satisfaits, le soir, d'avoir gagné, après douze heures de marche, un peu de riz et 20 sous en sapecks.

Cependant, malgré la rigueur de la saison durant tout le mois de mars, les rebelles avaient encore marché vers Shang-haï, et venaient par bandes énormes tout brûler et piller autour de Zi-ka-wei, à deux lieues de la ville. Les amiraux, dès que le temps le permit, se décidèrent à les déloger de Wan-ka-tse, leur centre principal de ce côté. Ils convinrent de se rendre d'abord jusqu'à Tsi-pao, petite ville autrefois très florissante, située à six lieues de Shang-haï. Les colonnes devaient s'y reposer avant d'aller attaquer les camps des rebelles six milles plus loin. Les forces furent ainsi réparties : 600 Français avec huit pièces d'artillerie, et 1,500 Anglais avec neuf canons, dont trois de fort calibre. Le colonel Ward devait venir de Son-kiang avec son régiment, fort à peu près de 1,000 réguliers.

Le 3 avril, de grand matin, la petite armée partait gaîment, musique en tête, au milieu des flots pressés d'une population accourue sur le passage de ses vengeurs. Le soir, on arrivait à Tsi-pao, où les maisons ruinées et brûlées, les rues désertes attestaient les luttes récentes dont la petite ville avait été le théâtre. Une avant-garde, arrivée de la veille, avait préparé, pour recevoir les Français, un immense mont-de-piété, seul monument de la ville qui se tînt encore à peu près debout. Les Anglais se logèrent comme ils purent

dans les maisons démolies, et tout le monde fut assez mal. La nuit aurait pu être tranquille, malgré les craintes d'éboulement, sans le voisinage de quelques camps de troupes impériales réunies depuis peu de jours. L'on connaît le goût passionné de cette nation pour les pétards, les feux d'artifice et les coups de canon à poudre. L'officier chinois commandant les impériaux ne discontinua pas toute la nuit ses feux de bordées; c'était alors leur seule manière d'user leurs munitions; ils ne songeaient guère à s'en servir contre leurs ennemis, et déménageaient toujours avant d'être attaqués. A leur retour à Shang-haï, ils racontaient les assauts terribles qu'ils avaient soutenus, et demandaient qu'on remplaçât ces munitions si utilement épuisées.

Vers le matin du 4 avril, le rapport des éclaireurs annonça que les rebelles, au nombre de 20,000, n'avaient pas levé le camp, et qu'ils se préparaient à se défendre. Cette bonne nouvelle combla nos hommes de joie, et bien avant l'heure ils étaient debout, parés, guêtrés. On partit au jour, et, après s'être dirigés vers le nord, les alliés arrivèrent par un petit sentier, où l'on passait à peine deux de front, devant les camps de Wan-ka-tse. Rien ne peut donner une idée de la fatigue que l'on éprouve dans ces marches lentes par une seule route, où l'on s'arrête des heures entières, attendant que les bagages, les pièces et les caissons aient franchi tous les obstacles, les canaux et les villages en ruine. Les Français eurent à se féliciter de la légèreté de leurs pièces de campagne, pesant à peine 100 kilos, pouvant toujours passer à dos d'homme sur les ponts en ruine ou sur des planches; les Anglais au contraire étaient obligés de lancer leurs canons dans les arroyos pour les hisser ensuite à grand renfort de bras sur les berges opposées.

Enfin, à neuf heures du matin, les alliés étaient en bataille devant l'ennemi : l'artillerie en avant, à 400 mètres des retranchemens, les troupes derrière, les Chinois de Ward à gauche, les Français au milieu et les Anglais à droite. Les camps, construits depuis longtemps, présentaient un énorme développement : les rebelles avaient mis à profit toutes les facilités qu'offre ce terrain coupé d'arroyos et de rizières pour rendre leur position presque inexpugnable au moyen d'un épais rempart en terre, percé de meurtrières et couvert par une série de fossés et d'abatis de bambous. Tout enfin était prévu pour briser l'élan d'un assaut; mais l'ennemi avait compté sans les ravages des canons rayés. Le feu s'ouvrit de part et d'autre avec une grande vivacité : les obus portèrent bientôt l'incendie dans les tentes, et les Taï-pings se débandèrent effrayés. Une colonne donna vivement l'assaut, une autre se lança au pas de course pour couper la retraite; malheureusement les ponts étaient partout détruits, les planches que les alliés traînaient avec eux pour les rempla-

cer étaient loin derrière; les matelots ne pouvaient traverser les arroyos qu'un à un sur des troncs d'arbres ou dans l'eau jusqu'au cou; l'ennemi gagna du terrain, et la chasse ne fut bientôt plus appuyée qu'à une grande distance. On s'arrêta dès que l'on eut acquis la certitude que les rebelles avaient pris la direction de la ville fortifiée de Tsin-poo. Les camps furent fouillés avec soin; ils regorgeaient de riz, d'étoffes et d'objets informes pillés de tous les côtés. Rien de hideux comme les logemens où croupissaient pêle-mêle ces hommes d'une saleté repoussante. Des fusils européens, des balles, des poires à poudre ramassées en énorme quantité, prouvaient combien les rebelles trouvaient à s'approvisionner facilement auprès des négocians européens. Les parapets des camps furent détruits, les tentes furent brûlées, et à la lueur de l'incendie les hommes déjeunèrent sur le champ de bataille. Le soir, à quatre heures, ils rentraient au bivouac de Tsi-pao.

Les matelots goûtaient à peine à leur soupe, faite depuis quelques instans, lorsque le cri *aux armes* retentit. Se précipiter sur les carabines, prendre son rang et sortir de la ville au pas de course du côté de l'ouest, ce fut l'affaire d'un instant. Les nouvelles les plus contradictoires se croisaient pendant la marche. On apprit coup sur coup que l'amiral Hope était dangereusement blessé, que les troupes du colonel Ward avaient subi un échec grave, et que les rebelles les poursuivaient vivement en marchant vers la ville; mais, comme il arrive toujours en pareille circonstance, les faits étaient grandement exagérés : s'il était vrai que l'amiral Hope avait eu la jambe traversée par une balle, il n'était pas exact que la défaite de Ward eût quelque gravité. Le colonel avait voulu, après la prise de Wan-ka-tse, rentrer directement à Son-kiang, en suivant le canal par terre au lieu de revenir sur ses pas et de faire un grand détour en passant par Shang-haï et le fleuve. Comme tout le monde, il croyait le pays purgé de rebelles; mais à cinq milles de Tsi-pao il avait butté contre une suite de forts qui lui barraient complétement sa route. Malgré le petit nombre d'hommes qui l'avaient suivi et son manque d'artillerie, il avait voulu donner l'assaut; il avait été repoussé, mais revenait tranquillement, très peu inquiété dans sa retraite.

Il était nuit déjà, les alliés rentrèrent, et dans le conseil de guerre qui se réunit aussitôt autour du lit du blessé, l'amiral Protet réclama l'honneur de venger son collègue dès le lendemain. Le général Staveley, dont les troupes manquaient de vivres, partit le 5 pour Shang-haï, au moment où les hommes des deux marines et le régiment de Ward sortaient pour détruire ces nids de bandits si heureusement découverts. L'amiral Protet, à peine arrivé, ne laissa pas à l'ennemi le temps de se reconnaître. L'artillerie lança quelques volées en avançant toujours, suivie des matelots en colonnes d'assaut. Les

réguliers chinois firent un mouvement tournant sur la droite, Ward saisit son drapeau, l'agita et enleva ses troupes; un immense hourra retentit, tout le monde s'élança : le premier fort fut emporté, puis un second. Cinq de ces camps furent successivement pris, il n'y eut de résistance sérieuse qu'au deuxième. L'ennemi, aveuglé par la peur, tourbillonnait dans la plaine sans pouvoir sortir du cercle de feux dans lequel il était broyé. On trouva d'immenses approvisionnemens, mais très peu de métaux précieux, et les prisonniers, en petit nombre, furent presque tous massacrés, malgré les alliés, par les troupes impériales, qui avaient suivi de loin la marche des colonnes, et venaient s'abattre, après la victoire, comme des corbeaux, sur le champ de bataille.

Le 6 avril, après une interminable étape dans un terrain transformé en tourbière par une pluie battante, les matelots ralliaient Shang-haï et regagnaient leurs navires. Le résultat des deux journées précédentes, 4 et 5 avril, était des plus importans : tout le pays se trouvait dégagé à partir de la rive droite du fleuve jusqu'à la ceinture des places fortes, toujours entre les mains des rebelles. Les habitans de la campagne rentraient par milliers à la suite des alliés, et se mettaient immédiatement, avec la patience et la ténacité des fourmis, à réparer leurs maisons et à ensemencer pour la deuxième fois leurs champs dévastés.

Il ne restait plus aux amiraux qu'à s'emparer de Tseu-pou, dans le Pou-tong, pour compléter la destruction des camps retranchés si laborieusement construits par les rebelles pendant un rude hiver. Le bataillon de zéphyrs et le *Monge*, arrivés depuis peu à Shang-haï, permirent à l'amiral Protet de jeter, le 18 avril, 700 Français dans le petit arroyo qui menait à Tseu-pou. Les Anglais étaient 1,200, et les deux nations traînaient seize pièces avec elles. A onze heures, après une étape de 18 milles, après les mêmes fatigues qu'à Wan-ka-tse, et malgré de grandes difficultés provenant des ponts coupés par l'ennemi ou de villages barricadés, mais évacués par lui, les alliés étaient en bataille devant le front nord de la ville, attendant l'artillerie anglaise, retardée par son poids. On apercevait un grand nombre d'embrasures percées dans des murailles en terre et garnies de canons. L'ennemi dirigeait un feu nourri de mousqueterie sur nos tirailleurs, envoyés en enfans perdus jusque sous les murs de Tseu-pou, à la faveur des débris de pagodes et de maisons dont la ville était entourée. C'était la première fois que les alliés se trouvaient en présence d'un front à peu près régulier, bien armé et couvrant une grande ville. Malgré l'énorme disproportion entre l'armée assiégeante et les défenseurs, le général et les amiraux, comptant sur leurs hommes et sur leur tir, résolurent d'éteindre le feu de la place, de pratiquer une ou deux brèches et de lancer leur monde à l'as-

saut. A une heure, les canons anglais, mis en position les premiers, avaient à peine lancé quelques boulets, qu'ils furent obligés de se taire pour ne pas tirer sur les Français. Voici ce qui s'était passé : les matelots et les zéphyrs se battaient pour la première fois à côté les uns des autres; chacun voulait montrer sa supériorité, et dans cette lutte d'amour-propre, vieille rivalité de courage entre les troupes de terre et celles de mer, tous, craignant d'arriver les derniers, partirent sans attendre le signal d'attaque, et se trouvèrent arrivés ensemble et pêle-mêle sur le talus extérieur du premier fossé. Le plus dangereux était fait, car, en voulant se dépasser les uns les autres, ils venaient de traverser 300 mètres sous une grêle de balles et de biscaïens. L'élan était donné; ils franchissent les trois fossés, sautent aux embrasures, escaladent les parapets et poursuivent dans les rues l'ennemi, surpris d'un coup d'audace si inattendu. Ce fut une vraie bataille de zouaves; mais on s'exposait ainsi à faire des pertes sérieuses dans une guerre où la vie d'un Européen valait celle de milliers de rebelles, et les chefs étaient comme mécontens de cette victoire, qui aurait pu causer la mort de tant de braves gens. Ce fut une véritable bonne fortune pour les matelots que la prise de Tseu-pou avec l'immense quantité de butin et de prisonniers que l'on y trouva. Chaque homme prit au moins un rebelle pour lui porter son sac et sa part de razzia; mais bientôt la nuit vint surprendre toute cette immense colonne en route pour revenir à bord. Les coulies, soumis depuis le matin à une distribution régulière de coups de bambou, profitaient de l'obscurité pour s'éclipser dans les momens de halte. On entendait jurer dans toutes les langues contre ces malheureux, qui portaient en définitive tout le poids de la campagne sur leurs épaules. Ce retour avait tout le pittoresque d'une marche de bohémiens, et le désordre était à peu près complet lorsque la nuit vint encore augmenter les difficultés de la route. Heureusement une attaque à cette heure en rase campagne était peu probable de la part d'un ennemi nombreux, il est vrai, mais démoralisé par sa défaite du matin, et d'ailleurs on avait laissé une garnison dans la place. Enfin, à force de glisser, de tomber et de se relever, on finit par arriver, et à dix heures tous nos hommes étaient au complet sur la plage, autour de grands feux où cuisaient côte à côte les poules, les canards et les cochons faits prisonniers de guerre. Alors aussi commençaient les histoires interminables, les causeries longues et confuses qui marquent d'ordinaire la fin d'une journée de guerre bien remplie.

La première partie du plan de campagne contre les rebelles se trouvait accomplie avec succès par la chute de Tseu-pou. Dans un rayon de cinq lieues autour de Shang-haï, le pays était délivré des bandes qui le ravageaient. Les habitans revenaient enfin dans leurs

villages pillés et dévorés par l'incendie. Des milliers de jonques les ramenaient en foule; elles étaient chargées de meubles entassés pêle-mêle et emportés à la hâte dans un jour de fuite. De ces barques sortaient des figures hâves et contractées par la souffrance, et l'on voyait avec un serrement de cœur de pauvres femmes, aux pieds mutilés, portant leurs enfans, trop faibles encore pour marcher. Beaucoup parmi ces malheureuses créatures avaient passé les longs mois d'un rude hiver accroupies dans ces étroits sampans, où l'on ne pouvait ni s'allonger, ni se tenir debout. Ainsi, pour un grand nombre de ces malheureux Chinois, aux misères de l'exil, aux angoisses de la faim, s'étaient jointes encore les tortures de la prison dans ces misérables barques, leur unique et dernier refuge. On lisait sur leurs visages altérés cette résignation du désespoir et cette mortelle tristesse qui saisissent les cœurs les plus durs à la vue du foyer paternel détruit. Nos soldats avaient bien le droit d'être fiers en pensant à toutes ces existences qu'ils venaient de sauver par une courte et glorieuse expédition.

III.

Shang-haï offrait au retour de Tseu-pou, dans les derniers jours du mois d'avril, le spectacle d'un vaste camp et d'une ville de guerre de premier ordre. Les alliés avaient reçu successivement tous leurs renforts. Sur le fleuve, de nombreuses canonnières et des bateaux à vapeur se croisaient dans tous les sens, transportant du matériel, remorquant des jonques ou revenant de croisière. Les rues étaient littéralement encombrées des soldats des deux nations, zéphyrs, sicks, cipayes, matelots et coulies embrigadés, aux uniformes bizarres et disparates. C'était une étrange réunion d'hommes venus de toutes les parties du monde, du pied de l'Himalaya et du fond des déserts de l'Afrique. Chaque groupe, chaque arme, chaque nation vivait à part sans se mêler, presque sans se connaître. Les officiers eux-mêmes se fréquentaient peu. Il régnait, malgré les causes qui devaient réunir des hommes courant des dangers communs, ce même sentiment de froideur que l'on remarque généralement entre des troupes alliées. A la guerre, on critique son voisin, on l'admire rarement, et la jalousie de peuple à peuple persiste malgré des victoires communes.

Au moment d'entreprendre une lutte sérieuse contre les grandes villes fortifiées des environs de Shang-haï, ces rivalités d'amour-propre national se traduisaient par des prodiges d'activité de part et d'autre : personne ne voulait rester en arrière. Aussi tous les préparatifs qu'exigeait une longue suite d'opérations furent-ils terminés en une semaine. Chacun comprenait que dès le début de la

campagne on serait aux prises avec des difficultés sérieuses. La ville de Kia-ding, au nord de Shang-haï, que les amiraux voulaient d'abord assiéger et prendre, pour dégager tout à fait Woo-sung, avait 12 milles de tour, des fossés de 40 mètres de large, des murailles en terre revêtues de briques en parfait état, de 8 mètres d'épaisseur et de hauteur. La situation de cette ville, à sept lieues de Shang-haï, sur un canal, facilitait, il est vrai, le transport des approvisionnemens; mais à mi-chemin le village de Ne-zian, qu'il fallait traverser, était complétement en ruine, occupé par les rebelles, et une partie des maisons de Kia-ding, en s'écroulant, avaient presque comblé le canal. On était d'ailleurs dans les petites marées, et l'échouage d'un convoi de jonques transportant le matériel de siége, des munitions et des vivres pour dix jours, était fort à craindre.

Il fut décidé que cette nouvelle expédition serait en quelque sorte mixte. Les troupes, portant deux jours de vivres, prendraient la route de terre; tout le reste, bien convoyé par des détachemens et des canots armés en guerre, ferait la route par les arroyos dans de petits sampans. Les alliés firent immédiatement la chasse aux bateaux dans la rivière de Shang-haï : les demander aux autorités chinoises, qui disent toujours oui, mais ne font jamais rien, était parfaitement illusoire. Les Français, les Anglais et les hommes du colonel Ward se rencontraient souvent sur le pont d'une barque, parlant tous à la fois, chacun dans sa langue; mais la discussion se terminait invariablement de la même façon : le sampan était toujours remorqué par le plus fort, et, grâce aux énormes ressources qu'offre le batelage de Shang-haï, chaque nation put réunir et installer près de ses canons une véritable flottille de jonques.

Le 27 avril 1862, l'avant-garde quittait Shang-haï par terre. Le 28 au matin, l'immense convoi, parfaitement étiqueté, numéroté et divisé en *spécialités*, appareillait à bord de la *Renommée* et de l'*Impérieuse* avec la fin du courant descendant, et se présentait à la marée montante à l'entrée de l'arroyo de Sou-cheou, qui mène à Ne-zian. Les Français avaient en ligne un effectif de 1,000 hommes avec dix pièces d'artillerie, dont deux canons-obusiers de 30, installés par l'amiral Protet dans de petits sampans, d'où ils pouvaient tirer au besoin : c'étaient nos pièces de siége. Les Anglais avaient 2,400 hommes et dix-huit canons, dont quatre Armstrong et quatre mortiers. Ward, avec son régiment, devait rejoindre les alliés à Kia-ding même et tenir la plaine avec les troupes et les jonques que le foutaï devait mettre à sa disposition et sous son commandement.

Dès le 27 avril, les avant-gardes anglo-françaises avaient occupé sans combat les deux rives du canal dans le village de Ne-zian. Une reconnaissance avait eu lieu le soir même sur la route de Kia-ding : à 1,000 mètres environ de Ne-zian, une pagode fortifiée barrait le

passage et coupait la navigation du canal. Trop avancés pour reculer, les Anglais, soutenus par l'artillerie des réguliers de Zi-ka-wei, voulaient tenter un coup de main et enlever la position; mais le général Staveley, désirant n'attaquer qu'avec toutes ses forces, fit battre en retraite, et les troupes eurent des pertes sérieuses à regretter. Le 28, le convoi et les colonnes entraient à Ne-zian, dont pas une maison n'offrait un abri sûr, tant la rage de tout détruire, même ce qui peut leur servir, anime les rebelles. L'homme, devenu comme une bête fauve à force de vivre dans le sang, finit par s'en prendre aux choses inanimées, et ne peut rien voir debout autour de lui. On bivouaqua dans les rues. Le lendemain 29, à sept heures du matin, les pièces de campagne furent mises en batterie devant la redoute et la pagode fortifiée. Les zéphyrs et les troupes de ligne anglaises commencèrent un mouvement tournant sur la gauche, jetèrent un pont sur un arroyo à 600 mètres de la place; les marins des deux nations restèrent en colonnes d'assaut et en réserve aux pièces; on ouvrit le feu à huit heures, et, dès que l'arroyo fut traversé, les matelots coururent à l'escalade. L'ennemi, attaqué de front et par sa gauche, n'attendit pas même le choc : une partie des rebelles se jeta dans le canal pour le traverser et s'y noya; le reste s'enfuit rapidement dans la direction de Kia-ding.

Les alliés prirent immédiatement la même route, à travers un pays splendide, couvert de moissons, mais où régnait un silence de mort. Les colonnes alliées marchaient lentement en suivant les rives du canal, où çà et là flottaient des corps de femmes, d'enfans et coupés en morceaux. Une sourde colère bouillonnait dans le cœur de chaque soldat à la vue de tant d'atrocités, et on oubliait la fatigue du jour en pensant à la vengeance du lendemain. Le 29 au soir, les alliés campaient dans d'immenses faubourgs en ruine, à 800 mètres de la ville, vis-à-vis de la porte du sud. Pendant ce temps, le convoi avait eu une peine inouie à traverser Ne-zian. Il fallut décharger les sampans pour les porter vides à dos d'homme et leur faire traverser les obstacles et les plateaux de vase où ils s'échouaient; mais dans cette lutte où les Anglo-Français étaient engagés, chacun apportait un courage et un dévouement absolus. Arriver quand même était le but de tous; chaque nation voulait seulement prévenir l'autre, et c'est peut-être la meilleure manière de comprendre et de pratiquer l'entente cordiale. On fit des miracles d'énergie. Le convoi passa et mouilla le soir devant les campemens.

La journée du 30 fut employée à des reconnaissances faites avec soin par le général Staveley et l'amiral Protet. La ville de Kia-ding était fortifiée d'après le procédé ordinaire employé par les Chinois

depuis des siècles. Elle présentait l'aspect d'un vaste carré aux angles un peu arrondis; un grand canal l'entourait et lui servait de fossé. De 30 mètres en 30 mètres, des tours flanquaient les murailles. Les quatre portes de la ville se trouvaient aux quatre points cardinaux; l'enceinte des portes était double, et chacune avait à sa gauche, à 50 mètres d'intervalle, une arche percée dans le mur, servant de passage aux sampans. C'étaient les portes dites « de l'eau. » Depuis peu, les rebelles avaient complété ce système de défense en plantant sur la berge des fossés ces éternels abatis, chevaux de frise et bambous piquans, destinés à embrocher un homme, comme une épingle perce un coléoptère. Le canal de Ne-zian, menant au fossé, entre la porte du sud et une des portes de l'eau, était barré en outre par des estacades en troncs d'arbres et en sampans coulés. Par les meurtrières, les créneaux et les embrasures, les rebelles ne cessaient de tirer sur les travailleurs ou les reconnaissances. De grands arbres séculaires, dominant les remparts, indiquaient que la ville renfermait de riches pagodes et de vastes palais. De distance en distance, des observatoires en bambous, espèces de corps de garde aériens, permettaient aux rebelles d'étudier les mouvemens des alliés.

Pour éviter toute confusion dans le service et dans l'attaque, le général et l'amiral décidèrent que les Français prendraient la rive droite du canal, et les Anglais la rive gauche. On choisit pour point d'escalade l'espace compris entre les deux portes du sud, la porte de terre et la porte d'eau. Le tir des canons devait converger vers cet endroit et faire deux brèches. Quelques pièces seraient réservées pour battre en ricochet les faces de la ville et éteindre le feu des tours qui les flanquaient. Dans la nuit, les estacades et les troncs d'arbres devaient être enlevés par des sapeurs et des matelots. Les canons de campagne, mis d'abord en batterie à 400 mètres des murailles, devaient s'avancer peu à peu pour les écrêter, en chasser les défenseurs, couronner le fossé, et protéger ainsi jusqu'au dernier moment les colonnes marchant à l'assaut. Enfin une première fusée devait indiquer l'instant où les sampans destinés à servir de ponts sur le fossé auraient à s'avancer; une deuxième fusée annoncerait le moment de l'escalade. Dans la nuit, nos obusiers de 30 furent débarqués et mis en batterie à 250 mètres de la ville après bien des difficultés, si l'on songe que ces canons de marine sont sans roues aux affûts, et que, pour éviter le feu de l'ennemi, il fallut prendre un détour et faire parcourir à des pièces pesant 2,000 kilos un espace de 500 mètres dans des terres labourées.

A deux heures du matin, les colonnes alliées vinrent prendre position et se massèrent derrière les plis de terrain. Le 1er mai au jour, un feu roulant s'engagea de part et d'autre; mais au bout

d'une heure celui de l'ennemi se ralentissait déjà. Les canons de 30, merveilleusement servis, eurent bientôt fait deux brèches praticables : déjà les bateaux-ponts s'avancent malgré la mousqueterie des assiégés; l'artillerie de campagne marche intrépidement jusqu'au fossé et les soutient. Le signal de l'assaut a traversé l'air; c'est le moment suprême : les colonnes s'élancent sur les ponts au pas de course; les échelles sont dressées, on monte les uns par-dessus les autres; les tambours battent, les clairons sonnent la charge, les musiques jouent les airs nationaux; un immense cri de victoire, partant de toutes les poitrines, salue les premiers rendus sur la brèche. L'ennemi ne peut résister à un pareil élan; il lutte un instant sur les murailles, se débande à travers la ville dans toutes les directions; on le poursuit l'épée dans les reins, et Kia-ding, que les rebelles n'avaient conquis qu'après un siége de six ans, tombe en quelques heures au pouvoir des alliés.

La ville avait dû, dans ses momens de splendeur, renfermer une puissante population. Coupée par des canaux autrefois couverts de jonques et aujourd'hui presque tous comblés, remplie de palais, de temples en ruine, Kia-ding n'était plus que l'ombre d'elle-même. Tout croulait, les rues étaient presque impraticables. Cinq mille prisonniers, une bande d'étoffe blanche sur la tête en signe de soumission, s'y pressaient à genoux sur le passage des vainqueurs, les uns poussant des cris lamentables, les autres attendant avec le stoïcisme de l'apathie la mort ou un peu de riz. La plupart d'entre eux n'étaient que des paysans prisonniers des rebelles, et montraient leurs membres meurtris par les coups de bambou ou de lance. Cinq cents chevaux tout harnachés furent ramassés dans les rues par les marins, qui professent un goût passionné pour l'équitation. Perchés sur ces selles chinoises qui ressemblent à des toits de maison, ils ramenaient à la place désignée tous les rebelles qui fuyaient en les tenant par les cheveux, que les Taï-pings portent longs, sans queue, en signe de révolte contre la coutume tartare de se raser une partie de la tête. Une telle discipline d'ailleurs régnait parmi les alliés que l'on ne vit plus se renouveler ces scènes honteuses de pillage où chacun, oubliant son grade, ne semble préoccupé que de s'enrichir après la victoire. 600 hommes, choisis par moitié entre les deux nations, furent chargés de ramasser et de conduire dans les grandes pagodes tous les objets précieux. Une commission mixte présidait à ce sac, organisé militairement, et par les portes de la ville, sévèrement gardées, on ne laissait passer aucun homme sans le fouiller. Plus tard, à Shang-haï, on devait vendre tout ce butin, et une équitable répartition, basée sur les effectifs des deux nations, devait récompenser chacun d'une façon régulière.

La trahison des troupes et des jonques du foutaï fit malheureusement perdre le résultat principal de cette brillante journée. Les chefs alliés avaient tout lieu de croire que la ville était parfaitement entourée de tous les côtés et que toute fuite était impossible, même pour un seul rebelle. Il n'en était rien : les troupes impériales, sans doute effrayées de notre victoire ou épouvantées de la déroute de l'ennemi, laissèrent fuir les principaux chefs et les mieux armés d'entre les Taï-pings; les jonques de guerre leur offrirent même passage à leur bord.

Kia-ding était à nous, mais il restait à poursuivre l'insurrection dans un centre non moins formidable, à Tsin-poo. Une garnison de 400 hommes des deux nations fut laissée dans la ville prise, et le 2 mai le convoi et les troupes rentraient à Shang-haï pour se préparer au siége de Tsin-poo. Plusieurs routes et arroyos, partant de Kia-ding, conduisaient à cette ville; mais les alliés étaient devenus trop nombreux pour s'engager avec un si grand convoi dans des canaux peu connus, et que les rebelles pouvaient avoir barrés ou desséchés. Il était plus sûr de partir de Shang-haï, de s'embarquer sur le Whampoa jusqu'à Son-kiang, et là seulement de s'engager dans l'arroyo menant directement à Tsin-poo. Cette nouvelle expédition allait se faire exclusivement par eau, et les sampans étaient si petits qu'il fallut créer pour le transport des vivres et des hommes une véritable flotte de barques. Il était nécessaire que chaque homme pût s'y loger, y vivre et s'y reposer. L'amiral Protet perfectionna l'installation de ces espèces de tentes flottantes en rendant chaque groupe indépendant, maniable et combattant. Les deux obusiers de 30 furent établis sur deux jonques assez fortes pour supporter le tir des pièces. L'artillerie de campagne, composée de huit canons, pouvait être mise en batterie à terre en quelques instans, et être soutenue immédiatement par des troupes désignées d'avance. On se mettait en garde contre toute surprise dans un pays qui offre de si grandes facilités pour la guerre d'embuscade. En outre la canonnière n° 12, apportant l'appoint de son formidable canon rayé de 30, devait escorter le convoi et remorquer les traînards.

Une des grandes difficultés de la campagne dans un tel pays, sorte de Venise gigantesque, était de faire converger et arriver à jour dit, contre vent et marée, toute cette masse de jonques. La plupart étaient montées par des soldats complétement étrangers à la navigation de rivière. De rares Chinois, plutôt effrayés que flattés de leur pénible mission, suffisaient à peine à diriger ces barques encombrées et mal armées. Un malentendu, une faute de manœuvre suffisaient pour causer une horrible catastrophe, la perte d'une centaine d'hommes. Les amiraux, montés sur de rapides vapeurs, les

capitaines des canonnières, les officiers de l'état-major-général sur de frêles baleinières, allaient d'un groupe à l'autre, ramassant les traînards, stimulant chacun, et imprimant à cette espèce de machine flottante aux mille articulations cet entrain et cette régularité si difficiles à obtenir sur l'eau. Deux jours suffirent à remonter le fleuve jusqu'à l'embouchure d'un arroyo assez profond où toute l'armée vint s'engouffrer. Le 8, toute cette escadre de huit cents jonques quittait le Whampoa et donnait dans le canal de Tsin-poo. Rien de pittoresque comme cet immense ruban de navires qui s'étendait sur plusieurs lieues de long. Mille cris étranges sortaient de ces barques chargées de monde et se remorquant les unes les autres, lorsqu'un accident, un échouage ou une maladresse arrêtait la marche de tout le convoi. Pendant ces deux mois de campagne, le vocabulaire anglo-français-chinois ne s'était guère enrichi que de quelques mots; hors de là toute explication était inutile : aussi l'entente n'était pas toujours parfaite entre les Chinois qui godillaient derrière les bateaux et les matelots qui poussaient de fond à l'avant avec des perches de bambou. Cet instrument, d'une utilité incontestable, était à deux fins : un bout était destiné à diriger la marche, l'autre à stimuler le Chinois. A toutes les observations que les officiers pouvaient faire sur cette manière un peu brusque de procéder, les matelots répondaient que c'était absolument nécessaire, et que les Chinois aimaient cela. D'ailleurs supprimez le bambou, et la Chine s'arrête.

De toutes les canonnières alliées, la canonnière française n° 12 put seule entrer dans l'arroyo après un travail de géant. Elle fut pour ainsi dire portée, traînée, enlevée par les efforts réunis de son équipage et des corvées qui lui furent envoyées. Tous faisaient de son passage un véritable point d'amour-propre national. Elle cassa trois branches de son hélice sur les pierres de granit dont les rebelles avaient semé le fond du canal, et souvent les officiers et les matelots furent obligés de plonger pour attacher des cordes à ces énormes cailloux et les hisser à terre. Enfin le 10, après avoir triomphé de mille obstacles, un formidable hourra saluait son arrivée au mouillage du convoi, arrêté à 1,000 mètres de Tsin-poo devant la porte du sud. Les reconnaissances commencèrent tout de suite; les arroyos furent sondés et les approches étudiées malgré les sorties et le feu continuel des Taï-pings. La place présentait une grande analogie avec celle de Kia-ding; l'ennemi semblait seulement plus résolu, mieux commandé et bien armé.

Le 12 mai, le soleil levant éclaira une scène splendide : à 300 mètres, dans le canal, étaient mouillés la canonnière n° 12 et les deux sampans portant les obusiers de 30; sur la rive droite, si l'on regar-

dait du côté de la ville, on voyait les mortiers et les grosses pièces anglaises en position; à gauche, on apercevait les canons Armstrong; vis-à-vis de la porte du sud, mais un peu loin, l'artillerie légère des alliés était en batterie, et derrière elle les colonnes d'assaut et les réserves massées attendaient avec une fébrile impatience le signal d'avancer. Le feu s'ouvrit bientôt vivement de part et d'autre. Tsin-poo était comme entouré d'un cercle de boulets. L'honneur de la journée resta à la canonnière n° 12, dont les obus firent de prodigieux ravages. Pas un coup ne fut perdu : à chaque volée de son canon rayé, un cri de joie retentissait et un pan de mur roulait avec fracas dans les fossés. Quarante-deux obus suffirent pour faire trois énormes brèches. Les ponts, protégés par les tirailleurs, l'artillerie légère et les canots armés d'obusiers de 12 s'avancèrent et vinrent buter sur une estacade que sa solidité et la proximité de la place avaient empêché de démolir pendant la nuit. Il fallut plus de vingt minutes d'efforts et d'audace pour que les matelots, dans l'eau jusqu'au cou, sous une grêle de balles, pussent faire une trouée permettant aux sampans de passer un à un. L'ennemi se sentait perdu, si cette dernière barrière était enlevée; il réunissait tout son feu pour forcer cette poignée de braves à reculer, mais ils passèrent enfin : les colonnes se précipitèrent sur les ponts, s'engouffrèrent dans les brèches béantes; une dernière lutte s'engagea, courte et acharnée, et Tsin-poo fut enlevé à la baïonnette.

Après cette rude victoire, la prise de Ning-po, annoncée aux amiraux sur le champ de bataille même, vint encore augmenter la joie de tous. Depuis quelque temps, des événemens d'une haute gravité faisaient pressentir l'imminence d'une lutte prochaine de ce côté entre les rebelles et les bâtimens de la petite station navale anglo-française. Les Taï-pings s'écartaient de plus en plus des conventions; ils construisaient de formidables batteries dirigées contre nos établissemens, ils tiraient à balles sur les Européens du faubourg Malo sous prétexte de fêtes ou de fantasias; ils frappaient de droits exorbitans notre commerce, ils exigeaient l'éloignement des bâtimens de guerre qui protégeaient seuls nos nationaux et nos missions, et menaçaient hautement d'employer la force pour nous faire quitter notre mouillage dès que la construction de leurs batteries serait achevée. Les forces alliées devant Ning-po, réduites à cinq navires des deux nations, étaient commandées par deux capitaines énergiques : le lieutenant de vaisseau Kenney, de la canonnière n° 15, et le capitaine Dew, de l'*Encounter*. Si les travaux des rebelles continuaient encore quelques jours seulement, la position de ces deux officiers devenait des plus critiques. Ils étaient exposés à être broyés sans pouvoir compter sur aucun secours des amiraux,

dont toutes les forces étaient employées et engagées dans une expédition qui pouvait durer encore un mois. Se retirer c'était tout perdre, même l'honneur; ils n'y pensèrent pas. Les deux capitaines adressèrent un ultimatum aux chefs taï-pings, dans lequel ils exigeaient impérieusement la cessation de tout travail d'attaque contre les Européens et la démolition, dans un délai de vingt-quatre heures, de la batterie dirigée contre le Malo. Les rebelles, au nombre de 20,000 bien armés, avec des canons de gros calibre et une centaine d'Européens parmi eux, ne tinrent aucun compte de cette sommation. Le 10 mai, dès le matin, tout le monde était aux pièces. Quelques jonques impériales, mouillées hors de portée, envoyèrent quelques volées, se retirèrent et ne reparurent plus de la journée. Les rebelles répondirent tout de suite et couvrirent l'escadre alliée de balles et de boulets. Les deux officiers commandans s'y attendaient; mais, pour conserver le bon droit de leur côté jusqu'à la fin, ils n'avaient pas voulu ouvrir le feu les premiers. Ils envoyèrent immédiatement leur bordée, et la canonnade devint bientôt acharnée de part et d'autre. Trois fois l'ennemi abandonna ses pièces, écrasé par la puissance de l'artillerie des bâtimens; trois fois les chefs rebelles ramenèrent des troupes fraîches et recommencèrent le combat à outrance. A deux heures de l'après-midi, la flottille mettait à terre le plus de monde possible pour tenter l'escalade à une brèche faite à la face nord. Pendant l'assaut, les navires devaient appareiller, concentrer leurs feux sur un pont-estacade garni de canons, le briser, s'engager dans le bras du fleuve qui longe la face sud de la ville et couper ainsi la retraite à l'ennemi. Trente Français conduits par le capitaine Kenney et quatre-vingts Anglais commandés par le capitaine Dew, protégés par le feu de la canonnière, plantèrent les échelles au pied des murailles, et l'on vit bientôt cette poignée d'hommes se précipiter à l'assaut d'une ville défendue par 20,000 rebelles. Ce coup prodigieux d'audace réussit malgré la défense désespérée des Taï-pings, qui chargèrent trois fois à l'arme blanche. Les alliés se maintinrent sur les murailles, et bientôt les rebelles, entendant derrière eux le bruit des canons de l'escadre qui avaient coupé l'estacade, lâchèrent pied et gagnèrent la porte sud avant que leur ligne de retraite sur la campagne ne fût interceptée (1).

La prise de Tsin-poo avait brillamment terminé la campagne sur la rive gauche du Whampoa. Avec les trois villes fortifiées de Kiading, de Tsin-poo et de Son-kiang, avec les garnisons que les alliés

(1) Ce brillant fait d'armes coûta cher aux Français : le capitaine Kenney, arrivé le premier sur la brèche, reçut un coup de feu qui lui traversa la poitrine. Il mourut dix-sept jours après, laissant un nom illustré par la conception et l'exécution énergique d'un plan d'attaque d'une grande hardiesse contre une ville formidablement défendue.

y laissaient et celles que les impériaux devaient y mettre, Shang-haï était débloquée de ce côté. Les travaux des champs étaient repris partout avec la plus grande activité, et les craintes de famine diminuaient chaque jour, car il était encore temps de semer le riz. Les colonnes alliées se rembarquèrent le 11 mai, et allèrent se reposer pendant trente heures à Son-kiang.

Cette ville, si on se le rappelle, était la conquête et l'arsenal de Ward. Les jonques des alliés furent attachées, aussi serrées que possible, le long des rives des arroyos. Une nuée de soldats, tous joyeux de ce repos, commencèrent ces installations éphémères, ces cuisines en plein vent, ces gourbis, ces lessives, ces jeux, ces mille choses enfin qui font de tout bivouac un spectacle si pittoresque. Cette gaîté guerrière, qu'une courte halte fait naître en un instant, régnait d'un bout à l'autre de ce campement d'amphibies. Chacun put ainsi voir dans Son-kiang le changement que causent chez les Chinois la présence et l'autorité d'un Européen. Ce ne sont plus les mêmes hommes : il y a quelques jours, un bambou levé par un mousse les eût fait fuir; maintenant on voyait sur leurs visages une certaine dignité à la place de cet air humble et faux qui distingue cette race opprimée entre toutes les autres. Ils avaient presque tous vu le feu, et si le danger ennoblit l'homme, il peut régénérer promptement tout un peuple; aussi Ward était-il fier de son œuvre, et se plaisait-il à montrer ses officiers chinois criblés de blessures.

Les alliés parfaitement reposés, après avoir reçu les ravitaillemens et les munitions indispensables, s'embarquèrent dans leurs tentes flottantes et débouchèrent, le 15 mai, de Son-kiang pour entreprendre la campagne du Pou-tong.

Cette partie de la province de Shang-haï, comprise entre la mer et le Whampoa, semble une presqu'île d'une douzaine de lieues de large. Les nombreux arroyos qui partent du fleuve, après avoir arrosé le pays dans tous les sens, viennent, comme on le sait, aboutir tous à un grand canal collecteur, courant parallèlement au pied de la première des deux digues élevées le long du rivage autant pour s'opposer aux envahissemens de la mer que pour régulariser par des écluses tout cet ingénieux système hydraulique. Le long de cette digue s'élèvent les villes fortifiées de Tsao-lin, Wo-mié, Ne-wié et de Tse-soua, que les rebelles occupaient encore. Pour maintenir le cercle des opérations dans les limites convenues des quarante milles, le général et les amiraux résolurent de prendre le canal qui mène de Min-ho à Na-djo et à Tsao-lin comme base d'opérations. Dès que ces deux dernières villes seraient enlevées, on remonterait vers Woosung en prenant successivement les cinq places fortes. Les troupes marcheraient par la digue, le convoi par le canal collecteur, et les

canonnières descendraient le Whampoa, à mesure que les alliés s'avanceraient, pour appuyer leur gauche, faciliter les envois de vivres et de munitions, et empêcher toute fuite de l'ennemi par eau. On était sûr ainsi d'acculer la rébellion sur la pointe extrême du Pou-tong, en face de Woo-sung, et de lui causer le plus grand désastre qu'elle eût encore essuyé.

Les convois alliés descendirent la rivière pendant quelques milles et entrèrent dans l'arroyo d'Izia, qui mène à Na-djo. Le 16 au soir, les têtes de colonnes s'arrêtaient à 1,200 mètres de la ville, qui fut reconnue immédiatement. Na-djo avait été autrefois un grand village ouvert. Les rebelles en avaient détruit une partie et fortifié l'autre avec les décombres. Les approches étaient défendues par un inextricable fouillis de fossés, d'abatis, de sauts-de-loups, de redoutes, qui dissimulaient complétement le corps de la place, garnie de plus de 10,000 défenseurs. Jamais les Européens n'avaient vu autant de travaux accumulés, ni une si profonde entente chez l'ennemi des moyens de défense. Les reconnaissances de nuit et de jour se firent avec une incroyable difficulté à cause des sorties vigoureuses des rebelles, parfaitement menées. On sentait qu'une main ferme dirigeait ces bandes, ordinairement si indisciplinées. Cette ville presque enfouie, que l'on distinguait à peine, inspirait un vague sentiment d'inquiétude. Et cependant la campagne était magnifique, et les troupes, bivouaquées dans de grandes fermes, trouvaient en abondance le gîte, le bois, la paille et les légumes, si chers aux soldats.

Dès le lendemain de l'investissement, les canons-obusiers de 30, qui avaient déjà rendu tant de services, furent encore une fois tirés de leurs sampans, d'où ils ne pouvaient faire feu à cause de la hauteur des berges du canal où le convoi était engagé. Ils furent hissés sur une butte de 40 mètres de haut, et à 350 mètres de la ville, que l'on attaquait par la face ouest. Les armstrong furent placés plus à droite, où ils avaient un certain nombre de pièces à faire taire. L'artillerie légère, ayant derrière elle les colonnes d'assaut, fut mise en batterie au pied même des gros canons, prête à s'avancer lorsque les brèches seraient rendues praticables par les pièces de siége.

A quatre heures du soir, le feu s'ouvrit sans que l'ennemi y ripostât. La ville semblait déserte, silencieuse comme une tombe. On entendait seulement le fracas des maisons qui s'écroulaient, et çà et là des lueurs d'incendie montraient que les obus commençaient leur œuvre de destruction. Le signal de l'assaut fut donné, et alors seulement les rebelles, sortant de leur immobilité, saluèrent par une mousqueterie des mieux nourries les têtes de colonnes. Le danger n'était rien cependant pour des hommes électrisés par la présence de leurs chefs; une lutte de vitesse et de courage s'établit entre les

deux nations : déjà les premiers assaillans sont sur les murailles, lorsque l'amiral Protet tombe mortellement frappé d'une balle au cœur.

Certes il est beau pour un amiral de mourir sur la brèche, à la tête de ses matelots victorieux, il est beau d'avoir un pavillon criblé de boulets pour linceul et une ville prise d'assaut pour tombe; mais dans le premier moment de stupeur officiers, soldats et marins, oubliant cette gloire qui fait l'immortalité, ne pensèrent qu'à l'immensité de la perte qu'ils venaient de faire. Aussi, lorsque le corps de l'amiral, porté par quelques hommes de sa garde, traversa lentement les réserves anglo-françaises, lorsque les clairons et les tambours eurent cessé leurs lugubres sonneries, dernier hommage rendu au chef, un silence solennel plana sur ces hommes naguère si animés. On entendait à peine quelques sanglots étouffés, les prières du missionnaire qui montaient au ciel avec l'âme du mort, et dans le lointain la voix grave du canon, qui semblait le saluer encore et le venger déjà. En un instant, la ville de Na-djo fut mise à feu et à sang. Cette rage de destruction venait chez tous de la profonde douleur qu'ils ressentaient : les rebelles tombèrent par milliers. C'était la première fois que les matelots manquaient à ces sentimens d'humanité qui leur font toujours épargner et soigner les vaincus après la victoire; mais ils avaient à venger leur chef, et rien ne pouvait les arrêter.

M. de Kersauson, capitaine de vaisseau, chef d'état-major de l'amiral Protet, avait pris aussitôt le commandement de l'expédition. Deux jours après la prise de Na-djo, les alliés mettaient le siége devant Tsao-lin. La place formait un grand carré, fortifié à la chinoise. Elle regorgeait de défenseurs malgré le petit nombre de maisons qu'elle paraissait renfermer. Les préparatifs d'attaque contre la face de l'est commencèrent dès le 19 mai. Les ouvrages avancés furent successivement enlevés à la baïonnette par les alliés, qui s'y établirent fortement. Les canons de 30 furent, suivant l'habitude, débarqués pour faire brèche, les armstrong mis en batterie sur la digue pour ricocher les faces, l'artillerie légère mise en position devant les murailles pendant la nuit, et les canots armés en guerre s'avancèrent dans le canal de la porte de l'est jusqu'à une estacade qui fut détruite sous le feu de l'ennemi. Les ponts furent préparés et les échelles portées aux avant-postes. Le 20 au jour, la canonnade commença. Le tir des alliés, toujours terrible et concentré, éteignit le feu de l'ennemi, ouvrit en moins d'une heure et demie deux brèches praticables, et les colonnes d'assaut s'élancèrent sur les murailles garnies de 10,000 défenseurs. Une telle ardeur animait les troupes que les soldats, gagnant de vitesse les fuyards, arrivèrent à la muraille opposée à la brèche avant eux. La plupart des

rebelles se jetaient de vingt-cinq pieds de haut; ceux qui hésitaient étaient précipités en bas par un choc irrésistible, et tombaient par centaines sous une grêle de balles ou étaient hachés par la mitraille des armstrong tirant du haut de la digue. Ce fut une boucherie sans pitié, car l'œuvre de vengeance continuait encore.

La prise de Tsao-lin assurait le succès de la campagne du Pou-tong. Les Anglo-Français étaient maîtres d'une excellente base d'opérations; leurs derrières étaient assurés, et les approvisionnemens faciles par la digue, la mer et les canaux. Il n'y avait plus qu'à marcher en avant et à pousser les rebelles avec cette vigueur, cette célérité qui avaient donné déjà de si heureux résultats; mais il semblait que, depuis la mort de l'amiral Protet, l'âme de la campagne se fût comme envolée. Tout le monde sentait comme un vide immense; tout paraissait sombre et triste. Les chaleurs étaient suffocantes, et les fatigues incroyables pour des hommes qui se battaient le matin, traînaient péniblement les jonques pendant toute la journée, souvent durant la nuit, et recommençaient le lendemain. L'amiral n'était plus là, avec son activité dévorante et sa foi ardente dans la grandeur de l'entreprise qu'il avait conçue, pour ranimer les faibles, consoler les blessés et entraîner les masses comme un seul homme. Le choléra, cette hideuse maladie que les Européens traînent à leur suite dans tous les pays, sous tous les climats, sévissait cruellement et dévorait la petite armée.

Malgré tout, il y a tant de ressort et d'énergie chez les hommes, que les alliés allaient continuer leur œuvre : les ordres de départ étaient lancés, les colonnes s'ébranlaient lorsque, par une étrange fatalité, la trahison, qui, depuis l'ouverture de la campagne, semblait les suivre pas à pas, vint encore compliquer la situation et tout arrêter. Le foutaï, fidèle à sa politique hostile aux Européens, n'avait envoyé de garnison ni à Kia-ding ni à Tsin-poo; il n'avait point fait marcher non plus de colonnes mobiles dans les campagnes pour rassurer les habitans et détruire les bandes de rebelles isolées. Aussi les Taï-pings, venant du nord au nombre de 200,000, envahissaient de nouveau le pays sur la rive gauche du fleuve, bloquaient et assiégeaient les faibles garnisons européennes laissées dans les places, et menaçaient d'enlever Shang-haï pendant l'absence des alliés.

En présence d'un tel état de choses, les commandans en chef durent brusquement interrompre la campagne; ils gardèrent leur base d'opérations en laissant à Na-djo une garnison capable de s'y maintenir plusieurs mois, et le 21 mai les alliés rentraient à Shang-haï. Les garnisons de Tsin-poo et de Kia-ding furent dégagées et retirées par une pointe hardie en rase campagne, puis toutes les forces militaires et maritimes anglo-françaises furent concentrées dans Shang-haï, à Zi-ka-wei et à Woo-sung, dont on augmenta les

moyens de défense en les mettant aussi bien à l'abri d'une attaque de l'extérieur que d'une trahison de l'intérieur.

Ce n'est donc pas la rébellion seulement qui crée aujourd'hui aux Anglo-Français les embarras les plus pressans; le danger vient encore de la mauvaise foi du gouvernement impérial, représenté par le foutaï de Shang-haï. Ce fonctionnaire, malgré la parole donnée, en ne sortant pas de ses camps, placés sous les murs de Shang-haï, qu'il ne pouvait pas même défendre, n'a pas seulement compromis le résultat de la campagne; il a exposé notre petite armée à des catastrophes de détail terribles dans un pays où il faut toujours vaincre pour ne pas périr étouffé sous le nombre de ses ennemis. Il est à peine croyable qu'une poignée d'hommes, trahis par ceux-là mêmes qu'ils secouraient, aient osé se lancer en flèche sur un territoire inconnu, inextricable, offrant pour la guerre de si grandes facilités à des gens presque aguerris, impossibles à poursuivre, et reparaissant au point d'où on venait de les chasser par masses pour ainsi dire inépuisables. Les amiraux avaient sagement agi en voulant opposer aux rebelles une armée de Tartares venus de l'intérieur de l'empire, auxquels ils auraient seulement déblayé la route. Dans cette lutte, où il s'agit d'écraser un ennemi qui compte des millions de combattans, les troupes d'élite préparent bien la victoire; mais une armée moins aguerrie, en faisant l'office de cavalerie, peut seule la rendre complète. La résistance opposée par les mandarins à ce plan des amiraux est venue enlever à notre intervention une partie de son efficacité. Faire campagne devenait désormais inutile et même dangereux (1).

Il semble donc au premier abord que si notre influence morale a grandi de tout l'éclat de nos victoires et des services rendus à une population aux abois, les bénéfices matériels nous ont été complétement enlevés par l'abandon des places fortes retombées au pouvoir des rebelles, après avoir été prises par les alliés. La vérité cependant, c'est qu'à la suite des événemens militaires de 1861 et 1862 il se forme pour les alliés en Chine une situation nouvelle, et loin d'être affaiblis par l'attitude du gouvernement impérial, qui les privait de troupes dont ils ne pouvaient se passer, ils sont au moment de trouver les plus précieuses ressources dans ce peuple même qui vit et souffre autour d'eux.

(1) Aucune campagne sérieuse n'a été entreprise dans l'hiver de 1863 par les alliés contre les rebelles pour leur faire respecter les limites autrefois fixées des 40 milles. On s'est borné à les repousser par des expéditions de détail à quelque distance de Shang-haï, lorsqu'ils devenaient trop menaçans. Kia-ding, indispensable à la sécurité de Woo-sung, a été cependant repris cet hiver, et les environs de Ning-po ont été dégagés par les troupes chinoises que commandaient Ward, tué dans l'action, et deux officiers de la marine française.

Jusqu'à ce jour en effet, malgré trois grandes guerres soutenues avec succès, depuis 1830, contre la dynastie tartare, les Européens, pressés de recueillir les avantages commerciaux assurés par leurs victoires, s'étaient peu préoccupés des populations qui les entouraient. Les Anglo-Français voyaient bien qu'ils luttaient seulement contre les mandarins, et que le vrai peuple chinois restait indifférent au milieu de ces combats; mais personne ne pensait à faire tourner cette apathie politique à notre profit. D'ailleurs à cette époque le centre des affaires était à Hong-kong et à Macao, deux ports perdus dans le sud de ce vaste empire, où n'affluait que le rebut des gens du peuple, fuyant pour la plupart la justice de leur pays. Il était difficile de s'appuyer sur de tels auxiliaires, toujours prêts à trahir toutes les causes : aussi se bornait-on à ne pas les avoir contre soi; mais lorsqu'après les traités de Pékin et l'ouverture du Yang-tse Shang-haï devint tout à coup la capitale du commerce européen, nos relations avec la population de toute la province prirent ce caractère intime qui seul peut en assurer la durée. La nécessité de fuir la mort a jeté dans nos bras une masse énorme de Chinois qui ont trouvé près de nous seulement cette protection qui leur manquait jusqu'à ce jour. Nous-mêmes, menacés par les Taï-pings, bloqués étroitement dans Shang-haï et Ning-po, nous étions perdus, si le peuple, las de l'abandon où on le laissait et nous prenant pour ses ennemis, eût fait alliance avec l'insurrection. Nous nous trouvons maintenant, par le fait de notre intervention militaire contre les rebelles, entourés et comme protégés par une population amie, sympathique, reconnaissante, qui nous met aussi bien à l'abri d'une invasion des Taï-pings que d'un revirement dans la politique de la cour de Pékin. Il ne restait donc plus aux Européens qu'à tirer parti de cette situation nouvelle en organisant les forces vives d'un peuple devenu si inopinément notre allié sincère.

L'amiral Protet avait reconnu depuis longtemps combien il était difficile d'obtenir quelque chose des mandarins, même quand ils sont de bonne foi; il savait aussi que tôt ou tard il faudrait renoncer à agir de conserve avec eux à cause de leur lenteur, de leur impuissance ou de leur lâcheté : aussi, dès le premier jour de la guerre, nous l'avons vu enrôler, instruire et mener au feu des Chinois de Zi-ka-wei. Ces hommes durs à la fatigue, sobres et craignant peu la mort, rendirent d'excellens services comme artilleurs et comme fantassins. L'amiral, en mourant, légua donc à notre station de Shang-haï le germe d'une institution qu'il suffisait d'étendre. A peine revenus de Tsao-lin, à la fin de mai 1862, les deux commandans en chef adoptèrent ces idées, et le recrutement se fit bientôt avec une grande rapidité à Shang-haï et à Ning-po. Les Chinois arrivaient en foule, on les encadrait au fur et à mesure dans les

compagnies de la garnison, et l'on put former en quelques mois le noyau d'une excellente armée; mais il fallut encore une fois arrêter un mouvement pour ainsi dire spontané. Comment pourvoir aux frais d'entretien et d'équipement des troupes indigènes sans recourir aux revenus des douanes de Shang-haï et de Ning-po? Malheureusement ces revenus énormes étaient, de la part des Chinois, l'objet du gaspillage le plus honteux. A peine les droits perçus par des Européens, comme agens du gouvernement impérial, étaient-ils versés dans une banque de l'état, qu'ils disparaissaient. Ici encore c'était l'amiral Protet qui avait le premier signalé le meilleur système, la création d'une commission mixte, où l'Angleterre, la France et même la Chine auraient des représentans, chargée de surveiller toutes les dépenses. Les revenus de douane seraient mis par moitié dans une banque de chacun des deux pays européens, et ne pourraient en sortir sans la permission et le visa des membres de ce tribunal des finances. Les dépenses d'utilité générale, comme celles qu'entraînerait la défense commune, devraient naturellement passer les premières. La permission d'installer ce contrôle indispensable fut demandée à Pékin par l'entremise des légations; elle ne put être refusée, et cette commission donne la vie à l'espèce de conscription que nous levons sur les Chinois : c'est la clé de voûte de tout le système de défense et d'attaque contre les rebelles. Les commissaires alliés installés dans les ports ouverts seront les gardiens sûrs des intérêts chinois comme des nôtres, et les petites armées nationales administrées par eux, commandées par des Européens tirés de notre garnison et de notre station, auront bientôt rassuré les habitans, purgé les campagnes des brigands. N'aurons-nous pas ainsi jeté les fondemens d'un nouvel ordre de choses et doublé nos forces? De pareils exemples peuvent-ils se perdre au milieu d'un peuple ami de la paix, à qui la tranquillité est nécessaire, et qui n'aura jamais été aussi efficacement protégé que par nous? Les populations errantes, chassées de leurs terres par la rébellion, ne viendront-elles pas se grouper autour de ces centres européens où régneront la justice, la bonne administration et la concorde? N'y voit-on pas déjà le commencement de cette conquête pacifique de l'opinion publique chinoise que nous cherchons vainement depuis des siècles? C'est notre race enfin s'implantant au cœur d'un pays jusqu'alors si inaccessible. Bientôt l'on verra cette institution grandir et prospérer, car notre influence sur ces masses ne peut se limiter et se circonscrire autour des ports. Nous avons, pour la propager et la faire dominer même, le puissant concours des missionnaires. Dans leur apostolat, ils ne se contenteront plus de baptiser des païens; en gagnant des âmes à Dieu, ils les ramèneront aussi aux idées européennes d'honneur, d'ordre et de solidarité. C'est ainsi qu'agissaient ces hommes de dévouement

qui, dans les siècles passés, ont porté l'Évangile à la plupart des nations de l'Asie. Bien moins préoccupés de faire des catholiques purs que de changer les mœurs, ils comptaient leurs prosélytes par millions, surtout chez les peuples qui souffraient. Désormais nous ne serons donc plus isolés au milieu de ce vaste empire, avec lequel nous ne pouvons plus interrompre notre commerce, et ainsi se trouvent déjouées les espérances de la cour de Pékin, qui voyait avec plaisir les Européens se débattre contre des difficultés insurmontables, sans un appui sérieux dans le pays.

Une révolution complète se prépare donc en Chine, révolution d'autant plus radicale qu'elle a pour base le peuple honnête qui défend son sol, sa famille et sa vie en s'appuyant sur nous; mais c'est aussi une révolution qui nous assure des relations pacifiques avec la société chinoise en dépit même de la dynastie tartare ou de ceux qui veulent la remplacer. Grâce à l'intervention des Anglo-Français dans la guerre civile qui désole le Céleste Empire, le rôle des Européens a bien grandi en Chine. Naguère les alliés sacrifiaient tout, même leur amour-propre national, à des bénéfices commerciaux qu'un décret venait anéantir; leur situation était sans dignité, leur politique sans grandeur. Indécis entre les impériaux et les Taï-pings, ménageant les deux partis, ils ne savaient sur qui s'appuyer, et, après avoir fait de grands sacrifices pour s'imposer à la cour de Pékin, ils n'avaient réussi qu'à être tolérés par les mandarins et menacés par les rebelles. Aujourd'hui les alliés, avec l'appui des populations qui les entourent, n'ont rien à craindre des deux partis. L'avenir est donc débarrassé de ces incertitudes qui le rendaient si menaçant, et de ce moment commence peut-être pour les Européens leur invasion morale en Chine. A la suite des alliés, toutes les autres nations sont venues les aider dans cette tâche, et ce vaste pays, battu en brèche par les idées européennes, secouru par les Anglo-Français, envahi par le commerce du monde entier, offre désormais à l'activité humaine le champ le plus étendu qu'elle ait rencontré depuis des siècles. Une fois encore les coups frappés par nos marins et nos soldats auront servi la civilisation en préparant un avenir pacifique. L'intelligente et infatigable activité des chefs militaires et marins a montré la vraie ligne politique à suivre, en même temps que l'attitude énergique de l'amiral Protet sauvait les Européens d'une ruine complète. S'il n'a pas été donné au brave amiral d'accomplir tout entière la mission qu'il s'était imposée, du moins il est mort avec la satisfaction d'avoir tout fait pour la grandeur de son pays, et jamais plus belle cause n'aura été consacrée par un plus noble sang.

A. Des Varannes.

SOUVENIRS

D'ASIE-MINEURE

IV.

AMASSIA ET L'INFLUENCE EUROPÉENNE EN TURQUIE.

I.

Le surlendemain de notre arrivée à Tchouroum, le 25 novembre 1861, nous partions pour Amassia (1). Il y a deux jours de route à travers un pays fort ennuyeux, des landes couvertes de genévriers nains et parfois des terres labourées. Quelques bouquets de pins garnissent çà et là les hauteurs. Le paysage ne redevient agréable et intéressant que vers le soir du second jour, deux heures environ avant d'atteindre Amassia, à partir du moment où notre sentier rejoint la vallée du Ieschil-Irmak, ou « Fleuve-Vert, » autrefois l'Iris. C'est une jolie rivière, qui mérite son nom : ses eaux claires sont d'un beau vert foncé qui contraste avec le gris sale des eaux troubles du Kisil-Irmak ou « Fleuve-Rouge, » l'ancien Halys. Des saules, des aunes, baignent dans le courant leurs branchages et leurs racines. Tout alentour, de vastes plantations de mûriers où se dressent par centaines les magnaneries. L'été, tout ceci doit être d'une riante et fraîche couleur, que font sans doute encore ressortir le grand aspect et la teinte sombre des montagnes qui bornent des deux côtés la

(1) Voyez la *Revue* du 1er et 15 mars, et du 1er avril.

vallée. Toutes ces maisons, avec leurs toits de tuiles rouges, dominent non-seulement ces taillis de mûriers, toujours coupés et retenus dans leur essor par la serpe de l'émondeur, mais dépassent même de beaucoup les plus hauts de ces beaux arbres fruitiers dont Amassia est si fière. C'est un tableau qui nous paraît plus aimable encore, quand nous le comparons à ces déserts nus et pelés que nous traversons depuis Bey-Bazar, à ces villages à demi souterrains, sans relief et sans forme, qui se confondent presque avec le sol qui les porte.

A mesure qu'on approche d'Amassia, les montagnes se resserrent, la vallée devient une gorge de plus en plus étroite et profonde. A une heure de la ville, on traverse le Ieschil-Irmak sur un pont de pierre, et le sentier court ensuite, en tournant avec le fleuve, entre la naissance du roc et la rivière, toute bordée de jardins et de plantations. A l'un des détours du chemin, on découvre tout d'un coup Amassia, et c'est certainement la ville la plus pittoresque que nous ayons encore rencontrée en Asie-Mineure. Elle s'étend ou plutôt elle s'allonge sur les deux rives du Ieschil-Irmak, au pied d'immenses murailles de rochers gris qui forment partout d'effrayans précipices et qui semblent menacer les maisons de leur chûte. Sur la rive droite, la haute crête de la montagne s'écarte un peu du fleuve, et laisse ainsi place, par endroits, à des pentes moins raides, quoique très rapides encore, où s'étagent en bas les maisons de la ville, et qu'occupent plus haut des vignes semées de maisonnettes. C'est là qu'on va prendre le frais pendant les grandes chaleurs de l'été. Sur la rive gauche au contraire, le pic à deux têtes qui porte le vieux château démantelé et sa quintuple enceinte baigne son pied dans la rivière; seulement une étroite langue de terre, formée sans doute par les éboulemens de tant de siècles, porte comme une mince frange d'habitations serrées entre la montagne et les eaux vertes du fleuve. Vers la base de ce pic et sur la face qui regarde la ville, une saillie du rocher dessine au-dessus des toits de ce quartier comme une large console où des murs de construction hellénique indiquent encore l'emplacement de l'ancien palais des rois de Pont. Plus haut s'ouvrent dans le flanc de la montagne de grands tombeaux, d'une belle et singulière ordonnance, dessinés à l'œil par la large bande creuse qui les entoure et qui les isole en tout sens de la masse du rocher, auquel ils ne tiennent que par la base. C'étaient, Strabon nous le dit expressément et il n'y a point à s'y tromper, les tombeaux des rois. Pour ces princes, de leur demeure d'un jour à celle où ils espéraient reposer pendant des siècles, le chemin n'était pas long.

Quand on pénètre dans la ville, les détails ne sont pas moins cu-

rieux et moins attrayans que la vue d'ensemble. A la porte par laquelle nous arrivons, ce sont des monumens seljoukides d'une capricieuse et riche ornementation, puis une grande mosquée, celle du sultan Bayezid-Ilderim, le vainqueur de Nicopolis, fort bien entretenue, au milieu d'une esplanade plantée d'arbres qui donne sur la rivière; ce sont des quais qui nous rappellent un peu ceux du Tibre à Rome, des maisons bâties sur pilotis, des moulins qui s'avancent jusqu'au milieu de la rivière, avec des barrages qui leur amènent l'eau, de grandes roues hydrauliques pour arroser les jardins, plusieurs ponts de bois, un pont de pierre qui remonte sans doute à l'époque byzantine, tout construit qu'il est avec des débris antiques, des bases et des fûts de colonne, des fragmens de corniches. Enfin dans la ville même, au-dessus, au-dessous, tout alentour, se pressent l'un contre l'autre les mûriers, maintenant dépouillés de leurs feuilles. Malgré la teinte grise que l'hiver a répandue sur tout cela, ce premier aspect d'Amassia nous enchante.

Méhémed-Aga et un cavas du pacha nous attendaient à la porte de la ville pour nous conduire chez M. K..., riche négociant et industriel suisse établi depuis longtemps à Amassia, et à qui nous étions recommandés. Un peu plus loin, nous rencontrâmes M. K... lui-même, qui venait à cheval au-devant de nous. Sa maison est située presque à la campagne, au sud-est d'Amassia, en un point assez élevé d'où l'on a une vue admirable sur la gorge, la ville et le château. Nous éprouvons un indicible plaisir à nous retrouver cordialement accueillis par quelqu'un que nous pouvons appeler un compatriote (en Orient, les Suisses sont sous la protection française), dans une maison européenne fournie de tous ces objets dont nous sommes privés depuis Angora, lits, chaises, tables, livres et journaux d'Europe, etc. Il y a même un piano! Un piano, quand on vient de vivre huit jours à Boghaz-Keui, huit jours à Euiuk, paraît quelque chose d'admirable, et on pardonne avec effusion au pauvre instrument tous les mauvais momens qu'il vous a fait passer en France, dans ces soirées de famille où s'essaient les jeunes débutantes, dans ces maisons de Paris où retentissent à chaque étage deux ou trois clavecins, où les gammes qui vous réveillent le matin vous empêchent le soir de fermer l'œil. C'est comme ces gens qu'on évite ou qu'on salue froidement quand on les aperçoit à Paris, tandis qu'on leur saute au cou, si on vient à les rencontrer inopinément à cinq cents lieues de la France. Il n'y a plus ici par malheur personne pour faire chanter les notes endormies, pour nous jouer quelque vieil air du pays; celle qui touchait ce clavier, et dont les morceaux favoris sont là dans un coin, tout couverts de poussière, celle pour qui cette maison avait été meublée à grands frais, loin

de l'Europe, avec toute la recherche et le goût européen, une jeune femme que M. K... avait ramenée d'Allemagne il y a deux ans, est morte depuis six mois, après un an et demi de séjour dans ce pays. M. K... avait déjà perdu à Amassia une première femme après quinze ans de mariage. Tous ces malheurs l'ont profondément attristé; il est seul dans cette grande maison, au milieu de tous ces étrangers; les enfans qu'il avait eus de son premier mariage sont maintenant en Suisse pour y faire leur éducation; il ne reste ici que deux petites filles, de six ans et d'un an. Aussi notre arrivée est-elle pour M. K... une distraction, un soulagement. En pareil cas, la confiance vient bien vite. Nous passons la soirée, au coin du feu, à causer comme de vieux amis de vingt ans avec quelqu'un qu'il y a deux heures nous ne connaissions pas.

Pour la première fois depuis cinq mois, nous allons dormir entre deux draps! L'hospitalité la plus luxueuse des plus riches beys turcs n'avait jamais été plus loin qu'un drap unique, celui de dessous; celui de dessus ne peut plus s'appeler un drap; il est cousu à la couverture, et il va sans dire qu'on ne le découd pas tous les matins, qu'on ne le change pas à chaque hôte nouveau, mais seulement quand sa couleur, sensiblement altérée, raconte trop clairement ses services passés. A ce propos, et comme nous disons à M. K... la joie que nous cause la vue, le contact de cette belle toile fraîche et blanche, il nous raconte l'histoire d'un Anglais de sa connaissance qui se rendait aux Indes par Bagdad et Bassorah. Débarquant à Samsoun, ce voyageur candide demandait au consul s'il trouverait tous les soirs, sur sa route jusqu'à Bagdad, dans les hôtels, de bons lits et des draps blancs. Il n'avait vu pareille naïveté que chez la fille de M. B..., consul français, qui passa par Amassia, il y a quelques années, se rendant à Mossoul. Cette jeune personne, qui comptait faire sensation à Mossoul par ses toilettes parisiennes, avait emporté force chapeaux et robes dans de simples cartons, comme on pourrait le faire en France pour aller de Paris à Dieppe. Les muletiers, pour faire tenir les cartons sur leurs bâts, les sanglaient par le milieu en serrant les cordes à tour de bras; naturellement bonnets, robes et chapeaux souffraient d'un pareil traitement. On faisait remarquer à Mlle B... qu'elle aurait mieux fait de mettre tout cela dans de solides cantines. « C'est vrai, répondit-elle, mais je ferai réparer et arranger tout cela par les modistes de Mossoul. » Le mot a eu beaucoup de succès à Tokat, où il a été prononcé, et il est parvenu jusqu'ici. Malheureusement il y a tel de nos consuls qui arrive en Orient avec des idées à peu près aussi justes que celles de la jeune Parisienne sur cette société orientale où il va avoir à jouer un des premiers rôles. Cela tient à l'inexplicable habitude que nous avons

de promener nos agens d'un bout à l'autre du monde habité, sans les laisser s'établir et s'enraciner nulle part ni apprendre aucune langue, sans leur permettre de se rompre la main, par une longue pratique, aux manières de faire propres à chaque pays. Les Anglais sont plus habiles; ils comprennent mieux, pour ne parler que de l'Orient, combien il est essentiel d'avoir ici des gens accoutumés à parler aux Turcs et sachant comment il faut traiter et agir avec eux. Il y avait à Samsoun, pendant ces dernières années, un agent consulaire anglais, M. G..., qui a laissé de grands souvenirs dans le pays; tout en n'ayant qu'un titre inférieur, il jouissait d'une influence considérable dans toute cette région, et il était horriblement craint des Turcs. C'est qu'il ne les ménageait pas. Un jour, à Samsoun, il entrait au conseil; le pacha et tous les autres se lèvent; seul, le muphti, un vieillard très connu pour son orgueil et le mépris qu'il témoignait aux chrétiens, reste assis. M. G... va droit à lui, le saisit par la barbe et le met ainsi sur ses pieds, à la force du poignet, en lui disant : « Tu sauras que quand le représentant de la reine d'Angleterre entre quelque part, on doit se lever. » Une autre fois, le cadi de Sinope lui joua le même tour. M. G... tenait à la main son fouet de chasse; il alla droit au vieux Turc, et, brandissant son arme : « Qu'aimes-tu mieux, lui dit-il, te lever devant un ghiaour, ou recevoir des coups de fouet d'un ghiaour? » Le choix du personnage ainsi apostrophé fut aussitôt fait : à l'instant même il était debout. Sans doute l'énergie peut paraître ici bien voisine de la brutalité, et je suis loin de dire qu'il faille souvent recourir à des moyens aussi violens; mais, qu'on y songe, l'Oriental est tellement habitué à voir tous ceux qui ont en main la force en abuser, qu'il ne la comprend pas autrement que manifestée par l'insolence : dès que vous ne cherchez pas à vous faire craindre, il croit que vous vous sentez faible et que vous avez peur; il devient aussitôt ingouvernable. Demandez à tous ceux qui ont voyagé en Orient : le seul moyen de s'y faire respecter, c'est de commencer par être aussi dur et hautain que possible; ce n'est qu'après avoir ainsi parfaitement établi sa situation qu'on peut s'humaniser et devenir sans péril, comme on y est naturellement porté, bienveillant et poli. M. G... connaissait son terrain. Deux ou trois algarades de cette espèce suffisaient à avertir les gens, à leur faire bien comprendre, une fois pour toutes, comment ils seraient reçus, s'ils s'avisaient de manquer d'égards au consul d'Angleterre; elles lui ont évité, j'en suis garant, pour tout le reste de son séjour à Samsoun, l'ennui d'avoir à subir et à relever ces mille petites impertinences dont les Turcs un peu fanatiques savent si bien trouver l'occasion et le prétexte dans leurs rapports avec les Européens. M. G... est maintenant consul à La Canée, dans

l'île de Crète, et je ne doute pas que, dans ce poste important, il n'ait pris, par les mêmes moyens, une grande influence sur les affaires de l'île. L'Angleterre a en Orient beaucoup d'agens aussi habiles et aussi énergiques que celui-ci, et, sachant quels services ils lui rendent en Turquie, elle n'a garde de les envoyer, aussitôt qu'ils ont montré quelque talent, faire aux antipodes un nouvel apprentissage. Je suppose un homme comme l'agent consulaire de Samsoun arrivant en même temps qu'un nouveau consul français dans une ville quelconque de l'empire turc, à Janina, Trébizonde ou Damas; l'Anglais sait le turc et le grec, il connaît les usages du pays, le caractère des primats musulmans et chrétiens, les habitudes de l'administration turque; l'autre, le Français, arrive de Rio-Janeiro, de Québec ou de Melbourne. Mettez que ce soit un homme de mérite, très supérieur même à son collègue : encore lui faudra-t-il au moins un an pour étudier son terrain et savoir de quel pied partir sans trop risquer de faire de faux pas.

Amassia est, après Angora, la ville où nous faisons le plus long séjour; il faut nous mettre tout de suite en règle avec les autorités. Le lendemain de notre arrivée, nous allons rendre visite au gouverneur, Salih-Pacha; dès le matin, il avait envoyé son *kiaïa* ou lieutenant prendre de nos nouvelles et nous offrir ses complimens de bienvenue. Nulle part on ne nous avait fait encore un accueil aussi brillant. Tous les zaptiés qui forment la gendarmerie de la province sont rangés en haie sur notre passage, depuis la porte du *konak* jusqu'au bas de l'escalier. Le pacha nous attend à la porte de son salon; il épuise toutes les politesses en usage : ainsi il fait apporter le sorbet après le café, il nous fait servir avant lui, il nous empêche de nous en aller quand nous en manifestons l'intention, et il fait remplir une seconde fois les pipes. Pour ne pas être en reste, je l'accable de complimens auxquels il est parfois embarrassé de répondre, et qu'il n'a pas l'air de prendre tous pour argent comptant. M. K..., en sortant de l'audience où il nous a accompagnés, me plaisante sur l'habitude que j'ai prise du style oriental et de ses exagérations. Le pacha est loin, à ce qu'il paraît, de mériter tous ces éloges; il a pourtant un assez rare mérite, me disent même des gens qui ne l'aiment pas : il ne vole point. On m'en avait déjà dit autant du *vali* d'Iusgat, Riswan-Pacha. Il est donc en Anatolie jusqu'à deux pachas qui passent pour honnêtes. Celui-ci gâte d'ailleurs cette qualité par de graves défauts : il est, m'assure-t-on, fourbe, avare et négligent; tout en paraissant grand ami des Européens, lui aussi, dans les affaires qui les concernent, il se laisse conduire par cette sourde jalousie que ressentent contre eux presque tous les Turcs, et que les Francs, il faut le dire, justifient trop

souvent par leur improbité notoire et l'ardeur effrénée de leurs convoitises. Au lieu d'obéir aveuglément à des antipathies instinctives, il faudrait savoir faire des exceptions et tenir compte des personnes. Établi dans le pays depuis près de vingt ans, notre hôte, par sa scrupuleuse honnêteté, s'y est acquis l'estime générale, et a fait beaucoup de bien tout en gagnant une assez belle fortune. Or il s'était récemment décidé à établir sur l'Ieschil-Irmak, près de la ville, un second moulin, semblable à celui qu'il possède dans Amassia même; les terrains, la chute d'eau, tout était acheté; mais voici que le pacha, tout en protestant de son amitié pour M. K..., dont il apprécie fort les belles farines et dont il boit volontiers la bière allemande, conteste ou plutôt fait contester par des tiers la valeur des actes, et, par ses rapports à Constantinople, empêche M. K... d'obtenir de la Porte l'autorisation spéciale sans laquelle un étranger ne peut encore devenir propriétaire en Turquie. Il y a deux ans que l'affaire est pendante, et il est impossible de savoir quand ni comment elle se terminera.

Toutes ces industries, une bluterie, une filature de soie, outillées à l'européenne, n'en sont pas moins pour le pays un véritable bienfait. Par l'empressement avec lequel il montre et explique à tout le monde les avantages des procédés qu'il emploie, M. K... ouvre une espèce d'école de perfectionnement industriel, et on a déjà autour de lui commencé à profiter de ses exemples. Les cultivateurs sont toujours sûrs de lui vendre avantageusement leur blé; beaucoup de muletiers et de chameliers sont employés à transporter ses farines et ses soies à Samsoun; de pauvres familles trouvent enfin un supplément précieux à leurs faibles ressources dans le salaire très convenable que les enfans et les femmes rapportent de la filature. Pourtant les autorités du pays voudraient voir le Suisse, son moulin et sa filature, à tous les diables. « Il faut avouer que ces ghiaours ont de l'esprit, » disent les vieux Turcs en hochant la tête, et c'est ce qui les irrite et les inquiète. Ils ont peur de cet esprit européen, si énergique, si hardi, si entreprenant, mais en même temps si peu indulgent pour les faibles, si impitoyable conquérant et si terrible destructeur, si prompt à écraser ou à dévorer tout ce qui lui fait obstacle. Ils se disent que, partout où nous nous établirons, nous les remplacerons, et que la richesse passera, sans qu'ils sachent comment, de leurs mains dans les nôtres. Il leur faudrait un singulier désintéressement pour ne pas s'alarmer de cette révolution qu'ils soupçonnent, qu'ils prévoient, sans avoir la force de rien tenter d'efficace pour la prévenir.

Il y a plus, les progrès de l'industrie, cette lutte féconde de l'homme contre les choses, cette transformation du monde par les

continuelles victoires du génie humain, tout cela répugne profondément aux instincts religieux des Turcs; ils y voient une sorte de révolte contre Dieu et les lois immuables qu'il a posées, une véritable impiété. Ils s'indignent très sincèrement en présence de certaines innovations qui nous paraissent la chose du monde la plus simple. Les Européens les accusent alors de stupidité et de malveillance, tandis qu'ils n'ont d'autre tort que de rester soumis à un système de fatalisme religieux et de conceptions absolues par lequel nous-mêmes avons passé, et auquel nous tenons encore par plus d'une racine mal arrachée. Quand la filature commença à marcher, et que fut introduit ici le système de l'étouffage des cocons à la vapeur, ce fut une grande émeute dans le pays. Depuis des siècles, c'était au soleil qu'on exposait les chrysalides pour les faire périr. Se servir d'un autre agent que celui-là pour tuer un insecte, c'était troubler l'ordre établi par Dieu lui-même, c'était commettre un crime défendu par le Coran. On avait beau leur faire remarquer que l'insecte, soumis aux rayons du soleil, souffrait beaucoup plus, puisqu'il fallait ainsi deux ou trois jours pour amener sa mort, tandis qu'avec la vapeur tout était fini en cinq minutes : ils ne voulaient rien entendre. Tous les imans, tous les mollahs signèrent une déclaration dans ce sens; elle fut envoyée à Constantinople, où elle dort dans les cartons. L'esprit qui animait ce jour-là les Turcs était le même que celui qui, il y a quelques siècles, combattit et persécuta avec non moins de raison, ou, pour mieux parler, avec non moins de logique, Roger Bacon, Galilée, Copernic, tous les grands précurseurs.

Les Turcs prétendent que c'est à ces innovations coupables que serait due la maladie qui depuis quatre ans pèse ici, comme un peu partout, sur les vers à soie, et qui, à Amassia du moins, paraît augmenter d'année en année. C'est, disent-ils, un châtiment envoyé de Dieu pour apprendre aux hommes à se substituer à lui, à employer des agens artificiels à la place de ceux qu'il avait mis lui-même à notre disposition, et dont avait su se contenter la pieuse sagesse de nos pères. Ils n'admettent pas qu'il se produise naturellement, par l'action de causes non encore pénétrées et dont on n'a pas trouvé la loi, des troubles comme les grandes épidémies, comme les maladies de la pomme de terre, du raisin et des vers à soie. Je sais des gens chez nous qui pensent au fond tout à fait comme ces braves Turcs d'Amassia, et qui parlent à peu près de même : voyant partout du surnaturel, à chaque événement qui se rattache à des phénomènes encore mal étudiés, ils mettent en avant la Providence; parfois même, dans leur enthousiasme, ne vont-ils pas jusqu'à risquer des prophéties que les événemens s'empressent en général de

démentir, sans que cela déconcerte jamais leur zèle et leur confiance?

Ce vieil esprit, hostile à tout progrès, est plus puissant à Amassia qu'à Angora, et la condition des chrétiens est moins bonne ici que dans cette dernière ville : c'est d'abord qu'ils y sont moins nombreux, ne formant guère que le quart de la population; mais c'est surtout qu'Amassia, malgré son essor industriel, n'a pas cessé, depuis l'époque des Seljoukides, d'être une ville d'université, une ville savante, si l'on peut employer le mot de science pour désigner toute cette vaine et morte scolastique dont la tradition se conserve encore dans l'enceinte et à l'ombre des mosquées. On peut dire qu'Amassia est l'Oxford de l'Anatolie : sur une population d'à peu près vingt-cinq mille âmes, il y a deux mille *softas* ou étudians, partagés entre dix-huit *médressés* ou colléges. Chacun de ces colléges, comme ceux des universités anglaises, a des propriétés à lui, domaines et fermes dans la province, maisons en ville et boutiques au bazar; il offre donc aux étudians qu'il admet, outre le logement dans les petites chambres qui s'ouvrent sur ses cours, des subventions en nature, telles qu'une certaine quantité de pain, de riz et d'huile, distribuée chaque semaine; certains médressés donnent même une petite somme en argent. Depuis le règne de Mahmoud, ces établissemens, comme les mosquées dont ils dépendent, ont cessé de percevoir eux-mêmes leurs revenus; ils les touchent par l'intermédiaire d'une administration qui a son chef à Constantinople, où il a le rang de ministre et porte le titre d'*evkaf-naziri*, directeur des *vakoufs* ou biens de mainmorte. Cette administration a partout des représentans nommés par le pouvoir central, qui gèrent les biens des établissemens religieux, biens qui formeraient, assure-t-on, plus du tiers des propriétés que comprend l'empire; ces fonctionnaires ont à surveiller l'état de tous ces biens des mosquées, à faire exécuter les réparations nécessaires, à renouveler les baux et à en assurer l'exécution; les frais d'entretien une fois couverts, ils doivent remettre aux établissemens qu'ils ont dans leur circonscription ce qui revient à chacun d'eux des sommes perçues pour leur compte. Le jour où le sultan, de plus en plus pressé par un impérieux besoin d'argent, se déciderait à une réforme qui a déjà été souvent conseillée à la Porte, à la mise en vente de tout ou partie de ces biens de mainmorte, il ne rencontrerait nulle part de résistance sérieuse; il faudrait seulement qu'il s'engageât à entretenir les édifices et à rétribuer les personnes auxquelles étaient consacrés les revenus de ces biens; les bénéfices que lui donnerait cette opération, si elle était conduite judicieusement, lui assureraient à cet effet des ressources plus que suffisantes, et pourvu que les intéressés ne se vissent pas réduits à la misère, ils ne réclameraient que pour la forme. Quant à

la promesse qu'avait faite le pouvoir d'améliorer, en s'en emparant, la gestion de ces biens, elle n'a été que très imparfaitement tenue; les directeurs envoyés de Stamboul n'administrent guère avec plus d'intégrité que les anciens conseils de fabrique. Quand nous arrivâmes à Amassia, on venait de destituer l'*evkaf-naziri*; ses malversations avaient été poussées si loin, il avait si bien affamé étudians et mollahs, si bien fait sa propre fortune, que la Porte avait fini par accueillir les réclamations qui lui arrivaient d'Amassia : elle annonçait, pour le remplacer, un administrateur qu'elle présentait comme un modèle d'intégrité; on l'attendait à l'œuvre, non sans quelque incrédulité.

Ce n'est pas dans une ville où domine l'influence des mosquées que l'on peut attendre de la justice turque quelques égards pour les chrétiens, quelque impartialité à leur endroit. Il va sans dire que jamais ici le témoignage d'un raïa n'est admis contradictoirement à celui d'un Turc. Les Européens établis dans le pays me racontent certaines iniquités judiciaires qui pourront paraître presque incroyables à ceux qui ne connaissent la Turquie que par des relations complaisantes ou naïves et par les déclarations officielles de la Porte. Voici un fait qui s'est passé à Amassia en 1860 : une femme arménienne entre un matin chez une Turque, sa voisine, pour lui réclamer un tapis qu'elle lui avait prêté; à l'entrée du harem, au lieu de la maîtresse, elle trouve le maître de la maison, qui se jette sur elle, se porte sur sa personne, malgré sa résistance et ses cris, aux derniers excès, puis finit par la dépouiller des pièces d'or qu'elle portait au front et au cou. L'Arménienne, dès que le misérable la laisse aller, sort éperdue, et raconte l'affaire à son mari. Les Arméniens se réunissent aussitôt, et vont en corps porter plainte au pacha; on cherche le Turc; il s'était déjà sauvé de la ville. On le trouve dans un village voisin, et sur lui le diadème, le collier de l'Arménienne. Il est amené devant le juge musulman, qui prononce une incroyable sentence : il fait rendre les pièces à l'Arménienne, reconnaissant ainsi qu'elles étaient sa propriété et qu'elles lui avaient été indûment enlevées. En même temps, sur la question de l'attentat à la personne, à l'honneur de cette femme, il renvoie le Turc acquitté, parce que l'Arménien ne pouvait produire de témoins musulmans qui attestassent les violences commises. De pareils actes ont-ils souvent des témoins? Il ne manquait d'ailleurs pas de chrétiens qui avaient vu dans quel état la malheureuse s'était précipitée hors de la maison du Turc, tout en désordre encore et toute tremblante de la lutte où elle avait succombé; mais leur témoignage n'avait aucune valeur aux yeux du juge, et ne fut pas invoqué. L'affaire fut donc traitée comme une espièglerie sans conséquence, et le misé-

rable, qui partout ailleurs eût été puni des galères, rentra tranquillement au logis.

Il s'agissait là de l'honneur d'une femme et d'un insolent outrage à tout ce que l'homme tient pour cher et sacré. Voici un autre trait qui n'est guère moins inique et moins impudent, quoique l'argent seul y fût en jeu : à Amassia, il y a trois ans environ, un Arménien emprunta de l'argent à un Turc, à un iman, et lui donna en garantie des bijoux dont la valeur était bien supérieure à celle de la somme prêtée. Quelques mois après, le débiteur rapporte l'argent et redemande les bijoux. Le Turc fait semblant de chercher dans la caisse où il les avait serrés, et manifeste le plus grand étonnement de ne rien trouver; il finit par dire à l'Arménien de garder l'argent, parce qu'il ne sait ce que sont devenus les bijoux et ne peut les rendre. Ce n'était pas le compte de celui-ci, qui perdait beaucoup à cette combinaison; il traduisit devant le medjilis le Turc, qui se contenta de faire cette déclaration : « J'avais enfermé les bijoux dans une caisse solide et dont la clé ne me quittait pas; s'ils ont disparu, il faut que les *djins* soient venus et les aient emportés : je n'y puis rien. » Le cadi et le tribunal acceptèrent ce moyen de défense, et déclarèrent à l'Arménien qu'il eût à se résigner à cette perte, puisqu'elle n'était pas le fait du dépositaire. Amassia était alors gouverné par Kiamil-Pacha, que beaucoup d'Européens ont connu à Jérusalem; c'est un esprit éclairé; le premier il avait ouvert aux voyageurs européens les portes de la fameuse mosquée d'Omar, jusque-là obstinément fermées à tout infidèle. M. K..., qui me racontait cette histoire, causant avec le pacha le lendemain de cette belle sentence, lui disait en riant : « Excellence, comment recevriez-vous votre caissier, s'il venait demain vous dire que les djins ont emporté l'argent de la caisse du gouvernement? » Le pacha haussa les épaules et répondit : « Que voulez-vous que j'y fasse? » Il n'y pouvait pas en effet grand'chose.

Quand il y a des Européens engagés dans le procès, il n'en va pas tout à fait ainsi; mais alors même ce n'est qu'à grand'peine qu'on se décide à punir un Turc. Un mois environ avant notre arrivée, un peu après la chute du jour, on avait attaqué, dans les terrains déserts qui s'étendent entre la ville et la maison de M. Imbert, négociant français établi à Amassia, son commis, un jeune Arménien de quinze à seize ans. On voulait lui voler l'argent qu'il rapportait du comptoir, situé dans un des principaux khans de la ville; c'était le samedi soir, jour où l'on a l'habitude de vider la caisse et de faire rentrer à la maison tout ce qu'elle contient. En même temps on espérait sans doute assouvir aussi d'autres désirs. A cet effet, on essaya d'entraîner l'enfant dans un bain abandonné situé sur la route.

Le jeune homme se débattit résolûment, cria, échappa aux malfaiteurs, et arriva chez M. Imbert avec la main droite fendue d'un coup de couteau. Celui-ci se rendit immédiatement au sérail, et désigna l'un des deux agresseurs, qu'avait reconnu la victime : on l'arrêta; il nia d'abord, puis fut forcé d'avouer le fait quand on vit sur ses vêtemens les traces de doigts ensanglantés. Il reçut tout d'abord quelques bourrades et quelques coups de bâton, puis il fut mis en prison, où il était encore au moment où l'affaire nous fut contée. M. Imbert a fait demander, par l'entremise de l'agent consulaire de France à Samsoun, que le coupable fût jugé régulièrement, d'après le nouveau code ottoman, qui punit d'un emprisonnement de trois à cinq ans un pareil attentat sur les personnes. On le lui a promis, mais on ne peut se décider à le faire. Il n'y a pas de jour que quelque Turc influent ne vienne chez M. Imbert le prier de consentir à l'élargissement du prisonnier; on voulait aussi nous demander d'intervenir. M. Imbert a résisté jusqu'ici; mais de guerre lasse il finira par céder. Ce que les intercesseurs allèguent pour excuse, et ceci peint le pays, c'est que l'auteur de la tentative aurait songé plutôt à satisfaire un brutal caprice qu'à s'emparer de l'argent. « Quel imbécile, disait l'autre jour à notre compatriote un des beys du pays, quel sot d'être allé s'attaquer à votre domestique ! S'il s'était adressé à tout autre, il y a longtemps déjà que nous l'aurions fait sortir de prison ! »

Notre séjour à Amassia est coupé par une promenade de cinq jours à Zileh, l'ancienne *Zéla*, célèbre par la victoire que César y remporta sur Pharnace, cette victoire qu'il a racontée en trois petits mots qu'aiment à citer ceux qui voudraient faire croire qu'ils savent le latin. Nous y allions surtout pour tâcher de reconnaître le théâtre de l'action et de suivre sur le terrain le récit si net et si vif d'Hirtius; par la même occasion, nous avons vu la foire de Zileh, une des plus célèbres et des plus courues de l'Anatolie. On y vient de Diarbékir, de Bagdad, de Damas, d'Alep, d'Angora, de Castambol, des côtes de la Méditerranée et de la Mer-Noire, des bords de l'Euphrate et du Tigre. Beaucoup de boutiques n'étaient pas encore ouvertes; on déballait partout. C'était pourtant déjà une scène animée et curieuse. Nous allâmes d'abord au bazar arabe, comme on dit ici; on le reconnaît bien vite aux sons rauques, aux rudes aspirations de la langue qu'y parlent entre eux les marchands, ainsi qu'à leur coiffure, au mouchoir de soie dont les Aleppins entourent leur fez. On trouve là, rangées sur les tablettes des boutiques, les soies de Damas, les étoffes coton et soie de Diarbékir et d'Alep, les mouchoirs et les turbans brodés de larges palmes, dont le goût rappelle celui des cachemires de l'Inde, les *keffiehs* aux franges pendantes, aux éclatantes couleurs. Au lieu d'être étalée aux regards, comme

chez nous, chaque pièce est pliée et enveloppée dans un carré de papier. Pour trouver ce que l'on cherche, il faut prier le marchand de développer sa marchandise, ce qu'il ne fait pas toujours de bonne grâce. A celui qui viendrait en droite ligne de Paris, qui serait accoutumé à voir le vendeur faire toutes les avances, déployer, pour tenter l'acheteur, une adresse infinie, il paraîtrait singulier d'avoir à solliciter le marchand. A peine de temps en temps quelque Arménien d'Angora ou de Kaisarieh, un peu plus roué que les autres, vous appellera-t-il au passage : « Voyez, *tchorbadji*, les beaux tapis, les beaux mouchoirs que j'ai dans ma boutique! » Avec quelques mois de stage dans un grand magasin de Paris, un Arménien aurait chance de devenir un assez bon commis de vente; quant à un Turc, j'en désespérerais.

Il y a des boutiques tout le long de chacune des rues du bazar et de celles qui y aboutissent; en outre chacune des industries principales qui sont représentées à la foire a son *bezestein* ou son enceinte couverte. C'est là que se vendent les marchandises les plus précieuses et celles qui ont le plus grand débit; il y a là ces draps gris, d'une extrême solidité, qui se fabriquent en Roumélie : ornés de broderies noires d'un goût original, ils font des vêtemens très bon marché, très agréables à l'œil, et qui durent fort longtemps. On ne saurait nier que ce ne soit plus joli que la blouse bleue de nos paysans. Les Persans n'ont que quelques boutiques disséminées çà et là. Le bazar d'Angora révolte l'œil par les tons durs et criards des indiennes, des tissus imprimés, dont la Suisse et l'Angleterre inondent maintenant la Turquie, et qui y ont un très grand succès parce qu'ils coûtent fort peu de chose; au moins les étoffes de soie que nous faisons à Lyon pour l'Orient, et qui imitent les dessins des soies de Damas et de Brousse, sont-elles de bonne qualité et d'un ton harmonieux. M. Guillaume maniait et observait avec la curiosité d'un artiste, dans la boutique d'un Aleppin à Zileh, une pièce d'étoffe rayée de rouge dont l'apparence et la couleur l'avaient séduit; il songeait à l'acheter et à la rapporter quand je lui fis remarquer qu'elle portait l'étiquette d'un fabricant de Lyon, avec le prix, la longueur et la largeur du morceau marqués en français. C'est surtout à la nature du tissu que l'on peut reconnaître, sans courir grand risque de s'y tromper, les étoffes fabriquées dans le pays; tissées à la main, elles présentent toujours des irrégularités que n'offrent pas nos tissus à la mécanique.

La fabrication indigène diminue d'ailleurs tous les jours; le traité de commerce qu'a préparé et conclu avec la Turquie en 1838 lord Stratford de Redcliffe a porté un coup mortel aux manufactures du pays. Les industriels anglais, qui avaient déjà l'avantage de procédés de fabrication bien plus économiques, grâce à leurs im-

menses capitaux et à l'emploi des machines, purent dès lors faire entrer en Turquie tous leurs produits, de quelque nature qu'ils fussent, moyennant un simple droit de 5 pour 100. Aussi les économistes de la Grande-Bretagne ne tarissaient-ils pas en louanges sur le compte de ces hommes d'état turcs qui, devinant les vrais principes et devançant presque toute l'Europe civilisée, avaient supprimé chez eux toute prohibition, abaissé les barrières de douane et inauguré en Orient la liberté du commerce. Ils oubliaient seulement de montrer à ces hommes d'état combien les mesures prises à l'égard de l'industrie nationale étaient contraires aux principes les plus élémentaires de la science, ou, pour mieux parler, au plus naïf bon sens. Tandis qu'on ouvrait les portes à deux battans aux produits de l'industrie étrangère en ne les frappant que d'un droit très léger, l'industrie nationale était gênée par de lourds impôts, perçus d'une manière irrégulière et vexatoire, ainsi que par des douanes intérieures; la soie d'Amassia n'arrive entre les mains qui la tissent à Diarbékir et à Alep qu'après avoir payé d'abord la dîme, puis un droit de douane de 12 pour 100, ce qui fait en tout 22 pour 100. Comment voulez-vous que les pauvres tisserands arabes de Syrie, dans de pareilles conditions et avec une telle surcharge, puissent longtemps soutenir la concurrence? Aussi tous les ans le nombre des métiers en activité diminue.

Il est juste de dire que cet état de choses a été heureusement modifié par le traité de commerce entre la France et la Turquie, dont les ratifications ont été échangées le 29 avril 1862; ce traité a servi de modèle, avec quelques légères variantes, aux conventions du même genre que la Porte a conclues, vers la même époque, avec les autres puissances qui ont des intérêts commerciaux engagés en Orient. Ces actes suppriment implicitement les douanes intérieures, élèvent les droits d'importation qu'auront à subir les marchandises étrangères, sans leur donner pourtant un caractère prohibitif, et abaissent d'année en année, jusqu'à une réduction de 1 pour 100, le droit que paieront à la sortie les produits de l'empire. Des dispositions accessoires, qui tendent à ménager également les intérêts des parties contractantes, se groupent autour de ces principes généraux et paraissent sagement combinées; mais le mal est plus facile à faire qu'à réparer, et tant de causes concourent encore en Turquie à mettre l'industrie nationale dans une situation défavorable, à paralyser ses efforts, que les stipulations nouvelles ne réussiront probablement pas à ralentir sa décadence en lui assurant des prix plus rémunérateurs (1).

(1) Voyez l'*Annuaire des Deux Mondes*, 1861, p. 537.

Les *bezesteins*, à Zileh, sont neufs et en bois. On n'en voit pas un seul en pierre et voûté, à la manière de ceux de Constantinople. Aussi, il y a dix ans, quelques jours avant l'ouverture de la foire, quand beaucoup de marchandises, sans être encore déballées, étaient déjà déposées dans les khans, presque tout le bazar a brûlé. Les pertes ont été immenses. Une part a été incendiée, une portion plus grande encore a été pillée par les mauvais sujets de la ville et des environs, accourus pour profiter du désastre. La police, qui devrait en un pareil moment exercer une surveillance des plus actives, est ici, comme presque partout en Turquie, d'une incroyable incurie. Pendant trois jours que j'ai passés à Zileh, je n'ai pas vu une patrouille parcourir les rues encombrées, où l'on coupe fort adroitement les bourses et où s'engagent des rixes fréquentes. Depuis une semaine que la foire avait commencé, plusieurs tentatives avaient déjà été faites pour incendier le bazar. On est d'ailleurs si habitué en Orient à l'absence de toute sécurité, qu'on n'en dormira pas moins tranquille les nuits suivantes, qu'on n'en viendra pas moins à la foire l'année prochaine. S'il se faisait en 1861, à la foire de Zileh, très peu de transactions, et si tout le monde se plaignait, la cause n'en était point là; ce fâcheux état du marché s'expliquait par le malaise universel, la rareté du numéraire, l'inquiétude que causait l'introduction du papier-monnaie dans toute l'étendue de l'empire avec cours forcé, annoncée pour le mois de mars 1862. Sous cette impression, tous ceux qui avaient un peu d'argent comptant, au lieu de le dépenser en achats, le gardaient précieusement. On n'achetait que l'indispensable. Chacun d'ailleurs resserrait son crédit. Les Aleppins vendaient ordinairement d'une foire à l'autre, ils livraient leurs marchandises contre billets à une année d'échéance; en 1862, ils ont refusé de faire de pareilles conditions : ils ne vendent qu'au comptant, aussi ne vendent-ils presque rien.

C'est seulement à ces circonstances exceptionnelles qu'il faut attribuer le manque d'activité commerciale qu'on déplorait à Zileh en 1861. L'Asie-Mineure est d'ailleurs dans un état qui, pour bien des années encore, rend utiles ces marchés extraordinaires, assure le succès de ces foires qui chez nous diminuent chaque année d'importance. Les foires rendent des services et attirent une grande affluence là où les routes sont mauvaises et peu sûres, les relations entre les différens centres de production rares et difficiles. Dans ces pays, à certains momens, la prévision d'un gain assuré décide les marchands à transporter leurs denrées à des distances considérables, sur un point où ils sont certains de les placer avec avantage et de pouvoir acheter en retour ce qui manque chez eux. Alors les routes se couvrent de monde; le gouvernement, qui en temps ordinaire ne gêne point l'in-

dustrie des voleurs de grand chemin, fait au moins semblant de prendre des précautions; il multiplie les postes de zaptiés. On arrive de toutes parts dans une ville où se rendent, outre les négocians, tous les gens des environs, qui, sachant trouver sur le marché ce dont ils ont besoin, ont attendu jusque-là pour se pourvoir. Là au contraire où l'on peut se procurer aisément chaque jour, au fur et à mesure des besoins, tous les objets nécessaires, comme cela maintenant arrive chez nous, on ne réserve point ses achats pour une époque éloignée, et les foires, excepté celles où se vendent les grains et les bestiaux, n'ont plus de raison d'être; mais les foires d'objets fabriqués comme celle-ci, comme autrefois notre foire de Beaucaire, correspondent à un état de société imparfait et troublé comme l'était le moyen âge, comme l'est encore pour l'empire turc le XIXe siècle.

Les trois premiers jours de la foire, on court à cheval et on lance le *djérid* dans un vaste champ, à la sortie de la ville; mais ce n'est plus là qu'un pâle et faible reflet de ce qu'était autrefois ce noble jeu. Les vieillards haussent les épaules quand nous leur parlons de ce que nous venons de voir. Ce n'est plus, disent-ils, qu'une pauvre parodie des prouesses de leur jeune temps. Il n'y a plus guère dans l'arène qu'une quinzaine de cavaliers qui se poursuivent confusément, sans ordre et sans suite; quelques-uns atteignent celui qu'ils visent, mais la plupart tirent à peu près au hasard, et leur trait, un léger bâton que fait dévier le vent, ne fournit pas la moitié de sa course. Il y a encore vingt-cinq ou trente ans, c'était tout autre chose : une cinquantaine de cavaliers, renommés dans les environs pour leur agilité et leur adresse, prenaient part à la lutte. On était divisé en deux camps : chacun sortait à son tour, comme dans une partie de barres; le djérid était lourd et effilé, et on s'atteignait si bien qu'il n'y avait point de jour que le sang ne coulât plusieurs fois. En Turquie, tout s'en va, les exercices virils et les vieilles mœurs, les anciens édifices, qui croulent, et les brillans costumes, que remplacent la triste livrée de la réforme et les cotonnades anglaises.

Pendant que nous étions à Zileh, M. Guillaume et moi, le docteur Delbet était resté à Amassia, occupé à soigner des malades chrétiens et musulmans, à recueillir, grâce aux relations que lui créaient ces soins donnés sans aucune rétribution à tous ceux qui les demandaient, d'intéressans détails sur la situation économique du pays et le régime intérieur des familles. Dans cette ville de vingt-cinq mille âmes, il n'y a qu'un médecin à proprement parler, un jeune Italien, qui s'y est récemment établi, et qui n'a pu encore y acquérir grande autorité. En revanche les empiriques y abondent. Un maréchal-ferrant, qui n'est jamais sorti de la ville où il tenait encore boutique il y a quelques années, est le médecin du pacha,

et le medjilis lui donne des appointemens pour qu'il visite gratis tous ceux qui l'appellent. Les médicamens se paient à part. Il y a aussi des imans qui vous guérissent de la fièvre en écrivant sur un petit papier certaines formules de prière ou certains versets du Coran dont ils connaissent la vertu magique : on jette ce petit papier dans un verre d'eau et on l'y laisse tremper une nuit; le lendemain matin, vous retirez le papier et vous buvez l'eau. Si vous n'êtes pas guéri, c'est que la foi vous manquait, et que votre incrédulité a empêché Dieu de faire un miracle en votre faveur. On ne peut imaginer jusqu'où va en Turquie, dans toutes les classes de la population, la croyance aux amulettes. Il y a quelques années, un Juif karaïte de Crimée était venu passer quelques jours à Amassia pour y faire des achats de soies. Je ne sais quel mauvais plaisant répandit dans la ville le bruit qu'un poil de la barbe de ce Juif coupait les fièvres. Le malheureux ne pouvait plus sortir, que trois ou quatre personnes ne le suivissent dans la rue en lui criant : « Au nom de Dieu, effendi, au nom de tes enfans, un poil de ta barbe, un seul! C'est une bonne action. Dieu te le rendra! » Leur dire qu'ils se trompaient eût été peine perdue; il fallait s'exécuter. La nuit, le pauvre Juif soupçonné de posséder ainsi des vertus magiques ne dormait que la porte bien fermée, de peur que pendant son sommeil on ne vînt lui voler sa barbe. Si son séjour à Amassia se fût prolongé, il serait reparti sans un poil au menton.

Pendant notre visite à Zileh, l'hiver a brusquement commencé avec le mois de décembre; en une nuit la neige a blanchi les montagnes, puis, continuant à tomber pendant quatre journées consécutives, elle a fini par tenir aussi dans la vallée. C'est les pieds dans la neige à demi fondue et recevant des averses glacées sur le dos que M. Guillaume et moi, nous avons mesuré et relevé le champ de bataille de Zéla; c'est encore avec cette même température que mon compagnon, après notre retour à Amassia, achève l'étude des tombes royales; il lui faut de temps en temps aller réchauffer à un petit feu de branchages allumé contre le rocher ses doigts engourdis par le froid. Heureusement nous avons pour nous dédommager et nous remettre le bon poêle allemand de notre hôte, autour duquel nous passons ces longues soirées de décembre; mais le voyage dans l'intérieur ne serait plus possible sans des souffrances extrêmes, et ne donnerait que de médiocres résultats. Dans toutes les parties un peu élevées du pays, la neige reste sur le sol pendant six semaines ou deux mois, et là où elle fond, des boues indescriptibles arrêtent à chaque pas les chevaux de bagages. En outre les plus petits cours d'eau deviennent alors des torrens infranchissables. Le dégel interrompt quelquefois d'une manière absolue les communications entre

des villes très voisines. Il faut donc renoncer à Tokat et à Siwas, qu'un moment nous avions espéré atteindre; il nous faut borner ici nos explorations. Il s'agit, pendant que la neige tient, de gagner au plus vite Samsoun sur la Mer-Noire. Nous nous y embarquerons sur un des bateaux qui de Trébizonde vont à Constantinople, sur le premier auquel le temps permettra de toucher. D'Amassia à Samsoun, on compte, à la manière du pays, dix-neuf heures de marche, une centaine de kilomètres environ. L'été, la route, qui traverse un pays montueux et boisé, est fort agréable, dit-on; mais dans cette saison, avec notre équipement qui n'avait pas été calculé pour braver l'hiver, ce devait être, sans comparaison, la partie la plus pénible de tout notre voyage.

Nous avions expédié depuis quelques jours déjà nos bagages à Samsoun; nous nous étions, sans trop de perte, défaits de nos montures à Amassia. C'est avec des chevaux de poste que nous nous proposions de courir jusqu'à Samsoun. Nous partons le 14 décembre. La neige couvre la route : dans la plaine, elle a déjà commencé par endroits à se changer en une fange profonde et glissante, tandis que dans la montagne elle atteint souvent jusqu'au ventre de nos chevaux. Nous n'en allons pas moins au grand trot ou au galop partout où la pente n'est pas trop raide, et nous ne nous reposons dans toute la journée qu'une heure, pour changer de chevaux, à Ladik, petite ville qui possède une mosquée à deux minarets de l'époque seljoukide. La nuit nous prend en route, mais une nuit si claire, grâce à la lune qu'on entrevoit derrière les nuages et à la neige qui partout blanchit le sol, que l'on voit son chemin comme en plein jour. A huit heures, nous arrivons au village de Kavak, où se trouve le second relais. Nous étions en selle depuis huit heures du matin, et nous avions fait à peu près 70 kilomètres. Méhémet n'avait pu nous précéder; il nous fallut descendre au khan, gelés et rompus. Si au moins nous trouvions de bons lits! Mais nous avons le malheur de regarder les couvertures qu'on nous apporte d'une maison voisine, et, quoique nous ne soyons pas difficiles, elles nous paraissent si sales que nous nous décidons à coucher tout habillés; aussi ne dormîmes-nous guère.

Le lendemain matin, le froid est très vif et le temps clair. Un soleil splendide fait étinceler les cristaux de la neige à travers laquelle nous poussons nos chevaux; malheureusement la route est très difficile : ce ne sont que montées et descentes, profonds ravins boisés où coulent de nombreux ruisseaux. Il nous faut parfois mettre pied à terre et marcher dans la neige, qui par endroits nous monte jusqu'à la ceinture. En approchant de Samsoun, nous trouvons une température plus douce; mais la plaine est changée en une sorte de

lac, et chaque pas de nos chevaux fait rejaillir sur nous une eau sale et glacée. Aussi saluons-nous avec enthousiasme la ville de Samsoun, ses rues étroites et boueuses, les baraques de bois élevées à la suite des derniers incendies et où loge une partie de la population. Nous trouvons un abri à peu près convenable dans une petite maison que possède à Samsoun M. Imbert, un de nos amis d'Amassia, et dont un Arménien, son commis, nous fait les honneurs. Il y a un petit poêle que nous faisons chauffer à blanc, et que nous serions tentés d'embrasser.

Le lendemain, la mer était mauvaise, et un vent violent soufflait du large. Le bateau, qui aurait dû paraître le soir même de notre arrivée à Samsoun, ne se montre pas; il y a plus de quinze jours qu'aucun *steamer* n'a pu toucher à Samsoun. La perspective d'un long séjour autour de ce poêle qui nous avait enchantés le premier soir n'a rien de séduisant. Nous étions d'ailleurs à bout de courage et de force, impatiens de renouer nos communications avec l'Europe et de rentrer dans la vie civilisée. Ce fut donc avec transport que nous vîmes le troisième jour le vent s'abattre, et poindre une fumée à l'entrée de la rade. C'était le paquebot des Messageries impériales venant de Trébizonde, la *Mitidja*. Nous nous hâtons de nous embarquer, et le vendredi 20 décembre, en nous réveillant, nous nous trouvions mouillés dans le Bosphore en face de Top-Hané. Le ciel était bas; il commençait à pleuvoir. On ne peut imaginer combien perd au manque de soleil le panorama de Constantinople. Par ce jour d'hiver gris et terne, ces palais de planches avec leur couleur blafarde ont quelque chose de triste et de mesquin; il faut, pour transfigurer ces masures, une éclatante lumière, ou, mieux encore, une de ces brumes d'argent dont s'enveloppe le Bosphore les matins d'été.

Le voyage avait été pénible. Pendant la nuit qui suivit notre départ de Sinope, nous avions eu un coup de vent furieux, qui, nous l'apprîmes plus tard, a fait périr dans la Mer-Noire un grand nombre de navires. Le capitaine a eu un moment de sérieuses inquiétudes. L'année précédente, en une semaine, les Messageries avaient perdu sur cette même côte deux de leurs meilleurs bâtimens. J'avais passé la nuit à me cramponner dans mon lit pour ne point être précipité, à chaque coup de roulis, hors de l'étroite couchette. Au point du jour, la force de la tempête ayant diminué, je montai sur le pont. Une centaine de Turcs l'occupaient, couchés sur les planches dans leurs couvertures qu'avait tout imbibées d'eau salée la tourmente de la nuit. Maintenant encore il pleuvait. Ces pauvres Turcs recevaient tranquillement la pluie, comme s'ils ne se fussent point aperçus qu'elle tombât. L'autre jour, me dit le médecin du bord, pendant que nous allions à Trébizonde, les lames balayaient

tout le pont, de l'avant à l'arrière; parmi tous ces passagers qu'elles inondaient presque à chaque tangage, c'était ce même silence, cette même immobile résignation. Il y a quelquefois de ces malheureux qui, sans rien dire, sans appeler personne à leur secours, meurent de froid à bord; on ne s'en aperçoit qu'en arrivant à destination. Dernièrement, le bateau marchant penché sur un de ses flancs, il y avait à bâbord plusieurs pieds d'eau; le capitaine, qui enjambait pour se rendre à son banc de quart tous ces corps étendus sans mouvement, trouva un Turc couché la tête dans l'eau et près de se noyer sans faire le moindre effort pour changer de position. Rien ne caractérise mieux ce peuple, tel que l'ont fait les prédispositions originelles de la race et ses croyances religieuses. Est-ce avec ce genre de patience et de courage qu'une nation a quelque chance de relever sa fortune, et de donner au monde le spectacle d'une de ces grandes résurrections qui ont étonné notre siècle?

II.

Nous passâmes environ trois semaines à Constantinople, occupés à mettre en ordre nos notes et nos collections, et à expédier directement en France tout notre butin. Je tâchai de tirer le meilleur parti possible de ce nouveau séjour dans la capitale des Turcs ottomans; j'en profitai pour compléter mes observations sur le caractère de ce peuple, pour achever de fixer mes idées sur l'état actuel de l'empire et sur l'avenir qui l'attend. Ce qui me préoccupait, et ce que je demandais à tous ceux qui se trouvaient sur mon chemin, ce n'étaient point les détails de ces mille intrigues politiques qui se nouent au palais, dans les bureaux de la Porte et dans les chancelleries des grandes ambassades, et qui défraient la conversation des cercles de Péra; n'osant croire, malgré l'incontestable habileté de quelques-uns des ministres dont l'Europe connaît les noms, que la Turquie possède un seul homme d'état doué tout à la fois de patriotisme et de génie, je n'attache pour son avenir qu'une importance tout à fait secondaire aux changemens de personnes. Quand on n'est d'ailleurs pas mêlé soi-même au jeu, que l'on ne connaît point les acteurs en renom ou que tout au plus on a entrevu un instant quelques-uns d'entre eux, on risque fort, en essayant d'ébaucher leur portrait et de peindre leur caractère, de tracer une image de fantaisie d'après des bruits inexacts ou de vagues informations. Ce qui doit, à mon avis, décider des futures destinées de l'Orient, ce n'est pas la dextérité de tel pacha, plus habile que les autres à se moquer des ambassadeurs et à duper l'Europe : c'est l'influence exercée par l'Occident sur les mœurs, les idées et les affaires du Levant; ce sont aussi et surtout les prédispositions innées et le génie propre des

races diverses qui y vivent côte à côte, chacune marchant dans sa voie et ayant son ambition particulière. Chacune de ces races est une puissance en action, une force vivante qui se développe à travers le temps et l'espace, et dont nous avons à évaluer l'intensité et à noter la direction. Or c'est dans les aptitudes natives de chacune de ces populations, dans les croyances qu'elle professe, dans l'état où elle est parvenue et les tendances qu'elle trahit, qu'il convient de chercher le secret de son avenir.

De tous les peuples qui doivent être l'objet de cette sorte d'enquête, le plus difficile à bien connaître pour un Européen, c'est évidemment le peuple turc : il est plus éloigné de nous par le sang et par toutes ses traditions, il tient son éducation religieuse d'une croyance différente de la nôtre; enfin la clôture du harem dérobe presque complétement à nos yeux tout le côté intime de son existence, toute sa vie de famille. Et pourtant c'est lui qu'il importe le plus d'apprécier à sa juste valeur, puisqu'il est le seul, d'un bout à l'autre du vaste empire auquel il a donné son nom, qui gouverne et qui porte l'épée, puisqu'il prétend garder encore intacte la suprématie que lui avaient acquise, il y a plusieurs siècles, ses prouesses guerrières. Ce furent donc encore surtout les Turcs qui m'occupèrent pendant ces dernières heures du voyage; recueillant sur leurs habitudes et leurs mœurs de nouveaux renseignemens, je les rapprochai des observations que j'avais pu faire moi-même en vivant auprès d'eux et sous leur toit, et je m'efforçai d'arriver ainsi à réunir les élémens d'une saine appréciation et d'un jugement équitable.

A Constantinople comme dans les provinces, il n'y a qu'une voix sur la vénalité des gens en place. Ces traditions d'improbité, cette absence d'honnêteté chez presque tous les fonctionnaires, petits ou grands, c'est là certainement une des plaies les plus profondes de la Turquie. Ce mal d'ailleurs ne date pas d'hier; il est facile d'en signaler plusieurs causes : la paresse et la médiocrité des sultans qui se sont succédé sur le trône depuis Amurat IV, la disette de ministres énergiques et capables depuis les Kuprugli, l'affaiblissement du principe religieux, la maladroite application de la centralisation occidentale tentée par Mahmoud, le contact corrupteur de notre civilisation, qui ne s'est guère présentée aux Orientaux que par ses mauvais côtés. Si grave qu'il soit, ce mal n'est peut-être pas tout à fait sans remède, et il peut jusqu'à un certain point être efficacement combattu. Les fonctionnaires ottomans ne forment dans la nation qu'une minorité; ils vivent les yeux toujours fixés sur le pouvoir, et obéissent docilement à l'impulsion qui vient d'en haut. Quelques châtimens sévères, accompagnés de bons exemples offerts par quelques hommes de cœur, quelques réformes maintenant faciles à opérer, et qui permettraient au pouvoir central d'exercer sur tous ses agens un con-

trôle plus sérieux, tout cela ferait réfléchir : on s'abstiendrait d'abord par crainte de la peine, et peu à peu se créeraient de meilleures traditions, des habitudes plus honnêtes. Il ne suffirait pas cependant d'être justicier par caprice et par boutade : il faudrait vouloir la même chose avec suite et longtemps, sans intermittence ni faiblesse; il faudrait de plus avoir assez de sens et de pénétration pour bien choisir ses auxiliaires, ses instrumens principaux. Si l'on réunit ces deux conditions, on pourra remédier à bien des abus et faire disparaître l'un après l'autre des usages qui semblaient avoir pris force de loi. Voyez l'administration française sous Mazarin et Fouquet : le premier ministre et le surintendant font, à la manière turque, de vraies fortunes de grands-vizirs, et, prenant modèle sur eux, tout le monde, nobles et roturiers, intendans et généraux, vole l'état et pille le peuple. En était-il de même après dix années du ministère de Colbert, et sous l'influence de cette main rigide, sous l'œil de ce perçant esprit, l'administration royale n'avait-elle pas déjà commencé à prendre de tout autres habitudes, qu'elle gardera pendant tout le règne, et qui ne se perdront plus jamais complétement?

Il serait d'ailleurs plus que temps de se mettre à combattre une maladie, une lèpre qui a déjà fait de bien profonds ravages. Dans ce pays, les gens en place, depuis un siècle et plus, ont été abandonnés à eux-mêmes, à tous leurs mauvais instincts, à toutes les convoitises naturelles au cœur de l'homme; jamais, pour ainsi dire, pendant ces longues années d'affaiblissante torpeur, un bon exemple n'est venu d'en haut les rappeler au bien et les relever, une leçon sévère les avertir. Aussi les Turcs ne comprennent-ils pas du tout ce qu'on soupçonne au moins chez nous, que le pouvoir oblige, que notre dette envers la société croît en proportion des avantages qu'elle nous assure, des titres et des honneurs qu'elle nous confère, de la rétribution qu'elle nous accorde. Chez nous, le général sent qu'il se doit plus au pays que le simple soldat, et qu'il est tenu, pour donner l'exemple, de paraître, encore plus qu'un officier inférieur, mépriser le danger et la mort. Ici c'est tout le contraire. Un officier polonais au service de la Porte, qui lui a conféré le titre de général de division, nous raconte à ce sujet une curieuse anecdote. Sur le Danube, il avait distingué en plusieurs rencontres, pour sa brillante valeur, un capitaine que nous nommerons, si vous voulez, Moustafa. Il le fit avancer rapidement, et au bout d'un an Moustafa-Aga, devenu Moustafa-Bey, était colonel. En Crimée, dans je ne sais plus quel combat, Moustafa, à la tête ou plutôt à la queue du régiment qu'il commandait, se conduisit comme un lâche. Son protecteur le fit venir pour lui exprimer sa surprise et son chagrin. « Que voulez-vous, mon général? lui répondit naïvement Moustafa. Par votre pro-

tection je suis, à mon grand étonnement, devenu colonel, et, si Dieu me prête vie, j'ai toute chance de devenir pacha; irai-je maintenant me faire casser les os comme un pauvre diable? » A Giurgewo, il y avait, me dit encore le même personnage, deux régimens. Au moment du combat, tous les officiers supérieurs avaient disparu; il ne se trouva plus, pour mener les soldats au feu, qu'un simple capitaine.

Mal commandés, mal vêtus, mal nourris, les soldats turcs sont pourtant admirables de courage en face de l'ennemi, de patience et de résignation dans la misère. C'est l'impression qu'ils ont produite sur tous ceux qui les ont vus de près pendant la guerre de Crimée, et que j'ai entendu notamment exprimer par un bon juge en fait de valeur militaire, Ismaïl-Pacha (le général Kméty). Kméty, un des défenseurs de Kars, ne parlait pas sans émotion de l'héroïsme qu'avaient montré les soldats turcs pendant ce long et triste siége, volés et trahis par leurs chefs, mourant de froid, de faim et de maladie derrière des remparts croulans que les Russes ne purent cependant parvenir à emporter de vive force. Le peuple de ce pays a d'admirables qualités. On trouve chez lui un sentiment qui devient de plus en plus rare chez nous, et dont une société ne saurait pourtant rester impunément privée, le sentiment profond de la solidarité. M. Ritter, ingénieur français au service de la Porte, membre du conseil des travaux publics, a beaucoup étudié les Turcs, et, n'apportant heureusement pas à cette étude l'esprit absolu qui est la source de tant de faux jugemens, il a beaucoup et bien observé. Il assistait par hasard, devant l'entrée d'un *imaret* ou hospice, à une distribution d'aumônes; chacun des mendians avait reçu sa portion; la distribution était terminée, et on allait partir, quand arrive en retard un nouveau mendiant : les autres lui firent immédiatement sa part sur ce que chacun d'eux avait reçu. Verrait-on souvent pareille scène à la porte d'un de nos bureaux de bienfaisance? Les *hamals* ou portefaix forment pour chaque quartier une sorte de société sans statuts écrits ni comptabilité; le soir chacun met son gain à la masse, et il est presque sans exemple que l'un d'eux cherche jamais à soustraire et à garder pour soi une part même minime des salaires qu'il a reçus. Le malade, le faible, sont soutenus par les autres et ne souffrent pas de leur infériorité. De même pour les rapports des ouvriers avec leurs maîtres; ainsi, dans l'industrie du bâtiment par exemple, les ouvriers sont associés aux bénéfices des patrons. Ces ignorans, ces barbares, avec qui nous aimons à le prendre de si haut, se trouvent presque avoir résolu naïvement quelques-uns de ces graves problèmes d'organisation industrielle qui préoccupent et qui parfois agitent si douloureusement nos sociétés occidentales. Ils vont plus loin : ils comprennent tous les êtres vivans dans ce sentiment délicat d'affectueuse solidarité; ils sentent que l'homme a

des devoirs envers ses compagnons de travail, envers tous ceux qui l'aident dans l'accomplissement de sa mission terrestre. M. Belin, secrétaire-interprète de l'ambassade française, un jour qu'il passait dans la grande rue de Péra, vit arrêter et mener à la police des chevaux de bât et les muletiers qui les conduisaient. Il demanda à un des zaptiés qui les emmenaient de quoi ils étaient coupables; on lui expliqua que les chevaux n'avaient pas à leur bât le clou qui doit empêcher le conducteur de s'asseoir par-dessus le bagage et de surcharger ainsi la malheureuse bête. La loi Grammont, qui s'est fait bien attendre en France, et qui d'ailleurs n'est guère appliquée, n'a point de ces délicatesses. Il y a plus, les ânes avaient droit jusqu'ici à deux jours de congé, le vendredi et le dimanche, pendant lesquels il n'était pas permis de les faire travailler. M. Ritter se trouvait une fois chez le ministre des travaux publics au moment où il reçut une pétition lui demandant que ces deux jours fussent réduits à un, pour que les âniers pussent gagner un peu plus d'argent. Après mûre délibération, l'on fit droit à la demande en fixant comme jour de congé le vendredi; mais, la plupart des âniers étant chrétiens, les braves animaux se reposeront aussi presque toujours le dimanche. M. Ritter aurait dû faire envoyer à son ministre, Ethem-Pacha si je ne me trompe, un diplôme de membre de la société protectrice des animaux. Chez nous, ces égards, ces ménagemens, tout cela est artificiel, ou pour mieux dire exceptionnel, vue de l'esprit, raffinement moral chez quelques hommes d'élite, affaire de lois et de règlemens qu'ils s'efforcent sans grand succès d'imposer à la grossièreté de la foule. En Orient au contraire, tout cela est d'instinct et semble presque remonter aux patriarches, à la vie de tribu, de tente et de caravane. Le règlement que nous citions tout à l'heure sur le clou que doit porter le bât des chevaux de charge est peut-être contemporain de cette loi de Moïse qui recommande à l'Hébreu de laisser goûter sur l'aire au bœuf de labour ces épis qu'il a aidé à faire pousser, et que maintenant il foule aux pieds sous les chaudes ardeurs du soleil.

C'est ainsi qu'en Orient l'antique législateur du monde primitif et l'instinct populaire, dont il n'est ici que l'interprète, couvrent d'une affectueuse protection jusqu'aux animaux; à plus forte raison, les hommes que n'y séparent point des haines séculaires de race et de religion s'y traitent-ils avec une mutuelle charité qui les aide à traverser de cruelles épreuves. Depuis deux ans, les employés turcs, soldats, officiers, fonctionnaires civils, ne sont pas payés; chacun a dix, quinze, vingt mois d'appointemens en retard. Avec tout cela, on ne se révolte pas, car les fautes et les manques de foi du gouvernement n'ont pas encore réussi à tuer partout le respect de l'autorité, on ne songe même pas à refuser des services qui ne

reçoivent plus leur salaire; mais on attend des jours meilleurs en s'aidant les uns les autres, de sorte qu'on est gêné sans doute et qu'on souffre, mais que pourtant on ne meurt pas de faim. Le Turc ne conçoit évidemment pas la propriété tout à fait à notre manière, comme un droit égoïste et absolu; celui qui a de l'argent croit que les autres y ont presque autant de droit que lui. « Quand je donnais, dans les premiers temps de mon séjour en Turquie, de l'argent à mon cavas, me disait M. Ritter, j'étais tout étonné d'abord de voir ses amis s'installer chez lui et vivre à ses dépens, je me demandais comment cela finirait, et je lui faisais des reproches de son imprévoyance; mais je compris bientôt qu'il était moins fou que je ne croyais : je le vis, quand il n'eut plus d'argent, envoyer sa femme et sa fille passer quinze jours, un mois, chez ses amis de Stamboul, et lui-même aller leur demander à dîner quand il était libre. » Il n'est pas rare de voir un Turc, quand il a de l'argent, donner à un compatriote qu'il connaît à peine, mais qui se plaint d'être gêné, 40 ou 50 piastres.

Que les gens sages et avisés prennent en pitié, s'il leur plaît ainsi, ces cœurs trop grands ouverts et ces mains si facilement généreuses; qu'ils parlent, en haussant les épaules, de prodigalité et d'insouciance, je le veux bien : je ne peins pas les mœurs des Turcs pour demander que nous les imitions à Paris, mais pour que nous comprenions que tout n'est pas mal chez eux, parce que tout ou presque tout y est autrement que chez nous. On devrait, en politique aussi bien qu'en littérature, se rappeler souvent ces deux vers si justes d'un de nos poètes les plus sensés :

> Chacun, pris en son air, est agréable en soi;
> Ce n'est que l'air d'autrui qui peut déplaire en moi.

Nous avons voulu donner aux Orientaux *l'air d'autrui*, nos idées, nos goûts, nos manières, et nous n'avons réussi qu'à créer chez eux des besoins nouveaux. De là un trouble profond jeté dans les rapports sociaux, tels que les avaient institués et réglés le génie même de la race, les conditions de son développement historique et le lent travail des siècles. Pour mieux faire comprendre ma pensée, je citerai un exemple. En Turquie, partout où a pénétré l'influence européenne, et où se trouvent des musulmans ayant vécu quelque temps parmi nous et ayant pris quelque goût pour nos usages, les subventions abondantes qui aidaient les pauvres à vivre tendent à diminuer, ce qui est certainement une des causes de la misère actuelle. Autrefois, par la large hospitalité qu'ils accordaient à tout venant, hospitalité de leur toit et de leur table, les gens en place rendaient en quelque sorte d'une main au peuple ce qu'ils lui prenaient de l'autre. Ainsi, pendant le mois de ramazan,

plusieurs centaines de personnes soupaient chaque nuit chez chacun des grands pachas; cette hospitalité, qu'offrait alors, suivant ses moyens, tout riche musulman, n'avait d'autres limites que celles mêmes du palais qui servait à la donner; quand le sélamlik était plein d'hôtes, les nouveaux arrivans s'en allaient ailleurs. Maintenant les pachas ferment leurs portes, qui ne s'ouvrent plus qu'à quelques amis, et ils s'épargnent de la sorte une grande dépense. C'est que le contact des Européens leur a donné le goût d'un certain luxe, a créé chez eux certains besoins autrefois ignorés qui leur coûtent cher à satisfaire, et qu'en même temps ils ont vu chez nous chacun tenir sa porte close et garder sa fortune pour soi et les siens. Ils nous ont donc pris notre économie, tout en conservant leurs vices, et tandis qu'autrefois, par la force même de l'usage, ils répandaient à chaque instant autour d'eux toute la richesse qu'ils attiraient entre leurs mains, rien ne compense plus maintenant la gêne que causent au pauvre peuple leur avide improbité, leur détestable administration. De cette manière, à Constantinople surtout, la moyenne et la basse classe, dépaysées par ces brusques modifications, et ne pouvant changer aussi vite que la petite minorité qui les gouverne leur caractère et leurs habitudes, souffrent de plus en plus d'une situation où les vices héréditaires de leur état social, s'accusant chaque jour davantage, cessent d'être accompagnés de ces dédommagemens involontaires, de ces corrections tacites qu'y apportaient les mœurs.

C'est une question bien complexe et bien délicate que celle des services que l'influence européenne est appelée à rendre à la Turquie, et de la mesure dans laquelle l'esprit occidental peut agir avec fruit sur la société turque et son gouvernement. Il y a d'apparens progrès qui ne sont qu'un trompe-l'œil, qui souvent même préparent la décadence; il y a des progrès réels et féconds qui rajeunissent et transforment. De quelle nature seront ceux que devra la Turquie à ses communications de plus en plus intimes avec l'Occident et au concours des hommes spéciaux, administrateurs, financiers, ingénieurs, qu'elle emprunte à l'Europe? Si ce sont des esprits sensés, modérés et doués de quelque souplesse, s'ils n'arrivent pas avec des idées préconçues, s'ils tiennent compte des différences profondes qui séparent la société ottomane de nos sociétés européennes, ils mesureront leurs efforts au tempérament du peuple sur lequel ils veulent agir. Ce peuple et ce siècle, qu'ils ne sauraient arracher à lui-même et changer en un jour, ils ne s'acharneront pas à les faire entrer de force dans des cadres qui n'ont pas été faits pour eux, dans les vêtemens de nations plus robustes et plus âgées; mais ils modifieront leurs idées et leur pratique d'après l'ensemble des conditions nouvelles où va s'exercer leur action.

Il n'y a rien là de chimérique ni même de vraiment difficile. On

pourrait citer, comme ayant bien compris ce rôle, plusieurs des hommes distingués que le gouvernement français a mis depuis quelques années à la disposition du gouvernement turc. Si M. de Plœuc, inspecteur-général des finances délégué à Constantinople, a réussi depuis quatre ans à améliorer sensiblement la situation pécuniaire de la Turquie, si sous son influence le caïmé a été enfin retiré et le déficit considérablement diminué, c'est que tout d'abord il avait senti qu'il ne pouvait être question pour le moment d'établir en Turquie une administration et une comptabilité financière calquées sur le patron français. Tandis que d'autres proposaient tout un système compliqué de réformes savantes qui supposaient une armée d'employés dressés à nos pratiques d'administration et importés d'Europe ou tombés tout exprès du ciel, M. de Plœuc avait très bien vu que le meilleur moyen de ne rien faire était de vouloir trop faire d'un seul coup. Selon lui, ce serait déjà beaucoup d'arriver à savoir tout de suite, avec une approximation plus ou moins exacte, ce que l'on recevait et ce que l'on dépensait. Sans multiplier bureaucrates ni paperasses, l'observation de certaines règles très simples suffirait pour assurer d'importans résultats. Enfin, avant de songer à organiser une cour des comptes, il convenait de créer de meilleures mœurs administratives en faisant quelques exemples, en punissant sévèrement les plus effrontés voleurs des deniers publics pour donner à réfléchir aux autres. Peut-être même n'eût-il pas été mauvais de pouvoir revenir pour une quinzaine de jours à l'époque où le sultan envoyait le cordon au pacha qui avait trop impudemment volé peuple et prince. Une ou deux exécutions de ce genre auraient eu plus d'effet sur les comptables qu'une de ces institutions pompeusement annoncées qui ne valent que par les hommes qui les appliquent. La Grèce a depuis bien des années une cour des comptes; demandez à ceux qui ont vu de près la Grèce, qui ont examiné, comme M. de Plœuc, l'histoire et l'état de ses finances, si cette haute magistrature a jamais rendu au pays des services réels, si elle a signalé un abus ou relevé un détournement!

Ce même esprit modéré et pratique se retrouve chez les quelques Français qui jouent le premier rôle dans le *conseil des travaux publics*. Ce conseil est presque uniquement composé d'Européens; il n'y entre que trois sujets du sultan. Le ministre du département auquel il se rattache en est censé le président; mais en fait ces fonctions sont remplies tantôt par un ingénieur, M. Deleffe, tantôt par un conservateur des eaux et forêts, M. Tassy (1). Cette commission permanente se réunit à la Porte deux fois par semaine; tous les projets de travaux d'utilité publique, toutes les demandes de concession

(1) M. Tassy a, depuis quelques mois, été rappelé en France.

lui sont soumis. Son rôle, d'abord purement consultatif, tend sans cesse à s'agrandir. Sans doute bien des mesures que le conseil a proposées et fait adopter attendent encore un commencement d'exécution, ou bien si l'on a commencé, comme pour l'école forestière, que M. Tassy s'était chargé d'organiser, on n'a pas été jusqu'au bout; on a créé des talens que l'on néglige ensuite d'employer, sollicité des efforts que l'on oublie de récompenser, fait naître des espérances que l'on ne paraît pas aujourd'hui songer à réaliser. Pourtant tout n'a pas été vain dans l'œuvre de ce conseil. Ne parlons pas des études qu'il a faites et des matériaux qu'il a réunis, des utiles travaux qu'il a fait commencer sur plusieurs points, des entreprises dont il a facilité la réussite, comme celle du chemin de fer de Smyrne à Aïdin; c'est déjà un bien grand résultat que d'avoir accoutumé les Turcs à prendre assez de confiance en des Européens pour remettre entre leurs mains des affaires qui touchent de si près aux plus chers intérêts de l'empire, et pour s'en rapporter presque toujours implicitement à leur décision. Le public s'étonne à Péra qu'en deux ou trois ans, sous la conduite d'hommes aussi capables que MM. Deleffe, Ritter et Tassy, des services publics n'aient pas été organisés sur le même pied qu'en France. Le public, là comme partout, est impatient et injuste. Les membres du conseil, qui auraient plus que personne le droit de se montrer irrités de lenteurs dont ils sont les premiers à souffrir, ont le bon sens de juger le pays et la situation d'un œil plus calme; ils ont de l'ardeur, mais se défendent de l'impatience. Sans se laisser gagner par l'indolence turque, sans se lasser d'insister et de presser, ils s'applaudissent à part eux d'avoir réussi à faire quelque chose plutôt qu'ils ne s'étonnent de ne pas avoir encore tout fait.

A entendre bien des personnes, celles qui veulent paraître prendre les questions de haut, la vraie cause de cette lenteur, de cette inertie des Turcs, c'est qu'ils sont musulmans. L'islamisme, ajoute-t-on, par son dogme de la fatalité et par l'insistance qu'il met à en pénétrer les âmes fidèles, endort l'esprit et abat le cœur; il arrête l'élan de l'activité humaine. — Cela est vrai en principe, et le serait également dans la pratique, si les hommes poussaient toujours à bout les croyances qu'ils font état de professer, si leur conduite était uniquement dirigée par les dogmes auxquels s'est soumise leur intelligence, si la logique enfin était la seule reine de ce monde; mais ce n'est heureusement point ainsi que les choses se passent, et ni l'islamisme, ni les autres doctrines religieuses ne vont point nécessairement toujours et partout jusqu'à leurs conséquences extrêmes. Voyez dans le sein du christianisme lui-même : certains principes qu'il renferme implicitement n'ont-ils point paru prendre par momens une telle prépondérance que tout

mouvement semblait devoir cesser, l'homme perdre le sentiment de sa liberté, se réfugier au cloître et se dégoûter de la vie? L'ascétisme de l'*Imitation*, le *serf arbitre* de Luther, la prédestination absolue de Calvin, tout cela n'était-il pas aussi hostile à la nature humaine, aussi menaçant pour le progrès que le fatalisme musulman? Et pourtant catholiques et protestans ont passé outre, et, sans renier le christianisme, ne se sont pas arrêtés dans ces dogmes qui étaient bien sortis de lui, mais qui ne l'exprimaient pas tout entier. On peut même aller plus loin : à certains momens, au lieu de briser, comme on aurait pu le craindre, le vivant ressort de l'énergie humaine, ces hautes et cruelles doctrines lui ont pour ainsi dire donné une nouvelle et plus forte trempe, une élasticité surprenante; elles l'ont rendu capable de subir une tension plus violente, d'imprimer au siècle un plus puissant élan. Il en a été de même dans l'islamisme. N'est-ce point la confiance de ses premières générations de croyans dans le Dieu que leur avait révélé le Coran, n'est-ce point leur absolue soumission à ses volontés qui a précipité les Arabes à la conquête du monde, et qui leur a fait, en quelques années, étendre leur empire de l'Indus au détroit de Gibraltar? Une fois tombé ce premier emportement de la guerre et du prosélytisme, les califats de Bagdad et de Cordoue ne témoignent-ils pas devant l'histoire de l'activité multiple que peut déployer et de l'éclat que peut jeter une société musulmane en dépit du principe fataliste que sa religion renferme? Les Turcs eux-mêmes nous ont-ils toujours donné le triste spectacle qu'ils nous offrent aujourd'hui? La race tartare, d'où ils tirent leur origine, est incontestablement la moins bien douée de toutes celles qui ont paru sur la grande scène de l'histoire, où elle n'a guère joué, comme l'a si bien remarqué M. Ernest Renan, d'autre rôle que celui d'un fléau destructeur; les Turcs ottomans, malgré ces flots d'un sang plus noble qu'ont fait couler dans leurs veines, pendant les premiers siècles de la conquête, le tribut des enfans et de continuelles unions avec des captives chrétiennes ou avec les belles esclaves de Géorgie et de Circassie, malgré les avantages qu'ils ont tirés de ce croisement au point d'en être physiquement à peu près transformés, les Turcs ottomans sont encore, pour ce qui tient à la culture et à l'étendue de l'esprit, notoirement inférieurs aux peuples que le glaive leur a momentanément subordonnés, comme les Grecs et les Arméniens. Cette infériorité intellectuelle devait les disposer à prendre au pied de la lettre le dogme musulman, à l'accepter dans toute son étroite et rigide simplicité; ce sont les Turcs en effet qui représentent maintenant l'orthodoxie dans le monde musulman, tandis que les Bédouins n'ont pour ainsi dire plus de religion ni de culte, et que les Persans se sont fait un islamisme à eux, très opposé, sous bien des

rapports, à l'esprit du prophète. Pourtant les Turcs seljoukides et les Turcs osmanlis, sous les sultans d'Iconium et sous les descendans d'Othman, ont, eux aussi, dans leur histoire des périodes qui ne manquent ni de grandeur ni d'éclat. Je n'entends point parler ici seulement de la valeur guerrière et des succès qu'elle procure : tous les barbares que les événemens précipitent sur une société caduque, sur un vieux monde las et chancelant, en triomphent aisément par la rudesse même de leur jeune et farouche énergie; mais il en est, comme les Huns et les Avares, qui ne laissent rien derrière eux que les ruines qu'ils ont faites, et qu'un nom d'épouvante et d'horreur. Il y a autre chose que des villes prises et des batailles gagnées dans des règnes comme ceux d'Alaëddin et de Soliman le Magnifique; nous trouvons dans la société que gouvernaient ces princes et leurs prédécesseurs et successeurs immédiats, toute turque et musulmane qu'elle fût, une organisation bien appropriée au caractère du peuple auquel elle s'appliquait, et produisant par suite un grand développement de puissance politique; nous y trouvons, à défaut d'originalité, — les Turcs ne firent guère en littérature que traduire et compiler, en architecture qu'employer ou imiter les Grecs et les Persans, — une certaine activité d'esprit et un certain amour de l'art. C'est donc méconnaître la nature humaine et ses ressources cachées, c'est dédaigner le témoignage de l'histoire que de déclarer les Turcs incapables, en tant que musulmans, de tout progrès sérieux et de toute culture féconde.

Fût-il désirable de convertir les mahométans au christianisme, et y eût-il quelque chance d'y réussir, l'exemple que leur donnent les chrétiens avec qui ils se trouvent d'ordinaire en contact ne contribuerait guère à les entraîner vers ce changement. Il n'est pas ici question des raïas, qui le plus souvent sont notoirement inférieurs en droiture et en bonté aux vrais Turcs, à ceux que l'on trouve encore, quand on sait où les prendre, dans la campagne et parmi la petite bourgeoisie des villes; les vices des chrétiens d'Orient ne s'expliquent que trop par leur long esclavage, et ces pauvres gens sont encore plus à plaindre qu'à blâmer. C'est des Européens mêmes que nous voulons parler. Laissons cependant de côté les ambassades. Ce n'est pas que le spectacle qu'elles offrent soit en général bien édifiant; leurs membres pratiquent souvent, sous les yeux mêmes des Turcs, cette polygamie qu'ils ne manquent jamais, dans leurs conversations et leurs dépêches, de reprocher à la société turque comme une de ses plus tristes plaies. Les représentans des différentes nations chrétiennes se détestent mutuellement, et, pour satisfaire leur jalousie, trempent dans toute sorte d'intrigues, et perpétuent, en la soudoyant, cette corruption des fonctionnaires qu'ils blâment avec une si vertueuse indignation. Les ambassades

ne sortent guère d'ailleurs d'un faubourg de la capitale, et n'ont de relations qu'avec une société officielle fort restreinte. Ce qui s'étend plus loin, ce qui exerce une action plus générale, c'est l'exemple de ces Européens de toute provenance qui, à mesure que les communications deviennent plus faciles, accourent en Turquie pour y faire leur fortune. A part quelques honorables exceptions, tous n'ont qu'un souci, qu'une pensée : gagner de l'argent n'importe comment, n'importe à quel prix. Des devoirs qui leur seraient imposés, comme avant-garde de l'Occident, en face d'un peuple moins avancé, ils n'en ont cure; l'idée même du devoir leur est étrangère. Aucun scrupule moral ne les gêne. Ces vices que l'on jette sans cesse à la face de la Turquie, ils en font leurs complices, ils s'en servent pour pousser plus avant et plus vite leur fortune, et ils augmentent ainsi cette dépravation dont ils font de si noires peintures. L'Europe ne se montre pas à l'Asie par ses beaux côtés. Ceux qu'elle envoie là-bas, à part une bien faible minorité, ne peuvent inspirer aux Turcs qu'appréhension et répugnance. « Ces gens-là, se disent les Turcs, ne sont pas meilleurs que nous; mais ils sont plus actifs et plus habiles. Nous les valons bien, mais ils ont plus de pouvoir que nous. Ce sont des êtres puissans et dangereux; faisons tout ce qui sera en nous pour leur fermer la porte de notre pays, les empêcher de prendre pied sur notre sol, et les tenir à distance. » Ce n'est pas trop mal raisonner, et je comprends ce sentiment.

On ne se méprendra point, je l'espère, sur la pensée qui m'a dicté ces réflexions. J'ai, dans le cours des récits qu'elles terminent et complètent, assez souvent signalé les vices de l'administration turque et assez hautement témoigné le mépris que m'inspiraient la plupart de ses agens pour qu'on ne puisse avoir l'idée de me ranger parmi les panégyristes ou même parmi les apologistes du gouvernement actuel de la Turquie. Pendant que je parcourais et que j'étudiais l'Orient, ce qui me préoccupait surtout, ne l'aura-t-on pas déjà deviné? c'était l'état, les souffrances, les progrès, les destinées futures des chrétiens d'Orient. C'est à ces chrétiens, j'en suis profondément convaincu, qu'appartient l'avenir; un peu plus tôt, un peu plus tard, par un naturel effet de leur supériorité intellectuelle et morale, ils remonteront au premier rang, ils reprendront la direction des affaires. Néanmoins, à ce point de vue même et dans l'intérêt des chrétiens, il importe encore d'être juste envers les Turcs et de favoriser tout ce qui se peut faire de progrès par eux ou tout au moins avec eux; il convient de les surveiller sans distraction et de les contenir sans faiblesse, si le vieux fanatisme menace encore d'éclater quelque part, mais de ne point pousser leur empire à la ruine, de ne point le supprimer brusquement par un coup d'impatience et de colère. Dans cet Orient régénéré où j'aime à me représenter les chré-

tiens débarrassés de toute entrave, jouissant d'une liberté qu'ils sauraient défendre au besoin par l'épée, redevenus les maîtres de ces villes que leurs aïeux ont fondées, il y aura encore un rôle à jouer pour les Turcs, pour ceux-là surtout que n'aura point corrompus une maladroite imitation de nos usages et de nos idées, mais qui seront le mieux restés eux-mêmes, qui auront le plus fidèlement conservé, avec la foi de leurs pères, leur naïve droiture, leur simplicité de mœurs, leur affectueuse bonté, les traditions enfin de la tente et de la tribu. Dans plusieurs provinces de l'empire, et notamment en Anatolie, quel que soit le système politique qui prévale, ils seront longtemps encore en majorité, ils formeront jusqu'à nouvel ordre le gros de la population agricole. On peut se les figurer, suivant les lieux, soumis à différens régimes, en Roumélie par exemple sujets d'un prince chrétien, mais conservant, garantie par des stipulations formelles et par le progrès de l'esprit libéral, leur indépendance civile et religieuse, en Anatolie au contraire constituant un ou plusieurs états où l'islamisme resterait encore provisoirement la religion dominante, celle du souverain. En tout cas, quelles que soient les nouvelles conditions d'existence qu'ils doivent accepter, suivant la région qu'ils habitent et la tournure que prendront les affaires, laboureurs, pasteurs, bûcherons, artisans, on ne peut songer à se priver brusquement des Turcs et de leurs services. Travailleurs sans initiative, sans esprit d'invention ni de renouvellement, mais sobres, robustes, réguliers et patiens, ils continueront utilement à produire une bonne part des denrées que mettront en valeur, que distribueront dans tout l'Orient, qu'échangeront avec l'Europe les Arméniens et les Grecs, plus portés par leurs inclinations naturelles et par les habitudes prises vers l'industrie et le commerce.

Ainsi il est utile à l'Orient que les Turcs y demeurent et y survivent à la chute même de leur suprématie, pour qu'aucune force n'y périsse, et, si l'on peut ainsi parler, qu'aucune note ne manque au concert. Allons plus loin. Il n'est pas de l'intérêt des sujets chrétiens du sultan que son empire se dissolve dès ce jour, que la puissance ottomane s'évanouisse à bref délai et par un subit écroulement. Les raïas ne sont pas prêts, et ils se trouveraient pris fort au dépourvu. Leur éducation intellectuelle et morale n'est pas encore assez avancée; dans cette carrière administrative où ils n'ont un accès régulier que depuis quelques années seulement, mais où leurs services deviendront de jour en jour plus nécessaires et leur concours plus demandé, ils n'ont guère eu le temps de s'accoutumer au maniement des grandes affaires et de se donner par une longue pratique ces habitudes de confiance en soi-même, de décision rapide, de naturelle et tranquille assurance, sans lesquelles le commandement reste dé-

pourvu de force et d'autorité. Comme peuvent l'attester tous ceux qui ont un peu vécu dans ces contrées, du Soudan au Danube, de Tripoli de Barbarie à Bagdad, les Turcs, en possession exclusive du pouvoir depuis plusieurs siècles, ont sans effort et comme de naissance et d'instinct le geste et l'accent impérieux. Sans doute ils sont loin de posséder la science du gouvernement, mais ils en ont l'attitude et le prestige. Dans le train ordinaire de la vie, tous les raïas, à part quelques esprits cultivés et nourris d'ambitieuses espérances, Grecs et Arméniens, Valaques du Pinde ou Bulgares, Chaldéens, Iézidis, Aleppins, catholiques et schismatiques, se résignent sans effort à obéir aux Turcs, parce que c'est une habitude héréditaire, et que d'ailleurs ils se savent tous égaux devant ce maître qui tient une place où aucune de ces races et de ces religions ne consentirait à voir s'établir une de ses rivales. Que les Turcs disparaissent comme par un coup de baguette, et ce sera entre tous ces peuples et tous ces groupes religieux une compétition effrénée, une guerre à outrance. Ils se détestent l'un l'autre, et n'ont guère entre eux d'autres rapports que de payer l'impôt au même souverain et de vivre l'un auprès de l'autre dans différens quartiers d'une même ville, dans différens districts d'une même province; chacun enfin, plus faible et à peine représenté dans telle ou telle région, l'emportera dans telle autre en nombre et en richesse sur tous ses concurrens, et ne se résoudra jamais à tomber au second rang dès que le premier ne sera plus occupé par l'autorité turque.

Le développement du royaume de Grèce, si l'Europe avait eu jadis la main plus heureuse en lui choisissant un roi, aurait pu modifier profondément la situation au profit des Grecs, les plus intelligens, les plus avancés et les plus ambitieux de tous les chrétiens orientaux. Que le roi Othon se fût trouvé mieux approprié par la nature et l'éducation aux difficiles fonctions où l'avait appelé la diplomatie, que le petit royaume prît l'essor que pouvaient lui faire espérer l'esprit éveillé et l'activité un peu inquiète de sa population, ainsi que le patriotique et prodigue concours des Grecs opulens de l'étranger, l'Orient avait son Piémont; les circonstances aidant et les hommes ne leur faisant point défaut, la Grèce aurait pu, un jour ou l'autre, attirer à elle, outre la Thessalie et l'Épire, les provinces maritimes de la Turquie d'Europe et les îles, qui sait même? reporter sa capitale sur les rives du Bosphore, dans Stamboul, redevenue Constantinople. Notre siècle a vu se réaliser des rêves qui paraissaient plus chimériques. Ces espérances semblent aujourd'hui quelque peu compromises; admettons néanmoins que les choses prennent la tournure la plus favorable : ne faudra-t-il pas toujours plus d'une année à la Grèce, même sous un prince intelligent et avec l'appui de l'Europe, pour arriver au point où elle

aurait pu être il y a dix ans? Quoi qu'il en soit, dans la situation actuelle de l'Orient, que demain le sultan et son gouvernement viennent à manquer : cette riche succession tombe en déshérence; c'est alors un chaos de prétentions exagérées et contradictoires, un tumulte d'ambitions à la fois acharnées et impuissantes qui auront pour inévitable effet de réveiller ces vieilles idées de partage, où je vois un grave danger tout à la fois pour la paix de l'Europe et pour l'avenir des populations orientales.

Aussi bien que son intérêt, la justice défend à la France d'encourager de pareilles idées. Ces odieux partages, dont on ose encore parler, il semble que l'Europe devrait en être dégoûtée; n'est-elle pas assez instruite par l'exemple de la Pologne et par le spectacle des embarras que le crime de Catherine et de Frédéric II cause aux puissances qui l'ont commis et à celles qui l'ont laissé commettre? Mais, dira-t-on, l'analogie n'est que lointaine; hors les Turcs, auxquels vous ne tenez pas, il n'y a point dans le Levant de nationalité historique, de peuple organisé et indépendant qui se trouve atteint et supprimé par un traité de partage. Sans doute; mais il y a dans le Levant des races antiques et vigoureuses dont tant de siècles n'ont pas épuisé l'indestructible vitalité, dont tant de malheurs et de souffrances n'ont pas découragé l'effort, et qui ne demandent qu'à renaître sous la forme de nations à la fois vieilles et nouvelles, rajeunies par l'épreuve, éclairées par une longue et douloureuse expérience; il y a là des germes vivans que vous n'avez pas le droit d'étouffer, ou même de gêner dans leur essor, quand, après avoir traversé sans périr un si froid et si dur hiver, ils s'apprêtent à éclore aux tièdes brises qui leur viennent de l'Occident, à pousser dans l'air libre d'un joyeux printemps feuilles et fleurs renouvelées. Ainsi font ces vieilles souches d'oliviers que chacun a pu remarquer aux environs d'Athènes. Combien de fois, depuis le temps où Pallas luttait avec Poseidon sur le rocher de l'Acropole, un ennemi, un barbare, jadis le Perse ou le Thébain, plus tard le Slave ou le Turc, a coupé les rameaux de l'arbre et brûlé le tronc, nul ne le sait; mais la puissante racine reste enfouie dans le sol fidèle, et l'envahisseur à peine parti, sous les branchages flétris dont la campagne est jonchée, sous les cendres grises commence à pointer une faible tige que gonflera bientôt la séve immortelle. Attendez quelques années, et de nouveau les rameaux élancés se pareront de leur élégant et pâle feuillage, et plieront à l'automne sous le poids des fruits!

GEORGE PERROT.

LA

TÉLÉGRAPHIE OCÉANIQUE

III.

ESQUISSE DE GÉOGRAPHIE TÉLÉGRAPHIQUE.

I. *Annales télégraphiques*, Paris 1858-1863. — II. *The Electrician, a weekly Journal of telegraphy*, London. — III. *Report of the Committee of submarine telegraph cables*, London 1861.

La télégraphie océanique n'a franchi jusqu'à ce jour que de faibles distances, si l'on tient compte de l'immensité des mers (1). Des procédés encore imparfaits, on a pu le reconnaître, en limitent la puissance et en contrarient le développement. Cependant il est permis de croire que, sous l'impulsion des grands intérêts politiques et commerciaux de notre époque, on verra se multiplier les efforts pour étendre le domaine de la télégraphie océanique. Il est clair que tôt ou tard la télégraphie doit atteindre toutes les contrées où s'exerce l'activité humaine, et que nous ne devons assigner à son action d'autres limites que l'étendue de notre planète. Le but qu'elle poursuit est d'établir des communications promptes et certaines entre tous les continens, entre les îles et les empires que séparent les vastes espaces de l'Océan ou les déserts terrestres. Il faut rattacher les colonies à la mère-patrie, relier les peuples entre eux; il faut surtout et avant tout mettre en communication l'ancien et le Nouveau-Monde. Le réseau télégraphique ne sera complet qu'à l'époque où chaque matin la presse pourra répandre les nouvelles de

(1) Voyez la *Revue* du 1er décembre 1862 et 1er février 1863.

Chine, du Mexique, d'Australie, arrivées la veille, de même qu'elle nous informe aujourd'hui des moindres incidens qui pendant les vingt-quatre dernières heures ont agité tous les coins de l'Europe. Nous sommes loin d'avoir atteint ce but; mais quels progrès nous avons faits depuis quelques siècles et surtout depuis quelques années! Déjà pour correspondre entre toutes les grandes villes de l'Europe, de Lisbonne à Saint-Pétersbourg, de Glasgow à Constantinople et Athènes, il suffit de quelques heures. Vers l'est, nous nous étendons à travers la Méditerranée jusqu'en Égypte. Au nord-est, une ligne se continue en Sibérie et dépasse Tobolsk. Sur toute l'étendue de ce réseau, les dépêches s'échangent sans interruption. En un jour, deux jours au plus, les nouvelles se propagent d'une extrémité à l'autre de l'Europe.

Pour franchir l'Atlantique, les paquebots mettent de 9 à 12 jours, sauf les retards exceptionnels dus au mauvais temps. Communiquant à Queenstown (Irlande) et au cap Race (Terre-Neuve), pointes les plus avancées des deux continens, ils nous donnent des nouvelles d'Amérique en 7 ou 10 jours. New-York correspond télégraphiquement avec le sud jusqu'à la Nouvelle-Orléans, avec l'extrême-ouest jusqu'à San-Francisco. Nous recevons quelquefois en 8 jours les dépêches de la Californie. L'Amérique du Sud est plus éloignée; cependant par Lisbonne, dernier port de relâche des paquebots du Brésil, nous avons le courrier de Rio-Janeiro en 20 jours, de La Plata en un mois. D'autres lignes de paquebots desservent l'Amérique centrale et nous apportent les dépêches des Antilles en 15 ou 20 jours, du Mexique en un mois au plus, du Pérou et du Chili en 35 ou 40 jours.

Vers l'Orient, les lignes télégraphiques sont plus avancées. Grâce aux câbles sous-marins qui relient l'Égypte à l'Europe, nous communiquons avec Bombay et l'Inde en 16 ou 20 jours, avec Singapoor et la Cochinchine en un mois, avec Shang-haï en 40 jours et enfin avec l'Australie, station extrême de la civilisation, en 50 jours environ. Ainsi en deux mois au plus l'Europe entière peut être informée des grands événemens qui surviennent dans ses colonies. Le monde entier est aujourd'hui, par rapport à l'Europe, ce qu'était, à la fin du siècle dernier, le bassin de la Méditerranée par rapport aux côtes de la Provence; mais, nous avons honte de l'avouer, la télégraphie sous-marine est pour peu de chose dans la rapidité de ces communications lointaines. C'est à peine si çà et là quelques tronçons se trouvent en exploitation. Cependant elle seule est capable de donner des correspondances promptes, fréquentes, indépendantes du mauvais état de la mer et de la marche des paquebots. Les services de la télégraphie sont d'autant plus appréciables que

les distances sont plus grandes. Dans un petit pays comme la Belgique ou la Hollande, elle devance à peine les chemins de fer. D'un continent à l'autre, elle va plus vite que le soleil, et ce ne serait pas un des moins étonnans résultats du câble transatlantique que de voir une dépêche partir à cinq heures du soir de Londres et arriver à New-York avant midi, le même jour. Les progrès de la télégraphie confondront les divisions légales du temps. L'électricité fera en un jour ce qu'avaient fait en cinq ans les compagnons de Magellan. Lorsqu'ils revinrent en Europe, ayant fait les premiers le tour du monde, ils avaient vu le soleil se coucher une fois de moins que leurs compatriotes.

Nous sommes encore éloignés de l'époque où l'électricité fera le tour du monde. Déjà néanmoins quelques projets grandioses, trop grandioses peut-être, ont sollicité l'attention du public. Le demi-succès du câble transatlantique de 1858 avait surexcité les espérances que les débuts de la télégraphie sous-marine firent naître en Angleterre. La communication n'était pas encore établie avec l'Amérique qu'on dressait déjà le tableau des lignes à établir et qu'on énumérait les avantages de toute nature qu'elles produisaient. « De Falmouth à Gibraltar, disait-on alors (1), il n'y a pas 1,000 milles de distance; de Gibraltar à Malte, la distance est de 988 milles; de Malte à Alexandrie, elle est de 815 milles; de Suez à Aden, 1,310 milles; d'Aden à Bombay, 1,664 milles; de Bombay à Pointe-de-Galles, 960 milles; de Pointe-de-Galles à Madras, 540 milles; de Madras à Calcutta, 780 milles; de Calcutta à Penang, 1,213 milles; de Penang à Singapoor, 381 milles; de Singapoor à Hong-kong, 1,437 milles; de Singapoor à Batavia, 520 milles; de Batavia à la rivière des Cygnes, 1,500 milles; de la rivière des Cygnes au détroit du Roi-George, 500 milles, et du détroit du Roi-George à la Terre-Adélaïde, 998 milles. De la Terre-Adélaïde à Melbourne et à Sydney, on aurait en peu de temps une communication télégraphique par voie de terre. De la baie de la Trinité (Terre-Neuve) aux Bermudes, la distance est de 1,500 milles; des Bermudes à Inagua, 1,000 milles; d'Inagua à la Jamaïque, 300 milles; de la Jamaïque à Antigoa, 800 milles; d'Antigoa à Demerara, par la Trinité, 800 milles; d'Antigoa à Saint-Thomas, 227 milles: de la Jamaïque à Grey-Town, 1,000 milles; de la Jamaïque à Belize, 700 milles. Tous nos établissemens, nos dépendances et nos colonies dans la Péninsule, la Méditerranée, l'Arabie, l'Inde, la Chine, l'Australie et l'Amérique, peuvent être reliés à l'Angleterre par des câbles sous-marins moins longs que celui d'Irlande à Terre-Neuve, et sans qu'ils soient en contact avec au-

(1) Voyez le journal anglais auquel nous empruntons cette citation, le *Daily-News*.

cune autre grande puissance. Les seules dépêches intéressant la navigation, expédiées d'Angleterre à ces divers points et de ces divers points pour l'Angleterre, seraient d'une importance inappréciable pour les négocians, les armateurs et les marins; les dépêches politiques seraient d'un prix infini pour les gouvernemens des colonies et pour le gouvernement central. Les escadres anglaises, répandues sur les divers points du globe, pourraient n'être que le dixième de ce qu'elles sont, si les îles britanniques et leurs possessions lointaines étaient enlacées par un réseau télégraphique. Lorsqu'on apprendrait par le télégraphe qu'un bâtiment de guerre est nécessaire aux Antilles, ce bâtiment pourrait s'y rendre d'Angleterre dans un temps plus court qu'il ne faut en ce moment pour détacher un navire de l'escadre des Bermudes. »

Il n'y a dans tout ceci qu'une esquisse rapide des travaux à faire, et on ne soupçonnait sans doute alors aucune des difficultés imprévues qui pouvaient surgir sur la route que l'imagination des écrivains anglais parcourait si rapidement. Les projets télégraphiques seraient infinis en nombre et surtout en étendue, si l'on enregistrait toutes les rêveries des hommes étrangers à la science. Nous ne pouvons nous intéresser qu'aux entreprises qui ont été conçues et étudiées par des savans initiés aux difficultés géographiques de même qu'aux obstacles scientifiques de ces opérations, et nous choisirons parmi ces projets ceux qui intéressent plus spécialement le monde politique et commercial.

I.

Les projets qui ont pour but de mettre l'Amérique en communication avec l'Europe sont au nombre de quatre. En étudiant la configuration de l'Atlantique, les ingénieurs ont trouvé quatre lignes où la disposition plus ou moins heureuse des continens et des îles semble favorable à l'immersion de grands câbles sous-marins. La première part du Portugal (1), passe aux Canaries, à l'archipel du Cap-Vert et aboutit au Brésil. La seconde part également du Por-

(1) Lorsqu'on suit sur une mappemonde ou sur un planisphère le tracé des lignes télégraphiques sous-marines, il est impossible d'apprécier exactement les distances, parce qu'une surface sphérique comme celle du globe terrestre ne peut être représentée sur une feuille plane sans que les dimensions soient inégalement altérées. Le défaut de proportion entre les contrées dessinées sur une même page produit des illusions contre lesquelles l'esprit doit se tenir en garde. Les cartes à projection homalographique de M. Babinet, notamment son planisphère, évitent en partie cette cause d'erreur et permettent d'évaluer les longueurs avec plus de précision. Néanmoins la distance entre deux îles éloignées ne peut être connue avec exactitude qu'autant qu'elle a été calculée par les formules mathématiques que les marins emploient.

tugal et se termine à Boston en s'appuyant sur les Açores et sur l'île française de Saint-Pierre. La troisième va directement de l'Irlande à Terre-Neuve; c'est le tracé qui fut essayé en 1858. Enfin la quatrième ligne traverse l'Atlantique vers son extrémité septentrionale, en profitant des terres à peine connues, l'Islande, le Groënland et le Labrador, qui avoisinent les régions polaires. Il faut discuter scrupuleusement chacun de ces projets pour apprécier les avantages et les inconvéniens qu'ils renferment. Toutes ces lignes sans contredit seraient utiles, car les relations commerciales entre les deux mondes sont assez actives pour alimenter plusiers conducteurs télégraphiques. Nous avons plutôt à examiner lequel est le plus praticable et d'une exécution plus facile.

Vers la fin de 1859, un rapport sagement conçu et laborieusement préparé par les soins du baron de Roujoux était adressé au ministre de la marine et des colonies, M. de Chasseloup-Laubat, au sujet de la création d'un réseau télégraphique dont nos principales colonies auraient été les points d'attache. En présence du mouvement si caractéristique de l'époque qui transformera le monde en un marché gigantesque au moyen des révolutions douanières et des lignes télégraphiques, l'auteur pensait qu'il fallait se préoccuper de faire tourner cette transformation au profit de nos possessions extérieures. Il suffit de jeter les yeux sur la carte de l'Atlantique pour être frappé du resserrement des côtes entre l'Afrique sud-occidentale et l'Amérique méridionale, et en même temps pour saisir l'intérêt immense que ce tracé présente pour la France et ses établissemens coloniaux. Au point de départ, en Europe, la France, dont le réseau télégraphique communiqué avec toutes les nations du vieux continent, et qui seule correspond par terre avec l'Espagne, devient l'intermédiaire obligé entre l'Europe et l'Amérique. Partant de là, le fil traverse l'Espagne et le Portugal, immerge au cap Saint-Vincent, atterrit à Madère, puis aux Canaries, de là au Cap-Blanc, où nous avons eu un poste que nous pourrions reprendre, et vient se raccorder à Saint-Louis à notre télégraphe sénégalien. Malgré l'énorme avantage d'économie que présente le trajet par terre, la situation politique du nord-ouest de l'Afrique ne permet pas d'arriver au Cap-Blanc ou à Saint-Louis par les côtes du Maroc et du Sahara; d'ailleurs l'importance intrinsèque de Madère et des Canaries justifie en partie les sacrifices du parcours sous-marin. On voit que, dans cette première partie du trajet, la France devient le centre des relations internationales, et que ses communications avec la colonie du Sénégal s'établissent de la façon la plus utile aux intérêts de chacun.

Gorée, située à 200 kilomètres environ de Saint-Louis et au sud

du Cap-Vert, est un point de relâche pour les navires qui viennent des Indes par le cap de Bonne-Espérance, et sa rade est l'une des plus sûres de la côte d'Afrique. Cet établissement est déjà relié à Saint-Louis par une ligne télégraphique construite en ces dernières années. En face s'étend l'Océan-Atlantique, qui sépare l'Afrique de l'Amérique, une largeur de 3,100 kilomètres environ entre le Cap-Vert et le Cap-Saint-Roch, mer très profonde sans doute, car on n'y connaît que la petite île Penedo-San-Pedro, distante de 1,000 kilomètres du Brésil. Cet îlot, appelé Saint-Pierre par les uns, Saint-Paul par les autres, n'est connu que par des renseignemens incomplets et presque contradictoires. Les marins les mieux informés le représentent comme un amas de rochers dénudés, escarpés, sans végétation aucune, où la lame déferle avec fureur; ce n'est peut-être que le sommet d'une montagne à pic s'élevant du fond de l'Océan.

Du Brésil, il serait facile de remonter vers le nord en traversant le Para, les Guyanes française, hollandaise et anglaise; puis, une fois parvenu aux Antilles, on rattacherait aisément les unes aux autres ces îles, qui sont comme les anneaux d'une même chaîne. Au milieu de cet archipel, les distances seraient médiocres; les atterrissemens seraient fréquens, et chacun d'eux féconderait un nouveau centre d'activité et d'industrie. On arriverait enfin à l'Amérique du Nord, but un peu détourné de l'entreprise, après un parcours d'environ 13,000 kilomètres, dont plus de la moitié serait en câbles sous-marins.

Pour examiner les difficultés que rencontrerait dans ces parages l'établissement d'une ligne télégraphique sous-marine, il faut reprendre isolément les différentes sections de ce long trajet. Jusqu'au Sénégal, les distances des points d'atterrissement ne sont pas très considérables. Du cap Saint-Vincent à Madère, il y a 840 kilomètres; de Madère à Ténériffe, 450; de Ténériffe au Cap-Blanc, 800; du Cap-Blanc à Saint-Louis, 540, en tout une longueur de 2,630 kilomètres fractionnée en quatre parties. Ces distances ne sont qu'approximatives; elles varieraient en plus ou en moins, suivant que telle ou telle île paraîtrait d'un atterrissement plus facile dans les archipels intermédiaires. Voyons maintenant les profondeurs; les sondages peu nombreux qui ont été faits paraissent plutôt exagérés que trop faibles. Il paraît possible de se rendre directement du Portugal aux Canaries sans rencontrer des profondeurs supérieures à 2,000 mètres; mais, si l'on veut toucher à Madère, il faut franchir en-deçà et au-delà de cette île des vallées de 4,000 mètres au moins. Des Canaries au Sénégal, on ne sort pas de la zone de 2,000 mètres. Tous ces sondages manquent de précision et n'ont

été faits que par hasard. En cherchant bien, les hydrographes trouveraient sans doute les chaînes de montagnes sous-marines, à profondeur moyenne, qui relient ces archipels entre eux et avec la côte d'Afrique. Le point capital à constater est que l'on peut aller d'Europe au Sénégal sans franchir des distances plus grandes que les distances abordées avec succès par la télégraphie dans d'autres mers, sans descendre à des profondeurs supérieures aux profondeurs trouvées dans la Méditerranée. Entre le Cap-Vert et le continent américain, les renseignemens font défaut. Une seule ligne de sondages due à la marine des États-Unis indique, beaucoup plus au sud que la route projetée, une profondeur supérieure à 6,000 mètres. Cependant les marins anglais ne croient pas qu'il y ait plus de 5,000 mètres d'eau. Ce serait encore trop pour un câble télégraphique. Tant que l'on ne sera pas plus exactement renseigné sur la géographie de l'îlot Saint-Pierre ou Saint-Paul, il ne faut pas compter sur ce point pour diviser le câble en deux sections; tout au plus peut-on espérer que la mer est moins profonde dans son voisinage. Dans l'état actuel de la science, ce serait assurément une entreprise téméraire de vouloir franchir la distance considérable qui sépare le Cap-Vert du cap Saint-Roch.

Considérée au point de vue climatérique, la ligne du Portugal au Brésil coupe l'équateur et traverse la partie la plus chaude de l'Atlantique, ce qui est un inconvénient pour la conservation des câbles jusqu'au moment de la pose. Par compensation, c'est pendant toute l'année une région paisible; les ouragans des Antilles ne s'étendent pas si loin; sur une partie du trajet règnent les calmes équatoriaux et les vents alizés, qui ne sont jamais assez violens pour nuire à l'opération de l'immersion.

Ainsi, en résumé, jusqu'au Cap-Vert, aucune difficulté plus grave que celles que l'on a rencontrées dans la Méditerranée, mais au-delà l'inconnu, peut-être des profondeurs trop considérables, à coup sûr une longueur de câble énorme, plus de 3,000 kilomètres. Et puis aborder le Brésil n'est pas une solution satisfaisante du problème de la télégraphie transatlantique. C'est l'Amérique du Nord et non l'Amérique du Sud qui mérite les sacrifices d'une grande ligne sous-marine.

Le second projet qui va nous occuper part du Portugal, touche aux Açores, à Saint-Pierre-Miquelon, et aboutit à Boston ou à tout autre point voisin du littoral américain. Moyennant un faible allongement de parcours, le point de départ pourrait être pris à Brest, et les Açores seraient reliées directement à la France. Ce projet est d'un intérêt éminemment français; aussi la concession de cette ligne a-t-elle été demandée plusieurs fois au gouvernement. Il existe

même un décret impérial, en date du 19 mai 1857, qui autorise M. Glower, représentant d'une compagnie internationale européenne et américaine, à faire atterrir sur la côte de France, près de Bordeaux, une ligne télégraphique sous-marine touchant au cap Finistère en Espagne, à Lisbonne, aux Açores, et aboutissant à Boston. D'autres compagnies se présentèrent plus tard avec des projets presque identiques. Malheureusement aucune d'elles ne put réunir les fonds nécessaires à l'entreprise, et toutes ces concessions sont en déchéance. La distance totale du Portugal à Saint-Pierre est par cette voie de 4,200 kilomètres, savoir 1,300 de Lisbonne aux Açores, 500 à travers l'archipel et 2,400 des Açores à Saint-Pierre. Cette seconde partie du parcours pourrait même être raccourcie de 300 kilomètres environ en substituant à l'atterrissement de Saint-Pierre, île française, celui de Saint-Jean, extrémité méridionale de Terre-Neuve. Dans ces conditions, ce tracé enlèverait encore à l'Angleterre le monopole des communications avec les États-Unis, et c'est probablement le motif pour lequel le projet dont nous parlons a été accueilli jusqu'à ce jour avec trop peu de faveur par les hommes qui se sont spécialement occupés de télégraphie sous-marine.

Entre le Portugal et les Açores, la sonde plonge dans une profonde vallée sous-marine qui peut avoir 700 à 800 kilomètres de longueur et 4,000 ou 4,500 mètres de profondeur au-dessous du niveau des eaux. Le sol se relève autour de l'archipel açoréen, dont les pentes paraissent très abruptes; il redescend ensuite à 4,500 mètres, remonte en bas-fonds avec environ 1,000 mètres d'eau vers le milieu du trajet, retombe encore une fois à 4,500 mètres sur une petite longueur, et se relève enfin pour former le banc de Terre-Neuve, qui occupe, au sud-est de cette île, une étendue considérable. Le terrain compris entre les Açores et Terre-Neuve forme donc deux vallées très creuses que sépare une chaîne de hautes montagnes dont le sommet est très rapproché peut-être de la surface des eaux. Il serait nécessaire de chercher sur le banc une ligne assez profonde pour que le câble ne pût être atteint par les ancres des bâtimens pêcheurs. C'est assurément une condition très favorable que la profondeur soit inférieure à 2,000 mètres sur les deux tiers de la longueur totale des Açores à Saint-Pierre. D'ailleurs la ligne dont il s'agit est située tout entière dans la région des alizés, et s'éloigne peu de la route suivie par les navires qui vont du Havre à New-York. Les ingénieurs et les marins anglais, dont ce tracé contrarie les intérêts nationaux, insistent vivement sur les inconvéniens que présenterait la nature volcanique du sol açoréen. Il paraît probable en effet que cette région est sujette à des perturbations

fréquentes. Jusqu'en 1841, on avait conservé mémoire de soixante-dix tremblemens de terre éprouvés dans l'archipel, sans compter ceux qui n'auraient été sensibles qu'en pleine mer. De temps en temps des îles apparaissent, puis disparaissent subitement, comme s'il se produisait de fréquentes éruptions de volcans sous-marins. Les hydrographes ont observé que le niveau du sol de la mer varie fréquemment dans ces parages. En 1757, on vit sortir dix-huit îles du sein des eaux; leur apparition fut précédée de tremblemens de terre; la mer bouillonnait avec violence; une colonne de feu, de fumée, de cendre et de pierre ponce s'élevait dans les airs. L'aspect général des Açores indique une origine volcanique; on n'aperçoit que des rochers qui ont subi l'action du feu, des laves, des scories, des cratères de volcans éteints. Les côtes sont abruptes et présentent presque partout de hautes falaises. Les fonds sur lesquels les navires peuvent jeter l'ancre ont peu d'étendue, et la sonde rencontre tout autour des îles, entre les îles mêmes, des profondeurs de quelques centaines de mètres avec un sol rocailleux.

Voilà bien des dangers pour les câbles télégraphiques, qui sont si fragiles; mais les phénomènes volcaniques ont été principalement observés entre les îles de Terceira et de Saint-Michel; le reste de l'archipel, sans en être tout à fait exempt, n'y est pas à beaucoup près aussi sujet. Les neuf îles, qui sont groupées à quelque distance l'une de l'autre, s'étendent sur 300 kilomètres de largeur du nord au sud et 700 kilom. de longueur de l'est à l'ouest. Est-il croyable que cet immense espace soit simultanément affecté par des tremblemens de terre? Il serait sans doute aisé de prévenir les accidens par un choix judicieux des points d'atterrissement, de manière à éviter les côtes où les volcans sont le plus à craindre. Ce serait d'ailleurs se tromper grossièrement que de limiter à la zone des Açores les dangers que les tremblemens de terre sous-marins font courir aux câbles. Il n'est pour ainsi dire pas un océan où quelque phénomène de même nature ne se manifeste. De nos jours, nous avons vu se former en 1831 l'île Julia au sud-ouest de la Sicile, Bogoslaw en 1814 dans l'archipel aléoutien. Les relations des navigateurs signalent des éruptions semblables autour de l'Islande, dans les îles de la Sonde, les Philippines et les Moluques, dans tout le grand Océan et jusqu'au Kamtchatka, c'est-à-dire dans toutes les mers et sous toutes les latitudes. Nous sommes portés à croire que certains câbles de la Méditerranée ont été détruits par des tremblemens de terre. Les Anglais eux-mêmes reconnaissent que ces dangers ne sont pas spéciaux à la région qui nous occupe, et l'un d'eux proposait d'en préserver les conducteurs sous-marins en les suspendant à des balises au-dessus des bas-fonds suspects. A l'appui de ce moyen, qui sem-

ble peu praticable, le capitaine Belcher rappelait que, dans un voyage hydrographique sur les côtes d'Afrique, il avait attaché un signal de cette façon par 200 ou 300 mètres d'eau, et qu'il l'avait retrouvé intact au bout de trois ans et demi.

Quoi qu'il en soit, la nature volcanique des Açores est loin d'être, à notre avis, un obstacle sérieux à l'établissement d'une ligne télégraphique, et la ligne qui traverserait cet archipel présenterait plusieurs avantages sur lesquels il est bon d'insister. L'immense largeur de l'Atlantique est divisée en deux portions. L'une, de 1,300 kilomètres, n'excède ni par sa longueur ni par sa profondeur les ressources actuelles de l'industrie. L'autre partie mesure 2,400 kilomètres de longueur, distance bien considérable sans doute; cependant le profil de la mer y est éminemment favorable, car les grandes profondeurs d'eau ont peu d'étendue, et le câble serait divisé en trois fractions à peu près égales par des bas-fonds que l'on pourrait sans doute atteindre en cas de réparation indispensable. Qu'un conducteur soit interrompu, il ne sera pas perdu en entier comme sur les autres lignes; on le rétablira rien qu'en changeant la portion défectueuse. Si pour remettre en bon état le câble transatlantique d'Irlande à Terre-Neuve il avait suffi de remplacer 400 ou 500 kilomètres de fil, n'est-il pas évident que cette réparation eût été promptement faite, et que le capital entier n'eût pas été englouti?

En dépit de l'expérience du passé et de l'étude géographique de l'Atlantique, c'est encore par la ligne directe d'Irlande à Terre-Neuve que les Anglais veulent réunir télégraphiquement les deux continens. Nous avons raconté assez longuement l'entreprise malheureuse de 1858 pour qu'il ne soit pas nécessaire d'insister à nouveau sur les conditions d'établissement de cette ligne. Nous nous bornerons donc à signaler les nouvelles études dont elle a été l'objet et les efforts que quelques ingénieurs font en ce moment pour relever la confiance des capitalistes. En Angleterre, un tel projet, quelque aventureux qu'il paraisse d'abord, attire toujours l'attention du public, tant on apprécie les avantages que produirait l'exécution. On sait qu'il s'agit d'une longueur de 3,200 kilomètres avec des profondeurs d'eau de 4,500 mètres au plus.

Vers la fin de 1862, un bâtiment de la marine royale, le *Porcupine*, a été chargé d'opérer des sondages sur la route projetée d'Irlande à Terre-Neuve. Le but principal de cette expédition était, paraît-il, de chercher, au sortir des parages de l'Irlande, une pente convenable sur le sol de la mer, afin que le câble pût descendre doucement jusqu'aux fonds de 3,000 à 4,000 mètres sans être jamais exposé à rester suspendu entre deux rochers à pic. Le *Porcupine* a trouvé sur la côte de Galway (Irlande) un fonds d'atterris-

sement très convenable. Les ondulations du sol sont douces. Les hauteurs d'eau augmentent peu à peu, puis diminuent, parce que l'on rencontre un banc à 25 mètres de profondeur environ. A la suite de ce bas-fond commence une descente graduelle de 4,000 mètres répartie sur 20 kilomètres, c'est-à-dire avec une pente insensible. Les fonds sont formés de sable; les rochers que l'on trouve auprès du rivage sont des blocs arrondis qui ne peuvent être dangereux pour un câble. Cependant cette exploration laisse encore planer bien des doutes sur la véritable nature et la conformation réelle du sol de l'Océan. Aussi la Société royale de géographie s'est-elle saisie de la question. L'un de ses membres, le docteur Wallich, a prétendu que les travaux télégraphiques ne peuvent réussir qu'à condition d'étudier le sol sous-marin avec infiniment plus de précision qu'on ne l'a fait jusqu'à ce jour. Suivant ce savant, il faudrait explorer complétement toute la distance de l'Irlande à Terre-Neuve au moyen de deux navires s'avançant parallèlement à 3 kilomètres l'un de l'autre et faisant des sondages à 8 kilomètres d'intervalle. Cette reconnaissance donnerait 700 cotes de sondage, occuperait deux bâtimens pendant cinq ou six mois; mais il est indispensable de l'opérer avant que l'on se décide à dépenser encore une douzaine de millions pour une communication transatlantique.

Sans attendre la clôture de cette discussion plus théorique que pratique, une compagnie se forme pour reprendre l'œuvre avortée en 1858. Au lieu de diviser son capital en parts de 25,000 francs comme la première fois, elle émet des actions de 100 francs, qui seront à la portée de toutes les fortunes. Elle a déjà réuni, dit-on, plusieurs millions. Quoiqu'ils ne renoncent pas à l'espoir de servir à leurs actionnaires de gros dividendes, les promoteurs de l'affaire s'attachent surtout à lui donner l'apparence d'un grand intérêt national qui la distingue d'une spéculation ordinaire. « J'ai déjà, dit l'un d'eux, 1,400 livres sterling qui dorment au fond de l'Atlantique; mais je ne puis ajouter qu'une chose, c'est que je vais en placer encore 500 de la même manière, et si chacun en faisait autant, l'entreprise réussirait. »

C'est assurément un spectacle curieux que l'activité avec laquelle nos voisins d'outre-Manche s'occupent de la télégraphie sous-marine. Les sociétés savantes et les *meetings* de négocians, les hommes politiques aussi bien que les ingénieurs et les marins, discutent les problèmes de cette grande industrie. Cette agitation est-elle sérieuse? Sera-t-elle stérile? On n'ose espérer un succès décisif, et néanmoins on ne peut croire à l'inutilité de tant d'efforts, car, lorsque l'opinion publique s'empare ardemment d'une question, c'est une loi du progrès social que le succès doit venir tôt ou tard.

Le dernier projet qu'il reste à discuter vient encore d'Angleterre, et assurerait aussi bien que le précédent une communication entre la Grande-Bretagne et les États-Unis indépendante des autres états du continent. Imbu de cette idée que l'excès de longueur des câbles est un obstacle insurmontable pour une exploitation commerciale à cause de la lenteur des transmissions, M. Shaffner a proposé de passer au nord de l'Atlantique, vers le 60e degré de latitude, où la Providence semble avoir semé des îles, l'Islande, le Groënland, comme gîtes d'étape de la véritable route télégraphique. La ligne qu'il projette part de l'extrémité septentrionale de l'Écosse, touche aux îles Feroë, atterrit sur la côte orientale de l'Islande, traverse cette île de l'est à l'ouest, se continue en câble sous-marin jusqu'à la côte occidentale du Groënland, et se termine par un autre câble sous-marin qui aboutit au Labrador. Ce tracé, rendu curviligne en apparence par la déformation de nos cartes, est en réalité plus court que le trajet direct d'Irlande à Terre-Neuve; il raccourcit de 500 kilomètres la distance de Londres à New-York. La profondeur de la mer diminue de plus en plus à mesure que l'on s'avance vers le nord. Les distances entre les points d'atterrissement ne sont pas très considérables. Malgré tous ces avantages, on s'effraie à l'idée d'aborder les contrées désolées et stériles qui bornent au nord l'Océan-Atlantique. Il semble impossible de traverser une mer de glace comme le détroit de Davis, de s'arrêter sur une terre volcanique comme l'Islande, ou sur un continent inconnu comme le Groënland.

La ligne télégraphique de l'Atlantique nord a été l'objet d'explorations consciencieuses pendant l'été de 1860. Le *Bull-Dog*, bâtiment à vapeur de la marine royale, fut chargé par le gouvernement anglais d'étudier le sol de la mer sur le trajet en question, en même temps que les chefs de l'entreprise envoyaient eux-mêmes un autre navire pour étudier les points d'atterrissement et les parcours terrestres. Les détails qui suivent sur les difficultés géographiques du tracé sont extraits des rapports publiés à la suite de ces expéditions.

Entre l'Écosse et les Feroë, la distance est de 400 kilomètres et la profondeur *maxima* est de 460 mètres. Entre les Feroë et Beru-Fiord, sur la côte orientale de l'Islande, la distance est de 450 kilomètres et la profondeur de 1,200 mètres. Les glaces flottantes apparaissent rarement au sud-est de l'Islande, et la surface de l'eau gèle à peine pendant l'hiver. La côte est souvent couverte de brouillards pendant la saison d'été; mais l'immersion du câble exige un temps si court que l'on trouvera les quelques beaux jours nécessaires à cette opération. Entre l'Écosse et l'Islande, la pose des câbles est donc facile : faible distance, faible profondeur; le fond

de la mer est un sable fin; toutes les conditions favorables sont réunies.

L'Islande, qui est une colonie danoise, a 400 kilomètres de largueur depuis Beru-Fiord, point d'atterrissement du câble du côté de l'Écosse jusqu'à Reikiavik, capitale de l'île, située sur la baie de Fax, en face du Groënland. Le pays n'est pas désert : jusque dans les montagnes centrales, le voyageur rencontre un peuple doux et hospitalier. Quoique la contrée soit tout entière d'origine volcanique, les ravages des feux souterrains se bornent aujourd'hui à la partie sud-ouest, où se trouvent l'Hécla, le Katla, volcans en activité. On a même observé quelquefois des éruptions sous-marines au sud de l'île; aussi les câbles télégraphiques doivent être éloignés de cette région suspecte.

En allant de l'Islande au Groënland, distance de 1,000 kilomètres environ, la profondeur croît régulièrement jusqu'à 2,500 mètres, maximum que l'on atteint à peu près à moitié distance; mais la côte orientale du Groënland est bloquée par les glaces flottantes pendant toute l'année. Il faut doubler le cap Farewell et arriver sur la côte occidentale pour trouver un point d'atterrissement convenable. C'est là que sont établies les colonies danoises, Julianshaab, Fredericks-haab, etc., qui servent de relâche aux bâtimens baleiniers. Le Groënland est une terre élevée, qui se termine au bord de la mer par des côtes escarpées, stériles, mouchetées de dépôts de glace. « Le Groënland, a dit l'amiral Ross, est la seule terre que les marins n'aperçoivent pas avec joie. » Cependant quelques vallées intérieures sont couvertes de verdure, d'où ce nom de *terre verte*, qui lui a été donné par contraste sans doute avec la désolation des contrées arctiques.

Du Groënland au Labrador, la distance est de 900 kilomètres, et la profondeur ne dépasse pas 3,800 mètres. Le Labrador est aussi un pays stérile, qu'il faut traverser sur une longueur de 400 à 500 kilomètres pour atteindre le golfe Saint-Laurent et les premiers établissemens canadiens. En Islande, au Groënland et au Labrador, le thermomètre descend souvent pendant l'hiver à 20 degrés au-dessous de zéro. Ce climat sévère n'arrête pas les pêcheurs et les négocians, qui ont en été des comptoirs plus au nord que les régions qu'on vient de traverser.

La rigueur du froid et la stérilité du pays ne sont pas encore les inconvéniens les plus graves pour l'établissement d'une ligne télégraphique dans ces parages. Ce qu'il faut craindre surtout, ce sont les glaces flottantes. Le Groënland est entièrement bloqué par les glaces pendant huit ou neuf mois de l'année. Ce n'est pas une congélation locale : ce sont des montagnes flottantes, des banquises dé-

tachées des glaciers de l'intérieur, ou bien des flots de glace provenant de la congélation superficielle de la mer dans les régions polaires. Les banquises les plus élevées peuvent avoir une hauteur de 25 mètres au-dessus du niveau de l'eau; quant à leur profondeur au-dessous, on ne peut l'évaluer avec exactitude : elle est certainement plus considérable; aussi rasent-elles souvent le fond sur les côtes où elles s'échouent. Ces masses glacées s'éloignent du rivage sous l'action des vents et de la marée, et viennent se mêler aux grands courans arctiques, qui les entraînent vers des climats plus chauds. Les courans réguliers qui sillonnent les mers arctiques descendent du nord en s'inclinant vers l'ouest. Il en résulte que les rivages exposés à l'est sont plus longtemps bloqués, et même au Groënland la côte occidentale est seule abordable. Heureusement pour les navigateurs, les banquises n'ont pas une marche capricieuse, quoique leur arrivée et leur départ varient un peu suivant les années. Généralement le flot de glace double le cap Farewell à la fin de janvier et continue à passer jusqu'au milieu de septembre. A cette époque, la glace diminue peu à peu, et au milieu d'octobre la mer est redevenue libre. On peut compter chaque année sur deux ou trois mois favorables, soit pour la pose, soit pour la réparation des câbles.

Si, pour apprécier la valeur de ce projet, on met en comparaison d'une part les faibles profondeurs de la mer et les courtes distances des points d'atterrissement, d'autre part la rigueur du climat et les difficultés propres aux latitudes élevées, on est forcé de reconnaître que les dangers spéciaux aux contrées arctiques ne sont pas bien graves. A peine si l'on aura trois mois par an pour poser les câbles et les relever lorsqu'ils seront endommagés; mais l'hiver est partout un temps d'arrêt pour les travaux de télégraphie sous-marine. Certains savans ont prétendu que l'aurore boréale, dont nous éprouvons parfois en France l'effet perturbateur sur les lignes électriques, serait un obstacle absolu aux transmissions dans les contrées où ce phénomène se produit avec toute sa puissance. Aucun fait positif ne justifie cette crainte. Plutôt que de voir l'activité des ingénieurs anglais se porter tout entière sur la communication directe d'Irlande à Terre-Neuve, on aimerait qu'une attention suffisante fût donnée à la ligne de l'Atlantique nord, ligne composée de plusieurs parties séparées qui pourraient fonctionner isolément. En cas d'échec, du moins la totalité du capital employé ne serait pas perdue.

En remontant l'Océan-Atlantique du nord au sud, depuis le Brésil jusqu'au Labrador, depuis l'Afrique centrale jusqu'à l'Islande, on trouve donc quatre voies ouvertes aux entreprises télégraphiques. Il n'est pas un îlot sur cette vaste étendue de mer qui n'ait attiré

l'attention des ingénieurs et suscité quelque projet. Cependant il faut reconnaître que les études des divers tracés proposés sont encore trop imparfaites pour qu'une opinion décisive puisse être émise sur la valeur de chacun d'eux. Tous sans doute ont quelques avantages et présentent beaucoup de dangers. Il est surtout un inconvénient capital commun aux trois premiers, l'immense longueur des distances à parcourir sans point d'arrêt intermédiaire. Que si l'on s'étonnait de voir préférer la ligne directe, il faudrait remarquer qu'elle a été mieux explorée que toute autre, que la voie est tracée en quelque sorte par les tentatives antérieures, dont l'échec peut être attribué à l'inexpérience des hommes. En outre elle satisfera le mieux les exigences du commerce anglais. Il n'est donc pas surprenant que les Anglais y concentrent leur science et leurs capitaux. Noble exemple à suivre par les nations que leurs intérêts attirent dans d'autres régions de l'Atlantique.

II.

La civilisation européenne s'étend vers l'orient aussi bien que vers l'ouest. Les Indes, la Chine et l'Australie n'ont pas pour l'homme d'état et le négociant un intérêt moindre que les deux Amériques. Il n'y a pas de grand Océan qui nous sépare de l'Asie, et le voyageur pourrait se rendre de Paris à Calcutta sans franchir une seule mer. Cependant les progrès de la télégraphie sont lents dans cette direction, et ne marchent pas en proportion des immenses intérêts commerciaux qui s'agitent dans cette partie du monde. Les contrées désertes et les peuplades insoumises sont-elles donc un obstacle comme les profondeurs de l'Océan? A l'origine de la télégraphie, on s'exagérait volontiers les périls que la malveillance fait courir aux lignes terrestres, et la protection dont elles doivent être couvertes. Il y a douze ans à peine que les fils sont sortis de l'enceinte des chemins de fer. Aujourd'hui nous nous défions moins de ces dangers imaginaires, et nous abordons sans crainte les voies terrestres. Nous citerons les Américains, qui ont relié New-York à San-Francisco, malgré une distance de 4 ou 5,000 kilomètres à travers les solitudes du *far west*. Plus près de nous, Tunis communique télégraphiquement avec Alger à travers 800 kilomètres de montagnes, et ni les maraudeurs de la Kabylie ni les nomades de la frontière ne se sont montrés hostiles au fil qui porte la pensée.

Depuis la rupture des câbles immergés en 1859 et 1860 dans la Mer-Rouge et l'Océan-Indien, l'idée a prévalu en Angleterre de relier les Indes à l'Europe par une ligne principalement terrestre. Cette ligne, établie par le gouvernement ottoman, part de Constan-

tinople, traverse l'Asie-Mineure, et descend la vallée de l'Euphrate pour aboutir à Bassorah, en passant par Sivas, Diarbekir et Bagdad. Sur ce trajet se greffera un embranchement dirigé vers Téhéran, afin de relier la capitale de la Perse au réseau européen. A partir de Bassorah, le gouvernement indien, qui n'a voulu concéder cette entreprise à aucune compagnie, va faire immerger un câble de 1,200 à 1,500 kilomètres de longueur, dont le second point d'atterrissement sera à Gwadel, sur la côte du Béloutchistan. Enfin, de Gwadel à Kurrachee, une ligne terrestre complétera le circuit. Tous ces travaux sont en voie d'exécution, et sont poussés avec une extrême activité. On peut donc espérer que la communication avec les Indes sera complète avant la fin de l'année 1863.

Cette ligne présente des garanties de durée incontestables, puisqu'elle ne comporte qu'une section sous-marine dont la longueur n'est pas exagérée; mais on peut prédire à coup sûr que les transmissions échangées avec l'Inde par cette voie seront très lentes. Ce n'est pas une petite entreprise que de faire passer une dépêche de Paris à Constantinople à travers cinq ou six états dont chacun a ses procédés spéciaux d'exploitation. Puis, sur un parcours de plusieurs milliers de kilomètres, que de chances pour une interruption temporaire par un orage ou par tout autre accident! Au fond, il importe peu, car, pour une distance si grande, le temps que le télégraphe gagne sur le courrier ordinaire est toujours considérable. Qu'une dépêche mette deux jours au lieu de deux heures pour se rendre de Calcutta à Londres, le résultat n'en est pas moins merveilleux. D'ailleurs les transmissions officielles des gouvernemens, les plus importantes de toutes, devanceront encore les transmissions purement commerciales, grâce au droit de priorité que les traités internationaux leur garantissent partout.

Les retards inévitables que les dépêches éprouveront en traversant l'Europe pour gagner l'Asie-Mineure seront atténués par la multiplicité des voies qui leur seront ouvertes. Déjà une compagnie s'est formée sous le nom de compagnie des télégraphes de la Syrie pour relier Alexandrie à Diarbekir par El-Arish et Beyrouth. Dans la Méditerranée, si bien connue, si bien sondée depuis quelques années, la télégraphie sous-marine s'étendra inévitablement, à mesure que les procédés se perfectionneront, car l'activité commerciale est grande sur tous ses rivages. Oran sera mis en communication avec Carthagène; Tunis, où aboutit notre réseau d'Algérie, correspondra avec Malte ou Tripoli, qui n'en sont pas bien éloignés; Athènes se reliera à Candie et à l'Égypte. Toutes ces lignes sont indiquées par les besoins actuels, et elles se compléteront mutuellement, s'assureront les unes les autres contre les chances d'inter-

ruption. Toutes ces entreprises sont dès à présent praticables, puisqu'il s'agit de courtes distances et de faibles profondeurs. Pour qu'elles réussissent, il ne faut qu'un peu de cet engouement qui a manqué jusqu'à ce jour dans notre pays aux projets télégraphiques, et de cette prudence qui garantit le succès en modérant une activité trop inquiète.

Le réseau télégraphique va donc s'étendre jusqu'aux Indes. Ce n'est pas assez. Au-delà de la Péninsule, il y a de vastes contrées que la civilisation européenne gagne peu à peu. Les stations commerciales sont encore peu nombreuses, mais combien plus le deviendront-elles à mesure que ces peuples s'assimileront mieux nos idées! A ne citer que les principales, c'est Singapoor, à l'extrémité de la presqu'île malaise, sentinelle de l'extrême Orient; Saïgon, Hong-kong et Shang-haï, Batavia et les îles de la Sonde, enfin l'Australie tout entière. En jetant les yeux sur une carte de l'Asie, le lecteur devinera bien vite, à l'aspect de ces côtes profondément découpées et de ces innombrables archipels, que les mers de la Malaisie, de la Chine et du Japon sont peu profondes. On dirait d'une mince nappe d'eau qui s'est répandue sur une plaine, en laissant émerger quelques parties culminantes. Certes, si la Providence avait placé sur les rivages de l'Europe un océan ainsi parsemé d'îles, il y a longtemps que la télégraphie sous-marine serait une science certaine; mais nous sommes à quelques mille lieues de là, et les câbles sont encore des êtres si délicats, la pose et l'entretien demandent encore des soins si minutieux qu'il est permis de douter s'ils s'étendront sur tous ces parages avant que l'industrie de la fabrication se soit transportée elle-même sur les lieux.

C'est ici le moment de mentionner un mémoire publié vers 1860, par M. Vérard de Saint-Anne, sur un vaste projet de télégraphie universelle, projet conçu sur des bases gigantesques. L'auteur réunit d'abord le réseau européen au réseau indien par la voie qui a été décidément adoptée, c'est-à-dire la Turquie d'Asie, la Perse et le Béloutchistan. Puis il passe de l'Indoustan à Singapoor; de Singapoor, il immerge des câbles ou établit des lignes terrestres de ville en ville, de colonie en colonie, touche la Cochinchine, aborde en Chine, au Japon, atteint enfin les Kouriles, les Aléoutiennes, et arrive à San-Francisco par l'Amérique russe. Entre la Californie et New-York, il existe une ligne aérienne. Il en résulte que Paris communiquerait avec l'Amérique du nord, non point à travers l'Atlantique, mais en faisant en sens inverse le tour de la terre. Au lieu de 75 degrés de longitude, il y en a 285 entre les deux points extrêmes du parcours. L'idée fondamentale de ce projet est la préférence donnée aux lignes terrestres sur les lignes sous-marines, partout où

l'état politique et moral des populations le permet, et en outre la division des trajets sous-marins, lorsqu'ils sont inévitables, en sections de peu d'étendue ayant chacune un intérêt commercial suffisant pour subsister isolément. Aller directement de Londres à New-York, c'est, dit l'auteur, passer de Paris à Marseille, en négligeant Dijon, Lyon, Avignon et toutes les villes intermédiaires. Par l'Atlantique, il n'y a ni station commerciale à desservir, ni points intermédiaires qui puissent donner des recettes. Le nouveau plan suit au contraire la grande voie des relations politiques et commerciales; chaque tronçon pourrait être établi et exploité indépendamment de tous les autres.

Nous ne contestons pas la justesse de ces idées générales, mais le mémoire dont nous parlons est conçu à un point de vue plus économique que scientifique; l'auteur s'y montre plutôt diplomate qu'ingénieur. Ce n'est pas assez de tracer sur une carte les lignes imaginaires qu'il importe d'établir. Les explorations locales, l'étude approfondie des océans et des rivages, la topographie, l'ethnologie et la climatologie des contrées traversées sont les élémens indispensables d'un projet télégraphique. Nous avons quelque sympathie pour les rares écrivains qui essaient en France d'attirer l'attention sur l'extension si désirable de la télégraphie transcontinentale, et cependant cette vague énumération de travaux à exécuter rappelle involontairement le roi Pyrrhus qui ne voulait rentrer en Épire « qu'après avoir transfrété la mer Hyrcane, chevaulché les deux Arménies et les trois Arabies. » Il importe de ne pas se faire illusion sur les difficultés d'établissement, d'exploitation et d'entretien que présente une ligne sous-marine, fût-elle courte, que présente même une ligne terrestre. Nous ne citerons qu'un fait à l'appui des réserves que nous faisons, et nous le prendrons précisément sur la grande route de l'extrême Orient que nous avons parcourue si rapidement. La ligne de Rangoon à Singapoor doit rattacher ce dernier port, centre commercial de la plus haute importance, au réseau indien, et par suite à l'Europe. Elle ne traverse que des profondeurs d'eau peu considérables, quelques centaines de mètres; sur son parcours, il existe un établissement anglais, Penang, qui partagerait la distance; elle intéresse la France par la Cochinchine, la Hollande par Batavia, et l'Angleterre par Hong-kong et l'Australie. Cependant la ligne de Rangoon à Singapoor est projetée depuis quatre ans et n'est pas encore exécutée.

Le lieutenant-colonel Romanof, chef du service télégraphique de la Sibérie orientale, est auteur d'un projet qui présente une grande analogie avec le précédent, sauf que l'on y distingue le désir bien naturel chez lui de rendre la Russie l'intermédiaire des communi-

cations télégraphiques entre les deux parties du monde. On sait que le gouvernement russe crée en Sibérie une ligne qui dépasse déjà Tobolsk, s'étendra cette année jusqu'à Irkoutsk et arrivera bientôt jusqu'à l'embouchure du fleuve Amour et jusqu'aux ports russes de la mer du Japon. Il est probable qu'en 1864 la communication sera complète entre la Baltique et l'Océan-Pacifique. Les tronçons de cette ligne qui sont en exploitation nous apportent depuis longtemps les nouvelles de Chine plus rapidement que les paquebots de l'Inde. C'est par là notamment que parvint en France la nouvelle de la paix conclue avec la Chine en 1860. Les dépêches commerciales sont transmises aujourd'hui par le télégraphe jusqu'à Omsk, réexpédiées par la poste à Kiachta, ville située sur les frontières chinoises, et envoyées de Kiachta avec la correspondance officielle par le courrier chinois à la mission russe de Pékin.

Lorsque les fils que l'on pose à travers la Sibérie seront en exploitation sur toute leur longueur, deux lignes aboutiront aux deux rives opposées du Pacifique, l'une communiquant avec Londres, Paris, Rome, Constantinople et toutes les villes de l'ancien continent; l'autre en communication avec Boston, New-York, Philadelphie, Québec, la Nouvelle-Orléans, en un mot avec tout le nord du Nouveau-Monde. Entre ces deux stations télégraphiques extrêmes, il existe une vaste mer, l'Océan-Pacifique, qui mesure plusieurs milliers de kilomètres de largeur, mais qui se rétrécit vers le nord et forme le détroit de Behring. Souvent l'attention des ingénieurs s'est portée vers cet étroit espace, point unique à la surface du globe, où l'ancien et le Nouveau-Monde se rapprochent à se toucher presque. Souvent des projets ont été présentés au gouvernement russe en vue de réunir télégraphiquement ces deux côtes si rapprochées; mais la nature des pays qui avoisinent le détroit de Behring, tant en Asie qu'en Amérique, est un obstacle insurmontable à la réalisation d'un tel projet. Un climat d'une rigueur excessive empêche qu'aucune construction puisse être élevée et entretenue dans ces contrées désertes couvertes d'une neige perpétuelle.

Plus au sud, et par conséquent sous une latitude plus clémente, on voit figurer sur les cartes une chaîne ininterrompue de petites îles, les Aléoutiennes, jetées, comme les piles d'un pont, entre les deux continens. Le Pacifique a dans ces parages 3,000 kilomètres de largeur, presque autant que l'Atlantique entre l'Irlande et Terre-Neuve; mais, différence capitale, au lieu d'un vaste océan très large et très profond, nous ne rencontrons qu'une série de bras de mer. Quatre-vingts îles plus ou moins grandes découpent la surface du Pacifique en détroits dont le plus large a 350 kilomètres. Les Aléoutiennes s'étendent entre les 50e et 60e degrés, ce qui est à peu près

la latitude de l'Angleterre; cependant les influences climatériques étant différentes, la température y est plus froide que dans les îles britanniques; la mer n'y gèle pas, quoique les glaces flottantes y descendent du pôle. Ces îles sont des volcans éteints; elles sont rarement boisées. Quelques-unes sont habitées par un peuple indigène, les Aleutes; d'autres servent de lieu de dépôt aux Russes et aux Américains. On ne peut songer à les traverser toutes, car il n'y a pas de bois, et la construction des lignes terrestres serait très onéreuse; puis les atterrissemens seraient trop nombreux, et exigeraient un personnel de surveillance très considérable; enfin plusieurs d'entre elles ne sont même pas habitables, faute d'eau potable. Le lieutenant-colonel Romanof propose onze points d'atterrissement intermédiaires, c'est-à-dire douze câbles de 130 à 600 kilomètres chacun, et d'une longueur totale de 3,300 kilom., depuis Petropavlosk au Kamtchatka jusqu'à la presqu'île d'Aliaska en Amérique. Une autre série de câbles serait posée entre cette presqu'île et Vancouver, par les îles de Schumagine, Kardiac, Sitka, de la Reine-Charlotte, et quelques autres plus petites, ce qui formerait une autre longueur de 2,400 kilomètres environ, pour aboutir à l'île Vancouver, qui est déjà reliée à San-Francisco. Du côté de l'Asie, il faudrait, pour arriver à Petropavlosk, soit suivre au nord les côtes de la mer d'Okhotsk, soit appuyer vers le sud, en traversant le Japon et les Kourilles. La plus courte de ces lignes aurait encore 2,000 kilomètres de longueur. En récapitulant, nous trouvons donc, pour aller de l'Amour à Vancouver, 2,000 kilomètres en Asie, 3,300 le long des Aléoutiennes, 2,400 en Amérique, total 7,700 kilomètres de lignes terrestres ou de câbles sous-marins, deux fois et demie la distance de l'Irlande à Terre-Neuve, à travers un pays désert, ou peuplé d'habitans hostiles, sous des latitudes où les Européens ne s'aventurent pas volontiers. N'y a-t-il pas dans ces conditions de quoi rebuter les ingénieurs? Cependant il serait téméraire de juger cette ligne impraticable après l'approbation officielle qui lui semble accordée. En effet, le message du président des États-Unis au congrès, en date du 1er décembre 1862, s'exprimait ainsi sur ce sujet : « J'ai favorisé le plan de relier l'Amérique à l'Europe par un télégraphe transatlantique, ainsi que le projet de prolonger le télégraphe au-delà de San-Francisco, pour nous rattacher par le Pacifique à la ligne qui s'étend actuellement au travers de l'empire russe. » Situées en dehors des grandes routes du commerce, les colonies que la Russie possède entre l'Amour et la presqu'île d'Aliaska sont peut-être la portion du globe la moins connue. Peut-être aussi n'apprécions-nous pas à leur juste valeur les ressources qu'elles présentent et l'avenir qui leur est réservé.

Les travaux télégraphiques que M. Romanof poursuit en Sibérie, avec tant de courage et de persévérance, pour le compte du gouvernement russe, auront un résultat plus certain qu'une jonction problématique avec l'Amérique du Nord : c'est l'établissement de relations promptes et sûres avec la Chine. L'an prochain, nous dit-on, les fils arriveront jusqu'à Kiachta. De cette ville jusqu'à Pékin, il existe plusieurs routes par le désert de Gobi. L'une d'elles, qui est actuellement fréquentée par les Russes pour le transport des dépêches, devrait être préférée pour la construction d'une ligne terrestre. Elle aurait environ une longueur de 1,800 kilomètres, dont les deux tiers se trouvent dans un terrain pierreux et sablonneux, privé de bois, et habité seulement par des Mongols nomades qui se relèvent aux stations de la poste. On trouve en certains points de l'eau en abondance et des pâturages où l'on pourrait établir des stations pour les gardiens. De Pékin à Shang-haï, à travers l'empire chinois, les lignes télégraphiques s'établiront tôt ou tard, mi-parties terrestres et sous-marines. Nous finirons donc par avoir, dans un avenir peut-être assez rapproché, une communication continue de Londres à Shang-haï, ligne de 12,000 à 13,000 kilomètres, dont la moitié est déjà faite.

On ne voit pas sans regret qu'une communication télégraphique qu'il serait si pénible d'établir fût non-seulement exposée aux ravages des élémens, mais aussi abandonnée à la merci des hommes. Les premières paroles échangées entre les deux continens par le câble transatlantique de 1858 réclamaient la neutralisation des lignes télégraphiques. Le président Buchanan demandait que les fils conducteurs de l'électricité fussent respectés et que les transmissions fussent libres, même au milieu des hostilités. Certes les lois de la guerre seraient plus dures que jamais si elles autorisaient la destruction d'un câble et l'interruption de communications lointaines. Cependant la télégraphie électrique n'étant pas seulement utile aux relations commerciales et pacifiques, nous ne pouvons espérer que cette neutralisation sera consacrée par le droit des gens. La guerre fait de l'électricité son profit et par conséquent sa proie. « L'homme, disait à ce sujet un publiciste anglais, l'homme qui tient une corde, quelle qu'elle soit, s'en sert pour toutes ses affaires, surtout s'il est Anglais ou Américain. »

III.

Nous venons de parcourir le globe à grands pas, en traçant du doigt sur une carte les étapes successives de la télégraphie. Peut-être sommes-nous tombés dans le défaut commun à tous les au-

teurs des projets qu'il importait de discuter. On ne peut toujours se mettre suffisamment en garde contre les entraînemens de la géographie. Sous cette influence, on arrive, comme le lecteur a pu le voir, à ne plus compter les kilomètres que par centaines ou par milliers; on se préoccupe à peine des profondeurs de la mer, si importantes pour les lignes sous-marines, et des obstacles physiques, fleuves et montagnes, si redoutables pour les lignes terrestres. En y réfléchissant bien, l'homme n'est-il pas trop présomptueux quand il se propose d'étendre à la surface de la terre un fil qui restera muet, si les nations en guerre et les élémens ne le respectent? Au sein de l'Europe civilisée, n'a-t-il pas suffi, il y a quelques mois à peine, d'une insurrection dans les Calabres pour interrompre les communications avec l'Italie méridionale, d'une tempête dans la Méditerranée pour isoler de nous l'Algérie? La modération dans les projets et l'étude approfondie des lignes les plus urgentes serviront plus les intérêts de la télégraphie qu'une revue à vol d'oiseau des contrées qu'elle doit desservir. A ce titre, il convient d'arrêter encore notre attention sur les divers projets mis en avant pour réunir l'Europe et l'Amérique. Aucune communication n'est assurément plus importante, ni plus digne de préoccuper l'opinion publique. Chacun des tracés proposés offre, on le sait, des avantages spéciaux; il a aussi des inconvéniens qui lui sont propres. On peut dire que chacun de ces tracés convient plus particulièrement à l'un des peuples formant le groupe qui s'en est occupé, la ligne de la Sibérie et des Aléoutiennes aux Russes, la ligne directe et celle de l'Atlantique nord aux Anglais. La France doit préférer la route des Açores ou du Brésil, et ses intérêts sont communs au Portugal et à l'Espagne.

Si nous laissons de côté les considérations politiques qui dictent ces préférences pour nous laisser guider par des motifs purement scientifiques, nous sommes arrêtés par l'imperfection de nos connaissances en orographie sous-marine. Nous ne sommes pas mieux renseignés sur le relief du sol de l'Océan que ne le serait un voyageur qui, traversant l'Europe en ballon au-dessus des nuages, ne verrait rien de la terre, et de temps en temps, à des intervalles de 30 ou 40 kilomètres, laisserait descendre un plomb de sonde. Ce voyageur pourrait passer au-dessus de la chaîne des Vosges sans en soupçonner l'existence; la France ne serait pour lui qu'un plateau sans ondulation appréciable. Puisque l'observation directe, par les sondages, n'a fourni jusqu'à ce jour que des renseignemens insuffisans ou incomplets, la géologie ne pourrait-elle donner, par induction, quelques résultats plus précis?

Examinons donc le terrain que nous avons sous les yeux. Les montagnes terrestres s'élèvent presque toujours en pente douce de-

puis leur pied jusqu'à une certaine hauteur : cette disposition est souvent exagérée par l'accumulation des débris qui se détachent du sommet; mais elle est une conséquence naturelle des soulèvemens géologiques qui ont bouleversé le sol. Plus haut, les flancs deviennent plus rapides; ils sont abrupts ou découpés en gradins. Vers le sommet, les escarpemens sont à pic; les cimes sont pour ainsi dire taillées à coups de hache. Cependant les sommets terminés en pointes aiguës, qui caractérisent les terrains primitifs, n'apparaissent que dans les chaînes très élevées, comme les Alpes, les Andes, l'Himalaya. Lorsque les montagnes sont d'une hauteur médiocre, lorsque le soulèvement qui les a produites a été en quelque sorte incomplet, les crêtes sont formées de terrains calcaires et conservent une forme arrondie. Les Vosges, le Jura, et même les Pyrénées, offrent cette apparence. On remarque encore que les pentes sont rarement égales sur les deux versans d'une chaîne; le Jura, par exemple, a des pentes très douces vers la France et abruptes vers la Suisse; les Andes descendent plus rapidement du côté de l'Océan-Pacifique. Le faîte de la chaîne est une ligne plus ou moins onduleuse dont l'élévation varie prodigieusement : ici quelques centaines, là quelques milliers de mètres au-dessus du sol de l'Océan, et lorsque deux massifs se rencontrent, la partie qui leur est commune présente une élévation subite plus considérable que partout ailleurs. Les vallées, dont le fond et les flancs n'offrent que des pentes douces, si les montagnes sont peu élevées, sont au contraire étroites, profondes et à parois escarpées dans les grands massifs; ainsi, dans les hautes régions de l'Asie centrale, on trouve des fissures verticales de 1,500 à 2,000 mètres de profondeur, et fréquemment si étroites que quelques blocs roulés en travers forment des ponts naturels. Il faut enfin observer que certaines contrées (le Mexique en est un exemple remarquable) s'élèvent peu à peu et par plateaux successifs depuis le sol de la mer jusqu'à une grande altitude.

Or, si tels sont les principaux linéamens de la partie de la croûte terrestre exposée à nos regards, il est naturel de supposer que le relief accidenté des continens se conserve sous les eaux et que le fond de l'Océan est irrégulier comme la surface découverte que nous habitons. Appliquons donc à l'étude du sol marin les connaissances que nous avons acquises par l'examen du sol terrestre. Au-dessous des flots, il doit y avoir des montagnes à pentes douces vers le bas, escarpées vers le sommet; les îles et les écueils en sont les points culminans; les archipels dénotent de grandes chaînes qui se rencontrent en plusieurs points. Il y a aussi des crêtes arrondies qui ne peuvent atteindre la surface et correspondent aux bas-fonds

de l'Océan, des lignes de faîte ondulées qu'on n'aperçoit pas, des vallées larges et faiblement inclinées qu'on prend pour des plaines, des crevasses, des échancrures verticales à parois escarpées, des plateaux qui s'étagent pour descendre de terrasse en terrasse depuis le bord de la mer jusqu'aux plus profonds abîmes. Au dire des géologues, les chaînes dont la direction est parallèle, telles que les Pyrénées et les Alleghanis, les Alpes principales et l'Himalaya, sont contemporaines d'un même âge de la terre et ont été produites par un même soulèvement, quoique situées sur des continens différens. N'est-il pas probable qu'elles sont réunies par des chaînes sous-marines dues aux mêmes causes, et que l'on retrouverait en prolongeant sous les eaux les lignes idéales de soulèvement?

Pour mieux apprécier encore ce que doit être le relief du sol marin, supposons que la mer s'élève peu à peu au-dessus de son niveau actuel et envahisse les continens. A 1,000 mètres, l'Angleterre serait engloutie tout entière, et les îles britanniques se réduiraient à quelques récifs qui couronneraient les montagnes de l'Écosse. La France aurait disparu, sauf quelques îlots dans les Vosges et le Jura, et un archipel de médiocre étendue dans les montagnes centrales de l'Auvergne; les Pyrénées deviendraient une grande île; les Alpes seraient un petit continent. A 2,000 mètres, il n'y aurait plus au-dessus des flots que les massifs des Alpes et des Pyrénées; la Corse, dont quelques sommets dépasseraient encore le niveau de la mer, serait transformée en trois ou quatre écueils très élevés. A 3,000 mètres, les Alpes et les Pyrénées se diviseraient en de nombreuses îles, et deviendraient des archipels; puis, les eaux s'élevant encore, les espaces découverts se rétréciraient de plus en plus, et l'Europe entière disparaîtrait sous les flots. L'immense espace que recouvre l'Océan-Atlantique peut être considéré comme un continent caché dont nous découvrirons les formes en abaissant peu à peu, par la pensée, le niveau des mers. Les Açores, Madère, les Canaries, l'îlot San-Pedro, les Bermudes sont les sommités de ses plus hautes montagnes. Si l'on suppose que les eaux se retirent, à mesure que leur niveau descendra les surfaces sèches gagneront en étendue, lentement d'abord, puis d'autant plus rapidement que l'on atteindra les parties faiblement inclinées qui forment la base des montagnes. Les chaînes et les lignes de faîtes se découvriront; les plateaux intermédiaires apparaîtront à la lumière du soleil, et l'Atlantique se divisera en plusieurs petites mers, en lacs séparés les uns des autres par les massifs de montagnes.

Ces idées ne sont pas nouvelles. Au siècle dernier, Ph. Buache (1)

(1) Voyez l'*Essai de Géographie physique*, où l'on propose des vues générales sur

essayait, malgré l'imperfection des connaissances géographiques de l'époque, de reconstituer les chaînes qui forment la charpente du globe en se guidant sur terre par les sources des fleuves ou grandes rivières qui indiquent naturellement les plus hautes montagnes, et sur mer par les îles, roches, vigies, etc., que le marin découvre à la surface. De même que les versans intérieurs de l'Europe constituent trois bassins dont le fond est occupé par la Méditerranée, la Baltique et la mer Caspienne, de même Buache croyait deviner sous les eaux de l'Atlantique trois mers distinctes, séparées l'une de l'autre par deux chaînes de montagnes. La première de ces chaînes, située près de l'équateur, fait suite aux montagnes du continent africain qui s'abaissent vers l'Océan sur la côte de Sierra-Leone; elle se montre au jour à la roche Penedo-San-Pedro, à l'île Fernando-de-Noronha, et se relève en Amérique au cap Saint-Roch, extrémité méridionale du Brésil. La seconde chaîne est plus au nord; c'est la continuation du Djebel-Hoggar, qui traverse le Sahara. Elle plonge au cap Noun, forme par l'émersion de ses plus hauts sommets les archipels des Canaries, de Madère, des Açores, se manifeste plus loin, entre les Açores et Terre-Neuve, par un certain nombre de bas-fonds que quelques navigateurs ont signalés, et rejoint par Terre-Neuve le cap Sable de l'Acadie. Avant que l'on connût aucun procédé précis pour faire des sondages à de grandes profondeurs, Buache avait soupçonné que les régions comprises entre les chaînes sous-marines doivent être plus creuses que les régions situées sur l'alignement des archipels, et, à l'examen de la carte du bassin de l'Atlantique dressée par le commandant Maury, il est aisé de se convaincre que les vues de ce savant ne manquaient pas d'exactitude. Au sud de l'Asie, il reconnaissait de même un massif qui commençait à Madagascar et rejoignait l'île de Sumatra par Ceylan, en séparant la mer des Indes de la grande mer Australe. Dans l'Océan-Pacifique, il indiquait deux chaînes principales, l'une issue du cap Corrientes au Mexique et dirigée vers les Sandwich et les Mariannes, l'autre entre le Chili et l'Australie par les îles Chiloé et les nombreux archipels de l'Océanie; mais nos connaissances orographiques sont encore trop imparfaites pour qu'il soit possible d'apprécier la valeur de ces suppositions.

S'il faut en croire les traditions consacrées par les plus grands génies de l'antiquité, ce n'est pas une vaine hypothèse de rechercher sous le niveau de la mer actuelle les traces d'un ancien continent. Le souvenir d'un peuple englouti dans l'Atlantique s'est con-

espèce de charpente du globe, composée de chaînes de montagnes qui traversent les mers comme les terres, dans l'*Histoire de l'Académie royale des Sciences pour 1752*.

servé avec toute la gravité d'une narration historique. Il est question des Atlantes et de leur île en deux endroits de l'Odyssée. Hésiode et Euripide en font mention. Solon consacra les loisirs de sa vieillesse à composer une grande épopée sur les conquêtes des Atlantes que les prêtres égyptiens de Saïs lui avaient racontées. Platon enfin a embelli de toutes les richesses de son style l'histoire de cette contrée disparue, et lui a consacré deux de ses dialogues, le *Timée* et le *Critias*. « Il y avait, au-devant du détroit que vous appelez les Colonnes d'Hercule, une île plus grande que la Libye et l'Asie. De cette île on pouvait facilement passer aux autres îles, et de celles-là à tout le continent qui borde tout autour la mer intérieure... Dans cette île Atlantide régnaient des rois d'une grande et merveilleuse puissance; ils avaient sous leur domination l'île entière, ainsi que plusieurs autres îles et quelques parties du continent... Dans la suite, de grands tremblemens de terre et des inondations engloutirent en un seul jour et en une nuit fatale tout ce qu'il y avait de guerriers, l'île Atlantide disparut sous la mer; aussi depuis ce temps la mer est-elle devenue inaccessible et a-t-elle cessé d'être navigable par la quantité de limon que l'île abîmée a laissé à sa place (1)... Les noms des premiers citoyens ont été conservés; mais leurs actions ont disparu de la mémoire des hommes par la destruction de ceux qui leur ont succédé et par l'éloignement des temps, car, comme nous l'avons dit, il n'y a qu'une race qui ait survécu, c'est celle des habitans des montagnes, hommes sans lettres qui n'avaient conservé que les noms des anciens maîtres du pays et savaient très peu de chose de leurs actions (2). » Rien ne manque à cette légende de ce qui pourrait lui donner un caractère de réalité, ni la généalogie des rois issus de Neptune, et dont le premier, Atlas, a donné son nom à l'île entière ainsi qu'à la Mer-Atlantique qui l'environne, ni la topographie minutieuse des villes où s'entassaient les richesses de plusieurs générations, ni la description séduisante de ces contrées fertiles en fruits délicieux et en innombrables animaux, où l'on voyait des plaines immenses et des montagnes qui surpassaient, à ce que dit la renommée, en nombre, en grandeur et en beauté toutes celles que nous connaissons.

Les commentateurs et les géographes ont interprété diversement la tradition de l'Atlantide que Platon nous a transmise. Les uns l'ont considérée comme une fiction poétique qui ne serait qu'un simple ornement littéraire, ou bien comme une allégorie sur les phénomènes géologiques dont la terre a été le théâtre. Sans nier

(1) Platon, traduction Cousin, t. XII, Timée, p. 111.
(2) *Ibid.*, Critias, p. 253.

absolument le fait assez vraisemblable d'un continent enseveli, ils rejettent une légende vague et dénuée de preuves. D'autres, parmi lesquels on peut citer Mentelle, Tournefort, Buffon et Bory de Saint-Vincent, admettent volontiers que l'Atlantide a existé et s'est abîmée dans les flots à la suite d'un bouleversement du globe terrestre. Les vestiges de ce continent ne peuvent être cherchés que sur l'emplacement que Platon a désigné lui-même, c'est-à-dire en face du détroit de Gibraltar, et nous devons reconnaître que la configuration du sol marin dans ces parages s'accorde singulièrement avec la tradition. C'est précisément là que l'on voit émerger du sein de l'Atlantique les archipels des Açores, de Madère, des Canaries, du Cap-Vert, et cette foule de rochers, d'écueils, de bancs et de récifs dont la position incertaine fait le désespoir des hydrographes. L'Atlantide aurait occupé toute cette région et se serait rattachée à l'Amérique par les bas-fonds à grande profondeur que l'on rencontre en allant des Açores à Terre-Neuve. Il y a donc quelque fondement à chercher les hauts plateaux et les chaînes de montagnes de ce continent disparu pour y déposer les câbles destinés à rattacher les deux parties du monde. Les lignes télégraphiques qui s'appuieraient sur les sommets apparens de l'antique Atlantide rempliraient un double but : elles relieraient à l'Europe quelques-unes des principales colonies de la France, de l'Espagne et du Portugal, et elles nous mettraient en correspondance avec les États-Unis. Il faut donc examiner quel pourait être le tracé de ces lignes.

En partant de Lisbonne, du cap Saint-Vincent ou de tout autre point à déterminer sur la côte occidentale de la péninsule ibérique, on relie d'une part les Açores, de l'autre Madère, puis les Açores à Madère, afin d'avoir deux lignes indépendantes l'une de l'autre et aboutissant à des îles différentes dans l'archipel des Açores. On réunit de même par un triangle le Portugal, Madère et les Canaries, par un autre triangle les Canaries, les îles du Cap-Vert et le Sénégal. Dans l'état actuel de la science et de l'industrie, ces opérations n'ont, pour ainsi dire, rien d'aléatoire, car les distances ne sont pas excessives, et les grandes profondeurs sont de faible étendue.

Ce réseau aurait 7,500 kilom. de longueur, et coûterait environ 15 millions de francs. Il desservirait les Açores (250,000 habitans), Madère (100,000 habitans), l'archipel du Cap-Vert (50,000 habitans) qui sont des dépendances du Portugal, les Canaries (200,000 habitans), dépendance de l'Espagne, le Sénégal, dont l'importance commerciale et politique s'accroît chaque jour. Toutes ces colonies ont des relations nombreuses avec l'Europe et attirent plus volontiers que les régions glaciales de l'extrême nord. Quelques-unes de ces îles sont surtout à considérer comme points de relâche. Les paque-

bots du Brésil s'arrêtent à Saint-Vincent, dans l'archipel du Cap-Vert, et n'abandonneront ce port que pour faire escale à Gorée. Ténériffe, la principale des Canaries, est sur la route du Mexique, les Açores sur la route des États-Unis. Les *steamers* et les navires de toutes les nations prendraient bientôt l'habitude de relâcher devant ces îles pour y attendre les nouvelles d'Europe et d'Amérique. Les communications avec le sud, le centre et le nord du Nouveau-Monde gagneraient moitié du temps qu'elles emploient aujourd'hui pour traverser l'Océan-Atlantique.

D'ailleurs il est probable qu'une étude sérieuse des espaces compris entre le Cap-Vert et le Brésil, ainsi qu'entre les Açores et Terre-Neuve, ferait promptement découvrir des fonds convenables pour l'immersion d'un câble. Le tracé par les Açores serait sans doute préférable. Quoique la distance soit grande, il n'est pas douteux qu'elle puisse être franchie plus aisément que toute autre de même longueur, puisque nous rencontrons sur le parcours plusieurs bas-fonds qui permettraient au besoin de relever les conducteurs immergés. Les câbles n'ayant pas une durée indéfinie, il est d'un intérêt capital de les subdiviser en portions qui puissent être successivement remplacées. Les chances défavorables de l'immersion et les frais d'entretien sont diminués d'autant.

Peut-être les détails qu'on vient de lire sur les divers projets de télégraphie océanique auront-ils paru un peu minutieux. Ces détails cependant suffisent à peine pour motiver un jugement définitif, et les chiffres qu'il a fallu multiplier, quoique souvent incertains, étaient nécessaires pour donner quelque précision à cette critique. Sans plus nous appesantir sur des projets individuels que les inventeurs poursuivent avec plus ou moins de persévérance, nous essaierons, pour conclure, de résumer les faits acquis à la science télégraphique, d'indiquer la voie que le progrès semble suivre et les travaux nécessaires à son développement.

Et d'abord il faut combattre une erreur trop répandue, qui consiste à croire que les transmissions télégraphiques s'accomplissent avec une rapidité foudroyante. Nous ne voulons pas parler ici de la vitesse de l'électricité, qui est presque infinie, ni du temps qu'un signal emploie pour se rendre d'une station à une autre, de Paris à Marseille par exemple; ce temps est si court qu'il est inappréciable. Dans les longues lignes sous-marines ou souterraines, le retard qui se produit par l'effet de l'induction est un obstacle sérieux à la quantité, et non point à la célérité des messages; mais les nécessités de l'exploitation d'un grand réseau télégraphique ne permettent pas d'ordinaire qu'une dépêche se rende sans intermédiaire du lieu de départ au lieu d'arrivée. Les transmissions ne s'opèrent directe-

ment qu'entre les grands centres de population : ainsi, dans la direction de la Russie, de Paris à Francfort, de Francfort à Berlin, de Berlin à Saint-Pétersbourg. A chacun des points intermédiaires, la dépêche s'arrête et reprend son tour de passage au milieu de celles qui attendent. La somme de ces petits retards ne serait pas considérable, s'il ne s'y ajoutait les interruptions dues aux accidens et surtout aux influences météorologiques. Ces perturbations sont d'autant plus appréciables que l'espace parcouru est plus grand. Aussi regarderions-nous comme un beau résultat, lorsque la ligne de l'Inde sera terminée, que les dépêches de Calcutta parvinssent à Paris le lendemain de leur date. Ne demandons pas à la télégraphie plus qu'elle ne peut donner.

Les perturbations qu'éprouvent les fils sous l'influence des phénomènes météorologiques sont un des inconvéniens les plus graves auxquels sont soumises les lignes télégraphiques terrestres; il faut ajouter qu'elles exigent une surveillance et un entretien de tous les instans. Cependant il y a une tendance bien marquée à les préférer aux lignes sous-marines, pour peu que le choix entre les deux soit possible. Le nouveau tracé du télégraphe des Indes en est un exemple. Ce n'est pas à dire toutefois que cette préférence soit absolue. Dans les conditions où la télégraphie sous-marine promet un succès certain, lorsque les distances sont courtes et les profondeurs faibles, les lignes sous-marines remplacent à leur tour les lignes terrestres. Ainsi le gouvernement italien vient de faire immerger un câble entre la Sardaigne et la Sicile, afin de compléter, par la Corse et la Spezzia, une communication entre Turin et Palerme indépendante des provinces napolitaines. Ceci, comme le câble de Toulon à Ajaccio, dont nous avons parlé ailleurs, donne assez bien la mesure de ce que peut faire la télégraphie océanique et des limites où la prudence la plus stricte peut avoir pleine confiance en ses procédés.

Sans contredit, il y a longtemps que l'industrie des câbles serait passée dans le domaine ordinaire de la pratique, si les mers de notre planète avaient quelques centaines et non point quelques milliers de kilomètres entre leurs rivages opposés. Forcés que nous sommes d'accepter les conditions que la nature nous a imposées, il ne nous est pas permis de reculer devant les difficultés, et nous devons appuyer des entreprises, fussent-elles téméraires, qui éclaireront d'un jour nouveau les questions en litige. Vers l'Orient, la télégraphie s'étendra sans de nouveaux efforts, les résultats acquis lui suffisent: elle n'a plus qu'à s'imposer aux peuples qui ne la connaissent pas encore; mais aborder l'Amérique par l'Asie orientale nous semble une entreprise plus chimérique, disons mieux, moins probable que de franchir directement l'Atlantique. C'est la traversée de l'Atlan-

tique qui doit être l'objet de nos études, le but de nos travaux, et ce ne serait pas trop que du concours des savans de tous les pays et de l'encouragement des grandes nations maritimes pour arriver à cet important résultat.

C'est en France surtout que nous voudrions exciter en faveur de la télégraphie océanique un peu de cette ardeur qui surabonde au-delà de la Manche. Jusqu'ici le gouvernement a seul essayé d'établir des communications sous-marines, et la réussite des lignes de Corse et d'Algérie, qu'il a si vaillamment conduites, aurait dû entraîner les spéculateurs dans cette nouvelle branche d'industrie. Il n'en a rien été. En admettant même que les résultats financiers dussent être désastreux, n'y a-t-il pas un intérêt national à concourir au développement de la science, quand le but qu'elle veut atteindre est la vulgarisation de la plus merveilleuse découverte du XIXe siècle?

Le concours financier des gouvernemens est indispensable aux compagnies de télégraphie océanique. Ce concours n'a jamais fait défaut aux projets sérieux, lorsque par le but qu'ils poursuivaient ou par l'autorité de leurs fondateurs, ils offraient de suffisantes garanties; mais il est une aide non moins efficace qui a toujours manqué à leurs débuts : c'est l'étude préalable des tracés. Puisque l'orographie de la mer doit être la base de la télégraphie sous-marine, l'exploration des océans devrait être commencée depuis longtemps. Au moins faudrait-il étudier les routes où le besoin des communications télégraphiques se fait le plus sentir. Demander qu'une compagnie se constitue avant ces explorations indispensables, c'est proposer un chemin de fer dans un pays qu'on n'a jamais vu et dont on n'a même pas la carte.

Lorsque l'Océan aura été sondé et que tous les élémens de la question seront sous les yeux du public, les travaux de télégraphie sous-marine se multiplieront-ils? En dépit des lacunes de la science et des imperfections de l'industrie, nous l'espérons. Il a fallu jeter bien des millions au fond de la mer pour acquérir l'expérience que nous possédons aujourd'hui. Il faudra peut-être compter encore plus d'un échec et plus d'un sacrifice improductif avant que le réseau télégraphique s'étende aux continens lointains. Lorsque le but aura été atteint, on ne songera plus aux tentatives malheureuses. Pour le moment, il importe surtout d'encourager les hommes qui, par amour du progrès plus que par spéculation, travaillent à l'extension de la télégraphie. Nous nous estimerions heureux, si, en exprimant une conviction profonde, nous avions obtenu que l'attention des hommes d'état et des ingénieurs se portât sur leurs efforts.

H. Blerzy.

UN PEINTRE

DANS LES HIGHLANDS

JOURNAL ET OPINIONS D'UN PRÉ-RAPHAÉLITE.

A Painter's Camp on the Highlands and Thoughts about Art, by Philip-Gilbert Hamerton; two vols. Macmillan, Cambridge 1862.

Il y aura bientôt vingt ans, la Grande-Bretagne a vu se former une secte d'artistes qui, rompant violemment avec toutes les traditions de la peinture à partir de Raphaël, ont prétendu retrouver la source des vraies et durables beautés dans la communication directe de l'homme et de la nature. Ennemis de la tradition au point de professer un mépris complet pour les noms les plus éminens de l'art classique, ces fiers revendicateurs de l'indépendance individuelle, contestés, ridiculisés au début, se sont fait obstinément leur place sous le soleil. Quelques-uns d'entre eux, MM. John Everett Millais, William Holman Hunt (1), etc., jouissent dans leur pays d'une certaine renommée. Ces *mormons* de la peinture ne pouvaient se passer d'un évangile et d'un prophète. Ils ont trouvé l'un dans

(1) M. Millais est né en 1829. Son premier tableau, ainsi que celui de M. Holman Hunt, date de 1846. On voit que les promoteurs du mouvement *pré-raphaélite* n'ont pas attendu la maturité de l'âge pour s'affirmer résolûment et ouvrir la campagne contre les idées reçues. Cette audace prématurée peut devenir, suivant le point de vue adopté, une excuse ou une circonstance aggravante; de plus enthousiastes que nous y trouveront probablement un sujet d'éloges.

l'œuvre singulière du paysagiste Turner, l'autre dans la personne d'un critique d'art remarquable par ses qualités d'écrivain, M. John Ruskin, le *gradué d'Oxford*. C'est en 1843, on le sait, qu'âgé de vingt-quatre ans à peine, ce champion résolu de l'art moderne publia le premier volume de ses *Peintres*, accueilli par ses confrères avec une hostilité méprisante, par le public avec un étonnement, une curiosité de bon augure. En 1851, et alors que sa réputation était déjà solidement établie, il prit en main la cause de Turner et des *pré-raphaélites* dans une série de lettres accompagnées tout d'abord d'un pamphlet remarquable, puis (en 1853) d'un cours de *lectures* professé à Édimbourg en l'honneur de l'architecture gothique, du pré-raphaélitisme et de son peintre favori.

Depuis lors, la *jeune école* a vu grossir ses rangs et augmenter son influence; depuis lors aussi, elle a été encombrée, comme il arrive toujours, de médiocrités ambitieuses qui ont dénaturé, en l'exagérant, le principe novateur où elle puise sa raison d'être. Comme on le verra dans le cours de ces pages, empruntées au récit d'un voyage pittoresque dans les *highlands*, le pré-raphaélitisme en est à la période d'épuration, de classement, de triage. Il cherche à se dégager des élémens dissolvans, des énormités compromettantes. Il n'accepte plus sur parole tous les Cimabuë, tous les Giotto qui demandent à marcher sous l'attrayante bannière de l'interprétation individuelle. Il y a là une réaction naturelle dont M. Philip Hamerton, l'auteur du livre sur « un campement de peintre dans les hautes terres d'Écosse, » s'est fait un des promoteurs les plus résolus, et dont nous le croyons à présent l'organe le plus spirituel.

Les tableaux de M. Hamerton nous sont inconnus. Ce n'est donc point d'après les travaux du peintre que nous pourrions assigner aux théories et aux jugemens critiques de l'écrivain une valeur plus ou moins considérable. Ici même d'ailleurs, le *pré-raphaélitisme* et ses adeptes ont été caractérisés et jugés, peut-être sans beaucoup de sympathie, mais avec une compétence irrécusable (1). Nous n'avons point à y revenir directement, mais il nous paraît juste et nous ne croyons pas superflu de laisser un des jeunes novateurs prendre à son tour la parole. Mieux que tout autre, M. Hamerton a le droit de se faire écouter. Il est sincère dans ses croyances absolues. Il a un assez haut sentiment de la dignité de sa profession, et n'accepte pas le rôle insignifiant et subordonné que l'organisation sociale de l'Angleterre contemporaine semble assigner aux artistes. Son livre est d'un bout à l'autre, en ses pages les plus éloquentes, une protestation contre les préjugés aristocratiques ou politiques qui, renouvelés

(1) Voyez la *Revue* du 1er juillet 1860 et du 15 août 1861.

des Grecs (1), assimilent les plus hautes manifestations du génie humain aux œuvres les plus vulgaires de l'industrie humaine. Ces préjugés, il les analyse et les scrute avant de les combattre; il en cherche, il en trouve l'origine dans les calculs les moins légitimes, les penchans les moins avouables. Les fonctions sociales sont classées, selon lui, non d'après leur valeur intrinsèque, mais d'après celle que leur prête l'égoïsme de chacun, égoïsme sur lequel le soldat agit par la crainte, le prêtre dispensateur du ciel et de l'enfer par la crainte et l'espoir combinés, l'homme de loi par son influence sur toute question d'intérêt, l'homme d'argent par les sordides ambitions auxquelles il fait appel et le prestige dont l'entoure son opulence, acquise Dieu sait comme. Toutes ces catégories d'ailleurs prennent part à l'action gouvernementale, et l'écrivain lui-même, en tant qu'il dispose de l'opinion, a sa place marquée dans cette complication de rouages qui constitue le mécanisme social; mais l'artiste inoffensif qui vient, au milieu de cette foule armée et bruyante, solliciter simplement un regard sympathique, une admiration désintéressée, l'artiste, qui ne peut ni servir ni nuire, se trouve par là même rejeté aux derniers rangs. Son isolement relatif ne lui laisse de rapports qu'avec un petit nombre de protecteurs plus ou moins éclairés, plus ou moins capricieux, et tandis que l'avocat, le médecin, l'avoué même, ont leurs *cliens*, l'artiste, lui, n'a jamais que des *patrons*. En lui payant son travail, on croit faire acte de protection, et nullement acquitter une dette sérieuse.

Ce n'est pas sans une profonde ironie, à peine tempérée de jovialité, que M. Hamerton, *gentleman* de naissance et pourvu de quelque fortune, raconte à ce sujet les incidens qui marquèrent son début dans la carrière où l'appelait une vocation impérieuse. « Mes plans d'avenir une fois divulgués, nous dit-il, maint avocat m'offrit de me lancer au barreau; des littérateurs me laissèrent entendre que l'art était un champ bien étroit pour une intelligence comme la mienne; des professeurs de théologie me décrivirent, avec une élégance toute classique, les comfortables loisirs des *fellows* d'Oxford; une belle dame m'assura qu'elle soupirait après le bonheur de m'entendre prêcher; une autre souhaitait par-dessus tout savoir comment m'i-

(1) Plutarque ne nous laisse aucun doute sur la médiocre estime dans laquelle ses contemporains tenaient les artistes les plus éminens, lorsqu'après avoir dit que l'habileté à tout métier *mécanique* et *servile* suppose une coupable négligence d'études plus nobles, il ajoute ces paroles remarquables, citées avec un douloureux étonnement par M. Hamerton : « Pas un jeune homme de bon lignage ou de sentimens élevés ne désirerait être Phidias après avoir vu le *Jupiter* de Pise, ou Polyclète après avoir admiré la *Junon* d'Argos. » Il était impossible, on en conviendra, de choisir deux noms qui missent mieux en relief la pensée de l'écrivain, et en devinssent après bien des siècles une condamnation plus frappante.

rait l'uniforme. On me suggéra plus d'une fois que le mariage (un *riche* mariage, bien entendu) était la plus douce des professions connues. On parla même de me pousser au parlement... Bref, on me trouvait bon à tout, moyennant que je consentirais à ne plus peindre,... autant vaut dire à ne pas déchoir... »

M. Hamerton cependant ne se laissa convaincre ni par ce qu'on lui promettait, ni par tout ce que ses lectures lui avaient déjà révélé. Le portrait même du jeune Clive dans Thackeray (1) n'effaroucha point son indomptable volonté : ce fut les yeux bien ouverts qu'il marcha droit à l'abîme dont le détournaient à l'envi tous ses amis, et qu'il accepta le déclassement dont ils le menaçaient. Ses sentimens à cet égard, il les avoue nettement. « Bien assuré que les hommes en général, respectueux devant toute puissance, n'ont pour les artistes qu'une indifférence dédaigneuse, pourquoi, me dira-t-on, n'avoir pas suivi tant d'autres voies ouvertes à votre ambition? — Tout simplement parce que je me suis rendu, à cet égard, indépendant de la commune opinion. Je la connais, je n'hésite pas à la constater, mais sans faire abstraction de la mienne, qui, Dieu merci, en diffère totalement. »

Quand une âme d'artiste ainsi convaincue juge utile de raconter sincèrement ses travaux, ses efforts, il est peut-être bon de laisser la critique s'effacer devant la citation. C'est donc au jeune préraphaélite que nous céderons maintenant la parole.

I.

..... Si vous avez lu *Jane Eyre*, — et je prends ceci pour accordé, — vous n'avez point oublié la description de ces vastes landes où l'héroïne de miss Brontë, après s'être enfuie de chez M. Rochester, vient enfouir son désespoir et sa misère. Je ne connais rien d'aussi triste dans notre mélancolique Angleterre que ces *moors* du Lancashire par une journée de pluie. Les collines étendent à perte de vue leurs lignes monotones, et sur leurs flancs stériles courent les murs de pierre qui marquent les limites de chaque domaine. Çà et là, un pauvre village habité par les carriers qui fouillent les entrailles de ces monticules granitiques; çà et là, un ou deux châteaux datant du règne d'Élisabeth, abandonnés sur la crête de quelque coteau maintenant dénudé. Le parc a vu ses pelouses devenir pâturages, ses beaux chênes tomber sous la hache; les hauts pignons sont lézardés et chancellent sur leur base; les chambres à lambris sont désertes et glaciales. Il faut traverser ainsi

(1) Voyez les *Newcomes*.

bien des lieues et gravir maint sentier escarpé pour arriver à la région des bruyères.

C'étaient les bruyères qui m'attiraient. Je rêvais pour mes tableaux futurs certains premiers plans que je voulais étudier à fond et rendre avec cette fidélité scrupuleuse qui est la loi suprême de notre nouvelle école de peinture. D'ailleurs je prenais ainsi peu à peu le chemin des *hautes-terres*, et je m'initiais par degrés à l'intelligence de ces paysages à part dont l'interprétation est si ardue, la splendeur si insaisissable dans ses variétés infinies. Je pressentais bien des difficultés dans une lutte aussi obstinée, un aussi formel défi porté à la nature; mais une forte dose de cette obstination anglo-saxonne qui a déjà vaincu tant d'obstacles semblait me garantir la victoire après le combat. Je ne reculai donc pas, et sur la frontière des comtés d'York et de Lancastre, au point culminant de la route de Burnley à Hepstonstall, par une sombre journée d'octobre, j'allai fièrement installer dans une petite ondulation de terrain la hutte que j'avais inventée tout exprès pour cette campagne d'hiver.

Cette hutte, chef-d'œuvre de *joint*, est exclusivement composée de panneaux de bois dont les plus grands ont deux pieds six pouces carrés; ils peuvent être démontés et transportés à dos de mulet, ou même à dos d'homme, pour être ensuite assemblés, au moyen de chevilles en fer, de manière à former une construction solide. Quatre des plus grands panneaux, garnis de carreaux de vitre, les plus épais et les meilleurs qu'on ait pu se procurer, servent de fenêtres, et prennent vue sur tous les points de l'horizon. Une fois dressés, les murs de la hutte n'offrent à l'extérieur qu'une surface parfaitement unie et plane. Le chevillage est en dedans (précaution contre les voleurs aussi bien que contre la pluie, car une bonne fiche de fer est un objet fort tentant aux yeux de nos paysans du Yorkshire); de même pour le parquet, relié aux murailles par tout un système analogue de chevilles et de crampons. Le toit, en arceaux, est revêtu d'une forte toile (*water proof*), et enfin j'ai pourvu au renouvellement de l'air dans cette demeure portative au moyen d'un double ventilateur placé aux deux extrémités de cette voûte légère. Quel trésor eût été devant Sébastopol une aussi comfortable résidence! Et quelle joie pour un peintre, un jour de neige, alors que le vent la chasse devant lui en tourbillons étincelans, d'étudier ces effets merveilleux commodément et chaudement installé derrière une vitre bien nette!

Dès la première nuit qui suivit notre installation, la hutte montra ce qu'elle valait. Nous avions profité pour la dresser d'une assez belle après-midi; mais à peine mes hommes avaient-ils fini leur travail, que le vent s'éleva et sembla promener sur les landes solitaires une

plainte indignée, ce qui ne m'empêcha pas de fumer ma pipe et de prendre ma tasse de thé. Plus tard, et tandis que je dormais, ce fut une véritable tempête. Je m'éveillai tout à coup au bruit de la pluie qui battait mes murailles sonores et de l'ouragan qui les faisait craquer. C'était une sensation bizarre que de se trouver ainsi tout d'abord, à l'improviste, sur un hamac de marin, dans une frêle cabine de bois battue par la tempête, au sein d'une espèce de désert. Ma première idée fut que j'étais en mer, que l'écume des flots fouettait mes sabords, et que les voiles claquaient sous l'effort du vent. C'était ma toiture de canevas qui produisait cette dernière illusion. Réflexion faite, j'appréciai mieux ma situation et ses dangers. Il me semblait impossible que devant de si rudes assauts ma frêle coquille pût tenir bon; mais, quoique ébranlée en toutes ses fibres, la hutte demeura debout, et alors, bien convaincu que je n'étais pas en mer, mais à mille pieds au-dessus du niveau de l'Océan, je me retournai dans mon hamac avec une ineffable sensation de bien-être et de sécurité.

Les nuits qui suivirent ne furent pas beaucoup plus calmes. Il y avait des momens où le bruit du vent sous ma toiture ressemblait d'une manière saisissante à celui qu'eût fait un voleur essayant de s'introduire dans la hutte; mais d'abord mon chien n'aboyait point, et puis comment imaginer qu'un voleur tant soit peu avisé choisît un pareil temps pour ses expéditions nocturnes? Au surplus c'étaient là de vaines craintes. Le matin revenait, et je reprenais ma tâche avec plus d'ardeur que jamais. Il s'agissait de fixer sur la toile, — feuille après feuille, brin par brin, — une magnifique végétation dont les mille teintes, les nuances multiples s'abritent à demi cachées sous les tiges charbonnées des bruyères parmi lesquelles a passé l'incendie. De petites fougères, du vert le plus franc, émaillent des touffes écarlates plus brillantes que le plumage de l'oiseau des tropiques; puis il se trouve d'espace en espace quelques oasis exquises où le gazon est plus court, plus doux, plus velouté, plus vert que celui qui s'étale devant le seuil des palais, et vous pouvez voir, en vous rapprochant, qu'une source cachée baigne perpétuellement chaque tige de ses eaux abondantes et limpides.

Par malheur, la pluie a fini par se frayer un chemin à travers les jointures de mes panneaux, que le menuisier, dans un stupide accès d'amour-propre, a refusé de graisser. Il faut battre en retraite devant l'eau qui suinte ici ou là, placer des vases qui la recueillent à sa chute et préviennent l'inondation, suspendre mon hamac au centre de la cabane au lieu de le laisser plaqué contre une des parois. Tous ces travaux ont au reste l'avantage d'abréger la soirée, qui serait peut-être un peu longue par cet affreux temps et dans une si complète solitude.

Peindre d'après nature, — dans le sens que nous attachons à ce mot, — n'est pas une besogne commode. Aussi n'est-elle inventée que depuis très peu de temps, je veux dire pour le paysage : les paysagistes autrefois faisaient des études d'après nature, avec plus ou moins de courage, plus ou moins d'exactitude; mais pas un n'imagina jamais de *terminer* ses toiles ailleurs que dans l'atelier, d'après des documens plus ou moins complets, des souvenirs plus ou moins exacts. Aujourd'hui on aspire à une fidélité plus grande, on veut atteindre à une imitation plus parfaite. Les jeunes adeptes de l'art nouveau n'acceptent plus de lisières; ils prétendent voir par eux-mêmes et reproduire ce qu'ils ont vu : entreprise énorme, qui scandalise bien des gens, et n'a pas encore valu à ceux qui la tentent l'équivalent des labeurs et des soucis qu'elle leur coûte chaque jour.

La question soulevée entre les paysagistes anciens et les modernes est pour ainsi dire une question de frontières. Jusqu'où l'imitation doit-elle être portée? Qu'elle ait ses bornes, personne ne saurait le nier, puisque, si elle ne les avait pas, l'artiste, impuissant à tout rendre, ne verrait jamais le terme d'un seul de ses tableaux, et le public, exigeant l'impossible, serait condamné à le désirer toujours vainement; mais où sont-elles? Pour le public, il se contente de l'imitation la moins exacte, et la popularité, de nos jours, appartient aux esquisses les plus lâchées tout au moins autant qu'aux œuvres du dernier fini. Voyez par exemple le prix auquel arrivaient les toiles de Decamps. Pour les artistes, chacun imite la nature jusqu'à un certain point, et ne pousse pas au-delà. Le préraphaélite le plus rigoureux doit prendre son parti de s'arrêter *quelque part* dans la reproduction des phénomènes naturels, sans quoi il reconnaîtrait après quelque temps qu'il roule le rocher de Sisyphe, qu'il étreint la nuée d'Ixion, et qu'à poursuivre un résultat irréalisable il risque tout bonnement sa raison.

N'allons pas confondre au surplus le fini de la peinture et le fini de l'imitation. Un peintre peut finir minutieusement son ouvrage et n'être qu'un imitateur fort inexact. En revanche, il ne peut imiter minutieusement sans finir minutieusement sa peinture. Quand il travaille d'après nature, *toutes* les limites qu'il accepte enchaînent sa liberté, bornent son action et déterminent le caractère de son travail. S'il est de l'école classique, voué au culte des maîtres, soumis aux traditions, il adaptera tout ce que la nature lui présente à certaines idées préconçues qui se seront formées en lui devant les chefs-d'œuvre de tels ou tels musées. Claude et Poussin se placent entre lui et ce qu'il voit. Rencontre-t-il quelque chose qui lui rappelle le Lorrain, il juge que c'est là une légitime conquête, et il s'en empare au nom de l'art, prenant soin de rappeler le maître par

toute sorte de procédés convenus. Il rejette au contraire tout ce dont il ne trouve la donnée première ni dans Poussin ni dans Claude. Et si par hasard, ce qui arrive plus fréquemment qu'on ne le croirait, la nature donne un démenti aux règles tirées de certains chefs-d'œuvre, le disciple respectueux de Claude et de Poussin n'hésite pas à condamner tant d'insolence. « Cet effet est faux, » dira-t-il hardiment, et ce propos, que j'ai l'air d'inventer, a été tenu, m'assure-t-on, en face du Loch-Awe, par un artiste étranger : d'où je conclus, à bon droit sans doute, que si cet effet eût passé sur la toile d'un peintre rigoureusement fidèle, on lui eût dit aussi qu'il avait menti. — C'est au reste ce que le public fait chaque jour sans le moindre scrupule. Si la nature n'est qu'une mine à paysages selon Poussin ou Claude, l'artiste dont nous parlons est dans le vrai : il a également raison de prendre ce petit transparent de verre noir qui lui montre le paysage avec les teintes fuligineuses des vieilles toiles qu'il a si patiemment étudiées; mais nous pensons, nous, que la vénération le tue, que le respect l'aveugle, et que la déesse Nature, sacrifiée à d'autres divinités, se venge en lui refusant ses révélations.

Chez d'autres artistes, le travail de l'imagination limite le travail de l'imitation. Ce n'est pas le culte du passé qui les gêne, c'est la surabondance d'une faculté dominante. Ils sont trop inventeurs pour rester copistes. Turner est de cet ordre, et c'est le plus illustre à nommer. Je ne crois pas que de sa vie il ait imité, réellement imité un seul objet naturel. Après avoir, au début de sa carrière, porté les lunettes de Claude et de Poussin, il les jeta loin de lui une fois pour toutes, et se mit à regarder autour de lui. Sa mémoire encyclopédique retenait un nombre infini d'observations et de faits réels; mais jamais il ne les reproduisit sans les altérer, cédant à son instinct, à son génie propres. La nature fut pour lui ce que l'histoire et l'humanité furent pour Walter Scott. Tous deux ont fait des romans, mais des romans d'une vérité surprenante. Il n'y a point à blâmer des peintres, des écrivains de cet ordre. La faculté créatrice a ses droits comme la faculté d'imitation, et l'essor que lui donnèrent ces hommes hors ligne n'implique aucune irrévérence envers la nature. Au-dessous des inventeurs sont les *arrangeurs*, souvent remarquables par la dextérité de main avec laquelle ils évitent le détail, et y suppléent au moyen de certains artifices de manipulation qui leur permettent d'esquiver les principales difficultés du dessin. Ils n'apprennent pas à parler le langage de la nature; mais ils l'interprètent lestement, et par des équivalens ingénieux. M. Harding par exemple traduit la nature comme Pope traduisit Homère, et de même qu'au fond du cœur beaucoup d'étudians préfèrent la version anglaise au texte grec, un nombre immense d'ama-

teurs ont subi l'influence de Harding, qui du reste, et jusqu'à un certain point, les mettait sur une bonne voie.

Viennent maintenant les *imitateurs*, parmi lesquels il y a de grandes distinctions à établir. Les uns, très populaires, reproduisent indifféremment ce que voit le premier spectateur venu, et sans se donner la peine ni de choisir ni de comprendre plus que ce premier venu ne se l'est donnée lui-même; d'autres, — c'est le second degré, — admirateurs zélés de la nature et copistes très laborieux, très minutieux, — ne se distinguent des vrais chefs de file, des pré-raphaélites complets, que par l'absence de tout rapport intellectuel avec les sites qu'ils reproduisent sans en saisir l'intime valeur, les reliefs caractéristiques. Ébloui par l'abondance du détail et la finesse avec laquelle il est rendu, le public les prend aisément pour ce qu'ils croient être; mais dans leurs œuvres d'où l'imagination est presque toujours absente, et qui, malgré toute la peine qu'elles ont coûtée, n'ont pas la valeur sympathique de l'imitation intelligente, de la reproduction vraiment fidèle, le peintre ne se révèle pas, car le peintre est poète à certain degré (1), le peintre est observateur profond, et ceux-ci ne sont ni l'un ni l'autre. Il faut les classer parmi les plus habiles ouvriers d'une manufacture supérieure.

Quant au véritable imitateur, il travaille d'après nature, mais tout autrement que ceux dont je viens de parler. Il veut rendre tout ce que la couleur peut transporter sur la toile; mais il veut le faire sans immoler à de moindres résultats ceux qui doivent être regardés comme de première importance. Il veut le faire en s'arrêtant à ce point, si délicat à saisir, où l'imitation du détail, poussée au plus haut degré qu'elle puisse atteindre, veut être sévèrement contenue avant qu'elle n'ait compromis la vérité de l'ensemble. Si peu que vous franchissiez cette limite à peine sensible, votre œuvre est ruinée de fond en comble, car la fidélité outrée avec laquelle vous serez parvenu à rendre tel détail détruira l'harmonie de l'œuvre entière. Si d'autre part vous restez trop en-deçà de cette limite, vous n'avez pas encore acquis le mérite, la valeur d'un imitateur véritable. Une grande connaissance des ressources de l'art, une patience illimitée, un travail infini, telles sont les conditions requises pour ce genre de peinture...

Le soir où furent écrites ces lignes, j'étais étendu dans mon hamac, au sein des plus profondes ténèbres, quand un horrible hurlement vint retentir à mes oreilles, — je ne sais à quelle heure de

(1) « Peinture est une poésie muette, et poésie peinture parlante, » dit Plutarque dans le vieux français d'Amyot.

la nuit ou de la matinée. Avant d'avoir aucune notion bien précise de l'attaque dont je semblais être menacé, j'avais déjà saisi mon *revolver*, chargé d'avance et toujours à portée de ma main. La minute d'après, tout à fait réveillé, j'étais sur mon séant et j'écoutais la plus complète bordée d'injures et de provocations qu'un homme puisse adresser à un autre homme. A ces invectives furibondes et dont pas un seul mot ne saurait être reproduit ici, je n'avais garde de répondre. Le *revolver* au poing, l'œil du côté de la porte, j'attendais que mon agresseur inconnu se permît d'y porter la main pour lui expédier une balle qui l'eût fort bien atteint à travers une si frêle barrière. Du reste je prévoyais une pierre par la fenêtre plutôt qu'une attaque directe contre la porte; mais dans l'un ou l'autre cas, à moins que la pierre ne me mît hors de combat, je me tenais pour certain de blesser mon antagoniste avec l'une des cinq balles dont je pouvais disposer en sa faveur. Il semblait au courant de mes dispositions, et traduisait assez fidèlement mon silence : « Tire donc! tire!... » répétait-il à chaque instant; d'où je pouvais conclure qu'il voulait n'avoir plus à craindre mes armes à feu quand il entreprendrait d'entrer chez moi sans permission. Aussi me tenais-je coi, me consolant de mon inaction par la pensée des embarras auxquels je serais en butte le lendemain matin, s'il fallait expliquer à tout le pays la présence d'un cadavre gisant au seuil de ma porte. Qui ne connaît la stupidité proverbiale des jurys, et qui voudrait de gaîté de cœur affronter les dix mille plumes qui alimentent de *faits divers* les nombreux organes de la presse anglaise?

Tout à coup le torrent de menaces s'arrêta court, les anathèmes cessèrent; les hurlemens effrayans, les rires de démon, les clameurs aiguës qui se succédaient depuis plusieurs minutes furent à la fois interrompus. Un ou deux cris de plus en plus lointains, de plus en plus faibles, m'arrivèrent du fond des bruyères; puis tout se tut. Cet apaisement subit m'ayant laissé quelques soupçons, je prêtais une oreille attentive au moindre bruit qui pût m'indiquer une attaque moins tumultueuse, mais plus à craindre. Bientôt, las de faire ainsi le guet, je remis mon *revolver* dans sa boîte, que j'eus soin de laisser ouverte, et je ne tardai pas à me rendormir. La même voix, plus tard, vint encore interrompre mon sommeil; mais cette fois il faisait jour. Les malédictions en elles-mêmes n'avaient pas de quoi me toucher beaucoup, et, certain désormais d'avoir affaire à un lâche qui ne m'attaquerait pas avant que j'eusse vidé les canons de mon *revolver*, je pris un livre pour tâcher de me distraire. Quand cet homme s'éloigna définitivement, le coq avait chanté, le soleil commençait à rayonner. Au bout du compte, il n'y avait rien là-dessous qu'une visite de quelque *chasseur de nuit*.

Les chasseurs de nuit sont tout simplement des braconniers. Ils sont très nombreux dans le pays et se permettent de grandes témérités. On les a vus, réunis au nombre de cinquante ou soixante, très bien armés et le visage noirci, — quelques-uns avec des vêtemens de femmes, d'autres en costumes de diables, tous enfin sous les travestissemens les plus bizarres et défiant le regard de l'espion le plus subtil, — organiser de grandes chasses qu'aucun garde-forêt n'aurait osé interrompre. Chaque nuit, je suis exposé à recevoir leur visite. Ne peuvent-ils trouver fort gai de renverser sens dessus dessous la boîte où je dors? Ne serait-il vraiment pas très amusant, par quelque belle nuit bien sèche, de mettre le feu à mon toit? Comme flamberait bien cette toile enduite de goudron! Une volée de gros plomb dans une de mes fenêtres pourrait aussi passer pour une excellente plaisanterie, dont l'auteur se donnerait fort aisément le plaisir de garder l'anonyme.

Ces chances plus ou moins agréables constituent le revers de ma célébrité, qui commence à gagner du terrain. Dans un rayon que j'évalue à quatorze milles, ma hutte est devenue un véritable centre d'attraction. Il vient énormément de femmes et d'enfans; les visiteurs mâles sont en moins grand nombre, mais plus ennuyeux et plus impertinens. Derrière mes vitres à hauteur d'homme, je suis exactement dans la position où j'ai vu maint animal de ménagerie, et j'ai de plus, pour aggraver cette situation légèrement humiliante, l'intelligence complète de ce qui se dit à mon sujet. Aussi puis-je affirmer à mes lecteurs, et sans l'ombre d'exagération, qu'un ours brun, promené dans une foire de village, y est traité avec plus de courtoisie et s'y trouve en butte à moins d'outrages que je ne le suis, moi pauvre peintre, parmi ces *clowns* du Lancashire et du Yorkshire.

Il m'arrive parfois (dimanche dernier, sans remonter plus haut) de trouver autour de la hutte quarante ou cinquante curieux au retour de ma promenade dans les *moors*. Mon chien, qui devrait protester contre cette invasion de notre solitude commune, leur adresse de la queue un salut bénin. Je rentre : on se presse aux fenêtres. Les rideaux sont tirés, mais par l'interstice de l'un d'eux on peut entrevoir une portion de ma nuque. Cela suffit pour alimenter la curiosité de cette foule grossière. Mon repas terminé, je lève un à un, lentement, mes quatre rideaux. Douze nez pour le moins s'aplatissent à chaque vitre, et un grand cri de joie s'élève au moment où pour une seconde les regards du dehors ont pu pénétrer dans mon mystérieux abri. Les jeunes filles, escortées de leurs amoureux, viennent de tous côtés à ce rendez-vous qu'elles ont peut-être mis à la mode. Un de ces pastoureaux, que je félicitais sur la beauté des trois ou quatre bergères qu'il accompagnait, m'a riposté, — compli-

ment pour compliment, — qu'elles étaient curieuses de vérifier par elles-mêmes tout ce qu'on disait du « gentil cavalier » établi provisoirement dans leur voisinage. Telle vieille femme s'en est revenue de son pèlerinage à ma hutte tout édifiée d'avoir vu fonctionner mon fourneau de cuisine. Aux figures qui me déplaisent, je parle français, feignant de ne pas comprendre un mot du dialecte national, et ceci depuis que par mégarde j'ai apostrophé dans la langue de nos voisins un gros rustre qui était venu se placer tout naïvement devant mon chevalet, me masquant ainsi la perspective dans un moment où je fredonnais une romance d'outre-Manche. L'ébahissement du lourdaud me fit plaisir à voir, et j'ai, sur cet accident, bâti tout un système excellent pour écarter les questionneurs importuns.

Je mets à part un ami que j'ai. Il est fou et vient, pendant que je travaille, chanter des psaumes dans ma hutte. Il a par surcroît le don de prophétie et avait annoncé, paraît-il, qu'une habitation s'élèverait justement à l'endroit où je suis venu percher, du reste parfaitement obligeant et rempli de bonnes qualités. Il habite une ferme voisine dont le maître est veuf et n'a pas de servante; c'est mon fou qui est chargé de toute la besogne féminine, et il s'en acquitte, assure-t-on, avec une adresse merveilleuse, bon et robuste ouvrier d'ailleurs. Son enthousiasme sauvage va et vient selon la saison, mais sans jamais faire courir le moindre danger à ceux qui, comme moi, n'ont pour ce malheureux qu'une pitié bienveillante. Je trouve cette créature du bon Dieu parfaitement encadrée dans ce paysage abrupt et sévère. Son fanatisme y fait bien. Le tout me rappelle un roman bizarre issu de la collaboration des sœurs Brontë; il me semble que j'habite les *Wuthering Heights* (1).

Somme toute, je ne puis me flatter d'avoir beaucoup gagné dans l'opinion. Personne en ce pays ne paraît comprendre ce que j'y suis venu faire. Pour les gens comme il faut, un peintre est une espèce d'artisan dont le métier est de dessiner leurs chevaux et leurs chiens. Les plus éclairés, ceux qui ont quelques notions de ce que peut être un paysagiste, — ignorant absolument les tendances progressives de l'école moderne, — ne s'expliquent pas qu'on puisse se condamner à quelques mois de réclusion érémitique pour « étudier la bruyère. » Copier Claude, à la bonne heure; mais la bruyère, c'est autre chose : la bruyère appartient exclusivement aux chasseurs de *grouses*. Les conceptions d'un *country gentleman* en matière d'art sont troublées au dernier point lorsqu'au lieu d'un voyage à Rome on lui parle d'une tournée dans les *highlands*, et jamais il n'admettra que vous préfériez à son bon gros castel bien bâti, à ses riches guérets bien palissadés, à ses chevaux de chasse reluisans

(1) Ce pseudonyme topographique est le titre même du roman.

sous la brosse du *groom*, un pauvre *clachan* d'Écosse (1) habillé de mousse et de chèvrefeuille, un morceau de lande stérile où les genêts et les rochers foisonnent à l'envi, un jeune faon accroupi dans la bruyère, pauvre orphelin à demi apprivoisé que nourrissent les enfans de la ferme voisine.

Un de ces gentilshommes rustiques du comté de Lancastre m'a déclaré, parlant à ma personne, qu'il ne donnerait pas dix livres sterling du plus beau tableau qui soit au monde... à moins que ce ne fût pour le revendre avec bénéfice. Quant au jeune héritier de ce glorieux patriarche, il ignorait même l'existence en Angleterre d'une Académie royale des beaux-arts. Il ne connaissait pas le nom d'un seul des peintres modernes, et, n'en ayant jamais ouï parler, il les vouait, sans hésiter, au néant. — C'est fini maintenant de la peinture anglaise! me disait-il avec un aplomb superbe. Par cet échantillon des hautes classes, jugez ce que je pouvais espérer des autres. A mon arrivée dans le pays, les gardes-chasse avaient froncé le sourcil. Je devais être un braconnier déguisé. Les fermiers me croyaient un colporteur et s'informaient des objets que j'avais à vendre. Les meneurs de bestiaux, les herbagers, regardaient volontiers ma hutte comme un cabaret. Les femmes venaient pour s'y faire dire la bonne aventure, et les enfans avec l'espoir que je leur montrerais des animaux sauvages. A ces divers titres, on m'accordait quelque considération. Je l'ai perdue complétement depuis qu'on m'a vu préparer moi-même mes modestes repas sur ce petit « fourneau magique » inventé par l'illustre Soyer, et surtout à partir du jour où l'on a pu supposer que je travaillais « pour vivre. » Grande flétrissure en effet chez ce peuple dont les immenses travaux ont la richesse pour but, et qui, par une étrange inconséquence, ne respecte que le résultat acquis, méprisant au contraire la servitude héroïque par laquelle il faut passer pour l'atteindre!

II.

J'aurais pu passer cinq ans au lieu de cinq mois sur mes bruyères du comté de Lancastre; mais, sans regretter l'expérience que je venais de faire, il m'était impossible de m'acharner, comme le peintre Constable, à travailler d'après des modèles inférieurs, lorsqu'à trois journées de moi, vers le nord, je savais une mine presque inépuisable de paysages sublimes. Ceux dont je suis entouré manquent d'eau; c'est presque dire qu'ils manquent d'âme et, dans tous les cas, de mouvement. — Je me décidai à partir au printemps pour les *highlands*.

(1) Le *clachan* est le hameau des *highlands*.

Du jeune garçon qui m'apportait mon lait chaque matin j'avais fait mon domestique. Novice à tous égards, il fallait le former à tous les détails de sa besogne quotidienne; mais Jeudi, — c'est le nom que je lui donnai en commémoration du jour où je l'engageai définitivement, — devait m'être infiniment plus commode qu'un serviteur plus *fashionable*. Pendant que j'étais en train de monter ma maison, je mis à la réforme mon trop inoffensif chien couchant, que je remplaçai par un magnifique limier, acheté dans une ménagerie où on l'exhibait devant le public. C'était un des plus beaux échantillons de l'espèce qui jamais eût passé sous mes yeux, et sa force égalait sa beauté; mais par malheur ses instincts sanguinaires étaient développés outre mesure, et après avoir étranglé je ne sais quel nombre d'innocens moutons, à son tour il dut être expédié dans l'autre monde. Lion repose auprès de la tente où j'écris ces lignes, et sur sa tombe s'ébattent paisiblement une douzaine d'agneaux folâtres.

L'île d'Inishail, où j'ai planté cette tente dont je parle, est une longue prairie verte située au centre du Loch-Awe. Une petite éminence granitique couronnée de quelques rares épicéas rompt seule la paisible monotonie de ses lignes. Un misérable essai de plantation du côté de l'est n'ajoute rien à sa beauté. A l'extrémité opposée, on aperçoit une ruine entourée de tombes, mais sans aucun mérite architectural. Mes tentes sont entre la plantation et les ruines. Le camp se compose de ma hutte déjà dépeinte, et qui n'a rien perdu de ses mérites. La hutte de Jeudi a un bon plancher et des murailles de bois surmontées d'un pavillon pyramidal en fort tissu parfaitement imperméable. Elle est chauffée par un excellent fourneau de cuisine placé au centre, et dont le tuyau sert de piquet au pavillon. Une autre tente, qui a fait la campagne de Crimée et qui n'est guère habitable, sert d'abri à nos provisions de bois, et, munie d'une cheminée à grille, pourrait à la rigueur être transformée en cuisine.

Dans la baie à côté stationne une petite escadrille composée de deux navires à l'ancre, la *Britannia* et le *Conway*, tous deux construits sur mes dessins et lancés il y a quelques semaines, avec un certain apparat, à Colne, sur le réservoir du canal, grande nappe d'eau qui couvre environ cent acres de terrain. C'est là que plusieurs semaines durant j'ai fait faire à Jeudi son apprentissage nautique. Il rame à présent et prend un ris très proprement. Je viens de dire que les deux bâtimens ont été exécutés d'après mes plans. Ces plans eux-mêmes m'avaient été suggérés, au musée maritime du Louvre, par l'étude de ces intéressans canots doubles à balancier dont se servent les sauvages de la Mer du Sud. A l'imitation de ces embarcations si primitives et pourtant à peu près insubmersibles, j'ai fait établir le pont de mes barques sur deux tubes de fer séparés en cloisons étanches, le tout constituant le démenti le plus formel aux traditions

qui se sont perpétuées chez nous depuis l'époque où les Bretons peints en bleu ramaient sur leurs *coracles* gallois jusqu'au dernier tournoi des étudians d'université sur le Cam ou l'Isis (1). Je voulais des bateaux qu'on n'eût jamais besoin d'*écoper*, auxquels chavirer fût impossible, dont le tirant d'eau n'excédât jamais neuf pouces, et je voulais enfin que le pont large et bien assis pût supporter en temps calme un chevalet, une chaise, une table, aussi solidement fixés que dans mon atelier. Pareils bateaux n'existant pas, il a bien fallu les inventer. A peine étaient-ils construits qu'un autre inventeur, M. Richardson, m'a écrit pour se plaindre que j'eusse empiété sur son brevet, pris pour une nouvelle barque de sauvetage. Je l'ai renvoyé bien loin, c'est-à-dire aux insulaires polynésiens, nos vrais modèles à lui comme à moi, et l'affaire est maintenant arrangée.

De mon île, si peu pittoresque en elle-même, j'ai vue sur d'admirables paysages, Kilchurn-Castle, Ben-Cruachan, Ben-Anea, la passe de l'Awe. Inishail était habitée autrefois par des religieuses de l'ordre de Cîteaux. La réforme les en chassa. Les vents seuls depuis lors sont venus chanter vêpres dans leur humble chapelle, dont les ruines sont maintenant pêle-mêle avec les tombes moussues des anciens *chieftains*. Encore aujourd'hui les habitans des bords du lac apportent ici leurs morts. Mon île est un cimetière, et je n'en ai jamais vu de plus paisible, de plus silencieux, de plus poétique.

Quant au régime alimentaire, il est encore plus austère que dans le comté de Lancastre. A soixante milles à la ronde autour de ce lac, on ne trouverait pas une boucherie. Je pourrais véritablement acheter sur pied quelque vache étique ou quelque mouton osseux; mais qu'en ferais-je, — à moins de les saler, — maintenant que, les chaleurs venues, la viande ne se conserve pas vingt-quatre heures? Et pour ne pas souffrir du régime des salaisons, il faut être *highlander* ou marin. Quant à des légumes, le pays n'en produit pas. Il faut donc vivre de patience, en y ajoutant çà et là quelques tartines de pain et de beurre : maigre régime pour un Anglais! Figurez-vous un cheval de chasse habitué au froment et qu'on mène paître dans un champ de chardons! Jeudi soupire et se plaint; mais si par aventure il nous tombe du ciel quelque bonne fortune gastronomique, ses yeux lancent des éclairs. «Vous semblez bien réjoui, lui disais-je à ce sujet en je ne sais quelle occasion récente. — Eh! monsieur, me répliqua mon oiseau de bruyère, n'est-ce pas un bonheur de dîner *pour tout de bon?* »

Les chaleurs sont venues. Le lac baisse régulièrement, et on voit poindre à sa surface polie, en plus de cent endroits, de petits îlots

(1) Rivières qui coulent à Cambridge et à Oxford.

en pierre noire d'un aspect sinistre. En même temps se déclare une des plaies d'Égypte : les moucherons infestent l'air; l'eau elle-même foisonne à présent de petites bêtes rouges qui s'incrustent dans l'épiderme, et qu'il en faut extraire à la pointe du couteau. Comment travailler? Sous cet éblouissant soleil, comment se mettre à peindre? D'ailleurs autour de moi tout me donne l'exemple de la paresse. Les moutons, accroupis à l'ombre de ma tente, y demeurent immobiles et haletans; les mouettes blanches perchent des heures entières sur les roches à fleur d'eau; ma barque dort sur l'onde, que pas un souffle ne ride, cristal étincelant où le regard chercherait en vain une tare. Depuis combien de jours ceci dure-t-il? Je n'en sais rien, et je ne veux pas le savoir. Je n'irai pas non plus m'abîmer la vue en contemplant ce ciel qui semble fait de saphirs incendiés, et fatiguer ma tête à essayer de reproduire ces inimitables splendeurs. Le lapis-lazuli est trop terne d'un côté, trop coûteux de l'autre : il épuiserait ma bourse et ma patience. Livrons-nous plutôt au train naturel des choses; plongeons-nous dans cette oisiveté rêveuse qui semble tout envahir. Les cascatelles du Cruachan se sont arrêtées : les morts, mes voisins, dorment en paix sous les fraîches dalles où leur nom est gravé; tout est repos autour de moi. Je me reposerai donc. Je laisserai mon âme s'abîmer dans le sentiment de la *non-réalité*. En attendant que quelque prosaïque incident me réveille, je mâcherai du lotus. Du lotus, il n'en pousse guère autour de moi; mais j'ai ma pipe, et je n'envierai rien aux anciens Lotophages.

Je ne me suis baigné que huit fois depuis ce matin. Je mène la vie d'un phoque...

Changement de décor!... Je suis sur le plus haut pic du Cruachan... Depuis déjà quelques jours, une large tache blanche, étalée à sa cime rouge, semblait nous narguer et nous mettre au défi : c'était un champ de neige que je voyais chaque jour se rétrécir sous l'action du soleil de juin. Oh! tremper ses mains fiévreuses dans cette fraîcheur immaculée, poser sa tête sur cet oreiller glacial, arrêter un instant de ses lèvres arides ces filets d'eau qui çà et là étanchent la soif des herbes rajeunies!... Mais il y avait trois mille pieds à gravir pour atteindre ce lambeau du paradis... Je n'y ai pourtant pas tenu, et, si épuisés, si las que nous soyons, Jeudi et moi, l'entreprise a été tentée. J'en suis ravi maintenant, car j'ai pu étudier, à mille pieds du niveau de la mer, ce grand vallon désolé qui interrompt brusquement l'ascension, ainsi que ces précipices arides et rougeâtres dont un impitoyable soleil éclairait vivement les moindres anfractuosités. Et là seulement j'ai compris un tableau qui était demeuré pour moi une espèce d'énigme, le *Campement sur le mont Sinaï* de sir John Lewis Frank.

Jeudi par exemple a failli laisser ses os au fond de ces abîmes si pittoresques. Se fiant à ses jarrets de montagnard, il a voulu, sans descendre au fond de la vallée, la contourner à l'aide d'une espèce d'épaulement où un chamois n'aurait pas osé se risquer. Le sentier que lui offrait cette banquette étroite était rompu en plusieurs endroits par des fissures de deux à trois pieds de large. Il en avait franchi trois ou quatre, lorsqu'il s'aperçut qu'à un certain point la tranche sur laquelle il s'aventurait ainsi cessait tout à coup d'exister, interrompue par un de ces énormes contre-forts qui s'appuient aux flancs inclinés de la montagne. Maintenant ce contre-fort lui-même offrait deux ou trois saillies où le pied, à la rigueur, se pouvait poser. Moitié par témérité sans doute, et probablement aussi en vertu de ce mépris du danger qu'engendre la solidité du système nerveux, Jeudi voulut tourner ce cap de rochers. Il lui fallait, pour cela, poser un genou sur la saillie inférieure, puis s'accrocher de la main à celle d'en haut, et ce fut ainsi qu'il s'installa, dans une situation que fort peu de gens lui eussent enviée. Au-dessous de lui, cent pieds de précipice à pic; au fond, un plan incliné de menus débris granitiques, dont tout le monde peut apprécier la consistance rigide et les menaçans aspects. Jeudi, regardant au-delà du contre-fort, n'aperçut pas un relief où pussent trouver place les pattes mêmes d'un moineau. La muraille de rochers était lisse comme notre lac. Il m'a raconté qu'en ce moment il se vit perdu; mais après tout il valait mieux, pensa-t-il, tenter une retraite que de rester immobile jusqu'à ce que l'étourdissement et la fatigue vinssent lui faire lâcher prise. La saillie sur laquelle il avait la main était un fragment de roc qu'il sentait jouer dans son alvéole, et qui pouvait se détacher à tout instant... Il prit alors son parti en brave, et à reculons, tâtant du pied sa route; bref, à vrai dire, je ne sais comment, il regagna par degrés la banquette qu'il avait si imprudemment quittée, et par cette manœuvre hasardeuse réussit à se tirer d'affaire. Une minute d'hésitation, et il était mort.

Vues de ces hauteurs, les montagnes d'Écosse ressemblent de tout point à ces photographies *instantanées* où l'on voit reproduit l'aspect d'une mer furieuse. C'est un véritable océan de montagnes, sublime par sa grandeur et par les dimensions énormes de ses vagues de granit, mais qui n'offre rien de satisfaisant au point de vue de l'art : panorama splendide, mais tableau manqué. C'est encore sur la terre habitable, et non parmi les déserts neigeux, qu'il faut aller chercher les sites les plus sympathiques et les plus grandioses. Si vous voulez cependant concevoir l'immensité de notre planète, allez à la cime des monts, et dites-vous que cette vaste circonférence de votre horizon est un cercle imperceptible inscrit sur la sphère terrestre! — Nous avions, à l'ouest, le grand Océan, majestueux et

calme, drapé de vapeurs ardentes, parmi lesquelles se dessinaient çà et là, non sans une espèce de mystère, quelques îlots montagneux, à l'est les pics innombrables des *highlands*, découpés en vives arêtes, les uns étincelans de neige, les autres atténués par l'éloignement, qui semblait affaiblir leurs mille nuances, éteignant leurs pourpres, attendrissant leurs verts, et prêtant au ciel lui-même des teintes roses et bleues d'une délicatesse ineffable. A nos pieds, le lac étend sa nappe brillante, qui va se perdre au loin dans la brume pâle de l'extrême horizon. Les îlots verdoyans flottent à sa surface, comme les feuilles tombées des arbres d'un parc dans quelque bassin bien abrité. Sur l'un d'eux, simple tache blanche, est notre petit camp abandonné. Les landes sont tachetées çà et là de *lochs* en miniature, petits miroirs richement encadrés dans l'or chaud des bruyères...

De quelque côté que je vogue sur le Loch-Awe, je rencontre un mystérieux personnage, sur le compte duquel circulent les rumeurs les plus étranges. Son visage est hâlé; sa barbe affecte cette variété qui plaît à l'œil d'un peintre, brune sur les joues et nuancée vers le menton de quelques tons d'un gris froid. Il porte le costume des *highlands*, mais avec une paire de sabots pareils à ceux des paysans français dans certaines provinces. Sa taille est haute, ses formes sont celles d'un athlète. On ne le voit guère sans le *meerschaum*, monté en argent, qu'il fume sans relâche, et dont le fourneau, aussi brun que lui, atteste les bons services. Cet inconnu est accompagné d'un jeune homme aux longs cheveux noirs, qui passe pour être son fils; mais personne au fond ne sait rien des liens qui les unissent, rien du motif qui les fait résider sur le Loch-Awe. On prétend qu'il y est venu jadis sous un nom différent de celui qu'il se donne maintenant et qu'on regarde généralement comme un pseudonyme. Je l'appellerai Malcolm, et son jeune compagnon sera désigné sous le nom de Campbell. M. Malcolm donc n'a qu'une petite barque à deux voiles, avec laquelle on le voit parfois nager par les plus gros temps comme un petit oiseau blanc, l'aile ouverte à la brise et fuyant devant elle. Les heures lui sont indifférentes. Le *ferryman* passant dans son bac quelque fermier attardé le rencontre fréquemment, et suit de l'œil ses voiles blanches qui glissent dans les ténèbres. Fréquemment aussi, par un jour de soleil, la petite chaloupe se montre gaîment pavoisée, et réveille les échos du lac en leur jetant les notes cuivrées d'un cor de chasse.

Certain que le secret de cette existence errante devait être bien plutôt l'amour de la nature que le goût du *sport*, et sûr d'avoir au moins un instinct commun avec ce voisin que le hasard m'avait fourni, je décidai que nous lierions connaissance. Ainsi dit, ainsi

fait. Je croisai un beau jour sur sa route, de manière à le capturer au passage et à l'emmener dans mon île, où les deux promeneurs, par manière d'écot, apportèrent une truite pesant douze livres. Ils s'embarquèrent sur parole dès le soir même; mais deux jours après la plainte lointaine d'un cor nous arriva sur les ailes de la brise pendant que nous étions, Jeudi et moi, occupés à réparer nos agrès; une voile blanche glissa parmi les îles boisées qui se groupent autour d'Inishail; un pavillon rouge flotta derrière les massifs de feuillage, et Malcolm, quelques instans après, sauta sur notre grève.

Il avait, me dit-il, passé la nuit entière, sans fermer l'œil, dans ce qu'on appelle la *passe de Brandir*. Je comprends fort bien la fascination qui l'y avait retenu. Vous chercheriez en vain dans toute l'Écosse une scène plus frappante que le spectacle de ce détroit à minuit, alors que les eaux noires, prises pour ainsi dire entre deux lignes de rochers qui vont se rétrécissant toujours, se précipitent sans le moindre bruit dans le couloir qui leur est laissé, ou bien encore se heurtent aux parois rocailleuses et s'y brisent en lambeaux écumeux, en hurlant un chant de guerre dans ce défilé sonore. Malcolm assurait que, la nuit en question, l'horreur de ce sombre tableau avait été poussée à ses dernières limites. Je me demande effectivement ce qu'ont dû être ses impressions au moment où, sans rien voir, suivi par le rugissement de l'Awe rapide, courant tout droit à une destruction qui pouvait sembler inévitable, il lançait sa frêle embarcation dans le corridor ténébreux et vers ces *Portes de la Mort* que défendirent jadis les braves soldats du roi Bruce attaqués par John de Lorn. De ceux qui périrent dans le combat, on retrouverait encore les ossemens, si on fouillait sous ces *cairns* en pierres grises.

Malcolm déjeunait cependant et m'initiait à son régime, excentrique comme sa façon de vivre. Se pliant à l'irrégularité de nos approvisionnemens, il s'est accoutumé à se nourrir, quand l'occasion s'en présente, pour tout le temps où elle ne se retrouvera plus. Ainsi fait le chameau, mais il est pourvu d'un appareil *ad hoc* et d'un garde-manger que la nature semblait jusqu'ici n'avoir point départi à l'homme. Mon hôte me fit douter qu'il en fût ainsi, et je ne le vis pas sans quelque consternation, par manière de préface, casser une douzaine d'œufs dans une soupière, les arroser de *whisky* dans lequel il avait fait dissoudre un gros morceau de sucre, et après les avoir bien battus, mais sans aucune cuisson préalable, les avaler en quelques cuillerées. Tout le reste fut à l'avenant, et le pauvre Jeudi n'en revenait pas. Ce formidable appétit lui imposait à la fois un grand respect et une terreur profonde.

Tout en fumant les deux ou trois pipes qui lui paraissent indis-

pensables après le déjeuner, Malcolm me raconta que la veille, venant à lier conversation avec quelques touristes des deux sexes qui se promenaient sur les bords du lac, il a eu le plaisir d'entendre une jeune et jolie personne tenir le propos suivant : « Vous voyez sur cette île ces trois tentes? (c'étaient les miennes)... Chacune est habitée par un fou... » Puis, se tournant du côté de Ben-Loy : « Vous voyez, continua-t-elle, cette autre tente, sur la montagne? Elle sert à loger un quatrième fou, compagnon et associé des trois autres... » Sans répondre à ce qui me concernait, Malcolm voulut rectifier les idées de la jolie voyageuse en lui disant que la prétendue tente du mont Ben-Loy était tout bonnement un champ de neige. L'idée d'une neige quelconque se refusant à fondre sous un soleil comme celui qui nous persécute ne pouvait entrer dans la cervelle de nos *cockneys;* ils prirent l'assertion de Malcolm pour une méchante plaisanterie.

L'origine du propos relatif à mon état mental me parut être celle-ci. Quelques jours auparavant, un *yacht*, parti d'Inverarry, était venu débarquer ses passagers sur mon île. J'étais dans ma hutte occupé à peindre, et je donnais en même temps à Jeudi sa leçon de lecture. Il ne m'avait pas paru indispensable, en pareille circonstance, de sortir pour faire accueil à mes bruyans visiteurs, et j'avais entendu, sans y trop faire attention, leurs commentaires plus ou moins malveillans sur les hôtes *probables* de ce campement inhospitalier. Pendant que j'expliquais ceci à Malcolm, qui s'amusait à promener mon télescope dans toutes les directions : — *By Jove!* s'écria-t-il, les voici!... Voici nos étudians et leurs sœurs!...

— Ah! tant mieux, lui dis-je. Notre revanche est assurée... Justement nous sommes trois. Pourquoi ne pas prendre le rôle qui nous a été attribué? Pourquoi ne pas les confirmer dans cette idée que mon *camp* est une maison de fous?...

Les apprêts de cette folie improvisée n'exigèrent pas beaucoup de temps. Presque rien à changer dans la tenue de Malcolm. Il avait un pantalon de matelot en toile blanche et une chemise bleue. Sa barbe de sapeur devait suffire à terrifier des jeunes personnes dont les parens étaient à coup sûr les mieux rasés du monde. Seulement il se fit apporter par Jeudi une grande boîte en bois de rose où reposait, sur un lit de velours cramoisi, sa pipe favorite, énorme chef-d'œuvre de sculpture. Avec ses longs cheveux noirs et sa chemise rouge, Campbell avait un air suffisamment étrange. Quant à moi, je revêtis un costume que les *highlands* voyaient à coup sûr pour la première fois. L'année d'avant, passant l'hiver à Paris, je m'étais enrôlé parmi les élèves du gymnase Triat, et par manière

de trophée, après y avoir achevé mes études sans me casser le cou, j'avais conservé l'uniforme de cet excellent établissement. Il consiste en un caleçon rouge très ajusté, un gilet bleu également très étroit, plus une longue ceinture rouge et une paire de bottes jaunes. Sur le pont de notre barque, nous étendîmes une peau de buffle et plusieurs tapis; puis nous mîmes à la voile sans oublier le cornet à piston de l'ami Malcolm. C'est ainsi que les trois fous de l'île d'Inishail donnèrent chasse à de jeunes et innocens touristes qui, aux premiers bruits du cor, à la vue de cet équipage fantastique, pâles de terreur, ne sachant à quels excès pourraient se porter des hommes ainsi vêtus, se dirigèrent à force de rames vers la rive la plus prochaine. Puis, une fois là, nous les vîmes s'enfoncer en courant dans d'épais fourrés où nous ne jugeâmes point à propos de les poursuivre.

Je proposai alors à Malcolm une partie de natation, qu'il refusa d'abord sous prétexte de migraine à craindre; mais, comme j'insistais, il consentit. Quelques minutes après, je vis un vénérable vieillard fendre les flots d'un bras encore vigoureux. Il était chauve, majestueux, et tandis qu'il arrivait de mon côté, — nageant à merveille, je dois le dire, — je voyais sa barbe balayer l'onde. Or cette barbe était celle de Malcolm; mais cette tête ne pouvait être sa tête, car mon hôte avait une profusion de beaux cheveux bruns, tandis que j'avais devant moi un crâne parfaitement dénudé. Le mot de l'énigme et l'explication de cette migraine tant redoutée me furent donnés en même temps lorsque, regardant du côté de la barque, je vis, déposée sur les vêtemens de mon hôte, une magnifique perruque! Malcolm était un homme de soixante ans, vigoureux et frais comme beaucoup de jeunes gens ne le sont déjà plus. Quelle étonnante élasticité d'humeur, quelle énergie physique dans un vieillard de cet âge qui, après une nuit passée sans fermer l'œil dans cette coquille de noix qu'un saumon aurait pu mettre sens dessus dessous, venait de prendre gaîment sa part d'une équipée de jeunesse, et se jouait dans l'eau maintenant comme un imberbe élève d'Eton! Encore devait-il accepter, et sans hésitation, une autre partie pour le soir même. C'était un voyage d'exploration sur le lac, le long de ses baies abruptes et de ses anses aux recets mystérieux; rien moins qu'une tournée de vingt milles, et du double, y compris le retour. Aussi fallut-il faire escale et nous retirer pour la nuit dans une de ces anses que dérobait à la vue un rideau de rochers en marbre noir. Nous y pénétrâmes, Malcolm nous servant de pilote, à la fin du jour, et alors que quelques grosses gouttes de pluie nous présageaient une nuit plus ou moins orageuse, plus ou moins difficile à passer sur notre pont sans abri, car je n'avais pas encore installé

sur mon radeau tubulaire la tente qui plus tard me protégea contre de pareils hasards. L'ancre jetée, nous nous organisâmes le mieux possible sur le lit de camp, très spacieux pour trois personnes, que nous offrait le pont de la *Britannia*. La place du milieu resta dévolue à Campbell, le plus jeune et le moins robuste de nous trois. J'étais roulé dans un épais manteau de peau de mouton qui me descendait aux chevilles; en guise de bonnet de nuit, j'avais une casquette de peau de phoque pourvue d'oreillettes fixées sous le menton, et pour me tenir les pieds chauds, une paire de bottes également en peau de phoque. Notre jeune compagnon avait reçu de moi un second exemplaire de mon costume. Quant à Malcolm, outre son manteau en veau marin, il était pourvu de bas épais, aux mailles serrées, qui valaient nos bottes, et en outre ajoutaient quelque chose au pittoresque de sa mise, car on les avait teints du rouge le plus éclatant.

Pour compléter notre installation nocturne, nous avions étendu sur nous, en guise de courte-pointe, un vaste *prélart* imperméable, et disposé autour de nos têtes, afin de les mettre à l'abri sans gêner la respiration, d'autres couvertures en tissu *water proof*. On imaginerait difficilement à quel point nous étions à notre aise et chaudement nichés, quel bien-être nous éprouvions malgré la forte brise humide qui soufflait sur nous venant de l'est, et qui pénétrait de tous côtés dans notre port de refuge. Aussi ce ne fut pas sans humeur que, vers cinq heures du matin, je m'entendis appeler par le plus âgé de mes deux compagnons, qui demandait à être débarqué sans retard. Mon premier mouvement fut de l'envoyer à tous les diables, mon second de lui faire toutes mes excuses. Le pauvre Malcolm effectivement m'apparaissait aux premières lueurs de l'aube dans l'état le plus pitoyable, trempé de pluie, blême de froid, et tellement fait pour exciter la commisération de ses semblables que, transporté tout à coup, sébile en main, dans quelque carrefour de Londres, je lui aurais garanti une guinée de recette en moins d'une heure. Il avait passablement dormi, me dit-il, pendant une partie de la nuit; mais, par suite de quelque mouvement dont il n'avait pas conscience, le couvre-pied *water proof* s'était creusé en une espèce de citerne, à laquelle une autre secousse, formant un pli dans l'étoffe, avait ouvert une rigole d'écoulement, tout juste vers le cou et la poitrine de l'infortuné Malcolm, subitement inondé de cette eau glaciale. Sa pipe, à la rigueur, l'aurait consolé de ce désagréable accident; mais les allumettes mouillées refusaient obstinément de prendre feu. Aussi en était-il réduit, cédant aux coups du sort, à chercher sur le rivage quelque abri contre la pluie. J'essayai bien, comme le riche de l'Écriture, de prêcher la résignation à ce

malheureux Lazare, — et Dieu sait pourtant si j'eusse montré à sa place autant de patience; — mais il fallut se décider au débarquement et suivre notre compagnon vers un petit village où nous trouvâmes heureusement une auberge. Dix minutes après notre arrivée, Malcolm était redevenu lui-même, et j'attribuai le prompt retour de sa bonne humeur habituelle à l'influence d'une jeune fille des *highlands*, remarquablement jolie, qui paraissait toute disposée à lui demander quelques enseignemens culinaires. Il mit à les lui donner un empressement vraiment paternel, et bien qu'il étonnât nos hôtes par le nombre d'œufs dont il encombrait la poêle, je le vis s'impatroniser rapidement dans leurs bonnes grâces. Nonobstant son formidable appétit, ils l'eussent gardé volontiers toute la semaine...

A celles de mes lectrices qui veulent trouver partout un sujet de roman, je dirai que nous eûmes bientôt, par l'hôtelière de Cladich, des détails précis sur les impressions des belles jeunes filles que nous avions si bien effarouchées. Miss Louisa même, — la plus jeune et la plus naïve des deux, — les avait consignées sur un brouillon de lettre qui, tombé de son album, nous fut traîtreusement livré. Cette *dear young lady* n'était plus tout à fait si convaincue d'avoir eu affaire à des échappés de Bedlam; mais elle avait conservé le plus pénible souvenir de la longue barbe grise, orgueil du menton de Malcolm. — Campbell au contraire, avec ses longs cheveux noirs et sa chemise rouge, ne lui aurait point déplu; mais par malheur il fumait, habitude aussi inconvenante que celle de laisser croître sa barbe. « Les deux réunies sont positivement abominables, » ajoutait l'aimable touriste. Marchant de découverte en découverte, elle s'étonnait ensuite d'apprendre qu'un des trois insensés était poète en même temps que peintre, *gentleman* d'ailleurs et pourvu d'un valet.

Une fois revenues de leurs préjugés hostiles, miss Louisa et miss Jane se fussent peut-être adoucies, apprivoisées encore plus complétement. Et qui sait jusqu'où le remords de nous avoir si mal jugés eût entraîné ces tendres et innocentes créatures, accessibles à tant d'illusions... Mais le frère James et le cousin Edward y mirent bon ordre, et je n'eus jamais l'occasion de vous révéler, chère enfant craintive, les mystères de ma rustique existence. Dieu sait cependant si j'aurais été heureux de guider vos pas chancelans vers cette tente lointaine habitée par un solitaire farouche!... et de la voir se métamorphoser, sous vos yeux étonnés, en une flaque de neige, triste legs du dernier hiver.

III.

Au retour d'une seconde campagne dans les *moors* du Lancashire, j'ai considérablement modifié mes arrangemens sur le Loch-Awe. De l'île d'Inishail, j'ai transporté mes pénates sur celle d'Innistrynich, qui n'est île que l'hiver, quand les eaux recouvrent une vaste prairie basse, submergée seulement alors. J'ai là un *cottage* et une ferme. Le cottage, situé à l'extrême pointe de l'île, du côté du lac, est une petite bâtisse carrée en avant de laquelle se projette une verandah. Une des conditions de mon bail de cinq ans a été que les quatre principales fenêtres de la façade seraient enlevées et remplacées par autant de belles glaces sans tain; les petits vitraux en losanges qui découpent en mille menus morceaux un des plus beaux sites du monde me sont positivement insupportables. Mon cottage est ainsi devenu un véritable observatoire d'artiste. Deux de mes glaces me livrent à l'ouest une perspective du lac, qui s'étend jusqu'à cinq et six milles; une troisième me procure au nord la vue complète du Ben-Cruachan. Sur cette vaste nappe d'eau comme sur cette masse imposante de rochers, pas un effet de quelque importance ne saurait se produire sans que je sois à même de l'observer. J'obtiendrai de la sorte une série de *memoranda* comprenant les effets particuliers de chaque saison de l'année, à chaque heure du jour, à chaque variation de l'atmosphère. J'espère ainsi venir à bout de ces difficultés qui m'ont fait échouer l'année dernière, et dont je veux dire ici quelques mots.

De tous les climats de l'Europe, celui des *highlands* d'Écosse est peut-être celui qui gêne le plus un peintre voué au travail d'après nature. Le temps presque toujours pluvieux, l'éclat intense des couleurs, sujettes partout et toujours à des modifications soudaines et violentes, la fréquence de ces nuages bas qui viennent dissimuler la forme des montagnes mieux qu'un épais manteau ne dissimule celles du corps humain, tous ces obstacles réunis sont à peu près insurmontables et n'appartiennent pas à la catégorie de ceux dont peut se rire une volonté ferme, une patience indomptable. Les peintres sur *memoranda* trouvent dans les *highlands* d'Écosse un noble champ d'exploration; les peintres d'après nature, je le dis épreuve faite, devraient ne s'y jamais hasarder. C'est en France, c'est sur les bords de l'Yonne, en Bourgogne et dans certains districts champenois, qu'ils travailleront à leur aise. Et si les sujets francais n'ont pas le même caractère grandiose, ils sont en définitive plus *jolis*, plus abordables, plus facilement populaires.

Ces *memoranda* dont je parle consistent parfois en esquisses à la

plume. J'en ai là par centaines, et, pour en donner une idée, je choisis presque au hasard.

LE BEN-CRUACHAN. — SOIR D'HIVER.

« Sur toutes les cimes, une neige épaisse, *terminée* par le vent, comme une statue par le ciseau d'un sculpteur soigneux. Çà et là je puis voir s'élever en guirlandes, des bords du grand précipice qui avoisine le sommet du Cruachan, ce qui me semble une légère fumée d'un blanc très vif. Elle quitte d'abord avec lenteur le flanc de la montagne, puis se roule sur elle-même tout soudainement, et en s'évanouissant jette une sorte de lumière blanche. C'est de la neige emportée par des tourbillons qui se combattent. Si j'étais là, elle m'aveuglerait, et je trouverais le phénomène peu rassurant. D'ici elle m'apparaît comme une flamme argentée qui vient faire à la montagne, de son lumineux duvet, une espèce de panache.

« Le soleil se couche à l'autre bout du lac. Chaque proéminence du Ben-Cruachan jette sur la neige une ombre d'azur vivement découpée. Il faudrait huit jours à un artiste laborieux pour donner avec une exactitude à peu près suffisante le contour de toutes ces ombres, et je dois me contenter d'une rapide esquisse, car le soleil descend rapidement à l'horizon.

« En ce moment, le tableau est achevé, le ciel est devenu d'un vert nacré, plein de dégradations exquises. On n'y voit qu'un seul nuage, et placé justement où on le voudrait. Il s'est levé derrière la cime de la montagne et s'y tient arrêté comme le nimbe d'or derrière la vénérable tête blanche d'un saint; mais ce nuage est d'un rose vif qui monte rapidement au gris pourpre le plus foncé. Son rebord inférieur, sous l'effort du vent, s'arrondit en une courbe douce et unie; le bord supérieur au contraire flotte et se fond graduellement dans l'atmosphère d'un vert pâle. La forme générale de ce nuage est celle d'un dauphin dont la queue serait cachée par la montagne.

« Le lac, tout à l'heure parfaitement calme, où se réfléchissent les clartés roses du soleil, l'ombre bleue des rochers, les teintes vertes de la voûte céleste, frissonne maintenant çà et là aux endroits où descend la bise glacée du nord. »

UN CLACHAN (HAMEAU D'ÉCOSSE).

« Regardez, après la pluie, un de ces pauvres *clachans* étincelant alors des couleurs les plus vives. Les cabanes sont bâties de gros blocs de pierre brute, hautes d'un étage seulement, et coiffées d'ajoncs rustiques. L'architecte n'a rien fait pour les embellir : la na-

ture s'en est chargée; elle a eu pour complice la pauvreté des propriétaires, qui ne leur a pas permis d'entrer en lutte avec elle. Auberges, fermes, églises, auxquelles l'Écossais a pu consacrer un peu d'argent, rivalisent de laideur; mais la hutte du pauvre partage la sublimité des rochers qui l'environnent. La palette du plus riche coloriste s'épuiserait avant d'avoir reproduit les teintes variées qu'elle revêt : l'or des lichens, les roses du granit, le vert des mousses; et pour les faire valoir, par manière de contraste, de repoussoir, si l'on veut, la nature a donné aux *highlanders* cette tourbe noirâtre qu'ils amoncellent près de leurs habitations, et dont les bruns, les pourpres sévères font ressortir l'éclat des murailles, qu'on dirait incrustées de pierreries. Que si une de ces misérables huttes a été abandonnée, si la charpente du toit pointe, affreux squelette, par-dessus la maçonnerie délabrée, il y a là des combinaisons telles que les rêvent les plus fougueux adeptes de la couleur.

« Remarquez aussi que les entours sont admirables. Le paysage au sein duquel s'est posé le *clachan* ne manque jamais de pittoresque. Quelque ravin gris, quelque colline pourpre est immanquablement à portée du regard, ou bien c'est un ruisseau qui bondit parmi les rocs, ou tout au moins quelque bouquet d'arbres bien groupés, puis les habitans eux-mêmes de ces pauvres demeures. Je ne vis jamais plus beaux modèles que ces enfans hardis et robustes qui se roulent là sur le seuil des chaumières, vêtus de haillons admirables. Les bestiaux eux-mêmes y sont bâtis autrement qu'ailleurs. Rien de plus fier qu'un petit taureau des *highlands*, noir comme la houille, majestueux comme un prince, avec sa pesante allure où se révèle un sentiment profond de sa dignité, de sa force. Je ne m'étonne pas que Rosa Bonheur aime le bétail des *highlands*. Il y a dans le jeu du soleil, parmi l'épaisse fourrure de ces bœufs trapus, de quoi rendre à moitié fou de plaisir un peintre qui a le sentiment de son art. Celui-là ne négligera pas non plus les moutons et leurs cornes torses, dans lesquelles le chaudronnier ambulant saura sculpter des cuillères pour les femmes de nos *cottagers*, ni la chèvre qui présente sa tête armée aux marmots acharnés après elle.

« Ajoutez que de ces chétives cabanes vous voyez sortir quelquefois des femmes aussi belles qu'on en puisse trouver ici-bas. La beauté typique des *highlands* est plantureuse et robuste. Ses yeux sont bruns comme l'étang perdu sous la bruyère; ses joues ont la rondeur et le vif éclat de la pomme rouge; ses cheveux sont noirs ou d'un brun très foncé. Elle a pour le travail des bras musculeux, pour la marche des supports solides, et pour nourrir ses enfans un sein de marbre aux larges contours. Elle est faite, on le voit, pour

l'usage plus que pour la grâce; ses pieds sont larges, ses rotules massives, et pourtant, en somme, c'est un splendide échantillon des créatures de Dieu. »

Tels sont ces *memoranda*, ces croquis à la plume que je trace à la hâte, sous le coup de quelque impression fortement sentie, mais fugitive, et dont je ne voudrais pas perdre absolument le bénéfice. En les relisant le soir, pendant les heures forcément oisives, je les rapproche, je les coordonne, et j'en déduis des formules, des règles dont les peintres venus après moi dans les *highlands* pourront vérifier l'exactitude.

J'estime qu'il y aurait profit pour l'art et les artistes à ce que quelques-uns de ces derniers, dans chaque génération successive, consentissent à prendre la plume. Loin de moi la pensée de leur confier exclusivement la critique d'art. Sans parler des rivalités qui fausseraient leurs appréciations, il y a chez eux trop de personnalité sincère, et le tempérament individuel joue un trop grand rôle dans ces organisations à part, pour laisser au jugement la froide équité, le complet désintéressement, qui lui assurent à la longue son autorité sur l'opinion publique. La critique d'art devrait être, et sera un jour, il faut l'espérer, une des branches de la littérature. Les écrivains qui s'y consacreront y seront préparés par une éducation spéciale. Ils auront fait au moins l'apprentissage de l'art sur lequel ils exerceront leur droit de haute et basse justice. Ils auront dessiné la figure et disséqué le cadavre. S'il s'agit de paysages, ils auront vécu au milieu des sites les plus pittoresques et rempli leurs portefeuilles de croquis comme ceux dont j'ai voulu donner une idée. Enfin, après avoir reçu l'enseignement des montagnes, des forêts, des grands lacs et de la mer, et visité *en dernier ressort* les plus riches galeries de l'Europe, il leur sera loisible de parler peinture avec quelque compétence. Tout naturellement ils devront être en état d'exprimer correctement leurs idées; mais ils ne seront pas critiques parce qu'ils savent écrire. Ils écriront, tout au contraire, parce qu'ils auront acquis les qualités du critique, ce qui est tout différent.

Quant aux peintres-écrivains, ils seront tenus de mettre l'orthographe, ce qui manque à beaucoup et des plus illustres, ainsi que l'a constaté M. Ruskin en parlant de Turner. A l'orthographe nos peintres-écrivains pourront, sans déshonneur, joindre la correction grammaticale. Il n'est pas prouvé que le plus grand artiste du monde perde quelque chose à se trouver sous ce rapport au niveau d'un écolier de douze ans. Ces deux conditions réalisées, que de documens précieux pourraient être fournis par les maîtres! Quelle

valeur ne donneraient pas à un chef-d'œuvre l'exposé historique de sa conception, les détails techniques du travail qui l'a mené à bonne fin! Il y aurait là une condescendance amicale qui serait un lien de plus entre le peintre et le public, et pour celui-ci un élément de saine interprétation qui lui manque trop souvent. Il est aussi fort intéressant de connaître le goût particulier d'un grand peintre pour tel de ses prédécesseurs. Ce fait, par exemple, que Vélasquez aimait Titien et n'aimait pas Raphaël, n'est-il pas en lui-même d'une certaine portée? De même serait-il instructif de savoir ce que Turner pensait de Claude Lorrain, et nous le saurions sans doute, s'il avait acquis, au degré le plus élémentaire, la faculté de formuler ses pensées. Certains artistes qui la possèdent s'excusent de ne pas écrire, les uns sur ce que chaque heure enlevée à leur travail professionnel entraîne un dommage appréciable en argent, les autres sur ce que l'inintelligence du public rendrait inutiles les peines prises pour l'initier aux secrets de l'art. Ni l'une ni l'autre de ces raisons ne sont valables dans une certaine mesure. Les hommes les plus laborieux, adonnés aux fonctions les plus absorbantes, ont trouvé des loisirs pour se livrer au culte gratuit des lettres, et un peintre ne les aurait pas! Quant à l'ignorance du public pris en masse, elle n'est que trop avérée; mais il est également avéré qu'une certaine fraction de ce même public arrive par degrés à un point de dilettantisme qui lui rendra parfaitement intelligibles les enseignemens les plus ardus que l'artiste lui puisse donner. Et si l'artiste, se renfermant dans une orgueilleuse réserve, décline ce rôle de professeur, il y sera supplanté par des connaisseurs plus ou moins autorisés, dont l'influence sur l'opinion ne sera peut-être point salutaire.

Me répondra-t-on que les tableaux parlent pour eux-mêmes et constituent à eux seuls un enseignement suffisant? Ils parlent, c'est la vérité; mais il n'y a pour les entendre, — l'expérience universelle en fait foi, — que les personnes déjà parvenues à une certaine culture en fait d'art. Les livres spéciaux sont une concession à une incapacité plus générale qu'on ne le croit, — celle de *voir*. Sans parler de cette incapacité absolue, qui, dit-on, est générale chez certains peuples sauvages, — les Cafres par exemple, — et que j'ai trouvée telle chez beaucoup de nos paysans, à qui je montrais sans pouvoir la leur faire reconnaître leur propre habitation dessinée avec la plus scrupuleuse fidélité, il y a une foule d'hommes qu'il faut avertir de ce qui est à regarder, et à qui ensuite il faut apprendre à voir ce qu'ils regardent. Il en est, et en foule, qui jamais n'auraient goûté la nature sans l'intervention des peintres et des écrivains. J'en reviens à Turner. Il trouvait beaux certains effets de brouillard et cherchait à les reproduire. Personne ne voulait comprendre ces toiles

où nageaient des formes indécises dans une lumière inégalement diffuse et trouble. Survient M. Ruskin, et une fois averti par ses explications, le public s'accoutume aux brouillards de Turner; il finit, à la longue, par leur trouver, lui aussi, quelque charme. Il y a donc toujours entre le peintre et le public un critique appelé à remplir les fonctions d'oculiste et à guérir les aveugles. Un peintre, même secondaire, s'il écrit de manière à se faire lire, a tout ce qu'il faut pour remplir une telle mission.

Avant de me séparer de mes lecteurs, il faut répondre à une objection qui m'a été souvent adressée. Pourquoi vivre sous la tente dans un pays comme les *highlands*, où il y a des auberges pour ainsi dire à chaque détour de route? Je déclare solennellement que je n'ai aucune prévention contre les auberges. On y vit assez mal et chèrement; la vie de camp, telle que je la mène, est d'ailleurs fort coûteuse quand les déplacemens se répètent ou quand votre tente est plantée en quelque endroit peu accessible, par exemple sur une montagne de trois mille pieds. Donc, quand je le peux, j'habite une auberge; mais l'inconvénient, c'est qu'il n'y a pas toujours une auberge dans les sites où j'ai affaire, et je m'en console en songeant que, si sous ma tente de peintre militant je ne trouve pas tout le comfort imaginable, j'y échappe en revanche à de bien incommodes relations. Et le temps qu'on gagne chaque matin, chaque soir, à se trouver ainsi transporté en face de son modèle! Et la fatigue qu'on s'épargne! L'hôtellerie d'ailleurs, si elle est commode pour le touriste en congé, devient insupportable à la longue pour le paysagiste sous le harnais.

J'avoue cependant qu'il a fallu renoncer à ma hutte, dont je parlais naguère avec tant d'enthousiasme, non qu'elle ne fût d'un usage commode, mais elle n'avait pas les qualités portatives requises pour mes fréquentes excursions. Je l'ai remplacée par une tente exécutée d'après mes dessins par M. Benjamin Edgington, sans égal dans cette branche d'industrie. C'est à mon gré l'idéal d'un atelier de paysagiste ambulant. Elle a résisté aux vents d'équinoxe les plus fougueux dans les situations les plus exposées. A l'extérieur, c'est un cube de huit pieds en tout sens, sur lequel s'élève une pyramide haute de six pieds, et qui a huit pieds carrés à sa base. Les murs perpendiculaires du cube inférieur sont en trois morceaux; le toit pyramidal est d'une seule pièce. La doublure extérieure est de deux morceaux pour les murs et d'un seul pour la toiture. Il y a aussi pour le parquet un épais tapis imperméable. L'invention la plus originale est une glace de trois pieds six pouces de long sur dix-huit pouces de haut, encadrée d'acajou, et qu'on adapte, la tente une

fois dressée, à une ouverture dans la toile, encadrée, elle aussi, du même bois. Les deux cadres, fixés l'un à l'autre par des fiches de cuivre, forment une fenêtre parfaitement impénétrable à la pluie. La tente est fixée au sol par vingt-quatre cordes et trente-six chevilles; elle est chauffée par un poêle. Dans ces huit pieds carrés, on peint sans nulle gêne une toile de trois pieds, et on peut encore faire tenir une table à couleurs. En remplaçant le piquet central par quatre bâtons qui, fixés aux angles du cube inférieur, seraient solidement attachés à leur extrémité supérieure, on se ménagerait beaucoup plus d'espace, et on pourrait peindre des tableaux de plus grandes dimensions. Par le temps le plus froid, par le vent le plus terrible, on y peut travailler aussi à son aise que dans n'importe quelle pièce de même grandeur, et le prix de ce chef-d'œuvre n'a rien d'effrayant. Tout compris, il revient à moins de 30 livres sterling.

La *Britannia* et le *Conway* sont remplacés, eux aussi, par la *Double-Star*. J'ai dit les qualités de mes radeaux tubulaires; mais ils avaient leurs défauts, dont le principal était un *flottage* insuffisant. Grâce à des modifications que l'expérience m'avait suggérées, et pour lesquelles je n'ai point vainement sollicité l'assistance de M. Scott Russell, le plus éminent des constructeurs anglais, j'ai obtenu un véritable modèle d'atelier flottant, long de trente pieds et monté sur deux tubes dont chacun est divisé en cinq compartimens étanches. Les ponts sont à jour afin de laisser écouler l'eau. La barque a deux mâts et manœuvre à l'aide de deux voiles auriques, plus un petit beaupré. Je l'avais éprouvée en 1861, et, satisfait en général de ses excellentes qualités, je travaillais à les perfectionner encore, lorsque la nécessité de vivre sous un ciel plus clément me contraignit de quitter les bords du Loch-Awe. La *Double-Star* est donc restée encore incomplète dans le petit havre d'Innistrynich, et ce que je ferai d'elle dépend absolument des circonstances qui se présenteront. Je ne voudrais pas divorcer définitivement avec ce beau lac, pour lequel je sens en moi une sorte de tendresse, et si j'y dois revenir, il me serait précieux d'y avoir une embarcation aussi bien aménagée. D'autre part, j'ai conçu le projet d'explorer, pinceaux en main, toutes les rivières navigables de ce beau pays de France où ma santé me retiendra peut-être longtemps. Dans ce cas, la *Double-Star* serait promise à de longues navigations fluviales, auxquelles son léger tirant d'eau la rend éminemment propre.

E.-D. Forgues.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 avril 1863.

N'est-ce point une coïncidence curieuse? A mesure que nous approchons de la date encore incertaine, mais en tout cas peu éloignée, des élections générales, les questions étrangères, qui en ces derniers temps avaient eu le privilége d'émouvoir, de passionner, d'occuper exclusivement la France, vont s'éteignant dans un somnolent crépuscule. Les questions du dehors font à la grande question du dedans la politesse de lui laisser la place libre. Les violens et sanglans météores qui ont si longtemps envahi et enflammé notre horizon s'effacent et disparaissent, et il semble déjà que nous allons voir se lever dans la molle atmosphère d'une nuit d'été, comme une lune mélancolique, cette figure du nouveau corps législatif, qui sera destiné pendant six années à représenter la France et à l'éclairer.

Une baguette de magicien a touché la question romaine et l'a endormie. La Grèce a enfin trouvé un roi. La question d'Orient n'agite plus que la Bourse sous forme de banque ottomane et d'emprunt turc, et n'est plus pour le quart d'heure qu'une annexe des spéculations du Crédit mobilier. Après avoir essayé infructueusement d'entamer aux États-Unis deux campagnes diplomatiques, nous nous reposons en laissant aux prises le nord et le sud. Le Mexique n'est plus présentement qu'une affaire d'honneur qui doit à nos fastes le nom d'une nouvelle victoire : la dette payée, on verra après. La pauvre Pologne se débattra Dieu sait combien de temps dans l'étreinte de ses sauvages oppresseurs; mais l'empereur Alexandre voulant bien accorder une amnistie à ses sujets révoltés, faisant à la Pologne la grâce de ne pas lui retirer les institutions dont il l'a dotée, allant même jusqu'à se réserver de développer ces institutions quand elles auront été éprouvées par la pratique, qu'irions-nous demander de plus, nous autres grands contempteurs des protestations verbales du gouvernement de 1830, et qui sommes de si efficaces redresseurs de torts? Plus d'affaires donc au dehors; il ne nous reste qu'à nous replier sur nous-mêmes et à faire les élections.

Passez à l'arrière-plan, précieux diplomates; braves généraux, reposez-vous. La peine et l'honneur sont maintenant pour d'autres : messieurs les préfets et les sous-préfets, à votre tour!

La campagne électorale qui va s'ouvrir donnera aux préfets, nous n'en doutons point, moins de peine que d'honneur. Il est certain cependant qu'il règne dans le corps préfectoral cette sorte d'émoi qui accompagne la veillée des armes. Il faudrait n'être pas Français pour ignorer que des élections générales sont une époque critique dans la carrière de ceux de nos compatriotes qui ont l'honneur d'être sous-préfets ou préfets; mais il n'est pas nécessaire d'être Français pour être étonné de cette anomalie. Tout le monde sait que nous ne vivons point sous le régime parlementaire. Dans ce régime, le pouvoir exécutif est une émanation du corps électoral. Les électeurs nomment les députés, et les députés se groupant en partis, les représentans du parti qui a la majorité dans la chambre se trouvent naturellement portés au pouvoir. Le pouvoir appartenant alors à un parti, il n'est pas surprenant que les agens du pouvoir deviennent, au moment des élections, des agens de parti. Encore, sous le régime parlementaire, l'action des préfets doit-elle être contenue dans les limites d'une lutte loyale, et l'abus des influences administratives leur est-il interdit par les principes d'une politique saine autant que par les lois de la morale. Il est des pays où cette tendance du régime parlementaire poussée à l'excès a produit les résultats les plus déplorables. Telle est par exemple la Grèce avant sa dernière révolution. Un économiste anglais dont le métier n'est pas d'être plaisant, M. Senior, a raconté d'une façon piquante comment les choses se passaient en Grèce. « Chaque Grec, — c'est la conversation d'un Grec qui est rapportée par M. Senior, — est en compte avec l'état et débiteur de la couronne. Chaque Grec veut avoir une place, chaque Grec veut avoir sa parcelle dans les terres domaniales, chaque Grec est en procès avec un autre Grec. Les électeurs du *demos* (la commune) sont avertis des personnes dont le roi désire l'élection. Si ce désir est contrarié par les électeurs, malheur à eux! On leur réclame l'arriéré, ils n'ont pas de places, ils n'ont pas de biens nationaux, ils perdent leurs procès, ils sont hors la loi. » Voilà la peinture outrée de l'abus exagéré de l'influence administrative dans un simulacre de monarchie parlementaire. Il est malaisé d'expliquer comment le gouvernement actuel, qui professe un si sincère dédain pour le parlementarisme, n'a point hésité à s'approprier une des pratiques les plus périlleuses et le plus souvent critiquées de ce système gouvernemental, l'emploi de l'action administrative dans les élections.

Deux principes caractéristiques de la constitution de 1852 auraient dû, ce semble, rendre une telle conduite antipathique au gouvernement actuel. Nous voulons parler du principe de la division des pouvoirs, tel qu'il est établi dans la constitution, et du principe électoral lui-même, tel qu'il résulte de la nature du suffrage universel.

La constitution de 1852 a voulu séparer absolument le pouvoir exécutif

du pouvoir législatif. Elle n'a pas voulu que les ministres et les agens de l'administration fissent partie de la chambre élective. Elle n'a pas voulu que l'indépendance du chef de l'état dans le choix de ses ministres et dans l'initiative de ses mesures politiques pût être dominée par la majorité de l'assemblée représentative. L'assemblée vote ou refuse les lois, vote ou refuse le budget : elle ne participe point à l'initiative dans la législation, et son autorité en matière de budget ne saurait aller, à moins de rendre le gouvernement et la constitution impraticables, au-delà du contrôle. Depuis le décret du 24 novembre, qui a concédé à la chambre le droit d'adresse et la publicité des comptes-rendus, le corps législatif peut joindre à ses attributions antérieures la faculté de donner des conseils au chef de l'état, et il est devenu en ce sens, en matière de politique générale, une assemblée consultative. Nous n'avons pas à juger, au point de vue théorique, les mérites ou les imperfections de cette constitution : elle nous régit. Il est impossible de songer à exercer aujourd'hui une action politique quelconque en dehors de ses limites. L'expérience des États-Unis, où la division du pouvoir exécutif et du pouvoir législatif est non moins énergiquement déterminée, nous apprend d'ailleurs que cette division des pouvoirs n'est pas incompatible avec la liberté la plus large; mais il est évident que la constitution n'a pu établir ce principe au profit du pouvoir exécutif sans faire jouir en même temps de ses avantages le pouvoir législatif. La loi qui défend le pouvoir exécutif contre les envahissemens du pouvoir législatif défend du même coup le pouvoir législatif contre les empiétemens du pouvoir exécutif. La réciprocité est obligatoire; la justice aussi bien que la logique la proclament. Or quelle intrusion plus grande du pouvoir exécutif dans l'indépendance du pouvoir iégislatif que l'intervention de l'administration dans les élections, c'est-à-dire dans les origines mêmes du pouvoir législatif? Si le gouvernement désigne des candidats et les propose au choix des électeurs, si, non content de les désigner et de les proposer, il leur donne le concours énergique de tous les agens de l'administration, de cette hiérarchie organisée qui commence au ministre de l'intérieur, et, passant par les préfets et par les maires, arrive aux dernières couches du corps électoral par les gendarmes et les gardes champêtres, l'indépendance du pouvoir législatif n'est-elle pas atteinte à sa source même? Ce pouvoir ne court-il point le danger de n'être plus qu'une émanation de l'exécutif? Que devient alors le principe de la distinction et de la division des pouvoirs? Une telle pratique respecte-t-elle l'esprit de la constitution?

La contradiction logique qui résulte de l'immixtion du gouvernement dans les élections n'est pas moins éclatante lorsque l'on considère la place que le suffrage universel occupe dans la constitution présente de la France. Il y a eu plusieurs époques, depuis quatre-vingts ans, où, à propos du suffrage électoral, une controverse s'est élevée sur la question de savoir si l'électorat était un droit ou une fonction. Les uns, voulant limiter le droit électoral par certaines conditions de capacité et de responsabilité, préten-

daient que l'électorat était une fonction dont la société investissait les citoyens qu'elle jugeait les plus dignes, tandis que les autres revendiquaient la faculté d'élire les représentans comme le droit naturel de tout citoyen libre et comme l'apanage indispensable de la souveraineté populaire. La fiction qui faisait du droit électoral une fonction, qui voulait voir dans l'électeur un fonctionnaire, a toujours été à nos yeux un curieux artifice de l'esprit de sophisme. On ne saurait toutefois reprocher aux sectateurs de ce système d'avoir manqué de logique et d'avoir cyniquement désavoué leurs principes, lorsqu'ils plaçaient l'électeur, ce fonctionnaire d'un jour, sous l'action directe des fonctionnaires véritables, de ceux qui sont tous les jours les agens du pouvoir. Une discussion semblable sur la nature de l'électorat serait bien oiseuse aujourd'hui. Dans la constitution de 1852, le suffrage électoral est le droit de tous, et le suffrage universel est la source de tous les droits politiques. Le suffrage universel équivaut à la souveraineté populaire, dont il est l'expression et la sanction. La question est de savoir si dans notre constitution le suffrage universel ne figure que comme une abstraction, un mot, une enseigne, ou s'il en doit être au contraire le principe vivifiant et régulateur. Pour les esprits de bonne foi, un pareil doute ne saurait exister. Une constitution perdrait toute autorité sur les consciences, si elle n'était point une œuvre de sincérité. Or c'est ici qu'apparaît sous sa forme la plus singulière le danger pratique de l'immixtion des agens du pouvoir dans les élections.

Le suffrage universel étant la forme de la souveraineté nationale, chaque citoyen, au moment où il agit comme électeur, participe à cette souveraineté, est une portion intégrante du souverain; mais dans le même citoyen qui, agissant en électeur, est souverain, il y a un autre homme, l'homme de tous les jours, celui qui, dans ses rapports ordinaires avec le pouvoir exécutif et ses représentans, n'est qu'un administré. Le suffrage universel sera-t-il, comme le roi constitutionnel d'autrefois, un souverain fait pour régner et non pour gouverner? Bien des attributs nécessaires de la souveraineté manquent encore à l'électeur souverain de notre constitution. L'essence de la souveraineté est la liberté; la liberté fait défaut de bien des façons à l'universalité de nos électeurs : ces souverains n'ont pas la liberté de fonder un journal, ils n'ont pas la liberté de se réunir, ils n'ont pas la liberté de s'associer. Ils n'ont pas en un mot les libertés qui constituent les moyens d'organisation et de concert nécessaires pour produire ces opinions collectives qui sont la conscience même de la souveraineté nationale. Ce sont sans contredit des souverains bien gênés et bien empêchés; mais, en dépit des obstacles qu'ils rencontrent de toutes parts, la plénitude de leur droit n'en subsiste pas moins tout entière. En vertu du pacte constitutionnel, le jour des élections ils sont souverains. Or, en leur désignant des candidats, en mettant au service de ces candidats toutes les forces administratives, en s'efforçant d'agir sur les électeurs par le préfet, par le maire, par le com-

missaire de police, par le gendarme, par le garde champêtre, le gouvernement ne fait-il point un contre-sens véritable? Ne vient-il pas rappeler avec maladresse et importunité à ceux qui, le jour d'une élection générale, une fois tous les six ans, sont des souverains, qu'ils demeurent comptables sous toutes les formes envers tous les agens de l'administration, parce que le reste du temps ils redeviennent des administrés? Est-il logique, est-il digne, est-il sage de susciter, par l'intrusion des agens du pouvoir dans l'élection, cette opposition dans la conscience de l'électeur entre le souverain et l'administré? Si l'électeur par momens trouve plus prudent ou plus profitable de se considérer comme un administré que d'agir en fraction du souverain, en revient-il au gouvernement un grand avantage ou un grand honneur? Croit-il qu'il enracinera dans les consciences la constitution dont l'esprit sera ainsi méconnu? La Bruyère a dit depuis longtemps : « Il y a des conjonctures où l'on sent bien qu'on ne saurait trop attenter contre le peuple, et il y en a d'autres où il est clair qu'on ne peut trop le ménager. » Il disait encore : « Quand le peuple est en mouvement, on ne comprend pas comment le calme peut y rentrer, et quand il est paisible, on ne voit pas par où le calme peut en sortir. » Combien de fois la vérité de ces paroles n'a-t-elle pas été confirmée en ce siècle! L'intérêt des gouvernemens n'est-il pas de prévenir par une modération opportune ces réactions brusques, ces ombrages soudains, ces soubresauts violens de l'opinion, et serait-il vrai que l'on pût être considéré comme un adversaire du gouvernement, si on le priait d'abandonner avec confiance sa propre constitution à son jeu naturel?

Malheureusement, à en juger par ce qui se passe, si le gouvernement a foi dans la constitution, il se croit pourtant obligé à poursuivre dans les élections une politique qui, à nos yeux, en est la contradiction logique. Le travail commencé par les préfets permet de pressentir l'action qu'ils se proposent d'exercer dans les élections. Les tournées de révision ont été pour les préfets de véritables tournées électorales. Elles ont servi sur beaucoup de points à la déclaration des candidatures officielles. Les préfets ont fait connaître et ont recommandé aux maires leurs candidats. A cette occasion, on a vu éclater dans quelques départemens ces symptômes d'indépendance où nous aimons à voir un réveil de la fierté politique dans notre pays. On cite un département où les maires, prenant une initiative honorable, ont prié le préfet de s'abstenir de leur recommander des candidats; on en cite un autre où les maires auraient prié le préfet de retirer le candidat qui leur était proposé. Dans plusieurs localités importantes, des comités électoraux se forment et proposent la députation à des hommes indépendans et libéraux, en se dégageant des étroites jalousies et des mesquines défiances qu'excitent chez les esprits arriérés et bornés les étiquettes arbitraires et aujourd'hui dénuées de sens que les luttes du passé ont laissées sur certains noms. Nous ne sommes nullement enclins à exagérer la portée de ces faits, mais nous y voyons d'heureuses tendances qui ne peu-

vent manquer de se prononcer de jour en jour davantage. C'est le commencement de quelque chose. Nous avons d'autant plus le droit de tirer un bon augure de ce réveil, que l'administration nous semble faire beau jeu au parti de l'indépendance et de la liberté par le singulier esprit d'exclusion et d'intolérance que révèlent les premiers actes de sa campagne électorale.

On en peut voir un exemple dans ce qui se passe pour M. de Flavigny. L'appui de l'administration, qui avait été acquis au député de Chinon en 1852 et en 1857, lui est aujourd'hui retiré. Les disgrâces des députés qui perdent la protection du pouvoir après en avoir joui avec satisfaction ne sont guère faites pour nous toucher; elles sont dignes cependant d'une certaine attention, car elles nous ouvrent des jours sur les dispositions dont l'administration est animée. Pour ce qui regarde M. de Flavigny en particulier, il y aurait de l'injustice à oublier qu'il fut du petit nombre de députés qui votèrent contre la loi de sûreté générale. C'est M. de Flavigny qui nous fait connaître les motifs de la défaveur qu'il a encourue. Son préfet est entré en campagne avant lui. Tandis que M. de Flavigny prenait part aux travaux de la commission du budget, le préfet, dans sa tournée de révision, lui donnait un concurrent pour lequel il invoquait le concours des maires. M. de Flavigny s'est donc hâté de s'expliquer sur sa propre candidature dans une circulaire qu'il adresse à ses électeurs. La profession de foi de M. de Flavigny ne peut qu'être approuvée par ceux qui partagent nos opinions. « Les destinées de la France, dit le candidat que M. le ministre de l'intérieur a cru devoir rayer de sa liste, sont livrées à deux courans d'idées contraires : les uns n'ont de foi que dans l'absolutisme du pouvoir, une ombre de liberté les alarme; les autres, et je suis du nombre, pensent que la France ne saurait rester en arrière au milieu du grand mouvement libéral qu'elle a développé dans le monde entier. Le contrôle législatif, déjà devenu plus sérieux, n'a cependant pas encore atteint sa limite légitime. La part que la nation a le droit de prendre dans la gestion de ses affaires doit nécessairement s'élargir, et ce progrès peut se réaliser graduellement, sans imprudence ni secousse. C'est par des moyens autres que ceux qui ont présidé à leur naissance que les gouvernemens se consolident. » Voilà qui est fort bien dit. M. de Flavigny n'explique pas avec moins de verdeur le rôle d'indépendance qu'il a voulu garder à la chambre. « Il me semble, dit-il, que vous ne choisissez pas des députés uniquement pour tout applaudir et tout enregistrer; autrement il eût mieux valu qu'il n'y eût pas de corps législatif : le budget du moins aurait trouvé dans cette suppression un allégement de 4 ou 5 millions. Je croyais qu'il fallait défendre le gouvernement contre ses propres entraînemens, et qu'une critique modérée en face d'un pouvoir si fort serait quelquefois plus utile que la louange. » M. de Flavigny se demande comment il peut avoir encouru la défaveur du pouvoir. Il n'attribue pas sa disgrâce à ses opinions sur la question italienne : ce sont celles que le gouvernement

pratique aujourd'hui. Il ne se reproche pas, dans cet examen de conscience, d'avoir « réclamé quelquefois contre la pression exagérée de l'administration dans les élections, » puisque « le chef de l'état a toujours déclaré qu'il voulait des élections libres et sincères. » Le voilà donc bien en peine de découvrir la faute dont il s'est rendu coupable. « Où donc est le motif sérieux du désaccord qui me sépare du gouvernement? Il me répugne de croire que c'est mon indépendance, et cependant, en combattant ma candidature, M. le ministre de l'intérieur ne laisse-t-il pas voir clairement quel est le genre de dévouement qu'il exige parfois et qu'apparemment je n'ai pas su atteindre? » M. de Flavigny appelle donc du jugement du ministre à celui de ses électeurs. « L'article 39 de la loi électorale, leur dit-il, vous protége contre toute influence abusive, de quelque part qu'elle vienne, qu'elle prenne le voile d'une intimidation ou celui d'une promesse. C'est à vous qu'il appartient d'apprécier s'il y avait trop d'indépendance dans la chambre qui va finir, et si le besoin se fait vraiment sentir d'un corps législatif dont le dévouement soit plus absolu. »

Le document que nous venons d'analyser nous paraît avoir une grande importance au début de la lutte électorale; il nous paraît surtout fertile en leçons pour l'opposition. Il nous apprend que l'administration resserre sa base au lieu de l'élargir, que même dans le dévouement une certaine indépendance l'offusque encore, que les caractères qui conservent une certaine initiative lui déplaisent. Nous croyons, quant à nous, que les gouvernemens sont loin de se fortifier en devenant intolérans et exclusifs; mais, lorsque les gouvernemens se laissent entraîner à cette faute par un esprit de domination jalouse, ils donnent à l'opposition non-seulement des avantages positifs, mais une utile leçon de conduite. L'intolérance de l'administration est le meilleur enseignement de tolérance que l'opposition puisse recevoir. Rien n'est plus propre à faire oublier à l'opposition avec de vieux souvenirs les vieilles jalousies qui ont pu la diviser autrefois. Des méprises récemment commises dans les polémiques de la presse exigent à ce point de vue que la question des partis, telle qu'elle se présente devant les élections prochaines, soit nettement posée dans ses véritables termes.

En parlant des efforts réunis des diverses fractions de l'opposition libérale, c'est bien à tort, suivant nous, que le mot de coalition a été prononcé. Pour jeter un pareil mot à la face de ses adversaires, il faut que la presse officieuse soit disposée à faire bon marché de la constitution. Sont-ce des bonapartistes, des légitimistes, des orléanistes, des républicains, qui vont se présenter aux élections? Non-seulement la constitution ignore ces anciennes dénominations de partis, mais, à moins de se désavouer elle-même, elle est obligée de les proscrire. Veut-on se donner la satisfaction de constater qu'il y a dans l'opposition d'anciens légitimistes, d'anciens orléanistes, d'anciens républicains? La belle avance! Comment, avec les révolutions qu'ont traversées les générations contemporaines, serait-il possible qu'il se trouvât parmi ceux qui ont pris part aux affaires publiques

un seul homme qui n'eût point été rangé à une certaine heure du passé dans ces diverses catégories d'opinion? A ce compte, le parti du gouvernement n'est pas une coalition moins flagrante que le parti de l'opposition. Nous demandons si depuis 1852 jusqu'à ce jour il eût été possible au gouvernement de recruter son administration, de remplir le sénat, le conseil d'état et le corps législatif, de composer l'état-major de l'armée, de former même un conseil des ministres, sans choisir des hommes qui eussent été à leur date ou légitimistes, ou orléanistes, ou républicains. Que la presse officieuse soit moins fière! En fait de coalition, son parti n'a rien à envier au parti libéral. Son parti compte dans ses rangs autant d'anciens jacobins et d'anciens socialistes que le nôtre. Ces esprits immobiles, que M. de Lamartine appela un jour des conservateurs-bornes, y pullulent bien plus que parmi nous. Par quelle comique injustice le mot de coalition avec le sens fâcheux qu'on y attache s'appliquerait-il à la rencontre d'opinions désintéressées réunies autour du principe de la liberté, lorsqu'il serait épargné à ces utiles rapprochemens de personnes qui s'accomplissent sous la séduisante et rémunératrice influence du pouvoir?

Quant aux coalitions véritables, qui ne sont que les manœuvres d'une tactique plus ou moins habile, où l'ambition fait bon marché des principes, elles nous inspirent une répugnance profonde, et nous croyons qu'on ne saurait trop ménager les scrupules que la conscience publique ressent à cet endroit. Il faut, suivant nous, en éviter l'apparence même, et c'est dans cette pensée que nous n'avons pas craint de montrer, quoi qu'il en pût coûter à nos sentimens personnels, le peu de goût que nous aurions à voir des hommes considérables, que l'opinion ne peut séparer des rôles éminens qu'ils ont remplis en des camps divers, paraître se réunir pour exercer dans le mouvement électoral actuel une action prépondérante sur l'opposition; mais que nos conseils de prudence à cet égard soient écoutés ou négligés, il est certain qu'il ne peut être question de coalition dans les circonstances présentes. La situation actuelle ne comporte pas des coalitions; elle suscite et légitime la formation d'un grand parti démocratique et libéral qui n'a point à demander à ses membres leurs passeports d'origine. Ce parti ne saurait avoir encore de chefs; tous, les plus illustres vétérans eux-mêmes, n'y peuvent servir qu'en volontaires. Ce parti ne peut être que constitutionnel, puisqu'il ne peut exister qu'à la condition d'entrer et d'agir dans le cercle de la constitution. Ce sont les situations qui font les partis, et, en changeant elles-mêmes, elles les modifient et les transforment. Le parti libéral qui se forme spontanément dans le pays, et en dehors duquel il ne pourra plus rester que de rares rêveurs et de hargneux sectaires, rend à la constitution ce premier hommage de croire qu'elle n'est point incompatible avec la liberté et qu'elle est perfectible. Les élections prochaines sont pour lui une occasion de mettre sa foi à l'épreuve. Les partis en ce moment ne peuvent se classer, les élections ne peuvent se faire que sur la question intérieure. La question intérieure par

excellence est aujourd'hui de mettre la pratique de la constitution d'accord avec son esprit, et de faire de la souveraineté nationale une vérité. Les moines ont été souvent plus forts que les bonnes raisons, et nous n'osons croire que les candidats indépendans l'emportent cette fois sur les préfets; mais ces candidats ont une bonne cause, la liberté, et un cri d'élections qui retentira victorieusement dans l'avenir de la démocratie française : émancipation du suffrage universel par le développement des libertés qui peuvent seules lui donner le discernement et la sincère expression des intérêts, des sentimens et des opinions de la France.

S'il est une question étrangère qui parle aux plus généreux sentimens de notre pays et qui mérite d'avoir un écho dans nos élections, c'est la question polonaise. Le décret d'amnistie de l'empereur Alexandre paraît destiné à avoir le sort de toutes les concessions tardives : il sera inefficace. On comprendrait difficilement qu'il en pût être autrement, pour peu que l'on soit au courant de ce qui se passe en Pologne. Qu'est-ce après tout que l'empereur Alexandre offre aux Polonais par l'amnistie? Une capitulation avec la vie sauve. L'insurrection n'en est pas réduite au point où l'on accepte de pareilles conditions. Que signifie d'ailleurs la promesse de maintenir les institutions administratives? Le gouvernement russe n'a-t-il pas détruit lui-même de gaîté de cœur les espérances que ces institutions auraient pu faire concevoir à la Pologne en accomplissant la cruelle mesure du recrutement, en ne tenant aucun compte des protestations du conseil d'état contre ce guet-apens odieux, en laissant ce conseil se dissoudre par la démission de ses membres? Pour apprécier l'état véritable de la question polonaise, il faut se rendre compte des dispositions des Polonais, des dispositions des Russes, et de la portée des engagemens que la France, l'Angleterre et l'Autriche viennent de prendre par leur intervention diplomatique auprès du tsar.

La défaite de Langiewicz a produit en Pologne un effet tout contraire à celui que l'on en avait attendu en Europe. Au lieu de décourager le mouvement national, ce revers n'a fait que le généraliser et l'exaspérer. Toutes les classes maintenant s'y associent. La noblesse s'y met tout entière, la classe bourgeoise, les ouvriers s'y précipitent. Les paysans eux-mêmes, qui avaient dans le commencement montré une froideur voisine de l'hostilité, pillés aujourd'hui et ruinés par les cosaques, se rapprochent des insurgés, s'abouchent avec eux, et leur prêtent ce concours très efficace que la connivence des habitans assure à des bandes dans une guerre de partisans. Il y a d'ailleurs dans la conduite et l'organisation du mouvement quelque chose d'étrange, et qui saisit l'imagination. On dirait qu'un peuple tout entier s'est donné le mot pour former autour des oppresseurs étrangers une vaste et impénétrable société secrète. Presque tous les employés de l'administration et de la police sont Polonais et agissent en Polonais. Tandis que les Russes sont enveloppés de ténèbres, l'autorité de l'invisible comité central fonctionne avec une régularité singulière, servie, obéie par les fonc-

tionnaires polonais du gouvernement. Le comité central prélève des contributions considérables, payées avec une facilité et une exactitude étonnantes. C'est lui qui envoie aux volontaires les ordres de départ; il les avertit et les expédie, sans précipitation, avec le plus grand ordre, en ménageant son recrutement clandestin de telle façon que les bandes, malgré leurs engagemens avec les Russes, maintiennent leur effectif au même nombre d'hommes. Les bandes sont partout; il n'est pas de forêt qui n'ait la sienne. Battues dans un endroit, elles se dispersent et reparaissent quand les Russes sont partis. Ce qui manque toujours, ce sont les armes. La passion de mourir y supplée. On ne vit jamais nulle part rien de semblable. Cette conjuration universelle, et qui se dévoue au martyre, est, au point de vue politique, la condamnation la plus absolue de la domination russe. Comment un peuple peut-il avoir la prétention pratique de gouverner un autre peuple au milieu duquel il se trouve plus étranger qu'il y a un siècle? Les Polonais semblent résolus à ne point laisser s'éteindre faute de victimes un incendie d'où ils espèrent voir la Pologne renaître. Ils sont la proie d'une illusion invincible. Rien de touchant comme la foi qu'ils gardent à la France. Les discours de M. Billault n'y ont rien fait. A ceux qui leur parlent des difficultés que la France peut éprouver à les secourir, de l'impuissance où elle est de former pour eux autre chose que des vœux, des conseils de prudence qu'elle leur adresse, ils répondent par une incrédulité souriante, et, comme les Italiens il y a trois ans, ils opposent aux sceptiques et aux timides une confiance mystérieuse et imperturbable.

Quant aux Russes, en dépit du décret d'amnistie, ils sont intraitables et paraissent se préparer à pousser la répression jusqu'aux dernières extrémités. La nomination du vieux général de Berg indique bien la résolution inflexible du gouvernement de Pétersbourg. Ce général, qui a été de 1831 à 1838 en Pologne l'instrument de toutes les mesures tyranniques et de toutes les cruautés de l'empereur Nicolas, réussira-t-il à ramener un peu d'ordre et d'unité dans le commandement militaire? Si les forces de l'armée russe s'accroissent sans cesse, on assure qu'il n'y a point d'entente entre les généraux. Ils ne sont unis qu'en une chose, la même passion de répression violente. On n'a rien exagéré dans ce que l'on a rapporté de l'indiscipline et de la démoralisation des troupes russes; on est souvent obligé de leur promettre le pillage pour les faire aller au combat. Les anciens officiers du Caucase ne voient d'autre moyen d'en finir avec la Pologne que l'emploi contre un pays chrétien des procédés qu'ils se croyaient permis en pays musulman. Quant à la pensée de la politique russe, le grand-duc Constantin ne la dissimulait point dans un entretien avec un conseiller d'état démissionnaire auprès duquel il essayait encore, mais en vain, au point où les choses en sont venues, de faire valoir les réformes administratives. Il lui disait que la diplomatie étrangère proposait à l'empereur et à la Russie un congrès pour les affaires de Pologne. Il lui déclarait que jamais l'empereur ni la Russie n'accepteraient cette proposition, que la lutte actuelle était

une lutte de famille où ni Français, ni Anglais, ni Allemands n'avaient rien à voir, et que les Polonais auraient grand tort de se faire illusion sur ces bruits de congrès. « Tenez, ajoutait-il, je me suis départi du système de mes prédécesseurs; je laisse librement circuler, je fais même reproduire dans les journaux d'ici les discours et les notes qu'on prononce et écrit là-bas en votre faveur. Il ne sortira rien pour vous de toutes ces phrases-là, et je suis bien aise qu'on connaisse ici la valeur de ces démonstrations pacifiques, afin que cela serve de leçon. »

Entre les Polonais pris de la glorieuse passion du martyre et l'impitoyable ténacité des Russes, la position des trois puissances qui viennent de faire un premier effort d'humanité en faveur de la Pologne est plus délicate et plus grave qu'elles ne l'avaient prévu. On sait que des notes ont été présentées par ces trois puissances à la cour de Saint-Pétersbourg. Celle de l'Angleterre est, dit-on, la plus énergique; celle de la France concilierait mieux la fermeté du fond avec la courtoisie du langage; celle de l'Autriche, très modérée dans la forme, faisant appel aux sentimens d'humanité de l'empereur Alexandre, aurait ceci de plus grave et de plus blessant pour les Russes que l'intérêt dont elle témoigne n'est point restreint au royaume, mais s'étend aux provinces polonaises réunies à la Russie, laissant ainsi percer le désir qu'a toujours eu l'Autriche de voir se reconstituer une grande Pologne capable de servir de barrière entre l'Allemagne et la Moscovie. Mais laissera-t-on de telles démarches stériles? Après avoir parlé en faveur d'un peuple héroïque, les trois plus grandes nations de l'Europe attendront-elles avec une impassible inertie que le gouvernement russe puisse montrer encore une fois dans la Pologne terrassée la honteuse impuissance des sympathies européennes?

E. FORCADE.

REVUE MUSICALE.

Le Théâtre-Lyrique a eu le courage de son opinion, et le 31 mars il a donné la première représentation d'un ouvrage en quatre actes sous le titre piquant de *Peines d'amour*. C'est le mariage forcé, on pourrait dire l'accouplement monstrueux d'une pièce étrange de Shakspeare avec la musique exquise de l'opéra de Mozart *Cosi fan tutte*, que le Théâtre-Italien a évoqué cet hiver après trente ans d'oubli. L'idée de mettre une nouvelle toile à un chef-d'œuvre de grâce et de sentiment, et de remplacer le cadre, bon ou mauvais, sur lequel un musicien sublime a jeté ses inspirations, est une idée malheureuse qu'on a souvent essayé de pratiquer en Allemagne sans succès. La simple traduction du texte d'un opéra dans une langue étrangère est déjà une opération des plus délicates, qui ne se fait pas sans troubler un peu l'harmonie qui existe dans l'œuvre originale entre le rhythme musical et l'accent prosodique de la parole. Que sera-ce donc si, au lieu d'adapter scrupuleusement de nouvelles paroles à celles qui ont servi de thème au compositeur, vous changez la donnée même de la fable? Vous

bouleversez alors toute l'économie de la partition originale, et vous transformez une œuvre de génie en un pastiche informe, en une mascarade ridicule de princes et de princesses sans physionomie historique et sans caractère. Et vous n'avez pas été arrêté dans votre folle entreprise par la seule considération que les personnages de *Cosi fan tutte* sont de la classe moyenne, et que cette historiette, qu'on n'a pas du tout imposée à Mozart, comme on le dit, se passe, à la fin du XVIIIe siècle, dans un coin de la société polie de la ville de Naples, tandis que l'imbroglio puissant et compliqué de Shakspeare transporte l'imagination dans une cour souveraine du XVIe siècle remplie de bruit, de luxe et de folies! M. le directeur du Théâtre-Lyrique et ses complices partagent sans doute l'opinion de quelques beaux esprits nouvellement éclos, et qui pensent que l'auteur de *Don Giovanni,* des *Nozze di Figaro,* d'*il Flauto magico* et du *Requiem* n'est point un compositeur vraiment dramatique, et que sa musique est faite pour les anges et non pour les hommes.

La pièce de Shakspeare *Peines d'amour perdues,* sur laquelle MM. Michel Carré et Jules Barbier ont taillé leur *libretto* insipide, est une de ces grandes fresques dramatiques remplies de bruit, de poésie et d'éclats de rire, comme il y en a tant dans l'œuvre du grand poète anglais, une sorte d'improvisation vigoureuse dont la scène se passe dans un parc, devant un palais et à la clarté des étoiles. Un jeune roi de Navarre, qui ne sait que faire sans doute de la paix dont jouit son petit royaume, forme le projet de s'adonner à l'étude de la science et de la sagesse, et de rompre pendant trois ans tout commerce avec les femmes et les plaisirs. Tous les favoris s'engagent par serment à suivre l'exemple du roi, et un édit public défend à toute femme, noble ou bourgeoise, d'approcher de la cour à plus d'un mille. L'édit est à peine publié qu'on annonce qu'une princesse française, escortée d'un groupe joyeux de dames d'honneur, vient, au nom de son père, demander au roi de Navarre la restitution d'une province qui était en litige. Cette démarche singulière, bien digne de l'imagination de Shakspeare, embarrasse beaucoup le jeune roi. Il se décide non pas à rompre son vœu à peine formé, mais à se rendre lui-même au-devant de la princesse. Cette rencontre du roi et de ses courtisans avec la princesse et les dames qui l'accompagnent donne lieu à des scènes piquantes, à une mêlée de rendez-vous, de propos galans et de charmantes perfidies dont il est impossible de se faire une idée. La fin de l'histoire, c'est que le roi et ses courtisans sont vaincus par la beauté et la ruse des femmes, qu'ils manquent tous au serment téméraire qu'ils ont fait, et qu'ils tombent aux genoux de leurs belles en jurant cette fois qu'on ne les prendra plus à un pareil jeu. La paix est conclue par l'amour et le mariage des différens couples que le poète a fait paraître dans cette joyeuse mascarade de la vie de cour au XVIe siècle. Deux caractères se font particulièrement remarquer dans cette incroyable mêlée : Biron et Rosaline. Biron, seigneur attaché au roi de Navarre, et Rosaline, dame d'atour de la princesse de France, se sont connus autrefois, et voici le dialogue qui intervient entre eux la première fois qu'ils se rencontrent.

BIRON, à Rosaline. — N'ai-je pas dansé avec vous dans le Brabant?

ROSALINE. — N'ai-je pas dansé un jour avec vous dans le Brabant?

BIRON. — Je le sais bien.

ROSALINE. — Vous voyez donc combien il était inutile de me faire cette question.

BIRON. — Vous êtes trop vive.

ROSALINE. — C'est votre faute de me provoquer par de telles questions.

BIRON. — Votre esprit est trop ardent, il va trop vite, il se fatiguera.

ROSALINE. — Il aura le temps de renverser son cavalier dans le fossé.

BIRON. — Quelle heure est-il?

ROSALINE. — Il est l'heure où les fous font des questions.

BIRON. — Allons, bonne fortune à votre masque!

ROSALINE. — Au visage qu'il couvre.

BIRON. — Et qu'il vous envoie beaucoup d'amans!

ROSALINE. — Soit, pourvu que vous ne soyez pas du nombre.

Il suffit de cette courte analyse pour faire comprendre la profonde différence qui existe entre la fantaisie magique de Shakspeare et la petite historiette de Da Ponte qui, à tort ou à raison, a inspiré à Mozart une musique tendre, touchante et admirablement appropriée, quoi qu'on dise, aux situations et au caractère des six personnages qui figurent dans *Cosi fan tutte*.

Otez à la pièce de Shakspeare l'esprit, l'imagination, les caractères saillans et vigoureux qui s'y trouvent, changez les noms des personnages, mêlez à tout cela quelques emprunts faits au *libretto* italien de Da Ponte, coupez en morceaux la musique de Mozart, faites pleurer les hommes au lieu des femmes, renversez la donnée dramatique en transportant la scène dans une cour princière du XVIe siècle, et vous avez la belle combinaison de MM. Michel Carré et Jules Barbier, aidés, dans cette noble besogne, par M. Prosper Pascal! Après l'ouverture, que ces messieurs ont bien voulu conserver intacte, le rideau se lève, et l'on voit le prince de Navarre, Biron et d'autres courtisans qui se disposent, par désœuvrement, à former le projet de renoncer, pendant trois ans, aux plaisirs aimables et à l'amour. On chante le premier trio de la partition originale, on passe le second, et puis on distribue les autres morceaux selon les besoins de la cause et selon les exigences des nouveaux personnages et la division de la pièce en quatre actes. On pense bien que peu de morceaux résistent à ces modifications, et l'admirable quintette des adieux surtout, — *Di scrivermi ogni giorno,* — est méconnaissable, non-seulement parce que la partie comique que chante don Alfonso n'existe presque plus, mais parce que ce sont les hommes qui pleurent dans la pièce du Théâtre-Lyrique et non plus les femmes. Pourrait-on croire à une pareille outrecuidance et à tant d'ineptie, si on n'en avait pas la preuve sous les yeux? Tout le reste est à l'avenant. Le trio charmant des trois hommes, — *E voi ridete,* — est ruiné de fond en comble, parce que l'effet du rhythme syllabique n'existe plus; en compensation on a conservé, tant bien que mal, l'adorable trio pour deux voix de femme et basse : — *Soave stà il vento,* — délicieuse rêverie qu'on avait supprimée au Théâtre-Italien! La scène capitale de la présentation des deux Valaques et de leur empoisonnement, scène compliquée qui donne lieu à l'admirable finale du premier acte dans l'œuvre originale, est bien plus invraisemblable et moins gaie dans la pièce nouvelle que dans *Cosi fan tutte*. Il est absurde en effet de voir un prince se battre contre un prétendu rival devant une princesse et ses femmes,

dont ils veulent toucher le cœur. C'est une bouffonnerie moins plaisante que la combinaison de Da Ponte qui a inspiré à Mozart une des plus grandes pages de musique dramatique qui existent. Quelle variété d'accens, quelle richesse d'épisodes, quelle souplesse de style, quel orchestre et quel charme continuel! Ah! qu'il a raison ce penseur délicat qui a dit : « L'adoration est un état de l'âme que la musique seule peut exprimer (1) ! »

Nous ne pousserons pas plus loin l'analyse de ce pastiche informe, de cette longue et fastidieuse mascarade, où des hommes sans goût et sans vergogne ont osé rapprocher deux génies qui sont fort étonnés de se trouver ensemble. Rien ne peut excuser M. le directeur du Théâtre-Lyrique d'avoir accueilli le travail de MM. Michel Carré et Jules Barbier, puisque M. Carvalho lui-même avait eu d'abord la bonne pensée de faire traduire simplement l'œuvre de Mozart et de Da Ponte, en y ajoutant une petite scène épisodique qui aurait corrigé la crudité de la conclusion. Cette scène, qui a été indiquée par plusieurs écrivains en Allemagne, et même en France, consiste à faire deviner aux deux femmes, Fiordiligi et Dorabella, le tour que veulent leur jouer les deux amans, et de se prêter à la comédie qu'ils ont imaginée. A la fin de la pièce, les femmes auraient pu dire à leurs amans, trompés et contens : « De quoi vous plaignez-vous? Vous avez voulu vous jouer de nous, et nous avons deviné votre fourbe. Vous êtes donc justement punis par où vous avez péché. » Ce qui contribue encore à altérer profondément l'économie de la partition originale, c'est la suppression des récitatifs de Mozart, qu'on a remplacés par des dialogues interminables qui interrompent le discours musical et refroidissent l'effet général. N'oublions pas de dire aussi qu'une main téméraire a osé intercaler dans le nouvel arrangement des fragmens symphoniques empruntés à d'autres œuvres de Mozart, ce qui met le comble au sacrilége.

Le personnel qui interprète au Théâtre-Lyrique *Peines d'amour* serait suffisant, s'il n'avait à lutter contre des souvenirs écrasans et des difficultés insurmontables. Les trois rôles de femmes sont remplis par Mmes Faure-Lefèvre, Cabel et Girard, qui, sous le costume du page Papillon, remplace la cameriste Despina de *Cosi fan tutte*. Mme Faure chante avec assez de grâce la partie de la princesse, à qui incombent tous les morceaux de Fiordiligi, et Mme Cabel, qui joue le personnage manqué de Rosaline, s'est arrangée de manière à dire avec éclat l'air que chante Dorabella au second acte. Les hommes sont médiocres; il n'y a qu'à louer le talent vif et naturel de Mlle Girard, qui est très sémillante dans le rôle du page. Un intérêt particulier s'attachait à la première représentation des *Peines d'amour :* c'était l'apparition de M. Léon Duprez, qui débutait dans le rôle important du prince de Navarre. Fils du grand artiste qui a ramené à l'Opéra le style ample et solennel de la tragédie lyrique, M. Léon Duprez possède déjà de solides et charmantes qualités : il a du goût, du sentiment, et cette tenue de style que son père communique à tous ses disciples. Il a chanté avec un grand bonheur l'air adorable, *Un' aura*, que le public lui a fait recommencer. Malheureusement M. Léon Duprez n'a qu'un filet de voix de *tenorino* aigu qui manque de timbre et de corps, et qu'on entend à peine dans les mor-

(1) M. Vinet.

ceaux d'ensemble. Ce défaut est capital pour la carrière de chanteur dramatique que veut parcourir le jeune et vaillant virtuose, et tout ce qu'on peut souhaiter à M. Léon Duprez, c'est que la nature opère sur son organe débile l'évolution étonnante qu'elle a produite sur la voix de son père, qui n'était aussi qu'un *tenorino d'amore* alors qu'il s'essaya, il y a trente ans, dans les coulisses de l'Odéon et puis à l'Opéra-Comique.

Une fable absurde cent fois plus ennuyeuse et plus invraisemblable que l'historiette de Da Ponte; une partition mutilée, d'où l'on a exclu huit morceaux de l'œuvre originale, et dont les autres sont méconnaissables; une cohue de princes, de princesses et de courtisans jouant à l'épigramme et au bel esprit, mis à la place des six personnes de la société facile du XVIIIe siècle, pour qui Mozart a composé une musique exquise, profonde, touchante, admirablement adaptée aux caractères divers dont elle exprime les sentimens; une exécution inférieure; des lambeaux de symphonie intercalés dans l'œuvre nouvelle par la main de mauvais écoliers : voilà le spectacle que nous offre le Théâtre-Lyrique quand il donne *Peines d'Amour*. Après un tel coup de maître, je ne suis plus inquiet sur l'avenir de M. Carvalho, qui obtiendra peut-être la subvention qu'il désire, et dont on a privé le Théâtre-Italien. Le temps est d'ailleurs propice à ces actes de munificence, qui étonnent et blessent quelquefois la conscience publique.

L'écrivain savant et ingénieux que nous avons cité plus haut, Vinet, a donné la définition suivante d'un chef-d'œuvre de l'art : « L'œuvre d'art doit être comme une lampe d'albâtre dont la matière est pure et belle. L'idée de la beauté brûle au dedans comme une flamme et éclaire le dehors. Il faut que cette forme soit travaillée, qu'il n'y ait pas une saillie, un point qui reste dans l'ombre et fasse obstacle au passage de la lumière; il faut que la matière soit transparente et l'esprit vif, que de toutes parts elle laisse passer et se répandre à travers sa substance la flamme divine qui brûle au dedans. » S'il en est ainsi, et la définition est parfaite, n'allez pas entendre au Théâtre-Lyrique *Peines d'Amour*. P. SCUDO.

L'Acropole d'Athènes, par M. BEULÉ (1).

Si jamais il y eut des sociétés où l'art fût vraiment populaire, où ses jouissances ne fussent pas un privilége réservé à une petite élite d'oisifs et de délicats, mais où tous en eussent leur part, et ressentissent plus ou moins quelque chose de cette sorte d'ivresse que fait éprouver à l'âme la vue des œuvres vraiment belles, c'est la société grecque, et surtout la société athénienne depuis les guerres médiques jusqu'à Alexandre; c'est encore la société italienne du XVIe siècle, celle de Jules II et de Léon X. Ce qu'était la passion de l'art parmi les contemporains de Léonard, de Michel-Ange et de Raphaël, on peut s'en faire une idée dans les *Vies des Peintres*, de G. Vasari, et surtout dans une œuvre bien autrement vivante et parlante, dans les mémoires de Benvenuto Cellini, ce livre tout plein de mensonges et pourtant si franc et si vrai, parce qu'il nous révèle toute une époque,

(1) 1 vol. in-8°, Paris, Didot, nouvelle édition.

parce qu'il nous montre à nu l'âme même d'un homme à qui ressemblaient beaucoup de ses contemporains. On y verra combien ces gens-là différaient de nous, quel rôle jouait dans leur vie ce qui n'est dans la nôtre que distraction d'un moment et plaisir éphémère, comment c'était à une autre source qu'ils puisaient et les plus profondes de leurs joies et leurs plus mortelles douleurs. Les vrais rois du siècle, ce sont les artistes; c'est à protéger les arts que les souverains emploient la richesse et la puissance conquises par une longue ambition et une politique sans scrupule, par bien des années de luttes et de combats; Este, Médicis, Rovere, Borgia, républiques et rois, bons ou méchans princes, tous sont d'accord sur ce point et rivalisent d'ardeur et d'enthousiasme. Léon X, pour achever Saint-Pierre et pouvoir donner un libre essor au génie de Bramante et de Raphaël, fait prêcher et vendre les indulgences, brave les résistances de la consciencieuse et grave Allemagne, et donne le signal de la réforme. Eût-il même prévu les conséquences de la révolte de Luther, je doute qu'elle lui eût causé une aussi vive douleur que la mort de Raphaël, enlevé avant l'âge aux merveilles que la munificence du pontife lui permettait de faire éclore sur les murs des églises et des palais de Rome.

Nous connaissons moins bien le siècle de Cimon et de Polygnote, de Périclès et de Phidias. Les plus grands des historiens anciens dédaignaient, comme étranger à la dignité de l'histoire, tout ce qui n'était point la vie publique de la cité, et Thucydide ne nous raconte que les luttes de l'Agora et celles du champ de bataille. C'est surtout par Plutarque que nous avons, dans ses vies de Cimon, de Périclès, d'Alcibiade, de précieux détails sur la vie de cette société, sur ses goûts, ses mœurs, ses plaisirs, sur la condition des poètes et des artistes, sur les vives émotions que causaient à ces fils de l'incomparable cité les chefs-d'œuvre des lettres et des arts. L'auteur du livre sur *l'Acropole d'Athènes,* M. Beulé, a montré dans la *Revue,* à l'aide surtout de Pausanias et de Plutarque, quelle a été l'existence d'un des plus grands hommes de cet âge fécond, de ce Polygnote que Cimon avait donné à Athènes, et qui refusait de faire payer à sa patrie d'adoption les œuvres admirables dont il l'enrichissait. On sait quels furent les rapports de Périclès et de Phidias, quelle intime amitié unissait ces deux hommes extraordinaires, et de quels immenses travaux la confiance de Périclès remit la direction à l'universel génie de Phidias. Phidias eut là, pendant une dizaine d'années, quelque chose comme la situation qu'occupa Bramante à Rome pendant les dernières années de sa vie. Comme M. Beulé l'a bien montré dans ses études sur Phidias, à deux mille ans de distance, la Rome de Léon X nous aide à comprendre l'Athènes de Périclès. L'impression qu'avaient produite sur l'imagination des Athéniens et sur l'esprit des Grecs les progrès contemporains de l'architecture, de la sculpture, de la peinture, se retrouve jusque dans l'austère récit de Thucydide; le grand historien, dans l'oraison funèbre qu'il prête à Périclès et où il fait une si profonde analyse du génie athénien, où il trace un si brillant tableau de ces jours trop rapides de jeunesse et d'espoir, les plus beaux que sa noble patrie ait jamais connus, indique comment la vie du citoyen d'Athènes s'écoulait alors dans une sorte d'enchantement perpétuel, au milieu de fêtes et de spectacles, parmi des merveilles naissantes dont la vue ne laissait pas de

place au chagrin; il peint l'Attique attirant de toutes parts un prodigieux concours d'étrangers curieux, émus et ravis, avides de prendre leur part de ces plaisirs des yeux et des oreilles, de ces joies de l'admiration; il montre Athènes devenue « l'école de toute la Grèce. »

Dans les autres écrivains du temps, pour qui sait lire, c'est un mot, une allusion, une comparaison qui nous révèlent çà et là avec quel transport les Athéniens de Périclès jouissaient de toutes ces belles œuvres dont leur faisaient présent des artistes inimitables. Un vers me frappait l'autre jour dans l'*Hécube* d'Euripide, jouée probablement en 424 avant Jésus-Christ; c'est dans le récit de la courageuse mort de Polyxène : la noble vierge veut mourir libre et sans être touchée par des mains ennemies; debout à l'autel, « saisissant sa robe, elle la déchire depuis l'épaule jusqu'au milieu du ventre, au-dessus du nombril, et découvre ainsi son sein et sa gorge, belle comme celle d'une statue. » Le poète n'en dit pas plus, cette comparaison lui suffit pour donner et suffit au peuple pour concevoir l'idée d'une parfaite beauté : les œuvres de la sculpture grecque sont familières alors à toutes les imaginations; chacune se reporte aussitôt vers quelque merveille de cet art vraiment né d'hier avec Phidias, de cet art qui cherche et rencontre déjà l'idéal, qui montre aux hommes des corps plus beaux que tous ceux que la nature a créés. La comparaison d'Euripide, cette « gorge belle comme celle d'une statue, » porte en elle-même sa date; non-seulement elle est tout à fait étrangère à l'ancienne poésie épique et lyrique, mais Eschyle même n'aurait pu encore l'employer. Elle se présente au contraire tout naturellement à l'imagination d'Euripide au lendemain de l'achèvement des grands travaux de l'Acropole, au moment où Phidias, Alcamène et Agoracrite venaient de peupler de leurs ouvrages Athènes et l'Attique tout entière.

Nous n'avons malheureusement pas les Vasari de ces Bramante, de ces Michel-Ange, de ces Raphaël athéniens; quelques anecdotes éparses dans des écrivains postérieurs de plusieurs siècles, comme Plutarque, Pline, Athénée, anecdotes souvent contradictoires et invraisemblables, voilà tout ce qui nous reste pour nous représenter la vie de ces grands hommes, leurs ardentes rivalités, le mouvement et la succession des écoles. Le plus sûr, c'est donc d'étudier leur œuvre en elle-même, dans ce que les siècles en ont épargné, dans les ruines qui surmontent encore le roc sacré de l'Acropole, dans les débris que les hasards de la guerre et des dévastations récentes ont jetés dans les musées de l'Europe, où du moins les entoure maintenant une pieuse admiration. On ne saurait prendre pour cette étude un meilleur guide que M. Beulé. Son livre, déjà connu du public, est dégagé, dans cette nouvelle édition, de tout l'appareil des citations et des preuves. La lecture est rendue ainsi plus facile et plus agréable encore, sans que l'ouvrage ait rien perdu de sa valeur scientifique, sans qu'il y manque rien de ce qui peut nous aider à refaire par la pensée l'ensemble de ces monumens sans pareils. Précis et rapide dans la discussion des points controversés, le style s'anime et se colore dans la description de chefs-d'œuvre dont il rend à ceux qui ont eu le bonheur de les voir et de les toucher l'impression rafraîchie et comme l'illusion d'une vue réelle. GEORGE PERROT.

V. DE MARS.

TABLE DES MATIÈRES

DU

QUARANTE-QUATRIÈME VOLUME

SECONDE PÉRIODE. — XXXIIIe ANNÉE.

MARS — AVRIL 1863

Livraison du 1er Mars.

Mademoiselle La Quintinie, première partie, par M. George SAND 5
Trois Ministres de l'Empire romain sous les Fils de Théodose. — IV. — Premier Siége de Rome par Alaric, par M. Amédée THIERRY, de l'Institut.. 46
Peintres contemporains. — Horace Vernet, ses Œuvres et sa Manière, par M. Henri DELABORDE 76
Souvenirs d'un Voyage en Asie-Mineure. — I. — L'Olympe galate et les Turcs d'Anatolie, par M. George PERROT 99
L'Unité de l'Italie, la Papauté et la France, par M. Ch. de MAZADE..... 130
Sylvine, par M. André THEURIET 166
Le Poète Lucrèce, par M. C. MARTHA 187
Statistique comparée. — Des Forces relatives des principaux États de l'Europe, par M. Léonce de LAVERGNE, de l'Institut 216
Chronique de la Quinzaine. — Histoire politique et littéraire 225
Revue musicale — *Stradella, la Déesse et le Berger*, etc., par M. P. SCUDO.. 235
Essais et Notices sur les livres nouveaux 243

Livraison du 15 Mars.

Mademoiselle La Quintinie, seconde partie, par M. George SAND..... 257
Souvenirs d'un Voyage en Asie-Mineure. — II. — Trois Mois a Angora, l'Administration turque et les Chrétiens, par M. George PERROT 299
Le Surintendant Fouquet d'après de nouveaux documens, par M. L. de CARNÉ. 340
Les Noirs américains depuis la guerre civile des États-Unis. — I. — Les

Partisans du Kansas et les Noirs libres de Beaufort, par M. Élisée RECLUS 364
Les Confessions d'un Missionnaire anglican, par M. Edmond SCHERER 395
La Poésie d'une vieille Civilisation, par M. Émile MONTÉGUT 414
L'Insurrection polonaise devant l'Europe, par M. Ch. de MAZADE 446
La Charge de Wengrow, par M. Auguste BARBIER 471
Chronique de la Quinzaine. — Histoire politique et littéraire 474
Économie et Architecture rurale. — De l'habitation des Animaux, par M. VILLERMÉ 486
Beaux-Arts. — Une nouvelle Gravure de M. Calamatta, par M. G. SAND.... 494

Livraison du 1er Avril.

Paris et la France sous Law, par M. J. MICHELET 497
Mademoiselle La Quintinie, troisième partie, par M. George SAND 532
Souvenirs d'un Voyage en Asie-Mineure. — III. — La Vie turque en province, les Tchapan-Oghlou, Hadgi-Ohan et les Kisil-Bachi, par M. George PERROT 571
Le Mont-Ventoux en Provence, étude d'histoire naturelle, par M. Charles MARTINS 609
Démocratie et Liberté a propos de quelques ouvrages récens, par M. Charles de RÉMUSAT, de l'Académie Française 634
L'Angleterre et la Vie anglaise. — XX. — Le Metropolitan Railway de Londres, par M. Alphonse ESQUIROS 658
Les Noirs américains depuis la guerre. — II. — Les Planteurs de la Louisiane et les Régimens africains, dernière partie, par M. Élisée RECLUS. 691
Chronique de la Quinzaine. — Histoire politique et littéraire 723
Archéologie. — Le Testament politique d'Auguste, par M. Gaston BOISSIER. 734
Revue musicale. — *La Mule de Pedro*, etc., par M. P. SCUDO 747

Livraison du 15 Avril.

Mademoiselle La Quintinie, quatrième partie, par M. George SAND 753
Trois Ministres de l'Empire romain sous les Fils de Théodose. — V. — Attale Empereur du Sénat. — Le Sac de Rome. — La Mort d'Alaric, par M. Amédée THIERRY, de l'Institut 788
L'Économie rurale de la Suisse. — La Vie pastorale et agricole des Cantons, par M. Émile de LAVELEYE 823
La Chine depuis le Traité de Pékin. — les Anglo-Français, les Impériaux et les Taï-pings, par M. A. Des VARANNES 857
Souvenirs d'Asie-Mineure. — IV. — Amassia et l'Influence européenne en Turquie, dernière partie, par M. George PERROT 896
La Télégraphie océanique. — III. — Esquisse de Géographie télégraphique, par M. H. BLERZY 930
Un Peintre dans les Highlands. — Journal et Opinions d'un Pré-Raphaélite, par M. E.-D. FORGUES 961
Chronique de la quinzaine. — Histoire politique et littéraire 990
Revue musicale. — *Peines d'amour* (*Cosi fan tutte*), par M. P. SCUDO 1000

Paris. — Imprimerie de J. CLAYE, 7 rue Saint-Benoît.

TUFTS UNIVERSITY LIBRARIES
3 9090 007 516 020